

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT TRENTE-HUITIÈME



PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1894

LE

CORRESPONDANT

LE CONGRÈS CATHOLIQUE

ET

LE PARLEMENT DES RELIGIONS

A CHICAGO

L'Exposition de Chicago, la « Foire du monde » *World's Fair*, comme disent les Américains, n'a pas seulement réuni les divers produits de l'industrie universelle, imitant à cet égard les Expositions d'Europe et s'efforçant avec plus ou moins de succès de les surpasser. Elle a de plus donné lieu à une assemblée jusqu'ici sans exemple, le *Parlement des religions*[1].

Au moment où allait s'ouvrir cette assemblée à laquelle étaient conviés toutes les races et tous les cultes de l'univers, le cardinal Gibbons en a signalé la singulière importance. Il a dit aux catholiques qui se disposaient à y prendre place :

Depuis quatre mois, des millions de visiteurs sont venus de toutes les parties des États-Unis, de toutes les parties du monde, contempler,

[1] Parmi les journaux américains qui se sont occupés soit du congrès catholique, soit du Parlement des religions, je dois mentionner particulièrement un journal religieux qui se publie à *Columbus Ohio*, *the Catholic Columbian*. En France, M. Bonnet-Maury, professeur à la Faculté de théologie protestante, a rendu compte du Parlement des religions, dans lequel il a siégé, par deux lettres publiées dans le *Journal des Débats*, 7 octobre et 23 novembre 1892.

dans l'enceinte de l'Exposition, les merveilleux ouvrages de l'homme. Ils ne savent qu'admirer davantage, la colossale dimension des édifices et la beauté de leur architecture, ou les trésors qu'ils renferment et l'art qui s'y déploie, l'écrin ou les joyaux. Mais tandis qu'ils s'émerveillaient ainsi devant les chefs-d'œuvre de l'homme, sur lesquels est marquée l'empreinte du génie humain, vous êtes venus, vous, considérer l'homme lui-même, ce chef-d'œuvre de Dieu et l'image divine imprimée sur sa face. Les autres étudient ce qu'a fait l'homme dans le monde matériel; vous recherchez ce qu'il peut faire dans l'étendue presque sans limite de son domaine intellectuel et moral.

On connaît aujourd'hui parmi nous l'Exposition industrielle de Chicago. Elle a été décrite sous ses différents aspects; elle a été comparée aux Expositions qui se succèdent depuis un demi-siècle en Europe. On connaît moins ce « Parlement des religions », qui ne peut se comparer à rien de ce qu'on a vu jusqu'à présent dans le vieux monde. Sans prétendre l'apprécier, le moment n'en est pas encore arrivé, je voudrais en donner un aperçu; je voudrais surtout y marquer la place occupée par nos coreligionnaires. Ils se sont préparés à y siéger en se concertant entre eux. Avant de s'y rendre, ils ont tenu, dans l'enceinte même de l'Exposition, un congrès catholique. Le premier congrès catholique du nouveau monde s'était ouvert en 1889, à Baltimore, où la hiérarchie épiscopale des Etats-Unis célébrait alors le centième anniversaire de son institution; j'en avais été témoin et j'en avais rendu compte ici même. Le second congrès catholique, celui de Chicago, s'est réuni plus nombreux et a présenté plus d'intérêt, précisément parce qu'il servait de préambule au Parlement des religions. J'en ai de loin recueilli les échos fidèles et, réveillant mes propres souvenirs, j'ai cru y assister encore; il me semble que j'y peux introduire les lecteurs du *Correspondant*. Ils y verront comment, depuis quatre ans, dans la grande République américaine, notre Église poursuit sa marche, et de là, à la suite de ses chefs et de ses docteurs, nous pénétrerons dans cette étonnante assemblée, qui s'est nommée elle-même le Parlement des religions. La surprise qu'une telle nouveauté inspire de loin aux catholiques d'Europe est mêlée de quelque effroi. En la voyant de plus près, ils ne sentiront pas, sans doute, toutes leurs appréhensions s'évanouir; mais peut-être s'y mêlera-t-il le sentiment qui prévaut parmi nos coreligionnaires américains : l'espérance.

I

Le congrès catholique, nous l'avons dit, a reçu l'hospitalité dans un des palais de l'Exposition. Des salles avaient été aménagées pour les réunions libres, pour les congrès de toute sorte que l'Exposition ne pouvait manquer de provoquer, et voici dans quels termes l'un des commissaires chargés d'ouvrir ces salles à qui de droit, celui-là même qui devait, quelques jours plus tard, y présider le Parlement des religions, M. Boney, a fait accueil à nos coreligionnaires.

Au nom de la commission des congrès universels, au nom du gouvernement des États-Unis, qui a convié tous les peuples à ces congrès, au nom de cinquante millions d'Américains non catholiques qui aiment la justice et ont foi dans une égale liberté religieuse pour tous les hommes, je vous salue et vous souhaite la bienvenue. Un grand changement s'est accompli dans les relations de l'Église catholique et des Églises protestantes, chacun le sait à travers le monde. Ce changement a largement accru la félicité humaine, a servi de plusieurs manières la cause de la paix et du progrès; on le reconnaît aussi de toutes parts. Le nouveau mouvement catholique qui tend à décharger et à relever les classes ouvrières, ce mouvement qu'a porté si haut l'Encyclique pontificale sur la condition des travailleurs, a inspiré au monde protestant un intérêt profond. L'effort de l'Église romaine a excité l'amour et l'admiration de grand nombre d'hommes étrangers à cette Église. La nouvelle activité que les catholiques déploient pour répandre une éducation supérieure a contribué également aux meilleures relations qui viennent de s'établir.

Ainsi accueillis par leurs compatriotes, les membres du congrès ont pris pour devise une parole prononcée par le délégué du Saint-Siège dont ils saluaient au milieu d'eux la présence. « Allez en avant », avait dit aux catholiques américains l'archevêque Satoli, comme il arrivait du Vatican. « Allez en avant en prenant dans une main l'Évangile et dans l'autre la constitution des États-Unis. » C'est le mot d'ordre que le congrès de Chicago a adopté dans ses résolutions, et voici dans quels termes le cardinal Gibbons lui a tracé la règle de ses délibérations :

Heureusement pour vous, enfants de l'Église, vous n'avez pas à discuter les matières de foi; car votre foi est fixée par le divin Législateur. Mais entre la calme et lumineuse région de la foi et l'orageuse

et sombre région de l'erreur s'étend un vaste champ ouvert à la libre discussion. Je serais vraiment marri si aucun membre du congrès essayait de circonscrire, selon son étroite et courte fantaisie, ce libre espace, en s'érigeant lui-même en arbitre et en maître, en disant : « Je suis l'Oracle; vous viendrez jusqu'ici et pas plus loin. » Observez toujours, les uns envers les autres, la courtoisie, la charité, la tolérance chrétienne. Ne descendez jamais aux personnalités... L'édifice de progrès moral et social que vous vous proposez de bâtir ne peut, en aucun cas, s'élever sur les ruines de la charité. »

Les recommandations de leur premier pasteur ont été suivies par les catholiques, d'abord dans leur propre congrès, ensuite dans le Parlement des religions, où se rencontraient face à face les hommes les plus étrangers les uns aux autres et les symboles les plus opposés. Elles ont, à certains égards, donné le ton à ce Parlement.

A l'intérieur du congrès catholique, il était sans doute plus facile de s'entendre. On professait les mêmes principes, on employait le même langage, on se connaissait d'avance. Evêques, prêtres et laïques, hommes et femmes (car des femmes ont siégé et même parlé dans ce congrès), les membres étaient non seulement coreligionnaires, mais presque tous compatriotes. Mais, précisément parce qu'on se touchait de plus près, ne risquait-on pas de se disputer? et si, néanmoins, à travers la liberté de parole habituelle aux Américains, il ne s'est point élevé de dispute, si, du moins, les comptes-rendus publiés n'en gardent aucune trace, n'est-ce pas un signe qu'en dépit de certaines divergences, cette Église jeune et grandissante n'est pas encore près de se départir de l'union qui, depuis un siècle, a fait sa force?

Etant donc tout entier composé des fidèles de cette Église, le congrès s'est renfermé dans les questions qui la concernent. Deux fois seulement, il a porté ses regards au dehors : une première fois, comme il venait de s'ouvrir, il a considéré la situation du Pape à Rome, estimant avec raison qu'aucun catholique, quelque partie du monde qu'il habite, ne doit s'en désintéresser. Déjà le congrès de Baltimore, il y a quatre ans, avait souhaité un changement à cette situation précaire et douloureuse. Le vœu avait été émis sur le rapport d'un Bonaparte, citoyen des États-Unis, le petit-fils du roi Jérôme et d'Élisabeth Paterson, devenu l'un des catholiques les plus considérables de Baltimore, et, sans entrer dans les combinaisons politiques auxquelles pouvait donner lieu le problème à résoudre, ce rapporteur avait observé qu'il appartiendrait aux mandataires, non pas seulement de l'Italie, mais de la chrétienté

tout entière, à la diplomatie des peuples civilisés de déterminer, par un accord international, à quelles conditions, moyennant quelles garanties la liberté du Saint-Siège serait désormais assurée. Le même vœu pour « l'absolue indépendance et autonomie du Vicaire de Jésus-Christ dans l'exercice de sa mission sublime » a été renouvelé à Chicago.

Dans une autre séance, l'amour des catholiques d'origine irlandaise pour leur mère patrie a éclaté à l'improviste. Au moment où le congrès allait se clore, tout à coup, du milieu de la salle, un délégué du Kansaz s'est levé et a dénoncé la Chambre des lords d'Angleterre, qui venait de rejeter le bill du *Home rule*. Il a demandé un vote de sympathie pour l'Irlande et d'adhésion à Gladstone. Cette proposition était conforme au sentiment le plus répandu dans le congrès, mais contraire au règlement qu'il s'était librement donné et qui lui interdisait toute immixtion dans la politique et surtout dans la politique étrangère. Au milieu du tumulte qu'elle soulevait, un des membres les plus autorisés, celui-là même qui avait présenté peu auparavant le vœu en faveur du Pape, le juge Moran, a suggéré un amendement. Il a réclamé l'intérêt de l'Assemblée pour toutes les races malheureuses et persécutées, nommant parmi elles, avec les Irlandais, les Polonais et les Juifs. Ainsi étendue, la résolution a paru à la fois plus inoffensive et plus propre à rallier tous les suffrages. Elle a été, en effet, votée d'une voix unanime, et, ce qui étonnera sans doute en Europe, c'est quand le nom des Juifs a été prononcé que les acclamations se sont élevées le plus vives. Nos coreligionnaires américains sont en ce moment témoins de la misère des Juifs chassés de la Russie, et n'éprouvent aucunement à leur égard l'antipathie qui se manifeste ailleurs. A Chicago même, ils ont donné plus d'un témoignage de leurs dispositions favorables.

En se renfermant chez eux, les catholiques des États-Unis y rencontraient deux controverses qui n'avaient pas été sans vivacité : l'une, au sujet de la race allemande et de la place qu'il convient de lui assurer dans l'Église américaine; l'autre, au sujet des écoles publiques et neutres que certains évêques cherchaient à améliorer, tandis que les autres continuaient à les combattre en leur opposant les écoles paroissiales. Les deux questions ont été abordées, mais avec l'intention manifeste d'écarter les dissentiments antérieurs.

Un prêtre allemand, le docteur Kaiser de Détroit, a mesuré la place que les Allemands occupent dans l'Église catholique et cosmopolite des Etats-Unis, et loin de se plaindre que cette place soit trop étroitement et jalousement resserrée, il s'est plu au

contraire à montrer combien elle est grande et s'agrandit chaque jour. Il a revendiqué pour ses compatriotes l'honneur d'avoir inauguré dans leur nouvelle patrie les journaux, les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels et les écoles de leur religion, la presse, l'association et l'enseignement confessionnels. Selon lui, les Allemands qui professent et pratiquent exactement leur foi forment aujourd'hui le quart de la population catholique, et sur environ 9000 prêtres, 2700 sont de leur sang. « Il est vrai, dit-il, que la plupart de ces prêtres sont nés de l'autre côté de l'Atlantique; mais, accueillis à bras ouverts par les évêques et le peuple de ce pays, ils y ont pris racine et ne se laissent dépasser par personne en patriotisme. De leurs rangs sont sortis aussi des évêques, renommés entre tous. » Il en a cité un grand nombre, et, parmi eux, Neumann, de Philadelphie, dont le procès de béatification s'instruit maintenant à Rome.

Quant aux écoles, on sait que l'archevêque de Saint-Paul, Ireland, avait livré, à l'État où il réside, le Minnesota, deux écoles paroissiales de son diocèse, pour les transformer en écoles publiques, sous certaines conditions qui lui paraissaient préserver la foi des élèves, et que cet arrangement ayant été dénoncé à la cour de Rome, elle avait refusé de le condamner. Toutefois il était à craindre qu'un tel exemple détournât les fidèles d'établir à grands frais, partout où elles font défaut, les écoles paroissiales prescrites par les conciles américains et considérées par la plupart des évêques comme l'indispensable sauvegarde des générations nouvelles. De leur côté, les autorités civiles, même dans le Minnesota, ne se sont ni souvent ni longtemps prêtées à la transaction imaginée par Mgr Ireland. Le moment de traiter avec elles ne paraît point encore venu pour l'Église. C'est pourquoi, par une lettre postérieure à la décision spéciale rendue en faveur de l'archevêque de Saint-Paul, le Pape a de nouveau recommandé avec instance les écoles confessionnelles; et le congrès de Chicago, se conformant à cette recommandation, a résolu « de les multiplier et de les fortifier », sans débattre d'ailleurs dans quelles circonstances et moyennant quelles garanties il est permis de s'accommoder des écoles publiques. Là ne s'est point bornée sa sollicitude en matière d'enseignement. Au point où la société catholique est maintenant parvenue, il a semblé à ses représentants à Chicago, au moins aussi nécessaire d'élever l'instruction que de la répandre. Après avoir applaudi à la récente institution de l'université de Washington, entre cette université et les écoles paroissiales, entre l'enseignement supérieur et l'enseignement primaire, ils ont indiqué une lacune à combler, en accroissant et perfectionnant les établissements d'instruction secondaire :

hautes écoles, collèges, académies, cercles de lecture et conférences, et aussi ces « écoles d'été », création nouvelle et propre aux États-Unis. On y cherche à mettre à profit les loisirs que s'accordent durant la belle saison les familles aisées, et dans les séjours qu'elles choisissent pour respirer quelque temps un air pur loin du bruit et de l'agitation des affaires, au bord du lac Champlain, par exemple, on leur ouvre des cours, on leur ménage quelque nourriture littéraire.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que les membres du congrès se soient contentés de vanter leurs œuvres et, par crainte des querelles, aient évité de signaler ce qui manque encore à leur Église, ce qui l'affaiblit ou la dépare. Loin de là. Les uns ont accusé à tort ou à raison l' « apathie » de leurs coreligionnaires dans la guerre engagée contre le vice héréditaire de la race irlandaise, l'ivrognerie, leur indulgence à l'égard du cabaret. D'autres ont dénoncé un trop fréquent défaut de zèle et de charité envers les nègres et revendiqué pour eux l'égalité de traitement avec les autres chrétiens. Ces pauvres nègres ont été admis à exposer eux-mêmes leurs timides et touchantes réclamations. Comme ils tenaient aussi un congrès particulier à Chicago, un délégué du Texas a demandé qu'ils fussent introduits dans le grand congrès catholique, et voici quelle a été la conclusion de leur discours :

Nous déclarons que si le clergé ayant charge d'âmes prenait soin que partout et en toute circonstance fût maintenue la vraie doctrine catholique, qui ne connaît pas les distinctions de race et de condition, le jour viendrait où l'on verrait frapper à la porte de notre Église toute la population de couleur des États-Unis, jalouse qu'elle serait de professer une foi qui, en vue de Dieu et en face de tous les hommes, enseigne et respecte les droits de l'homme.

Une autre plainte assurément moins discrète et plus étrange a été adressée au clergé américain. C'est une femme qui l'a portée à la tribune du congrès. Miss Maria Theresa Elder, de la Nouvelle-Orléans, s'étant donné la mission « d'opposer le côté sombre au côté brillant du tableau » présenté par ses coreligionaires, a prétendu que l'Eglise catholique a laissé échapper vingt millions d'enfants qui devraient aujourd'hui lui appartenir par droit de naissance; qu'il y a présentement vingt millions d'Américains dont les ancêtres étaient catholiques et qui ne le sont pas; et s'il en est ainsi, on le doit, selon cette demoiselle, à l'insuffisance du ministère ecclésiastique, qui s'est renfermé dans les villes et a délaissé les campagnes. Jusqu'à présent, ceux qui avaient porté le plus haut la

perte subie par notre Eglise l'avaient évaluée à seize millions d'âmes; à mon tour, j'avais tenté dans ce recueil même de la mesurer; j'en avais recherché les causes qui remontent, pour la plupart, au début de l'émigration, et j'avais cru pouvoir la restreindre à trois millions. Je ne reviendrai pas sur ce débat; malgré ce qui a pu se dire à Chicago, il me semble épuisé.

Pourtant à travers les critiques hasardées et assez mal accueillies de miss Elder, une vérité se dégageait : c'est qu'il manque à notre Eglise, aux Etats-Unis, une classe rurale, une population agricole. Le congrès l'a reconnu et, en conséquence, il a résolu de pousser l'émigration vers les champs et, pour l'y fixer, de favoriser, au milieu des vastes espaces qui s'ouvrent encore devant elle, la division de la terre, la formation de la petite propriété. Cette propriété foncière, attribuée à chaque famille de cultivateurs, a paru, jusque dans le nouveau monde, l'un des meilleurs moyens de résoudre la question sociale; et la question sociale, qui devient plus pressante et plus difficile, à mesure que le territoire américain se peuple et que l'industrie se développe, a, plus que tout autre, occupé le congrès. Le temps et l'espace me manquent pour passer en revue les nombreux Mémoires où les conditions du travail, chez le plus jeune et le plus actif des peuples civilisés, ont été étudiées à la lumière de l'Encyclique pontificale. Observons seulement qu'en face du socialisme qui commence à se répandre parmi les ouvriers mécontents de leur sort, le congrès s'est cru obligé de réprouver « tous les systèmes qui méconnaissent le droit de propriété individuelle et la liberté humaine ». En même temps, il s'est efforcé d'organiser entre patrons et ouvriers l'arbitrage, et enfin il n'a pas négligé non plus les remèdes propres, sinon à guérir, du moins à soulager la misère. A mesure que la population devient plus sédentaire et s'accumule plus pressée dans les villes agrandies, cette misère semble parfois s'accroître, du moins elle paraît davantage; les asiles officiels ou libres, ouverts à grands frais, ne suffisent plus à l'abriter, ni les institutions d'assistance collective, qu'elles soient légales ou spontanées, à lui venir en aide. Il faut alors recourir de plus en plus aux vieux procédés en usage chez les vieux peuples chrétiens : la charité individuelle, le secours à domicile, la visite du pauvre sur son grabat, et cette sorte de charité, c'est à l'école de la France que les Américains se proposent de l'apprendre. Déjà notre société de Saint-Vincent de Paul s'est propagée parmi eux, on a souhaité qu'elle se propage encore, et les conférences françaises, avec les patronages qu'elles instituent, ont été présentées comme des modèles à Chicago.

Quoi qu'il en soit de ces diverses délibérations, le principal objet

du congrès catholique était d'initier et d'intéresser les laïques aux affaires de leur Église, de les associer au clergé pour la servir et la défendre et de les préparer ainsi à la rencontre avec les autres cultes, soit dans le Parlement des religions, soit ailleurs. L'éloquent archevêque de Philadelphie l'a proclamé. Il y a, a-t-il dit :

Il y a un monde catholique et un monde qui ne l'est pas. Entre eux un océan de préjugés roule ses flots sombres. Des deux côtés, il y a des cœurs faits pour s'unir, des cœurs que Dieu a créés pareils, des yeux qui, s'ils pouvaient seulement se regarder en face et, à travers les yeux, pénétrer jusqu'au cœur, ne se détourneraient plus les uns des autres. C'est la mission du congrès catholique de rapprocher ces deux mondes. C'est à vous, laïques, qui, dans le commerce habituel de la vie, abordez le monde séparé du nôtre, à vous, dont il connaît la franchise et la droiture, tandis qu'il se méfie encore du clergé, d'établir la communication, d'amener à s'entendre des hommes qui sont divisés seulement parce qu'ils ne se comprennent pas. Pour remplir cette tâche, il faut, avant tout, vous pénétrer de cette grande vérité qu'au fond le monde qui n'est pas catholique n'est pas opposé au catholicisme, mais à ce qu'il pense être le catholicisme. Les doctrines qui ont excité contre nous son animosité, nous les repoussons avec autant d'énergie, avec autant de constance, avec autant d'indignation que peut le faire quiconque ne partage pas notre foi. Dès lors qu'avons-nous à demander, sinon d'être connus?

II

Avec cette manière de voir, les catholiques invités au Parlement des religions ne pouvaient manquer d'y venir. Leurs pontifes, leurs docteurs, leurs orateurs les plus éminents les ont représentés. Toutefois, une telle démarche n'a pas été sans donner quelque ombrage, sans soulever dans les rangs les plus opposés des appréhensions contradictoires. Tandis que certains de nos coreligionnaires redoutaient que cette rencontre pacifique et courtoise entre les cultes les plus différents ne portât quelque atteinte à l'intégrité du dogme, ne favorisât l'indifférence et comme une sorte de promiscuité dans les doctrines, un ministre méthodiste de Boston a dénoncé à ses confrères réunis le Parlement des religions comme une occasion fournie aux catholiques d'exposer et de répandre leurs croyances. Il est bon, en effet, de le constater : les progrès du catholicisme jettent en ce moment quelque inquiétude parmi les protestants des États-Unis. Une société s'est

formée sous ce titre : *Association protectrice du protestantisme américain*, dont les membres s'engagent par serment « à favoriser en tous lieux les intérêts des protestants et à n'employer jamais en aucune qualité aucun catholique quand ils pourront employer un protestant ». Il est vrai que bien des pasteurs ont répudié cette façon de rompre tout commerce avec des compatriotes et de les réduire par la famine, cette « tentative de les *boycotter* ». A Plymouth, dans ce berceau des puritains, l'*Association protectrice du protestantisme* a même été condamnée du haut de la chaire d'une congrégation comme contraire à l'Evangile. En définitive, à mesure que s'accroît l'Eglise catholique et qu'il devient plus difficile aux autres communions de l'ignorer ou de la dédaigner, on voit augmenter vis-à-vis d'elle à la fois l'intolérance et la tolérance; parmi les chrétiens qui ne lui appartiennent pas, les uns la repoussent avec plus d'effroi, les autres l'accueillent avec plus d'égards. De ces deux sentiments, le premier seul s'est manifesté dans le Parlement des religions.

Il s'est manifesté dès le premier jour. Quatre mille personnes, hommes et femmes de toute race et de toute couleur, remplissaient la salle. Sur l'estrade où figuraient les représentants de tous les cultes, sauf les musulmans, où siégeaient à côté les uns des autres, dans les costumes les plus divers, païens, juifs et chrétiens venus des cinq parties du monde, le cardinal Gibbons, en robe rouge, occupait la place d'honneur, et c'est à lui qu'il a été demandé de prononcer la prière choisie, d'un commun accord, pour inaugurer la réunion, l'Oraison dominicale. Après qu'ayant fait le signe de la croix, il l'eût récitée devant l'assistance debout tout entière, le commissaire de l'Exposition, désigné pour présider, M. Boney, s'exprima en ces termes :

Ce Parlement des religions est sans exemple dans l'histoire. Ici nous travaillons à former entre plusieurs cultes la ligue de la religion contre l'irréligion. Sans ouvrir aucune controverse, sans prétendre prononcer aucun jugement en matière de foi, de culte et de croyance, nous cherchons à mieux connaître l'état religieux du genre humain, avec un ardent désir d'être utiles les uns aux autres, d'être utiles à quiconque aime la vérité et la justice.

Ensuite, des souhaits de bienvenue ont été échangés entre ces hommes qui, « n'ayant ensemble rien de commun, si ce n'est l'humanité, » comme l'a dit l'archevêque de Chicago, « n'ont pu néanmoins se rencontrer face à face pour s'entretenir librement

ensemble de Dieu, de la vie, de la mort et de l'immortalité, sans être disposés à se respecter et à s'aimer ».

Enfin a commencé l'exposition des différentes doctrines. Elle a duré dix-sept jours et telle a été l'affluence des orateurs et des auditeurs qu'il a fallu leur ouvrir une seconde salle presque aussi vaste et aussi remplie que la première.

Je dis l'exposition et non la discussion, car il avait été arrêté que ce Parlement ne discuterait pas; que chaque Église, chaque école présenterait en pleine franchise et liberté sa foi et ses œuvres, mais sans attaquer autrui. C'est dans ces termes que toutes les religions ont été invitées à comparaître et qu'elles ont comparu.

Les musulmans seuls, je l'ai déjà observé, ont fait défaut, parce que Mahomet leur interdit de prendre connaissance d'aucune autre croyance que la leur.

Après les communions protestantes qui se trouvaient là sur leur terrain, et à côté du judaïsme et du catholicisme, les cultes les plus largement représentés ont été ceux de l'Asie, Brahma, Bouddha, Confucius et Zoroastre. Au surplus, ce Parlement n'était pas seulement ouvert aux différents cultes, les écoles philosophiques, celles même qui repoussent indifféremment tous les cultes y trouvaient place. C'est ainsi qu'un jeune docteur de Stuttgart a professé l'agnosticisme ou, comme nous disons ici, le positivisme, et qu'il a pu recueillir quelques marques d'assentiment, en déclarant que, « résolu à prendre le monde tel qu'il est, il ne savait pas, et ne désirait pas savoir d'où nous venons, où nous allons ».

Toutefois, ce n'était pas à faire triompher de pareils systèmes, si accrédités qu'ils paraissent en nos jours, qu'était destiné le Parlement des religions. En face d'eux, un prêtre catholique et un fonctionnaire protestant, le P. Ewitt, disciple du P. Hecker, héritier de ses pensées, et M. Harris, surintendant de l'instruction publique à Washington, non moins distingué comme métaphysicien que comme administrateur, ont, l'un et l'autre, invoqué Platon, Aristote, saint Anselme et saint Thomas d'Aquin ; à la suite de ces vieux maîtres, ils ont, par un effort semblable, tiré la foi en l'être infini et parfait, non seulement du spectacle du monde, mais du plus profond de l'âme humaine.

Sur cette base rationnelle, la doctrine révélée a pu solidement s'élever. Les Juifs, les protestants, les catholiques ont commencé à la construire ensemble, en attestant d'un commun accord l'autorité de l'Ancien Testament, le Dieu créateur et rémunérateur, l'unité originelle du genre humain. Ensuite les protestants et les catholiques, encore unis, ont continué l'édifice, en établissant l'autorité de l'Évangile et la divinité de Jésus-Christ. Enfin les catholiques,

laissés seuls, n'ont pas manqué de le porter jusqu'à son faîte en affirmant l'autorité et la divinité de leur Église et, parvenus jusqu'à elle, c'est principalement par ses œuvres et surtout par ses œuvres charitables qu'ils ont prétendu la faire juger. Pour remplir les diverses parties de leur tâche, nos coreligionnaires ont mis en avant des hommes puissants en paroles et en actes, l'archevêque Ireland, l'évêque Keane, le docteur O'Gormam et bien d'autres. Mais le soin de couronner l'ouvrage a été réservé au cardinal Gibbons. Il a donc composé sur l'Église romaine et sa mission un mémoire que sa faible santé l'a empêché de lire lui-même, et que la voix forte et souple de l'évêque Keane a fait entendre et applaudir.

L'objet de ce Parlement, a écrit le cardinal, est de présenter aux hommes qui pensent et qui cherchent les titres respectifs des diverses religions, afin qu'ils puissent choisir entre elles et embrasser la meilleure. Pour moi, je ne suis point engagé dans cette recherche de la vérité, car, par la grâce de Dieu, j'ai conscience de l'avoir trouvée, et, au lieu de cacher ce trésor en mon propre sein, j'aspire à le partager avec les autres hommes, sachant bien qu'en le leur communiquant je les enrichis sans m'appauvrir. Mais si j'étais occupé à cette investigation, il me semble que je me sentirais attiré vers l'Église catholique, d'abord par son admirable unité, par sa morale sublime, par son universalité et sa perpétuité depuis les temps apostoliques. Je le serais plus encore par la merveilleuse bienfaisance qu'elle a instituée et organisée pour le soulagement de l'humanité souffrante.

Le cardinal a passé alors en revue à travers les siècles les principales inventions de la charité catholique et il a conclu en ces termes :

Je ne nierai pas, je suis au contraire heureux d'avouer qu'en dehors de l'Église catholique les différentes sociétés chrétiennes ont été et sont aujourd'hui les promoteurs zélés de la plupart des œuvres de bienfaisance que je viens d'énumérer. Sans parler de ce qui se voit ailleurs; je rends un cordial témoignage aux institutions philanthropiques fondées par Wilson et Stephen, par John Hopkins, Enoch Pratt et George Peabody, à Baltimore. Mais que nos frères séparés aient la franchise de l'avouer, c'est nous qui les premiers avons pris possession de ce terrain, inauguré ces bonnes œuvres et, dans leurs nobles efforts pour la régénération morale et sociale de l'espèce humaine, les autres communions chrétiennes ont été stimulées par l'exemple de l'antique Église. Faisons donc ce que nous pouvons en nos jours

les uns et les autres pour la cause de l'humanité. Chaque homme est chargé par Dieu d'aider son semblable. Si nous différons en matière de foi, nous sommes unis, Dieu merci, sur le terrain de la charité, et selon l'apôtre saint Paul, comme selon le païen Cicéron, ce qui rapproche davantage les hommes de leur Père commun, ce qui les rend le plus conformes à lui, c'est de soulager leurs frères.

Des orateurs catholiques, si l'on passe aux représentants des cultes non chrétiens, on démêle tout d'abord dans leurs discours un effort pour rapprocher leur foi de la foi chrétienne et pour démontrer qu'elle lui ressemble. A les entendre, on découvre ainsi au fond de ces religions diverses une parcelle de vérité brisée et défigurée et par conséquent une affinité plus ou moins lointaine avec la religion véritable. Les rabbins juifs, par exemple, n'ont pas épargné les avances à la doctrine et surtout à la morale évangélique qu'ils ont considérée comme la consommation de leur propre morale. Ils sont allés jusqu'à citer au premier rang des docteurs dont leur race a le droit de se glorifier celui qu'ils ont nommé Paul de Tarse et même, oserai-je le dire, le Maître trois fois saint que leurs ancêtres ont crucifié et que nous adorons : Jésus de Nazareth. De son côté, un bouddhiste de Ceylan, en vantant les vertus de Çâkya-Mouni, a signalé la conformité de ses préceptes avec les préceptes chrétiens. Un brahmine de l'Inde a salué la Bible comme le livre sacré qui a complété les Védas, et le Christ comme le guide le plus divin de l'humanité.

Quelques Japonais, il est vrai, se sont plaints des missionnaires chrétiens. Mais que leur ont-ils reproché? De prêcher l'Evangile? Nullement, mais au contraire de ne pas se conformer à son esprit, d'imposer ce qu'il ne commande pas, de manquer de l'humilité, du désintéressement et de la tolérance évangéliques. Fondées ou non, ces critiques pouvaient être considérées comme un hommage rendu au christianisme, et les prêtres catholiques aussi bien que les ministres protestants n'ont pas hésité à déclarer que, dans l'œuvre des missions, il y aurait lieu d'en tenir compte.

Le Parlement des religions s'est terminé sans querelle, au milieu des témoignages ininterrompus d'une bienveillance réciproque et d'une satisfaction unanime. Au moment où il allait se clore, au milieu des huit mille assistants réunis dans les deux salles, l'hymne, composée par le cardinal Newman, *Guide-moi, bienfaisante Lumière*, a été chantée, et l'évêque Keane, celui qui avait amené là les catholiques, s'est écrié :

Hommes, frères, que vous soyez de la race d'Abraham ou de races plus vieilles qu'Abraham, enfants de Sem, de Cham ou de Japhet, ne

vous souvenez-vous pas que nous sommes tous enfants de Noé, enfants d'Adam et au-dessus d'eux enfants du Père céleste? L'Église catholique dit à tous : « Enfants de Dieu, venez à la lumière. J'étais à côté de mon Maître, alors que sur le mont Thabor, Moïse et Élie s'inclinaient devant lui. Amis et frères, venez à la lumière, venez à la Transfiguration. » Elle dit à ceux dont les cœurs sont courbés sous le poids du péché ou du malheur : « J'étais à côté de mon Maître alors que, sur le Calvaire, il donnait sa vie en expiation pour l'amour de l'humanité. Venez au Calvaire et lavez vos plaies dans le sang de la Rédemption. » Elle dit à tous : « Ne craignez pas que je vous demande de rien sacrifier de ce que vous aimez, rien de ce qui est lumière à votre esprit ou joie à votre cœur. Non, tout cela, elle vous demande, au contraire, de l'accroître jusqu'à la plénitude. »

Ce n'est pas une parole de destruction et de mort que prononce le Christ : Il dit à tous : *Je suis venu pour que vous ayez la vie et l'ayez plus abondante*. Et la vieille Église se tourne alors vers ses enfants bien-aimés, vers les rejetons séparés de la chrétienté, et elle leur dit : « Frères, n'est-il pas bon de nous réunir enfin? Regardez en arrière au bon vieux temps, alors que nous ne faisions qu'un, alors que le doux Jésus gouvernait une chrétienté unie... Amis, ne prierez-vous pas pour l'union, pour l'unité? S'il ne valait pas mieux être unis que divisés, Notre-Seigneur n'aurait pas prié pour que nous soyons un comme sont un son Père et Lui... Que les barrières de la séparation tombent donc et que le Roi de gloire vienne et règne! Que devant Lui tout être humain s'incline et qu'il règne à jamais. »

Après ce discours, un ministre presbytérien, qui avait organisé le Parlement, le révérend Barrow, a déclaré :

Si l'on veut savoir à qui est dû le succès de cette entreprise, c'est à l'esprit du Christ, qui est un esprit de charité. Je désire que le dernier nom prononcé par moi dans cette assemblée soit le nom de Celui à qui je dois la vie et l'espérance, de celui qui, du haut de son trône, peut concilier tous les antagonismes, de Celui qui règne et triomphe par l'amour, le nom de Jésus, Sauveur du monde.

Le président a ajouté : « Le Parlement est ajourné. Gloire à Dieu au plus haut des cieux. Paix sur la terre. Bonne volonté parmi les hommes. » L'évêque Keane a encore donné une bénédiction, et l'assemblée s'est séparée en entonnant l'hymne national : *America*, *America*.

C. de Meaux.

QUELQUES ANNÉES DE MA VIE[1]

CHAPITRE VIII

Une promenade à cheval aux Pèzerils. — Proposition de mariage. — Mon fiancé, M. Octave Feuillet. — Mécontentement de Mme de Quigny. — Mon beau-père. — Mon mariage.

J'allais avoir dix-neuf ans. Ma mère voulait absolument me marier. Elle me présentait un soupirant par semaine, mais quand, après chaque entrevue, elle me demandait : « Eh bien, le veux-tu? » Je répondais : « Non, pas celui-là... »

Ma mère finissait par croire que je n'avais pas la vocation du mariage et que j'avais la vocation religieuse. Elle se désespérait. Elle me grondait. Elle me lisait la vie des saintes dames romaines qui avaient été épouses et mères, après quoi elle faisait de nouveaux efforts pour trouver le précieux personnage qui devait m'arracher au célibat.

Je ne comprenais pas cet empressement et je le déplorais chaque jour davantage. J'avais horreur de la banalité du mariage, de la pensée d'épouser n'importe qui, et je croyais que ma mère aurait, plus que personne, apprécié ces sentiments; mais, dans son imagination exaltée, elle se faisait une idée si poétique du mariage en lui-même, des pompes qui entoureraient le mien, de la cérémonie religieuse avec l'encens, les fleurs, les sons de l'orgue, que, dans sa pensée, le fiancé le plus ordinaire prenait un corps glorieux au reflet de toutes ces choses.

Mon père me pressait aussi. C'était généralement pendant nos promenades à cheval, dans la paix des campagnes, pendant que nous marchions au pas sur nos jolies routes, qu'il entreprenait ma conversion. Je finissais toujours par lui dire en rapprochant mon cheval du sien : « Mon père, je suis si bien chez vous! Ne me chassez pas encore. » Alors il me regardait avec un mélange de tendresse et de mécontentement, en m'appelant méchante fille.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1893.

Un jour, nous étions allés en galopant jusqu'aux Pèzerils, une ancienne commanderie de Templiers qui gardait encore sa chapelle et quelques débris de cloîtres. Au moment où nous arrivions près des ruines, nous aperçûmes deux ou trois paysans démolissant un mur attenant à la chapelle. Ils chantaient une de leurs monotones chansons. Nos chevaux avaient besoin de repos, nous les attachâmes aux ferrures rouillées des vieilles portes et nous nous dirigeâmes, mon père et moi, vers les travailleurs. Ces gens, inconscients, brisaient à chaque coup de pioche les os d'une demi-douzaine de Templiers, enterrés debout, comme c'était l'usage de leur ordre, sous le pan de ce vieux mur. Ils jetaient ensuite les débris humains dans un panier, interrompant leur chanson pour dire : « V'là encore pour le cimetière. » Je m'approchai du panier, regardant curieusement ces têtes, ces bras, ces mains de squelettes entassés. Au moment où je prenais une des têtes pour la considérer plus à mon aise, la mâchoire se détacha et me resta dans la main. C'était une mâchoire de jeune homme, d'une structure fine, ayant ses trente-deux dents. A l'aide de ce fragment, je reconstituai le Templier et m'exaltai sur ses charmes. Je le revis avec sa fière allure, son manteau blanc, galopant sous ces vieilles murailles qui devaient protéger son tombeau. En souvenir de mon héros, je voulus conserver ses reliques, et, enveloppant les trente-deux dents dans mon mouchoir, je les fourrai dans ma poche, espérant que personne ne m'avait vu accomplir mon larcin. Mon père seul s'était aperçu de la chose, et quand nous eûmes repris notre route sur nos chevaux qui marchaient côte à côte, il se plut à me taquiner sur mon vol et sur mon amour.

— Je connais quelqu'un, me dit-il tout à coup, qui sera jaloux de ton Templier.

— Qui donc sera jaloux, mon père?

— Quelqu'un qui t'aime et a demandé ta main ce matin?

— Encore, mon Dieu!

— Oui encore, mais j'espère que devant le nom que je vais te dire tu ne te révolteras pas.

— Dites, mon père.

— C'est ton cousin, Octave Feuillet.

— Comment mon cousin peut-il m'aimer? Il me connaît à peine, vivant loin de moi. J'ai peut-être dansé trois fois avec lui, et c'est tout.

— Eh bien, cela lui a suffi. Il désire aujourd'hui que tu sois sa femme, il le désire ardemment. Ta mère et moi serions désespérés si tu contristais son cœur par un refus.

— Mon père, laissez-moi quelque temps pour réfléchir.

— Pas trop longtemps, ajouta mon père, et que Dieu t'inspire!

Dieu m'inspira dans la nuit même et me fit trouver mon cousin charmant. Je le revis à ces trois bals où il m'avait fait danser quand il arrivait de Paris, avec sa belle taille et sa belle tournure, son élégance, ses traits distingués, ses cheveux soyeux et frisés et son air un peu hautain quand il pénétrait dans un salon au milieu du groupe des petits jeunes gens que nous appelions *ces Messieurs*. Je revis sa grâce quand il s'inclinait devant une femme, particulièrement devant ma mère. Je me souvins des mots qu'il m'avait dits aux sons de l'orchestre, pendant les quadrilles, mots qui ne rappelaient en rien les phrases banales de *ces Messieurs*. Lui, parlait bien et écrivait de même. Il avait déjà une grande réputation parmi les littérateurs, et ses romans et ses pièces faisaient grand bruit dans le monde. Et ce serait moi qui deviendrais la femme de ce poète et de ce gentilhomme? Je ne pouvais croire à une pareille fortune. En l'acclamant, elle m'inquiétait. Il me semblait impossible de ne pas donner de déceptions à l'être accompli qui daignait me choisir. Quand je songeais à sa valeur, je sentais mon infériorité. Je me trouvais provinciale et peu instruite. Cela me faisait monter le sang au visage. J'avais beau me rappeler les leçons de M. Le Crosnier, mon maître de français et d'histoire, celles de ma mère et des demoiselles ***, les sonates de Mozart apprises par le fils du colonel et les barbouillages d'aquarelles faits sous les yeux du professeur sans-culotte, je me répétais toujours : « Ce n'est pas assez pour lui. » Et puis, je me trouvais mal mise, sottement habillée. La robe de crêpe blanc de mon premier bal, depuis longtemps fanée, avait coûté si cher, venant de Paris, qu'on était retourné pour mes autres toilettes chez Mlle Le François, au fond de cette prison maudite. Là, les modes étaient bien piètres. Elles ne ressemblaient guère à celles des brillantes jeunes filles que mon cousin voyait à Paris. Cependant mon père me l'avait dit. Il m'aimait! Il m'aimait avec toutes mes insuffisances. A moi de l'en récompenser en travaillant au perfectionnement de ma personne. Faisant de beaux projets sur ce point et sur beaucoup d'autres, j'arrivai à me rassurer et à ne voir que le bonheur d'être à lui, de porter son nom, de partager sa vie, ses émotions et ses gloires. Je ne croyais pas, dans ma confiante jeunesse, qu'il y eût des tristesses pour lui, mais je l'aurais cru, que j'en aurais fait aussi les miennes, de grand cœur, voulant lui aider à souffrir comme à être heureux.

Après m'être occupée de lui uniquement, je transportai mes châteaux en Espagne vers l'existence qui nous serait faite. Nous habiterions Paris, sans doute, ce beau Paris que je n'avais pas revu depuis le voyage avec les demoiselles ***. Par exemple, plus

de visites aux cercueils de saint Denis, mais des présentations aux amis de mon mari; plus de prestidigitateurs ni de poissons rouges, mais de vrais théâtres, de vrais spectacles, de vrais acteurs, des pièces passionnantes, des dîners chez Champeaux, place de la Bourse, au fond d'un jardin où jaillissaient des jets d'eau; et des courses en fiacre, des musées aux églises et des églises aux musées; et l'installation de notre appartement, et l'acquisition des meubles élégants qui devaient en faire le charme! Que tous ces rêves paraissaient beaux quand je les comparais au terre à terre et à la monotonie des jours présents!

Tout cela fit que je ne dormis pas jusqu'au jour. J'allais peut-être, enfin, fermer les yeux en me croyant chez Champeaux, place de la Bourse, quand je me souvins de mon Templier et de sa mâchoire abandonnée au fond de ma poche. J'eus des remords de cet oubli et me levai vite pour trouver à mes reliques une place plus digne d'elles. Je les posai sur mon chiffonnier, au pied de mon crucifix, et me recouchai. Mais j'avais ce chiffonnier et cette mâchoire devant les yeux et cela troublait mes doux songes. Ces trente-deux dents, dans leur grincement sinistre, me devinrent bientôt insupportables, et je résolus de m'en débarrasser. Je m'habillai à la hâte et allai réveiller Victoire, pour qu'elle m'accompagnât au cimetière où je désirais déposer pour jamais cette dépouille mortelle. Victoire me suivit en maugréant. Pendant qu'elle comptait sur ses doigts les tombes nouvelles, je courus déposer pieusement ma mâchoire sous une touffe d'herbe verte.

Comme je revenais, bras dessus bras dessous, avec Victoire, à travers les rues encore solitaires du vieux Saint-Lô, je confiai à cet amie dévouée le secret de mon mariage. Oui, j'étais décidée! J'allais dire oui avec bonheur. « Comme c'est vite fait! » dit Victoire, et de grosses larmes roulèrent sur ses joues à la pensée de voir son enfant quitter si tôt la maison paternelle.

Mon père et ma mère n'étaient pas encore levés quand je pénétrai joyeusement dans leur chambre.

— J'ai réfléchi, leur dis-je en les embrassant : je serai la femme de mon cousin, prévenez-le et remerciez-le d'avoir bien voulu penser à moi.

Je crus que mes parents allaient mourir de joie.

Ils prévinrent mon cousin, qui habitait chez son père pendant ses courts séjours à Saint-Lô, et mon cousin, ravi, annonça sa visite pour le soir.

Je me souviendrai toujours de ce soir où il vint en fiancé pour la première fois. Nous l'attendions dans la chambre de ma mère. Mon père marchait en me donnant le bras. Mes frères se tenaient

dans l'escalier, tout prêts à se jeter au cou du visiteur. Lorsque j'entendis le coup de sonnette qui fit pousser un cri à toute la maison, je fus si émue, si troublée, si inquiète du nouveau rôle qui m'était destiné, que, perdant tout sentiment des convenances, tout désir de plaire à mon cousin, je courus vers une des fenêtres et me roulai comme une momie dans l'un des rideaux. J'aurais parlementé derrière ce rideau, ce qui m'eût certainement donné de l'assurance, si mon père indigné ne m'eût déroulée comme un mètre et jetée dans les bras de mon cousin, qui parut à juste titre un peu surpris de la réception.

— C'est de la pudeur, lui disait ma mère tout bas à l'oreille en lissant mes cheveux que les rideaux avaient ébouriffés. Elle vous aime, j'en suis sûre.

Cet accueil incorrect ne découragea pas mon fiancé. Il me dit de jolies choses toute la soirée, il me fit d'heureuses promesses, que j'écoutais en baissant les yeux, et le lendemain je reçus de lui des vers charmants destinés à ma mère, mais que je lui avais inspirés.

Voici ces vers charmants :

VOEUX A MA FILLE

A Madame Ernest Dubois.

Ma fille, mon amour, premier-né de mes anges,
Pur rayon de mes yeux, fleur éclose en mon sein,
J'étais bien jeune encor quand sous le pli des langes
Ma main cherchait ta main.

Ainsi Dieu soit béni ! Ma vie avec la tienne
S'enchaîna tendrement dès son premier anneau.
Nous étions deux enfants; mon berceau vide à peine
Devenait ton berceau.

Te voilà telle, enfant, que je t'avais rêvée
Lorsque me reprochant un peu trop de fierté,
Du sein de l'avenir, j'évoquais la pensée
De ta jeune beauté.

D'un éclat mi-voilé chastement tu rayonnes;
Le feu de ton regard est doux et solennel
Comme l'ombre que jette au front blanc des madones
La lampe d'un autel.

Frais et vivant écho de mes saisons perdues,
Ta voix vibre en mon cœur comme les sons charmants
Que murmure au travers des harpes suspendues,
L'haleine du printemps!

Quand mon ange gardien, qui sourit et console,
Pour veiller mon sommeil daigne quitter les cieux,
Sous les éclairs divins de sa pâle auréole
Je reconnais tes yeux.

Ma fille, que je t'aime et que je t'aime encore
Sous mon œil maternel, sous mon œil triomphant,
Reste toujours ainsi, car ainsi je t'adore,
Mon ange, mon enfant!

Que ta main qui l'a faite, à présent se repose,
Seigneur! pour elle en vain, je cherche d'autres vœux.
Mon cœur n'est pas ingrat : ma bouche reste close,
Elle est comme je veux.

Octave Feuillet.

Le revers au bonheur qui s'annonçait fut l'opposition que Mme de Quigny fit à mon mariage. Elle ne pouvait pardonner à mon futur beau-père d'avoir été le chef du parti libéral dans la Manche à la révolution de juillet 1830; d'avoir fait arrêter le prince de Polignac fuyant vers Granville; d'être resté en relations suivies avec M. Guizot, qui songeait à en faire un ministre.

— Il faut avoir la rage de marier sa fille, dit Mme de Quigny, quand on lui fit part de nos projets, pour la donner à ce fils de mangeur de rois. La cérémonie du mariage se fera sans moi! Ils n'auront jamais ma bénédiction, j'en fais serment!

L'on s'étonnera peut-être avec Mme de Quigny que ma mère eût accepté et même désiré cette alliance, elle si exaltée dans ses opinions légitimistes. Mais l'ivresse causée par la pensée de devenir la mère d'un poète aussi charmant lui fit sans doute oublier la foi de ses pères. Je crois surtout qu'elle m'aima trop pour sacrifier mon bonheur à une politique qui n'était plus qu'un souvenir, il dut y avoir un peu de toutes ces raisons.

On tenta de ramener Mme de Quigny à des sentiments plus humains. Nous partîmes un jour pour Trécœur, entraînant mon cousin, qui ne paraissait qu'à demi content d'avoir à faire l'assaut de ce vieux cœur.

Lorsque nous arrivâmes, nous trouvâmes ma grand'mère en compagnie de sa nièce, Mlle Duchâtel, qui vivait avec elle depuis quelques mois, et qui partageait ses opinions religieuses et politiques. Toutes les deux eurent une contenance impassible. Quand nous entrâmes, à peine si elles nous dirent de nous asseoir. Je m'approchai de ma grand'mère pour l'embrasser, elle me repoussa. Je lui présentai mon fiancé, elle refusa de prendre sa main. « Mon-

sieur, lui dit-elle, votre père est mon ennemi, voilà ce que j'ai à vous dire! »

Ma mère éclata en sanglots et me fit signe de sortir avec mon cousin. Nous gagnâmes les charmilles, et là, dans ces lieux que j'aimais et que je voyais peut-être pour la dernière fois, si j'en étais chassée comme une fille ingrate, je me mis à pleurer amèrement. Mon cousin me demanda si je me repentais. Je lui dis que non, que je regrettais seulement les bénédictions de ma grand'mère, que j'étais humilié de l'accueil qui lui avait été fait, que je lui demandais pardon et que je lui restais fidèle.

Quand nous rentrâmes, ma mère pleurait toujours. Ma grand'mère et M[lle] Duchâtel étaient toujours raides et fières. Nous remontâmes en voiture sans qu'une parole de paix eût été prononcée, sans qu'un baiser eût été donné. On dut laisser le temps effacer les haines.

L'on s'occupait activement de mon trousseau. Nous passions une partie des journées dans une chambre où étaient étalées des rouleaux de toile, des rouleaux de batiste, des broderies et des dentelles. Je coupais, je taillais, je donnais des ordres aux ouvrières. Mon cousin prenait un intérêt véritable à ces travaux et m'aidait même à mesurer la toile. Souvent il se trompait dans les comptes parce qu'il me regardait au lieu de regarder l'étoffe et le grand bâton appelé aune avec lequel nous la mesurions.

Quelquefois, pendant que je tirais l'aiguille, il me parlait de son enfance attristée par la mort de sa mère, de sa sensibilité nerveuse, existant dès ses premières années. Il me contait ses inquiétudes de conscience, quand il croyait avoir quelques fautes à se reprocher. Un jour, ayant blessé son frère Eugène à la tête, avec une boule de neige qui contenait un caillou, il eut de tels remords en voyant couler le sang fraternel, qu'il jura d'aller expier son crime à la Trappe. Il partit sans mot dire, un petit paquet sous le bras, et se dirigea, à pied, vers le couvent de Briquebec, dont il entendait souvent parler à ses parents. On le rattrapa à quelques kilomètres de Saint-Lô. Il pleurait en rentrant à la maison. « Comment veut-on, disait-il, que Dieu me pardonne, si je vis encore heureux! »

Puis, c'étaient des souvenirs de première jeunesse qu'il évoquait avec mélancolie, se rappelant les sévérités paternelles, lorsqu'il avait embrassé la carrière des lettres. Son père, qui le destinait à la diplomatie, ne voulait pas admettre qu'il songeât à la littérature, craignant d'ailleurs pour lui les dangers et les insuccès de ce qu'il appelait la vie de bohème. M. Feuillet, pour décourager son fils de ses poétiques tendances, laissa peser sur lui, pendant trois années, le poids de son mécontentement, refusant de le recevoir et

lui retirant même sa modeste pension. Mais rien ne changea les sentiments et les aspirations du jeune homme. Il accepta les sacrifices imposés et se mit au travail, confiant dans l'avenir.

Ayant rencontré, dans le monde des étudiants, Paul Bocage, le neveu du grand acteur, il s'en fit un ami. Tous les deux écrivirent des pièces en collaboration et sous le même toit, car Bocage offrit un gîte à Feuillet, chez ses parents, qui tenaient une boutique d'épicerie, rue Saint-Jacques. La mère Bocage faisait la cuisine aux jeunes gens. Mon mari m'a vanté plus d'une fois ses pommes de terre frites. Afin de payer les pommes de terre et la petite chambre des Bocage, mon cousin travaillait jour et nuit pour donner des articles à différents journaux, car les pièces n'étaient pas encore reçues au théâtre. Ce fut le grand Bocage qui fit admettre, à l'Odéon, *Echec et mat*, et, au Français, la *Vieillesse de Richelieu*. Il joua lui-même dans ces deux pièces, qui eurent assez de succès, ce qui attendrit le cœur de M. Feuillet. Bientôt il rouvrit les bras à son fils et lui rendit les moyens de vivre en mangeant autre chose que des pommes de terre frites.

J'écoutais tout cela avec intérêt et pitié, souffrant des souffrances passées de celui que j'aimais.

Après le travail, nous allions nous promener aux environs de la ville, tantôt avec mon père, tantôt avec Victoire, l'un ou l'autre marchait discrètement, un peu loin de nous. Mon cousin fumait en me donnant le bras. Quand nous arrivions dans un coin solitaire, au fond d'un vallon bien fermé, il disait : « C'est là que je voudrais vivre! » Et moi, j'avais le frisson à la pensée d'ensevelir ma vie ardente dans cette Thébaïde. Je prétendais, avant d'arriver au désert, parcourir des pays pleins de fêtes, de bruit et de merveilles. Je pensais cela et je n'osais pas le lui dire, à lui, qui cherchait déjà le repos.

Je vis s'évanouir quelques-uns de mes rêves, entre autres, celui de notre installation à Paris. Mon cousin voulait se fixer à Saint-Lô, chez son père, dont la vieillesse et la santé ébranlée réclamaient ses soins. Il s'inquiétait bien un peu de m'introduire dans ce sévère intérieur, d'enfermer ma jeunesse dans ces murs sombres où le rire ne pénétrait pas plus que le soleil, mais il comptait sur l'amour pour opérer des miracles.

Mon futur beau-père, resté veuf très jeune, s'était enroulé dans l'égoïsme du célibataire. Envahi par la goutte et les infirmités en sortant de ses triomphes politiques, il avait cessé de voir ses plus chers amis. Abandonnant les hommes, il se préparait à la mort par la philosophie.

M. Feuillet avait été l'un des esprits les plus brillants de son

époque. Tous ceux qui l'avaient connu ne savaient oublier sa belle intelligence, sa dignité, son honneur sans tache; mais ils se souvenaient aussi de sa sévérité, de cette autorité de souverain un peu tyrannique avec laquelle il avait toujours traité ses amis et ses enfants. Il vivait avec un frère, ancien militaire, ayant fait les guerres de l'Empire, dans un hôtel de la basse ville. L'hôtel était situé entre cour et jardin; au pied de ses murailles coulait un large ruisseau où les rats passaient en procession, vers le soir. Le jardin, qui s'élevait en amphithéâtre, avait de grands arbres éplorés, des sentiers raides, des escaliers moussus, par lesquels on arrivait à une longue allée de charmilles, d'où l'on apercevait la haute ville et les flèches de la cathédrale. Sur un tertre plein de verdure, dominant la maison, un petit faune en pierre, noirci par le temps, jouait de la flûte à l'abri des lilas. Les lierres et les pervenches tombaient en guirlandes autour de lui.

Quand on entrait dans la maison, on croyait mettre le pied dans une église. Un vestibule aux voûtes sonores donnait accès à un vaste escalier qu'éclairaient de hautes fenêtres, assombries par les lierres et les vignes qui en tapissaient l'extérieur. Dans la pénombre, on apercevait les corniches sculptées du plafond et quelques beaux portraits suspendus aux murailles. L'un d'entre eux représentait en pied le comte de Toulouse, et, lui faisant face, était celui de Mademoiselle Victoire, fille du roi Louis XV, dans son costume de cour.

Au rez-de-chaussée, la salle à manger, avec quelques chaises rangées le long des murailles, une grande table dansant sur trois pieds, un piano *forte*, dont les cordes chantaient mélancoliquement dans les temps humides, et un bureau à tiroirs, sur lequel étaient éparpillés les journaux reçus depuis 1830. Puis, le cabinet de travail de M. Feuillet, qu'il n'habitait plus depuis qu'il restait au lit. Dans ce cabinet, beaucoup de livres ensevelis sous la poussière, des instruments de physique et une statue sans tête au milieu de la cheminée.

Au premier étage était le salon, meublé avec la sécheresse et la raideur du premier empire. Tout y était fané, déchiré, poussiéreux, tout y sentait l'abandon et le découragement du maître. Les lustres disparaissaient sous les toiles d'araignées; les glaces n'avaient plus de reflet; seule, la pendule, couverte de son globe, avait été préservée des ravages du temps. Elle représentait Marius pleurant sur les ruines de Carthage, c'était un beau bronze qui attristait.

Une vaste chambre, qui devait être la mienne, succédait au salon. Cette chambre avait été celle de la mère de mon mari. Elle ne s'était pas ouverte depuis sa mort. Les tentures se détachaient des murailles sous la froide humidité. Les meubles d'acajou, à cou

de cygne, ne tenaient plus debout. Il ne restait dans une fraîcheur charmante qu'un tableau de Boucher représentant deux Amours jouant avec des colombes. Que de fois, plus tard, ces êtres gracieux charmèrent mes nuits sans sommeil! Lorsque j'avais peur, dans la triste maison, du silence, du vent et des voleurs, et que je regardais, à la lueur de ma veilleuse, ces enfants jouant et souriant dans les nuages, je me rassurais et souriais comme eux.

M. Feuillet, malgré ses idées de retraite, avait continué à voir mes parents deux ou trois fois par an. Moi-même j'allais lui porter mes vœux au commencement de chaque année, et il me recevait en me faisant des compliments sur ma jeunesse et sur ma belle santé. Je le trouvais un peu effrayant dans sa froideur glaciale, avec son haut bonnet de velours, ressemblant au bonnet d'un Arménien, et dans ce grand lit de malade où il paraissait quand même régner en maître. Son sourire moqueur et fier, comme celui des masques romains, me coupait bras et jambes. Ce qui m'intéressait, c'étaient toutes les choses qui encombraient son lit, tout ce fouillis d'objets qui couraient sur ses draps, au milieu des édredons et des petits rouleaux tricotés : une glace, un microscope, une tabatière en or, des miniatures et un petit livre usé qui avait pour titre : *l'Art de vivre longtemps*, par Bracono. Toutes ces choses me ramenaient vers l'installation de la tante Desmontiers au cher château de Trécœur. Je regardais aussi, curieusement, faisant face au lit du vieillard, un portrait de Mme de Montespan, inondée de ses beaux cheveux, et sur le secrétaire, une petite statue de Diane, qui portait à l'un de ses bras les couronnes de laurier remportées par mon cousin Octave au grand concours.

Lorsque je fus fiancée, mon cousin me mena chez son père. Victoire nous suivit, par respect pour les convenances, mais resta discrètement dans le vestibule.

— Mon père, je t'amène ma femme, dit mon cousin en m'introduisant près du malade.

Et son visage rayonnait. Celui de M. Feuillet resta impassible sous son bonnet d'Arménien. Cependant il m'embrassa en m'appelant sa fille.

— Tu ne t'amuseras guère ici, me dit-il, mais j'espère que tu sais déjà que la vie n'est pas une fête éternelle. Malheureusement, ton père et ta mère t'ont bien gâtée. Les voyages, les bals, les promenades à cheval, sont une triste éducation pour une jeune fille qui doit devenir maîtresse de maison et mère de famille.

Il ajouta qu'après mon mariage je devrais employer mon temps à compléter mes études assez négligées; et, à l'appui de ce qu'il disait, il me parla amèrement d'une lettre que je lui avais écrite

le jour de mes fiançailles et qui contenait une faute d'orthographe. Cela m'humilia si fort, qu'après avoir dit adieu à ce juge sévère, j'éclatai en sanglots dans l'escalier. Mon cousin terrifié essuya mes larmes avec son mouchoir, qui sentait l'ambre. Il essuya les siennes en même temps : lui aussi pleurait devant ma peine. Chacun de nous avait quelque chose à se faire pardonner. Lui, avait les rigueurs de son père, moi, j'avais celles de Mme de Quigny. De plus les inconvenances de mes frères qui étaient d'excellents cœurs, mais des garçons très bruyants, très indisciplinés, passant leur vie à faire des farces à tous ceux qui venaient à la maison. Leur cousin Octave n'était pas à l'abri de leurs mauvaises plaisanteries; par amour pour moi, il les supportait, mais on sentait qu'il se disait en lui-même : « Quand je serai leur beau-frère, cela ne se passera pas ainsi. » Un des derniers jours précédant le mariage, je crus qu'il n'attendrait pas d'être mon mari pour les corriger. C'était avant le dîner, nous nous promenions lui et moi le long des allées fleuries du potager. Lui, en habit noir et en cravate blanche, moi, dans une robe couleur feuille de rose à trente-six volants. Comme nous passions sous les fenêtres du grenier à foin qui dominaient les allées fleuries, nous disant des propos charmants, nous reçûmes tout à coup sur la tête une botte de foin qui nous couvrit de broussailles après avoir failli nous renverser. Des rires étouffés, venant d'en haut, nous apprirent bientôt quels étaient les héros de l'aventure. Mon cousin, malgré sa patience, parut si courroucé, que je dus le retenir par les basques de son habit pour l'empêcher d'aller châtier mes frères au fond de leur grenier.

Le 25 mars 1851 l'émotion m'éveilla. C'était le jour où j'allais quitter la maison paternelle et prendre devant Dieu le titre de madame. Dès que l'aurore parut, je me jetai à genoux et me perdis dans de pieuses rêveries. Victoire entra dans ma chambre avec mon bouquet de mariée.

— Viens, lui dis-je, assieds-toi près de moi que je te fasse mes adieux.

Elle obéit et s'assit à mes côtés, sur le lit.

— Je vous regrette bien, c'est affreux de vous quitter, lui dis-je. N'est-ce pas que vous sentirez demain toute la tristesse de m'avoir perdue? Moi, je m'imagine que je ne songerai qu'à vous, à cette petite chambre, au jardin, à tout ce que j'aime et à tout ce que j'abandonne. Victoire, tu diras à ma mère que si j'étais malade je voudrais être rapportée ici et soignée par vous. C'est si triste où je vais, j'aurais peur de mourir en cette maison.

— Vous ne serez pas loin, dit Victoire, et j'irai vous voir souvent.

— Je ne serai pas loin, repris-je, mais je ne serai plus là.

Et laissant tomber ma tête sur le sein de cette vieille amie, j'y pleurai longtemps.

On se mariait à minuit, en province. J'espérais que la journée m'aurait appartenu, mais il fallut m'occuper des gens et des choses. Essayer une dernière fois ma robe de mariée, préparer des fleurs. On me réclama pour l'arrangement du dessert. On me fit écrire les menus du dîner. Moi, je me faisais une si grande idée du mariage, que j'aurais voulu m'y préparer tout autrement. Je rêvais pour ce jour-là la retraite et le silence. J'aurais aimé passer les dernières heures de ma vie de jeune fille entre mes souvenirs et mes espérances, m'enfermer dans un oratoire, à l'ombre d'épais vitraux, et là, attendre l'heure des solennels serments.

Vers la fin du jour, comme l'on mettait la dernière main à ma toilette, Victoire, qui était allée porter différentes choses à ma nouvelle demeure, revint consternée, disant que mon cousin se trouvait souffrant et que l'on ne savait plus si le mariage pourrait avoir lieu. « Ah! mon Dieu! dit ma mère », et elle courut porter ses inquiétudes au sein de la famille réunie. On se concerta et on envoya deux parents ou ambassadeurs vers le fiancé. Pendant cela, ma mère marchait à travers la maison appelant tous les domestiques, agitant toutes les sonnettes, me recommandant le calme et me l'enlevant de toute façon.

Enfin les ambassadeurs reparurent. Il vient, il arrive, criaient-ils en montant l'escalier; le malaise a passé. Et ils s'essuyaient le front en semant les bonnes nouvelles.

Après une heure d'attente, la porte s'ouvrit. C'était mon cousin qui entrait. Il était très pâle, mais très beau, et je me sentis fière d'être à lui.

— Je viens d'être un peu malade, me dit-il en me tendant la main, mais je vais bien maintenant et je vous aime.

Il me glissa ce « je vous aime » comme un souffle et je me sentis pâlir et rougir à la fois.

Le dîner fut long et sérieux. Nous étions entourés de vieux parents. Ma grand'mère Dubois ne sortait de sa froide réserve que pour dire aux gens de service : « Ne tachez pas ma robe. » L'oncle de mon mari, le militaire en retraite, qui était à ma droite, avait une maladie d'estomac et ne mangeait point. Il passait son temps à trouver que les autres mangeaient trop.

— Mon enfant, me disait-il, ne vous abandonnez pas sur la nourriture aujourd'hui, croyez-moi.

Et j'étais fort tentée de le croire. L'émotion me serrait si fortement la gorge qu'une cerise n'eût point passé.

L'absence de Mme de Quigny achevait d'attrister le repas. Ma

mère, que j'avais en face de moi, tombait parfois dans de vagues rêveries. Je sentais bien qu'elle était près de celle qui manquait, et je l'y suivais de toute mon âme.

En attendant le départ pour l'église, les hommes étant allés fumer, les femmes se mirent à bourdonner autour de moi comme des abeilles. « Ah! ma chère, disaient-elles, le grand moment approche. N'allez pas dire non. Votre robe est très belle, mais le blanc mat vous noircit. Comment posera-t-on votre voile? Le laissera-t-on tomber sur le visage? Couvrira-t-on le chignon? Trop de fleurs dans la couronne, disait une autre, donnez-moi des ciseaux que j'en coupe quelques-unes. »

Fatiguée de cette verve féminine et de ces vains propos, je demandai un instant de liberté et courus vers ma pauvre petite chambre. Elle était presque vide. On avait enlevé dans la journée tout ce qui m'avait appartenu pour le porter chez mon mari. Le lit seul était resté, et contre la muraille, entre les rideaux de mousseline, j'aperçus mon bénitier. Je mis un genou sur mon lit; je trempai mes doigts dans l'eau sainte, puis, les portant à mon front, je dis : « Seigneur, protégez-moi! »

On partit pour la mairie, puis on se dirigea vers l'église. Une pluie fine tombait et pénétrait à travers les glaces de la voiture. Je montai les marches de la cathédrale en frissonnant. L'orgue accueillit mes premiers pas sous les voûtes sombres. L'encens m'envoya ses nuages. Le curé me fit un discours sous le grand crucifix, mon mari me passa au doigt la bague sacrée et tout fut accompli.

Après avoir jeté nos noms sur les livres poudreux de la sacristie, nous prîmes le chemin de la nouvelle maison. J'avais quitté le bras paternel pour prendre celui de l'oncle de mon mari. Le pauvre homme était tout ému en m'introduisant chez lui. « Nous avons tâché d'égayer tout cela! » me disait-il en me faisant voir l'escalier tout illuminé. M[lle] Victoire, fille du roi, et le comte de Toulouse nous regardèrent monter les marches d'un air satisfait. Moi-même je leur jetai en passant un œil de bonne amitié.

CHAPITRE IX

Mon voyage de noce. — Notre rentrée à Saint-Lô. — Le bon oncle et la retraite de Russie. — Premiers découragements de mon mari.

Nous partîmes pour Paris quelques jours après notre mariage, malgré les railleries de mon beau-père qui prétendait que les

voyages de noce étaient un genre, une manie, qu'on pouvait tout aussi bien s'aimer chez soi que sur les grandes routes.

Mon mari redoutant la trépidation du chemin de fer pour ses nerfs, ce fut dans la vieille berline de M. Feuillet que nous nous embarquâmes. Cette voiture était un monument, rappelant en petit et en modeste la voiture du sacre de Charles X. Il fallut quatre chevaux de poste pour la sortir de la remise où elle avait pris racine depuis 1830. Les mêmes chevaux nous menèrent jusqu'à Caen, dans la cour de l'hôtel d'Angleterre, qui était alors à Caen ce que le Jockey-Club est à Paris. C'était là que toute la noblesse normande, tous les joueurs, tous les chasseurs, tous les gens de courses du pays venaient briller et se ruiner.

J'étais fière et émerveillée de pénétrer dans ce lieu à la mode. Egalement émerveillée et fière de me promener, au bras de mon mari, dans le passage Belivet, où il y avait une vingtaine de boutiques, laissant bien loin derrière elles celles du vieux Saint-Lô. Je m'étais couverte de bijoux pour cette promenade et aussi pour dîner à table d'hôte avec la noblesse et les chasseurs. Mon mari me conseilla doucement de rentrer quelques-unes de mes richesses dans leurs écrins, disant, qu'en voyage, une mise simple était de rigueur : je lui obéis, le désespoir dans l'âme.

Le lendemain, ce fut à la rivière Thibouville que nous fîmes halte, dans une auberge qui me sembla un coupe-gorge et où je n'eus pas la tentation de montrer mes bijoux. Les chambres étaient d'une tristesse mortelle, avec d'étroites fenêtres et des devants de cheminée en papier qui faisaient un bruit sinistre quand le vent s'engouffrait derrière eux. Les lits étaient si hauts, qu'il fallait un marchepied pour atteindre leur sommet, et quand on y était arrivé et qu'on voulait s'étendre, on tombait dans un puits, les matelas étant en plumes et s'affaissant brusquement sous votre poids. Malgré les désavantages du lieu, mon mari me confia qu'il comptait y passer encore le lendemain et la nuit suivante. Il était fatigué de la route et de la berline, et puis il rêvait pêcher la truite dans la rivière qui donnait son nom au pays et avait une grande réputation poissonneuse. Je me résignai à ce séjour prolongé, tout en le déplorant.

Au point du jour, nous partîmes pour la pêche, après avoir acheté des lignes chez un perruquier qui tenait deux commerces à la fois. Aucun poisson ne mordit. Je me décourageai un peu devant cet insuccès, et comme mon mari parlait de renouveler l'expérience après le déjeuner, je le priai de me laisser à la maison pendant qu'il chercherait de nouveau à captiver les truites. Alors je passai la journée dans la cuisine de l'auberge, avec un chien du Saint-

Bernard, qui installa tendrement sa bonne large tête sur mes genoux. Tout à côté de nous, il y avait deux joueurs de tric-trac, qui buvaient du cidre mousseux en faisant grand bruit. Je crois que c'étaient les gros bonnets de l'endroit, car l'hôtesse les servait avec des déférences particulières. Dès qu'une bouteille était vide, elle en apportait une autre. Elle fit si bel et si bien, que les deux joueurs tombèrent dans l'ivresse avant la nuit. Ils se regardaient avec des yeux hébétés et me regardaient aussi; j'eus peur et courus m'enfermer dans ma chambre.

Mon mari vint m'y rejoindre avec deux truites qu'il tenait fièrement dans un bouquet d'herbes. Il m'annonça en même temps que, pour fuir une nouvelle insomnie, il avait loué deux chambres chez un menuisier, qui paraissait avoir des lits plus convenables. Nous payâmes l'hôtel après le dîner et nous nous dirigeâmes avec nos bagages vers la demeure du menuisier.

Les chambres étaient en effet plus spacieuses et les lits moins hauts. Nous nous installâmes avec l'espoir d'une bonne nuit, mais au moment où nous allions fermer l'œil, des cris affreux se firent entendre. Nous crûmes que le menuisier égorgeait sa femme. Pas du tout, c'était la femme qui accouchait.

— Malheureux! vous auriez dû m'avertir! criait mon mari au menuisier à travers la porte!

— Monsieur, cela nous a pris à l'improviste, répondit cet homme.

Nous nous levâmes promptement, et reprenant nos sacs de nuit, nous retournâmes à l'hôtel, où nous retrouvâmes nos affreux lits de plumes.

Après avoir gravi le lendemain la côte Saint-Laurent, pour laquelle on avait ajouté six chevaux aux quatre chevaux qui traînaient la berline, nous arrivâmes à Mantes-la-Jolie. Ce fut notre dernière étape. Puis ce fut Paris et encore la rue Coq-Héron et la cour des Messageries, où nous eûmes la permission de remiser la berline.

Pour gagner la rue de Chabrol, où nous devions loger chez mon beau-frère Eugène Feuillet, attaché au ministère des finances, nous prîmes une de ces voitures bleues appelées Deltas, dont les chevaux s'abattirent en descendant le faubourg Poissonnière, après avoir heurté un tombereau. Dans le choc, une des glaces se brisa et me coupa la lèvre. J'arrivai la figure tout enflée chez mon beau-frère, où je restai enfermée pendant trois jours, n'osant pas me montrer aux Parisiens. Pendant ce temps-là, j'eus pour distraction de regarder, par les fenêtres, qui donnaient sur la cour du restaurant voisin, les garçons qui lavaient des bouteilles.

Enfin l'horizon s'éclaircit. Ma lèvre rentra dans l'ordre et je pus

sortir. Mon mari était très bon, très attentif, très désireux de m'amuser. Il jouissait de mes admirations quand il me menait voir les musées, les églises, les magasins de la rue de la Paix et les boulevards illuminés. Au spectacle, je poussais des cris de joie, ou bien je pleurais quand les traîtres des pièces faisaient trop de vilenies. J'eus le bonheur de voir Rachel dans *Polyeucte* et dans le *Moineau de Lesbie*. J'en eus la fièvre. Je ne rêvais plus que de la grande tragédienne, dans son péplum ou sous sa couronne de pampres d'or. Quand j'étais seule dans ma chambre et devant mon armoire à glace, j'essayais de me draper comme elle dans mes écharpes et de marcher de son pas lent et grave. Je la retrouvai un jour chez Jules Janin, auquel mon mari me présentait. Elle portait son cachemire de l'Inde comme le péplum antique. Je l'admirai plus que jamais. Quant à elle, elle dut me trouver bien sotte, car lorsqu'elle m'adressa la parole, je rougis jusqu'aux yeux et ne répondis pas.

Une autre célébrité me causa une déception cruelle. Ce fut le pauvre Alfred de Musset, que je vis pour la première fois buvant un bock au café de la Régence. Comme nous passions devant la porte du café, mon mari me poussa le bras en me disant : « Tiens, voilà Musset ! » Je cherchais parmi les buveurs assis autour des petites tables en plein vent, ce poète blond et vaporeux dont je m'étais fait l'image, mais je ne voyais que de vilains messieurs, buveurs d'estaminet. Hélas ! il faisait partie des vilains messieurs le Musset de mes rêves ! Il était là, sur son bock, le visage rouge et l'œil éteint. Deux ou trois ans plus tard, je dînais à côté de ce triste débris chez Mme Fortoul, femme du ministre de l'instruction publique, Musset avait le même œil mort. Morte aussi était sa pensée. Il ne me dit pas un mot pendant le repas, et au dessert il s'endormit.

Nous allâmes un soir au bal de l'Opéra, après avoir dîné chez le fameux Champeaux dont je parlais sans cesse. Ce premier dîner au restaurant restera toujours dans ma mémoire. Le jardin avec ses jets d'eau, ses multitudes de tables, l'odeur de ses mets recherchés, le bruissement des verres et des fourchettes, les becs de gaz qui s'allumaient comme dans une féerie et les garçons courant d'une table à l'autre avec un sourire et une politesse que je trouvais bien un peu exagérée, tout cela me remplissait d'étonnement et de plaisir. Au dessert, comme nous mangions des fraises grosses comme le poing, je remarquai une petite tortue qui se traînait à travers les allées. Je la trouvai si gentille, que je suppliai mon mari de la demander pour moi à la dame du comptoir qui paraissait aussi aimable que les garçons et qui voulut bien l'ajouter à la note. Comme je ne pouvais emmener la tortue au bal de l'Opéra, il fut

convenu que je lui laisserais passer la nuit sur le sable fin de ses allées et que je viendrais la prendre, le lendemain, à la première heure.

Je partis ravie pour aller revêtir mon domino chez Babin. Ce domino était en satin rose avec des flots de blonde et des flots de ruban qui s'agitaient comme des ailes autour de moi. Au moment du départ, mon mari sortit de sa poche un écrin dans lequel était une étoile en diamants qu'il piqua lui-même dans l'un de mes nœuds. Ce cadeau, si délicatement fait, me remplit d'une telle reconnaissance, que je me jetai dans les bras de mon mari, au nez de tous les Babin.

Ma conscience fut très troublée quand il fallut mettre le loup de velours sur mon visage. J'avais toujours entendu dire aux gens de province, à mes parents et surtout aux prêtres, que porter un masque était un péché. Mais je n'osai pas parler de mes remords, et, sans mot dire, je commis le péché.

Ce fut bien autre chose quand je me trouvai à l'Opéra au milieu de la multitude, poussée, bousculée, interpellée, scandalisée par les mots que j'entendais, par les libertés prises autour de moi. Je me cachai au fond de ma loge et fermai les yeux pour ne pas voir ces danses coupables, ces pierrots, ces sauvages, ces Turcs faisant passer leurs jambes au-dessus des têtes de leurs danseuses, et ces danseuses, pierrettes, espagnoles et marquises, qui levaient le pied à leur tour, jusqu'au nez des danseurs. Un tel spectacle me donna la pensée de l'enfer, et je crus y être tombée. La chaleur, les lumières, la musique, achevèrent de me briser les nerfs. Je finis par pleurer sous mon loup. Mon mari, voyant cela, me ramena rue de Chabrol, ne paraissant pas très content.

— Quelle drôle de petite provinciale tu fais! me dit-il en me poussant dans le fiacre qui nous ramenait à la maison.

Je fus très humiliée, mais je sentis que mon humiliation était méritée et je demandai pardon.

Mon mari ne me fit faire que deux visites. Une à son éditeur Michel Lévy et une au vieil acteur Bocage, qui avait joué brillamment ses pièces. Bocage habitait, rue Cassette, un petit hôtel au fond d'un jardin. Nous le trouvâmes assis sous un arbre. Il avait alors une maladie des yeux et portait un abat-jour sous son vieux chapeau, ce qui lui donnait un air grotesque et terrible à la fois.

— Mon maître, dit mon mari, je vous amène ma femme.

Bocage souleva son abat-jour et le remit aussitôt sur ses yeux en disant que je lui faisais le même effet que le soleil, puis il m'embrassa et me fit asseoir près de lui, me questionnant sur mes impressions parisiennes. Mon mari fut content. Il me trouva simple

et bonne avec son vieil ami, et quand nous eûmes quitté Bocage, il me dit qu'il était fier de moi.

J'eus un vrai bonheur, en rentrant à Saint-Lô, de retrouver mes parents, mes frères et la vieille Victoire, qui n'avait pas cessé de pleurer depuis mon départ. Mais la maison de mon beau-père, qui devenait la mienne, me parut plus sévère et plus triste que jamais. M. Feuillet, dans sa haine contre les voyages de noce, nous reçut très froidement lorsque, sortant de la berline, nous courûmes l'embrasser. Après m'avoir rapidement questionnée sur mes quinze jours d'absence, il me remit deux gros registres, me disant qu'il était temps que je me misse à tenir ses comptes et à diriger son ménage.

J'allai embrasser également le vieil oncle qui habitait un petit appartement sur la porte cochère. Lui me reçut à bras ouverts, me disant qu'il était enchanté de me revoir et qu'il comptait sur mes bons soins pour guérir son estomac. Il ajouta qu'il espérait que je lui ferais la bouillie qu'il mangeait à son premier déjeuner, prétendant qu'elle serait faite avec plus d'attention que par la cuisinière, qui la cuisait trop ou ne la cuisait pas assez. Il me montra la petite casserole d'argent dans laquelle je devais tourner cette bouillie, et me terrifia en m'annonçant que ce serait sur les six heures du matin qu'elle devrait être confectionnée. Durant toute une année, je remuai ce maudit brouet dans la petite casserole au moment où les oiseaux commençaient à chanter. Combien je les trouvais bêtes de chanter : la vie n'était pourtant pas drôle !

En reconnaissance de mon dévouement, l'oncle me conta plus d'une fois dans cette année-là ses souvenirs de guerre. C'était généralement sous le grand saule du jardin, lorsque je raccommodais les torchons, qu'il me faisait revivre au temps des gloires et des défaites impériales. Un jour, pour donner plus d'actualité à ses récits, il courut chercher son vieux schako, celui qui avait connu la retraite de Russie, et il se le mit sur la tête pour narrer l'événement. J'eus d'abord envie de rire, mais bientôt mon sentiment changea. L'admiration religieuse du vieux soldat pour l'empereur m'émut profondément et me remplit moi-même d'enthousiasme. « Ah ! me disait le vieillard avec des gestes de tragédien, ceux qui mouraient là-bas sortaient de leur agonie pour crier : Vive l'empereur ! » Il pardonnait dans ses élans patriotiques les souffrances qu'il avait endurées pendant cette retraite de Russie, ses nuits sous la neige avec les pieds gelés et la dyssenterie, et cette horrible journée où, trop malade pour continuer la route avec les camarades, il fut abandonné par sa colonne dans les steppes inconnus, à la merci des loups. Dans le silence et le froid du

désert, devant la mort certaine, il n'eut ni défaillance ni murmure. Je croyais en Dieu, me disait-il, en saluant le ciel avec son vieux schako.

— Et qui vous a sauvé? lui demandai-je en pleurant sur mes torchons.

— Une escouade de traînards que la Providence fit passer près de moi. Ces malheureux, ajouta-t-il, poussaient une petite charrette sur laquelle était un baril d'eau-de-vie. Quand j'aperçus le baril, la pensée du cordial réchauffant qu'il contenait me rendit des forces. Je me relevai par un suprême effort et marchai derrière lui en tendant les bras.

Mon oncle disait encore qu'il alla ainsi jusqu'aux portes d'un village, où d'excellents paysans le recueillirent et le soignèrent comme leur enfant. « J'ai toujours gardé l'horreur de la neige depuis cette retraite maudite, » me disait-il souvent.

Hélas! par une dérision du sort, ce fut par une couche de neige, le 14 février 1853, que son cercueil fut conduit au cimetière.

Je ne raccommodais pas seulement les torchons, mais je passais ma vie grimpée aux échelles pour repriser et boucher les trous des rideaux, pour recoller les papiers dont les lambeaux attristaient la vue. Je faisais balayer, épousseter. Je plaçais partout des fleurs et des feuillages, et la maison prenait un aspect de vieux manoir propre et habité.

Mon pauvre mari avait son cabinet de travail sur la remise où reposait la berline. C'était une horrible pièce, qu'il avait dû choisir pour trouver plus de repos et vivre plus loin de son père qui criait jour et nuit, sous l'empire de ses accès de goutte. Nous aurions bien voulu faire arranger cette chambre, mais mon beau-père ne supportait aucun ouvrier chez lui; c'était à peine s'il permettait au jardinier de ratisser le jardin une fois par mois, et ce jour-là il enfonçait son bonnet d'Arménien sur ses deux oreilles pour ne pas entendre, disait-il, « le sacré râteau ». Je regrettais bien de ne pouvoir embellir le cadre où rêvait son fils, mais j'avais beau y mettre des feuillages et des fleurs, y clouer à petit bruit de vieilles gravures et des carrés d'étoffes, ce lieu sombre, avec ses basses fenêtres et ses murs blanchis à la chaux, n'en restait pas moins un triste lieu. Mon mari m'arrachait le cœur quand il me disait d'un air abattu :

— Comment veux-tu que je travaille ici? que je rêve des élégances mondaines dans cette chambre de bohème ruiné? Je sens que pour me donner de l'inspiration, que pour bien peindre mes héroïnes, il me faudrait vivre sous des tentures de satin.

Nous étions loin des tentures de satin, mais près des jolis sites

normands, encore plus capables d'inspirer que les arrangements soyeux d'un tapissier. J'engageai mon mari à faire quelques excursions aux environs de Saint-Lô, dans ces coins charmants que j'avais souvent explorés, à cheval, avec mon père. Il accueillit ma proposition et nous passâmes d'agréables journées, assis sur l'herbe, à l'ombre des ruines du château de Semilly ou de celles de l'abbaye de Hambye, nous créant un monde d'êtres imaginaires, de moines, de nobles dames et de seigneurs. Nous placions aussi des êtres modernes dans ces cadres enchanteurs. Hambye inspira *la petite Comtesse* à mon mari et, devant le succès qu'obtint cette nouvelle, il m'appela son cher collaborateur.

Nous allions aussi à la pêche, bras dessus bras dessous, dans cette jolie vallée de Gourfaleur où passait la rivière de la Vire. On ne prenait guère de poisson, mais l'on causait assis sur la berge, les pieds dans les roseaux, la tête protégée par un grand parasol que l'on piquait dans la terre. On était serré l'un contre l'autre, et l'on se disait en regardant couler l'eau : « Le présent a encore du bon et l'avenir est à nous ! »

Je faisais alors remarquer à mon mari qu'en nous promenant déjà ensemble, pendant qu'il me faisait la cour, il rêvait des vallées solitaires et de la vie qu'il avait aujourd'hui, que, par conséquent, il devait être heureux.

— C'est étrange, me répondit-il, pour moi, le rêve réalisé devient souvent le malheur !

CHAPITRE X

Les amis de mon beau-père. — Discussions religieuses. — Naissance d'André. — Mort de Mme de Quigny. — Mes adieux à Trécœur.

Il me fallut bientôt renoncer aux parties de pêche. Je commençais une grossesse et je souffrais parfois cruellement. Je suppliai mon mari de continuer sa vie en plein air et de me laisser sans remords à la maison : « Je serai, lui dis-je, en tête-à-tête avec ma layette et je m'amuserai beaucoup. »

Je ne m'amusais pas tant que cela quand il était parti, malgré le charme des petits bonnets et des petites chemises, malgré les visites du bon oncle et les souvenirs de Russie. Je regrettais la maison paternelle, la vie de famille, mes frères et ma petite sœur, la vieille Victoire et mon cheval. Ce cheval qui galopait si gaiement quand j'étais moi-même si gaie ! Mon mari m'avait séparée de lui, disant qu'il n'aimait pas les femmes écuyères. J'allais parfois dans

mes heures de solitude revoir la chère maison du rempart et tous ceux que j'y avais laissés. Je retrouvais là mes rêves et le sentiment du bonheur. J'aurais bien voulu ramener les miens chez moi, mais M. Feuillet ne pouvait supporter entendre des voix étrangères dans la maison ni penser qu'on m'y faisait des visites. J'avais beau user de subterfuges, placer des matelas entre les portes, parler bas comme à confesse, le terrible malade devinait tout, entendait tout et envoyait son domestique au milieu de nos réunions prier les visiteurs de gagner la porte.

De guerre lasse, j'avais fini par prier les amis de ne plus songer à moi, et je vivais seule. Souvent, je montais par le jardin jusqu'à une petite promenade abandonnée qui dominait la ville et d'où l'on voyait la maison paternelle et les remparts sur lesquels passaient mes frères. De là, je leur envoyais des baisers, ils me les rendaient à travers l'espace et je me sentais moins perdue en rentrant dans ma demeure.

Mon beau-père n'aimait pas mes amis et m'empêchait de les recevoir, mais il aimait les siens, quoique ne les voyant plus, et il me les imposait parfois.

Parmi ceux que je devais le mieux accueillir se trouvait un de ses camarades de jeunesse qui était d'une originalité touchant à la folie. Il s'appelait M. H. de la Minotière, mais dans le pays on l'appelait Robinson. Il vivait, en effet, comme un Robinson au fond de landes sauvages pleines de bruyères et d'ajoncs, où il s'était bâti sous terre une maison de castor. La chasse et quelques poules suffisaient à ses besoins et à ceux de sa fille, qui partageait sous terre l'existence paternelle. De maigres vignes, un jardin avec quelques légumes, entouraient le toit de Robinson, qui émergeait comme un immense champignon au-dessus du petit plateau de verdure. Dans le fond de cette grotte, où l'on pénétrait par un escalier fait de vieux troncs d'arbres et de boue séchée, se trouvait une cavité que M. de la Minotière décorait du nom de salon. Il entassait là de nombreux livres et des plantes pharmaceutiques avec lesquelles il confectionnait des remèdes pour lui et pour sa fille, et aussi pour les rares paysans habitant ces landes désolées. Une vieille lampe brûlait jour et nuit dans ce réduit, éclairant les travaux du singulier bonhomme qui était un savant érudit. Il traduisait sans relâche les Pères de l'Église quand il ne triturait pas ses drogues, sa fille l'aidait dans ses traductions, vêtue de blanc et les cheveux épars.

Elle le suivait dans le même costume quand il venait à Saint-Lô, blottie au fond d'une voiture construite par son père et qui était plutôt une cabane de berger qu'une voiture. C'était à cela qu'on

attelait une vieille jument nourrie de bruyères et dont la maigreur faisait souvenir de la haridelle de don Quichotte. Plus d'une fois, la vieille jument eut un poulain qui la suivit jusque dans les rues de Saint-Lô, la forçant de s'arrêter, quand il voulait téter à la barbe des passants.

Je vis entrer tout cela un beau jour dans ma cour. La fille resta dans la voiture et le poulain demeura près de sa mère. Mais M. de la Minotière pénétra chez moi, et je n'oublierai jamais l'émotion que me causa sa première visite. Cet homme surgit tout à coup dans ma chambre, portant deux pistolets à sa ceinture. Je crus d'abord qu'il voulait me tuer, mais bientôt je fus rassurée par son sourire amical.

— Salut à l'épousée, me dit-il, en me présentant une bouteille de sirop de pointes d'asperges, qu'il m'offrit galamment. — Pour combattre les battements du cœur, ajouta-t-il. Le cœur bat toujours trop vite chez les amoureux.

Je le remerciai. Il s'assit et nous causâmes des Pères de l'Église, dont je n'avais qu'une vague connaissance, mais ce que j'en savais parut lui suffire, car, en partant, il me complimenta sur mon érudition. Si M[lles] *** eussent été là, elles auraient joui de leur œuvre.

Je sus depuis que les fameux pistolets de M. de la Minotière avaient plus d'une mort à se reprocher. Ils avaient étendu sur le terrain quatre ou cinq gentilshommes. M. de la Minotière était un duelliste dangereux dans sa jeunesse et encore sur ses vieux jours. Les hommes le redoutaient comme la peste, parce que, pour une plaisanterie, pour un rien, il était encore disposé à leur envoyer quelques balles dans la tête. Un pauvre receveur de l'enregistrement fut sa dernière victime, et cela, parce qu'il avait mis sur sa fenêtre un certain vase dont la vue choquait le vieux batailleur. « — Monsieur, enlevez votre vase, je ne veux plus le voir sur votre fenêtre, avait-il écrit au receveur de l'enregistrement. — Monsieur, je n'enlèverai pas mon vase, avait répondu ce fonctionnaire. » Alors, on était allé sur le pré, et le receveur de l'enregistrement avait eu les intestins transpercés.

Je parlais aussi des Pères de l'Église avec mon beau-père, dans les longues visites que je lui faisais en confectionnant ma layette. Mais ces conversations, qui nous amenaient aux discussions religieuses, me jetaient dans un grand trouble. Elles ébranlaient ma foi. Je sentais, à la suite de ces entretiens, mon âme, qui avait besoin de soutien, trébucher dans le vide. « Une femme intelligente comme toi, disait mon beau-père, ne doit pas s'astreindre à la pratique. Crois en Dieu et que ce soit tout. » Je me rappelais ces mots malgré moi lorsqu'au pied des autels je venais m'agenouiller.

J'entendais alors, à travers les chants pieux, le rire moqueur de mon beau-père. Il arrêtait la prière sur mes lèvres; je sortais de l'église muette et découragée.

Je ne retrouvais mes saines croyances qu'en pensant à la venue prochaine de mon enfant. Alors, quand je sentais en moi cet être plein de vie, je me disais : « C'est Dieu qui a fait ce miracle! » Et ma reconnaissance pour lui était sans bornes.

Ce fut le 8 juin 1852 que mon fils André vint au monde. Il faillit me coûter la vie. Victoire, ma mère et mon mari pleurèrent sur moi pendant quarante-huit heures. Enfin, je fus sauvée, et le petit garçon tout enrubanné fut placé à côté de moi dans mon lit.

Ma chambre se trouva bientôt remplie. Mon père, mes frères, le bon oncle, arrivèrent pour baiser le nouveau-né. Chacun voulait qu'il lui ressemblât, chacun disait : « Il a mon nez, il a mes yeux, il a ma bouche », mais c'était à moi qu'il ressemblait. Ma mère le prit comme une relique et ouvrit ses langes devant tous les regards amis. Alors mon mari se mit à genoux devant lui, le lorgnon sur le nez, observant ses mouvements et riant comme un fou, chaque fois qu'il bâillait.

— Ton fils est beau, venait-il ensuite me dire, je te remercie de me l'avoir donné...

Mon oncle surtout était en extase devant le petit André et songeait déjà à ce que deviendrait cet enfant d'une heure.

— Ma fille, me disait-il d'un ton doctoral, en me désignant son neveu, il sera sensuel, je vous en avertis, il faudra veiller au développement de ses instincts, pas trop de nourriture, calmer le sang avant tout.

— Toujours ses manies! disait ma mère à voix basse, en remuant l'eau sucrée de l'enfant dans le gobelet d'argent.

Mon beau-père accueillit également bien son petit-fils. On le lui porta dans sa robe brodée. Il le garda longtemps sur son lit, baisa ses petites mains, et lui donnant sa bénédiction de philosophe : « Grandis, lui dit-il, jouis de la vie, et meurs quand tu ne seras plus heureux. »

Le baptême eut lieu quand je fus assez bien rétablie pour aller à l'église et tenir moi-même l'enfant sur les fonts baptismaux. Ma mère fut la marraine, le bon oncle le parrain. Nous nous en allâmes comme une noce à travers les rues jusqu'à la cathédrale toute parée de fleurs. L'enfant disparaissait sous des flots de dentelles et de mousseline des Indes. Il était porté par une jolie nourrice, coiffée, à la mode du pays, d'un bonnet à longues barbes, reposant sur un transparent brodé d'or. J'étais aussi fière de la nourrice que de mon fils. Hélas! d'autres yeux que les miens admi-

rèrent aussi cette femme : ce furent ceux du sacristain, lequel, tout en aidant le curé dans ses saintes célébrations, conçut une passion violente pour le transparent brodé d'or. Le soir même, en rangeant mes robes, je trouvai le don Juan dans une armoire voisine de la chambre de la nourrice et attendant l'heure favorable pour pénétrer chez elle. Je crus mourir de frayeur en apercevant cet homme derrière mes jupons, et je me mis à crier au voleur ! « Grâce ! madame, grâce ! suppliait le sacristain, je ne suis pas un voleur, je ne suis qu'un amoureux !... »

Mon mari, réveillé par mes cris, arriva lui-même fort ému, et ne consultant que son émotion, jeta l'amoureux du haut en bas de l'escalier.

La naissance d'André nous rouvrit les portes de Trécœur et les bras de ma chère grand'mère ; mais, hélas ! le revoir fut de courte durée. Mme de Quigny succomba aux suites d'une attaque de paralysie quelques mois après avoir pardonné. Cette mort fut mon premier grand chagrin. Je me souviendrai toujours des heures qui la suivirent, de ce pauvre Trécœur sans âme, de tous ces paysans en pleurs, agenouillés sur les marches du perron, de ma mère, penchée sur la morte, qui semblait dormir dans son lit blanc, ce lit où j'avais moi-même dormi près d'elle. Je m'échappai vers la fin du jour pour revoir les jardins, les charmilles, l'étang où les cygnes et les canards s'ébattaient encore. Je savais que ma grand'mère laissait Trécœur à un neveu portant son nom et que je ne rentrerais désormais dans le domaine de mon enfance qu'en étrangère.

Mon cousin Sigismond de Sainte-Suzanne, qui habitait le beau château de la Millerie, dédaigna Trécœur et y installa son fermier. J'obtins de lui la permission d'y revenir en pèlerinage. Lorsque je revis Trécœur pour la première fois, de longs mois après la mort de ma grand'mère, je crus mourir d'émotion. Toute en larmes, toute tremblante, j'errai dans les jardins pleins d'herbes et de ronces, sous les charmilles dont les branches détachées semblaient pleurer comme moi. Au bord de l'étang, les peupliers abattus traînaient leurs corps raides dans les eaux noires du petit lac, où j'avais vu les ombres des cygnes se refléter comme dans un miroir. La nymphe de pierre qui surmontait la cascade se dégageait encore sur le fond de prairies et d'horizons bleus, mais la cascade était muette. Les bois n'avaient plus de sentiers, tout y poussait pêle-mêle. Les chevaux du fermier y erraient en secouant leurs clochettes. Une des belles avenues avait été vendue à un sabotier, qui avait planté sa hutte à l'ombre du seul arbre resté debout. Cet homme semblait régner sur ces lieux dévastés, saluant à peine ceux qui en avaient été les maîtres.

Du côté du château, les choses étaient aussi changées. Les fenêtres battaient tristement. Le salon n'avait plus les meubles d'autrefois, quelques chaises de paille remplaçaient les consoles dorées et les bergères de lampas dans lesquelles je m'endormais après ma leçon de lecture. Le cartel Louis XIV et son char d'Apollon avaient disparu, ainsi que les vases de Rouen où ma grand'mère mettait des roses.

La chambre de la morte, cette chambre où j'avais vécu sous son aile, était envahie par la fermière et ses enfants. Dans le coin sacré où elle avait son prie-Dieu, à l'endroit même où était son crucifix, on voyait des jambons suspendus et des guirlandes de haricots. Sous le toit, l'horloge rouillée ne faisait plus entendre ce tic-tac que j'aimais. Elle s'était tue le jour où ma grand'mère avait descendu dans son cercueil les marches du perron. Sur les balustrades de la cour, les vieux lions de pierre, gardiens fantastiques du domaine, demeuraient assoupis sous la mousse. L'aile de la mort avait touché chaque chose, imprimé sur chaque souvenir son cruel cachet.

Qui m'eût dit, lorsque je pleurais devant cette demeure abandonnée, qu'un jour viendrait où je reverrais ces mêmes lieux l'œil sans larmes et le sourire aux lèvres? Cependant le temps accomplit ce miracle. Bientôt la douleur que me causèrent les premiers voyages à Trécœur se changea en mélancolie, puis l'indifférence arriva presque. Il ne m'avait fallu que de courtes années pour m'habituer à respirer librement sur les ruines de tout un passé. J'amenai des amis pour visiter le château que mon mari avait rendu célèbre en le décrivant dans *M. de Camors*. Il ne fut guère de semaine où nous ne vinssions causer sous les charmilles et faire des provisions de fleurs dans les prés. Plus tard, nous arrivâmes en troupe. On pêcha dans l'étang, on joua au croquet sous les grands hêtres, on mangea des cerises et on but du lait sur le perron. Un jour même on dansa. Ce fut dans la cour d'honneur qu'eut lieu le bal. Quand la nuit fut venue, toutes les balustrades se couvrirent de petites bougies qui émaillèrent le fond de verdure sombre. On plaça un tonneau tout enguirlandé sur l'escalier de la première terrasse. Un ménétrier monta sur le tonneau, et nous, nous valsâmes autour des quinconces. Que de fois depuis je me suis reproché ce bal, le ménétrier et la légèreté de mon cœur...

CHAPITRE XI

Le voyage en Bretagne. — Les mélancolies du retour. — Visite de MM. de Beaufort et Lafontaine. — Départ pour Paris, on va jouer *Dalila*.

Mon mari travaillait avec ardeur dans sa chambre d'étudiant. Le *Cheveu blanc, le Parc, Péril en la demeure, le Village, Dalila*, sa plus belle œuvre, parurent successivement, non sans lui causer de grandes fatigues nerveuses. Il nous lisait toutes ses œuvres, à ma mère et à moi, avant de les livrer à la *Revue des Deux Mondes*. Il nous les lisait dans sa pauvre chambre, derrière un paravent, qui semblait nous isoler plus complètement encore des humains. Il aimait lire devant ma mère, dont l'âme exaltée était pour lui un soutien. Quelquefois son père le décourageait cruellement. Je me souviens qu'il fut mécontent du *Village* et qu'il voulait lui faire brûler le manuscrit. Cette nouvelle charmante ne dut sa vie qu'à ma mère et à moi; nous combattîmes énergiquement toutes les deux l'inconcevable jugement de M. Feuillet.

Bientôt, mon mari songea à entreprendre un voyage en Bretagne pour puiser de nouvelles inspirations dans ce pays poétique; mais la grande difficulté fut d'obtenir de M. Feuillet la permission du départ. Mon beau-père ne pouvait plus se passer de son fils, il avait foi dans ses conseils médicaux, et à tous les instants du jour et même souvent la nuit, il l'appelait pour qu'il lui tâtât le pouls. Mon mari remplissait avec une tendresse et un respect admirables ce rôle de médecin, mais de temps à autre il réclamait un congé, et jamais ce congé ne lui était accordé qu'au milieu des orages. Nous partîmes cependant, après avoir confié notre petit garçon à ma mère.

Cette fois, on laissa la berline dans la remise. Nous fîmes le voyage, courant à l'aventure dans de modestes fiacres que nous prenions de ville en ville. C'était charmant de trotter sur ces routes pleines de ruines, de dolmens et de tumulus. Apercevait-on une petite église avec la croix sculptée de son cimetière, on faisait arrêter les chevaux, on se précipitait hors de la voiture, sautant comme des écoliers à travers les pierres et les petits ruisseaux, et on arrivait à la chapelle. Du cimetière, tout parfumé par les genévriers et les menthes, on apercevait une mer d'horizons bleus et de vieilles forêts profondes où la pensée cherchait encore les prêtresses et les Druides de la Gaule.

Quelquefois nous nous perdions dans des bruyères sans limites. La route tracée dans ces sols arides était bordée par quelques ajoncs et par de petits chênes noirs et tristes comme les oliviers

du Midi. Une croix de bois plantée sur un tertre, une grande pierre levée, dernier débris du culte druidique, se dressant comme un géant sur le bleu du ciel, rompaient la plate uniformité de ces paysages. On trouvait après cela des bois frais, où les chevaux se reposaient, de grands étangs où s'ébattaient des oiseaux sauvages, où les cerfs venaient boire. En errant à pied dans ces solitudes on rencontrait tantôt une vieille paysanne ensevelie sous sa cape de toile, filant sa quenouille, pendant que sa vache broutait les jeunes pousses autour d'elle, tantôt une fillette, montrant sa tête au-dessus d'un buisson, puis rentrant dans le fourré comme un chevreuil inquiet. Ce fut ainsi que nous fîmes la connaissance de Christine Hoyadec, que mon mari rendit célèbre dans *le Jeune homme pauvre*. Nous l'aperçûmes sortant du bois, tenant une lettre qu'elle ne savait pas lire. « Monsieur, dit-elle à mon mari, en s'avançant à pas discrets vers nous, c'est une lettre de mon amoureux, lisez! Je voudrais savoir..... » Et en effet, ses grands yeux désiraient savoir si on l'aimait toujours. — Mon mari lut la lettre et rassura Christine. On lui restait fidèle. Il la lui lut à plusieurs reprises. Christine écoutait, les cils baissés, roulant les coins de son tablier et rougissant à chaque mot d'amour. Et puis, reprenant sa lettre, elle s'enfonça de nouveau dans les bois en nous disant merci.

Nous retrouvions la voiture. Le cocher et les chevaux dormaient. On réveillait bêtes et gens pour reprendre la route. C'étaient alors des villages que nous traversions, de pauvres villages avec des maisons ressemblant à des huttes. Par les fenêtres, les vaches sortaient leurs têtes étonnées, tandis que des visages de femmes doux et distingués se laissaient voir dans l'ombre des portes. Presque toutes ces créatures avaient l'air de statues; elles ne regardaient pas ce qui se passait dans la rue; leurs yeux suivaient avec mélancolie le fil de leur quenouille. Pendant cela, leurs enfants à moitié nus, couverts de vermine, s'ébattaient dans la poussière.

Puis c'était l'auberge! On s'arrêtait pour donner l'avoine aux bêtes et pour manger soi-même. Il fallait avoir grand faim pour attaquer l'omelette aux œufs durcis et la fricassée de corneilles préparées par l'hôte. On ne pouvait même pas se rattraper sur le pain. C'était du pain de blé noir, dur et sentant le cuir, car il reposait ordinairement au fond d'une armoire contenant des chaussures. Je l'ai vu, à Plestein, sortir du lit de l'aubergiste, qui le tenait chaudement sous ses couvertures.

Après les villages apparaissaient les châteaux en ruines, les vieilles tours éventrées. La tour d'Elven, Suscinio, l'abbaye de Saint-Gildas où repose Abélard. Un peu après Vannes, du côté de Carnac, nous faisons le tour d'un tumulus surmonté d'une petite

chapelle. Quelques maisons de bergers sont espacées aux alentours. Dans l'une d'elles, on montre des bijoux romains en or massif trouvés récemment par des paysans labourant leurs champs. Il y a un collier de femmes parmi ces bijoux. Je le mets autour de mon cou. Il est si lourd qu'il me fait pencher la tête.

En quittant les forêts et les ruines nous visitâmes les plages. La baie de Douarnenez nous enchanta Puis, ce fut Roscoff et ses grèves hérissées d'écueils, parmi lesquels on voit encore la chaumière où Marie Stuart passa la nuit quand elle vint en France pour épouser François II.

A quelques lieues de Roscoff, comme nous roulions sur la route de Saint-Pol-de-Léon à Morlaix, nous tombâmes au milieu d'une fête. C'était un dimanche et jour de pardon. Les offices venaient de finir, et l'on dansait dans le village, sur la place de l'Église. Nous fîmes arrêter la voiture pour regarder le bal. Les violons et les binious se faisaient entendre sous les grands ifs, à travers lesquels on apercevait les lames azurées de la mer. La bourrée tournait autour d'un mai pavoisé, et les vieillards de la contrée, rangés contre la haie du cimetière, regardaient danser la jeunesse heureuse. Il y avait de jolies costumes et de jolies filles, des guirlandes accrochées aux maisons, devant les portes, des tonneaux pleins, des tables chargées de gâteaux avec des enfants rangés autour, et sur toutes ces choses, les rayons lumineux du soleil couchant.

Bientôt se détacha de la ronde et s'avança vers nous, un jeune paysan d'une grâce parfaite. Il avait un costume d'opéra, une veste de drap gris bordée de velours noir, des bragoubras gris comme la veste, un gilet rouge sur lequel passait un ceinturon fermé par une boucle d'or, et un large chapeau galonné qui jetait une ombre douce sur des traits rappelant ceux des anciens Gaulois. La beauté de cet homme nous frappa tellement, que nous ne pûmes retenir un cri d'admiration en l'apercevant. Ce cri le fit rougir.

— Madame, dit-il en me saluant, les camarades et moi voulons faire honneur à l'étrangère, nous vous prions de conduire la danse.

Je rougis à mon tour, en disant que je ne savais pas la bourrée.

— C'est facile, répondit le Breton, si vous voulez, je vous l'apprendrai.

Sur un signe de mon mari, je sortis de la voiture et acceptai la main que me tendait le danseur. Alors, nous marchâmes tous les deux vers le grand mai, autour duquel nous tournâmes le reste du jour, nous balançant doucement, comme si nous avions été bercés par les vagues.

A Quimper, nous vîmes passer une noce qui sortait de l'église.

Les mariés étaient riches et avaient un cortège seigneurial. Tout le monde était à cheval. Les femmes portaient des coiffes de dentelle, des corsages brodés, des jupes courtes, couvertes de galons d'or et d'argent. Les hommes avaient de grands chapeaux, comme les cardinaux de Rome, et des manteaux éclatants, flottant sur la croupe de leurs chevaux. Les joueurs de biniou ouvraient la marche avec leurs instruments gonflés comme des outres. Toute cette procession reconduisait l'épouse chez ses parents, car l'usage du pays veut que la mariée n'appartienne à l'époux que le lendemain du mariage.

Le lendemain, nous nous rendîmes aux halles où dansait la noce. Elle se mit en mouvement vers midi et tomba d'épuisement à minuit seulement. Les joueurs de biniou, perchés sur des tonneaux ornés de mousse et de fleurs, livraient aux échos leurs monotones harmonies, tandis qu'à leurs pieds les matrones de la fête se tenaient accroupies dans une immobilité de statues, pareilles aux serpents que fascine la flûte des charmeurs.

Entre les piliers des halles, la foule se pressait et interpellait les danseurs qui sautaient avec mélancolie les uns devant les autres; la mariée se balançait tristement. C'était une jeune fille aux traits effacés, pas jolie, mais avec des attaches fines et de la distinction dans les manières. Elle ne quittait pas la main du marié, un petit homme trapu, enseveli sous ses cheveux et qui ne ressemblait en rien à l'Adonis de Saint-Pol-de-Léon.

Nous restâmes trois jours à Brest, après quoi nous partîmes pour Penmarck, port le plus sauvage du pays breton, où quelques maisons de pêcheurs sont construites sur les ruines de la ville brillante que ravagea Fontenelle, un seigneur qui terrifia le pays par ses crimes et fut décapité sur la place de Grève, sous Henri IV.

Non loin de ces pauvres cabanes sont des rochers pleins d'algues suintantes où le vent passe en tourbillons avec de formidables bruits; rejetant comme des balles dans l'espace les mouettes et les goëlands égarés dans ces sinistres solitudes. La mer enserre les rochers, et ses flots, brisés par les écueils, s'élèvent en gerbes d'écume jusqu'aux plus hauts sommets, les balayant de leur bave salée. C'est ainsi qu'ils emportèrent, quelques années plus tard, une femme de nos amies et sa fille, venues dans ces parages pour y admirer une grande marée. Leurs pauvres corps, jetés de gouffre en gouffre avec ceux des goëlands et des mouettes, furent retrouvés noyés et meurtris en plein Océan.

Nous terminâmes la série de nos excursions en nous enfonçant dans les montagnes du Helgoate. Là, on ne parlait pas français. Au village du Helgoate, où nous débarquâmes vers le soir, nous

fûmes obligés de demander asile au curé, car, dans l'unique auberge du lieu, on prétendit nous faire coucher avec les vaches. Le curé parlait un peu notre langue, mais bien peu. C'était un petit homme tout rond et qui riait toujours. Il riait en nous abandonnant son pain et son saucisson; il riait en nous cédant son lit; il riait en s'asseyant sur le vieux tabouret où il comptait passer la nuit; il riait encore le lendemain en nous menant visiter l'église de Saint-Erboth, perdue au milieu des bois et qui renferme un curieux ossuaire et de beaux débris d'architecture.

Nous fûmes suivis dans notre expédition par une procession d'enfants en guenilles que mon jupon aux franges rouges remplissait d'admiration. Bientôt je m'aperçus que ces petits sauvages, armés de couteaux, taillaient à la dérobée dans mon jupon et se paraient de ces franges; ce qui fit que l'hilarité du curé ne connut plus de bornes.

Dans la chapelle où nous arrivâmes en nous arrachant aux ronces et aux racines, nous voyons un autel devant lequel brûlent quelques cierges. L'autel est couvert de chevelures, on dirait qu'on a scalpé toute la contrée. Il y a parmi les cheveux un mélange de queues de vaches et de fleurs fanées qui excite notre curiosité. Le curé nous explique que ce sont des sacrifices faits à Dieu par les pieux Bretons. Quand un fléau s'abat sur eux, les hommes offrent au ciel les cheveux de leurs femmes et les queues de leurs vaches. Ils y joignent les couronnes qui ont orné le front des mariées.

Le curé regretta beaucoup de nous voir partir. Nous avions passé comme un météore dans sa pauvre vie. Je montais en voiture, quand il me remit, riant toujours, malgré son émotion, un petit panier contenant des pommes de terre et une rose. Je conserve encore les cendres de la rose.

Landivisiau fut notre dernière étape, nous y abandonnâmes notre voiture pour prendre la diligence qui devait nous ramener chez nous. Nous déjeunâmes en compagnie du percepteur et du capitaine de gendarmerie qui parlaient avec animation, en mangeant du boudin, d'un concert qui avait eu lieu la veille, dans la salle de la municipalité. Ils vantaient les artistes et particulièrement une demoiselle Agathe qui avait chanté la barcarolle de l'opéra de *Marie* : « Batelier, dit Lisette », avec un talent sans égal. A ce moment même parut Mlle Agathe, qui venait aussi chercher sa pâture. Le percepteur et le capitaine pâlirent. Pourtant Mlle Agathe avait au moins quarante ans, les cheveux rares et les dents rares aussi. Elle prit place entre ses deux adorateurs, qui cessèrent de manger du boudin pour parler à la diva de sa barcarolle.

Une fois bien installés dans la diligence et tout en roulant vers

la maison, mon mari me confia ses regrets de quitter la vie libre, l'horreur que lui inspirait l'existence qu'il allait retrouver. J'avais beau lui parler de l'enfant et de moi-même comme d'une source de bonheur.

— C'est vrai, me répondait-il, je suis un ingrat, mais j'aime aussi ma carrière et je sens que je la perds dans cette nécropole.

Lorsque nous fûmes de retour, nous côtoyâmes de nouveau les bords de la Vire, nos lignes sur l'épaule. Mon mari était mortellement triste, moi de même. Je pêchais près de lui en silence et souvent mes yeux obscurcis par les larmes perdaient de vue le bouchon qui s'enfuyait.

Nous revenions de ces promenades par un joli chemin appelé la route de Condal, où les genêts s'épanouissaient en gerbes dorées sur nos têtes. De grosses pierres s'échelonnaient au milieu de la voie, traversée par une multitude de petits ruisseaux bordés de cresson et de digitales. Quelquefois nous glissions en sautant sur les pierres humides, nous tombions, et cela nous faisait rire. Ce rire était béni, il devenait si rare! Un jour, arrivant à un carrefour où se trouvait une ferme solitaire, nous entendîmes les accents d'une voix superbe, s'élever dans la sonorité du soir. C'était une grande et horrible fille, appelée la Marotine, qui chantait ainsi. Elle servait de commissionnaire aux bouchers de la ville. On la rencontrait portant sur sa tête des débris sanglants qu'elle allait vendre aux paysans dans les campagnes. Les paysans partageaient leur cidre avec elle, et c'était dans son ivresse qu'elle remplissait l'air de ses chansons. Nous nous arrêtâmes pour l'écouter. Quand la voix se perdit au loin, nous nous remîmes en marche. Alors mon mari me dit mélancoliquement :

— La Marotine est heureuse, elle chante sa liberté!

Ma situation vis-à-vis de mon beau-père devenait chaque jour plus difficile. Il exigea bientôt que je passasse toutes mes journées dans sa chambre pour remuer ses petits coussins autour de lui; puis il refusa tout à coup de me recevoir. Je l'agitais, je faisais du bruit; j'avais des modes nouvelles qui l'irritaient, un jeune visage qui choquait sa vieillesse. Bref, il me ferma la porte. Mon exil dura plus d'une année. Pendant cela, j'eus un second enfant, mon fils Jacques. On n'osa pas lui apprendre cet événement. A travers tout, mon mari continuait à mener sa vie d'infirmier et devenait fou d'ennui. Il passait des heures, assis auprès de mon lit d'accouchée, la tête ensevelie dans ses mains et pleurant comme un enfant. Je finis par le décider à mettre une religieuse près de son père, quoi qu'en dit le vieux philosophe. La lutte fut terrible et eut pour résultat de faire chasser mon mari de la chambre paternelle

comme j'en avais été chassée moi-même, mais l'exclusion dura peu, et mon mari dut reprendre, malgré la présence de la Sœur, son triste rôle près du malade.

L'automne vint; je ne me remettais pas de mes couches, et j'inquiétais ma mère. J'allais m'asseoir péniblement à la porte du jardin lorsqu'il y avait un rayon de soleil, tenant sur mes genoux le dernier né, maigre et pâle comme moi, rêvant pendant des heures devant les arbres jaunis, écoutant le bruit des feuilles qui tombaient comme des larmes sur la terre humide. Le bon oncle était mort; s'il eût été là, je lui aurais fait conter de nouveau la retraite de Russie. Ces souvenirs m'eussent paru doux, comparés aux tristesses de l'heure présente.

Parfois la Sœur qui soignait mon beau-père passait devant moi, lisant dans son bréviaire. Je l'entendais venir aux claquements des grains de son rosaire. J'avançais la main, elle y posait ses doigts raides, puis disparaissait au fond de l'allée. J'interrogeais ses yeux, son calme visage, l'expression éteinte de son sourire, et je me demandais si cette fille à peu près morte n'était pas plus heureuse que moi.

Ma mère passait les soirées près de moi, essayant de me distraire et de me consoler en dorlotant les enfants. Elle était heureuse du bien qu'elle me faisait. « Enfin, je peux me dévouer, disait-elle. J'avais toujours rêvé cela, de me dévouer! Et je n'avais autour de moi que des gens heureux, des gens bien portants. Que de fois, ajoutait-elle, j'ai dit à ton père que j'aurais voulu lui voir les jambes cassées afin qu'il eût besoin de mes soins... »

L'air convaincu avec lequel elle disait cela et l'étonnement qu'elle paraissait éprouver en voyant que mon père ne partageait pas ses rêves, m'amusait et me donnait une joie dont je la remerciais avec rires et baisers.

Nous en étions là quand survint un événement qui releva notre courage. Le directeur du théâtre du Vaudeville et l'acteur Lafontaine, enthousiasmés par la lecture de *Dalila* qui venait de paraître dans la *Revue des Deux Mondes*, arrivèrent un beau jour à la maison pour prier mon mari de faire une pièce avec le roman. La pensée de donner l'hospitalité à ces personnages importants me ravit l'âme et la troubla en même temps, car je pensai tout de suite à l'agitation que leur présence causerait dans notre intérieur monacal, au bruit que pourraient faire ces gens en marchant, en parlant, en se promenant sous les fenêtres de mon beau-père. Je songeai aux fureurs de cet homme apprenant que sa maison était envahie et qu'on y parlait comédies et plaisirs; alors une sueur froide me passa sur les os.

Cependant, les choses allèrent mieux que je ne l'avais cru d'abord. Nous installâmes ces messieurs dans le pavillon opposé à celui qu'habitait M. Feuillet, là où mon mari faisait des armes avec le tambour-major du régiment. Ces messieurs furent priés de fermer doucement les portes. On les avertit que le jardin était plutôt un décor qu'un lieu de promenade, et que l'entrée en était interdite. Il y eut de nouveau des matelas placés dans les portes et même quelques bottes de paille, après quoi nous respirâmes plus librement.

Mon mari travaillait avec ses hôtes une partie du jour. Je ne l'avais jamais vu si souriant, si heureux. Pendant les deux ou trois soirées que ces messieurs nous donnèrent, nous pûmes, grâce à la paille et aux matelas, entendre en paix les tirades d'André Rosvein, dites avec une admirable passion par l'acteur Lafontaine. Nous entendîmes aussi ses chants; il disait d'une voix douce et pénétrante cette chanson du soldat : « Là-bas, dans le vallon, j'ai tué mon capitaine... », et tout le monde s'essuyait les yeux.

Quand la première ébauche de la pièce fut terminée, M. de Beaufort voulut enlever son auteur afin qu'il achevât la pièce à Paris et en dirigeât les répétitions. Mon mari se laissa entraîner et partit sans trop de remords avec ces messieurs, son père lui ayant de nouveau fermé sa porte depuis quelques jours. En me disant adieu, mon mari, pour calmer l'amertume de la séparation, me dit que je viendrais bientôt le rejoindre, et qu'il comptait sur mes applaudissements le soir de la première représentation.

Je reçus de lui pendant la route qu'il fit, toujours en poste, des lettres respirant le bonheur. « C'est si amusant de voyager ainsi, m'écrivait-il. Nous montons les côtes à pied, Lafontaine et moi, en chantant et en disant des bêtises. Oui, ma chère, je dis des bêtises, j'ai vingt ans! »

Je ne tardai pas à l'aller retrouver. Ma mère se chargea de mes petits enfants. Moi aussi, je fis gaiement le voyage; moi aussi j'avais vingt ans!

Valérie Feuillet.

La suite prochainement.

LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE

D'APRÈS LES RAPPORTS INÉDITS

DU MARQUIS DE MONTCHENU

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Lorsque lord Liverpool eut désigné une prison au vaincu de Waterloo, non content de s'instituer le geôlier de l'empereur, il voulut s'arroger le droit d'exercer, à lui seul, une surveillance sur le captif de Sainte-Hélène. Mais les puissances alliées eurent soin d'introduire dans le traité du 2 août 1815 un article spécial, stipulant « que les cours impériales d'Autriche et de Russie, ainsi que la cour royale de Prusse, nommeraient des commissaires qui se rendraient au lieu de séjour fixé, par Sa Majesté Britannique, à Napoléon Bonaparte, et y resteraient pour s'assurer de la présence du susdit Bonaparte, sans être toutefois responsables de la façon dont le prisonnier serait gardé ».

La mission que devaient remplir ces agents, à Sainte-Hélène, fut nettement définie dans une note que le prince de Metternich remit à son envoyé, le baron de Stürmer, au moment de son départ. Ces instructions servirent plus tard de bases à celles que le gouvernement de Louis XVIII adressa à son représentant. Comme elles établissent d'une façon précise le caractère de la mission des commissaires, je crois utile de les reproduire [1] : « Les puissances alliées étant convenues de prendre les mesures les plus propres à rendre impossible toute entreprise de la part de Napoléon Bonaparte, il a été décidé qu'il serait conduit à l'île de Sainte-Hélène et qu'il y serait spécialement confié à la garde du gouvernement britannique et que les cours d'Autriche, de Russie et de Prusse y enverraient des commissaires destinés à y résider pour s'assurer de sa présence... La garde de Napoléon étant spécialement confiée au gouvernement britannique, vous n'êtes, sous ce rapport, chargé d'aucune autre responsabilité, mais vous vous assurerez de sa présence par les moyens et de la manière dont vous conviendrez avec le gouverneur. Vous aurez soin de vous

[1] Archives des affaires étrangères. France, vol. 1804, fol. 23 et suiv.

convaincre, par vos propres yeux, de son existence et vous en dresserez procès-verbal qui devra être signé par vous et par vos collègues... Vous éviterez avec le plus grand soin toute espèce de relations avec Napoléon Bonaparte et les individus de sa suite; vous vous refuserez positivement à celles qu'il pourrait chercher à établir avec vous, et, dans le cas où il se permettrait, sous ce rapport, des démarches directes, vous en rendriez compte sur-le-champ au gouverneur... Vos fonctions se bornant à celles qui vous sont indiquées par les présentes instructions, vous vous abstiendrez avec la plus scrupuleuse exactitude de toute démarche isolée. »

L'empereur Alexandre choisit pour son représentant le comte de Balmain, et lui enjoignit de régler sa conduite sur celle de son collègue autrichien. Néanmoins, il est à remarquer que, dans les instructions qu'il lui adressa, il insista sur un point que le beau-père de Napoléon avait omis à dessein : « Seul entre tous les alliés, il désirait que l'on traitât l'empereur avec bonté et surtout avec respect et avec les égards qui lui étaient dus. Quand Napoléon eut connaissance des sentiments de l'empereur de Russie, il chargea un de ses officiers de prier le comte de faire savoir à son maître combien il le remerciait de ses sentiments[1]. » Ainsi que je l'ai dit plus haut, le gouvernement autrichien avait choisi, pour commissaire, un diplomate de carrière, le baron de Stürmer, qui avait pris part aux conférences du congrès de Châtillon en qualité de secrétaire de légation. Peu de temps avant sa nomination à Sainte-Hélène, il avait épousé une Française, Mlle Boulet, fille d'un employé supérieur au ministère de la guerre. Des relations mondaines existaient, avant ce mariage, entre la famille de Mme de Stürmer et celle de Las Cases, aussi sa venue dans l'île fut fort mal accueillie par Hudson Lowe, et on peut croire qu'elle fut le prétexte des difficultés que son mari rencontra, dès le début, dans sa mission.

Aussitôt que le duc de Richelieu eut appris la nomination des deux commissaires, car, pour un motif encore inconnu, la Prusse n'en désigna pas, il représenta à Louis XVIII combien il serait nécessaire que la France exerçât aussi son contrôle à Sainte-Helène, afin de concourir aux mesures que les puissances prenaient pour surveiller « cet homme dont la liberté était devenue incompatible avec la liberté du monde ». Bien que le traité du 2 août ne fît aucune mention de la France, le duc de Richelieu pensait avec raison qu'elle devait être représentée à Sainte-Hélène, ne fût-ce que pour montrer aux alliés qu'elle entendait sortir de l'isolement où elle se trouvait depuis Waterloo. Il proposa donc à l'agrément

[1] *Napoléon à Sainte-Hélène. Rapports du baron de Stürmer,* publiés par J. Saint-Cère et Schlitter. Introduction, p. xv.

du roi la nomination du marquis de Montchenu, qu'il regardait « comme un serviteur éprouvé, sur le zèle et le dévouement de qui il avait appris à compter depuis longtemps ».

Issu d'une ancienne famille du Midi, le comte de Montchenu[1] entra au service en 1772, comme chevau-léger de la garde du roi; capitaine en 1779, il fut nommé mestre de camp en 1782 et remplit les fonctions de son grade jusqu'à la nouvelle organisation de l'armée en 1791; il était alors chevalier de Saint-Louis. Il rejoignit le comte de Provence à Coblentz et le suivit dans toutes les pérégrinations de l'exil. « Je n'ai jamais voulu servir Bonaparte, dit-il dans une de ses lettres, quoique j'en eusse grand besoin... Si j'avais demandé d'être nommé maréchal de camp, comme l'ont fait presque tous mes cadets, au bout de mes seize ans de service, je l'aurais été comme eux, d'autant plus que le maréchal de Broglie, qui dirigeait à Mittau le département militaire, m'honorait d'une amitié particulière... Toujours est-il que le roi a eu bien de la peine à me faire maréchal de camp à une époque où mes cadets ont été promus lieutenants généraux sans avoir fait plus que moi! »

Peut-être le roi n'avait-il pas eu tort d'oublier pendant quelque temps le personnage qui nous occupe; car, au témoignage même de ceux qui le fréquentèrent pendant longtemps, c'était un esprit médiocre, un intrigant désireux de se faire remarquer pour arriver à occuper une situation que ses antécédents ne justifiaient pas. Napoléon disait en parlant de lui : « C'est un de ces hommes qui peuvent accréditer dans le monde l'ancien préjugé que les Français ne sont que des saltimbanques »; et le baron de Stürmer, qui vécut auprès de lui pendant près de trois ans et qui put apprendre à le connaître, n'hésitait pas à écrire « qu'il n'avait aucune des qualités propres à remplir le poste qui lui était confié... A la vérité, ajoutait-il, je le crois honnête homme et je suis loin de soupçonner sa fidélité envers son roi, mais il a peu d'instruction et manque absolument de tact. N'ayant jamais été dans les affaires, il n'en a nullement l'habitude et ne sait point donner de suite à ses idées... Une vanité sans bornes est le mobile de toutes ses actions; il ne s'est pas fait aimer ici, et les ridicules qu'il se donne tous les jours l'ont fait tomber dans une complète déconsidération[2]. »

Cependant, malgré ses défauts et ses travers, le marquis de Montchenu ne trompa pas la confiance que le duc de Richelieu avait en lui, car il remplit très scrupuleusement la mission qui lui

[1] Dans toute sa correspondance, M. de Montchenu se donne le titre de *marquis*, sous lequel il sera désormais désigné.

[2] *Napoléon à Sainte-Hélène. Rapports du baron de Stürmer*, p. 16.

était confiée ; elle consistait, avant tout, à voir ce qui se passait dans l'île, à écouter ce qui se disait autour de Longwood et à le rapporter fidèlement à son chef. C'est à ce titre que sa correspondance avec le département des affaires étrangères m'a semblé présenter un réel intérêt. Déposées dans les archives du quai d'Orsay, ces lettres, écrites au jour le jour forment deux volumes qui font partie des documents diplomatiques dont la communication a été récemment autorisée [1] ; elles sont le résumé, assez impartial, des moindres faits qui se produisirent dans l'île pendant les cinq années de la captivité de l'empereur et peuvent être considérées comme l'écho des entretiens de Napoléon avec ses généraux. Je me plais donc à espérer qu'un extrait de ces dépêches fera connaître le glorieux captif sous un nouvel aspect et que ces lignes pourront servir à écrire le dernier chapitre de la grande épopée.

II

La nomination de M. de Montchenu fut signée par le roi le 19 décembre 1815. Sur sa demande, un secrétaire, M. de Gors, lui fut adjoint, « moins à cause de sa correspondance, qui ne pouvait être très volumineuse, que pour le suppléer en cas de maladie ». Il fut invité à se rendre sans retard à Londres pour s'entendre avec ses collègues étrangers sur la date à laquelle le navire anglais, mis à leur disposition par le gouvernement britannique, pourrait mettre à la voile.

Les instructions que le duc de Richelieu remit à son envoyé lui traçaient d'une manière fort nette la ligne de conduite dont il ne devait pas s'écarter pendant la durée de sa mission, et elles concordaient avec celles du prince de Metternich à son agent : « Lorsque M. de Montchenu sera arrivé à Sainte-Hélène, il n'aura point à se mêler de la garde de Bonaparte ; le gouvernement anglais en est exclusivement chargé, il en a pris seul la responsabilité : par conséquent, c'est à lui seul qu'il appartient de prendre les mesures de sûreté qui peuvent être nécessaires. Les fonctions habituelles de M. de Montchenu consisteront donc seulement à s'assurer, par ses propres yeux, de l'existence de Bonaparte. Lorsque ce fait aura été constaté de la manière qui aura été convenue entre les commissaires et le gouverneur de l'île, et chaque fois qu'il le sera, on dressera en commun un procès-verbal qui sera signé par les commissaires et contre-signé par le gouverneur. Au commencement de chaque mois, M. de Montchenu fera faire, pour être envoyée au ministre des affaires étrangères,

[1] Archives des affaires étrangères. France, vol. 1804-1805.

une expédition authentique des procès-verbaux qui auront été dressés.

« Chaque puissance a prescrit, comme règle générale, à son commissaire, de se concerter, sur toutes les démarches qu'il jugerait à propos de faire, avec les commissaires des autres cours; M. de Montchenu devra se conformer à ce principe. Si donc il jugeait de faire soit quelque demande, soit quelque communication au gouverneur, ou toute autre démarche relative à l'objet de sa mission, il en ferait la proposition aux autres commissaires.

«... S'il arrivait que Bonaparte, ou même quelques personnes de sa suite, vinssent à former des projets d'évasion, à en préparer les moyens, ou même simplement à chercher à entretenir des rapports au dehors, et que le commissaire du roi eût acquis à cet égard quelques indices, même les plus légers, il lui est enjoint d'en prévenir sur-le-champ le gouverneur, sans qu'il ait besoin, dans ce cas, de se concerter d'avance avec les autres commissaires, pour peu qu'il pût en résulter le moindre retard. »

En résumé, M. de Montchenu devait régler sa conduite sur celle de ses collègues et, avant tout, défense lui était faite d'entretenir la moindre relation avec Longwood. On verra, néanmoins, que le marquis fut contraint par les circonstances de se départir de cette règle si stricte et que, pour donner à son gouvernement quelques détails sur le genre de vie menée par le personnage qui l'intéressait à un si haut point, il fut dans le cas de se mettre en rapport avec les personnes de la suite de l'empereur; il entretint même des relations assez suivies avec Montholon, dont les conversations lui fournirent la matière de maints rapports fort curieux, car elles n'étaient que le reflet des pensées de l'empereur.

Le duc de Richelieu recommandait aussi au commissaire de ne point laisser partir de Sainte-Hélène un seul bâtiment sans le charger de dépêches qui, indépendamment de ce qui concernait Napoléon, devaient signaler le nombre des vaisseaux qui viendraient toucher à James-Town, ainsi que le nom des personnages marquants se trouvant à leur bord et le temps de leur séjour dans l'île; enfin, la correspondance de l'agent de Louis XVIII devait se grossir de toutes les nouvelles qu'il pourrait recueillir. On voit donc que les fonctions confiées à M. de Montchenu ne ressemblaient que de fort loin à une mission diplomatique et qu'un policier aurait mieux convenu pour ce rôle. Cependant son zèle, qu'aucune traverse ne pouvait rebuter et que l'insuccès de ses premières démarches n'arrêta pas, lui permit de rendre quelques services à son gouvernement. Malheureusement pour lui et pour ses collègues, son esprit un peu brouillon et le peu de modération

qu'il apporta dans les tentatives qu'il fit pour être admis chez l'empereur lui fermèrent à tout jamais la porte de Longwood. Comme le dit fort judicieusement le baron de Stürmer : « Il aurait fallu, avant toutes choses, sonder le terrain, acquérir une exacte connaissance des lieux et des personnes, ne rien précipiter et surtout ne point faire de démarches officielles sans en avoir calculé l'effet [1]. »

Mais telle ne fut pas la conduite de M. de Montchenu, car, dès le lendemain de son arrivée, il se mit en opposition avec ses collègues et excita la méfiance d'un gouverneur toujours soupçonneux, qui ne voyait dans les commissaires que des espions chargés de contrôler ses moindres actes.

*
* *

Napoléon était débarqué dans la petite rade de James-Town, le 15 octobre 1815; ce ne fut que le 18 juin 1816, au soir, que les trois commissaires arrivèrent à Sainte-Hélène. Le vaisseau anglais qui les amenait, le *Newcastle*, n'ayant pu jeter l'ancre par suite de la violence des lames, et les règlements de l'île ne permettant pas d'aborder après le coucher du soleil, les envoyés des puissances durent attendre au lendemain matin pour faire leur entrée dans le port. La réception fut solennelle; le gouverneur vint au-devant d'eux entouré de son état-major, et l'artillerie de l'île les salua d'une salve de treize coups de canon.

Dès qu'on fut arrivé à Plantation-House, demeure du gouverneur Hudson Lowe, M. de Montchenu, se conformant à ses instructions, demanda à être conduit aussitôt que possible à Longwood, car il désirait que le vaisseau qui l'avait amené et qui allait repartir avant peu pût porter en Europe sa première dépêche concernant Bonaparte. Mais son désappointement fut grand quand il apprit quelles difficultés cette visite rencontrerait, l'empereur ayant déclaré qu'il ne recevrait jamais les commissaires s'ils se présentaient comme envoyés par les puissances alliées. L'amiral Malcolm, qui venait remplacer à Sainte-Hélène l'amiral Cockburn, lequel se trouvait auprès de Napoléon depuis son embarquement sur le *Northumberland*, fut admis seul à Longwood, et, dans la conversation, étant venu à parler des commissaires, l'empereur s'écria aussitôt : « Comment voulez-vous que je voie ces gens-là! Qui est-ce qui les envoie? Est-ce l'Autriche, que j'ai eue vingt fois à mes pieds? Est-ce l'empereur de Russie, à qui j'ai rendu tant de services après la paix de Tilsitt?... Ne serait-ce pas me reconnaître le prisonnier de

[1] *Rapports du baron de Stürmer.*

l'Europe que de voir ces commissaires! Je suis le vôtre, puisque vous me tenez; c'est de fait, mais non pas de droit... »

Cependant, malgré la noble irritation de l'empereur, Hudson Lowe commit la maladresse d'insister : il s'adressa donc au maréchal Bertrand, qui continuait à remplir, à Longwood, les fonctions de grand maître du palais, et avait, à ce titre, la mission d'introduire auprès de son maître les personnes qui avaient obtenu la faveur d'une audience. Celui-ci, ne voulant pas reconnaître le caractère spécial de la mission des commissaires, leur fit demander s'ils étaient chargés de remettre à l'empereur quelque message de leurs souverains : force leur fut de répondre qu'ils venaient conformément aux stipulations du traité du 2 août. Cependant ils eurent soin de ne pas ajouter que le véritable but de leur mission était de constater la présence de Bonaparte à Sainte-Hélène. Napoléon leur fit alors répondre : « S'ils veulent me voir comme particuliers, qu'ils s'adressent au grand maréchal, rien ne s'y oppose; s'ils veulent me voir comme commissaires, qu'on me montre la convention, et je verrai[1]... »

Le texte de la convention fut retrouvé, non sans peine, dans un vieux numéro du *Journal des Débats*, car aucun des commissaires n'avait pris soin de se munir d'une copie du traité, et il fut envoyé à Longwood. La réponse de l'empereur ne parvint qu'un mois après, sous forme d'une note rédigée par Montholon et adressée au gouverneur. Il protestait, dans un noble langage, contre le traité et faisait entendre que la violence seule donnerait accès aux envoyés des alliés; il alla même jusqu'à dire « qu'il tirerait un coup de pistolet sur la personne qui oserait franchir sa porte ».

M. de Montchenu, à qui ces paroles furent rapportées, perdant alors tout sang-froid, dit à Hudson Lowe : « Donnez-moi une compagnie de grenadiers et je saurai forcer la porte s'il le faut! » — Puis, se tournant vers ses collègues, il ajouta : « Messieurs, je compte sur vous si l'on m'oblige à user de la force. » Mais ceux-ci, loin de s'associer à un pareil langage, le désavouèrent hautement et représentèrent au marquis qu'ils sortiraient de leur rôle en irritant l'empereur. M. de Stürmer comprenait fort bien qu'il devait, avant tout, s'efforcer en ce moment d'apercevoir Bonaparte, afin de pouvoir écrire à son gouvernement que sa présence dans l'île était certaine; car il pensait, non sans raison, qu'un jour pourrait venir où les premiers froissements disparaîtraient et où il serait moins mal vu à Longwood. Quant au comte de Balmain, il fit remarquer, pour la première fois, que des instructions particulières, qu'il tenait

[1] *Rapports du baron de Stürmer*, p. 10.

de la main même de l'empereur Alexandre, l'obligeaient à observer une certaine déférence à l'égard de Napoléon, et qu'il devait surtout éviter toute démarche qui semblerait blessante.

On peut donc affirmer que les premières tentatives de M. de Montchenu contribuèrent à empêcher les commissaires d'être reçus par l'empereur, et qu'un excès de zèle mal entendu l'éloigna à tout jamais de Longwood.

III

La première impression ressentie par les envoyés des puissances, en apercevant les côtes de Sainte-Hélène, fut un sentiment d'indicible tristesse. Ce sentiment ne fit que s'accroître quand ils abordèrent à ce rocher aride que la Compagnie des Indes avait mis à la disposition du gouvernement anglais, lorsqu'il cherchait une prison pour son ennemi vaincu. « Cet endroit est le plus isolé du monde, le plus inabordable, le plus difficile à attaquer, le plus pauvre et le plus insociable, écrivait M. de Montchenu; la vue en est effrayante, et je ne vous cache pas que son premier aspect me serra le cœur... » — « Une ceinture de rochers calcinés, sans aucune végétation, d'une hauteur de près de 2000 pieds, borde entièrement l'île et la rend inaccessible; ces rochers saillants portent dans les nuages leurs pointes arides et, de loin, on n'aperçoit que le pic de Diane qui les domine »; tel est le spectacle qui se présente à la vue, suivant la relation d'un voyageur. Pour ajouter à ce tableau désolant, Thiers nous montre cette île entourée d'une brume épaisse, car, « au sein de ces vastes plaines de l'Océan, Sainte-Hélène offrant aux vapeurs le seul point qui puisse les arrêter les fixe autour d'elle et se montre constamment au sein des brouillards[1] ». Aussi n'était-ce pas sans motif que Napoléon avait surnommé sa prison « l'île des Brouillards ».

Les difficultés que le marquis rencontra, dès le premier jour, pour l'organisation de sa vie matérielle ne firent qu'accroître la véritable horreur que lui inspira Sainte-Hélène, lorsqu'il eut mis le pied sur ce sol inhospitalier, et qu'il eut parcouru la rue de James-Tower, la seule qui fût bordée d'habitations. Tout d'abord, il éprouva une peine extrême à trouver un logement; car, au moment de l'arrivée de l'empereur, la petite ville ne contenait pas plus de trente maisons confortables, qui furent aussitôt occupées par les officiers des régiments venus renforcer la garnison. On offrit cependant à M. de Montchenu deux maisons, mais le prix fort élevé de 700 livres sterling qu'on lui demandait ne lui permit pas de les louer. Enfin, après bien des recherches, il finit par trouver

[1] Thiers, *Consulat et Empire*, t. XX, p. 588.

un logement pour 370 livres sterling; mais cette habitation était complètement démeublée. Il dut encore s'estimer heureux de ne pas avoir à y faire de réparations, ce qui arriva au baron de Stürmer, qui dut dépenser plus de 300 livres sterling avant de pouvoir entrer dans son logis.

Par suite de l'augmentation considérable de la garnison et de l'arrivée d'un grand nombre d'agents de la Compagnie des Indes et de fonctionnaires dont les appointements étaient relativement élevés, la cherté des subsistances était devenue exorbitante : le pain se vendait, en moyenne, 13 francs la livre; un mouton coûtait 50 shillings; un canard, 12 shillings, et tout à l'avenant. Lorsque M. de Montchenu dut acheter un mobilier fort simple, on lui demanda 65 livres sterling pour une douzaine de sièges en paille, et 45 livres sterling pour une table à manger : « Le blanchissage, dit-il dans une de ses lettres, est aussi un article qui étonne; on ne peut s'en faire une idée qu'en réfléchissant au prix énorme du combustible, à la difficulté d'avoir des ouvrières et à leur cherté : le savon est aussi hors de prix, je crois donc pouvoir compter cette dépense à 100 livres sterling. » — « En ce qui concerne la nourriture des chevaux, j'ai fait un accord avec le fournisseur de Bonaparte à 4 shillings 2 pences par jour pour chaque cheval (l'île ne possède aucun grain ni fourrage, et tout le grain vient du Cap)... Ces articles réunis font un total de 988 livres sterling, sans que j'aie encore mangé un seul morceau de pain... Quant aux denrées, les choses les plus rares ici sont le bœuf, le lait, le beurre, enfin toutes choses de première nécessité. »

En faisant un si sombre tableau de la vie à Sainte-Hélène, peinture un peu exagérée peut-être, mais qui, néanmoins, d'après le récit des voyageurs, approchait fort de la réalité, M. de Montchenu n'avait vraisemblablement d'autre but que d'obtenir du duc de Richelieu un supplément de traitement. Ses appointements, au moment de sa nomination, avaient été fixés à 2500 livres sterling (62 500 francs), somme qui lui paraissait bien maigre en comparaison des traitements élevés alloués par le gouvernement anglais à ses fonctionnaires. Le gouverneur avait 12 000 livres sterling, il était logé et meublé; en outre, la Compagnie lui fournissait 60 esclaves, 12 chevaux, des bœufs et des mulets; l'amiral ne touchait, il est vrai, que 4600 livres sterling de traitement fixe, mais il avait tous les avantages que lui procurait son commandement. Aussi, M. de Montchenu, après avoir établi le calcul de ses dépenses, fait la récapitulation de son budget : « J'ai tous les jours six personnes à nourrir, dont deux maîtres; de temps en temps, une ou deux personnes viennent dîner : ainsi l'amiral et sa femme m'ont comblé

de tant de soins que je n'ai cru pouvoir me dispenser de leur donner à dîner; nous étions douze, et ce dîner m'a coûté 37 livres sterling, et encore j'ai dû le leur donner chez eux, car je n'ai point encore les meubles nécessaires pour recevoir tant de monde. J'attends avec impatience d'avoir de quoi en acheter... Je vous demande donc 3000 livres sterling (75 000 francs) par an, et je vous déclare qu'il m'est impossible de vivre à moins. Ma santé ne tiendrait pas longtemps au genre de vie que le manque d'argent me fait mener actuellement, ne vivant que de salaison. J'ai cependant exactement touché tout ce qui m'est dû, et je dois au gouverneur 800 livres, car j'ai dû acheter des chevaux, qui coûtent bien cher. »

Ces doléances sur la disproportion qui existe entre la modicité de son traitement et la cherté de la vie à Sainte-Hélène, on les retrouve presque à chaque page dans la correspondance de M. de Montchenu. Les ministres des affaires étrangères qui se succédèrent pendant les cinq années que dura sa mission, ne semblent pas les avoir prises en sérieuse considération, car ce ne fut qu'avec grande peine qu'il obtint, à la fin de son séjour, une augmentation de traitement, alors qu'il était à bout de ressources, et cependant il ne cessait de répéter « que la pauvreté ôte, aux yeux des Anglais, toute espèce de considération! »

Aussi bien, les plaintes du commissaire français ne doivent pas paraître exagérées, car son collègue autrichien adresse la même requête au prince de Metternich : « Je suis ruiné pour toujours, lui dit-il, si l'on me refuse ce que je demande, car mon établissement m'a coûté plus de 1300 livres sterling, et je vous jure qu'il serait absolument impossible de vivre décemment, à moins de 3000 livres par an... S'il ne s'agissait que de moi, 1000 livres sterling partout ailleurs me paraîtraient préférables à 10 000 à Sainte-Hélène... Il faut beaucoup de courage et de résignation pour supporter patiemment cet exil; il en est peu d'aussi tristes... [1]. »

Malheureusement, tout cet argent fut dépensé sans grand résultat, car on verra que la mission des commissaires fut à peu près inutile; elle fut, au demeurant, mortellement triste pour eux, dispendieuse pour les cours qui les envoyèrent, et n'ajouta rien à la sûreté de l'empereur.

IV

Cependant, les mois s'écoulaient et l'année 1816 était déjà avancée sans qu'aucun changement se fût produit dans la situation du marquis de Montchenu à l'égard de Napoléon. La réponse de

[1] *Rapports du baron de Stürmer*, p. 64.

Montholon avait nettement établi les intentions de son maître et, sauf à user de violence, il était certain que la porte de Longwood était à tout jamais fermée aux commissaires. L'illustre prisonnier continuait à mener une existence monotone, qui fournissait peu de matière à des dépêches intéressantes pour l'envoyé de Louis XVIII; aussi, les moindres incidents qui se produisent à Sainte-Hélène prennent-ils, sous sa plume, l'importance de véritables événements. L'arrestation du comte de Las-Cases qui avait eu l'imprudence, de vouloir faire passer des lettres en Europe par l'intermédiaire d'un de ses serviteurs, est racontée avec d'intéressants détails. De même, l'incident du botaniste Welle est l'occasion d'une dépêche, qui fait comprendre le grand bruit que le gouverneur mena autour de cette aventure. On sait qu'il s'agit d'un professeur de botanique, envoyé à Sainte-Hélène par le directeur des jardins de Schœnbrunn, avec mission d'explorer la maigre flore de cette région désolée. Ce voyageur fut chargé, par la mère de Marchand, de remettre un paquet à son fils, et on le soupçonna d'avoir, par la même occasion, fait passer certains objets venant de France.

Cette dernière affaire, bien qu'assez insignifiante en elle-même, devint le prétexte, pour Hudson Lowe, d'un redoublement de rigueur et de mesures vexatoires, visant les commissaires. C'est ainsi qu'il fit publier l'acte du Parlement anglais, portant peine de mort contre « quiconque serait convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec Bonaparte ». Il n'est pas sans importance d'ajouter que les instructions de lord Bathurst indiquaient que cette mesure était applicable à toute personne qui résidait dans l'île. M. de Montchenu voyant, dans la publication de cet acte, une atteinte directe à ses droits et à son caractère spécial, le prit de très haut avec le gouverneur et lui fit entendre qu'il ne se reconnaîtrait jamais justiciable des tribunaux britanniques.

Vers cette époque, l'état de santé de l'empereur commença à donner quelque inquiétude à ses fidèles compagnons. La privation d'exercice qu'il s'était imposée, depuis que le gouverneur lui avait interdit des promenades au delà d'un certain périmètre, sauf à être accompagné d'un officier anglais, avait eu une déplorable influence sur l'état général du prisonnier, qui avait l'habitude d'une vie bien différente de celle qu'il menait depuis deux ans. D'après le récit d'un de ses valets de chambre, voici comment se passaient les journées de l'empereur :

«... L'heure du lever n'était pas réglée et dépendait beaucoup du repos dont il avait joui pendant la nuit. En général, il dormait mal et se levait à trois ou quatre heures. Lorsqu'il était au lit, il ne pouvait dormir à moins de l'obscurité la plus complète, et

il fallait fermer toutes les ouvertures à travers lesquelles le moindre rayon de soleil eût pu pénétrer... Quand il était souffrant, Marchand lui faisait la lecture jusqu'à ce qu'il pût dormir. Quelquefois, il se levait à sept heures et écrivait en dictant jusqu'à l'heure du déjeuner ou, si la matinée était belle, il sortait à cheval. Lorsqu'il déjeunait dans sa chambre, on le servait ordinairement sur une petite table ronde entre neuf et dix heures. Après le déjeuner, il avait coutume de dicter pendant plusieurs heures à quelqu'un de sa suite, et, à trois heures, il recevait les personnes qui avaient été autorisées, par des rendez-vous, à se présenter... [1]. »

Tant que le gouverneur laissa l'empereur aller et venir assez librement, il se promenait à la fin de la journée et, accompagné de Montholon ou de Bertrand, il sortait soit à cheval, soit dans une calèche attelée de six chevaux : mais lorsqu'on lui imposa la surveillance d'un officier anglais, il cessa aussitôt ses promenades et se confina dans ses appartements, lisant une partie de la journée, ne quittant son cabinet que pour se rendre dans la pièce voisine, où il prenait ses repas assez rapidement, car il restait rarement plus de vingt minutes à table. Puis il se mettait à jouer aux échecs ou au whist, à moins qu'il ne se mît à lire tout haut quelques passages d'un auteur classique, le plus souvent une tragédie de Corneille. A dix ou onze heures, il se retirait dans sa chambre et se mettait presque aussitôt au lit.

Un tel régime devait en peu de temps troubler sérieusement la constitution de l'empereur, habitué à vivre au grand air, dans l'agitation des camps ou dans l'activité que lui imposait la direction des affaires. Aussi M. de Montchenu fait-il bientôt savoir à Paris que Bonaparte est malade et que son entourage en conçoit quelque inquiétude. Cependant, il a le cynisme d'écrire que la maladie ne vient pas encore assez vite, à son gré, et il ne cache pas qu'il souhaite un événement tragique qui le délivre promptement des soucis de sa mission!

Tous les médecins s'étant accordés à dire que l'exercice était le seul remède qu'ils pussent prescrire au malade, le gouverneur, alarmé de l'état de Napoléon et effrayé de la responsabilité qui pesait sur lui, offrit à son prisonnier un nouveau parcours, d'environ 12 milles, pour ses promenades; il ajoutait qu'il pourrait sortir sans escorte, sous la seule condition qu'il serait toujours rentré au coup de canon tiré à la chute du jour. Mais l'empereur trouva cette proposition encore plus blessante que la surveillance qui lui était imposée jusque-là; il refusa net.

[1] Sentini, , *Napoléon à Sainte-Hélène.*

Peu de temps après, bien que la situation de M. de Montchenu à l'égard de Bonaparte ne se fût pas modifiée, il se produisit un fait qui équivalait, de la part de celui-ci ou du moins de son entourage, à une reconnaissance implicite de sa qualité de commissaire du gouvernement français. Mme Bertrand et Gourgaud lui envoyèrent des certificats de vie à légaliser, avant de les faire parvenir en Europe et, comme le fait remarquer le marquis, « Bonaparte n'aurait pas souffert cette démarche, il y a six mois. »

Au reste, si M. de Montchenu continuait à ne pouvoir se rendre compte de la présence de l'empereur que de fort loin, les relations devenaient néanmoins moins tendues entre les Français de la suite impériale et les commissaires étrangers. Montholon disait à cette époque : « Pourquoi ne venez-vous pas voir l'empereur? Vous savez qu'il désire vous voir depuis longtemps, et cela lui ferait grand plaisir! — Même le marquis? ajouta en riant M. de Stürmer. — Certainement, est-ce que nous ne savons pas qu'il y a un roi en France?... Venez, vous serez tous très bien reçus... » Il ressort, d'ailleurs, de la correspondance de M. de Montchenu que ses rapports avec Montholon furent rapidement empreints d'une grande courtoisie et que, même au bout de peu de temps, une certaine intimité s'établit entre eux. Le général connaissait de vieille date le commissaire du roi et il donne sur lui, dans ses Mémoires, quelques détails assez curieux : « L'empereur, dit-il, avait jadis beaucoup connu M. de Montchenu à Valence, où son régiment s'était trouvé longtemps en garnison avec le régiment de cavalerie dont le marquis était colonel en second; ils avaient même été rivaux dans les soins que tous deux rendaient à Mlle de Saint-Germain, qui épousa M. de Montalivet... Ces souvenirs de jeunesse dominèrent tous les rapports de M. de Montchenu avec nous, et nous eûmes, en toute occasion, à nous louer de lui [1]. »

De son côté, le comte de Balmain, le seul des trois commissaires que l'empereur eût peut-être admis à Longwood sans trop de difficultés, entra en relations assez suivies avec Gourgaud et prit bientôt l'habitude de faire avec lui d'assez longues promenades à cheval; quelquefois le baron de Stürmer se joignit à eux. La position de l'envoyé français ne lui permettant pas de se montrer en public avec les familiers de l'empereur, car il craignait que la moindre de ses actions ne fût interprétée comme une dérogation à sa primitive attitude, il dut se contenter d'envoyer parfois son aide de camp, M. de Gors, qui, sous le prétexte d'accompagner M. de Stürmer, pouvait recueillir, dans ces promenades, quelques infor-

[1] Montholon, *Mémoires*, t. Ier, p. 310.

mations dignes d'intérêt. Telle était donc la situation que M. de Montchenu s'était créée à Sainte-Hélène : contraint d'user de subterfuges pour savoir ce qui se passait à Longwood, et ne pouvant apercevoir l'empereur que de fort loin pour pouvoir affirmer qu'il était toujours vivant. C'est ainsi qu'il dut s'estimer presque heureux le jour où, dissimulé derrière un fossé, il put, à l'aide d'une longue-vue, contempler Napoléon sur le balcon de sa maison. Aussi l'amiral Malcolm avait-il grand raison de dire, en parlant de la singulière mission des trois commissaires : « Pourquoi ne pas avoir envoyé ici de simples officiers? Ils se seraient mis en pension avec les nôtres et il en coûterait moins cher à leurs gouvernements... S'ils veulent savoir ce qui se passe ici, pourquoi ne pas s'adresser à nos ministres à Londres, qui sont tenus au courant de tout? »

V

L'année 1818 vit la petite colonie de Longwood perdre encore un de ses principaux membres par suite du départ de Gourgaud; l'empereur en éprouva un vif chagrin. L'origine des dissentiments qui s'élevèrent entre Montholon et Gourgaud ne peut être attribuée qu'aux faveurs toutes spéciales dont l'empereur semblait entourer le premier de ces généraux; peut-être y eut-il quelque autre mobile : il appartiendra au lecteur de juger, en prenant connaissance des documents que la correspondance de M. de Montchenu fournit sur cet incident[1]. Toujours est-il que l'empereur fut contraint d'intervenir entre ses deux compagnons afin d'empêcher le scandale que ses ennemis n'auraient pas manqué de soulever à ce propos.

Presque à la même époque, deux personnages, dont la présence avait atténué pour Napoléon les rigueurs de l'exil, quittèrent Sainte-Hélène. Ce départ fut une nouvelle source de tristesse pour le prisonnier; je veux parler de l'amiral Malcolm, qui avait cherché à adoucir, dans ce qui dépendait de lui, le sort de l'empereur, et de son médecin de confiance, le docteur O'Méara, qui ne l'avait pas quitté depuis qu'il avait mis le pied sur *le Bellérophon*. Enfin, la mort, qui, suivant l'expression de Montchenu, « avait paru respecter Longwood jusqu'à ce jour, vint y faire une visite, et Cipriani, le maître d'hôtel de Bonaparte, fut emporté en quatre jours par une inflammation d'entrailles. C'était, de tous ses ser-

[1] On a prétendu que la brouille qui se produisit entre les deux généraux n'était qu'apparente et qu'elle ne fut qu'un prétexte au départ de Gourgaud, qui aurait été chargé par l'empereur d'une mission secrète en Europe. (Voy. Montholon, *Récits de la captivité de l'empereur*, t. II, p. 251.)

viteurs, celui qu'il devait regretter le plus, parce qu'il lui était très utile... »

Toutes ces amertumes, toutes ces tristesses, dont la vie de l'empereur était maintenant abreuvée, ne pouvaient manquer d'avoir une influence sur sa santé de plus en plus délabrée. Le bruit se répandit dans l'île qu'il était sérieusement malade, et le gouverneur en conçut une vive inquiétude, car il ne savait plus exactement ce qui se passait à Longwood depuis le départ de O'Méara, qui lui envoyait chaque jour des nouvelles du prisonnier. Aussi commence-t-il, à partir de ce moment, à s'effrayer de la responsabilité qu'il encourt et les craintes que lui inspire la maladie de l'empereur sont un prétexte à un redoublement de rigueur pour faire exécuter les prescriptions de lord Bathurst.

Il est bon de faire remarquer combien Hudson Lowe se montra au-dessous du rôle que son gouvernement lui avait attribué. Ce n'est pas sans raison que M. de Montchenu a pu écrire, en se raillant de lui : « Je ne serais pas étonné d'apprendre bientôt que sa *petite tête* a succombé sous le poids énorme de la garde d'un rocher inaccessible, défendu par une armée de terre et de mer... Ah! quel homme! je suis convaincu qu'avec toutes les recherches possibles on ne retrouverait pas son pareil! » Ce jugement ironique est confirmé par l'appréciation des autres commissaires sur le gouverneur. Avec le temps, leurs rapports, loin de devenir plus faciles, ne font que se tendre davantage; au début, il leur avait témoigné une certaine déférence, mais les années en s'écoulant ne firent qu'accroître, à leur égard, l'animosité d'un esprit soupçonneux et tracassier. M. de Stürmer le juge sévèrement dans une de ses dépêches : « S'il ne fallait qu'un simple geôlier, rien n'était plus aisé à trouver... mais si l'Angleterre attache quelque prix au jugement de l'histoire, on n'aurait pu faire un plus mauvais choix... Il eût été difficile de rencontrer un homme plus gauche, plus extravagant et plus désagréable. Ses ennemis le disent méchant, je ne le crois qu'astucieux, et la plupart de ses actions doivent être attribuées à la bizarrerie d'un caractère à nul autre pareil [1] »...

Au mois de juillet de cette même année, le prince de Metternich rappela son envoyé, et M. de Montchenu fut autorisé à correspondre avec la cour impériale. Un peu plus tard, en 1820, le comte de Balmain quitta aussi Sainte-Hélène; le commissaire français resta seul pour représenter les trois puissances. D'ailleurs, il parut se féliciter du départ de ses collègues, qui, suivant son dire, furent cause de l'insuccès de sa mission et qui, pendant tout le temps de leur

[1] *Rapports du baron de Stürmer,* dépêche n° 13, p. 181.

séjour dans l'île, ne furent d'aucune utilité pour leur gouvernement. Cependant, bien que le marquis prétende que la correspondance de M. de Stürmer « ferait pitié, si elle ne faisait pas rire », on doit reconnaître en toute équité qu'elle est très supérieure à la sienne et qu'elle contient parfois des éléments d'information que l'on chercherait vainement dans ses dépêches. Il faut bien avouer aussi qu'il existait une secrète rivalité entre les trois commissaires et qu'ils ne manquaient aucune occasion de se lancer les traits les plus mordants. Le secrétaire de M. de Montchenu, M. de Gors, ne cessait, de son côté, de critiquer la conduite de son chef, dans ses conversations avec ses collègues, et il allait jusqu'à écrire secrètement au ministère des affaires étrangères : « ... Je suis fâché de le dire pour M. de Montchenu, mais il est de mon devoir de déclarer que toutes les réflexions qu'il a faites sur ses deux collègues sont peu fidèles et sentent beaucoup trop la personnalité. Il eût dû se montrer plus juste et plus impartial envers le comte de Balmain, le seul qui ait vraiment pris à cœur les intérêts communs du service et qui lui ait sacrifié son repos et sa santé par excès de zèle. M. de Montchenu n'aurait pas dû oublier que c'est au comte que la mission est redevable de tout ce qu'elle a fourni d'intéressant; il n'a jamais pu se décider à faire, de concert avec lui, une simple visite aux habitants de Longwood; il a beaucoup jasé, toujours blâmé, et jamais agi quand il en était temps. Il s'est amusé à des disputes de préséance, et le pli est donné maintenant, de sorte que Longwood est un poste qu'on ne reprendra qu'avec mille difficultés[1]. »

Cette sévère appréciation de la conduite de M. de Montchenu n'est pas dénuée de fondement, mais elle n'est pas absolument juste : en admettant même que bien des difficultés eussent pu être aplanies, dès le début, si M. de Montchenu avait montré une plus grande largeur d'idées, il se serait toujours heurté, à un moment donné, au mauvais vouloir du gouverneur, qui semblait se plaire à faire surgir des obstacles entre l'empereur et les commissaires. Certes, la correspondance de notre agent eût été particulièrement intéressante pour la France s'il avait pu obtenir d'être admis à Longwood; mais, tels qu'ils nous sont parvenus, ses rapports offrent encore de précieux documents, car, ainsi que je l'ai dit plus haut, par suite des relations qui s'établirent, avec le temps, entre certains compagnons de l'empereur et M. de Montchenu, les moindres paroles de Napoléon ne pouvaient manquer de lui être rapportées, et il pouvait transmettre de la sorte une grande partie des conversations qui se tenaient à Longwood. C'est ainsi que nous

[1] Lettre de M. de Gors, mai 1820. (Arch. aff. étr., vol. 1805.)

connaissons les projets de réorganisation de la France conçus par l'empereur, et ses idées nouvelles sur la représentation nationale, sur la réforme de l'Université et sur la direction que Louis XVIII aurait dû imprimer au mouvement révolutionnaire qui cherchait à se manifester. « C'est la seule chose qui occupe la pensée de Napoléon, disait Montholon au marquis, il réfléchit depuis deux ans sur les moyens de ramener la France à l'unité. »

Prévoyant les événements qui pourraient se produire à la mort du roi, l'empereur disait souvent : « Qu'arrivera-t-il alors? Les factions se partageront en trois, mais elles n'auront à délibérer que sur deux candidats : mon fils et le duc d'Orléans... Je crois que le parti d'Orléans serait le plus nombreux, car il se composerait de tous les mécontents actuels et de cette classe si nombreuse de personnes sans énergie qui, ayant quelque fortune, veulent en jouir paisiblement... Moi-même, si j'étais encore officier d'artillerie et qu'on fît délibérer l'armée, je serais aussi d'Orléans[1]! »

Dix ans plus tard, les événements devaient donner raison à la clairvoyance de l'empereur!

IV

On était ainsi parvenu jusqu'à la seconde moitié de l'année 1820, et les mois s'écoulaient monotones et uniformes pour celui que le duc de Richelieu avait surnommé plaisamment « mylord Sainte-Hélène ». Le manque d'argent se faisait toujours cruellement sentir pour lui, et les privations qu'il était contraint de s'imposer sont exposées longuement, trop longuement, peut-être, dans ses lettres. « Pourquoi faut-il que mes vieilles épaules soient chargées du fardeau le plus lourd, le plus désagréable et le moins apprécié, pendant que ceux qui servent en France n'ont que les roses et les faveurs? » s'écrie-t-il dans un mouvement d'humeur. Enfin, ses plaintes se renouvellent si souvent, il fait un si noir tableau du climat intolérable de l'île et il supplie si instamment qu'on ne le laisse pas mourir sur « cet infernal rocher », qu'il est vraisemblable que le baron de Rayneval, alors ministre des affaires étrangères, aurait fait droit à ses instances en lui envoyant un remplaçant, si les complications survenues assez brusquement dans l'état de santé de l'empereur n'étaient venues modifier sa primitive détermination.

Il n'était que trop manifeste que ce moment si impatiemment attendu par M. de Montchenu n'était plus éloigné; la mort se tenait à la porte de Longwood prête à saisir sa victime, et avant peu les Anglais n'auraient plus à garder qu'un cadavre.

[1] Lettre de M. de Montchenu, du 23 juin 1820. (Arch. aff. étr., vol. 1805.)

Dès la fin de 1820, Napoléon déclina sensiblement; il ne pouvait presque plus se mouvoir par suite de l'enflure qui avait progressivement gagné ses jambes; le sang circulait difficilement, et il était parfois plongé dans une torpeur qui effrayait chez un homme doué, jusque-là, d'une si prodigieuse énergie. Enfin, la nouvelle année, qui devait être pour l'empereur la dernière, s'ouvrit par un redoublement de souffrances; son estomac ne tolérait plus les aliments et on n'arrivait à le soutenir que par des gelées de viande et des infusions de café : il était devenu livide et ressentait presque continuellement un refroidissement mortel, signe caractéristique d'un défaut de circulation.

A partir de ce moment, les lettres de M. de Montchenu ne sont plus que le résumé des bulletins de santé communiqués par les médecins. Représentant à lui seul trois cours étrangères, il sent l'importance de son rôle et tous ses efforts tendent à ne donner que des informations exactes. Cependant, pas plus que le gouverneur, il ne put pénétrer à Longwood; les rapports des docteurs permettaient seuls de suivre les dernières scènes du tragique drame qui s'y terminait.

Le 5 mai, le glorieux captif s'éteignait, entouré des fidèles serviteurs qui ne l'avaient pas quitté un seul instant pendant sa longue agonie. Le marquis de Montchenu se tint, pendant ces dernières heures de la vie de l'empereur, dans une petite cabane qui se trouvait non loin de Longwood, au milieu de la campagne. Le gouverneur s'était établi dans la maison neuve qui devait servir d'habitation à Bonaparte et y recevait à tout instant les nouvelles que les officiers anglais recueillaient de la bouche des domestiques de Longwood. Vers cinq heures et demie, un bulletin au crayon, de la main du docteur Arnott, lui apprenait « que Napoléon Bonaparte venait d'expirer ». Il en avertit aussitôt le commissaire français, qui se trouvait à ce moment avec l'amiral; ils se présentèrent ensemble pour constater le décès; mais, devant le refus formel de Montholon de les laisser pénétrer dans l'appartement de l'empereur, ils durent remettre leur visite de constatation au lendemain.

Ce fut donc le 6 mai 1821 que le marquis de Montchenu fut admis à contempler, pour la première fois, à Sainte-Hélène, les traits de celui qu'il aurait dû voir chaque jour depuis près de cinq années.

Sa mission prenait naturellement fin avec la mort de l'empereur. Sa santé, fort ébranlée par un long exil sous un ciel peu clément, lui faisait souhaiter de rentrer le plus promptement possible au milieu des siens; il s'embarqua pour la France le 28 juillet 1821, sur le vaisseau qui ramenait en Europe les compagnons de l'Empereur.

Georges Firmin-Didot.

ÉTUDES

SUR

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

LES PARTIS CONSERVATEURS

En décrivant, dans un précédent article[1], le rapide développement du nouvel Empire, nous avons cru trouver, dans la rapidité même de ce développement, une des causes pour lesquelles la lutte actuellement ouverte entre les défenseurs et les agresseurs des institutions établies est plus intense et, pour ainsi dire, mieux engagée en Allemagne que dans les autres pays; et nous nous sommes proposé de tenter d'établir le bilan approximatif des forces respectives mises en ligne dans ce grand combat. C'est naturellement dans le domaine de la politique que leur opposition est la plus tranchée et que leurs tendances sont le plus facile à caractériser : c'est donc sur ce terrain que nous chercherons d'abord à les étudier. La composition du Reichstag élu, comme on sait, par le suffrage universel direct et, par conséquent, reflet assez exact des dispositions du pays; le groupement des partis au parlement; leurs manifestes électoraux et leur attitude vis-à-vis des questions les plus importantes discutées au cours des dernières législatures, nous fournissent des données d'une certaine précision. Sans doute, la politique n'absorbe ni ne représente les forces vives d'une nation, tant s'en faut : derrière les problèmes que les mandataires du peuple acceptent de poser et résolvent ou croient résoudre, il y en a d'autres, d'un ordre à la fois plus vague et plus haut, qui s'élaborent plus lentement, dans des couches plus profondes. Aussi, quand nous aurons défini les partis actuellement constitués, marqué leurs caractères et mesuré les forces dont ils disposent, — sans entrer d'ailleurs dans le détail de l'histoire du Reichstag, — nous n'aurons pas achevé notre tâche : il nous restera à la poursuivre ailleurs, dans un domaine beaucoup moins circonscrit, qui échappe aux méthodes, aux classifications, aux définitions des

[1] *Correspondant* du 25 octobre 1893.

politiciens : je veux dire dans la conscience publique, telle que la forment les écrits dans lesquels elle se manifeste en même temps, qui prépare, par un lent et sourd travail, les théories, les systèmes, les aspirations du lendemain, qui est la véritable source de ces grands courants qui entraînent la politique elle-même, bien que celle-ci ait parfois la prétention de les diriger.

I

Dès les premiers temps de son existence comme parlement du nouvel Empire (31 mars 1871), le Reichstag a été fort morcelé. Si nous examinons, en effet, sa composition première, nous le voyons formé d'au moins six partis, dont la plupart scindés ou subdivisés. Ce sont les conservateurs, divisés depuis 1866 en deux fractions : les conservateurs allemands et le parti de l'Empire (*Reichspartei*), les nationaux libéraux, les progressistes (*Fortschrittspartei*), le centre (ultramontains), les démocrates-socialistes, enfin, les particularistes, comprenant les Polonais, les Danois, les Alsaciens-Lorrains protestataires et autonomistes, les Guelfes, les démocrates de l'Allemagne du Sud. A cette liste déjà longue, les élections de 1890 ont ajouté un nouveau parti, qui a pris rapidement une extension considérable : les antisémites ou parti réformateur allemand (*Deutsche Reformpartei*). Celles de 1893 ont amené, dans le parti progressiste, une scission pareille à celle qui s'était déjà produite en 1890, scission d'ailleurs accidentelle, à laquelle ne correspond aucun remaniement essentiel du programme général dont MM. Richter et Rickert acceptent encore, l'un et l'autre, les articles fondamentaux.

Si l'on se demandait quelle est l'attitude de ces divers partis envers les institutions de l'Allemagne actuelle (Empire fédératif), on trouverait que seuls les partis particularistes leur sont opposés. Je sais bien que M. de Bismarck avait l'habitude de désigner les démocrates socialistes comme des « ennemis de l'Empire », et que ce point de vue persiste sous le nouveau régime, qui a cependant si complètement rompu avec les traditions bismarckiennes. Mais il faut s'entendre : les démocrates socialistes sont ennemis de l'Empire en tant que monarchie à peu près absolue, non point en tant que confédération des divers États allemands. Ils aspirent à la république, c'est vrai, parce qu'elle faciliterait, croient-ils, leur plan de réforme générale des institutions économiques; encore n'ont-ils aucun trait commun avec les fanatiques du dogme républicain, et se résigneraient-ils assez volontiers à la forme monarchique, s'ils trouvaient moyen de faire entrer la monarchie dans

leur cadre social. D'autre part, l'internationalisme ou le cosmopolitisme qu'ils se plaisent à afficher quelquefois est peu réel : c'est un article de leur programme futur, un détail de la grande utopie qu'ils aiment à caresser plutôt qu'ils n'en poursuivent la réalisation effective; il les rend, à l'occasion, hostiles aux projets militaires, mais il ne les empêcherait pas de consacrer leurs forces à la défense de la patrie, eussent-ils à combattre des adversaires qui seraient beaucoup plus près d'eux que leurs chefs d'armée, et la victoire fût-elle mortelle à leur cause. Leurs chefs les plus autorisés l'ont fait entendre ou l'ont même parfois formellement déclaré : non seulement M. de Vollmar, qui est un ancien officier et a conservé l'empreinte de son premier état, mais encore MM. Bebel et Liebknecht eux-mêmes. Ces hommes qui possèdent de si remarquables qualités de chefs de parti et qui savent si bien conduire leurs troupes savamment organisées, sont beaucoup trop bons tacticiens pour n'avoir pas compris que le vent n'est ni au cosmopolitisme, ni aux rêveries humanitaires de paix universelle; que là, sous peine d'être abandonné, il faut se mettre d'accord avec les sentiments de la nation; que ce n'est pas sans un fatal succès que, depuis vingt ans, la marche des événements, les efforts des gouvernements, les calculs des partis d'opposition excitent et irritent ces sentiments, en jouent et les exploitent, en Allemagne autant et peut-être plus que dans les autres pays : en sorte qu'un parti qui voudrait rompre avec les idées nationales, quels que fussent les principes dont il se réclamerait, tomberait bien vite dans le pire discrédit. — Le centre catholique pourrait suggérer des réflexions à peu près analogues. Dans les premiers temps de la période qui nous occupe, le parti que M. Windthorst, ancien ministre du roi de Hanovre, dirigea pendant tant d'années avec tant d'habileté, était en assez mauvais termes avec le nouvel Empire. Mais il a remporté trop de victoires, il a imposé sa volonté sans trop de compromis, il a peu à peu gagné trop de terrain, pour que, les questions confessionnelles qui le touchent de plus près étant d'ailleurs apaisées, il n'ait pas beaucoup divergé de son point de départ. On peut encore, sans doute, le classer parmi les partis d'opposition; mais il renferme beaucoup d'éléments de conciliation avec les idées gouvernementales : on l'a bien vu lors des débats du dernier projet militaire. Aussi, moyennant certaines concessions qu'il accorde peu à peu d'assez bonne grâce, le gouvernement peut-il le considérer comme un appoint précieux, et même solide. Ainsi, d'une part, les socialistes n'étant pas réellement opposés au groupement fédératif des États de l'Allemagne, et tolérant, s'ils ne l'acceptent pas ouvertement, la forme impériale

donnée à cette fédération; d'autre part, les catholiques s'étant à peu près arrangés avec le nouvel Empire, nous ne trouvons plus, comme adversaires déclarés des institutions particulières à l'Allemagne, que les particularistes. Dans le Reichstag actuel, ils sont représentés, les Guelfes ayant disparu, par 19 Polonais, 8 Alsaciens-Lorrains, et 11 démocrates de l'Allemagne du Sud (*Deutsche Volkspartei*), qui sont plus doctrinaires que les socialistes et les séparatistes.

Changeons notre objectif, et tâchons de nous placer à un point de vue plus général. Il ne s'agit plus, maintenant, d'analyser la composition du Reichstag par rapport aux institutions particulières à l'Allemagne, mais par rapport à l'ensemble des institutions existantes, de celles-là même qui servent de bases à l'organisation sociale de tous les pays civilisés, quelle que soit la forme spéciale de leur gouvernement. Lesquels sont pour le maintien de ces institutions, lesquels sont contre?

Sur ce terrain, l'attitude des partis est beaucoup plus nette que sur l'autre, — d'autant plus franche qu'ils ne se trouvent pas aux prises avec des difficultés concrètes qu'il faut résoudre au jour le jour, mais avec des théories d'une réalisation fort éloignée, qui ne se relient que bien indirectement aux incidents de la vie parlementaire. Là, nous ne trouvons du côté négatif qu'un seul parti, les démocrates socialistes, qui ne peuvent guère compter que sur l'appui de la *Volkspartei*, et voient les autres dressés contre eux, unanimes et compactes. Le centre catholique qui, dans le tableau précédent, figure encore dans l'opposition, est ici du côté du gouvernement, du côté de ceux qui maintiennent et qui résistent. Et ceux-là, ce sont tous les autres, jusqu'aux progressistes et aux anti-sémites, qui sont parmi les plus résolus. Quant aux diverses fractions particularistes, elles s'effacent : elles restent en dehors de la lutte générale, chacune sur son terrain propre, ainsi que l'avoue et le proclame avec une singulière franchise et en termes d'une parfaite précision le manifeste que les Polonais lancèrent à l'occasion des élections de 1875 :

« Nous, Polonais, devons, en premier lieu, nous efforcer de faire passer le 21 février le plus de candidats polonais possible; car, là où un Polonais est battu, aucun candidat mieux disposé pour nous ne sortira à sa place de l'urne électorale, mais bien un ennemi prononcé de notre nationalité, qu'il soit conservateur ou libéral. Notre pays, quoique incorporé depuis plus de cent ans à la monarchie prussienne, est depuis des siècles polonais, et notre devoir le plus sacré sera toujours de chercher des représentants dont le sang soit de notre sang, de donner un témoignage de notre existence

nationale et de défendre nos droits éternels qui nous ont été garantis par les traités et la constitution. C'est pourquoi nous nous adressons à vous, honorables compatriotes, afin que le jour de l'élection vous accouriez à l'urne comme un seul homme et donniez vos voix aux candidats qui nous touchent de plus près. »

Et plus loin :

« Chaque victoire d'un candidat polonais aux élections accroîtra le nombre des défenseurs de nos droits, fortifiera les rangs de ces représentants du peuple qui répondent des droits du parlement, luttera contre l'omnipotence de l'État, rétablira dans leur vraie lumière les torts qu'on nous a faits sur le terrain national et religieux, prendra sous sa protection nos malheureux compatriotes exilés, garantira l'introduction de la langue polonaise dans les écoles, dans les tribunaux et dans les actes publics, et condamnera les mesures d'exception. »

Pendant les premières sessions du Reichstag, les particularistes constituaient, pour le gouvernement, un sérieux embarras. Le prince de Bismarck, cependant, se montrait tolérant pour eux :

« La puissance du patriotisme local, le torrent du particularisme, disait-il dans un de ses discours, sont toujours restés très forts; ils ont gagné en force depuis l'établissement de la paix. Le flot de l'Empire recule, nous allons au-devant d'une sorte de marée. Je ne sais si je dois le déplorer, ou si c'est là un phénomène naturel et sain. Le flot de l'Empire remontera... On doit seulement laisser le temps à un développement organique, national et naturel de se former, et ne pas s'impatienter si des stagnations, voire même des mouvements de recul se produisent, et l'on ne doit pas trop en vouloir non plus à ceux qui provoquent ces mouvements. Car ils ne peuvent pas, en quelque façon, se réformer, et, quand ils ont grandi complètement dans une certaine direction politique, et que toute leur vie ils ont considéré comme leur plus grand honneur de servir les intérêts du particularisme, ils ne peuvent pas se résoudre tout d'un coup à se sacrifier au bien commun. »

Le grand chancelier avait sans doute deviné que les particularistes ne constituaient pas, pour les fins de sa politique à longue échéance, un danger durable. Dans le fait, leur tactique, si elle était sincère et voulait être efficace, devrait être absolument intransigeante et obstructionniste. Or, lors des incidents qui ont amené la dissolution du dernier Reichstag, nous avons vu les Polonais, conduits par M. de Koscielsky, renoncer à cette tactique, à laquelle les Alsaciens-Lorrains restèrent seuls fidèles, et prêter leur appui au gouvernement. C'est là un fait bien significatif, surtout si on le rapproche de la retraite des Guelfes, et qui permet de supposer

que, le jour où la question se posera nettement entre les forces positives et les forces négatives, entre le gouvernement et les démocrates socialistes, le gouvernement pourra compter sur les particularistes au même titre que sur les autres partis.

Ainsi, à l'exception des démocrates socialistes et de la *Volkspartei*, tous les partis du Reicshtag sont pour le maintien des institutions établies et de l'ordre social actuel. Mais ils ne le sont ni pour les mêmes raisons ni de la même manière; et il suffit de considérer l'ensemble de leurs programmes respectifs pour observer qu'ils se divisent en deux catégories distinctes, dont le but, au point de vue qui nous occupe, est commun, mais dont la philosophie, si j'ose employer ce mot, diffère profondément : les conservateurs et les libéraux. Cette division n'est pas particulière à l'Allemagne : on la retrouve dans tous les autres pays, comme d'ailleurs les questions sur lesquelles elle s'est opérée. Dans tous les parlements qu'ils se partagent, ces deux grands partis sont plus ou moins morcelés, — sans qu'il faille d'ailleurs un vif effort d'intelligence pour en ressouder les morceaux. En Allemagne, le parti conservateur comprend les conservateurs allemands, le parti de l'Empire et le centre, et aussi les antisémites, que nous étudierons à part; le parti libéral comprend les nationaux libéraux et les progressistes. Nous allons chercher à définir leurs principaux caractères.

II

Les principes fondamentaux des trois partis conservateurs sont les mêmes, et se ramènent à la défense des bases de la société actuelle : la religion, la monarchie, la famille et la propriété. Mais il y a entre eux des nuances, ou plutôt une nuance : pour les deux premiers groupes, qui appartiennent au culte « évangélique[1] », la monarchie et la religion, ou plus exactement l'État et l'Eglise, celle dont ils relèvent, sont deux forces parallèles qui ne se contredisent pas. Les conservateurs allemands, comme ils le déclarent dans leur programme, dont les termes furent arrêtés en 1876, estiment que « l'État et l'Église sont des institutions d'ordre divin », dont l'accord est la condition nécessaire au développement normal de la vie nationale. Ils sentent bien, — l'expérience venait de le leur montrer, — que ces deux forces, au lieu d'agir ensemble, peuvent se trouver opposées; que leur opposition provoque des troubles graves dans le corps social; que, par conséquent, il importe de les réconcilier; et ils marquent, à ce point de vue, les

[1] Parmi les députés conservateurs allemands, il y a 63 réformés, 3 catholiques, et 2 de confession inconnue; parmi les 27 membres de la *Reichspartei*, il n'y a aucun catholique.

droits respectifs de chacune d'elles : « D'une part, disent-ils, nous reconnaissons à l'État, par le fait de sa souveraineté, le droit de régler ses rapports avec l'Eglise; d'autre part, nous ne voulons aucune pression de conscience, et par conséquent aucun empiètement de la législation civile sur le terrain de la vie ecclésiastique intérieure (*auf das Gebiet des inneren kirchlichen Lebens*). Dans ce sens, nous combattrons toujours pour le bon droit de l'Église évangélique à l'organisation indépendante de ses institutions intérieures. » Qu'on pèse les termes de cet article, et qu'on se rappelle que le parti des conservateurs allemands, recruté surtout dans les rangs de la noblesse terrienne, est un parti à tendances féodales très accentuées, on y reconnaîtra, à côté de l'esprit de la Réforme, le vieil esprit gibelin. Le dévouement à la foi religieuse n'empêche pas ici une certaine méfiance envers la religion constituée; on veut bien qu'elle serve l'État, mais non qu'elle le dirige, et l'on s'efforce de la reléguer dans les sphères de la conscience, en lui déniant toute influence politique : son royaume n'est pas de ce monde; on le lui signifie en réservant ses droits. Le programme de la *Reichspartei*, qui date d'une époque plus tranquille (1882), est moins explicite : il se contente de saluer le rapprochement entre l'Église et l'État; mais il accentue encore le point de vue essentiellement civil des conservateurs allemands en exprimant « la pleine confiance que les conducteurs de l'Empire, en continuant dans la voie commencée, réussiront à rétablir l'accord dans la nation, *sous la sauvegarde des droits de l'Etat* ». Il résulte donc bien clairement de ces déclarations que, chaque fois qu'un différend surgira entre l'État et l'Église, les deux groupes conservateurs réformés seront, d'instinct et de principes, du côté de l'Etat. Or, sur ce point capital, ils sont en désaccord flagrant avec le parti conservateur catholique, le centre[1]. Celui-ci, quoiqu'il n'en porte pas le nom, est le vrai parti guelfe. Il a toujours protesté contre toute ingérence de l'Etat dans les questions qui touchent de près ou de loin aux affaires religieuses. Dans son programme de 1871 déjà, il déclarait vouloir défendre « *le droit* des sociétés religieuses contre *les attaques de la constitution* », représentant ainsi, par la seule force de ces expressions, les législateurs du nouvel Empire comme de véritables révolutionnaires. Dans son programme de 1873, il allait encore plus loin; il entendait alors réclamer des « garanties » contre « l'indépendance des droits de l'Eglise, atteinte par la nouvelle constitution », et il se déclarait prêt à soumettre ses décisions à celle du Pape. Aussi, pendant toute la période du *Kulturkampf*, le centre a-t-il

[1] Sur les 100 députés du centre, 4 seulement appartiennent à la religion réformée.

passé pour un parti « ennemi de l'Empire », aussi dangereux que les démocrates socialistes. Je le trouve caractérisé d'une façon bien significative dans un intéressant ouvrage, qui remonte à 1880. L'auteur, le docteur Jolly, ministre d'Etat du grand-duché de Baden, n'hésite pas à rapprocher le centre du parti socialiste [1] :

« L'intime opposition des deux partis est, en effet, sensiblement très grande : ici, le principe de l'autorité poussé à ses extrêmes limites; là, l'impudent mépris de toute autorité; ici, une domination, vieille de plusieurs mille ans, conservée grâce à une prudence et à une ténacité sans exemple; là, le projet chimérique de renverser l'ordre établi et de tirer du chaos un État, qui, s'il était vraiment réalisé, présenterait le plus curieux mélange d'esclavage et d'anarchie. Mais les deux partis sont d'accord sur ce point, si différente d'ailleurs que doive être la manière de les juger et de les traiter, et cette entente les a déjà plus d'une fois entraînés à une action commune telle, que le parti ultramontain ne s'est pas montré moins l'ennemi de notre État que le parti démocrate socialiste. Ce reproche ne s'adresse pas aux catholiques, ni à ceux non plus qui, au-dessous d'eux, se rattachent aux idées ultramontaines, ni même aux membres isolés du parti parlementaire, à leurs *leaders* et autres chefs du parti extra-parlementaire : tous ces particuliers peuvent croire leur système politique conciliable avec les intérêts de l'Empire; mais, le parti même comme tel, est objectivement l'ennemi de l'Empire. Il ne manquera pas, quand il aura connaissance de cette déclaration, de s'indigner hautement contre son injustice, et comme toute personne raisonnable avouera qu'il y a une infinité de manières différentes de comprendre le bien ou le mal de l'État, une conception nette ne doit pas être improuvée d'hostilité à l'État simplement parce qu'elle contraste avec les autres; il ne paraîtra donc pas difficile aux défenseurs de l'ultramontanisme de persuader de leur loyalisme leurs partisans et peut-être même un cercle plus ou moins grand de leurs adversaires. Mais leurs actes parlent contre eux. »

Les temps sont maintenant changés : dès 1879, le centre, qui avait été jusque-là le noyau de l'opposition anti-bismarckienne, prêta son appui au chancelier pour soutenir son évolution protectionniste; dans la suite, à plus d'une reprise, il est venu fournir un appoint important à la politique gouvernementale; et cela, comme ce fut le cas à l'occasion du septennat de 1887, en prenant une attitude indépendante vis-à-vis du Pape. Aussi n'est-il pas traité comme un ennemi irréconciliable, et continue-t-il, selon la

[1] *Der Reichstag und die Partein,* Berlin, 1880.

tactique suivie par le plus habile de ses chefs, le docteur Windthorst, à soutenir le gouvernement, moyennant des concessions favorables à ses fins essentielles.

La question confessionnelle n'est pas la seule à séparer les trois partis conservateurs. Ils diffèrent aussi l'un de l'autre, si j'ose m'exprimer ainsi, par leur composition même et par leur qualité. Le centre, — et c'est encore un trait qui rappelle les Guelfes du moyen âge, — est le plus démocratique : il se recrute dans toutes les classes de la nation, comptant ou ayant compté parmi ses membres les plus influents des bourgeois comme le docteur Windthorst et le docteur Lieber, des grands seigneurs comme le prince d'Arenberg, des ecclésiastiques comme M. Magnus Reindl, etc., tandis que, comme nous l'avons déjà marqué, les deux partis réformés ont un caractère nettement aristocratique, avec des nuances, encore. Le parti de l'Empire, qu'on appelle quelquefois parti des diplomates, est plus pratique, plus politique que celui des conservateurs allemands. C'est lui qui a toujours eu les sympathies intimes du prince de Bismarck, tandis que M. de Moltke appartenait aux conservateurs allemands. Et les différences de caractères qui existent entre les deux fractions correspondent assez exactement à l'idée que nous nous faisons des deux fondateurs de l'Empire, tous deux unis par un idéal commun, et très proches par les articles fondamentaux de leur catéchisme politique; mais l'un, celui qui survit dans sa hautaine disgrâce, ayant sous ses duretés une souplesse que l'autre ne connut jamais, et sachant, au besoin, atténuer ou modifier ses opinions théoriques pour atteindre un but défini. Aussi le parti de l'Empire a-t-il toujours été le plus docile à la politique bismarckienne. Peu important par le nombre de ses membres, il l'a été par leur qualité. Son programme est assez vague, — comme pour ménager la possibilité d'étendre ou de nuancer le sens de ses articles. Le plus significatif proteste contre « l'excès d'activité parlementaire dont souffre l'Allemagne, qui trouble le cours de l'administration de l'Empire aussi bien que des États particuliers et diminue la portée des travaux du parlement ainsi que sa considération dans le peuple. » Parti essentiellement autoritaire, il est le plus énergiquement opposé aux tendances démocratiques qui entraînent les sociétés modernes. Un de ses membres les plus distingués, le baron de Stumm-Halberg, accentuait dernièrement ce caractère avec beaucoup d'éloquence en montrant le point où la *Reichspartei* se sépare le plus nettement du centre :

« Le *Kulturkampf* est fini [1], disait-il dans une assemblée élec-

[1] Ce discours se trouve reproduit dans le supplément de la *Post*, du 30 mai 1893.

torale tenue à Neunkirch à l'occasion des dernières élections du Reichstag. Nous voyons l'Empereur et le Pape réconciliés et amis; les premiers princes de l'Église d'Allemagne sont ouvertement pour le projet militaire, le Pape lui-même s'est déclaré, dit-on, en sa faveur. Si, pour s'y opposer, les journaux radicaux, d'accord avec la presse du centre, traitent leurs propres princes de l'Église de têtes creuses (*faule Köpfe*), cela prouve seulement que le torrent radical qui nie l'autorité de l'État et de l'Église envahit aussi toujours plus distinctement le centre. En réalité, il s'agit, dans la lutte d'aujourd'hui, en plus du projet militaire, du combat du trône et de l'autel, de la lutte du principe d'autorité dans tous les domaines contre les esprits qui nient tout, et je veux dire que tous les éléments qui sont poussés par la nécessité du relèvement de l'autorité, doivent aujourd'hui résister ensemble fortement aussi bien à la démocratie sociale qu'aux efforts analogues des autres. Qu'il s'agisse de catholiques, d'évangéliques, de conservateurs ou de libéraux, ce côté de la question doit passer à l'arrière-plan devant la nécessité de sauver la patrie de ses ennemis intérieurs et extérieurs. Je sais bien qu'il reste encore beaucoup de points contestés, et je suis prêt, à l'occasion des assemblées de dimanche prochain, à les étudier de plus près et à convaincre les électeurs de notre circonscription qu'aucun de ces points contestés n'est si important, qu'il doive désunir chez nous les éléments favorables à la conservation de l'État. »

Moins politique et plus dogmatique que la *Reichspartei*, le parti conservateur allemand est évidemment celui qui se trouve le mieux d'accord avec les tendances actuelles du nouvel Empire, telles, du moins, que les incarnent son jeune chef et la plupart de ses hommes de confiance. Il est formé de nombreux groupes, qui ne sauraient se mettre d'accord sur toutes les questions : il est évident, par exemple, que les intérêts des agrariens des provinces orientales ne concordent guère avec ceux des grands industriels qu'ils ont pourtant à leurs côtés, que le particulariste saxon et le luthérien d'Augsbourg ne marchent pas ensemble sans qu'il y faille beaucoup de bonne volonté réciproque, et que le « conservateur libre » de l'Allemagne du Sud ne pourra pas toujours contenir l'antipathie d'instinct que lui inspire le bureaucrate prussien, qui cependant vote avec lui. Mais si le parti compte des représentants dans les divers pays de l'Empire, il est avant tout prussien; et quelques différences d'intérêts ou de sympathies qu'il y ait entre ses divers groupes, elles se fondent dans une tendance commune qui le force à l'unité. Opposé aux libéraux de diverses nuances, qui représentent, dans la vie nationale, l'esprit critique et le mou-

vement, les conservateurs allemands représentant, dans ce qu'il a de plus absolu, le principe d'autorité qui affirme et résiste. Il suffit de lire leur plus récent programme, qui date du 8 décembre 1892, et de le rapprocher de celui du 12 juillet 1876, d'où il est tiré, pour reconnaître qu'ils traversent les années sans rien perdre de leur immutabilité. Ce qui frappera le plus dans ces documents, c'est le mysticisme autoritaire et intransigeant qui prête une couleur toute particulière aux aspirations qu'il enveloppe : l'État apparaît comme une institution d'origine divine, au même titre que l'Église, à laquelle il n'est point subordonné, comme nous l'avons déjà marqué; mais, si l'Église n'a pas de droits positifs sur l'État, celui-ci a le devoir d'exercer ses forces dans le même sens que l'Église, et de les consacrer, comme elle, au développement et au triomphe de la vie chrétienne. Comme l'État lui-même, la monarchie, qui l'incarne, relève de la « grâce de Dieu »; le parti entend la maintenir dans sa forme absolue, et déclare qu'il combattra « toute tentative de limiter la monarchie au profit d'un régime parlementaire ». Enfin, les bases de la société, la famille et la propriété, ont encore la même origine surnaturelle et révélée, qui les place à l'abri et au-dessus de toute critique et fait de leur respect un article de foi. On comprendra que de tels caractères et de tels principes fassent du parti conservateur allemand un appui solide pour un gouvernement tel que celui de l'Empire. L'accord, pourtant, n'est pas aussi parfait qu'on pourrait le croire, et, dans l'ordre pratique, des dissidences violentes éclatent quelquefois. Nous l'avons vu il y a peu de semaines, lorsqu'à l'occasion de la discussion des conventions avec l'Espagne et la Serbie, M. de Caprivi a reproché, non sans justesse, au parti, de se laisser entraîner hors de sa ligne par l'âpreté de ses intérêts : « Vous jouez de la majorité contre l'autorité, s'est-il écrié au milieu de protestations plus bruyantes que fondées; c'est un jeu dangereux, car vous détruirez ainsi le principe conservateur... Vous abdiquez entre les mains des électeurs; vous vous faites les instruments de leurs passions au lieu de redresser leurs erreurs; après le vote d'hier, vous devriez enrayer une agitation aussi stérile que démagogique. »

Il est à peine besoin de noter que les trois partis conservateurs ont pris position, de toute leur énergie, contre les démocrates socialistes. Le programme des conservateurs allemands les désigne expressément comme des « ennemis de l'ordre public », et le centre s'assigne le rôle de combattre « les principes et les agitations qui menacent la propriété et l'ordre social. » Mais cette antipathie irréconciliable contre le parti qui tend à monopoliser

les revendications des classes laborieuses ne s'étend point à ces revendications elles-mêmes. Bien au contraire, les conservateurs de toutes nuances affirment dans leurs programmes respectifs leur bonne volonté envers les projets légaux qui tendent à donner quelque satisfaction aux plaintes légitimes des ouvriers et qu'ils voudraient voir accepter par ceux-ci comme les meilleurs remèdes possibles aux peines de leur état : « Nous avons soutenu le gouvernement impérial, dit le programme de la *Reichspartei*, en lui concédant de sévères lois d'exception dans le combat qu'il livre aux tendances subversives de la démocratie sociale, mais d'un autre côté, nous avons accueilli avec une entière sympathie le projet d'assurer par des réformes légales le bien-être des classes ouvrières. Nous ne nous dissimulons pas que le souci de la prospérité de l'industrie et des autres grandes tâches de l'Etat prépare des difficultés à cette législation sociale ; nous ne nions pas le danger d'une conception erronée de cette législation, et cependant nous devons reconnaître qu'il est de notre devoir de contribuer de toutes nos forces à une solution positive de ces importantes questions. »

Il est à noter encore que les conservateurs allemands sont le seul parti qui, dans leur plus récent programme, aient reconnu, pour ainsi dire officiellement, l'existence de la question juive et se soient rangés du côté de l'antisémitisme.

III

Les partis libéraux sont certainement plus homogènes que les partis conservateurs. D'abord, il n'y en a que deux : les nationaux libéraux et les progressistes; ensuite, les éléments qui composent chacun de ces deux partis ne sont pas, à beaucoup près, aussi disparates que ceux dont est formé le parti conservateur allemand. Les libéraux sont d'accord avec les conservateurs pour défendre et maintenir les institutions qui sont la base de la société actuelle; mais, tandis que ceux-ci les soutiennent surtout par attachement à la foi religieuse qui les étaye, dont elles dépendent, et les respectent comme marquées d'un caractère surnaturel et sacrées par leur origine divine, ceux-là, plus ou moins dégagés de l'idée chrétienne [1], les soutiennent au nom de la notion qu'ils ont de l'art de gouverner, et sans se départir envers elles de leurs droits de libre examen et

[1] Les libéraux appartiennent presque tous à l'Eglise évangélique. Sur les 52 députés nationaux libéraux, il n'y a que 3 membres catholiques et 1 de confession inconnue. Les 34 progressistes sont tous réformés, à l'exception d'un seul, qui s'est déclaré sans confession.

de critique. De cette différence fondamentale de point de vue, résulte avant tout une absolue différence d'attitude vis-à-vis des questions de politique religieuse. Les libéraux ne sont point nécessairement hostiles à la religion, dont ils apprécient les bienfaits, ni même à l'Église, qui leur apparaît comme une force utilisable : ils ignorent l'athéisme dogmatique que professent nos jacobins; ils sont prêts, à l'égard des choses divines, à une sorte de tolérance plutôt sympathique ; selon les expressions de leur programme de Heidelberg (23 mars 1884), ils savent « estimer à son juste prix la haute importance de la vie ecclésiastique pour notre peuple ». Ce n'est pas toutefois sans condition, et ils s'empressent d'ajouter qu'ils ne supporteront « aucune atteinte *aux droits naturels et inaliénables* de l'Etat envers l'Eglise », prêtant ainsi à l'État, en quelque sorte, selon les tendances de leur doctrinarisme, le caractère sacré que les catholiques du centre ne reconnaissent qu'à l'Église et que les conservateurs allemands s'efforcent de partager entre les deux. Quant aux progressistes, ils vont encore plus loin, sans toutefois se poser en ennemis de la religion : d'une part, ils réclament « pleine liberté de conscience et pleine liberté religieuse »; mais ils réclament en même temps « le règlement légal des rapports entre l'Etat et les sociétés religieuses avec des droits égaux pour toutes les confessions » (programme du 5 mars 1884). Sur les autres points de leurs programmes, les deux fractions du parti libéral, très conséquentes l'une et l'autre, adoptent l'attitude qui convient à leur caractère respectif, qu'il nous faut définir.

Le parti national libéral est issu du grand courant de libéralisme philosophique qui entraîna l'Europe pendant le second quart du siècle. Dès son origine, il avait donc un caractère théorique dont il a toujours conservé quelques traces, même dans les circonstances, d'ailleurs nombreuses, où les nécessités de la politique l'ont obligé à s'en départir. A l'inverse du centre et des conservateurs, il n'a pas été constitué en vue de la défense de certains intérêts positifs, tels que sont ceux de l'Eglise, ou de la monarchie absolue, ou de la noblesse terrienne : il est plutôt le résultat d'une conception déterminée, bien qu'un peu vague, de l'Etat, de ses fonctions, de ses fins, de ses moyens, de ses droits et de leurs limites. La façon la plus simple de le définir clairement, c'est de dire qu'il s'est assigné pour but principal la conciliation des droits de l'Etat avec ceux de l'individu : une tâche tentante et difficile, qui a séduit les hommes et les esprits les plus distingués parmi ceux qui, depuis 1815, se sont voués à la politique, et qui, aujourd'hui, après un siècle d'expériences et de tentatives avortées et douloureuses, commence à sembler légèrement utopique. Ce trait essentiel rattache les libéraux allemands

aux libéraux des autres nations; toutefois, la ressemblance ne s'accentue pas autant qu'on pourrait le croire : dans les autres pays, les libéraux sont les fervents déclarés du régime constitutionnel et parlementaire; en Allemagne, unis avant tout « par une fidélité inébranlable à l'Empereur et à l'Empire », ils acceptent les conséquences du régime monarchique qui limite extrêmement les prérogatives de la représentation nationale; s'ils redoutent les revendications de la droite qui, par ses tendances mystiques, féodales et protectionnistes, est en quelque sorte leur ennemie naturelle, ils craignent pour le moins autant celles de la gauche, qui menacent sans cesse d'ébranler le corps politique et d'affaiblir l'Etat. Leur raison d'être, à leurs propres yeux, c'est de « se tenir également éloignés des tendances réactionnaires et des tendances radicales », et d'empêcher autant que possible le heurt direct et violent des partis extrêmes « dont d'autres peuples ont tant à souffrir ». On reconnaît là le « juste milieu », les doctrinaires, les théories des gens bien intentionnés, intelligents et raisonnables, dont l'habileté s'impose dans les temps de crise, ou plutôt après les crises, pendant les périodes où la grosse affaire est de panser au mieux les blessures fraîches du corps social, et qui, une fois leur œuvre accomplie, sont écartés par les querelles de ces partis extrêmes entre lesquels ils se débattent à chercher des compromis. Dans le fait, les nationaux libéraux appartiennent généralement à la classe la plus intelligente et la plus instruite : ils ont d'habitude fait leurs humanités, pour employer l'expression française qui caractérise si bien les résultats de ces études générales; ils sont professeurs, financiers, juristes, ou « conseillers » et fonctionnaires; dans la vie, ils épiloguent sur le droit constitutionnel, comme M. Rodolphe Gneist, où ils écrivent l'histoire de l'Allemagne nouvelle, comme M. de Treitschke; ils fournissent de bons présidents au Reichstag (M. von Simson), ou des ministres comme le docteur Falk, qui fut le propagateur du *Kulturkampf*, ou comme M. Miquel, qui coquette à cette heure avec les conservateurs et convoite, dit-on, la succession éventuelle de M. de Caprivi. Leur programme est assez vague pour leur permettre et leur faciliter, à l'occasion, les évolutions nécessaires. C'est un modèle de style compliqué, de grandes phrases où résonnent les mots les plus ronflants du dictionnaire politique, de déclarations de principes qui n'engagent à rien dans les questions précises; et leur préoccupation dominante paraît être de démontrer que leur parti est nécessaire à la patrie, et du reste irréprochable : car c'est par le déclarer qu'ils commencent et qu'ils finissent.

Les progressistes sont des nationaux libéraux exaspérés ou

exagérés. Leur origine est plus récente : ils ne datent que de 1861. En 1884, ils fusionnèrent avec les nationaux libéraux sécessionnistes, et publièrent, à l'occasion des élections de cette année-là, le programme commun qui résume le mieux leurs aspirations. En 1893, une scission se fit dans le parti, dont la déroute est le fait le plus éclatant des dernières élections du Reichstag.

Les progressistes sortent de la même classe sociale, sinon des mêmes couches, que les nationaux libéraux. Tandis que ceux-ci appartiendraient plutôt à ce qu'on est convenu d'appeler la bonne bourgeoisie, ceux-là relèveraient de la petite bourgeoisie, quoique cette subtile distinction n'ait rien d'absolu. Ils sont aussi, dans la vie, professeurs, juristes, médecins, fonctionnaires, etc.; mais il y a, parmi eux, un assez grand nombre de docteurs en philosophie qui donnent le ton : or, en Allemagne, le docteur en philosophie, quand il n'est que cela, n'est guère qu'un bachelier plus avancé, et l'on sait ce que ce mot signifie; on sait les ambitions, les déceptions, les aigreurs qu'il exprime souvent, et aussi les théories absolues, d'autant plus intransigeantes et tenaces qu'elles ont été plus mal digérées. C'est le cas du chef le plus éminent du parti, M. Eugène Richter. Celui-là, je crois, n'est pas même docteur; il est simplement désigné comme « publiciste », et il a, en effet, toute l'âpreté de l'homme qui, n'ayant trouvé pour ses réels talents aucun emploi dans aucun des autres compartiments de l'activité humaine, se fait politicien, et réussit : un type qui n'est pas rare dans notre société actuelle, et qui, même lorsqu'il s'élève au-dessus du médiocre, est le plus souvent pernicieux. M. Richter n'est pas seul de son espèce dans le parti qu'il dirige.

Nous avons noté tout à l'heure que les nationaux libéraux, malgré leur doctrinarisme, ne relevaient que d'un programme très général et très vague. Tel n'est pas le cas des progressistes, dont les principes sont plus inflexibles, et qui entendent les appliquer, coûte que coûte. Leur manifeste de 1884, — malgré la scission qui les a séparés sur le projet militaire, ce manifeste indique encore assez exactement les tendances des deux fractions du parti, — est le plus précis, le plus circonstancié de tous les documents de même nature que nous avons sous les yeux. Il est méthodique aussi, terriblement. Il divise en cinq points l'ensemble des questions à la solution desquelles le parti se propose de consacrer ses forces, et l'on voit tout de suite s'affirmer le caractère théorique qui apparaissait dans le vague programme des nationaux libéraux, mais qui devient ici exact, minutieux, infaillible et volontaire. Le premier point réclame « le développement d'une véritable vie constitutionnelle dans une entente assurée entre le gouvernement

et la représentation nationale, et par l'organisation légale d'un ministère responsable ». Or, c'est là, étant donné l'ordre établi en Allemagne, un desideratum presque révolutionnaire, puisqu'il ne tend à rien moins qu'à substituer le régime parlementaire au régime monarchique. Il réclame ensuite le « respect des droits du peuple », parmi lesquels la liberté de réunion et d'association, la liberté de la presse, l'égalité devant la loi; puis il indique quelques-uns des moyens qui doivent assurer les progrès du bien-être des classes populaires, « sur la base des institutions sociales existantes », la nature des réformes qui devraient être introduites dans les lois fiscales, parmi lesquelles on remarquera la suppression des monopoles; enfin, il fixe l'attitude du parti relativement aux questions militaires; il conclut en ces termes : « Tout cela, pour la consolidation de l'unité nationale de l'Allemagne, par fidélité envers l'Empereur, et sur le terrain de la constitution fédérale ». — On le voit, c'est, à peu de chose près, le programme radical, à cela près qu'au lieu d'aboutir au dogme républicain, il s'arrête en route pour prêter à l'Empire le serment de fidélité : serment dont la sincérité demeure un peu suspecte, car on ne perçoit guère de conciliation possible entre de telles revendications, qui reposent toutes sur une idée avouée des droits du peuple, c'est-à-dire, en dernière analyse, de la souveraineté populaire, et l'exercice de l'autorité telle que le comprend une monarchie qui, encore, par ses traditions, ses instincts et son caractère, n'a pas les moindres tendances à devenir libérale. Pour que le parti progressiste puisse être sincèrement monarchiste et devenir un parti de gouvernement, il faudrait l'avènement au trône de l'Empire d'un prince animé des intentions qu'on prêtait à Frédéric III; et, pour autant qu'on peut calculer l'avenir, il se passera de bien longues années avant qu'un tel événement ait seulement la chance de se produire. Le parti progressiste est donc condamné à l'opposition, c'est-à-dire à l'impuissance. C'est peut-être là une des causes de sa récente défaite. C'est peut-être aussi un caractère qui s'accentuera et finira par en faire un parti révolutionnaire, du moins au sens politique du mot, et franchement hostile aux institutions de l'Empire.

Mais il n'en est pas encore là, et l'on peut même dire que, pour y arriver, il aurait bien du chemin à faire : tout le chemin qui, dans les divers pays où l'ordre social est discuté, sépare les radicaux, quelles que soient leurs nuances ou leurs dénominations, des socialistes. Or les radicaux ne sont au fond que des conservateurs effrayés : leurs concessions les plus avancées n'ont d'autre but que de sauver le cadre au moins, ou le squelette de la société que les autres voudraient détruire dans ses fondements même. Incon-

séquents au suprême degré, et pusillanimes, ils n'ont ni le courage de défendre ni celui d'attaquer ce qui est. Ils sapent allègrement les doctrines, les institutions et les lois sur lesquelles reposent la famille et la propriété; mais ils ne voudraient nuire ni à la propriété ni à la famille. Ils affectent de considérer la politique comme une affaire de principes, non d'application, et leurs principes en apparence les plus rigides ne sont que des compromis. Ils méritent entre tous ce nom d'opportunistes qu'ils aiment à flétrir : mais ils sont des opportunistes maladroits, des opportunistes inopportuns, si l'on peut dire. Aussi les socialistes, qui à l'occasion se servent d'eux, ne peuvent voir en eux que des ennemis; du reste, c'est d'eux en effet qu'ils reçoivent parfois les coups les plus rudes, et l'on n'a pas oublié l'effet que produisit, il y a quelques mois, le petit livre satirique où M. Eugène Richter raillait l'utopie collectiviste. Mais les masses populaires, qui un instant ont failli les suivre, s'éloignent d'eux de plus en plus; car elles ont l'instinct que l'heure approche où il faudra choisir, et que la période des compromis décline.

IV

Je n'ai pu classer dans aucun des divers groupes qui précèdent le parti dont le succès éclatant est, après la défaite des progressistes, le fait le plus saillant des dernières élections du Reichstag : les antisémites, ou parti allemand de la réforme (*Deutsche Reformpartei*); et cela, à cause d'une contradiction qu'il porte en lui-même, et que nous signalerons tout à l'heure. La *Deutsche Reformpartei* sortit d'un congrès tenu à Dresde, en 1880; et quatre ans après, un de ses membres, l'architecte Hartwig était élu dans un des faubourgs de cette ville, contre le candidat démocrate socialiste. Aux élections suivantes, en revanche (1877), il succombait sous les efforts du cartel; mais d'autre part, un des chefs les plus ardents du mouvement antisémite, le docteur Bœckel, était élu à Marbourg. En 1890, la Hesse envoyait au Reichstag quatre des adhérents du nouveau parti, qui s'y trouvaient seuls. Aux dernières élections, la Saxe est venue appuyer la Hesse, et d'autres parties de l'Empire ont fourni d'importants contingents d'électeurs. A la *Deutsche Reformpartei*, qui constitue le noyau de l'antisémitisme, se rattachent les socialistes allemands (*Deutsch-Socialen*), très différents des démocrates socialistes, et les socialistes chrétiens, dont le chef, le fameux pasteur Stöcker, ne siège plus au Reichstag. La *Deutsche Reformpartei* et les *Deutsch-Socialen* ont un programme différent, mais qui concorde sur la plupart des points; et il n'y a pas de raison sérieuse de les séparer. Quant aux socialistes

chrétiens, la disparition de leur chef les a laissé désemparés; ils ne sont pas représentés dans le Reichstag actuel.

Je viens de dire que le parti antisémite, en ses deux fractions, était comme entaché d'une contradiction qui l'isole entre les autres partis : il est à la fois révolutionnaire et conservateur. Conservateur, il l'est par les principes qu'il revendique, par ses professions de foi, par l'attitude qu'il prend vis-à-vis des partis avancés. Il se déclare, non sans emphase, « fidèle à l'Empereur et à l'Empire, au prince et à la patrie[1] »; il est pour le « maintien d'un fort pouvoir impérial[2] »; et les affirmations autocratiques de Guillaume II ne trouveraient pas d'appui plus résolu. Il est national, presque chauvin, chrétien : il serait prêt à soutenir les lois scolaires les plus favorables à l'éducation religieuse. Consciemment ou non, il pousse au socialisme d'État, par le souci qu'il affecte de l'amélioration des conditions d'existence et de salaire de la classe ouvrière. En même temps, il se pose en adversaire déclaré et passionné du parti socialiste, dont il réprouve l'internationalisme, et qui, d'ailleurs, est judaïsé (*verjudet*)[3]. Il est protectionniste, cela va sans dire, et partisan de la politique coloniale. Ce sont là autant de points sur lesquels il est d'accord, non seulement avec le gouvernement actuel de l'Empire, mais avec les traditions fondamentales dont ce gouvernement n'est que l'expression d'un moment. Ajoutez qu'il apporte à soutenir ses principes une ardeur toute juvénile, l'ardeur d'un parti qui croit avoir l'avenir devant lui et qui est prêt à tout conquérir, et aussi une absence de scrupules dans le choix des moyens que nous avons caractérisée ailleurs et qui augmente ses forces expansives dans de singulières et inquiétantes proportions.

Mais en même temps qu'il est passionnément conservateur, le parti antisémite est révolutionnaire. Il l'est, d'abord, par son but essentiel, avoué, celui qui lui sert d'étiquette et qui fait sa popularité. Sans doute, il déclare que, s'il veut délivrer l'Allemagne des Juifs, il n'entend procéder que « par voies légales ». Mais c'est là une fiction qui ne résiste guère à l'examen : il est bien évident, en effet, qu'on ne pourra jamais, sans sortir de la légalité, soumettre à des lois d'exception, calculées en vue de les détruire

[1] Le programme de la *Deutsche Reformpartei* a été arrêté et publié en septembre 1893.

[2] Programme des *Deutsch-Socialen*.

[3] Voy., entre autres, le curieux ouvrage d'un des chefs du parti, le docteur E. Dühring : *Die Judenfrage als Frage der Racenschædlichkeit für Existenz, und Kultur der Vœlker*. — Il y a en effet trois Juifs parmi les députés démocrates socialistes du Reichstag.

ou de les réduire à une position inférieure, toute une classe de la population. M. Dülning avoue que « le seul moyen » de résoudre la question juive doit consister en « mesures restrictives exceptionnelles qui ne seraient applicables qu'aux ressortissants de la nation juive[1]. » On voit où cela mène, à quelle série de lois spéciales et temporaires, à quelle législation inconciliable avec l'idée même de la légalité. Ajoutez que la situation particulière de la race juive en Allemagne, la position sociale qu'occupent beaucoup de ses ressortissants, l'influence qu'ils exercent dans le monde de la politique, des lettres, de la presse, de la science, de la haute finance et du commerce, leur nombre et leur valeur, enfin, augmentent beaucoup la portée de ces lois d'exception qu'on propose et qui ne sauraient être mises en vigueur sans un grand et dangereux ébranlement de l'équilibre du pays. Mais ce n'est pas tout; les antisémites sont encore révolutionnaires par leurs tendances démocratiques et par quelques-uns des points particuliers de leur programme. Nous ne voulons point prétendre que les tendances démocratiques soient incompatibles avec un certain idéal de conservation sociale : le centre, par exemple, a cherché, comme nous l'avons vu, un terrain de conciliation et a, jusqu'à un certain point, réussi à le trouver. Mais ici, c'est tout autre chose. Les antisémites, comme leurs ennemis les démocrates socialistes et plus qu'eux, s'adressent aux masses populaires, non pour les apaiser et les diriger, mais pour les remuer, pour les troubler et tirer parti de leur agitation. Et plusieurs des réformes qu'ils réclament, sous couleur de satisfaire à ce besoin de justice qui voudrait, dans la répartition des charges publiques, dégrever les riches au profit des pauvres, attaquent jusque dans leurs racines les principes qui seuls peuvent justifier l'ordre social actuel : ainsi, l'impôt progressif sur le revenu, dont ils réclament l'introduction et qui ne peut s'établir sans introduire dans l'idée de propriété des modifications dont il est impossible de calculer les effets; ainsi les taxes sur l'héritage, qui, dès qu'elles deviennent, dans la pratique, restrictives du droit de tester, conduisent aux mêmes errements; ainsi encore la nationalisation de certaines branches de commerce, des compagnies d'assurances, par exemple, qu'ils réclament aussi et qui concorde si bien avec les vues préférées des collectivistes. Il va de soi qu'ils inscrivent aussi dans leur programme la liberté de la presse et la liberté de réunion : et l'on se demande comment ils les concilieraient avec leur volonté d'avoir un gouvernement fort?

Auprès de ceux qui seraient tentés de prêter de profonds

[1] Ouvrage cité p. 136.

desseins aux agitateurs antisémites, ces incohérences pourraient passer sur le compte d'une habile tactique. Je les crois plutôt inhérentes à l'état même du parti, à sa jeunesse, à ses tâtonnements, à l'ignorance où il est du point d'appui qu'il choisira demain : car, avec son programme à double tranchant, et les voies opposées qui lui sont ouvertes, il n'aurait pas beaucoup de chemin à faire pour devenir l'aile droite des conservateurs, prêts à soutenir ses revendications les plus chères, ou pour se réconcilier avec la démocratie socialiste, une fois la question juive liquidée ou passée à l'arrière-plan. Les contradictions qu'il représente, en tout cas, ne l'empêchent point de se développer : au contraire, elles lui prêtent une espèce de force attractive d'espèce particulière, et le rendent extrêmement dangereux. Il trouve moyen de réunir en soi les deux extrêmes qui sont toujours les pierres d'achoppement des gouvernements les plus forts : l'esprit de la droite intransigeante, réactionnaire, *ultra*, si l'on me permet d'employer un terme de notre ancien vocabulaire, et celui de la gauche socialiste ou, qui pis est, démagogique. Il a rompu toute attache avec les « juste-milieu » qui ont, en somme, soutenu la politique impériale depuis un quart de siècle, qu'elle inclinât un peu plus vers la droite ou un peu plus vers la gauche, au gré des circonstances positives qui réglaient ses oscillations. Il a des passions plutôt que des opinions, des passions subversives, haineuses, irréconciliables. Et il est dirigé par des chefs qui, au lieu d'être des organisateurs et des légalitaires comme les leaders socialistes, sont avant tout des agitateurs, habiles à remuer les masses, à les ébranler vers des fins qu'elles ont bientôt fait d'oublier et de dépasser. Ce sont là des raisons de croire que les éléments révolutionnaires que renferme le parti antisémite l'emporteront tôt ou tard sur ses éléments conservateurs, et que nous assisterons alors à des secousses bien autrement graves que celles dont la démocratie socialiste ne nous menace, comme nous le verrons, qu'à longue échéance.

V

Nous connaissons maintenant la signification des divers partis qui combattent pour le maintien des bases actuelles de l'organisation sociale. Il ne nous reste plus, pour achever la tâche que nous nous sommes assignée, qu'à discuter leurs forces respectives, par rapport à celles de leurs ennemis communs. Cette discussion ne peut s'établir que sur des chiffres : ceux que nous fournissent les statistiques électorales du seul des corps allemands qui soit élu par le suffrage universel, le Reichstag. En voici le tableau :

NOMS DES PARTIS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES AUX ÉLECTIONS DE 1871	1874	1877	1878	1881	1884	1887	1890	1893
Conservateurs allemands..	536 257	353 395	522 965	742 303	812 185	861 063	1 147 200	895 103	985 000
Parti de l'Empire.	347 864	390 999	424 228	790 062	381 781	387 687	736 389	482 314	410 000
Antisémites (*Deutsche Reformpartei* et *Deutsch-Social*).	»	»	»	»	»	»	»	47 536	348 000
Centre.	718 248	1 438 792	1 316 599	1 368 417	1 477 033	1 282 006	1 516 222	1 342 113	1 270 000
Nationaux libéraux..	1 128 289	1 394 020	1 446 363	1 296 137	614 287	997 033	1 677 979	1 177 807	960 000
Progressistes..	348 833	458 067	402 710	838 173	645 851	997 004	973 104	1 159 915	749 000
Démocrates du Sud (*Deutsche Volkspartei*).	50 112	39 410	44 894	68 990	103 665	95 891	88 818	147 570	165 000
Démocrates socialistes..	101 927	351 670	493 447	437 158	311 961	549 990	763 128	1 427 298	1 734 000

Ces chiffres ne peuvent manquer de suggérer quelques réflexions :

D'abord, on remarquera, dans le nombre des voix obtenues par les divers partis, de singulières fluctuations. Les trois partis conservateurs, en effet, ont chacun un chiffre moyen dont ils ne s'écartent pas en des proportions très fortes, tandis que les deux partis libéraux ont des sautes brusques et déconcertantes. Ainsi, les nationaux libéraux tombent de 1877 à 1878, dans la proportion de 144 à 129, et de 1878 à 1881, dans celle de 129 à 61. Ils se relèvent ensuite à 99, puis à 167, et retombent à 117 et à 96. Entre les élections de 1877 et celles de 1878 (année de la scission du parti national libéral), les progressistes doublent leur effectif. Ils perdent quelque chose en 1881, progressent jusqu'en 1890, où ils atteignent leur apogée, et s'effondrent brusquement de 115 à 74. Je ne parle pas des démocrates socialistes, auxquels nous consacrerons une étude spéciale et dont nous analyserons alors les progrès. Ces fluctuations tiennent sans doute à l'attitude des partis dans les questions sur lesquelles se faisaient les élections et à l'appui que le gouvernement, qui a toujours fini par avoir le dernier mot, leur prêtait ou leur refusait; elles n'en montrent pas moins, d'une part, que leurs principes généraux n'ont pas de racines bien profondes dans la nation; d'autre part, que les trois partis conservateurs peuvent beaucoup mieux compter sur la solidité de leurs électeurs que les deux partis libéraux.

On remarquera ensuite que les fractions de ces deux grands groupes (conservateur et libéral) se font entre elles peu de concurrence : en somme, les années qui sont bonnes pour les nationaux libéraux sont plutôt favorables aux progressistes; les conservateurs allemands, à deux ou trois reprises, semblent enlever, c'est vrai, un nombre de voix assez considérable au parti de l'Empire, sans qu'il y ait réciproque et que celui-ci gagne presque jamais rien sur celui-là. On sera donc porté à conclure que le parti de l'Empire et le parti progressiste sont moins solides, ont moins de raison d'être que les deux partis classiques dont ils sont les ailes extrêmes; et cette conclusion sera tout à fait d'accord avec l'impression produite par l'examen des programmes respectifs de chacun de ces partis. Au fond, le parti de l'Empire, malgré les succès relativement considérables qu'il a remportés en 1878 et en 1887, et le parti progressiste, malgré sa prospérité de douze années (1878 à 1890), ne sont que des *fractions*, pour employer l'expression allemande : fractions que des circonstances momentanées, ou simplement l'ambition de meneurs habiles, détachent pour un temps de leur tout, mais qui finiront par y rentrer, après avoir eu et donné l'illusion d'une existence indépendante.

Laissons de côté le centre, qui depuis 1874 a conservé ses positions à peu près intactes et n'a eu que des oscillations sans importance; réduisons les quatre autres partis aux deux groupes uniques qu'ils forment en réalité, et cherchons à calculer leurs forces respectives. Nous arriverons au tableau suivant :

	CONSERVATEURS	LIBÉRAUX
	—	—
1871.	884 121	1 477 122
1874.	744 394	1 852 087
1877.	947 193	1 849 073
1878.	1 532 365	1 964 310
1881.	1 193 860	1 260 138
1884.	1 248 750	1 994 037
1887.	1 883 589	1 650 883
1890.	1 377 417	2 337 722
1893.	1 395 000	1 709 000

Ce tableau simplifié permet de modifier et de préciser notre observation de tout à l'heure. Il nous montre, en effet, qu'il y a une certaine correspondance, que le fractionnement des partis nous empêchait de mesurer, entre leurs fluctuations et la fréquentation du scrutin, qui est inégale. Mais nous y voyons aussi que ces fluctuations, quand elles s'accentuent, correspondent bien réellement à un déplacement d'opinions dans le corps électoral. Ainsi, de 1881 à 1884, les conservateurs restaient à peu près stationnaires (119 à 124); les libéraux, au contraire, réalisent un fort progrès (126 à 199); de 1884 à 1887, les conservateurs avancent (124 à 188), et les libéraux reculent (199 à 165); puis, de 1887 à 1890, les libéraux reconquièrent l'avance qu'ils avaient perdue, et au delà (165 à 233), et ce sont les conservateurs qui font les frais de cette hausse; tandis que de 1890 à 1893, ils gardent leurs positions (137 à 139), pendant que les libéraux perdent du terrain (233 à 170). Il existe donc, entre les deux grands partis qui se partagent l'Allemagne, une incontestable concurrence. D'autre part, ils se tiennent d'assez près pour que le gouvernement ne puisse se passer ni de l'un ni de l'autre. Mais sur les questions les plus importantes, ils se sont presque toujours trouvés d'accord. C'est le cas surtout, dans la résistance qu'ils sont prêts à opposer aux démocrates socialistes, leurs ennemis communs, vis-à-vis desquels ils ne formeraient plus qu'un groupe compacte, et par conséquent détenteur d'une importante majorité. Nous verrons, dans un prochain article, ce que sont et ce que valent les forces qui peuvent entrer en ligne contre eux.

***.

LE COMTE ELZÉAR DE SABRAN

ET SES PAPIERS

Elzéar de Sabran, sa mère, sa sœur et le chevalier de Boufflers. — L'enfance d'Elzéar : ses succès dans le monde et à la cour. Il part pour l'émigration. — Son caractère s'assombrit; il joue la comédie à Rheinsberg et à Vienne; il ne veut pas porter les armes contre des Français; après bien des hésitations, il se décide à rentrer en France. — Ses relations avec Mme de Staël; il est enfermé à Vincennes; il est condamné à un exil *perpétuel* qui dure quelques mois.

Le comte Elzéar de Sabran est mort en 1846, et pourtant sa longue vie se déroule devant moi d'une façon si complète que je me figure l'avoir toujours connu. Grâce aux papiers qu'il a laissés, je peux le suivre pas à pas, et me rendre compte de ses sentiments comme de ses idées. J'admire la précocité de son intelligence, je suis le confident de ses joies, surtout de ses peines, et je pourrais facilement être indiscret, car j'ai bien quelque part un examen de conscience fait par lui, dans sa vieillesse, avec le soin minutieux qui distingue tous ses écrits. J'ai eu, je l'avoue, la curiosité de le parcourir, mais je n'en veux retenir qu'une ligne : le scrupuleux Elzéar se repentait de n'avoir pas assez travaillé. Quelle leçon pour les véritables paresseux, mais pour lui-même quelle injustice! Je suis tenté, au contraire, de trouver qu'il a été trop laborieux, non pas que je lui reproche d'avoir composé trop de fables, de comédies, de tragédies, de dissertations, d'œuvres littéraires de tout genre, — et Dieu sait si j'ai dû en lire! — mais on peut regretter la somme considérable de travail qu'il a dépensée, bien à tort, pour écrire ses lettres les plus intimes. On se rend compte de l'effort qu'elles ont coûté, et la lecture en est souvent fatigante ; aussi, bien que ce volume soit destiné à être surtout un recueil de

lettres, les siennes seront en petit nombre, et je choisirai les plus simples, peut-être celles dont il faisait le moins de cas.

Je dois encore à ces papiers d'avoir fait plus ample connaissance avec la mère et la sœur d'Elzéar. Je subis le charme qu'elles répandaient autour d'elles, et je comprends bien leurs contemporains si empressés à leur faire la cour. Le ton devait être un peu différent. Avec Mme de Sabran, on savait d'avance à quoi s'en tenir : jusqu'à vingt-sept ans, sa réputation de vertu tenait les amoureux à une distance respectueuse, et ensuite bien fou qui aurait essayé de supplanter le chevalier de Boufflers. Mais, avec Mme de Custine, un fat pouvait espérer : elle était assurément moins exclusive et parfois bien imprudente. Il faut pourtant ne rien exagérer et ne pas s'en rapporter aux méchants propos du monde qui doit tant aux jolies femmes et qui, dans son ingratitude, est plus sévère pour elles que pour les laides. J'ai la liste à peu près complète des adorateurs de Delphine et je suis certain que, dans la plupart de ses romans, *il n'y avait pas de quoi fouetter un chat* : c'est l'expression dont elle se servait un jour en écrivant à son frère[1], et elle se montre si franche, si naïve même, dans cette correspondance que le doute n'est pas permis.

Quant à Boufflers, je connaissais, comme tout le monde, l'auteur d'*Aline, reine de Golconde*, de *la Bergère*, du *Cœur*, et de tant d'autres œuvres au moins légères. Je savais aussi qu'il avait été le héros de bien des aventures galantes; et, en effet, pendant la première moitié de sa vie, c'est un parfait mauvais sujet. Il écrivait à Voltaire :

. . . .
Sur mes fautes je suis sincère,
Et j'aime presque autant les dire que les faire.
Je demande grâce aux amours.
Vingt beautés à la fois trahies
Et toutes assez bien servies,
En beaux moments, hélas ! ont changé mes beaux jours.
J'aimais alors toutes les femmes.
. . . .

A la vérité, il exprimait dans cette épître quelques remords : il

[1] « Plains-moi, lui écrivait-elle le 2 novembre 1791, je suis malheureuse sans être coupable, car, dans tout cela, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Il n'y a de sérieux que les tristes réflexions que cela fait naître. »

Le 2 juillet 1793, après avoir fait à Elzéar une confidence du même genre, elle terminait ainsi : « C'est assurément pourtant en tout bien tout honneur »; et je crois en effet que, cette fois encore, l'honneur du marquis de Custine était sauf; mais il avait couru de sérieux dangers.

regrettait d'avoir donné trop de temps à l'amour au détriment des muses et, pour sa conduite à venir, il s'en remettait au patriarche de la littérature. Mais il connaissait bien le directeur auquel il se confiait et il prévoyait la réponse. Voltaire lui conseilla de ne rien changer dans sa vie :

. . . .
C'est à vous, ô jeune Boufflers,
A vous dont notre Suisse admire
Le crayon, la prose et les vers,
Et les petits contes pour rire,
C'est à vous de chanter Thémire
Et de briller dans un festin,
Animé du triple délire
Des vers, de l'amour et du vin [1].

Il continua donc à aimer toutes les femmes, jusqu'au jour où il rencontra Mme de Sabran. Alors, ce fut elle seule qu'il aima, et, après une attente qui ne fut pas de bien longue durée, il devint son amant, son amant presque fidèle, puis son vieux mari toujours amoureux. Don Juan finit par se métamorphoser en Philémon.

Ce Boufflers de la seconde manière est moins célèbre que l'inconstant chevalier, et, pour être plus estimable, il n'en est pas moins intéressant. Son histoire, ou plutôt leur histoire, car, à partir de 1777, elle se confond avec celle de Mme de Sabran, se trouve dans les papiers d'Elzéar, un peu confuse, mais très détaillée. Je n'entreprendrai pas de la raconter tout entière, et je m'attacherai seulement à la période de leur vie qui est la moins connue, à l'époque de la Révolution. Ils ont été, pendant ces jours d'orage, moins à plaindre que bien d'autres, et cependant que de fatigues, que d'angoisses, que d'épreuves noblement supportées! Tandis qu'ils sont ballottés par les événements, le temps passe, la vieillesse arrive à grands pas, mais ils continuent de s'aimer, et ils parlent si bien ce langage de l'amour, toujours ancien et toujours nouveau, qu'on ne se lasse pas de les écouter.

Ma tâche sera facilitée par l'abondance des documents et ces documents eux-mêmes ont leur histoire. Il faut bien en établir l'authenticité, car, si la curiosité est très développée à notre époque, elle ne va pas sans un peu de méfiance. J'expliquerai donc comment des papiers d'un ordre si intime ont pu s'accumuler et

[1] Cette épître a paru d'abord dans *le Mercure galant*, sous le pseudonyme de M. Lafichard. Elle figure, ainsi que celle de Boufflers, dans les lettres qu'il a écrites à sa mère pendant son voyage en Suisse.

arriver jusqu'à nous; il sera bien juste de consacrer aussi quelques pages à celui qui les a longtemps conservés et qui, dans la suite, ne jouera plus qu'un rôle effacé.

*
* *

Elzéar de Sabran est né à Paris le 18 mai 1774. Il avait soixante-douze ans de moins que son père, le comte Joseph de Sabran-Grammont, lieutenant général, qui, sous le règne de Louis XV, s'était distingué dans plusieurs batailles navales, et qui ne survécut pas longtemps à cet exploit d'un nouveau genre. Le 11 juin 1775, l'illustre marin était enlevé par une attaque d'apoplexie.

S'il faut en croire Elzéar, la jeune veuve [1] fut accablée par cette mort, au point d'être changée en statue de la douleur. Je lis, en effet, dans une de ses lettres à Charles de Bassompierre :

Veuve isolée avec son fils au berceau, ma mère demeurait immobile dans le silence de son deuil entre un souvenir et une espérance. En me donnant son lait, elle donnait, hélas! ses larmes à mon père, et semblait ne vouloir entendre aucune parole depuis les dernières qu'il eut proférées jusqu'à celles que je devais bientôt bégayer.

Peut-être faut-il voir là une de ces exagérations littéraires auxquelles il était fort sujet, et peut-être même était-il déjà sevré quand son père mourut. Ce qui est certain, c'est que Mme de Sabran porta le deuil d'une façon très correcte, mais qu'elle ne le porta pas longtemps, car, dès 1777, le chevalier de Boufflers lui prodiguait ses consolations.

Elzéar ne fut donc pas élevé dans une atmosphère de tristesse, et il doit se tromper quand il attribue la mélancolie de son caractère à ce déluge de larmes. Par exemple, il n'exagère pas, en disant que ses premières paroles furent bégayées. Il était venu au monde à demi mort, et tous les organes de sa chétive personne laissaient fort à désirer. Il avait notamment un défaut de prononciation qui désolait sa mère : alors elle employa un remède héroïque qu'il est bon de connaître, car il fut efficace, mais dont il faut user avec circonspection. Pour l'obliger à prononcer distinctement les mots, on l'habitua à réciter des vers, et, une fois cette habitude prise, il la conserva toute sa vie.

Bientôt il ne s'en tenait pas là : à force d'en débiter, il lui prenait l'envie d'en faire, et il réussissait d'une façon prodigieuse. A

[1] Mme de Sabran avait vingt-cinq ans, quand elle perdit son mari.

l'âge où d'ordinaire les enfants apprennent à lire, il composait des bouts-rimés, des fables, des couplets; à huit ans, il dédiait à Mme Buller *la Charretiade*, poème héroï-comique en six chants; à quatorze ans, il avait fait sa grande tragédie d'*Annibal*. Il abordait les genres les plus différents avec la même facilité, sinon avec le même succès, et il faut reconnaître que, tout au moins dans ses fables, il montrait un véritable talent.

Boufflers encourageait ses productions qu'il prenait fort au sérieux. Il lui donnait des conseils, lui faisait des compliments, mais n'épargnait pas les critiques, car il était sincère dans ses appréciations : on a pu le voir dans ses lettres à Mme de Sabran, qui, elle aussi, était son élève et faisait de jolis vers. Il ne s'intéressait pas seulement au poète qui fleurissait, disait-il, au moment où les autres sont encore en herbe; il avait pour l'enfant une affection vraiment paternelle. Il répétait volontiers : « Oui, je l'aime comme s'il était mon fils; il n'y manque que la façon. »

Elzéar avait un autre père adoptif qui ne ressemblait en rien au premier, c'était Mgr de Sabran, évêque-duc de Laon, pair ecclésiastique, premier aumônier de la reine, un représentant de l'ancien régime comme il en restait peu sous le règne de Louis XVI, si attaché aux vieilles traditions qu'il respectait même les abus. Il était aimé dans son diocèse, il pratiquait la charité, et sa conduite était irréprochable, mais il était fort tolérant pour autrui, — sans doute parce que depuis longtemps les mœurs étaient légères à la cour, — et il paraissait trouver tout naturel le genre de vie de *sa petite tante* [1] : c'est ainsi qu'il appelait Mme de Sabran. Il habitait chez elle quand il venait à Paris, et, chaque année, elle passait plusieurs mois chez lui, au château d'Anisy [2], où Boufflers venait parfois la retrouver. Il témoignait pour Elzéar d'une sollicitude toute particulière, s'occupant de son éducation beaucoup plus que de celle de ses propres neveux.

Pourtant, quand il fallut faire choix d'un précepteur, ce ne fut pas son influence qui prévalut. Mme de Sabran prit les yeux fermés, sur la recommandation de d'Alembert, mal renseigné lui-même, un

[1] Mgr Louis-Hector-Honoré-Maxime de Sabran (1739-1811) n'était pas, comme on l'a dit, beau-frère de Mme de Sabran, mais neveu, à la mode de Bretagne, de son mari. Il était donc cousin issu de germains d'Elzéar qui, par déférence, l'appelait mon oncle. Il avait un frère (le marquis, père du duc) et deux sœurs, dont l'une a été abbesse de Chelles.

Lorsqu'il mourut, un service a été célébré pour lui dans toutes les paroisses de son diocèse où il était encore vénéré, bien qu'il n'y fût pas rentré depuis vingt ans.

[2] Le beau château d'Anisy, qui servait de résidence d'été aux évêques de Laon, appartient maintenant à M. le comte d'Aramon.

certain Bernard qui était tout simplement un scélérat. C'était d'abord un hypocrite, faisant la cour à l'évêque, portant, sans y avoir aucun droit, le costume ecclésiastique pour capter ses bonnes grâces, et enseignant dans la demeure épiscopale les doctrines des philosophes de l'*Encyclopédie*. Jusque-là, rien qui fût bien étonnant; mais il battait son élève, lui donnait les plus mauvais exemples, et le laissait seul pendant de longues heures, tandis qu'il allait chez ses maîtresses. Enfin, un beau jour sa correspondance fut interceptée : on découvrit que, pour jouir plus vite d'une pension qui lui était assurée à la fin de l'éducation d'Elzéar, il voulait l'empoisonner, et qu'il cherchait aussi à supprimer le mari de sa complice, une femme de chambre qu'il aurait ensuite épousée. Il fut envoyé en prison.

C'était pour Elzéar un triste début dans la vie, mais il n'avait que huit ans, et le mal était réparable. Mme de Sabran mit à l'avenir plus de circonspection dans le choix de ses précepteurs, sans que pourtant elle paraisse avoir complètement réussi, et surtout elle s'occupa de lui davantage. Elle était *sensible*, comme on disait alors, et ce n'était pas chez elle affaire de mode, car elle aimait ses enfants avec exagération, si jamais l'amour d'une mère peut être excessif. Elle comprit qu'elle leur devait plus encore, et elle voulut se réserver une part dans leur instruction : elle se chargea de la partie morale. Elle faisait avec son fils de longues promenades pendant lesquelles « ils feuilletaient ensemble le livre de la nature. J'ignorais, écrit-il plus tard, que ces entretiens fussent des leçons, tendres épanchements où son âme devenait, pour ainsi dire, la nourrice de la mienne. Nous faisions aussi quelquefois d'intéressantes lectures : elle m'apprenait à lire l'anglais et elle eut la patience de traduire avec moi tout le *Paradis perdu* de Milton ».

L'enfance d'Elzéar fut donc soumise à des influences diverses, et aucune ne fut perdue. Le scepticisme du poète Boufflers, l'orthodoxie de l'évêque de Laon et aussi ses préjugés, les idées philosophiques du faux abbé Bernard, la sensibilité de Mme de Sabran, jointe à une religiosité un peu vague, tout cela forme un singulier mélange qui paraît moins extraordinaire, quand on réfléchit aux mœurs de cette époque, mais qui suffit à expliquer bien des contradictions dans la vie d'Elzéar.

En attendant, c'était bien un *phénomène*[1], comme disait le prince

[1] Voy. le joli portrait d'Elzéar par le prince de Ligne. Il se trouve au XXe volume, page 127, des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*, qui forment la collection à peu près complète des œuvres du prince; il figure aussi généralement dans les recueils de morceaux choisis en un ou deux volumes qui ont été publiés à plusieurs reprises, mais il est donné

de Ligne, cet enfant poète aux traits fins et réguliers, aux cheveux blonds qui descendaient en boucles sur ses épaules. Sa mère le comparait à un petit agneau : « Il en a la blancheur, écrivait-elle à Boufflers, il en a aussi la candeur et la douceur; mais il ne se laissera pas manger la laine sur le dos, comme disent les bonnes femmes, car il a plus d'esprit qu'il n'est gros. »

Elle n'était pas seule à le juger ainsi, et son esprit, comme sa gentillesse, lui valait des succès au-dessus de son âge. Ayant appris dès le berceau à réciter des vers, il devait de bonne heure bien jouer la comédie. Je vois, en effet, qu'en 1782, au mois de septembre, il figure dans une représentation à Belœil. On jouait le *Barbier de Séville*, et la jeune princesse Charles de Ligne (Hélène Massalska) avait le rôle de Rosine, tandis qu'Elzéar, traité comme un homme, avait celui de Figaro.

En 1784, ce fut bien autre chose. Il avait joué plusieurs fois, chez sa mère d'abord, puis chez Mme de Champcenetz, chez Mme de Clermont-Gallerande, et, sa réputation étant parvenue jusqu'à la reine, elle voulut le faire entendre à ses enfants. Elle organisa, chez son amie la duchesse de Polignac, un grand spectacle, une tragédie et une comédie, dans lesquelles les premiers rôles étaient réservés à Elzéar. Les autres acteurs étaient : sa sœur, Armand de Polignac, le jeune comte Strogonof, Mlle d'Andlau, Mlle de Montault-Navailles, qui, devenue la duchesse de Gontaut[1], raconte cette soirée dans ses Mémoires, et se souvient que Mlle de Sabran et son frère étaient des acteurs parfaits. Ils avaient été si touchants dans *Iphigénie en Aulide*, que la reine fut attendrie jusqu'aux larmes. Quant au roi, qui s'était amusé davantage à la comédie, il voulut servir lui-même les jeunes acteurs au souper qui suivit la représentation, et, tandis qu'il donnait un gâteau à Oreste, il lui demanda s'il n'avait pas eu bien peur, en entrant en scène. « Et pourquoi peur, Sire? » répondit fièrement le vengeur d'Agamemnon. Cette réponse, plus romaine que grecque, fit une telle sensation que la duchesse de Polignac dit à son voisin : « Je donnerais un doigt de ma main pour que mon fils en eût dit autant. » Ce qui prouve qu'en ce temps-là l'indépendance pouvait sembler un moyen de réussir.

Ses succès à la cour ne se bornèrent pas là. Je lis dans une lettre de sa mère, du 7 juin 1786 :

quelquefois comme étant le portrait du comte de Ségur, et l'erreur provient de ce que les premières publications portaient seulement : *Comte de S.* Le prince de Ligne a, d'ailleurs, fait deux portraits bien authentiques de son ami le comte de Ségur.

[1] *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, p. 6.

Elzéar est un petit habitant de Versailles; son oncle le garde avec lui pour toutes les fêtes, et il viendra dîner tous les jours avec nous à Montreuil. La reine l'a trouvé sur son passage, et elle l'a embrassé sur ses deux petites joues couleur de rose. Ce matin elle m'a dit : Savez-vous que j'ai embrassé un monsieur hier? — Madame, je le sais, car il s'en vante. — Elle s'est mise à rire et elle m'a dit qu'elle l'avait trouvé grandi et embelli étonnamment, qu'elle l'avait montré la veille à l'archiduchesse [1], à la comédie, où je l'avais mené voir jouer *Didon*, comme le plus grand acteur qu'il y eût dans le monde, sans faire exception de Mlle de Saint-Huberty.

La malheureuse reine a fait bien des ingrats, mais il ne fut pas du nombre et il conserva pour sa mémoire un culte chevaleresque. Devenu vieux, il chantait encore ses louanges et lui faisait des partisans : il en est un au moins dont j'ai pu recueillir le témoignage et qui, de bonne heure, a partagé cette admiration enthousiaste. Si nous avons pu lire les beaux travaux de M. le comte de Reiset sur Marie-Antoinette [2], c'est peut-être parce qu'en 1786, le jour de la Pentecôte, elle a embrassé le petit Elzéar sur ses joues couleur de rose.

Cet enfant privilégié n'obtenait pas seulement des succès mondains; ses œuvres commençaient à être connues, et la vie était pour lui pleine de promesses. Il portait un grand nom qu'il semblait destiné à rehausser encore, non pas dans la carrière des armes, comme la plupart de ses aïeux, mais dans celle des lettres, que n'entravait pas la délicatesse de sa santé. Le moment était bien choisi pour acquérir cette gloire nouvelle, car la mode s'en mêlait et jamais on ne s'était occupé autant de littérature. Les plus grands seigneurs admettaient dans leur intimité des philosophes, des poètes, souvent moins recommandables par leur caractère que par leur talent : ils cherchaient, selon le mot du maréchal de Beauvau, « à devenir les égaux des gens de lettres ».

Elzéar semblait donc destiné à un brillant avenir, mais la Révolution survint, qui détruisit toutes ces espérances. Il nous dit lui-même qu'il était né pour l'âge d'or, pour l'idylle et non pour le

[1] Marie-Christine de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Saxe-Teschen, gouvernante générale des Pays-Bas, sœur de Marie-Antoinette.

[2] M. le comte de Reiset a publié les lettres inédites de Marie-Antoinette et de Madame Clotilde de France (1 vol. in-12); les lettres inédites de Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse-Damstadt (1 broch. in-8) et le livre de Mme Eloffe (2 vol. in-8). — Ses parents habitaient à Feuillancourt, près de Saint-Germain-en-Laye, et voyaient souvent le vieux comte de Sabran.

drame. Cet enfant, né d'un père trop vieux, n'avait ni le corps assez vigoureux ni l'âme assez fortement trempée, pour affronter les catastrophes qui se préparaient et que sa mère voyait venir avec une étonnante lucidité : elle crut de son devoir de l'y soustraire. C'est bien pour lui qu'elle partit[1], et non sans regrets, car elle laissait derrière elle sa fille Delphine, et aussi tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, Stanislas de Boufflers. Elle ne se faisait pas d'illusion ; elle ne pensait pas, comme beaucoup d'émigrés, partir pour un voyage d'agrément qui durerait quelques semaines, et elle se demandait avec effroi quand elle reverrait le chevalier. Elle chercha du moins à assurer la conservation des lettres qu'ils avaient échangées depuis quatorze ans et qui lui rappelaient de si doux souvenirs. Elle était bien embarrassée : les emporter avec elle, c'était les exposer aux hasards de la vie vagabonde qu'elle entrevoyait ; elle pouvait aussi être arrêtée dans sa fuite et, convaincue d'émigration, compromettre celui qu'elle aimait. Elle eut l'idée de les confier à Thirion, un homme sûr, d'un dévouement à toute épreuve, qui déjà, au Sénégal, avait rendu de grands services à Boufflers, dont il était depuis devenu le secrétaire. On pouvait espérer que sa situation modeste le mettrait à l'abri des recherches, et l'événement justifia ces prévisions. Les lettres lui furent remises dans une cassette qu'il cacha probablement à Toulouse, car c'est de là qu'en 1796, elle fut renvoyée à Mme de Custine.

Elle contenait aussi des lettres de Boufflers, que Mme de Sabran avait recueillies avant son départ, un grand nombre adressées à sa sœur, Mme de Boisgelin ; à son oncle, le maréchal de Beauvau, qui était pour lui un second père ; quelques-unes écrites à des amis communs, à la duchesse de Choiseul, au duc de Nivernais, par exemple. Enfin, j'ai retrouvé des notes qu'il avait prises sur les travaux de l'Assemblée constituante, des rapports, des discours que son secrétaire avait soigneusement conservés, sans doute parce qu'il les avait recopiés de sa belle écriture. Mais, de Mme de Sabran, rien qui soit antérieur à 1777, comme si alors seulement elle avait commencé à vivre, et pas autre chose que ses lettres au chevalier. Tous ceux qui s'intéressent à elle, et non pas seulement à son amour, regretteront cette indifférence. On voudrait avoir des détails intimes sur ses jeunes années, sur sa famille, sur son mariage, sur la société qu'elle fréquentait, et il faut se contenter d'une notice que son fils nous a laissée. On trouve là des renseignements pré-

1 « Sans Elzéar, écrivait-elle à Boufflers, je resterais à mes risques et périls, jusqu'à ce que je te sache hors de danger. »

cieux, mais cette histoire serait plus attrayante si elle avait été écrite au jour le jour par Mme de Sabran, si elle était composée avec ses lettres et avec celles de ses amies.

Les papiers d'Elzéar, qui ne pouvaient compromettre personne, n'exigeaient pas les mêmes précautions. Comme déjà il n'aimait pas à s'en séparer, il emporta tout ce qu'il avait écrit ou griffonné, ses œuvres en vers et en prose, même ses brouillons les plus informes, si bien qu'on peut se rendre compte de sa façon de travailler, à toutes les époques de sa vie, et des formes successives qu'il donnait à ses pensées.

*
* *

Le voilà donc parti avec sa mère, encombrant de ses papiers la petite voiture qui les emportait : mais ce n'est plus le même Elzéar que nous trouverons sur la terre étrangère. Le chagrin d'avoir quitté sa sœur et les inquiétudes qu'il eut pour elle, les malheurs de son pays, la destruction de cette société qui l'avait choyé et admiré, tout cela modifia profondément son caractère impressionnable à l'excès. Son talent même s'amoindrit, en se portant sur des objets différents, et jamais il ne retrouva l'inspiration de sa quinzième année. Il se prit de passion pour les auteurs les plus lamentables, s'évertuant à les imiter. Ce qui l'enthousiasmait dans Ovide, ce n'était plus *les Métamorphoses* ou *l'Art d'aimer*, mais les œuvres dernières du malheureux poète, et, comparant sa destinée à celle de l'exilé de Tomes, il écrivait, lui aussi, ses *Tristes* et ses *Epîtres pontiques*. Il refaisait les *Nuits* d'Young, les *Méditations au milieu des tombeaux* d'Hervey, et il renchérissait sur les étrangetés d'Ossian, ce barde légendaire et sublime, fils de Fingal, père d'Oscar, qui n'a peut-être jamais existé. Ses imitations, qu'il appelait tantôt *Ossiana*, tantôt *Poèmes ossianesques*, pourraient former un gros volume, mais je craindrais qu'il trouvât peu de ecteurs.

Il ne s'arrachait à ses auteurs favoris que pour fulminer des odes vengeresses contre les tyrans qui opprimaient la France et contre les souverains de l'Europe qui ne les mettaient pas assez vite à la raison. C'est en vain que Boufflers, dont le calme était inaltérable, lui écrivait :

Vous êtes né doux; votre esprit l'est aussi. Vous pouvez être fort sans doute; mais vous n'êtes pas fait pour être terrible, et la violence que vous voulez montrer est une violence que vous vous faites. Laissez une stérile indignation à ceux que la raison ne peut point contenir,

que l'étude ne peut point distraire et que la philosophie ne peut point consoler. Laissez-les pleurer, crier, blasphémer, écumer, grincer des dents et menacer de leurs mains enfantines le bras de fer qui les écrase. Laissez-les souffler contre l'ouragan et opposer leur rage impuissante à la rage toute-puissante de leurs bourreaux. Et à quoi vous serviraient donc les grandes ailes de votre génie, si elles ne vous élevaient pas au-dessus des erreurs, des fureurs et des douleurs humaines? Ainsi, mon cher Tityre, quittez les trompettes et les timbales pour reprendre votre charmante lyre et vos tendres chalumeaux; laissez braire les ânes, laissez rugir les lions, laissez hurler les loups, et retournez à vos moutons [1].

Ces exhortations étaient inutiles : il continuait à rugir et à écrire des dissertations ou des strophes désespérées. Il était atteint de deux maladies incurables que le prince de Ligne, dans une lettre qu'on trouvera plus loin, appelait la *tombeaumanie* et la *néantomanie*.

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'il eût renoncé à monter sur la scène, car déjà, dans ce temps-là, ceux qui avaient vraiment la passion du théâtre ne guérissaient pas facilement, et, pour Elzéar, c'était sa troisième maladie. Au mois de septembre 1791, il jouait dans *Annibal*, la fameuse tragédie qu'il avait composée à quatorze ans, mais il n'avait qu'un rôle secondaire. Annibal, c'était son hôte, c'était le prince Henri de Prusse [2] lui-même, et j'imagine qu'avec ses soixante-cinq ans et son physique bizarre, il devait être assez ridicule. « Il était, nous dit son panégyriste [3], d'une très petite taille et très mal proportionné. Sa figure n'était pas seulement laide, elle était au premier aspect repoussante, et jamais une belle âme et de grands talents n'ont été, si l'on peut se servir de cette expression, plus mal logés. De grands yeux bleus, très animés, mais durs et de travers, contribuaient à lui donner un air effrayant. » Il eut cependant beaucoup de succès : d'ailleurs

[1] Ces quelques lignes sont extraites d'une longue lettre écrite par Boufflers à Elzéar, à propos d'une ode sur ou plutôt contre la Liberté, que celui-ci avait commise. Dans cette lettre, il reprend une à une les vingt-cinq strophes et il mêle, avec bien de l'esprit, les critiques aux compliments.

[2] Frédéric-Henri-Louis, prince de Prusse, né à Berlin le 18 janvier 1726, mort à Rheinsberg le 3 août 1802, était le troisième fils de Frédéric-Guillaume Ier et de Sophie-Dorothée de Brunswick-Hanovre. Il a été le principal auxiliaire de son frère, le Grand Frédéric, et son émule dans l'art de la guerre.

[3] Le marquis de Bouillé qui a écrit une *Vie du prince Henri*, publiée, en 1809, sans nom d'auteur.

Le Kain, qui lui avait donné des leçons, n'était pas beau non plus, ce qui ne l'avait pas empêché d'être le premier acteur de son temps.

Au mois de mars suivant, Elzéar jouait encore à Rheinsberg [1] dans *les Hottentots*, une pièce dont il était l'auteur — un acte seulement, mais en vers et mêlé d'ariettes. — Il raconte dans la préface comment il a été amené à composer ce drame. Il avait lu, par hasard, dans l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages* par M. de La Harpe, que les Hottentots mangeaient leurs parents, lorsque ceux-ci étaient devenus vieux et incapables de travailler. Alors, à l'occasion de la fête de sa mère et pour lui témoigner sa tendresse, il avait eu l'idée de mettre en opposition avec cette déplorable habitude les sentiments d'un bon fils. Le contraste était saisissant, et le personnage sympathique dont il s'était attribué le rôle, Epkamma, chef des Kirigriquos, arracha des larmes aux plus endurcis. Une jeune Suédoise, Mlle Aurore de Geers [2], lui donnait la réplique : elle était fort agréable en Hottentote, et je crois bien que c'est elle qui la première a fait battre son cœur. Tant il est vrai que, sans figurer sur l'affiche, l'amour joue souvent un rôle important dans les comédies de société.

Peu de temps après, il allait à Vienne où il trouvait à utiliser ses talents. Mais les événements se précipitaient, si tristes que pendant trois ans je ne le vois plus figurer dans aucune représentation. La troupe fut désorganisée. Un de ses principaux acteurs, le prince de Ligne [3], allait éprouver le plus grand chagrin de sa vie : son fils préféré, le prince Charles, était tué au combat de Boux [4], dans les Argonnes, le 14 septembre. Sans doute, en présence des malheurs de la France, Elzéar aurait compris la nécessité de renoncer, au moins momentanément, à sa distraction préférée, mais, s'il avait pu avoir des hésitations, son oncle les lui aurait enlevées. Le 1er septembre, l'évêque écrivait à Mme de Sabran une lettre très digne et très sévère qu'il terminait ainsi :

Dans la situation des choses, surtout quand on n'est point au lieu où l'on devrait être et qu'on en est détourné par une cause quel-

[1] Voy., au sujet de Rheinsberg, la description merveilleuse que M. Lavisse a faite de ce château dans ses travaux récents sur *le Grand Frédéric avant l'avènement*.

[2] Elle a été nommée, en 1794, dame d'honneur de la duchesse de Sudermanie. Boufflers a fait pour sa mère et pour elle une jolie pièce de vers qui figure dans ses œuvres, comme étant adressée à deux dames suédoises.

[3] Il avait joué le rôle de Tartufe et Elzéar celui d'Orgon dans une représentation qui avait eu lieu, au mois d'août, chez la comtesse de Stahrenberg.

[4] Appelé aussi combat de la Croix-aux-Bois.

conque, il faut avoir au moins une attitude grave et le maintien de la douleur. Il n'est pas décent de faire usage de talents qui ne peuvent qu'amuser la société et qui ne doivent jamais marquer dans un homme de qualité destiné à toute autre chose.

On entrevoit dans cette lettre les tiraillements qui se produisirent, pendant toute la durée de l'émigration, entre Mme de Sabran et l'évêque de Laon. Il trouvait qu'Elzéar n'était pas où il devait être, que la place d'un gentilhomme était à l'armée. Depuis les premiers rassemblements, il tenait ce langage et il le tint jusqu'au bout, répétant à satiété les mêmes arguments, faisant appel au sentiment de l'honneur, du devoir, citant les exemples des enfants et des vieillards qui partaient, ne se décourageant jamais. Mme de Sabran était littéralement écartelée. On était sûr de l'émouvoir en mettant l'honneur en jeu, et plusieurs fois elle céda aux instances de l'évêque : l'uniforme d'Elzéar fut commandé, il avait à l'armée un emploi assuré, il allait partir... mais la tendresse maternelle reprenait le dessus. Elle ne pouvait se résigner à donner cet enfant qu'elle avait élevé avec une anxieuse sollicitude et dont la santé restait frêle. S'il allait courir tant de périls et souffrir tant de misères, tous les sacrifices passés devenaient inutiles. Alors, au dernier moment, son courage faiblissait, elle écrivait à l'évêque qu'elle était dangereusement malade, — peut-être même l'était-elle réellement, — que son fils ne pouvait l'abandonner ainsi, et tout était à recommencer.

Elzéar ne savait pas résister à de pareilles supplications, non pas qu'il eût peur, car le vieux sang des Sabran coulait dans ses veines, et de plus il était si découragé de la vie, si malade de sa *néantomanie*, qu'il aurait voulu « comme l'intéressante Herminie, trouver la mort au milieu des combats [1] », mais il lui en coûtait de quitter sa mère, et surtout il ne pouvait prendre son parti de porter les armes contre des Français.

Cependant, au mois d'août 1792, il avait bien failli partir, et, converti en ce moment par les arguments de l'évêque, il paraît avoir lui-même, sans arrière-pensée, désiré vivement ce départ. Mme de Sabran s'était décidée à écrire au comte d'Artois une lettre pressante, sollicitant pour son fils une place d'aide de camp [2]. Si la

[1] Lettre d'Elzéar à Charles de Vimeux, du 3 septembre 1792.

[2] J'ai bien trouvé la copie de la lettre adressée par Mme de Sabran au comte d'Artois, mais j'ai retrouvé aussi le brouillon inachevé d'une lettre moins belliqueuse qu'elle projetait d'écrire et qu'elle a probablement écrite à la comtesse Diane de Polignac : « J'ai le plus grand désir que mon fils soit utile, qu'il se serve de tous ses moyens pour servir les princes et la

réponse avait été afffirmative, il aurait été impossible de reculer; mais je la soupçonne d'avoir fait savoir indirectement au prince ce qu'elle désirait en réalité, et Elzéar fut simplement désigné pour assister le duc de Polignac qui représentait les frères du roi auprès de la cour de Vienne : il était le secrétaire de cette ambassade officieuse qui ne dura pas longtemps. L'évêque trouva que c'était là un prétexte pour ne pas servir, et non pas une véritable raison; il continua ses objurgations.

Elzéar passa donc tout le temps de l'émigration dans de véritables angoisses, ne sachant qui écouter de son oncle ou de sa mère, et interrogeant sa conscience qui lui disait tantôt de partir et tantôt de rester. Mais ses véritables sentiments, ceux qui finirent par triompher, se trouvent dans une pièce de vers, composée au mois d'août 1795, au moment où, pour la première fois après la Terreur, il revit sa sœur en Suisse. Cette visite tant désirée parut un moment compromise. Mme de Sabran et son fils avaient déjà fait un grand voyage pour se rapprocher, ils étaient à Closter-Heilbronn, mais là pas de nouvelles. Sans doute Delphine n'avait pu franchir la frontière, et, en effet, son beau-frère, le marquis de Dreux-Brézé, écrivait de Lausanne que c'était impossible, qu'il n'y fallait plus penser. Pourtant elle arrive à Bâle, où le rendez-vous était fixé, mais elle ne peut y séjourner; le passeport qu'elle avait obtenu pour raison de santé portait qu'elle allait aux eaux de Bade, et l'ambassadeur Barthélemy, qui a été secourable à tant d'émigrés, lui conseille de s'y rendre. Enfin, c'est à Zurich seulement que Lavater les réunit. Toutes ces perplexités et la joie de ce revoir si doux à leurs cœurs parurent à Elzéar une excellente occasion pour faire des vers : il n'eut garde de la laisser échapper. Je ne sais quel nom donner à son élucubration, — drame ou comédie. — Les personnages n'étaient pas imaginaires, mais bien réels : c'étaient lui-même, sa mère, sa sœur, Lavater et le chevalier Maurice Séguier [1], officier de l'armée de Condé. Une longue scène est consacrée à la question qu'Elzéar se posait depuis trois ans, et qui est

bonne cause, mais je n'ai pas le courage de le sacrifier au hasard sans nulle gloire et sans nul profit pour lui et pour les autres. Ce calcul serait le plus mauvais de tous, et il me semble que c'est là le point où l'opinion ne doit pas agir..... Je n'en suis pas moins très touchée des offres que vous me faites..... mais pesez toutes mes raisons dans votre sagesse et dans votre amitié..... Si notre bon duc voulait s'en charger, je serais la plus heureuse femme du monde..... » La comtesse Diane, qui avait beaucoup poussé Elzéar à partir pour l'armée, a dû ensuite intervenir en sens contraire.

[1] Maurice Séguier (1770-1831), fils du célèbre avocat général au parlement de Paris, frère du baron Séguier, qui a été premier président de la

retournée en tous sens. Au moment de repartir pour l'armée, Séguier veut emmener son ami, et il développe en vers, non sans éloquence, les raisons que, jusque-là, l'évêque avait données en prose. L'auteur, acteur lui-même, répond victorieusement et sa mère vient à la rescousse. Il déplore :

Cette guerre à la fois étrangère et civile
Où d'un sang précieux la perte est inutile.

L'armée de Condé venait précisément de passer à la solde de l'Angleterre, après bien des souffrances et des actes d'héroïsme ; or Elzéar était convaincu que les Anglais avaient soudoyé les Jacobins, qu'ils avaient favorisé et payé tous les crimes de la Révolution, que dernièrement encore ils avaient trahi le comte d'Artois, en l'empêchant de débarquer en Vendée. Il ne voulait pas être leur dupe, et le moment était mal choisi pour prendre les armes. Il termine ainsi sa dernière tirade :

Que je plains mes pareils dont l'infortune immense
Enchaîna sous son joug l'aveugle obéissance !
Obligés de céder à l'exemple, au devoir,
L'honneur dans cet abîme a mis leur désespoir.
Mais moi, qui ne suis point encore dans la carrière
Et qui ne pus, enfant, les suivre en cette guerre,
Irai-je, quand je reste arbitre de mon sort,
Servir de ces Anglais le système de mort,
Accepter de leur main une solde outrageante,
Pour frapper avec eux ma patrie expirante,
Et démentir mon nom et rabaisser mon rang
Jusqu'à vivre de l'or qui paya notre sang?
Rien ne vaincra ma haine, éternelle et native,
Et, si j'étais poussé jusqu'à l'alternative,
Ou de servir ainsi leurs perfides desseins,
Ou de m'unir contre eux à des républicains,
Pour sauver mon pays du joug de l'Angleterre,
Dussé-je te trouver dans le parti contraire,
Je n'hésiterais pas et je démontrerais
Que le vrai royaliste avant tout est Français [1].

cour de Paris, de 1810 à 1848, et qui lui-même avait servi dans l'armée de Condé.

Sous l'Empire, il a couru le monde, comme consul, et il a terminé sa carrière diplomatique à Londres, où il était consul général sous la Restauration. Il a publié des poèmes, des pièces de théâtre; les nombreuses lettres qu'il a écrites à Mme de Sabran et à Elzéar sont fort intéressantes.

[1] Dans sa vieillesse, Elzéar oubliait même qu'il avait eu des hésitations,

On pourrait continuer le récit des luttes intérieures d'Elzéar, en y joignant l'analyse de ses œuvres et la chronique theâtrale, mais ce serait long et peut-être monotone. D'ailleurs, nous le retrouverons mêlé à la vie de sa mère : il est souvent auprès d'elle, et, quand il est loin, — à Venise, à Spa, à Vienne, — il est si regretté, son absence fait un si grand vide, qu'en parlant d'elle, il faut encore parler de lui. Je ne veux pas faire suivre au lecteur les mêmes chemins, et je ne veux pas non plus l'égarer à la suite de Mme de Custine, malgré les agréables surprises que pourrait procurer la société d'une femme aussi sentimentale que jolie. Nous aurions pourtant recours à elle pour avoir des renseignements sur nos papiers qu'il ne faut pas perdre de vue. Elle était disposée à voir les choses en beau, et, après son retour en France, croyant la tranquillité définitivement rétablie, elle avait réclamé la cassette si chère à Mme de Sabran :

Voici la lettre que Thirion lui répondit à ce sujet :

Toulouse, ce 30 ventôse an IV (20 mars 1796).

Madame,

Cette cassette, renfermant des manuscrits, dont vous me faites demander des nouvelles, est dans mes mains telle qu'elle y a été remise. J'en ai eu soin comme d'un objet d'autant plus précieux, qu'il intéressait des personnes qui me seront toujours chères. Je ne vous dissimulerai pas qu'en bien des circonstances, j'ai eu de la peine à la conserver. Je suis tout prêt à la remettre, mais, si je n'ai pas le bonheur que ce soit à la personne même, vous ne trouverez certainement pas mauvais que ce soit du moins sur une lettre d'elle : c'est la satisfaction que je désire avoir que de revoir l'écriture d'un homme que j'ai tant de sujets d'aimer et de regretter. La première fois que vous lui écrirez, Madame, je vous supplie de rappeler à son souvenir et ma reconnaissance et mon sincère attachement qui ne finira qu'avec ma vie. Je vous demande aussi la permission d'avoir l'honneur d'aller vous voir lorsque j'irai à Paris.

Je suis..., etc. THIRION.

Le fidèle secrétaire n'avait pas des prétentions exagérées : il avait raison de demander une décharge, et il avait bien droit à

et il écrivait : « Bien que ma patrie n'ait été pour moi qu'une marâtre, qui m'a traité en déserteur, au lieu de voir en moi un enfant qu'on emporta hors de la maison pour le soustraire à l'incendie; bien qu'elle m'ait dépouillé de l'héritage de mes pères avant l'âge où la moralité développée peut offrir une prise à la justice, je n'ai jamais voulu porter les armes contre elle. »

quelques remerciements pour avoir gardé ces lettres d'amour qui, tout inoffensives qu'elles étaient, auraient pu être contre lui des pièces à conviction. Il fallait encore de la prudence, et la négociation a dû demander un certain temps, car c'est seulement dans une lettre de Mme de Custine, du 12 janvier 1797, que je lis ces mots : « J'ai enfin la cassette. »

Grâce à Maurice Séguier, par conséquent grâce à elle, nous aurons l'année suivante des nouvelles du précieux dépôt. Il était rentré en France, dès le mois de mai 1797, ce bouillant chevalier qui, deux ans auparavant, cherchait à enrôler son ami sous les drapeaux de Condé; il avait ressenti le coup de foudre, au moment où Elzéar plaçait dans sa bouche des vers si belliqueux, et depuis il n'avait eu qu'une idée, se rapprocher de Mme de Custine. Il s'exposait beaucoup, et le danger augmenta encore après le 18 fructidor, au point qu'à diverses reprises elle dut le cacher dans sa maison. Elle avait des amis parmi les victimes, mais elle en avait aussi parmi les bourreaux et cet asile fut respecté. C'est de là que Séguier écrit le 1er brumaire an VII (22 octobre 1798) :

Une nouvelle bourrasque vient de me rejeter dans le temple de l'amitié! Vous vous doutez bien que ce temple est la maison de votre Delphinette; elle vient d'avoir la bonté de m'y recevoir et, durant quelques jours, je respire le même air qu'elle. Vous dire si cet air-là me sera aussi salutaire qu'il devrait l'être, c'est ce que je ne puis vous assurer...

Ensuite il parle de son amour méconnu à Mme de Boufflers [1], qui, sans l'encourager, était sa confidente; mais pour le moment ce n'est pas là notre affaire, et il ajoute :

D'après la permission que vous m'en avez donnée par votre fille, je vais me mettre à lire avec elle vos lettres et celles du chevalier, et je tâcherai d'appeler à la lecture ce bon génie qui vous les a inspirées. J'aurais bien besoin qu'il se fît un peu mon ami. Suivant votre désir, je mettrai à part tout ce qui a rapport au voyage du Sénégal, et, si nous parvenons à réunir les autres œuvres éparses, nous en ferons une édition complète.

Il me semble assister à cette lecture. Je les vois, dans la petite maison de la rue Martel [2], se passant l'un à l'autre les feuilles

[1] Au mois de mai 1797, Boufflers avait enfin épousé Mme de Sabran, à Breslau; il avait par conséquent cessé d'être chevalier de Malte et il portait le titre de marquis auquel il avait droit. On continuait cependant dans l'intimité à l'appeler le chevalier.

[2] Petite rue, au fond du faubourg Saint-Denis, où Mme de Custine habi-

jaunies que j'ai là sous les yeux. Delphine reconnaît, comme dans un rêve, cette société brillante qui a été la sienne et qui est à jamais disparue; elle retrouve des détails sur son enfance, le récit de son mariage; elle s'aperçoit qu'elle a beaucoup aimé son mari. Parfois ils s'interrompent pour faire appel à des souvenirs plus récents, et les campagnes de Maurice alternent avec les drames sanglants auxquels elle a été mêlée. Tout d'un coup on sonne à la porte : tandis que le proscrit se cache, elle va recevoir le nouveau venu, — peut-être un affreux terroriste, — et elle lui prodigue ses sourires qui étaient, paraît-il, tristes mais doux. Puis, le visiteur parti, ils reprennent leur lecture, et, quand Mme de Sabran et Boufflers parlent le langage de la passion, Maurice prend un ton pénétré, sa voix est insinuante, il invoque le bon génie qui a inspiré ces lettres, mais, — bon génie ou dieu malin, — quel que soit le nom qu'on donne à l'amour, cet *enfant de bohème*, comme dit la chanson, ne vient pas toujours quand on l'appelle, et Delphine résiste aux prières de l'homme qui l'a peut-être le plus aimée.

Elzéar, lui aussi, avait bien failli revenir en France, non pas en même temps que Séguier, mais plus tard, après la visite de Mme de Custine. Elle était si entraînante, en parlant de la patrie, qu'il avait été sur le point de la suivre à la fin de juillet 1798; puis il était retombé sous l'influence de l'évêque de Laon, et il ne voulait même plus partir avec sa mère, quand il avait un passeport et qu'il pouvait rentrer sans danger. Ce furent de nouveaux déchirements : elle suppliait avec son cœur, il raisonnait avec son esprit, et, pendant les huit mois que dura cette correspondance, ils ne purent s'entendre, comme s'ils avaient parlé une langue différente.

Je crains la boue de Paris, écrivait-il le 7 juin 1800; comment y marcher sans se crotter? Je suis pour la politique précisément comme pour la religion, et royaliste comme je suis catholique. Je ne suis point assez dévot pour communier, ni assez incrédule pour ne pas me croire sacrilège en foulant aux pieds les hosties. Le respect des siècles m'en inspire pour l'objet de leur vénération. Enfin, je ne me consolerais jamais de paraître méprisable à aucun de ceux que je serais forcé d'estimer....

Delphine lui avait bien caché quelques-unes de ses nouvelles relations, mais il en savait assez au sujet de sa société habituelle pour être effrayé :

tait depuis sa sortie de prison et qui existe encore. Elle est située entre la rue des Petites-Écuries et la rue Paradis.

Ma sœur, à ce que je puis juger, voit beaucoup Mme de Montesson [1], sans doute elle voudra me mener chez cette femme que j'ai connue autrefois, et, si je refuse, je les choquerai toutes deux. Le chevalier de Boufflers qui, fort noblement et fort courageusement, allait voir le comte de Ségur [2] à Berlin, n'aura sûrement pas manqué d'aller le voir à Paris et d'en faire sa société habituelle; puis-je vivre avec l'un sans voir l'autre? Or, ma pauvre mère, il n'y a personne de plus décrié que M. de Ségur et Mme de Montesson. Je vois encore que les affaires du chevalier l'auront forcé de voir assidument Bonaparte, Cambacérès, tous les gouvernants; je vois que ma sœur, s'étant trouvée compagne de prison de Mme Bonaparte, l'aura revue sur le trône, et voudra me conduire aux pieds d'une idole qu'il m'est impossible d'encenser....

Et puis, quand il était ébranlé, qu'il paraissait disposé à partir, il apprenait qu'il avait été sérieusement question du mariage de Delphine avec le général Beurnonville, et il poussait des cris d'aigle. Un autre jour, il lisait dans les gazettes des couplets de Boufflers en l'honneur de Bonaparte; le 29 octobre 1800, il écrivait encore à sa mère : « J'irais vous chercher dans une fournaise et non pas dans un égout. »

Tant qu'il resta près de l'évêque, les lettres les plus suppliantes ne purent triompher de ses hésitations, mais, le 13 novembre, il rejoignit sa mère à Altenbourg, croyant lui faire ses adieux; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et alors son parti fut bientôt pris. Ses scrupules s'envolèrent, il ne put se résigner à un éloignement aussi cruel et il prit avec elle le chemin de la France. Dans les derniers jours de décembre, *le nid de hiboux*, comme disait Mme de Custine, était au complet.

[1] La marquise de Montesson (1737-1806), née Charlotte-Jeanne Béraud de la Haie de Riou, remariée secrètement en 1773 avec le duc d'Orléans, petit-fils du Régent. Pendant l'expédition d'Egypte, elle s'était liée, aux eaux de Plombières, avec Joséphine qu'elle avait connue autrefois, et depuis elles entretenaient une correspondance suivie. Un jour, en parcourant les papiers de sa femme, Bonaparte trouva une lettre de Mme de Montesson, qui contenait cette phrase : « Vous ne devez jamais oublier que vous êtes la femme d'un grand homme. » Il demanda à voir la donneuse de conseils et il lui fit rendre le douaire que Louis XVI lui avait accordé à la mort du vieux duc.

[2] Le comte de Ségur (1753-1832) avait été fort mal reçu à Berlin, quand il fut envoyé comme ambassadeur, au commencement de 1792, par le ministère constitutionnel. Il a été sous l'Empire grand maître des cérémonies, et il s'était de bonne heure rapproché du Premier consul.

*
* *

Bien entendu, un pareil événement devait exercer la plume d'Elzéar. Ce fut le sujet d'une comédie en prose qui pourra, en 1900, inspirer les auteurs de Revues, mais dont le style solennel ne sera pas imité. Elle est intitulée : *le Départ du dix-huitième siècle.*

On y voit une succession de tableaux dont l'analyse serait difficile. Ainsi *le Destin* et *Mercure*, qu'on ne s'attendait guère à voir intervenir, causent avec *le Siècle* lui-même : au moment de partir, le malheureux fait son inventaire, et ses interlocuteurs l'accablent d'imprécations... Jean, le vieux cocher de Mme de Boufflers, paraît aussi en scène. Il craint d'être précédé à Paris par *le dix-neuvième Siècle;* il se plaint d'avoir un attelage fort mal assorti : l'hippogriffe *du Désir* avec les rosses de *la Nécessité;* il se plaint surtout du poids de la voiture, de ses dimensions exagérées, et c'est là ce qui m'a le plus frappé. Puisqu'elle était si grande, il y avait place pour les papiers auxquels les voyageurs tenaient tant, et ils devaient certainement les apporter.

Elzéar parle souvent des siens dans ses lettres de 1800. Il en avait laissé une partie à Wimislow, quand il avait été retrouver l'évêque, mais à Vienne il en avait encore beaucoup, et, le 7 juin, à un moment où il paraissait disposé à céder aux instances de sa mère, il écrivait :

Je ne sais qu'imaginer pour mes pauvres papiers dont je ne voudrais pas me séparer, s'il était possible. Quoique beaucoup méritent le feu, je me sens des entrailles trop paternelles pour leur infliger un pareil traitement. Trouve-moi le moyen de les emporter, de manière à leur éviter le risque d'être visités.

Et Mme de Boufflers lui répondait le 22 juillet :

Ne brûle point tes papiers, apporte-les à Altenbourg. Je saurai alors positivement si l'on fouille beaucoup à la frontière de France, et, s'il y a quelques risques à courir, tu laisseras une malle au bon Thummel[1] qui te la fera tenir ensuite. Pour ceux que tu m'as laissés, je les ai avec moi, cachetés comme tu me les as remis, n'en aie aucune inquiétude. J'ai aussi avec moi ceux de ta sœur, ce qui fait que je suis chargée comme un mulet de tout l'esprit de mes enfants, qui n'est rien moins que léger. Mais, n'importe! je serais encore bien plus embarrassée de leur bêtise....

[1] Maurice-Auguste de Thummel (1738-1817), littérateur, ministre du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Il était lié avec Boufflers qui a séjourné deux fois chez lui, à la fin de 1791 et dans le courant de 1792.

Les papiers de Mme de Custine, c'était le journal dont il est souvent question dans ses lettres, qu'elle tenait régulièrement, qu'elle avait apporté à Closter-Heilbronn, en 1798, pour le faire lire à sa mère et à son frère, et qui sans doute lui a été rendu, car je n'en trouve aucune trace. Pour nous, c'est grand dommage, mais il faut déjà se féliciter de ce que bien des lettres écrites par elle, aux plus mauvais jours de la Révolution, ont pu arriver à destination et nous ont été conservées.

Il n'est question nulle part du dépôt qui aurait été confié à Thummel : je suppose donc que la grande voiture était chargée de l'esprit de toute la famille et je m'explique ainsi la lenteur de sa marche. Mme de Boufflers avait été si bien traitée à Berlin par l'ambassadeur Beurnonville, qu'elle devait avoir un passeport en règle et ne craindre aucune recherche à la frontière.

Une fois encore, elle parle des papiers, c'est dans une lettre écrite en 1801 à la princesse de Clary. A propos d'une nouvelle édition des œuvres de Boufflers, elle dit : « Il y aura une collection de lettres écrites au Sénégal et dans différents pays, où il a été ensuite, extrêmement intéressantes. » Il est curieux de constater que, dès 1801, et même trois ans auparavant (voy. la lettre du chevalier Séguier, du 22 octobre 1798), on pensait à faire paraître ces lettres du Sénégal qui n'ont vu le jour qu'en 1875, et en partie seulement; mais, faire imprimer des lettres d'amour, du vivant de leurs auteurs, était chose un peu délicate, et je comprends qu'on y ait renoncé.

J'ai dit plus haut qu'Elzéar, en revoyant sa mère à Altenbourg, n'avait pas hésité à la suivre, et je crois bien avoir dit la vérité, car j'ai la preuve que, dès le premier jour, son parti était pris; mais je dois avouer qu'on pourrait supposer le contraire, en lisant la lettre que, le 16 novembre, jour de son départ, il adressait à Mgr de Sabran :

Nous avons eu, écrivait-il, de longues discussions, ou plutôt de longs débats et de déchirantes scènes. Enfin, je n'ai cédé qu'en exigeant une promesse par écrit où elle s'engage..., etc.

Il éprouvait le besoin de se justifier auprès de l'évêque, il voulait avoir une pièce pour la lui communiquer, mais enfin il y attachait lui-même une certaine importance, puisque ensuite il ne l'a pas jetée au feu. En voici le texte exact :

J'exige, pour suivre Mme de Boufflers, qu'elle signe cet engagement sacré, comme quoi elle me laissera parfaitement libre de mes démarches, de mes sociétés, de ma conduite et de mon genre de vie dans

l'endroit où elle prétend me mener, et comme quoi elle ne souffrira, sous aucun prétexte, que personne de ce qui l'entoure n'attente à ma volonté dans aucun de ces rapports. A Altenbourg, le 13 novembre 1800.

Au-dessous, la signature de Mme de Boufflers [1], qui, en outre, a apposé son cachet.

Aussi ai-je été fort étonné, en constatant qu'à peine arrivé en France, Elzéar fréquentait le salon de Mme de Staël, dont la société, il faut le reconnaître, était bien un peu mêlée. On l'a accusée injustement d'avoir été mêlée aux préliminaires du 18 fructidor, c'est une calomnie que toute sa vie dément et que l'histoire a repoussée; mais il faut reconnaître que Benjamin Constant avait été l'orateur du *Cercle constitutionnel*, qui s'était formé à l'hôtel de Salm, en opposition avec le *Club de Clichy*, et que Talleyrand, dont elle éprouvait déjà l'ingratitude, avait été présenté par elle à Barras. Dans ses *Réflexions sur la paix extérieure et intérieure*, elle avait cherché à rallier à la république les Français de tous les partis, et, dans son dernier ouvrage : *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, elle considérait la religion chrétienne, qui devait pourtant adoucir ses derniers moments, comme une institution qui avait rendu autrefois des services à l'humanité, mais qui avait fait son temps. Assurément, elle était éclectique en toutes choses et elle voyait bien des royalistes, mais, tous les dix jours, elle recevait à dîner Garat, Cabanis, Chénier, Ginguené, Daunou, qui chantaient ses louanges. Comment le farouche Elzéar s'exposait-il à rencontrer les écrivains de la *Décade philosophique* qu'il devait détester? En tout cas, il était certain de trouver chez elle Benjamin Constant.

Le problème est inexplicable, ou plutôt il est bien facile à comprendre. Avant la Révolution, elle était l'amie du chevalier de Boufflers, elle connaissait Mme de Sabran, elle devait venir rue Martel, et c'est là qu'Elzéar l'aura vue un jour, peut-être malgré lui. Déjà il lui savait gré d'avoir écrit un magnifique plaidoyer en faveur de Marie-Antoinette; actuellement, ils avaient une haine commune : celle de Bonaparte; l'amour aura fait le reste et l'amour seul aurait suffi. « Elle n'était pas jolie, dit le poète danois Œlenschlæger, mais il y avait dans l'éclair de ses yeux noirs un charme irrésistible, et elle possédait au plus haut degré le don de subjuguer les caractères opiniâtres et de rapprocher par son amabilité des hommes tout à fait antipathiques. Elle avait la voix forte, le visage un peu mâle, mais l'âme tendre et délicate. » Z. Werner

[1] La signature seulement est de l'écriture de Mme de Boufflers. Le texte a été écrit par Elzéar.

parle « de ses yeux superbes, dans lesquels une grande âme divine non seulement étincelle, mais jette feu et flamme ». Elzéar est venu se brûler à cette flamme ; son cœur plaintif a trouvé de l'écho dans celui de Mme de Staël, qui, elle aussi, avait ses heures de mélancolie, même de désespoir. Mais surtout, — car l'amour vit de contrastes encore plus que de ressemblances, — il avait quelque chose d'efféminé, son esprit, trop ingénieux, était paralysé par la recherche de la forme [1], son caractère était faible, malgré son opiniâtreté; c'étaient autant de raisons pour qu'il fût séduit par cette femme virile, par cette Corinne, qui, au Capitole, au cap Misène, ou dans son salon, semblait toujours dans le feu de l'improvisation.

Il fit donc partie de cette cour cosmopolite qui longtemps se réunit autour d'elle, et qui déplut à l'empereur comme au Premier consul : les auteurs qui se sont occupés de Mme de Staël le citent comme un des plus fidèles habitués [2]. Il l'accompagna à Saint-Brice, chez Mme Récamier; à Auxerre; à Vincelles, chez M. Bidermann; à Rouen; à Accostat, chez la comtesse de Castellane; à Chaumont-sur-Loire, chez M. Le Ray ; à Fossé, chez le comte de Salaberry : il alla souvent à Coppet, où il faisait des séjours de plusieurs mois, et un de ces voyages faillit même lui coûter la vie, car, en s'y rendant dans la voiture et avec les gens de Mme Récamier, il fit dans les montagnes du Jura un culbute épouvantable.

Nous avons fait, écrivait-il le 10 juillet 1807, trois tours entiers sur des blocs de rochers dont la montagne était garnie; la voiture, comme de raison a été brisée, Mme Récamier en a été quitte pour avoir le pied foulé; pour moi, je n'ai rien eu du tout, mais nous devions nous casser le cou vingt fois. Mme de Staël, que l'amitié ferait aller au bout du monde, n'a pas manqué d'accourir au-devant de sa belle amie culbutée : je crois que cela me fait assez d'honneur que sa première chute soit avec moi....

C'est à Coppet, surtout, qu'il eut l'occasion de se montrer acteur consommé, et j'ai lieu de croire qu'il fut pour beaucoup dans la

[1] Trouvant les règles de la prosodie trop simples, il en avait imaginé de nouvelles et il appelait *Elzéariques* les vers qu'il composait suivant cette méthode extrêmement compliquée.

[2] Mme de Staël parle aussi d'Elzéar dans son livre : *Dix années d'exil,* qui a été publié par son fils en 1821 : « Un homme que je ne dois pas nommer (en note : le comte Elzéar de Sabran), mais qui sait, je l'espère, à quel point je considère l'élévation de son caractère et de sa conduite, me dit : « Si vous restez, il (Napoléon) vous traitera comme Marie Stuart : dix-« neuf ans de malheur, et la catastrophe à la fin. »

passion que Mme de Staël prit pour le théâtre. La société de Genève assistait souvent à ces représentations. Celle de *Phèdre* eut un grand retentissement : la maîtresse de céans fut aussi dramatique, dans le rôle principal que Mme Récamier fut touchante dans celui d'Aricie, et Elzéar-Hippolyte éclipsa le long Benjamin qui, avec ses lunettes dont il ne se séparait jamais, fit un Thésée fort médiocre. On jouait des pièces de tout genre, des proverbes de Carmontelle, des tragédies de Voltaire; on jouait aussi des œuvres d'amis : *Attila*, du poète allemand Z. Werner; *Wallenstein*, de Benjamin Constant; *l'Amant alchimiste*, un opéra-comique dont Elzéar avait fait le libretto, et sa comédie *du Grand monde*, dont il fut si content qu'il eut l'idée de la faire imprimer. Enfin, Mme de Staël composa pour le théâtre de Coppet plusieurs petites pièces inoffensives qui ont été recueillies dans ses œuvres, sous le titre d'*Essais dramatiques*.

Il était bien là dans son élément, régisseur et principal acteur de cette troupe d'élite, et pourtant il n'était pas heureux. Sans doute, il était trop exigeant et il souffrait d'obtenir seulement, en échange de son amour, une tendre amitié :

Laissez-moi vous fuir, écrivait-il, et tâchez de me guérir par l'absence... — Pourquoi vous ai-je rencontrée? Je m'en félicitais comme du plus grand bonheur de ma vie, et c'est depuis ce moment que je n'ai plus une heure de tranquillité. C'est par vous que le trouble est entré dans mon âme... — Moi qui vous aime de toutes les puissances de mon âme, verrai-je un mur d'airain s'élever entre vous et moi, tandis que je suis encore à côté de vous? Je n'ose plus approcher d'une douleur que peut-être je ne puis apprécier assez, faute d'en estimer l'objet...

Il lui écrivait en effet, même quand ils étaient sous le même toit, et j'ai plusieurs lettres dans lesquelles leurs écritures sont alternées : « Puisqu'il m'est impossible de vous parler, il faut bien que je vous écrive »; et, presque toujours, c'est pour se plaindre qu'il écrivait.

Mme de Staël, au contraire, se montre douce et patiente; elle est pleine d'indulgence pour les boutades d'Elzéar, et je dois avouer que je me la figurais toute différente. C'est qu'il y avait en elle plusieurs femmes — peut-être même plusieurs hommes. — On oublie, en lisant cette correspondance, qu'elle avait la voix forte et le visage mâle; on oublie son impétuosité, ses colères, et on retrouve seulement l'âme tendre et délicate qu'Œlenschlœger avait bien su découvrir. Ses lettres sont écrites à la hâte, souvent incorrectes, elles n'étaient certes pas destinées à être publiées et

cependant, je crois devoir en donner quelques extraits choisis presque au hasard, car, si elles n'ajoutent rien à son bagage littéraire, elles sont peut-être de nature à la faire aimer davantage, et ses livres suffisent à la faire admirer :

Vous êtes un homme plus que fier, vous êtes irritable, et certainement il me serait facile de vous éloigner, puisqu'il m'est difficile de vous retenir... — Vous êtes devenu un besoin de mon cœur... — Votre amitié pour moi est toute bizarre; il y a des haines qui lui ressemblent... — Je ne suis jamais loin de vous, sans penser à tout le charme que vous répandez sur ma vie, et sans craindre le moment qui va nous séparer... — Je pense toujours avec inquiétude que votre amitié n'est pas un bien solide, et qu'un caprice peut me le ravir, tandis qu'aucune circonstance ne pourrait m'ôter la reconnaissance et le ressouvenir de cette année.

Elle le prenait par son faible et lui faisait des compliments :

Vous prétendez que je commence ma lettre avec l'impatience de la finir, je n'en sais rien; mais, si cela était, il n'en faudrait rien conclure, ni contre mon sentiment, ni contre le plaisir que me font vos lettres : je vous réponds pour que vous m'écriviez, je n'ai pas une autre intention. Vous savez écrire une lettre, vous! moi je sais parler ou faire un livre, mais une lettre est une communication si incomplète! Un quart d'heure de causerie en dirait plus... — Je commencerai donc mon livre sans vous, il s'en ressentira cruellement. Je ne sais pas écrire le français sans votre secours et, comme on se fait toujours des compliments sur ses défauts, je trouve dans la sincérité même, qui donne le besoin de rendre exactement chaque nuance de ses idées, la raison pour laquelle je suis incorrecte. On est à l'étroit dans la grammaire : elle m'étouffe et me paralyse...

Si elle lui demandait des conseils, elle lui en donnait aussi quelquefois, et, pour les faire accepter, elle y joignait de bonnes paroles :

On vous accuse de mettre un peu trop d'esprit dans ce que vous écrivez. Il est vrai qu'avec un caractère et une âme très naturels, et avec un talent plein de force, vous mettez quelquefois trop d'ornement dans le style. Ne faites plus cela et ce que vous appelez l'obscurité ne sera pas votre partage... A présent, j'ai de l'amour-propre pour vos succès. C'est singulier d'avoir pris cette alliance en si peu de temps, mais des êtres tels que vous sont si rares qu'il faut se hâter de les aimer avant de mourir...

Après la suppression de son livre sur l'Allemagne[1], elle lui écrit le 28 octobre 1810 :

Je comptais un peu sur votre inépuisable bonté pour me mander en détail tout ce qui se disait à Paris sur la suppression de mon livre, et j'y compte pour le défendre, puisqu'il ne peut se défendre lui-même.

Enfin, je lis, datée de Coppet, le 8 septembre 1811, cette lettre à laquelle je me ferais scrupule de rien retrancher :

Vous avez bien fait de m'écrire une douce lettre, car vous auriez eu de la peine d'ajouter à l'état affreux où je suis. Mathieu et Mme Récamier sont exilés; l'état où vous m'avez vu à Auxerre n'est rien à côté de mon désespoir actuel. Je ne sais ce que je ferai, je ne sais ce que je deviendrai, Auguste est parti pour Paris afin d'aller rejoindre Mme Récamier et de savoir ce qu'elle fait[2]. J'aurais eu bien besoin de vous voir, mais n'y a-t-il pas de danger à se voir à présent, et puis-je concevoir la possibilité d'une jouissance? Au moins plaignez-moi, plaignez-moi beaucoup, et, si je meurs, écrivez quelque chose qui me fasse connaître et regretter. Rappelez-moi au souvenir de Mme de Boufflers et du chevalier; qu'ils vivent tranquilles en s'aimant, il n'y a plus que cela dans ce monde. Adieu, cher Elzéar, je vous embrasse en fondant en pleurs, ne perdez pas ces lignes. Hélas! qui sait si j'en écrirai beaucoup encore!

De pareilles lettres auraient pu, dès cette époque, motiver contre lui des mesures de rigueur, et il n'en avait pas fallu davantage pour faire exiler Mme Récamier et Mathieu de Montmorency, mais il ne perdit rien pour attendre. Napoléon continuait à détester Mme de Staël, qui, malgré sa défense, avait quitté furtivement Coppet le 23 mai 1812. Les plus grands événements ne lui faisaient perdre de vue ni les petits intérêts ni ses petites rancunes, et il avait été fort irrité d'apprendre que, pendant la désastreuse campagne de Russie, elle était à Saint-Pétersbourg, fêtée par ses ennemis, buvant au succès de leurs armes[3]. Ne pouvant l'atteindre elle-

[1] Bien que cet ouvrage eût été approuvé par la censure, le duc de Rovigo, nouvellement nommé ministre de la police, en avait ordonné la suppression; de plus, il avait enjoint brutalement à Mme de Staël de quitter la France dans les trois jours.

[2] Elle se retira à Châlons-sur-Marne. Elle était, ainsi que Mathieu de Montmorency, exilée, non pas hors de France, mais à 40 lieues de Paris.

[3] Dans un banquet qui lui était offert, on porta un toast au succès des armées russes : « Non pas contre la France, s'écria-t-elle, mais contre celui qui opprime la France! »

même, il voulut se venger sur les amis qu'elle avait laissés en France et il les fit surveiller.

Tandis qu'elle était à Stockholm, la police intercepta sa correspondance avec Elzéar qui, bien malencontreusement pour lui, venait d'être reprise, et les conséquences furent terribles : le 13 avril 1813, il était arrêté à cinq heures du matin, ses papiers étaient saisis et, après un interrogatoire sommaire, il était enfermé au donjon de Vincennes. Il n'y avait plus de lettres de cachet : c'était une des grandes conquêtes de la Révolution, mais une simple note ministérielle en tenait lieu, et la démolition de la Bastille n'avait pas fait disparaître les prisons d'État.

Il fut même traité comme un dangereux conspirateur et mis au secret. On peut juger du désespoir de sa mère qui se sentait vieille, malade et craignait de ne jamais le revoir. Cependant elle eut bientôt la consolation de pénétrer dans sa prison, grâce à la protection de la reine Hortense, qui avait auprès d'elle, comme chevalier d'honneur, un ami de Boufflers, le comte d'Arjuzon. La bonne reine ne s'en tint pas là : elle unit ses efforts à ceux du maréchal Oudinot, duc de Reggio [1], qui, allié à la plus haute aristocratie, avait

[1] A l'automne de 1814, Elzéar a été avec sa mère au château de Jeand'heur (département de la Meuse), pour témoigner au duc de Reggio sa reconnaissance. Il avait fait, à cette occasion, une pièce de vers qui débute ainsi :

Celle qui m'a donné le jour
M'amène en cet heureux séjour
Rendre grâce à l'auteur de ma seconde vie ;
Je lui dois plus que la clarté,
Car je lui dois la liberté.
Douce campagne, hélas! toi qui m'étais ravie,
Peins-lui ce que je sens par delà mon pouvoir.
Arbres qu'il a plantés, je lui dois de vous voir.

Ces vers, d'ailleurs très touchants, n'auraient pas été déplacés sur un mirliton, mais ils ont eu une destinée plus haute : ils ont été gravés par Elzéar lui-même, le 27 octobre, sur un peuplier de l'île Eugénie, dans le parc de Jeand'heur.

Le vieux Boufflers, déjà malade et bien près de sa fin (il est mort le 18 janvier 1815), avait tenu à être aussi de ce voyage dont le souvenir s'est perpétué dans la famille de l'illustre maréchal. Il était si faible, qu'on a eu grand peine à le ramener à Paris, mais il est revenu « heureux et content d'une réception aussi amicale et aussi patriarcale. Il s'était cru transporté au quinzième siècle, dans un de ces châteaux remplis de jolies châtelaines et de preux à moustaches dont la galanterie et la politesse font un contraste si piquant avec la bravoure qui plaît par-dessus tout aux dames. » C'est sa femme qui tenait la plume, car il n'était plus en état d'écrire.

Mme Perron (née Oudinot) m'a fait l'honneur de me communiquer plusieurs lettres dans lesquelles Mme de Boufflers et Elzéar expriment leur reconnaissance.

avec les Boufflers beaucoup de relations communes et qui ne laissait échapper aucune occasion de faire le bien. Il venait de prendre une part éclatante à la victoire de Bautzen et il était bien en droit de demander une grâce à l'empereur. Cette double intervention finit par réussir : Elzéar fut mis en liberté au commencement de juillet, mais exilé, sa vie durant, à cinquante lieues de Paris ; il partit avec sa mère pour Plombières.

Hortense fit de nouveaux efforts[1] pour qu'il fût autorisé à résider à Saint-Léger[2] sous la surveillance de la police; Boufflers, qui était bien en cour, se portait garant de la conduite de son beau-fils : « Je serai son gardien, écrivait-il, je serai aussi son Mentor, et, s'il en était besoin, je lui enseignerais ce que je sais le mieux, à aimer sa patrie, son devoir et son empereur. »

Sur ce dernier point, il s'engageait beaucoup et sans doute il ne fut pas cru sur parole, car Elzéar dut s'installer dans la Côte-d'Or, chez Mme de Saint-Julien. D'ailleurs, l'année suivante, son exil *perpétuel* avait pris fin; il revenait à Paris, tandis que Napoléon prenait le chemin de l'île d'Elbe.

Pierre de Croze.

La suite prochainement.

[1] Mlle d'Arjuzon m'a fait l'honneur de me communiquer une lettre qui a été adressée à son arrière-grand-père par Boufflers, le 9 septembre, et dans laquelle il est question de ces démarches : « Si quelque chose pouvait ajouter à la grâce dont la reine sait accompagner ses touchantes bontés et au plaisir que nous font les excellentes nouvelles que Sa Majesté veut bien nous faire parvenir, c'est le choix qu'elle a fait de vous pour nous les transmettre. Mme de Boufflers lui devra plus que la vie et vous imaginez sans peine à quel point elle le sent... »

Il est aussi question des relations des Boufflers avec la reine Hortense, dans les *Mémoires* de Mlle Cochelet. Je relèverai seulement une petite erreur de date : c'est le 12 août 1813 et non pas le 12 avril, que Mme de Boufflers écrivait à Mlle Cochelet (t. I, p. 134).

[2] Petite propriété située à la porte de Saint-Germain-en-Laye, que Boufflers avait achetée, en 1803, à M. de Bellaire.

LE JOURNAL DE MLLE DE VERNOUX[1]

TROISIÈME PARTIE

15 novembre.

C'est donc fini de l'heureuse veine qui, depuis quelque temps, me souriait. La trêve est rompue; je le savais bien, d'ailleurs, qu'elle ne pourrait pas longtemps durer. Supprimés jusqu'à nouvel ordre, ces intermèdes devenus suspects, et pour cause, depuis qu'ils étaient plus fréquents, ces affranchissements passagers où je me complaisais, faute de mieux, et dont on a jugé bienséant de me sevrer. Mes entrevues avec papa, trop régulières, comportaient un péril, devaient, semble-t-il, faire tache dans ma vie. On y a mis bon ordre, et je n'ai pas à en appeler. Je continue de subir la loi, de porter le joug des choses.

Je ne me plains pas, je ne dois pas me plaindre. La situation demeure la même, au fond. Rien de changé dans nos rapports avec maman. La nature n'en est pas moins nette, le caractère immuable : je ne leur permets pas de s'altérer. L'incident dernier n'a point laissé de traces, nous avons feint de l'oublier l'une et l'autre, et, le mauvais moment passé, notre vie à deux se poursuit dès lors du même train.

Au reste, le monde n'a rien à voir avec ces démêlés intimes, et nous sommes donc bien obligées de lui montrer toujours même figure et même humeur. Nous faisons des visites, nous fréquentons les jours, nous dînons en ville, nous allons aux soirées. De plus en plus, maman semble vouloir s'afficher bravement et jouer cartes sur table. N'est-ce pas le meilleur parti à prendre? Mais cela ne va pas, malgré tout, sans effort. Je vois qu'elle doit se contraindre, se faire violence. Sa santé s'en ressent. Fréquemment, sur son visage, dans ses traits crispés ou pâlis, je retrouve les signes de cet état certain et les empreintes que le souci rongeur y creuse jour à jour. Et tout mon chagrin, c'est encore de voir le mal sans remède et de ne pouvoir rien pour le guérir.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1893.

20 novembre.

Les jours passent. Je ne vois plus Luce. Plus rien de mon père. Calme plat, lente monotonie d'une vie fade, à l'atmosphère grise, au ciel louche, aux horizons fermés.

1er décembre.

Nous étions dans le monde, hier soir. Je n'y retourne plus sans un peu de malaise, sans une arrière-pensée qui me gâte tout mon entrain. J'entrevois la possibilité d'une rencontre pareille à celle qui s'est une fois déjà produite, et, en l'état actuel, après les faits récents dont je crois bien connaître les dessous, j'ai tout lieu d'en appréhender le retour.

L'événement s'est effectué hier et, comme je le pensais, les choses n'ont pas été sans encombre.

La soirée s'avançait, et je commençais à croire que j'étais sauve encore pour cette fois, quand soudain je vois apparaître le personnage fatal. Hélas! l'uniforme où le sous-lieutenant frais émoulu continue de s'exhiber avec orgueil n'est que trop voyant; son costume le dénonce, semble le montrer au doigt, et le moyen, dans ces conditions, le voulût-il, de tenir le large sans éveiller l'attention et de passer inaperçu!

Tout de suite, d'instinct, j'observe maman. Sans peine je me rends compte que l'arrivée de Charles de Monis ne lui a pas échappé, que sa pensée tout entière se concentre désormais là-dessus : je sais lire maintenant dans sa physionomie comme en un livre ouvert. J'y découvre une impression manifeste d'émoi, la contracture d'un déplaisir violent. Quel rôle vais-je pouvoir tenir? Devrai-je, sans avoir l'air d'y prendre garde et pour continuer le jeu, garder le masque de l'inconscience, accepter, de gaieté de cœur, une complicité dont je ne suis pas dupe?

Mais, lui? que sait-il? Est-ce possible qu'il ne se doute de rien? N'est-il pas en lieu de se tenir pour averti et d'avoir à se conformer à un nouvel état de choses? Je l'observe à son tour. Le fait est qu'il ne semble nullement pressé de venir évoluer dans mes parages. Le ciel en soit loué! Mais si le répit qu'il me laisse pouvait au moins se prolonger assez pour tourner à l'abstention complète, à un abandon catégorique et voulu! Je n'ai qu'à regarder maman, à constater l'inquiétude où la réduit son expectative, pour souhaiter de tout mon cœur le bienfait d'une solution pareille.

Cependant, je continue de danser. Si je compte bien, voici la seconde valse, depuis qu'est survenue l'hallucinante apparition. Et, comme je suis distraite, que je ne semble pas d'humeur à bavarder,

mes cavaliers font jouer leurs jambes et les miennes, m'entraînent sans pitié dans une ronde perpétuelle, et je me laisse aller, corps sans âme, entre leurs bras, toute possédée par mon idée fixe, et je tournoie, les yeux mi-clos, la tête molle, comme en un rêve.

A une minute, pourtant, la sarabande échevelée prend fin. Nous nous arrêtons. Légèrement étourdie, je cherche à me reconnaître, je regarde autour de moi. Je m'aperçois aussitôt que nous sommes venus stationner justement aux abords de l'ennemi et que je me trouve avoir pour voisin immédiat, à ma droite, presque coude à coude, M. de Monis, lequel fait halte à notre instar, en compagnie de sa danseuse. Il m'a vue venir, lui, et, remarquant alors que je prends éveil de sa présence, il ne tarde pas à se détacher un peu de sa position, il se tourne vers moi et me salue. Son bonjour est aimable, prévenant, ainsi qu'à l'ordinaire, et ne trahit quoi que ce soit d'inusité. Spontanément, j'y réponds d'une façon conforme.

Mais, entre nous, pour le moment, vu la servitude de nos fonctions respectives, un colloque ne saurait s'établir. Nous ne nous appartenons pas. S'apprêtant donc à me laisser pour reprendre son poste tout de suite, il se contente de me dire, sans autre intention, je suppose, et comme une simple formule de circonstance :

— A tout à l'heure, n'est-ce pas?

Ces mots me bouleversent. Ils m'enlèvent toute incertitude, traduisant une menace expresse, m'annonçant l'acte précis que je redoute. Alors une subite inspiration me vient, l'idée me traverse l'esprit que je puis l'empêcher, après tout, qu'il en est temps encore, que l'occasion semble me servir à cette fin, et la phrase me monte d'elle-même aux lèvres, sans que je sache encore comment j'ai bien pu l'articuler :

— Non, répliqué-je incontinent, ne m'invitez pas, je vous en prie...

Il s'était déjà détourné, avait repris sa danseuse et s'était remis en branle. Ma supplique demeure sans réponse. Elle n'en attendait point, d'ailleurs. Mais, il m'a bien entendue, j'en suis sûre, et mon intonation a suppléé sans doute au tour énigmatique de ma demande; cela suffit, il ne peut moins faire que d'y accéder, et me voilà donc plus tranquille, presque délivrée d'un gros souci.

La danse terminée, je regagne ma place, je rejoins maman. A-t-elle vu de loin la petite scène qui vient d'avoir lieu et le bref duo que nous avons échangé? C'est fort possible, voire même probable. Mais elle ignore, en tout cas, quelles paroles ont été dites et le soulagement qu'elle en peut retirer. Je le reconnais bien aux marques de profond malaise qui de plus en plus s'impriment sur ses traits. Chaque minute accroît ses transes, car, dans sa pensée, chaque

minute la rapproche de l'incident qu'elle appréhende et qui nécessairement va se produire. Son air souffrant me fait peine à voir, sa pâleur m'effraye. Allons, c'en est trop, coupons court à ce supplice, et puisqu'il n'y a pas d'autre moyen, ni d'autre prétexte plausible :

— Maman, vous me paraissez fatiguée. Il fait une chaleur, dans ce salon!... sans compter qu'il est déjà tard... Allons-nous-en, voulez-vous?

Ah! de quel cœur elle saisit la planche que je lui tends, et comme je vois sa figure s'éclairer et ses traits se détendre, tandis qu'elle me répond :

— Je ne voulais pas te le dire, mais je ne me sens pas très bien, et puisque tu me le proposes...

Du même coup elle se lève. La pauvre femme croit par là se délivrer, ne se doutant pas qu'elle est déjà mise à l'abri par mes soins et que je viens donc de la sauvegarder deux fois.

Nous quittons la place, nous nous enfuyons, c'est le mot. Tant et si bien que, dans notre hâte, nous partons sans nous informer du domestique qui devait venir nous prendre. En bas de l'escalier, dans le vestibule qui sert de corps de garde à la valetaille endormie, on le cherche, on le hèle, mais en vain; il n'y a là personne pour nous. Nous avons anticipé sur l'heure convenue, c'est nous qui sommes en faute et nous aurions dû le prévoir. Il nous faut patiemment attendre.

Mais, sur les dalles de mosaïque, dans ce lieu de transition où l'air accède librement, il fait presque froid, et des coups de vent s'y engouffrent par la porte qui s'ouvre et se referme à chaque minute. J'enveloppe maman de mon mieux, je l'installe à couvert dans un coin. Nous restons là pas mal de temps, nous voyons défiler un tas de gens qui s'en vont. Maman se lamente sur notre déconvenue, mais se garde bien d'incriminer la décision qui nous la vaut. Des deux maux elle préfère le moindre, et ce n'est pas moi qui le lui reprocherai.

Enfin, voici notre homme tout de même, la voiture s'avance, et nous pouvons, en fin de compte, nous embarquer sans dommage immédiat.

Seulement, pendant cette attente forcée, grâce à ce départ intempestif, maman aura pris froid, à coup sûr. Elle est mal en train aujourd'hui, suffisamment pour n'avoir pu s'en cacher. L'origine de ce malaise n'est pas douteuse; mais il est superflu, dans le cas, d'y faire allusion. Mieux vaut s'ingérer à en prévenir les suites, à en arrêter les progrès. Pourvu, du moins, que ce ne soit rien de grave. Dieu le veuille!

2 décembre.

Maman a dû s'aliter. Le malaise s'aggrave, semble devenir une maladie. Pourtant, elle n'a pas encore voulu voir le médecin. C'est un simple refroidissement, dit-elle, qui se guérira tout seul par de la chaleur et du repos. Espérons-le. Je demeure auprès d'elle, je ne la quitte plus, en attendant.

3 décembre.

Aujourd'hui, maman va plus mal. La fièvre la tient, et toute son énergie, qui voulait me donner le change, a dû baisser pavillon. Je n'ai pas eu besoin d'insister beaucoup pour la contraindre à faire venir le docteur. Eût-elle refusé, d'ailleurs, j'étais toute prête à lui forcer la main.

Notre docteur sort d'ici. J'assistais à la visite. Tout le temps qu'elle a duré, j'ai vainement essayé de surprendre, dans son langage ou sur ses traits, quelque chose qui pût me renseigner quant à la nature précise du diagnostic. Impossible. L'habitude du métier rend ces hommes impénétrables. Il a tâté le pouls de maman, il l'a auscultée; puis, comme si ce n'était pas encore assez, il a sorti de sa poche un étui, en a retiré l'instrument, — un petit thermomètre, — qu'il a introduit sous l'aisselle. Alors, gardant le ton d'une causerie, il nous a tour à tour questionnées sur les débuts du mal, ce qu'il appelle les prodromes, sur l'évolution qu'il a subi depuis trois jours, sur les causes que nous sommes en lieu de lui attribuer. Et il nous écoutait docilement, sans attention trop marquée, avec la nuance d'intérêt qu'y aurait mise un dilettante ou un mondain.

Après quoi, le moment venu, il a repris son thermomètre; il en a contrôlé l'indication de près, mais sans rien dire ni manifester rien. Il a paru surtout préoccupé du soin de l'essuyer méticuleusement, avant de le remettre dans l'étui et de replonger l'étui dans les profondeurs de sa lévite.

Cela fait, il s'est levé, me demandant de quoi écrire. Je l'ai installé devant la table où, lentement, d'une plume grinçante, il a rédigé sa longue ordonnance tout d'une traite. Ensuite, il est revenu près du lit; derechef il a tâté le pouls de maman. — C'est l'au-revoir professionnel, le *shakehands* spécial de la corporation. — Et, sur une phrase aimable, vaguement rassurante, mais dont le ton faisait la valeur, il a pris congé, est sorti de la chambre.

Je l'ai suivi. Quand nous avons été au bout de l'appartement, très impatiente, très intriguée, je lui ai dit :

— Eh bien, docteur, qu'en pensez-vous?

Il s'est arrêté, l'air sérieux, et, d'une voix qui n'était déjà plus la même :

— Votre mère a pris froid l'autre soir, c'est bien évident. Nous y remédierons, j'espère. Mais là n'est pas tout le mal. L'état général n'est pas satisfaisant, il témoigne d'une grande faiblesse. Comment se portait madame votre mère, ces derniers temps?

— Entre deux, pas brillamment,... elle avait eu tant de soucis!...

— Oui, je sais.

Alors j'ai cru devoir ajouter, pour remplir mon office en conscience :

— Dernièrement encore, elle avait eu de nouveaux ennuis et, depuis, je la trouvais changée, elle avait mauvaise mine.

— Ah!... m'a-t-il simplement répliqué, comme satisfait de l'éclaircissement complémentaire.

Puis, toujours grave, il a repris :

— Cela ne m'étonne pas, je la trouve très déprimée, très faible... Enfin, a-t-il conclu avec un soupir et d'un ton plus dégagé, ne vous tourmentez pas, mais soignez-la bien.

Là-dessus, il m'a donné quelques indications techniques pour la manière de poser le vésicatoire, de lui administrer ses remèdes.

— Surtout, pas de contrariété, pas d'émotion, un repos absolu, a-t-il dit en s'en allant, comme sous forme d'une recommandation surérogatoire, mais dont j'ai bien saisi la portée... Je reviendrai demain matin.

J'étais un peu troublée quand je suis rentrée chez maman. J'ai pris sur moi de faire bonne contenance.

— Eh bien, que dit le docteur? m'a-t-elle aussitôt demandé.

Heureusement, je m'attendais à la question et je me suis trouvée en mesure de répondre :

— Il a dit que vous avez eu froid, que vous avez commis une imprudence, mais que ce ne sera rien. Nous allons en prendre les moyens, d'ailleurs... Voilà, je pense, amplement de quoi vous guérir, ai-je poursuivi, en affectant de badiner et tout en compulsant l'ordonnance que j'avais été chercher sur la table. Avant peu, nous nous mettrons à l'œuvre.

Alors, j'ai sonné pour qu'on allât au plus vite se pourvoir chez le pharmacien et, comme préliminaire au traitement annoncé, j'ai commencé par embrasser maman, qui, faiblement, m'a souri.

Depuis lors, je suis à son chevet, je quitte à peine sa chambre. Avec l'aide d'Anna, j'applique les prescriptions médicales et je fais de mon mieux. Bien que la figure soucieuse du docteur, son air réservé, sa parole brève, me poursuivent à la manière d'une obsession, j'ai de la gaieté dans la voix, un sourire tranquille sur les lèvres. Me voici garde-malade : j'entre dans mon rôle, car je sais les exigences qu'il comporte et, malgré moi, je pense à d'autres com-

plications où il pourrait m'induire et, le cas échéant, aux lourds devoirs, aux responsabilités délicates qui m'incomberaient.

4 décembre.

Maman a passé une mauvaise nuit, pendant laquelle nous nous sommes relayées, Anna et moi, pour ne pas la laisser seule. Le docteur ne l'a pas trouvée bien, c'est-à-dire que, après sa visite, identique dans la forme à celle d'hier, il m'a fait part de ses impressions en tête à tête et ne m'a pas caché son déplaisir. Il attendait de ses remèdes une réaction immédiate et salutaire qui n'a pas eu lieu; le mal, au contraire, suit son cours, par conséquent, s'aggrave, si j'entends bien.

J'ai compris ce que voulait dire cette déclaration faite à mots couverts, en termes prudents, destinés à préparer les voies, et j'ai jugé bon de ne pas tergiverser davantage.

— Docteur, ai-je interrompu sans plus de détours et prenant carrément l'offensive, il ne s'agit pas d'user de biais et de vouloir me ménager. Je ne suis pas seule en cause ici, ne l'oubliez pas, et il y a d'autres personnes que la maladie de ma mère intéresse. Dès que vous apercevrez un danger certain, il faut que je sois prévenue. Vous entendez bien, docteur? je l'exige, je vous en fais un devoir.

Simplement et fermement, il m'a répondu :

— Je vous le promets.

Alors, sûre de sa parole, j'ai ajouté :

— Voulez-vous revenir tantôt? Je serais bien inquiète jusqu'à demain...

— J'allais vous le demander; vu la circonstance, je le préfère aussi. Mais n'annoncez pas mon retour à la malade, cela vaut mieux.

— N'ayez pas peur...

Une fois rentrée dans la chambre de maman, j'ai dû lui mentir encore, rééditer le même jeu qu'hier. Par bonheur, il me semble qu'elle se laisse aisément leurrer, et je crois qu'elle se fait illusion, qu'elle n'a pas conscience de la gravité de son état. Je trouve dès lors plus facile de conserver ma liberté d'esprit et tout le sang-froid dont j'ai besoin.

A six heures, ce soir, seconde visite du docteur, censément une visite improvisée, qu'il fait au passage et par occasion, une visite très courte qui dure à peine cinq minutes. Mais ce temps lui a suffi pour s'édifier, et je tombe des nues quand, au moment de se retirer, je lui entends dire à maman sur un ton de parfaite désinvolture :

— Je dois m'absenter demain, pour un cas grave; si vous le permettez, je vous enverrai un de mes confrères, le docteur Barthe,

qui viendra prendre de vos nouvelles et s'assurer, à ma place, que vous êtes en bonne voie. Au revoir, chère madame ; avec une garde-malade comme la vôtre, je vous abandonne sans inquiétude...

Dès que nous avons été dehors tous les deux :

— Eh bien! que se passe-t-il donc? ai-je demandé, toute frémissante et baissant instinctivement la voix.

— Il y a que ça ne va pas bien. Puisque vous demandez qu'on vous le dise, je vous déclare que votre mère est en danger et, dès ce soir, vous pouvez vous tenir pour prévenue.

— Mais alors, la visite de ce docteur, demain?

— Ceci est pour dégager ma responsabilité. Je juge votre mère assez gravement malade pour provoquer une consultation. Mais, d'autre part, j'ai peur de l'effrayer, je la vois très nerveuse, très impressionnable, je préfère employer ce subterfuge. J'accompagnerai mon collègue ici, mais je ne paraîtrai pas; nous n'en conférerons pas moins ensemble utilement. Vous n'y trouvez pas d'inconvénient, n'est-ce pas?

— Au contraire, docteur, je vous approuve. Faites pour le mieux, je me repose sur vous.

— A demain, donc...

Maintenant, à chacun sa tâche. Il me reste autre chose à faire qu'à appliquer des remèdes ou administrer des drogues. L'important n'est plus là. Le bon Dieu saura bien guérir le corps, s'il lui plaît. Mais n'est-ce point à moi que revient de droit un autre office, où j'ai charge de cœurs et d'âmes?

Après avoir reparu chez maman et y être restée un temps normal, afin de ne pas donner l'éveil, j'ai couru dans ma chambre et j'ai tracé ces lignes à la hâte :

« Mon très cher père, maman est malade : une fluxion de poitrine qui s'est déclarée depuis trois jours. Il y a du danger, le docteur vient de me le dire. Je n'ai pas voulu vous en faire part avant; je vous en préviens maintenant sans retard, pour que vous soyez prêt à toute éventualité. Je vous embrasse comme vous savez que je vous aime. »

Rien de plus. Un simple et formel avertissement, pour commencer. Nous n'en sommes pas encore à compter les heures. J'adresse ce billet aux Roquettes, — très urgent, faire suivre, — j'ai tout lieu d'espérer qu'il y trouvera mon père...

Et Jacques? Dieu me pardonne! j'allais presque l'oublier, dans ma détresse. Pour lui, une dépêche, un appel catégorique et sans détours. Au moins que nous soyons deux au chevet de maman, sans compter que son auxiliaire, à tous les points de vue, ne sera peut-être pas de trop.

Ma lettre, ma dépêche, je porte le tout à l'office, pour aller au plus pressé, j'avise le domestique : « Vite à la poste ! » et je reviens précipitamment reprendre mon service, relever Anna de sa faction.

Après la courte surexcitation causée par la visite inattendue du docteur, maman s'est assoupie. Anna sort sur la pointe du pied. Je baisse la lampe, je calme le feu, je m'assois au pied du lit et, tout en regardant dormir la pauvre malade, déjà si anémiée, si amaigrie, et dont la respiration brève, un peu sifflante, trahit assez l'affection, je pense à ma lettre, à ma dépêche, qui vont là-bas porter la nouvelle, j'essaie de me figurer l'effet que l'une d'elles au moins va produire, et, hantée par l'idée d'une mort possible, j'envisage en tremblant les choses extrêmes et solennelles, les émotions vaines ou fécondes qui se préparent.

5 décembre.

Très gourmé, très majestueux, avec une gravité que sa qualité d'étranger justifiait au besoin, mais qui ne laissait pas de m'émouvoir, le médecin consultant amené par notre docteur a examiné ma mère, ce matin. Sur le moment, pas un mot, pas un signe, d'où l'on puisse tirer une conjecture, pas même la phrase traditionnelle destinée à faire illusion; rien, le mutisme énigmatique, le masque impassible d'un oracle qui se réserve.

L'inspection terminée, il rejoint son confrère et, toujours silencieux, s'abouche avec lui. Je les laisse seuls, je rentre tout de suite chez maman. Au bout de quelques instants j'en ressors et je vais attendre l'issue de la conférence. On ne tarde pas à me demander. Je comparais, le cœur battant.

C'est l'autre, l'inconnu solennel, qui prend la parole.

— Mademoiselle ici présente tient de près à la malade? commence-t-il en s'adressant à son partenaire, lequel, dans une attitude d'humble déférence, affecte de se placer au second plan.

— C'est sa fille...

— On peut donc lui parler sans détours?

Je me suis chargée de répondre moi-même :

— Non seulement vous le pouvez, docteur, mais vous le devez. J'ai des raisons particulières pour y tenir. Il faut que je sache la vérité pleine et entière.

— Alors, puisqu'il en est ainsi...

Et, se tournant vers son collègue, comme pour l'associer à sa déclaration :

— Eh bien, la situation est très grave, et nous sommes d'accord, votre docteur et moi, pour estimer qu'il reste peu d'espoir...

J'ai reçu le coup sans sourciller. Cette mise en scène, ce céré-

monial, qui m'impressionnaient si fort au dedans, faisaient de moi momentanément un être factice, tout de convention, à l'extérieur, et il me semblait que mon personnage me dictait de rester impassible et de ne pas broncher.

Ensuite, j'ai vaguement entendu qu'on parlait d'une angine de poitrine et de troubles circulatoires, de congestion pulmonaire et de lésions cardiaques. Que m'importaient ces dissertations techniques, commentaire du fait brutal qui m'assommait? Une seule chose désormais m'angoissait, un seul souci me tenait à la gorge, et j'ai presque interrompu le discoureur, pour demander :

— Mais enfin, le péril est-il immédiat? Est-ce une question de jours ou d'heures?

— Quant à cela, je ne puis pas me prononcer. La malade peut s'en aller cette nuit, demain, comme elle peut durer encore trois ou quatre jours; nous ne saurions assurer rien. Il est possible que l'évolution continue lentement, progressivement, jusqu'à la crise finale; mais une cause externe, un accident quelconque, la moindre commotion risque aussi de précipiter la solution, d'amener un dénouement subit...

Je n'avais rien à répondre. Je me suis contentée de soupirer, en baissant mes yeux où j'avais conscience que les larmes qui auraient dû venir ne venaient pas. En même temps, les deux docteurs se levaient, faisaient mine de se retirer. Sans rien trouver à dire, je les ai suivis. Muette, l'esprit frappé de stupeur, je les regardais, eux aussi graves et taciturnes, endosser leur houppelande, s'apprêter à sortir. Au moment de les voir disparaître, une idée, quand même, s'est fait jour. D'un geste, j'ai retenu notre docteur sur le seuil et je lui ai dit :

— Permettez-moi de vous dire un mot en particulier.

L'autre a donc continué son mouvement de retraite, me saluant avec componction et laissant son confrère en tête à tête avec moi.

— Docteur, ai-je alors fait, vous avez entendu ce qui vient de m'être déclaré; vous savez d'ailleurs la situation et quels incidents menacent de surgir. J'ai informé mon père, mon frère, de l'état où se trouve maman. Ils vont arriver tôt ou tard; il faudra bien qu'ils la voient. Cela ne se passera pas sans émotions, peut-être même sans difficultés... Après ce que je viens d'entendre, j'ai peur, je ne vois plus clairement mon devoir, je ne sais plus au juste à quelles obligations ou à quelles prudences je suis tenue? Comment faudra-t-il agir? A quoi devrai-je me résoudre?

Le docteur a paru réfléchir profondément, longuement peser le cas et les choses auxquelles j'avais fait allusion. Au bout d'un instant :

— Que vous dirai-je? a-t-il fini par répondre. Il ne m'appartient pas de rien prescrire en cette matière. La question que vous me demandez de trancher n'est plus de mon ressort. Ce sont choses où je n'ai point à m'immiscer. Pour ce qui touche les soins matériels appropriés à la gravité de l'état, nous vous avons mise au fait. Quant au traitement moral, vous seule êtes en demeure d'en assumer la direction. Les avis que je vous donnerais à mon point de vue, peut-être auriez-vous tort, en votre âme et conscience, d'y obtempérer. Nos deux offices diffèrent, il est même possible qu'ils se heurtent et se contrarient. Laissons-les donc indépendants. J'ai mon devoir de médecin à remplir, vous, votre devoir de fille; faisons de notre mieux, chacun à part, et puis, advienne que pourra!

— Alors vous me donnez carte blanche?

— Je vous répète que, dans le cas présent, je me ferais scrupule de vous recommander ou de vous interdire rien...

Bon, me voilà tranquillisée sur ce chef. J'ai rencontré par bonheur l'homme qu'il fallait, et qui envisage les choses de haut, et sa déclaration même d'incompétence est significative à mes yeux, vaut une réponse qui me dicte ma conduite et me libère de toute arrière-crainte. Je sais maintenant ce qui me reste à faire, et je le ferai bravement, intrépidement, jusqu'au bout.

Il n'y a plus à temporiser aujourd'hui; le fruit a mûri depuis hier. La situation se dessine nette, impérieuse. Il faut agir sans retard. Pour confirmer ma lettre antécédente et y faire suite, je libelle, cette fois, à l'adresse de mon père, une dépêche ainsi conçue: « Consultation ce matin. Etat très grave, peu d'espoir. Zoé. »

J'ai longtemps hésité si j'allais ajouter : venez vite, je vous attends, — on vous attend, — ou quelque autre formule d'appel. Partagée entre le souci de faire entendre une invocation pressante, catégorique, et l'intime besoin de laisser, en quelque sorte, une spontanéité décente, un libre arbitre méritoire aux choses et aux gens, une pudeur finalement m'a retenue. J'ai reculé devant l'expression formelle, j'ai répugné à écrire le mot qui eût semblé donner un ordre, édicter un arrêt. Ce que je dis à mon père est suffisant aussi bien pour la fixation de ses idées que pour l'acquit de ma conscience. Dans le fond, si je ne lui en dis pas davantage, n'est-ce pas que j'en sens bien la superfluité? Au moins paraîtra-t-il garder l'initiative et tout l'honneur de ce qu'il fera...

Et désormais, ma pensée ne se concentre plus sur la malade. que je continue de veiller, sur les alternatives pires ou meilleures que je puis surprendre en son état. Elle quitte ce chevet, elle sort de cette chambre, elle court à l'encontre de l'arrivant; car il s'est mis en route, je n'en doute pas, il arrive, il va venir, et j'attends

avec angoisse et fièvre, sans laisser voir, par-dessus tout, que j'attends quelque chose — ou bien quelqu'un.

. . . .

7 décembre.

Oh ! l'analyse, — cette perspicacité du regard qui va toujours au fond, ce besoin de percer les cœurs à jour, — chose horrible, qui vous sèche les yeux au chevet d'une mourante ! — Ai-je pleuré depuis avant-hier? En vérité, Dieu me pardonne! je crois que non. Et pourtant, quelle source d'émotions douloureuses, que de motifs de larmes, pendant ces deux jours, si tristement remplis, qui m'ont mûrie si vite et soudain vieillie de tant d'années ! Mais, comme je me rattrape, maintenant, et, seule avec moi-même, comme je pleure, au ressouvenir de ces dernières heures que je veux relater ici, dont je veux retenir tous les détails sans en rien omettre, heures funèbres, deux fois attendrissantes et cruelles, dont la mémoire à jamais restera gravée sur ces pages, incrustée dans mon cœur ! Et je laisse à flot couler ces larmes tardives : je me figure que ma mère, de là-haut, me voit pleurer.

Toutefois, je m'en rends compte encore, ce n'est pas tant l'orpheline qui pleure en moi qu'un être nouveau, une âme fraîchement baptisée, meurtrie par l'expérience, et que vient d'étreindre une douleur plus complexe ou plus haute, l'indéfinie tristesse où se résolvent les agonies et les départs sans retour. Je pleure la morte qui s'en est allée, mais surtout je ressens l'amertume profonde qui s'attache à cette séparation ; je porte le deuil de ma mère, mais un autre s'y ajoute, qui l'aggrave et l'assombrit, le deuil éternel, ineffaçable, des choses...

La visite du docteur étranger lui avait-elle ouvert les yeux? Avait-elle spontanément pris notion de son état? Toujours est-il que, dès l'après-midi d'avant-hier, maman commençait à se départir de la tranquillité placide, du calme au moins apparent, dont elle avait jusqu'alors fait preuve. Elle se plaignait, s'agitait, se mettait à parler de l'inutilité des remèdes, de l'impuissance des médecins et de sa fin prochaine. Je la rassurais, je cherchais à la détromper, luttant contre moi-même et ma conviction, heureuse au fond, si je puis ainsi dire, de la voir si bien instruite, sans que j'eusse la pénible tâche de lui inculquer la vérité nécessaire à la préparation des voies.

Une résignation parfaite, d'ailleurs, toute facile et naturelle, étonnante, pour avoir succédé d'emblée, semblait-il, à une inconscience aveugle et rassurée. Et toujours pas un mot des absents, pas même une allusion pour mon frère Jacques, ni un regret de le

savoir si loin. Cet oubli volontaire ou cette indifférence m'effrayait presque; je sentais que ma présence suffisait à ma mère, que j'étais devenue, par le fait, son unique soutien, sa compagne par destination, dont elle se contentait même à ses derniers moments. Et, par suite, devant ce silence déconcertant, devant cette attitude neutre, d'augure au moins équivoque, mes transes croissaient d'heure en heure de ne pas savoir comment je m'y prendrais, l'instant venu, pour poser la question et introduire l'affaire.

Au cours de la journée, un auxiliaire probable m'est apparu dans la personne de l'abbé Mignot, le directeur de maman, que j'avais fait prévenir. Il est dans le secret, lui, et je n'ai pas à redouter son influence. Je l'informe de la consultation de ce matin, de l'état moral où se trouve ma mère, de l'expectative enfin où je me dévore. Il reçoit toutes ces communications avec un grand calme. On voit qu'il se sent armé pour la victoire et qu'il ne doute point du résultat.

— Il faut que je voie madame votre mère, me dit-il; annoncez-lui ma venue et, sans brusquerie, attendez la manière dont elle vous répondra.

Je cours chez maman et, pour la première fois, saisie d'une angoisse effective que mon accent ne doit pas trahir, je demande :

— L'abbé Mignot est là qui vient prendre de vos nouvelles. Vous plairait-il de le recevoir?

Une seconde, sa figure s'est éclairée et, tout de suite, de sa voix ordinaire, sans se soucier de mes subterfuges :

— Certainement. Prie-le d'entrer. Je n'aurais pas tardé longtemps avant de lui demander moi-même de venir.

Soulagée d'un grand poids, presque stupéfiée de l'aisance avec laquelle mon vœu s'est exaucé, je vais porter la bonne réponse et je livre passage à l'homme de Dieu. Depuis la maladie de maman, c'était la première personne étrangère qui pénétrait chez elle. D'autres avaient sollicité la même faveur, mais celles-là m'étant, à bon droit, suspectes, j'étais restée inflexible pour faire censément respecter la consigne et empêcher qu'aucune voix humaine n'arrivât jusqu'à son oreille.

L'abbé Mignot est resté auprès d'elle un gros quart d'heure. Quand il est ressorti :

— Allons, mon enfant, tout va bien, m'a-t-il dit, prévenant mon désir de l'interroger, mais sans entrer dans aucun détail ni rien spécifier expressément. Avant ce soir, je reviendrai porter les sacrements à la malade. Il vaut mieux ne pas tarder à mettre toutes choses en règle. Le passeport signé n'oblige pas à partir.

Moins de deux heures après, il est revenu. Maman était avertie;

elle-même, secouant sa prostration, semblant éprouver un retour de vigueur, elle avait ordonné, puis surveillé, les apprêts de la cérémonie. Moi, je regardais faire ou je m'employais machinalement, comme un pauvre corps dont l'âme se désintéresse.

Voilà donc tout l'appareil du rite suprême; c'était donc cela, tout simplement, la dernière scène, aux aspects sombres et redoutables, qui d'ordinaire marque le terme d'une vie : ce crucifix, ces deux flambeaux, cette nappe blanche, et ce prêtre, cet ami, qui vient, majestueux et doux, porteur de la bonne parole et des divines consolations, vers une malade presque souriante, toute sereine et raffermie. Et cela, pourtant, était le signe et comme le symbole de l'horrible chose qui s'apprêtait, à laquelle j'avais peine à croire : une disparition subite, instantanée, irrémissible, la rupture d'un fil, l'exhalaison d'un souffle, une expiration de cette poitrine défaillante, qui serait la mort. Resterait-il alors assez de temps pour permettre à d'autres actes de s'accomplir, formalités tout aussi solennelles, voire plus troublantes et plus graves à mes yeux, que mon instinct réclamait et qui devaient précéder cette fin?

L'obsédante pensée me poursuivait tout le temps que durait la célébration des mystères sacramentels. Et, sous l'empire de cette hantise, j'assistais, l'âme distraite, le cœur sec, au plus impressionnant des spectacles, à peine remuée par l'attendrissement religieux, inaccessible à l'émotion de ces moments sacrés.

Pourtant, lorsque le prêtre, ayant exhorté la malade à s'y unir, s'est mis à réciter tout haut l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, je me suis ressaisie, l'écho de ces paroles connues a réveillé ma sensibilité de sa torpeur. A cette minute, et venant clore un rituel inusité, ces invocations familières retrouvaient leur sens grandiose, prenaient un rehaut de valeur. L'officiant appuyait sur chaque mot, détachait chaque phrase de la prière expressive, et, quand il est arrivé au passage que j'attendais en frémissant tout bas : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », il m'a paru souligner, accentuer encore plus ces termes essentiels, renfermant à la fois l'imploration et la promesse l'une de l'autre inséparables. Alors seulement, par affinité, je me suis laissé prendre au trouble auguste, j'ai ressenti dans mes fibres intimes l'émoi de cette scène surnaturelle, prélude, en quelque sorte, et préparation de l'autre scène que j'attendais.

Cela était si vrai, que l'abbé Mignot, au sortir de la chambre, tout naturellement et sans autre préambule, m'a dit :

— Votre père est prévenu, vous l'attendez, n'est-ce pas?

— Assurément, d'un moment à l'autre. Il devrait être ici.

— Il viendra, n'en doutez point, a-t-il repris, et en temps utile,

espérons-le. Vous aurez là une rude et bien belle tâche à remplir. Que Dieu vous soit en aide! Allons, mon enfant, courage et confiance...

Je suis rentrée chez maman. Son excitation tombait peu à peu, le calme, ou plutôt l'abattement, revenait, elle commençait à s'assoupir, quand j'ai vaguement entendu du bruit à l'autre bout de l'appartement. Je me suis précipitée sur la pointe des pieds.

— Qui est là?

C'était Jacques qui me répondait lui-même et me sautait au cou. L'idée fixe le possédait sans doute, lui aussi, car il me demandait incontinent :

— Mon père est là?

— Non, pas encore. Mais enfin, te voilà; c'est déjà quelqu'un. Ne te montre pas. Je vais t'annoncer et préparer maman à te revoir.

Quand je reparais, maman ouvre les yeux et m'interroge :

— Qu'est-ce qu'il y a? Pourquoi me quittes-tu?

Je juge superflu de différer davantage :

— C'est Jacques, maman, qui arrive, comme il nous l'avait annoncé.

J'avais précédemment imaginé une dépêche de mon frère, alléguant un congé de quelques jours et laissant entrevoir sa venue.

— Ce cher enfant !

Et, tout de suite, devançant la demande que j'allais poser :

— Dis-lui que je le verrai un peu plus tard; je me sens trop lasse, trop épuisée pour le moment. Et reviens vite, n'est-ce pas? Ne me laisse pas seule...

Cet accueil étrange, cet ajournement imprévu, cette sorte de défiance équivoque et morbide, instinctivement me serrent le cœur. Je me fais violence pour répliquer :

— C'est entendu. Tranquillisez-vous et reposez-vous. Je ne vous quitte pas.

Rien que le temps de porter à Jacques la réponse, et je reviens aussitôt reprendre ma garde. Jacques est resté tout interdit. Moi-même, je ne sais plus que penser, et, tandis que maman, rassurée par ma présence, s'assoupit à nouveau, dans l'ombre grandissante, parmi les ténèbres sinistres, ma tête se met en branle, mes idées dansent autour de mon cerveau désemparé.

Peu après, Anna s'est introduite, apportant la veilleuse. Son pas glissant et familier n'a pas été perçu, du moins il n'a produit chez la malade aucun émoi. Ce que voyant, au moment de se retirer, elle risque au passage ces mots chuchotés tout bas près de mon oreille :

— Monsieur votre père est là...

De la tête aux pieds une commotion me secoue. Néanmoins je ne bouge pas, je lui fais signe seulement que j'ai entendu, que je n'en puis mais et que je ne saurais quitter mon poste.

Il est donc là, c'en est fait, amené par mon appel ou par une décision de sa volonté propre, peu importe ; le voilà donc intronisé dans ce logis où il n'à encore pénétré jamais, et dont la maîtresse respire encore : c'est cela qui importait. Dieu nous aide pour le reste ! Car, d'aborder le sujet à brûle-pourpoint, d'y risquer une simple allusion, je me sens parfaitement incapable, et j'ai des sophismes qui me déguisent ma lâcheté : je craindrais de tout compromettre par une entrée en matière inopportune ou maladroite ; j'ai peur, avec une seule parole, de susciter un refus préalable, définitif, formel, ou de provoquer dès l'exorde une secousse trop vive, une crise, peut-être, qui serait funeste, — on m'en a prévenue, — où l'agonisante me passerait entre les bras. Et, comme un avertisseur lugubre et incessant, j'entends toujours à côté de moi ce murmure pénible et saccadé, le sifflement de cette poitrine oppressée, cherchant son souffle, qui bat la mesure du silence et rythme la sarabande de mes pensées noires. Mais, par bonheur, Jacques est là, lui aussi, j'allais presque l'oublier ; le fils n'a pas encore revu sa mère, son influence reste toute neuve, et ce sera lui, sans doute, l'arrivant de la dernière heure, le porte-parole naturel et efficace.

En attendant, les heures passaient, maman reposait toujours. Son haleine, plus régulière, se faisait en même temps plus faible, indiquait la torpeur profonde qui suspendait pour un temps la vie. Impatiente, inquiète, je me penchais vers elle et j'écoutais. Ce sommeil doux, cet apaisement de l'être, je les déplorais ; ils venaient trop tôt, ils devançaient l'heure licite, ils supposaient accompli un fait qui ne l'était pas encore et dont ils retardaient l'échéance tant désirée. J'aurais voulu pouvoir oser les interrompre, y mettre sans retard un terme ou un obstacle. Ne le devais-je pas, en fin de compte? Pourtant, non ; c'eût été cruel ou imprudent. Mais elle dormait si bien que j'ai cru pouvoir sortir à pas de loup et m'absenter de son chevet une minute, sans être remarquée.

J'ai trouvé papa en tête à tête avec mon frère, faisant leur veillée à distance, dans la salle à manger qui est à l'extrémité de l'appartement.

— Eh bien, comment va-t-elle?

Ce fut le premier mot de papa, dans mes bras où il s'était jeté. Je lui donnai les nouvelles. Alors, il m'expliqua son retard, comment mon premier billet ne l'avait pas trouvé aux Roquettes, qu'il y avait reçu ma dépêche tantôt seulement, à son retour.

— Tu vois, il n'y a pas de mauvais vouloir. Mais, me désire-t-on? Est-ce qu'on m'a demandé?

Je réponds pour mettre les choses au mieux :

— Heureusement non, pas encore. Qu'aurais-je pu dire, ne vous ayant pas là?

— Et tu penses qu'on voudra me voir?

— Je n'en doute pas. Seulement, je pense qu'on vous attend venir.

— Alors, sois mon interprète, s'il le faut. Dispose de moi, c'est pour toi que je suis ici.

J'oublie de remercier mon père. Aussi bien, son langage, par ses aménités voulues à mon adresse, ne décèle que trop ses dispositions toutes passives, les seules au reste sur lesquelles j'étais en lieu de faire fond. Et cela même a pour effet de me renfermer dans les strictes limites du mandat dont je me regarde investie. Il me suffit, d'une part, de rencontrer cette volonté sinon généreuse et convaincue, tout au moins docile, cette pâte molle, sans résistance, quand, de l'autre, je ne sais encore à quels sentiments je vais me heurter, conciliants ou rebelles.

Je réponds que le moment n'est pas arrivé, que Jacques sera d'ailleurs nécessairement mis en cause le premier, qu'il faut donc attendre, que je les avertirai quand il sera besoin. Et je me hâte de retourner auprès de maman.

Elle continuait de dormir, d'un souffle égal, toujours plus léger. Elle n'avait rien perçu de ma sortie clandestine. Je l'ai regardée, j'ai tâché de lire sur son visage en cet instant si miséricordieux, si bon, une réponse anticipée aux doutes qui m'angoissaient. Puis, j'ai fait ma prière du soir, je me suis installée contre son lit, les yeux grands ouverts, en face d'elle. Et le temps a passé, le jour a fini, un autre a pris naissance, tandis que seulement, deux fois toutes les heures, le timbre grêle de la petite pendule scandait le long, l'implacable silence de la nuit.

Avec l'aurore, maman se réveillait, et ce retour à la vie, dans cet organisme à son déclin, marquait la réapparition de tous les signes certains précurseurs de l'anéantissement : une agitation, une inquiétude mentales, la fièvre des nerfs et du cerveau remplaçant l'ébullition du sang tari, les désordres du pouls las et apaisé. Tel, un feu qui va s'éteindre se tord, s'ébroue, crépite, lance en adieu la pluie de ses étincelles et ravive ses dernières lueurs.

Elle réclamait du jour, de l'air; il fallut tirer les rideaux, changer la position du lit, laisser ouverte la porte de la chambre. Et, par cette porte béante, le moindre écho qu'elle surprenait l'impressionnait, la mettait aux champs. A un moment, impatientée d'un léger

bruit qu'elle venait d'entendre se produire au loin, elle a dit en se plaignant :

— Mais, que se passe-t-il donc ici? Que peut-on bien faire chez moi?

Mon cœur a tremblé, mais j'ai eu le sang-froid de saisir le joint et de répondre d'un ton tranquille :

— Rien du tout, maman. C'est Jacques, sans doute, qui circule en attendant de pouvoir venir vous dire bonjour.

— Jacques? C'est vrai. Qu'il vienne alors; je veux bien, moi; je l'ai fait attendre, ce pauvre enfant...

Surprise, bouleversée de cette solution si rapide, j'ai voulu ménager les transitions, et, loin de montrer mon empressement :

— Réellement, ai-je fait, vous voulez bien le voir? Cela ne vous fatiguera pas? Un peu plus tôt, un peu plus tard, cela n'a point d'importance.

— Mieux vaut tôt que tard, et mieux tard que jamais, a-t-elle prononcé, sentencieusement énigmatique. Va, dis-lui d'entrer.

Alors j'ai couru vers la pièce où Jacques, avec mon père, attendait incessamment que vînt son tour.

— Jacques, arrive, on te demande.

Et, lui poussant le coude, tandis que je lui montrais le chemin :

— Fais attention, maman est très nerveuse.

Il est entré dans la chambre, il a embrassé maman, avec l'air souriant, le visage emprunté, les paroles conformes que la circonstance demandait. Elle a coupé court à la comédie, de ce ton péremptoire des malades clairvoyants auquel on ne trouve rien à répondre :

— Bien, bien, je suis contente de te revoir. Assieds-toi là et ne me quitte plus...

J'étais plus libre désormais, pouvant aller et venir à ma guise. La visite du docteur eut lieu sur ces entrefaites. La présence de mon frère y fut un dérivatif habilement exploité par le praticien à bout d'expédients et de circonlocutions professionnelles. Je le reconduisis; il retrouva mon père dans l'antichambre.

— L'huile se fige, la lampe baisse, c'est une question d'heures, déclara-t-il de l'air triste mais résigné de ces hommes habitués aux soumissions qu'impose une science impuissante.

Lui parti, je m'attardais quelques instants avec papa. Mais, à mon retour, on m'accueillait par des reproches :

— Eh bien, tu m'abandonnes, maintenant? Un peu de patience encore, il n'y en a plus pour si longtemps. Ce n'est pas trop de vous deux...

Alors, Jacques, que sa faveur récente, encore inexpérimentée, mettait en bonne posture, a cru pouvoir risquer :

— Si vous vouliez pourtant, nous pourrions être trois; vous n'auriez qu'à dire un mot...

Elle a fait semblant de ne pas comprendre :

— Non, non, a-t-elle simplement répondu, vous deux, mes enfants, c'est assez.

J'ai tressailli tout bas : c'était un coup perdu. Mais l'invite détournée avait porté quand même et produit son effet. L'intime combat qui se livrait dans l'âme se traduisait au dehors par la surexcitation toujours croissante. L'idée que mon père se trouvait proche de là devait lui être venue. Constamment aux aguets, les plus imperceptibles bruissements éveillaient ses soupçons, qu'il fallait détromper d'une hypocrisie ou d'un mensonge. J'en arrivais à craindre une révolte spontanée et d'entendre prononcer une sentence impitoyable, un arrêt d'exclusion, contre celui dont elle eût pressenti l'intronisation frauduleuse. Me rappelant ce que j'avais entendu dire parfois de l'extraordinaire acuité que prennent les sens des malades, je m'imaginais même que les perceptions les plus ténues étaient à redouter, et j'aurais voulu fermer cette porte, ouverte comme à dessein, par où les effluves du dehors risquaient de pénétrer et quelque émanation d'être surprise, qui suffirait à trahir la présence de mon père.

En même temps, à chaque parole, à chaque plainte, l'organe devenait plus mince, s'empâtait, émis d'un souffle toujours de plus en plus haletant. J'étais à bout. Je voyais la situation sans issue, ou plutôt, songeant à la déclaration du médecin : « C'est une question d'heures », je redoutais l'approche de cette période transitoire où le cerveau s'obscurcit, où la conscience à tout jamais se perd. Que vaudrait alors ce rapprochement suprême qui déjà, dans l'état actuel, risquait de n'être qu'un pâle et imparfait simulacre de la réconciliation spontanée, fervente, magnanime, que je rêvais?

Soudain, à l'autre bout du corridor, une porte qui se fermait grinça. Maman l'entendit. Elle dressa l'oreille, essaya de se lever sur son séant.

— Mais, qu'est-ce encore? fit-elle d'un ton inquiétant; il y a donc quelqu'un là-bas?

D'instinct, sans chercher à la détromper une fois de plus, je répondais simplement :

— Je vais voir.

Et je me levais. Le temps d'aller jusqu'au bout du corridor, pour la forme, et de revenir : ma décision était prise, j'allais parler.

Je suis rentrée dans la chambre, je me suis approchée de l'oreiller et, de tout près, baissant la voix, comme afin que mes paroles fissent moins d'impression, faisant moins de bruit :

— C'est vrai, maman, ai-je dit, vous aviez raison. Il y a là quelqu'un, et qui pour rien au monde ne voudrait vous contrarier, mais qui serait bien heureux, si vous lui permettiez d'entrer ici...

Les yeux ne se sont pas ouverts, mais le visage s'est revêtu d'une expression de torture indéfinissable. Elle ne répondait pas. Je tremblais pour la façon dont la courte lutte se dénouerait. J'ai insisté tout de suite :

— Eh bien, maman, vous ne dites rien?

— Non, non, plus personne ici,... c'est assez... Je ne veux pas.

Ces mots entrecoupés, ce refus vague, impersonnel, sortaient de sa bouche comme à regret, plus forts qu'elle-même et que l'effort de sa bonne volonté. Je l'ai senti et j'ai repris sans perdre courage :

— Et si je vous demandais cela pour moi, maman, si je vous le demandais du fond de mon cœur, me le refuseriez-vous?

Jacques est venu à la rescousse et, tout en baisant sa mère au front :

— Je vous le demande aussi, maman; en l'honneur de mon retour, accordez-moi cela...

Elle a eu un geste des bras comme pour se délivrer d'entraves qui l'enserraient. Puis elle a entr'ouvert les yeux, son regard a rencontré nos deux regards qui guettaient le sien, et, paraissant céder à l'instance de leur supplication muette :

— Pas encore, pas encore, a-t-elle balbutié, impuissante à consentir autrement que sous cette formule négative. Plus tard, nous verrons, un peu plus tard...

C'était un commencement de victoire, et, voulant bien marquer de façon décisive l'avantage acquis :

— Oui, un peu plus tard, ai-je fait, tout à l'heure... Merci, maman, je vais vite annoncer la bonne nouvelle.

Et je me sauvais, avant qu'on eût le temps de me retenir ou de me rappeler.

— Vous serez reçu, elle y consent. Tenez-vous prêt, je vous ferai signe, le moment venu...

Oh! quelle joie! quelle triste, quelle amère joie, mais quelle joie pourtant, parmi cette détresse et ce deuil!

Maintenant, la pauvre malade suffoquait. Le coup que nous lui avions donné portait son fruit immédiat. C'était bien l'agonie, à n'en pas douter, ces souffles courts, précipités, cette respiration gargouillante et rauque, dont on sentait le conduit obstrué ou rompu, et ces mouvements brusques des bras inquiets, et les attouchements vagues de ces mains pâles sur les draps blancs. Comme ce « tout à l'heure » était long à venir! Mais, serait-elle capable de se souvenir assez tôt de son engagement pour le remplir, à moins qu'on ne le lui rappelât?

Je retourne à son chevet, je me penche sur elle; elle ne bouge. M'entendrait-elle encore, seulement?

— Maman, lui murmuré-je alors, bien décidée à trancher dans le vif, cette fois, mon père attend toujours votre bon plaisir. N'allez-vous pas bientôt tenir votre promesse?

Sans desserrer les lèvres, elle pousse un soupir qui dit son infinie lassitude. Coup sur coup, je reviens à la charge, je veux la harceler jusqu'à merci :

— Voyons, soyez bonne; laissez-le s'approcher rien qu'un instant, une seule minute...

Sous mon aiguillon, je vois tout son corps frémir et se tordre en une convulsion de révolte, et je l'entends vaguement articuler :

— On ne me laissera donc pas mourir en paix!

— Au contraire, répliqué-je, poussant à bout ma cruauté, on veut que vous mouriez en paix, si tant est que vous devez mourir. Laissez-vous faire, maman, et vous verrez comme vous serez plus tranquille et plus heureuse, après.

— Oui, tout à l'heure...

— Pourquoi encore tout à l'heure? N'avez-vous pas assez remis? Je vous en conjure, permettez-lui de venir tout de suite...

Et, comme elle n'oppose plus de résistance et semble adhérer d'un geste vague, faisant mine de quitter la place :

— Allons, vous voulez bien, n'est-ce pas? Je vais lui dire d'entrer.

A ce moment, j'aperçois au tournant du corridor, hésitant devant le seuil, mon père qui, toujours en expectative aux environs, a sans doute entendu le débat où ma voix peu à peu s'était haussée d'elle-même, et qui s'est à mesure rapproché, prêt à tout hasard. Alors je m'élance, je vais le prendre par la main, je l'attire presque de force :

— Tenez! le voilà! m'écrié-je, et je le pousse devant moi contre le lit.

A l'apparition de mon père, dès qu'elle l'avait vu franchir le seuil, faire ce pas décisif, maman se dressait toute seule sur son séant, tendait ses bras, les yeux hagards, les lèvres entr'ouvertes, béantes pour des paroles qui ne venaient pas. Timidement, peureusement, papa s'offrait à cette étreinte... On ne le repoussait pas, non; c'était un appel, ce geste muet et désespéré, une demande de baiser pour un adieu de paix et de pardon!

Ils étaient dans les bras l'un de l'autre; nous les regardions, Jacques et moi. Alors, d'un effort surhumain, les lèvres ont remué, et la bouche haletante a fait entendre ces mots hachés en bribes :

— Tout soit oublié... Aimez-vous bien... Je vous bénis... tous les trois...

J'avais passé derrière le lit pour soutenir maman, soulager l'effort de ses reins cambrés. Soudain, j'ai senti sur mes bras tout le poids de son corps et qu'elle s'abandonnait. J'ai cédé à l'impulsion, laissant le buste se renverser, la tête se reposer sur l'oreiller. Puis, j'ai contemplé maman. Une pâleur de cire s'était répandue sur son visage, ses yeux s'étaient clos, sa bouche restait contractée par la dernière syllabe qu'elle avait dite, et par la commissure des lèvres rigides et figées aucun souffle ne passait plus. Oh! mon Dieu!...

Elle était morte.

Tous trois, côte à côte, au rebord du lit, nous nous sommes agenouillés. Il était cinq heures. Le jour tombait, l'obscurité gagnait la chambre.

Le temps que nous sommes restés ainsi, je ne saurais le dire. Pour ma part, je ne ressentais rien. Mon cœur était vide, l'organe semblait, ayant été brisé, ne pouvoir plus rien contenir. Le ressort de ma sensibilité demeurait inerte. Seule, ma tête fonctionnait encore. Ma pensée, laminoir implacable, passait et repassait, s'acharnait sur les choses. Et je me dédoublais, j'entrais dans l'âme d'un autre, voulant éprouver moi-même les sentiments que cet autre devait éprouver...

Quand nous nous sommes relevés, j'ai bien regardé mon père. Autant que l'on pouvait y voir dans la pénombre, ses yeux étaient secs, aucune larme n'avait coulé. Pourquoi donc aurait-il pleuré? je n'avais pas pleuré, moi...

8 décembre.

Voilà donc où devaient aboutir ces mésintelligences, ces incompatibilités fatales, et le pis-aller de cette séparation : une agonie torturante et torturée, dont le supplice fut égal pour la mourante et pour ceux qui l'assistaient; l'effort suprême, contre nature, d'un rapprochement que la solennité de l'heure, à défaut du sentiment, imposait, comme une loi; un pacte réciproque de pardon et d'oubli qui voulait être éclatant et sincère et qui, malgré tout, demeure obscur, factice, entaché de par la Mort même qui mit au bas sa signature.

N'avais-je pas raison de toujours suspecter, quant à moi, les effets de ce remède héroïque, mais, à mes yeux, extra-légal? Tant de difficultés soi-disant vaincues, tant d'épreuves acceptées, ne fût-ce que tous les inconvénients formels d'une rupture malsonnante, et qui, le dernier moment venu, coûtent tant de peine, quand on veut en biffer la trace, en effacer la mémoire! Oh! l'amertume de ces vicissitudes auxquelles l'âme la plus droite ne réussit pas à se sous-

traire, la vanité de ces retours *in extremis* qu'il eût fallu prévoir et s'épargner! Car, est-il vrai que, par la seule vertu de cette réconciliation quasi posthume, tout soit aboli de ce que fit les haines ou les malentendus d'autrefois, et que de ce détestable et malheureux passé rien ne subsiste désormais?

Maintenant, c'est ici l'affairement d'usage, tout matériel, qui suit les ordinaires décès. La douleur doit se taire, reléguée au second plan. Les formalités civiles, religieuses et mondaines que réclame la dépouille d'une pauvre morte en allée ne laissent pas le temps de la pleurer à l'aise. C'est un cérémonial complexe et cher qui se règle sans marchander, ce sont des fournitures dont on dresse le devis avec des façons spéciales, une condescendance et une componction décentes, de part et d'autre. Jacques assume la plupart de ces soins. Mais il veut aussi que j'y participe. Il quête, à tout propos, mon avis ou mon approbation. Je les lui donne sans conviction, avec un invincible haut-le-cœur.

Et toutes ces impressions étranges, encore inéprouvées, se compliquent de la présence de mon père au milieu de nous, de le voir aller et venir dans ce logis où nous sommes réunis tous les quatre, — puisque maman l'habite encore, pâle image de cire à jamais endormie sur ce lit parsemé de fleurs, auprès duquel nous nous relayons.

Je ne puis m'empêcher de l'observer curieusement, de remarquer la couleur et la particularité de ses allures. Je le vois constamment gêné, mal à son aise, comme sur un terrain où il ne se sentirait pas chez lui. De fait, cette réintégration, coïncidant avec une mort dont elle est la résultante aussi bien, n'est guère plus glorieuse que réjouissante. Quoiqu'il en ait tous les droits, mon père éprouve une pudeur à se conduire chez nous comme en pays conquis. Avec les domestiques, il se montre gauche, emprunté, hésite à leur parler en maître. On dirait qu'Anna lui fait peur, du moins lui inspire une révérence à coup sûr exagérée.

Puis encore, par discrétion ou par répugnance, il se tient à l'écart, se désintéresse des embarras qui nous préoccupent. Il semble que tout cela ne le regarde point et qu'il n'a pas voix au chapitre. Mon frère et moi, nous avons essayé de combattre ce parti-pris, nous avons voulu le mettre en cause et le pousser au premier plan. Il s'est dérobé, nous a fait entendre qu'il s'en rapportait à nous, que nous n'avions pas à compter avec lui, que son ingérence serait inopportune ou superflue. Et ce détachement, de nuance douteuse, rend plus pénible encore la prise de ces dispositions funèbres où nous devrions, d'un seul et commun accord, tous trois collaborer.

Enfin, c'est le défilé des premières visites, la venue des condoléances intimes, pour lesquelles la porte d'ores et déjà s'entrebâille et qui trouvent mon père incertain, déconcerté. Il ne peut moins faire que de paraître et de se présenter aux gens, puisque sa présence même doit les édifier, les mettre au courant de la situation. Mais il en est avec qui ce face-à-face nécessaire et imprévu, pour facilité qu'il soit par la circonstance, ne va pas sans une gêne, un malaise bien concevables et réciproques. Papa sort de ces entrevues excédé, les nerfs tendus et las, comme après une corvée ahurissante, je ne le sens que trop, bien qu'il s'évertue consciencieusement à n'en rien laisser voir.

Luce est venue, toute seule, rien que pour moi. Supprimé, n'est-il pas vrai? disparu dorénavant le dissentiment obscur qui était entre nous et, malgré nous, avait naguère attiédi nos rapports. De quel élan nous nous jetons aux bras l'une de l'autre! Plus rien ne nous sépare ou ne nous met en défiance. Et, après l'échange des phrases émues concernant mon deuil, elle ne tarde guère, elle en vient au fait qui, semble-t-il, doit primer l'autre, dans le cas présent :

— Alors, ils se sont revus? me dit-elle.

— Oui, j'ai eu cette consolation.

— Comment cela s'est-il fait? Est-ce que tu as eu beaucoup de mal?

La curiosité d'un prochain, même sympathique et bien intentionné, ne perd jamais ses droits. Il faut que je fasse un récit, que je donne des détails. Mais je ne crois pas, en la matière, être tenue à la stricte exactitude, et je n'éprouve aucun scrupule en cédant au besoin qui m'incite à ne dire des choses que ce qu'il me plaît ou ne me répugne pas de dire. Quand j'ai fini, elle m'embrasse, et, d'une voix compatissante qui jure avec les mots :

— Comme tu dois être heureuse! fait-elle en me quittant.

Heureuse! quelle ironie, cette épithète s'adressant à moi! Heureuse relativement, oui, peut-être, si je savais me contenter d'apparences fragiles et vaines, si j'étais sans cœur — ou bien aveugle...

Et, ce soir, nous nous sommes occupés à envoyer les lettres de faire part, missives officielles, libellées selon l'immuable usage, formules glacées où l'on s'étonne presque de voir figurer son nom et que l'on expédie froidement, tant on a l'habitude de lire et de manier chaque jour des objets pareils, essaim de noires messagères qui vont porter au monde la nouvelle de notre deuil, éveiller des sympathies, piquer des curiosités, susciter partout les commentaires que l'événement comporte. Et je devine, j'évoque à mesure les

sentiments et les dires, chaque fois que sur une enveloppe nouvelle je dois inscrire un nouveau nom.

Papa s'est installé près de nous et nous regarde opérer.

— Vous avez bien toutes les listes de votre mère? nous demande-t-il.

Nous le rassurons à cet égard. Alors il ajoute :

— Je me charge des noms que vous ne devez pas avoir.

En même temps, il tire à lui quelques billets, et, après réflexion, de mémoire, il y met des adresses. Je ne puis m'empêcher de regarder en dessous les mots qui viennent sous sa plume, et je le vois successivement écrire : Mme de Monis, M. et Mme de Lormel, M. Charles de Monis...

En effet, toutes ces personnes ne figurent point sur les listes de maman.

Quand il a fini :

— Vous ne voulez pas que je vous aide?

— Non, papa, merci, ce n'est pas la peine.

— Bien vrai? Je vais donc sortir un moment. J'ai besoin d'un peu d'exercice.

Il nous quitte, je le suis des yeux et, quand il a disparu, malgré moi, je pousse un gros soupir qui se résout en un sanglot. Jacques m'a vue et il m'a comprise. Alors, d'une voix dolente, raisonnable et sérieuse, il me sermonne :

— Que veux-tu, ma chère amie? il faut s'y résigner. C'est une des cruautés de la vie, cela : la mort est quelquefois bienfaisante à ceux qui restent...

Qu'avait-il besoin de me le dire? N'ai-je pas mes deux yeux pour y voir clair? Papa n'éprouve qu'une affliction légère, à fleur de peau, dénaturée par toutes sortes d'alliages, à laquelle il ne saurait s'identifier, et il subit une autre impression latente, plus forte, insurmontable et intraduisible, qu'il désavoue sans doute, mais qu'il ne peut se défendre de ressentir. Et il était impossible qu'il n'en fût pas ainsi. Bien plus, chose abominable, devant lui je me sens amenée à mettre un semblant de masque sur ma douleur, un instinct me dit d'en rentrer les manifestations ou d'en atténuer l'éclat, comme par égard à une indifférence qui pourrait s'en chagriner ou en prendre ombrage... Et voilà pourquoi, ma pauvre maman, — le comprenez-vous et voudrez-vous me le pardonner? — je vous pleure aussi peu depuis hier et aussi mal.

9 décembre.

Aujourd'hui, les derniers apprêts, la mise au linceul, l'ensevelissement, le plomb scellé, le cercueil à jamais clos, toutes les hideurs

des pompes funèbres, les étapes et comme les prémices de la disparition définitive, de l'ultime séparation. Et les dispositions où je suis pour assister à toutes ces choses me les rendent encore plus affreuses et repoussantes. Je ne veux pas m'y arrêter; ma réflexion, mon chagrin même s'en détournent avec horreur. Oh! être seule aujourd'hui, seule au monde pour enfouir la morte aimée, demeurer seule avec ma douleur, pouvoir pleurer tout mon soûl, sans arrière-pensée et sans témoin...

10 décembre.

C'en est fait, le dernier fil est brisé : nous avons conduit maman au cimetière.

C'était la première fois que je tenais un rôle actif dans une de ces cérémonies où tant de fois j'avais été simple spectatrice, plus ou moins indifférente, plus ou moins émue. Et j'ai connu le supplice de sentir, à travers un désespoir qui voudrait s'épancher librement, tous ces regards braqués sur moi, toutes ces attentions accrochées à ma personne, scrutant mon maintien, comptant mes larmes, violant mon cœur.

Si encore je n'avais que moi-même à défendre de cette surveillance et de ces inquisitions! Mais je devine que papa doit en être pareillement l'objet, et pour cause, que c'est lui, d'abord, le point de mire où toutes les curiosités se concentrent. Et je le regarde, autant que je puis le faire décemment, car j'éprouve aussi le besoin de l'observer et de contrôler son attitude. Il se rend bien compte, lui, qu'il est en représentation et que son personnage lui impose une contenance : un masque de tristesse approprié, mis au point, exempt d'outrance, à égale distance d'une désinvolture qui ferait scandale et d'une componction dont l'hypocrisie serait mal vue. Et tel est en effet son maintien, c'est de cet air qu'il s'assied, se lève et se rassoit, au signe de cette sorte de régisseur macabre, face glabre et figée d'histrion, qui semble préposé là pour diriger les figurants du drame, régler leurs gestes, sauvegarder la mise en scène.

Pendant ce temps, le *Pie Jesu* par une voix d'homme, puis, un lamento que murmure l'orgue, une élégie que pleure un violoncelle : c'est le concert que nous donnons à nos invités, une rétribution de leur présence, une compensation pour leur dérangement; et c'est de la tristesse aussi, une tristesse esthétique de dilettante, que nous leur offrons gracieusement, pour qu'ils puissent s'en affubler, en imprégner, comme il convient, leurs voix et leurs visages. Misérables raffinements d'une civilisation fastueuse et formaliste qui mêle aux manifestations des instincts les plus purs un souci d'apparat et l'observance de mondanités vaines!

L'abbé Mignot a dit les oraisons. A sa voix grave et douloureuse, de derrière l'autel, d'autres voix ont fait écho qui semblaient des voix d'outre-tombe répondant à ses implorations, mettant le sceau à ses prières. Au dernier *Amen*, un grand branle-bas. Nous nous sommes levés. Nous avons jeté l'eau bénite sur le catafalque monumental dont les draperies, le velours et les fleurs dérobent aux yeux la lugubre chose pour qui cette foule est venue là. Et toute cette foule nous a suivis, a marché dans nos traces, a passé processionnellement devant nous, tandis que là-haut, dans les frises, comme un accompagnement céleste, sanglotait en cadence la mélodie de Chopin.

Pendant longtemps, j'ai vu des échines se courber, des mains se tendre dans lesquelles je mettais la mienne, des lèvres remuer dont je percevais à peine les informes balbutiements. En face de moi, mon père et Jacques subissaient le contact d'un flot parallèle. J'ai remarqué seulement que bien des gens, au passage, n'avaient pour mon père qu'un simple salut, refusaient ou n'osaient point offrir le témoignage de la traditionnelle étreinte.

Et, entre tant de figures indifférentes, voire étrangères, en dehors des sympathies connues dont j'étais sûre et qui n'avaient pas lieu de se traduire, je cherchais vainement quelqu'un, une âme, sous l'enveloppe de tous ces corps, qui semblât souffrir un peu du mal dont je souffrais, sentir au moins quelque chose de tout ce que je ressentais, être capable, au besoin, de me le faire comprendre.

Soudain, parmi le clan des hommes qui défilaient vis-à-vis de moi, mes yeux ont rencontré un visage dont ils ne voulaient plus se détacher, physionomie martiale et mâle, où la circonstance imprimait comme un reflet de douceur, et dont l'air d'attendrissement semblait avoir je ne sais quoi de sincère, par suite, avait déjà le don de m'agréer. Il s'avançait à petits pas, grave et recueilli, le jeune officier de hussards que j'avais toujours vu si pimpant, si fringant dans ses allures. Il est arrivé devant mon père, il lui a pris la main qu'il a gardée dans la sienne jusqu'à ce qu'il eût fini de lui parler, puis, sur un mot de papa se tournant vers Jacques et lui faisant signe, il a serré la main de mon frère et lui a de même adressé quelques mots.

Je le regardais toujours, bien que je ne le visse plus que de dos, et ne doutant pas qu'il allait suivre le courant, s'éclipser dans la cohue. Mais alors, je l'ai vu faire volte-face, chercher quelqu'un du regard et biaiser tout droit par la travée, coupant le flot et jouant des coudes pour se livrer passage. C'était à moi qu'il venait.

Il a pris son temps, il a cédé le pas à plusieurs personnes, avant de m'accoster. Puis, s'inclinant très bas et s'exprimant à voix bien distincte :

— Ma sœur n'a pu venir, à son grand regret, elle m'a chargé de vous le dire... Je vous apporte toute sa sympathie... et toute la mienne...

Je ne sais alors comment cela s'est fait, mais, d'elle-même, ma main s'est tendue, s'est offerte. On l'a saisie avec ardeur, et, chaleureusement, tendrement, elle a répondu à la pression de l'autre, — à moins que ce ne soit elle qui la première ait étréci l'étreinte, — pendant que mes lèvres avec complaisance articulaient ce simple mot : « Merci ». En même temps, les mains se desserraient, se quittaient. Ensuite il disparaissait à son tour. Je le cherchais encore, mais je ne le voyais plus.

L'interminable défilé se poursuivait, et je sentais maintenant que mon cœur avait accéléré sa marche et continuait de battre avec force, douce violence qui semblait dilater ma poitrine, l'élargir jusqu'à vouloir la rompre, commotion profonde qui m'était délicieuse, m'infusait dans tout l'être une suave langueur.

Et, depuis cet instant, je demeurais asservie au trouble nouveau qui venait de me pénétrer. Nous sortions de l'église, nous allions au cimetière, le cercueil était saisi, garrotté, descendu dans la fosse, l'officiant disait les suprêmes formules, une dernière fois l'eau bénite tombait sur un trou béant qui semblait vide. Mais, dans le silence comme à travers le bruit des choses, j'entendais toujours l'écho d'une phrase qui m'avait été dite, la seule que j'eusse retenue ou dont j'eusse été frappée, la seule qui surnageât, en quelque sorte, du flot de tant d'autres paroles oubliées ou perdues. J'en exprimais le suc fortifiant et savoureux, le baume qui en découlait et dont s'imprégnait voluptueusement mon âme endolorie. Je ressentais encore la chaleur de l'étreinte virile, mes doigts croyaient toujours serrer une main qui frémissait, et je retenais le mot qui avait traduit ma gratitude, et le ton dont je l'avais prononcé, ce simple et vibrant merci, de manière qu'il fût impossible de s'y méprendre...

Nous voici de retour. L'appartement a repris sa mine familière. Tout est redevenu comme avant. Seulement, tout à l'heure, j'ai entr'ouvert une porte, j'ai regardé dans une chambre, et j'ai pensé que cette porte allait rester close, cette chambre inhabitée, désormais. Maintenant, j'entends la voix de papa, en train de parler là-bas avec Jacques, cette voix qui, chaque fois, me produit une impression dont je suis toujours l'esclave. Alors c'est en moi le découragement, l'effroi, le vide obscur des grandes détresses. Mais un souffle passe, un rayon se fait jour, — le rayon d'un regard, le souffle d'une voix. Il me regarde, sa voix murmure : « Elle m'a chargé de vous le dire. Je vous apporte toute sa sympathie... et

toute la mienne... » Aussitôt, le charme opère, je sens que cela me fait du bien, que ma douleur se fond et s'apaise, comme si l'on me mettait quelque chose de doux sur le cœur.

18 décembre.

Huit jours de passés, déjà!... Jacques s'en est allé rejoindre son poste. Nous voilà réduits à nous-mêmes, le père et la fille, à ce tête-à-tête naguère mensuel et d'exception, qui devient une vie constamment commune, un ménage à deux ininterrompu et quotidien.

Avant le départ de mon frère, il a fallu régler des questions d'intérêt. Maman laissait un testament et, dès lors que les choses ne s'arrangeaient pas d'elles-mêmes, je ne pouvais moins faire que d'en soupçonner la teneur. Quand on a parlé de me mener chez le notaire, je me suis récusée. Sans mettre autrement les points sur les i, sachant que je parlais à bon entendeur, j'ai dit à papa :

— Je tiens à ne pas entrer là-dedans et à n'y pas figurer. Tout cela aurait été révoqué, si l'on en avait eu le temps. Je veux le considérer comme non avenu.

— Mais il faudra bien, a répondu papa, que tu signes au moins quelque chose faisant preuve de tes intentions.

— Je signerai tout ce qu'on voudra.

Alors, papa, sortant de sa réserve, m'a embrassée, en me disant :

— Tu es une bonne fille.

— En aviez-vous jamais douté? ai-je fait avec une simplicité gentille, pour empêcher la scène de verser dans l'attendrissement.

Mais, tout de suite, papa, comme pour prévenir d'autre part une imitation servile ou un sentiment d'embarras, s'est rabattu sur Jacques :

— Quant à toi, tu n'as pas à faire le généreux. Ta position, ton indépendance s'en accommoderaient mal. Je ne te le permets pas.

Mon frère n'a eu qu'à se soumettre, à formuler bon gré mal gré son acquiescement. — Moi, j'ai conscience d'avoir continué l'œuvre bonne, d'avoir aplani l'avenir, en faisant au passé cette nouvelle rature, d'avoir servi cet unisson, cette entente posthumes, que la morte elle-même avait recommandés.

Durant ces huit jours, au reste, papa s'est montré ce qu'il devait, ce qu'il pouvait être. Mais je sentais bien, nonobstant, que l'observance pieuse et recueillie du récent deuil, dans ce logis de la défunte, ne serait qu'une période intérimaire et de courte durée.

Hier aussi, tandis que nous revenions d'accompagner Jacques à la gare, comme si le départ de mon frère était le signal du régime nouveau qui allait s'inaugurer, papa s'est mis à me consulter, plein

de déférence, semblant interroger mes goûts ou prendre mon avis :

— Voilà le jour de l'An qui approche. Qu'allons-nous faire ici? recevoir des fâcheux, entendre des doléances? Ce sera bien triste, en tout cas. Ne serions-nous pas mieux à la campagne? Si nous allions passer quelque temps aux Roquettes? Qu'en dis-tu?

Je n'étais pas dupe de toutes ces périphrases et j'ai répondu :

— Pourquoi pas, si vous le désirez? Je n'y vois aucun obstacle et n'y ai point de répulsion. Je veux bien, moi.

Et mon consentement fut happé au bond, le projet arrêté, mis à jour, sur-le-champ. Nous partirons demain.

Dans la journée, je suis donc allée en compagnie d'Anna faire quelques courses d'adieu. J'ai vu Luce.

— Ah! tu pars?

— Oui, je ne sais pas jusqu'à quand.

— Si vite! Vous ne laissez à personne le temps d'aller vous voir!...

— A personne, ai-je fait, comme si je voulais répondre à une interrogation expresse; nous n'avons pas reçu la moindre visite.

Et Luce a paru surprise, et satisfaite, en un sens, quoiqu'elle s'affligeât de mon départ.

En rentrant, le concierge m'a remis le paquet traditionnel, un flot de cartes cornées, comme chaque jour.

Tout à l'heure, j'en faisais la revue. Soudain, un nom me saute aux yeux, et mes yeux à leur tour s'y attachent : Charles de Monis. Il y a deux cartes de lui. Pour qui donc, ces deux cartes? Ah! pour mon père et pour Jacques, naturellement; on ne sait pas encore que mon frère est parti de la veille... Mais, pourtant, Jacques n'est plus là. L'une de ces cartes se trouve être de trop; donc elle me revient, en fait. Et puis, ne serait-elle pas vraiment pour moi, dans l'intention du déposant?...

Quoi qu'il en soit, sans plus de raisons, je le confesse, Zozo s'est approprié le petit carton surérogatoire. Elle l'a mis là, soigneusement dissimulé dans son cahier, entre les pages, et, depuis, elle ressent un mélange de honte et de joie, comme si elle venait d'y enfouir un secret ou d'y déposer un trésor. — Qu'est-ce qui t'arrive, Zozo?

Jean de la Bretonnière.

La fin prochainement.

LES ERREURS
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le duc d'Argyll, dans son beau *Traité sur les erreurs de l'économie politique*[1], compare les maîtres de cette science équivoque à des navigateurs qui sonderaient sans cesse et toujours des abîmes aquatiques, sans se douter qu'ils ne touchent jamais le fond. « J'ai vogué longtemps avec eux, raconte-t-il en substance dans sa préface; j'ai suivi dans ma jeunesse les enseignements d'Adam Smith; plus tard, je me suis, dans une certaine mesure, associé aux idées nouvelles exprimées par Jevons et Marshall; mais j'ai constamment senti que, pas plus les uns que les autres, n'allaient au fond des choses; qu'au-dessous de cette sonde, qu'ils jetaient avec tant de confiance, existaient des courants profonds qui faisaient dévier leur ligne, et l'emportaient comme fétu de paille :

We start, for soul is wanting there,
Nous fuyons d'ici, car l'âme y manque,

est un vers de Byron, qui me revenait sans cesse en mémoire. Je voyais des faits, très bien observés à la vérité, mais superficiels, servir de base à d'énormes édifices scientifiques, et d'autres faits, beaucoup plus importants, être absolument négligés; une langue technique avait été créée, dont les vocables n'étaient pas même définis; d'une science dont l'homme est le sujet et l'objet, se trouvaient éliminés tous les éléments moraux de la nature humaine; les conclusions étaient rarement d'accord avec la pratique; en un mot, le système tout entier des Smith, des Mill et des Ricardo me donnait l'impression d'un monde artificiel, ne touchant au monde de la réalité que par quelques points de détail. »

Ce que le noble écrivain dit des vieux maîtres de la science économique, nous oserions le dire des nouveaux plus encore. Notre

[1] *The unseen Foundations of Society : an Examination of the fallacies and failures of economic science due to neglected elements*, by the Duke of Argyll. (1 vol. grand in-8°. Londres, 1893. John Murray.)

siècle est porté, infiniment plus qu'un autre, aux généralisations, et, par cela même, il est en plus continuel péril d'erreur. Jamais l'esprit humain n'a, au milieu de recherches plus variées, tendu avec autant de passion et de force vers ces vérités générales qui, si elles étaient positives, seraient l'essence de la vérité absolue; et jamais peut-être non plus il ne s'en est si souvent écarté. A peine une idée a-t-elle traversé notre cerveau, que nous la formulons en axiome; à peine en avons-nous entrevu les conséquences, que nous en fabriquons un système. L'homme a toujours été le ver à soie qui se fait une maison de sa propre substance; mais jusqu'ici on comptait ceux qui essayaient d'élargir leur maison aux proportions d'un temple universel : aujourd'hui, on ne les compte plus.

Ces réflexions nous viennent à l'esprit en ouvrant le livre, très intéressant du reste, et qui a fait grande sensation dans les pays de langue anglaise, de M. Charles Pearson, ancien ministre de l'instruction publique en Australie[1]. Il semble qu'il nous invite à sonder avec lui d'insondables abîmes. Comme les économistes dont parle le duc d'Argyll, il fait reposer sur des faits de détail d'énormes structures de conséquences; comme eux, il omet l'influence des causes morales supérieures qui sont les forces rectrices de ce monde, et se lance dans des généralisations toujours faciles et presque toujours décevantes.

I

La partie qui a le plus frappé les lecteurs dans ce gros volume, où M. Pearson aborde tous les problèmes de l'économie politique et de la sociologie, est le chapitre dans lequel il prétend nous démontrer que l'avenir du monde n'appartient point, comme nous l'avons cru jusqu'ici, aux races aryennes, mais bien aux races noires, jaunes et rouges, dont la puissance prolifique est en raison directe de leur infériorité morale. Il y a longtemps, en effet, que l'on a remarqué, même au sein de la race blanche, que la proliférité ne marche pas avec la haute culture intellectuelle. Ce n'est pas sans raison que l'on donne aux classes inférieures de la société le nom exclusif de prolétaires; et, parmi celles-ci, tout le monde sait que ce sont les hommes les plus dégradés, les femmes les plus misérables qui ont ordinairement le plus d'enfants. La souffrance et la faim semblent accroître la fécondité de ces dernières, comme elle

[1] *National Life and Character : a Forecast*, by Ch. Pearson, 1 vol. grand in-8°. Londres, 1893. (Macmillan and C°.)

accroît celle des carpes dans ces « carpières de misère » qu'ont inventées les pisciculteurs. Le phénomène se produit du haut en bas de l'échelle animale. Depuis les êtres les plus inférieurs — ceux qui multiplient pas sissiparité, — jusqu'au plus parfait des mammifères, la proliférité est en raison inverse du développement de l'organisme. Mille raisons évidentes justifient cette loi. Pas n'est donc surprenant que l'homme noir, jaune et rouge, quand il n'est pas gêné dans sa croissance, soit plus prolifique que l'homme de race aryenne, et que, chez ce dernier, un arrêt se produise dans l'accroissement de la population lorsqu'une nation arrive à un haut point de culture, de richesse et de prospérité.

M. Pearson nous écrase sous une formidable avalanche de chiffres qui, à première vue, alarment beaucoup le lecteur. Les faits statistiques qu'il nous présente n'ont pourtant rien de nouveau, pour personne. On sait depuis longtemps que jusqu'à la terrible révolte des Taï-pings, la population de la Chine doublait tous les quatre-vingts ans, que celle de l'Inde continue de doubler dans la même période de temps, tandis qu'il faut à l'Europe un siècle entier pour arriver au même résultat. Dans cette dernière partie du monde, c'est le pays le plus avancé en civilisation, le mieux partagé sous le rapport de la diffusion du bien-être général, de l'esprit d'épargne, de la répartition de la richesse publique, c'est la France où la population s'accroît le moins, et c'est celui où il existe le plus de souffrances dans les basses classes, la Russie, qui marche en tête du mouvement de peuplement. Tandis qu'au train dont vont les choses depuis soixante-dix ans, le doublement de la population française exigerait une période de plus de deux siècles, le doublement de la population russe s'opérerait en moins de cinquante ans. Dans les Iles-Britanniques, c'est encore la partie la plus pauvre du Royaume-Uni, l'Irlande, où les habitants multiplient le plus rapidement, et c'est celle où règne une sage économie et une grande prospérité, l'Écosse, où ils multiplient le moins; l'Angleterre tient le milieu. D'après Mulhall, l'Irlande comptait, en 1752, 2 373 000 âmes; l'Angleterre, 7 000 000; l'Écosse, 1 265 000 : quatre-vingt-dix ans après, la première en avait 8 200 000; la seconde, 16 000 000; la troisième, 2 millions et demi. Depuis, l'Irlande s'est dépeuplée par des causes incidentes; mais le mouvement ascendant de la population est resté toujours relativement faible chez les Écossais, peuple laborieux et rangé, et s'est accéléré dans les villes manufacturières d'Angleterre, dans les comtés les moins riches, dans les districts miniers où règne le plus de misère et d'immoralité. La loi semble être à peu près constante. Elle agit davantage encore chez la plus inférieure des trois races de couleur,

la race noire, laquelle, littéralement, pullule. Dans des conditions favorables, comme le sont par exemple, celles où elle se trouve aujourd'hui, aux États-Unis, elle double en quarante ans; et malgré l'influence désastreuse des guerres, des chasses à l'homme, et des massacres d'esclaves, elle tend à augmenter plutôt qu'à décroître dans le centre africain. Dans les parties de l'Afrique où la suprématie des blancs assure aux nègres de bons traitements et la vie sauve, la population indigène s'accroît rapidement. Tous ces faits étaient connus; ce qui était inattendu, ce sont les conclusions que semble en tirer M. Pearson, conclusions qui nous ont inquiétés, nous autres, hommes de race blanche, dans nos prétentions à la domination du monde, et qui ont tout au moins étonné les Anglais.

Cette inquiétude et cet étonnement seront de courte durée. Au-dessous de la sonde des statisticiens, il y a ces « courants profonds » dont parle le duc d'Argyll, qui emportent leur ligne comme fêtu de paille; il y a ces forces morales, qui sont « les forces rectrices de l'univers »; il y a la raison des choses, toujours supérieure aux choses elles-mêmes, et cette « âme » qu'exigeait Byron.

Les prévisions d'avenir à l'égard de telle ou telle portion de l'humanité ne doivent pas prendre pour point de départ le nombre. Il n'importe pas plus au monde moderne que les Hindous et les Chinois soient 800 millions, qu'il n'importait au monde antique que la Perse, la Gaule et la Germanie continssent quarante fois plus d'habitants que le Péloponèse et le Latium : la Grèce et Rome n'en étaient pas moins le cerveau de l'humanité, les maîtresses de l'Europe et de l'Asie. Influence morale et intellectuelle, conquête par la civilisation mises à part, il y a d'ailleurs un fait qui domine l'avenir des quatre races répandues sur la surface de la terre. Ce fait, c'est que dans les mélanges de sangs, le type blanc est reconnu pour être le plus persistant. Unissez un quarteron et une quarteronne : l'enfant qui naîtra d'eux sera plus blanc que père et mère; unissez cet enfant à une fille née dans les mêmes conditions : leur rejeton sera plus blanc encore; et ainsi de suite, sauf quelques phénomènes accidentels d'atavisme. Il en est de même des croisements avec Chinois et Japonais; ils sont rares, les premiers surtout, mais ils donnent naissance à des sujets bien doués, et qui se rapprochent du blanc beaucoup plus que du jaune. Si l'on continue ce croisement pendant plusieurs générations, de la façon que nous avons indiquée pour les quarterons, les qualités de la race blanche s'affirment toujours davantage : évidemment, l'humanité tend en haut.

C'est encore une erreur de croire, comme M. Pearson, que parce qu'on assainira la Chine et l'Inde moralement et matériellement,

qu'on ira combattre le choléra et la fièvre dans leurs marais, qu'on sauvera la vie à des petits Chinois et qu'on élèvera le niveau de l'hygiène et du confort parmi les Hindous, que la population des deux pays croîtra davantage. Le contraire se produirait plutôt, et cela en vertu des causes que nous avons indiquées.

« Les Chinois, dit notre auteur, sont d'autant plus redoutables qu'ils ne sont pas un peuple guerrier et que leur invasion s'opère d'une façon pacifique. Il a fallu que l'Australie fît contre eux des lois draconiennes pour s'en préserver; les États-Unis d'Amérique ont dû agir de même; la Malaisie deviendra un archipel chinois si l'on n'y prend garde; et, sans le rempart de la Russie, ils descendraient en Europe par la route de la Sibérie. Il y a des Chinois pour tous les climats : des Chinois du Midi, des Chinois de la zone tempérée, des Chinois du Nord; ils s'adaptent à tous les genres de vie : ce sont les Juifs de l'Extrême-Orient. » M. Pearson nous fait ensuite un tableau du Céleste-Empire, élevé par le progrès auquel nous avons, dit-il, l'imprudence de le convier, au rang de grande puissance, traitant d'égal à égal avec les nations civilisées de l'Occident, et devenu un facteur important dans l'équilibre du monde. Il nous montre des Chinois, des Hindous, des Indiens de l'Amérique du Sud, des nègres des bords du Congo et du Zambèse, emplissant les salons de Paris, demandant la main de nos filles, pendant que leurs flottes visiteront nos ports. « Nous nous imaginions, dit-il, que la suprématie sur cette planète appartenait à la race aryenne et à la religion chrétienne; que nous conserverions à jamais les arts, les sciences, les idées, les mœurs et le charme social hérités de nos pères; nous nous éveillerons de ce rêve d'orgueil pour nous sentir coudoyés, bousculés, foulés aux pieds, peut-être, par les races que nous appelons aujourd'hui serviles et qui sont les races fécondes. Nous leur aurons appris à s'organiser, à produire, à améliorer leur hygiène, à fertiliser leurs terres, à aimer la paix, à jouir des bienfaits de la légalité, à développer leur industrie, à se respecter elles-mêmes, et tout cela pour qu'elles nous débordent dans plus des trois quarts de la terre et nous étreignent dans l'autre quart. »

Nous résumons la pensée de M. Pearson; mais nous sommes loin de nous l'approprier. Il est vrai que le développement de la colonisation, l'accroissement des relations internationales, le progrès que nous avons le bonheur et l'honneur de porter avec nous; que la propagation de la foi chrétienne surtout, auront pour résultat de multiplier les croisements entre les races. Déjà au Japon, à Hong-kong, à Shanghaï, les jaunes et les blancs s'allient quelquefois. Dans les ports de mer du midi de la France, on peut aperce-

voir, de loin en loin, sous la voilette qui les couvre, des yeux obliques et de jolis visages d'un ovale parfait, qui n'ont pas un caractère européen. Ce sont des Japonaises qui ont épousé des commerçants, des officiers, des médecins français et qui sont venues faire souche de famille en France. La population de Marseille est très intéressante à observer, à cause non seulement du mélange habituel des nationalités, mais aussi de celui, plus rare, des races. Dans les colonies, on peut plus souvent et réellement encore en voir l'effet. Or cet effet est double : ou bien le sang blanc prend la prédominance; ou bien les produits métis, s'ils demeurent parqués, perdent peu à peu leur proliférité. Il y a là de quoi rassurer ceux qu'effrayerait le tableau fantastique tracé par M. Pearson. Les qualités de toutes les races se développeront sous l'influence de la religion chrétienne et de la civilisation, les hommes de toutes couleurs « croîtront et multiplieront » ; mais la fusion, si fusion il y a, non seulement ne s'opèrera jamais que dans une certaine mesure, puisque les climats, — M. Pearson lui-même insiste sur ce point, — marquent à chacune à peu près ses limites, mais elle se fera au profit de toutes, sans détriment pour aucune. Encore une fois, les courants sous-marins auront déjoué les calculs superficiels. Ce qui sera changé, ce ne seront pas les rapports de suprématie, ce seront les relations économiques entre nations. Les Européens ne seront peut-être plus exclusivement les metteurs en œuvre des matières premières; la production pourra, par suite, devenir plus abondante et tomber à plus bas prix. Au fond, ce mouvement, s'il a lieu, ne sera que la continuation du mouvement commencé, lequel n'a, jusqu'à présent, abouti qu'à une plus large diffusion du bien-être dans tous les rangs de la famille humaine.

Ce qui nous intéresse davantage dans le volume de M. Pearson, parce que les faits nous paraissent, ici, plus certains et plus pressants, ce sont les prévisions qui forment le fond même de son sujet; celles qui se rapportent à l'imminente transformation du caractère national. Ce qu'il dit de l'Angleterre s'applique de la même manière à la France et à tous les pays de grande civilisation. Les mêmes causes agissant sur les uns comme sur les autres, les modifications qui pourraient se produire dans le caractère de la race anglo-saxonne affecteraient également les autres branches de la famille aryenne.

Le fait principal sur lequel notre auteur appelle l'attention, c'est la persistance et l'obstination des efforts tentés sur plusieurs points du globe où avait régné jusqu'ici le système de l'individualisme et du laisser-faire, pour introduire le socialisme d'État. Les Anglo-Saxons se sont longtemps fait gloire d'un ensemble de lois et de

mœurs qui, en laissant l'homme à lui-même, favorisait le développement de ses énergies, de son initiative et de sa fierté. C'est à l'esprit d'individualisme qu'ils se plaisaient à attribuer les fortes qualités de leur race. Toute intervention de l'État dans leurs affaires leur apparaissait comme un empiètement, presque comme un outrage. Or, peu à peu, nous voyons la jalouse indépendance de l'individu faire place à un commencement d'esprit collectiviste, tant en Angleterre que dans les parties éloignées de l'empire britannique. Ainsi, les colonies d'Australasie avaient été, dans l'origine, fondées par des hommes imbus des théories anglaises en matière de gouvernement, dont le principe était de circonscrire l'ingérence de l'État dans les plus étroites limites possibles, de laisser chacun se livrer, sans aide comme sans obstacle, aux combats de la vie. Eh bien, les colons en sont arrivés à un système de centralisation par l'État qui ne laisse souvent rien à envier aux pays les plus bureaucratiques du continent.

Dans la colonie de Victoria, par exemple, l'État construit des chemins de fer, bâtit et entretient des écoles, se mêle de régler le taux des salaires et la durée des heures de travail, protège l'industrie privée, répartit la population dans les terres vacantes, enrégimente des légions de fonctionnaires, au point que, si l'on ouvre le *Victorian year book* de ces trois dernières années, on trouve que le huitième de la population adulte mâle est salarié par le gouvernement, sans compter les femmes employées en grand nombre dans les établissements scolaires, les postes, les télégraphes, etc. A l'heure qu'il est, l'État songe à se transformer en propriétaire loueur de terres, au lieu de propriétaire domanial, vendeur et cessionnaire qu'il avait été jusqu'ici. Il s'est réservé une partie des terrains disponibles, afin de faire une expérience comme propriétaire foncier, avec l'intention de les donner à bail, ce qui peut l'amener, faute de fermiers, à se faire cultivateur lui-même. La Nouvelle-Zélande se demande si elle ne rachètera pas, dans le même but, les terres qu'elle a déjà aliénées. N'a-t-on pas, aussi, proposé, en Angleterre, de racheter les propriétés des grands propriétaires irlandais et de les revendre ensuite par petits lots, procédé qui, bien que non contraire au droit de propriété privée, serait un acheminement, par voie détournée, vers ce qu'on a appelé sur le continent la nationalisation du sol? Tous les jours, on entend invoquer l'action de l'État pour la création d'industries ou d'institutions d'utilité publique. S'il répondait à cet imprudent appel, s'il se chargeait des lignes ferrées et du service des lignes maritimes, de l'éclairage des villes et des campagnes, en faisant de la production du gaz un monopole, de l'irrigation des terres,

de l'assistance médicale et de tant d'autres choses, on ne tarderait pas à avoir un tel nombre d'employés du gouvernement que le quart de la population vivrait aux dépens des trois autres quarts et serait, par le fait, privée d'indépendance. C'est à cela que l'on tend sans s'en apercevoir : le monde moderne tourne, sans qu'il s'en doute, le dos à la liberté.

Cette volte-face involontaire n'aurait d'autre inconvénient que celui qui s'attache aux expériences malheureuses, si, pendant ce temps, le caractère national n'était pas en péril de se détériorer. Et ici, quoiqu'il ne soit parlé que du caractère politique anglais, nous nous sentons, nous autres Français, mis sur la sellette. Il y a beau temps que les mœurs démocratiques ont dépouillé de leur antique élégance la société polie de l'Europe; toutefois elles ne s'en étaient prises jusqu'ici qu'à la surface des caractères, et en avaient respecté le fond. Mais il ne s'agit plus à présent de l'idée démocratique : un socialisme a surgi, dont la forme est empruntée aux sociétés les plus reculées, à celles qui étaient en voie de formation au commencement des temps historiques. Or qu'étaient les caractères individuels dans ces sociétés primitives? Nous pouvons en juger par les monuments qui nous restent. Les hommes, d'une façon générale, étaient faibles, craintifs et lâches. Leurs droits personnels se trouvant absorbés par ceux de la collectivité, ils n'avaient pas ce sentiment du droit abstrait qui a fait plus tard leur dignité et leur valeur morale. Ne pouvant s'élever au-dessus les uns des autres, puisque tous portaient également le joug du souverain, leur idéal de la vie était aussi bas que possible. Il se réduisait à la satisfaction au jour le jour des besoins matériels, et cette satisfaction, ils la demandaient au maître plus volontiers qu'au travail. Que ce maître fût, comme il l'était alors, quelque despote barbare, ou bien qu'il soit, comme de nos jours, représenté par l'État, c'est toujours un être personnel ou impersonnel, qui confisque, au profit d'une idée sociale ou d'une autre, tout ce qu'il y a de meilleur dans la nature humaine. Le sentiment de sa force rendait l'homme courageux; celui de sa faiblesse le faisait modeste; la conscience de ses responsabilités lui inspirait le goût du travail et l'esprit de prévoyance; celle de son droit l'élevait moralement et, comme résultat de cette élévation morale, lui donnait une juste fierté, laquelle le conduisait au bonheur. Le socialisme, qui aspire à faire cesser la lutte pour l'existence, la concurrence industrielle, la collision entre le capital (qui est le travail accumulé) et le travail (qui est le capital en formation); le socialisme, qui veut établir un ordre de choses d'où l'aiguillon du besoin serait absent et où l'ambition privée serait sans objet,

enlèverait tout ressort aux caractères et ferait du peuple anglais un troupeau docile, marchant devant lui tant qu'il trouverait de nouveaux pâturages, c'est-à-dire des terres à coloniser, puis, condamné à l'état stationnaire et, par suite, au dépérissement lent, dès qu'il n'y en aurait plus sur le globe.

A mesure que le monde a marché, on a vu l'individu s'affranchir de plus en plus de la tutelle de l'État; ou, pour mieux dire, à mesure que l'individu s'est affranchi, le monde a fait des progrès. On ne peut nier que l'humanité ne soit, en somme, plus heureuse et plus riche d'idées que par le passé; que l'action de la Providence ne se soit fait sentir de siècle en siècle chez elle d'une façon bienfaisante. Beaucoup de progrès restent à faire; ils se feront; mais c'est à la condition de ne pas revenir en arrière. Le conservatisme anglais est progressiste, parce qu'il est le contraire du socialisme. Il a limité la puissance royale, donné un sens nouveau à l'institution de la Chambre des lords, en y faisant entrer sans cesse des recrues nouvelles, décrété la liberté du travail, facilité l'émigration par sa politique coloniale et développé chez le peuple anglais cette idée que le citoyen de la Grande-Bretagne est chez lui partout sous le soleil; surtout il s'est fait une loi de restreindre l'ingérence de l'État dans les affaires privées et dans les entreprises industrielles et commerciales. C'est par ces moyens que le caractère anglais est devenu le plus fier, le plus entreprenant, le plus hardi et le plus persévérant qu'il y ait au monde; et ce n'est pas sans tristesse qu'on se représente une Angleterre dont la politique étrangère deviendrait timide ou indifférente, où les belles-lettres ne seraient plus, par défaut de hardiesse de pensée, que des mosaïques de style; où l'argent s'enfouirait dans les coffres-forts, faute d'esprit d'entreprise; où l'industrie perdrait son originalité, où le trop-plein de la population se disputerait les moyens d'existence plutôt que de s'en créer de nouveaux. Cette tristesse, on ne l'éprouve pas seulement parce que l'homme serait plus malheureux, on l'éprouve surtout parce qu'il serait moins homme; que, déprimé par l'habitude de l'irresponsabilité, il ne saurait plus faire autre chose pour lui-même qu'implorer l'État de le sauver; que l'ingérence directe de celui-ci dans l'éducation de la jeunesse et dans la protection des vieillards aurait relâché les liens de la famille; qu'un être mou, indifférent, attaché aux seules jouissances de la vie, fataliste à sa manière, aurait remplacé l'énergique et fier Anglais.

II

Détournons les yeux de ce tableau, qui n'est encore qu'une menace contre laquelle lutteront tous les meilleurs instincts de la nature humaine, et venons rechercher, avec M. le duc d'Argyll, les erreurs de l'économie politique qui ont ouvert la voie aux erreurs du socialisme. On éprouve comme un sentiment de bien-être moral, de sécurité philosophique, dans la compagnie d'un esprit aussi large, aussi élevé que celui de l'auteur des *Fondements inaperçus de la Société* (*unseen Foundations of Society*), et l'on se raffermit avec lui dans une confiance raisonnée en l'avenir de l'humanité.

Sa thèse est que l'économie politique, que l'on a qualifiée de « science triste », — *the dismal science*, — serait, au contraire, la branche la plus intéressante des connaissances humaines, si seulement ceux qui l'ont fondée n'avaient pas eu la prétention de la mettre au rang des sciences positives. C'est là l'erreur fondamentale d'où ont découlé toutes les autres. Les plus anciens économistes la font reposer uniquement sur des faits matériels; les derniers venus, comme Jevons, sur des calculs mathématiques. Or, elle n'est susceptible ni de l'un ni de l'autre : l'économie politique est une science morale, presque une philosophie.

Prenons pour exemple le mot et l'idée qui constituent son apparent objet et qui ont servi de titre à l'œuvre maîtresse de son fondateur anglais : *La richesse des nations.* Qu'est-ce que la richesse? A l'époque de la Renaissance, nos pères se la représentaient comme de l'or et de l'argent monnayés; les Orientaux la voyaient sous l'aspect de pierres précieuses; l'enfant la voit sous celui d'une grande abondance de jouets et de friandises; l'homme du monde a une vision de chevaux, de chiens et de voitures; les habitants des îles Carolines la contemplent avec ravissement dans les cailloux qui sont leur monnaie et dans les grosses pierres qui composent leurs trésors; l'homme du peuple y associe l'idée de bien-être corporel, et l'ivrogne celle d'un stage ininterrompu au cabaret. La vérité est que la richesse n'est pas une chose matérielle, mais une chose abstraite, et qu'elle repose non pas comme on l'a dit sur des conventions, mais sur des idées, plus que cela, sur des sentiments naturels.

Le premier de ces sentiments est le désir de la sécurité. Il n'y a point de richesse, pas plus pour les nations que pour les individus, si les unes et les autres n'ont pas ou ne croient pas avoir la certitude de les conserver. Tout pays où la durée de l'usage de la

terre et de l'argent sous toutes ses formes n'est pas assurée est un pays pauvre : il l'est et il le devient de toutes manières; d'abord, parce que le doute en cette matière décourage le travail, anéantit l'esprit d'épargne, fait cesser la production; ensuite, et surtout parce que la propriété, pour nous autres humains, individus et peuples, usufruitiers d'un jour des biens de la terre, est plutôt une idée qu'elle n'est un fait. « Si nous remontons dans l'histoire aux grandes monarchies qui n'ont rien laissé derrière elles que des monceaux de sable qu'emporte le vent, si nous songeons à ces plaines d'Asie jadis fertiles et populeuses, aujourd'hui stérilisées, presque désertes, nous voyons que partout où la richesse a disparu, la sécurité de la possession avait été amoindrie, la confiance en l'avenir de la propriété avait diminué. Par une cause ou par une autre, le despotisme sans frein des souverains, le soulèvement des peuples ou la conquête, partout l'homme s'était pris à douter de son lendemain, et à vivre au jour le jour. » Aujourd'hui encore c'est au manque de garanties pour la propriété sous toutes ses formes qu'il faut attribuer que la Chine, la Turquie et l'Égypte, pays où le sol est d'une fécondité merveilleuse, ne soient pas des pays plus riches.

Les langues sont les fidèles gardiennes des idées philosophiques. Pour ne parler que de la langue française, biens et richesses sont à peu près synonymes; or *biens* est l'idée concrète de *bien*, terme abstrait. Dans les biens (choses nulles en elles-mêmes), c'est le bien, ou le bien-être, qu'on recherche. Otez le sentiment de durée et de sécurité de l'idée de biens, et vous la détruisez dans son essence; les biens ne pouvant plus être pour l'homme la source du bien ou du bonheur ne sont plus des richesses. La même remarque est à faire sur les mots anglais *weal*, *wealth*, *wealthy*, ou bien *good* et *goods*, et sur leurs analogues dans toutes les langues germaniques : partout, l'idée de richesse est indissolublement attachée à celle du contentement que donne la possession assurée. Restreignez la possession d'une manière ou d'une autre, en limitant l'usage de la chose possédée, soit dans le présent, soit dans l'avenir, en la rendant précaire, par l'insécurité actuelle, ou par l'abolition du droit de tester (comme cela a eu lieu dans les empires despotiques où le souverain héritait de ses sujets, et comme y tendent socialisme et communisme), vous abolissez la valeur des choses, vous faites succéder la pauvreté à la richesse.

Le duc d'Argyll insiste aussi sur ce point que les économistes n'ont envisagé les sociétés humaines que comme un mécanisme purement matériel. Ils ont inventé, dit-il, « l'homme économique », qui n'est pas un homme, mais une machine à produire; et, partant

de là, ils ont fait les deux catégories des producteurs et des consommateurs, qu'ils ont présentées comme distinctes, en attendant que le gros de leurs disciples les présentassent comme antagoniques. Ils n'ont point pris garde, d'abord, que le consommateur est la cause finale et par conséquent le véritable auteur de la production ; ensuite, qu'il ne diffère nullement en réalité du producteur.

Il n'y a, pour le comprendre, qu'à savoir ce que l'on doit entendre par le mot de production. Est-ce uniquement le façonnement de la matière? N'est-ce pas également l'art de la façonner? Évidemment, c'est l'un et l'autre. L'ingénieur et le charpentier ont chacun une part, qui est égale parce qu'elle est également indispensable, dans la construction d'une coque de navire; le filateur qui installe une fabrique et l'ouvrier qui en met en mouvement les machines sont deux travailleurs au même titre. L'activité de l'esprit et l'activité de la main sont une même et unique activité productrice. Et voyez comme les distinctions arbitraires, superficielles et antiphilosophiques ont induit les économistes en des distinctions plus fausses encore et préparé par là des antagonismes absurdes! Adam Smith, ne se contentant pas de diviser les hommes en producteurs et non-producteurs, avait imaginé de diviser le travail en productif et improductif. A ses yeux, le seul travail productif était celui qui faisait produire la terre, autrement dit le travail agricole. Une vue aussi superficielle des choses ne pouvait durer, et ses successeurs augmentèrent la catégorie du travail productif de presque tous les travaux manuels. Ils n'en exclurent que les travaux dits domestiques; singulière exclusion d'où il résultait qu'un rôtisseur vendant en boutique, qu'une couturière confectionnant en magasin, étaient des producteurs, et qu'un cuisinier ou une femme de chambre de maison particulière n'en étaient pas. Un peu plus tard, cette distinction fut abolie. Mais on continua d'en laisser subsister une autre qui n'était pas moins absurde : le maçon qui construisait une salle d'études était un producteur; le maître qui enseignait dans cette salle n'en était pas un. M. Fawcett, professeur lui-même, comprit cette absurdité, et mit l'œuvre du corps enseignant au rang du travail productif. Restaient, et restent encore les militaires, les marins, les magistrats, les employés de police, les gens de loi, les juges, les gens de lettres, que les économistes continuent de ranger, en compagnie des saltimbanques, des acteurs, des musiciens, des chanteurs, des danseurs et des domestiques, dans la classe des improductifs. De loin en loin, on adjoint quelqu'une de ces professions à la catégorie du travail productif; mais l'idée impliquée par la distinction faite à l'origine n'en subsiste pas moins; et c'est cette idée qui est grosse d'erreurs et de consé-

quences : d'abord, parce qu'il est faux qu'il y ait aucun genre de travail improductif, puisque le travail de l'un, quel qu'il soit, procure à l'autre soit des loisirs, soit des connaissances qui le mettent en état de produire à son tour; ensuite, parce que tout se tient dans l'activité volontaire des hommes, comme dans leur activité involontaire, et comme dans la vie organique de la nature entière.

Et, encore une fois, voyez où cela conduit! Pour les masses à demi instruites qui, sur la foi de leurs meneurs, commencent à bégayer la langue des économistes, la société est scindée en deux camps, celui des travailleurs et celui des oisifs; celui des hommes qui font des œuvres d'utilité et celui des hommes qui n'en font que de pur agrément, celui des ouvriers et celui des parasites, les premiers, à qui tout est dû, les seconds, qui jouissent illégitimement des avantages de la vie.

Autre erreur, féconde en luttes et en périls, sur laquelle insiste le noble lord : celle-ci c'est l'opposition factice née de la distinction faite par les économistes entre le capital et le travail. Non seulement, dit le duc d'Argyll, l'opposition n'existe pas, mais capital et travail sont une seule et même chose. Cependant, plus nous allons, plus cette fausse distinction fait de progrès dans les esprits. Elle est entrée dans le langage courant du journalisme, dans la logomachie vulgaire. Comment s'en étonner quand un économiste comme Jevons déclare, en tête d'un de ses ouvrages, qu'il entend par le mot travail « les classes qui font œuvre de leurs mains »? Or peut-il y avoir conception plus étroite que celle qui, prenant le mot de travail au sens où on le prend en mécanique, — mouvoir la matière dans l'espace, — lui attribue la puissance de créer le capital? C'est l'intelligence à qui cette puissance appartient; non pas seulement, comme on l'entend communément, parce que l'esprit des uns guide la main des autres, mais, bien plus exactement encore, parce que le capital est le fruit de l'épargne, et que l'épargne est le fruit d'une volonté raisonnée. L'artisan qui gagne 30 francs par semaine et qui en met 10 de côté fait simultanément œuvre de force musculaire et acte de prévoyance : cette prévoyance est un travail intellectuel. En supposant même (ce qui n'est pas, car tout travail exige une application de l'esprit) que l'homme puisse faire quoi que ce soit sans le secours de la pensée, le seul fait d'épargner 10 francs sur 30 mettrait cet artisan au rang de ceux qui interviennent dans le mouvement général de la production, au moyen d'une force qu'ont créée dans le même moment leurs bras et leur cerveau. Encore une fois, capital et travail sont une seule et même chose, une résultante commune de nos facultés morales et de nos

facultés physiques réunies; et comme ils ont une même origine, ils demeurent inséparables dans leur action. Point de travail sans capital, et point de capital sans travail. Si petit que soit l'outillage d'un casseur de pierres, il lui faut un maillet; et si facile que son métier paraisse, il exige une habileté qui ne peut s'acquérir que par un effort d'intelligence et de mémoire. D'une façon générale, on ne peut trop le redire, l'esprit est le créateur commun du travail et du capital; ce sont deux frères siamois indissolublement liés l'un à l'autre, et tous deux ont une origine également noble : l'effort et l'abnégation personnels.

Ainsi donc, une science que ses fondateurs ont la prétention de considérer, les uns comme positive, les autres comme mathématique, n'a mis en circulation que des classifications fausses et des définitions incomplètes sur les trois grands faits qui sont à sa base : richesse, travail, capital. Si on lui demande maintenant de définir la nature de la propriété, elle nous mène à d'autres erreurs. Au lieu de nous la représenter comme l'une des formes, et non la moindre, de l'instinct de conservation personnelle, instinct naturel créé par Dieu même pour la perpétuité de l'espèce, elle nous la montre comme le produit de la violence et de l'agression.

Un « Père de la nouvelle Eglise », disait Voltaire, « le Hun Jean-Jacques », n'a-t-il pas écrit : « Celui qui le premier a enclos un coin de terre et a dit : « Ce champ est à moi, etc... » On connaît la phrase à effet de l'auteur du *Contrat social.* Tous les économistes n'ont fait que la paraphraser. Où leurs paraphrases ont-elles conduit? Veut-on voir le communisme sans voiles? Il ne faut pas se contenter d'en demander le programme à nos professeurs français; c'est aux Américains, à ces hommes avec qui tout prend des proportions gigantesques, qu'il faut demander les conséquences ultimes des premières erreurs. Ouvrons un livre comme celui de M. Henry Georges, *Social Progress* ou bien *Progress and Poverty* du même auteur, nous serons épouvantés du chaos mental et moral qui se déroulera devant nous; et notre étonnement sera d'autant plus grand que l'on avait cru jusqu'ici les États-Unis à peu près exempts de la maladie du communisme.

Si nous en croyons M. Georges, toutes les misères du vieux monde existent déjà dans le nouveau. Il nous parle « d'entassements d'hommes dans des bouges infects »; de gens « qui ne peuvent trouver d'ouvrage »; de « salaires dérisoires »; de « luttes désespérées pour l'existence »; et déjà, « d'excès de population ».

A ces maux, M. Georges a trouvé le remède : répudier tout espèce de dette nationale, « parce qu'il est inadmissible qu'une génération puisse s'engager pour une autre »; nationaliser la terre,

c'est-à-dire confisquer la propriété privée ; mettre en commun, dans chaque municipe, tous les capitaux existants, toutes les habitations bâties, et répartir entre les habitants les terres à cultiver, les instruments de travail et les locaux habitables.

A la suite de ce beau plan (qui ne lui est point particulier), M. Georges nous fait une peinture peu flattée de la corruption administrative qui règne aux États-Unis. S'il était l'unique auteur du tableau, on pourrait le taxer peut-être d'exagération. Mais beaucoup de témoins dignes de foi ont confirmé ses dires. Non seulement les municipalités sont profondément corrompues, mais le dernier refuge de la probité, l'ordre judiciaire, n'est pas exempt de la contagion. Quant aux hommes publics, il n'y a point de pays, dit-il, où le nom de politicien soit pris dans une acception aussi basse. Les législatures sont toutes plus ou moins vénales. Et il n'y a pas à dire que ce soient les riches qui aient tenté les pauvres : ce sont les pauvres les premiers qui se sont offerts à la corruption. Il n'y a jamais eu, dans l'histoire, de *Dèmos* aussi vil et aussi infect, sous ce rapport, que le *Dèmos* de New-York. La façon dont il administre les revenus de la ville est telle, que la législature de l'État a été forcée, en 1884, de nommer une commission d'enquête. La commission a déclaré, dans son rapport, que ce qu'elle avait vu était effrayant (*appalling*). Elle a estimé le total des vols commis depuis quelques années à 4 millions de dollars (20 millions de francs). Et cela, en parlant seulement des vols qualifiés. Mais jusqu'où ne va point la concussion, déguisée sous la forme de l'inégalité des charges, et d'une administration dont le seul but est de satisfaire des intérêts privés? Et M. Georges conclut ainsi : « L'expérience qui a été faite du gouvernement populaire aux Etats-Unis est une expérience manquée. De l'Atlantique au Pacifique, et des lacs au golfe, notre démocratie n'est plus que le pouvoir appartenant aux plus forts et aux moins scrupuleux. »

Or, c'est à ces corps, — législatifs, administratifs, judiciaires, — que M. Georges propose de confier la répartition de toutes les terres à cultiver, de tous les capitaux existants, de tous les locaux habitables ! C'est au sein de ce *Dèmos* qu'il pense recruter ses futures municipalités ! C'est à ces corps, — ou à d'autres, qui ne pourraient que leur être semblables, — qu'il veut donner un pouvoir comme il n'en a jamais existé sur le globe, et des moyens de concussion, comme les satrapes eux-mêmes n'en ont pas rêvés !

Et d'où viennent ces folies monstrueuses ? dit, en substance, le duc d'Argyll. D'une déviation de jugement des économistes, qui, petite en apparence au début, nous a conduits à de prodigieux écarts de logique. Cette erreur, ç'a été la création de « l'homme

économique », de l'homme-machine, uniquement gouverné par des lois mathématiques et mécaniques, tandis que l'homme est, avant tout, *une intelligence gouvernée par ses propres lois*. Les organisations sociales qu'il crée sont le produit de ses instincts les plus primordiaux, disons le mot, les plus divins, parce qu'ils ont été mis par Dieu même au fond de sa nature.

Il en est de la société comme du langage : on peut en voir les commencements, mais non pas l'origine. Cette origine, elle est dans les puissances naturelles et cachées de l'esprit. Combien les psychologues et les linguistes ne se sont-ils pas donné de peines inutiles pour découvrir le point où la pensée, qui ne peut se formuler sans le secours du langage intérieur, a rencontré les mots sans lesquels elle n'existe pas, mots qui auraient surgi d'eux-mêmes par voie d'onomatopée! Jamais, au grand jamais, ils ne le découvriront, puisqu'il n'y a pas de mot sans pensée ni de pensée sans mot. La seule explication simple, ils la repoussent. Cette explication est rendue sensible par une comparaison tirée de la vie d'une des classes les plus inférieures d'animaux. Si le langage et l'esprit sont deux choses distinctes, ils le sont à la manière du mollusque, et de la coquille qu'il se fait à lui-même, par un procédé naturel, dont il n'a pas plus conscience que nous n'avons conscience du travail de digestion de notre estomac. Si le mollusque pouvait jouir pour une seule minute de cette faculté de connaissance de soi-même qui couronne, en notre personne, l'œuvre échelonnée de la vie animale, combien il serait émerveillé des belles structures qu'il a créées sans le savoir! Comme la beauté du coquillage qui l'enveloppe, l'harmonie si douce de ses lignes et de ses couleurs, la régularité de ses circonvolutions, la succession écrite des périodes de son développement, comme tout cela ravirait de joie et d'admiration la petite créature qui a tiré ces jolies choses de ses puissances mystérieuses! Les similitudes que nous pouvons établir entre les choses matérielles et les choses de l'esprit sont toujours imparfaites: mais de ce qu'elles sont imparfaites, il ne s'ensuit pas qu'elles soient fausses : la matière est la forme de la substance; et il existe une analogie profonde entre l'habitation splendide que se crée spontanément le plus humble des animaux et le magnifique vêtement, si curieusement tissé, du langage, que se file à elle-même la pensée de l'homme.

Il en est de même des lois qui le régissent comme famille, comme groupes, comme société : il ne les a pas faites sciemment et volontairement; *il ne pouvait pas ne pas les faire*, parce que le principe en avait été mis en lui; et, par la même raison, *il ne peut pas les défaire*. Supposez toutes les révolutions violentes ou non violentes

que vous voudrez, l'homme imprimera toujours à sa vie sociale les lois naturelles de son intelligence et la marque de ses instincts. La société reprendra toujours ses formes, comme le mollusque dont un accident a endommagé la coquille, à moins que l'animal lui-même n'en meure. Cela n'est pas sans exemple; il y a des sociétés qui sont mortes pour avoir manqué à leurs lois naturelles. Mais ces sociétés n'avaient pas, dans une morale sûre et une vérité révélée, le préservatif suprême, la source intarissable de vie que le christianisme a mis dans les nôtres. Les économistes eux-mêmes avec leurs vues étroites; les foules qu'ils ont prêchées, avec leur logique brutale, resteront hommes et feront œuvres d'hommes, malgré eux et en dépit de tous les Henry Georges de l'avenir. Les fondements invisibles de la société sont dans l'esprit et le cœur humain : cela les rend indestructibles. Les erreurs de l'économie politique ont pris et pourront prendre encore bien des formes, ont fait et pourront faire encore bien du mal; mais une force interne, inconsciente et cachée réparera toujours, par un travail spontané, le coquillage qui protège le mollusque et l'édifice social qui abrite l'homme.

Nous avons résumé la pensée de M. le duc d'Argyll, et nous espérons ne l'avoir pas défigurée. Son volume de six ou sept cents pages est si rempli de minutieuses analyses, qu'il est difficile à lire. Il faut y consacrer de longs loisirs. Mais il donne une impression sereine et fortifiante, qui contraste, d'une façon opportune, avec les prophéties sinistres de M. Charles Pearson.

V. DE CHEVIGNY.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — En France. — Exposition de vélocipédie. — Une nouveauté : la machine à courir. — Machine à double effet. — 50 kilomètres à l'heure. — L'homme-locomotive. — Un type rationnel. — Application des mouvements instinctifs de la marche. — Utilisation des bras et des jambes. — Sur le canal de Bourgogne. — Utilisation des chutes d'écluse. — Les forces naturelles et la production de l'électricité. — Halage électrique. — Le tramway électrique de Bordeaux au Vigan. — En Amérique. — Dédié à ceux qui s'occupent des arts graphiques. — Le pinceau à air. — Dessins et aquarelles par pulvérisation. — Pulvérisateur à couleurs. — Aspect des dessins. — Applications diverses. — Toujours à New-York. — Le rasoir mécanique américain. — L'essuie-lorgnon. — Machine à décaper. — A Paris : Nouveau système d'attelage et de dételage instantané. — Au Cap et en Angleterre. — Le plus gros diamant du monde.

Aujourd'hui 10 janvier, s'ouvre à Paris l'Exposition de vélocipédie, le salon du Cycle. Les amateurs de cyclisme et de mécanique pourront y examiner de près une machine dont il a été beaucoup question depuis quelques semaines : la « machine à courir », de M. Valère. C'est, en effet, un type nouveau, original et très digne de fixer l'attention. Ce qui donne encore un certain piquant à l'invention, c'est que l'auteur n'est pas du métier et que, lorsqu'il soumit son idée, il y a un an, à des spécialistes, on lui rit au nez. « Cela n'ira jamais, s'écrièrent les constructeurs, retournez, Monsieur, à vos pinceaux. » M. Valère manie, en effet, le pinceau avec habileté, et ses émaux ont une véritable valeur. Ce n'est pas la première fois que des spécialistes, avec leurs idées préconçues, n'y voient pas bien clair en matière d'innovation. Beaucoup d'inventions de valeur ne sont pas nées dans le cabinet d'un ingénieur. Ce qui ne veut pas dire qu'un grand nombre n'en soient pas sorties. Quoi qu'il en soit, M. Valère s'avisa, comme beaucoup des amateurs des exercices en plein air, de monter en bicyclette, en 1892. Avant de devenir bicycliste, il avait été *rowingman* renommé, et avait gagné plus de quatre-vingts premiers prix. En pédalant, M. Valère pensait souvent à ses avirons. Ses bras robustes reposaient inactifs sur le

guidon de la machine, et si ses jambes faisaient de l'exercice, ses bras s'ennuyaient sous la trépidation du gouvernail. Comme j'irais autrement vite, pensait-il, si au lieu de laisser mes bras pendants, je les faisais travailler à la propulsion de la machine. Le coureur perd ainsi une bonne partie de la force dont il pourrait disposer. Et peu à peu, l'ancien canotier fut hanté de l'idée de mettre des avirons à une bicyclette! En d'autres termes, il voulut ajouter au travail des jambes le travail des bras. Assurément, la conception n'était pas si neuve que l'on aurait pu le présumer de prime abord. Un certain nombre d'amateurs avaient bien pensé à utiliser les bras; les brevets abondent. En Allemagne, on a relevé plus de deux cents brevets sur la matière. Cependant, on n'avait rien obtenu de pratique. L'originalité du système Valère est ailleurs. Se servir des bras comme auxiliaire, c'est très bien, mais comment? Si l'on contrarie les mouvements simultanés des jambes et des bras, l'appoint de force que fournissent les bras est insignifiant. Il faut faire fonctionner bras et jambes de façon à leur soutirer en quelque sorte leur maximum d'action. C'était là le point délicat qu'a résolu avec beaucoup de sagacité M. Valère. Quand on marche vite, on sait bien que les bras sont utilisés à la progression naturelle. Le pied droit est-il à l'extrémité du pas, faisant foulée sur le sol, le bras droit est projeté en avant; le bras gauche oscille en arrière. Les bras jouant un rôle dans la marche naturelle, M. Valère a pensé avec raison qu'il fallait s'en servir absolument de la même manière sur une bicyclette. Le pied droit exécutant sa pression sur la pédale, il faut que le bras droit aille en avant. Et réciproquement, le pied gauche se relevant avec la pédale sans travailler, il faut que le bras gauche revienne en arrière. Ces mouvements naturels devaient servir de base aux mouvements d'attaque des bras sur la machine. Très ingénieusement, M. Valère a disposé deux grands leviers oscillants à la place du guidon ordinaire, et il les a obligés à attaquer par de courtes manivelles, la roue dentée motrice déjà actionnée par les pédales ordinaires. Aussi quand le pied droit fait pression, la main doit repousser le levier droit, et quand le pied gauche se relève, la main gauche tire à elle le levier gauche. C'est un mouvement alternatif instinctif, celui-là même que nous faisons tout en marchant vite, en courant; de là le nom de « machine à courir » qui peut d'ailleurs s'interpréter de deux manières à la fois. Nous n'entrerons pas ici, ce qui serait superflu, dans le détail de la construction; il suffit qu'on sache que les pieds actionnent les pédales pendant que les mains actionnent les leviers oscillants disposés en avant de la machine. La main porte en avant d'environ 40 centimètre chaque levier ou le ramène d'autant vers le corps du cycliste. Quant à la direction, elle est obtenue dans ce système au moyen des poignées par lesquelles on saisit les leviers. En

faisant tourner un peu à droite ou à gauche chaque poignée, on fait monter ou descendre une crémaillère qui, par l'intermédiaire d'une roue dentée commande la roue directrice. Tout cela est simple... une fois trouvé.

Un des derniers jours de décembre, par un temps brumeux, on sonna à ma grille. C'était M. Valère et sa machine, un premier type de tricycle pesant 36 kilogrammes, alors qu'aujourd'hui les tricycles sont réduits au poids de 18 et même 16 kilogrammes, le poids des bicyclettes de l'année dernière! Les routes étaient détrempées. — Combien avez-vous mis de temps pour franchir les 4 kilomètres qui nous séparent? — Dix minutes! — Mais je fais mieux. J'ai parcouru, sur piste, il est vrai, 500 mètres en 45 secondes. — Je sautai en selle et j'essayai le tricycle Valère. On manœuvre la machine du premier coup, sans effort, tant le double mouvement des jambes et des bras est naturel. On ne donne pas plus de force que sur une bicyclette avec ce tricycle et l'on progresse facilement au taux de 20 à 25 kilomètres à l'heure. Ce premier type a été allégé et déjà perfectionné pour le « Salon du Cycle ». Tel qu'il est aujourd'hui, on peut dire que M. Valère a fait enfin du tricycle une machine tout à fait comparable par ses qualités à la bicyclette, on peut ajouter supérieure, car avec la bicyclette, un amateur ordinaire ne parcourt en moyenne sur route que 18 kilomètres; avec le tricycle Valère, et sans plus se fatiguer, il peut faire aisément ses 20 à 22 kilomètres. Un coureur sur piste ferait plus de 40 kilomètres à l'heure. Le record en bicyclette n'a pas dépassé $40^{k},910$. Aussi bien, à chaque tour de pédale, le développement du tricycle Valère atteint plus de 7 mètres, et celui des tricycles ordinaires ne dépasse pas $5^{m}.25$; c'est, par tour de pédale, un gain de plus de $1^{m}.75$. Voilà donc « la machine à courir », type tricycle, au premier rang de toutes les machines imaginées jusqu'ici.

Et cette supériorité s'explique aisément. Par ses leviers à grandes oscillations, M. Valère a disposé les choses, en définitive, comme si les efforts du cycliste s'exerçaient sur une manivelle de près de 60 centimètres de longueur, alors que dans le système ancien, elles s'exercent sur une manivelle de 38 à 40 centimètres (Nous groupons ensemble les deux manivelles de droite et de gauche). Par suite, les forces agissantes dans les deux cas sont dans le rapport approché de 40 à 60 ou de 2 à 3. De plus, la fatigue se partage entre les muscles de quatre membres, au lieu de deux. Il n'y a plus de points morts, et l'attaque de la roue dentée se produit simultanément sous l'action de la pression du pied, de la main qui repousse un levier et de la main qui attire l'autre, trois forces au lieu d'une. Aussi, la marche est puissante, douce et très obéissante au commandement. Le travail des bras

fait gagner sensiblement, puisqu'on passe du chiffre 2 au chiffre 3. Le travail résistant n'est pas exactement dans la même proportion, puisque le poids du tricycle est plus grand dans le type que nous avons expérimenté, et les frottements aussi, mais le rapport n'en reste pas moins très sensiblement augmenté. Tel est, en gros, le tricycle.

Mais il y a une bicyclette! Une bicyclette du même système! La vraie machine à courir! Celle-là, par tour de pédale, développe 8 mètres; on en fera une qui développera 10 mètres. Or une bicyclette ordinaire développe $5^{m}.75$. Cette nouvelle machine parcourra aisément ses 50 kilomètres à l'heure; c'est la vitesse de nos anciens express. Qui aurait jamais cru qu'un homme, avec la force dont il dispose, pourrait brûler les routes au taux de 40 à 50 kilomètres à l'heure. Il est superflu d'ajouter qu'aucun type connu ne peut lutter avec la bicyclette Valère!

M. Valère, qui n'est pas un coureur vélocipédiste, mais un simple amateur, a dépassé sans peine en France et en Allemagne plusieurs fines pédales. Il rencontre au Bois dernièrement Farman, champion de France de 100 kilomètres (1892). Il lui propose un match immédiat sur 300 mètres. Farman fut distancé de trois longueurs. Il s'arrêta époumonné par la vitesse du train. Les mouvements instinctifs des bras et des jambes ne fatiguent pas le cycliste qui n'exagère pas la vitesse. S'il y a fatigue, on abandonne les bras ou les pieds pour ne se servir momentanément que d'un groupe de muscles à la fois.

Il va de soi que « qui peut le plus peut le moins », il ne s'agit pas de parcourir les routes à 40 kilomètres à l'heure. Mais la possibilité même que l'on a d'aller très vite démontre qu'avec de faibles efforts on peut gagner de beaucoup sur le train de la bicyclette ordinaire. Et puis, que d'avantages au point de vue hygiénique! Au moins cette machine permet l'exercice rationnel des bras et des jambes. Au moins, le corps reste droit en selle, et l'on ne peut plus prendre cette attitude courbée qui pourrait bien amener, comme on l'a dit, des déformations de la colonne vertébrale. La poitrine se développe à l'aise, et les bras font une bonne besogne. C'est bien la machine de gymnastique par excellence et au grand air. Si on l'avait conçue dans ce but spécial, on n'aurait pas mieux trouvé. Saluons donc la machine à courir. Nous la retrouverons sur les grandes routes en 1894.

L'utilisation des forces naturelles préoccupe de plus en plus les ingénieurs. En Suisse, les applications se multiplient. Aux États-Unis, d'après une statistique déjà vieille puisqu'elle remonte à 1890, sur une puissance totale de 3 411 000 chevaux-vapeur employés dans les manufactures, il y en a 2 185 500 produits par la vapeur et 1 225 000 par des chutes d'eau. Un tiers environ obtenus par les forces natu-

relles. En France, on commence, mais lentement, à utiliser les chutes d'eau à la production de la lumière électrique. Par seconde, l'écoulement total de nos rivières est de 4300 m. c., avec une chute moyenne de 150 m. C'est donc 645 000 000 kilogrammètres dont on pourrait disposer à la rigueur. La substitution de cette puissance mécanique à celle de la vapeur, si elle était intégrale, nous économiserait environ 5 francs par kilogrammètre, soit plus de *trois milliards* par an. En supposant qu'on ne puisse en pratique que tirer parti d'un dixième seulement, nous gagnerions encore en échange une jolie somme annuelle. Mais l'eau coulera encore longtemps avant que nous nous décidions à entrer dans une voie mal suivie jusqu'ici. Cependant on y vient peu à peu, et c'est à ce point de vue que nous sommes heureux d'esquisser à grands traits l'élégante utilisation qu'a faite dernièrement, sur le canal de Bourgogne, M. Galliot, ingénieur des Ponts et chaussées à Dijon, des chutes d'écluse à la traction des bateaux. Sur le bief de partage du canal de Bourgogne, on a dû creuser de profondes tranchées et même passer en souterrain sur une longueur de 6 kilomètres, dont moitié en tunnel. Depuis 1867 on touait les bateaux dans cette section au moyen d'une chaîne disposée au fond du canal. C'est l'État qui exploite. On employait jusqu'à ce jour des toueurs munis de machines à vapeur. Depuis deux mois, on a supprimé ces toueurs à vapeur et on les a remplacés par des toueurs électriques. C'est le charbon qui donnait la force, maintenant c'est l'eau même du canal.

L'eau descendait jusqu'alors du bief de partage et alimentait simplement le canal. Mais à chaque écluse existe une chute de 2 m. 60. Ces chutes n'étaient pas utilisées. M. Galliot a pensé que le moment était bon de faire un essai. Il a profité de la pente pour créer de la force motrice non pas à chaque chute, mais en deux points suffisamment distants, pour obtenir sur le versant de la Seine une chute de 7 m. 50 et sur le versant de la Saône une chute de 8 m. Les eaux, après avoir servi, s'en retournent au canal. Les deux chutes font mouvoir des turbines, et les turbines actionnent des dynamos qui produisent un courant électrique. Le courant ainsi généré circule le long de fils de bronze de 8 millim. de diamètre suspendus à des poteaux ou fixés à la voûte du tunnel. Les toueurs ont remplacé leur machine à vapeur par des dynamos, et au moyen de perches munies de roulettes, ils vont prendre contact avec les fils et amener l'électricité jusqu'aux dynamos. La dynamo tourne, enroule le câble toueur et le bateau progresse.

Au canal de Bourgogne, les deux chutes d'eau sont éloignées de 6 kilomètres. On a installé deux petites usines pour recevoir les turbines et les dynamos. On obtient facilement sur chaque turbine de

15 à 20 chevaux dont les bateaux profitent en route. La substitution d'une force naturelle à l'emploi du charbon donne une économie que l'on estime à 5000 francs par an. On ménage la chaîne dont l'amortissement est de 1500 francs. On dépensait 2000 francs de cordages; on fait sur ce chiffre 30 pour 100 d'économie. Enfin il n'y a plus de chauffeur à bord, et le personnel n'a plus besoin de rester à fond de cale neuf heures par jour, dans une atmosphère surchauffée. Ce premier essai est très satisfaisant.

Le mode de distribution du courant électrique adopté sur le canal de Bourgogne n'est au fond que celui qu'on emploie pour faire marcher les tramways électriques. On vient d'inaugurer à Bordeaux un tramway de ce genre du système Thomson Houston, système dont Paris d'ailleurs a eu la primeur en 1881 sur la place de la Concorde, au Palais de l'Industrie pendant l'Exposition d'électricité. Des machines à vapeur fabriquent le courant qui s'en va dans un fil installé sur poteaux le long de la ligne et la voiture munie d'une dynamo prend sans cesse le courant pendant la route; le courant entraîne la dynamo, laquelle à son tour entraîne les roues. Aux États-Unis, ce système est très répandu. La nouvelle ligne de Bordeaux au Vigan a été inaugurée le 17 décembre. La voie se développe sur une longueur de 4820 mètres après un parcours de 220 mètres en ville. Les rails sont écartées de 1 mètre seulement. Il n'y a qu'une voie avec des pentes insignifiantes de 2 à 15 millimètres. Les voitures sont de deux sortes, les unes portent avec elles la dynamo motrice, les autres sont sans machines, et on les attelle, en cas de besoin, à la voiture automobile. Les voitures motrices sont sans impériale et sont à 40 places; les autres, également sans impériales, disposent de 58 places. La vitesse est de 12 kilomètres à l'heure. Ce petit tramway fonctionne bien. Le courant qui circule dans les fils revient à la terre par les roues et par les rails réunis entre eux au moyen de fils de cuivre. On peut disposer d'une force motrice de 150 chevaux et même de 300 chevaux, car on a établi une seconde machine de secours de 150 chevaux. Avec cela, il est facile de traîner à bonne vitesse plusieurs voitures chargées de voyageurs. En ce moment, il y a 20 trains par jour sur la ligne de Bordeaux-Bouscat au Vigan. Souhaitons qu'on multiplie le plus possible ces petits chemins de fer électriques et ne désespérons pas de les voir fonctionner avec les forces gratuites que mettent si souvent à notre disposition les cours d'eau.

Les Américains ont décidément le don de l'invention. Depuis quelques années, les aquarellistes, les dessinateurs, se servent couramment à New-York d'un pinceau particulier, le pinceau à air, dont

on nous avait dit merveille. Nous avouons que nous étions restés un peu sceptiques vis-à-vis du pinceau à air. Mais un de nos amis, M. E. Hospitalier, retour de Chicago, a vu le fameux pinceau et dans une description complète nous a démontré que l'invention était très sérieuse et très pratique [1]. Ce pinceau original constitue réellement pour tous ceux qui cultivent les arts graphiques un complément précieux de la plume, du crayon, de l'estompe, etc. Le pinceau à air (*air-brush*) est au fond un pulvérisateur à encres ou à couleurs très analogue à nos pulvérisateurs à parfums. Il comprend trois parties reliées entre elles par un tuyau à caoutchouc, une pompe à air, une boîte à air, un manche renfermant tout le mécanisme. A l'aide de pédales, on fait marcher la pompe à air; l'air comprimé se rend dans la boîte munie de régulateurs; de là dans le manche que le dessinateur tient à la main. Dans le manche se trouve un petit moteur que fait tourner l'air comprimé; ce petit moteur donne un mouvement de va-et-vient rapide à une aiguille qui plonge dans une cuiller à couleur ou à encre; l'aiguille, dans ses allées et venues, passe devant un souffleur d'air qui entraîne les parcelles de couleur ou d'encre jusque sur le papier. C'est le souffleur qui fait office de crayon. La distribution de la couleur est à la disposition de l'artiste qui peut produire à volonté une ligne très fine et très légère ou une ligne noire et épaisse. Si le souffleur est placé très près du papier, la ligne obtenue est fine; si on l'en éloigne, il trace une ombre. Il paraît que c'est commode et que cela se manie avec précision. Les applications sont nombreuses.

La plus commune est l'application au dessin à l'encre de Chine, à l'aquarelle et à la lithographie. Toute couleur est d'ailleurs pulvérisable sur toute substance : papier, parchemin, pierre, glace, porcelaine, clichés photographiques, tapisserie, étamine, soie de Chine, velours, etc. La couleur ne fuse pas et reste bien sur place. L'aspect des dessins ainsi produit, est tout spécial. Les deux teintes sont délicatement graduées par ombres claires et transparentes. On va vite, ce qui permet de fixer l'inspiration artistique autrement bien que par les procédés ordinaires, puisque par la simple manœuvre de boutons de réglage, l'appareil se transforme instantanément ou graduellement en pinceau plus ou moins gros, plus ou moins chargé de couleurs. Pour l'aquarelle, le pinceau à air permet de superposer les couleurs sans les mélanger par avance; il peut jeter des teintes générales, faire les lignes de dessin et nuancer ensuite les teintes par de nouvelles pulvérisations plus légères. On dispose à la fois d'un crayon, d'une plume et d'un véritable pinceau. Dans les arts photographiques, le pinceau à air est surtout utilisé à la peinture des positifs sur papier

[1] *La Nature.*

et à la retouche des négatifs, surtout pour les agrandissements. Enfin l'instrument est devenu courant chez les architectes, ingénieurs, etc.

Il paraît que le *Franklin Institute* de Philadelphie a décerné au pinceau à air la médaille Elliot Cresson. D'après le jury, un des avantages du pinceau serait de donner des dessins présentant absolument le même aspect, quelle que soit la direction des rayons lumineux qui le frappe; ce qui n'est pas le cas avec les dessins au crayon, parce que la surface rugueuse du papier pendant l'exécution est plus chargée de couleur du côté éclairé que de l'autre. Dans ces conditions, un dessin qui présente un aspect très fini, lorsqu'il est placé dans le jour même qui l'a éclairé pour son exécution peut paraître grossier et lâché si la lumière lui arrive en sens inverse. L'appareil à air au contraire, projette la couleur régulièrement et symétriquement à la surface du papier et couvre ainsi d'une manière égale et uniforme toutes les rugosités. C'est pourquoi l'aspect de dessin reste toujours le même quel que soit l'éclairage.

Ces raisons paraissent bonnes, et nous souhaiterions de voir essayer en France le pinceau à air; malheureusement, il demeure bien loin à Rockford, dans l'Illinois (États-Unis d'Amérique) [1]. Les amateurs de cette nouveauté pourront toujours se le procurer en y mettant quelque bon vouloir.

Il en sera de même pour le *star safety razor* (New-York), autre petite invention qui aura des partisans. Ne se rase pas bien qui veut, et il y a même des personnes qui ne sauront jamais se raser. Celles-là se coupent régulièrement quand elles essaient, et, en désespoir de cause, s'en vont se confier au barbier voisin. La promiscuité des rasoirs est toujours dangereuse. Qui sait? On a vu des opérés par le Figaro du quartier contracter des maladies de la peau. En pareil cas, il faut, par prudence, apporter et remporter son instrument. Et en voyage, et à la chasse, et en mer, et en expédition. Comme ils sont à plaindre ceux qui sont malhabiles! Le *star safety razor* est destiné à ces déshérités du sort. C'est un rasoir mécanique tout bonnement. On avait bien imaginé déjà, à Paris notamment, des rasoirs mécaniques, de petits rabots que l'on promène délicatement à la surface de la peau. Les Américains perfectionnent beaucoup quand ils n'inventent pas. Le nouveau rasoir mécanique est en effet plus parfait que les anciens. Certes, le rasoir ordinaire confié en bonnes mains sera toujours l'instrument par excellence, et les gens trop nerveux peuvent même s'en procurer maintenant avec une garde protectrice qui les mettra à l'abri des coupures occasionnelles. Cependant le petit rasoir mécanique a du bon, parce qu'on peut s'en servir sans y voir et qu'il

[1] Sir Brush and C°.

est très maniable et très doux au visage. Le système est rudimentaire. Une petite lame rabot, de 4 centimètres de longueur en acier très fin, s'encastre dans un support à claire voie muni d'un manche. En avant de la lame, de petites dents courbes servent de garde protectrice. On rabote ainsi délicatement la peau dans tous les sens, et en quelques minutes l'opération est terminée. C'est tout à fait mécanique. Tout cela se dévisse, et lame, support, manche, tiennent dans une petite boîte cylindrique d'à peine 6 centimètres de hauteur sur 3 centimètres de diamètre. En somme c'est commode et ingénieux.

A New-York encore, on trouve dans les bazars un *essuie lorgnon* que l'on devrait bien nous fabriquer en France. Deux lames en celluloïd formant cercle et imitant l'écaille sont réunies par une bande de jointure avec ressort. Elles ont l'apparence d'un lorgnon fermé. A l'intérieur de chaque lame, sur la partie circulaire, on a collé une peau de chamois. On comprend le système. Pour nettoyer des lunettes, un monocle, binocle, etc., il suffit d'intercaler le verre en écartant les deux lames entre les deux peaux de chamois et de frotter doucement pendant quelques instants. On obtient vite un verre irréprochable et bien mieux qu'avec un mouchoir, si fin qu'il soit. Ce sont là de petits objets qui ne demandent pas grand effort d'imagination, mais qui prouvent qu'on s'efforce, de l'autre côté de l'Atlantique, de porter l'esprit d'invention jusque dans les plus petits détails de la vie courante.

Machine à décaper! Encore une application de l'injecteur Giffard. Machine à décaper par le sable! Inventeur : MM. Sloan, Paris. De la vapeur d'eau en s'écoulant par un orifice aspire et projette du sable fin contre la surface à décaper; le frottement des particules sablonneuses rend la surface lisse en quelques instants. Cette machine très petite et très portative rend déjà des services pour préparer les brasures et les soudures, pour obtenir des contacts francs et bien établis; elle permet ainsi, après les opérations de nettoyer rapidement les soudures et d'enlever le borax. Donc à signaler aux industriels.

On voit fonctionner à Paris depuis quelque temps un système d'attelage et de dételage instantané, qu'il est aussi bon de faire connaître. La statistique prouve que les accidents de voiture dus à des chevaux emportés sont très nombreux. On ne saurait donc trop préconiser un procédé qui, dételant instantanément un cheval, assure le salut aux voyageurs et au cocher. Quand un cheval attelé vient à tomber, on sait aussi qu'avec le système actuel, le cocher à toutes les peines du monde à sortir son cheval des brancards. Rien de semblable avec le nouveau système. Le cocher monté sur son siège fait fonctionner l'appareil de dételage instantané, et le cheval abattu peut facilement se relever.

En principe, la combinaison est simple. Les détails exigeraient un dessin explicatif pour être convenablement décrits. Qu'il nous suffise de dire que la traction s'effectue par l'intermédiaire d'une pièce à ressort. Quand le levier qui commande la pièce est armé, le tirage se fait comme d'habitude, mais si le cocher agit à distance sur le levier, un déclanchement rend libre la courroie de tirage et les brancards eux-mêmes ne sont plus liés au cheval. On a déjà imaginé un certain nombre de combinaisons de cette nature, mais, paraît-il, le nouveau système ne présenterait plus les inconvénients, reprochés aux appareils déjà inventés. Quoi qu'il en soit, nous mentionnons simplement, sans nous faire juge de la valeur qu'on attribue à cette innovation.

On a trouvé, ce printemps, dans les mines de Jagersfontein, colonie du Cap, un diamant qui excite beaucoup de convoitises en ce moment. C'est, en tout cas, bien certainement aujourd'hui, le plus gros diamant du monde. Il s'appelle l'*Excelsior*. Il a été aperçu dans la mine, le 30 juin dernier, par le capitaine Edward Jorganson, inspecteur des chantiers, et extrait immédiatement en sa présence. M. Gifford, ingénieur en chef des mines de Jagersfontein, l'a estimé à 25 millions de francs. Il est en effet de la plus belle eau. Les dimensions sont : 8 centimètres sur 6 centimètres. Son poids de 871 carats 3/4, soit 205 gr. 5. Sa couleur est blanche avec une très légère teinte bleuâtre. Son éclat est incomparable. Exactement au centre, on remarque une toute petite tache noire, qui s'en ira, — on l'espère, du moins, — à la taille.

L'*Excelsior* se trouve, en ce moment, dans une des caisses de la Banque d'Angleterre, à Londres. Son transport de la mine jusqu'à la côte a exigé des précautions exceptionnelles. Un escadron de lanciers escorta la voiture jusqu'au Cap. Puis, le diamant, soigneusement enfermé dans une lourde caisse métallique, fut embarqué sur la canonnière l'*Antilope*. La traversée fut bonne, et le diamant attend ses destinées depuis six mois. Le gouvernement britannique en a proposé 12 millions et demi. L'offre a été refusée. On prétend que l'empereur d'Allemagne serait sur le point d'acheter l'*Excelsior*. Attendons les enchères. C'est un joli denier que 15 à 20 millions pour une pierre. Et si, la science aidant, on allait, au siècle prochain, fabriquer de gros diamants comme déjà on en fabrique de petits !.. N'envions donc pas, quel qu'il soit, le propriétaire futur de ce beau diamant. C'est bien cher, même pour les plus riches, de payer, par an, une rente de 1 million, pour le plaisir de contempler, toute l'année à volonté, le plus gros diamant du monde.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 janvier 1894.

L'année qui vient de finir a été mêlée de symptômes et d'événements contraires qui ont pu tour à tour troubler et rassurer les esprits, et qui laissent place, au moment où nous entrons dans une année nouvelle, à l'espérance autant qu'à l'inquiétude. Le fait ne se produit pas pour la première fois dans notre histoire, et nombreuses sont les périodes où la France, par l'excès de ses maux et la vitalité de ses ressources, a successivement désorienté l'optimisme des uns et le pessimisme des autres.

« C'est quand cette nation paraît au plus bas que ses affaires se relèvent », disait Charles-Quint. On a besoin de croire que l'observation est toujours vraie, et de chercher derrière les plus sombres nuages ces lueurs naissantes qui, bien qu'encore indécises, semblent annoncer des jours meilleurs.

L'année 1893 n'a pas fait revivre les horreurs de l'affreuse époque dont elle ramenait le centième anniversaire. C'est assez qu'on ait pu constater que les passions d'où elles étaient sorties n'étaient pas éteintes. Avec les troubles suscités à Paris, avec les grèves du Nord, nous avons eu les scandales du Panama, l'impunité des coupables, plus scandaleuse encore que leurs méfaits, et, comme pour montrer qu'à la suite de la corruption marche toujours le crime, la bombe d'un anarchiste éclatant dans l'enceinte du Palais-Bourbon. D'un autre côté paraissaient des signes faits pour relever les cœurs, en honorant le pays, la visite de l'escadre russe et les témoignages donnés à la France par une grande puissance qu'avait précédée et, pour ainsi dire, guidée dans cette voie l'initiative du Souverain Pontife, les hommages rendus à la mémoire du héros de Malakof, et la nation tout entière révélant autour du glorieux cercueil le fond de son âme, à la fois patriotique et religieuse; enfin, dans l'émotion causée par l'attentat du 9 décembre, une sorte de lumière projetée sur les fautes commises et sur les devoirs urgents, le gouvernement faisant preuve d'une résolution inaccoutumée, conviant, sans distinction de partis, tous les honnêtes gens à s'unir pour la cause de l'ordre, et ce mot de « défense sociale » revenant sur les lèvres ou sous la plume de ceux qui, depuis tant d'années, n'avaient su que le dédaigner ou le répudier.

En saluant, dans son discours du 1er janvier au Président de la république, les heureux présages de l'année nouvelle, le

nonce apostolique a fait entendre avec raison que le progrès qu'il souhaitait à la France et aux autres nations, ne consistait pas seulement dans le bien matériel, mais dans « le *bien moral* qui constitue la force, la grandeur et la sécurité des sociétés ».

Le Président de la république a confirmé cette pensée, et, reprenant les expressions mêmes de l'éminent doyen du corps diplomatique, il a montré, comme « le but vers lequel tendent les sociétés civilisées, le *bien moral* des peuples et l'amélioration matérielle de leur existence ».

Pourquoi M. Carnot s'est-il arrêté là? Parlant au nom de tous ses collègues, et sans crainte d'être désavoué par aucun d'eux, le nonce avait demandé à « la divine Providence » d'exaucer les vœux qu'il formait pour la grande famille humaine. Ce nom, qui retentissait à la même heure dans tout l'univers, qu'à ce renouvellement de l'année toutes les bouches prononcent, que l'ambassadeur de la République auprès du roi d'Italie, M. Billot lui-même, ne craignait pas d'introduire dans son allocution à la colonie française, M. Carnot l'a encore une fois évité. Quel étrange scrupule peut, chaque fois qu'il a l'occasion de parler en public, retenir ce nom sur ses lèvres? En invoquant Dieu, M. Carnot eût exprimé la foi de la France. Eût-il donc manqué à la République? C'est un républicain qui va lui répondre. Dans l'éloge d'Hippolyte Carnot, qu'il a lu récemment à l'Académie des sciences morales, M. Jules Simon citait cette parole de l'aïeul de M. le Président de la république, de Lazare Carnot, disant de Guadet : « Il se croit athée; il se trompe. Il n'est pas d'athées. » Il citait cette autre parole du père de M. le Président de la république, écrivant, en 1848 : « Le *ministre de la religion* et le maître d'école sont à mes yeux les deux colonnes sur lesquelles doit s'appuyer l'édifice républicain. » Et, pour son propre compte, M. Jules Simon ajoutait : « Pour devenir vraiment un homme, *l'homme a besoin de Dieu;* C'EST CE QUI A RETARDÉ DANS CES DERNIÈRES ANNÉES LES PROGRÈS DE LA RÉPUBLIQUE. »

Le ministre de la justice, M. Antonin Dubost, avait fini l'année, en adressant aux procureurs généraux une circulaire destinée à leur mettre dans l'esprit que les lois, récemment votées, étaient faites pour être appliquées. On a tellement pris l'habitude de ne point user des lois qu'on avait déjà, que l'avertissement n'était pas inutile. M. Raynal, ministre de l'intérieur, a joint l'acte au précepte. Il a ordonné, pour le premier jour de l'année, des perquisitions, qui ont eu lieu simultanément par toute la France, au domicile des anarchistes ou réputés tels.

Ces perquisitions ont amené un certain nombre d'arrestations, en même temps que la découverte de papiers importants et

d'engins suspects; elles ont révélé ce dont on aurait pu depuis longtemps se douter, que les anarchistes étaient organisés, que des correspondances les reliaient les uns aux autres, non seulement en France, mais en Europe, et qu'enfin la faction était redoutable par l'étendue de ses ramifications autant que par l'atrocité de ses projets. A ne parler que de notre pays, rien n'arrêtait en effet les anarchistes. Avec une prodigieuse insouciance, le gouvernement et le public les regardaient faire; la société formait en quelque sorte galerie autour de ceux qui voulaient la détruire.

Aujourd'hui que l'on fait mine de les poursuivre, les anarchistes poussent des cris d'indignation, et les socialistes de faire chorus avec eux, témoignant, une fois de plus, malgré des dénégations intermittentes, quels rapports les unissent. Mais cette solidarité ne peut que stimuler le gouvernement dans l'accomplissement de sa tâche. La faiblesse de ses devanciers avait créé l'audace des criminels; sa vigueur les fera réfléchir, et elle groupera à sa suite, raffermis par son exemple, les bons citoyens.

La société a, elle aussi, ses devoirs à remplir; il ne lui suffit pas d'approuver le gouvernement, s'il fait bien, ou de le censurer, s'il se relâche. Il faut qu'elle l'aide par son action propre. Osons le dire, cette action a fait souvent défaut. Les tentations du reportage emportent les journaux de toute nuance hors des limites qu'ils devraient respecter. Les feuilles les plus graves, les plus résolues pour la cause de l'ordre, les plus sévères pour les défaillances des pouvoirs publics, n'échappent pas à la fatale ambition de paraître les mieux informées; dans cette vue, il n'est pas de récits devant lesquels elles reculent, dussent ces récits entraver la marche de la justice. On se récrie contre l'intimidation que peut exercer sur les jurés la publication anticipée de leurs noms; mais on commence par les donner soi-même; on publie, authentiques ou non, les lettres des anarchistes, au risque de les rendre intéressants; on va lier conversation avec eux dans les cabarets où ils se réunissent; on les fait causer sur leurs vues, sur leurs habitudes, sur leurs idées relatives à « la propagande par le fait », qui n'est, comme chacun sait, que le meurtre et la destruction accomplis à tort et à travers, et l'on s'indigne ensuite, ayant ainsi donné l'exemple, contre ceux qui prétendent traiter les actes des anarchistes, non comme de vulgaires assassinats, mais comme des erreurs politiques.

Alceste parlait en son temps « des haines vigoureuses que doit donner le vice aux âmes vertueuses »; ce n'est pas seulement contre le vice, c'est contre le crime que ces haines, aujourd'hui, vont s'affaiblissant; on professe, sur ce point, un dilettantisme qui a tout l'air d'une inconsciente complicité.

Sur cet état des esprits le gouvernement ne peut rien que par son autorité morale. Beaucoup se relèveront s'il donne l'exemple. Mais sur ses agents il a des droits. Dans sa circulaire aux procureurs généraux, M. Dubost disait justement : « Il n'y a de gouvernement véritable, et le gouvernement ne peut exercer une action féconde que si tous les services publics sont unis par une étroite solidarité. » On ne s'aperçoit pas de cette solidarité à voir l'attitude et à entendre le langage de certains préfets.

Ce qui vient de se passer dans l'Ain n'est pas un fait isolé. Un banquet est organisé dans ce département par la Société du sou des écoles laïques; le président est le député Pochon, le célèbre Pochon, connu par sa prétention d'interdire les fonctions publiques aux élèves des écoles libres; il a pour assesseurs ses collègues, M. Bizot et M. Berard. Tous trois prennent la parole dans la réunion, et tous trois pour attaquer le gouvernement. Il y a là aussi un sénateur sortant, qui aspire à être réélu; sa manière de poser sa candidature, c'est de s'associer aux déclarations des députés contre la politique ministérielle. Le préfet a entendu tout cela, et quand on croit qu'il va protester, il ne trouve à dire qu'une chose, c'est qu'il est fier d'avoir si bien « orienté la politique de son département » et heureux de se trouver « dans une réunion aussi réellement républicaine ».

Il est certain que toutes les circulaires du monde sur la solidarité des pouvoirs publics seraient vaines si les actes des fonctionnaires continuaient à leur donner de pareils démentis. Personne ne doit en être plus convaincu que les ministres actuels; car nous nous rappelons un discours prononcé, avant les élections, par M. Jonnart, dans lequel le futur ministre des travaux publics, relevant ces contradictions perpétuelles entre les agents et les chefs, disait nettement qu'il n'y aurait pas de gouvernement tant qu'elles n'auraient pas cessé.

Le procès de l'anarchiste Vaillant, qui se reconnaît lui-même l'auteur de l'attentat du 9 décembre, devait venir le 5 janvier devant la Cour d'assises de la Seine. Vaillant s'était pourvu devant l'arrêt de la Chambre des mises en accusation, et le pourvoi, évidemment formé dans l'unique vue de prolonger le délai, avait été rejeté le 4 janvier par la Cour suprême. C'est alors que l'avocat de l'inculpé, Me Ajalbert, quoique désigné par lui depuis huit jours, a déclaré ne pouvoir se charger d'une défense qu'il n'avait pas eu le temps de préparer. A plus forte raison ce temps manquait-il à l'avocat qui a dû le remplacer, Me Labori. L'affaire fut donc remise *sine die*. Elle est maintenant fixée au 10 janvier. Les circonstances étant données, il n'en pouvait être autrement. Mais on ne saurait se

dissimuler l'impression fâcheuse que causent dans le public ces hésitations apparentes, et le parti qu'en voudront tirer les factions pour énerver la conscience des jurés, en atténuant par des apologies chaque jour plus effrontées l'horreur du forfait.

Les élections pour le renouvellement partiel du Sénat ont passé presque inaperçues, au milieu des préoccupations générales. Tout au plus la capitulation nouvelle du farouche adversaire de cette assemblée, M. Floquet, sollicitant une place dans cette enceinte à laquelle il avait, comme au tsar, juré une haine immortelle, a-t-elle un instant déridé le public. Des noms qu'on ne saurait assez regretter ne reparaîtront plus au Sénat; mais la majorité fortifiée n'en sera pas plus brillante, et, sans méconnaître les services qu'elle a parfois rendus, en arrêtant certains votes de la Chambre des députés, on peut dire que, si le Sénat ne tient pas plus de place dans l'opinion du pays, c'est à lui-même qu'il doit s'en prendre. Les événements lui offraient le premier rôle; il n'a pas su le saisir, et l'on n'a fini par le perdre de vue que parce qu'il avait commencé par s'effacer.

On n'a pas oublié les événements déplorables qui se sont produits à Aigues-Mortes, il y a quelques mois. Le 16 août dernier, une querelle éclatait entre des Italiens et des Français employés dans les chantiers des salins d'Aigues-Mortes. Les Italiens étaient les provocateurs; plus nombreux que leurs adversaires, ils en avaient blessé plusieurs, et lorsque la gendarmerie eut saisi trois des coupables, ils l'obligèrent, grâce à leur supériorité numérique, à les relâcher. Le lendemain, les ouvriers français des chantiers environnants se rassemblaient pour venger leurs camarades, et, malgré les efforts d'une poignée de gendarmes et de douaniers, qui firent tout pour protéger les étrangers, quarante-six Italiens tombaient sous les coups des assaillants, frappés à mort ou blessés cruellement. Enlevée pour cause de suspicion légitime au jury de Nîmes, par un arrêt de la Cour de cassation, l'affaire a été renvoyée à la Cour d'assises de la Charente. Seize Français et un Italien ont été traduits devant les jurés d'Angoulême, qui ont rendu, pour tous les accusés, un verdict d'acquittement.

La décision a surpris tout le monde, et, même en se l'expliquant, on ne peut que la déplorer. Mais les Italiens seraient mal venus à en accuser la politique française. Depuis bien des années, le gouvernement a épuisé les ménagements et les égards pour désarmer l'hostilité de l'Italie. A moins d'exiger qu'il dicte lui-même les jugements, on ne peut le rendre responsable d'un arrêt prononcé par un tribunal qui ne relève pas de lui. Le jury se ressent, on a eu plus d'une fois l'occasion de le remarquer, du trouble

général des esprits. Il a pu, dans cette affaire d'Aigues-Mortes, être particulièrement impressionné par des circonstances spéciales. La présence du consul général d'Italie, admis à siéger derrière les magistrats, était faite pour inquiéter son indépendance, le triage opéré parmi les accusés pour inquiéter sa justice. Un seul Italien avait été retenu quand tant d'autres étaient coupables, tandis qu'on avait arrêté seize Français, et, de ceux-ci, choisis un peu au hasard, on ne savait au juste s'ils étaient les plus criminels. Déjà, dans l'affaire du Panama, le jury de la Seine avait acquitté les accusés, moins peut-être parce qu'il les réputait innocents, que parce qu'on ne lui avait pas amené les plus compromis. Les mêmes réflexions ont pu agir sur le jury de la Charente; il y a là des considérations purement humaines, et qui ne touchent en rien à l'ordre international. Après tout, ce n'est pas en France qu'on a vu, comme à Rome, à Gênes, à Naples, des foules se ruer sur le palais d'un ambassadeur, attaquer les consulats et menacer les représentants accrédités d'une grande nation.

L'Italie a d'autres sujets de préoccupation que le verdict d'Angoulême. M. Crispi vient d'envoyer en Sicile le général Morra, investi d'une sorte de dictature militaire. Des forces nombreuses occupent le pays. La ville de Palerme est en état de siège. Un député, M. de Felice, a été arrêté ainsi que plusieurs chefs ou membres des Fasci dei Lavoratori. Le cabinet a résolu d'opérer la dissolution de cette association. L'œuvre sera difficile. Chaque jour apporte la nouvelle des attentats commis par les populations révoltées. L'agitation se propage dans la Calabre, à Naples, à Modène, et jusqu'à Rome. Les ministres ne paraissent pas eux-mêmes en communauté de vues. M. Saracco et M. Sonnino, inquiets de l'état des finances, songent à se retirer. Le roi a dû sacrifier le ministre de sa maison, M. Rattazzi, accusé de s'être fait, dans les combinaisons précédentes, l'instrument docile et puissant de la volonté souveraine. On dit que, se rendant enfin à la réalité, le gouvernement aurait décidé la réduction du budget militaire et la suppression de deux corps d'armée. Faut-il, d'autre part, attacher quelque importance au propos tenu, le 1er janvier, par l'ambassadeur de France à la colonie française? Après avoir répété ces paroles que le roi d'Italie lui avait dites la veille : « Il n'y a plus de vœux à former pour la France, sa prospérité ne cesse de s'accroître et tout lui réussit », M. Billot, exprimant le désir d'une entente cordiale entre les deux pays, a ajouté : « La politique, comme la Providence, a souvent des voies mystérieuses; peut-être, et malgré les apparences contraires, sommes-nous aujourd'hui plus près du but que nous ne l'avons jamais été. »

Avec l'Espagne, du moins, le but semble atteint. La nation

espagnole a été touchée des sympathies que sa résolution contre le Maroc a excitées en France, et l'accord qui vient de s'établir, au point de vue des relations commerciales, ne peut que raffermir les sentiments manifestés entre les deux pays. Conclu, le 30 décembre, entre le président du conseil, M. Casimir-Périer, et M. Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne, cet accord n'a que le caractère d'un *modus vivendi* provisoire; il n'est valable que pour l'année courante et peut être dénoncé trois mois d'avance. Mais on sait que le provisoire est souvent ce qui dure le plus. L'Espagne, par cet accommodement, concède à la France le bénéfice des traités qu'elle a conclus avec la Suède, la Suisse, la Hollande, traités qui sont entrés en vigueur au 1er janvier aussi bien que de celui que vient de ratifier la Chambre de Berlin, et qui, dès que les Cortès l'auront approuvé, réglera ses rapports avec l'Allemagne.

De son côté, la France continue à faire profiter l'Espagne de son tarif *minimum*, quel qu'il soit, durant l'année présente. Elle retire l'interdiction qu'elle avait mise à l'entrée des fruits et légumes frais d'Espagne en Algérie, à l'exception de la vigne et de ses produits; elle prend l'engagement de tenir compte, dans l'analyse des vins, des renseignements fournis par les instituts œnologiques espagnols, tout en se réservant la décision finale. Elle promet, en outre, de se concerter avec l'Espagne pour la répression de la contrebande des deux côtés de la frontière.

Les deux nations avaient intérêt à cet arrangement; elles y trouvent chacune des avantages, non sans avoir à consentir de mutuels sacrifices. Nos populations viticoles du Midi, déjà si éprouvées, sentiront ceux qu'on leur impose, et ne verront sans doute que ces sacrifices dans les clauses du traité. L'Espagne, à son tour, n'envisage que ce qu'elle perd. Il était difficile, cependant, au point critique où l'on était arrivé, d'obtenir des conventions meilleures, et plus grave eût été l'inconvénient d'une rupture qui eût mis aux prises, non pas seulement les rivalités commerciales, mais les influences et les intérêts politiques.

L'Espagne paraît d'ailleurs en bonne voie. L'expédition du Maroc touche à sa fin. Les Maures se sont soumis; ils ont repris le chemin du marché de Melilla; le prince Araaf, frère du sultan, a fait saisir deux des principaux chefs de la révolte, qui vont être livrés à la justice impériale. Le maréchal Martinez Campos a été nommé ambassadeur extraordinaire auprès du sultan. Il dirigera les négociations, l'épée au côté, laissant entrevoir l'action armée derrière les paroles diplomatiques. Au moment où Moulai-el-Hassan revient de son expédition dans le sud de l'empire, avec l'éclat et l'orgueil des succès remportés sur des populations insoumises, il

convenait que l'Espagne confiât à son premier homme de guerre le soin de faire entendre au sultan la nécessité et les conditions d'une réparation. Ces conditions, le cabinet de Madrid entend les faire modérées, mais en réclamer avec énergie l'acceptation : « Pas d'exagération, a dit M. Sagasta, pour ne pas faire supposer en Europe que nous recherchons une rupture avec le sultan, mais rien qui puisse, d'un autre côté, laisser croire que nous renonçons à nos droits. »

Les Chambres autrichiennes se sont ajournées jusqu'au mois de février. La Chambre des seigneurs avait préalablement adopté les lois votées par l'Assemblée des délégations, et donné au gouvernement une approbation presque unanime.

En l'absence des Chambres, les diètes particulières se tiennent dans les divers États de l'empire. C'est en Bohême que les débats sont le plus animés. Le ministère avait songé à lever le petit état de siège qui pèse sur la ville de Prague, lorsqu'un crime est venu changer son dessein, en provoquant des rigueurs nouvelles. Un jeune homme, Rigoletto, dit Mrva, a été assassiné, dans la nuit du 24 au 25 décembre, par deux de ses camarades, qui n'étaient eux-mêmes que les instruments d'un meneur plus expérimenté. Mrva était réputé un agent de la police; on l'accusait d'avoir livré au pouvoir le secret des délibérations et des projets des Jeunes-Tchèques; il avait été dénoncé, à ce titre, en pleine Chambre par le député Herold; le meurtre suivit de près la dénonciation. Les organes officieux n'ont pas manqué de relever la coïncidence et d'attribuer à la violence des discours et des articles émanés du parti jeune-tchèque l'inspiration criminelle qui avait poussé les coupables. Les Jeunes-Tchèques se défendent avec énergie contre cette imputation, et reprochent à leur tour au gouvernement de faire de l'attentat un prétexte pour refuser à la Bohême la reconnaissance de ses droits. L'agitation est grande dans le pays; le journal officiel de Prague fait pressentir des mesures plus sévères, si le trouble continue, tandis qu'un des membres de la diète, le député Podlipny, présente à cette assemblée une motion pour la levée de l'état de siège, motion qui sera repoussée, mais non sans d'orageuses discussions.

Les succès qu'a remportés, au Reichstag de Berlin, le chancelier de Caprivi n'ont pas mis fin à ses luttes. Il en a à soutenir, non seulement dans la Chambre, mais au sein du cabinet. Fort de l'appui de l'empereur, il a eu jusqu'ici le dernier mot. M. Miquel, ministre des finances, et le comte Eulenbourg, ministre de l'intérieur, ont dû se prononcer contre le parti agrarien et le système protecteur, qu'ils étaient l'un et l'autre enclins à ménager et à

défendre. Le comte Eulenbourg a adressé aux préfets et sous-préfets une circulaire pour leur rappeler que le devoir des fonctionnaires, députés ou non, est de soutenir la politique du gouvernement, qui n'est autre que celle de l'empereur lui-même. La circulaire est dirigée contre les conservateurs, qui ont repoussé les traités de commerce; en 1882, l'empereur Guillaume I[er] frappait d'un avertissement semblable les libéraux qui alors formaient l'opposition. A cette époque, les libéraux s'indignaient de cette ingérence dont se réjouissaient les conservateurs. Cette fois, ce sont les conservateurs qui se récrient et les libéraux qui applaudissent. Nous avons souvent connu en France ce jeu des partis.

Cependant le chancelier de Caprivi est obligé de faire des concessions pour conserver sa majorité. Il a encore besoin de l'accord des libéraux et des socialistes pour faire passer le traité de commerce avec la Russie. Il retire donc quelques-uns de ses projets d'impôts, et réduit ses propositions financières aux ressources strictement nécessaires pour l'application de la loi militaire, récemment votée. Si cette majorité, faite de nuances disparates, venait à lui manquer, la dissolution s'imposerait encore, et déjà l'on envisage cette extrémité.

M. Gladstone n'accorde pas de vacances à son Parlement. C'est à peine si la Chambre des communes a interrompu ses séances pour fêter le Christmas. Le gouvernement a obtenu des chefs de l'opposition un accord en vertu duquel la discussion du bill sur les conseils de paroisses devra être terminée le 19 janvier, et les débats s'accélèrent en vue de ce résultat. Il y a eu pourtant une trêve de quelques instants pour célébrer la quatre-vingt-quatrième année du premier ministre. Le leader de l'opposition, M. Balfour, a salué la vaillante longévité de son illustre adversaire, et la Chambre tout entière a applaudi la réponse du vieil homme d'État.

C'est, en effet, une chose merveilleuse que la vigueur avec laquelle, toujours sur la brèche, M. Gladstone soutient le poids des luttes parlementaires. Les interpellations ne lui ont pas manqué dans ces derniers temps. Ç'a été d'abord la question de la marine britannique, sur laquelle l'Angleterre s'est prise tout à coup d'une panique qu'on croirait feinte, si l'on ne savait combien cette nation, d'apparence froide, est sujette aux engouements et aux idées fixes. La visite de l'amiral Avellan au port de Toulon a fait surgir aux yeux de la Grande-Bretagne la vision des escadres françaises et russes réunies, en lui persuadant que sa marine serait hors d'état de résister à cette alliance. Vivement menée dans le *Times*, la campagne a été conduite au Parlement par lord George Hamilton, qui n'a échoué que parce que M. Gladstone a su

déplacer le débat et en faire une question de cabinet. Personne, à cette heure, ne se sentant en mesure de le renverser, il a eu la majorité. Mais il n'est pas douteux que le ministère ne doive donner satisfaction à l'opinion surexcitée et engager pour le développement de la flotte des millions que la Chambre ne lui refusera pas.

Sur l'Egypte, M. Labouchère a voulu de nouveau provoquer les explications du cabinet. Le Conseil législatif égyptien, institué depuis 1883, vient, pour la première fois, de discuter le budget de l'Etat du khédive; il a fait cet examen avec une attention minutieuse, et inscrit dans son rapport (car il n'a que voix consultative) des observations sévères sur l'occupation anglaise, observations qu'a confirmées le premier ministre, Riaz-Pacha, mais que le représentant du gouvernement britannique n'a pas encore laissé paraître dans le *Journal officiel*. M. Labouchère, s'armant de ce document, a demandé au gouvernement s'il entendait tenir compte de l'opinion exprimée par le Conseil législatif, et fixer une date au retrait des troupes anglaises. M. Gladstone n'a pas contesté l'opinion du Conseil législatif et de Riaz-Pacha. Mais, se référant aux déclarations faites le 2 mai devant la Chambre et à la dépêche de lord Rosebery à lord Cromer, il a jugé qu'il n'était pas opportun de soulever la question.

On peut compter que, tories ou whigs, les ministres anglais ne jugeront jamais que l'heure soit venue d'engager ce débat.

Il vient de se produire au Soudan un conflit déplorable entre les soldats de la France et ceux de l'Angleterre. Lancées à la poursuite de la tribu des Sofas, deux colonnes, anglaise et française, parties l'une de Sierra-Leone, l'autre du Sénégal, se sont attaquées, se prenant mutuellement pour l'ennemi, et des deux côtés sont tombés des morts et des blessés, victimes de la fatale erreur. On n'a encore que des détails confus sur l'événement; mais ce que nous en voulons retenir, c'est cette nouvelle donnée par les feuilles britanniques elles-mêmes, que le commandant de la colonne anglaise, le colonel Ellis, a écrit au commandant des troupes françaises à Kissi, dans le Sankara, pour l'assurer que ce malheur ne changerait rien aux relations amicales entre les deux expéditions.

C'est dans cet esprit, nous aimons à le croire, que sera conduite l'enquête à laquelle les deux gouvernements ont, chacun pour sa part, le devoir de procéder.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LA TUNIQUE SANS COUTURE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, CONSERVÉE DANS L'ÉGLISE D'ARGENTEUIL. — Essai critique et historique publié avec l'approbation de Mgr l'évêque de Versailles, par l'abbé A. JACQUEMOT, curé-doyen de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), chanoine honoraire de Versailles. Société de Saint-Augustin. Desclée, de Brouwer et Cᵉ. — Lille, rue de Metz, 41. — 1894.

D'un mot, l'auteur de ce livre très intéressant met à l'aise pour l'appréciation de son travail : « Ce n'est pas une question de dogme, dit-il, c'est une question de fait. Le dogme, l'Eglise l'a précisé; le fait, c'est à chacun de l'étudier. » C'est là une déclaration nette et d'une largeur d'allure qui autorise, ou mieux, sollicite toute indépendance dans l'examen et toute liberté dans la critique. Question de fait, telle est la véritable donnée du problème. On ne saisit même pas bien, à première vue, en quoi le dogme serait intéressé, à moins qu'il ne s'agisse de rattacher le culte de la Tunique inconsutile d'Argenteuil à la thèse générale du culte catholique des Reliques, comme un fait particulier à son principe générateur.

L'auteur va encore plus loin dans ce qu'on pourrait appeler son libéralisme critique, puisqu'il laisse à chacun le droit et le soin d'étudier ce fait. Assurément, cette latitude n'indique pas, chez lui, l'indécision dans la recherche ou la timidité dans la conclusion. Il est aussi énergique, dans l'affirmation de ce qu'il croit être le résultat de sa loyale investigation, que précis et clair dans la discussion des sources. Armé du désir de découvrir la vérité, soutenu par le légitime pressentiment que le dernier mot de son examen critique sera la confirmation solennelle d'une longue tradition, il a fait œuvre d'historien désintéressé et de croyant noblement passionné. Prêtre, il semble ne pas pouvoir admettre que la Providence refuse le secours très opportun d'une démonstration scientifique, possible et désirable, pour affermir la foi naïve des temps passés. Il faut se hâter d'ajouter, pour être exact, que cette naïveté de la foi serait mal comprise, si on la croyait dénuée de ces preuves qui satisfont pleinement aux exigences d'une saine critique.

Il est difficile de mettre plus de réelle érudition en même temps que d'aimable enthousiasme au service d'une cause plus attachante. Si le lecteur est chrétien, il trouvera la confirmation rationnelle, sur une question de fait, des élans de sa piété. S'il est indifférent ou même hostile aux gloires du christianisme et de son chef, il verra tout au moins que l'ardeur de la foi pour ce qui est dogme s'allie parfaitement à la logique et au calme du raisonnement, dans une discussion d'un ordre critique et scientifique.

Il n'y a pas, en effet, deux manières de s'instruire, en matière d'histoire et de faits écoulés. L'unique moyen, c'est le témoignage, qui forme comme la trame de la tradition, laquelle est la source de la certitude historique. Exiger, en pareil cas, l'évidence mathématique,

c'est rendre impossible toute affirmation sur le passé. Cette grave erreur, souvent inspirée par l'esprit de parti, l'auteur la combat avec la force du philosophe qui s'attaque à une faute contre le bon sens, et avec la vigueur du polémiste croyant, qui sent que presque toute la controverse religieuse naît de la confusion entre l'évidence scientifique et la certitude morale.

Ce serait déflorer le plaisir qu'aura le lecteur à suivre par lui-même ces développements pleins d'intérêt, que de multiplier ou même de hasarder les citations. Il faut se contenter d'affirmer, et la preuve est dans la lecture de l'ouvrage, que les documents sur lesquels s'appuie cette tradition, longue de quinze siècles environ, puisqu'elle s'étend de Grégoire de Tours à nos jours, sont présentés, étudiés, discutés, comparés, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, et une loyauté communicative qui entraîne la conviction. Grégoire de Tours, Frédégaire, la charte de 1156, de Hugues de Rouen, charte qui est le pivot véritable et solide de la démonstration, citations d'auteurs des siècles successifs, relevé des monstrances ou expositions solennelles de la relique, rappel du témoignage d'un culte ininterrompu et empressé, invocation sage et mesurée des faits merveilleux attribués à l'efficacité bienfaisante de la sainte Tunique, tous ces éléments, nécessaires à la préparation d'une conclusion raisonnable, viennent se grouper habilement sous la plume de l'auteur, dans une langue vive, alerte, dont la facilité n'exclut pas la précision, et dont la chaleur de bon aloi ne nuit pas à la suite logique du raisonnement.

Pourquoi résister à l'envie de relever, pour montrer au lecteur que le sérieux de la discussion n'empêche pas le piquant de la remarque, la fraternelle mais non moins verte semonce que le prêtre français administre sacerdotalement à son confrère d'outre-Vosges! M. le docteur Wilhems, secrétaire particulier de Mgr Korum, évêque de Trèves, a publié, en 1891, une brochure sous ce titre suggestif dans sa restriction cachée : *la Sainte Robe de Trèves et la relique d'Argenteuil*. On voit immédiatement, par l'énoncé de ce travail, que l'authenticité de la sainte Robe de Trèves, qui d'ailleurs n'est pas en question dans le livre de M. l'abbé Jacquemot, pourrait bien bénéficier de la non authenticité ou du doute sur l'authenticité de la relique d'Argenteuil, que l'auteur allemand se garde bien de désigner par son appellation traditionnelle : *la Tunique inconsutile de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Etait-il nécessaire à l'illustration de Trèves que la gloire d'Argenteuil fût quelque peu douteuse, quant à la véritable nature du vêtement conservé; c'est une question que résoudront peut-être les deux antagonistes. Quoi qu'il en soit, M. le docteur Wilhems déclare que l'église d'Argenteuil ne saurait avoir la prétention de posséder la Tunique inconsutile du Christ, et il cite triomphalement deux témoins oculaires qui ont *vu*, et qui affirment que ce qu'ils ont *vu* n'avait pas la forme d'une tunique.

Mais voici où brille tout l'à-propos du docteur allemand. Sans aucun doute, ce témoin, à l'autorité duquel s'en réfère, en si grave

sujet, un prêtre catholique, sera digne de toute créance, et, sur le point particulier du culte d'une relique insigne, comme est celle d'Argenteuil, il devra présenter toute garantie d'impartialité. Si ce n'est pas un saint aux yeux des catholiques, ce sera tout au moins un homme que l'esprit de système n'aveugle pas et qui n'aura pas une sorte d'intérêt personnel à la déconsidération de la relique. Pour ne pas prolonger ce questionnaire facile, qu'on sache tout de suite que le premier témoin oculaire invoqué, qui a *vu* la relique d'Argenteuil et dont le témoignage, pour le prêtre catholique de Trèves, entraîne la conviction sur la question de la forme de la relique, c'est *Calvin*, l'apôtre du culte des reliques! évidemment impartial dans la solution à donner dans cette controverse. Il est extrêmement fâcheux que Luther n'ait pas mis le pied en France, pour contempler, par exemple, le berceau de son co-réformateur né à Noyon, il aurait pu visiter Argenteuil et servir de second témoin oculaire, remplaçant l'honnête dom Calmet, un catholique, celui-là, dont la foi ne peut être suspectée, mais dont le texte a été tronqué. Il faut voir, dans l'ouvrage de M. l'abbé Jacquemot, la réhabilitation du bon Bénédictin, qui n'a pas du tout écrit ce que l'auteur de Trèves lui fait dire. M. Guérin, d'Argenteuil, dans un opuscule tout de piété et d'onction sur la sainte Tunique, avait consciencieusement interprété la citation de dom Calmet et s'était vu, pour ce fait, taxé par le docteur Wilhems « d'inconcevable légèreté ». On peut deviner la vivacité justifiée avec laquelle notre auteur renvoie à qui de droit ce reproche immérité. Mettez vos lunettes, révérend docteur, pour l'honneur de M. Guérin et pour le vôtre.

Notre auteur les a mises, lui, surtout il a fait appel, et c'est là le côté original et vraiment neuf de son ouvrage, aux puissants microscopes et aux réactifs chimiques de savants autorisés, pour faire établir, par une sévère analyse de laboratoire, la nature et l'âge du tissu qui a servi à former le vêtement dont il défend si bien l'authenticité. Les conclusions auxquelles on est arrivé sont éclatantes de concordance avec la tradition séculaire.

Suffisantes, peut-être, pour donner une idée de l'ouvrage, ces réflexions ne le seraient certainement pas pour permettre d'en apprécier toute la valeur. La plus minutieuse analyse, faite en dehors du texte, ne vaut pas la lecture d'un travail où éclatent, avec la séduction du style, la sûreté de la méthode et la sagesse de la déduction. On pourrait, à l'extrême rigueur, ne pas être convaincu, mais il serait impossible de ne pas reconnaître que M. l'abbé Jacquemot a fait là, avec succès, œuvre de critique avisé, de loyal écrivain et de croyant zélé, ce qui suffit à établir sa science, sa bonne foi et sa foi.

L'abbé VANTROYS,
Aumônier du lycée de Versailles, docteur en droit.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE CENTENAIRE

DE

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

C'est chose rare qu'un centenaire, et vraiment digne de ne point passer inaperçue. Quand un homme parvient à ce degré de vieillesse, où deux chiffres ne suffisent plus à l'expression de son âge, il se trouve immédiatement désigné à l'attention publique. Quelle que fût sa condition antérieure, du coup le voilà notable; si déjà son nom jouissait de quelque notoriété, c'est une célébrité universelle qui lui est désormais acquise. Témoin Chevreul, qui fut à coup sûr un chimiste éminent et un penseur distingué, en même temps qu'un caractère exceptionnellement honorable, mais pour qui la faveur publique n'aurait probablement pas songé à monter jusqu'au grand cordon de la Légion d'honneur, si l'ancien directeur du Muséum n'avait eu l'esprit de dépasser considérablement en longévité tous les savants de sa génération.

Si c'est déjà, pour un homme, une telle recommandation d'avoir conquis un aussi grand âge, combien, en France du moins, dans ce pays des créations éphémères, ne faut-il pas admirer une institution qui se trouve en mesure de fêter son centenaire! Nous vivons dans un temps et sous un ciel où les choses passent plus vite que les hommes. Bientôt, ceux qui aiment à se vieillir trouveront profit à compter leur âge par le nombre des ministères qu'ils auront vus naître et mourir, en attendant une ère nouvelle, où la base de ce calcul avantageux serait fournie par les révisions successives de la charte publique. N'est-il pas merveilleux qu'au sein d'un milieu si variable une institution subsiste, qui peut faire remonter sa fondation à un siècle de distance, et qu'après tant d'années on trouve encore, non seulement pleine de sève et riche de crédit, mais à peine modifiée dans ses traditions comme dans son antique organisation?

Tel est pourtant le cas de l'Ecole polytechnique. Dans quelques semaines, le 11 mars 1894, il y aura cent ans que le décret d'où elle est sortie a été promulgué. Depuis lors elle a vu passer dans ses cadres près de seize mille élèves, dont plus de sept mille sont encore de ce monde. Ces survivants s'apprêtent à fêter comme il

convient le centième anniversaire de la fondation de leur Ecole, où bien des familles ont déjà vu se succéder trois générations en ligne directe, inaugurant ainsi un genre de noblesse, pour lequel les quartiers se comptent à la fois par le savoir acquis et par les services rendus au pays.

Il faut dire que rarement occasion plus favorable se sera offerte pour une fête de cette nature. Le ministre actuel de la guerre est un général d'artillerie qui retrouve, dans les services du grand état-major, la trace profonde laissée par un autre enfant de l'Ecole, l'illustre et à jamais regretté Miribel. Les polytechniciens figurent, parmi les commandants de corps d'armée, en nombre relativement considérable; ils jouent, au conseil d'État, un rôle prépondérant et sont, comme directeurs, à la tête de toutes les compagnies de chemins de fer. Mais surtout c'est un ancien élève de l'École qui occupe la plus haute magistrature de l'Etat, déjà traversée avant lui par un autre polytechnicien, le général Cavaignac. Depuis plus de six ans, le président Carnot est installé à l'Élysée. C'est autour de lui que se grouperont, sans distinction d'opinions, les adhérents de la manifestation projetée, et ce sera avec d'autant plus de justice qu'ils pourront saluer en sa personne, non seulement le plus élevé en dignité de leurs camarades, mais le petit-fils de l'un des principaux créateurs de l'institution.

D'ailleurs, nous venons de le dire, le centenaire sera fêté « comme il convient ». En effet, ce n'est pas une démonstration tapageuse qu'on prépare, et la forme donnée à cette commémoration sera digne des grands souvenirs qu'elle évoque. Dès 1888, un inspecteur général en retraite des ponts et chaussées, M. Jacquemet, alors octogénaire, émettait l'idée que le meilleur moyen d'honorer le centième anniversaire de l'Ecole serait de publier pour cette date une sorte de Livre d'or, qu'il proposait de diviser en quatre parties : histoire politique, histoire administrative, histoire scientifique, histoire biographique; souhaitant, disait-il, qu'on fît « ressortir le rôle considérable de l'Ecole polytechnique en général, et de nos plus illustres camarades en particulier, dans la marche actuelle de la civilisation. » C'était un véritable monument qu'il voulait élever à la gloire de l'institution, et, aussitôt l'idée lancée, il se mit bravement à l'œuvre, sans souci de son grand âge, pour recruter des collaborateurs.

« Passe encore de bâtir! », avait dit le fabuliste à propos des projets d'un autre octogénaire. Et de fait, il s'en est fallu de peu que M. Jacquemet n'eût la satisfaction de voir s'élever l'édifice dont il avait conçu le plan. Dès le mois de décembre 1889, en vue de seconder ses efforts, un comité provisoire se formait à Paris, sous

la présidence de M. Faye, alors doyen des professeurs de l'Ecole polytechnique, comme il est, par la date de son élection, le doyen de l'Académie des sciences. Ce comité dressa le plan de l'ouvrage à publier. Mais le projet primitif était un peu ambitieux pour une entreprise qui ne pouvait compter que sur l'initiative privée. On y apporta bientôt de sages restrictions, et le comité, qui s'était adjoint de nouveaux membres [1], écartant l'idée d'un livre destiné à courir les chances de la vente, imagina de faire de cette publication une sorte d'œuvre de famille, en la réservant exclusivement à ceux des polytechniciens qui voudraient y concourir de leurs deniers. Un appel fut adressé à tous les camarades vivants. Deux mille souscripteurs y répondirent, et il s'y joignit deux cent cinquante donateurs, heureux de pouvoir assurer, par une contribution plus élevée, le succès de l'entreprise. Il est à peine besoin de dire que le Président de la République, toujours fermement attaché à ses souvenirs d'Ecole, s'était empressé d'apporter à la souscription un concours digne de sa haute fonction.

Chargé d'étudier les détails de l'exécution, M. le colonel de Rochas, administrateur de l'Ecole polytechnique, vit bientôt venir à lui MM. Gauthier-Villars père et fils, tous deux anciens élèves de l'Ecole, et aujourd'hui chefs de l'importante maison qui imprime, avec les *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences, presque tous les ouvrages de mathématiques et d'astronomie. Les savants éditeurs tinrent à honneur de se charger, sans aucun bénéfice, de l'impression de l'ouvrage, dont le papier même sera fourni, aux conditions les plus favorables, par les polytechniciens qui dirigent la papeterie du Marais. Alors le comité, mis en présence d'un devis minutieusement étudié, se trouva en mesure d'arrêter définitivement les grandes lignes du Livre d'or projeté.

Il existe déjà deux histoires de l'Ecole polytechnique. La première est due à un ancien officier d'artillerie, M. Fourcy, qui l'a publiée en 1828, alors qu'il était bibliothécaire à l'École. Elle est remplie d'excellents détails sur la fondation même et les réorganisations successives de l'institution. La seconde a vu le jour en 1887. L'auteur, M. G. Pinet, appartient aussi à l'artillerie. Après avoir reproduit les parties essentielles de l'œuvre de son prédécesseur, il l'a continuée jusqu'à nos jours en accordant une grande

[1] Le comité définitif a été composé ainsi qu'il suit : MM. Jacquemet et Faye, présidents; MM. Joseph Bertrand, Schlœsing, Bouquet de la Grye, Sarrau, Bassot, de l'Institut; les généraux Borgnis-Desbordes, Borius, de Grandchamp, de Villenoisy; MM. Cheysson, Claude-Lafontaine, Dislère, Fargue, Guillemain, de Lapparent, Laussedat, Linder, Mercadier, Pinet; M. de Rochas, faisant fonctions de secrétaire.

place aux traditions, aux souvenirs et surtout au rôle politique de l'École. Le comité a jugé qu'il n'y avait pas lieu de faire double emploi avec ces ouvrages, l'un et l'autre riches en documents puisés aux meilleures sources, et que le Livre du centenaire devrait être principalement consacré à l'œuvre accomplie par les polytechniciens. On a décidé qu'il comprendrait trois volumes ainsi définis :

Le premier, ayant pour titre : *L'Ecole polytechnique et la science*, se composera : 1° d'une Introduction, par M. Joseph Bertrand, désigné à tous égards pour tracer ce tableau d'ensemble, comme membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et le plus ancien professeur de l'Ecole, à l'enseignement de laquelle il participe sans interruption depuis près de cinquante ans[1]; 2° d'une courte notice historique sur l'Ecole et son enseignement, par MM. Mercadier, directeur actuel des études, et de Rochas; 3° d'une suite de biographies succinctes, consacrées à tous les savants illustres, issus de l'Ecole, et qui ne sont plus de ce monde : mathématiciens, astronomes, mécaniciens, physiciens, chimistes, naturalistes, médecins, philosophes, économistes, etc.; ces biographies devant être réparties entre les divers membres du comité ou ceux dont ils trouveraient bon de réclamer la collaboration; 4° d'une sorte d'histoire académique de l'Ecole, où seront passées en revue, depuis l'origine, les élections qui ont fait entrer des polytechniciens à l'Académie des sciences, avec un exposé rapide de l'œuvre scientifique de ceux des élus qui sont encore vivants[2].

Le deuxième volume, intitulé *l'Ecole polytechnique et l'armée*, doit contenir l'histoire de tous les corps, de l'armée ou de la marine, qui se recrutent à l'école. Chacun d'eux a pour historien spécial un des membres du comité désigné par ses origines. Seule, la notice relative à l'artillerie a dû, par suite de diverses circonstances, être distribuée entre plusieurs rédacteurs, dont l'œuvre sera, d'ailleurs, centralisée au comité de l'arme.

Enfin le troisième volume, qui portera pour titre *l'Ecole polytechnique et le génie civil*, se composera d'une suite de notices, également rédigées par des membres du comité, sur les corps des mines, des ponts et chaussées, des télégraphes, des manufactures de l'État, de l'inspection des finances, etc.

En sus des notices générales, le deuxième et le troisième volume renfermeront des biographies distinctes pour les plus éminents d'entre les membres décédés des différents services alimentés par l'École. Une série de portraits, de dessins, de reproductions de

[1] C'est le 18 mars 1894 que ces cinquante ans seront révolus.

[2] La rédaction de ce chapitre a été confiée, avec un assez grand nombre de biographies de savants, à l'auteur du présent travail.

médailles, seront d'ailleurs répartis dans l'ensemble de la publication. Le travail est mené avec autant d'activité que possible, de telle sorte qu'un volume puisse être remis, le 11 mars, entre les mains du Président de la République[1]. Malheureusement, le principal instigateur de l'entreprise, le respectable M. Jacquemet, ne sera plus là pour jouir du succès de son initiative. La mort l'a réclamé au commencement de l'année 1893, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Du moins c'est encore un octogénaire, et celui-là bien vivant, qui devra conduire à l'Élysée les membres du comité dont il a, du reste, dirigé toutes les délibérations. Nous voulons parler de M. Faye, particulièrement populaire à l'École, où, il y a peu de mois encore, son cours d'astronomie réussissait à passionner les élèves.

Disons enfin, pour être complet, qu'un tableau commandé par la direction des beaux-arts à M. Dupain, l'un des professeurs de dessin de l'École, retracera, dans un mélange de portraits et d'allégories, tous les souvenirs que la célébration du centenaire doit le plus naturellement rappeler à l'esprit d'un polytechnicien. La même direction fait exécuter par M. Max Bourgeois une médaille commémorative. Il est d'ailleurs probable, il est même certain dès à présent, qu'après la remise solennelle du Livre d'or, de la médaille et du tableau, un autre comité organisera quelque réunion exceptionnelle à laquelle tous les camarades existants seront conviés à prendre part, comme cela eut lieu en 1844, le jour où l'École fêta son cinquantenaire dans un banquet, présidé par M. Jomard, l'un des survivants de la première promotion et l'un des compagnons de Bonaparte en Egypte.

En attendant la réalisation de ce programme, le moment nous semble bien choisi pour rappeler les origines de l'École polytechnique, pour préciser le caractère de l'institution, enfin pour embrasser d'un rapide coup d'œil les résultats qu'elle a produits, tant pour la marche des services publics dont elle devait assurer le recrutement que pour le progrès des études scientifiques.

Au rebours de ces heureuses princesses des contes de fées, saluées dès leur naissance par un concours de génies bienfaisants, qui s'empressaient autour du berceau chargé de fleurs, chacun apportant à la nouvelle venue quelque don précieux et charmant,

[1] Entre les diverses dates qu'il eût été loisible de choisir, celle du décret d'institution, celle de l'organisation définitive, celle de l'entrée des premiers élèves, enfin celle de la réorganisation qui a fait apparaître le nom d'*École polytechnique,* le comité a choisi la première comme étant la plus favorable pour une fête à laquelle le président Carnot doit prendre part, et qu'il convient aussi de ne pas enchevêtrer avec la célébration du centenaire de l'Institut, laquelle tombe en 1895.

on ne saurait rien imaginer de plus sombre ni de plus tragique que les circonstances dont la fondation de l'École polytechnique a été entourée. La Terreur au dedans, l'invasion sur les frontières; nos places fortes menacées ou livrées à l'ennemi; l'insurrection répondant de toutes parts aux proscriptions et aux échafauds; le pays ruiné, désorganisé, ne pouvant ni tirer de l'étranger le salpêtre nécessaire à la poudre, ni utiliser, pour la fabrication des armes, ses manufactures presque toutes tombées aux mains des insurgés; tel est le cadre au milieu duquel vont se poursuivre les délibérations d'où sortira la nouvelle institution. Comment l'idée de fonder un établissement de haut savoir a-t-elle pu germer en un pareil moment? Il semble que ce fût un véritable anachronisme, et, pourtant, on va le voir, cette pensée a jailli tout naturellement du gigantesque effort que le pays a su faire en ce suprême péril.

Au mois d'août 1793, lorsque fut ordonnée la levée en masse, tout manquait pour nourrir, équiper et surtout armer les soldats. En face d'arsenaux vides et d'un commerce impuissant à fournir des matières premières, les pouvoirs publics firent appel à la science. De nos jours, un semblable recours risquerait d'être inefficace, tant sont devenus compliqués, et par suite difficiles à improviser, les moyens d'action que la guerre met en œuvre. Mais, il y a un siècle, ce prodige était encore possible. Pour l'accomplir, il ne fallait qu'une génération d'hommes à la hauteur des circonstances, et, grâce à Dieu, cette génération ne fit pas défaut.

Toute une pléiade de savants éminents accourut à l'appel du Comité de salut public. On y voyait les Fourcroy, les Guyton-Morveau, les Monge, les Berthollet, les d'Arçon, les Vauquelin, les Prony, les Chaptal. Quelques-uns d'entre eux, la veille encore prisonniers et suspects, avaient failli subir le sort de Lavoisier, et ne trouvaient grâce devant les proscripteurs qu'en raison des services attendus de leur capacité. Les uns se mirent à récolter le salpêtre en fouillant les demeures des hommes et des animaux; puis ils inventèrent des procédés rapides de purification; d'autres allèrent chercher la soude dans les cendres des forêts incendiées de la Vendée. Celui-ci enseigna l'art de transformer le fer en acier fondu, celui-là imagina l'affinage de l'acier; la plupart improvisèrent des ateliers où l'on déployait une activité prodigieuse, tant pour la fabrication des armes que pour l'instruction rapide des ouvriers destinés à répandre partout l'usage des nouveaux procédés. « Tout ce que le génie, le travail et l'activité peuvent créer de ressources, a dit Biot [1], avait été employé pour que la France

[1] *Histoire générale des sciences pendant la Révolution française.*

pût seule se soutenir contre toute l'Europe et se suffire à elle-même tant que durerait la guerre, fût-elle éternelle et terrible. »

On sait quels résultats répondirent à ces efforts. La fin de 1793 fut signalée par des succès décisifs, que confirma la mémorable campagne de 1794, organisée par Carnot. Dès lors, une confiance sans bornes fut acquise aux savants qui avaient préparé ce triomphe, et la Convention dut hésiter d'autant moins à suivre leur impulsion, en vue d'assurer par de nouvelles institutions la supériorité scientifique du pays, que tous les services publics se trouvaient désorganisés par la guerre ou par la révolution. Les ingénieurs des ponts et chaussées avaient dû être envoyés à l'armée; il n'en fallait pas plus pour rendre particulièrement opportune la fusion, déjà réclamée par Carnot, de ce corps avec celui du génie militaire. Comme conséquence, un projet de loi de 1793 stipulait qu'*une seule école* serait établie pour le recrutement des *ingénieurs nationaux*. Déjà, du reste, dans un écrit qu'on suppose avoir été composé en 1791 ou 1792, Monge avait conçu la pensée d'une école supérieure où l'on n'aurait admis que les élèves les plus distingués des établissements secondaires, et Romme, en présentant un plan d'ensemble sur l'instruction publique, avait fait observer que la marine, le génie, l'artillerie, les ponts et chaussées et les mines possédaient plusieurs parties communes, « par lesquelles il serait utile de les lier à un système général [1] ».

Ainsi l'idée mûrissait peu à peu. Mais, pour faire aboutir toutes ces velléités, il fallut l'active intervention de Lamblardie, devenu, en février 1794, le successeur de Perronet dans la direction de l'École des ponts et chaussées. Trouvant cet établissement tout à fait désorganisé par le départ de ses meilleurs élèves, il insista vivement en faveur d'une création nouvelle. Le Comité de salut public entra dans ses vues. Carnot et Prieur de la Côte-d'Or, tous deux anciens élèves de l'École de Mézières, s'appliquèrent avec Lamblardie à définir les bases de l'institution souhaitée, et le 11 mars 1794 (21 ventôse an II), le Comité obtenait de la Convention un décret constituant une commission des travaux publics, laquelle devait s'occuper sans délai de la fondation d'une *école centrale des travaux publics*, en spécifiant le mode d'examen et de concours. De ce jour on peut dire que l'École polytechnique était virtuellement fondée.

Pour achever l'œuvre, on nomma une commission composée de Fourcroy, Guyton-Morveau, Prieur, Lamblardie, Berthollet, Hassenfratz, Chaptal, Vauquelin et Monge. Ce dernier, qui, dès la

[1] Rapport cité par Pinet, *Histoire, etc.*, p. 359.

première heure, s'était chaleureusement associé aux vues de Lamblardie, joua dans la commission le rôle principal, en raison de l'expérience qu'il avait depuis longtemps acquise à l'École de Mézières. C'est à son influence, bien secondée par celle des hommes éminents qui l'entouraient, qu'on a dû de voir la haute culture scientifique devenir prépondérante dans une institution où le gouvernement avait surtout cherché le moyen de former des officiers et des ingénieurs capables. Suivant une expression de Monge, on voulut élever « le plus magnifique monument à l'instruction publique », au moment même où l'effet naturel des révolutions et des guerres menaçait d'une ruine complète l'enseignement des arts et des sciences.

Bientôt d'ailleurs le 9 thermidor faisait disparaître le danger que couraient les organisateurs, de voir leur œuvre entravée par quelque fantaisie sanguinaire du Comité de salut public. Aussi, la Terreur une fois disparue, fut-il possible de demander à la Convention un vote définitif. Fourcroy et Prieur se chargèrent de ce soin, et le premier présentait, le 24 septembre 1794, un rapport où il exposait la nécessité de recruter les ingénieurs militaires, ceux des ponts et chaussées et des mines, les ingénieurs géographes, enfin les constructeurs de navires, dans une même école dont l'enseignement serait basé sur les mathématiques et la physique. Sollicitant un vote immédiat, il ajoutait : « La grandeur de cette école est digne du peuple auquel elle est destinée, elle sera sans modèle en Europe. » Plus tard, en 1803, Biot, appréciant cette fondation dont il avait profité l'un des premiers, devait dire, dans le langage quelque peu ampoulé de l'époque [1] : « On voulut qu'une vaste colonne de lumière sortît tout à coup du milieu de ce pays désolé, et s'élevât si haut, que son éclat immense pût couvrir la France entière et éclairer l'avenir ». Comme annexe au rapport de Fourcroy, le Comité de salut public fit paraître quelques jours après, sous le titre de *Développements sur l'enseignement adopté pour l'École centrale des travaux publics*, une instruction détaillée dont l'auteur était facile à deviner, par l'autorité avec laquelle il parlait de la géométrie descriptive : c'était Monge. Ainsi ce grand homme a été vraiment l'âme de l'institution nouvelle, et c'est à lui surtout que doit aller la reconnaissance des amis de la haute science, qui allait en recevoir une si féconde impulsion.

Quatre jours après le dépôt du rapport de Fourcroy, le 28 septembre 1794 (7 vendémiaire an III), la loi était rendue, décidant que les examens se feraient du 20 au 30 vendémiaire, et que le nombre des élèves admis serait de quatre cents, devant être choisis parmi

[1] *Histoire générale des sciences, etc.*

les jeunes gens de seize à vingt ans, porteurs d'une attestation de civisme et « ayant fait preuve d'intelligence et de bonne conduite ».

Le certificat de civisme faillit tout gâter. On avait bien prescrit à l'agent de chaque district de choisir avec le plus grand soin « un citoyen recommandable par la pratique des vertus républicaines », qui jugeait de la moralité et de la bonne conduite des candidats. Mais, à Paris du moins, ce fonctionnaire fit souvent preuve d'un zèle intempestif. C'est ainsi, raconte M. Joseph Bertrand [1], que Poinsot, devenu, depuis, l'un de nos plus grands géomètres, fut, ainsi que tous ses quarante concurrents, déclaré inadmissible. « La manifestation de patriotisme, écrivait le citoyen assistant de l'examinateur, a été en général nulle. A l'exception du très petit nombre, ils (les candidats) sont ignorants et indifférents. Indifférents! tandis que les enfants même balbutient déjà les principes et les hymnes à la Liberté! » Heureusement cet accès de sottise ne prévalut pas contre le bon sens des examinateurs proprement dits. Les élèves avaient toisé leur juge au moral et s'étaient moqués de lui. « Ils jurèrent haine éternelle aux tyrans, et, malgré son rapport, on les déclara dignes de servir la patrie [2]. »

Une grande largeur de vues présidait à l'appréciation de la valeur intellectuelle des candidats. Aucun programme ne leur était imposé. Ils devaient simplement « donner des preuves d'intelligence en subissant un examen sur les éléments des mathématiques », et il était recommandé de tenir compte, non seulement des connaissances acquises par les jeunes gens, mais aussi de leur disposition à apprendre de nouvelles choses, en ayant égard « soit à leur âge, soit au temps qu'ils auront donné à leurs études, soit au plus ou moins de vivacité et de précision de leurs réponses ».

On a souvent exprimé le regret que ces traditions du début n'aient pas été maintenues. Mais l'évolution qui a engendré le mode actuel d'examens, avec ses programmes surchargés, était vraiment, à la longue, difficile à éviter. Quelle différence entre la situation d'aujourd'hui et celle de 1794! De nos jours, les examinateurs trouvent en face d'eux près de deux mille candidats, *préparés* plutôt qu'instruits, et à la *mise en forme* desquels on a apporté tous les soins imaginables, épiant, depuis nombre d'années, avec les questions posées, les habitudes et jusqu'aux manies de chacun des juges. De la sorte, il devient de plus en plus difficile, surtout avec une science chaque jour plus compliquée, de discerner le vrai mérite personnel à travers les artifices d'un tel *entraî-*

[1] *Eloge de Poinsot,* lu à l'Académie des sciences le 29 décembre 1890. Voy. aussi Fourcy, *Histoire de l'École polytechnique,* p. 35.

[2] J. Bertrand, *loc. cit.*

nement. Au contraire, en 1794, quelle originalité, quel naturel dans ce concours que personne ne prévoyait quelques mois auparavant ! On n'en saurait donner de plus saisissant exemple que le cas de Poinsot, si agréablement raconté par M. J. Bertrand.

Voilà un collégien de dix-sept ans qui, dans les premiers jours d'octobre 1794, revenait de vacances pour faire sa rhétorique au lycée Charlemagne. Un vieux numéro du *Moniteur*, oublié sur la table d'une auberge entre Beauvais et Paris, lui apprend la création de la nouvelle école. Il ne connaît rien des mathématiques. Qu'importe ! L'idée lui vient de s'y essayer. En peu de semaines, la lecture des ouvrages de Bezout lui donne un aperçu de l'arithmétique et de la géométrie, et, malgré la défense de son proviseur qui lui dit : « Tu compromettrais le collège », il risque hardiment l'examen. Par malheur, c'est d'abord une question d'algèbre qu'on lui pose : « Citoyen, dit Poinsot, je ne sais pas l'algèbre, mais je vous promets de l'apprendre. » Au lieu de s'irriter d'une telle réponse, l'examinateur passe à un problème de géométrie. L'élève le résout, mais ne s'en retire pas moins fort inquiet. Un mois après, il voit ses camarades envahir la salle d'étude en agitant bruyamment un numéro du *Moniteur*, et, saisi par les plus robustes, il se sent porté en triomphe dans les corridors du collège. C'est qu'on venait de lire son nom à la fin de la liste ! L'examinateur perspicace avait bien auguré de son intelligence, et l'heureux candidat n'allait pas tarder à justifier ce diagnostic en s'élevant au premier rang parmi les plus éminents géomètres.

Par contraste avec ces mathématiciens improvisés, d'autres, comme Biot, Malus, Lancret, Francœur, Donop, etc., arrivaient avec un bagage scientifique qui les désignait d'avance comme les futurs instructeurs de leurs camarades plus novices. Aussi rien n'était-il plus curieux que cet assemblage de près de quatre cents jeunes gens (le nombre exact fut de 396), venus de tous les points de la France, et dont quelques-uns sortaient à peine de l'adolescence, tandis que d'autres avaient déjà servi le pays dans les camps ou dans les écoles spéciales. La plupart étaient logés chez des citoyens complaisants, qui avaient bien voulu répondre à l'appel adressé par le gouvernement aux « pères de famille sensibles et bons patriotes ». Ils passaient dix heures par jour au palais Bourbon, assujettis à un programme d'études et d'exercices remarquablement combiné. Tous étaient animés du même enthousiasme, et prêtaient une égale attention aux matières nouvelles que les plus illustres savants venaient développer devant eux, notamment à cette géométrie descriptive dont Monge était le créateur, et que jusqu'alors il avait dû tenir secrète dans son enseignement à l'Ecole

de Mézières. Ce fut comme une éclosion instantanée de capacités intellectuelles qui s'ignoraient elles-mêmes et qui trouvèrent, du premier coup, le terrain le plus propice à leur épanouissement.

L'Ecole avait été ouverte le 10 décembre 1794, sous la direction de Lamblardie. Jusqu'au 21 mars 1795, les élèves assistèrent, tous ensemble, à des cours dits *révolutionnaires*, destinés à permettre un premier classement; car, en raison de l'inégale préparation de ces jeunes gens, on comptait pouvoir réaliser, au bout de peu de mois, leur partage entre les trois divisions dont l'Ecole devait être normalement constituée. En même temps, le génie et l'incroyable activité de Monge s'appliquaient à la formation rapide des aspirants instructeurs, en vue du recrutement des vingt-cinq chefs de brigade que prévoyait le règlement.

Le 24 mai 1795 eut lieu l'ouverture des cours ordinaires, inaugurés par une leçon du grand mathématicien Lagrange, qu'entouraient comme professeurs Prony, Monge, Hachette, Berthollet, Chaptal, Pelletier, Vauquelin, Fourcroy, Guyton-Morveau, Hassenfratz, Barruel, etc., c'est-à-dire les premiers savants de l'époque. Mais bientôt, malgré le succès des cours et l'ardeur des élèves, la nouvelle institution eut à subir quelques assauts, notamment de la part de l'Ecole du génie de Metz, qu'inquiétait particulièrement le cours de fortification. C'est alors qu'une loi du 1er septembre 1795 (15 fructidor an III) intervint pour préciser la destination de l'établissement. Sur la proposition de Prieur de la Côte-d'Or, on décida qu'au lieu de former directement des ingénieurs, l'Ecole centrale des travaux publics, prenant désormais le nom d'*Ecole polytechnique*, serait la pépinière où viendraient exclusivement se recruter les diverses *Ecoles d'application* de l'artillerie, du génie, des ponts et chaussées, des mines, des ingénieurs géographes et des constructions navales.

Pour bien définir le point de vue qui venait de prévaloir, on ne saurait mieux faire que de citer ce qu'en a dit Fourcy dans la préface de son *Histoire de l'Ecole polytechnique :* « Rien n'est plus simple que la pensée qui sert de base à l'établissement dont nous esquissons l'histoire. Plusieurs services publics requièrent que ceux qui en dirigent les travaux possèdent une instruction assez étendue dans les sciences mathématiques et physiques et dans les arts graphiques. Réunir, dans une même école, les jeunes gens qui se destinent à ces divers services, pour leur donner en commun cette instruction fondamentale; leur faire ainsi parcourir ensemble la première partie de leur laborieuse carrière jusqu'au point où la spécialité des connaissances relatives à leurs destinations différentes nécessite la ramification de l'école générale en plusieurs

écoles particulières; établir l'école commune dans la capitale, au foyer le plus actif des lumières, afin d'y pouvoir confier l'enseignement aux hommes les plus éminents dans chaque partie, et de le maintenir ainsi à la hauteur toujours croissante des sciences : voilà l'idée mère de l'Ecole polytechnique. »

La nouvelle organisation qui venait d'être établie fut encore plus nettement définie par l'arrêté du 20 mars 1796. Cependant elle faillit sombrer en 1797 devant une vive attaque menée par le comité des fortifications. Un éloquent plaidoyer, rédigé par Monge avant son départ pour l'Italie, servit au ministre de l'intérieur à défendre l'institution. « Lorsqu'on a créé l'École, disait son illustre fondateur, on voulait à la vérité préparer des officiers et des ingénieurs; mais on avait un but bien plus vaste et bien plus élevé, celui de stimuler tout à coup le génie français prêt à s'endormir, de rappeler l'attention vers les sciences, de ranimer l'amour de l'étude et de rendre à la France un éclat non moins solide et non moins brillant que celui des armes. Au lieu de ce magnifique monument élevé à l'instruction publique, on ne veut qu'une obscure école primaire pour les services publics, à laquelle il ne sera pas même nécessaire de se présenter [1]. »

Après bien des péripéties, une nouvelle et complète organisation fut édictée par la loi du 16 décembre 1799 (25 frimaire an VIII), qui consacrait le triomphe de la pensée de Monge, en spécifiant que « l'École polytechnique est destinée à répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques et chimiques, et particulièrement à former des élèves pour les écoles d'application des services publics ». Le nombre des élèves, destinés à un séjour de trois ans au plus, était définitivement fixé à 300, et les limites d'âge respectivement arrêtées à seize et à vingt ans, avec obligation de déclarer dès l'entrée le service public auquel on se destinait, tout en recevant d'ailleurs le grade et la solde de sergent d'artillerie. Monge rédigea le nouveau programme d'admission. C'est à cette époque que Lagrange, abandonnant pour raison d'âge son cours d'analyse transcendante, écrivait au conseil de perfectionnement : « Recevez les assurances de l'intérêt que je conserverai toujours pour un établissement que je regarde comme un des plus beaux ornements de la république ». Un an après, Monge et Berthollet, nommés sénateurs, déclaraient faire l'abandon de leur traitement de professeurs pour que l'École en appliquât le montant à divers travaux de perfectionnement.

La caractéristique de l'École polytechnique, telle que l'avait

[1] Cité par Pinet, *Histoire*, p. 395.

voulue Monge et que la consacrait la loi de frimaire, était la coexistence de l'enseignement purement théorique avec une série de *cours d'application* relatifs aux travaux civils, à l'architecture, à la fortification, aux mines, même aux constructions navales. Tout en se bornant à fournir des élèves aux écoles d'application, on entendait les préparer d'avance à leur future mission. Charles Dupin, l'un des plus illustres enfants de l'institution, a écrit plus tard : « C'était une pensée éminemment philosophique, éminemment utile, éminemment nationale, que celle de donner de la sorte à chaque élève des services publics une connaissance générale et suffisante des travaux de tous ces services. » Et de fait, la belle destinée scientifique des promotions qui se sont succédé sous l'empire de ce régime atteste que, loin de nuire à la formation des savants, il l'a bien plutôt servie.

Cinq ans après, par le décret du 16 juillet 1804 (27 messidor an XII), Napoléon changeait de fond en comble l'organisation intérieure de l'École polytechnique et la transformait en un établissement militaire. En vain Monge, que le souverain continuait à honorer de toute sa faveur, s'efforça-t-il de lui démontrer « l'absurdité de former au pas et au maniement du mousquet des géographes, des ingénieurs des mines et des commissaires des poudres[1] ». Napoléon, résistant à toutes ses instances, décréta l'obligation du casernement pour les élèves. C'est alors que l'École fut transférée dans les bâtiments du collège de Navarre, où le nouveau régime fonctionna dès la fin de 1805. Puis il fut décidé qu'au lieu de recevoir une solde, les élèves paieraient une pension annuelle de 800 francs, enfin que le choix de la carrière se ferait seulement lors des examens de sortie.

Les guerres de l'Empire apportèrent un trouble fréquent dans la répartition des carrières, et, à plus d'une reprise, l'École dut fournir des officiers à l'infanterie ou à la cavalerie. En 1811, Napoléon voulut lui enlever le recrutement des officiers d'artillerie. Même, au grand chagrin de Monge, qui entrevoyait depuis longtemps ce résultat final, l'empereur avait formé le projet de détruire l'institution. Mais il n'eut pas le loisir d'exécuter son dessein. Ensuite vinrent les événements de 1814, où l'École fit preuve d'un grand patriotisme, puis ceux de 1815, après lesquels Laplace reçut, du gouvernement de la Restauration, la présidence d'une commission chargée de préparer une ordonnance royale de réorganisation. Cette ordonnance parut le 4 septembre 1816. Si l'internat était maintenu, le régime militaire était supprimé, et, selon le vœu de la

[1] Ch. Dupin, *in* Pinet, *Histoire*, p. 413.

commission, l'École devait continuer d'être « un foyer d'instruction propre à répandre les lumières des sciences mathématiques et physiques, et une pépinière de jeunes gens capables d'exercer les fonctions d'ingénieur et d'officier dans les différents services publics pour la gloire de la monarchie ».

Le prix de la pension était porté à 1000 francs, et on ne cachait pas l'espoir de voir l'École se recruter de plus en plus parmi les familles aristocratiques. L'influence de Laplace introduisit dans l'enseignement des modifications considérables, destinées à faire prévaloir le point de vue purement théorique et surtout la culture de la haute analyse. La suppression des anciens cours de travaux civils fut l'un de ces changements, et l'institution perdit ainsi le caractère d'école préparatoire aux services publics que lui avaient imprimé ses fondateurs. Chose étrange! la science pure ne devait rien y gagner; car, malgré des maîtres tels qu'Ampère et Cauchy (chez qui, du reste, l'habileté du professeur était loin de correspondre au génie du savant), les promotions qui se sont succédé de 1817 à 1830 sont celles qui ont donné, de beaucoup, la moindre proportion de membres à l'Institut. Comme si, au point de vue scientifique, une sorte de malédiction avait pesé sur l'École, à partir du jour où Monge, son véritable père, fut frappé par le gouvernement de la Restauration. On sait, en effet, qu'en 1816, le grand géomètre se vit rayé du nombre des membres de l'Académie des sciences, en punition de ce que, de 1792 à 1793, il avait occupé le poste de ministre de la marine; et quand, deux ans après, le chagrin de cette destitution eut conduit Monge au tombeau, la permission d'assister à ses obsèques fut impitoyablement refusée à cette École, où tous gardaient le souvenir impérissable de ses bienfaits.

La révolution de 1830 ne pouvait manquer d'entraîner une nouvelle réorganisation. Trois ordonnances y pourvurent, de 1830 à 1832. L'École polytechnique, qui relevait autrefois de l'intérieur, fut placée dans les attributions du ministre de la guerre. Mais, par une disposition aussi sage que libérale, l'Académie des sciences fut désormais appelée à se prononcer sur le choix des professeurs. Au début, c'était en vertu d'une désignation spéciale. A partir de 1844, il parut suffisant d'assurer à l'Académie une part déterminée, et d'ailleurs considérable, dans le conseil de perfectionnement chargé d'arrêter les listes soumises au ministre.

La période de 1830 à 1842, malgré les désordres politiques, parfois assez graves, qui troublèrent trop souvent la vie des deux premières promotions, n'en fut pas moins très brillante au point de vue du réveil des études scientifiques. Il semblait qu'un souffle nouveau animât les élèves. De leur côté, les professeurs de cette

époque unissaient pour la plupart l'autorité d'une science profonde à une simplicité et à une bonhomie charmantes[1], et les cours de Pouillet, de Navier, de Lamé, de Coriolis, de Savary, de Dulong, étaient l'objet de la plus respectueuse attention. On en connut le fruit plus tard, lorsqu'on put compter, à l'Académie des sciences, jusqu'à vingt et un membres appartenant aux promotions de cette période.

En 1848, l'École fut menacée de suppression. Trop de fois elle avait pris part à des manifestations qui n'étaient point de son rôle, et plus d'un homme politique en avait conçu une vive irritation. L'un des plus montés était Odilon Barrot, qui déclarait vouloir « en finir avec elle ». D'autres jugeaient le moment bon pour donner à l'Ecole centrale le recrutement des services intéressant les travaux publics, tandis qu'on irait chercher dorénavant les officiers de l'artillerie et du génie à l'Ecole militaire. On réussit cependant à écarter ce danger, et une commission fut seulement instituée en 1850 pour reviser les programmes d'admission et d'enseignement. Bientôt ce fut une commission mixte, formée de représentants de la guerre et de l'instruction publique, qui eut à s'occuper à la fois des programmes des lycées et de ceux de l'Ecole, pour les mettre en harmonie. Le Verrier et Morin en faisaient partie, et on a été unanime à déplorer l'influence qu'ils exercèrent en cette occasion, où la préoccupation de rétablir les règles, à la vérité un peu trop oubliées, de la discipline et de la hiérarchie, fit trop souvent méconnaître le véritable intérêt des hautes études. Quoi qu'il en soit, l'organisation nouvelle fut fixée par un décret du 1er novembre 1852, et depuis lors il n'y a été apporté que des modifications de détail jusqu'en 1873, époque où les nouvelles lois militaires firent nécessairement sentir leur action tant sur le régime de l'Ecole que sur la destinée des élèves, dont la grande majorité fut désormais réclamée par l'artillerie.

La seule lecture du rapide exposé qui précède pourrait faire naître, relativement à l'importance des vicissitudes traversées par l'École, une impression qu'il convient avant tout de dissiper. Si tant de changements ont eu leur inévitable contre-coup sur la valeur ou la destinée de certains groupes de promotions, aucun d'eux n'a jamais atteint le caractère fondamental de l'institution. Ses créateurs l'avaient marquée d'une empreinte durable, et la main puissante de Monge avait eu, depuis 1794 jusqu'à la fin de l'Empire, assez de temps pour la couler dans un moule définitif. Aussi son esprit est-il demeuré sensiblement le même à travers les modifications qu'on faisait subir à son régime. Le public ne s'y est

[1] Pinet, *Histoire,* 201.

jamais trompé, et c'est bien toujours la même École polytechnique qu'il a su voir devant lui.

Cette continuité s'est affirmée surtout par la persistance d'un esprit de corps qu'aucune institution de ce genre n'a offert au même degré. Les causes de ce privilège sont multiples. La première doit être incontestablement cherchée dans la grande homogénéité du personnel où l'École s'est constamment recrutée. Sa composition n'a pas cessé d'être essentiellement démocratique, dans ce que nous appellerons le meilleur sens du mot; c'est-à-dire qu'elle s'est presque exclusivement alimentée dans les milieux où le travail est regardé, non seulement comme une nécessité, mais comme l'honneur de l'existence. Même, au début, les très rares représentants de la noblesse qui ont voulu suivre cette voie ont dû, pour le faire, vaincre ou dédaigner la résistance acharnée de leurs proches. Tel fut, en 1799, le cas de Clermont-Tonnerre. Plus tard, cette répugnance a été moins vive; mais les membres des familles aristocratiques n'ont jamais figuré à l'École qu'en nombre négligeable, et du reste la plupart, abandonnant tout préjugé de caste, se sont rapidement amalgamés avec leurs camarades de condition plus modeste.

Il faut ensuite tenir compte du réel enthousiasme que les fondateurs et les premiers maîtres avaient su inspirer aux promotions de l'origine. Ceux qui avaient connu ces temps héroïques en ont emporté un tel souvenir, que, non contents de diriger de suite, dans la même voie, les jeunes gens placés dans leur sphère d'influence, ils ont, presque tous, ambitionné de faire souche de polytechniciens. Ainsi se sont formées des traditions de famille, qu'on s'est toujours montré heureux de pouvoir renouer à chaque génération nouvelle [1].

La force de ces traditions a été d'autant plus efficace, que l'effectif d'une même promotion, le plus souvent compris entre cent et cent cinquante élèves, permettait aux condisciples de se con-

[1] Au nombre de ces *dynasties polytechniciennes*, comme on pourrait les appeler, on peut citer la famille de M. Joseph Bertrand, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Fils d'un polytechnicien de la promotion de 1813, lui-même élève en 1839, il a eu la satisfaction de voir ses trois fils entrer à l'Ecole en 1867, 1873 et 1878. De même, le signataire de ce travail, élève de 1858, est le fils d'un polytechnicien de 1828, qui avait pour père un élève de la première promotion, celle de 1794. Celui-ci, ayant joui d'une longévité exceptionnelle (il n'a quitté ce monde qu'en 1870, après avoir vu entrer à l'École deux fils et deux petits-fils), a pu prendre part à la fondation de la Société amicale de secours en qualité de souscripteur perpétuel. Son nom, qui ne disparaîtra jamais des listes de cette association, est le seul auquel se trouve accolé le millésime de 1794. Son petit-fils a donc des droits tout exceptionnels à représenter la *continuité polytechnicienne*.

naître tous au bout de deux ans de vie commune, avantage forcément ignoré dans les écoles plus nombreuses. Mais ce qui a rendu cet avantage encore plus sensible, c'est la répartition des élèves, à leur sortie, entre plusieurs services publics, indépendants les uns des autres; de sorte que chacun, dans la poursuite de sa carrière, devait rarement rencontrer beaucoup de concurrents parmi les camarades dont il avait partagé l'existence à l'École. Ainsi il y a toujours eu peu de motifs de rivalité entre anciens condisciples, et d'autre part, la dissémination forcée des membres de chaque promotion était propre, au bout d'un certain temps, à prêter un plus grand charme aux rencontres où l'on trouvait l'occasion de faire revivre les souvenirs du temps passé sur les mêmes bancs, en y mêlant, sans arrière-pensée, les impressions recueillies ultérieurement au cours des carrières les plus diverses. L'institution, devenue très régulière, des dîners de promotion a beaucoup contribué à resserrer ces liens affectueux.

Si l'on ajoute à ces considérations le sentiment d'un commun et précieux privilège, celui d'une haute instruction théorique, toujours distribuée par les maîtres les plus éminents de la science, enfin la satisfaction de former une corporation respectée pour son mérite, mais accessible à tous sans distinction d'origine ni faveur d'aucun genre, on aura les raisons de cette camaraderie puissante, qui n'a cessé d'être le caractère distinctif de l'École polytechnique, et dont les manifestations, pour n'avoir pas été toutes également pondérées, n'en ont pas moins bien souvent revêtu un caractère particulièrement touchant.

Une énergique solidarité s'est établie, dès le début, non seulement parmi les élèves, mais entre eux et leurs professeurs. C'est ainsi qu'en 1795 on vit Monge, par sa vigoureuse intervention, sauver deux de ses disciples et justement des meilleurs, Biot et Malus, qui s'étaient laissé entraîner dans l'insurrection de Vendémiaire. Le même protecteur, en 1804, plaida chaleureusement la cause de son École, que Napoléon accusait d'opposition systématique; mais il ne put fléchir la résolution arrêtée de la soumettre au régime militaire.

Quant aux liens établis entre les élèves, leur force date du début même de l'École, lorsque, en 1795, ils se portaient en masse au secours de ceux de leurs camarades que les émeutiers menaçaient pour avoir pris le parti du gouvernement. Il en fut encore donné une preuve frappante en 1805, lorsqu'à la cérémonie de prestation du serment, le détachement d'élèves armés, que commandait le sergent-major Arago, refusa d'exécuter l'ordre, donné par le général, d'arrêter le camarade girondin Brissot, cou-

pable d'avoir protesté à haute voix. Le casernement institué par Napoléon eut d'ailleurs pour effet de rendre encore plus étroite la solidarité entre les élèves, et d'accentuer l'esprit de corps qui devait unir les promotions successives. Parfois même le système, ainsi établi, de l'entente et de la coalition, eut au dehors des conséquences regrettables, la jeunesse embrigadée ne sachant pas toujours résister aux excitations de quelques mauvaises têtes. Toutefois ce n'est pas dans cette catégorie qu'il faut ranger l'obstination que mirent les élèves à refuser la décoration dont l'empereur leur demandait de désigner eux-mêmes le titulaire, en récompense de la belle conduite de l'École à la défense de la barrière de Vincennes en 1814. Si le scrupule qui les déterminait pouvait être jugé excessif, il n'avait rien que d'honorable, et n'eût prêté à aucune critique sans la mauvaise humeur que témoignèrent les polytechniciens à l'égard de leur camarade Dandelin, décoré d'office, comme l'un des blessés de l'affaire, à la suite de ce refus [1].

En revanche, il ne saurait y avoir de divergence sur l'appréciation que mérite la conduite des élèves qui, en 1830, ayant reçu, par ordonnance du duc d'Orléans, le brevet de lieutenant, en considération de leur rôle dans les journées de Juillet, préférèrent renoncer à cet avantage, plutôt que de faire reculer de deux cents rangs leurs anciens déjà entrés à l'Ecole de Metz.

Une conséquence de cet esprit de corps a été de provoquer, dès l'origine, un généreux élan en faveur de l'assistance mutuelle. En 1798, époque où la solde des élèves, payée en assignats, ne leur fournissait pas les moyens de vivre, les camarades de Poisson se cotisèrent pour retenir dans leurs rangs un condisciple dont ils avaient de suite reconnu le mérite exceptionnel, et que le manque absolu de ressources allait mettre dans l'obligation de renoncer à une carrière où l'attendaient de si grands succès. Et ce qu'on avait fait pour un géomètre d'avenir, on le répéta plus d'une fois pour d'autres, de valeur moins éclatante. Plus tard, on vit des professeurs abandonner généreusement une partie de leurs appointements, afin d'aider les élèves à payer leur pension. Ainsi fit Monge en 1810, quand l'âge et une longue maladie le forcèrent de prendre sa retraite. En outre, depuis le décret de 1804, qui édictait l'obligation de la pension, les polytechniciens avaient institué, dans chaque promotion, deux caissiers, chargés d'assister, en observant le plus grand secret, les camarades les moins favorisés, à l'aide d'une cotisation volontaire que payaient tous les autres; et cet usage s'est conservé même après que la multiplication des bourses

[1] Voy. J. Bertrand, *Éloge de Michel Chasles.*

eut rendu moins urgente la nécessité d'une telle assistance. Enfin la bienfaisance polytechnicienne a trouvé sa suprême expression dans cette *Société amicale* de secours, fondée en 1865 et déjà presque millionnaire, qui trouve moyen de distribuer chaque année environ 60 000 francs d'allocations. Le désir d'accroître ses ressources a fait naître en 1879 l'idée du bal annuel, devenu si rapidement populaire, où le plaisir qu'éprouvent les anciens élèves à se retrouver en famille est doublé par la pensée du bien qui en découle pour le soulagement d'infortunes toujours trop nombreuses. En 1893, 3600 billets ont été placés, produisant un bénéfice net de 32 000 francs, le plus élevé qui ait encore été atteint.

Cependant, si haut qu'on doive priser les manifestations généreuses de l'esprit de corps et de la camaraderie, ce n'est pas par cette action tout intérieure, et profitable aux seuls polytechniciens, que la solidarité de l'Ecole peut vouloir se recommander à la faveur publique. Il ne suffit pas qu'elle puisse alléguer la part importante qui lui revient dans l'affermissement d'une institution dont le pays a le droit d'être fier. Elle doit encore se mettre en mesure de prouver qu'au lieu de chercher à établir en fait, pour une caste restreinte, des privilèges entachés d'exclusivisme, elle a au contraire, à plus d'une reprise, apporté une contribution importante au bien général de la nation. Or c'est ce qu'il serait aisé de montrer par des exemples nombreux et décisifs.

En premier lieu, l'esprit de corps a été une sauvegarde puissante pour préserver le personnel issu de l'Ecole des tentations où son honneur aurait pu se trouver entaché. L'étroite union des militaires et des civils, cimentée pour la première fois à une heure où l'élan du patriotisme étouffait toute considération mesquine, n'a pu manquer d'affermir, chez les uns comme chez les autres, les traditions de désintéressement qui sont l'essence même de la carrière des armes. Dans le maniement des fonds de l'État comme dans l'administration des grandes compagnies de chemins de fer, les ingénieurs n'ont pas été moins incorruptibles que ne l'étaient les officiers du génie dans la conduite des travaux de casernement et de fortification, ou ceux de l'artillerie dans la construction du matériel d'armement. Si, parmi les 16 000 polytechniciens qui se sont succédé depuis 1794, quelques inévitables défaillances se sont produites, elles n'ont jamais atteint que ceux qui avaient cherché fortune hors des carrières règlementaires, et le plus souvent les entraînements de la politique ont été la cause déterminante de ces chutes. Aux heures de désarroi, où le bon renom de l'ancienne administration française a paru s'assombrir sur quelques points, l'honneur des services publics recrutés à l'Ecole est demeuré par-

faitement intact; et de même nulle considération n'a pu empêcher les polytechniciens de l'inspection des finances de signaler avec fermeté les abus qu'ils rencontraient.

L'esprit de corps a eu un autre mérite : celui de rendre particulièrement faciles les rapports entre fonctionnaires de différents services. Il faut en avoir été témoin pour comprendre quelle aisance immédiate le droit au titre de *cher camarade* est capable d'introduire entre des personnages appelés à délibérer ensemble sur des intérêts contradictoires, et avec quelle facilité, sous cette influence, les volontés cherchent un accord là où des hommes d'origine diverse ne sauraient peut-être pas se défendre d'une instinctive défiance. Nulle part cet avantage ne s'est mieux fait sentir que dans les commissions mixtes où des civils et des officiers se trouvaient réunis. Le fait de pouvoir invoquer de communs souvenirs d'école y a suffi la plupart du temps pour enlever toute âpreté et toute gêne dans la discussion, comme aussi pour tempérer, par une nuance marquée de bienveillance, l'effet des différences de situation hiérarchique.

L'un des plus importants services de l'État, celui des chemins de fer, a trouvé dans la camaraderie polytechnicienne un profit considérable. La division du réseau français en compagnies distinctes s'était imposée à l'origine pour des raisons péremptoires : d'abord l'impossibilité de trouver, à cette époque, une puissance financière capable d'assumer à elle seule le fardeau de toute l'entreprise; ensuite l'excessive responsabilité qu'eût encourue l'État si, en prétendant se charger lui-même de la tâche, il avait dû prescrire des règles uniformes pour la construction et l'exploitation, alors que l'expérience n'avait pas prononcé et qu'il y avait tout avantage à laisser se déployer l'initiative privée. Mais, une fois le résultat obtenu, divers inconvénients devaient naître de l'opposition d'intérêts entre les réseaux limitrophes. D'autre part, l'exercice nécessaire du contrôle de l'État risquait, dans la pratique, de provoquer des conflits aigus entre les représentants de la puissance publique et ceux des compagnies.

Il est permis de dire que la plupart de ces difficultés ont été évitées, ou du moins atténuées dans une forte proportion, grâce à l'origine commune des ingénieurs chargés de ces divers services. Aujourd'hui, les directeurs de l'Est, du Paris-Lyon, de l'Orléans, du Midi, du réseau de l'État et de l'Ouest, enfin le chef de l'exploitation du Nord, sont tous des ingénieurs des ponts et chaussées ou des mines, ainsi, du reste, que leurs principaux collaborateurs. Deux présidents et un vice-président des conseils d'administration appartiennent aussi à l'École polytechnique. Cette homogénéité

imprime aux conférences hebdomadaires, comme à tous les pourparlers que nécessitent les circonstances, un caractère spécial de cordialité, éminemment propre à favoriser la solution amiable de toutes les difficultés. De la même façon, les autorités chargées du contrôle n'ont ni le goût ni le besoin de donner à leur intervention les formes un peu rudes qu'emploient souvent, les unes vis-à-vis des autres, les administrations dont les membres n'ont pas d'attaches communes. Et ainsi, pour employer une expression vulgaire, l'huile abonde dans tous les rouages, au profit définitif du public, dont la cause est toujours mal servie par des conflits.

Mais l'exemple le plus frappant qu'on puisse invoquer, pour justifier l'utilité générale des relations d'école, est celui des travaux par lesquels a été préparée la mobilisation éventuelle des forces militaires de la France, cette suprême garantie de la sécurité nationale. On sait que cet immense labeur a eu pour principal auteur le général de Miribel. Depuis longtemps la voix publique le désignait pour y présider, et Gambetta, dans sa patriotique clairvoyance, avait eu le mérite de proclamer la convenance d'un tel choix. Pourtant, nul encore ne s'était senti le courage de braver l'ostracisme dont il plaisait à certain parti de frapper ce militaire incomparable. Pour triompher d'une aussi déplorable opposition, il fallut l'arrivée au ministère de la guerre d'un ingénieur sorti de l'Ecole polytechnique. Si grande qu'eût été, d'ordinaire, sa soumission aux exigences d'un groupe dont la principale force dérivait de la crainte injustifiée que ses chefs avaient su inspirer, M. de Freycinet osa un jour braver ces résistances. En lui le polytechnicien eut raison du politicien, et le ministre appela enfin, à la tête de l'état-major général, le soldat qu'il avait précédé à l'Ecole de très peu d'années, et dont il avait eu, depuis lors, mainte occasion d'apprécier les facultés exceptionnelles aussi bien que le dévouement silencieux.

Ce n'est pas tout. L'œuvre, pour être rapidement menée à bonne fin, réclamait le concours actif et résolu de toutes les compagnies de chemins de fer. A coup sûr, dans une question pareille, où la vie du pays était en jeu, nulle résistance n'était à craindre, et dans quelques mains qu'eût été la direction des compagnies, le patriotisme aurait toujours dicté leur conduite. Cependant n'était-ce pas une circonstance particulièrement favorable, et bien propre à activer toutes les solutions, que cette communauté d'origine qui permettait au ministre, au chef d'état-major, à plusieurs de leurs subordonnés immédiats, enfin aux représentants des chemins de fer, de se considérer comme les membres d'une même famille? Alors surtout que, par une rencontre vraiment exceptionnelle, le directeur et le chef d'exploitation de la compagnie de Lyon,

MM. Noblemaire et Picard, tous deux membres importants de la commission supérieure des chemins de fer, se trouvaient être deux camarades de promotion du général de Miribel. C'est pourquoi, sans réclamer pour l'Ecole polytechnique, ce qui serait aussi absurde qu'injuste, le mérite exclusif d'une œuvre à laquelle la France tout entière s'est associée, il nous sera du moins permis de prétendre que l'accomplissement en a été singulièrement facilité par les relations que la confraternité polytechnicienne établissait d'emblée entre les principaux organisateurs de la défense nationale.

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer le caractère bienfaisant, nous oserons presque dire l'utilité publique, de cet esprit de corps qui a parfois provoqué de si violentes attaques. Comme toutes les choses humaines, il a pu avoir ses imperfections et, par moments, ses excès, vivement ressentis et dénoncés par ceux qui ne pouvaient pas réclamer le bénéfice de cette confraternité. Néanmoins il nous semble que, tout bien considéré, la somme des avantages l'a de beaucoup emporté sur celle des inconvénients. En détruisant d'un trait de plume les anciennes corporations, en portant à toutes les institutions aristocratiques un coup dont elles ne devaient pas se relever, la Révolution française avait créé un danger qui ne s'est que trop tôt fait sentir : celui de laisser les individus entièrement isolés et sans défense, soit devant l'omnipotence de l'État, soit devant la compétition des intérêts. Il était nécessaire que des associations vinssent au jour, que personne ne pût suspecter de s'être inspirées de l'ancien régime, et qui permissent le groupement fécond des efforts en vue du bien. Grâce à son énergique solidarité, l'École polytechnique a été la plus puissante de ces associations. Elle a montré ce que peut faire une démocratie vigoureuse, quand par bonheur ceux qui la dirigent, au lieu de flatter ses pires instincts, s'attachent à ne développer que ses plus hautes et ses plus nobles facultés, en s'imposant le soin de discipliner en elle aussi bien l'intelligence que la volonté. C'est ce qu'avaient merveilleusement compris les fondateurs de l'École, et par là ils ont mérité la reconnaissance du pays, doté, grâce à eux, d'une institution qu'un siècle d'existence n'a fait que consolider, parce qu'elle n'a jamais failli à la tâche d'entretenir, parmi ses membres, le double culte de la science et de l'honneur.

Après ces considérations générales, il reste à voir de quelle façon l'École polytechnique s'est acquittée de la mission qui lui était imposée, de pourvoir aux services publics et de favoriser le progrès des sciences. Ce sera l'objet d'un prochain article.

A. de Lapparent.

La suite prochainement.

QUELQUES ANNÉES DE MA VIE[1]

CHAPITRE XII

Première représentation de *Dalila*. — Mort de mon beau-père. — Départ de Saint-Lô. — Mort de ma mère. — Notre installation rue de Tournon. — Mme Brunet et ses amies.

La rue de Chabrol fut abandonnée pour un appartement meublé, rue Duphot, où nous nous installâmes joyeusement comme des écoliers. Mon mari passait presque toutes ses journées au théâtre. Cela marcha bien d'abord, mais bientôt il rentra les nerfs exaspérés. Mlle Fargueil, qui remplissait dans la pièce le rôle de la princesse Falconieri, avait elle-même des nervosités insupportables. Elle se fâchait, elle rendait le rôle. Elle le reprenait en pleurant; se trouvant mal et crachant le sang par-dessus le marché. Mon mari commençait à regretter la pêche à la ligne et la paix de sa triste maison. Moi, je regrettais les enfants et ma mère, mais j'étais heureuse pourtant, dans ce Paris de mes rêves.

Le soir, quand mon mari n'était pas trop fatigué, il me menait au théâtre ou aux réceptions des Buloz. M. Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, avait un salon intéressant, rue Saint-Benoît. On nous y accueillait à bras ouverts, on nous y présentait tous les littérateurs en renom. Nous allions également chez le baron Baude, de l'Institut. Il nous réunit une fois à M. Villemain. J'eus la sottise de m'endormir entre les coussins d'un moelleux canapé au moment où Mme Baude me présentait M. Villemain. En me réveillant brusquement pour la présentation, je commis une terrible confusion entre les noms de Villemain et de Cousin, j'appelai M. Villemain M. Cousin, ce qui ne parut pas, d'ailleurs, le contrarier excessivement.

J'assistai aux répétitions de *Dalila* dans une baignoire obscure, en compagnie du chat de la concierge et du lampiste. Quel intérêt pour moi lorsqu'on changeait de décor et que les acteurs entraient en vacances! On voyait tout le monde se pincer, se battre ou s'embrasser, faire des gambades derrière le dos du régisseur, déboucher du champagne au nez du pompier. Ces folies duraient jusqu'au moment où les machinistes ayant fini leur besogne, la

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1893, et 10 janvier 1894.

voix du régisseur criait : « Place au théâtre ! » Alors tout disparaissait comme si le canon eût balayé l'endroit.

La première représentation eut lieu après six semaines d'études et de fatigants travaux. Le succès fut complet. Tout ce que la société parisienne avait de plus brillant s'épanouissait sous le feu des lustres, battait des mains, appelait l'auteur. La salle s'ébranlait sous les cris, sous les bravos. Je me sentais fière, mon cœur battait à me briser la poitrine. Je me demandais si de tels instants ne devaient pas me payer des mauvaises heures.

Tous les amis finirent par nous découvrir au fond d'une loge grillée où nous avions passé cette soirée d'émotions et de triomphe. Emile Augier fut un des plus chauds, et je lui vouai une grande amitié à partir de ce jour-là.

Quant à Lafontaine, il se jeta au cou de mon mari en pleurant, et je crois que Fargueil en fit autant quand il alla la complimenter dans sa loge, car, en l'embrassant à mon tour, j'aperçus sur son habit la trace de deux bras poudrés qui devaient être ceux de la princesse Falconieri. — Lafontaine avait été excellent ami et admirable artiste. Le soir de cette première représentation il avait poussé l'amour de l'art jusqu'à se couper légèrement la langue pour que ce fût bien son sang qui tâchât le petit mouchoir du poitrinaire André Rosvein. Mon mari aima toujours raconter cette scène.

En rentrant rue Duphot, mon pauvre mari trouva une dépêche qui le terrassa. Son père venait de mourir, enlevé brusquement par sa terrible goutte. Ce coup de foudre lui fit oublier toutes les joies des heures précédentes. Il s'en voulut d'avoir quitté le vieillard, de n'avoir pas tenu sa main au moment suprême. Il se reprocha sa gloire. Il maudit ceux qui l'avaient arraché, pour la conquérir, à sa vie de sacrifices et de devoirs. Ses cris et ses sanglots me fendaient l'âme ; j'étais à ses genoux, sans pouvoir l'apaiser.

Le lendemain, dès l'aube, je partis avec mon beau-frère pour rendre les derniers devoirs au pauvre mort. Mon mari, qui ne pouvait pas entendre parler du chemin de fer, reprit la poste et nous rejoignit deux jours plus tard.

Je n'oublierai jamais la nuit que je passai en attendant la cérémonie funèbre. Je ne voulus point me coucher. Je restai à la fenêtre à regarder le jardin éclairé par une lune superbe, qui jetait des lueurs fantastiques sur les arbres et sur le petit faune insouciant. La mort était là, à mes côtés, et cette mort, qui me faisait libre, tout en me remplissant d'une respectueuse terreur, me jetait dans de poétiques rêveries. Ma pensée cherchait dans le ciel semé d'étoiles l'avenir qui m'était réservé. J'y voyais une vie nouvelle, une jeunesse triomphante, une gloire dont je jouirais sans entraves.

Je me voyais pour jamais dans ce beau Paris avec un mari sans esclavage, se donnant entièrement à son talent et à moi. Les clartés de l'aurore succédant à la nuit, je jetai un manteau sur mes épaules et descendis dans le jardin plein de lumière et de rosée. J'en parcourus lentement les allées. Alors celui qui m'eût suivie eût vu couler mes larmes, car les regrets étaient éclos à la suite des rêves. Je frémissais tout à coup devant cette liberté conquise dont je n'avais vu d'abord que les enchantements. Je me reprenais à aimer ces lieux qui m'avaient vu souffrir, qui avaient vu naître mes enfants, je me reprenais à les aimer au moment où il me fallait les perdre. Pareille à ces oiseaux que l'on fait libres et qui abandonnent l'air et le soleil pour revenir à leur prison, j'aurais tout donné pour rentrer dans la mienne.

Nous quittâmes la maison quinze jours après la mort de mon beau-père; mon mari avait hâte de se fixer à Paris. Ma mère nous vit faire nos préparatifs de départ avec une douleur qui me fit grand mal. Elle ne disait rien, mais pleurait sans cesse, et sa pauvre santé en était altérée. Mon mari en eut si grand'pitié, qu'il promit de lui consacrer trois mois chaque année, et pour lui donner foi en ses promesses, il loua, à 2 kilomètres de Saint-Lô, le débris de château appelé La Vaucelle, où François I[er] et Jacques d'Angleterre avaient séjourné. De plus, nous suppliâmes ma mère de nous accompagner à Paris pour nous aider dans notre installation, et elle partit avec nous, moins désolée.

Je renonce à peindre les tristesses qui servirent de cortège au départ, les pleurs des domestiques, les cris de Victoire, le déses-poir de mes frères et de nos amis. Mon petit André fut très ébranlé par les adieux, et quand la voiture qui nous emportait vint à passer sous la porte voûtée de la vieille cour, son cœur se fondit et il envoya des baisers pleins de sanglots à la maison paternelle : « Je reviendrai! je reviendrai! » criait-il en tendant ses petites mains aux gens qui nous escortaient jusqu'au seuil.

Pendant que nous cherchions un appartement à Paris, ma mère consultait les médecins comme jadis, non plus pour sa maladie nerveuse, mais pour une maladie beaucoup plus grave et qu'elle nous avait cachée pour ne pas achever d'attrister notre vie. Il fut décidé par Nélaton qu'une opération était nécessaire. Ma mère se résigna. Après avoir été prier Dieu à Notre-Dame, elle sortit de l'église en disant : « Je suis prête. »

Elle supporta vaillamment la terrible épreuve. Mon père et ma sœur étaient venus la rejoindre, et au milieu de nous tous, sa convalescence fut rapide. Elle avait repris sa gaieté, se croyant sauvée. Nous avions rempli sa chambre de fleurs. Elle prétendait qu'elle

n'avait jamais été plus gâtée, plus heureuse; sa chambre donnait sur les Tuileries, on la portait dans un fauteuil à la fenêtre, d'où elle voyait les arbres tout verdoyants de feuilles nouvelles, et elle disait : « Cela sent bon, cela donne faim; je mangerais ces petites feuilles en salade! » Et en parlant des feuilles, elle se rappelait la Normandie, la Vaucelle, où elle viendrait près de nous. Elle se réjouissait de voir courir les enfants dans le vieux manoir. Son point noir était de me laisser derrière elle à Paris, dans ce Paris plein de dangers pour les jeunes femmes. Quand je travaillais à ses pieds, comme autrefois, lorsque j'avais dix ans, elle me donnait des conseils, elle m'encourageait à continuer mes pratiques religieuses. « Là sera ta sauvegarde », disait-elle. En s'épanchant sur toutes ces choses, elle avait la main sur le *Roman d'un jeune homme pauvre*, qui venait de paraître et qu'elle adorait. Elle prétendait que mon mari avait voulu faire son portrait en peignant M[lle] de Poroït-Gaël, cette vieille fille un peu folle qui bâtit toute sa vie son sanctuaire dans les nuages.

Un jour, elle se trouva si bien, elle se sentit si forte, qu'on lui permit de donner son dîner de relevailles. Elle se réjouissait qu'on bût à sa santé dans sa chambre fleurie. Ce fut moi qu'on chargea de tout organiser. Comme je mettais les corbeilles de roses sur la table, elle me dit : « J'ai mal dans la bouche, » et je m'aperçus qu'elle parlait les dents serrées. Elle fut gaie pourtant et s'occupa de tout le monde excepté d'elle; mais, dans la nuit, la fièvre l'envahit. Deux jours après, elle était emportée par le tétanos.

Je me suis toujours étonnée qu'on supportât certaines douleurs sans en mourir. Lorsque j'eus perdu ma mère, il me sembla que la terre manquait sous mes pas, que ce fil de bonheur auquel je m'étais accrochée en prenant ma liberté venait de se rompre et que rien ne saurait en renouer les débris, que les affections qui me restaient pâliraient devant celle qui avait disparu et que je ne saurais plus aimer personne. Pourtant, les mois passaient, et déjà, à travers mes larmes, je m'occupais de ma maison, des soins donnés à mes fils, des succès croissants de mon mari. Le souvenir de ma mère flottait sur toutes ces choses, mais peu à peu il perdit de son amertume et devint mon cher compagnon.

Lorsque mon pauvre père eut regagné Saint-Lô avec ma sœur, nous quittâmes l'hôtel où nous avions vécu jusque-là près de lui et prîmes gîte dans une vieille maison de la rue de Tournon qui sentait la province. Nous étions au quatrième, sous les toits, et pourtant nous nous trouvions installés comme des princes. Ce premier *chez nous* avait tant de séductions!

Mon deuil m'empêchait d'aller dans le monde, mais je passais de

bonnes soirées près de mon mari, qui m'initiait toujours à ses œuvres. Nous faisions aussi de longues promenades au Luxembourg, du côté de la pépinière, qui nous rappelait le jardin de mon père. On s'asseyait sur un banc et l'on parlait du pays, pendant que les étudiants circulaient dans les bosquets avec leurs longs cheveux et leur air inspiré. Puis nous allions chez une amie de ma mère, Mme Brunet de Lebville, à laquelle ma mère m'avait recommandée en mourant. Mme Brunet avait perdu son mari, général de division, ancien gouverneur de Rome, à l'assaut de Malakof. Le général ne lui avait laissé qu'une fortune modeste, mais elle supportait vaillamment les revers du sort. C'était une femme intelligente, au sourire fin et doux. Elle avait beaucoup d'originalité dans le caractère et de passion dans les sentiments. Sa conversation était vive et amusante, et son petit salon de la rue Servandoni était sans cesse rempli de gens qu'elle savait intéresser par son charmant esprit. On s'occupait chez elle des élections académiques. On y faisait une discrète opposition au gouvernement. Elle laissait tourmenter le gouvernement, car elle n'avait jamais pu pardonner à l'empereur la mort du pauvre général.

Chaque dimanche, j'allais déjeuner chez elle en sortant de l'église Saint-Sulpice. Elle me contait ses voyages, me montrait les curiosités qu'elle avait rapportées d'Italie et les habits percés de balles que le général avait laissés sur la brèche. Elle avait une manière de dire les choses, de s'exalter, de marcher dans le salon, les poings sur les hanches, qui me rappelait ma grand'mère de Quigny. Je me croyais transportée à Trécœur pour un instant, et je l'aimais de me rendre ces souvenirs.

Elle me présenta tour à tour à ses amis. Ce fut par elle que je connus Mmes Bizot et de Brancion, toutes les deux gouvernantes du prince impérial. Mme Bizot m'accueillit à merveille ; elle me dit que mon mari était fort apprécié à la cour, et me fit pressentir qu'il y serait bientôt invité.

Nous allâmes un soir prendre le thé chez Mme Bizot. C'était la première fois qu'elle nous recevait. Comme nous déposions nos manteaux dans l'antichambre, nous nous heurtâmes à un vieux chien barbet tout crotté, paraissant disposé à entrer avec nous dans les salons. Nous crûmes que c'était le chien de Mme Bizot, et nous lui fîmes fête. On nous annonce : le chien ouvre la marche, la queue droite, avec sa houppe qu'il agite fièrement. Je présente mon mari. Mme Bizot nous fait asseoir devant un grand feu qu'entourent une douzaine de personnes. Mme de Brancion est là avec son visage sévère. Le profil accusé de Mme Brunet fait silhouette sur la muraille. Notre entrée paraît préoccuper Mme Brunet Je m'aperçois

qu'elle fait des signes en désignant le chien, installé sur la fourrure du foyer, montrant les dents à ceux qui essayent de se chauffer les pieds. Tout le monde supporte l'animal avec respect. On le regarde et on nous regarde, je n'y comprends rien. Mme Bizot s'agite, parle bas à ses voisins, puis prend un air résigné et tâche d'être à la conversation. Tout à coup Mme Brunet, n'y tenant plus, s'écrie : « A qui le chien? — Mais à Mme Bizot, sans doute, dit mon mari. — Pas du tout, monsieur, reprend Mme Bizot, il doit être à vous. — Oh! madame, vous me permettrez d'en douter! — Comment! ce chien n'est pas à vous, et je le supportais ici? Mais alors, d'où vient-il? qui l'a fait entrer? »

Et voilà Mme Bizot qui s'empare d'une pincette et poursuit le pauvre animal, qui se sauve sous les meubles. Tantôt il y reste blotti, tantôt il part comme une flèche, passant devant la porte ouverte, sans se douter que son refuge est là. Enfin il aperçoit cette porte, l'enfile, reçoit sur le dos, en entrant dans l'antichambre, un grand coup de balai des domestiques, pousse de lamentables cris et, de guerre lasse, se jette dans l'escalier qu'il descend en hurlant. Alors, chacun se rapproche de mon mari, lui avouant qu'on soupçonnait son talent d'être plein de fantaisie, et qu'une fois cela admis, il avait paru naturel qu'il allât dans le monde avec son chien...

CHAPITRE XIII

Séjour à Compiègne. — Mes visites au palais. — Les chasses. — Ma maladie.
Les soirées de la vicomtesse d'A.....

Nous commencions l'automne de 1858 et le *Jeune homme pauvre* venait d'être joué au théâtre du Vaudeville avec un immense succès, lorsque mon mari fut invité à passer quelque temps à la cour, qui était alors à Compiègne. J'étais désolée de n'avoir pas reçu d'invitation pour mon compte, et pour me consoler, mon mari me permit de m'installer dans la ville, à l'hôtel de la Cloche, pendant qu'il serait au château où je pourrais l'aller voir. Il me permit aussi d'amener mon fils André pour m'aider à passer mes heures de solitude.

C'était triste et froid, cet hôtel de la Cloche. J'avais une chambre où le vent soufflait comme dans la plaine. Mon petit garçon pleura comme je le déshabillais avec sa bonne : « J'ai peur, disait-il, je voudrais ma maison. » Il refusa d'entrer dans son lit, et je dus le prendre dans le mien, où il trembla longtemps avant de s'endormir.

Le lendemain, je me levai de bonne heure pour visiter la ville.

Cela me paraissait charmant d'être en pays étranger. Je marchais d'un pas léger, et l'enfant trottait à côté de moi.

A la fin du jour, je sortis de ma caisse ma plus jolie toilette et, après m'être habillée, je m'acheminai vers le palais pour rendre visite à mon mari.

Il me parut sévère, ce beau palais, la nuit, au milieu des brouillards épais. Je m'étais imaginé voir sortir de ses fenêtres des gerbes de lumières. On m'introduisit chez mon mari par de longs corridors surchauffés dans lesquels se tenait une armée de valets en culottes courtes.

Je traversai la galerie qui servait de salle à manger et restai éblouie devant l'éclat du dessert tout préparé pour le dîner du soir. J'aurais voulu marquer ma place à cette table magnifique, respirer longtemps ce parfum de fête, je jetais des regards charmés sur les peintures, sur l'or des plafonds, sur les glaces où je me voyais passer. Il me prenait une soif de luxe et de grandeur qui me faisait oublier le petit quatrième de la rue de Tournon.

Enfin, j'arrivai chez mon mari ! J'avais peur de le trouver changé à mon égard, maintenant qu'il vivait dans le luxe et les honneurs. J'avais peur qu'il me trouvât bien provinciale, s'il venait à me comparer aux dames de la cour et à cette belle Impératrice qu'on admirait dans les cinq parties du monde ; mais il fut plus affectueux pour moi que jamais et plus simple aussi. Je le trouvai fumant sa pipe au coin du feu, les pieds dans de modestes pantoufles. Il me raconta les aventures de son camarade Jules Sandeau, également l'hôte des souverains, et qui n'avait pu parvenir, la veille, à mettre convenablement sa culotte, attachant les petites bouffettes de ruban noir, qui se placent ordinairement sur le côté, au beau milieu du genou, ce qui donnait à cette culotte l'air d'une culotte à l'envers. Avec cela, ses bouffettes étaient frisées comme un dahlia et si ridiculement volumineuses, que mon mari dut prendre des ciseaux pour en couper la moitié.

Après cette gaie causerie, j'allai voir M[me] Bizot, qui était de service. Je fus conduite chez elle par un des superbes valets.

M[me] Bizot me reçut dans un salon tendu de tapisseries, où brillait un grand lustre. Par une porte entr'ouverte arrivait une voix d'enfant. C'était celle du prince impérial, qui jouait dans la chambre voisine. Bientôt l'on entendit le bruit d'une scie et d'un marteau, et comme je prêtais l'oreille, M[me] Bizot me mena discrètement près de la porte de cette chambre : « Regardez, dit-elle, parlant bas et entr'ouvrant la porte un peu davantage. » Alors, je vis l'empereur, assis sur le tapis et confectionnant des joujoux pour son fils.

Nous continuâmes à causer mystérieusement, par respect pour

Sa Majesté, qui était si près de nous, et pendant cela Mme Bizot m'apprit qu'on allait jouer le *Jeune homme pauvre* au palais et que je serais invitée à la représentation ainsi qu'aux chasses qui allaient avoir lieu. Je rentrai à l'hôtel de la Cloche, le cœur palpitant, et, cette nuit-là, je dormis dans ma vilaine chambre comme si j'eusse été dans la grotte d'Aladin.

Le surlendemain, il y eut chasse au cerf. J'y fus en effet conviée et la suivis en voiture découverte. Le départ s'organisa à la sortie du parc et à l'entrée de la forêt. Ce fut un tumulte que je ne saurais dépeindre. Les cris des piqueurs, le hennissement des chevaux, le roulement des chars, le son du cor, remplirent les airs. On se sentait perdu dans ce grand désordre. Les breaks impériaux stationnaient au milieu des simples équipages. Ils étaient remplis de femmes ensevelies sous des fourrures. Quant à l'empereur et à l'impératrice ils avaient gagné à cheval, suivis des officiers de la maison, un endroit plus reculé pour éviter la foule.

A peine l'ordre du départ fut-il donné que le sol résonna lourdement comme si une armée d'éléphants l'eût ébranlé. Les voitures, les chevaux, les hommes se lancèrent dans un galop infernal à travers la forêt. La rapidité de la marche était telle, que les arbres semblaient glisser dans un fantastique brouillard. Dans ce même brouillard fuyaient les chasseurs en costume Louis XV. On eût dit les ombres du temps passé, évoquées pour ces fêtes.

On faisait halte parfois dans un carrefour; chacun mettait pied à terre pour écouter d'où venait la voix des chiens. Le silence se faisait alors et rien ne le troublait, si ce n'était le passage des biches faisant craquer les feuilles mortes sous leur pied léger.

L'empereur se laissait rarement apercevoir. Il marchait presque toujours sous bois avec ses généraux. Quelquefois on le voyait apparaître dans une clairière. Il saluait et disparaissait au fond des fourrés.

Fatiguée de la course et du bruit, je dis à mon cocher de prendre une allée plus déserte et de mettre les chevaux au pas, alors, je descendis de la voiture pour marcher et réchauffer mes pieds glacés.

J'avais parcouru la moitié de l'avenue, lorsque, au milieu du calme qui m'enveloppait, j'entendis de bruyants éclats de rires. Ces rires venaient d'un endroit défriché, entouré d'une clôture de petits sapins qui cachait à demi une cabane abritée par un grand chêne. Devant la porte de la maisonnette, des femmes qui me parurent être celles des breaks battaient la terre de leurs petites bottes et se tapaient mutuellement dans les mains pour y ramener la chaleur. C'était elles qui riaient si bien. Au milieu du groupe, un homme de petite taille, portant le tricorne et l'habit Louis XV, alimentait

une flamme bleuâtre qui sortait d'un vase posé sur un trépied Cet homme était l'empereur. Il me parut plus animé qu'à l'ordinaire. Cette halte dans les bois, ce punch qu'il préparait aux femmes, ce retour à la vie libre semblaient avoir rajeuni son front. Il était charmant dans sa souveraineté champêtre. Après l'avoir admiré par-dessus les clôtures, je me sauvai sans être aperçue.

La pluie se mit à tomber et l'on perdit les traces du cerf. Les cors sonnèrent le rappel. L'on regagna Compiègne dans un océan de boue. Je fus mouillée jusqu'aux os, et, en rentrant à la Cloche, il fallut me mettre au lit, tremblant la fièvre.

La nuit fut horriblement agitée. Je courais toujours malgré moi à travers la forêt. Je tombais dans des précipices. Je luttais contre le cerf et contre l'empereur. Je me réveillai tout en larmes et complètement envahie par la maladie. Il fallut renoncer à la représentation du *Jeune homme pauvre*, qui avait lieu le soir même, et me décider à partir par le premier train, ne voulant pas rester mourante dans cet affreux hôtel. Je fis chercher mon mari pour lui dire adieu. Il arriva comme je pleurais sur la jolie robe destinée à la fête impériale et que ma femme de chambre emballait. Lui aussi avait envie de pleurer à l'idée de me laisser partir seule dans ce misérable état; mais il ne pouvait songer à quitter ses souverains au moment même où ils donnaient cette représentation en son honneur. « Courage! je serai près de toi dans quelques heures », me dit-il en me serrant sur son cœur.

En arrivant à Paris deux heures plus tard, j'appelai le médecin, puis Mme Brunet, qui s'installa près de moi. Le médecin constata que j'avais une angine très grave. Vers le soir, il dit à Mme Brunet : « Il est temps de rappeler M. Feuillet. » On envoya une dépêche à Compiègne. Elle arriva à minuit, au moment où mon mari, couvert d'applaudissements, savourait sa gloire dans la loge impériale. Le pauvre homme partit sans avoir pris le temps d'ôter ses habits de cour, et il arriva au point du jour, croyant me trouver morte. Le mal, au contraire, avait cédé, et le docteur l'accueillit avec des mots d'espoir.

Ma convalescence marcha rapidement. J'étais si heureuse d'avoir reconquis la vie, si reconnaissante envers celui qui me l'avait rendue, que ma foi ébranlée par la philosophie de mon beau-père retrouva bientôt toutes ses ardeurs. Je fis dire une messe à Saint-Sulpice pour mes relevailles et je me rendis pieusement à l'église. C'était au mois de décembre. La neige tombait abondamment. En sortant de l'église, je fis quelques pas sur la place à travers cette neige qui couvrait la terre. Les enfants des écoles traçaient des sentiers au milieu de ses blancheurs. En suivant leur route,

j'arrivai près de la fontaine où sont assis les grands évêques de pierre avec les lions couchés à leurs pieds. Devant ces statues couvertes de givre, le souvenir de la retraite de Russie traversa mon esprit. Je revis nos soldats couchés sous le même linceul. Je revis le schako du pauvre oncle, et le saule du jardin, et la maison abandonnée, et tout ce que j'avais laissé derrière moi dans la patrie...

Mon mari avait aussi certains retours vers le passé. Il disait parfois : « Ma pauvre vieille maison, je voudrais la revoir! Revoir aussi la Vire, mes lignes, le chemin où la Marotine chantait. » La vie de Paris lui prenait sur les nerfs. Le monde s'emparait trop de lui. Il soupirait après les jours qui le ramèneraient au pays et vers le château de François I[er]. Malheureusement, le vieux manoir était encore inhabitable. Il fallait plus d'une année pour en terminer la restauration. Mon père fut chargé d'en activer les travaux, mais, quel que fût son zèle, nous ne pûmes songer à nous y installer au printemps.

Le reste de la saison se passa à Paris et dans de continuels déménagements. La rue de Tournon devint trop bruyante avec les omnibus. On se transporta du côté des Champs-Élysées : d'abord rue de l'Oratoire du Roule, puis rue Newton, dans un petit hôtel entre cour et jardin, où mon mari espéra trouver le calme rêvé. C'était joli pendant l'été, ce petit hôtel. J'y passai quelques jours de bonheur sans mélange. Je cultivais mon jardin, j'y faisais planter les fleurs de ma jeunesse, les pentecôtes et les croix de Jérusalem que j'avais vu fleurir dans les bosquets de Trécœur. Je travaillais sous la tonnelle en gardant les enfants, qui jouaient sur la pelouse.

Mon mari allait toujours beaucoup dans le monde, tout en se plaignant d'y aller. Moi, je l'y suivais en ne me plaignant pas, car j'aimais follement le monde.

Je dansais aux bals du général Espinasse, alors ministre de la guerre, à ceux des Cahen d'Anvers. J'entendais de la musique et des vers aux réceptions de la vicomtesse d'A..., qui ne recevait que le faubourg Saint-Germain, mais nous recevait aussi, trouvant un certain honneur à présenter mon mari à ses invités. Elle leur présentait aussi quelquefois un monsieur qui jouait de la flûte comme un berger. Cela me rappelait les concerts de la Société philharmonique de Saint-Lô et les solos de mon père. Le berger avait la manie de chauffer sa flûte avant d'en tirer des sons, au désespoir des messieurs du faubourg Saint-Germain qui aimaient à se rôtir les mollets aux grands feux de la vicomtesse et qui devaient céder la place à la flûte. Quant à la vicomtesse, elle assistait à ces préparatifs dans un haut fauteuil surmonté d'un

blason et ressemblant à un trône. Cette femme aimait le faste et les choses excentriques. Elle prenait des bains dans une baignoire en marbre blanc, représentant un cygne aux ailes déployées, et recevait ainsi certaines visites. Un jour, je la trouvai reposant dans sa conque, coiffée d'un madras comme une vieille négresse, et barbotant au milieu d'une eau parfumée. Je me souviens aussi de son lit à colonnes surmonté de quatre colombes qui tremblaient sur leurs fils d'archal, comme ces Amours que l'on posait, aux grands dîners de nos mères, sur les temples en nougat. Du fond de son lit comme du fond de sa baignoire, la vicomtesse avait toujours des mots aimables pour moi, ce qui me faisait lui pardonner ses colombes, son bain, son madras et l'homme à la flûte.

CHAPITRE XIV

Une journée chez les Worth. — Mon premier dîner aux Tuileries. — Le bal de la duchesse d'Albe.

On jouait quelquefois la comédie chez l'impératrice. Mon mari avait eu l'idée de faire pour elle une pièce dans laquelle elle eût un rôle. C'était une entreprise un peu difficile. Il fallait mettre dans l'œuvre une si grande réserve, que l'inspiration devait en souffrir. Cependant mon mari créa les *Portraits de la marquise*, dont le succès sembla complet et qui lui valut de la part de sa souveraine le plus précieux des souvenirs. Sa Majesté fit faire son portrait en miniature, dans le costume de son rôle, le plaça sur une bonbonnière enrichie de diamants avec la date de la représentation gravée à l'intérieur et l'offrit à mon mari. Ce fut le 13 novembre 1859 que cette représentation eut lieu au palais de Compiègne.

Nous fûmes invités à dîner aux Tuileries quelques mois après l'apparition des *Portraits de la marquise*. Cela me causa une joie d'enfant. Vite, je m'occupai de ma toilette, de cette précieuse toilette de cour. Je courus chez M[me] Barenne, qui habitait le faubourg Saint-Germain, et me recommandai à toutes les inspirations de son goût. Je fus terriblement déçue. La veille du grand jour, à onze heures du soir, on m'apporta une robe qu'il me fut impossible d'accepter. C'était un fourreau de douairière, enrubanné comme une quenouille et dans lequel j'aurais rougi d'entrer. Que faire? plus le temps de réparer le mal. Me voilà pleurant, refusant de me coucher, rêvant au moyen d'organiser en quelques heures une toilette nouvelle.

Le lendemain, le jour venait de paraître. Les marchandes de

légumes descendaient les coteaux de Passy, leurs paniers pleins de rosée sur l'épaule. Les concierges balayaient les trottoirs humides. Le soleil, d'un rouge éclatant, se dégageait des brumes légères de l'aurore et dorait les fenêtres encore fermées des hôtels voisins. Je sortis sans bruit de ma maisonnette, après avoir cueilli en passant, dans le jardin, une branche de giroflée, sentant le printemps; je gagnai bientôt les Champs-Elysées et me jetai dans le premier fiacre matinal descendant vers Paris.

Ce fiacre me transporta rue de la Paix, chez un célèbre couturier qui devait me parer pour la fête du soir.

Pas un magasin n'était encore ouvert. Je m'introduisis un peu émue chez le concierge du couturier.

— Que voulez-vous? me dit cet homme.

— M. Worth.

— Encore couché; revenez à midi.

— Impossible; une affaire très importante à lui communiquer.

— Alors, montez chez lui et parlez aux domestiques, troisième à gauche.

Je grimpe. Je sonne à la porte du précieux personnage. Une nourrice mal éveillée, portant un superbe poupon, me reçoit d'un air surpris.

— M. Worth?

— Il est au lit.

— Je le sais, mais veuillez lui faire passer ma carte. J'attendrai ici qu'il soit levé. Il faut absolument que je lui parle.

Fatiguée de mon insistance, la Bourguignonne se décide à prendre ma carte sur laquelle j'avais écrit quelques mots, après quoi elle disparaît avec l'enfant.

Au bout d'un quart d'heure, je vois apparaître un monsieur dans le désordre de la nuit, enveloppé d'une élégante robe de chambre. C'était M. Worth lui-même. Je prépare des excuses. M. Worth me prie gracieusement d'entrer dans la chambre de Mme Worth, qui est encore couchée et tient à donner ses conseils.

Nous sommes dans la chambre de Mme Worth, où brûle encore une lampe posée sur un trépied. Mme Worth, très jolie, perdue dans des flots de dentelle et de nœuds galants, m'apparaît au fond de son lit à baldaquin. En approchant d'elle on respire l'iris; des souvenirs de ruelle vous traversent l'esprit; on se croirait au petit lever de la reine.

— Asseyez-vous, madame, me dit Mme Worth en me désignant un fauteuil.

— Ah! madame, que je suis honteuse de vous déranger.

— Pourquoi donc, madame?

— Vous avez lu le petit mot écrit sur ma carte, n'est-ce pas?

— Oui, madame.

— Eh bien?

— Eh bien! nous serons heureux de faire quelque chose pour vous. Votre nom, votre bonne grâce nous encouragent. Vous aurez votre robe ce soir.

— Ah! merci, madame, et dans ma reconnaissance je saisis la main charmante que M[me] Worth laissait pendre sur son couvre-pied de satin.

Pendant cela, M. Worth, appuyé contre une des colonnes du lit, rêvait à l'œuvre merveilleuse qu'il allait entreprendre.

Il nous transmit bientôt ses projets, et nous les approuvâmes pleinement. Il voulait une robe de soie lilas, couverte de bouillonnés de tulle de même nuance, dans lesquels se noieraient des touffes de muguet. Un voile de tulle blanc jeté comme un nuage sur les bouillonnés et sur les fleurs. Enfin, une ceinture avec des bouts flottants rappelant les guides du char de Vénus.

Le tout bien convenu, on se mit au travail. Mais il fallait essayer plusieurs fois la robe, et comme je demeurais fort loin, je dus m'installer pour la journée chez les Worth. J'écrivis à mon mari pour lui faire connaître ma décision et lui demander ma femme de chambre. J'ajoutais qu'il aurait à venir me rejoindre le soir pour l'heure du dîner.

En courant prendre mon déjeuner chez le pâtissier Carême, qui habitait près des Worth, je me faisais un peu honte à moi-même. Je m'en voulais d'abandonner ma maison, mon mari, mes enfants, pour de vaines frivolités, et de perdre les heures d'une courte vie dans de telles préoccupations. Afin de me rendre un peu d'estime, je résolus, en rentrant chez les Worth, d'écrire à ma vieille bonne Victoire, qui vivait tristement à Saint-Lô depuis mon départ et la mort de ma mère. Il me semblait qu'en me rapprochant d'elle, je faisais un acte humble et bon qui rachèterait les vaniteuses pensées que je nourrissais depuis le matin.

« Ma chère bonne, lui disais-je, je vais à la cour, ce soir. Es-tu fière de ta fille? Ta fille est fière aussi, mais elle a des remords. Elle trouve que les plaisirs qui demandent tout à la vie sont de coupables plaisirs. Figure-toi que je suis sur pied depuis quatre heures du matin pour me faire faire une toilette. La première était manquée. Je t'écris chez le couturier, car c'est un homme maintenant qui habille les femmes à la mode. Cette folie va me coûter les yeux de la tête. Avec l'argent que je sèmerai là, j'aurais une maison pour tes vieux jours, voilà qui empoisonne ma joie, ma gloire et le reste!

« Ma lettre est interrompue : premier essai de ma robe. Si tu savais comme elle est jolie cette robe! C'est un bouquet! Et puis, elle a une traîne que je vois fuir derrière moi et qui fait un délicieux froufrou. Dieu veuille que je ne marche pas dans cette traîne en saluant l'empereur. Voilà qui serait affreux! Juge donc! si j'allais t'écrire : j'ai manqué ma révérence!

« M. Worth (c'est le nom du couturier) me rassure et me dit que je me tirerai très bien d'affaire. Il est très aimable, ce Worth. Tu sauras qu'il me fait beaucoup de compliments, qu'il se trouve heureux de m'habiller, parce que, dit-il, j'ai une jolie tournure et du *chic*. Chic est un mot que tu n'as peut-être jamais entendu. Cela veut dire élégance personnelle, élégance ayant une physionomie. Je t'expliquerai cela jusqu'au bout quand je serai de retour dans notre Normandie et que je marcherai sur l'herbe de nos prairies en développant ce chic extrême.

« Voilà que l'on me réclame pour le second essayage. Décidément c'est une tyrannie que le monde. Cette fois-ci, je m'en vais pour toujours.

« Adieu, femme sans chic et que j'adore.

« Valérie. »

Le lendemain, je retrouvai la lettre toute pliée dans ma boîte à bijoux, où ma femme de chambre, chargée de la mettre à la poste, l'avait oubliée. Je la glisse aujourd'hui dans ces Souvenirs.

La nuit tombait. Le moment solennel allait sonner. On alluma les lustres dans la chambre de Mme Worth, et de superbes habilleuses procédèrent à ma toilette. On voulut me mettre du blanc sur les épaules, du rouge sur les joues. Cela m'attrista, je m'aimais mieux sans ces embellissements.

Lorsque tout fut terminé, on appela le juge suprême. Worth parut, et après avoir retapé de sa main un nœud qui manquait de grâce, il se déclara satisfait. Mon mari arriva bientôt après et me trouva bien aussi. En l'embrassant pour le remercier de son compliment, je lui laissai une partie de mon rouge dans la moustache, ce qui nous égaya fort. Nous partîmes joyeux comme des écoliers en répandant sur les Worth une pluie de bénédictions.

Nous voilà en voiture, descendant rapidement la rue de la Paix et la rue de Rivoli, puis entrant dans la cour des Tuileries. Le cocher s'arrête devant le pavillon Marsan, nous sommes arrivés! Un suisse nous reçoit en frappant le sol de sa hallebarde. J'ai presque peur. Le cœur me saute, ma gorge se serre, il me semble que je ne pourrai jamais répondre à Leurs Majestés si elles m'interrogent.

Je monte cependant bravement l'escalier au milieu des cent-

gardes espacés sur les marches et qui restent immobiles sous leurs armures comme les statues des temples égyptiens.

Tout resplendit de lumière dans les galeries que nous traversons. J'ose à peine regarder les magnificences qui nous entourent, parce que je ne veux pas avoir l'air d'une petite fille curieuse, mais j'aimerais à m'arrêter devant les peintures des panneaux et à suivre leurs féeriques histoires.

Au fond du dernier salon, se trouve Mme la princesse d'Essling, maîtresse des cérémonies. Je la salue sans marcher dans ma traîne et je suis contente de moi. Elle me prend par la main et me fait asseoir dans un groupe d'une vingtaine de femmes qui parlent si bas entre elles qu'on se croirait dans la chambre d'un malade.

Le salon dans lequel nous sommes est le salon particulier de l'impératrice. Il y a dans tous les coins des gerbes de fleurs, des tables chargées de livres, d'ouvrages, de petites boîtes, de statuettes, de ces mille riens qui composent de nos jours les intérieurs féminins. Je m'y sens moins perdue que dans les galeries, et je reprends confiance.

Les hommes, en frac et en culotte, vêtus comme des maîtres d'hôtel, sont groupés dans les fenêtres et parlent aussi très bas. Pendant cela deux chambellans circulent au milieu d'eux, disant à chacun quelle sera sa voisine de table.

Au bout d'un certain temps d'attente et de mystérieuses causeries, une haute et lourde porte vient à s'ouvrir. Une voix sonore, celle d'un chambellan, annonce : « L'empereur ! » Tout le monde est debout. L'impératrice apparaît aussi, les femmes se placent d'un côté du salon, les hommes de l'autre. M. de Lezay-Mornézia nomme les hommes à l'empereur, M. de Toulongeon nomme les femmes à l'impératrice. Tous les deux suivent Leurs Majestés, pendant qu'elles font le tour de la pièce, distribuant d'aimables paroles à chacun.

L'impératrice s'arrête devant moi, me regarde, me questionne sur cette maladie qui m'a fait quitter Compiègne le soir de la représentation du *Jeune homme pauvre*, me parle de mes enfants avec une grande bonté, enfin me fait des compliments sur ma toilette.

— Vous me direz le nom de votre couturière !

— Madame, c'est un homme, un Anglais.

— Ah ! et on l'appelle?

— Worth, madame, il est depuis peu de temps à Paris.

Quant à elle, ce soir-là, c'était une déesse descendue de l'Olympe. Elle avait une robe de tulle blanc, semée de nœuds de velours noir, que retenaient des épis de diamants ; sur la tête, une aigrette de diamants ; à son superbe cou, tous les diamants de la couronne. Sa beauté n'avait rien d'humain dans ce cadre écrasant.

On eût dit une fille de roi sortant d'un palais des Mille et une nuits et traînant après elle les merveilles du Bosphore.

Nous entrâmes bientôt dans la salle où l'on dînait. Les invités se rangèrent sur deux rangs pour laisser passer l'empereur et l'impératrice qui se donnaient le bras.

On prit place à table aux sons d'une musique divine. J'étais du côté qui faisait face à l'empereur, pas très loin de lui, et je le voyais qui cherchait à m'apercevoir à travers l'encombrement des corbeilles de fleurs, des candélables, des surtouts d'or massif. La princesse d'Essling, qui était à sa droite, lui parla bas à un certain moment, et bientôt après je la vis repousser une pyramide de fruits qui me cachait aux regards impériaux. C'était pour moi un triomphe, mais un triomphe qui ne me laissait heureuse qu'à demi, car je n'osais pas manger, encore moins lever les yeux, et j'avais faim et je désirais voir !

Après le dîner, on causa par groupes ; vers onze heures, on servit le thé, que l'impératrice présida. Je remarquai qu'elle mangeait à belles dents ses tartines. Un peu après, sur un signe de l'empereur, elle se leva, lui prit le bras et disparut avec lui, répandant sur son passage des sourires et des révérences.

Nous rentrâmes rue Newton par une superbe nuit. Comme nous traversions le jardin tout parfumé, je dis à mon mari que j'aimerais m'asseoir avec lui sous la tonnelle pour lui parler de cette inoubliable soirée, de l'impératrice, de la pyramide et de mille autres choses, mais mon mari était fatigué, craignait l'humidité, il me pria de rentrer. Je lui obéis à regret et gagnai la chambre des enfants avant de gagner la mienne. André s'éveilla :

— Mère, raconte, dit-il en se frottant les yeux. Et je répandis dans ce petit cœur un peu de ce qui remplissait le mien.

Ma seconde fête à la cour fut le bal que l'empereur et l'impératrice donnèrent, dans les salons de l'hôtel d'Albe, aux Champs-Élysées. Ce fut un bal travesti. Je courus de nouveau chez Worth et lui commandai un costume espagnol qui me valut bien des compliments.

Il était en satin rouge et bleu, couvert de galons d'or et d'argent, de paillettes brillantes, de franges qui tombaient comme une pluie d'or sur le corsage de velours ponceau. Le chapeau, en velours noir, avait des houppes assassines et une grosse rose sur le côté. Les souliers étaient en satin bleu avec des talons rouges. Les bas, brodés et pailletés, dessinaient très haut la jambe.

Nous arrivâmes au bal de bonne heure. Les salons étaient encore vides. Le duc et la duchesse Tascher de la Pagerie, qui remplissaient les rôles de maître et de maîtresse de maison, attendaient à

la porte les invités. Mon mari m'ayant quittée pour causer avec M. de Tascher, j'entrai seule et me promenai dans les salons déserts, pleins de fleurs et de lumières, admirant les tableaux, les objets d'art et toutes les magnificences de ce palais. Nul bruit ne se faisait entendre; l'orchestre était encore muet. Je me trouvai bientôt dans un salon carré où il n'y avait que des glaces et des fleurs et, au milieu, un énorme massif de plantes exotiques, d'où sortait un jet d'eau, retombant dans un bassin de marbre blanc avec le bruit mélancolique d'une source dans la campagne. Les glaces répétaient les hauts feuillages, les girandoles, les lumières et mon costume chamarré. Je m'amusais à pirouetter brusquement sur les talons et je voyais toutes ces petites Espagnoles s'agiter de miroir en miroir, à la file, en longue procession, cela m'amusait. Je riais devant elles, sans me préoccuper d'un spectateur assis à l'ombre des feuillages et qui me considérait.

Le spectateur était un petit domino rêveur, écoutant la cascade. De temps en temps, il passait une main petite et bien gantée sur le nœud de satin qui ornait son épaule, puis il retombait dans une immobilité complète. Piquée par l'indifférence du domino, je m'avançai vers lui, décidée à l'intriguer et à lui reprocher sa froide réserve. J'avais les yeux dans ses yeux, quand je reconnus l'empereur[1]. Il se leva, et comme je reculais, il marcha sur moi sans faire plus de bruit qu'un spectre. Je me mis à fuir. Il me suivit. La foule arrivait dans les salons. A tous ceux que je connaissais, je disais en courant : « L'empereur ! l'empereur ! » Et on nous regardait passer avec étonnement. Enfin, l'empereur qui avait un peu de goutte ce soir-là, ralentit sa marche et se mit à boiter. Puis il rencontra M. de Toulongeon, lui prit le bras et, de guerre lasse, s'assit avec lui sur un canapé, où je ne tardai pas à l'entendre rire aux éclats. Ce fut alors que je m'arrêtai moi-même, le cœur battant sous mes franges d'or.

Lorsque les salons furent remplis, les danses commencèrent. Il y eut de merveilleux ballets, représentant des scènes mythologiques. Tout l'Olympe ébranla pendant de longues heures les bases de ce palais. Puis, sur un ordre du duc de Tascher, les danses cessèrent, l'orchestre se tut et l'on attendit, dans le silence, l'ouverture de la salle du souper.

Bientôt un immense rideau, qui nous séparait d'un espace inconnu, se déchira comme un nuage, et alors parut à nos yeux le plus beau spectacle qui se soit vu de nos jours. Dans une vaste profondeur, que dominait une galerie, apparut un jardin d'hiver

[1] Il avait soulevé son loup.

avec ses massifs, ses jets d'eau, ses petites rivières bordées de verdure, ses statues, ses bosquets éclairés par des feux de mille couleurs. A l'ombre des palmiers, au bord des bassins pleins d'eau parfumée étaient dressées des tables, chargées de fruits et de fleurs. Des pages, avec leurs panaches blancs, la jambe tendue, l'aiguière au poing, attendaient l'heure de verser le vin dans les coupes.

Lorsque cette heure eut sonné, on descendit par groupes les escaliers de marbre blanc qui menaient à ce féérique séjour. Les tables furent entourées et les pages nous servirent. Alors, d'invisibles orchestres envoyèrent leurs mélodies. Les galeries qui encadraient ces lieux se remplirent de masques grouillants, animés, dont la voix et les rires se mêlèrent aux accords des quadrilles et des valses. Tout en soupant près du petit duc de Choiseul-Praslin, qui avait sur la tête un bourrelet pyramidal, je pensais que Balthazar eût envié ces festins.

Il était presque jour lorsque nous quittâmes le palais d'Albe. Mon mari me laissa sous le péristyle pendant qu'il courait chercher notre modeste fiacre perdu dans la foule des équipages armoriés. J'avais froid et je me serrais dans mon manteau. J'éprouvais aussi ce lugubre désenchantement qui suit les heures de fêtes. Il me paraissait impossible de reprendre les habitudes journalières après de tels plaisirs, une fois rentrée chez moi d'entendre la voix de ma cuisinière et les gros pas du porteur d'eau. J'entrevoyais avec abattement le dîner du soir avec la petite lampe et les enfants frappant leurs fourchettes contre les verres, toutes choses douces pourtant!

J'étais en train de rêver de cela et des splendeurs perdues, quand un domino, qui regagnait comme moi son gîte, me heurta du coude en passant. Il était élégant. Il avait la démarche jeune et légère. La fête ne semblait pas lui prédire les mêmes désillusions qu'à moi, car il sortait en chantant. Le vent matinal secoua en ce moment les lustres suspendus sous la véranda et nous fûmes éclairés l'un et l'autre par un brillant rayon. Le domino s'arrêta.

— Madame, vous avez froid, dit-il, et il rentra dans l'antichambre, enleva une des peaux de tigre qui décoraient la rampe de l'escalier et la jeta sur mes épaules. Comme il la serrait près de mon cou et que je me défendais contre tant d'empressement, il me dit à l'oreille qu'il m'aimait, puis il disparut en reprenant sa chanson. Il avait son loup. Je ne pus voir son visage.

Je laissai tomber la peau de tigre et sautai rapidement dans le fiacre qui arrivait au petit pas. Je n'osai rien dire de l'aventure à mon mari. Ce « je vous aime », dont je n'étais pas coupable, me semblait pourtant une trahison. Le lendemain, j'étais à Saint-

Sulpice, vers mon confesseur, lui déclarant que j'avais le malheur d'être aimée, sans avoir jamais rien fait pour cela.

— Propos de bal masqué, me dit l'abbé, rien d'inquiétant ni de durable. On ne vous aime plus déjà!

Et, sans trop me l'avouer, je maudis l'ingrat.

CHAPITRE XV

Une lettre de George Sand. — La Vaucelle.

La partie du château de la Vaucelle que nous devions habiter pendant l'été se trouvait prête à nous recevoir. Mon père nous écrivit qu'il ne s'agissait plus que de nous faire précéder de quelques meubles. Nous nous hâtâmes d'envoyer les meubles et de partir.

Les enfants avaient besoin de l'air natal. André venait d'avoir la fièvre scarlatine et restait affaibli. Je me mis en route avec mes deux fils, laissant leur père à Paris pour terminer quelques affaires. Il tenait aussi avant de nous rejoindre à se présenter chez George Sand, qui arrivait de Nohant et pour laquelle il avait un véritable culte. Je me souviens encore de l'impression que lui causait la pensée de cette première visite. Il la désirait et la redoutait à la fois. Il m'en parlait sans cesse, se préoccupant de la manière dont il traduirait son admiration devant cette femme de génie. Il se préoccupait même de sa tenue, je ne l'avais jamais vu si inquiet de lui. Cet homme modeste douta toujours de ses propres dons.

Je place dans ces souvenirs une lettre que Mme Sand avait écrite à mon mari à l'occasion du *Jeune homme pauvre*.

« Nohant.

« Il y a bien longtemps, monsieur, que je veux vous dire que j'aime votre talent d'une affection toute particulière. Vous sachant fier et modeste, je craignais de vous effaroucher. A présent que de grands succès doivent vous avoir appris ce que vous êtes, il me semble que vous comprendrez mieux le besoin que j'éprouve de vous envoyer mes applaudissements.

« Vivant souvent loin de Paris, je n'ai pu voir le *Roman d'un jeune homme pauvre*, mais j'ai fait venir la pièce et je l'ai lue à un ancien ami de vous, qui est le mien depuis dix ans. Après cela, nous avons parlé toute la journée de la pièce et de vous, et j'ai voulu lire aussi plusieurs de ces proverbes ravissants qui m'avaient échappé.

« Nous avons donc passé avec vous deux ou trois bonnes journées. On lit si bien à la campagne, l'hiver, dans la vieille maison

pleine de souvenirs, au milieu de toutes ces choses et le cœur plein de tous ces sentiments que vous peignez avec tant de charme et de tendre délicatesse! Après cela, il est bien naturel qu'on veuille vous le dire et vous remercier de ces heures exquises qu'on vous doit. Il y aurait de l'ingratitude à ne pas le faire, n'est-ce pas? Et puis, je suis de l'âge des grand'mères et mon compliment peut bien ressembler à une bénédiction. Ce n'est donc embarrassant ni pour vous ni pour moi. Je ne vous demande pas de m'en savoir gré, mais je vous prie d'y croire comme à une parole sincère et qui peut, entre mille autres, vous porter bonheur.

« George SAND. »

Nous arrivâmes, mes fils et moi, par une tiède journée de printemps, dans le castel de François Ier, situé au fond de la vallée de la Vire, à 2 kilomètres de Saint-Lô. On y accédait par un chemin étroit, bordé de haies qui longeaient la rivière et faisaient face aux coteaux boisés qu'on appelait la Falaise.

Le château avait été transformé en ferme. Il ne restait de ses splendeurs que la chambre du roi, un bel escalier de pierre et une chapelle très intacte et très vaste dans laquelle l'architecte nous avait créé tout un logement. Le salon, éclairé par de jolies ogives, avait accès sur un promenoir à créneaux d'où l'on apercevait Saint-Lô, le rocher paternel et la tour de Jane Couillard, s'élevant majestueusement dans le lointain au-dessus des peupliers bordant la route de Bretagne.

Les murs d'enceinte, murs également crénelés, avaient résisté aux fatigues du temps. Derrière eux s'abritait le petit jardin, séparé de la cour et de la ferme par deux rangs d'arbres verts, au delà desquels se dressait le pigeonnier seigneurial avec ses lierres échevelés. De l'autre côté de la chapelle, une énorme épine laissait pendre ses rameaux blancs sur les fenêtres grillées et sur le blason de la porte.

La voiture qui nous amenait du chemin de fer s'arrêta sous l'épine aux panaches blancs. Mon père, mes frères, nous aidèrent à en descendre. Victoire, debout sur le seuil, nous tendait de loin les bras. Comme ma pauvre mère manquait à ce retour au pays! Comme je parlai d'elle à Victoire, en me couchant le soir dans cette maison qu'elle eût tant aimée! Comme je la pleurai en me rappelant ses vertus et ses charmes!

Je réglai ma vie dès la première semaine de mon séjour à la Vaucelle. Le matin, je m'occupais de mon ménage, de mes enfants. Vers le milieu du jour, je lisais, je travaillais dans mon joli salon, plein de bibelots et de fleurs. Un peu avant dîner, je faisais ma

visite à la ferme. J'entrais dans la laiterie. Je goûtais la crème. J'allais avec la vachère jeter du grain aux poules, je la suivais dans les chemins ombragés où elle coupait des orties pour ses bêtes. Cela me rappelait Trécœur et la fille aux bras rouges qui m'emmenait traire les vaches en sifflant. Avant de rentrer, je disais bonjour au fermier, un vieillard goutteux dont la résignation m'intéressait. Je le trouvais presque toujours assis sous sa vaste cheminée, chauffant ses pieds raidis, pendant que la soupe sautait à gros bouillons dans la marmite et que la servante rangeait sur la table les couverts d'étain. Le pauvre homme regrettait les jours heureux où il allait couper ses blés, mais il répétait sans cesse : « Dieu le veut! Dieu l'a voulu! » Et dans une immobilité de statue, il attendait la mort sans murmurer. Le soir venu, j'allais dans le chemin, à la rencontre de mon père et de mes frères. Je les ramenais triomphalement dans le petit jardin, où nous causions jusqu'à la nuit, puis nous rentrions, et, devant eux, je couchais les enfants.

Les enfants! je n'en étais pas contente. Jacques restait frêle et criard. André perdait chaque jour ses forces. Je les envoyais dès que le soleil était levé jouer dans les prairies. Ils étaient gais pourtant. De loin, je les voyais courir avec leurs grands chapeaux qui s'agitaient au-dessus des herbes comme d'immenses champignons et j'entendais leurs voix joyeuses crier : « Hop! hop! » au chien de la ferme qui gambadait devant eux dans les sillons. Mais, de temps en temps, je remarquais qu'André s'arrêtait dans un coin pour reprendre haleine, suivant d'un œil mélancolique son petit frère qui continuait la course.

Victoire venait le soigner, et je sentais qu'elle s'inquiétait. Un matin que nous étions allées asseoir le petit malade à l'ombre des créneaux, elle me dit en le regardant : « Madame, faites venir son père. » Le médecin me tint, le soir, le même langage que Victoire; alors j'écrivis à mon mari : « Notre fils est plus mal, reviens! »

Cependant, malgré mes inquiétudes, malgré celles des gens qui m'entouraient, je ne pouvais croire que la mort me prendrait cet enfant. Dès que je le voyais sourire ou reposer, je me disais : « Il vivra; il deviendra un homme. Je garderai mon fils. »

Le jour fixé pour le retour de mon mari, l'enfant ne quitta pas son lit. Après l'avoir veillé jusqu'au soir, je sentis une soif de solitude, un besoin de pleurer en liberté sans voir le grand œil de cet enfant questionner mes larmes. Je courus vers la terrasse qui bordait les créneaux, et là je me laissai souffrir.

La nuit venait. Les brouillards s'élevaient sur la rivière. On distinguait à peine les barques des pêcheurs derrière les saules. La lune se leva, et ses clartés tombèrent comme un triste sourire sur

le petit castel et sur le chemin blanc. Bientôt, au détour de cette route, j'aperçus un homme portant un fardeau. Il marchait à grands pas vers la maison. Mes yeux le suivaient avec distraction, lorsque tout à coup un frisson me parcourut de la tête aux pieds. A mesure qu'il approchait, je reconnaissais que son fardeau était un cercueil.

Je descendis de la terrasse en courant. J'ouvris la porte et attendis l'homme au passage :

— Où allez-vous? lui dis-je, m'avançant vers lui, comme si j'eusse voulu l'empêcher d'entrer.

— Là-bas, au bout du chemin, chez la Mazure.

— Elle a donc perdu son enfant?

— Oui, il est mort hier.

— Merci, monsieur, et je laissai l'homme continuer sa route.

En rentrant, je tombai assise sur les marches de l'escalier, écrasée par les plus sombres pressentiments. Les coudes sur mes genoux, la tête dans mes mains, je pensais à la douleur de cette mère, aux tortures qu'elle avait dû souffrir, aux tortures pareilles que je souffrirais peut-être. Un bruit de roues se fit entendre et me tira de ma torpeur; je me relevai comme égarée, m'élançant sur la route, vers mon mari qui arrivait.

Quelques jours plus tard, l'homme au cercueil passait encore; mais, cette fois, il n'allait pas au bout du chemin. Il s'arrêtait sous notre toit que Dieu avait frappé...

A peine avait-il franchi le seuil de ma demeure, que j'en sortais appuyée sur le bras de mon père, fuyant vers la ferme qui m'offrait un asile. D'un pied mal assuré, je montai le grand escalier qui menait à la chambre du roi et pénétrai dans cette pièce d'une nudité sinistre, où l'on avait placé quelques sièges à mon intention. Je m'assis sur l'un d'eux, et là, sans mouvement, sans pensée, presque sans vie, je me mis à tourner machinalement un chapelet dans mes doigts.

Mon père allait et venait sans me dire un mot, mais, de temps en temps, il s'arrêtait, me regardait et murmurait en reprenant sa marche : « Pauvre fille! pauvre enfant! » Quant à mon mari, il s'était enfui dans la campagne, après m'avoir serrée dans ses bras.

Pendant de longs jours, j'essayai de répéter avec le vieux fermier : Dieu l'a voulu! Mais la résignation ne vint pas. Pour la première fois, j'eus des pensées de révolte. Les doutes qui m'avaient envahie quelques années plus tôt, quand M. Feuillet se riait de ma foi, reparurent dans mon âme désolée. Bientôt j'eus horreur de la prière, des dogmes qui avaient charmé mon enfance. Horreur des prêtres qui me parlaient des anges et de mon fils le sourire aux

lèvres. Je ne cherchai plus la poésie des églises; je me refusai à toute consolation chrétienne, je voulus d'un désespoir sans soutien.

Une nuit, je crus mourir. Mon cœur cessa presque de battre. Ma pensée s'obscurcit, mes yeux restèrent fixes et cessèrent de voir mon mari agenouillé près de moi, et alors, pendant cette agonie, je rappelai Dieu comme on rappelle un ami qu'on a injustement abandonné.

Une oppression affreuse m'empêchait de marcher. Je passais mes journées assise dans le jardin, brodant des robes pour le petit Jacques. Quelquefois je m'asseyais sur la terrasse des créneaux, et là, je repaissais mes yeux des paysages charmants que la mort, en passant, n'avait point attristés. Mon mari venait me rejoindre, s'installant dans les lierres qui couvraient les ruines et me faisait la lecture. La guerre d'Italie venait d'être déclarée. Les journaux étaient pleins de détails intéressants sur nos campagnes. Cela me captivait et rendait un peu de mouvement à mon âme assoupie. Parfois la cloche de la cathédrale s'ébranlait dans les airs, proclamant les triomphes de nos armées. Je retombais alors dans une sombre rêverie, car cette cloche, qui saluait nos soldats, avait aussi sonné notre deuil.

Dans ces mêmes journées, nous apprîmes avec chagrin la mort du général Espinasse, tué à Magenta avec son aide de camp, M. de Froidefond, celui qui avait dansé si gaiement avec moi aux bals du ministère.

Le médecin, qui venait me voir chaque matin, constata que je m'affaiblissais de plus en plus et que la maladie noire qui m'envahissait devenait réellement inquiétante. Aussi conseilla-t-il à mon mari de me faire quitter ces lieux où j'avais tant souffert. Il fut résolu que nous partirions pour Trouville, où nous passerions la fin de la saison avant de regagner Paris.

On m'avait défendu les émotions, et je n'étais pas rentrée dans la chambre où j'avais vu mourir mon enfant. La veille du départ, mon mari, était allé à Saint-Lô pour régler quelques affaires, je profitai de ma solitude pour revoir ces lieux pleins d'un sinistre attrait. Tout m'y parlait de l'absent. J'y revoyais partout la trace de ses pas, de ses jeux, de ses souffrances. Je m'assis sur la pauvre chaise où j'avais passé près de lui tant d'heures inquiètes. Ses joujoux étaient là dans un triste abandon. Le bateau qu'il traînait sur les petites mares de la cour, sa balle, le pupitre où étaient renfermés ses livres d'étude, étaient sur le parquet dans un navrant pêle-mêle. J'ouvris le pupitre et je trouvai un paquet bien clos sur lequel il avait écrit : « Pour maman. » C'étaient des petits cailloux blancs dont il avait fait provision pour moi et que la mort ne lui avait pas laissé le temps de m'offrir.

En rentrant, mon mari me trouva perdue dans ces contemplations. Il me gronda d'abord, puis il s'assit comme moi au milieu de ces ruines et se mit à sangloter.

Nous partîmes le lendemain au point du jour, à l'heure où la ferme s'éveillait. Mon père, mes frères et les fermiers étaient rangés sous la grande épine et pleuraient sur nous. Je ne savais pas leur dire adieu. Je restais le regard fixé sur ce coin de terre où ma vie était venue se briser. On eût dit que je voulais en imprimer la triste image en mon cœur et ne point partir sans avoir bu à longs traits le souvenir de sa douloureuse hospitalité.

Je traînai partout ma triste vie. On essayait vainement de me faire oublier. Je me laissais distraire sans éprouver aucun bien des distractions qui m'étaient imposées. Je n'étais plus qu'une ombre. On disait autour de moi : « C'est la consomption ! Il lui faudrait le Midi. Mais comment supporterait-elle le voyage ? »

Ce voyage fut cependant décidé, mais cette décision ne fit qu'ajouter à ma douleur. Mon mari, très nerveux, très ébranlé par tant de cruels chagrins, me supplia de lui pardonner s'il ne m'accompagnait pas. Toujours cette question du chemin de fer qui lui rendait impossibles les longs déplacements ! Il lui eût fallu des semaines pour venir me rejoindre à Nice en voiture. De plus, il tenait à garder près de lui le petit Jacques, disant qu'il fallait m'enlever toute préoccupation pendant ce séjour où je devais trouver la guérison. Ces nouvelles séparations à l'horizon faisaient de moi la plus désespérée des femmes.

... Je ne pouvais entreprendre seule, et dans mon état de santé, le long voyage projeté. Mon père s'offrit à m'accompagner et il s'adjoignit une religieuse.

Nous partîmes tous les trois au mois de mars 1860. Le jour du départ, mon mari, pour m'éviter le déchirement des adieux, s'était enfui avec le petit Jacques. Je les appelais et les cherchais partout. Il fallut cependant quitter la maison. Comme je descendais l'escalier, appuyée sur le bras de mon père, je suppliai qu'on me laissât revoir une dernière fois la chambre de mon mari. Mon père disait : « Tu as tort de t'ébranler ainsi... » Et il voulait me retenir ; mais, me sauvant de ses bras, j'escaladai les marches et courus me jeter sur le grand fauteuil où travaillait mon mari. J'y posai mille fois mes lèvres. Quelques instants plus tard, blottie dans ma pelisse de fourrure, je roulais vers la gare de Lyon. . . . .

. . . .

CHAPITRE XVI

Nous revenons en Normandie. — Les Palliers. — Détails sur mon mari, sur ses travaux. — Sa maladie à Orléans et Mgr Dupanloup. — Une aventure au bord du Rhin. — Présentation à Cherbourg au duc de Sommerset.

. . . .
. . . .

Après un long séjour en Italie, je retrouvais à Paris mon mari et mon fils, et nous partions tous les trois pour la Normandie. Ce fut à la maison de mon père que nous demandâmes l'hospitalité, car nous avions abandonné la Vaucelle depuis notre malheur.

Bientôt mon mari reprit goût au pays de son enfance et résolut d'y fixer de nouveau sa vie. Cette décision de quitter Paris me causa un grand chagrin, mais je n'osai pas lutter contre elle, j'avais déjà demandé tant de sacrifices !

Nous achetâmes une maisonnette située à deux pas de Saint-Lô, sur la route de Cherbourg, et nous y transportâmes nos dieux lares. On accédait à ce domaine par une ruelle appelée la rue Monte-à-Regret, qui avait été nommée ainsi dans la nuit des temps parce que c'était le chemin que prenaient les condamnés à mort pour aller au lieu du supplice.

Ce lieu de supplice se trouvait près de la maison et n'avait conservé rien de fatal. C'était une place plantée de tilleuls magnifiques qui laissaient voir entre leurs branches les flèches de la cathédrale, la vallée de la Vire et les remparts du vieux Saint-Lô. La maison datait à peu près d'un siècle. Elle était entourée d'un très petit parc, dont les beaux vieux arbres tombaient en éventail sur son toit. Les pelouses étaient souriantes, semées de bouquets de pins, à l'abri desquels se dressait une petite statue de Vénus. Quand la lune se levait sur elle, on eût dit la pierre sépulcrale d'une jeune fille, enlevée à quelque cimetière italien.

Nous entrâmes aux Palliers le 5 octobre 1861. Je m'y installai assez tristement. Tout m'y paraissait froid et désert. J'avais peur, la nuit, de la place aux suppliciés. J'avais peur du balcon de ma chambre, dont les pierres provenant d'un couvent de moines portaient des inscriptions funéraires. Chaque fois que j'allais à ma fenêtre, j'apercevais un « ci-gît » qui me glaçait. Mais le matin, il m'était doux de m'éveiller dans cette chambre. De mon lit, j'étais dans les arbres. Je m'imaginais parfois coucher avec les oiseaux.

Il eût fallu que le matin durât toujours. Quand la journée avançait, la mélancolie me dévorait. Je m'en allais le long de l'allée qui

bordait la place et d'où l'on plongeait sur la ville. Les vieux remparts et les maisons des Huguenots, voilées par la brume, formaient un cadre à mes rêveries. Là, sans témoins, marchant à grands pas sur les feuilles tombées, je me rappelais tout un monde d'êtres disparus : Mme de Quigny, ma mère et mon fils ! Je me demandais comment, après tant de secousses cruelles, tant de changements dans ma vie, tant de vides dans mon cœur, j'avais pu me distraire et ressusciter. Comment j'avais pu me rattacher à quelque chose, m'occuper de moi-même et des autres ; je me prenais alors en horreur et en pitié !

Mon petit Jacques venait me rejoindre. Il avait une robe blanche, et dans les cheveux un nœud bleu qui ressemblait à un papillon. C'était charmant de voir passer son ombre sur les charmilles dépouillées. D'abord, il trottait en avant, puis, à mesure que le crépuscule arrivait, il se serrait contre moi et prenait ma main. Cette main d'enfant dans la mienne me semblait un soutien. Je comprenais mieux alors l'utilité de la vie et la puissance du devoir.

Pour trouver un repos plus complet, mon mari avait voulu se faire un ermitage à côté de l'habitation commune. Il avait acheté, de l'autre côté de la route, une chaumière avec un petit verger et y avait installé ses livres et sa collection de pierres. Il s'intéressait beaucoup à la minéralogie. C'était là qu'il travaillait et passait ses journées. J'appelais cette retraite la maison de Jean-Jacques Rousseau : elle avait aussi ses contrevents verts !

Pendant la mauvaise saison, la maison de Jean-Jacques n'était ni gaie ni confortable. Le vent y soufflait de tous côtés. On y mourait de froid malgré les poêles et les cheminées ; mais, au printemps, le soleil y pénétrait comme un incendie, pendant que les cerisiers du petit verger se couvraient de fleurs. On eût cru que la paix souriante était là. Elle en était loin, pourtant, pour les pauvres nerfs de mon mari. Il y avait des chiens qui aboyaient dans le voisinage, des enfants qui jouaient au bouchon sous les fenêtres, des vaches qui mugissaient aux alentours. Plusieurs fois par jour, mon mari sonnait la cloche d'alarme. C'était une cloche qui m'appelait vers lui, quand les bruits du dehors venaient par trop exaspérants. Alors je me rendais à l'appel. J'entendais ses plaintes. Je me promettais d'y compatir et, prenant un fouet, je courais après les chiens, les vaches et les polissons.

Il n'était rien que je n'inventasse pour assurer la paix à mon mari. Je me souviendrai toujours de la démarche que je fis quelques années plus tard, près l'un de nos préfets, le comte Malher, pour qu'il fit tuer les chouettes qui criaient la nuit dans son jardin, pas très éloigné du nôtre à vol d'oiseau, et qui répondaient aux soupirs

de nos propres chouettes. Mon mari faisait d'ailleurs à celles-ci une guerre acharnée et tirait sur elles des coups de revolver toute la nuit; mais comme il ne pouvait en tirer sur les chouettes du préfet et que ces chouettes lointaines l'empêchaient aussi de dormir, j'eus l'idée d'aller trouver le comte Malher pour lui peindre la situation. Ce fut ainsi que je fis sa connaissance, l'une des plus agréables de ma vie. Je me présentai dans son cabinet, en le priant de faire tuer ses chouettes, s'il tenait à ce que mon mari continuât à vivre et à écrire ses livres. Devant cet ultimatum, le préfet me promit avec toutes les grâces du monde de faire droit à ma demande, et pendant quelques jours ou plutôt quelques nuits, ce fut un véritable bombardement entre la préfecture et les Palliers.

Je vivais bien solitairement et bien sévèrement pendant que mon mari était plongé dans ses travaux. Je le suppliai un jour de me donner une de ces petites voitures appelées panier et un cheval que je me faisais une joie de conduire moi-même. Cette faveur me fut accordée avec bonté et me rendit quelques jours heureux.

Ma voiture et mon cheval devinrent une passion. Ils me faisaient une vie libre et charmante. Je parcourais avec eux les campagnes, allant à la découverte des villages et des vieilles églises. Je laissais mon équipage à la garde de mon domestique et j'entrais dans ces pauvres sanctuaires où la paix régnait. Je m'agenouillais sous la petite lampe brûlant devant le tabernacle, et là je priais comme dans ma première jeunesse, avec un amour attendri et des éclairs de foi.

D'autres fois, je pénétrais dans les bois, dans les prés, dans les chaumières des pauvres gens. Je m'asseyais à leur foyer. Ils me contaient leurs peines. Je promettais de revenir et de les consoler. Par une belle soirée, lorsque je regagnais la maison, emportant ces souvenirs, et que mon cheval, animé par le retour, courait à toute vitesse sur la route, il me semblait que je venais de faire la conquête du monde.

Quelques mois plus tard, mon mari dut me quitter pour aller à Paris, où se préparait son élection à l'Académie. Je commençais une grossesse et ne put l'accompagner. Il se décida pour la circonstance à faire le voyage en chemin de fer, ce qui le jeta dans un grand trouble. C'était une inquiétude nerveuse qu'il ne pouvait dominer. Depuis son retour en Normandie, il luttait contre ce fantôme, sentant qu'il devait aller souvent à Paris pour ses affaires, et sachant aussi que chacun de ses voyages en poste ne lui coûtait pas moins de 1200 francs. Enfin, il triompha, et j'eus le bonheur de le voir guéri de son idée fixe.

L'entrée à l'Académie et la naissance de notre fils Richard furent

deux événements qui semblèrent lui donner un nouvel élan pour le travail. Il avait besoin de ces deux bonheurs pour relever son âme, car, après avoir terminé *Sybille* et joui du succès qu'elle avait obtenu, il était tombé dans un profond découragement à l'endroit de ses œuvres à venir, disant que son cerveau était vide, qu'il n'avait plus d'inspiration, qu'il n'en aurait plus jamais, et il avait brisé sa plume comme un soldat vaincu brise son épée. Que de fois je l'ai vu dans ces états désespérés, qui me désespéraient moi-même. Je savais pourtant qu'en sortant de pareils affaissements il courait à des succès nouveaux, mais je me disais toujours avec effroi : S'il disait vrai! Si c'était son dernier livre!

Il n'écrivait jamais un roman ou une pièce sans que tout fût créé et coordonné dans sa tête. La recherche du sujet était pour son travail la période la plus douloureuse. L'incubation durait des mois, je pourrais dire des années. C'était alors qu'il répétait sans cesse devant la lenteur consciencieuse de ses créations : « Je n'ai plus de pensée, mon cerveau est vide! » Lorsqu'il sortait vainqueur de l'aridité de ses conceptions et qu'il se mettait à écrire, la besogne se terminait vite, avec entrain; mais, comme il fallait que des larmes se mêlassent à tout, quand il mettait le mot fin à ses œuvres, il pleurait ses personnages. « Que deviendrai-je maintenant, disait-il, j'ai perdu mes amis! »

Successivement parurent *Julia de Trécœur* et *Montjoie*. Nous passâmes quelque temps à Paris pour la première représentation de *Montjoie*, à laquelle l'empereur et l'impératrice voulurent assister. Ce fut une très belle soirée, dont nous pûmes jouir sans qu'aucun revers en attristât le succès.

Cependant il y avait toujours des revers pour l'esprit inquiet de mon mari. Quand le public accueillait bien ses œuvres, les journalistes se montraient parfois cruels et injustes dans leurs jugements, et le lendemain des premières représentations mon pauvre mari était bouleversé par la lecture de la presse. Les bons articles, et ils étaient nombreux, ne pouvaient lui faire oublier les mauvais. Il éprouvait une vraie souffrance à lire ces derniers, et, cependant, il ne pouvait s'empêcher d'en prendre connaissance. Les plus petits journaux de province lui passaient sous les yeux. C'était au milieu de ces paperasses haineuses qu'il passait les jours suivant l'apparition de ses pièces. Je me souviens d'un article malveillant que fit Jules Janin sur l'une de ses comédies, je ne sais plus laquelle, et qui lui causa de véritables désordres dans la santé. On le crut atteint pendant quelque temps d'une maladie de cœur.

Il n'eut dans sa vie qu'une réelle défaite : celle de la *Belle au bois dormant*, défaite qui faillit le tuer. Il s'était épris de cette pièce

plus que de toutes celles de son répertoire, et l'accueil qui lui fut fait ravagea son cœur et ses nerfs. Je n'oublierai jamais la nuit qu'il passa après la représentation, où quelques sifflets s'étaient fait entendre. Il marchait comme un fou dans sa chambre, refusant mes consolations et jurant d'abandonner sa carrière. Je finis par irriter sa peine en voulant l'adoucir, et je dus le quitter, espérant que le repos viendrait dans la solitude. Mais, de ma chambre, je l'entendais toujours marcher et soupirer, et je souffrais tellement moi-même d'assister à son martyre à travers la muraille, que je finis par me sauver dans l'escalier, où je passai le reste de la nuit.

Ce fut alors que je le suppliai de chercher l'oubli dans les distractions d'un voyage. Il consentit à explorer les bords de la Loire et à visiter ses châteaux. Nous partîmes avec les enfants pour ne laisser derrière nous aucune inquiétude, espérant beaucoup de ce changement de vie, mais, en arrivant à Orléans, notre première étape, mon mari fut frappé d'une espèce de congestion nerveuse. Il fallut le porter du wagon dans un omnibus, ses jambes lui faisant défaut.

On le déposa dans le premier hôtel venu, où nous passâmes trois semaines d'angoisses. En sortant de l'omnibus, j'appelai un médecin qui me fit tourner la tête. Il voulait saigner le malade, disant qu'il redoutait une apoplexie. Je luttai contre la saignée, connaissant le tempérament nerveux de mon mari, et le lendemain, au point du jour, je courus chez Mgr Dupanloup pour lui demander son propre médecin. Je savais que Monseigneur était depuis quelque temps en correspondance affectueuse avec mon mari et qu'il s'intéresserait à son triste sort. Il était jour à peine quand j'arrivai à l'évêché, personne n'était debout. J'attendis en pleurant dans la loge du concierge que le premier grand vicaire fût levé. C'était à lui que je voulais m'adresser d'abord.

L'abbé Bougaud m'accueillit avec bonté et me donna sur le médecin de l'évêché tous les renseignements que je désirais avoir. De plus, il alla parler de nous à Monseigneur et me rapporta, de sa part, d'encourageantes paroles, avec la promesse de venir nous voir dans la journée.

Le médecin de l'évêque me rassura. Il ne vit dans la maladie de mon mari qu'un état vertigineux provenant d'un grand ébranlement des nerfs. « J'ignore, dit-il, quelle sera la durée du mal, mais j'affirme qu'il n'est pas dangereux. »

Vers le soir, Monseigneur apparut dans notre pauvre gîte. Il fut plein de bonnes grâces et de charité, voulant nous emmener tous au palais épiscopal, afin d'y soigner lui-même mon mari. Mais le malade se refusa avec courtoisie à quitter son auberge, disant que

le moindre déplacement le ferait mourir. Alors, ce fut Monseigneur qui vint souvent nous trouver et nous consoler. Il arrivait parfois pendant que les enfants jouaient autour de moi dans la chambre voisine de celle de leur père, et il jouait avec les enfants. Je le vois toujours avec sa belle croix d'or et son anneau de pierreries faisant une tour avec les dominos de mon petit Jacques.

Nous ne quittâmes pas Orléans sans avoir été passer une journée à sa maison de campagne de la Chapelle. Là, mon mari lui parla de ses craintes pour l'avenir. « Cette dernière maladie aura raison de moi, lui disait-il. C'est bien fini de mon talent, si j'en ai jamais eu. »

Et Monseigneur riait et prophétisait de nouveaux jours de gloire. Ses prophéties se réalisèrent, car, quelques mois après, paraissait *Monsieur de Camors*.

Le voyage des bords de la Loire ayant été interrompu par la triste aventure d'Orléans, il fut convenu qu'on se dédommagerait par une excursion aux bords du Rhin. Aucun incident grave ne marque le souvenir de ce voyage. Cependant j'eus encore deux alertes. Une, à Anvers, devant les admirables peintures de la cathédrale. Lorsque le sacristain vint à enlever le rideau qui cachait la *Descente de croix* de Rubens, mon mari fut tellement impressionné par la beauté de l'œuvre qu'il faillit tomber dans mes bras. « J'ai de nouveau les nerfs perdus, me dit-il. Je suis repris comme à Orléans. »

J'éprouvai une terreur sans nom en le ramenant à l'hôtel tout tremblant et voyant toujours les grands bonshommes de Rubens. Heureusement que, dans la nuit, l'hallucination passa et ne laissa pas de traces. Qu'aurais-je fait? Que serais-je devenue, dans ce pays étranger, et cette fois sans Mgr Dupanloup?

L'autre alerte eut lieu à Mayence. Nous arrivâmes dans cette ville un soir, vers minuit, après avoir descendu le Rhin toute la journée. Mon mari était fort énervé par l'attention qu'il avait prêtée aux magiques paysages que nous avions traversés. « Trop de châteaux, disait-il en regardant les hautes et nombreuses forteresses, échelonnées le long des montagnes, au pied desquelles passait le bateau. Cela m'étourdit et m'écœure. » Quand la lune éclaira les vieilles murailles des chevaliers du moyen âge, il prit ma main et me dit : « Je crois que je vais m'évanouir. » Il ne s'évanouit pas, et marcha au contraire sur le pont d'un pas agité. Je le suivais en lui prêchant le calme, mais il se démenait de plus en plus. Enfin on aborda à Mayence, où nous devions coucher, et il fallut s'occuper de recueillir les colis. Pendant que j'allais à leur recherche, mon mari, toujours enfiévré, disparut et

se sauva sur le quai. Quand je sortis avec les derniers passagers, je me trouvai seule dans la rue avec les malles, les couvertures et les parapluies. Je ne savais pas à quel hôtel nous descendions, et je dus m'asseoir sur mes bagages en attendant le retour espéré de mon mari. Le cœur me battit fort pendant cette halte, mon isolement et mon étrange situation attirèrent l'attention de trois officiers allemands qui sortaient d'un café et passaient sur le quai. L'un d'eux m'offrit galamment un gîte, ce qui lui valut un coup de parapluie. Pendant cela, mon mari revenait vers moi, au galop, un peu honteux de son oubli et les nerfs calmés.

Ces états nerveux faisaient que je redoutais les lointains déplacements et que je leur préférais les simples excursions dans notre Normandie. Nous allions souvent à Granville, à Avranches, au Mont-Saint-Michel, ou dans le pays de la Hague. Nous séjournions dans les petits villages perdus de Beaumont, de Flamanville et de Diélette. Ce fut en visitant les falaises de Jabourg que la fin tragique de Julia de Trécœur vint à la pensée de mon mari. Cherbourg nous vit aussi plusieurs fois. Mon mari adorait les bateaux, le mouvement du port et cette belle digue battue par les vents. Moi-même j'aimais Cherbourg et ses fêtes. Quand les escadres russes et anglaises y faisaient une apparition, et que la ville et les préfets maritimes leur donnaient des bals, j'accourais avec mon jeune frère qui me servait de chaperon. Je me souviens d'un de ces bals, offert à lord Sommerset, venu à la tête de la flotte anglaise. Il eut lieu à l'hôtel de ville et fut magnifique. Tout le pays avait été convié. On ne trouvait plus de place dans les hôtels. Mon frère et moi, arrivés la veille, dûmes nous loger chez un boulanger, qui nous céda ses chambres. Cet homme couchait dans une espèce d'armoire où tous les cancrelats de la Hague s'étaient donné rendez-vous. A mon tour, je dus coucher avec les cancrelats. Mon frère, qui en avait également dans l'armoire où il reposait, était indigné et voulait tuer le boulanger. Moi, je préférai tuer les cancrelats, et quand l'opération fut faite, je m'endormis délicieusement devant ma toilette de bal sortie de ma caisse et posée sur une chaise. Cette robe était en tulle blanc, couverte de fleurs d'iris, aux feuillages lamés d'argent. Dans mes rêves, il me sembla qu'Ophélia s'en était revêtue et que je luttais pour la lui reprendre.

J'arrivai au bal, enchantée de me trouver si belle. Le préfet de la Manche, le baron Pron, vint me dire que le duc de Sommerset, perché sur une estrade avec les officiers anglais, demandait que je lui fusse présentée. J'acceptai, un peu émue, le bras du préfet, et me dirigeai vers l'estrade, où le duc disparaissait sous les guir-

landes et les drapeaux. Horreur! en montant les marches de cette espèce de trône, j'aperçois, sous les flots de tulle de ma jupe et sous ses feuillages lamés d'argent, passer les deux bouts de mes pieds, encore chaussés de leurs pantoufles. J'avais oublié de mettre mes souliers! Et ces pantoufles étaient affreuses, en maroquin rouge avec d'énormes bouffettes. L'escadre entière avait les yeux sur elles. C'en est fait de ma gloire. Je quitte brusquement le bras du préfet, dégringolant les marches et courant me perdre dans la foule. Et voilà comment j'ai été présentée au duc de Sommerset et à l'Angleterre!

En rentrant aux Palliers, c'était presque l'hiver, le temps où la cour se rendait à Compiègne et y appelait mon mari. Quelques jours avant le départ, mon mari préparait des charades, distractions préférées de Leurs Majestés, et pour juger de l'effet, il nous les faisait jouer à la maison, devant tout le pays.

Nous avions dans ma famille de véritables ressources pour ces fêtes théâtrales. Mon frère aîné jouait merveilleusement du piano et nous tenait lieu d'orchestre. Sa femme, une très belle et très intelligente personne, était notre jeune première. Elle était aussi notre habilleuse. Je la vois toujours coupant et taillant dans les pièces de satin, collant des étoiles d'or sur nos jupes, confectionnant des carquois, des pourpoints, des chapeaux, rappelant ceux des chevaliers de Gustave Doré.

Mon mari introduisait souvent des danses dans nos charades. Je me souviens d'un ballet de bacchantes qui me coûta bien des larmes. Je ne pouvais comprendre le pas. Mon mari se fâchait. Je pleurais. Je dansais de nouveau. Mon mari se fâchait encore. Je repleurais, et cela dura toute une semaine.

J'étais bien seule pendant que la cour s'amusait, mais je ne connaissais pas l'ennui. Ma nature active savait s'intéresser à tout. Je m'occupais beaucoup de mes enfants, de leur première éducation. C'était le matin que je donnais les leçons, aidé d'un professeur. Les études terminées, tout le monde descendait au salon pour attendre le déjeuner. Devant un feu joyeux, je passais l'inspection de la toilette des petits. « Voyons les mains, disais-je, sont-elles propres? » Et les enfants agitaient, au-dessus de leurs têtes, leurs quatre petites mains bien savonnées, puis l'on se mettait à table, en promettant d'être sage, en l'absence du père.

Les soins que je donnais à la maison absorbaient aussi mon temps. Je brossais, je frottais, j'époussetais. J'arrangeais mes fleurs et mes bibelots avec amour. J'étais aussi très fière de ma cuisine. Les casseroles, les bouilloires, les grandes bassines à confitures, les flambeaux, alignés sur la cheminée en tuyaux d'orgue, brillaient

comme des pièces d'or et faisaient l'admiration du pays. On parlait de ma cuisine à dix lieues à la ronde, et les commères du voisinage, qui voulaient juger de sa beauté par leurs propres yeux, grimpaient sur les clôtures du chemin pour apercevoir, par les fenêtres ouvertes, les merveilles que je viens de décrire.

Un soir, la duchesse de Persigny, qui traversait Saint-Lô pour aller aux bains de Granville, fit comme les commères. Courant en chaise de poste autour de notre demeure, qu'elle désirait connaître à cause de la célébrité de mon mari, elle s'arrêta éblouie devant les fenêtres de ma cuisine. Le postillon fit halte, et voilà Mme de Persigny perchée sur les coussins de la voiture et plongeant des regards curieux dans l'intérieur. Ma cuisinière faisait une sauce en ce moment. Elle faillit tout renverser quand elle aperçut cette tête élégante à travers les grilles de son sanctuaire.

— M. Feuillet a de bien belles casseroles, mademoiselle, dit Mme de Persigny, on doit y faire de fameux ragoûts.

Cela dit, elle disparut, emportant de nos casseroles la plus haute opinion.

CHAPITRE XVII

Mon mari est nommé bibliothécaire de l'empereur. — Ma visite à Fontainebleau.

Mon mari fut nommé bibliothécaire de Fontainebleau en l'année 1867. En 1868, la cour s'installa pour quelques mois au palais. Nous dûmes songer à la suivre. Je fus envoyée en éclaireur pour prendre quelques dispositions à l'égard de notre appartement qui était dans le palais même, mon mari craignant de plus en plus le bruit et le piétinement des voisins sur sa tête.

Je fus reçue par le général de Polignac et par Mme de Polignac, qui me prodiguèrent leurs aimables attentions. Ils donnèrent un lunch en mon honneur et me présentèrent à la société de Fontainebleau. Ils voulaient me garder à coucher chez eux, mais je préférai passer la nuit à *l'Aigle noir*, un hôtel fort bien hanté.

Je ne dormis guère à *l'Aigle noir*. Les yeux fermés, je voyais toujours notre bel appartement, les grandes cours du palais, le cabinet du pavillon de Diane, où devait travailler mon mari, et ces féeriques jardins qui seraient presque nos jardins. Je songeais aux fêtes auxquelles je serais peut-être conviée, aux promenades du soir dans ce beau parc, aux musiques militaires, aux chasses, à mes toilettes, à cette vie brillante où je reprendrais racine. Mais, à côté de cela, je pensais aux Palliers abandonnés, à mon père qui se

faisait vieux, à l'éducation de mes enfants qui souffrirait de ce déplacement. Jacques allait faire sa première communion, comment l'enlever au prêtre qui s'occupait de sa jeune âme? Je redoutais aussi pour ma nature l'entraînement de ce monde élégant. Je me revis déjà chez Worth, dépensant l'argent que mon mari gagnait péniblement. Je me sentis reprenant goût à la vie mondaine et souffrant ensuite du retour à une vie plus simple. En regagnant, le lendemain, la route de Normandie, je me décidai à prier mon mari de me laisser aux Palliers avec mes devoirs et mes saines habitudes, pendant qu'il remplirait à la cour ses nouvelles fonctions. Il comprit mes raisons et me sut gré de les lui avoir fait valoir. Le point noir fut la longue séparation.

Cette séparation fut adoucie, pour mon mari, par les incessantes bontés des souverains; pour moi, par l'affectueuse correspondance qu'il m'adressait chaque jour.

. . . .

Juin 1871.

Trois années ont passé. Nous avons traversé la guerre et la Commune!

Le sang des otages séchait encore sur le seuil des prisons, quand nous arrivâmes à Paris, mon mari et moi, à la recherche des amis que la mort avait épargnés. Il y avait une semaine que les Versaillais étaient entrés dans la capitale incendiée, lorsque nous y rentrâmes nous-mêmes, le cœur désespéré. C'était le soir; après avoir traversé Paris désert, nous arrivâmes à notre hôtel de Rivoli, dont la cour était encore pleine d'obus. Du balcon de nos chambres, qui planait sur les Tuileries détruites, nous nous mîmes à considérer les ruines dans un douloureux recueillement. Il ne restait du palais de nos rois que des murailles calcinées et quelques fenêtres béantes, à travers lesquelles la lune lançait des jets lumineux, comme si l'incendie ne fût pas encore éteint. Au milieu du chaos, nos yeux en pleurs cherchaient les maîtres de ces lieux qui avaient été nos amis, cherchaient les ombres brillantes et les poétiques élégances d'un passé envié des nations. Plus rien, qu'un gouffre noir sur lequel planaient quelques étoiles; c'était un monde disparu!

Peu d'heures après nous rentrions aux Palliers, nous sentant nous-mêmes perdus, dans ce grand effondrement de nos affections et de la patrie!

Valérie Feuillet.

LA RÉACTION ACTUELLE
CONTRE LE POSITIVISME

SES CAUSES ET SES CONDITIONS DE SUCCÈS [1]

La doctrine positiviste contient deux assertions distinctes, bien qu'intimement unies l'une avec l'autre. La première est celle-ci : l'humanité n'a pas besoin d'un monde supérieur à notre monde, d'une autre vie. La seconde peut être formulée comme il suit : l'humanité ne peut, par aucun procédé légitime aux yeux de la raison, parvenir à la connaissance de ce monde supérieur, de cet au-delà qu'elle désire.

La première assertion n'est pas soutenable : nous l'avons montré dans notre premier article. C'est le besoin universel et pressant de cet au-delà, besoin un instant comprimé ou trompé par des espérances illusoires, qui ramène l'humanité vers les doctrines anciennes que la philosophie négative croyait avoir vaincues définitivement.

Mais la seconde assertion subsiste. Tant qu'elle subsistera, elle sera le véritable et insurmontable obstacle à la réaction.

Nous avons donc à examiner sur quoi repose cette assertion, quelles en sont les preuves, et comment elle s'est emparée des esprits de nos contemporains.

Je laisse de côté, parmi les arguments présentés par les positivistes, ceux de pure logique, les raisonnements philosophiques abstraits. Ces arguments n'ont d'action directe que sur les philosophes et les logiciens de profession. Ils n'agissent qu'indirectement sur la masse des esprits; leur influence ne serait pas assez forte pour arrêter le mouvement de retour vers le spiritualisme, si ce mouvement était vraiment puissant.

Quand le cœur et la conscience parlent haut, la logique pure perd de sa force; on passe outre aux objections quand on aime la vérité, qu'on la désire et qu'on en sent les bienfaits.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1893.

Mais il existe, en faveur des doctrines négatives, d'autres arguments tout autrement formidables. Ce sont des arguments pratiques que tous les esprits peuvent saisir; ce sont des raisons spécieuses appuyées en apparence sur des faits évidents que tout le monde peut voir et dont tout le monde se croit le droit de tirer la conclusion.

C'est la puissance de ces arguments populaires qu'il nous faut maintenant apprécier.

Il en existe deux, tendant à déclarer impraticables les deux routes par lesquelles l'humanité a, depuis un temps immémorial, cru qu'elle pouvait parvenir à la connaissance de ce monde supérieur qui lui est si nécessaire.

Le premier, dirigé contre la foi religieuse, est tiré de la diversité des religions.

Le second, dirigé contre la métaphysique spiritualiste, s'appuie sur les contradictions des philosophes.

De tout temps, et dans toutes les contrées de l'univers, les hommes ont cru et croient posséder une connaissance certaine de cet au-delà mystérieux, en acceptant, à titre de vérité, l'enseignement traditionnel d'une religion. C'est par la croyance à de tels enseignements que les âmes s'élèvent au-dessus du monde expérimental.

Or il est certain que les traditions des différents peuples sont diverses et contradictoires entre elles, qu'elles contiennent des dogmes opposés, s'appuient sur des révélations inconciliables et s'accusent mutuellement d'erreur et d'imposture.

D'autre part, il n'est pas moins certain qu'entre les effets moraux de ces diverses religions, il y a une grande analogie; qu'elles produisent, à des degrés très divers il est vrai, la crainte d'un châtiment céleste, l'espérance d'une récompense, la confiance dans la protection divine, l'enthousiasme et l'amour pour des réalités supérieures au monde visible.

En outre, cette action puissante et souvent bienfaisante des religions semble soumise à une condition unique, la croyance à l'enseignement traditionnel. Plus cette croyance est forte, plus la religion est efficace; plus la croyance s'affaiblit, plus s'affaiblit cette influence spéciale de la religion sur les âmes.

La conclusion qui semble résulter de ces faits d'expérience, c'est que la vérité objective de ce qui est enseigné dans chaque religion n'est pour rien dans l'action que cette religion exerce sur les âmes. En effet, cette vérité objective ne peut pas exister à la fois dans plusieurs religions contradictoires, et cependant l'action morale de ces religions est semblable. De plus, cette vérité objec-

tive n'est pas nécessairement liée à la croyance subjective des fidèles des diverses religions. Croyant des choses opposées, si les uns possèdent la vérité, d'autres sont nécessairement dans l'erreur. Comme d'ailleurs l'action morale de la religion dépend de la croyance des fidèles et que cette croyance elle-même ne dépend pas nécessairement de la vérité de son objet, il s'ensuit que l'action efficace des religions est indépendante de la vérité de l'objet de l'enseignement traditionnel qui les constitue.

Dès lors, sur quoi peut reposer la vérité de cet enseignement?

Si ce n'est pas sur les effets actuels de la religion, ce ne peut être que sur les faits qui ont accompagné son origine et son apparition sur la terre.

Mais, ici encore, ne trouvons-nous pas entre les religions diverses et opposées une grande similitude? Miracles, oracles prophétiques, biographie merveilleuse ou idéale d'un fondateur, tous ces faits, considérés par les adhérents de chaque religion comme une preuve de la vérité exclusive de la doctrine qu'ils professent, se rencontrent dans diverses religions; ils ne sont donc pas liés, plus que les effets moraux actuels de chaque culte, à la vérité objective de la croyance.

Donc il faut renoncer à parvenir à une connaissance certaine du monde supérieur où la religion nous introduit. La croyance erronée produisant les effets que l'on attribue à une croyance vraie et étant marquée des mêmes caractères, toute croyance religieuse est suspecte. Quiconque a pris connaissance de l'ensemble des phénomènes que raconte l'histoire religieuse de l'humanité deviendrait par là même, si cette objection était fondée, incapable d'adhérer d'une manière absolue à une religion particulière : l'ignorance serait la condition de foi.

Hâtons-nous de dire que la force de cette objection n'est qu'apparente. La similitude entre les religions n'est pas complète, comme on le suppose. Le christianisme est une religion transcendante qui présente des caractères uniques. Les effets moraux semblables des diverses religions peuvent provenir de la vérité partielle qu'elles contiennent, et qui leur est commune avec l'unique vraie religion. On conçoit que les religions répondant à un besoin urgent de l'humanité, ceux qui ne possèdent pas la religion vraie inventent une religion fausse, et qu'il y ait entre l'une et l'autre les mêmes caractères de ressemblance apparente qui existent entre la vraie et la fausse monnaie.

Nous pourrions, en développant ces considérations, répondre à l'objection que nous venons d'exposer; nous le ferons dans la suite de ce travail. Mais nous devons constater que, dans l'état actuel

des esprits, cette objection a une très grande puissance, qu'elle a la force d'un préjugé universel, presque celle d'un axiome incontesté dans toute la partie de la société qui n'est pas fermement attachée aux croyances chrétiennes, et que, même parmi les chrétiens, un grand nombre sont frappés et troublés par la multiplicité des religions et leur ressemblance apparente, et ayant peine à se rendre compte du vrai motif de leur foi, croient à tort qu'elle ne repose que sur le sentiment et ne peut se maintenir qu'en fermant les yeux aux arguments des adversaires.

Voilà donc la première porte ouvrant sur le monde supérieur qui semble fermée.

Rien de certain ne peut être obtenu sur les réalités invisibles par le seul témoignage des traditions religieuses.

Le raisonnement philosophique sera-t-il plus heureux? Une puissante école moderne l'a cru. Rousseau n'a pas craint de saper par sa critique les fondements de la révélation chrétienne, se croyant sûr de trouver, dans les données extraites de la raison et de la conscience humaine, cette certitude et cette unanimité d'adhésion qui semblaient manquer au dogme révélé.

La *Profession de foi du vicaire savoyard* contient deux thèses : l'une négative, dirigée contre la religion chrétienne; l'autre affirmative, où l'auteur défend éloquemment la religion naturelle. Rousseau a eu des successeurs qui ont développé sa pensée. Substituer au christianisme le spiritualisme philosophique, maintenir ce que la raison démontre, en rejetant ce que la foi affirme, telle est l'œuvre à laquelle se sont consacrés les disciples de Rousseau. Jouffroy et Jules Simon, à un quart de siècle d'intervalle, ont marché dans la même voie. La partie négative de leur tâche, l'attaque contre la révélation était relativement facile. Mais quand il s'est agi de fonder une doctrine certaine sur la raison seule, ils se sont heurtés à une difficulté analogue à celle que nous avons signalée plus haut, ou plutôt à une autre forme de la même difficulté. Si les religions révélées sont diverses, les systèmes philosophiques le sont tout autant, sinon davantage.

Si l'on parcourt l'histoire de la pensée humaine, si l'on cherche à rassembler dans un seul tableau toutes les solutions diverses que les sages de la Grèce, de l'Inde et, dans les temps modernes, les philosophes de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre ont données des mêmes problèmes, on se trouve en présence d'une immense confusion, d'un chaos d'opinions contradictoires. Dieu est-il immanent ou transcendant, personnel ou impersonnel, réel ou idéal? Dieu est-il distinct du monde ou se confond-il avec l'univers. Le monde procède-t-il de Dieu par une loi fatale ou par

un choix libre? Ces questions et une foule d'autres reçoivent les réponses les plus diverses.

Quelle certitude attendre d'une faculté qui conduit à des résultats si incohérents?

Si, en face de ces contradictions de la philosophie, nous plaçons la certitude tranquille de la science expérimentale, l'assentiment universel qu'elle obtient, la vérification de ses résultats, la nature venant répondre d'une manière constante à chaque question de la science, et obéissant à chacun de ses ordres, n'y a-t-il pas lieu de s'écrier? D'un côté est l'hypothèse, le rêve, l'incertitude; de l'autre est la vérité.

Un philosophe moderne anglais[1] a exprimé cette opinion sous une forme ingénieuse. Il a comparé les doctrines anciennes aux composés chimiques suspendus ou dissous dans un liquide. Une partie de ces corps reste fluide et soumise aux agitations du liquide; l'autre se cristallise et se fixe sur les parois. Tel est, dit-il, le rapport de la métaphysique avec la science. La métaphysique, ce sont les hypothèses variables et inconsistantes qui changent au gré de leurs auteurs, parce qu'elles ne s'appuient pas sur des faits. La science, c'est la partie fixe de la connaissance humaine, celle qui, semblable aux cristaux, déposée sur une paroi solide, est devenue certaine et immuable. Or tout ce qui regarde Dieu et la vie future appartient à la métaphysique et non à la science expérimentale.

Il n'y a donc aucune certitude dans les résultats du raisonnement philosophique, et il faut reconnaître que cette seconde route conduisant à l'infini est aussi impraticable que la première.

Ici encore, nous devons dire qu'il y a réponse à l'objection : nous montrerons plus loin qu'elle résulte d'une vue superficielle des faits. Il y a une philosophie éternelle qui peut se défendre contre les systèmes particuliers.

Il est possible de tirer du bon sens de l'humanité et de la conscience certaines vérités, et même de montrer qu'elles subsistent toujours, sous des formes et des apparences diverses, chez tous les peuples. Il est possible de dégager les principes fondamentaux de la raison, admis pratiquement, bon gré mal gré, par les sceptiques eux-mêmes, d'en tirer les conséquences légitimes.

Néanmoins l'idée simple que les contradictions des philosophes proviennent de l'impuissance de la raison spéculative, tandis que l'unité, la stabilité, la certitude des résultats de la science, proviennent de ce que l'expérience est le vrai moyen d'atteindre la

[1] *L'alternative,* par Clay.

vérité, cette idée simple a une sorte de fausse évidence apparente qui lui donne un grand empire sur les esprits.

Ainsi, de ces deux grands faits évidents : la multiplicité des religions et la diversité des systèmes de philosophie, semble sortir une conséquence inéluctable, à savoir : la double incapacité de la croyance religieuse et du raisonnement philosophique pour percer le voile des faits sensibles et visibles et nous faire pénétrer jusqu'à des réalités invisibles et transcendantes. Telle est la grande force pratique du positivisme. Tel est, par conséquent, le grand obstacle au succès des tentatives modernes de retour vers le spiritualisme.

Ici se pose une grave question.

En présence d'un tel obstacle, il y a deux partis à prendre. On peut essayer de le tourner sans le détruire, d'établir une doctrine en le laissant subsister. On peut, au contraire, l'attaquer de force et essayer de le renverser.

C'est la première tactique qui a été suivie jusqu'à présent par les chefs du mouvement d'opinion contraire au scepticisme régnant. Nous avons à examiner si, en prenant ce parti, ils peuvent réellement faire triompher leur cause. Si nous reconnaissons que cet espoir est vain, qu'en laissant subsister l'obstacle, en acceptant sans protester les conséquences déduites de la diversité des religions et des philosophies, il est impossible de sortir du cercle de fer dans lequel l'humanité moderne est enfermée, nous aurons à nous demander si l'autre tactique n'est pas préférable, et s'il n'est pas possible de contredire directement ces deux grands principes et de rétablir l'autorité de la croyance religieuse et de la raison philosophique.

I

Avant d'expliquer les conséquences de l'attitude prise par les chefs de l'école actuelle, commençons par bien définir cette attitude. Avons-nous tort de dire qu'ils laissent subsister l'obstacle que nous venons de décrire, et ne s'efforcent point de le renverser?

Sans doute, la plupart d'entre eux se disent personnellement chrétiens, et, quand ils parlent de religion, c'est au christianisme qu'ils font allusion.

Le christianisme est, à leurs yeux, la plus belle et la plus sublime des religions. Il est aussi la religion de l'Europe moderne, c'est-à-dire des peuples les plus civilisés de l'univers, de ceux qui tendent à imposer leurs mœurs, leurs usages, leurs lois au monde entier. C'est, en outre, dans le courant de la tradition chrétienne que nous tous, Français ou Européens, avons puisé les notions

religieuses; le christianisme est la religion de notre race et de nos ancêtres.

A tous ces titres, il peut passer, aux yeux de l'école nouvelle, pour représenter l'idée religieuse, pour en être, à notre époque et dans les régions que nous habitons, la forme vivante et concrète.

Mais c'est à cela que paraît se borner l'adhésion officielle des chefs de la nouvelle école à la doctrine chrétienne. Quelles que puissent être leurs convictions individuelles, ils ne professent pas que le christianisme soit la vérité absolue, ils ne le considèrent pas comme possédant seul, par une révélation divine, le secret de la destinée de l'homme. En un mot, le néo-christianisme diffère du christianisme véritable.

Or, par cela seul, ils acceptent le premier des deux principes que nous avons exposés. Si, en effet, le christianisme n'est pas la seule religion vraie, et s'il est en même temps supérieur à toutes les autres religions, il est évident qu'aucune religion n'est absolument vraie, et que la croyance religieuse ne peut donner à l'homme aucune certitude sur la réalité de son objet. Ce que le christianisme ne peut pas faire, aucune religion ne le fera.

Aussi ne nous étonnons pas que l'un des chefs de l'école, celui qui a voulu appeler à une œuvre commune tous les hommes de bonne volonté, quelles que fussent leurs croyances, ait graduellement passé, à l'égard du christianisme et surtout de l'Église catholique, d'une attitude de bienveillance dédaigneuse et protectrice à une attitude voisine de l'hostilité. Après avoir conseillé à l'Église de se convertir et de s'occuper des pauvres, qu'elle a, selon lui, négligés jusqu'ici, il s'est décidé à rejeter comme puérile la preuve de la religion par les miracles, démonstration jugée à la fois solide et nécessaire par tous les chrétiens. C'est la logique même de son système qui le poussait dans cette voie, du moment qu'il prétendait donner à sa théorie un caractère définitif et absolu.

Les autres personnages qui ont provoqué et dirigé ce mouvement n'ont pas, il est vrai, suivi M. Desjardins dans cette évolution. Ils sont restés dans un christianisme vague, évitant le choc envers les doctrines précises de l'Évangile et de l'Église.

Ils ont pu garder cette attitude, parce que, moins ambitieux que celui dont nous venons de parler, ils n'ont voulu être que des précurseurs, des cigognes, comme l'a dit d'eux une voix amie, donnant l'impulsion à un mouvement sans prétendre le diriger jusqu'au bout, et que, sans pousser directement leurs disciples au christianisme complet, ils ont paru accepter sans répugnance l'idée qu'ils parviendraient, par leurs propres efforts et sous l'action de la Providence, à l'adhésion ferme au véritable Évangile. C'est

grâce à cette modestie louable et à l'absence d'un programme et d'un *Credo* déterminés qu'ils ont évité un conflit avec l'Église.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les uns et les autres laissent subsister, sans le combattre, le préjugé qui consiste à tirer de la diversité des religions une objection contre la certitude de tout enseignement fondé sur une révélation. Ont-ils suivi une méthode différente en présence du second des principes négatifs que nous avons exposés, de ce scepticisme à l'égard de toutes les données métaphysiques, ayant pour fondement les contradictions des philosophes? Leur spiritualisme est-il plus précis et plus affirmatif que le christianisme?

Il suffit d'ouvrir leurs ouvrages pour reconnaître qu'il n'en est pas ainsi. Si le christianisme n'est de la part de cette école que l'objet d'une demi-adhésion, formée de respect et de sympathie, le spiritualisme philosophique semble complètement dédaigné. Le nom de Dieu est quelquefois prononcé dans cette école, mais sans qu'il soit dit si ce Dieu est celui d'Hegel, de Spinoza, celui de Rousseau ou le Dieu chrétien. Il est souvent parlé du devoir, mais que signifie ce terme? Est-ce le devoir comme le concevait Kant, l'impératif catégorique ne pouvant commander qu'à un être libre; ou bien est-ce le devoir de M. Fouillée, simple idée-force qui n'est que l'un des poids dans la balance du déterminisme? On serait bien embarrassé pour le dire. Enfin, sur la grande question de la vie future, le silence est à peu près absolu. L'avenir poursuivi par l'école semble être exclusivement le bonheur terrestre futur de l'humanité.

Dès lors, il est facile de reconnaître que, si les tendances de l'école sont diamétralement opposées à celles des positivistes, ses doctrines ne sont guère différentes. S'ils sont mécontents de ce que leur fournit le monde tel que la seule observation nous le révèle, les nouveaux docteurs n'ont pas de données certaines à ajouter à celles que l'expérience fournit. Ils voudraient franchir la barrière du monde visible, mais ils ne montrent aucune porte conduisant à l'au-delà. On a dit de ceux d'entre eux qui parlaient toujours de l'action, sans dire ce que l'humanité devait faire, qu'ils ressemblaient aux chanteurs, sur le théâtre, qui chantent : « Marchons ! » et restent toujours sur la scène. Il y a quelque chose de vrai dans ce reproche. Ils nous disent : « Sortons de la prison des sens et des choses visibles, » et ils y restent ne sachant comment en sortir.

Faut-il cependant considérer ce reproche comme la condamnation de l'école? Nullement, ce serait une erreur et une injustice. Cette attitude des chefs de la réaction est excusable. Je dis plus, elle est pour ainsi dire nécessaire; elle est dans leur rôle.

S'ils étaient des chrétiens convaincus de la vérité du christia-

nisme, ou des philosophes professant un spiritualisme réel et déterminé, ils ne seraient pas ce qu'ils sont, ils ne parleraient pas au même public, ils n'exerceraient pas sur les esprits l'influence qu'ils exercent.

Ce sont, ou bien des positivistes en train de se convertir à une doctrine plus élevée, ou bien des hommes ayant pris à tâche de conduire vers une autre région de la pensée des disciples pénétrés par les idées positivistes. Dès lors ils doivent soit être imbus eux-mêmes des préjugés positivistes, soit tout au moins ménager ces préjugés et parler de manière à être compris par ceux qui en sont imbus. Il faut qu'il y ait une sympathie de pensée entre eux et le monde qu'ils veulent remuer.

Aussi nous ne pouvons leur faire un reproche, de n'avoir, au début de leur entreprise, que des principes vagues, ou même de s'appuyer sur des sentiments plutôt que sur des principes.

Mais nous avons le droit d'examiner s'ils peuvent impunément rester dans cet état d'esprit, si, en continuant comme ils ont commencé, en laissant subsister les deux grandes objections que nous venons d'exposer, ils parviendront à modifier d'une manière durable et bienfaisante l'état des esprits; si leur œuvre, en supposant qu'ils résistent à toute modification de son programme primitif, grandira et subsistera, si elle sera une force et un secours pour les sociétés en péril et les âmes dans l'angoisse.

II

Or il ne faut pas un bien long examen pour montrer que la réponse à cette question est négative.

Si, en effet, le mal dont souffre l'humanité contemporaine, le mal qui est précisément la cause de la réaction dont nous parlons, c'est l'absence de convictions solides et sûres relativement aux objets qui dépassent l'expérience, comment guérir ce mal, si l'on reste dans l'impuissance de former une base à de telles convictions?

Apaisera-t-on la soif de bonheur de l'humanité par un peut-être sur une existence future? La conscience trouvera-t-elle son appui, pour résister aux attraits violents de la passion, dans des formules vagues et des paroles qui ne correspondent à aucun objet précis?

Ce qu'ont fait et ce que font les religions et les philosophies sérieuses, c'est de donner à l'homme une règle de conduite venant d'en haut. Comment établir une pareille règle si, ni par la foi religieuse, ni par le raisonnement philosophique, on ne peut s'élever au-dessus des faits expérimentaux?

On comprend qu'à l'origine d'un mouvement tel que celui que nous décrivons, on ne sente pas cette impossibilité. On était dans une situation pénible, mal à l'aise dans la région glacée du matérialisme. Des hommes se lèvent et promettent un meilleur avenir. Ils ont de la science, du talent, de l'ardeur et du dévouement. Volontiers on les écoute et on essaye de les suivre. Mais bientôt vient le moment où il faut savoir de quel côté on marche, bientôt aux promesses vagues doivent succéder les réalités; on s'aperçoit vite alors qu'il ne suffit pas de désirer un objet ni d'en sentir le besoin pour le posséder.

Qu'arrivera-t-il alors, et vers quelles régions le vent qui a soulevé cette réaction jettera-t-il ceux qui, après avoir essayé de sortir des bornes du monde des faits visibles, s'apercevront qu'ils y sont encore enfermés?

Il en est évidemment qui ne se résigneront pas à cet échec. A défaut d'une route rationnelle conduisant au monde supérieur, ils chercheront quelque autre moyen de se créer des croyances et des convictions, et de soulever le voile qui nous cache notre destinée.

La science interdit, dit-on, toute connaissance du monde invisible.

Laissons la science de côté, abandonnons ses méthodes, et entrons dans les routes qu'elle réprouve. La science condamne les communications mystiques avec un autre monde: elle les déclare vaines : nous ne tiendrons pas compte de son arrêt.

Nous reviendrons aux traditions qui régnaient avant le triomphe de la science; nous briserons les barrières qu'elle a posées.

Cela peut être prévu. N'est-ce pas déjà arrivé en partie?

Ne voyons-nous pas, parallèlement au mouvement de réaction vague et timide dont nous parlons, un autre mouvement provenant des mêmes causes, de l'insuffisance du positivisme? Le spiritisme, dont les adhérents augmentent en nombre, cherche à suppléer aux révélations passées par des prétendues communications actuelles avec les âmes des défunts. La théosophie cherche, dans des pratiques occultes qu'elle emprunte ou plutôt croit emprunter aux fakirs de l'Himalaya, des moyens de franchir la barrière qui nous sépare du monde invisible.

Ces tentatives irrationnelles d'atteindre un monde supérieur ne sont encore que des faits isolés. Néanmoins ces faits sont significatifs. C'est un mouvement qui va grandissant et qui se propage dans certains milieux par un apostolat assez actif. C'est, en général, la vieille doctrine de la métempsycose, qui fait le fond des systèmes des nouvelles doctrines de l'occultisme. Il se passe donc à notre époque quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé

autrefois. Les très anciennes traditions de l'humanité contenaient à peu près l'idée chrétienne d'une épreuve unique de la liberté et d'un sort définitif, heureux ou malheureux, selon la conduite des hommes pendant cette vie. Quand ces traditions se sont affaiblies, elles ont été remplacées, chez plusieurs peuples, par l'hypothèse de la transmigration des âmes, et des épreuves successives en nombre indéfini. C'était transporter sur cette terre, au sein même du monde visible, le séjour inconnu et mystérieux des défunts. C'était essayer de satisfaire les besoins de la conscience et de révéler à l'homme son avenir, sans sortir des données de l'observation, puisqu'on croyait retrouver les âmes des défunts dans des corps visibles d'hommes ou d'animaux. On peut déterminer, en parcourant la série successive des croyances de l'humanité, la place où apparaît, dans l'Égypte, dans l'Inde et dans la Grèce, l'idée de la métempsycose et où cette idée est venue, soit remplacer celle d'un ciel ou d'un enfer éternel, soit se greffer sur cette antique notion.

N'est-ce pas quelque chose de semblable qui se passe de nos jours, et la tentative de substituer au ciel chrétien un voyage de l'âme dans les étoiles, et à l'éternité d'un sort fixe et invariable une succession indéfinie d'existences, tentative qui survient au moment où la tradition des croyances chrétiennes s'affaiblit, n'est-elle pas la reproduction d'une antique évolution de la pensée? Les croyances de l'humanité semblent tourner dans un cercle, partout où elles ne sont pas maintenues par une autorité pouvant donner les preuves de sa mission divine.

De la croyance traditionnelle et antique on passe au scepticisme et à la négation de l'invisible; puis, le besoin de l'invisible se faisant sentir, et les moyens anciens de l'atteindre ayant péri, on crée des moyens nouveaux.

On croit de nos jours avoir prouvé que ni la foi religieuse ni la philosophie ne peuvent nous faire connaître un monde supérieur à celui que nous voyons. Le monde visible étant insuffisant et aucun procédé rationnel ne semblant permettre de le compléter par des notions supérieures, on a recours à des procédés irrationnels. Cela est logique : persuadez à un homme qu'il est dans une salle où l'air est vicié, et assurez-le que les portes soient fermées, il n'hésitera pas à sauter par la fenêtre.

Est-ce là ce que veulent les chefs du mouvement actuel? Est-ce vers le spiritisme et l'occultisme qu'ils veulent diriger leurs adeptes?

Nous ne le croyons pas. Ils se rendent compte, en effet, aussi bien que nous, du danger moral et intellectuel de cette tendance. Danger moral, car une règle de conduite qui n'est fondée que sur des témoignages suspects, des faits équivoques accomplis dans

l'ombre et mal constatés ne présente aucune garantie. Bien loin d'être un frein contre les passions, une telle règle de conduite deviendra très souvent un moyen de les exciter; bien loin de fortifier la conscience, elle tendra à la fausser. Aux questions posées à la manière des docteurs de l'occultisme, la puissance inconnue qu'ils consultent répond suivant les désirs et les pensées de ceux qui l'interrogent; aussi n'est-il aucune sorte d'excès, de fanatisme, de cruauté et d'immoralité auquel ne se soient portées les sectes mystiques qui se sont ainsi appuyées sur des communications équivoques avec un autre monde, et ont rejeté le contrôle de la raison et de la conscience.

Ces tendances sont aussi un danger intellectuel, car elles sont directement contraires à l'esprit scientifique.

Le surnaturel chrétien, œuvre d'un Dieu transcendant qui a posé lui-même les lois de la nature, qui n'y apporte d'exception que rarement, selon les desseins de sa sagesse, qui limite la portée de ces exceptions, et prend soin qu'elles n'empêchent pas l'homme d'interpréter la nature par l'expérience, le surnaturel ainsi compris et limité n'a rien de contraire à la science.

C'est un ordre supérieur qui vient s'entre-croiser avec l'ordre inférieur sans le troubler, tous deux étant l'œuvre de la même intelligence. Il est facile au Créateur de régler si bien l'ordre des faits que les savants puissent discerner les lois régulières qui constituent la Providence générale, tandis que les exceptions destinées à soutenir la foi des croyants et à toucher leur cœur ne sont aperçues que dans la mesure où elles sont utiles.

Au contraire, un surnaturel arbitraire et capricieux, répandu partout et apparaissant au hasard, serait la destruction même de la science expérimentale.

Ce serait le surnaturel tel qu'il existait dans la croyance des païens; ce serait l'équivalent des superstitions populaires.

Et si les partisans de ces doctrines, pour échapper à ce reproche, veulent considérer ces manifestations étranges et bizarres, comme soumises à des lois, ce sont des lois indémontrables et invérifiables, des lois contraires à la vraie science, et que les vrais savants répudient. Quelquefois, il est vrai, certains savants, pour combattre l'autorité démonstrative des miracles évangéliques, ont montré, à l'égard de ces phénomènes bizarres, une étrange complaisance.

A une incertitude systématique sur ce qui sort de l'ordre commun, ils ont fait succéder une crédulité exagérée. Mais ce ne sont que des déviations passagères. L'esprit vraiment scientifique reprend bientôt le dessus, et la séparation entre les vrais résultats scienti-

fiques et les hypothèses sans preuves certaines se produit de nouveau. La science, quand elle suit ses vraies méthodes, contredit les théories de l'occultisme, du théosophisme et du spiritisme; elle ne peut rien dire sur l'autre vie, et si certains savants cèdent par moments à ces doctrines, ce n'est qu'en altérant la science et en troublant la clarté de ses principes.

Aussi nous ne croyons pas que ce faux et dangereux mysticisme puisse prendre de nos jours possession de la masse des esprits, comme il l'a fait autrefois. Ces doctrines ont pu régner dans les temps où la connaissance de la nature était à ses débuts ; elles ne pourraient supporter le grand jour de la science. Prenons pour exemple la doctrine de la métempsycose. Pythagore et la Çâkyamouni ont jadis pu enseigner qu'en vertu d'une loi de la nature, les âmes des méchants entraient dans les corps d'animaux impurs ; ils ont pu attribuer à une loi nécessaire, à la fois physique et morale, le châtiment des crimes et la récompense de la vertu après la mort. Pour nous, nous savons maintenant que la reproduction des êtres vivants se fait d'après des lois toutes différentes, purement physiologiques, où la justice n'entre pour rien, que la vie organique a sa source dans l'hérédité et disparaît sans retour à la dissolution de l'organisme. Nous savons, grâce à une analyse plus précise et plus complète, que ce qui constitue la bonté ou la malice morale des actions est un fait purement interne et psychologique, l'intention bonne ou mauvaise, et que ce fait n'influe nullement sur la destinée physique de l'être. Aussi la métempsycose, qui a pu paraître une théorie rationnelle à une époque antique, n'est plus à nos yeux qu'une hypothèse sans fondement. Il n'est pas vrai que la nature physique soit un principe de justice morale. Pour répondre aux besoins de justice de la conscience humaine, il faut monter plus haut que la nature physique, il faut faire intervenir un juge qui connaît le cœur de l'homme et qui peut, en dehors des conditions de notre monde, assurer le châtiment du crime et la récompense de la vertu.

Ce serait donc une funeste déviation du mouvement de réaction que nous décrivons, si cet effort pour secouer le joug du positivisme n'aboutissait qu'à faire renaître ces doctrines irrationnelles et dangereuses.

III

Il est néanmoins une autre conséquence de ce mouvement mal dirigé qui serait plus funeste encore : c'est le découragement qui suivrait l'échec d'un grand effort pour délivrer l'humanité de la tyrannie des doctrines négatives.

Comme nous l'avons remarqué, tous ceux qui admettent les deux grands principes que nous avons posés plus haut, tous ceux qui disent que la foi et la raison sont également incapables de donner à l'homme une connaissance certaine de l'invisible, sont, qu'ils le veulent ou ne le veulent pas, des positivistes. Ils se meuvent dans le cercle du positivisme, sans pouvoir en sortir. La différence qui existe entre la nouvelle école, tant qu'elle n'attaque pas ces principes négatifs, et les positivistes étrangers à ce mouvement de réaction, c'est que les premiers sont mécontents des résultats des doctrines négatives, tandis que les seconds en sont satisfaits, et même ont pour ces doctrines un certain enthousiasme.

Or cette différence est capitale. Tant qu'une doctrine quelconque, même négative, inspire de l'enthousiasme, tant qu'elle paraît être bienfaisante, tant qu'elle présente aux yeux de ses adhérents l'apparence d'un secours pour la misère humaine et d'une solution quelconque du problème plein d'angoisse de notre destinée, elle ne manifeste pas au dehors tout ce qu'elle a de funeste.

Le positivisme naissant et grandissant ressemblait à une foi nouvelle : Auguste Comte lui avait donné la forme extérieure d'une religion. Ceux même qui n'ont pas conservé ces formes manifestent à l'égard de leur opinion des sentiments analogues à ceux des croyants; ils s'en font les apôtres.

Un dévouement dont nous n'avons aucun droit de contester la sincérité, un dévouement qui se manifeste souvent par des sacrifices, qui pourrait servir d'exemple à bien des adhérents aux doctrines plus élevées, se montre assez souvent parmi les propagateurs de ces théories désespérantes. Toutes les contradictions se rencontrent dans la nature humaine, et les doctrines qui sembleraient ne devoir produire que l'égoïsme et le crime sont quelquefois la source d'actes désintéressés et héroïques. N'a-t-on pas vu, en Russie, des jeunes filles de familles riches et nobles, adeptes des odieuses doctrines du nihilisme, se condamner pendant des années à vivre dans la condition de servantes, pour pouvoir plus facilement servir les intérêts de leur secte?

Il y a d'ailleurs, mêlés à ces doctrines négatives, un principe vrai et un mobile légitime. En notre siècle, on croit au progrès de l'humanité et bien des gens mettent de grand cœur leur activité et leur intelligence au service des générations futures. Les beaux vers de La Fontaine :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage,
Cela même est un bien que je goûte aujourd'hui,

décrivent un sentiment qui règne parmi un grand nombre de nos contemporains.

Ce principe est vrai, car le progrès est possible et désirable. L'Évangile a été un immense progrès dans la société; il a lancé l'humanité dans une voie où elle marche encore. Ce mobile est légitime; c'est un désir noble et désintéressé.

Sans doute, comme nous l'avons remarqué, il serait chimérique d'espérer se servir de cette idée d'un progrès de l'humanité auquel nous pouvons concourir pour remplacer complètement la notion de la vie future et tenir lieu des espérances que la foi fait naître dans les cœurs. Comme ce bonheur futur de l'humanité, toujours soumis aux tristes conditions de notre destinée, sera toujours très limité; comme ce bien que nous souhaitons et que nous espérons procurer à nos arrière-neveux est un bien qui ne nous satisferait nullement nous-mêmes; comme il s'agit, en réalité, non d'un bonheur, mais d'une amélioration légère ou même d'une diminution de peine, ce serait être illogique que de voir dans cette espérance l'équivalent de celles que la foi promet, et de croire qu'elle satisfera l'avidité du cœur humain.

Mais il n'en est pas moins vrai que ce désir d'améliorer le sort de l'humanité est un sentiment puissant sur certaines âmes, que la foi au progrès est un mobile qui, sans triompher de l'égoïsme et des passions, lutte cependant contre ces mobiles inférieurs. Seulement, pour que cette foi au progrès produise cet effet, il faut qu'elle soit une foi véritable et non un simple désir. Il faut que l'on croie à la possibilité du progrès. Il faut qu'à tort ou à raison on soit persuadé que l'on a en main les instruments efficaces de ce progrès.

Dès lors, quels seront, parmi les positivistes, ceux qui auront cette foi, et qui en éprouveront les effets?

Ne sont-ce pas ceux qui croient que les principes du positivisme suffisent pour donner à l'humanité le moyen d'accomplir sa destinée, ne sont-ce pas ceux qui croient que le positivisme a des ressources pour remplacer les principes dont il a exigé le sacrifice?

Ces positivistes convaincus et enthousiastes se trompent sans doute. Ils sont le jouet d'une grave illusion; nous l'avons démontré plus haut.

Mais c'est précisément parce qu'ils se trompent qu'ils peuvent concilier avec leur système la croyance au progrès de l'humanité; c'est leur illusion qui produit leur enthousiasme et soutient leur dévouement.

Prenez, au contraire, un homme qui, ayant écouté les enseignements des doctrines de l'école néo-chrétienne, a reconnu que le

positivisme est insuffisant, que la science ne possède pas les ressources nécessaires pour être la bienfaitrice de l'humanité, que la science ne nous révèle qu'un monde où la justice ne règne pas, qu'outre la science, il faut une autre chose distincte qu'on appelle la conscience. Supposons, en outre, que cet homme reconnaisse qu'il n'y a aucune autre certitude que celle de la science, que cette voix de la conscience, à laquelle on fait appel, n'est qu'une chimère. Cet homme désabusé du positivisme, mais n'ayant rien trouvé pour le remplacer, aura-t-il encore la foi au progrès? N'est-il pas évident qu'il considérera le progrès comme impossible, et les efforts pour le réaliser comme des tentatives vaines et chimériques?

Tant qu'une doctrine, même négative, est admise avec conviction et inspire l'enthousiasme, ses mauvais effets sont en partie compensés par les bons effets de l'ardeur généreuse qu'elle excite; la vie se trouve à côté de la mort. Mais quand cet enthousiasme a disparu, quand les vices de la doctrine sont devenus manifestes, quand les espérances illusoires qu'elle inspire ont fait place à une connaissance claire de ses conséquences, tout est changé : le mal prédomine; la mort l'emporte sur la vie, et les effets de cette mort sont analogues aux effets physiques qui accompagnent la décomposition d'un cadavre.

Ces effets du positivisme découragé sont faciles à prévoir. Supposons que la réaction dont nous parlons vienne à échouer, qu'après avoir reconnu les vices du positivisme absolu, qu'après avoir constaté que le monde expérimental est une prison qui étouffe la pensée et la conscience, que la science ne suffit pas à l'homme, ne l'éclaire pas sur sa destinée et ne lui fournit aucune règle de conduite, nos contemporains reconnaissent que cette doctrine qu'ils sentent être funeste est indestructible, qu'il n'y a aucun moyen de s'élever au-dessus de la barrière du monde visible, qu'il faut se contenter de ce que la science nous donne, après avoir reconnu que ce qu'elle donne est misérable et indigne de notre estime et de notre affection, qu'il faut rester dans les limites de la vie terrestre, après avoir perdu les nobles idées qui donnaient à cette vie son prix véritable, que deviendront ceux qui auront fait cette double constatation, comment tireront-ils les conséquences de ces principes, et quelles sont les convictions pratiques qui prévaudront dans leur âme et leur serviront de règle de conduite?

Pour le plus grand nombre, la conséquence sera très facile à tirer. Il n'y a rien au-dessus de ce monde, il n'y a rien à espérer et à craindre au delà. Arrangeons-nous pour vivre en ce monde le plus heureusement possible. Le devoir n'est pas une voix qui vient d'en haut, car d'en haut il ne vient rien, rien du moins de certain;

le devoir est une forme de notre pensée, suivons-la si cela nous convient; si elle nous gêne, tâchons de nous en débarrasser.

Dès lors, rechercher la jouissance sous toutes ces formes, et pour obtenir cette jouissance, rechercher la richesse et le pouvoir par tous les moyens. Si l'on se sent de la sympathie pour les malheurs d'autrui, si l'on est plus ou moins imbus de sentiments altruistes, on cédera à cette sympathie, on fera du bien aux autres dans la mesure où on y trouvera sa satisfaction personnelle. Si l'on n'a pas ces sentiments, si, à mesure que les désillusions de la vie se multiplient et que l'on connaît mieux l'ingratitude des hommes, on sent s'affaiblir en soi la sympathie pour des êtres qui en sont indignes, on s'abandonnera sans scrupule à l'égoïsme. On deviendra dur et indifférent pour les maux d'autrui; on se fera sa place en ce monde la meilleure possible, on tâchera d'être vainqueur dans la lutte de la vie.

Première forme, forme grossière du positivisme découragé et désillusionné. N'est-elle pas déjà bien puissante dans notre société actuelle? Ne la voyons-nous pas régner dans toutes les régions, du haut en bas de cette société? Ce triomphe de l'égoïsme et de l'intérêt, succédant à des utopies humanitaires, n'est-ce pas l'histoire des saints-simoniens devenus financiers?

Et n'est-il pas à craindre que ceux qui auront été élevés un instant vers des régions supérieures, et qui auront reconnu qu'elles sont inaccessibles ne tombent dans l'égoïsme d'autant plus bas qu'ils se seront élevés plus haut, n'ayant trouvé aucun appui pour se maintenir au-dessus d'eux-mêmes.

Il en est d'autres dont l'égoïsme prendra une autre forme. N'ayant pas de principes assez fermes pour être acteurs dans le drame de ce monde, craignant cette cruelle lutte de la vie, ils prendront l'attitude de spectateurs. Ils chercheront à se divertir en reproduisant dans le tableau mobile de leur pensée, la série des événements qui se déroulent sous leurs yeux. Voir, savoir, imaginer, sera leur vie entière; l'intelligence et l'imagination se développent chez eux aux dépens de la volonté du cœur, et de la conscience : ils arriveront aussi à terminer la vie sans trop de souffrance et d'ennui, comme des prisonniers qui attendent la fin de leur peine en jouant aux marionnettes dans leur cachot.

Tous néanmoins ne réussiront pas à s'arranger une existence à peu près heureuse ou tolérable, soit par l'acquisition des richesses et des honneurs, soit par les jouissances intellectuelles. Il y aura toujours une foule de déshérités et de malheureux ici-bas, condamnés pendant leur vie terrestre à la pauvreté et à la souffrance. Que feront ceux-ci, quand ils seront privés de tout espoir d'un

avenir meilleur? Que feront-ils surtout, si, après avoir repris un peu d'espérance à la voix des nouveaux docteurs, ils se voient de nouveau condamnés à ne rien chercher, à ne rien désirer au-dessus et au delà de cette vie? Le désespoir morne, la haine et la révolte, peut-être le crime, peut-être le suicide, voilà leur destinée.

Le pessimisme philosophique de Schopenhauer a quelque chose d'odieux et de désespérant. Ce n'est cependant qu'un désespoir théorique et littéraire qui, chez certaines personnes, s'accorde avec une vie douce et commode et avec les distractions de la pensée. Mais il est un pessimisme pratique et réel plus sombre, qui peut se traduire par des actes de violence, et qui, même quand il n'entraînerait pas ces conséquences, est l'image la plus complète du malheur absolu qui puisse exister ici-bas.

Or n'est-ce pas dans cet enfer que tomberont ceux qui, désabusés des illusions des doctrines négatives, reconnaîtront que ces doctrines s'imposent à leur esprit d'une manière invincible, et que pour beaucoup d'individus, nés dans des conditions funestes, privés par la pauvreté, par une naissance irrégulière, par d'autres circonstances, de la petite part de bonheur que les autres ont reçue, c'est à l'entrée même de cette vie de misères qu'il faudrait placer l'inscription fatale de Dante : « Laissez toute espérance, vous qui entrez ici. »

Et maintenant ne peut-on pas dire que ceux qui auraient entrepris de soulever les esprits et les âmes au-dessus des doctrines négatives et qui auraient échoué dans cette tâche ou y auraient renoncé, seraient pour quelque chose dans ce découragement et dans ses conséquences funestes. Ce n'est pas impunément que l'on remue des idées, et ceux qui ont la hardiesse de vouloir enseigner leurs contemporains contractent une responsabilité à laquelle ils n'ont pas le droit d'échapper; celui qui détruit est tenu à rebâtir, celui qui coupe à recoudre, celui qui promet à tenir ses promesses. Non, sans doute, que ceux qui entreprennent une tâche soient tenus de réussir : à l'impossible nul n'est tenu, mais ils sont obligés de continuer leur œuvre, de s'y dévouer, et de ne s'arrêter que lorsqu'ils ont constaté que l'œuvre est impossible et qu'ils ont eu tort de la commencer.

IV

L'examen que nous venons de faire des conséquences funestes qu'aurait l'attitude prise par les chefs de l'école nouvelle, s'ils persévéraient obstinément dans cette attitude, nous amène à examiner l'autre ligne de conduite qu'ils pourraient prendre.

Mettons-nous de nouveau en présence des deux obstacles que

nous avons signalés : impuissance de la foi à connaître le monde invisible, parce que les religions se contredisent; impuissance égale de la métaphysique, parce que les philosophes créent des systèmes multiples qui se détruisent mutuellement.

Tant que cet obstacle subsistera, la réaction ne peut aboutir; elle ne peut produire que d'impuissants essais qui laisseront l'humanité dans un état pire qu'auparavant.

Il n'y a qu'un parti à prendre : attaquer l'obstacle et le détruire.

Mais cela est-il possible?

Est-il possible de persuader à nos contemporains que tout espoir n'est pas perdu de rétablir, entre ce monde et le monde supérieur où règne la justice divine, une communication approuvée par la raison? Est-il possible de leur faire croire qu'ils peuvent arriver, à l'égard de ces réalités invisibles, à une certitude équivalente en autorité à celle des sciences physiques, bien que la nature et les conditions de cette certitude soient très différentes, et que la volonté libre et la droiture du cœur soient nécessaires pour l'acquérir?

Cela est certainement difficile. Les esprits modernes, habitués à la critique et à l'analyse, ont perdu, ce semble, la faculté native de percevoir l'évidence et, plus encore, celle d'étreindre, de conserver la vérité qu'ils ont aperçue, et de la défendre contre les objections qui viennent l'assaillir.

Les arguments anciens, les arguments classiques en faveur du christianisme et du spiritualisme, semblent avoir perdu de leur force. Il faudrait en créer de nouveaux; il faudrait montrer les antiques vérités sous de nouveaux aspects; il faudrait ouvrir une route par laquelle les esprits imbus du scepticisme régnant puissent remonter vers les sommets célestes qu'on leur dit être inaccessibles.

C'est la tâche qui s'impose aux chefs du mouvement actuel, s'ils veulent que leur œuvre soit utile et durable. Si nous en exceptons M. Desjardins, aucun d'eux n'émet la prétention de fonder une religion ni même une philosophie nouvelles.

Il faut, cependant, s'ils veulent réussir à combattre efficacement le positivisme, il faut qu'ils arrivent à adopter, à démontrer et à défendre une religion et une philosophie déterminées. Ils ne peuvent être ni rester maîtres s'ils n'ont pas quelque chose à enseigner aux hommes. On ne détruit les négations qu'en osant affirmer.

Maintenant par quelle voie, par quelle série de déductions peuvent-ils espérer s'élever eux-mêmes, s'ils n'y sont pas parvenus, ou conduire les autres vers des certitudes supra-sensibles?

La plupart d'entre eux, nous en sommes convaincus, n'espèrent pas construire un édifice doctrinal nouveau, et sentent que le néo-

christianisme ne doit être qu'une transition pour arriver au véritable christianisme.

Cette transition peut être longue : il faudra, sans doute, faire passer par bien des étapes successives les esprits que le positivisme a profondément pénétrés pour les amener à des croyances religieuses déterminées. Aussi nous nous expliquons les hésitations et les lenteurs de ceux qui ont entrepris cette tâche. Nous comprenons qu'ils s'efforcent de maintenir l'union dans le groupe de leurs disciples, qu'ils ne leur demandent pas plus d'affirmations et de croyances qu'ils n'en peuvent porter. Il faut qu'ils respectent les scrupules de loyauté de ceux qui craignent de dépasser la mesure de leurs propres convictions, et de substituer le désir de la certitude à l'amour de la vérité. Il faut donc du temps, de la patience et de grands ménagements.

Tout cela est vrai, toutes ces raisons de retarder l'attaque contre les principes positivistes sont bien fondées. Néanmoins elles ne justifieraient pas une complète inertie. Lentement ou rapidement, il faut avancer, Il faut avoir un but et marcher vers ce but, c'est la condition du succès. Qui marche peut s'égarer, qui reste en repos est sûr de ne jamais arriver au terme désiré. Il faut donc qu'ils se mettent à l'œuvre. Tant qu'ils n'auront pas commencé d'ouvrir une voie rationnelle quelconque, conduisant à des certitudes suprasensibles, ils n'auront rien fait; ils auront excité des désirs et ne pourront donner, pour les satisfaire, que des paroles et non des réalités.

Ainsi que je l'ai déjà dit, c'est à ceux qui ont entrepris cette tâche et à eux seuls qu'il appartient de l'accomplir.

Nous ne pouvons, nous autres croyants, nous mettre à leur place ni parler à leurs disciples. Cela n'est pas dans notre rôle. Nous pouvons néanmoins les aider d'une manière indirecte.

Nous le pouvons de deux manières. Nous le pouvons d'abord, en rendant plus accessible le port où nous voudrions voir entrer ces navires incertains de leur route. Il y a dans le sein du christianisme des hommes qui semblent préoccupés d'établir autour de la foi des barrières infranchissables : ils hérissent les abords de la citadelle de la croyance par une foule d'ouvrages avancés. Leur but est, sans doute, d'empêcher ceux qui sont dedans de sortir, mais le résultat de leur manière de faire est d'empêcher ceux qui sont dehors d'entrer. Il faut se comporter autrement. Une attitude conciliante, la sympathie pour le malheur de ceux qui sont dans l'erreur, le désir de dissiper les malentendus, de montrer dans les dogmes chrétiens ce qui en fait le fond et l'essence, c'est-à-dire l'amour de Dieu pour ses créatures, et l'amour mutuel des créa-

tures entre elles, voilà autant de moyens indirects de faciliter la tâche de ceux qui essayent de ramener les cœurs vers les vérités qui nous consolent.

Un autre moyen plus efficace, c'est la pratique des vertus que l'Évangile doit produire. Ce sont les vices et les inconséquences des chrétiens qui rendent l'accès de la vérité plus difficile.

Quand la doctrine évangélique se montre telle qu'elle a été enseignée par le Maître, quand les disciples ressemblent au Maître, les âmes sont attirées. Quand le pharisaïsme que Jésus a combattu, c'est-à-dire la vertu orgueilleuse et méprisante, ou bien quand la mondanité, c'est-à-dire une religion extérieure de pure forme, prédominent chez les chrétiens, les âmes sont repoussées. Or, constamment, le pharisaïsme et la mondanité tendent à reparaître, constamment il faut les écarter pour que le véritable Évangile se manifeste.

Mais, outre ces moyens indirects de faciliter la tâche de ceux dont nous désirons voir l'œuvre réussir, il en est un plus direct. Ils hésitent à attaquer de front les deux grands obstacles que nous avons signalés. Ils craignent de n'avoir pas la force de les détruire. Nous, nous avons cette force dans nos principes chrétiens : nous pouvons montrer que notre religion est la vraie, l'unique religion, la parole certaine du vrai Dieu. Nous pouvons aussi défendre la vraie philosophie contre les faux systèmes. L'Église nous affirme que nous avons cette puissance et que nous pouvons démontrer l'existence du vrai Dieu, c'est-à-dire du Juge que la conscience invoque et du Roi de ce monde éternel dont le positivisme nous interdisait l'accès.

Il nous appartient donc d'entreprendre la réfutation des deux principes négatifs que nous avons signalés. C'est ce que nous ferons dans la suite de ces études. Ce ne sera pas sortir de notre cadre primitif. Pour apprécier la condition du succès de la réaction néo-chrétienne, il faut mesurer la force réelle de ses obstacles; la meilleure manière de la mesurer est d'essayer de détruire ces obstacles eux-mêmes.

Si, d'ailleurs, par cette réfutation des arguments populaires et pratiques du positivisme, qui sera en même temps une démonstration de la vérité chrétienne, nous parvenons à délivrer du joug du scepticisme quelques esprits loyaux cherchant sincèrement la vérité, nous serons, n'y en eût-il qu'un seul, suffisamment récompensé de nos efforts.

Abbé de Broglie

LE JOURNAL DE MLLE DE VERNOUX[1]

QUATRIÈME PARTIE

12 février.

Nous sommes de retour. Six semaines d'une villégiature suburbaine, dans une banlieue abandonnée, parmi la tristesse des choses mortes, — les taillis nus, les gazons roux, le jardin vide, — en face de l'hivernal décor qui semble exprès s'harmoniser avec l'état d'esprit et d'âme de gens en deuil. Papa chassait les lapins. Moi, je m'occupais matériellement du mieux que je pouvais : un peu de musique, les soins de l'intérieur, l'aiguille ou le crochet pour les longues soirées au coin du feu; pour l'après-midi, des promenades à pied, en compagnie d'Anna le plus souvent, et quelques visites en passant aux miséreux du pays, si délaissés dans cette saison.

Je m'étais défendu de rien écrire là-bas, sachant bien que je n'aurais point d'événement à relater et renonçant, après réflexion, à noter jour par jour des impressions qui reviendraient toujours pareilles, prévoyant quel vain passe-temps ce serait d'éplucher un tête-à-tête quotidien, d'en passer à la cornue chaque incident, chaque parole, dont les éléments essentiels sont invariables aussi bien, de délayer en fin de compte avec une plume et de l'encre mes pensées noires ou grises. A quoi bon?

Entre temps, nous venions passer quarante-huit heures ici pour présider à un déménagement. Car, une fois aux Roquettes, papa n'avait pas tardé de m'insinuer que le logement de la rue Miromesnil ne lui agréait guère, qu'il avait des inconvénients multiples dont il me faisait avec complaisance l'énumération, qu'au surplus ce n'était plus là ce qu'il nous fallait maintenant. Tant de rhétorique était inutile pour me convaincre. Je n'étais pas prise au dépourvu. J'avais déjà préalablement entrevu dans mon for intérieur les suites fatales d'un schisme d'âmes qui se survit, et la répudiation de toute l'hérédité sentimentale et, par suite, l'abandon nécessaire du logis où ma mère avait fini de souffrir. Et, pendant deux jours, ç'avait été le bouleversement de l'installation qui était son œuvre, l'enlèvement des meubles, la dévastation des armoires, le triage des hardes et des vieilleries, la mise au rebut des inutilités, la manipulation cruelle, sacrilège, de tous ces objets chéris qu'on

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1893, et 10 janvier 1894.

aurait dû respecter comme des reliques de sainte et de martyre.

Maintenant, papa est chez lui. Et je constate qu'il se trouve mieux, qu'il respire plus à son aise, sans compter qu'il me faut en une certaine mesure m'associer à ce bien-être, paraître au moins partager ce contentement.

D'ailleurs, notre stage à la campagne a produit l'effet qu'on en attendait, je pense. Il semble avoir reculé dans le lointain la date du douloureux événement, avoir creusé comme un abîme de temps entre ce jour et l'heure présente. Après cette absence passagère, ce retour dans une demeure nouvelle achève d'y contribuer. On se figure aisément que notre deuil est déjà vieux. Et cela facilite, semble permettre une détente du visage et des allures, le relâchement de la surveillance obligée, le laisser-aller précurseur des consolants oublis. Inconsciemment, presque malgré lui, papa, chaque jour, dérive avec le courant, glisse sur la pente un peu plus. Je ne puis en être surprise ni ne veux m'en scandaliser. Assurément, c'est une vie nouvelle qui est en train de se réédifier sur de nouveaux frais. Et cette vie, je dois y participer, m'y accommoder ou m'y soumettre, la faire mienne, en un mot, tant qu'elle reste compatible avec l'intégrité de mon être moral et le culte prépondérant d'une chère mémoire.

C'est à quoi dorénavant je vais travailler.

15 février.

Je règle l'emploi de mes journées, j'organise mon existence, je veux dire : notre existence.

Comme papa, se couchant tard, se lève de même, les matinées m'appartiennent tout entières, en général. Chaque matin, je sors avec Anna : courses d'utilité, promenades hygiéniques, visites à l'église. En rentrant, je trouve papa sous les armes, qui a lu ses journaux, fait sa correspondance et sa toilette, et m'attend pour déjeuner. Nous déjeunons tranquillement, longuement, non pas en gens inquiets, affairés, pressés de courir chacun à part, mais comme pour faire durer le plaisir d'un tête-à-tête toujours agréable et commode, à cette première halte de la journée.

Après quoi, papa ne tarde guère à se mettre en devoir de sortir. Suivant ce qu'est son programme, je l'accompagne dans quelques magasins, par exemple, ou aux expositions d'art. Sinon, le plus souvent, je lui donne rendez-vous en quelque endroit où nous nous retrouvons pour achever ensemble l'après-midi. Jusque-là, je m'occupe avec de la musique, une lecture, puis une ou deux visites que je vais faire aux intimes amies, quand il ne m'en vient pas à la maison.

D'ordinaire, nous rentrons ensemble pour dîner. Sept heures, c'est l'heure familiale entre toutes. Le salon est éclairé, une flambée égaye l'âtre, les fleurs sentent bon dans les vases; mon père les aime presque autant que moi. Il me rejoint. Chaque fois qu'il entre dans cette pièce où tout est ordonné selon son goût, dans la note artistique qui lui est chère, son visage rayonne, son œil sourit. « Mademoiselle est servie. » C'est Alfred qui l'annonce, l'ancien domestique de papa, redevenu le nôtre, et c'est papa qui a voulu que la formule fût dite à mon nom, non pas au sien, — une de ces petites galanteries qu'il avait apprises avec moi, à la faveur de nos rapports antécédents, et dont il est resté coutumier.

Au sortir de table, on me tient compagnie un temps suffisant et raisonnable. Alors, j'ouvre mon piano et je joue quelque chose. Je n'ai point de prétentions à la virtuosité; je l'évite, au contraire, comme une peste. Je cherche seulement à bien traduire certaines choses expressives et jolies dont la difficulté ne fait pas tout le charme, mais qui veulent être serrées d'un peu près pour être goûtées pleinement. Et il me semble que j'y réussis parfois. Car papa qui, sans être mélomane pour de bon, n'est réfractaire à aucune des séductions de l'esthétique musicale, a dû me témoigner son contentement à plusieurs reprises et, de temps à autre, me redemande tel ou tel des morceaux qui lui font le plus de plaisir.

Ou bien je prends une des revues « de famille » auxquelles nous sommes abonnés. Il s'est fait de nos jours un grand progrès dans la rédaction de ces recueils. En dépit de leur destination, ils ne présentent plus rien qui soit par trop rudimentaire ou puéril. Ils savent garder le ton, sans déroger ni rien perdre de leur valeur artistique et littéraire, voire scientifique. Là, je trouve toujours à glaner quelque article intéressant, mémoires inédits, curieux récits de voyages, portraits de grands hommes en robe de chambre, actualité brûlante, suggestive question de statistique ou d'hygiène. Alors, je laisse le choix du sujet, et, de ce qu'on veut bien entendre, je lis tout haut les fragments les plus notoires. De cette façon, papa, sans y songer, s'intéresse, applique sa réflexion à des choses dont il ne se soucierait guère sans moi, par indifférence ou paresse.

Et la soirée ne se passe pas trop mal ainsi. Quand dix heures sonnent, papa se lève. Nous sommes désormais l'un de l'autre indépendants. Il s'apprête à gagner le cercle; moi, je reste seule au salon ou je me retire dans ma chambre jusqu'au coucher. Et, chaque soir, je sens que ce lui est une jouissance nouvelle, l'exercice quotidien de cette liberté qu'il sait ne lui être ni marchandée ni reprochée le moins du monde.

Car, au vrai, c'est par ce moyen, grâce à ces franchises octroyées

de part et d'autre, que l'existence commune coule paisible et souriante. Nous nous appliquons de concert à pratiquer largement ces déférences, ces condescendances mutuelles. Il semble que nous évitions de nous-mêmes et comme à dessein toute occasion de contrainte, ces contacts trop prolongés ou ces resserrements trop étroits qui faussent les rouages, risquent d'en gâter le libre jeu. Oh! l'harmonie des âmes, cet unisson de toutes les cordes sensibles, cet accord des intimes vibrations, si difficile à conquérir, ne fût-ce qu'à la surface, et qu'un rien suffit pour abolir ou seulement pour altérer! On dirait, à nous voir faire, — hélas! oui, — que nous le savons tous deux par expérience.

C'est ainsi qu'aujourd'hui papa, comme au hasard, a fait tomber la conversation sur ce sujet. Nous cherchions à organiser pour tantôt un rendez-vous qui n'allait pas tout seul, étant donnée la direction de nos occupations respectives. Alors il m'a dit :

— Eh bien, n'en parlons plus. Pour une fois, nous rentrerons chacun de notre côté. Je n'aperçois pas l'utilité de nous gêner pour si peu... Vois-tu, ma chère amie, il ne faut pas que nous soyons le moins du monde à charge l'un à l'autre...

Et je devinais qu'il ajoutait *in petto :* « Je sais ce qu'il en coûte, l'ayant appris à mes dépens. »

Devant mon approbation muette, il a continué, comme s'il développait une profession de foi :

— ... Pour que l'existence soit possible, il faut éviter de se porter réciproquement sur les épaules. La liberté pour chacun, c'est le secret du bonheur et de la bonne entente. Nous ne sommes pas, que je sache, deux forçats rivés ensemble à la même chaîne. Prenons donc libéralement chacun nos aises, et la communauté n'en ira que mieux... Ainsi, je n'admets pas que tu te sacrifies en rien pour moi, que ma tutelle ait pour effet de te tenir en charte privée et de te rogner les ailes. Tu es une grande personne aujourd'hui; va, viens, vis à ta guise. Et ne t'impose rien, ne te refuse rien non plus, à cause de moi.

Alors, le voyant si bien en train, pressentant d'ailleurs que je faisais son jeu, j'ai lancé :

— Eh bien, justement, papa, l'autre jour, on m'invitait à dîner chez des amis...

— Et tu n'as pas accepté?

— Non, pour ne pas vous laisser seul.

— Tu as eu tort. Chez qui cela?

Je n'avais pas osé dire le nom de prime abord, redoutant un peu de quelle façon il serait accueilli. Mise au pied du mur, il a bien fallu répondre :

— Chez les Danglade.

Mon père n'a pas sourcillé.

— Eh bien, la prochaine fois, a-t-il dit, tu feras très bien d'accepter.

Mais, craignant sans doute, s'il en restait là, de paraître trop dissimulé ou trop innocent, il a simplement ajouté :

— Ils te diront beaucoup de mal de moi, j'en suis sûr. Bah ! que m'importe ! Je sais bien que tu n'en prendras que ce qu'il faudra, pas vrai, ma fille?

— Soyez sûr, au contraire, qu'ils ne s'y risqueraient pas en ma présence. Cela, je vous le garantis. M'en croyez-vous sur parole?

— Puisque tu me le dis...

— Alors, bien; une autre fois, je profiterai de votre autorisation, à cause de Luce.

— C'est ta bonne amie, Luce, n'est-ce pas?

— Oui.

— Profites-en donc, accepte aussi souvent que cela te fera plaisir; j'en serai quitte pour dîner au cercle, ces jours-là...

Ce qui voulait dire en bon français, si j'entends bien : « Je serai enchanté de dîner au cercle chaque fois que tu m'en donneras l'occasion en dînant dehors. »

19 février.

Hier donc, j'ai dîné chez les Danglade.

Il n'y avait que moi, bien entendu. De leur part je reçois toujours le même accueil, cet accueil nuancé de protection, empreint d'une sorte de commisération triste et sympathique, qu'ils ont eu pour moi dès l'heure où je sortais du couvent, et dont ils ne se départent pas à mon égard. Maintenant, du moins, après le deuil qui m'a frappée, leur manière d'être s'explique d'elle-même et se justifie, sans que j'aie lieu de m'en offusquer ou d'en prendre ombrage. Leur tact, d'ailleurs, est parfait ; jamais une parole ambiguë, jamais une allusion à ce revirement d'existence dont la disparition de ma mère fut le principe. Quant à Luce, notre cordialité reprend toute sa franchise, toute son expansion.

Après le dîner, nous avons causé longuement seule à seule. Toujours curieuse de mon cas particulier, elle a voulu savoir ce qu'était devenue ma vie, la manière détaillée dont je me comportais dans mon sort nouveau. Je lui ai dit en gros comment cela se passait. Je l'ai pleinement rassurée sur mon compte, puisque ses interrogations, colorées d'inquiétude, avaient l'air de le demander. Alors, elle s'est montrée satisfaite, mais d'une satisfaction mitigée, relative, comme on pourrait l'être d'un pis-aller, et elle m'a dit :

— C'est fort heureux, j'en suis contente pour toi. Mais enfin, quand même il en serait autrement, tu n'aurais pas lieu de te désespérer.

— Comment cela?

— Parce que, en fin de compte, tu n'es pas destinée à vivre toujours avec ton père.

— Qu'en sais-tu?... assez longtemps, au moins, pour que j'attache la plus grande importance à m'arranger de la vie que nous nous faisons ensemble.

— Mais non, ma chérie, cette vie-là ne peut avoir qu'un temps, je t'assure, et tu en changeras bientôt.

— Pourquoi si vite?

Et, gagnée par l'intimité de l'entretien qui peu à peu s'accentuait, j'ai poursuivi, m'expliquant plus à fond :

— J'y aurais de la répugnance, entends-tu bien? J'estime qu'il y aurait lâcheté de ma part à déserter tout de suite et de gaieté de cœur. Je me fais un devoir et comme une gloire de montrer au monde un reste de famille où, tardivement au moins, règnent la paix et l'unisson. J'ai tant souffert jadis! Aujourd'hui, le seul contraste m'est précieux, je me plais à le maintenir, et, tant que cela pourra durer, je n'ai l'envie d'abandonner ni mon poste ni ma tâche. Me comprends-tu?

— C'est très beau, en effet, et très louable, ce que tu m'exposes-là. Mais il y a mieux encore, et le mariage n'a pas été inventé pour rien.

— Oh! le mariage! — ai-je fait en affectant de cacher sous un ton de badinage le léger trouble que ce seul mot m'avait soudain causé, je ne sais pourquoi, — si tu n'as pas d'autre échéance en vue, ma petite, alors il nous reste de la marge. Quant à cela, rien ne presse et nous avons beau temps pour y songer.

— Allons donc! a repris Luce en insistant, dans ta position, ce sera justement le contraire. Tu te marieras tôt, ma fille, par la force des choses.

J'ai deviné les sentiments qui devaient souffler ces insinuations vagues, et, ne voulant pas les laisser se préciser, de plus en plus émue d'ailleurs par la tournure qu'avait prise la conversation, j'ai hoché la tête et jouant l'indifférence :

— Non, vraiment, je ne vois pas ce qui peut te dicter ton horoscope.

— Eh bien! laisse faire, a-t-elle répliqué sans se découvrir davantage, tu verras bientôt.

— Soit, nous verrons...

Et, là-dessus, j'ai laissé tomber la causerie.

Ce matin, quand j'ai revu mon père, il m'a demandé des nouvelles de ma soirée :

— Tu es contente? On t'a bien reçue?

— Comme toujours, à bras ouverts.

— Hum! et, en revanche, ma personne n'a pas récolté trop d'éclaboussures?

— Mais pas la moindre, papa, je vous jure.

— Au moins, j'espère, on ne pourra pas dire que je te suis un tyran.

— Quelle drôle d'idée!...

Et, pour en finir avec ce sujet, j'ai pris l'interrogatoire en main :

— Et vous, papa, qu'avez-vous fait sans moi?

— J'ai dîné au cercle, tout bêtement, en tête à tête avec moi-même.

— Et vous n'avez pas trouvé le temps long?

— Oh! moi, tu sais, a-t-il fait, répondant par un biais à ma demande, je connais un peu le métier, pour avoir été déjà célibataire à demi. D'ailleurs, il faudra bien que je m'y habitue tout à fait. Je ne t'aurai pas avec moi toujours.

Un accent de vraie tendresse corrigeait dans les derniers mots l'allusion d'un goût douteux qui lui était échappée. J'ai répliqué :

— Pourquoi pas, si je ne dois pas vous gêner?...

— Y penses-tu?... Parce qu'une fille n'est pas faite pour tenir tête à un barbon de père sur ses vieux jours.

— ... Et que le père n'est pas fâché non plus de se débarrasser de sa chère fille, ai-je ajouté, m'efforçant de traiter la chose gaiement.

— Méchante, peux-tu bien dire!... (Et il a souligné sa protestation d'un baiser.) Qui donc a jamais parlé de cela?

— Mais ceux qui parlent de me marier.

— Il faudra bien pourtant que tu en arrives là.

— Le plus tard possible, alors.

— Allons donc! a-t-il repris, comme s'il ne voulait point paraître souscrire à la formule en me laissant le dernier mot, parole de petite fille! Pourquoi vouloir fixer un temps? Attends seulement qu'une occasion se présente...

Je n'ai pas insisté. Il me venait à l'idée que cette question décidément comportait des dessous qu'il valait mieux ne pas mettre à découvert. Je me remémorais le colloque analogue que nous avions avec Luce, justement la veille, et je remarquais la concordance, qui était au moins curieuse et me donnait à réfléchir.

21 février.

Cette après-midi, le ciel était clair, ensoleillé, l'air doux : un commencement de renouveau qui semble venir en avant-garde préparer les lieux au vrai printemps.

— Quel beau temps ! s'exclame papa en sortant de déjeuner et soulevant le rideau pour considérer la couleur du zénith et l'engageante blancheur des trottoirs immaculés. Il va faire bon respirer dehors. Viens-tu te promener avec moi tantôt?

— Pas tout de suite; je ne fais guère que de rentrer.

— C'est juste, tu sors le matin, toi, tu es dans le vrai. Si les beaux jours s'installent, il va falloir faire revenir Rubicon. Sans cela, je m'acoquine à rester toujours dedans.

Et, comme j'approuvais le projet :

— Pourquoi ne monterais-tu pas, toi aussi? Tu ne serais pas bien aise de cavalcader un peu de compagnie?

— Je ne dis pas non. Mais je ne suis pas assez forte pour me lancer de si tôt.

— Bah! avec quelques nouvelles leçons qui te remettraient en selle... Et puis, on te trouverait quelque chose de tout à fait sage à mener, la vraie bête du bon Dieu. Mais oui, pourquoi pas? sérieusement, nous nous en occuperons.

Et, sans me laisser le temps de dire mon mot, revenant à sa première question :

— Enfin, où veux-tu que nous nous retrouvions aujourd'hui?

— Aux Champs-Elysées, voulez-vous, par ce beau temps?

— Soit; mais alors pas trop tard, qu'on en puisse jouir encore.

— Entre quatre et cinq heures je m'y trouverai. Cela vous va-t-il?

— Entre quatre et cinq. Entendu.

J'étais un peu lasse de ma promenade de ce matin. Après m'être occupée tant bien que mal à je ne sais quoi, je n'ai pu mieux faire que de me mettre en route juste assez tôt pour arriver droit au rendez-vous.

Tout Paris est dehors. C'est un de ces jours où la ruche se vide, où pas un être vivant ne reste chez soi, subissant l'irrésistible attrait de l'azur tout battant neuf, de la lumière ressuscitée. Et ce premier soleil grise comme un vin nouveau. Les gens vont et viennent béatement; la démarche lente, molle, ils semblent humer la tiédeur, boire le rayonnement de l'air. La grande ville est unique, ces jours-là; incomparable, le charme capiteux qui s'en dégage. Et, dès ma petite enfance, je me souviens de l'impression que me produisaient ces brusques retours de saison, combien j'étais sensible à ces avant-goûts printanniers, chatouillée doucement, à fleur de peau, prise en même temps jusqu'aux entrailles par la seule vertu des

effluves ambiants, livrée corps et âme à la flottante séduction, à l'ivresse exquise et contagieuse des choses.

Aux Champs-Elysées, les flâneurs abondaient. N'ayant pas encore rappris le chemin du Bois, ils étaient venus au plus proche honorer de leur présence ce premier réveil de la nature. Tout le long de la promenade que l'absence de chaises semble élargir encore, sous le platonique abri des marronniers dont les bourgeons pointent seulement au bout des branches dévêtues, une foule montait et descendait. Pressée de rejoindre mon père, accélérant l'allure avec Anna, nous dépassions un à un tous les groupes qui s'en allaient dans le même sens.

Aux approches de l'avenue Marigny, mes yeux rencontrent enfin la silhouette cherchée : tout auprès de la chaussée, papa nous précédait, marchant à petits pas à côté d'un autre monsieur. J'oblique, je me jette à ses trousses, tandis qu'Anna se sépare de moi, prend déjà sa distance pour préparer son mouvement de retraite. On m'entend venir et l'on se retourne :

— Ah ! te voilà enfin !

Le compagnon de papa s'est détourné du même coup :

— Bonjour, mademoiselle...

Et Charles de Monis, qui est en civil, me salue gravement. L'idée ne m'était pas venue d'abord que ce pouvait être lui. C'est la première fois que nous nous revoyons depuis la cérémonie de l'église, le jour de l'enterrement de ma mère. Il ne l'oublie pas, lui, malgré la brusquerie de ce nez-à-nez en plein air qui semble exclure toute componction ; et son salut, son attitude, l'intonation de sa voix, ont su prendre d'emblée la note qu'il fallait, sans excès ni affectation, avec le retour d'émotion contenue, de sympathie voilée, que demande la circonstance.

Mais, bientôt, après l'échange des premières phrases banales où, pour me mettre au diapason et lui faire, en quelque sorte, écho, j'ai eu soin d'assombrir, d'attendrir congrûment ma voix, ainsi qu'il arrive toujours, comme cela se passerait dans le salon même où la rencontre pourrait avoir lieu, peu à peu le ton se hausse, par une série de modulations insensibles on rentre dans le mode majeur, la causerie reprend un tour naturel et familier.

— J'ai rencontré de Monis au cercle et nous sommes sortis ensemble, a dit mon père, comme afin d'expliquer par quel hasard il se trouvait là.

Intriguée de la coïncidence, j'ai fait à l'autre cette question :

— Vous êtes donc maintenant à Paris ?

— Pas tout à fait ; toujours provincial, hélas ! mais avec beaucoup d'adoucissements.

— C'est-à-dire, a repris mon père, que ces messieurs de la cavalerie, qui ont censément une garnison, sont toujours ailleurs, à se pavaner où bon leur semble. Et ils se plaignent du métier encore!

L'officier a souri et, sans vouloir opposer un démenti formel :

— Vous exagérez. En ce qui me concerne, mademoiselle, voici l'explication de mon cas particulier. Un commandant de mes amis, en garnison à l'École militaire, m'a demandé de monter son cheval au concours hippique qui aura lieu prochainement. — Et il désignait d'un geste l'immense palais vitré qui s'allongeait sur notre gauche. — Et c'est pour travailler sa bête, pour l'entraîner, que je viens de temps en temps passer la journée à Paris, après mon service et avec l'autorisation de mes supérieurs. Vous voyez que je ne suis pas un fonctionnaire aussi fantaisiste qu'on veut bien le dire.

— Et, à propos d'équitation, a dit mon père, quittant brusquement le sujet, nous causions là justement avec de Monis de la chose que nous avions entamée ce matin.

L'autre s'est chargé de me mettre au fait en me demandant :

— Vous allez donc aussi vous mettre à cultiver ce sport, mademoiselle?

— La question est en train de se poser.

— Comment! je la croyais toute résolue.

— Il faudra voir si l'on s'y décide.

— Qu'est-ce qui pourrait vous retenir?

— Le sentiment de mon inexpérience, d'abord.

— Mais, justement, si vous ne pratiquez pas, vous ne saurez jamais bien.

— Et puis, les commencements sont toujours tellement durs!

— Bah! il n'y a que le premier temps de trot qui coûte. Vous verrez, après!

— On voit bien que vous prêchez pour votre saint, ai-je fait en le regardant et comme souriant de sa ferveur.

Alors il a riposté avec un semblant de sérieux, si j'ai bien vu clair :

— Vous ne vous attendez pas, je pense, à ce que l'on dise du mal de ce qu'on aime...

Mon père, à ce moment, est intervenu derechef :

— Je demandais à de Monis où tu pourrais te remettre en selle, avant de te risquer dehors.

— Il y a bien Pellier, naturellement, a repris le jeune homme tout de suite, mais c'est bon pour commencer, quand on ne sait encore rien... Allez donc plutôt chez X***, dans la rue Galilée, près de l'Étoile, un petit manège, très bien tenu. Il y a là le père Mathieu, un vieux qui a été à Saumur et qui vous donnera de

parfaits conseils. Vous pouvez même, au besoin, vous recommander de moi. C'est lui qui m'a mis à cheval dans le temps.

— Bonne référence!... Quant à votre proposition de tout à l'heure, j'en prends note, vous savez, j'accepte vos services.

Et papa, s'adressant à moi, m'a renseignée :

— C'est pour la bête que je veux t'acheter. De Monis s'est offert pour m'aider à découvrir ce qu'il te faut.

— Oui, car il est possible que je rencontre un de ces jours une occasion.

— Et rappelez-vous ce que nous avons dit : quelque chose de bien mis et de très sage, avant tout; le reste importe peu.

— Oh! soyez tranquille; si je crois vous trouver l'affaire, vous pourrez la prendre de mes mains en toute certitude et les yeux fermés, je vous le cautionne... A moins que mademoiselle ne se défie de mes lumières...

— Oh! monsieur!...

Nous arrivions au Rond-Point. Alors, s'arrêtant et montrant du doigt le quartier qui est de l'autre côté des ponts :

— Je vous demande pardon, a-t-il dit, mais il faut que je vous quitte. J'ai mon office à remplir là-bas.

Et, comme il prenait congé, retrouvant le geste qu'elle avait eu déjà dans une autre circonstance, instinctivement ma main s'est avancée. Il l'a saisie avec un peu de gaucherie, comme étonné d'une faveur à laquelle il ne se serait pas attendu. Puis il nous a quittés, tandis que papa lui lançait encore :

— Et n'oubliez pas votre promesse! Nous comptons sur vous.

Dès lors, nous avons continué notre flânerie en tête à tête. Mon père était plein de son sujet et ne tarissait pas sur le thème de ses projets équestres. Moi, je lui répondais à peine. J'avais la tête lourde, le cerveau vide — ou trop plein : je n'aurais pas su le dire. Je me sentais étourdie, comme saisie d'hébétude ou de stupeur. Et je n'avais pas la force de me préciser à moi-même les pensées ou les sentiments qui tout au fond de mon être s'agitaient et dont je percevais néanmoins la douceur vague. Le soleil trop chaud, l'air trop tiède, sans doute, avaient sur moi produit leur effet.

Quand nous sommes rentrés, ma fatigue était extrême, sans qu'aucun autre malaise se fît sentir d'ailleurs. Si bien qu'après le dîner je n'ai pas attendu l'heure habituelle pour dire bonsoir à papa. J'ai gagné ma chambre, j'ai vite griffonné mon journal, et, sur ce, je vais me coucher. Un bon sommeil me réparera.

22 février.

J'ai dormi comme une masse, cette nuit. Cela ne m'a pas empêchée de rêver.

Naturellement, j'ai rêvé que j'étais à cheval! Nous en avions tant parlé toute la journée d'hièr! Oh! cela n'allait pas tout seul. Où me trouvais-je? Je ne saurais le dire. Je sais seulement que, ballottée, secouée d'une manière horrible, j'étais d'abord en un équilibre des plus instables et fort mal à mon aise sur ma monture impatiente. Mais, bientôt, un cavalier apparaissait soudain qui se mettait à galoper à côté de moi. Il montait à la perfection, portait des bottes vernies étincelantes et un vêtement couleur d'azur, si je me rappelle bien. Il me parlait. Et, peu à peu, les conseils qu'il me donnait et que j'appliquais à mesure, avaient pour effet de m'affermir, de me communiquer bien vite et comme d'emblée une assiette, une solidité merveilleuses. Alors, la vitesse a pu s'accentuer, nous avons lancé nos bêtes, et, côte à côte, nous avons été de la sorte longtemps, longtemps, d'un train fou. Et c'était vraiment délicieux, paradisiaque, cette course bizarre, vertigineuse, éperdue, dans un décor incertain de rêve...

Ce matin, le soleil reluit de plus belle. Décidément, ce n'était pas une fausse alerte. Et je ne suis pas trop éprouvée de ma chevauchée nocturne; au contraire, j'ai le corps tout frais et dispos, je me sens légère, heureuse de vivre.

24 février.

Nous sommes allés à ce manège dont il avait été question. Papa y avait passé d'abord tout seul pour inspecter l'établissement, convenir du jour et de l'heure. Et j'ai pris ma première leçon. On s'est montré pour moi d'une amabilité, d'une prévenance! On m'a donné des chevaux si excellents, que je n'avais qu'à les laisser faire, à m'occuper de retrouver la position et de reconquérir l'assiette. Tout a donc été le mieux du monde. Le « père Mathieu », — car c'était lui, mon professeur, — a été charmant, d'une douceur, d'une patience rares. Enfin, on s'apercevait sans peine que quelqu'un avait dû préalablement passer par là.

27 février.

Deuxième séance aujourd'hui.

J'avais été quelque peu courbaturée la première fois. Mais le plus dur est fait, maintenant. Comme cela va déjà mieux! Je sens bien que je me tiens à peu près droite, que je suis moins engoncée, plus souple, par suite, que j'adhère bien plus étroitement à la selle ainsi qu'à l'animal, et je m'enlève sans trop d'efforts ni de contorsions dans la cadence du trot. Mon maître me félicite; je dois être

rouge de chaleur et de plaisir. Je ne m'en applique que mieux, et nous trottons toujours, quand, à un moment, passant au-dessous de la tribune, j'entends un petit claquement de mains et une voix qui me fait : « Bravo, bravo! » Je n'ai pas le temps de relever la tête ni de considérer quel est celui qui m'applaudit de la sorte. Mais, au tour suivant, je m'y prends d'avance pour regarder en l'air. J'aperçois alors M. de Monis, penché sur la balustrade, qui m'observe avec intérêt, me salue gracieusement au passage, et, tout en continuant d'aller, je lui réponds d'un simple mouvement de tête. Bientôt, cependant, nous ralentissons, nous nous mettons au pas et, quand nous arrivons au pied de la tribune, nous nous arrêtons, cette fois, nous faisons halte, face au mur. Alors, de là-haut, il me demande :

— Eh bien! cela va-t-il à souhait?

— Vous le voyez. Je commence à ne pas trop mal marcher.

— C'est mon avis; je trouve même que vous marchez on ne peut mieux.

— Sans flatterie?

— Très sérieusement, je vous assure.

Et M. Mathieu, pour corroborer son dire, déclare doctoralement :

— Mademoiselle ira très bien. Elle a tout ce qu'il faut pour cela.

— J'en étais bien sûr, a repris l'autre. C'est pourquoi je suis venu vous applaudir. Vous me pardonnez mon indiscrétion?

— Mon Dieu oui! Mais, en ce cas, c'est par pure vanité.

— Alors je ne reviendrai plus jamais, a-t-il dit en riant. Pour cette fois, ne vous intimidez pas, faites comme si je n'étais pas là, je vous en prie.

Là-dessus, mon écuyer s'est remis en branle et j'ai dû suivre son mouvement, non sans avoir échangé avec mon interlocuteur du premier étage un regard ami, un sourire d'intelligence et d'acquiescement.

La leçon finie, quand je suis remontée dans la tribune, j'ai retrouvé papa tout seul. M. de Monis était parti.

— Tu es cramoisie. Dans quel état tu t'es mise! s'est exclamé papa.

— Oui. J'ai bien chaud...

Et puis, je pensais aussi le revoir là. Je ne croyais pas qu'il serait déjà parti... N'importe! je ne déteste pas cette manière de faire, j'apprécie cette amabilité discrète et réservée.

Ce soir, je dîne de nouveau chez les Danglade.

2 mars.

Le beau temps continue. Il fait chaud presque tout de bon, comme au mois de mai. Et l'on ne sait plus de quelle manière se

vêtir. Il faudrait jeter par-dessus bord la livrée d'hiver. Mais l'on n'ose pas. Et les gens s'agitent, suant et soufflant, ravis et béats quand même, dans l'effarement, l'affolement de ce renouveau si extraordinaire, qu'il en devient en quelque façon tyrannique.

Voulant réserver à papa mes après-midi, et en attendant que je lui consacre aussi mes matinées, chaque jour, dès avant le déjeuner, je m'accole à quelqu'un pour faire une promenade ensemble. Ce matin, j'ai entraîné Luce à travers l'avenue de l'Impératrice jusqu'à la porte du Bois. Il y a déjà, régulièrement, un essaim de flâneurs des deux sexes qui fréquentent là comme aux plus beaux jours de la saison et, dans la contre-allée adverse, cavaliers et amazones forment un incessant défilé. Joie du mouvement et du plein air, jeu des muscles et des poumons, plaisir et récréation des yeux, parmi l'éclat tout frais du décor, c'est une pure fête dont les délices vont jusqu'à l'âme.

Chemin faisant, Luce m'a entreprise :

— A propos, tu ne m'as rien dit de ton voisin de table, l'autre soir?

— Je t'avouerai que je n'ai guère pris garde à lui.

Le fait est qu'il y avait, l'autre jour, à dîner, en même temps que moi, et sans que la stricte intimité fût pour cela rompue, un convive supplémentaire, un monsieur encore jeune, ami de la maison, et qui devient le secrétaire de M. Danglade.

Luce a continué :

— Tu as peut-être eu tort. Je te l'avais présenté, pourtant. M. Lehaudey est un garçon très distingué, très intelligent, docteur en droit, et qui a beaucoup d'avenir, dit-on.

— J'en suis enchantée pour lui, ai-je fait, prenant un ton drôle malgré moi.

— Tu peux te moquer, a répliqué Luce; je n'en parle pas au hasard. D'après tout ce que j'entends dire, c'est un garçon tout à fait exceptionnel comme esprit et comme caractère, un ensemble de qualités rares, un jeune homme, enfin, tel qu'on n'en rencontre pas souvent, sans chercher bien, et encore...

— Et pour finir, à quoi rime cet éloge pompeux, ce panégyrique en quatre points?

— A rien du tout, m'a-t-elle répondu sans se décontenancer. Je voulais simplement savoir quelle impression t'avait faite ce monsieur, bonne ou mauvaise.

— Ni l'une ni l'autre, ma pauvre. Il ne m'en a fait aucune.

J'avais dit cela d'un petit air triomphant, trop significatif, sans nul doute, grâce au léger sursaut intérieur que j'éprouvais simultanément et que provoquait un état d'âme corrélatif. Luce a donc eu beau jeu pour reprendre :

— Il faut alors que tu aies des raisons pour être impressionnable aussi peu.

— Qu'entends-tu par là?

— Qu'apparemment un autre ou d'autres personnes ont accaparé à leur profit toute l'impressionnabilité dont tu disposes.

C'était un coup droit qui portait juste. J'ai dû rougir alors, sûrement; sûrement aussi Luce a dû s'en apercevoir. Et tant bien que mal, essayant d'une feinte et me servant du même trait, j'ai riposté :

— Je croyais pourtant en avoir encore à mon service.

Puis, bien vite, afin de m'assurer les bénéfices de l'offensive :

— Mais, en ce cas, ai-je poursuivi, tu subis donc aussi la même infirmité? Car, en somme, c'est à toi que reviendrait le droit d'option. Et, après toutes les louanges que tu m'as chantées...

— Oh! moi, tu sais, cela ne me concerne pas encore. Je suis ta cadette.

— De si peu!

— N'empêche que je ne suis pas en lieu, comme toi, d'envisager l'avenir à bref délai.

A ces mots, j'ai compris que la conversation reprenait le même tournant que l'autre jour, et, pour obvier au retour de la discussion, un peu sèchement j'ai déclaré :

— Je ne vois pas la différence.

Au même moment, — qui ne connaît les singuliers caprices du dieu Hasard? — comme nous revenions sur nos pas, face à la barrière de l'Etoile et le long de la chaussée, un cavalier nous dépassait, côtoyant le bitume au trot raccourci de son cheval, et, juste à point, arrivé à notre hauteur, d'un magistral coup de képi, nous saluait, Luce et moi. Je n'avais pas eu le temps de m'apprêter à fermer les yeux, et ma tête s'inclinait aussitôt pour lui répondre. Luce m'avait vue faire et me demandait alors :

— Qui est ce monsieur?

Je ne pouvais me dérober, ne voulant pas mentir, et j'ai répondu :

— Monsieur de Monis.

— Ah!...

Mais ce « ah! » tout sec, prononcé comme il l'était, en disait assez long, bien qu'on s'abstînt d'épiloguer sur l'incident, et le silence qui a suivi n'a pas laissé d'être gênant pour moi. Impossible que Luce n'ait pas surpris mon trouble, mon embarras, et ne les ait rattachés au colloque de tout à l'heure. Ses paroles avaient trop clairement trahi l'ingérence de l'idée fixe, des idées arrêtées et préconçues, que sa famille aussi partage, à n'en pas douter. Aurais-je donc alors à me défendre d'une conjuration qui voudrait se

tramer à mon égard, et ne me serait-il bientôt plus possible de garder mon secret pour moi?

4 mars.

Rubicon est revenu. Mon père a recommencé ses promenades. Et je ne tarderai guère à pouvoir l'accompagner, tant mes progrès sont rapides. Mais, auparavant, il faut que je sois pourvue. Et papa, de son côté, n'a rien trouvé qui vaille, jusqu'ici. D'autre part, point de nouvelles. Il paraît que l'oiseau rare qu'on me destine n'est pas facile à dénicher.

5 mars.

Je rentrais, ce matin, d'une flânerie avec Luce. Nous parlions d'un livre qu'elle n'avait pas lu et qui se trouve en ma possession.

— Monte seulement jusque chez nous, lui ai-je dit, je te le prêterai.

Elle m'a suivie à la maison. Comme je mettais la clef dans la serrure, j'ai entendu un bruit de voix, le murmure de gens qui se parlaient, et, au moment où la porte s'ouvrait :

— Tenez, la voilà justement qui rentre, disait mon père.

Et je me suis trouvée face à face avec M. de Monis, lequel s'apprêtait à s'en aller. Un émoi subit, un trouble violent et complexe, m'ont saisie à sa vue. J'ai dû faire un grand effort pour paraître rester naturelle. Alors, tandis qu'on nous saluait cérémonieusement, papa prenait la parole et m'expliquait :

— Eh bien, Charles pense avoir trouvé ce qu'il faut. Il était venu m'en faire part.

Ma bouche n'a su d'abord émettre qu'un « ah! » gauche et incolore. Puis M. de Monis a complété l'information :

— Oui, quelque chose de tout à fait recommandable. Je crois que vous en serez contente.

Et il me fournissait, comme en aparté, quelques renseignements techniques, pendant que mon père, gracieusement, pour la forme, entreprenait Luce, échangeait avec elle des phrases banales. Bientôt, l'officier concluait :

— Monsieur votre père me donnera rendez-vous un de ces jours, et j'espère que nous mènerons la chose à bien... Au revoir, mademoiselle.

Et, sans vouloir prolonger cette petite scène d'antichambre, ayant serré la main de mon père, après un double salut des plus corrects, il disparaissait dans l'escalier. Lui dehors, papa se retirait à son tour, nous laissait seules en présence, mon amie et moi. Nous avons gagné tout droit ma chambre. Là, comme je m'y attendais, on ouvrait le feu :

— C'était bien M. de Monis, n'est-ce pas?

— Oui. Tu l'as reconnu?

— Naturellement.

— Je te félicite. Tes yeux ont bonne mémoire.

Sans s'arrêter, elle a repris :

— Et de quoi s'agissait-il donc? Qu'est-ce qu'on t'a trouvé de si beau? Peut-on savoir?

— Bah! tu n'as pas compris?

— Mon Dieu, non.

Je feignais, moi, de m'absorber dans la recherche du livre, de ce malencontreux livre pour lequel nous étions venues.

— C'est un cheval, ai-je alors répondu d'une voix détachée, dont mon père veut me faire cadeau et que M. de Monis devait s'employer à découvrir.

— Tu vas donc monter dehors, maintenant?

— Probablement, avec papa.

— Tu ne me l'avais pas dit.

— Ce n'était pas décidé, et, maintenant encore, ce marché n'est pas conclu... Tiens, le voilà, ton livre.

— Ah! merci.

Elle semblait ne plus y penser du tout, à son livre, cette pauvre Luce, tant son interrogatoire l'avait distraite. Au surplus, quant à M. de Monis en particulier et à son entremise personnelle en cette affaire, elle n'a pas ajouté le moindre mot qui y eût trait. Puis, regardant l'heure à ma pendule :

— Presque midi! s'est-elle écriée. Allons, adieu; je me sauve bien vite...

Et elle est partie, avec Anna pour la reconduire jusque chez elle.

Je suis demeurée confondue de l'aventure. J'en ressens sur l'estomac comme un poids qui m'oppresse et que je ne puis digérer. Luce a vu combien mon père était familier dans sa manière d'être avec le jeune homme, et, malgré mes soins, elle aura bien su de même mettre au point le degré d'intimité réel qui nous unit. Et je tâche de démêler son impression, d'interpréter son mutisme gros de sous-entendus, je voudrais calculer les inconvénients, présager les conséquences de cet incident déplorable... Mais, après tout, quels inconvénients, quelles conséquences? Cela donc pouvait-il rester secret éternellement? Un jour venant, Luce ou toute autre devait fatalement en être instruite. Alors, pourquoi cette simple rencontre, dont mon amie s'est trouvée par hasard être témoin, m'a-t-elle causé cette contrariété, cette sensation intenses, qui durent encore?

6 mars.

J'ai reçu par le premier courrier ce mot de Luce, daté d'hier : « Ma chérie, j'ai à causer avec toi. Viens donc me voir le plus tôt possible. Je t'embrasse. »

J'irai la voir tantôt.

Même jour, le soir.

Mon Dieu, mon Dieu, où en suis-je? Quel éblouissement, quelle chute, quel coup d'assommoir qui me renverse, tue mon bonheur dans l'œuf, anéantit mes rêves, mes beaux rêves à peine éclos !

Quand je suis arrivée chez Luce, cette après-midi :

— Eh bien, qu'est-ce qui se passe? ai-je fait. Qu'est-ce que tu as à me dire de si pressé?

En dépit de ma désinvolture, j'étais bien un peu remuée en dedans, beaucoup plus, en tout cas, que je ne voulais le paraître. Elle, sans hypocrisie, a pris tout de suite un ton de circonstance qui montrait que l'affaire était sérieuse, que l'entretien serait grave. Elle m'a répondu :

— J'ai à te parler, ma petite. Je vais te dire des choses pénibles, j'en ai peur; mais tu me pardonneras, je crois que c'est notre devoir, à moi de te les dire, comme à toi de les écouter et d'en faire ton profit.

A cet exorde qui me laissait tout appréhender, et dans l'état d'esprit où je me trouvais par avance, mon être intime a tremblé, secoué d'un frisson :

— Parle, je suis là pour t'entendre...

— C'est à propos de la rencontre que j'ai faite hier matin chez toi. Tu t'en doutes bien, n'est-ce pas?

Ce n'était plus la peine de dissimuler ni de garder le masque, et, sans essayer de donner le change :

— Un peu. Continue.

— Eh bien, j'ai pu voir que tu étais au mieux avec M. de Monis. C'est un familier de ton père, il vient chez lui, tu le rencontres là... et ailleurs aussi, probablement. Te voilà donc embarquée dans des relations qui vont se resserrer d'elles-mêmes toujours davantage, dans une intimité qui peut aller très loin,... jusqu'où? je ne veux pas te le dire, tu n'en sais peut-être encore rien, mais tu le devines, à coup sûr...

— Et puis après? ai-je interrompu, frémissant à la fois de révolte et de crainte, à entendre ce préambule gros de menaces.

— Eh bien, ma pauvre amie, justement, ces relations, cette intimité, mais elles sont impossibles entre vous deux, risquant, par la force des choses, d'aboutir à la conclusion qui s'entrevoit! Car

enfin, tu le trouves à ton goût, M. de Monis, il t'est sympathique,... tu l'aimes? C'est peut-être déjà fait?...

A ce mot, j'ai cru que le sol s'entr'ouvrait à mes pieds, que j'allais m'abîmer sous le choc. Sans attendre de réponse, elle a poursuivi :

— ... Mais ce serait odieux, tout simplement! Et, puisque tu es ignorante ou bien aveugle, il faut qu'on t'instruise, qu'on t'ouvre les yeux... Vois-tu, ma chérie, c'est plus fort que moi, j'en suis bouleversée... Mais tu ne sais donc pas quelle est la famille de ce jeune homme, quels rapports elle a eus avec la tienne, ce qu'a été Mme de Monis pour ta mère? Il faut qu'on te le dise?

— Mais quoi, quoi donc?

Je sentais l'éclair effrayant qui s'apprêtait à percer la nue, j'avais peur et hâte de savoir, je fermais encore les yeux à la lumière grandissante, au monstrueux rayonnement qui allait m'illuminer.

— Oh! ma chère amie, a repris Luce avec un peu plus de calme, voyant ma réelle stupeur, n'attends pas de moi que je te communique les pièces d'un procès en règle, que je me pose en délatrice avec preuves à l'appui, que j'accuse ton père formellement. En aurais-je les moyens, je ne le voudrais pas. A quoi bon grossir le mal, mettre les choses au pis? Il me suffit, comme il te suffira, je pense, de savoir que la mère de ce jeune homme a causé le malheur de la tienne, qu'elle a empoisonné ses jours par les dissentiments, la mésintelligence, dont elle a été la cause au moins indirecte. Que veux-tu de plus? Cette femme aurait été l'origine ou simplement l'occasion de toutes les souffrances dont tu fus témoin, elle aurait laissé son empreinte sur le triste passé que tu as vécu, et, maintenant, l'on verrait son fils... Ma pauvre Zozo, je te fais de la peine; mais comprends le danger que tu cours et le sentiment qui me pousse à te le signaler. Lui, sans doute, ne sait pas tout ce qu'il en est, il ne se rend pas compte; autrement, il t'éviterait, bien sûr, il ne s'exposerait pas autour de toi...

J'entendais tout cela, passive et résignée, courbant la tête sous la tourmente. Chaque phrase éclatait avec un éblouissement de fusée, me cinglait avec un bruit de lanière. Chaque parole était une blessure, entrait dans ma chair, comme un coup de boutoir. Instinctivement, j'ai voulu risquer quelque chose pour me défendre, à tout le moins pour m'excuser :

— Je ne supposais rien de semblable, ai-je balbutié. Je croyais à de simples incompatibilités, à une naturelle antipathie, rien de plus...

— Et tu t'imagines que pour cela seulement ta mère, telle que tu l'as connue, en serait venue aux pires extrémités, comme elle s'y

est vue contrainte? Hélas! elle avait ses raisons pour en arriver là, et, si elle ne t'a pas fait toutes ses confidences, elle les a faites à d'autres, et tu admettras que j'aie pu en recueillir quelque chose et que j'en sache un peu plus long que toi. Dieu me garde de revenir en arrière et de vouloir ressusciter des ombres! Mais il y a des choses, ma pauvre amie, qui, bien que censées mortes et abolies, ne s'en perpétuent pas moins par le seul fait du souvenir. Et tu en subis aujourd'hui la cruelle épreuve.

Vaincue, rendant les armes, n'ayant plus la force ou la volonté de me débattre, je restais là sans rien dire. Alors elle a repris, sous forme de conclusion :

— Tu vois ce qu'il en est, je n'ajoute rien. Ma tâche est remplie, car, si je ne t'avais rien dit, tu aurais eu le droit de m'en faire un crime plus tard. C'est à toi de prendre parti, maintenant, d'agir comme ta conscience te le dictera. Que vas-tu faire?

— Je ne sais pas; je tombe des nues... J'ai besoin de respirer, de réfléchir... Adieu; je t'écrirai...

J'étais à bout. J'ai embrassé Luce machinalement et je suis partie, je me suis sauvée, meurtrie, pantelante, comme l'oiseau blessé fuit le chasseur qui l'a mis à mal, pour s'en aller agoniser loin de ses regards.

Réfléchir, réfléchir,... mais à quoi bon? La vérité me crève les yeux; comme au sortir d'une chambre obscure, je sens que le grand jour m'éblouit. Le voile tombe qui s'était posé sur mes paupières et que je n'avais eu ni la tentation ni le courage de déchirer. Tout le passé s'illumine à la fois, choses louches, visions confuses, que j'avais soigneusement laissées noyées, brouillées dans l'ombre jusqu'ici. Charles de Monis... Comment ce seul nom ne m'a-t-il pas mise en garde, ce nom que ma mère évitait toujours de prononcer, comme s'il avait dû lui brûler en passant la langue et les lèvres? Lui, que ma mère ne pouvait voir sans être émue ni pâlir, lui, dont la seule apparition causait chez elle un insurmontable malaise, dont l'approche ou le contact la faisaient trembler et frémir, je... je l'aimerais, ou bien seulement je serais tout près de vouloir l'aimer? Est-il possible, mon Dieu!... Mais non, il n'y a pas à réfléchir ni à considérer. Je n'ai besoin de prendre conseil ni de moi-même ni d'un autre : le devoir crie et s'impose. Rassure-toi, Luce! N'ayez pas peur, maman!...

7 mars.

Dès la première heure, ce matin, je me suis introduite dans la chambre de papa. Encore au lit, il parcourait les journaux qu'on venait de lui apporter. La porte aussitôt refermée derrière moi,

comme il me disait : « Bonjour, ma fille, qu'est-ce qui t'amène de si bonne heure? » escamotant le bonjour et le baiser réglementaires pour aller droit au fait, j'ai annoncé tout de suite :

— Il faut que je vous parle sérieusement.

Mis en éveil par ce préambule comminatoire et plus encore, sans doute, par l'intonation dont je l'avais prononcé, papa s'est redressé sur son séant, a lâché ses journaux et, avec un peu d'effarement :

— Qu'y a-t-il donc? De quoi s'agit-il?

J'étais fort embarrassée de savoir comment aborder le sujet, et j'ai commencé par tâter le terrain.

— Vous ne le devinez pas?

— Pas le moins du monde.

— Cette visite que vous avez eue l'autre jour?

— Laquelle donc? je ne me rappelle pas.

— Avant-hier matin... M. Charles de Monis...

— Ah! oui. Eh bien?

— C'est à ce propos que je voudrais vous entretenir.

Alors papa, qui se méprenait sans nul doute sur ce qui allait suivre, a prêté l'oreille, l'air visiblement intéressé, tandis que je continuais, assise au rebord du lit, en une posture familière, appropriée au colloque épineux que j'entamais :

— M. de Monis se montre bien empressé, bien prévenant à mon égard, ne trouvez-vous pas?

— Suffisamment, en effet. Mais il me semble que, de ton côté, tu n'as rien fait pour l'en décourager, que je sache.

— Et c'est justement là ce que je me reproche, ai-je dit, satisfaite de voir si vite l'entretien prendre la tournure que je désirais. Par mon inadvertance, par mes allures inconsidérées, il se peut que je lui aie fait croire... Voyons, il ne s'en est jamais ouvert avec vous?

— Formellement, non. Mais j'ai tout lieu de présumer qu'il ne te regarde pas d'un mauvais œil. Ainsi, l'autre jour, quand il est venu me parler de la commission dont il s'était chargé, il a eu cette phrase : « Je me suis donné bien du mal; j'espère qu'on m'en sera reconnaissant. » Moi, j'ai cru pouvoir répondre : « Votre peine ne sera pas perdue. » Voilà tout ce qui s'est dit entre nous.

— Je m'en doutais bien. Je lui aurai laissé concevoir des idées, des espérances...

— Des espérances?... a repris mon père en insistant, lorsqu'il a vu que je restais en route.

J'ai achevé, timide et détournant les yeux :

— ... dont il lui faudra tôt ou tard abandonner l'illusion.

— Que veux-tu dire? Explique-toi.

Papa faisait le sourd, mais son changement de physionomie mar-

quait bien la déconvenue dont il se voyait déjà victime. Tranchant donc dans le vif, j'ai déclaré :

— Je viens vous demander, papa, de m'aider à couper court à ces relations, d'empêcher qu'elles ne se poursuivent et ne se resserrent, comme il arrivera sûrement.

— Charles te déplaît donc?

— Hélas! non, bien au contraire.

— Alors, encore un coup, pour quel motif, à propos de quoi?...

— Parce que j'ai des raisons pour vouloir arrêter les choses à temps, pour obvier à des conséquences qui s'entrevoient et qu'il est de mon devoir de prévenir.

Cette fois, mon père avait compris; du moins il ne pouvait plus jouer à ne pas comprendre.

— Allons! bon! a-t-il grondé, la lèvre contractée, le ton bourru, voilà qu'on t'a fait la leçon, qu'on t'aura monté la tête!

J'ai senti qu'il tenait la piste. Je me suis donc efforcée d'anéantir ses soupçons, de tout rejeter sur moi-même, pensant bien atténuer par là, dans la mesure du possible, la mésentente que j'étais en train de susciter, et, d'une voix grave, avec toute mon autorité :

— Pardon, papa. C'est en mon nom seul que je parle, je vous prie de le croire. J'ai l'habitude de n'obéir qu'à ma conscience et aux convictions qui sont les miennes. J'espère avoir jusqu'ici toujours fait preuve d'une indépendance en même temps que d'une droiture assez grandes pour que vous me fassiez crédit sur ce chef... Excusez-moi seulement si je n'ai pas vu clair plus tôt, afin d'empêcher les choses d'aller aussi loin. Moi-même je ne voyais pas, je ne sentais pas où j'allais, comme je le vois aujourd'hui... Comprenez, je vous en supplie, sans que je vous en dise davantage, la nature des sentiments qui m'animent, les mobiles intimes qui me font agir et où vous n'entrez pour rien. Respectez un point d'honneur, tout personnel, qui n'a rien pour vous offenser, appréciez loyalement la valeur et la qualité de mes scrupules. Et plaignez-moi, j'ai plus de chagrin que vous ne pensez...

Ma déclaration, le ton dont elle était débitée, à la fois très humble et très ferme, ont paru produire leur effet. Papa n'a plus fait mine de se fâcher ni de s'élever contre la volonté que j'exprimais. Et sa voix radoucie montrait qu'il entrait dans mes vues, du moins qu'il s'y soumettait au fond, quand il m'a répondu :

— Mais, as-tu bien réfléchi?... Alors, tu es décidée à rompre? Car c'est une rupture, en somme, que tu demandes.

— Mon Dieu, oui, à peu près.

— Diable! a-t-il murmuré, cela n'ira pas tout seul. Comment faire?

— Quand vous le verrez, parlez-lui de ma part, voulez-vous?

— Je veux bien. Mais encore, que lui dirai-je?

— Rapportez-lui notre entretien, tout simplement. Redites-lui ce que je viens de vous dire. Achevez de vous faire comprendre, s'il est besoin, qu'il sache bien à quoi s'en tenir... Alors, vous vous en chargez, n'est-ce pas?

— Puisque tu m'en pries,... bien que la commission n'ait rien d'agréable. Il sera désolé, ce pauvre garçon...

L'air navré de mon père, cette allusion à l'autre chagrin que j'allais faire naître, achevaient de me révolutionner. J'avais bien envie de pleurer, mais j'ai rentré mes larmes et, me rapprochant de papa, lui jetant mes bras au cou :

— Pardonnez-moi, si je vous fais de la peine. C'est la première fois, convenez-en, et bien à contre-cœur, allez! Vous ne m'en voudrez pas au moins, dites?

Alors il m'a embrassée :

— Tu sais bien que je t'aime trop pour que cela m'arrive jamais.

Sur cette bonne conclusion, je me relevais, j'allais partir.

— Eh bien, a-t-il repris, et cette jument que nous devions aller voir? Que devient l'affaire?

— Oh! quant à cela, vous comprenez bien, je n'ai plus la tête à y songer. Je vous donne carte blanche, faites comme vous jugerez bon...

Et j'ai quitté papa là-dessus, je suis rentrée dans ma chambre.

Voici donc le premier pas de fait sur le chemin de mon calvaire, et ce doit être, à n'en point douter, le pas décisif : cette simple démarche suffit pour arrêter un double élan, pour consommer deux sacrifices. Je suis en proie à une surexcitation violente et douloureuse. Cet entretien suppliciant, l'effort que j'ai dû faire pour triompher d'un secret antagonisme moral, sans le heurter de front ni le froisser, m'ont mise hors de moi. Ma tête, après coup, s'égare en un dédale de réflexions, de retours contradictoires. Mes nerfs ne savent comment se détendre, ni mon cœur comment s'apaiser. Alors je pense à Luce. Je me souviens de l'accueil que j'ai fait à ses remontrances et qui a pu la laisser dans le doute; je sens le besoin de la tranquilliser. Me rappelant d'ailleurs que j'ai promis de lui écrire, je prends brusquement parti, je m'assois à ma table, et je lui adresse cette lettre :

« Ma chère Luce,

« Je t'avais promis de t'écrire : voici ma lettre, et, pour aller tout droit au plus pressé, sois heureuse, elle a de quoi te satisfaire. Hier, sur le moment, j'ai pu te donner des inquiétudes. C'est que,

vois-tu, ma pauvre amie, en dépit de ta clairvoyance, tu ne saurais encore t'imaginer la peine que tu me causais et combien était cruelle l'injonction dont tu me faisais un devoir. Mais, à peine rentrée, j'étais toute revirée déjà, convaincue du bien fondé de ton langage, absolument fixée sur la conduite que j'avais à tenir. Et, ce matin même, sans plus tarder, je viens d'avoir un entretien avec mon père.

« Cela n'a pas été sans difficultés. J'ai eu du mal pour aller jusqu'au bout de ce que j'avais à dire. On ne voulait point m'entendre à demi-mot, et, moi, de mon côté, tu conçois à quelle réserve, à quels ménagements j'étais tenue. Enfin, mon insistance grave, mes déclarations accentuées, ont fini par emporter la place, et sans provoquer de révolte ni d'éclat.

« J'ai dit à mon père que ces relations ne pouvaient continuer, risquant de part et d'autre de glisser sur la pente, appelant d'elles-mêmes un dénouement auquel ma conscience ne pourrait souscrire, qu'il fallait donc y mettre un terme sans retard. J'ai bien vu que je causais une vive déception, que j'allais à l'encontre de deux espérances parallèlement caressées et peut-être consentantes. J'oubliais aussi de te dire que, à mon premier mot, on avait cru deviner d'où venait la leçon et de qui j'étais l'écho. Mais mon attitude, ma véhémence, ont fait taire ces soupçons malencontreux. Et, finalement, j'ai eu gain de cause. Bon gré mal gré, il a fallu se rendre à mes raisons. Mon père s'est chargé de parler pour moi. Et, à *lui* aussi, ses yeux s'ouvriront, il comprendra, j'espère, et alors...

« Oh! ma pauvre amie, c'est donc vrai, et voilà donc l'horrible chose que je viens de consommer! C'est donc fini pour moi de le voir, de l'entendre, de me laisser aller au charme que j'éprouvais à rencontrer ses regards, à écouter le son de sa voix! Abolis ces rapports éphémères, ces contacts passagers, ces rencontres dont le nombre est resté si petit, mais que je sentais chaque jour prendre dans ma vie une place plus grande! Désormais, pour chacun de nous, ce sera comme si l'un ou l'autre était mort, et, en brisant ces fils ténus, encore invisibles, qui liaient ensemble nos deux cœurs, il me semble que je viens d'accomplir un meurtre, que je l'ai tué, lui, ou que je viens à moi-même de me donner le coup de grâce. Car il était tout dans mon existence, sans que je m'en rendisse compte encore, et, lui disparu, je ne vois plus rien, rien! Sens-tu cela, ma chérie? Conçois-tu ce que peut être mon désespoir?

« Mais ne va pas te méprendre à mes tardifs aveux. Ne redoute, de ma part, ni faiblesse ni retour. Ah! je t'ai trop bien comprise, va! J'expie maintenant mon erreur où s'était mêlé sans doute un peu de parti-pris ou de mauvais vouloir. Toi seule aurais dû suffire

à tenir ma suspicion en éveil. Mais je ne voulais pas t'entendre. Je me défiais des dispositions dont je te voyais animée envers mon père, sans vouloir admettre que, de ta part, elles étaient légitimes et justifiables. Moi, tu sais, j'avais un double rôle à remplir, une balance à garder égale entre deux partis également respectables, deux attachements également sacrés. Aujourd'hui le doute n'était pas permis. Je me suis représenté ma mère vivante, et comment j'aurais agi, si elle eût été vraiment là. Et, nantie d'une conviction pareille, j'aurais passé outre, je me serais fait un jeu de profiter, en quelque manière, de sa disparition et de son trépas! Ah! crois-moi, je n'ai pas un instant songé que ce fût possible. Je suis bien malheureuse, mais je préfère encore mon malheur à la honte d'un bonheur sinon coupable, au moins marqué d'une pareille tache...

« Merci, ma chère Luce, d'avoir senti cela pour moi et de me l'avoir fait comprendre. Ne viens pas me voir jusqu'à nouvel ordre; cela vaut mieux, ta visite serait d'un mauvais effet. Pense à moi seulement, et aime-moi bien, plus que jamais, comme je t'aime.

« Zoé. »

... Depuis notre conversation de ce matin, papa ne me fait point trop mauvaise figure. Il s'efforce de se montrer avec moi tel qu'il est d'habitude, mais il n'y parvient qu'à moitié. Je ne vois que trop ce qu'il en est : malgré la transparence et l'impartialité de ma conduite, mon père m'en veut de retrouver en moi cet antagonisme dont j'ai dû me faire l'écho posthume, dont je viens, en quelque sorte, de relever l'étendard. Et il me le ferait sentir cruellement si l'ensemble de mes procédés antérieurs ne plaidaient pour moi, ne me donnaient, pour ainsi dire, barre sur lui. Sous l'empire de cette influence, il a dû rentrer les vilaines choses que son instinct lui soufflait, et peut-être qu'au fond, tout au fond de lui-même, il ne peut s'empêcher de me donner raison. N'empêche qu'un nuage a passé dans notre ciel, et l'azur en demeure obscurci. Somme toute, si mon père est mécontent de moi, ne serait-ce pas uniment que je lui ai donné lieu d'être mécontent de lui?

9 mars.

Aujourd'hui, mon père avait passé sa matinée dehors, à cheval. A la fin du déjeuner, quand nous avons été seuls, il m'a dit :

— J'ai vu Charles ce matin et je lui ai parlé.

— Et que vous a-t-il répondu? ai-je demandé, dissimulant le mieux possible mon émotion, mais incapable de maîtriser la curiosité qui m'étouffait.

— Oh! il ne se tient pas pour battu, lui. Il s'est révolté. Il veut absolument te voir...

— Alors, qu'avez-vous fait?

— Je lui ai dit que, pour ma part, je ne m'y opposais nullement, mais que je ne savais pas si tu voudrais y consentir. C'est à toi de décider.

— Et que me conseillez-vous?

— Mon Dieu, cela te regarde. Mais, enfin, je ne vois pas pourquoi, si ton parti pris est sérieux, bien fondé, tu n'aurais pas une explication franche et loyale avec lui. Il me semble que tu ne peux pas lui refuser cela.

J'en avais trop envie moi-même pour y mettre un véto formel.

— Au surplus, a continué mon père sans attendre ma réponse, Charles m'a prévenu qu'il passerait ici tantôt. Je lui ai dit que tu serais avertie. Si tu veux bien le recevoir...

— Oui, je le recevrai.

— Alors, je serai sorti, moi, je vous gênerais. Vous vous expliquerez mieux en tête à tête.

Je me suis levée de table. Mes jambes flageolaient sous moi. Depuis le début de l'entretien, un obscur frémissement m'agitait, un frisson d'émoi me passait en ondes lentes sur tout le corps, me donnait la chair de poule. Et je suis venue dans ma chambre pour me calmer, me recueillir, en prévision de ce qui m'attend. Joie ou supplice? Hélas! les deux ensemble : joie douloureuse qui rendra mon supplice plus raffiné, supplice voluptueux et doux... qui sera ma dernière joie.

Même jour, le soir.

A trois heures, on est venu frapper à ma porte.

— Entrez!

C'était Anna.

— Il y a un monsieur au salon qui demande si mademoiselle veut bien le recevoir. J'ai dit que monsieur était sorti.

Alors, j'ai demandé pour la forme :

— Qui est ce monsieur?

— Il me semble que c'est ce jeune homme qui est venu l'autre matin.

— Bien, dites que je vais y aller. Je sais ce que c'est.

Je me suis levée, j'ai pris un temps, respirant avec force pour retrouver le souffle qui me manquait. Instinctivement, j'ai passé devant ma glace; — j'étais plus pâle qu'à l'ordinaire, mais cette pâleur, ce teint mat, comme éteint, allaient bien avec la couleur de mon habillement et la ligne bleuâtre qui cernait mes yeux ; — puis, machinalement, la tête vide, comptant mes pas, je me suis dirigée vers le salon.

Je suis entrée. Il était là, debout, près de la cheminée, et, tout de suite, j'ai retrouvé sur son visage cette douceur d'expression, cet air d'attendrissement, que je lui avais déjà vus une autre fois, en une circonstance pareillement triste et solennelle. Il m'a d'abord saluée silencieusement, et, comme je ne trouvais rien pour lui répondre, d'un geste amical et confiant, j'ai tendu ma main. Nous nous sommes assis côte à côte, avant qu'aucune parole eût été dite. Alors, entre nous deux, le colloque suivant s'est déroulé, que je transcris encore tout chaud, mot pour mot, littéralement, sans commentaires.

Lui. — Vous avez donc bien voulu me recevoir?... Comme je vous en remercie! Puis-je au moins en concevoir quelque espérance?

Moi. — Hélas!... je n'y aurais pas consenti, — cela eût mieux valu peut-être, — si je n'avais craint de vous paraître manquer de courage ou de droiture, et aussi de vous déplaire inutilement... Mon père vous a dit, n'est-ce pas?...

Lui. — Oui.

Moi. — Alors, à quoi bon revenir là-dessus? Vous pensez bien que je n'agissais pas à la légère et que je devais avoir des raisons bien fortes, bien puissantes, pour me résigner à cette démarche qui m'a tant coûté.

Lui. — J'ai cru que vos scrupules étaient outrés, que vous aviez peut-être grossi les choses par excès d'honnêteté ou seulement de délicatesse, que votre arrêt n'était point irrévocable, que je parviendrais à vous le faire rétracter, différer au moins, en vous en priant moi-même au nom des sentiments que j'ai pour vous... Car vous ne les connaissez pas, ces sentiments, je ne vous les ai jamais dits...

Moi. — C'était inutile. Je les avais devinés.

Lui. — Et vous ne pensez pas, malgré tout, qu'ils puissent peser assez pour faire pencher d'un côté la balance?

Moi. — Non, ils ne réussiront qu'à rendre plus lourd et plus méritoire mon sacrifice. Oh! bien lourd, allez, bien méritoire, n'en doutez pas!

Lui. — Mais, encore, êtes-vous tellement sûre qu'il vous soit imposé? Serait-ce donc un crime de passer outre?

Moi. — Un crime, non certes, mais une sorte de compromis, de trahison, que ma conscience désavoue et qui me rabaisserait à mes yeux. N'est-ce pas assez?

Lui. — C'est donc à ce point?

Moi. — Oui. Oh! je vous en prie, croyez-moi sur parole. N'allons pas remuer le passé. Ne jugeons, ne condamnons personne. Pour ma part, je veux abstraire ici tout élément d'antipathie ou de haine.

Mais il me faut au moins garder intact un culte auquel je me dois entière, respecter dans la tombe, comme si elle était encore vivante, a plus sainte des affections devenue la plus chère des mémoires. Pouvez-vous m'en vouloir ou m'en blâmer? C'est à ma mère que je vous sacrifie, que je nous sacrifie tous les deux.

Lui. — Je ne soupçonnais pas que de pareils obstacles nous séparaient... J'avais quitté la maison tout jeune, vous souvenez-vous? J'avais été interné au lycée, puis à Saint-Cyr. Qu'aurais-je pu savoir?...

Moi. — Ah! je me doutais bien que vous ignoriez... Moi-même, si je n'avais pas eu les yeux ouverts à temps... Si vous aviez su, vous m'auriez fuie, vous m'auriez évitée toujours, nous nous serions à peine connus, nous n'aurions pas fait un rêve...

Lui. — Ne dites pas cela! Le rêve a été si doux que je ne saurais le regretter...

Moi. — Mais le réveil ensuite est si douloureux!...

Alors, mon cœur s'est amolli, le vase a débordé, je me suis arrêtée de parler et j'ai commencé d'essuyer les larmes que je ne pouvais plus retenir. Et, cependant, en le regardant, j'ai vu que ses yeux, à lui aussi, se mouillaient, qu'il passait le bout de son gant le long de ses cils qui brillaient tout humides... Oh! ces larmes que je répandais, ces pleurs que je lui voyais verser, communion douloureuse où nos êtres, à l'instant précis où nous voulions briser leurs attaches, s'appelaient, se fondaient l'un en l'autre, comme ils ne l'avaient encore jamais fait, larmes précieuses, bien-aimés pleurs, qui devaient me rendre de cette minute le souvenir éternellement cher et sacré! Je n'entendais plus mon cœur, il semblait s'être arrêté de battre pour être plus attentif à la sensation de son propre émoi, comme pour boire ce breuvage amer et pourtant si doux, savourer passionnément les délices cruelles de ces déchirants transports...

Quand il a vu mon trouble, mes sanglots, il s'est levé :

— C'est donc un adieu qu'il faut vous dire?

Je me suis levée à mon tour et, retirant le mouchoir qui me cachait le visage, faisant trêve un instant aux manifestations de mon chagrin :

— Pourquoi serait-ce un adieu? Nous pouvons nous dire au revoir, si nous en avons le courage. Seulement, ce ne sera plus la même chose.

— J'ai peur de ne pas avoir ce courage-là; je ne vous promets pas de l'avoir...

— Au revoir, quand même, ai-je fait, tout en suivant son mouvement de retraite.

Mais, avant d'ouvrir la porte, il s'est arrêté, m'a fait face, et c'est lui, cette fois, dont la main s'est vers moi tendue. J'ai donné la mienne. Alors, d'un mouvement rapide, sa tête s'est penchée, plus vite et plus bas que pour une simple inclinaison, un souffle tiède a caressé mon épiderme et j'ai senti ses lèvres sur mes doigts. Puis, j'ai entendu qu'il murmurait doucement : « Adieu », et je l'ai vu disparaître comme un fantôme...

Je ne suis pas sortie avant le dîner. Je n'avais de cœur à rien. Je suis restée dans ma solitude. Et je ressentais la même impression de découragement, de détresse, que j'avais une autre fois subie, le soir du jour où ma pauvre maman avait été mise en terre. Maintenant, de même, je pleurais la perte d'un être cher, il me semblait que je venais d'assister à l'ensevelissement, bien plus, que j'y avais moi-même prêté les mains. Seulement, l'appui, le réconfort qui m'étaient apparus ce jour-là dans la simple image d'une sympathie devinée, cela même me manquait à l'heure présente, puisque cela justement se brisait, s'effondrait, laissant le vide autour de moi, me livrant tout entière à ma misère, à mon esseulement.

Quand nous nous sommes retrouvés avec papa, le soir, il m'a demandé :

— Est-ce que tu l'as vu?

J'ai répondu que oui.

— Et a-t-il obtenu de toi quelque chose?

— Vous savez bien que cela ne se pouvait pas.

— J'en étais sûr, a répliqué mon père, sans réussir à cacher son déplaisir. Ce que femme veut...

— Oui, ai-je achevé d'un accent sérieux et péremptoire, Dieu veut ce qui est juste et bon. Cette fois-ci, le proverbe ne ment pas.

Alors, mon père a repris, un peu calmé :

— J'ai peur que tu ne te fasses des chimères.

— Non, papa, détrompez-vous, ai-je articulé du même ton, c'est vous-même qui me l'avez dit un jour; croyez-moi, je suis une bonne fille...

Il n'a rien répondu. Sur ce, nous sommes allés nous mettre à table, et j'ai tâché de faire bonne contenance, d'être souriante et de manger.

10 mars.

Je me suis rendue chez Luce, tantôt. Je ne m'étais pas sentie de force à sortir ce matin, et je pensais bien qu'elle devait m'attendre, soupirer après ma venue, impatiemment. Elle m'a demandé tout de suite :

— Est-ce que ton père lui a parlé?
— Bien mieux encore, je lui ai parlé moi-même...
— Comment cela?
J'ai expliqué :
Papa l'avait vu d'abord, et c'est *lui* qui avait demandé de me voir. J'ai cru bien faire d'y consentir. Le contraire aurait pu sembler obscur ou déloyal. Je n'avais d'ailleurs aucune raison pour le lui refuser. Il est venu à la maison, et nous nous sommes expliqués en tête à tête.
— Quelle folie!...
Alors, il m'a fallu raconter l'entretien que nous avions eu, répéter le sens de nos paroles, dire quelles avaient été nos attitudes. Et, quand j'en suis arrivée au moment de mes sanglots et de mes larmes, les mêmes larmes, les mêmes sanglots sont venus m'interrompre et couper le fil de mon récit.
— Tu l'aimais donc bien? a fait Luce, toute remuée par l'explosion de mon désespoir.
Pour toute réponse, j'ai soupiré, plongeant dans ses yeux mes yeux brillants, noyés de pleurs.
— Pauvre chérie, le sacrifice a été dur. Je ne savais pas te faire tant souffrir. Mais il le fallait bien...
Ma tête s'est penchée en signe d'adhésion.
— Et puis, a-t-elle repris, un doigt levé dans l'air, songes-y pour te consoler; on doit être content, là-haut.
— Oh! oui,... j'espère!...
Je suis revenue par les Champs-Elysées. Les enfants jouaient sur le sable, les oiseaux pépiaient dans la feuillée neuve. Tout, êtres et choses, souriait, s'épanouissait, chantait un hymne à Dieu. C'est aussi là que mon cœur s'était ouvert, comme s'entr'ouvraient alors les bourgeons au bout des branches et les ailes sur le bord des nids.
J'ai revu la place où je l'avais rencontré l'autre jour, sous les arbres engageants, aux pousses gonflées de sève, dont les protubérances charnues disaient le printanier réveil, l'endroit où nous nous étions parlé, où, lui donnant ma main, je lui avais offert en secret ma vie. Aujourd'hui, les boutons se sont dépliés, les petites feuilles pointent, dressent leurs têtes, promettant ombrage et verdure. Au lieu que sur mon cœur, à moi, l'hiver déjà semble avoir passé, faisant le désert, semant la ruine, brisant le rameau qui portait toute la floraison, l'espoir de demain, la future moisson de bonheur et d'amour. Et, frappée de ce nouveau deuil qui me rend triste jusqu'à la mort, autour de moi, sous le ciel et sur la terre, la nature continue de mener sa fête à grand éclat, le renouveau triomphe, rayonnant et splendide, semble vouloir une fois réaliser l'éternel

rêve des poètes, un renouveau lumineux et tiède, magnifique et caressant, où il eût été si bon d'aimer et d'être aimée...

13 mars.

A la maison, le ciel demeure gris. Je m'aperçois bien que mon père attendait un meilleur effet de l'entrevue à laquelle je m'étais prêtée, qu'il y avait mis son dernier espoir. Et cet espoir déçu ne laisse pas de lui rendre l'humeur douteuse. Sans me bouder précisément, il n'a plus avec moi la pure gentillesse, la cordialité toute simple qu'il me témoignait. Il semble me garder rancune de l'affliction, de la mélancolie que je ne puis me défendre de laisser quelquefois paraître. Du moins, l'origine de mon chagrin fait qu'il en tolère malaisément le contact. Et, succédant à l'entière limpidité de nos relations d'hier, cette ombre nous offense, nous fait souffrir, pèse sur notre vie. Quand et comment la verrai-je se dissiper? Ah! que j'avais raison de trembler pour le maintien de cette concorde absolue, de cet unisson parfait, sans lesquels je jugeais impossible la continuité de notre existence à deux!

L'autre jour, j'avais esquivé l'offre d'un rendez-vous faite par mon père, afin de pouvoir aller chez Luce tranquillement. Le lendemain, il ne l'a point renouvelée. Hier non plus. Il semble désormais que nous nous détachons l'un de l'autre.

Ce matin, pourtant, au retour du Bois, mon père a bien voulu se risquer, et, avec un effort :

— Je viens de revoir la jument dont il avait été question pour toi. Est-ce que tu ne veux plus t'en occuper?

— Mon Dieu! papa, ai-je répondu, l'équitation,... je crois qu'il n'y faut plus songer pour le moment. Le goût m'en est passé.

— C'est bien cela, je m'y attendais, tu vas te couvrir la tête de cendres, maintenant.

— Que voulez-vous? ai-je repris doucement, je n'ai pas le cœur à m'amuser.

— Je le vois, parbleu, bien. Tu ne sors plus, tu n'as plus d'appétit, tu finiras par tomber malade, ce sera complet!

Alors, devant cette démonstration significative, prise d'une résolution soudaine, mettant à exécution une idée vaguement conçue au cours de songeries antérieures :

— Tenez, mon cher papa, ai-je dit, je vois bien que je vous contrarie, que je vous fais la vie dure, que vous supportez mal de me voir ainsi triste et chagrine à côté de vous. Ce n'est pas de ma faute, et vous ne sauriez vraiment exiger de moi l'impossible. Mais il y a un remède à cela, bien simple, et qui nous arrangera tous les deux... Remettez-moi au couvent...

A ce mot, mon père a fait mine de bondir.

— Au couvent! en voilà une idée, par exemple!

— Mais oui, réfléchissez; cela n'a rien d'extraordinaire; j'y étais encore l'an dernier, je puis bien y retourner faire un séjour de quelque temps.

Papa, d'un coup d'œil, avait sans doute mesuré tous les avantages de ma proposition, car il a répété simplement, sans formuler expressément de désaveu :

— Allons donc! ce serait un coup de tête!

— Un caprice, tout au plus, ai-je insisté, qui, d'ailleurs, serait sans conséquences. Je vous assure, cela me sera profitable, et vous n'aurez pas à vous en plaindre. Donnez-moi seulement votre permission...

— Oh! ma permission, s'est-il récrié, tu n'en a pas besoin!

Et il a ajouté, prenant un ton affectueux qui corrigeait la sécheresse des mots :

— Fais comme tu voudras. Tu sais que tu es libre.

14 mars.

Je suis donc allée trouver la Mère Supérieure au Roule, à mon ancien couvent. Je l'ai mise au courant de ce qui survenait, je lui ai conté les difficultés, les épines de ma situation présente, et j'ai formulé ma requête. On m'a très bien accueillie, — je n'ai pas laissé là-bas trop mauvais souvenir, paraît-il, — et l'hospitalité que je demande me sera donnée.

C'en est fait. Je reviendrai donc au bercail qui m'abrita jadis. Et alors, dans une évocation où m'aidait la visite que je venais de refaire à ce parloir connu, resté familier, j'ai revu toute la vieille maison d'autrefois, son air grave, mais aimable, ses longs couloirs, ses dortoirs blancs, et les grands murs, si hauts, qui semblent les attributs symboliques de ce lieu de retraite et d'abri, et le jardin pacifique, — arbres rêveurs, molles allées, vagues parfums, — où, comme des fleurs, s'effeuillèrent nos joies d'enfant, et la chapelle, au demi-jour mystérieux, embaumée d'encens et de prières, et les saints auréolés du vitrail, et les bancs de chêne qui luisent, et l'autel d'or qui resplendit. J'ai entendu la voix de l'orgue qui préludait à nos chants; je me suis retrouvée à ma place habituelle, prosternée là devant mon Dieu, par les aubes pâles, les matins clairs, les crépuscules agonisants. Et j'ai cru revivre en une minute tout ce passé, ce passé charmant de quiétude, d'ignorance naïve et d'heureuse insouciance...

En revenant, j'ai fait un détour jusque chez Luce. N'est-elle pas

maintenant de droit ma confidente, la seule à qui je puisse naturellement m'ouvrir? J'ai été bien aise de la rencontrer.

— Tu ne sais pas? lui ai-je dit à brûle-pourpoint, presque gaiement, j'ai une grosse nouvelle à t'annoncer.

— Mon Dieu, qu'est-ce que c'est? Tu me fais peur.

— N'aie pas peur, et devine, si tu peux... Non?... Eh bien! ne cherche pas. Je retourne au couvent.

Luce est tombée de son haut, elle ne voulait pas y croire.

— A preuve, lui ai-je confirmé, que je viens de ce pas de faire ma demande en réintégration.

— Et la réponse?

— On m'a reçue à bras ouverts.

Et, comme elle me demandait les motifs de cette brusque résolution :

— Ma chère amie, depuis les événements que tu sais, la vie commune avec mon père n'est plus la même, elle nous est devenue difficile, pénible, à lui surtout. Je vois qu'il y a quelque chose entre nous, qu'il prend mal son parti de ma façon d'agir, et que, malgré tous mes efforts, mon changement d'humeur, ma tristesse, le heurtent, l'incommodent, que ma seule présence même lui est à charge. Alors j'ai pensé qu'il me fallait disparaître momentanément, que la séparation nous serait favorable à tous deux, que mon éloignement passager l'aiderait à perdre plus vite le souvenir et la rancune de ma triste histoire.

— Et il a consenti?

— Il n'a point fait d'opposition.

— Alors, c'est une affaire décidée?

— Absolument.

— Mon Dieu, tu as peut-être raison, ce ne sera qu'un moment à passer... D'ailleurs, tu m'as l'air d'accepter la chose avec entrain.

— Oui, je suis contente. Je crois que j'ai pris le bon parti...

C'est vrai. Je me sens toute raffermie, toute réconfortée. Dans mon cœur l'espoir reluit, comme un rayon d'aurore qui se lève. La paix, une paix nouvelle, incomparable, descend sur mon âme, s'y insinue et s'y infuse, — le repos anticipé du cloître, du pieux asile qui fut la prison bénie de mon enfance et qui sera demain mon asile d'élection. Oh! se blottir, se perdre, s'abîmer en un long rêve apaisant, fermer l'ère des discordes, ne plus connaître le mal, oublier la vie!...

Non. Je n'ai pas tout dit à Luce. Je retourne au couvent... Mais, en reviendrai-je?...

Jean de la Bretonnière.

LE CRÉDIT AGRICOLE

ET

L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Les divers cabinets qui se sont succédé au pouvoir depuis quelques années ont, à l'envi, inscrit dans leurs programmes l'organisation du crédit agricole comme une satisfaction essentielle à donner aux besoins des populations rurales. Le ministère présidé par M. Casimir-Périer a suivi cette tradition. La courte déclaration lue aux Chambres le 4 décembre dernier mentionne, à deux reprises, l'intention de faire aboutir la solution du crédit agricole. Et, de fait, on peut estimer que l'étude, entreprise pour la première fois en 1840 sur la demande du conseil supérieur de l'agriculture, poursuivie sous l'Empire et sous la République actuelle, s'est assez prolongée. Elle a franchi un grand pas vers la fin de la dernière législature, il faut le reconnaître, puisque deux projets de loi relatifs, l'un à l'organisation du crédit agricole au moyen des syndicats professionnels, l'autre à l'institution d'une banque centrale destinée à faciliter le fonctionnement des caisses locales par l'escompte du papier agricole, ont été votés à la Chambre des députés et sont actuellement soumis au Sénat.

Il semblerait donc qu'il n'y eût plus qu'à attendre la ratification du Sénat pour voir s'accomplir une réforme qui ne sera certes pas la panacée universelle, mais qui, pratiquée avec prudence, est de nature à améliorer la situation des petits cultivateurs honnêtes et laborieux. Nous craignons toutefois qu'il n'en aille pas ainsi : car on cherche aujourd'hui à associer à la question déjà si difficile du crédit agricole une autre question non moins délicate, celle des assurances agricoles. On se flatte de les résoudre l'une et l'autre en même temps, et pour ainsi dire, l'une par l'autre. A notre avis, c'est une grande erreur, et au lieu de favoriser l'organisation du crédit que réclame l'agriculture, on ne fera que l'entraver.

Cette tendance de nos gouvernants à lier une organisation des

assurances agricoles à celle du crédit se retrouve dans diverses manifestations officielles. La déclaration ministérielle du 4 décembre s'exprime ainsi :

« Nous avons déjà parlé du crédit agricole; nous vous saisirons de projets relatifs aux assurances agricoles. »

M. Viger, ministre de l'agriculture, maintenu dans le cabinet actuel sur les instances de M. Méline et du groupe agricole de la Chambre, disait, le 17 septembre dernier, dans un discours prononcé à la distribution des récompenses du concours régional agricole de Privas :

« Le corollaire, la conséquence étroite du crédit agricole, c'est l'assurance, destinée à atténuer la précarité du gage agricole, récolte ou bétail. C'est une question qu'il faut aborder comme celle du crédit, non pas à la fin, mais au début d'une législature.

. . . .

« Il ne faut pas se dissimuler que la question de l'assurance agricole est des plus complexes. Obligation ou surveillance sous le contrôle de l'Etat, établissement par région ou par une caisse centrale, détermination des risques à assurer, payement par l'individu ou par la commune : tels sont les problèmes à poser et à résoudre. »

Enfin, en prenant possession de la présidence du groupe agricole de la Chambre, comptant, dès le début, plus de 280 députés, M. Méline exprimait à son tour la même idée :

« Afin de donner au crédit agricole une base plus solide encore, il y aura lieu, disait-il, de le compléter par une loi sur les assurances qui fera du gage agricole une des plus sûres garanties qu'on puisse offrir aux prêteurs d'argent [1]. »

Il apparaît donc que l'organisation du crédit agricole et celle de l'assurance agricole seraient les grandes lignes du programme de la nouvelle législature en ce qui concerne les satisfactions à donner aux cultivateurs, qu'il importe de ne pas laisser séduire par les avances du socialisme.

Quelle est la valeur de ce programme? Quelles chances de réalisation présente-t-il? Tels sont les points que nous allons examiner rapidement.

I

L'utilité du crédit agricole n'est plus guère sérieusement contestée. La crise économique qui pèse sur l'agriculture nationale

[1] « Notre méthode, a dit encore M. Méline à la Chambre le 20 juin 1892, consiste à monter d'abord le premier échelon du crédit, qui est l'organisation des banques inférieures. Le deuxième échelon sera l'organisation de la banque centrale, et le troisième, l'organisation de l'assurance. »

exige impérieusement le développement des moyens de production, qui seul peut réduire les frais généraux de l'exploitation du sol. Les fonds employés à l'achat d'engrais, semences, machines perfectionnées, bétail, etc., donnent en général des bénéfices suffisants pour rémunérer largement le capital emprunté. Ce sont les gens amis de la routine qui vont répétant que le cultivateur court à sa ruine lorsqu'il s'endette. Le cultivateur économe et laborieux qui emprunte à court terme en vue d'une spéculation prudemment étudiée fait une opération entièrement analogue à celles dont le commerce et l'industrie savent si bien tirer profit. L'évolution contemporaine oblige l'agriculture à se transformer en appliquant les procédés de l'industrie, et l'instruction technique qui pénètre peu à peu jusqu'au fond de nos campagnes a préparé les cultivateurs à user du crédit afin d'accroître leurs rendements.

Ce qui a si longtemps entravé l'organisation du crédit agricole en France, c'est que, d'une part, la nécessité s'en faisait moins sentir lorsque la culture n'avait pas encore à soutenir la lutte inégale qu'elle tente aujourd'hui contre la concurrence étrangère, et que, d'autre part, les divers projets ayant pour but de mettre des capitaux à la disposition de l'agriculture reposaient sur la création de grands établissements financiers fonctionnant loin de l'emprunteur, supportant des frais généraux considérables et ne pouvant prêter qu'à un taux trop élevé. L'établissement de crédit agricole institué sous l'Empire, qui plaçait ses fonds dans les spéculations les plus variées et les plus étrangères à l'agriculture, a laissé de fâcheux souvenirs qui n'ont pas peu contribué à faire condamner sans appel l'idée d'une banque agricole d'État, radicalement impropre à satisfaire aux besoins de l'agriculture.

On s'accorde à reconnaître aujourd'hui que l'État n'a pas à se faire le dispensateur du crédit agricole, ce qui serait une des plus funestes applications des doctrines du socialisme d'État, que, pour fonctionner utilement, ce crédit doit s'organiser localement ou, comme on l'a dit, par en bas d'abord et non par en haut. Les entreprises de la spéculation financière ou les manifestations de la philanthropie officielle seraient vouées à la stérilité, et l'agriculture les repousse également. Un nouveau facteur s'est révélé, plus efficace pour offrir au cultivateur l'aide momentanée qui peut lui être nécessaire : il s'agit de la mutualité dont les ressources presque inépuisables sont d'autant mieux comprises que l'esprit d'association pénètre plus profondément les classes rurales. Il suffisait, d'ailleurs, d'étudier ce qui se passe à l'étranger pour se convaincre que la mutualité est la meilleure base à donner au crédit agricole : les institutions si pratiques de l'Allemagne et de

l'Italie, éprouvées par une expérience déjà longue, devaient tout naturellement nous servir de modèles. Les banques mutuelles allemandes, dont on connaît le développement et les merveilleux résultats, appartiennent à deux types différents : le type général de banque populaire fondé par Schultze-Delitsch, qui prête à toutes les classes de la population (il existe au moins 4800 de ces banques en Allemagne), et le type plus spécialement rural, et en quelque sorte familial, créé par Raiffeisen pour mettre le crédit surtout à la portée des petits cultivateurs. Les caisses Raiffeisen, qui rendent les plus grands services à l'agriculture allemande, ont aujourd'hui dépassé le chiffre de 1700, et l'Alsace en a vu se fonder plus de 100 depuis une quinzaine d'années. En Italie, M. Leone Wollemborg, de Padoue, a fondé les caisses rurales au profit des petits cultivateurs, tandis que M. Luzzatti y acclimatait les banques populaires, qui ont si brillamment réussi, qu'on en compte actuellement plus de 700. Les caisses rurales sont au nombre de 70 dans la haute Italie. Ces deux formes italiennes de crédit mutuel, qui suivent de si près les institutions allemandes, se sont développées à l'aide du concours actif que leur prêtent les caisses d'épargne à libre emploi et les sociétés de secours mutuels.

Est-il déraisonnable de chercher à doter notre pays d'une organisation du crédit agricole plus ou moins conforme à l'un des types spéciaux créés en Allemagne et en Italie pour les besoins des cultivateurs, la caisse Raiffeisen ou la caisse rurale de M. Wollemborg, ces banques populaires de l'agriculture? On ne saurait le prétendre sans faire injure à nos cultivateurs qui, indépendamment des qualités propres à leur forte race, doivent savoir s'assimiler, afin de n'être pas distancés par leurs concurrents, les progrès accomplis à l'étranger.

Les caisses Raiffeisen, de même que les sociétés rurales italiennes de crédit mutuel, reposent sur le principe de la solidarité entre sociétaires domiciliés dans une circonscription restreinte et se connaissant bien : c'est ainsi qu'elles organisent le crédit personnel du cultivateur. Cette conception est évidemment très contraire à l'individualisme exagéré qui a si longtemps marqué le caractère du paysan français. Mais un heureux changement s'est produit à cet égard, depuis quelques années, dans les mœurs rurales de notre pays. L'esprit d'association s'est infiltré dans nos campagnes et les syndicats agricoles, par les nombreux services pratiques qu'ils ont su rendre aux cultivateurs, ont merveilleusement développé chez eux le sentiment de la solidarité professionnelle qui les prédispose aujourd'hui à prendre part aux œuvres de la mutualité. Des achats pratiqués en commun, de la coopération de production,

de travail et de vente, au crédit mutuel, il n'y a qu'un pas, et ce pas la loi actuellement soumise au Parlement a pour but d'aider les agriculteurs à le franchir. Ainsi la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels aura eu cette conséquence, bien inattendue pour ses auteurs, de faciliter puissamment l'organisation du crédit agricole et de nous approprier les bienfaits que les caisses Raiffeisen et Wollemborg ont répandus sur l'agriculture en Allemagne et en Italie. Si les syndicats agricoles n'avaient pas fait l'éducation économique de nos paysans, ce serait folie de chercher à fonder entre eux *de plano* des institutions de crédit mutuel.

On est trop souvent porté à rabaisser le rôle des syndicats agricoles en le réduisant à quelques avantages matériels obtenus par ses membres au moyen d'achats entrepris en commun : c'est le juger bien légèrement. Un économiste anglais, M. Henry W. Wolff, auteur d'un livre estimé sur les banques populaires, leur a rendu plus de justice quand, après avoir énuméré les principaux progrès que leur doit notre agriculture, il conclut en ces termes :

« Ces progrès réalisés ne représentent, d'ailleurs, que les symptômes extérieurs d'un changement très bienfaisant survenu dans la constitution intime des classes agricoles : les syndicats enseignent surtout la valeur de l'indépendance de pensée et d'action au paysan français dont un défaut distinctif était autrefois le manque d'initiative privée; ils l'instruisent à compter sur lui-même et sur l'assistance mutuelle qu'il peut s'assurer auprès de ses voisins plutôt que sur le douteux bénéfice du secours de l'État[1] ».

Il existe actuellement en France 1400 à 1500 syndicats agricoles qui groupent dans leurs cadres 600 000 à 700 000 cultivateurs : c'est plus qu'il n'en faut pour entreprendre une organisation sérieuse du crédit agricole par la mutualité. Le projet de loi a été bien inspiré de prendre les syndicats agricoles comme pivot de cette organisation : c'est M. Méline qui l'a proposé, et on doit lui en faire honneur comme d'une idée féconde pour l'avenir de l'agriculture. Après avoir subi l'épreuve des deux lectures réglementaires à la Chambre des députés, la loi a été transmise au Sénat, où elle est soumise à l'examen d'une commission présidée par M. Labiche. Entre temps, les pouvoirs de la dernière législature étant expirés, M. Viger, ministre de l'agriculture, a institué, par arrêté du 29 octobre 1893, une commission extra-parlementaire chargée d'étudier, sous sa présidence, les questions relatives au crédit agricole, à la fondation d'une banque centrale de crédit et de caisses d'assurances agricoles. Cette commission, composée de

[1] *The quarterly Journal of Economics,* de Boston (États-Unis), octobre 1893.

sénateurs et de députés, de membres du conseil supérieur de l'agriculture, de membres de la société nationale d'agriculture de France, etc., s'est livrée à un examen approfondi du texte de la loi Méline voté par la Chambre, en a modifié quelques dispositions et a conclu en recommandant au Sénat l'adoption d'un projet de loi relatif à la création de sociétés de crédit agricole.

Nous ne saurions discuter ici les détails de cette loi qui est acceptée, en principe, par les agriculteurs comme un progrès sérieux, comme une facilité nouvelle, dont bénéficieront les petits exploitants du sol. Les syndicats agricoles, qui déjà ont introduit dans nos campagnes le respect de l'échéance, y seront les dispensateurs du crédit. Ils n'auront pas à se transformer eux-mêmes en banques mutuelles, ce qui dénaturerait leur caractère : ils demeureront syndicats professionnels; mais ils pourront créer dans leur sein, selon l'étendue de leur circonscription, une ou plusieurs caisses de crédit à rayon restreint (c'est là une condition essentielle), qui fonctionneront au profit de leurs adhérents de manière à faciliter et à garantir les opérations de toute nature rentrant dans les attributions des syndicats. Ces caisses de crédit mutuel auront une existence propre, mais demeureront sous le patronage du syndicat agricole dont elles seront dérivées, comme cela existe déjà à l'égard des sociétés coopératives de consommation ou de production auxquelles les syndicats ont donné naissance. La solidarité entre les sociétaires, qui est le principe des banques mutuelles, et dont il ne faut, d'ailleurs, pas s'effrayer outre mesure, pourra, si l'on veut éviter de heurter notre préjugé national à cet égard, être limitée par les statuts, comme une loi allemande du 1er octobre 1889 l'a admis pour les caisses Schultze-Delitsch et Raiffeisen, qui étaient primitivement des sociétés en nom collectif où chacun pouvait être rendu indéfiniment responsable du passif de la banque. Un petit nombre de ces caisses ont profité de la faculté qui leur était offerte de limiter la responsabilité de leurs sociétaires, estimant, selon la parole de M. Raiffeisen, fils du fondateur des caisses rurales et continuateur de son œuvre, que « sans la solidarité des gens de bien, il n'y a pas de réforme sociale possible ».

Il sera essentiel de n'admettre dans nos caisses de crédit mutuel que des sociétaires honnêtes et laborieux, présentant la valeur morale sur laquelle s'établit le crédit personnel, et les syndicats agricoles se trouvent très aptes à opérer la sélection indispensable entre leurs adhérents. On devra aussi s'assurer du but de l'emprunt et surveiller l'emploi des fonds prêtés.

Les sociétés de crédit agricole créées par les syndicats pourront recevoir des dépôts productifs d'intérêts et contracter les emprunts

nécessaires à leur fonds de roulement. Il est à craindre que la concurrence du taux d'intérêt plus élevé servi par les caisses d'épargne entrave leur rôle comme banques de dépôt : aussi a-t-on proposé, et cela est bien à souhaiter pour faciliter leur fonctionnement, qu'elles puissent s'alimenter, comme cela se fait en Allemagne et en Italie, à l'aide d'une quotité déterminée des dépôts et du patrimoine des caisses d'épargne. Ainsi les fonds de l'épargne, au lieu de s'accumuler improductifs entre les mains de l'Etat pour lequel ils constituent un embarras et même un danger véritable, pourraient rentrer dans le cycle de l'activité économique du pays en contribuant au développement de la production agricole et de la richesse publique. Les caisses d'épargne allemandes et italiennes remplissent le rôle d'organes distributeurs du crédit populaire, soit par l'escompte direct des petits effets, soit par des avances et prêts, soit par le réescompte des banques mutuelles. La réforme prudente du régime d'emploi des caisses d'épargne est presque solidaire de l'organisation du crédit agricole en France : elle rencontre encore certaines résistances, mais le progrès de nos mœurs l'imposera assurément dans un bref délai, en émancipant les caisses d'épargne d'une tutelle énervante et surannée, d'une centralisation destructive de toute virile initiative. Alors les caisses d'épargne pourront vivifier les banques populaires et les caisses de crédit agricole de leur région, « remplissant, comme l'a fait remarquer M. Eugène Rostand, l'éminent président de la caisse d'épargne de Marseille, une fonction adéquate à leur essence, car c'est une œuvre harmonique et touchante que celle du peuple tirant surtout le crédit, pour ses fils à peine en chemin, de la courageuse épargne des fils plus avancés sur la route [1]. »

En attendant que les sociétés de crédit agricole puissent fonctionner avec le concours des caisses d'épargne, ces sociétés ne posséderont le plus ordinairement qu'un capital et un fonds de roulement fort modestes, et c'est par l'escompte qu'elles pourront se procurer les sommes nécessaires au service des prêts qu'elles consentiront à leurs membres. La Banque de France, dont les opérations sont limitées statutairement à quatre-vingt-dix jours, ne pouvant escompter directement (bien qu'elle l'ait déjà fait dans quelques cas particuliers, comme pour les *emboucheurs* ou herbagers de la Nièvre et de quelques autres départements) le papier agricole, qui sera ordinairement à échéance de neuf mois ou un an, délai nécessaire pour la liquidation des spéculations courantes de la culture, on a proposé d'y suppléer par la création d'une banque

[1] Conférence faite au congrès des banques populaires françaises à Bourges en 1891.

centrale d'escompte agricole qui servirait d'intermédiaire entre les caisses locales et la Banque de France. Cet établissement, en faveur duquel une subvention est demandée à l'Etat sous forme de garantie d'intérêts, aurait pour principale fonction d'escompter immédiatement les effets à échéance de six mois, neuf mois ou un an qui lui seraient remis par les caisses locales et de les conserver en portefeuille jusqu'au moment ou, devenus banquables, c'est-à-dire n'ayant plus que trois mois à courir, ils pourraient être présentés à l'escompte de la Banque de France. Il régulariserait le fonctionnement des caisses mutuelles en faisant face à leurs besoins, qui se produisent simultanément à époques fixes, comme en utilisant leurs ressources qui rentrent aussi périodiquement et qui demeureraient sans emploi fructueux.

Un établissement de cette nature existe en Allemagne pour le service des caisses Raiffeisen : c'est une caisse centrale constituée sous forme de société anonyme et dont le capital, primitivement fixé à un million de marcks, a été récemment porté à cinq millions. Les actions ont généralement pour souscripteurs les sociétés locales elles-mêmes. Cette caisse centrale est gérée dans le même esprit que les caisses Raiffeisen, qui y déposent en compte courant leurs fonds disponibles et en reçoivent des avances lorsqu'elles en ont besoin. On conçoit facilement de quelle utilité une telle institution peut être pour le bon fonctionnement des petites sociétés locales.

Le projet de loi destiné à permettre la création d'une banque centrale d'escompte agricole qui rendrait des services analogues aux caisses mutuelles fondées par les syndicats agricoles a été, lui aussi, voté par la dernière législature. Mais, en dépit du mérite qu'on ne saurait lui méconnaître de compléter logiquement l'organisation du crédit agricole, nous devons constater qu'il a soulevé certaines défiances parmi les cultivateurs, enclins à redouter, d'après l'expérience du passé, qu'une banque à gros capital et à frais généraux considérables donne prétexte à des spéculations financières, surtout au début, quand les opérations agricoles seront encore insuffisantes à l'alimenter, et que, par suite, elle ne rende pas à l'agriculture les services que celle-ci en devrait attendre. Une réforme de la législation des caisses d'épargne autorisant l'emploi partiel de leurs fonds en prêts aux sociétés de crédit agricole ou en escompte de papier agricole ne soulèverait pas les mêmes objections; la décentralisation qui en résulterait serait, d'ailleurs, beaucoup plus favorable que le système d'une banque centrale à un large et sûr développement du crédit de l'agriculture [1].

[1] La loi sur le régime des caisses d'épargne, actuellement soumise au

Quoi qu'il en soit, les syndicats agricoles sont appelés, par la loi en préparation, à devenir les propagateurs et les instruments du crédit agricole : eux seuls semblent devoir réussir là où la législation s'est reconnue jusqu'à ce jour impuissante; car ils ont admirablement préparé le terrain à cet effet. Un champ d'action encore élargi va s'ouvrir à leur activité, et ils tiendront à honneur de répondre à l'attente des pouvoirs publics, comme à celle du pays rural, qui, si l'association libre demeurait inerte, se retournerait infailliblement vers le socialisme d'État.

Ce qui le garantit suffisamment, c'est que déjà les associations agricoles sont entrées dans cette voie et que, sans attendre les facilités et immunités particulières dont doit les doter la loi nouvelle, elles se sont ingéniées à rechercher les moyens d'organiser le crédit pour ceux de leurs adhérents qui en avaient besoin et s'en montraient dignes. On peut même affirmer que le projet de loi de M. Méline a été inspiré par le succès relatif de certaines tentatives de crédit agricole dues à nos associations.

On a souvent cité l'exemple de la caisse de crédit mutuel créée, en 1885, par le syndicat agricole de l'arrondissement de Poligny, sous l'inspiration de M. Louis Milcent, ancien auditeur au Conseil d'Etat. Ses actionnaires-fondateurs, parmi lesquels figurent Mgr l'évêque de Saint-Claude, le prince d'Arenberg, député, et plusieurs conseillers généraux du Jura, l'ont organisée au capital de 20 000 francs, dont la moitié seulement a été versée. Avec un point de départ si minime, le Crédit agricole de Poligny a pu, en huit années, prêter à ses sociétaires 704 000 francs par prêts limités au maximum de 600 francs. Le taux d'intérêt était primitivement de 4 pour 100; il a été réduit à 3 1/2 par suite de l'abaissement du taux de l'escompte de la Banque de France [1]. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que, pendant cette période, la caisse de Poligny n'a jamais eu d'effet impayé et n'a subi aucune perte. Cela est bon à constater comme encouragement aux sociétés similaires qui pourront se fonder, mais il ne faut pas s'en étonner outre mesure : car il y a, surtout chez les populations rurales, un sentiment d'orgueil et de loyauté qui empêche l'emprunteur, cautionné par ses voisins et amis, de les exposer à être obligés de payer pour lui s'il ne remplissait pas ses engagements. Depuis

Sénat, paraît devoir consacrer quelques améliorations bien timides encore dans l'emploi des réserves ou fortunes personnelles des caisses ordinaires.

[1] Sur les opérations du Crédit agricole de Poligny, on peut consulter l'intéressante brochure de M. L. Milcent, *le Crédit mutuel agricole par les syndicats,* rapport présenté au congrès des banques populaires de Bourges. (Angers, Germain et G. Grassin, libr.-édit.)

quarante ans et plus que les caisses Raiffeisen existent si nombreuses en Allemagne, elles n'ont pas éprouvé de sinistres, les remboursements se sont effectués régulièrement; aucune n'a fait de mauvaises affaires. Il en a été de même en Italie.

Ce beau résultat est dû à la vertu spéciale que possède la mutualité. D'ailleurs, si la responsabilité des sociétaires est illimitée en général dans les caisses allemandes, on y obvie par la prudente limitation des risques. C'est pourquoi la solidarité entre sociétaires des caisses de crédit n'a rien de redoutable : en fait, ils se trouvent moins engagés que les actionnaires d'une société anonyme dont le capital n'a pas été entièrement appelé.

D'autres tentatives d'organisation du crédit agricole ont suivi celle de Poligny. Une caisse de crédit mutuel du même type a été organisée à Besançon par le syndicat des agriculteurs du Doubs. A Senlis, M. Léon Martin, ancien député, a groupé un certain nombre de cultivateurs en société agricole pour l'achat des engrais, du bétail, du matériel, etc., formée au capital de 140 000 francs, dont le quart a été versé, qui fonctionne comme banque mutuelle. Après avoir fait un dépôt de valeurs à la Banque de France, elle a été admise à l'escompte de notre grand établissement de crédit et a obtenu de lui des avances sur titres. C'est sur le même principe que le syndicat des agriculteurs du canton de Genlis (Côte-d'Or) a créé une institution de crédit agricole qui fonctionne sans capital propre et a pu cependant obtenir le bénéfice de l'escompte de la Banque de France, grâce à un dépôt de titres en garantie effectué par l'un de ses membres, M. le comte Lejéas, qui a reçu en contre-garantie une partie de l'actif du syndicat et exerce un contrôle constant sur les opérations de crédit agricole. Le syndicat agricole de l'arrondissement de Lunéville accorde à ses adhérents des crédits en nature, leur fournissant des marchandises qu'il paie à l'aide de ses réserves et, pour le surplus, à l'aide d'avances consenties par une banque de Nancy et gagées sur l'immeuble dont il est propriétaire. A Saint-Florent-sur-Cher (Cher), M. Chénon de Léché et un groupe de membres de la Société d'agriculture et du syndicat des agriculteurs du Cher ont constitué une banque populaire agricole qui a déjà un mouvement considérable d'affaires et dont le fonctionnement se rapproche le plus possible des principes de la coopération pure.

Bien d'autres syndicats agricoles, notamment ceux de Compiègne, Sablé, Delle (Haut-Rhin), le syndicat agricole d'Anjou, présidé par M. le comte de la Bouillerie, le syndicat agricole des Deux-Sèvres, présidé par M. Poinsignon, le syndicat des agriculteurs d'Indre-et-Loire, etc., ont créé des caisses de crédit agricole, ou se sont

ingéniés, au moyen de procédés variés, à faciliter par le crédit les opérations simples et lucratives qu'ils recommandent à la petite culture. Dans un grand nombre de départements, les Landes, la Savoie, la Haute-Savoie, les Vosges, le Gard, l'Eure, le Loiret, etc., les syndicats agricoles n'attendent, pour former des caisses de crédit mutuel, qu'une législation définitivement fixée qui les encouragera à le faire et leur fournira à cet effet des facilités, simplifications et immunités fiscales dont ils ne pourraient jouir actuellement.

Un exemple plein d'intérêt est celui que donne le syndicat agricole du canton de Belleville-sur-Saône (Rhône), présidé par M. Emile Duport, le si distingué président de la grande Union des syndicats agricoles du sud-est, en organisant une caisse coopérative de crédit et d'épargne pour l'usage exclusif des membres du syndicat. Fondée au capital primitif de 10 000 francs, dont le dixième seulement sera versé, sans qu'aucun porteur de part puisse être engagé au delà de la valeur de la part souscrite, elle servira aux déposants un intérêt de 2 ou de 2 1/2 pour 100 et demandera aux emprunteurs 4 pour 100 sans autres frais. Elle fonctionnera comme caisse de crédit à l'aide de ses dépôts et d'une avance de 20 000 francs que la Caisse d'épargne de Lyon consent à lui faire, au taux exceptionnel de 2 pour 100, sur les revenus de sa fortune privée dont elle a le libre emploi. Le syndicat doit souscrire la moitié du capital et pourra lui-même emprunter à la caisse lorsqu'il aura besoin de fonds pour payer comptant ses achats collectifs. Les prêts consentis aux particuliers auront surtout pour but d'arracher les petits cultivateurs et les vignerons aux griffes des prêteurs à la petite semaine : ils ne dépasseront pas, en moyenne, la somme de 500 francs. M. Aynard, député du Rhône et président de la Chambre de commerce de Lyon, fonde également à Bessenay une petite société de crédit agricole à capital variable, conçue d'après le même type, et qui recevra de la Caisse d'épargne de Lyon une avance double du capital versé. Voilà deux expériences d'un type nouveau à suivre de près pour les partisans du concours de nos caisses d'épargne au fonctionnement du crédit agricole, système qui ne saurait présenter en France des inconvénients et des périls qu'il n'a pas révélés en Allemagne et en Italie.

L'élan témoigné par nos associations agricoles pour travailler à l'organisation du crédit rural est donc considérable; chacun sent que la question est enfin mûre pour une solution pratique que le Parlement, lié par tant d'engagements ministériels, par tant de promesses de candidats à leurs électeurs, ne saurait ajourner en tenant plus longtemps en suspens la législation qui doit y présider.

M. Le Trésor de la Rocque, président de l'Union des syndicats

des agriculteurs de France, déclarait, il y a peu de jours, devant le Comité central de la fédération nationale des sociétés coopératives de consommation que les syndicats agricoles, dont l'expansion s'accentue tous les jours, sont actuellement au nombre de 1500, et que, dans le cours de l'année 1893, ils ont fondé autour d'eux 60 petites institutions de crédit agricole. Quelques-unes d'entre elles sont, sans doute, encore un peu embryonnaires; mais le mouvement n'en a pas moins sa valeur.

Des associations de propagande, rayonnant sur toute la France, viennent de naître en vue d'activer et de régulariser ce mouvement. L'une d'elles, la « Société de propagation du crédit populaire », issue des congrès annuels des banques populaires françaises, a pour but de propager par tous les moyens l'idée et l'application du crédit coopératif urbain ou rural et d'aider les fondateurs de banques populaires par des conférences, publications diverses, communications de documents et de statuts-types [1], etc. Elle vient de provoquer la fondation de deux caisses agricoles coopératives, du type Raiffeisen-Wollemborg : la première, à Langé (Indre), a eu pour organisateur le curé de la paroisse, M. l'abbé Ragu ; la deuxième, à Castellar (Alpes-Maritimes), a eu pour promoteurs le maire, le curé et l'instituteur de la commune; elle repose sur la solidarité illimitée entre les sociétaires et elle est patronnée par la banque populaire de Menton.

L'autre association de propagande a été créée à Lyon et a surtout pour objet le développement de nombreuses caisses rurales, système Raiffeisen, sous forme de petites sociétés en nom collectif, à capital variable, fonctionnant dans les limites d'une seule commune : c'est dire qu'elle poursuit un but identique à celui de l'autre association de propagande, mais plus spécialement, peut-être, au profit de l'agriculture. Elle a pris le nom de « Union des caisses rurales et ouvrières françaises à responsabilité illimitée », et a pour secrétaire général très actif M. Louis Durand, avocat à Lyon, connu par ses nombreuses publications sur le crédit agricole [2]. Elle fournit aux fondateurs et administrateurs des caisses rurales tous les renseignements théoriques et pratiques, tous les conseils, avis ou consultations juridiques qui peuvent leur être utiles.

[1] La « Société de propagation du crédit populaire », qui a son siège à Paris, 17, boulevard Saint-Martin, a pour président M. le docteur Lourties, sénateur des Landes, et pour secrétaire général M. E. Benoît-Lévy, avocat. Elle a pour organe mensuel le *Bulletin du crédit populaire*, qui traite toutes les questions relatives aux banques populaires et aux caisses agricoles.

[2] Cette association a son siège 56, avenue de Noailles, à Lyon. Elle a publié un *Manuel pratique à l'usage des fondateurs et administrateurs des caisses rurales*, rédigé par M. L. Durand, qui fournit un modèle de statuts pour

Enfin une circonstance fort exceptionnelle est encore venue favoriser l'acclimatation pratique du crédit agricole en France. Les Chambres ont voté, on le sait, un crédit de 5 millions destiné à venir en aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse de l'année dernière. Au lieu d'en faire la distribution par tête, qui n'aurait donné aux intéressés qu'une indemnité dérisoire, le ministre de l'agriculture a réparti ces fonds entre les départements les plus éprouvés et les a mis à la disposition des conseils généraux. Ceux-ci ont, dans plusieurs départements, dans la Charente-Inférieure, la Vendée, les Vosges, les Basses-Pyrénées, Seine-et-Marne, etc., décidé de remettre la somme accordée par l'Etat aux syndicats et associations agricoles afin de les aider dans l'organisation du crédit agricole. Cette subvention, s'ajoutant aux ressources propres des associations, leur permettra de constituer un fonds de roulement d'une certaine importance pour l'acquisition d'engrais, semences et produits alimentaires destinés au bétail, qu'elles fourniraient à crédit aux agriculteurs, ou pour le service de prêts en argent ayant une affectation semblable. Ainsi vont se fonder des institutions de crédit qui survivront assurément aux circonstances calamiteuses qui les auront fait naître, et si notre agriculture doit supporter d'autres années d'extrême sécheresse, les éleveurs obtiendront aisément des avances en argent ou en nature qui leur permettront de traverser les mauvais jours sans être contraints de vendre leur bétail à vil prix, comme cela a eu lieu dans les départements de l'Est en 1893.

La législation projetée et le progrès de nos mœurs rurales, si évidemment préparées à en faire une large application, vont donc organiser le crédit *personnel* des agriculteurs. Il devra logiquement se compléter par l'organisation du crédit *réel* ou du prêt sur nantissement de récoltes. Obligé par le besoin d'argent à réaliser ses produits en temps souvent inopportun, provoquant, par ses apports trop considérables sur le marché, la baisse dont il est victime, et qui ne profite qu'à la spéculation, le producteur agricole doit pouvoir obtenir des avances sur warrants en déposant ses récoltes dans des magasins généraux publics. Le warrantage des blés, opération si facile à pratiquer, surtout par l'intermédiaire des associations agricoles qui traiteraient collectivement, et par lots considérables, au compte de leurs adhérents, serait un excellent moyen d'enrayer les baisses exagérées de cours, telle que celle qui inquiète

l'organisation d'une caisse rurale. Le 12 novembre dernier, une caisse rurale de ce type s'est fondée dans la commune de Saint-Laurent, près de Rennes. L'Union comprend actuellement 18 caisses ayant adhéré expressément et par écrit, toutes fondées depuis six mois. De ces 18 caisses, 16 sont rurales.

aujourd'hui si vivement l'agriculture, en proportionnant aux besoins de la consommation la quantité de grains offerts sur le marché. Le même procédé serait un remède applicable à la mévente des vins. Plusieurs systèmes ont été proposés pour l'organisation d'entrepôts ou magasins généraux de l'agriculture. Il y en a de très ingénieux qui visent à utiliser la concentration des produits les plus variés dans ces magasins pour faciliter les transactions directes entre producteur et consommateur. M. Martinor, député, est l'auteur d'un projet de loi, accueilli avec une certaine faveur, qui tendrait à implanter chez nous l'organisation des magasins généraux américains connus sous le nom d'*élévateurs de grains*. Les céréales emmagasinées devant être représentées par des certificats de dépôt négociables, le cultivateur pourrait faire argent de sa récolte sans la vendre.

II

Si nous ne pouvons qu'approuver le programme du cabinet relativement à l'organisation du crédit agricole, il n'en est pas de même en ce qui touche les assurances agricoles. Il ne nous semble ni équitable, ni pratique, ni conforme à l'intérêt bien compris des cultivateurs. Sans doute, l'incertitude qui pèse sur le sort des produits de la culture jusqu'au moment de leur réalisation, les chances de destruction auxquelles sont exposés les animaux, en dehors de toute prévoyance humainement possible à l'exploitant, constituent un grave inconvénient de la profession agricole, et toute mesure propre à accroître sa sécurité devrait être favorablement accueillie. Mais est-il vrai qu'il existe des moyens de la prémunir contre tous les dangers qui peuvent l'atteindre? S'il en existe, est-ce à l'État qu'il appartient d'y pourvoir?

Les principaux sinistres agricoles, la grêle, la gelée, les inondations et la mortalité du bétail causent à l'agriculture française un dommage annuel d'environ 200 millions de francs; c'est presque le double du principal de l'impôt foncier sur la propriété non-bâtie. M. Viger, ministre de l'agriculture, a même, dans un discours prononcé à la Chambre le 29 mars 1893, estimé ce dommage de 220 à 230 millions. Dans les années calamiteuses, cette moyenne s'élève bien au delà : ainsi la grêle seule, qui coûte ordinairement à l'agriculture 90 à 100 millions par an, a porté ses ravages à 313 millions en 1873 et à 363 millions en 1874. La gelée, dont la moyenne est de 60 à 70 millions, a atteint en 1871 le chiffre effrayant de 750 millions de francs. Mais, si redoutables qu'ils soient, ces fléaux sont-ils bien les seuls qui menacent le cultivateur? Loin de là : la sécheresse, des pluies prolongées, des brouillards intem-

pestifs, un soleil trop ardent, un vent trop violent peuvent, nul ne l'ignore, affecter d'une façon désastreuse la production agricole. Les fourrages, les céréales, les plantes industrielles, la vigne, etc., sont, à chaque période de leur végétation ou au moment de la récolte, susceptibles d'être endommagés par des conditions atmosphériques défavorables qui peuvent en diminuer le rendement dans des proportions énormes. A-t-on jamais songé à assurer l'exploitant du sol contre cet aléa inhérent à sa profession? Il le faudrait pourtant si l'on admet cet étrange principe proclamé par M. Quintaa, dans la proposition de loi qu'il a soumise à la dernière législature, que « l'État assure à chaque agriculteur l'intégralité du montant de sa récolte ». Comment apprécier préalablement la valeur d'une production dont l'importance ne peut être fixée que par sa réalisation? Si la coulure, la rouille, l'échaudage, etc., ont diminué la récolte du tiers ou de moitié, y aura-t-il lieu d'en indemniser l'agriculteur? La grêle et la gelée sont assurément des fléaux redoutables; mais croit-on que la sécheresse prolongée de l'année 1893 n'ait pas causé des pertes au moins aussi sérieuses que la gelée ou la grêle en leurs années les plus désastreuses? Pourquoi distinguer entre les causes de destruction imputables aux conditions atmosphériques qui, toutes, échappent également à l'action du cultivateur, déroutant son habileté et sa prévoyance! Un tel système conduit fatalement aux conséquences les plus inadmissibles et à la réparation de dommages, plus ou moins justifiés, dont l'énormité défie toute appréciation. Ces risques si nombreux, si divers, l'exploitant du sol n'ignore pas qu'il a à en tenir compte, et il les fait nécessairement entrer dans le calcul du profit net moyen qu'il peut espérer tirer de son industrie.

Les risques atmosphériques ne sont pas les seuls auxquels la culture soit soumise; les maladies des plantes, les insectes nuisibles ne causent-ils pas de véritables ravages dans les campagnes? Il suffit de citer le phylloxéra et les maladies cryptogamiques de la vigne, l'*anthonome* du pommier, le hanneton et sa larve, le ver blanc, le *nématode* de la betterave, etc. A-t-on jamais prétendu qu'il soit possible d'indemniser par l'assurance le cultivateur à l'égard de ces fléaux qu'il ne peut guère combattre efficacement, si ce n'est dans une bien faible proportion et au prix de sacrifices auxquels échappent des régions privilégiées?

Si l'on propage cette idée radicalement erronée que l'État-Providence doit tenir compte au cultivateur de l'intégralité du montant de sa récolte, on fera de l'État l'endosseur de tous les fléaux de la création et même de toutes les fautes imputables à la négligence de l'exploitant, qui sauront bien se masquer derrière les sinistres

naturels. En année ordinaire, les indemnités à payer atteindraient au moins un milliard ; car il n'est pas d'année où l'agriculteur n'ait à supporter, du fait des nombreuses causes de destruction, dépréciation et diminution de ses produits, une perte égale à 15 pour 100 de leur valeur totale. Il faut donc bien se garder de faire naître par des promesses imprudentes, chez les populations rurales, l'opinion que l'État doit les couvrir de sa protection dans toutes les phases de leurs opérations professionnelles. Non seulement cela est impossible en raison des charges qui en résulteraient pour nos finances, mais cette intervention de l'État est condamnable en soi comme une éclatante application des doctrines du socialisme d'État, ce funeste système de gouvernement qui n'aboutit qu'à préparer des adeptes au collectivisme. L'assurance par l'État, c'est l'assistance publique, mais c'est aussi la mise en tutelle, l'asservissement de tous les citoyens aux mille tracasseries du formalisme administratif : c'est le fonctionnarisme rendu de plus en plus nombreux, de plus en plus puissant. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les diverses propositions de loi émanées de l'initiative parlementaire sur la matière des assurances agricoles.

L'assurance par l'Etat aurait pour effet inévitable de détruire toute initiative individuelle, tout effort de l'association libre en vue d'améliorer la condition des agriculteurs par la pratique spontanée de la prévoyance. Or c'est seulement dans le développement de la prévoyance des intéressés, s'exerçant librement, soit par l'organisation de la mutualité, soit par l'assurance aux compagnies financières qui pratiquent cette industrie, que les cultivateurs peuvent trouver le remède efficace des maux inhérents à leur profession.

L'Etat doit se garder d'entraver par ses entreprises l'action de l'initiative privée, qui est le plus puissant ressort du progrès dans la marche des sociétés ; il doit éviter de faire concurrence à l'industrie, ce qui ne pourrait manquer de se produire s'il voulait se faire lui-même assureur ou organisateur d'assurances agricoles.

L'industrie des assurances est ancienne en France et très honorablement exploitée ; elle repose sur des capitaux importants, fait vivre un personnel considérable [1] et contribue, par de lourds impôts, aux ressources du budget. On lui reproche quelquefois les bénéfices qu'elle réalise grâce à la prudence et à l'habileté de son administration. Mais ne doit-on pas tenir compte de ses sacrifices du début, de ses patients efforts, de ses travaux, de l'esprit de

[1] Dans son ensemble, l'industrie des assurances à primes fixes et mutuelles occupe un personnel d'environ 130 000 employés et agents : c'est dire qu'elle fait vivre 130 000 familles. L'assurance-grêle seule emploie 30 000 personnes.

suite qui a présidé à ses opérations ? Toutes les compagnies d'assurances ne sont pas productives de gros bénéfices et, d'ailleurs, il est pour le moins bizarre de voir reprocher à une industrie la prospérité qu'elle a su acquérir : car la richesse nationale est faite de la prospérité des diverses industries du pays. Ces bénéfices des compagnies, eux-mêmes, on les exagère à plaisir en y faisant figurer le produit de leurs fonds placés, le revenu des capitaux versés par leurs actionnaires. L'exposé des motifs d'une des propositions de loi sur les assurances, celle de M. Philipon, a publié à ce sujet des calculs erronés qui doivent tromper le public, quant à l'importance des bénéfices nets de l'assurance-incendie. Pour les 21 principales compagnies, dont les opérations sont résumées en bloc, le rapport du bénéfice industriel aux primes nettes encaissées a été de 13.96 pour 100 en 1892, 15.35 pour 100 en 1891, 12.90 pour 100 en 1890, 16.07 pour 100 en 1889, 15.80 pour 100 en 1888, 10.13 pour 100 en 1887 et 7.61 pour 100 en 1886. Ces 21 compagnies représentent, comme garantie des assurés, un capital de 171 millions de francs, dont 60 millions ont été versés. On ignore peut-être que, dans les bénéfices résultant de l'exploitation de l'assurance, la part de l'Etat dépasse celle des actionnaires des compagnies. En 1892, le fisc a perçu de nos 21 compagnies, sous forme d'impôts divers, plus de 16 millions de francs, tandis que les actionnaires n'avaient à se partager que 15 700 000 francs environ. Et ce n'est pas là le résultat d'une année exceptionnelle ; car en dix ans, de 1883 à 1892, ces compagnies ont versé au fisc 138 848 000 francs et n'ont distribué à leurs actionnaires que 131 283 000 francs, soit 7 millions et demi de moins.

Ainsi, si l'assurance contre l'incendie produit des bénéfices, on peut affirmer qu'elle les partage largement avec l'Etat, intéressé à ne pas tarir de telles sources de revenus par la concurrence qu'il tenterait de faire à l'industrie privée. Cette assurance est, d'ailleurs, assez complètement organisée aujourd'hui dans notre pays pour répondre à tous les besoins de la prévoyance des particuliers : tout le monde le reconnait, et quant à la cherté alléguée du taux des primes ou cotisations qu'elle impose aux cultivateurs, ceux-ci trouvent dans l'intervention des syndicats agricoles un moyen très pratique d'en obtenir la modération par le groupement de leurs intérêts [1].

Si nous passons à l'examen des risques plus spécialement

[1] On nous permettra de renvoyer, pour l'étude des procédés suivis par les syndicats agricoles en ce qui concerne les diverses assurances, à notre ouvrage, *les Syndicats agricoles et le socialisme agraire*. (Paris, librairie Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.)

agricoles, nous avons d'abord à constater que, dans aucun pays, l'État ne s'est fait organisateur d'assurances agricoles, pas même en Allemagne où, sous l'influence des doctrines étatistes du prince de Bismarck, s'épanouit depuis quelques années la triple assurance obligatoire des ouvriers contre les maladies, contre les accidents et contre l'invalidité prématurée ou la vieillesse. Ce qui produit en cette matière l'infériorité constitutionnelle de l'État-assureur sur l'assurance privée, soit financière, soit mutuelle, c'est que l'État, en vertu des espérances exagérées que son intervention justifie et qui procèdent du principe si hardiment formulé par M. Quintaa (encore qu'on essaie de le mitiger plus ou moins), que « l'État doit assurer à chaque agriculture l'intégralité du montant de sa récolte », se verrait contraint de couvrir tous les risques, toutes les causes de destruction ou de dépréciation qui peuvent atteindre la production agricole : car la puissance de l'Etat est réputée sans limites. L'assurance privée qui, elle, n'est pas liée par de si fières promesses, procède avec plus de modestie et de prudence, en s'appuyant sur les données de la science et de l'expérience pour chercher à garantir les seuls sinistres qui peuvent l'être réellement. Tous les risques ne sont pas assurables, car tous ne présentent pas les caractères qui les rendent susceptibles d'être assurés.

Les risques qui peuvent être garantis par l'assurance sont, d'après l'opinion d'un des hommes les plus compétents sur ces questions, M. Alfred de Courcy, seulement ceux qui se traduisent en accidents particularisés, indépendants les uns des autres; il est impossible d'assurer ceux que la nature a rendus solidaires parce que le fléau qui les produit ravage des contrées entières. La gelée sévit ordinairement dans une région étendue où elle frappe inégalement, il est vrai, un certain nombre de produits de la culture : ses dommages peuvent s'atténuer en partie, au moyen des réensemencements ou par certains procédés pratiques. Il serait d'ailleurs très difficile, pour ne pas dire impossible, d'apprécier la valeur exacte des pertes causées par les gelées d'hiver ou de printemps en les dégageant des autres causes de détérioration qui ont pu agir concurremment, telles que, par exemple, en ce qui concerne les céréales, la mauvaise qualité des semences, la préparation défectueuse du sol, l'action des rongeurs, le manque d'engrais, etc. En cas de sinistre, le cultivateur ne manquerait pas de rendre la gelée entièrement responsable de sa récolte perdue. Sur quelle base estimerait-on les dégâts causés à la vigne et aux arbres fruitiers? Comment fixer la moins-value à appliquer à des produits qui n'existent pas encore?

L'inondation n'est généralement pas bien dangereuse pour les

produits du sol; ce fléau atteint plutôt l'industrie et les agglomérations urbaines. Parfois même, un surcroît de production future résulte des dépôts limoneux de rivières qu'elle apporte sur les prairies et les terres cultivées.

Jamais la gelée et l'inondation n'ont été considérées comme risques assurables par les assureurs de profession. Pourtant cette règle a subi une exception que nous devons signaler. L'idée d'organiser les assurances agricoles par l'Etat ou sous le patronage de l'Etat n'est pas née d'hier : les députés signataires des diverses propositions de loi sur cette matière et le gouvernement qui se prépare à leur donner satisfaction par le dépôt d'un projet officiel n'ont fait que reprendre l'étude d'un plan qui fut cher à l'empereur Napoléon III. En 1857, M. Rouher, alors ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, soumettait au Conseil d'Etat, par ordre de l'empereur, un projet de décret pour l'établissement d'une *Caisse générale des assurances agricoles*, destinée à « indemniser les cultivateurs, au moyen d'une cotisation annuelle fixe et volontaire, des pertes causées dans leurs récoltes et leurs bestiaux par la grêle, la gelée, l'inondation et la mortalité ». Le Conseil d'Etat ayant refusé son approbation et motivé son refus « parce qu'il a reconnu qu'un danger immense accompagnerait toute immixtion officielle dans l'industrie des assurances », cette caisse fut néanmoins fondée à titre d'institution officieuse ayant pour but de guérir les maux de l'agriculture. Malgré l'appui le plus actif de tous les agents de l'administration, elle n'eut aucun succès et dut fusionner, quelques années après, avec une compagnie privée pour ne plus s'occuper que de l'assurance contre l'incendie. Elle avait recueilli, dans sa courte existence comme caisse d'assurances agricoles, un certain nombre de souscriptions pour la grêle et la mortalité du bétail; elle n'en reçut jamais *une seule* pour la gelée et l'inondation, ce qui montre bien que les cultivateurs ne sentent pas la nécessité de se couvrir par l'assurance contre ces deux risques.

La mortalité du bétail constitue un risque éminemment susceptible d'être assuré. Des difficultés spéciales ont toujours empêché les compagnies par actions de réussir dans cette branche de l'assurance qui doit être organisée localement et fonctionner dans un rayon très restreint, à l'aide de la mutualité. Il est aujourd'hui reconnu que les associations agricoles forment le pivot naturel de ces petites mutualités auxquelles les syndicats peuvent si aisément donner naissance. Il en existe déjà un bon nombre en France, surtout dans la Vendée et les départements voisins. La Société des agriculteurs de France les considère comme garantis-

sant d'une façon très efficace et très économique la sécurité des possesseurs du bétail, dont la mortalité se trouve aujourd'hui réduite par le progrès des soins hygiéniques et l'application des prescriptions sanitaires en cas d'épizooties. D'ailleurs, la plupart des députés signataires des propositions de loi sur les assurances agricoles ont eux-mêmes reconnu qu'il n'y a pas lieu de faire intervenir l'Etat dans cette branche d'assurance.

De tous les risques spéciaux qui menacent l'agriculture, il n'en reste donc qu'un seul, celui de la grêle, qui pourrait fournir quelque prétexte à l'intervention de l'Etat comme n'étant pas encore couvert d'une façon assez large, assez complète, soit par la mutualité, soit par l'assurance financière. Tous ces ambitieux projets d'une organisation nouvelle et générale des assurances agricoles ne peuvent avoir pour aboutissant qu'une certaine amélioration des conditions de l'assurance contre la grêle. Même réduite à ces termes, la question ne serait pas dépourvue d'intérêt pour les agriculteurs. Malheureusement l'intervention législative ne nous paraît nullement apte à en trouver la solution pratique. L'assurance contre le risque de grêle est, on le sait, extrêmement difficile et périlleuse pour les compagnies et sociétés mutuelles qui s'y livrent. Les 3 compagnies à primes fixes et les 17 mutuelles de quelque importance qui fonctionnent actuellement n'assurent pas, réunies, le dixième de la valeur des récoltes; le taux de la répartition donnée par les mutuelles ne constitue souvent qu'une indemnité insuffisante. Mais comment l'Etat s'y prendrait-il pour faire mieux? Il ne saurait songer, afin de réparer les désastres causés par la grêle, qu'à organiser pour toute la France une vaste mutualité soit obligatoire, soit facultative, comme le demandent, dans leurs diverses propositions de loi, M. Philipon, M. Jonnart, M. Chollet, MM. Rey et Lachièze. Nous écartons les propositions d'un caractère plus fantaisiste, telles que celle de M. Quintaa, qui voudrait couvrir des dommages, dont l'importance a dépassé en certaines années 300 millions de francs, à l'aide d'une imposition de centimes additionnels qui ne peut produire qu'une vingtaine de millions; celle de M. Gustave Rivet, qui n'obtiendrait que des ressources encore plus minimes du système de centimes additionnels progressifs dont il est l'auteur; celle de M. Daynaud et des députés du Gers, qui veulent faire état du produit de la conversion de la rente 4 1/2 pour 100 pour la réparation des pertes agricoles.

Une association mutuelle formée entre tous les agriculteurs de France se garantissant leurs récoltes par application de la solidarité nationale, c'est une idée qui peut séduire à première vue :

mais quand on considère la nature spéciale du risque de la grêle, on ne saurait la juger pratique. Les ravages de la grêle n'atteignent pas indistinctement toutes les parties du territoire; ils procèdent, au contraire, avec une sorte de périodicité capricieuse dont les lois sont inconnues, affectant de préférence les mêmes points d'une même région. Certains départements, tels que le Gers, le Rhône, Saône-et-Loire, la Gironde, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, etc., supportent chaque année des pertes considérables; d'autres, le Finistère, le Morbihan, la Seine, les Deux-Sèvres, etc., bénéficient d'une immunité presque absolue. La statistique officielle démontre que, pendant la période de 1880 à 1890, ces quatre derniers départements ont subi des pertes 400 fois moindres que celles du département du Gers.

Dès lors, comment concevoir qu'on puisse mettre en commun, ce qui est le principe de la mutualité, des risques si dissemblables? L'esprit de solidarité ne saurait être invoqué en présence d'une telle disproportion d'intérêts. Une cotisation uniforme serait inique, puisque toute prime d'assurance doit être établie d'après le danger du risque; une cotisation proportionnelle au risque pour chaque commune et chaque culture, cadastrale en quelque sorte, paraît impossible à fixer, même de façon très approximative, car les éléments en font défaut, et ce travail colossal à peine achevé aurait déjà cessé d'être exact. Quant à l'obligation de s'assurer, elle viole le droit primordial du propriétaire d'user de sa chose ainsi qu'il lui convient et va à l'encontre de l'appréciation très légitime, souvent même très raisonnable, qu'il peut faire de son intérêt à demeurer son propre assureur en face d'un danger éventuel, d'un danger qui, dans les régions rarement touchées par la grêle, sera peu en rapport avec le sacrifice imposé. L'assurance est-elle rendue obligatoire, les agriculteurs des contrées les moins dangereuses au regard de la grêle préféreront s'adresser aux compagnies privées ou à la mutualité libre, qui pourront leur consentir des conditions meilleures que la caisse de l'Etat; demeure-t-elle, au contraire, facultative, seuls s'assureront les cultivateurs des régions les plus fréquemment sinistrées : dans les deux cas, le résultat sera le même; les ressources de la mutualité officielle seront impuissantes à réparer les pertes, et les espérances qu'aura fait concevoir l'intervention de l'Etat ne se trouveront pas réalisées.

Si l'on entend que l'assurance serait obligatoire à la caisse de l'Etat, ce n'est même pas la sécurité des cultivateurs qui résulterait de cette violation de la liberté individuelle; car, dans les années où les pertes seraient supérieures à la moyenne ayant servi de base à l'établissement des cotisations, les sinistrés n'auraient à

toucher qu'un prorata, à moins que l'Etat n'assume la lourde charge de combler le déficit.

Ainsi l'organisation de l'assurance contre la grêle par l'Etat est une chimère à laquelle il convient de ne pas s'attarder. Elle prendrait fatalement aux yeux des populations rurales, qui ne la réclament en aucune façon, un caractère oppressif et vexatoire, elle étoufferait l'esprit de prévoyance individuelle, enfin elle nécessiterait, pour l'établissement des polices, les expertises et les règlements de sinistres, des frais généraux énormes ainsi que l'intervention d'une véritable armée de fonctionnaires spéciaux. En vain, l'on objecte que l'Etat serait en mesure, par suite du concours que lui prêteraient les fonctionnaires de tous ordres, de gérer l'assurance beaucoup plus économiquement que les compagnies privées. C'est là une absolue erreur : l'Etat, de nombreux exemples l'attestent, administre toujours plus chèrement que les particuliers intéressés à limiter leurs frais aussi étroitement que possible. L'assurance est, d'ailleurs, une exploitation à laquelle on peut le considérer comme radicalement impropre, au point de vue des garantics d'impartialité dont doivent jouir les assurés [1].

Le but, lointain peut-être, mais à coup sûr entrevu, des députés signataires des propositions de loi dont nous avons parlé, ou du moins de la plupart d'entre eux, ne peut être que la constitution d'un nouveau monopole au profit de l'Etat, celui des assurances, la mainmise exercée peu à peu sur toutes les branches d'une industrie réputée florissante, afin de créer de nouvelles sources de recettes pour le budget. Cette pensée fut celle de M. de Bismarck. Emile de Girardin était allé plus loin; il avait proposé de supprimer tous les impôts pour leur substituer un impôt unique, l'impôt-assurance. Il suffit de mettre l'opinion en garde contre de semblables tendances. Qu'on interroge nos cultivateurs s'il leur convient de payer un nouvel impôt sous forme de cotisation d'assurance obligatoire! Et ce nouvel impôt, il serait destiné à devenir, du premier coup, plus impopulaire que tous les anciens, par suite de son caractère administratif, qui le rendrait essentiellement arbitraire, variable et dépourvu de tout contrôle.

L'intention du gouvernement est-elle de tenter cette dangereuse expérience de socialisme d'Etat? Nous voulons en douter : deux membres du cabinet, MM. Viger et Jonnart, se sont déjà prononcés nettement contre l'assurance obligatoire. Mais la commission du crédit

[1] M. Magnin, ministre des finances, a très bien exposé les principes qui s'opposent à l'organisation des assurances agricoles par l'État, dans une lettre adressée au président du Sénat, le 24 février 1881, au sujet de pétitions qui avaient été renvoyées à son examen.

agricole de la dernière législature, chargée de l'examen des diverses propositions de loi sur les assurances, a admis le principe de l'assurance obligatoire au moyen d'une caisse nationale d'assurances mutuelles contre la grêle et la gelée qui serait administrée et gérée par l'Etat. Le rapport de M. Quintaa a été déposé le 12 juillet 1893. Quant à la commission extra-parlementaire du crédit agricole, elle a confié à une sous-commission le soin d'étudier la question des assurances et n'a pas encore eu l'occasion de se prononcer.

Nous ne craignons pas de le répéter, l'assurance d'État, inefficace ou ruineuse pour nos finances, est condamnée par avance : obligatoire, elle serait un abus de pouvoir et une iniquité; à ce titre, elle soulèverait dans les campagnes une violente impopularité; facultative, elle ne réunirait pas d'assurés, n'ayant à leur offrir aucun avantage nouveau. Vaut-il la peine de compromettre le prestige gouvernemental dans une telle entreprise?

Qu'on laisse donc bien plutôt l'initiative privée travailler paisiblement à l'amélioration des conditions de l'assurance contre la grêle. Il en sera vraisemblablement de cette assurance, la seule, avons-nous dit, dont l'organisation satisfaisante présente de sérieuses difficultés, comme il en a été de l'assurance contre l'incendie, qui s'est développée graduellement pour suivre les besoins au fur et à mesure qu'ils se manifestaient. Les cultivateurs témoignent encore peu de goût pour l'assurance contre la grêle, dont les tarifs sont nécessairement onéreux pour les localités où le risque est dangereux; l'action de l'État, qui distribue, à titre de secours ou dégrèvements, des indemnités assez larges aux victimes non assurées des sinistres de grêle, a elle-même parfois contribué à rendre moins sensible la nécessité de l'assurance. Les associations agricoles, empressées à éclairer le cultivateur sur son intérêt véritable, sauront propager l'opinion contraire. On verra alors se multiplier les compagnies privées; car il importe que ces compagnies n'assument pas la responsabilité de couvrir des valeurs trop considérables et qu'elles se limitent à un maximum de 150 à 200 millions, par exemple, pour chacune d'elles[1]. Devenues plus nombreuses, il leur sera plus facile d'éviter l'agglomération des risques qui constitue le péril spécial de cette branche d'assurance, d'unifier leurs tarifs en les abaissant, d'accroître la sécurité des assurés et leur propre solidité en se réassurant entre elles. D'autre

[1] Il est pratiquement impossible à une compagnie-grêle de dépasser une certaine quantité de contrats, en raison du travail immense nécessité par les expertises et règlements de sinistres, qui doivent avoir lieu d'urgence et simultanément pendant la période des orages. Cette seule difficulté serait insurmontable pour l'assurance d'État.

part, il pourra se créer de nouvelles mutualités régionales, opérant dans un champ d'amplitude suffisante, qui réussiront comme ont réussi beaucoup d'autres, notamment la « Société de Toulouse », qui, fondée en 1826, groupe aujourd'hui 19 000 sociétaires, assure 65 millions de valeurs et a, pour ainsi dire, toujours réglé intégralement ses sinistres. La concurrence des compagnies par actions et des mutuelles maintiendra les tarifs au taux le plus bas possible et donnera satisfaction au besoin de sécurité des cultivateurs.

Enfin, il est impossible de soutenir sérieusement que l'organisation du crédit *particulier* et *facultatif* au profit des agriculteurs entraîne comme conséquence l'organisation de l'assurance *générale* et *obligatoire*. Aucune connexité n'existe entre ces deux questions. Sans doute, bien que le projet de loi en discussion vise seulement le crédit personnel du cultivateur, c'est-à-dire la garantie morale qu'il offre au prêteur, lorsque sa situation paraîtra le comporter, l'assurance pourra être considérée comme une garantie supplémentaire fort utile pour la régularité du remboursement en donnant à l'emprunt un gage certain. Mais la législation n'a pas à intervenir pour qu'il en soit ainsi. Il sera toujours loisible aux caisses de crédit agricole d'imposer au cultivateur qui viendra solliciter un prêt l'assurance préalable de ses récoltes quand elles jugeront cette précaution nécessaire, de même qu'actuellement elles l'obligent généralement à fournir caution. L'industrie privée ou la mutualité pourvoira sans peine à cette assurance et l'intervention de l'État n'a que faire ici.

Nous concluons donc très nettement qu'en ce qui concerne l'organisation des assurances agricoles par l'État, le programme du gouvernement ne saurait être admis. Si l'on veut sérieusement, comme cela est fort à souhaiter, faire aboutir la solution si longtemps attendue du crédit agricole, il faut la dégager absolument de la question des assurances agricoles, qui est vaine, insoluble par l'État et qui ne présente, au point de vue législatif, aucune connexité avec le fonctionnement du crédit rural. Ce serait payer infiniment trop cher le crédit agricole que l'acheter au prix de l'assurance obligatoire.

Comte de Rocquigny.

LE COMTE ELZÉAR DE SABRAN

ET SES PAPIERS [1]

La romance du *Rosier*; inquiétudes et tristesses de Mme de Boufflers; les rapports d'Elzéar avec sa sœur sont moins tendres que par le passé. — Les amis d'Elzéar : Suard; Mme de Vimeux et le commandeur de Buffévent; la marquise de Grollier et le bailli de Crussol; Mme de Saint-Julien ou le vieux *papillon philosophe*; les deux Bouillé; Mme de Genlis; le prince et la princesse de la Trémoïlle, etc. — La révolution de 1830; la duchesse de Saint-Leu en Italie; le jeune Magnieu et la tragédie d'*Augustule*; culte d'Elzéar pour la mémoire de sa mère; il meurt. — Son testament; inventaire de ses papiers.

Elzéar était disposé à prendre les choses au tragique, et, dans sa haine contre Napoléon, il le croyait capable des crimes les plus inutiles. C'est ainsi qu'en 1812 il prédisait à Mme de Staël le sort de Marie Stuart et que, prisonnier à Vincennes, il évoquait pour lui-même, l'année suivante, le souvenir du duc d'Enghien. En réalité, il n'a pas couru de bien grands dangers, et même cette retraite forcée lui a peut-être été salutaire, car la plupart des pièces de vers qu'il a composées dans le redoutable donjon portent l'empreinte d'un sentiment religieux très prononcé. Ce sont de belles prières à la sainte Vierge, des litanies aux neuf chœurs des anges, une invocation à l'archange Gabriel, une autre à saint Louis de Gonzague, etc.

Il a fait aussi, — et il ne pouvait y manquer, — une romance imitée de Jean-Jacques Rousseau, sur l'air bien connu : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître*, pour remercier sa mère d'un rosier qu'elle lui avait apporté le 18 mai, jour anniversaire de sa naissance :

Tendre mère qui m'a fait naître!
Ce beau rosier, don de ton cœur,
Au jour où tu m'as donné l'être
Vient pour m'adoucir le malheur.

Hélas ! ses fleurs ni sa verdure
Ne peuvent cacher ces barreaux,
Et, séparé de la nature,
On le condamne à tous mes maux.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1894.

Lorsqu'à mes peines tu l'opposes,
Son seul aspect me dit à moi,
Qu'auprès de toi n'ai vu que roses,
Que tout n'est qu'épines sans toi.

Toi seule es ma joie et ma gloire,
Et mes plaisirs et mon bonheur,
Je vis du moins dans ta mémoire,
Ma racine tient à ton cœur.

Tu n'es point soustrait aux tempêtes,
Rosier qui subis mes malheurs !
Sous les autans courbons nos têtes,
Sauvons-en mon âme et tes fleurs.

Rosier, j'ai soin de ton feuillage,
Distrais-moi des soucis cruels,
Et puissions-nous, après l'orage,
Refleurir aux yeux maternels !

Déjà, pendant la Terreur, Mme de Boufflers avait fait une imitation de ce genre : elle avait composé sur le même air une romance qu'elle avait envoyée à sa fille, à *la reine des roses*, comme disait le chevalier, et les vers allégoriques, ayant paru inoffensifs, avaient forcé la porte de la prison des Carmes où aucune lettre ne pouvait pénétrer[1]. Puis, au mois de novembre 1795, après avoir revu Delphine, elle avait fait un pèlerinage à la Vierge d'Einsiedeln et elle avait suspendu dans l'église un rosier comme ex-voto avec cette inscription :

Beau rosier, c'est pour nous que le ciel t'a sauvé,
Reste ici sous les yeux de qui t'a conservé.

Je dois avouer que, grande admiratrice de Jean-Jacques, elle a fait aussi un pèlerinage à son tombeau, et qu'elle avait confiance dans le rosier comme porte-bonheur. C'est qu'elle était pieuse à sa manière, d'une piété fortement mêlée de scepticisme et de superstition. Elle croyait à toutes les prophéties, même à celles qu'elle faisait elle-même, elle tirait les cartes avec conviction[2], elle avait lu les philosophes du dix-huitième siècle et elle était séduite par leurs doctrines ; sa morale se ressentait du milieu dans lequel elle avait vécu, mais elle a toujours eu pour la sainte Vierge une dévotion particulière qui lui valut de mourir chrétiennement. Je trouve

[1] Dans *la Russie en* 1839 (t. I, p. 90), Astolphe de Custine a reproduit cette romance qui a été, dit-il, célèbre dans l'Europe entière.

[2] Mme de Boufflers était bien un peu sorcière. Il ne se passait guère de jour où elle ne tirât les cartes pour elle ou pour ses amis. Il en est souvent question dans les lettres, et je possède un portrait dans lequel elle s'est représentée, accoudée sur une table et faisant le grand jeu.

dans ses lettres le récit de plusieurs pèlerinages, et, pendant que son fils était en prison, elle a fait une neuvaine pour obtenir sa grâce. Or c'est précisément le neuvième jour que, après une captivité de trois mois, il fut rendu à la liberté.

Le temps avait paru long à la pauvre mère, elle avait passé par de cruelles émotions; mais ce n'était pas le premier chagrin que Mme de Staël lui fit indirectement et peut-être involontairement éprouver. Depuis bien des années, elle gémissait des séparations continuelles dont la passion d'Elzéar était la cause : elle lui écrivait souvent pour le rappeler, et on retrouve dans ses lettres le ton suppliant qu'elle prenait, en 1800, pour le décider à revenir en France.

« Je ne cesserai de te répéter toujours la même chose, mon pauvre enfant, le temps passe et je ne te vois pas revenir... — Encore un retard! Je ne sais plus qu'en dire, si ce n'est que ma prévoyance ne m'a que trop fait deviner la vérité. Mais, cependant, il faut une fin à tout et je n'en vois plus, car, de comédie en comédie, tu peux voir la fin du printemps et de l'été, comme nous voyons celle de l'hiver... — Nous ne serons donc jamais débarrassés de *ce mortel spectacle*... — Je me promène, mais au petit pas, sur le bras de mon bon et malheureux mari qui ne me quitte pas plus que mon ombre. On pourrait appeler cela : porter sa femme sur ses épaules, s'il n'était le plus sensible, le plus patient et le meilleur des amis. Tu peux bien t'en reposer sur les soins qu'il me donne, tu ne ferais pas mieux; cependant le besoin de te voir se fait sentir plus fortement que jamais... — Elzéar, tu ne m'aimes pas! Je me connais, autant que personne, en sentiment; je n'ai pas eu, comme toi, le bonheur d'avoir une mère, — elle est morte en me mettant au monde, — mais j'ai eu un père, un père infirme, comme je le suis maintenant. Je ne l'ai pas quitté pendant cinq ans qu'il a traîné sa triste vie dans les langueurs de la mort; je l'ai accompagné aux eaux, j'étais sa seule consolation, et la mienne, en le perdant, a été le souvenir des soins que je lui avais rendus, des marques de tendresse que je lui avais données. Juge-toi d'après cela : il y a déjà trois ans que je suis malade, et que serais-je devenue, si je n'avais pu compter que sur toi?... — Elzéar, mon pauvre Elzéar, je ne vous reverrai plus, je le sens, je le vois. Mais, mon enfant, d'où vient donc tant de dissimulation, tant de cachotteries? Et pour qui?... Et à qui?... A la meilleure, à la plus faible des mères que tu pouvais te dispenser de tromper, puisqu'elle ne sait résister à aucun de tes désirs... — Viens, reviens, c'est mon unique désir. Je sens que je ne vivrai que lorsque tu seras avec moi. En attendant, ma vie est sombre comme les ténèbres; il fait bien *triste* au fond de mon cœur... »

Elle était toujours disposée à recevoir les bras ouverts ce fils qui l'avait abandonnée : « Encore un petit mot, car j'ai dormi sur ma colère et, ce matin, tu me parais un meilleur enfant... — Je renais à l'espérance! Ta lettre est plus précise que les autres : — je n'ai plus qu'une pièce à jouer et tout de suite après *je te reviens.* — Sens-tu, comme moi, toute la valeur de ce mot et comme il fait battre de joie le cœur de ta pauvre mère? Je te verrai donc enfin, mon enfant! Mais, cependant, si cette pièce traîne, traîne encore, traîne toujours, tu ne me reviendras pas, ce sera un *écoute s'il pleut!* Sais-tu qu'il y a des bornes à tout?... »

Dans plus de cinquante lettres, ce sont les mêmes instances et les mêmes reproches; et comme, presque toujours, il est question de *ce mortel spectacle*, de ces pièces qui se succèdent indéfiniment, je suis tenté de me demander si Elzéar n'était pas retenu par sa passion pour le théâtre, tout autant que par son amour pour Mme de Staël.

Parfois, en désespoir de cause, Mme de Boufflers s'adressait à la fée dont il ne pouvait quitter la demeure enchantée. Son vieux mari s'en mêlait aussi : « Je n'ai pas le droit, écrivait-il à Elzéar, de vous gronder comme votre mère, mais j'ai celui de vous aimer comme elle et de vous rappeler de toutes les forces de l'amitié et de la raison. » Un autre jour, il écrivait à Mme de Staël : « Rendez-nous-le, chère dame, et nous vous le rendrons après, pour aussi longtemps, non pas qu'il voudra, car je sens par moi-même que cela mènerait trop loin, mais tant qu'il pourra vous être de quelque consolation. Gardez-le auprès de vous comme notre représentant, comme notre cœur que nous vous envoyons pour vous aimer de plus près... » Il n'oubliait pas qu'autrefois il avait été fort empressé auprès de la jeune ambassadrice, et il était toujours galant, malgré ses soixante-quinze ans, mais il disait, lui aussi : « Rendez-nous-le », tandis qu'elle entendait garder tous ses adorateurs autour d'elle.

L'amour maternel résiste à bien des blessures et celui de Mme de Boufflers n'a jamais changé. Il n'en fut pas de même de l'affection de Mme de Custine pour son frère. Pendant la Révolution, elle s'était exposée aux plus grands dangers pour lui faire des confidences parfois naïves, pour lui écrire des lettres touchantes et pour conserver les siennes; on aurait pu croire qu'ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre, et, depuis qu'il leur était si facile de vivre ensemble, ils étaient séparés par d'autres barrières qu'eux-mêmes avaient élevées. L'amour, ce grand coupable, en était la cause : ils étaient dominés par un sentiment qui était plus fort que leur amitié et que chacun d'eux désapprouvait.

Elzéar détestait Chateaubriand, qui, de son côté, ne pouvait le souffrir, et, par exemple, écrivait dédaigneusement un jour : « J'ai

vu votre mère et votre frère. Celui-ci a trop d'esprit pour moi [1]. » Très différents sur tout le reste, le grand homme et Elzéar n'avaient que deux points de ressemblance et qui n'étaient pas faits pour les rapprocher : un orgueil immense et un mauvais caractère.

D'autre part, Delphine n'avait pas de sympathie pour Mme de Staël : j'en vois la preuve dans un grand nombre de lettres. Ainsi elle n'a jamais voulu l'inviter à venir à Fervacques, et Elzéar en a été très blessé. N'ayant pas osé faire lui-même la demande, il avait chargé Mme de Boufflers de la négociation. « Je voudrais bien, écrivait-il en septembre 1806, que ma sœur engageât Mme de Staël, tâche de la déterminer. Je lui ai écrit, mais sans lui en parler, car elle aurait cru que je ne prenais la plume que pour cela; qu'elle ne s'effarouche point de recevoir Corinne, qui est d'ailleurs fort prévenue en sa faveur : c'est la personne la plus naturelle et qui met le plus vite à son aise. » Il aurait pu ajouter : et qui se met elle-même le plus vite à son aise [2]; mais, en ce moment, il n'était pas disposé à plaisanter; il revint à plusieurs reprises sur ce sujet et toujours sans succès.

Je sais bien qu'on a parlé, au contraire, de l'intimité qui aurait existé entre les deux femmes, et cette assertion paraissait vraisemblable, puisque Astolphe a dit lui-même : « C'est en son honneur (en l'honneur de Mme de Custine) que Mme de Staël, qui la connaissait bien et qui l'aimait beaucoup, avait donné le nom de Delphine à l'héroïne du premier roman qu'elle publia [3]. » Mais les récits du marquis de Custine ne sont pas toujours d'une exactitude absolue,

[1] *Mme de Custine*, par M. Bardoux, p. 153.

[2] Les villégiatures de Mme de Staël et de sa cour donnaient lieu parfois à des incidents pittoresques. Ainsi Elzéar écrit le 10 août 1810 : « Imagine-toi, ma bonne mère, que le maître du château de Chaumont y est tout à coup tombé des nues, en arrivant d'Amérique, et y a trouvé la famille et la société de Mme de Staël, confondues de cette fantaisie qui lui prenait de revenir chez lui avec sa femme et ses enfants. Voilà Mme de Staël obligée de chercher partout des châteaux comme des épingles et de déménager au plus vite. *Scampativos* général. » Elle ne resta pas longtemps dans l'embarras, et, le 19 août, elle était installée à quelques lieues de Chaumont, à Fossé, chez M. de Salaberry.

Parmi les personnes qui, à ce moment, lui offraient l'hospitalité, je vois la baronne, depuis duchesse des Cars (en premières noces marquise de Nadaillac), qui habitait le château de la Ferrière, dans Indre-et-Loire. Elle écrivait à Elzéar : « J'ai lu son esprit, mais je sais que son inépuisable bonté fait le charme de tout ce qui est avec elle; je voudrais devoir à votre amitié le moment de bonheur et le long souvenir qui serait attaché à sa visite. » J'ai plusieurs lettres pressantes sur le même sujet. Elle proposait même de céder la place à Mme de Staël, si celle-ci le préférait et de se retirer discrètement ailleurs.

[3] *La Russie en* 1839, par le marquis de Custine, t. I, p. 93.

— j'en ai eu plus d'une preuve, — et, lorsque ses souvenirs, déjà lointains, sont en contradiction avec des lettres d'une authenticité indiscutable, il n'est pas permis d'hésiter. Le roman de *Delphine* a été publié, en 1802, et, à cette époque, les relations de l'auteur avec la véritable Delphine ne pouvaient être que bien banales, si même elles existaient. Elzéar, en effet, écrivait quatre ans après[1] : « Tu devrais bien engager ma sœur à l'inviter (à inviter Mme de Staël) à venir à Fervacques; comme elle ne veut pas me permettre de faire connaissance avec ses amis, elle devrait au moins faire connaissance avec les miens. »

En 1814, les choses avaient complètement changé. Il est entendu que les grandes passions se fortifient par l'épreuve, qu'il est doux de souffrir pour l'objet aimé, mais l'éloignement et peut-être aussi l'âge un peu mûr de Mme de Staël avaient déjà calmé Elzéar quand il fut enfermé au donjon de Vincennes. Il fut fort ému par cet événement et il conserva de la rancune pour celle qui en avait été la cause.

Le 23 avril 1813, le jour où il cessa d'être au secret, où il put, non pas encore voir sa mère, mais correspondre avec elle, il lui écrivait : « Dis à Casimir que je suis victime de l'imprudence d'une personne inconsidérée dont l'oubli eut cent fois mieux valu qu'un si fatal souvenir; que je suis peu touché qu'elle n'ait pas craint de risquer de me porter malheur; et qu'enfin je suis le premier poulet qu'on ait mis dans une cage de fer. » Après sa mise en liberté, il parle de Mme de Staël une fois seulement dans les lettres que j'ai recueillies et voici comment il la traite : « Cette femme qui ne s'est souvenue de moi que pour me faire du mal. »

Tandis qu'Elzéar boudait, le jeune Astolphe devenait à son tour un fervent admirateur de Corinne, qui encourageait ses débuts dans la littérature et lui témoignait de l'amitié. Mme de Custine paraît avoir été associée à ces sentiments nouveaux[2]. Mais il était trop tard pour que, entre le frère et la sœur, les nuages fussent complètement dissipés, et d'ailleurs le mal était fait. Pendant de longues années, ils avaient été malheureux tous deux, car ce n'est pas une condition favorable au bonheur que d'aimer une femme ou un homme de génie, et ils n'avaient pu mettre en commun leurs souffrances. Elzéar allait bien de loin en loin à Fervacques, et Delphine, en écrivant à sa *petite mé*, comme elle appelait maintenant Mme de Boufflers, parlait de *frérot*, la chargeait pour lui de ses tendresses; mais ils ne se faisaient plus de confidences, comme autrefois, et ils se reprochaient mutuellement une froideur dont la cause était la même.

[1] Lettre d'Elzéar à sa mère, datée et timbrée du 23 août 1806.

[2] J'ai une lettre de Mme de Custine à sa mère, exprimant des regrets très vifs au moment de la mort de Mme de Staël.

*
* *

Mme de Staël est si attachante qu'il est difficile de la quitter, et, quand il s'agit d'une aussi grande figure, les petits côtés de l'histoire, — les seuls dont je veuille m'occuper, — ne sont pas à dédaigner; mais si, en parlant d'elle, je me suis laissé entraîner plus loin peut-être que ne le comportait ce récit, mon excuse est surtout dans l'ascendant qu'elle a exercé longtemps sur Elzéar : pendant douze ans elle a tenu la première place dans sa vie. Pourtant il ne faudrait pas croire qu'il eût été absorbé au point de ne pas reprendre ses anciennes relations; il s'en est même créé de nouvelles, et particulièrement dans le monde des littérateurs que son beau-père fréquentait. Il voyait l'abbé Delille, Ducis, Campenon, Suard, et ce dernier lui était fort utile, car il dirigeait le *Publiciste* et il donnait l'hospitalité aux œuvres d'Elzéar, qui trouvait ainsi le moyen d'augmenter ses petites ressources : il touchait cent francs par mois, ce qui, dans sa position, n'était pas à dédaigner, pour quatre articles qui arrivaient souvent en retard, que Boufflers devait parfois achever ou même faire à sa place, lorsque Mme de Staël et le théâtre de Coppet lui faisaient tout oublier. J'ai bien des lettres de Suard lui adressant des admonestations sur ce sujet rebattu et aussi des critiques : l'académicien journaliste était plus sévère pour le style de ses collaborateurs que pour le sien, et de plus il craignait les foudres de la censure qui, malgré sa prudence, finirent par éclater sur sa tête[1]. Elzéar devait donc s'en tenir à des récits de voyage ou à des fantaisies littéraires.

Il voyait des revenants de l'émigration; il allait, comme à Prague, comme à Vienne, chez les Montboissier, il se retrouvait dans *la volière :* c'est ainsi qu'il avait appelé leur maison, parce qu'on y était, au premier abord, un peu étourdi par le ramage de cinq jeunes filles[2], aussi gracieuses et aussi spirituelles les unes que les autres, mais ayant le tort de parler toutes à la fois. Elles avaient, en 1801,

[1] Suard ne faisait pas une opposition ouverte au gouvernement impérial; ainsi je constate qu'il a refusé un article d'Elzéar faisant l'éloge de Mme de Staël et d'autres contenant des allusions politiques, mais il n'avait pas voulu approuver, dans son journal, le meurtre du duc d'Enghien et le procès du général Moreau, comme on le lui avait demandé. Le *Publiciste* fut supprimé en 1810.

[2] Les cinq filles de Simon de Montboissier-Beaufort-Canillac, baron de Montboissier, et de Pauline de Lamoignon de Malesherbes (mariés en 1775), ont épousé le comte de Colbert-Maulevrier, le marquis de Cordoue, François de Baert, le marquis de Gourgues et le comte de Pisieux. Elles avaient tous les talents, peignant, chantant, jouant du piano, et surtout causant à ravir. On aurait pu citer l'esprit des Montboissier, comme on a dit : *l'esprit des Mortemart.*

repris leur vol vers la France et, si bientôt le mariage les dispersait, elles n'en restaient pas moins ses amies ; une d'elles surtout, Laurette (la comtesse de Pisieux), lui conservait l'affection d'une sœur.

Il voyait Mme de Vimeux [1], dont le fils Charles avait été le camarade de ses jeux, le confident de sa première jeunesse. C'est une personnalité intéressante que celle de cette femme instruite, poète à ses heures, qui avait été appréciée par la plupart des beaux esprits de son temps et qui s'était fait une spécialité de consoler les malheureux. Elzéar l'avait un jour appelée *Infirmette*, en reconnaissance des soins qu'elle lui avait donnés à Spa, où il s'était trouvé, en 1799, malade et bien isolé ; et le surnom lui était resté, tant il paraissait fait pour elle. Sa biographie a été écrite par le regretté M. H. Bonhomme, à l'aide de documents curieux qui ont été malheureusement dispersés et que j'aurais pu, dans une certaine mesure, compléter ; elle figure avec quelques autres dans la galerie qu'il a intitulée : *Grandes dames et pécheresses* [2], mais il ne faut rien conclure de ce titre. Sophie Gillet, fille d'un modeste bourgeois de Paris, ne mérite *ni cet excès d'honneur ni cette indignité*.

Elle n'avait pas la prétention d'être une *grande dame*, car elle écrivait le 7 février 1793 : « Ce serait une consolation pour moi de pouvoir vous dire tout ce que je sens : j'espère que vous me rendrez la justice de le deviner, et d'être bien sûr que la vanité qui a égaré beaucoup de gens de ma classe ne m'a jamais gagnée et que je n'ai pas attendu les crimes pour être révoltée de l'injustice. Dans tous les temps, j'ai distingué le rang des vertus, j'ai rendu ce que je devais à l'un et à l'autre, et, quand je les ai trouvés réunis, mon hommage n'a point été pénible ; mais, à présent, combien mon silence l'est !... »

Pécheresse, c'est un bien gros mot et que M. H. Bonhomme n'a en aucune façon justifié. Il paraît même avoir à peine remarqué que, en 1802, elle voyageait en compagnie du commandeur de Bufflévent [3] dont ses correspondants lui parlaient déjà avec intérêt en 1788. Ce commandeur, je le retrouve bien aussi dans mes papiers et je constate que, surtout à partir de 1798, il ne quittait guère Mme de Vimeux : quand, par exemple, Mgr de Sabran parle d'elle dans ses lettres, il n'oublie pas de mentionner *son estimable*

[1] Marie-Sophie Gillet, née à Paris en 1749, mariée en 1767 à René-Charles de Vimeux, officier de la garde suisse du comte d'Artois.

[2] *Grandes dames et pécheresses, études de mœurs et d'histoire au dix-huitième siècle*, par H. Bonhomme. (Charavay, éditeur, 1883.) L'auteur, qui a publié d'autres études historiques sur la même époque, est mort en 1890.

[3] Le commandeur de Bufflévent, maréchal de camp, allié au comte d'Argental, avait une sœur chanoinesse et deux frères, le comte et le vicomte, dont il est question dans les *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch.

compagnon, et, sous la plume de l'évêque, cette épithète me rassure un peu. Quoi qu'il en soit, si l'on appelait *pécheresses* toutes les femmes de ce temps-là, grandes dames ou petites bourgeoises, qui, ayant à se plaindre de leurs maris, n'aimaient pas à voyager seules, la liste en serait d'une longueur démesurée.

Il faut croire, en effet, que René de Vimeux était un fort mauvais mari, puisque *Infirmette*, si bonne d'ordinaire, devient féroce en parlant de lui. Le 3 décembre 1808, elle écrivait à Elzéar : « On m'assure, mon cher ami, que vous revenez bientôt à Paris, et, comme je me flatte que quelque heureux hasard me fera vous y rencontrer, je veux me mettre à l'abri des reproches que vous me feriez sûrement de n'avoir pas répondu aux lettres que vous ne m'avez point écrites. Je pourrais vous dire que les veuves ne répondent pas même aux lettres qu'elles reçoivent, mais l'excuse serait mauvaise, puisque cet événement ne m'a fait éprouver que le sentiment du bonheur d'avoir eu un mauvais mari, quand on lui survit. J'ai été, pendant près de quarante ans [1], persuadée que j'étais fort à plaindre, mais je sens que je me trompais, et je crois que je dois même lui savoir gré d'avoir non seulement mangé son bien, mais placé le mien en rentes viagères sur sa tête, de manière que je suis privée de ma dot, de mon douaire et de toutes mes reprises... »

H. Bonhomme parle de cette union comme d'une idylle que la mort a terminée au commencement de la Révolution. Je n'ai pas pu me faire de pareilles illusions, et c'est d'ailleurs la principale erreur que j'aie relevée dans son livre. Il raconte comment Mme de Vimeux, élevée dans la maison du comte d'Argental, dotée par lui, est devenue son secrétaire, comment elle a été amenée à faire les honneurs de son salon, à organiser des fêtes pour occuper le vieillard attristé par la mort de sa femme et de ses meilleurs amis; enfin comment elle s'est trouvée en rapport avec Voltaire, Pont de Veyle, Saint-Lambert, le président Hénault, Florian, Boissy-d'Anglas, Rabaut Saint-Etienne, etc...

Depuis son retour en France, on la voyait souvent, ainsi que *son estimable compagnon*, chez Mme de Grollier [2]. La marquise, une véritable grande dame et la plus aimable vieille qui fût jamais, habitait avec son fidèle ami, le bailli de Crussol [3], le château d'Epinay, une délicieuse retraite située sur les bords de la Seine, dans la vallée de Montmorency. Elle était en grande coquetterie avec

[1] Elle était mariée depuis quarante et un ans.

[2] Charlotte-Eustache-Sophie de Fuligny-Damas, née en 1742, mariée en 1760 au marquis de Grollier, morte en 1728.

[3] Alexandre-Emmanuel, bailli de Crussol (de la branche de Florensac), lieutenant général, né en 1743.

Elzéar, qui l'appelait *la fée bienfaisante*, qui célébrait en d'innombrables pièces de vers les merveilles de son parc, ses îles flottantes, le temple rustique élevé à l'Amitié, son chien, ses tourterelles, que sais-je encore! et, de son côté, elle lui écrivait des lettres charmantes : « Ma santé est toujours plus faible et mes sentiments plus forts, cela console... Ce jardin est ravissant, chaque arbre présente un bouquet, des guirlandes, des arcs de triomphe couverts de fleurs; l'air est embaumé par les lilas, et tous les rossignols chantent vos vers. — Eh bien! tous mes plaisirs m'impatientent, parce que vous n'êtes pas là, vous, mon cher Elzéar, et Mme de Boufflers, et le chevalier, pour rendre aimable ce qui est joli... » Mais un jour vint où elle ne put lui écrire elle-même : elle était devenue aveugle, elle ne pouvait plus voir les fleurs qu'elle avait su peindre longtemps en véritable artiste [1], et c'était son plus grand regret; elle continuait cependant à les aimer, et, pendant qu'Elzéar était enfermé à Vincennes, elle lui envoyait d'Epinay des pervenches et des roses dont il la remerciait par des romances.

Il voyait souvent Mme de Saint-Julien [2], l'amie, la correspondante de Voltaire, qui l'appelait *le papillon philosophe* ou *Minerve papillon*. Je crois bien que la sagesse lui était venue seulement avec les années et que le surnom de Minerve avait été prématuré, mais, dans la plus extrême vieillesse, son esprit avait toujours des ailes. Elle venait peu à Paris, elle habitait presque toujours le château magnifique, mais un peu délabré, de Fontaine-Française [3], en compagnie de ses neveux, René et Louis de La Tour du Pin, et de son amie Mlle d'Andrezel, une survivante de la cour du roi Stanislas, avec laquelle elle échangeait de bonnes histoires [4]. Elzéar s'y arrêtait en allant chez Mme de Staël. Il raconte, dans une lettre à sa mère, le voyage qu'il fit à Ferney avec Mme de Saint-Julien et qui, pour elle, était un pèlerinage; elle était bien émue en revoyant la petite maison qu'elle avait fait construire dans le bourg pour se rapprocher de son idole. La princesse de la Trémoïlle, qui ne professait pas le même culte pour la mémoire de Voltaire, reprochait à Elzéar son intimité avec le vieux *papillon philosophe* et lui disait malicieusement qu'après l'avoir compromise il était obligé de l'épouser : il n'alla

[1] Canova l'appelait *le Raphaël des fleurs*.

[2] Mme de Saint-Julien, née La Tour du Pin, dont il est si souvent question dans la correspondance de Voltaire, mourut en 1825, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[3] Le château de Fontaine-Française, situé dans la Côte-d'Or, appartient maintenant à un petit-neveu de Mme de Saint-Julien, à M. le comte de Chabrillan.

[4] Elzéar en raconte bien quelques-unes dans ses lettres à sa mère, mais elles sont difficiles à reproduire.

pas jusque-là, mais il fut heureux, pendant son exil, de trouver un asile chez elle, et, auparavant, il avait eu de fréquentes occasions de la voir, car elle était presque sur la route de Coppet, où elle se rendait elle-même quelquefois.

Ses autres amis, même ceux que j'ai cités plus haut, ont été un peu négligés jusqu'en 1815. A partir de ce moment, il les vit davantage, et d'autant plus qu'ils étaient les amis de sa mère et qu'il cherchait tous les moyens de la distraire. Elle avait bien besoin d'être entourée pour se consoler de la perte de son mari qui s'était éteint le 18 janvier 1815. Déjà, depuis quelques années, on aurait eu peine à reconnaître le brillant chevalier dans ce vieillard qui mangeait trop et qui avait la digestion difficile, dans ce petit homme podagre et replet; mais elle le voyait comme il était autrefois, et leur lune de miel durait toujours. Bientôt elle avait à supporter de nouveaux chagrins : la femme de son petit-fils mourait le 7 juillet 1823 [1], et leur unique enfant le 2 janvier 1826; enfin elle survivait à sa fille, à sa chère Delphine qui, minée par son amour pour l'inconstant Chateaubriand, mourait en Suisse le 29 juillet 1826.

Pendant toute cette période et jusqu'à la mort de Mme de Boufflers [2], Elzéar fut un modèle de piété filiale. On les voyait toujours ensemble : « Son bras, dit Mme Vigée Le Brun [3], était pour ainsi dire attaché au bras de sa mère. » Elle avait bien besoin d'un soutien, car elle souffrait cruellement de rhumatismes, et ses petits pieds, si souvent vantés, n'avaient plus la force de la porter. Elle eut aussi besoin d'un guide : ses yeux se voilèrent, ses beaux yeux bleus [4], irisés de brun, qui donnaient à sa physionomie une expression inoubliable. Elle devint aveugle et, à soixante-douze ans, elle dut subir l'opération de la cataracte : grâce à l'habileté de Forlenze, elle revit encore la lumière.

Les malheurs et les infirmités n'avaient pu altérer son égalité

[1] Léontine de Saint-Simon-Courtomer, née en 1803, mariée en 1821 au marquis Astolphe de Custine.

[2] Mme de Boufflers est morte à Paris le 27 février 1827.

[3] A la suite de ses *Mémoires*, Mme Vigée Le Brun donne plusieurs portraits littéraires, entre autres celui de Mme de Boufflers.

[4] Je ne sais pourquoi on a dit plusieurs fois qu'elle avait les yeux noirs : c'est une erreur, et il m'a été facile de m'en assurer. J'ai vu en effet six portraits d'elle, entre autres celui qui a été fait par Mme Vigée Le Brun et qui est un véritable chef-d'œuvre. Il fait partie de la galerie de M. E. Brahy (à Liège), qui a bien voulu s'en dessaisir, pendant quelques jours, en ma faveur, et l'envoyer à Paris où j'ai pu l'admirer tout à mon aise.

D'ailleurs, je lis dans les *Mémoires* de Mme Vigée Le Brun, l'auteur de ce portrait, que Mme de Sabran-Boufflers avait les yeux bleus; elle avait les cheveux blonds, les sourcils et les cils presque noirs.

d'humeur : « Toujours bonne, toujours aimable, dit encore Mme Vigée Le Brun, elle conservait ce charme qui plaît et qui attire tout le monde... Un soir, je vais la voir, je la trouve seule, sans lumière, je croyais n'y rester qu'un moment; mais l'attrait toujours renaissant de sa conversation si piquante, si pleine d'anecdotes, que personne ne savait conter ainsi, me retint plus de trois heures auprès d'elle. » On aurait pu en dire autant de Mme de Grollier, et, quand elles se trouvaient réunies à Saint-Léger ou à Epinay, quand, rivalisant de grâce et d'esprit, elles parlaient du temps passé, les heures s'écoulaient sans qu'on s'en aperçût.

Parmi les amis qui formaient leur société habituelle se trouvait un autre aveugle, le marquis de Bouillé, toujours accompagné par son fils qui lui prodiguait les soins les plus touchants. Elzéar avait beaucoup connu le père qui s'était trouvé avec lui à Rheinsberg, chez le prince Henri de Prusse; il se lia plus étroitement encore avec le jeune René [1] qui, au dire de Mme de Genlis, était beau comme le jour et qui, lui aussi, était poète [2]. Ils s'écrivaient souvent, ils s'envoyaient leurs fables, leurs apologues et, dans cet échange, Elzéar n'avait pas toujours l'avantage. Quand son ami se maria, il composa un épithalame qui fut joué ou plutôt chanté à Épinay, à l'occasion du retour de noces des deux époux. Il nous transporte dans le sanctuaire de l'Amitié, puis dans le temple de l'Imagination; l'amour de René de Bouillé pour Laure de Thiars est comparé à celui de Pétrarque pour Laure de Noves, — c'était fatal [3], — et le chœur des enfants à venir termine cette pièce, qui fut considérée comme un chef-d'œuvre [4].

[1] Amour-Louis-Charles-René, comte, puis marquis de Bouillé (1802-1882), a été ministre plénipotentiaire à Bade et, dans sa vieillesse, ambassadeur à Madrid. Il était petit-fils du célèbre lieutenant général et fils du général Louis de Bouillé (1769-1850), qui avait épousé Mlle Walsh de Serrant et qui devint aveugle en 1812.

[2] Il a publié une *Ode sur les rapports de l'homme avec la nature* (1822), un livre intitulé : *Essais de poésie* (1826), et plusieurs ouvrages en prose importants.

[3]

Aux rivages de Vaucluse,
Jadis un poète amant,
Prenant Laure pour sa muse,
Transmit son enchantement.
A Pétrarque on voit éclore
Un rival prédestiné;
Il a sa lyre et sa Laure
Et c'est Pétrarque René... etc.

[4] La muse d'Elzéar s'est bien souvent exercée à Epinay. Voici la mise en scène de l'une des nombreuses pièces qu'il a composées : *Les quatre parties du monde*, fête donnée par la marquise de Grollier en l'honneur du baron A. de Humboldt. Elles étaient figurées avec leurs divers attributs

Il ne faut pas perdre de vue que la scène se passait sous la Restauration[1], à une époque où les Troubadours étaient fort à la mode.

Tous ceux qui ont lu les Mémoires de Mme de Genlis, — on vient précisément de les réimprimer, — pourraient s'étonner de mon silence à son égard, mais je parlerai d'elle le moins possible, car je m'en tiens à mes documents, et son nom n'y est prononcé que deux fois. Pendant l'émigration, Mme de Boufflers (qui était encore Mme de Sabran) la rencontre à Berlin et lui tourne le dos; en 1807, elle écrit : « La dame de Genlis, d'heureuse mémoire, a l'oreille basse depuis que l'empereur en a fait bonne justice. On ne peut pas se faire idée de la réputation de cette femme et de la haine qu'on lui porte : cela me ferait croire que parfois le public est juste. »

Il est certain cependant que Mme de Genlis, liée autrefois avec la comtesse de Custine (la femme du général), a fait connaissance, sous la Restauration, avec Astolphe, le petit-fils de son ancienne amie, qu'il a fait des vers pour elle, qu'Elzéar lui-même en a fait, — mais pour qui n'en a-t-il pas fait? — qu'elle était reçue chez Mme de Grollier dont l'indulgence et la bonté se laissaient souvent circonvenir, et que, par conséquent, elle voyait la petite société d'Epinay. Enfin un collectionneur d'autographes[2] m'a communiqué une lettre de Mme de Boufflers et de son fils qui, l'un après l'autre et en termes fort aimables, remercient Mme de Genlis de les avoir si bien traités dans ses Mémoires.

Ils sont déjà nombreux, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, les gens d'esprit que je vois défiler dans les papiers d'Elzéar et beaucoup portent de grands noms; mais, puisqu'il faut choisir, c'est l'intérêt de leurs lettres qui doit me déterminer, c'est le rôle qu'ils ont joué dans sa vie, et, à ce double titre, je ne puis oublier le prince et la princesse de la Trémoïlle, dont il fréquentait assidûment le salon, un des plus considérables du parti royaliste ultra, et qu'il allait voir en Berry dans leur beau château du Peseau[3]. Le

par des personnes de la société : l'*Europe*, avec tous les instruments des sciences et des arts; l'*Afrique*, en négresse, offrait des dattes et des palmes; l'*Amérique*, comme nouveau monde, était représentée par un tout jeune homme, coiffé d'un ananas au-dessus d'un diadème de plumes et dans le costume d'un Inca; l'*Asie* était voilée, parce que c'était alors la seule partie du monde que M. de Humboldt n'eût point encore explorée. Décidément, il y avait dans Elzéar l'étoffe d'un auteur de *revues*.

[1] Elzéar n'avait pas manqué d'acheter une pendule ornée d'un Troubadour; je la retrouve dans son testament.

[2] M. le baron Ch. de C.

[3] Le château du Peseau appartient maintenant à M. le marquis de Vogüé, petit-neveude la princesse de la Trémoïlle.

prince[1] était considéré comme un oracle sur les questions de généalogie, d'étiquette, et il en parle savamment dans plusieurs lettres; quelques autres sont curieuses au point de vue politique. Ainsi, à l'occasion d'une élection législative à Sancerre, il écrivait, — il écrirait peut-être encore : — « On est sûr d'avance que l'immense majorité portera un bonnet rouge : joli rôle pour les royalistes d'assister à ce résultat. Encore si on pouvait se faire républicain! J'y ferais tous mes efforts, je vous jure, et, en dépit de la vieille habitude, je tâcherais de quitter un métier de niais; mais nous n'aurons pas plus la république que la monarchie. Au train dont nous allons, les Gracques eux-mêmes seraient pendus tout comme nous. »

La princesse[2] parle de tout et d'une façon très piquante : on trouve dans ses lettres un peu de politique, et aussi des nouvelles du monde, des appréciations littéraires. Un jour qu'elle venait de lire la *Correspondance de Mme Du Deffand*, elle écrivait : « Je me suis jetée dans le commérage; j'appelle ainsi ces recueils de lettres où les libraires fourrent impitoyablement tous les billets de nos grand'mères et jusqu'aux prières à souper. Il serait injuste d'en vouloir aux personnages qui, en oubliant de brûler leurs lettres, ne songeaient guère à quel danger ils s'exposaient, eux et leurs amis; cependant on ne peut s'empêcher d'en tirer la conséquence que le dix-huitième siècle était un grand charlatan. Comment a-t-on pu faire mousser à ce point la réputation de personnes aussi communes? Quelles platitudes que les lettres de Mme Du Deffand! Comment une femme, tant soit peu aimable, peut-elle remplir des pages entières de détails de santé, de mangeaille, etc.? »

Les lettres de Mme de la Trémoïlle ne pourraient encourir de pareils reproches qui sont d'ailleurs exagérés, mais je sens bien qu'elle ne m'autoriserait pas à les publier et qu'elle en voudrait à son correspondant de ne les avoir pas brûlées : je m'en tiendrai donc

[1] Louis-Stanislas-Kotska, prince de la Trémoïlle (1767-1837), frère du prince de Talmont, le général vendéen qui a été guillotiné à Laval, et de l'abbé de la Trémoïlle qui a été également guillotiné. Pendant la Révolution, il a servi brillamment dans l'armée de Condé et il a été chargé par les princes de missions importantes. Au cours de ces missions, il a été arrêté deux fois en France, et il a dû son salut, la première fois à l'intervention de Mme de Staël, la seconde fois à la mort de Robespierre. C'est en prison qu'il avait connu la princesse de Saint-Mauris, qu'il a épousée et qui est morte en 1829; il s'est remarié en 1834 avec Augusta Murray.

[2] Geneviève Andrault de Langeron, fille du comte de Langeron et de Marie-Louise Perrinet du Peseau, avait épousé en premières noces le prince de Saint-Mauris-Montbarrey. La princesse de la Trémoïlle est souvent citée dans les *Souvenirs de Mme d'Agoult*, dans les *Mémoires du baron Hyde de Neuville*, dans la *Vie de Mme de Custine*, par M. Bardoux, etc. Elle avait beaucoup d'esprit.

à cette courte citation. Je ferai aussi mon profit de ce qu'elle dit des invitations à souper. Elzéar conservait avec soin toutes celles qu'il recevait, de sorte qu'on peut facilement se rendre compte de sa vie mondaine; on voit dans quelles maisons et dans quelle forme il était prié : il ne manque que les menus. Je n'en abuserai pas et je constaterai seulement qu'il a souvent été reçu chez la princesse de Vaudémont, chez la duchesse d'Uzès, chez la duchesse de Duras, chez Mme d'Andlau et sa fille Mme d'Orglandes, chez Mme Potocka, chez Mme de Dolomieu, chez les Polignac, les Noailles, les Blacas, les de Cars, les d'Etampes, les Brancas, les Damas, les Coriolis, etc...

Il n'était pas heureux, car depuis longtemps il n'était plus dans son caractère de l'être, et il était inconsolable de la mort de sa mère; mais il trouvait dans la société de ses amis, dans les succès de salon que lui valaient ses vers et sa conversation spirituelle, une diversion à ses chagrins; sa situation pouvait encore faire bien des envieux.

*
* *

La Révolution de 1830 vint bouleverser son existence, et il en fut si affecté que la France lui parut inhabitable : il partit pour l'Italie. Il retrouva à Rome la duchesse de Saint-Leu[1] qui avait été sa bienfaitrice et que cependant il avait peu connue à Paris. Il fut plus empressé auprès de l'exilée qu'il ne l'avait été auprès de la reine de Hollande; il fit, comme autrefois Alexandre de Laborde et les deux Ségur, des romances dont elle composait la musique. J'en ai retrouvé plusieurs, et c'est heureux pour lui qu'elles ne soient pas devenues populaires comme *le jeune et beau Dunois*[2], car on ne se représente pas ce royaliste irréconciliable ayant collaboré à un chant bonapartiste.

Mme de Boufflers n'était plus de ce monde, elle ne pouvait, à l'aide de ses cartes magiques, leur dévoiler l'avenir et tirer l'horoscope du prince Louis, alors suffisamment occupé à conspirer contre le gouvernement pontifical dont il était l'hôte; mais déjà que de réflexions ils devaient faire sur le passé! Que de changements depuis le temps où, toute-puissante à la cour de Napoléon, la jeune reine faisait ouvrir les portes de Vincennes! Ils pouvaient aussi évoquer des souvenirs de famille plus lointains. Joséphine avait passé huit mois dans la prison des Carmes avec Mme de Custine; puis, devenue la femme du Premier consul, elle avait fait rayer Mme de Boufflers de la liste des émigrés; sans parler de l'amour *in extremis* que Beauharnais avait ressenti pour Delphine, de ce

[1] On sait que Louis XVIII a donné, en 1814, à la reine Hortense le titre de duchesse de Saint-Leu.

[2] Les paroles de cette romance ont été composées par le comte Alexandre de Laborde.

roman qu'Hortense ignorait peut-être, mais dont Elzéar connaissait tous les détails [1], et qui s'était dénoué sur l'échafaud.

Au bout de quelques mois, les troubles de l'Italie le décidèrent à revenir en France. Il s'y retrouvait dans une position bien différente de celle qu'il avait eue sous la Restauration; il n'était pas seulement atteint dans son royalisme et dans l'attachement qu'il avait toujours professé pour le comte d'Artois, l'ancien ami de sa mère; il perdait sa place de gentilhomme honoraire de la chambre du roi et une pension qui lui avait été accordée en souvenir des services éminents rendus par son père dans la marine. Pour continuer à la toucher, il aurait suffi probablement qu'il fît une demande; son neveu de Custine, qui avait des amis dans tous les partis, se faisait fort de l'obtenir. Mais Elzéar ne l'entendit pas ainsi : il se souvint de l'évêque de Laon, qui ne s'était même pas soumis au Concordat, et il ne voulut rien demander au gouvernement nouveau.

Il dut renoncer à garder un appartement à Paris, et, quand il y venait, il logeait rue de l'Université, chez son ami le comte de Blacas, qui lui offrait l'hospitalité dans son hôtel. Il séjourna davantage à Saint-Léger, et, dans l'isolement, son caractère, déjà difficile, alla toujours s'aigrissant.

Ce n'est pas qu'il fût plus sévère pour les autres que pour lui-même : il a laissé un portrait satirique, des épigrammes et des dissertations dans lesquels il analyse ses défauts ou ses ridicules avec la dernière rigueur, même avec injustice. Mais il trouvait suffisant de se railler et de se critiquer lui-même; il n'admettait pas que personne eût l'air d'en faire autant et, toujours en méfiance, il était susceptible à l'excès.

Il était brouillé depuis 1828 avec son cousin le duc de Sabran; il finit même par se brouiller avec le fils de sa sœur, le seul parent proche qui lui restât, dont il avait ou dont il croyait avoir à se plaindre. Beaucoup de ses anciens amis étaient morts et, parmi ceux qui lui restaient, plusieurs étaient découragés par les aspérités de son caractère.

Cependant, en 1839, il jeta encore un dernier feu. Il avait pris en affection un tout jeune homme qui faisait des vers et qui en récitait comme l'Elzéar d'autrefois : c'était Ernest de Magnieu [2] qu'il rencontrait, ainsi que sa mère, chez des amis communs, entre autres

[1] Il avait même gardé copie de deux lettres bien extraordinaires que le général Beauharnais avait écrites à Mme de Custine dans la prison des Carmes.

[2] Marie-Ernest Durosier, vicomte de Magnieu, né en 1822, chevalier de la Légion d'honneur en 1871, comme membre de la Société de secours aux blessés, mort en 1880.

chez la comtesse Hocquart, chez Brifaut l'académicien, chez Mme Vigée Le Brun. Le vieux comte, trouvant qu'il avait des dispositions pour la scène[1], composa à son intention une tragédie intitulée : *Augustule ou le Dernier empereur romain*, qui fut jouée à Saint-Léger à la fin de septembre[2]. Ce fut le chant du cygne, et, tandis que son jeune ami faisait ses débuts, il donnait au public sa représentation d'adieux.

Il retomba bien vite dans ses humeurs noires, et des morts successives vinrent encore l'attrister. En 1842, il perdait Mme Vigée

[1] Les leçons du comte de Sabran n'ont pas été perdues. Le beau Magnieu, comme disaient ses contemporains, — et ses contemporaines, — a été un des meilleurs, peut-être le meilleur acteur de société de son temps.

[2] J'ai eu la bonne fortune de retrouver un compte-rendu de cette représentation dans *la Presse* du 9 octobre 1839. On y voit un résumé de la carrière dramatique d'Elzéar : l'auteur du feuilleton, Mme Sophie Gay, savait lui être agréable en rappelant les souvenirs de Coppet, où il avait remporté, tout au moins sur la scène, bien des succès :

« ... C'était près de Saint-Germain, à une soirée dramatique chez le comte de S***, l'auteur de ces jolies fables, si philosophiques et si spirituellement rimées, que vous avez entendu applaudir plus d'une fois chez le neveu de l'auteur (chez le marquis de Custine), par MM. de Lamartine et Victor Hugo. Ceci n'était pas une fable, mais un acte de tragédie, dans toute la sévérité du genre, en costume romain, en toge, en tricot couleur de chair, en vrai cothurne; on a eu d'abord un peu de peine à reconnaître, sous cet accoutrement passé de mode, les amis qu'on venait de quitter à l'instant en simple pantalon uni à la redingote du propriétaire. Mais, le premier moment de surprise passé, on a été bientôt captivé par les malheurs de ce jeune *Augustule*, de ce dernier rejeton de la grande famille des Césars, qui était représenté par le fils de la jolie Mme de M***, de manière à jeter le plus grand intérêt sur la mort d'un adolescent aussi beau et qui s'exprimait dans un si noble langage. L'auteur y jouait l'ami, le confident du jeune prince, et les scènes où ils se trouvaient en tête à tête étaient remarquables par la pureté de la diction, la vérité des sentiments et de l'expression. On voyait que l'élève avait écouté attentivement les leçons du maître; le tyran et l'autre barbare de la pièce étaient moins exercés dans l'art de jouer la tragédie, ce qui n'est pas étonnant dans un temps où, quand Mlle Rachel est malade, la tragédie est morte, et où il ne se trouve plus dans le monde élégant une autre Mme de Staël pour s'essayer dans Hermione et braver la critique des salons et la moquerie des amis : tout cela pour l'unique plaisir de répéter à haute voix les beaux vers de Corneille et de Racine.

« Ces soirées de Coppet, dont le comte de S*** était l'un des principaux acteurs, et où la belle Mme R*** jouait les jeunes princesses, charmaient l'exil de cette femme supérieure. C'était un souvenir des nobles émotions que lui avaient fait éprouver Talma et Mlle Desgarcins. C'était un moyen d'employer son exaltation pour nos chefs-d'œuvre, une issue pour le feu qui dévorait son âme. Quand l'esprit, la pensée, abondent chez une femme, le sentiment de la pudeur naturelle lui rend précieuse l'occasion d'exprimer, sous un autre nom que le sien la passion qui la domine. Parler de ce qu'on sent, et n'avoir point à rougir d'un aveu; s'entendre dire plus qu'on n'inspire, quelle douce joie pour une femme!... »

Le Brun, qui, de tout temps, avait connu sa mère, qui était devenue sa voisine à Luciennes et dont le salon était le dernier qu'il eut plaisir à fréquenter. En 1843, il avait à regretter la mort de Berstœcher, l'ancien précepteur d'Astolphe, qui, pendant vingt-neuf ans, avait été dévoué corps et âme à Mme de Custine, la suivant partout comme un chien fidèle, la consolant dans ses afflictions : « C'était le dernier reste de ma sœur, écrivait-il à la comtesse de Reiset... Cet unique ami de tous les instants fut l'unique confident de toutes ses peines... enfin je la pleure encore en lui. »

Sa principale occupation était de se plonger dans la lecture de ses papiers, auxquels s'étaient ajoutés ceux de sa mère et de Boufflers. Il s'y retrouvait lui-même, il retrouvait aussi tous ceux qu'il avait connus et aimés et, pour se consoler du temps présent, il cherchait à revivre le temps passé. Il avait conservé surtout un culte fervent pour la mémoire de sa mère, et cette religion — car pour lui c'en était une, — il la pratiquait de singulière façon. Il allait, comme en pèlerinage, sous un tilleul qu'elle avait planté en 1803 [1] et, de sa voix chevrotante, il chantait la romance qu'il avait composée à cette occasion, sur l'air : *Cœurs sensibles, cœurs fidèles ;* puis il récitait les pièces de vers qu'il avait faites pour elle aux différentes époques de sa vie. Il entretenait toujours des fleurs devant un portrait qui la représentait jeune et jolie, et, tandis que dans son cadre elle semblait lui sourire, il lisait et relisait les lettres qu'elle avait écrites. Parfois même, pour s'identifier davantage avec elle, pour s'imprégner en quelque sorte de ce cher souvenir, il faisait cette lecture, revêtu des robes, coiffé des bonnets qu'elle avait portés, et le sentiment qui l'inspirait était si touchant, que la moquerie était désarmée [2].

Depuis longtemps il tenait peu à la vie : il était guéri de la *néantomanie*, car il s'était mis en règle avec Dieu, mais il était toujours atteint de sa *tombeaumanie*, et il était familiarisé avec la mort quand, le 5 septembre 1846, elle vint frapper à sa porte [3]. Sa tombe

[1] En achetant la petite propriété de Saint-Léger, qui est actuellement englobée dans la ville de Saint-Germain, M. et Mme de Boufflers avaient planté un chêne et un tilleul qui portaient leurs noms. La maison a été transformée, elle est devenue un couvent de Carmélites (8, rue Saint-Léger), mais le chêne Stanislas et le tilleul Eléonore vivent encore, abritant sous leur ombre de saintes filles qui sans doute ignorent leur histoire.

[2] M. le comte de Reiset se rappelle encore avoir vu plusieurs fois le vieux comte Elzéar dans ce singulier accoutrement.

Mme la marquise de Chantérac, née Bassompierre, dont le grand-père était cousin germain de Boufflers, m'a fait l'honneur de me donner aussi des détails sur l'originalité et sur la piété filiale d'Elzéar.

[3] Il a été emporté en trois jours par une hernie étranglée.

se trouve dans le cimetière du Père-Lachaise, auprès de celle de sa mère, à l'ombre du monument élevé au poète Delille, et, sur une plaque de marbre blanc, on a, suivant son désir, gravé cette épitaphe :

Ici repose un cœur sensible et solitaire
Qui ne compta jamais sur aucun souvenir,
Il rêva le bonheur sans pouvoir l'obtenir :
C'était le bien qu'il n'a pu faire.

Toujours des reproches et des regrets! Il a bien droit pourtant à ce souvenir sur lequel il ne voulait pas compter; il a droit aussi à notre sympathie, car il a été malheureux, et peu importe si quelquefois il l'a été par sa faute. C'est bientôt fait de dire, comme l'a fait lady Blennerhasset, « qu'il avait commencé sa vie dans les conditions dangereuses d'un enfant prodige pour la finir comme un original [1] »; mais, en admettant qu'il y ait du vrai dans ce jugement, — et il est difficile de soutenir le contraire, — encore faut-il apprécier les causes d'un pareil changement. Je crois avoir donné plus haut l'explication véritable, et elle me serait, au besoin, confirmée par une amie d'Elzéar, par la duchesse de Duras; elle répétait souvent : « Pour ceux qui ont subi jeunes la Terreur, le bel âge a été flétri, il n'y a pas eu de jeunesse, et ils porteront jusqu'au tombeau cette mélancolie première. » Il n'en a subi que le contrecoup; mais, avec une nature aussi impressionnable que la sienne, il n'en fallait pas davantage, et jamais il n'a pu se relever.

*
* *

Nous avons maintenant à voir ce que sont devenus les papiers auxquels il tenait tant. Il n'a pas voulu les laisser à des parents avec lesquels il était brouillé, et je suis tenté de m'en réjouir, puisqu'ils ont fini par tomber entre mes mains; mais je n'aurais pas cru devoir en user, si je n'avais obtenu l'assentiment de celui qui est aujourd'hui le digne chef de la maison de Sabran. Il les a légués au plus jeune de ses amis, à cet *Augustule* qui lui rappelait ses belles années et qui, lui aussi, promettait plus qu'il n'a tenu, car M. de Magnieu, qui, j'ai pu le constater, a eu, de bonne heure, bien du talent, a laissé seulement la réputation d'un homme du monde aimable et spirituel [2]. Voici les termes du testament, daté du

[1] *Vie de Mme de Staël*, par lady Blennerhasset, t. III.

[2] Dans l'*Historique du Jockey-Club français*, qui a été publié récemment, mais qui est réservé aux membres du Cercle, les auteurs, MM. A. Gibert et le marquis de Massa, ont fait un joli portrait d'Ernest de Magnieu. Il a composé de nombreuses pièces de vers et des romances (paroles et musique). Il a fait, en collaboration avec son ami Charles de Rességuier, qui

18 mai 1842 : « Je lègue encore audit Marie-Ernest, vicomte de Magnieu... et tous mes papiers, en lui recommandant particulièrement ceux de ma mère et de mon beau-père, le chevalier, depuis marquis de Boufflers, qui sont ce que je puis lui laisser de plus précieux, en le chargeant de les faire publier... »

C'est en 1875 seulement que M. de Magnieu a commencé cette publication; avec la collaboration d'un homme de lettres, dont le nom est aussi connu qu'estimé, de M. Henri Prat, il a fait paraître la correspondance de Mme de Sabran et de Boufflers de 1778 à 1788, et je vois dans l'introduction de la seconde édition que les éditeurs avaient l'intention d'aller plus loin. La mort les en a empêchés et les papiers se sont trouvés séparés, car M. de Magnieu [1] en avait donné une partie à son collaborateur; mais M. Paul Prat a bien voulu, avec une obligeance dont je ne saurais assez le remercier [2], mettre à ma disposition ce qu'il avait trouvé dans la succession de son père, et j'ai pu, par conséquent, utiliser tout ce que les souris et les déménagements avaient épargné. Je les ai entièrement dépouillés et, pour en extraire un volume, je n'ai eu que l'embarras du choix.

On trouve là des œuvres inédites de Boufflers. Il semble que ce soit une bonne aubaine, mais voilà bien la difficulté : les unes sont trop légères, — il était impossible de fouiller dans les papiers secrets de cet Anacréon sans faire de joyeuses découvertes, — les autres ne le sont pas assez. La plus importante dans le genre ennuyeux est une nouvelle intitulée *Ogive et Gullistan*, et vraiment elle est trop enfantine, l'histoire de cette vierge pudique qui se fait aimer du roi Alfred et qui se transforme à l'occasion en un valeureux chevalier pour lui sauver la vie. En voulant réagir, l'auteur d'*Aline* a dépassé la mesure, il est devenu trop vertueux; et, quant à ses *Réflexions sur la vieillesse*, — *sur la gloire*, — elles ne valent ni plus ni moins que son traité *du Libre arbitre*, qui a complètement échoué en 1808.

Les œuvres d'Elzéar sont naturellement en grand nombre, puisqu'elles se trouvent réunies et qu'il a écrit toute sa vie. Beaucoup de tragédies et de comédies, presque toutes en vers, et

lui-même était un littérateur distingué, de charmantes comédies, signées Larches (Charles) et Tenres (Ernest).

[1] Le comte Charles de Rességuier, à qui M. de Magnieu avait légué ses papiers, les a légués, en 1889, au colonel Gibert, qui a bien voulu me les confier.

[2] Je dois des remerciements à tous ceux qui ont bien voulu m'aider dans mes recherches et qui sont trop nombreux pour être nommés ici; mais j'en dois de bien particuliers à M. Prat, dont les papiers m'ont été fort utiles, et qui a poussé l'obligeance au delà des dernières limites.

entr'autres : *Ilion*, œuvre immense dans laquelle l'*Iliade* et l'*Enéide* sont mises en pièce, avec chœur à la manière antique; les *Ossiana;* le *Masque de fer; Pygmalion;* l'*Amant de la mort; Ambroisine ou l'Héritière de Quintail; Ophélia;* — œuvres de mérite qui se ressentent du goût, même du faux goût de l'époque; mais je ne conseillerais jamais à une maîtresse de maison, désireuse d'égayer ses invités, de les faire jouer à la campagne par une troupe d'amateurs. — Beaucoup de pièces de circonstance, faites à l'occasion de naissances, de mariages, d'anniversaires : tous les prétextes étaient bons dans ce temps-là pour faire des vers, mais les circonstances ont passé et l'intérêt n'existe plus [1]. — Beaucoup de fables, dans lesquelles on rencontre à chaque pas de jolis vers et de fines observations. Mme de Genlis, qui en a aussi composé, avait eu l'idée étrange de ne prendre pour sujets que des végétaux. Elzéar n'aurait pu se limiter ainsi : il a mis à contribution tous les êtres animés ou inanimés. Mais les siennes sont meilleures; elles valent bien celles de plusieurs fabulistes qui ont laissé un nom, et je crois que, s'il les avait fait imprimer de son vivant, elles auraient eu auprès du public le succès qu'elles avaient parmi ses amis. Aujourd'hui le temps est passé de ces œuvres ingénieuses et subtiles, et, pour publier des fables en cette fin de siècle, il faudrait qu'elles fussent d'un autre La Fontaine [2].

Mme de Sabran-Boufflers aussi a beaucoup écrit. Elzéar admirait particulièrement *la Femme sensible*, un opuscule en prose dans lequel, sans s'en douter, elle aurait fait son propre portrait; mais je n'y vois aucun de ses traits et je ne retrouve même pas son style habituel dans cette nuageuse dissertation. J'apprécierais davantage ses fables, ses apologues, ses élégies, ses chansons, ses épigrammes [3],

[1] On pourrait répéter, à propos de ces vers, ce que M. Brunetière a dit en parlant de ceux de Sainte-Beuve : « La poésie de circonstance est devenue poésie d'occasion. » (*Revue bleue* du 11 mars 1893.)

[2] La plupart des œuvres du comte de Sabran sont inédites; il a cependant publié avec sa signature *le Repentir*, poème en sept chants (in-8°, Paris, 1817), et un *Dithyrambe sur la mort du duc de Berry* (in-8°, Paris, 1820). Il a publié aussi, mais sans nom d'auteur, des *Notes critiques et réflexions sur le Génie du christianisme* (in-8°, Paris, 1803); enfin il a fourni des notes au poème de *l'Imagination* de Delille, et il a écrit dans *le Publiciste* et dans *le Conservateur* un grand nombre d'articles dont plusieurs sont signés de ses initiales.

[3] Boufflers redirait probablement, surtout à propos des chansons et des épigrammes, ce qu'il disait de celles de sa mère, dans le charmant portrait qu'il a laissé d'elle : « Rien de tout cela n'était destiné à vivre plus d'une heure, et Mme de B*** ne s'était jamais attendue aux regards de la postérité. Maintenant, à mesure que la date de ces vives saillies s'éloigne, l'à-propos disparaît, et la grâce et la justesse avec l'à-propos : prétendre en

et cependant ses vers ont souvent un défaut que Boufflers lui a reproché dans plusieurs lettres et, par exemple, dans celle-ci [1] :

« Que je t'aime, depuis que j'ai de tes nouvelles, joli enfant, joli amour, jolie Sévigné, jolie Deshoulières! Mais pourquoi a-t-il fallu acheter cette charmante lettre par un si long ennui et par de si cruelles inquiétudes? Pourquoi faut-il huit jours aux lettres que je désire, tandis qu'il n'en fallait que quatre à celles dont je ne me souciais guère? Il y a dans l'air un grand diable invisible qui se plaît à me jouer tous les tours qu'il peut, et sans toi, mon bon ange, je serais le plus malheureux chien de la terre. Mais, dis-moi donc, où prends-tu les plus jolis vers du monde, qui portent d'autant mieux ton cachet qu'ils manquent à la rime et à la mesure. Mais il est bien aisé d'être correct comme moi et bien difficile d'être aimable comme toi.

« Je vais arranger un peu tes vers pour les donner à notre *auguste* amie [2] à qui j'en ai parlé... »

Boufflers n'étant plus là pour arranger les vers de son élève, il vaudra mieux nous en tenir aux lettres qu'elle lui écrivait, car elle s'y montre aussi aimable et aussi spirituelle avec plus de correction.

J'ai trouvé des journaux, des récits de voyages dans plusieurs pays, surtout en Suisse. La mère, le fils, la fille, même le petit-fils, racontent, à diverses époques, leurs impressions et donnent les renseignements les plus précis sur les hôtels et sur les routes ; mais je crois que, malgré les vers dont ces récits sont émaillés, les touristes préféreront encore *le Guide Bœdeker* ou *Tartarin dans les Alpes*.

Enfin, je dois mentionner les papiers d'affaires et de nombreuses recettes de cuisine ou de pharmacie que je n'hésiterais pas à publier, si je croyais ainsi rendre service à l'humanité; mais la cuisine est toujours en progrès, et les remèdes de Mme de Sabran ressemblent trop à ceux de Mme de Sévigné : ces deux femmes ont d'ailleurs d'autres points de ressemblance sur lesquels il sera préférable d'insister.

Après avoir tant éliminé, je me suis trouvé en face d'une volumineuse correspondance qui est déjà une mine assez riche à exploiter. Un certain nombre de ces lettres ont une valeur littéraire, d'autres sont intéressantes à cause des faits qu'elles racontent ou des personnes qui les ont écrites. Je laisserai encore de côté celles de Mme de Custine, qui pourraient faire l'objet d'une

juger après quarante ou cinquante ans, ce serait examiner des miniatures à quarante ou cinquante pas. » (*Œuvres posthumes*, 1816.)

[1] Cette lettre est inédite, mais on a pu voir dans la *Correspondance* publiée par MM. de Magnieu et Prat des critiques analogues.

[2] La comtesse Auguste de La Marck.

publication spéciale; non pas que je veuille entreprendre le récit de sa vie, — il a été fait de main de maître[1]; — mais, précisément parce que beaucoup de gens ont eu, comme moi, un plaisir très vif à lire le livre de M. Bardoux, il y aurait peut-être lieu, un jour ou l'autre, de compléter le portrait de Delphine et de la charger de ce soin, puisqu'elle peignait elle-même avec sa plume aussi bien qu'avec son pinceau.

Quant aux lettres de Mme de Sabran et de Boufflers, on a pu déjà les apprécier dans le volume qui a paru en 1875 et qui embrasse une période de dix années. J'en ai un certain nombre, écrites à la la même époque, et M. Paul Prat en a retrouvé de son côté dans les papiers de son père[2] qui, les uncs comme les autres, ont sans doute échappé aux recherches de MM. de Magnieu et H. Prat et ne sont en rien inférieures à celles qu'ils ont publiées. On peut regretter qu'elles ne figurent pas, à leur date, dans la correspondance, car elles auraient toutes gagné à ce rapprochement et le lecteur y aurait trouvé des facilités pour mieux suivre la vie errante du chevalier de Boufflers et de la comtesse de Sabran pendant la Révolution.

Je pourrais les appeler aussi bien le marquis et la marquise de Boufflers, car c'est le nom qu'ils porteront à la fin de cette histoire : leur union sera un des incidents de leurs nombreux voyages, et c'est un épisode qui vaut bien la peine d'être noté. Un beau jour (le 15 avril 1797), Boufflers écrivait de Breslau :

« Mais viens donc vite que je t'épouse, petite paresseuse[3], car cela devrait déjà être fait depuis longtemps. Tu n'imagines pas, chère fille, ou plutôt j'espère que tu sens par toi-même, au lieu d'imaginer, la fête que je m'en fais. Je nous vois tous les deux faisant ensemble quelque chose de sérieux pour la première fois de notre vie. Tu seras embarrassée, sans être gauche, moi je me contenterai d'être gauche sans être embarrassé; mais enfin nous nous en tirerons aussi bien que tant d'autres qui n'en sont pas morts. Ce dont je suis le plus embarrassé, c'est de mon habit de noces, parce que ma commode n'est point encore arrivée à cause des grandes eaux qui rendent le fleuve très difficile à remonter;

[1] *Mme de Custine*, par M. Bardoux. (Calmann Lévy.)

[2] M. Paul Prat en a extrait un recueil charmant : *Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran.* (Plon, édit., 1891.)

[3] Dans le temps où Mme de Sabran était riche, elle était impatiente de donner à Boufflers sa main et sa fortune; mais, depuis qu'ils étaient aussi pauvres l'un que l'autre, elle se faisait un peu tirer l'oreille, et les rôles étaient renversés. Cependant, elle a quitté Berlin quelques jours après la réception de cette lettre, et le mariage a été célébré à Breslau, dans le courant de mai, par le prince-évêque, Mgr de Hohenlohe.

mais d'ici là j'espère que les choses s'arrangeront, et, en tout cas, si la femme arrive avant la commode, je ne m'en plaindrai point... »

Il y avait bien déjà quelque temps, — à peu près une trentaine d'années, — qu'il aurait dû revêtir son habit de noces, mais enfin mieux vaut tard que jamais.

Ces deux époux n'ont pas eu de grandes vertus à proposer comme exemples; ils n'ont pas été mêlés à de grands événements, ou du moins, s'ils ont été bien placés pour les juger, ils n'ont pas eu à jouer les premiers rôles. A une époque où notre histoire a fourni par milliers des martyrs et des héros, ils n'ont pas été du nombre, et ils ne peuvent prétendre ni à exciter notre admiration ni même à émouvoir notre pitié. Mais il y a place pour d'autres sentiments.

Leur amour, qui a été si durable et qu'ils savaient si bien exprimer, suffirait pour nous captiver. Il faut leur savoir gré du dévouement qu'ils ont montré : ils n'ont usé de l'influence qu'ils ont eue un moment en Prusse que pour secourir les misères de leurs compatriotes, et ce n'est pas leur faute si leur tentative de colonisation a échoué. Leur esprit qui était de bon aloi, qui personnifie bien le génie de notre race, doit aussi fixer notre attention; il a ébloui leurs contemporains et, quand ils ont été obligés de le dépenser sur le sol étranger, ils l'ont employé à faire aimer la France par nos ennemis.

Mais surtout, ils l'ont aimé eux-mêmes *le beau pays de France*, comme disait Mme de Boufflers. On lira les lettres, ou du moins une partie des lettres brûlantes qu'elle écrivait à son fils pour le décider à rentrer dans la patrie. Elles sont interminables, d'un style haché, décousues, interrompues parfois à deux heures du matin et reprises au petit jour : on voit qu'elles ont été écrites en pleine fièvre et elles sont d'une admirable éloquence. Et lorsque enfin elle est en route, qu'elle s'arrête à Berlin, comme elle est émue en allant à l'ambassade de France pour chercher son passeport! Dès le seuil de la porte, elle est toute troublée, en voyant que c'est un Français qui lui ouvre, en entendant parler sa langue. Elle entre chez le général Beurnonville, qui l'invite à dîner, et tout de suite ils sont bons amis. Le soir, elle écrit à son mari pour lui raconter tous les détails de la visite : « Je me sens ravie d'être chez lui. Je commence à y prendre un avant-goût de la France; je me réchauffe, je jouis d'entendre tout ce qu'on dit, de me trouver avec quelques Français. Mon étourdissement se dissipe, il fait place à un attendrissement involontaire que je ne voulais point faire paraître, qui me tenait à la gorge, et, ce qu'il y a de pis, m'empêchait d'avaler quand je mourais de faim et que je voyais le meilleur dîner du monde. Tu me connais et je suis sûre que tu me vois de Paris dans tout cet empêtrement d'attendrissement et de bêtise. » Nous la

voyons aussi et ce n'est pas sa bêtise qui nous frappe. Pourtant, elle avait bien des raisons d'en vouloir à Beurnonville : il avait failli lui enlever sa fille, qu'il voulait épouser; en tout cas, il lui a pris sa maison. C'est à lui maintenant, à ce soudard empanaché, qu'appartient le bel hôtel du faubourg Saint-Honoré [1], où elle a passé le temps le plus heureux de sa vie et où elle espérait bien rentrer un jour, car, tout en ayant été déclaré bien d'émigré, il n'était pas encore vendu en 1797. C'est le général qui se l'est fait donner par la nation, qui l'a volé, disait Elzéar, au moment même où Delphine faisait des démarches pour qu'il fût rendu à sa mère. Mais elle pense bien à de pareils détails! Elle est à l'ambassade de France et, pour elle, c'est déjà le sol de la patrie.

Quant à Boufflers, c'est encore bien mieux, j'allais dire encore bien pis, car il me paraît avoir préféré son pays à sa femme. Dès qu'il a appris qu'il était rayé de la liste des émigrés, il n'a pas perdu un jour, il a laissé la malheureuse au fond de la Pologne, embarrassée dans une foule d'affaires inextricables et il est rentré en France sept mois avant elle. Je sais bien que l'échafaud avait fait des vides dans sa famille, qu'il avait à poursuivre le recouvrement de plusieurs successions sur lesquelles d'ailleurs il n'a rien obtenu; mais je trouve le fond de sa pensée à la fin d'une lettre dans laquelle il raconte à Mme de Hautefort toutes ses tribulations : « J'aime mieux mourir de faim en France que de vivre en Prusse! »

Pierre DE CROZE.

[1] Cet hôtel, qui a été démoli, se trouverait actuellement entre l'ambassade d'Angleterre et l'Élysée. Il a donné lieu à de curieuses négociations.

Mme de Sabran l'a acheté, en 1776, au financier Bouret, moyennant la somme de 300 000 francs, et elle a dépensé 40 000 francs pour en achever la construction. En 1797, la nation l'a donné tout meublé à Beurnonville, comme paiement d'une somme de 83 558 francs qu'elle reconnaissait lui devoir : le mobilier était superbe et comprenait des tableaux de prix, entre autres quatre énormes panneaux peints par Hubert Robert.

Sous l'Empire, il répugnait au comte de Beurnonville, sénateur, et surtout probablement à sa femme (Constance de Durfort qu'il avait épousée en 1805), de posséder un bien acheté nationalement, il offrit à Mme de Boufflers 30 000 francs en échange d'une quittance de 200 000. Elle refusa cette offre qui lui parut dérisoire : elle demandait 100 000 francs ou une pension de 5000 francs reversible sur la tête d'Elzéar.

Sous la Restauration, l'ancien général des armées de la République, devenu marquis, maréchal de France, ministre d'État, membre du conseil privé et de la Chambre des pairs, ne se montra guère plus généreux; mais Mme de Boufflers était pressée par le besoin, et elle accepta, d'après les conseils de son notaire, une rente dont j'ignore le chiffre exact et dont le capital — 40 000 francs, — fut payé à la mort de Beurnonville par ses héritiers.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Coup d'œil sur le premier jour de l'an. Les étrennes sous le premier Empire et la Restauration. L'art dans la confiserie et dans le jouet. La légende de l'anarchiste. Vaillant à la Cour d'assises. Les reporters et la petite Sidonie. Les étrennes des anarchistes. L'anarchie savante et l'anarchie lettrée. — Les acquisitions et les remaniements du musée du Luxembourg. Les femmes artistes et leur exposition. L'incendie des magasins de l'Opéra et l'incendie de Chicago. — Opéra : *Gwendoline*, par MM. Catulle Mendès et Emmanuel Chabrier. Ouverture de la Comédie-Parisienne : *la Veuve*, de MM. Meilhac et Halévy. Gymnase : *Dette de jeunesse*, par M. G. Bertal. Théâtre-Français : Anniversaire de Racine : *Prologue à Bérénice*, par MM. Ed. Noël et L. Paté. Reprise de la tragédie de *Bérénice*. Petit-Théâtre : *les Mystères d'Eleusis*, de M. Maurice Bouchor. — Un groupe d'octogénaires et de nonagénaires. Savinien Lapointe, le poète cordonnier. Jacques Demogeot. L'abbé Legrand. Considérant et le fouriérisme. Victor Schœlcher. Le général Mellinet.

I

La saison des étrennes de 1894 ne comptera point parmi les plus brillantes de la série. Malgré l'absence de neige et de verglas, les tenanciers des petites baraques du boulevard se plaignent d'avoir rencontré peu d'entrain parmi les acheteurs. Je me demande si ce n'est pas, en grande partie, leur faute : la bimbeloterie parisienne à bon marché a fait preuve, cette année, de bien peu d'imagination, et c'est à peine si les fêtes franco-russes ont inspiré deux ou trois jouets assez pauvres. On s'attendait à beaucoup mieux, mais il faut croire que la veine était épuisée. De leur côté, les industries de luxe qui attendent cette date comme les Hébreux attendaient la manne dans le désert, — bijoutiers, modistes, marchands de bronzes, confiseurs, librairies à images, — se lamentent et lèvent les bras au ciel : passez-moi la métaphore, car si l'agriculture manque de bras, l'industrie n'en manque point. Il n'est pas jusqu'au redoutable mascaret des cartes de visite dont le niveau n'ait cette fois sensiblement baissé. Peut-être n'a-t-on pas donné moins d'étrennes; seulement on les a données moins riches : la crise, les krachs et les bombes anarchiques ne sont pas faits pour arrondir les bourses, ni pour en desserrer les cordons.

On a écrit des volumes sur l'histoire des étrennes, et il n'est guère de chroniqueur qui, chaque année, ne trace à sa manière une esquisse du sujet. Dans le *Livre et l'Image*, une piquante revue documentaire illustrée qu'a fondée récemment et que dirige M. Grand-Carteret, l'érudit conservateur du cabinet des estampes,

M. Henri Bouchot a passé en revue les étrennes sous l'Empire et la Restauration, et les détails qu'il nous donne, comme les gravures qui mettent les objets même sous nos yeux, fournissent les comparaisons les plus curieuses avec les jouets actuels et pourraient suggérer mainte idée à nos fabricants à court d'inventions. Si le *casse-tête* subsiste encore, avec quelques variantes, dans nos jeux de patience, où sont le *variorama* et le kaléidoscope aux paysages changeants? Le nom est resté, mais la chose a rejoint, dans le magasin des vieilles lunes, l'enveloppe de lettre avec ornements gaufrés, la corne d'abondance avec poche de taffetas et le tonnelet de nacre cerclé d'argent et plein d'un moka délicieux qu'il était de bon ton d'offrir alors aux dames. Où sont les cartes de visite décorées de vignettes romantiques sur lesquelles on écrivait son nom et ses souhaits à la main, en les encadrant dans un passe-partout historié? Où sont le jeu des batailles, le jeu de l'obélisque et le jeu de la girafe, car toutes les actualités, comme toutes les modes, se reflètent dans les jouets, et, en 1837, celui qui faisait fureur était le jeu du chemin de fer, où l'on voyait s'enfoncer sous un tunnel des wagons, avec leur locomotive, calqués sur le train rudimentaire de Saint-Germain-en-Laye, comme, l'année suivante, les couvercles des boîtes à bonbons de Lemoyne représentaient le baptême du comte de Paris, en une composition qu'eût pu signer un membre de l'Institut.

On formerait la plus intéressante et la plus variée des galeries non seulement avec les poupées, — dont une vente a passionné les amateurs au mois de janvier 1892, mais avec les cartonnages et les dessus de boîtes du temps passé ; et cette galerie n'offrirait pas seulement un grand attrait pittoresque, elle serait d'un véritable intérêt pour l'histoire des événements et des hommes, des modes et des mœurs. Dans le monde infini des collectionneurs, quelques-uns certainement y ont songé : par malheur, rien de plus fragile et de moins durable que tous ces charmants bibelots tombés des mains inépuisables de la Fée aux étrennes. Quoique les petites filles soient plus soigneuses que les petits garçons et n'aient point coutume, comme eux, après avoir dorloté leurs poupées, de leur ouvrir le ventre et de leur casser la tête pour « voir ce qu'il y a dedans », une poupée datant seulement de la Restauration est plus rare qu'une statuette de Tanagra. Qu'est-ce donc pour les polichinelles? Vous pouvez prendre dans le *Livre et l'Image* une légère idée de ce que serait cette galerie. Regardez ce *Théâtre des Fantoccini* en carton, avec sa façade agrémentée de figures savoureuses : le factionnaire à la porte entr'ouverte qui laisse apercevoir l'intérieur de la salle, les dames, les vieux messieurs, les jeunes garçons prenant leurs billets aux bureaux, le couple de bourgeois alléchés qui

s'acheminent vers l'entrée, les badauds et le naïf Jean-Jean tout béants d'admiration devant le balcon de la parade, au-dessus duquel Paillasse passe sa tête par un trou de la toile. Regardez ce couvercle du *Damier militaire* sur lequel un disciple de Géricault ou de Girodet a représenté, entre deux palmiers, un officier français à cheval se ruant sur un mameluck qu'il effondre d'un furieux coup de pistolet; ou ce dessus de boîte de Lacroix, le fabricant de bonbons et de chocolat, à l'enseigne du *Songe*, où l'on voit un enfant endormi à qui une fée, armée de sa baguette, apporte des trésors de friandise sur un nuage de sucre-candi. Les confiseurs se signalaient particulièrement dans ce concours d'*illustrations*. Il n'était pas rare qu'ils s'adressassent à des artistes tels que Devéria et Tony Johannot. Français, l'excellent peintre, aujourd'hui octogénaire, a fait à une jolie composition de ce dernier, pour une boîte de confiseur, un encadrement exquis où les fruits et les feuillages s'entrelacent aux fleurs. Mais à ces objets d'art, je préfère encore la délicieuse vignette troubadour du *Fidèle berger*, offrant, la main sur son cœur, l'air pénétré, en veste abricot, en culotte collante, le jarret tendu, une boîte ronde sur laquelle s'entrecroisent des faveurs roses, à sa bergère assise sous un rosier, au milieu de ses moutons bien peignés, avec sa houlette enguirlandée et le coquet chapeau de paille suspendu par un ruban à son bras nu.

Mais il ne faut pas nous attarder au *Fidèle berger :* le fidèle anarchiste nous appelle. Il viendra peut-être un temps où les Boissier et les Siraudin de la société nouvelle représenteront sur leurs boîtes l'aimable Vaillant offrant une bombe (glacée) à sa sentimentale compagne. Admirable matière à mettre en vignette impressionniste et décadente! Déjà, à propos du hideux Ravachol, on avait vu poindre la légende de l'anarchiste bienfaisant, philanthrope, bon mari, ou du moins bon compagnon, ami sûr, doué de toutes les vertus, se dévouant à la grande cause et massacrant les hommes par amour de l'humanité. Depuis lors elle n'a fait que croître et embellir. Nous en sommes maintenant à l'anarchiste de pastorale, doux et intrépide rêveur, utopiste et poète dont le dévouement exalté se cache aux yeux des bourgeois sous un masque de férocité prétendue, et dont les engins, bourrés de dynamite, ne sont, au fond, que des feux d'artifice destinés à éclairer l'avènement de l'âge d'or. On essaie de nous attendrir sur le sort de ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort par le jury. Que dites-vous de ce cortège de cordonniers venant déposer les uns après les autres qu'ils n'ont jamais connu de plus charmant caractère que celui de Vaillant. Entre parenthèses, avez-vous remarqué le rôle que joue la cordonnerie dans l'anarchisme? Ravachol avait manié l'alène comme Vaillant; J. Grave, le direc-

teur de *la Révolte*, et Em. Pouget, directeur du *Père Peinard*, sont également deux anciens compagnons de saint Crépin. On en a vu défiler une demi-douzaine devant la cour.

Seulement, cette fois, le président de la session, moins rempli d'égards que celui de Ravachol, ne s'est pas associé à ces témoignages, et s'est abstenu de rendre hommage à la générosité du cœur de Vaillant. Le jury, lui non plus, n'a pas été au-dessous de sa tâche. Malgré les objurgations pathétiques, les sophismes et les menaces, il a osé faire son devoir, et nous en sommes venus à ce point d'avachissement moral qu'il faut l'en féliciter hautement, comme d'un acte de courage qui l'honore. Il sentait qu'il avait une revanche à prendre, qu'il importait de réhabiliter, dans la limite de son pouvoir, une institution décriée pour sa mollesse, habituée à lâcher pied et à se laisser mettre en déroute par les avocats, qui avait battu en retraite devant l'auteur de l'explosion du restaurant Véry et venait encore de stupéfier le monde par son verdict dans l'affaire d'Aigues-Mortes. Et pour mieux marquer à quel point sa résolution était ferme, arrêtée, inébranlable, il a rendu ce verdict avec une rapidité exceptionnelle. Il est rare que les plus courtes délibérations du jury durent moins d'une heure ; la sienne n'a duré que vingt-cinq minutes : preuve d'un accord unanime et sans discussion. C'est à peine le temps matériel de répondre aux questions formulées, de déposer les bulletins dans l'urne, de les dépouiller et de rédiger la déclaration.

Tout en faisant preuve d'une tenue suffisante pour ne point déshonorer l'anarchie en sa personne, l'héroïque Vaillant n'a pas eu tout à fait, cependant, la sinistre crânerie de Ravachol. Il n'a pas laissé de défendre sa tête par un moyen d'avocat, en prétendant qu'il n'avait voulu tuer personne, mais simplement blesser et avertir, et en faisant valoir, comme une circonstance atténuante, qu'il avait bourré sa bombe de clous au lieu de balles. De même, après avoir refusé d'abord avec mépris de signer son pourvoi en cassation, il a réfléchi et s'est ravisé. Vous verrez que cette barre de fer ira jusqu'au recours en grâce. Déjà il a des intercesseurs auprès du président de la République. On signe des pétitions en sa faveur. Quelques-uns même de ceux qui, dans le premier moment, exhortaient le jury à se montrer sans faiblesse, exhortent maintenant M. Carnot à ne pas se montrer impitoyable. C'était à prévoir et c'était prévu. — Je voudrais, a écrit l'un d'eux, que du pouvoir le plus haut vînt aux violents la leçon de pitié suprême. *Violents* est exquis! Les violents, vous l'avez bien compris, n'est-ce pas? ce ne sont point les anarchistes qui assassinent, éventrent, mitraillent, déchiquètent en morceaux; ce sont ceux qui les condamnent. Toujours le vieux refrain :

Cet animal est fort méchant;
Quand on l'attaque, il se défend.

Mais, du reste, il se défend généralement si mal qu'on devrait bien ne pas tant lui en vouloir quand, par hasard, il lui arrive de se défendre un peu mieux. Au contraire, c'est précisément pour cela qu'on s'indigne. On ne s'y attendait pas, on espérait qu'il aurait peur encore. S'il se met à ne plus reculer maintenant, le métier sera gâté. Conçoit-on ces bourgeois féroces, ces moutons enragés qui ne voudraient plus se laisser égorger tranquillement, qui manifestent des velléités de résistance, qui, à la dynamite, osent opposer la guillotine? Mais cela ne s'est jamais fait, cela est contraire aux immortels principes, aux grandes traditions de 93! Dans le factum qu'il a lu devant la cour d'assises et qui, malgré son ton agressif, est, au fond, un plaidoyer plus encore qu'un manifeste, Vaillant a exprimé quelque chose qui ressemble à cette idée, en invoquant à sa décharge les souvenirs de la grande Révolution et la vénération qu'on réclame pour elle, en bloc : « On me reproche les blessures faites par mes projectiles. Mais permettez-moi de vous faire remarquer que, si les bourgeois n'avaient pas massacré ou poussé aux massacres sous la Révolution, ils seraient encore probablement sous le joug des nobles. » En effet, si l'on glorifie la Terreur, quel droit a-t-on de traquer l'anarchiste? Si l'on élève des statues à Danton et même à Marat, il est illogique et injuste de dresser l'échafaud pour Vaillant. Si l'on applaudit au tribunal révolutionnaire envoyant les aristocrates à la mort, il faut siffler le jury qui condamne Ravachol. Si l'on célèbre comme fêtes nationales des journées où l'on a porté des têtes au bout des piques et ouvert des poitrines vivantes afin d'en arracher le cœur tout sanglant, sous prétexte qu'on doit fermer les yeux sur ces détails pour ne voir que le but et le résultat, à quel titre refuser le bénéfice des mêmes considérations aux anarchistes? Robespierre et Saint-Just travaillaient pour le tiers-état, à ce qu'on dit; Vaillant travaille pour le quart : il ne faut médire ni du tiers ni du quart.

En vérité, lorsqu'on voit toute l'agitation créée autour de Vaillant, la campagne entreprise par certains journaux pour le sauver, la sollicitude qu'on témoigne pour ces malfaiteurs incurables, l'espèce de révolution faite par les étudiants de Bruxelles en faveur d'Elisée Reclus, la petite Sidonie métamorphosée en héroïne de roman, tous les journaux s'occupant de ses faits et gestes, contant ses allées et venues, décrivant ses robes, ses chapeaux et ses déjeuners, cette meute de reporters lancés nuit et jour à ses trousses pour narrer au public haletant, comme dans un roman d'Eugène Suë, ses disparitions, ses enlèvements mystérieux, toutes les négociations dont elle est l'objet, toutes ces surenchères

de parents adoptifs qui se la disputent, qui se l'arrachent, on est confondu et l'on se demande quel vent de vertige et de folie souffle sur la fin de ce siècle. N'est-elle pas d'un comique sinistre et navrant cette société qui crie quand on la bat, mais qui veut absolument être battue, que dis-je? qui veut être mangée toute vive, et qui, lorsqu'on tente de la protéger, se retourne contre ses défenseurs!

Le mémoire que le président des assises a accordé à Vaillant la satisfaction de lire devant ses juges est un ramassis confus et incohérent de tous les lieux-communs déclamatoires de la secte contre la société infâme et contre le capital, ce vampire qui suce le sang des malheureux parias. Sous cet étalage sonore de formules pseudo-scientifiques où s'est évidemment complu l'orgueil de ce criminel, se cachent les plus pitoyables contradictions. Il hausse les épaules en voyant les bourgeois auxquels il s'adresse, « atomes perdus dans la matière, raisonnant parce qu'ils possèdent un prolongement de la moelle épinière », se reconnaître le droit de juger un de leurs semblables; et ce droit qu'il dénie à la société, il se l'accorde à lui-même et à lui seul! L'atome qui s'appelle Vaillant a le droit de juger et d'exécuter sans appel, mais la collection d'atomes qui représentent la magistrature et le jury commet une usurpation et un crime en se défendant. Il a dû être satisfait surtout de sa péroraison : « L'histoire humaine est bien peu de chose dans le tourbillon qui l'emporte à travers l'immensité et qui est appelé à disparaître, ou tout au moins à se transformer, pour recommencer la même histoire et les mêmes faits, véritable jeu perpétuel des forces cosmiques se renouvelant et se transformant à l'infini. » Voilà qui a une belle tournure scientifique et darwinique. Seulement, si le monde n'est qu'un jeu *fatal* des forces cosmiques en mouvement, où voit-il les *iniquités* contre lesquelles il tonne, et sur quoi se fonde son indignation? A quoi bon se révolter contre une manière d'être essentiellement transitoire, qui se transformera d'elle-même? Il me semble que le raisonnement de ce fier logicien tombe ici dans l'incohérence.

L'année 1894 a été inaugurée par un vaste ensemble de perquisitions chez les anarchistes militants. Tous ont été réveillés le 1er janvier, dès l'aube, par un carillonnement à leur porte et ont reçu pour étrennes la visite du commissaire de police de leur quartier. On a opéré à Paris et en province, en dépit de la trêve des confiseurs, sur laquelle comptaient peut-être les *compagnons*. Ce serait parfait si la police n'avait laissé fuir, quelques jours auparavant, avec une candeur telle que des esprits méfiants l'ont prise pour de la complicité, M. Paul Reclus, ingénieur, fils d'Elie et neveu d'Elisée, qui était en correspondance avec Vaillant et qu'on soupçonne de lui avoir fourni la formule de sa composition chi-

mique. Ce trio de Reclus, dont la grande illustration est le second de la famille, Elisée, ancien soldat de la Commune, condamné en 1871 à la déportation simple, pendant que son aîné, Elie, était condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, — auteur de cette *Nouvelle géographie universelle*, qui venait justement de se terminer par la publication du dix-neuvième volume in-quarto quand la bombe de Vaillant éclata dans la Chambre, constitue chez nous le principal groupe de l'anarchie savante. Au lieu d'un trio, on pourrait même dire un quatuor, puisqu'il y a encore un autre neveu, André, fondateur d'une colonie agricole en Algérie, chez lequel notre police coloniale a fait également une perquisition. A côté de ce groupe, il faut signaler celui de l'anarchie lettrée : une demi-douzaine, — la douzaine y est peut-être, — de critiques, romanciers, poètes décadents et symbolistes, affamés de réclame et pour qui la doctrine n'est qu'une nouvelle pose, une nouvelle manière, après le vers de quatorze pieds, d'effaroucher le bourgeois. Ils portent l'anarchie comme Th. Gautier étalait sa chevelure mérovingienne et son gilet rouge à la première d'*Hernani :* affreux cabotins littéraires, artistes *néroniens* tout prêts, comme lui, à brûler Rome pour trouver un joli thème à chanter et produire un effet nouveau. Richard III, dans Shakespeare, offre son royaume pour un cheval; eux donneraient la patrie pour une antithèse.

II

Après une fermeture de six semaines, le musée du Luxembourg s'est rouvert le 30 décembre, avec des remaniements et des additions qui valent bien une visite. Il a suffi, pour donner à plusieurs de ses salles un aspect nouveau, d'heureuses modifications de placement qui ont mis en lumière des œuvres intéressantes, jusque-là reléguées dans la pénombre. C'est ainsi que les Meissonier, exposés entre deux portes, et le *Lamartine*, lavis de M. Henriquel Dupont, sont maintenant sur chevalet, que l'*Agar et Ismaël* de Cazin, descendu des hauteurs, semble exposé pour la première fois, et que les deux salles consacrées aux écoles étrangères, particulièrement à l'école anglaise, ont pris beaucoup plus de valeur par le groupement des ouvrages anciens et l'entrée de quelques autres. Nous avions déjà vu les charmantes études de Burne-Jones, trois simples bustes de femmes, d'une grâce pensive, mélancolique et tendre; mais nous n'avions point vu encore la composition symbolique d'une poésie délicate et élevée, où l'un des maîtres de l'école préraphaélite, George Watts, a représenté *l'Amour et la Vie :* l'Amour guidant la Vie, figurée sous les traits d'une jeune fille confiante et candide, et l'aidant à escalader l'âpre voie dont il sème les rochers de fleurs.

Parmi les autres nouveautés d'importance très diverse remarquées çà et là, notons encore, faute de pouvoir les citer toutes, des paysages de MM. Olive, Pointelin, Simonnet, Damoye, et les *Bords de l'Oise*, par Carolus Duran; *Intimité*, par M. Brouillet; une *Dormeuse* de Henner, toujours la même et toujours charmante; un *Cabaret de Ramponneau*, de M. Fichel, qui eût demandé une palette plus gaie et moins froide; une *Sapho au fond de la mer*, de M. Ary Renan, et la grande et belle toile, encore présente à toutes les mémoires, exposée par M. Detaille au Salon de 1892 : *la Sortie de la garnison de Huningue*. Voici *la Femme en rouge*, de M. Dannat, qui fait pendant à la *Femme en jaune*, de M. Sargent; de M. Henry Lévy un petit *Christ mort*, un peu romantique et poussé à l'effet, et, de Daumier, un tableautin plein de verve : *les Voleurs et l'âne*.

On n'a pas négligé davantage d'enrichir la série des dessins, des pastels et des aquarelles. C'est un morceau excellent, d'une fermeté et d'une franchise d'exécution dégagées de toutes ses bizarreries coutumières, que la grande aquarelle où M. Besnard a représenté, la pointe en main, le peintre-graveur Alphonse Legros, fixé à Londres depuis longtemps. Les études de Cabat n'ajouteront rien à la réputation de l'auteur, non plus que les deux figures de Bonvin, dont l'une, pourtant, celle d'une ménagère bien portante, fait vaguement songer à Chardin. Mais le musée nous montre également de ce dernier deux petits paysages d'une facture plus fine et plus légère que celle qu'on lui connaît. Enfin, pour nous borner là, le peintre attitré de Pierrot, M. Willette, a fait son entrée au Luxembourg sous les espèces d'un dessin à la plume semi-historique, semi-symbolique, intitulé *Valmy*. Une place d'honneur a été justement donnée aux belles études à la sanguine de M. Puvis de Chavannes pour la décoration du musée d'Amiens.

Les vitrines abritent plusieurs objets d'art nouveaux, fragiles et exquises merveilles.

La salle d'entrée, consacrée à la sculpture, a presque changé de physionomie. Les Gobelins qui cachent maintenant la froide nudité des murs ont nécessité un remaniement, et l'on a disposé dans un ordre plus harmonieux l'ensemble des ouvrages, qui s'est accru de quelques morceaux, tels que sept petits médaillons en bronze de Chapu, une tête de David par M[me] Cazin, le *Baiser de l'aïeule*, de M. Dampt, le buste de Dagnan-Bouveret, par Saint-Marceaux. Enfin, on a essayé d'établir à l'entresol, dans le voisinage du cabinet de l'administrateur, une section de gravure, constituée surtout par les dons des artistes et des amateurs, qui ne pourra être ouverte qu'une fois par semaine, et aux visiteurs munis de cartes. C'est moins une exposition proprement dite qu'une collection, puisque,

faute de place, il a fallu laisser les pièces dans des portefeuilles. Ce malheureux musée est trop petit pour contenir ses richesses; il craque de pléthore; l'encombrement y atteint ses dernières limites : si l'on ne trouve pas moyen de l'agrandir, le public ne pourra bientôt plus y circuler.

Aussi bien la production artistique devient-elle de plus en plus effrénée en France. A l'instar des hommes qui ont créé les deux sociétés rivales des Champs-Élysées et du Champ de Mars, les femmes peintres elles-mêmes se sont partagées en deux camps. En face de la petite armée qui expose depuis plus de quinze ans au palais de l'Industrie, s'est levée une autre légion qui, depuis l'année dernière, a établi son quartier général dans la salle de la rue de Sèze. Il m'a semblé que le public ne montrait pas beaucoup d'empressement à se rendre à l'appel de ces dames. La première exposition d'art photographique, organisée dans la même maison par le Photoclub, qui s'ouvre sur le même palier, est plus fréquentée. Peut-être les visiteurs de l'an dernier ont-ils gardé quelque méfiance. Le coup d'essai des femmes artistes n'avait pas été un coup de maître, en effet : dans l'élan du début, elles avaient ouvert trop largement la porte à des *ouvrages de dames*, faits pour l'intimité du foyer. Averties par la critique, elles se sont montrées cette fois moins faciles, et leur salon actuel, plus restreint, offre une note d'art, sinon très originale et très forte, au moins suffisamment intéressante dans son ensemble. On y trouve beaucoup trop de toiles passées au bleu, fabriquées au pointillé et qui ressemblent à de vilaines tapisseries d'un ton faux. Les auteurs de ces œuvres anarchiques appartiennent, pour la plupart, à la colonie étrangère : inutile de les nommer. Il n'est que juste néanmoins de signaler à l'attention des visiteurs les paysages et les fleurs de Mlle Salard, de Mme de Kermaingant, de Mme de Mornard, les portraits de Mme Brouardel, de Mlle Rongier, de Mme Koch, dont la main est très ferme. Mme Sparre côtoie l'impressionnisme, mais ses portraits ont assez d'accent. Mlle Valentino a envoyé un profil de rousse qu'on prendrait pour un Besnard; Mlle Frédérique Vallet cultive les chevelures et les attitudes romantiques. Ce qui manque généralement aux femmes artistes, c'est une personnalité bien à elles; même lorsqu'elles ont du talent, ce talent n'est guère qu'un reflet.

Lorsque le télégraphe nous apporta la nouvelle de l'incendie qui a détruit, à Chicago, les envois de nos manufactures nationales de Beauvais et de Sèvres, les décombres des magasins de l'Opéra, rue Richer, fumaient encore sous les jets d'eau dont les pompiers continuaient à les inonder. C'est le 6 janvier, vers huit heures du soir, pendant que les Parisiens tiraient les Rois, que l'incendie a éclaté dans ces bâtiments occupés jadis par l'adminis-

tration des Menus-Plaisirs. En un clin d'œil, le sinistre prenait des proportions terrifiantes, et l'immense brasier, alimenté par les matières les plus inflammables, menaçait de toutes parts les maisons attenantes, non seulement de la rue Richer, mais de la cité Trévise et du faubourg Poissonnière. Le feu a détruit en une heure les décors d'une trentaine d'opéras ou ballets, parmi lesquels ceux de tout le répertoire de Meyerbeer, sauf les *Huguenots* et le vaisseau de l'*Africaine*, conservés ailleurs. Ce n'est pas seulement une perte d'argent considérable, mais une désorganisation du service. Que deviendrait l'Opéra s'il ne pouvait plus jouer ni *Robert le diable*, ni *Rigoletto*, ni la *Favorite*, ni *Don Juan* de Mozart, sans parler d'*Aïda* et de *Guillaume Tell*, d'*Hamlet* et de la *Juive?* Je suppose qu'on est déjà à l'œuvre pour les refaire. Et cette fois oubliera-t-on de les rendre ininflammables, en les enduisant de cette fameuse composition *ignifuge* dont les chroniqueurs les plus compétents nous ont certifié à vingt reprises l'infaillibilité? Mais j'y songe : les décors de l'Opéra devaient avoir reçu cette préparation précieuse; est-ce pour cela qu'ils ont flambé si bien?

Parmi tous les théâtres, ces privilégiés de l'incendie, le plus privilégié est certainement l'Opéra. Il a brûlé une première fois en 1763, dans l'ancienne salle du Palais-Royal où le cardinal de Richelieu avait fait jouer *Mirame* et où Lulli l'avait installé après la mort de Molière. Il a brûlé une deuxième fois, en 1781, dans la salle monumentale reconstruite expressément pour lui par Moreau, toujours au Palais-Royal. Il a brûlé une troisième fois en 1873, rue Lepeletier. Et je ne parle pas de l'incendie, sous la Commune, de la salle qu'il avait occupée pendant une douzaine d'années, de 1728 à 1794, près de la porte Saint-Martin, ni de celui qui a dévoré le bâtiment de la rue Favart, où il s'était installé pendant plus d'un an, au sortir du théâtre de la place Louvois, démoli après l'assassinat du duc de Berry. Si l'on était superstitieux, on pourrait vraiment croire que l'Opéra porte malheur à toutes ses maisons, et trembler pour l'édifice de M. Ch. Garnier.

Les magasins de la rue Richer avaient déjà brûlé aussi en 1861, et le danger perpétuel dont un pareil amoncellement de matières combustibles menaçait l'un des quartiers les plus populeux de Paris, la nécessité de transporter un dépôt si périlleux dans un endroit plus lointain et moins exposé, frappèrent alors tous les esprits comme aujourd'hui. Bien plus : une note, à laquelle sa publication dans *le Moniteur* donnait un caractère officiel, annonça que l'incendie n'avait fait que devancer un peu brutalement les desseins de l'administration, qui était sur le point de démolir les bâtiments et de vendre le terrain. Une fois l'émotion calmée, on rebâtit tout simplement les magasins à la même place. Va-t-on faire encore de même?

III

Les décors de *Gwendoline* ont naturellement échappé au désastre, étant remisés, avec ceux de quelques autres ouvrages en cours de représentation, — *Faust*, *les Huguenots*, *Sigurd*, *la Walkyrie*, — dans les dépendances du monument Garnier. Comme *Salammbô*, comme *Sigurd*, comme *Samson et Dalila*, *Gwendoline*, opéra en trois actes, de M. Catulle Mendès pour les paroles, de M. Emmanuel Chabrier pour la musique, nous revient de l'étranger, qui en a eu la primeur, et, même après avoir paru à Bruxelles en 1886, il a encore pris le plus long pour arriver jusqu'à nous, en passant par Carlsruhe, par Munich, enfin par Lyon. S'il y avait, d'ailleurs, une présomption à tirer de là, elle serait toute en sa faveur : il suffit, en effet, de rapprocher des œuvres que nous venons de citer la liste de celles qui sont arrivées directement et sans détour à l'Opéra dans ces dernières années, — *Ascanio*, *le Cid*, *la Dame de Monsoreau*, *le Mage*, etc., — pour voir tout de suite de quel côté s'est déclaré le succès.

Gwendoline est encore un de ces sujets primitifs et *sauvages* recherchés de l'école nouvelle. La scène se passe en des temps lointains, dans un village de la côte saxonne, envahi par une troupe de pirates danois. Harald, le chef des pirates, menace de tout mettre à feu et à sang, et il lève déjà sa hache sur Armel, le chef des pêcheurs, qui refuse de lui livrer *ses trésors* (quels peuvent bien être les trésors d'Armel, sinon des poissons séchés et des défenses de baleine?) lorsque la fille de celui-ci, Gwendoline, se jette devant son père pour le protéger. A sa vue, le farouche Harald est frappé du coup de foudre ; il chasse ses compagnons et, resté seul avec la jeune fille, s'humanise, se transforme en soupirant docile, se soumet à tous les caprices de l'enfant, qui use de sa victoire avec une espièglerie mutine, lui apprend à tresser des fleurs en couronne et même le force à tourner son rouet, comme Hercule chez Omphale. Entièrement dompté et fasciné, Harald, que ses Danois ne reconnaissent plus, demande la main de Gwendoline au vieil Armel, qui la lui accorde, à la grande indignation des pêcheurs. Ils ne comprennent pas que le vieillard a son plan : comme sa fille s'est souvenue d'Omphale, lui se souvient de Danaüs, et il met un couteau entre les mains de la fiancée, en lui recommandant de saisir le moment psychologique pour en frapper Harald sans méfiance. Mais Gwendoline a changé d'idée; elle partage maintenant l'amour de Harald, et, au lieu de le frapper, elle s'efforce de le décider à fuir; il résiste, et bientôt il est trop tard : après avoir massacré les Danois, lourdement endormis dans l'ivresse de la fête, les Saxons se jettent sur Harald, qu'Armel tue de sa main,

et Gwendoline, qui n'a pu le sauver en le couvrant de son corps, se frappe elle-même pour mourir avec lui.

On le voit, le poème de M. Catulle Mendès n'est ni très neuf ni très compliqué. Ce n'est pas, du reste, un reproche que nous lui faisons. Il importe assez peu, surtout pour un opéra, de trouver des situations originales, pourvu qu'elles soient favorables au compositeur, qu'elles lui offrent de beaux thèmes à développer. A ce point de vue, la donnée très simple de *Gwendoline*, poétique et dramatique à la fois, et traitée d'une main experte, ne laisse rien à désirer. Le principal défaut du livret est une division en trois actes dont l'importance va *decrescendo :* le dernier surtout ne se compose, pour ainsi dire, que d'une scène, et l'ouvrage produit l'effet d'une pyramide qu'on ferait tenir sur sa pointe. Peut-être aussi l'action est-elle un peu intime et restreinte pour le vaste cadre de l'Opéra.

Il paraît que la *Gwendoline* de M. Chabrier remonte à plus de seize ans et qu'elle est antérieure non seulement à son opéra comique *le Roi l'a dit*, mais même à son opéra bouffe de *l'Etoile*, joué en 1877 au passage Choiseul. La partition en avait été publiée depuis longtemps. Si elle eût vu le jour de la rampe dans sa nouveauté, à une époque où l'on n'avait pas encore usé et abusé des sujets scandinaves, elle eût sans doute fondé plus vite la réputation de l'auteur et paru plus originale; mais, d'un autre côté, cette longue attente a préparé le public français, à qui elle est arrivée précédée et recommandée par la réputation qu'elle avait acquise au dehors.

A défaut d'une représentation de l'ouvrage à Paris, l'ouverture avait eu souvent les honneurs de l'exécution aux concerts Lamoureux. C'est une page depuis longtemps célèbre, où, toutefois, je trouve, pour ma part, après une première partie d'un très beau caractère et d'un relief magistral, un peu trop de tintamarre et de brouillamini, des abus de sonorité et des chocs de dissonances dont l'effroyable tapage inquiète et endolorit l'oreille. Le premier acte est, de beaucoup, le plus important et le meilleur dans la partition comme dans le livret. M. Chabrier a tiré un excellent parti du contraste entre les chants joyeux des jeunes filles et les cris de guerre des Danois débarquant tout à coup au milieu du village qui s'éveille et chassant devant eux les pêcheurs éperdus. Le récit de Gwendoline décrivant à ses compagnes, qui rient de sa peur, le rêve effrayant qu'elle a fait, est d'un coloris chaleureux, et le chant de Harald, accompagné par le chœur de ses soldats, d'une énergie farouche et sauvage toute débordante de couleur locale, et qui caractérise à merveille le personnage. Toute la longue scène de la séduction, qui remplit la plus grande partie de l'acte, est exquise : le compositeur a rendu avec un art parfait, en les opposant l'une à

l'autre en une antithèse où la diversité des natures se fond dans l'harmonie du sentiment, la rudesse du pirate, son éblouissement, ses gauches et naïves extases, ses alternatives de soumission et de révoltes, et la grâce, la candeur mutine de la jeune fille. Il y a là comme un dialogue plein de saveur où le chant de l'épée s'entrelace à la chanson du rouet, empruntée par M. Chabrier, dit-on, aux mélodies populaires de l'Irlande. Tout cet acte a produit un très grand et très légitime effet.

A l'acte suivant, il faut signaler l'épithalame qui a seulement le tort de prendre des développements disproportionnés, et le magnifique duo des deux époux, ici empreint d'une mélancolique tendresse, là chaleureux et passionné, toujours mélodique, et entrecoupé d'une façon pittoresque par le chœur des Danois livrés à l'orgie, au milieu de laquelle ils vont trouver la mort. Le dernier acte, nous l'avons dit, n'est qu'une scène, et cette scène est à la fois trop courte et trop longue : trop courte pour remplir un acte à elle seule, et pour que la pièce entière se tienne d'aplomb sur cette base étroite; trop longue pour une situation *in extremis* qui ne comportait vraiment pas tant de paroles. On a peine à comprendre comment Harald et Gwendoline, après s'être frappés mortellement, peuvent exhaler leur âme en mélodies si prolongées, debout et faisant face à la meute des Saxons qui s'arrêtent en cercle pour attendre qu'ils aient poussé le point d'orgue final; ni comment Armel écoute placidement sa fille jusqu'au bout, se bornant à gémir en mesure, sans essayer de la secourir et d'étancher son sang. Le duo qu'ils chantent ainsi dans toutes les règles avant de mourir peut avoir les plus belles qualités du monde, il n'est pas en place.

L'orchestration est d'une grande importance dans l'opéra de M. Chabrier; elle offre un tissu harmonique très savant, travaillé avec infiniment de soin, sinon toujours avec beaucoup de mesure et de goût. Sa touche est plus riche que délicate. Dans sa recherche de combinaisons nouvelles, ce fécond inventeur de formes rythmiques fait d'ingénieuses trouvailles, non sans des audaces qui ne sont pas toujours heureuses et ne savent point s'arrêter à temps. Somme toute, l'œuvre a du coloris, de l'accent, de l'ampleur, du mouvement, de l'intérêt, et n'est point banale. Elle ne comporte que trois personnages. La voix de ténor de M. Vaguet est d'un timbre trop jeune pour le vieux chef du village saxon : cet organe clair, agréable, un peu mou, jure avec l'âge et le rôle d'Armel. Mais M. Renaud joue et chante Harald en excellent artiste : il n'en rend pas seulement à merveille l'énergie et la rudesse, il en exprime toutes les nuances de tendresse et de passion, sans dénaturer son personnage. Le soprano de Mlle Berthet, malgré sa jeunesse, est déjà d'un métal solide; elle s'est tirée vaillamment d'une tâche qui

n'était pas facile et a montré des qualités de cantatrice dramatique qui sont beaucoup plus que des promesses.

La Comédie-Parisienne, fondée par l'ancien directeur du Gymnase, M. Koning, dans l'une des dépendances de l'Eden, à cent pas à peine du grand Opéra, s'est enfin ouverte. Le nouveau théâtre est petit : il ne contient pas plus de sept cents places; mais son installation est des plus coquettes et il a tout à fait jolie mine sous ses frais atours. Et quant à ses dimensions, je suis sûr que le directeur se tiendrait fort satisfait s'il était toujours rempli.

Afin de mettre tout d'abord son théâtre, puisqu'il s'appelle la Comédie-Parisienne, sous le patronage des deux hommes qui passent pour les esprits les plus parisiens dans notre littérature dramatique, M. Koning a ouvert avec *la Veuve*, de MM. Meilhac et Halévy. *La Veuve* n'est pas une nouveauté, puisqu'elle a près de vingt ans de date, mais c'était une des pièces les plus oubliées, quoique les plus piquantes, du répertoire des deux collaborateurs; son succès fut inférieur à son mérite et on ne l'avait jamais reprise : il faut l'attribuer sans doute à la tristesse foncière du sujet funèbre sur lequel MM. Meilhac et Halévy ont brodé leurs fines et spirituelles variations. Au fond, *la Veuve* c'est *la Matrone d'Ephèse*, mais infiniment moins brutale et cynique, ou plutôt c'est la fable de La Fontaine : *la Jeune Veuve*, suivie pas à pas et traduite en une légère comédie satirique. L'auteur du prologue, que Mme Raphaële Sizos, en costume somptueux, est venue débiter à la rampe, pour tracer le programme du nouveau spectacle, eût bien dû les relire, afin d'y apprendre le maniement du vers libre. De ce programme d'ouverture, il résulte que la Comédie-Parisienne ne jouera ni la pièce antique à péplum et à tunique (nous nous en doutions bien), ni le drame taciturne (*taciturne* est là pour rimer avec *cothurne*), ni le mélodrame violent, ni, — que les âmes délicates soient heureuses, — ces gravelures dont la seule idée fait monter le rouge au front des ouvreuses du théâtre, — sans s'abstenir néanmoins, — que les amis de la gaudriole se rassurent, — du « sous-entendu leste, amusant et fantasque » qui sourit en clignant de l'œil à l'abri de son masque, et qu'on écoute derrière l'éventail. Là! vous voici fixés sur la moralité de la Comédie-Parisienne, qui n'aura rien d'austère, ni d'intransigeant, et vous respirez plus à l'aise.

Dette de jeunesse, la pièce en trois actes de M. Georges Bertal, représentée au Gymnase, nous a rappelé jusqu'à un certain point, par la conception et la facture, les ouvrages de M. Ohnet; mais elle nous en a rappelé beaucoup d'autres encore : on y rencontre au passage tant de vieilles connaissances qu'on est tenté à chaque instant d'ôter son chapeau. La jeune fille pure, idéale, accomplie, séduite, puis abandonnée par un viveur; le fils naturel doué de toutes

les vertus; l'opposition entre les deux pères, le vrai qui est le faux, et le faux qui est le vrai; la rivalité entre le père et l'enfant qui ne se connaissent pas, sans parler du duel classique, de l'inévitable duel, nous avons vu tout cela bien des fois, particulièrement dans les drames de M. Dumas fils, qui en a tiré un tout autre parti. Mais à quoi bon analyser une pièce qui ne fera que passer et aura peut-être disparu déjà lorsque paraîtra cette causerie? En tout cas, ce ne sera pas long, et nous ne tarderons pas à retourner au Gymnase.

La Comédie-Française a repris *Bérénice*, pour l'anniversaire de Racine. Le sujet de *Bérénice* était choisi comme à souhait pour inspirer le génie tendre et pathétique de Racine. J'étais frappé néanmoins, en l'écoutant l'autre soir au Théâtre-Français, de voir à quel point la donnée en est cornélienne. Qu'est-ce autre chose, en effet, que le triomphe du devoir sur la passion, ce qui est le fond de toutes les tragédies de Corneille. Et le rapprochement pourrait se pousser beaucoup plus loin : il ne s'agit pas seulement du devoir de Titus, il s'agit de sa gloire, cette grande, cette éternelle préoccupation de tous les héros cornéliens. Sa gloire fait partie de son devoir; elle se confond avec lui, et le mot revient aussi souvent dans *Bérénice* que dans *le Cid*. Titus est amoureux comme Chimène, comme l'Infante, mais il y va de sa gloire de ne point succomber à son amour, comme il y va de leur gloire à elles-mêmes de lutter contre le penchant de leur cœur. On pourrait comparer jusqu'aux expressions :

> Bérénice a longtemps emporté la victoire,
> Et si je penche, enfin, du côté de *ma gloire*,
> Crois qu'il m'en a coûté,

dit Titus à Paulin; et, plus loin, à Antiochus :

> Et puisqu'il faut céder, cédons à *notre gloire* [1].

Antiochus lui-même invoque *sa gloire* pour s'exciter à partir, à la fin du troisième acte, et un peu auparavant, — dans cette belle scène où la reine de Palestine assure Antiochus de sa haine s'il ne parle pas, et lui défend de reparaître à ses yeux dès qu'il a parlé, répétition affaiblie, et ramenée du haut diapason tragique au diapason élégiaque, de la grande scène où Hermione maudit Oreste de lui avoir obéi, — elle fait, elle aussi, sa partie dans le concert en assurant qu'il y va de *la gloire* de Titus de ne la point quitter. Le mot revient sans cesse dans l'admirable entrevue de Titus et de Bérénice (IV, 5) :

> D'un œil que *la gloire* et la raison éclaire,
> Contemplez mon devoir dans toute sa rigueur...

[1] Acte II, sc. II; III, sc. I.

Que *la gloire*, du moins, soutienne nos douleurs...
Les obstacles semblaient renouveler ma flamme,
Tout l'empire parlait; mais *la gloire*, madame,
Ne s'était point encore fait entendre à mon cœur.

Et Bérénice lui répond :

Eh bien, régnez, cruel, contentez *votre gloire*.

Et enfin, puisqu'il faut finir, car j'en passe, ce vers superbe du dernier acte, qui est comme le résumé de la tragédie :

Ma gloire inexorable à toute heure me suit.

Relisez, à l'acte précédent, le monologue où Titus, attendant Bérénice, met en balance son amour et son devoir : la dernière partie en est toute cornélienne, par l'inspiration, par l'accent même. Le style seul diffère. Dans ces beaux combats, Racine sait mieux peindre les déchirements et les péripéties de la lutte; il ne lui suffit pas de montrer la grandeur de la victoire, s'il ne montre tout ce qu'elle a coûté, ni de frapper l'esprit d'admiration s'il ne touche le cœur de pitié.

Cette tragédie intime, type parfait du drame psychologique, où toute l'action se passe dans l'âme des personnages, n'avait point paru depuis bien longtemps sur la scène de la Comédie-Française. Nous l'avons entendue avec délices, quoique nous eussions rêvé d'un Titus moins assombri et maussade que M. Paul Mounet, et d'un autre Antiochus que M. Albert Lambert. Mais Mlle Bartet est une Bérénice idéale : sa voix est un charme, sa diction une exquise harmonie où toutes les nuances du rôle sont rendues avec une justesse parfaite, une intelligence et un sentiment profonds. La démarche, le geste, l'accent, les attitudes, l'élégance noble et royale, la grâce discrète et chaste, la dignité qu'elle garde dans l'expression pénétrante de la tendresse et de la douleur, tout en elle touche à la perfection.

Sans transition, passons de Racine à M. Maurice Bouchor, et de la Comédie-Française aux marionnettes du Théâtre d'Application, où le poète nous a convoqués à la représentation des *Mystères d'Eleusis*, pièce en cinq tableaux, — quoique le titre de la brochure n'en annonce que quatre. Cette fois, nous passons de l'Ancien Testament (*Tobie*), de l'Évangile (*Noël*) et de la Légende dorée chrétienne (*Sainte Cécile*), à la Légende dorée du paganisme; mais la nouvelle œuvre, sous de très libres fantaisies de surface, où éclatent, en termes souvent trop crus, les appétits grossiers des personnages inférieurs, conserve, dans un tout autre cadre, le caractère foncièrement religieux des précédentes. Elle en conserve aussi le caractère littéraire : même mélange de mysticisme et de sensualisme, de noblesse et d'extrême familiarité; même veine de

bouffonnerie circulant en quelques scènes épisodiques : le goinfre Hipponax est le frère de Gaymas, mais moins exubérant.

Enfin, même triomphe, au dénouement, de tous les éléments supérieurs; même ascension dans les plus hautes sphères, même inondation de lumière et de sérénité. A ce point de vue, le cinquième tableau, où Zeus, entre la Justice et la Pitié, harangue Déméter en magnifiques vers olympiens, et, en lui apprenant le partage qu'il a décidé de Perséphone, la vierge aux pieds blancs, entre sa mère et son époux Hadès, le roi des enfers, l'exhorte au sacrifice qui rachètera les âmes du Tartare, et lui enseigne, au milieu des chants du chœur qui commentent la parole divine, la loi d'amour et d'effort de la vie, peut se rapprocher du dernier tableau de *Noël*, et produit une impression toute semblable.

Sous les noms de Déméter, de Perséphone et de Hadès, le lecteur a reconnu du premier coup, nous ne lui faisons pas l'injure d'en douter, les divinités que notre mythologie latine nomme Cérès, Proserpine et Pluton. Rien de plus connu, parmi les fables antiques, que l'enlèvement près d'Eleusis, par le sombre Pluton, de la fille de Jupiter et de Cérès, qui la cherche, éplorée, par l'univers entier et frappe la terre de stérilité : ceux qui ne l'ont pas lue dans Hésiode l'ont traduite dans Ovide. C'est ce mythe que M. Bouchor a choisi pour sujet, en reprenant pour son compte l'interprétation subtile des Alexandrins qui, s'efforçant de purifier et de rajeunir le vieux paganisme, ont attribué un sens mystique à ce conte de fées, et en y cherchant sur leurs traces un moyen, — un peu détourné, il faut en convenir, — d'y rattacher sa conception de la vie humaine. L'idéal qu'il nous expose par la bouche de son Zeus platonicien est d'une pureté et d'une élévation toutes chrétiennes, mais il ne se dégage que lentement. Pendant les quatre premiers tableaux, l'idée-mère de l'œuvre demeure obscure; on ne sait trop où l'auteur nous conduit; toutefois, on se résigne à ne pas entrevoir nettement le but en admirant les détails du voyage. La pensée inspiratrice se dérobe d'autant mieux que les caprices pittoresques de l'invention et les libertés du langage la dissimulent encore. Et même lorsqu'elle perce le brouillard et éclate en illuminant les hauteurs sacrées où le poète nous enlève, on ne saisit pas très bien par quels liens la moralité se rattache à la fable, et comment ce rayon a pu sortir du nuage.

Mais n'oublions pas que les mystères d'Eleusis étaient célèbres par leur obscurité, et que les initiés seuls arrivaient, non sans peine, à en percer les arcanes. En faisant nos réserves sur le philosophe, nous n'en faisons aucune sur le poète. Jamais M. Bouchor n'a écrit de vers plus savoureux, plus fermes et plus souples; ils sont d'une ampleur et d'une plénitude, si je puis ainsi dire, qui

charment l'oreille et l'esprit. Ils se déroulent en larges nappes, en *couplets* harmonieux et puissants, les uns tout imprégnés des plus pénétrants parfums de la nature, les autres tout frissonnants des angoisses de l'inconnu et des visions de l'au-delà. Dans l'expression de la mélancolie et de la tendresse, ils ont je ne sais quel accent virgilien. M. Paul Vidal a brodé sur ce *mystère* une musique aérienne, charmante et discrète. Si cette pièce, comme nous l'annonce M. Bouchor, doit être la dernière que joueront les marionnettes du Petit-Théâtre, elles ne pouvaient mieux finir, et c'est avec un véritable regret que nous saluons leur départ.

Les nécessités de la mise en pages nous forcent de renvoyer à notre prochaine causerie le compte-rendu du *Flibustier*, comédie lyrique de M. Richepin pour les paroles, du compositeur russe César Cui pour la musique, que l'Opéra-Comique donne au moment où nous achevons de corriger l'épreuve de cet article.

IV

Les morts dont nous avons à parler aujourd'hui ont rempli leur carrière. Le plus jeune est Savinien Lapointe, né en 1812, et qui, par conséquent, avait dépassé sa quatre-vingtième année. Peut-être vais-je me mettre en contradiction avec les statistiques, mais il me semble que la moyenne de la vie s'est allongée depuis quelque temps. Parcourez la nécrologie quotidienne des journaux : les octogénaires y abondent, et les nonagénaires même n'y sont pas extrêmement rares... A moins que ce ne soit là, pour les gazettes, un moyen d'être agréables à leurs abonnés. Mais, quel que soit le désir que je puisse éprouver moi-même de plaire à mes lecteurs, il n'irait pas jusqu'à me faire fausser l'état civil des défunts dont j'ai à parler. Je n'invente pas leurs noms : ils sont connus; ni leurs dates de naissances : elles sont dans Larousse et Vapereau.

Une assez grande notoriété s'était attachée au nom de Savinien Lapointe, parce qu'il fut un ouvrier poète, non pas un pseudo-ouvrier pour qui ce titre, dans une démocratie comme la nôtre, n'est qu'une parure, mais un véritable ouvrier aux mains calleuses et poissées, couchant dans une chambrée de la place Maubert, maniant l'alène et le tranchet dans une échoppe de l'horrible rue Galande, et ne cessant de pratiquer son métier que pour le chanter. Le boulanger Reboul, le coiffeur Jasmin et même le tisserand Magu, étaient des bourgeois en comparaison. Il y avait eu aussi des poètes cordonniers avant Savinien Lapointe : au dix-septième siècle, Lestage, qui tenait boutique à Bordeaux, à l'enseigne du *Loup botté*, et auquel le grand roi donna des armoiries parlantes : d'azur à la botte d'or, avec fleurs de lis; au dix-huitième, Henry Sellier, installé dans une échoppe de la rue Coq-Héron, à

qui l'on doit les *Lundis du réparateur des brodequins d'Apollon*, — sans oublier l'illustre Hans Sachs ; et si, sans nous borner aux poètes, nous voulions énumérer tous les cordonniers qui ont marqué dans les lettres ou les sciences, dans la critique et l'érudition, la liste serait interminable, depuis le pape Urbain IV, Linné, Winckelmann, jusqu'à notre contemporain M. Longnon, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le plus savant homme de France en fait de géographie historique. Nous avons également dit un mot plus haut, à propos de Vaillant, des opinions avancées que développe souvent l'exercice du tire-pied. L'auteur d'une *Voix d'en bas*, des *Prolétariennes*, des *Echos de la rue*, offrait en lui le double type du cordonnier poète et du cordonnier révolutionnaire. Non pas toutefois qu'il allât jusqu'à l'anarchie, qui d'ailleurs n'était pas inventée de son temps ; il se contentait de prendre part aux insurrections et de mettre la main aux barricades sous Louis-Philippe, d'écrire dans la *Ruche populaire*, de fournir des pièces aux *Poésies sociales des ouvriers*, de se placer sous le patronage de Béranger, de Victor Hugo, d'Eugène Sue, de George Sand, de Pierre Leroux, de Lamennais, ce qui ne l'avait pas empêché, d'ailleurs, de rechercher aussi celui de Chateaubriand et plus tard, lorsqu'il eut mis beaucoup d'eau dans son vin rouge, d'une foule d'autres qui n'avaient absolument rien de commun avec la démagogie et dont les souscriptions permirent au vieux poète du prolétariat, devenu petit employé de la Compagnie du gaz, de réimprimer sa *Voix d'en bas* en 1882.

M. Jacques Demogeot et M. l'abbé Legrand, nés en 1808, avaient quatre ans de plus. M. l'abbé Legrand, curé de Saint-Germain l'Auxerrois, vicaire général du diocèse, était le doyen du clergé de Paris. Il avait été le condisciple et l'ami de Mgr Dupanloup et de l'abbé Pététot ; le professeur, à Saint-Nicolas du Chardonnet, de Son Em. le cardinal Langénieux et de bien d'autres illustrations du sacerdoce contemporain. A la Madeleine, il avait fait le catéchisme au comte de Falloux et au futur cardinal Place. Tous ses élèves gardaient de lui le meilleur souvenir. Il était, depuis 1850, à la tête de la vieille paroisse des Tuileries, et ce fut lui qui baptisa le prince impérial. M. l'abbé Legrand débuta dans la vie sacerdotale en 1832, comme vicaire à Neuilly, où les ravages du choléra lui fournirent aussitôt l'occasion de signaler avec éclat son zèle et son dévouement. A ses vertus apostoliques, le vénérable défunt joignait une intelligence et un caractère auxquels Son Em. le cardinal Richard a rendu hommage dans une *Lettre* publique, comme il l'avait fait, quelques semaines auparavant, pour M. l'abbé Icard, supérieur de Saint-Sulpice.

M. Jacques Demogeot fut le condisciple de M. l'abbé Legrand

au petit séminaire de Saint-Nicolas, où il fit ses premières études, mais il suivit ensuite une voie bien différente. Longtemps professeur de rhétorique à Saint-Louis, suppléant d'Ozanam, puis de Nisard à la Sorbonne, auteur de nombreux ouvrages d'histoire et de critique littéraires, poète même, à l'occasion, car il a laissé un volume de *Contes et nouvelles* en vers signés seulement de son prénom, et il a traduit la *Pharsale* en alexandrins fermes et concis, M. Demogeot fut surtout une célébrité de collège, quoiqu'il s'étudiât à n'avoir point le ton pédagogique dans ses ouvrages. De mon temps, son *Histoire de la littérature française*, vif et brillant résumé en un volume, était populaire dans les lycées de Paris. On la lit toujours, puisqu'elle n'est pas loin de sa 20e édition. Quelques années plus tard, il a traité isolément, avec les mêmes qualités de verve un peu brusque, l'une des époques qu'il connaissait et qu'il aimait le mieux, dans son *Tableau de la littérature française au dix-septième siècle, avant Corneille et Descartes*, où il ne craint pas de rendre ample justice à des écrivains qui n'ont rien de classique. Citons encore de lui une *Histoire des littératures étrangères*, dans leurs rapports avec la nôtre. Quand la Société des gens de lettres, faisant concurrence à l'Académie française, institua un concours avec les fonds fournis par le docteur Véron, qui voulait jouer au Mécène, M. Demogeot ne crut pas au-dessous de sa dignité d'entrer en lice, et il remporta le premier prix avec son Mémoire sur *les Lettres et l'homme de lettres au dix-neuvième siècle*. C'était un esprit original, indépendant, humoristique même, qui n'eut du professeur que le savoir, sans ombre de pédantisme.

Victor Considérant était né, lui aussi, en cette même année 1808. Depuis longtemps tout le monde le croyait mort, sauf peut-être ceux qui faisaient sa partie de dominos quotidienne dans un café du quartier latin. Parfois quelque étudiant de vingt-cinquième année, en voyant descendre des hauteurs du Panthéon, le long du boulevard Saint-Michel, ce grand vieillard en chapeau Rubens, en veston court à un bouton, aux longs cheveux blancs rejetés en arrière, l'allure encore presque jeune malgré ses quatre-vingt-cinq ans, poussait le coude à un camarade en lui chuchotant à l'oreille : « Regarde, c'est Considérant. » La bizarrerie du nom éveillait aussitôt le souvenir, et l'on regardait avec curiosité ce patriarche du fouriérisme qui ressemblait à un rapin survivant de l'école romantique.

Considérant était sorti de l'Ecole polytechnique, comme tant d'autres utopistes. Il semblerait que l'étude spéciale des mathématiques dût être un préservatif souverain contre les idées chimériques; il n'en est rien : au contraire, la plupart des illuminés qui ont bâti dans les nuages leurs rêves de réforme sociale,

sont sortis d'une fréquentation assidue de l'algèbre et des logarithmes. On s'étonne que l'esprit géométrique puisse se concilier si aisément avec la fausseté des idées. Ils construisent leurs théories comme des théorèmes dans l'espace. Wronski, le fondateur du Messianisme, qui avait vendu *l'absolu*, dont il était l'apôtre, pour 200 000 francs à un riche banquier, et que celui-ci refusa de payer pour tromperie sur la qualité de la marchandise, était un mathématicien transcendant, et le saint-simonisme fourmillait d'ingénieurs. Considérant s'éprit, au sortir de l'Ecole, de la doctrine des Quatre mouvements, de la Phalange, du Travail attrayant et des Attractions proportionnelles aux destinées; il quitta le génie, où il était entré, pour se vouer à la propagation du système, avec un zèle qui tenait de l'apôtre plus encore que du simple disciple, et, non content de publier une foule de brochures, d'entreprendre des cours et des conférences pour vulgariser les idées de l'école sociétaire, il fonda en 1843 la *Démocratie pacifique*, « journal des intérêts des gouvernements et des peuples », avec ces deux épigraphes, tirées de saint Matthieu et de saint Jean : *Omnes fratres estis. — Ut omnes unum sint.* Aujourd'hui, à plus d'un demi-siècle de distance, on se figure malaisément le tapage que firent sous le gouvernement de Juillet ces utopies humanitaires et les ravages exercés par elles dans une multitude de cerveaux, en dépit, ou peut-être à cause de leurs obscurités et de tout ce qu'elles contenaient de chimérique. Le mystère était un élément de leur succès. Ce n'est pas seulement dans les classes laborieuses qu'elles faisaient des adeptes : sait-on que Meissonier y adhéra un moment? Dans son journal, Considérant s'appliquait surtout à mettre en relief les côtés économiques et vraiment pratiques de la doctrine, en la débarrassant autant que possible de ses herbes folles et en ajournant à des temps meilleurs, mais sans y renoncer, la réalisation des chimères extravagantes dont le nom de Fourier évoque aussitôt la mémoire.

La *Démocratie pacifique* avait assez appris le nom de Victor Considérant à la foule pour qu'il pût compter, après la révolution de Février, sur le suffrage universel. Le comité de direction du journal se constitua en comité électoral central, et lança un long manifeste, signé de Considérant, de Cantagrel, de César Daly (le célèbre architecte qui vient de mourir, lui aussi, à l'âge de quatre-vingt-trois ans), etc., où il s'appuyait sur l'Evangile du Christ, « le prolétaire de Nazareth ». Envoyé à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, il n'y fit pas grand bruit. Cham le prit alors pour plastron dans le *Charivari*. Déjà Louis Reybaud, dans *Jérôme Paturot*, avait criblé de ses sarcasmes le fouriérisme et ses apôtres; le caricaturiste, avec sa verve endiablée, le couvrit

de ridicule, et il attrapa aussi plus d'une éclaboussure, en compagnie de Proudhon et de Pierre Leroux, dans les vaudevilles aristophanesques de Clairville et compagnie. Dieu sait tout le parti qu'on tira contre lui de cette fameuse queue, avec un œil au bout, promise par le sociologue de l'*unité harmonienne* à l'espèce humaine, en vertu de la loi d'après laquelle les besoins créent leurs organes. Si le corollaire était d'une drôlerie carnavalesque, la théorie n'en a pas moins fait un assez beau chemin depuis, et, dans ce cas d'évolutionnisme bouffon, Fourier n'était rien moins qu'un précurseur de Darwin et de Hæckel.

Ses plus grands succès de tribune, succès d'hilarité, furent lorsqu'il demanda cinq séances de nuit pour l'exposé complet de sa panacée sociale, puis la concession de 1500 hectares dans la forêt de Saint-Germain afin d'y établir un phalanstère modèle. Il avait déjà essayé d'en fonder en France deux ou trois, dont le résultat n'était pas de nature à l'encourager. Mais quel réformateur fut ou sera jamais détrompé par un, par dix, par cent échecs? Il s'en prendra toujours aux circonstances et à la malice des hommes, jamais au système. Contraint de quitter la France après la journée du 13 juin 1849, il parvint à former une société en commandite pour renouveler l'expérience au Texas, cette terre promise des utopistes, où Cabet l'avait précédé avec sa colonie d'Icariens, et il n'y réussit pas mieux. Le travail y fut-il attrayant? Il ne le semble pas, mais surtout il ne fut nullement productif. Les salades y étaient des objets de luxe et les melons y revenaient à des prix fabuleux. Une opposition violente ne tarda pas à se dessiner contre le chef, qu'on mit en quarantaine. Après avoir mangé le capital, on s'y mangea les uns les autres. Pour vivre, il se vit réduit à apprendre et à exercer le métier de dentiste. Considérant vécut quelque temps aussi, et il aimait à dire que c'étaient les plus beaux jours de sa vie, dans la communauté fondée également en Amérique, à Oneida, par un autre fouriériste, et où l'on poussait l'application de la doctrine jusqu'à la libre pratique de l'attraction passionnelle. Il aimait à en montrer les plans dans son modeste appartement de la rue des Boulangers, qui était comme un musée phalanstérien. Et pourtant cet homme qui avait épousé les idées les plus scabreuses du maître, sans en rejeter une seule, pas même la théorie de *la papillonne*, était un mari modèle, qui vécut en parfaite union avec sa femme, aquarelliste distinguée : c'était la fille de Mme Vigoureux, l'une des premières et des plus intrépides adeptes du fouriérisme.

Depuis son retour d'Amérique en 1869, Considérant vécut éloigné de la politique, mais toujours fidèle à ses convictions, visitant de loin en loin, pour se consoler et pour entretenir sa foi, le très modeste phalanstère par actions installé à l'entrée de la forêt de

Rambouillet, sous le nom de *la Colonie*. C'est une grande maison en plein bois, avec réfectoire commun à la façon d'une pension bourgeoise, et un parloir où les portraits de Considérant et de Fourier s'étalent à la place d'honneur, de tout petits appartements et des chambres à prix divers, car il y a des pensionnaires de tout genre à la Colonie : des ménages avec enfants, de vieux garçons, de vieilles filles, des veufs, des misanthropes, des solitaires, des chasseurs. La maison centrale est flanquée çà et là de *cabanes* isolées dans la clairière, pour ceux qui veulent vivre plus à l'écart et chez eux : j'y ai rencontré quelques vieilles barbes de 1848, à l'air sauvage et farouche, fabriquant des sabots ou des cercles de baril et jetant un regard torve sur le visiteur. La Colonie est administrée par un conseil de famille; on n'y est admis que sur présentation et en devenant actionnaire. Avec le *Familistère* de Guise, voilà à peu près tout ce qui subsiste des institutions fouriéristes; et encore ce microscopique phalanstère ne continue-t-il à vivoter que parce que ce n'en est pas un.

Schœlcher était de quatre années plus vieux que Considérant. Né en 1804, il se trouvait déjà mêlé aux mouvements républicains sous la Restauration. Ce nonagénaire avait gardé les modes de sa jeunesse : avec son chapeau haute forme à larges bords plats, qu'il inclinait volontiers sur l'oreille, sa redingote serrée et boutonnée jusqu'au col, sur laquelle flottait un ample manteau, son pantalon large, ses gants noirs, il datait comme une gravure de modes. Et ce costume auquel il demeura fidèle jusqu'à la fin était à la fois un souvenir de sa triomphante jeunesse; un indice de ses goûts belliqueux, car, quoi qu'il professât la haine de l'armée et de l'esprit militaire, Schœlcher, qui avait l'air d'un officier en demi-solde, était mauvaise tête et très friand de la lame; enfin, un temoignage de son mépris pour les caprices et les variations de la mode. Jusque dans la tenue qu'il avait adoptée, il affichait sa grande prétention d'être un caractère. Des apologies écrites par ses amis au moment de sa mort, et dont quelques-unes pourraient passer pour des satires, il résulte que ce caractère, plus factice que naturel, qu'il s'était imposé et qu'il endossait comme sa redingote à la mode de 1830, avait des revers parfois désagréables pour son entourage : l'homme de bronze ne pouvait tolérer la contradiction, qui lui paraissait un attentat à sa dignité personnelle, à son infaillibilité. Cette « figure légendaire », ce vieillard « d'une bonté exquise », ce philosophe humanitaire, avait la dent fort dure, la haine tenace et cruelle, et, comme il était incapable de se tromper, il ne revenait jamais de ses préventions. Il se targuait d'une conscience inflexible, d'une intransigeance indomptable, d'une sincérité absolue et farouche. D'ailleurs, excellent et serviable pour ses amis, pourvu

qu'ils eussent la précaution de ne le point choquer, et d'une galanterie raffinée avec les dames.

Démocrate aux élégances un peu surannées, aux allures de gentleman, aux goûts raffinés d'aristocrate, correct, formaliste, riche, confortablement installé, collectionneur, dilettante, l'un des habitués les plus assidus des concerts du Conservatoire, adorant Gluck et Haendel, dont il a écrit la vie, il n'avait rien de commun pour l'apparence, on le voit, avec les révolutionnaires hirsutes et mal peignés. Mais, sur le chapitre des opinions, il était aussi radical qu'aucun des plus avancés. Il eut surtout deux spécialités dans le parti : l'amour des nègres et l'athéisme, qu'il portait en panache, dont il fit même profession en pleine tribune du Sénat. Il médita, un moment, nous révèle un de ses amis, un *Traité de l'incrédibilité des Evangiles*, qu'il a eu la prudence de ne pas écrire, car il avouait dans l'intimité, et cette franchise l'honore, qu'il n'était qu'une intelligence de cinquième ordre, aveu que le même ami confirme en ajoutant, pour son propre compte, que Schœlcher n'appartenait point, en effet, à la race des intellectuels et que « cet esprit élémentaire » avait des puérilités admirablement naïves, — périphrase que je ne me permettrai pas de traduire en langue vulgaire. Il avait étudié la cause des noirs dans de longs voyages à Cuba, aux Antilles, aux Etats-Unis, au Mexique, dans le Sénégal, en Guinée, — non sans profiter de ces excursions pour amasser la riche et curieuse collection d'instruments de musique sauvages qu'il a donnée au Conservatoire, il y a vingt ans. Il plaida ardemment cette cause dans une multitude de publications et, en 1848, devenu sous-secrétaire d'Etat au ministère de la marine, il fit rendre le décret d'affranchissement immédiat de tous les esclaves, mesure juste et nécessaire sans aucun doute, mais qu'il fallait préparer et qui, appliquée du jour au lendemain, ruina nos colonies. Cet ennemi de l'armée fut colonel d'état-major de la garde nationale pendant le siège, et chargé du commandement de la légion d'artillerie. A peine est-il besoin d'ajouter qu'il vota toutes les propositions d'amnistie, et qu'il était grand partisan de la peine de mort.

Et maintenant, pour conclure dignement cette progression ascendante, voici que nous apprenons, à la dernière heure, la mort du général Mellinet, ancien sénateur, ancien commandant de la garde impériale, ancien grand-maître de l'ordre maçonnique, mort chrétiennement à l'âge de 96 ans, — six ans de plus que Schœlcher. Il ne nous manque qu'un centenaire pour clore la série.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1894.

La session parlementaire s'est ouverte, et, avant la rentrée des Chambres, le jury de la Seine a tenu ses assises pour juger l'auteur de l'attentat du 9 décembre, l'anarchiste Vaillant. Rien n'avait été épargné, avant le débat judiciaire, pour intimider les jurés ou troubler leur conscience; ils ont résisté aux insinuations comme aux menaces, et rendu à l'unanimité un verdict qui emportait contre le coupable la peine capitale.

La condamnation était à peine prononcée qu'une autre polémique s'élevait pour en empêcher l'exécution. Entre deux chroniques amusantes, on discute sur la vie ou la mort d'un homme; on disserte à loisir sur le droit de grâce, on interpelle M. Carnot, et, pendant que la découverte ou l'explosion d'engins meurtriers montrent les anarchistes toujours à l'œuvre, on oublie le crime du condamné pour ne déclarer criminel que son châtiment. Il n'est pas jusqu'à cette malheureuse enfant, la fille de Vaillant, qui ne soit chaque jour livrée à une publicité profanatrice; sous prétexte de s'intéresser à son sort, on organise autour d'elle une sorte de police indiscrète, tandis qu'à leur tour les anarchistes cherchent à enlever la pauvre créature pour en faire leur prisonnière et la pervertir à leur gré.

Ce sont là de cruelles et tristes mœurs; si on les laissait s'étendre, elles auraient bientôt flétri le caractère français et détruit tout ce qu'il y a d'honneur, de pudeur et de délicatesse dans la nature humaine.

Les Chambres ont commencé leurs travaux par l'élection de leurs présidents. M. Challemel-Lacour, au Luxembourg, M. Dupuy, au Palais-Bourbon, ont obtenu de nouveau la majorité. Les radicaux et les socialistes de la Chambre, en s'abstenant de prendre part au scrutin, ont marqué d'avance leur défaite; ils ont donné une signification plus importante à l'élection de M. Dupuy. Dans son discours d'installation, le président a fait entendre à ses collègues de sages avis sur la tenue de leurs séances, sur leurs devoirs d'assiduité aux débats et de tolérance mutuelle. On s'est souvenu que M. Dupuy avait appartenu à l'enseignement public et on lui a reproché de ne l'avoir pas assez oublié dans son allocution. Mais y a-t-il classe plus turbulente que l'est parfois la Chambre, et l'ancien professeur ne peut-il pas se figurer souvent que ce sont encore des élèves récalcitrants qu'il a à gouverner? Retardé par

une indisposition de son auteur, le discours du président du Sénat est d'un ordre plus élevé. M. Challemel-Lacour a convié les sénateurs à se bien rendre compte, pour l'exercer pleinement, de la haute mission qui leur est dévolue, et l'on ne peut que louer la parfaite convenance avec laquelle il a parlé des membres de la droite que les élections n'ont pas renvoyés au Luxembourg, et dont la disparition, a-t-il dit, « a été pour le Sénat une sorte d'appauvrissement. »

Les discussions ne faisaient que commencer à la Chambre, et déjà s'annonçaient les orages. Le ministre des finances avait présenté le projet de loi sur la conversion du 4 1/2 en rente 3 1/2 pour 100. Sur le rapport de M. Poincaré, le débat s'est ouvert immédiatement; la proposition, quant au fond, n'a guère soulevé d'objections graves. Mais quel emploi serait fait des sommes que la conversion mettrait à la disposition du gouvernement? C'était là le souci des députés, souci légitime en soi, et dont l'orateur socialiste, M. Jaurès, s'en fait l'habile interprète, en demandant que le produit de la conversion fût affecté au dégrèvement du principal de l'impôt sur la propriété non bâtie, la répartition en étant réservée aux cultivateurs travaillant eux-mêmes leur domaine. Les deux parties de la proposition avaient été votées, malgré le ministre des finances et le rapporteur, lorsque, avant le vote sur l'ensemble, le président du conseil est monté à la tribune et a fait du rejet une question de cabinet. A sa parole énergique, la majorité s'est ressaisie et a rejeté en bloc ce qu'elle venait d'accepter en détail.

Même au prix d'une contradiction, la Chambre a eu raison d'écouter le langage du ministre, et le ministre de le lui tenir. La proposition de M. Jaurès n'était qu'une arme, découverte tout à coup, pour frapper le cabinet; ce qu'on eût obtenu en la votant, c'eût été, non pas le soulagement de l'agriculture, mais le trouble des intérêts alarmés par le renversement d'un cabinet qui, sans réaliser encore tout ce que peut exiger le rétablissement de l'ordre public, s'est engagé résolument contre les ennemis de la société. Les populations rurales, loin d'en profiter, eussent été les premières à en souffrir.

M. Casimir-Périer a montré dans ce moment critique un esprit de décision que nous ne lui reprocherons pas; car c'est ce qui manquait le plus jusqu'ici au gouvernement, et ce qui en est, à vrai dire, la condition la plus nécessaire. Cet esprit, la Chambre a besoin de s'en pénétrer elle-même; l'exemple du président du conseil finira par le lui donner.

Les amendements présentés sur l'emploi des fonds provenant de la conversion étaient prématurés; mais ils n'en contenaient pas moins des indications utiles pour le cabinet. La Chambre se préoc-

cupe à bon droit du sort des petits contribuables; elle recueille les plaintes de plus en plus vives des campagnes; elle veut y donner satisfaction. Rien de plus juste. D'autre part, elle se souvient des promesses faites en 1883, lors de la dernière conversion; alors on devait employer à quelque réduction d'impôts les produits de l'opération; on le déclarait bien haut, et, la conversion votée, les bénéfices qui en résultaient ne servaient qu'à de nouvelles dépenses. La Chambre sans doute se fût montrée moins impatiente, si elle avait eu moins de mémoire.

Tout s'est arrangé dans la séance du 19 janvier. M. Casimir-Périer a donné à l'assemblée des assurances, dont l'accent marquait la sincérité : « Il faudrait être aveugle, a-t-il dit, pour ne pas voir les souffrances de l'agriculture; nous voulons lui venir en aide; si on nous demande un engagement à cet égard, nous le prendrons. »

C'est dans la présentation du budget que le gouvernement se réserve de faire connaître les moyens qu'il a en vue. D'accord avec lui, la Chambre, à une énorme majorité, a voté une proposition de M. de Ramel, invitant le gouvernement à préparer un dégrèvement dans l'intérêt de l'agriculture; et le président du groupe agricole, M. Méline, répondant à M. Jaurès que désespérait la pensée d'une entente, lui a dit avec grande raison : « M. Jaurès est peut-être moins préoccupé de dégrever l'agriculture que de renverser le gouvernement; nous, nous voulons une victoire pour l'agriculture, et cette victoire, pour nous, c'est la déclaration que vient de faire le gouvernement. »

En toutes choses, il faut le reconnaître, le cabinet actuel porte le poids des fautes passées; c'est un lourd héritage; car ces fautes se sont longtemps accumulées. Beaucoup, sans doute, parmi les ministres, en ont pris individuellement leur part. Mais, à l'heure présente, laissant les personnes de côté, nous ne voyons devant nous qu'un gouvernement collectif, inaugurant une politique nouvelle, et nous lui demandons d'envisager en face les causes des désordres multiples auxquels il a à remédier, sans oublier nous-mêmes de lui tenir compte des difficultés qui pourront entraver ou ralentir son œuvre.

Ces principes du mal existant, ces causes lointaines et durables, un orateur qui n'est point suspect, un ancien préfet de la république, aujourd'hui sénateur du centre gauche, vient de les énoncer dans une occasion solennelle. Remerciant les membres de son groupe qui l'ont élu président, M. Sébline a parlé avec une sévérité clairvoyante de la situation actuelle. Il a promis au gouvernement de le soutenir, sans lui dissimuler l'étendue de sa tâche : « Le pays, a dit l'orateur, a le sentiment que, si la tranquil-

lité de la rue continue d'être assurée, la paix sociale est sérieusement troublée »; et, faisant allusion à la libre expansion des théories les plus subversives, M. Sébline a ajouté : « Il n'est pas possible de contester la corrélation qui existe entre ces théories et les actes de sauvagerie dont nous avons été les témoins attristés et indignés. »

Enfin, tout en conviant le gouvernement à protéger, suivant son devoir, la société contre des doctrines « qui tendent à la désorganiser et à la détruire », le président du centre gauche a fait cette grave observation :

« Il est permis de se demander si le mal n'est pas plus profond et plus ancien qu'il ne paraît au premier abord, s'il ne gît pas dans l'affaiblissement de l'autorité à tous les degrés, *dans l'assujettissement des agents du pouvoir à des influences étrangères au gouvernement et éminemment dissolvantes.* »

M. Sébline a vu de près les choses dont il parle. Elles n'ont fait qu'empirer depuis qu'il a quitté l'administration. C'est une des grosses difficultés qu'a devant lui le gouvernement. Sur beaucoup de points du territoire ou, pour mieux dire, à peu près partout, les agents du pouvoir, occupés à combattre les conservateurs, ont laissé se développer les influences révolutionnaires dont l'œuvre, longuement préparée, porte aujourd'hui ses fruits au grand jour; non seulement ils ne les ont point arrêtées, mais ils ont souvent lié partie avec elles, voyant le gouvernement central marcher à leur suite, et sentant bien que le moyen d'obtenir faveur, c'était de les servir; que, dénoncés par elles comme tièdes ou hostiles, ils ne trouveraient pas grâce eux-mêmes devant leurs chefs qu'elles intimidaient. Par là ils ont poussé du côté des radicaux et des socialistes les petits fonctionnaires, les municipalités, les électeurs, tous ceux pour qui la bienveillance du pouvoir est le premier souci; ils ont amené les populations à s'engager par mille liens avec ces sectaires néfastes, et lorsqu'aujourd'hui, sous une direction nouvelle, ils voudraient les tourner vers une autre voie, ils éprouvent de leur part des résistances dont ils ont eux-mêmes créé le principe. Ils avaient fait des conservateurs les ennemis, des socialistes les alliés; aujourd'hui ce sont les socialistes qu'ils leur faut combattre, et c'est à ceux, qu'ils ont jetés dans leurs bras, qu'ils demandent de se tourner contre eux.

Les conséquences, on les a constatées dans les derniers scrutins. Pour ne parler que d'un département, du Cher, où règnent MM. Maret, Girault, Baudin et Pauliat, l'honorable M. Picot a fait connaître, lors des élections générales, qu'en dépit de la neutralité de l'autorité supérieure, il avait rencontré l'hostilité agissante des petits fonctionnaires, encouragée par les comités; dans le scrutin du

7 janvier, pour le renouvellement partiel du Sénat, le même effet s'est manifesté. Les socialistes et les radicaux ont gardé leur domination; vainement des républicains modérés, répondant évidemment à la pensée politique du ministère nouveau, ont engagé la lutte. Ils n'ont eu, pour former la masse de leur minorité, que les conservateurs; c'est à peine si une trentaine de suffrages leur sont venus du parti républicain.

Il y a eu, depuis quinze ans, par la connivence ou la faiblesse des gouvernants, une perversion de l'esprit public. Il faudra du temps pour la corriger. « Paris ne s'est pas fait en un jour », disait Henri IV aux impatients qui s'étonnaient de ne pas voir tous les maux des guerres civiles immédiatement réparés. La président du conseil pourrait nous faire même réponse si nous nous montrions trop pressés; il faut lui donner crédit, mais en l'adjurant de ne pas perdre un instant de vue les causes profondes, dans l'ordre moral comme dans l'ordre financier, du mal dont souffre la France.

La Chambre a institué trois grandes commissions : la commission des douanes qui, remettant à sa tête le président de sa devancière, M. Méline, continuera sous sa direction l'œuvre de protection du travail national dont la commission de la précédente Assemblée avait posé les principes; la commission du travail et la commission dite d'assurance et de prévoyance. Nous sommes moins rassurés sur l'esprit de ces deux dernières commissions et sur les résultats auxquels elles aboutiront. Le vote qui a décidé la formation d'une commission du travail n'a été qu'une revanche des socialistes battus sur la proposition de M. Basly, qui avait d'abord réclamé une enquête sur les grèves du Nord et du Pas-de-Calais et sur l'organisation des sociétés minières en général; n'ayant pas obtenu la forme, les socialistes se flattent d'avoir sauvé le fond, et, devant la commission nouvelle qui va tout d'abord avoir à examiner la proposition de M. Goblet sur les mines, ils tenteront de recommencer la campagne que les grèves avaient ouverte et que l'enquête devait continuer. Député du Pas-de-Calais, le président de cette commission, M. Ribot, pourrait être, entre les intérêts qu'on voudra mettre en lutte, un sage modérateur; il a assez de lumières et d'intelligence pour conduire la discussion, et l'on s'inquiéterait moins de la ligne que suivront ses collègues si le souvenir de son triste ministère n'avait trop mis en relief l'insigne faiblesse de son caractère.

C'est un autre membre de l'ancien cabinet Ribot, c'est M. Bourgeois, que la commission d'assurance et de prévoyance a choisi pour son président. Celui-là ne nous offre pas plus de garanties que son collègue, et quand on songe que déjà la commission des crédits extraordinaires avait donné la présidence à M. Rouvier, on ne peut que plaindre cette Chambre de se solidariser, en quelque sorte,

avec un passé dont elle n'est pas responsable, en prenant pour chefs les hommes qui y ont attaché leur nom.

A voir les progrès que fait la révolution en Italie, nous nous demandons quelles catastrophes nouvelles nous aurons, dans quinze jours, à annoncer. L'agitation se propage avec une telle rapidité qu'on apprendrait sans étonnement qu'elle a gagné Rome et mis en péril la monarchie. En Sicile, le gouvernement est obligé de tenir sur pied plus de cinquante mille hommes; l'état de siège est établi, le désarmement décrété, chose plus facile à ordonner qu'à obtenir dans un pays dont les habitants ne conçoivent pas qu'ils puissent se séparer de leur fusil ou de leur revolver. L'insurrection en Sicile est née de l'extrême misère : c'est, comme on l'a dit, « l'insurrection de la faim ». Que nous sommes loin du temps où les conspirateurs piémontais, trop soutenus alors par des voix anglaises, déchaînaient la calomnie contre le roi de Naples, en promettant à la Sicile affranchie de son joug la liberté et la richesse! Jamais la Sicile n'a été plus malheureuse que depuis qu'elle fait partie du royaume italien, et ce n'est pas d'aujourd'hui que sa détresse est signalée. Dès 1884, une commission d'enquête la dénonçait, en prophétisant les soulèvements qu'elle finirait par engendrer. Vainement averti, le gouvernement italien n'a rien fait pour arrêter le mal; il a accablé d'impôts les populations ruinées, et quand il dépensait 200 millions pour l'assainissement des terres du continent, il n'a rien tenté pour faire cesser l'insalubrité qui règne en Sicile sur une étendue de plus de 15 000 hectares.

Mais ce n'est pas seulement la Sicile qui est en proie à la révolution. A Livourne, à Massa, à Carrare, au centre de l'Italie, les désordres, les manifestations armées, les destructions se multiplient. L'état de siège, tout comme en Sicile, a été proclamé à Carrare et à Massa, et le général Heusch, nommé commissaire extraordinaire, y est investi des mêmes pouvoirs que le général Morra, à Palerme. On n'a pas oublié les remarquables et vivantes études que M. de Lagorce a publiées ici même sur les origines de l'unité italienne; on se rappelle avec quelle suite et quelle infernale habileté les promoteurs de l'unité ont préparé, dans les duchés et dans les Etats du Pape, les désordres dont ils devaient se faire un prétexte pour s'emparer de ces provinces. Formés à leur école, les révolutionnaires retournent contre leurs maîtres les enseignements qu'ils ont reçus d'eux, et c'est chose plaisante que de voir l'indignation avec laquelle ceux-ci dénoncent les machinations contre le gouvernement établi, dont les perquisitions faites par la police leur ont, disent-ils, révélé l'existence.

Il est vrai que, plutôt que de s'imputer à eux-mêmes la crise dont ils souffrent, ils essayent d'en accuser autrui : c'est la France,

c'est le Pape, qui sont derrière les fauteurs de troubles. C'est la France, sans doute, qui a mis à sec le trésor des banques, et qui vient encore d'obliger, à la stupeur de tous, la Banque générale de Rome à fermer ses guichets. Non, la France contemple avec une attention grave des événements qui peuvent inspirer à ses gouvernants eux-mêmes des réflexions salutaires, en leur montrant à quelles extrémités conduisent les complicités révolutionnaires; mais elle n'est pour rien dans ces désordres.

Plus étranges encore sont les insinuations dirigées contre le Saint-Siège. Après avoir dénoncé la Papauté comme l'ennemie, le gouvernement italien s'étonne qu'elle ne vienne pas à son aide; après avoir prophétisé la ruine de l'Eglise, il tourne vers elle ses regards, comme vers la puissance qui, d'un mot, pourrait mettre fin à ses embarras. L'hommage est à recueillir; c'est une façon inavouée de reprendre le chemin de Canossa. Que M. Crispi le reprenne donc à découvert; qu'il donne satisfaction au droit méconnu par lui. Il obtiendra peut-être alors qu'on défende le sien.

On prétend que le ministre italien voudrait établir dans le royaume tout entier une sorte d'état de siège. Il réclamerait du Parlement des pleins pouvoirs pendant six mois; l'Italie serait mise au régime de la Sicile. La dictature, en effet, est peut-être la dernière ressource à laquelle, pour éviter l'anarchie, il faudra recourir. Mais cette ressource sera-t-elle accordée au gouvernement, et aura-t-il le temps de s'en servir?

Il se tient en ce moment deux sessions distinctes à Berlin. L'assemblée des députés allemands, le Reichstag, continue ses délibérations; la Chambre des députés prussiens, le Landtag, vient de commencer les siennes.

C'est l'empereur Guillaume qui a ouvert la session du Landtag. Parlant à une Chambre où la majorité appartient sans conteste aux conservateurs, l'empereur a ménagé le parti agrarien que son chancelier, M. de Caprivi, avait récemment maltraité; il a reconnu la nécessité de soulager la population des campagnes, et fait appel au concours des propriétaires et des sociétés agricoles. La situation financière est peu brillante; le dernier budget se solde en déficit, et l'empereur n'a pas cherché à dissimuler cette faiblesse par des chants de victoire. Il a seulement élevé la voix en parlant de l'urgence des réformes fiscales et en appelant sur le royaume les bénédictions de Dieu.

Le Reichstag vient de renvoyer à une commission le projet d'impôt sur le tabac et, en dernier lieu, le projet d'impôt sur les vins. Les deux votes, qui sont, pour le gouvernement, une victoire relative, mais encore précaire, n'ont pas été enlevés sans de longues et vives luttes. Déjà, dans le banquet qui a clos les séances

du congrés commercial, M. Miquel, ministre des finances, avait eu le pressentiment des difficultés qui l'attendaient. Le président du banquet ayant attaqué, en sa présence, les taxes nouvelles, le ministre s'était levé en disant : « Je ne suis pas venu ici pour être traîné dans la fange; que veut-on à la fin? La loi militaire votée, il faut bien trouver de l'argent pour l'appliquer. Dès que je propose quelque chose, tout le monde crie, mais on se garde de faire des contre-propositions acceptables. J'en ai assez. » Et il était sorti sur ces paroles, laissant la réunion fort émue.

La discussion sur l'impôt des vins a provoqué un incident d'un caractère plus grave, mais non moins significatif. Le président du conseil des ministres du Wurtemberg, M. de Mittnach, a déclaré, au nom de son gouvernement, qu'il ne pouvait approuver le projet de loi dans sa teneur actuelle. L'Assemblée s'émeut à cette déclaration qu'aucun Etat confédéré n'a jamais formulée jusqu'ici contre une proposition venue du gouvernement impérial; un membre demande à la Chambre de s'ajourner. Mais, plutôt que d'aigrir le débat, le secrétaire d'Etat, M. de Posadowsky, reconnaît que le Wurtemberg n'a jamais caché sa dissidence, et rend à la loyauté de son représentant un hommage qui pacifie assez les esprits pour entraîner le renvoi du projet à la commission.

La manifestation n'en garde pas moins son caractère. Elle révèle ce qu'on soupçonnait déjà des dissentiments entre les États du Sud et l'empire, et du souci croissant que prenaient les gouvernements confédérés de sauvegarder leur personnalité et leurs droits.

Le premier ministre de Hongrie, M. de Wekerlé, aura plus de peine qu'il ne pensait à faire passer ses projets sur le mariage civil et les réformes religieuses. On ne peut dire encore qu'il ait perdu la majorité; mais s'il la garde, il ne l'aura que très diminuée. Le parti libéral, qui devait la lui fournir, s'est divisé, et chaque jour voit augmenter le nombre de ceux de ses membres qui se prononcent contre ces projets. Le comte Apponyi, qui y avait d'abord paru favorable, refuse de les soutenir parce qu'il n'y voit plus qu'une machination politique destinée à servir des intérêts qu'il n'entend pas favoriser. D'autres membres importants du club libéral ont également déclaré leur opposition; le plus considérable est le comte Szapary, le prédécesseur au conseil de M. de Wekerlé; son nom groupera les adversaires des projets, et son influence leur vaudra des appuis. En même temps, vient de se réunir à Pesth, sous la présidence du cardinal Schlauch et du cardinal Vaszary, un congrès catholique, formé des dignitaires de l'Eglise, de l'élite des hautes classes, de prêtres des campagnes et de paysans dont l'ardeur n'a pu que fortifier la résolution des chefs et, au besoin, la faire naître.

Le jeune roi de Serbie a perdu récemment son ancien précep-

teur, l'ancien président de son conseil, le docteur Dokitch, et il semble qu'avec ce guide dévoué et sage, il ait aussi perdu sa sécurité. Le général Grouitch était devenu le chef du gouvernement; moins influent que son prédécesseur, il semblait s'inspirer de sa prudence, et soit en favorisant les lenteurs du procès intenté aux ministres du parti libéral, aux membres du cabinet Avakoumovitch, soit en accordant à l'empire d'Autriche, le puissant et malveillant voisin de la Serbie, la suppression du droit de consommation établi à l'entrée de ses produits, il avait, au dedans comme au dehors, épargné au petit royaume des causes de trouble et de graves périls. Mais cette politique a soulevé les plaintes du parti radical, qui domine à la Skouptchina, et qui semble n'avoir voulu briser la tyrannie des libéraux que pour l'exercer à leur place. Les ministres, sortis du parti, sont accusés par lui de n'être que des renégats, et dans la prévision de leur chute, le roi confère avec les chefs des différents groupes, y compris ces libéraux, dont s'instruit le procès, pour essayer de préparer la formation d'un cabinet de coalition. Sur ces entrefaites est arrivé à Belgrade le roi Milan. Il s'était engagé à ne plus rentrer en Serbie, et sa venue a décidé la démission du ministère. Il n'affiche pas d'autre intention que celle d'aider son fils; sera-t-il capable de lui conserver un trône qu'il n'a pu garder pour lui-même?

La Chambre des communes a enfin pris ses vacances. Elle les avait bien gagnées, car elle siégeait depuis un an. M. Gladstone a profité du congé qu'il accordait au Parlement et, plus dispos que jamais, il est parti pour Biarritz. La session se rouvrira vers le 12 février.

La Chambre des lords aura, pendant ce temps-là, à examiner le projet sur les conseils de paroisses que les Communes viennent d'adopter et à étudier de nouveau le bill sur la responsabilité des patrons, tous les amendements qu'avaient votés les lords ayant été repoussés par les députés. La Chambre haute acceptera-t-elle la première de ces lois et, sur le bill de la responsabilité des patrons, se résignera-t-elle à respecter, sans reprendre aucun de ses amendements, l'œuvre intégrale de la Chambre des communes? La question est aussi grave que douteuse. Car, si le conflit s'élevait entre les deux assemblées, il entraînerait fatalement ou la dissolution de la Chambre des communes, ou une campagne vigoureusement menée contre la Chambre des lords.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES TROIS CASIMIR-PÉRIER

I

M. Casimir-Périer, ministre comme son père, premier ministre comme son grand-père, présente dans sa brillante fortune un phénomène plus extraordinaire encore que ce cas d'atavisme. Né dans le camp monarchiste, il l'a quitté sans perdre la considération ; et riche, bien apparenté, bien allié, étant de ceux qui n'ont eu que la peine de naître, possesseur de deux châteaux princiers en Champagne et en Dauphiné, ayant beaucoup de bien au soleil et aussi en portefeuille, et aussi sous terre, dans ces pays noirs d'où jaillissent de nos jours tant d'éclairs sinistres, il est entré dans le camp républicain sans y trouver la défiance et l'envie. Il a réalisé là un double tour de force qui a son originalité et son mérite.

Le parti conservateur est le plus intolérant de tous les partis. On peut le lui dire sans le blesser, parce que son intolérance est l'excès d'une vertu ; il est le plus intolérant parce qu'il est le plus convaincu et le plus moral. Ajoutez à cela que, la plupart de ses membres se gouvernant par des traditions ou des conventions, il est peu porté à chercher dans les évolutions d'idées de ses dissidents la raison de leur changement d'opinion ou de conduite. Lorsque la dissidence éclate, il crie à la trahison et à la révolte, pour le moins à la désertion ; et cette désertion, s'il ne l'impute pas, par manière d'excuse, à la faiblesse de l'esprit, il l'attribue à la bassesse du caractère. Il semble que M. Casimir-Périer ait subi, sans avoir trop à se plaindre, cette désagréable épreuve ; les conservateurs l'ont peu attaqué, ils l'ont regretté et respecté. Et d'un autre côté, dans le monde politique qu'il abordait en néophyte, des difficultés plus délicates encore l'attendaient : ayant le calme de la fortune faite, il entrait dans le milieu incandescent et grouillant des fortunes à faire, au centre de ces nouvelles couches à qui Gambetta avait montré la république comme une proie, et dont il avait lui-

même, de sa trompe retentissante, sonné la curée. Que de convoitises en rut! mais aussi, que de jalousies en éveil! M. Casimir-Périer se gara de celles-ci comme de celles-là; il se mêla sans se fondre, il se fit admettre sans se laisser compromettre; il demeura intact sans devenir suspect. Ce n'était pas aisé. Qu'il ait eu, qu'il ait dû avoir bien des répugnances à dissimuler et bien des dédains à dominer, nous le croyons volontiers. Il fut souvent obligé de ne pas regarder de trop près aux visages qui l'entouraient, de serrer des mains qui n'étaient pas nettes; ne lui est-il même pas arrivé un jour, dans sa loyale confiance, de cautionner l'innocence de M. Baïhaut? N'importe, son scabreux voyage au sein de la majorité républicaine s'est opéré sans encombre; les eaux de la fontaine Aréthuse n'auraient pas mieux cheminé à travers les courants fangeux du Panama.

Comment M. Casimir-Périer a-t-il réussi, avec tant de raisons d'échouer à droite et à gauche? A la force d'une situation sociale qui, bon gré mal gré, en impose toujours, à une incontestable honorabilité personnelle, il a joint des qualités solides, du tact, de la mesure, de la suite, de la discrétion, de la précision, de la décision. Il a fui l'éclat, l'effet, la mise en scène. Il n'a pas donné dans la déclamation. Il ne s'est pas livré aux professions de foi répétées et bruyantes par lesquelles les nouveaux venus des partis, qui veulent se faire applaudir, n'aboutissent le plus souvent qu'à s'avilir. Il a travaillé. Plus heureux que son père et son grand-père, qui, en 1871 comme en 1830, se rallièrent, en invoquant la nécessité, la force majeure des circonstances, à des gouvernements dont ils sentaient les lacunes et les périls, il a trouvé établie la république. Il avait lui-même dépassé à peine sa majorité lorsqu'elle fut proclamée. Il pouvait l'appeler sa contemporaine. Tout neuf dans les luttes politiques, il disait aux électeurs de Nogent-sur-Seine en sollicitant pour la première fois leurs suffrages : « Je n'ai jamais souhaité qu'un gouvernement, la République. » Il ajoutait, dans cette profession de foi qui date de 1876 : « Je suis convaincu que la république demeurera le gouvernement du pays. La république doit être le pouvoir aux mains des plus honnêtes et des plus capables; elle doit respecter tous les droits, toutes les croyances, toutes les libertés qui ne sont pas une atteinte à la liberté d'autrui. » La république a-t-elle tenu les promesses et rempli le programme de son jeune champion? Il ne l'a pas pensé lui-même puisque, dans une circonstance qu'on n'a pas oubliée, il donna sa démission de député, plutôt que d'attenter sur d'augustes personnes, rendues plus inviolables encore par le malheur, à la plus nécessaire des libertés, celle de vivre dans son pays. D'autres mesures avaient précédé et

ont suivi, qui, blessant profondément les croyances, ont troublé et déchiré la nation. M. Casimir-Périer ne les a pas encouragées de sa parole; les a-t-il toujours combattues de son vote? Nous nous étonnerions que, dans le fond de son cœur, il ne les ait jugées dès le principe, comme de vieux républicains de la veille, M. Jules Simon, M. Barthélemy Saint-Hilaire, même M. Challemel-Lacour, les jugent aujourd'hui. L'honneur de les empêcher eût été beau; celui de les réparer n'est pas moins enviable.

Sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique et au ministère de la guerre, M. Casimir-Périer se cantonna dans des questions d'affaires. Financier par tradition de famille, il devint membre, puis président de la commission du budget. Là encore il vit plus d'une fois ses efforts et ses espérances trompés; il vit l'incapacité, l'étourderie, le goût de la popularité malsaine appauvrir la France en la flattant, entamer ses ressources, la berner de chimères, l'accabler de misères, augmenter ses charges, aigrir ses passions, introduire à l'état chronique le déficit croissant qu'il suffirait d'un accident extérieur ou intérieur pour transformer bien vite en banqueroute. Plus encore que son application et sa compétence, l'autorité avec laquelle le président de la commission du budget parlait à ses collègues, son accent bref et net, sa fermeté pour maintenir les résolutions prises, avaient frappé. Cette attitude empruntait du relief à l'interminable défaillance de quelques personnages que le dégoût public finissait par rejeter, leur répétant les paroles de l'Apocalypse : « Plût à Dieu que vous fussiez chauds ou froids! Mais parce que vous n'êtes ni chauds ni froids, je vous revomis de ma bouche. » Les scandales du Panama éclatant par là-dessus, la Chambre des députés, piquée au jeu, inquiète de l'immense déshonneur qu'elle flairait partout, voulut avoir à sa tête un homme dont elle serait sûre, un homme qui, pas plus pour des besoins politiques que pour des besoins privés, n'aurait touché à l'argent des autres. Elle élut pour président M. Casimir-Périer.

Ce n'était encore qu'une étape; le voilà maintenant président du conseil. Il n'y a plus qu'une présidence qui domine celle-là. M. Casimir-Périer trouve-t-il dans ses souvenirs domestiques des précédents et des exemples pour se guider sur cette cime glissante d'où il faut savoir, lorsqu'on tombe, tomber sans s'aplatir, tomber tout debout et pour des causes qui se relèvent toujours?

II

Les ministères de son père ont peu duré : le premier, du mois de novembre 1871 au mois de janvier 1872; le second, du 19 mai 1873

au 24 mai. Le troisième ne sortit même pas des limbes. Chargé, en 1876, par le maréchal de Mac-Mahon, de constituer un cabinet, M. Casimir-Périer abandonna la tâche faute d'une entente préalable.

Mais le père du président actuel du conseil ne mérite pas moins l'attention : d'abord, parce qu'il a eu sa valeur et son rôle ; ensuite, parce que son nom se rattache étroitement à la page de notre histoire contemporaine où se fit, avec une scission dans le parti conservateur, ce qu'on pourrait appeler le tournant de la monarchie à la république.

M. Casimir-Périer, deuxième du nom, avait vingt et un ans lorsque son illustre père mourut en 1832. Il était alors secrétaire d'ambassade à Londres, auprès de M. de Talleyrand, qui, plein d'admiration pour le grand ministre, aimait à dire : « C'est un chef, un vrai chef, ce qui vaut encore mieux qu'une armée; un lion qui commande à des ânes est plus redoutable que des lions commandés par un âne. » Le fils occupa, durant le cours du gouvernement de Juillet, divers postes à Bruxelles, à Londres, à la Haye, à Naples, à Saint-Pétersbourg, à Hanovre. Rien de bien saillant ne marqua sa carrière diplomatique; il faisait l'intérim de M. de Barante à Saint-Pétersbourg, lorsque, l'ambassadeur de Russie à Paris s'étant absenté un jour de la Saint-Philippe, M. Guizot enjoignit à notre chargé d'affaires de rendre la pareille à l'empereur Nicolas en faisant le malade le jour de sa fête. M. Guizot publia dans la *Revue des Deux Mondes*, vers 1865, la correspondance très longue et très académique qu'il rédigea à cette occasion pour ce mince incident. Les journaux impérialistes, peu bienveillants pour M. Guizot, disaient que c'était de la diplomatie à la Diafoirus.

M. Casimir-Périer n'avait entendu, dans la série de ses missions étrangères, que faire son tour d'Europe pour achever son éducation politique. Ce tour terminé, il se présenta aux élections de 1846 comme candidat ministériel à Paris, dans le quartier des Champs-Elysées; il y battit le général de La Moricière, que soutenait M. Thiers. Le général prit sa revanche à Saint-Calais, dans l'arrondissement de la Sarthe, que représente aujourd'hui le fils du général Cavaignac.

Après la révolution de Février, les électeurs de l'Aube envoyèrent M. Casimir-Périer à l'Assemblée législative. Il y siégea dans cette fraction de la majorité conservatrice qui, pour éviter tout prétexte au coup d'Etat imminent, inclinait à voter, avec le maintien et la revision de la constitution républicaine, la prorogation décennale des pouvoirs du président. Le coup d'Etat le mit en prison; l'Empire le compta parmi ses irréconciliables adversaires.

Rejeté hors de la vie publique, M. Casimir-Périer n'était pas disposé à faire à jamais son deuil d'un gouvernement libre. Les procédés de l'empire, ses fantaisies dangereuses, la facilité avec laquelle l'humeur d'un homme pouvait engager, livrer aux hasards les plus redoutables, jouer à pile ou face les destinées militaires, économiques, religieuses, territoriales d'un pays, lui rendaient plus chères encore les institutions qui avaient sombré, et dont les périls étaient voilés par d'autres périls plus pesants et plus présents. Il pensa, comme l'avait pensé son père, que la plus tutélaire garantie de la liberté était la monarchie constitutionnelle, heureux mélange de la royauté et de la république; et, comme son père, il pensa encore que la sauvegarde la meilleure de cette monarchie constitutionnelle était le principe d'hérédité tel que les siècles l'ont fait, principe qui, antérieur et supérieur à tous les partis, les protège tous dans leurs manifestations légitimes. Animé de cette patriotique conviction, M. Casimir-Périer alla saluer à Frohsdorf l'héritier. Il donnait un grand exemple qu'il eût été habile de suivre. Et, en le donnant, il croyait servir, loin de les renier, ses opinions libérales : faire l'union parmi les bons citoyens, entre les princes comme entre les partis, les réconcilier tous sur le terrain national de l'hérédité séculaire et des institutions modernes, à l'ombre du drapeau tricolore qui est un symbole civil encore plus qu'une enseigne militaire, c'est un rêve qui, même déçu, peut s'avouer.

La politique large, ouverte, libérale, de M. Berryer avait agi comme un puissant attrait, même sur beaucoup de républicains que la catastrophe du 2 décembre avait laissés dans le doute et le désarroi; elle était faite pour M. Casimir-Périer. M. Berryer aurait désiré que, pour déployer aux yeux le caractère de sa royauté future qui serait vraiment nationale ou qui ne serait pas, Monsieur le comte de Chambord appelât dans ses conseils, à côté des nobles compagnons de son exil, comme le duc de Lévis, quelques-uns des imposants témoins de la société nouvelle, comme M. Casimir-Périer. Plus d'un des survivants de ces temps-là peut se rappeler qu'à l'un des dîners annuels donnés par l'honorable directeur de la *Gazette de France*, M. Casimir-Périer était assis entre M. Berryer et M. de Larcy, non loin de M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia.

Par ses brochures, presque toujours relatives aux finances, comme aussi dans l'arène électorale, M. Casimir-Périer ne cessait pas de faire l'opposition légale la plus vive au régime arbitraire de l'Empire. Il se rouvrit de haute lutte le Conseil général de l'Aube; plus tard, en 1863, il ne manqua que de quelques voix l'élection législative à Grenoble, et il l'aurait même emporté sans une super-

cherie que plusieurs députés de la majorité n'hésitèrent pas à flétrir dans les débats de la Chambre. La veille du scrutin, l'Administration ordonna un semblant de poursuites judiciaires contre M. Casimir-Périer; bruyamment annoncées, elles firent croire aux populations déconcertées que le candidat était appréhendé et incarcéré.

M. Casimir-Périer gagna le procès où M. Berryer le couvrit de son éloquence. Après l'arrêt, il aurait fallu annuler le scrutin pour faire justice. Le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, fut remplacé; mais l'élection de Grenoble fut validée.

Sept ans plus tard, après d'autres combats et d'autres échecs, l'Empire tomba.

III

Si les événements qui allaient se précipiter, avaient trouvé établie cette union entre les princes et les partis, que M. Casimir-Périer avait appelée de ses vœux et préparée de ses démarches, — il est à peu près certain que la monarchie traditionnelle et constitutionnelle serait sortie de nos désastres, à la grande satisfaction des bons Français de toutes les opinions, heureux de se reposer, après tant d'incertitudes et d'épreuves, sous le régime le plus capable d'assurer l'ordre et la liberté au dedans, de relever la patrie au dehors.

Mais, malgré les présages favorables qui permettaient de l'espérer, l'union de salut n'était pas faite en 1870; elle ne l'était pas en 1871; elle ne l'était pas encore en 1872.

La plupart des monarchistes estimaient que, cette union, avec ses inévitables conséquences, étant d'une nécessité vitale pour le pays, il fallait y travailler sans découragement, ne pas se lasser des obstacles passagers et des incidents superficiels qui la retardaient, ne pas les grossir, les réduire peu à peu par l'esprit de conciliation et de sagesse, les user par la patience; et, en attendant, s'abstenir des combinaisons définitives, garder au gouvernement réparateur que, seule, l'union pouvait donner, toutes les chances que recélait l'avenir et dont bénéficierait la France. D'autres monarchistes apprécièrent autrement la situation et la conduite qu'elle conseillait. Ils jugèrent que le provisoire ne pouvait durer; qu'il ouvrait la porte à toutes les aventures; qu'il expirerait fatalement avec les pouvoirs de l'Assemblée nationale, qui approchaient de leur terme, laissant la France dans le plus redoutable inconnu; que, sans doute, la monarchie traditionnelle et constitutionnelle serait préférable à tout autre régime; mais que, si les conservateurs

ne la faisaient pas, c'est que, pour des causes variées, ils ne la réputaient pas immédiatement faisable; que, dès lors, un pays ne pouvant se passer d'un gouvernement, force leur était d'organiser eux-mêmes la république, parce que, s'ils ne prenaient pas les devants, elle serait organisée sans eux et contre eux. Ils concluaient que, mettant dans cette organisation toutes les garanties sociales dont, encore maîtres de la majorité, ils fixeraient la mesure, les conservateurs s'y feraient la place à laquelle ils avaient droit.

M. Casimir-Périer fut un des premiers qui tinrent ce langage. A l'occasion d'une visite que M. le comte de Paris lui avait faite dans son château de Vizille, et qui avait été diversement interprétée, il exposa, dans une lettre publique du 12 septembre 1872, par quelles raisons il acceptait loyalement, sans arrière-pensée, la république; il avait eu soin d'y insérer les lignes suivantes : « Je suis de ceux qui sont restés attachés à la monarchie constitutionnelle aussi longtemps que la monarchie constitutionnelle leur a paru possible sur la seule base propre à la rendre acceptable et durable : l'accord entre les partis monarchiques et les deux branches de la maison de Bourbon, sanctionné par l'assentiment du pays. »

Était-ce M. Thiers qui avait ébranlé M. Casimir-Périer? Ce n'est pas à croire. M. Thiers a pu l'encourager, il n'aurait pas suffi à le décider. Outre que plus d'une divergence les avait en tout temps séparés, — très jaloux de son indépendance, intègre et entier dans ses idées, susceptible et fier, plus ferme qu'étendu dans ses vues, habitué à se déterminer avec sa volonté non moins qu'avec son intelligence et sa conscience, M. Casimir-Périer n'était pas d'un tempérament à se laisser mener. A plusieurs reprises, il avait contrecarré M. Thiers, notamment pour l'impôt sur le revenu qu'il ne repoussait pas absolument; par parenthèse, il avait émis en 1871, pour alléger nos finances, un projet qu'on devrait examiner aujourd'hui, projet qui consistait à frapper d'une retenue de 2 pour 100 les traitements des fonctionnaires. Ne serait-ce pas juste? Lorsque propriétaires, rentiers, capitalistes, cultivateurs, industriels supportent de si sérieuses diminutions de revenus, une mince retenue sur des traitements qui ne connaissent ni résiliation, ni réduction, ni conversion, ni gelée, ni sécheresse, ni chômage, ni grève, serait-elle excessive?

Quoi qu'il en soit, M. Casimir-Périer ne recula plus dans la voie où il était entré avec résolution, non sans émotion. Il avait quitté le ministère de l'intérieur au mois de janvier 1872, devant un vote de l'Assemblée qui avait ajourné, contre son avis, le retour des pouvoirs publics à Paris. Il y fut rappelé en 1873, à la veille du

24 mai. Il siégeait dans le cabinet qui, au lendemain de l'échec de M. de Rémusat et de l'élection de M. Barodet à Paris, présenta un projet d'organisation constitutionnelle de la république comme moyen de défense contre le radicalisme. Chose singulière! A cette date, l'institution du Sénat, que M. Gambetta devait appeler, deux ans plus tard, le grand conseil des communes de France, et qui est devenue si chère et si douce aux républicains de son école, tantôt leur Capitole, tantôt leur Sainte-Périne, n'excitait que leurs invectives et leurs sarcasmes! Ils rajeunissaient sous toutes ses formes le mot risqué de Victor Hugo, qu'il ne fallait pas déposer de Sénat le long des constitutions.

Il n'est pas sans intérêt de placer sous les yeux de M. le président actuel du conseil le programme de gouvernement que, dans la séance du 24 mai, son père lisait à l'Assemblée nationale, pour bien expliquer ses devoirs ministériels et sa politique républicaine : « L'accord sur la nécessité d'une politique de préservation et de défense a été cimenté entre le président de la république et son cabinet par les plus complètes explications. Il est plus que jamais nécessaire que, en partageant le fardeau du pouvoir, chacun en partage efficacement la responsabilité collective et que chacun revendique envers tous celle de ses actes personnels. Il faut le plein accord, l'accord concerté dans toutes les questions générales, mais il faut l'unité de direction dans tous les départements ministériels. Il n'y a pas sans cela de bon gouvernement, de bonne administration possibles. L'indécision et la contradiction sont partout funestes; elles le seraient plus que partout ailleurs au ministère de l'intérieur dont j'ai accepté la lourde charge. Et si après avoir lu notre programme, et après nous avoir entendus, on persiste à nous accuser d'équivoque, à nous reprocher de quêter l'appui du radicalisme et de compter sur son alliance pour gouverner, ce ne serait plus seulement notre raison, c'est notre honneur qu'on mettrait en doute.

« C'est pour combattre le radicalisme que nous voulons la république et que nous faisons appel à tous ceux pour lesquels, sans distinction de partis, l'apaisement des passions et la prospérité publique sont le premier des vœux, le premier des besoins. Nous leur demandons, au milieu de tant de compétitions diverses, de nous donner, contre les ennemis de tout ordre paisible et régulier, la force dont nous avons besoin pour les contenir. Nous demandons un gouvernement qui ait le droit de s'appeler par son nom, afin qu'il puisse dire où il va et qu'on puisse le suivre. »

Les derniers mois de l'année 1873 virent l'union monarchique se faire, ils ne virent pas se faire la monarchie. La question dont

l'Assemblée nationale s'était déjà occupée reparut devant elle sous des formes variées, avec des instances nouvelles. M. Casimir-Périer fut un des plus ardents à la porter à la tribune, il y mettait une passion tenace, alimentée encore par la peur très sincère qu'il avait d'une rentrée en scène de l'empire, profitant des incertitudes et des impuissances parlementaires pour éblouir le pays par son faux-semblant de force. Il déposa, le 15 juin 1874, au nom du centre gauche, un projet d'organisation de la république, qui, confirmant les pouvoirs présidentiels du maréchal de Mac-Mahon, instituait deux Chambres : « République ou monarchie, disait-il, il faut choisir; et quand on ne peut pas ou ne veut pas se décider pour l'une ou l'autre, entreprendre d'y substituer quelque combinaison inintelligible pour la grande masse de la nation, c'est frapper à l'avance l'œuvre de stérilité. » Il ajoutait, triomphant, peut-être avec plus de logique que de raison, de sa spécieuse argumentation : « L'Assemblée nationale a rendu de grands services à la France, il lui reste une grande tâche à accomplir, et elle la fera. Elle ne voudra pas se séparer en livrant l'avenir livré à l'inconnu. Rien ne favoriserait plus les propagandes malsaines; rien ne rendrait plus redoutables les élections prochaines que de justifier le reproche qu'on nous adresse d'être, par nos divisions, rendus incapables de faire un gouvernement. Il suffit, pour écarter ces périls, que l'amour du pays réunisse, dans une action commune, tous ceux, libéraux de diverses écoles, monarchistes, républicains conservateurs ou démocrates, que réunissent dans un sentiment commun l'égale aversion et l'égal dédain pour le césarisme et la démagogie. »

Lorsque la discussion s'ouvrit sur sa proposition, M. Casimir-Périer répéta les considérations qu'il avait déjà développées, il y joignit un retour sur son père, « dont la mémoire, disait-il, m'honore et m'accable », sur le passé de sa famille et de sa vie : « Certes, continuait-il, lorsque, en 1846, j'entrais pour la première fois à la Chambre des députés, celui qui m'aurait prédit que je monterais un jour à la tribune d'une Assemblée souveraine pour proposer à mon pays de se constituer en république, celui-là m'aurait plongé dans un profond étonnement. Mais si, en même temps, par quelque pouvoir surnaturel, évoquant l'avenir, il avait pu me faire lire dans le livre de nos destinées tant de révolutions subies, tant d'espérances déçues, tant d'efforts stériles, tant de fautes, tant de folies couronnées par tant de désastres; s'il avait pu m'y montrer nos discordes civiles, les partis monarchiques impuissants et divisés, tant de vieilles amitiés ébranlées ou rompues, tant de haines avivées, et à côté de moi un pays malheureux, suppliant,

affamé de repos, oh! alors, Messieurs, j'aurais compris. J'aurais compris et j'aurais remercié Dieu de me laisser entrevoir qu'un jour viendrait où, sans présomption comme sans faiblesse, ne me laissant arrêter par rien de ce qui pourrait m'en détourner, je saurais faire mon devoir et dire ce que je croyais être la vérité. »

Les lois constitutionnelles furent votées de guerre lasse six mois après cette discussion. Elu sénateur inamovible, M. Casimir-Périer semblait tout indiqué pour être l'un des ministres de la première heure de cette république qu'il avait aidée à régulariser son état civil; il s'était fait son répondant devant les conservateurs. Il mourut prématurément, il mourut sans avoir gouverné.

Si le président actuel du Conseil peut et doit, comme il est bien naturel, s'inspirer des idées de son père, c'est chez son grand-père, le grand ministre agissant et dirigeant, qu'il trouvera mis en œuvre l'art du gouvernement.

IV

En notre siècle inconséquent, la popularité a été aux hommes d'opposition; l'estime, l'honneur, souvent la gloire, aux hommes de gouvernement. Aux uns, la menue monnaie, les gros sous qu'on mendie, récolte et dépense au jour le jour; aux autres, le lingot d'or. Si M. Casimir-Périer était mort aux environs de 1825, il n'aurait guère laissé que le souvenir incolore d'un Manuel quelconque. Il serait oublié, comme le serait M. Benjamin Constant s'il n'avait son roman d'*Adolphe* pour le sauver, ou comme le serait même le général Foy s'il n'avait, pour le recommander à la postérité, avec son beau renom militaire, son admirable *Histoire des guerres de la Péninsule*. M. Casimir-Périer a eu le bonheur qu'en lui l'homme d'opposition se soit comme évanoui pour ne plus laisser apparaître aux siècles, dans l'éclair d'une révolution, que l'homme de gouvernement.

Qui aurait vu M. Casimir-Périer à ses débuts dans les Chambres de la Restauration, n'aurait pas soupçonné les qualités, hautes jusqu'au sublime, qui sommeillaient en lui! Il déclame, vocifère, gesticule, tonne, il fait le tribun : exercice vulgaire. A propos des mesures les plus justifiées contre des conspirateurs qui se vanteront plus tard de leurs méfaits, il crie « à l'assassinat politique ». Il dit aux ministres les plus modérés, à un duc de Richelieu et à un comte de Serre, dont, en d'autres rencontres, il célébrera la loyauté : « Ministres, avant que nous sortions de cette enceinte, ordonnez à vos licteurs de se saisir de nos personnes. » Ou bien : « Nos têtes vous font-elles plaisir? Faites-les tomber, mais que ce

soit devant la loi. » L'inepte calembredaine que c'est la police qui fait les émeutes, — cette calembredaine que, premier ministre, il entendra s'élever contre lui, et que, la rougeur au front, il foulera sous ses pieds avec un mépris fiévreux, — il la débite avec un tel accent et une telle flamme que, vraiment, il semble y croire.

Très supérieur à l'opposition dont il était l'un des chefs, il subissait la contagion de ses idées étroites et fausses qui, décorées du nom d'esprit libéral, sont bien l'un des plus vilains échantillons de l'esprit humain et de l'esprit français. A soixante-dix années de distance, la France, même républicaine, est obligée, sur presque tous les points, de donner raison au gouvernement d'alors contre l'opposition. Tout essai d'association, de syndicat, de force spontanée et indépendante, c'était l'aristocratie qui se réveillait! Comme s'écriait avec effroi M. Casimir-Périer, c'était le retour des classes! Le projet électoral de M. de Villèle qui, par le suffrage à deux degrés, intéressait toutes les couches de la nation à la chose publique, avait été dénoncé comme empreint de démocratie. Moins que qui que ce fût, les libéraux se rendaient compte des conditions de la liberté de conscience, ils fourraient partout le bras séculier. Le gouvernement des Bourbons cherchait-il à recueillir les épaves de notre empire colonial qu'avait perdu Napoléon; commençait-il, dès 1817, en Guinée, au Sénégal, dans les mers des Indes, à Madagascar, le travail de réparation et de prévoyance, qu'il devait magnifiquement couronner par l'expédition d'Alger: M. Casimir-Périer blâme toutes ces entreprises : « Elles sont imprudentes, dit-il aux ministres le 21 mai 1818, puisque vous n'avez point de données qui en assurent le succès, et que, si elles pouvaient en obtenir, le premier coup de canon tiré en Europe nous les ravirait sans retour. » Lui, l'habile banquier, il parle « des larmes que M. de Villèle va causer à la France », de la propriété mobilière sacrifiée à la propriété foncière, de la capitale immolée aux départements, des citoyens de Paris dépouillés d'un revenu de près de 20 millions, lorsque le sage et hardi ministre des finances de la Restauration propose sa loi de la conversion des rentes, qui, depuis lors, a inspiré tant d'imitateurs : « Singulière perspective, disait M. Casimir-Périer, pour les créanciers de l'Etat! Aujourd'hui, il vous paraît juste de supprimer le cinquième de l'intérêt de leurs rentes; demain il vous paraîtra plus juste encore de leur faire supporter l'impôt du cinquième de leur revenu, pour assimiler leurs charges à celles de la propriété foncière. » La thèse a changé avec les années; ce que l'opposition reproche maintenant aux auteurs de la conversion des rentes, c'est de ne pas enrichir la propriété foncière avec la dîme prélevée sur les rentiers.

Il va de soi que M. Casimir-Périer montra la même véhémence égarée contre la loi de l'indemnité, acte immortel qui, à force d'équité, a rallié, dans les camps les plus divers, tous les suffrages de l'histoire, et dont M. Dupin, après l'avoir combattu, disait dans ses Mémoires avec la clarté de l'évidence : « Loi du 27 avril. C'est cette loi qu'on a appelée *la loi du milliard* et contre laquelle on a tant crié! On a eu tort. Au point de vue moral, cette loi était excellente; elle a appris aux peuples que le bien volé ne profite pas plus aux gouvernements qu'aux particuliers; que les confiscations sont justement odieuses, et que c'est à l'avenir qu'il appartient de réparer les torts du passé. La Charte avait effacé la confiscation de nos lois, la loi de l'indemnité tendait à l'effacer de nos souvenirs. Politiquement, cette loi produisit les plus heureux effets; elle rendit toute leur valeur à des biens qui, jusque-là, n'avaient pu se vendre qu'avec défaveur; on cessa de mettre sur les affiches que le bien à vendre était *patrimonial*, pour avertir que ce n'était pas un bien confisqué. Tout le monde y gagna en richesse et en sécurité. »

Mais, à travers quelques erreurs et quelques excès, à travers les éruptions volcaniques d'un tempérament de feu, la figure de M. Casimir-Périer prenait un caractère et un relief à part. Il était loyal. Il avait horreur des petits moyens, des intrigues louches, des desseins perfides, des sociétés secrètes. Comme il n'avait rien à cacher, il n'aimait que les enseignes déployées et que les combats au grand jour, en plein soleil : « Jamais, a dit un témoin qu'on peut croire, M. de Rémusat, l'entraînement des luttes parlementaires ne lui arracha une participation quelconque aux espérances et aux combinaisons qui prenaient leur point d'appui hors de la Charte. Ses ennemis en convinrent quelquefois, et quelquefois son parti eut envie de le lui reprocher. » Ajax de l'opposition, comme on l'appelait à cause de sa voix vibrante, de sa haute taille, de sa mine fougueuse, de ses beaux yeux étincelants, il s'arrêtait soudain dans ses assauts les plus impétueux pour montrer à tous la borne sacrée qu'il ne dépasserait pas : « Nous ne blessons personne, s'écriait-il le 5 février 1820; nous ne cherchons pas surtout à détruire le gouvernement; nous agissons comme des royalistes constitutionnels, c'est-à-dire comme des hommes pleins de respect et d'amour pour la personne du monarque et pour celles de sa famille. » Il le répétait encore le 11 avril 1827 : « Messieurs, nous sommes tous ici députés, défendant les intérêts du pays et ceux du trône. Il ne peut y avoir qu'une opposition, c'est celle des royalistes constitutionnels. »

Ce rude champion, à la parole bouillonnante, avait en même

temps, dans ses drames oratoires, des intermèdes où l'homme d'État, le bon citoyen, le patriote tenait le plus délicat langage. Il rendait d'éclatants hommages à la Restauration, aux libertés qu'elle avait données, aux prospérités dont elle avait ouvert le cours : « Vous avez, lui disait-il, payé les dettes de l'Empire et de la Révolution, vous avez même payé ces dettes des Cent-Jours dont on nous parle si souvent. Vous avez bien fait, vous avez fait un acte de justice qui a consolidé votre crédit. » Il saluait avec une courtoisie chevaleresque ses adversaires, même le plus redoutable de tous, M. de Villèle, qu'il félicitait, le 30 avril 1824, « d'avoir constamment suivi les véritables principes de l'administration des finances ». Après la campagne d'Espagne de 1823, tandis que, assis sur leur canapé, les doctrinaires se consolaient de leurs prophéties bafouées par l'événement en répétant que, vainement victorieuse, vainement acclamée par les populations de la Péninsule, elle avait été faite contre les règles, M. Casimir-Périer, qui avait l'âme plus vivante, en saisissait et en admirait la portée politique, voisine d'un coup de génie : « Je rendrai comme vous, disait-il, le 25 avril 1826, la plus entière justice, non pas au but, mais à la conduite de l'expédition d'Espagne. Honneur au prince généralissime; oui, grâce à lui, il y a eu fusion de deux gloires, il y a eu union formée sous la tente entre nos princes et nos soldats, et mes éloges seront encore, s'il se peut, plus explicites que les vôtres. »

A mesure qu'il s'engageait plus avant dans la politique, M. Casimir-Périer comprenait mieux, avec la fatigante banalité de l'opposition à outrance, les difficultés et les nécessités du gouvernement. Il appréciait plus distinctement quel avantage une royauté incorporée à une nation offre pour sa sécurité intérieure et extérieure, pour sa liberté, pour sa force. Il sentait que, les colonnes du temple trop ébranlées, l'inconnu s'ouvrait, plein de ténèbres et de surprises. Ses préventions se dissipaient; son juste orgueil l'avertissait que, sous le régime généreux dont la France jouissait à l'abri d'un principe fixe, il n'avait besoin de rien envier, puisqu'il pouvait prétendre à tout. Il se rapprochait d'hommes dignes de lui. Il plaisait au roi Charles X dont la majesté gracieuse et souriante l'avait charmé. On le voyait aux soirées des Tuileries. Etre le ministre du roi de France passait devant ses yeux comme une image de gloire, comme une noble ambition de donner du lustre à son nom et de faire du bien à son pays.

Peu à peu, chez les esprits les plus différents, l'idée d'un ministère Casimir-Périer faisait son chemin, elle apparaissait comme la combinaison la meilleure pour réconcilier les partis entre eux et l'opinion avec le gouvernement. D'illustres royalistes, Chateau-

briand, Royer-Collard, Hyde de Neuville, La Ferronnays, même Villèle, la poussaient en avant; et d'un autre côté, le général de La Fayette écrivait le 20 janvier 1829, en annonçant que le ministère de M. de Martignac ne durerait pas : « C'est alors que vous verriez arriver Casimir-Périer avec MM. de Chateaubriand, Pasquier, Molé, Royer-Collard, Sebastiani, Roy... Nous marcherions souvent avec eux, quelquefois non, et alors il y aurait beau bruit dans les salons doctrinaires. » Le général de La Fayette, grand enfant septuagénaire chez qui la Révolution avait tourné en manie, n'était pas sans inquiétude sur la modération de M. Casimir-Périer, sur l'attitude pacifique qu'il gardait, à son grand honneur, vis-à-vis de M. de Martignac : « Je demandais hier à Casimir-Périer, écrivait-il le 12 avril, s'il ne parlerait pas à l'occasion du budget, il m'a bien compris... Son silence est remarqué et blâmé. »

A l'avènement du ministère de M. de Polignac, quelques royalistes effrayés pensèrent qu'il serait peut-être possible, pour écarter les aventures et conjurer la crise, d'y faire entrer M. Casimir-Périer. Des ouvertures furent tentées; même faites par M. Berryer, elles ne pouvaient pas aboutir.

Telle était la situation politique de M. Casimir-Périer lorsque la révolution de Juillet survint.

V

Parlant du tableau de Heim qui représente les pairs et les députés offrant en corps la couronne à Louis-Philippe, M. le vicomte de Vogüé a écrit quelque part qu'on dirait une assemblée d'hommes heureux, contents d'arriver, pressés de jouir, satisfaits d'inaugurer par-dessus la ruine des autorités ou des supériorités consacrées par le temps le règne du mérite classé d'après l'argent. M. Casimir-Périer n'était pas de ces heureux; autre était son humeur. Il était résigné, non triomphant. Il aurait répété volontiers le mot de M. Royer-Collard : Je suis triste parmi les victorieux.

Les historiens ont raconté, et quelques-uns lui ont reproché ses hésitations au premier bruit de l'insurrection, le courage avec lequel il avait osé déclarer que la Chambre était bel et bien dissoute, son refus d'ouvrir la porte de son hôtel aux émeutiers, son refus plus méritoire encore de signer la proclamation par laquelle la commission municipale décrétait la déchéance du roi et d'accepter de ses mains le ministère de l'intérieur, sa tristesse prophétique pendant l'agonie de notre dynastie nationale. On ne se console pas que, dans ce naufrage suprême, ce grand homme

n'ait pu répondre au dernier appel de Charles X pour arrêter à temps une révolution dont les contre-coups, que nous n'avons pas épuisés, devaient frapper au cœur toutes les royautés, celle de la branche cadette comme celle de la branche aînée, puis la liberté, puis la France elle-même, envahie, amputée de ses provinces, précipitée de son rang en Europe, toujours en proie au plus sombre avenir.

La révolution faite, M. Casimir-Périer concourut à l'établissement nouveau qu'il appelait « le dernier refuge, le dernier rempart contre des factions impies et des passions anarchiques ». Comme en convient M. de Rémusat dans son éloquente notice, il était « sceptique sur le succès de la grande expérience que faisait la France ». Il laissait aux lettrés de l'époque le soin de chanter et de prouver à l'envi que la révolution de 1830 était notre révolution de 1688 qui, après les Stuarts dépouillés par leur faute, nous donnait un nouveau Guillaume d'Orange, fondateur d'une dynastie définitive. Il ne se prêta jamais à ces allusions historiques, plagiat qui nous a été si fatal. Quelquefois, à la tribune, pour apaiser les défiances qui gênaient son œuvre, pour garder son empire sur les exaltés et les brouillons qu'il voulait mener et museler, il put grossir la voix et forcer la note. Dans la droiture de son esprit, dans le calme de sa raison puissante, il ne dissimulait pas tout ce que l'ordre, la liberté, la civilisation, la grandeur nationale avaient perdu dans le gouffre des trois jours : « Au lieu de tant de moyens de défense accordés à la Restauration, ne craignait-il pas de dire à la Chambre des pairs, le 26 décembre 1831, nous ne rencontrons autour de nous que des obstacles violents et de faibles appuis. » Et ces moyens de défense, qu'il nommait encore « des moyens de force et d'action formidables », il les énumérait : « le dogme de la légitimité qui semblait au parti royaliste une réponse à tout, des alliances européennes fondées sur des sympathies politiques de tout genre, les fruits acquis de quinze ans de paix et de durée, une presse contenue dans de justes bornes par des lois sévères et par des tribunaux qui appliquaient les lois, enfin le principe de l'hérédité de la pairie dont la puissance devait commencer à devenir sensible. » M. Casimir-Périer avouait très haut, fièrement, avec une gravité pathétique, qu'ayant gardé, sous la Restauration, « sa pensée pure de conspiration », — n'ayant jamais mis « dans ses efforts cette ardeur de destruction qui, au lieu de redresser les abus du pouvoir, s'attaque au pouvoir lui-même », — il était de ceux « qui s'étaient jetés à travers les événements pour sauver au moins l'ordre social. »

Les événements qui suivirent le changement de dynastie, ne firent

que confirmer les tristes prévisions de M. Casimir-Périer. Le général de La Fayette, toujours dans la lune de miel de sa nouvelle révolution, écrivait dès le 21 octobre 1830 : « Les P. sont du nombre de ceux qui se méprennent et s'effrayent. C. P. est dans un état d'irritation qui le porterait aux mesures les moins habiles. » C'est qu'en effet la situation devenait de plus en plus critique et menaçante. Les révolutions sont comme les puits de l'abîme qui s'ouvrent : rêves, violences, convoitises, tout cela sort en fumée noire. Les manifestations populaires étaient en permanence, toujours prêtes à dégénérer en émeutes, se livrant, tantôt aux réhabilitations et apothéoses effrontées, tantôt aux profanations sacrilèges. L'état morbide des esprits était plus inquiétant encore. Le mauvais exemple d'une vieille royauté abattue en quelques jours avait développé avec une intensité inouïe, dans les désirs et dans les projets, l'audace de la destruction. Pourquoi d'autres institutions, réputées tutélaires, seraient-elles plus inviolables? Pourquoi résisteraient-elles davantage? En s'écroulant, la monarchie des siècles avait laissé à nu les racines mêmes de la société. Tandis que des systèmes d'expropriation universelle germaient dans les têtes et paradaient dans les rues, le caractère des agitations interminables de Paris, la figure très franche et très impérieuse qu'allaient prendre celles de Lyon, ne permettaient aucun doute sur la nature des luttes et des revendications qui s'engagaient.

Pendant ce temps-là, le péril qui allait grandissant rencontrait un gouvernement qui ne visait qu'à s'amoindrir; ou plutôt, la France, qui avait une royauté, n'avait pas encore un gouvernement. Le pouvoir doutait de lui-même. Il était flottant, mou, à la merci des impressions les plus contraires. Il avait l'air de demander grâce à ceux qui le bravaient, traînait, en l'abaissant toujours, une subalterne et précaire existence, et rachetait sa vie au jour le jour par des condescendances qui, loin d'apaiser les factions, les enhardissaient. Très indolent et complaisant devant les méfaits de l'anarchie, il semblait lui être reconnaissant de tous ceux qu'elle ne commettait pas. Les agents de cette politique, MM. Laffitte, de La Fayette, Dupont de l'Eure, d'autres encore vivaient, non pas en connivence, mais en coquetterie avec la démagogie ; ils croyaient la maîtriser en la caressant, ils jouaient au bord de l'abîme où ils regardaient tomber le pays. Le général de La Fayette répétait à la société en défaillance sa maxime favorite : « Pour gouverner, il suffit presque toujours de laisser faire. » C'était le système *du laisser faire*, *du laisser aller*, comme l'histoire le nomme encore; l'anarchie débordait de toutes parts.

A ce jeu misérable, toutes les ressources de la France s'étaient émoussées et tous ses ressorts énervés. Les conservateurs étaient las, effrayés, sans vigueur; ils traversaient une époque que M. de Rémusat a peinte avec des couleurs qui conviennent si bien aux temps malades : époque « où la division, le découragement, l'incertitude, gagnaient tout le monde, où la société ne s'aidait pas, où le mouvement de l'opinion ne portait pas, où les passions politiques poussaient en sens inverse, où le pouvoir dérivait vers le désordre sans donner d'alarmes et se perdait sans se décrier. »

Inutile d'ajouter que l'administration publique, force plus nécessaire encore dans les pays où table rase a été faite de toutes les influences constituées, participait de la dissolution générale. Des associations dites nationales s'étaient formées, Etats dans l'Etat, espèce de franc-maçonnerie destinée à exploiter en commun les profits d'une révolution. Les fonctionnaires regardaient de ce côté, là où ils sentaient le succès et l'avancement; dans le gouvernement occulte d'aujourd'hui, ils saluaient et servaient, pour leur propre récompense, le gouvernement officiel de demain.

Le sac de l'archevêché et le pillage de Saint-Germain l'Auxerrois décidèrent enfin les honnêtes gens à se demander s'ils voulaient périr. Le nom de M. Casimir-Périer se mêla de lui-même à toutes les pensées de salut. On cherchait l'homme des yeux. Pourquoi se taisait-il? Président de la Chambre des députés, assisterait-il de son fauteuil, comme d'une loge de théâtre, à l'effondrement de la France?

Un de ses plus nobles amis, le général de Ségur, qui eut l'honneur de le pousser presque de force au gouvernement, nous a transmis leurs entretiens; ils sont dramatiques, aussi dramatiques que les entretiens qu'il avait recueillis à Moscou, sur les bords de la Bérésina, dans les neiges de la Russie, et dont il a été le narrateur immortel. Dans les premiers jours du mois de mars 1831, interprète de quelques-uns des ministres eux-mêmes, comme M. de Montalivet, qui voyaient l'Etat sombrer, il alla trouver M. Casimir-Périer pour le conjurer d'accepter le pouvoir. Son interlocuteur le reçut froidement : certes, il reconnaissait le danger, et il ne refusait pas le labeur; mais aurait-il des soldats pour le suivre? Attaqué en bas, serait-il soutenu en haut? Son énergie ne ferait-elle pas peur au roi, à sa sœur, Madame Adélaïde, au jeune duc d'Orléans qui croyait à la popularité? Son interlocuteur le rassurait; et alors M. Casimir-Périer qui, dans ses vues d'homme d'Etat, mettait sa passion du tribun d'autrefois, éclata : « Oui! oui! vous me répondez de tout; je n'ai plus qu'à accepter, me voilà ministre! Mais alors, vous et Montalivet, me répondez-vous de tous les faux-

fuyants qu'on prendra, de toutes les portes de derrière qu'on se gardera et qu'on tiendra ouvertes à nos adversaires? De là pourtant ma marche entravée, mille obstacles entre moi et mon but, toutes mes résolutions dénaturées, avortées ou changées en demi-mesures! Me répondez-vous aussi de l'abandon de cette politique étroite, qui pense gouverner par des dîners donnés alternativement aux chefs des partis les plus contraires et par les articles de journaux qui les racontent? Renoncera-t-on à ces prostitutions de la royauté devant les républicains et les anarchistes? A l'avilissement de ces camaraderies révolutionnaires? A ces scandaleuses déclamations contre l'hérédité qu'on prête à l'héritier même de la couronne? Croyez-moi, quand ce ne serait que par ce côté ou par un autre, le pouvoir m'échapperait; je serais trahi sans cesse. J'accepte le combat en face; mais être attaqué par devant, trahi par derrière, avoir à se défendre des siens comme de l'ennemi, c'est trop à la fois, je ne me charge point de cette tâche! Il fallait m'écouter, il y a trois mois, quand le dégoût me força de quitter le ministère; j'ai prédit alors qu'on me rappellerait, mais trop tard, comme Charles X! Eh bien, en effet, nous y voilà, et, pour celui-ci comme pour l'autre, le mardi et le mercredi sont passés, nous en sommes au jeudi! Il est bien temps d'appeler le médecin quand la mort vous frappe! Et quelle mort! Voyez l'émeute de l'archevêché! Voyez les armes du roi! Lui laisser imposer une telle honte! On ne les a pas plus défendues que celles du ciel. Quoi! vous vous dites mes amis, et, quand le pouvoir est tombé dans la boue des rues, lorsqu'on ne peut plus y toucher sans se salir, vous voulez que je le ramasse!... »

« Il en dit bien plus! ajoute M. de Ségur. On connaît Périer et ses emportements; il était lancé : ses paroles étaient de feu, l'une enflammait l'autre! Sa philippique dura plus d'une grande heure! Dans son exaltation, il frappait du poing sa table, ses genoux, les miens aussi; il me saisissait le bras avec violence... »

La bataille recommença plusieurs jours. Malade du foie, M. Casimir-Périer, qu'on sommait de sauver son pays, savait qu'il jouait sa vie. Sans déserter la tâche, il redoublait d'exigences avant de l'assumer. De nouveaux scandales, où l'embarras d'un gouvernement désorienté se trahissait de plus en plus, avaient eu lieu; le 13 au matin, M. de Ségur se présenta chez M. Casimir-Périer, qui était encore couché : « Eh bien! lui dit-il, vous n'hésitez plus? — Non, répliqua une voix tonnante, je n'hésite plus. Je ne veux plus de votre infâme présidence! Dans quelle caverne m'avez-vous poussé! Personne, hors des traîtres, ne veut m'y suivre! Dès les premiers pas je ne me vois entouré que de perfides collègues et d'amis lâches. Les avez-vous vus hier, à la Chambre, avec leur atti-

tude timide et irrésolue? Ils s'étonnaient de ce qu'ils appelaient l'essai hasardeux que j'osais tenter! Voilà comme ils m'ont soutenu! C'est ainsi qu'ils encouragent l'homme qui se dévoue seul au salut de tous! »

M. de Ségur peint, avec le héros, le lieu de la scène : « Un canapé étroit, dans un encadrement de boiserie, en occupait le fond. C'était là le lit de Périer. On connaît la forte et haute taille de cet illustre personnage. Dans ce petit cadre, sur ce lit si exigu, le contraste en faisait comme un colosse. Il y était sur son séant, en chemise, ses bras croisés sur sa poitrine et ses mains crispées; ses yeux ardents semblaient lui sortir de la tête pour me repousser. »

M. de Ségur, pour achever de vaincre, toucha ce qu'il y avait de plus vibrant chez M. Casimir-Périer, le courage et la fierté : « Après six mois de honteuses faiblesses du pouvoir et de tergiversations, ce qu'on vous demande, c'est d'être le guide, c'est de marquer ce but, c'est de donner cet ensemble et cette impulsion qu'on attend de vous! Et parce que le succès n'est pas certain, vous voulez vous dérober? Eh oui, vous risquez quelque chose; mais, dans ce monde, obtient-on rien sans cela? Sans doute encore vous exposerez une belle et grande existence; mais c'est là une de ses conditions : c'est elle-même qui vous compromet, qui vous engage, qui nous donne le droit de compter sur vous! Et vous, quand la patrie vous nomme son grand citoyen; quand, dans le danger, elle tourne les yeux sur vous, vous ne répondriez pas à son appel! Vous la laisseriez tomber dans l'anarchie, qui vous dévorerait le premier vous même! Vous mériteriez enfin le reproche qu'hier le *Courrier* vous adressait. — Quoi! quel reproche? s'écria Périer. — Celui d'un caractère où l'incertitude l'emporte sur les nobles inspirations; qui n'ose point exécuter ce qu'il conseille; à qui le pouvoir fait peur, et qui, dans l'occasion, disparaît. »

A ces mots, continue M. de Ségur, M. Casimir-Périer s'élança de son lit à terre : « Vous le voulez, vous m'y forcez. Eh bien, j'accepte! » Puis, la main sur son côté, il ajouta : « Mais sachez-le bien, vous me tuez! C'est un meurtre! C'est ma vie que vous exigez de moi! Vous ignorez tout ce que je souffre; combien le repos m'est indispensable, et que je vais mourir à la peine! Oui, avant un an, vous le verrez, j'aurai succombé! »

Le soir même, le cabinet du 13 mars était constitué. En entrant au ministère, M. Casimir-Périer disait : « Je n'en sortirai que les pieds en avant. » Mais il y entrait la tête haute, pour la patrie et l'immortalité.

VI

Prenant la responsabilité, il prit ses sûretés. Après avoir choisi ses collègues, qui durent se lier à sa politique par des engagements précis, il avait établi que le conseil des ministres se réunirait habituellement chez lui, hors de la présence du roi, et que le prince royal n'y assisterait pas.

Le 18 mars, il monta à la tribune pour présenter son cabinet aux Chambres et au pays.

« Lorsque le roi, disait-il, m'a fait l'honneur de m'appeler à former et à présider son conseil, j'ai pensé que ce conseil devait se constituer sur des principes arrêtés et convenus entre tous ses membres. Cette pensée a servi de base à la composition du cabinet. Le ministère s'est formé d'une manière toute constitutionnelle, il prend sa force dans sa responsabilité même. Toutes ses propositions, toutes ses mesures seront l'expression d'une délibération indépendante, d'une volonté commune. Le jour où cette harmonie cesserait serait celui de sa dissolution. »

Cette unité que M. Casimir-Périer avait voulue dans le ministère, il entendait qu'elle descendît à tous les degrés de l'administration; qu'on ne vît pas des préfets en révolte contre leur chef, des agents subalternes en révolte contre leur préfet : « La solidarité qui nous unit, ajoutait-il, et que nous avons pleinement et unanimement acceptée, nous donnera le droit d'imposer aux autorités qui nous secondent l'unité que nous avons voulue pour nous-mêmes. L'accord doit régner dans toutes les parties de l'administration. Le gouvernement doit être obéi et servi dans le sens de ses desseins; il attend sans restriction le concours de tous ses agents. Sans ce concours, la responsabilité constitutionnelle est un vain mot; sans ce concours, le pouvoir perd sa force et sa dignité. »

Mais cette unité si fortement nouée entre tous les membres du cabinet et tous les dépositaires de l'autorité, à quoi servirait-elle s'il n'y avait pas dans les Chambres une majorité qui la sanctionnât? M. Casimir-Périer exigeait, pour sa dignité comme pour son action, la confiance du Parlement : « Il était résolu, écrivait M. de Rémusat, à ne pas garder le pouvoir si la Chambre des députés n'adhérait pas d'une manière éclatante à son système et à sa personne. Nul n'a professé plus formellement que lui la nécessité constitutionnelle d'une association entre la Chambre et le ministère. »

Lorsqu'une Chambre nouvelle eut été élue au mois de juillet 1831, le premier acte de M. Casimir-Périer fut de lui rappeler les principes de gouvernement hors desquels il ne gouvernerait pas. Elle

avait été au moment d'appeler à sa présidence M. Laffitte, représentant de la politique dissolvante qu'il était venu pour combattre et abattre. Il ne toléra pas l'équivoque; il déposa immédiatement son portefeuille. S'il le reprit, ce fut moins encore sur les instances de la majorité honteuse d'elle-même, que devant l'invasion soudaine de la Belgique par les troupes hollandaises, grave complication qui aurait donné à sa démission l'air d'une désertion : « Nous avons pu, pendant votre absence, dit-il aux députés, entreprendre et soutenir une lutte difficile. Mais aujourd'hui, quand vous êtes assemblés, nous ne pouvons plus rien sans le concours de vos efforts et de votre confiance. Le pouvoir n'existe qu'au prix de l'harmonie entre les dépositaires de l'autorité et les représentants de la nation. Et cette harmonie doit être complète, car, pour peu qu'elle fût douteuse, où serait la force, où serait l'appui d'une administration sans cesse livrée à la merci de votes imprévus? »

Seulement il savait que cette majorité parlementaire qu'il requérait ne se fait pas toute seule; qu'elle abandonne les ministres qui s'abandonnent eux-mêmes; que c'est à leur conviction et à leur résolution communicatives à la tirer d'une foule incohérente qui trop souvent s'ignore; et qu'à cette tâche le caractère a plus de prise encore que le talent.

Au talent, M. Casimir-Périer joignait le caractère. Ce qu'il avait décidé, il l'exécutait. Tous les fonctionnaires affiliés à des associations dont le but manifeste était de faire la leçon et la loi au gouvernement, furent mis en demeure de les quitter ou de quitter leurs places. Si haut montés qu'ils fussent, ils étaient frappés; un aide de camp du roi, qui résistait à l'injonction, cessa d'être aide de camp. Naturellement, de vives réclamations s'élevèrent au Parlement; le général de La Fayette, rappelant les souvenirs de la Révolution, annonçait que des mêmes aveuglements les mêmes calamités sortiraient. « Sans doute, lui répondit M. Casimir-Périer, personne ici n'a de leçons à recevoir que de l'histoire même de nos longues révolutions qui en donne à tout le monde, et à ceux-là surtout qui ont été les premières victimes de généreuses théories auxquelles ils ont bien le droit de pardonner leurs propres disgrâces, mais non pas celles du pays. » M. Casimir-Périer parlait à M. de La Fayette comme il avait entendu, peut-être en frémissant d'impatience, M. de Serre lui parler déjà en 1819. Il continuait : « C'est aux événements seuls que, pour notre part, nous demandons des leçons. Des exemples récents nous avaient convaincus, la veille de notre entrée au ministère, qu'une grande partie du malaise dont tout le monde, et le gouvernement tout

le premier, se plaignait à cette tribune, était résultée du défaut d'accord entre les dépositaires et quelques agents de l'autorité. L'unité de l'administration nous parut donc la première des garanties à obtenir et à donner. Une fois notre résolution connue, ce fut une affaire de conscience pour chacun. » Abordant la question spéciale qui était en litige, le ministre disait : « Ces associations qui prétendent suppléer à ce qu'elles trouveraient d'incomplet dans les mesures du gouvernement, ne sont-elles pas l'établissement d'un gouvernement dans le gouvernement, ou plutôt d'un gouvernement contre le gouvernement? »

Pour ramener un gouvernement régulier dans le pays, M. Casimir-Périer comptait beaucoup plus sur l'ascendant d'une politique claire, suivie et ferme, que sur des lois exceptionnelles ou des mesures extraordinaires : « Tout annonce, Messieurs, avait-il dit dès le 21 mai 1831, que le gouvernement ne sera pas dans l'obligation de vous demander des armes nouvelles; il n'invoquera pas en vain l'appui de la justice; et, aidé du courage des magistrats et des citoyens, il pourra rester fidèle à cette légalité qu'il a religieusement respectée jusqu'ici. Résistant à plus d'un avis sincère, mais imprudent, il continue à repousser l'idée de toute mesure d'exception. »

Son programme était simple, digne d'être élevé au-dessus des querelles, d'être proposé aux bons citoyens comme un drapeau de ralliement : « Notre système de politique intérieure, c'est de faire de la Charte la règle invariable de nos actes; c'est de reconstituer le pouvoir et de lui rendre la force et l'unité qui lui manquent; c'est de rasseoir tous les intérêts en leur créant des garanties d'ordre et de stabilité; c'est de respecter les lois, de puiser dans l'ordre légal et dans la force morale qui en découle tous les moyens d'action et d'influence; c'est, enfin, de ne jamais consentir à nous faire un gouvernement de parti. »

Dans les limites de ce programme, dans l'enceinte de cette politique loyale, nationale et libérale, M. Casimir-Périer déployait hardiment l'action du gouvernement, n'osant trop se promettre le succès, mais répétant que si le succès n'était pas là, il ne serait pas ailleurs. Il disait : « Pour garder la paix au dehors comme pour la conserver au dedans, il ne faut peut-être qu'une chose, c'est que la France soit gouvernée. » Il disait encore ces mots éternellement vrais : « Ce sont les indécisions d'en haut qui font les inquiétudes d'en bas. » Du haut de la tribune il jetait à la société prête à capituler devant ses ennemis, ces paroles de combat qui, par leur entrain, par leur accent intrépide et résolu, étaient déjà des paroles de victoire : « Que peut demander la France à son gouvernement? De

l'action. Les partis sont faibles, le mal est dans les esprits. Inquiets et divisés, ils accueillent toutes les craintes et tous les soupçons. De là, des alternatives d'irritation et de découragement, l'indécision de quelques autorités; de là le ralentissement de cette activité productive qui fait le repos et la richesse de la société; de là, enfin, cette détresse des intérêts privés, qui menace la prospérité publique. Aussi la société prend l'alarme. Elle demande secours, et se défie d'elle-même, lorsqu'elle possède dans son sein tous les éléments de la force et de la durée. L'habileté des factions accroît et exploite cette sorte de terreur artificielle qui seule peut leur ouvrir des chances de succès et favoriser leurs efforts. Notre ambition est de rétablir la confiance; nous adjurons tous les bons citoyens de ne pas s'abandonner eux-mêmes; le gouvernement, loin de les abandonner, n'hésitera jamais à se mettre à leur tête. ».

Au plus fort de ses luttes pour ce trône de Juillet qu'il n'avait pas appelé, mais auquel il s'était rattaché comme à la planche dans le naufrage, M. Casimir-Périer s'attristait de ne pas avoir pour alliés ses adversaires d'hier, les hommes du vieux droit, qu'il estimait. Au nom de la société bouleversée de fond en comble et de la patrie menacée, il les conjurait de lui venir en aide. Les journaux révolutionnaires le traitaient de carliste déguisé, d'agent secret d'Holyrood : il n'en avait souci. Jamais son éloquence qui, tant de fois, avait résonné comme un clairon de guerre, ne fut plus touchante et caressante que dans la discussion sur l'abolition de l'hérédité de la pairie. Il a entendu le duc de Noailles, sévère pour l'origine et les vices de la royauté nouvelle, rendre justice au courage du ministre; et, le prenant au mot, M. Casimir-Périer lui dit : « Ce *courage*, au lieu de l'affaiblir par des présages sinistres, ne devrait-on pas éprouver, au contraire, le besoin de le relever, de le soutenir par un appui moral qui nous est si nécessaire? Car plus on s'attache à prouver la gravité des circonstances, plus on la comprend puisqu'on l'exagère même, plus aussi, par cet amour du pays qui, dans des âmes généreuses comme celle de l'orateur, domine les antipathies d'opinions, on devrait apporter secours aux hommes dont on reconnaît les bonnes intentions.

« Certes, ce n'est pas le cœur qui me manque, on en convient; mais les plus fermes courages ont besoin d'être soutenus. Eh quoi! dirais-je à ces nobles adversaires : vos pères se vantaient autrefois d'avoir applaudi, dans l'exil, aux victoires que le drapeau tricolore remportait sur vos alliés, sur vous-mêmes! Vous étiez fiers, disiez-vous, de toute gloire, pourvu qu'elle fût française! Et aujourd'hui, quand vous avez pris place vous-mêmes par vos serments dans les rangs des pouvoirs fondés par notre révolution, dans les rangs des

législateurs qui ont juré de la maintenir, vous refuseriez aux hommes qui sont avoués par vous-mêmes comme les dépositaires intègres des affaires publiques, l'encouragement et le soutien que vous leur accorderiez comme Français, que vous leur devez comme pairs! Le pays n'est-il pas dans ses institutions comme dans ses armées, dans sa charte comme dans son drapeau? Vous ne pouvez rester étrangers à ses intérêts en vous tenant à l'écart des hommes qui en sont chargés : vous leur devez lumières s'ils s'égarent; appui s'ils font bien leur devoir; opposition s'ils sont aveugles ou incapables! Il faut les renverser ou les soutenir; mais il n'est pas permis de les approuver en les abandonnant. »

Lorsque, le 26 décembre 1831, M. Casimir-Périer prononçait ces paroles qui, dans l'homme d'Etat, font aimer l'homme, il n'avait plus que quelques mois à vivre. Atteint d'une maladie grave que le choléra rendit mortelle, il expira le 16 mai 1832, à cinquante-quatre ans. De son lit d'agonie, il avait promené ses tristes et intrépides regards sur ce monde agité qu'il allait quitter, sur cette arène où il ne reparaîtrait plus. Il avait fait de son mieux. Il avait gagné son combat de chaque jour, mais il désespérait du triomphe : « Quand son esprit, raconte M. Guizot dans ses *Mémoires*, se portait sur les affaires de l'intérieur, il exprimait pour l'ordre social, surtout pour la propriété, première base de l'ordre social, les plus vives alarmes, ne se faisant aucune illusion sur la valeur de ses succès contre l'anarchie, et sachant bien que, s'il avait arrêté la ruine de l'ordre, il n'avait pas assuré sa victoire : « J'ai « les ailes coupées, disait-il; je suis bien malade, mais le pays est « encore plus malade que moi. »

Sans doute les inquiétudes dont le grand citoyen était assailli en abordant le repos suprême n'étaient que trop justifiées; son œuvre laborieuse demeurait inachevée et incertaine. Les brèches qu'il s'était épuisé à fermer, se rouvraient sous des coups nouveaux; il n'avait pas comprimé le vent de révolte qui soufflait dans les esprits. Sa monarchie branlante faisait eau de toutes parts. Sur quelques points, il avait cédé; sur d'autres, il avait failli. Respectueux de la religion qui était aussi, disait-il dans un de ses discours, une liberté, il avait laissé s'alourdir les chaînes d'une législation tracassière; il avait même pris contre quelques congrégations, comme La Trappe de la Meilleraye, des mesures inutiles et fâcheuses qui faisaient dire, avec raison cette fois, au général de La Fayette : « Ne prenez pas la raideur pour la force et l'arbitraire pour du pouvoir; alors vous n'aurez pas besoin de toutes ces précautions, et les Trappistes de la Meilleraye ne seront pas plus dangereux pour vous que ne le sont aux États-Unis les Jésuites de

George-Town. » On reste stupéfait lorsqu'on songe que l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, en plein Paris, fut fermée six ans, et que sa réouverture, cet acte qui semblerait si simple aujourd'hui, fut considérée comme un titre d'honneur pour le ministère de M. Molé, comme le signe d'une ère d'apaisement!

Malgré cela M. Casimir-Périer avait réussi dans la partie première de la tâche qu'il s'était proposée. Il avait décidé une royauté à peine éclose d'une révolution à être un gouvernement. Il avait fondé lui-même ce gouvernement. L'empire souverain d'un homme qui sait ce qu'il veut et qui veut ce qu'il doit l'avait tiré du sein de l'anarchie. M. Périer désembourba le char de l'État. On peut le dire avec vérité : la monarchie de Juillet a vécu ses dix-huit ans du capital d'autorité qu'avant de mourir, à la sueur de son front, il lui avait assuré.

C'est pourquoi M. Casimir-Périer a laissé, avec une renommée impérissable, avec une gloire faite d'estime et d'admiration, des exemples et des leçons pour toutes les époques et tous les régimes. Tant que les sociétés auront besoin d'un gouvernement, tant que l'homme sera l'homme, il méritera d'être consulté comme un maître et imité comme un modèle. La postérité a ratifié les paroles dont M. Royer-Collard saluait ses funérailles : « La gloire de M. Casimir-Périer est pure et inattaquable. Sortie comme un météore de ces jours nébuleux où il semble qu'autour de nous tout s'obscurcisse et s'affaisse, elle sera durable, car elle n'est point l'œuvre artificielle et passagère d'un parti qu'il avait servi. Il n'a servi que la cause de la justice, de la civilisation, de la vraie liberté dans le monde entier. »

Plus encore que les monarchies, les républiques ont à s'instruire au récit de cette vie mémorable, elles sont intéressées à trouver dans la valeur des hommes l'instrument de gouvernement que ne leur fournirait pas la vigueur des institutions.

Sans doute, entre 1831 et 1894, les ressemblances et les dissemblances abondent; ce que l'histoire dira impartialement, c'est qu'à ces deux dates, le souci, même l'angoisse, a pu être, avec des degrés variés dans son intensité, au cœur de tous les bons patriotes, qu'ils regardassent au dedans ou au dehors de nos frontières. Si, comme en 1831, la population de nos faubourgs ne demande plus la guerre universelle, en Pologne, en Italie, en Allemagne; si elle réclamerait plutôt la paix à tout prix; le nuage est-il moins noir à l'horizon, près de nos provinces mutilées? Si, comme en 1831, l'émeute ne gronde plus dans nos rues, c'est un progrès dont il faut nous réjouir, tout en reconnaissant que, de tous les périls, les plus violents et les plus patents ne sont pas les pires. Les barri-

cades des insurgés comme les bombes des anarchistes apportent des éléments simplificateurs dans la politique, elles jettent une telle épouvante ou une telle horreur qu'elles valent aux sociétés affolées des quarts d'heure de raison. C'est dans le terre à terre de tous les jours que le mal s'envenime, s'invétère, ronge une nation jusqu'à la décomposition.

Il y a soixante ans, le gouvernement était, en apparence, mieux assis et mieux armé, il offrait une organisation à long terme, il avait encore des lambeaux d'hérédité et de stabilité pour faire illusion. Les Chambres sortaient d'un pays légal qu'il était plus facile d'atteindre et de raisonner. Rien de tout cela aujourd'hui sur notre sol nivelé; les grandes eaux de la démocratie s'étendent à perte de vue. La France est un forum, et la république un gouvernement de plein vent. Notre unique défense, c'est la masse des intérêts enchevêtrés les uns dans les autres. Le secret de notre avenir réside au fond des urnes du suffrage universel que sollicitent tous les sophismes, tous les mensonges, toutes les ambitions, toutes les cupidités s'abattant, comme des tas d'oiseaux de proie, sur un malheureux peuple qui trop souvent souffre, que l'impôt dévore, que la misère accable, que les vieux respects ne conduisent plus, que les freins moraux et religieux retiennent de moins en moins, et qui, ne sachant plus auquel entendre, finira par se donner aux politiciens et aux charlatans comme on se donne au diable.

Dans ces conjonctures où la société et la France luttent pour la vie, le gouvernement a, comme en 1831, une mission immense à remplir. Le président actuel du conseil ne saurait mieux s'en rendre digne qu'en relisant ses papiers de famille! Il peut dire avec fierté de son grand ancêtre : C'est mon programme. Comme lui, il est arrivé au pouvoir par la bonne porte, contraint et forcé comme à un devoir. Ne pas courir après le pouvoir, le laisser venir, le mériter, c'est la première et la meilleure des conditions pour l'exercer, l'honorer en s'honorant soi-même, et même, par surcroît, le garder.

H. DE LACOMBE.

MENDIANTS PROFESSIONNELS

MOYENS DE RÉPRESSION

Dans presque tous les pays d'Europe, on s'est occupé activement, depuis plusieurs années, de faire disparaître la mendicité, employant contre cette grosse plaie sociale des institutions de répression ou de préservation, suivant les cas.

Si le succès complet n'a pas partout couronné les efforts des États ou des sociétés, on doit reconnaître qu'en Allemagne, en Suisse et en Belgique, les tentatives ont été loin d'être vaines, et ont produit des résultats sérieux.

Seule, la France semble être restée en dehors de cette union, dirigée contre le mendiant professionnel, alors que cependant l'intérêt de celui qui souffre et qui a faim et par conséquent l'intérêt social exige qu'on sorte d'une torpeur qui devient de plus en plus blâmable.

N'est-il pas temps, en effet, d'empêcher les *professionnels* d'exploiter au détriment des pauvres la charité publique, qui a pris une si mauvaise direction, puisqu'elle entretient presque exclusivement ceux qui font un métier de la mendicité, et dont je vais essayer de donner ici une liste complète.

Les mendiants se divisent en quatre catégories bien distinctes : les invalides et malades, les truqueurs, ceux qui font de la mendicité déguisée, et enfin les mendiants qui n'ont recours à aucune ruse.

Les infirmes attirant le plus sûrement la pitié des passants, ce sont les invalides, qui composent la grande partie de l'armée mendiante.

C'est donc par eux qu'il convient de commencer.

INVALIDES

On se laisse toujours apitoyer par les plaintes et les prières des malades, et cependant, si on raisonnait un peu, on serait moins facilement exploité par les mendiants infirmes.

En effet, nul n'ignore qu'il y a, à Paris et dans les autres villes de France, de vastes hospices qui s'ouvrent toujours devant le véritable invalide. Alors, ou cet invalide qui vous tend la main est un faux invalide, et il n'y a qu'à repousser sa demande, ou il est réellement malade, et, comme il se sert de ses infirmités pour se faire des rentes, il ne mérite aucune pitié.

Dans les deux cas, c'est une exploitation de la charité publique; c'est un pauvre qui n'a droit à aucune sympathie, et auquel on doit refuser tout secours, si on ne veut pas contribuer au développement que prend, chaque jour, la mendicité professionnelle.

Voyons donc quelques-unes des différentes catégories de mendiants invalides qui défilent devant le public.

L'AVEUGLE

Il y a peut-être de vrais aveugles qui se promènent avec un chien ou un guide pour implorer les passants; mais, après une enquête de dix ans, je suis obligé de déclarer que, chaque fois que j'ai cherché à connaître la situation exacte de l'aveugle qui m'implorait, je me suis trouvé en face d'un faux aveugle.

C'est si facile, au bout de quelques jours d'apprentissage, d'ouvrir de grands yeux tout blancs, ou de parer ses paupières closes d'une croûte rouge.

Et pourtant tout le monde se laisse prendre à ce stratagème, les médecins eux-mêmes, à moins qu'ils ne s'astreignent à un examen qu'ils négligent toujours.

Je pourrais raconter cent histoires de faux aveugles, mais deux suffiront pour édifier les crédules.

Le premier aveugle mendiant qui me mit sur mes gardes m'apparut, en 1875, sous les traits d'un fort et grand gaillard, les yeux cachés derrière des lunettes bleues et exploitant les habitants de Poitiers, assis sur une des marches qui conduisent de la gare dans la ville.

Un jour que, passant par là, il m'avait ennuyé de ses récriminations, je l'appelai, je ne sais trop pourquoi, faux aveugle. Aussitôt, se levant comme mû par un ressort, et oubliant qu'il devait rester aveugle même en présence des insulteurs, il se rua sur moi en

ouvrant de larges yeux bien sains, et j'eus toutes les peines du monde à éviter les coups de bâton qu'essayait de me porter ce forcené.

A quelque temps de là, traversant, à Bordeaux, la place des Quinconces, je revis mon homme installé dans une petite voiture que traînait un jeune garçon qui suppliait les promeneurs de ne pas oublier son père aveugle et infirme.

Mon indignation ancienne se réveilla contre celui qui se moquait ainsi de la charité publique : j'avais un ami au Parquet, je courus lui raconter le fait.

La police se mit aussitôt en campagne, et acquit bientôt la certitude que mon faux aveugle était le chef d'une bande de voleurs qui, quelques semaines auparavant, avaient dévalisé une boutique de la rue Sainte-Catherine.

Il passa avec ses complices en cour d'assises, où on releva contre lui trente-trois vols avec effraction, et ce fut, dépouillé de ses lunettes bleues et avec des yeux brillants d'audace, qu'il présenta sa défense le plus habilement du monde, sans pouvoir cependant éviter une condamnation à cinq ans de réclusion.

Le second récit que je veux faire concerne une femme de Nogent-sur-Marne, et je le choisis, entre tant d'autres, parce que beaucoup de Parisiens ont connu l'héroïne de mon histoire.

La femme dont il s'agit promenait, en 1885, dans les rues de Nogent, sur le bord de l'eau et près de l'église, au moment de la sortie des messes, un aveugle grand et gros, possédant une superbe voix de basse, qui chantait, pendant que son guide tendait la main.

Mais les deux complices ne tardèrent pas à se brouiller et, après un copieux dîner arrosé d'un vin trop généreux, ils se séparèrent pour ne plus se revoir, après une scène de pugilat dont un café de la Grande-Rue garde encore le souvenir, et pendant laquelle l'aveugle avait recouvré la vue.

Et alors, le dimanche suivant, on vit la vieille conduire, de la même façon et dans les mêmes endroits, un tout petit aveugle à la voix de tenorino.

Il va de soi que les fidèles sortant de la messe et les canotiers de la Marne donnèrent au petit aveugle comme ils avaient donné, huit jours avant, au grand aveugle.

Rien ne fut changé, ni la générosité quotidienne des uns ni la sincérité des autres.

Je ne suis pas retourné à Nogent depuis 1885 ; mais je suis sûr que, depuis cette époque, la vieille a changé plusieurs fois d'aveugle, car il n'est pas possible que les partages de bénéfices

se soient effectués longtemps sans troubler l'entente de pareils complices.

LES MANCHOTS

Les manchots, qui font profession de tendre la seule main qu'ils disent leur rester, ne sont pas plus sincères que les aveugles, et toujours le morceau d'os, qui s'agite dans une des manches de leur paletot, n'a rien de commun avec le corps de celui qui demande l'aumône.

J'ai suivi bien longtemps plusieurs de ces manchots sans pouvoir arriver à en prendre un en flagrant délit de tromperie, et malgré les assurances de gens bien informés, je commençais à désespérer de m'assurer par moi-même de leur mauvaise foi, lorsqu'un soir, à la foire de Saint-Cloud, je fus édifié sur leur compte et sur celui d'un grand garçon se prétendant ancien militaire ayant perdu son bras au Tonkin, et que j'avais rencontré dans toutes les fêtes des environs de Paris.

Une bande d'étudiants et d'étudiantes, qui s'était déjà montrée très généreuse avec lui, répondit mal à ses nouvelles sollicitations.

Il se fâcha; la bande joyeuse se mit à danser en chantant autour de lui, mais elle avait à peine commencé sa ronde que la main coupée (nouvelle résurrection) s'abattit sur la figure d'un des danseurs.

On juge de l'effet produit sur la foule, qui s'était déjà amassée à l'endroit de la dispute; elle hua le faux manchot qui n'avait pas su jouer son rôle jusqu'au bout, et la police, intervenant à son tour, le conduisit au poste, où il ne resta pas longtemps, puisque, trois jours après ce scandale, je le rencontrais, boulevard Richard-Lenoir, exerçant de nouveau sa lucrative profession.

Plus tard, même, je constatai combien le métier de faux manchot pouvait avoir facilement des amateurs, puisqu'un matin je pus, moi aussi, me procurer un appareil permettant de faire le manchot, en déposant un cautionnement de 20 francs et en payant 1 franc par jour de location au fabricant de ces instruments, dont la police semble tolérer le commerce.

CULS-DE-JATTE

A côté du manchot et en passant par le boiteux se place le cul-de-jatte; et, contrairement à ce que nous avons raconté pour les autres catégories de mendiants-infirmes, nous avons de vrais et de faux culs-de-jatte.

Je dois avouer cependant que, jusqu'à l'année dernière, je n'avais cru qu'au faux cul-de-jatte; et cela n'a rien d'étonnant, car tous

les infirmes de cette espèce que j'avais rencontrés et auxquels j'avais offert une indemnité raisonnable m'avaient montré qu'ils étaient, quand ils le voulaient, plus ingambes que moi.

J'avais même été étonné de la souplesse acquise par ces sortes de mendiants qui n'éprouvent aucune peine pour se redresser sur leurs jambes et reprendre, de la même façon et sans aide, la position du travail.

Et un jour même, j'ai assisté à une séance que je ne résiste pas au plaisir de raconter.

Une bande de mendiants, professant diverses infirmités, avait été accusée, par un marchand de chaussures de l'avenue de Clichy, d'avoir soustrait à son étalage huit paires de souliers.

Aussitôt quatre gardiens de la paix requis s'étaient mis à leur poursuite, et, désespérant d'atteindre une partie de la bande qui se sauvait trop vite, ils avaient dirigé leurs pas vers deux pauvres culs-de-jatte que la foule plaignait déjà.

Mais, ô stupéfaction, dès qu'ils virent les gardiens de la paix sur le point de les atteindre, les culs-de-jatte se dressèrent sur leurs jambes et commencèrent une course folle où l'autorité fut vaincue.

Un matin, j'en étais là de mes observations, lorsque je reçus avis d'un employé de la Préfecture de police, qui m'a rendu de grands services dans mes recherches, qu'il venait d'arriver d'Espagne un lot d'une centaine de véritables culs-de-jatte se livrant ouvertement à la mendicité sur la place du Trône, au milieu des baraques de la foire au pain d'épices.

Quelques heures après la réception de cet avis, j'étais au milieu des culs-de-jatte espagnols, auxquels le commissaire de police venait déjà de signifier leur congé.

Un d'eux, qui parlait à peu près français, voulut bien causer quelques instants avec moi.

Il me raconta qu'il appartenait à une famille dont le père était joueur d'orgue et la mère diseuse de bonne aventure, et qu'il en était le onzième et dernier enfant.

Sur les onze enfants, tous garçons, un seul, l'aîné, fut épargné; les autres, livrés dès leur plus jeune âge à un médecin spécialiste, furent faits culs-de-jatte.

Il ajouta qu'aucun de ses frères ne succomba à la suite des tortures causées par l'opération, mais il m'affirma qu'il n'en avait pas été de même pour beaucoup d'enfants de son village estropiés de la même façon.

Pauvres hères qui ne savaient pas que rien n'est plus facile que de dissimuler le cul-de-jatte, et cela sans que la santé en soit atteinte!

Mon Espagnol m'expliqua, enfin, que ses camarades et lui étaient venus en France par suite de mauvaises affaires qu'ils faisaient en Espagne.

Cette infirmité, ajouta-t-il, rapportait beaucoup il y a quelques années; mais en présence de ce gain extraordinaire, les culs-de-jatte pullulèrent bientôt dans le pays et déterminèrent un tel encombrement qu'une partie des anciens résolurent de s'expatrier et d'aller chercher fortune à l'étranger.

Naturellement, une des premières troupes voyageuses s'était dirigée vers la France, ce pays célèbre par son hospitalité et sa générosité.

— Ç'a, d'ailleurs, été une bien mauvaise idée, termina mon interlocuteur, puisque vous voyez, Monsieur, qu'au bout de trois jours de recettes, et de bonnes recettes, ma foi, on nous jette à la porte sans nous donner le temps de gagner l'argent nécessaire à notre retour.

En effet, le lendemain, plusieurs agents reconduisaient à la frontière tous les culs-de-jatte, hommes et femmes, échappés d'Espagne. Je dis hommes et femmes, car la plupart de ces estropiés formaient des couples, des ménages, qui doivent réserver, hélas! à leurs enfants une destinée égale à la leur, ce qui est peu rassurant pour l'amélioration de la race espagnole.

Mais, quoi qu'il en soit, vrais ou faux culs-de-jatte sont autant de miséreux qui s'abattent sur la charité publique, et si la Cour des miracles n'existe plus en fait, les anciens truands sont aujourd'hui avantageusement représentés, et leurs leçons très suivies de nos jours dans tous les pays d'Europe.

MALADIES SIMULÉES

Si certains mendiants étalent de fausses infirmités, il en est d'autres qui essayent de faire croire à des maladies simulées : les plus à la mode sont l'épilepsie et la danse de Saint-Guy, que nous allons spécialement étudier.

DANSE DE SAINT-GUY

J'avais déjà recueilli beaucoup de témoignages sérieux qui ne me laissaient aucun doute sur l'usage que les mendiants font de la danse de Saint-Guy, lorsqu'au mois d'octobre dernier, me promenant aux Champs-Élysées, je fus arrêté par un jeune homme

qui semblait très atteint par cette horrible maladie, et dont je me mis à observer l'attitude.

Sautant tantôt sur une jambe, tantôt sur une autre, à chaque mouvement qu'il faisait, il agitait son corps de telle sorte qu'au bout de quelques minutes, ruisselant de sueur, il était obligé de se reposer sur un banc.

Je remarquai même que de temps en temps il adressait certains signes à une marchande de fleurs et à un béquillard qui se tenaient à quelque distance de lui.

Je n'avais plus de doute, j'étais en présence d'un mendiant qui avait adopté comme moyen d'existence l'exploitation du public par la danse de Saint-Guy; aussi, profitant du moment où il était échoué pour la vingtième fois sur un banc, je vins m'asseoir à côté de lui, et aussitôt je lui parlai amicalement de sa cruelle maladie.

Flairant la meilleure recette de la journée, mon homme se mit à narrer avec force détails, et non sans bégayer, les causes de sa triste situation.

Il était sous l'empire de la danse de Saint-Guy depuis une frayeur que lui avait causée un chien enragé qui s'était, en sa présence, précipité sur son père, lequel d'ailleurs était mort de la blessure qu'il en avait reçue.

Plus il parlait et plus je semblais intéressé par son récit. A la fin, simulant une grande émotion, je lui déclarai qu'heureusement pour lui il se trouvait en face d'un médecin des hôpitaux qui avait la spécialité de guérir sa maladie, et que j'allais le conduire immédiatement dans mon service à Bicêtre. Et, avant de lui laisser le temps de répondre, je me levai et je hélai un fiacre.

Alors, ce que j'attendais arriva, le cocher n'était pas encore arrêté devant nous que mon malade, oubliant sa danse de Saint-Guy, se sauva à belles et bonnes jambes, fuyant l'examen médical, et emportant l'argent des passants charitables, dont il doit bien rire le soir en buvant avec des camarades le vin de la danse de Saint-Guy.

LES TRUQUEURS

De tous les mendiants, ce sont certainement, avons-nous dit, les invalides qui ont le plus de chance d'apitoyer les passants sur leur sort.

Mais il faut, dans une profession, plusieurs espèces d'ouvriers, et puis, disons-le aussi, il y a des vagabonds qui n'ont pas beau-

coup de dispositions pour la gymnastique, c'est ce qui va nous permettre de nous trouver en présence d'une catégorie de mendiants qui remplacent l'infirmité par le truc, et qui sont loin de se plaindre de leur situation.

Les plus intelligents inventent un truc nouveau. Les autres se contentent des trucs déjà inventés; mais, modernes ou anciens, les trucs font vivre ceux qui s'en servent, et souvent même les gratifient d'une petite fortune.

Tandis que l'invalide met son corps à la torture, le truqueur fait travailler son intelligence.

Chacun suit en cela ses dispositions naturelles pour mieux tromper le public. Les uns jouent le rôle d'un ancien militaire, les autres, ceux d'un dessinateur malheureux ou d'un inventeur méconnu, etc...

Mais le truc le plus connu pour obtenir l'aumône est de se dire ouvrier sans travail.

C'est vieux, mais ça prend toujours.

L'OUVRIER SANS TRAVAIL

On rencontre de prétendus ouvriers sans travail à toute heure du jour, surtout l'hiver, au moment des froids; mais c'est, en général, de minuit à deux heures du matin qu'opère le mendiant usant de ce truc. Il attend le passant dans des rues peu fréquentées et blotti dans un coin obscur.

De cette façon, il espère intimider celui à qui il s'adresse et le décider plus sûrement à être généreux.

Il en est cependant quelques-uns qui, moins préparés à devenir des détrousseurs de noctambules, exercent leur métier à la tombée de la nuit, implorant les personnes qui rentrent dîner. Car ils savent parfaitement qu'on est toujours plus disposé à plaindre chez les autres un mal dont on souffre soi-même.

Sauf quelques rares exceptions, tous ceux qui vous accostent dans la rue, en murmurant à votre oreille ces trois mots, *ouvrier sans travail*, n'ont jamais eu la moindre envie de trouver du travail.

Ils sont presque tous, pour ne pas dire tous, une sorte de mendiants professionnels.

J'ai pu, d'ailleurs, établir moi-même la proportion de vrais ouvriers que contient cette foule de mendiants cherchant de l'ouvrage.

Il y a quelques années, j'installai dans une cave vide de gros troncs d'arbres, une scie et tous les instruments nécessaires pour fendre et couper du bois; et aussitôt que j'étais interpellé par un

prétendu ouvrier sans travail, je le plaignais de son inaction forcée et je lui offrais 50 centimes par heure, s'il voulait venir casser du bois dans ma cave.

Si je rencontrais mon mendiant pendant le jour, il trouvait presque toujours un prétexte pour retarder l'heure de son entrée en fonctions, me demandait mon adresse et ne venait jamais.

Si j'étais imploré par lui pendant la nuit, il se confondait en remerciements, promettait d'être exact à l'ouvrage le lendemain matin, mais c'était tout, et je ne le revoyais plus.

En somme, sur 194 ouvriers dits inoccupés auxquels j'ai offert du travail bien rémunéré pendant les années 1889-1890-1891 et 1892, 18 seulement se sont décidés à l'entreprendre.

Je dois ajouter, pour être juste, que, satisfait de leur bonne volonté, je n'ai pas tardé à les placer et que j'ai reçu, il y a quelques jours encore, des compliments de deux de mes protégés.

Résultat : j'ai trouvé environ 10 ouvriers sérieux sur 100 vagabonds qui m'ont demandé la charité en se targuant du titre d'ouvriers sans travail.

M. Paulian, rédacteur à la Chambre des députés, qui s'est beaucoup occupé aussi à démasquer ces faux chercheurs d'ouvrage, est arrivé aux mêmes constatations que moi.

Comme il habite, toute l'année, une propriété dans les environs de Paris, il est assiégé par les mendiants qui disent ne pas pouvoir trouver à gagner leur vie; et, chaque fois qu'il s'en présente un, il lui offre 0 fr. 20 s'il veut tirer quatre seaux d'eau au puits de son jardin.

Hélas! il n'a pas lui non plus occasion d'exercer souvent sa charité; et c'est la plupart du temps par des insultes que les mendiants répondent à ses propositions.

Ceux même qui consentent à gagner la prime sont loin d'être reconnaissants.

En effet, M. Paulian me racontait dernièrement qu'un mendiant qu'on venait de payer et qui rapportait ses deux derniers seaux à la cuisine ne trouva rien de mieux, pour se venger du procédé employé vis-à-vis de lui, que de lancer le contenu des seaux dans les jupons de la cuisinière.

Tout d'ailleurs confirme mon expérience et mes affirmations. Ainsi, il y a quelques jours, le directeur de la Maison d'assistance par le travail du VI[e] arrondissement, rencontrant sur le boulevard Saint-Germain un mendiant qui criait famine et demandait du travail, lui offrait de l'envoyer à son atelier où il trouverait immédiatement un bon gîte et une nourriture saine jusqu'à ce qu'il soit placé définitivement.

— Malheur! s'écria aussitôt le miséreux, pour qui donc me prenez-vous? je ne vous demande pas tout ça, je veux des sous et non pas un travail de fainéant.

Et il continua sur ce ton, aussi longtemps qu'il aperçut celui qu'il avait imploré.

L'ouvrier sans travail imagine, en outre, des trucs variés.

Vous recevez un beau jour la visite d'un homme que vous ne connaissez pas et qui vous déclare qu'il a enfin, après mille recherches, trouvé un peu de travail dont il ne peut profiter parce que la misère l'a forcé à engager ses outils au mont-de-piété.

Et la somme qu'il vous supplie de lui prêter et qu'il vous rendra, bien entendu, varie entre 3 et 4 francs.

Il est bien rare qu'on ne se laisse pas émouvoir par la prière de l'honnête ouvrier. Et moi-même pendant longtemps j'y suis allé de ma pièce de cent sous.

Cependant, à un moment donné, trouvant que le mont-de-piété prêtait sur bien des outils, je résolus de m'assurer que je n'étais pas dupe d'un stratagème, et, comme un grand et fort garçon de vingt-cinq ans était venu me demander à l'Hôtel de Ville 3 fr. 75 pour retirer des outils engagés :

— Très bien, lui dis-je, donnez-moi votre nom et votre adresse, et je vous porterai cet argent.

Mon gaillard insista, me disant qu'il avait besoin de ses outils, le soir même, et que si je ne l'obligeais de suite, il aurait l'argent trop tard pour qu'il pût profiter de la place qu'on lui offrait.

Mais, plus il insistait, et plus je me confirmais dans la résolution de ne pas me laisser duper.

Voyant qu'il n'obtiendrait rien, mon quémandeur me jeta en partant ce nom et cette adresse : Godefroy, 41, rue de la Victoire.

Avant de rentrer chez moi, je passai scrupuleusement à la maison indiquée, et acquis la certitude que le *brave* ouvrier avait essayé de me tromper, car aucun locataire du 41 de la rue de la Victoire ne le connaissait de nom.

Depuis cette époque je ne me suis jamais laissé prendre par le truc de l'outil : et quand je suis sollicité par un mendiant qui parle de dégager ses outils du mont-de-piété, je lui fais toujours laisser son adresse, où d'ailleurs je ne le rencontre jamais.

D'autres ouvriers sans travail cherchent à vous apitoyer sur le sort de leur femme qui, disent-ils, ne se lève pas depuis plusieurs années ou sur celui d'un enfant infirme.

La plupart du temps ces exploiteurs de la charité n'ont ni femme ni enfants, et ils seraient bien embarrassés si vous leur demandiez de vous conduire près de leurs malades.

Et non seulement, ces faux ouvriers sans travail ont une grande habileté à vous tromper, mais ils sont encore les plus dangereux de tous les mendiants.

Jeunes, valides, ils vont partout, remarquent, observent, et les voleurs, assure la Préfecture de police, n'ont pas de plus vigilants indicateurs.

Dans tous les cas, ils forment une association avec les plus rusés des mendiants et, quand ils ne mendient pas eux-mêmes, ils font le guet pendant que ceux-ci font *la courte-manche*, c'est-à-dire tendent la main.

Ce sont eux aussi qui composent la clientèle des nombreux assommoirs fréquentés par les gens sans aveu.

Enfin ils couchent sous les ponts et sur les quais, à moins que harassés de fatigue, ils n'essayent de se faufiler dans un asile de nuit.

De même qu'il y a l'ouvrier sans travail, il y a aussi l'ouvrière sans ouvrage.

Elle fréquente surtout les environs des marchés où elle se recommande en pleurant à la bonté des dames qui font leurs achats elles-mêmes.

Elle est toujours associée avec une bonne se disant sans place et qui exploite, de son côté, les domestiques qui n'accompagnent pas leurs maîtresses et qui, craignant d'être un jour dans une semblable situation, sont en général très généreuses.

Il paraît que ces métiers d'ouvrière sans travail et de bonne sans place sont d'un excellent rapport.

MENDICITÉ DÉGUISÉE

Il ne faudrait pas croire qu'en donnant un nom nouveau à ce chapitre, j'en ai fini avec les truqueurs.

La mendicité déguisée n'est, en effet, qu'un vaste truc, et sous ce titre, je place les coureurs de foire qui prennent aux gogos leur argent en leur promettant un gain qu'ils n'obtiennent jamais, ou en faisant miroiter à leurs yeux de trompeuses espérances.

J'y place aussi ceux qui, pour vivre, emploient des moyens ayant certains points de contact avec la mendicité.

Loin de moi la pensée de vouloir atteindre toute la corporation des forains. Je connais personnellement les Pezon, les Delille, les Corvi et autres entrepreneurs de spectacles dans les fêtes publiques, qui font les commerçants les plus honnêtes et les plus estimables qui soient; mais, hélas! il faut bien l'avouer, l'ancien forain dis-

paraît peu à peu pour faire place à des industriels usant d'expédients illicites, et ce sont ceux-là dont il faut arrêter l'entreprise dans l'intérêt du public comme dans l'intérêt même et pour l'honneur du vrai forain.

LA BONNE AVENTURE

Les exploiteurs de la charité publique dans les foires et dans les fêtes sont, au premier chef, les diseuses de bonne aventure.

On pourrait faire rentrer dans cette catégorie l'homme qui tend la main gauche, en offrant de la droite des petits papiers jaunes, verts et rouges, qui doivent annoncer à l'acheteur les événements heureux et malheureux de sa vie.

Mais celui-là n'est qu'un mendiant ordinaire, qui ne déguise pas sa profession, et qui n'offre ses papiers qu'afin d'avoir une occasion de demander la charité.

La diseuse de bonne aventure, quoique aussi sérieuse que le vendeur d'amusettes pour badauds, essaye au contraire de faire croire à ses facultés de seconde vue; elle emploie même, pour tromper le public, une certaine mise en scène, qui consiste à s'endormir après une lutte de quelques secondes.

Ici la mendicité se double du délit d'escroquerie.

En effet, si la diseuse de bonne aventure ne commet pas d'escroquerie en vous laissant espérer pour vos 20 sous toutes les joies de l'amour et de la fortune, et en faisant errer votre imagination au travers de tous vos rêves d'antan, il n'en est plus ainsi quand, par exemple, vous parlant d'une grosse succession que vous allez recevoir ou d'une femme qui vous aime, elle vous déclare qu'il y aura de grandes difficultés à recueillir celle-là et de grands dangers à conquérir celle-ci, à moins cependant que vous ne consentiez à lui donner de l'argent, beaucoup d'argent, nouveau cadeau qui lui permettra de parler et de vous apprendre à éviter dangers et difficultés.

Certes, je ne plains pas les gens riches qui, pour rire et afin de dépenser un argent qu'ils ne savent comment employer, se font tirer les cartes ou lire dans la main; mais, hélas! c'est que les victimes de ces bohémiens sont, en général, les ouvriers, les paysans, gens peu fortunés toujours en quête de surnaturel, parce qu'ils ont le plus besoin d'espérances, et qui vident leur porte-monnaie pour apprendre un mensonge ou une vérité qu'eux-mêmes, sans s'en apercevoir, ont déjà appris à la sorcière.

On ne s'imagine pas ce que ces femmes laides, sales et souvent bêtes, font de recettes.

Il est honteux de voir l'Administration donner à des gens, qui

la plupart du temps sont étrangers, le droit tout à la fois de mendier et de voler. Et je m'étonne que nos commissaires de police et nos officiers de paix, si scrupuleux dans certains cas, n'aient pas encore signalé à l'Administration la nécessité de protéger le public en n'accordant plus d'autorisation à ces diseuses de bonne aventure.

La Préfecture de police a déjà commencé, il y a quelques semaines, à se préoccuper de la question; mais les mesures qu'elle a prises ne sont pas suffisantes. Il faut que, sans hésiter, elle défende à tous ces devins, sous peine de poursuites correctionnelles, de continuer l'exercice d'un semblable métier; il faut enfin que des mesures de rigueur soient prises contre les bonneteurs, les vendeurs de cartes transparentes et aussi les rouleteurs qui exploitent les plages et les villes d'eaux.

MENDICITÉ SANS APPRÊT

S'il y a, comme nous venons de le constater, une mendicité déguisée, il y a aussi une mendicité sans apprêt, exercée par des gens qui n'ont recours à aucune ruse, et qui implorent naturellement les passants, ou qui s'adressent à domicile, en demandant simplement la charité.

Cependant il ne faut pas croire que cette catégorie de mendiants aille toujours se poster n'importe où et frapper indistinctement à toutes les portes.

Non, assurément : cette industrie, car c'est une véritable industrie, a ses indicateurs, elle a même des places préférées qui s'achètent.

En voici un exemple :

Je me livrais, depuis plusieurs mois déjà, à une étude de la mendicité, lorsqu'un jour de janvier 1889, un ancien agent de la Préfecture de police, qui me guidait dans le monde interlope des mendiants, vint me chercher pour me conduire chez un marchand de vin dont ces messieurs font toute la clientèle.

Il y avait là, autour d'une table, vingt personnes, hommes et femmes, s'agitant en face d'un grand vieillard qui, suivant son expression, mettait aux enchères une marche d'église. L'acheteur, ou mieux l'adjudicataire, devait avoir seul le droit d'occuper cette marche à l'entrée et à la sortie des offices, et y remplacer l'ancien titulaire, qui était mort sans héritier connu.

Le syndicat des mendiants, redevenu propriétaire, vendait à son profit la place du défunt, très lucrative, paraît-il, et très recherchée, si j'en juge par le prix d'adjudication qui monta à 280 francs

et fut payé comptant par un petit vieux de soixante à soixante-cinq ans, que j'eus la curiosité d'aller voir, de temps en temps, exploiter sa charge et amasser, sans doute, une petite fortune, car les mendiants privilégiés meurent presque tous capitalistes et donnent l'occasion aux journalistes de rédiger des notes comme celle-ci :

Mendiant capitaliste.

Un vieillard de soixante et onze ans, M. Jules Benoist, habitait depuis vingt-huit années une affreuse masure construite de planches et en ciment, située à l'angle de la rue Piat et du passage Peley.

Jules Benoist vivait de mendicité.

Ces jours derniers, on n'apercevait plus le mendiant. Des voisins, craignant un malheur, allèrent prévenir le commissaire de police du quartier. Le magistrat fit enfoncer la porte de la cabane habitée par Benoist et trouva son cadavre étendu sur une planchette recouverte de paille.

Le commissaire de police découvrit dans un vieux poêle en faïence une liasse d'obligations du Crédit foncier, de la Banque de France, de différentes compagnies de chemins de fer, représentant une valeur de 50,000 francs, ainsi qu'une somme de 2,000 francs en or, cachée dans de vieilles paires de bottines.

MENDIANTS A DOMICILE

LE GRAND ET LE PETIT JEU

Il y a, ai-je dit plus haut, des mendiants qui se font indiquer les gens auxquels ils doivent demander : ceux-là, ce sont les mendiants à domicile.

Parmi les moyens d'indication mis à leur disposition est un petit Bottin annoté et commenté, où sont inscrites les bonnes adresses.

Il paraît qu'il y a plusieurs maisons spéciales qui fabriquent ces petits livres aux bons renseignements.

Ce que je sais, dans tous les cas, c'est que dans les environs de l'Ecole de médecine il en existe une, dont j'ai connu l'adresse par un mendiant bavard, et où je me suis rendu un matin, habillé en ouvrier proprement vêtu.

Le bureau de renseignements est au deuxième.

J'étais à peine entré dans une antichambre noire et aux odeurs âcres que je fus aussitôt interrogé par une grosse dame âgée qui, ayant appris que je venais pour les adresses, me conduisit mysté-

rieusement dans un petit cabinet, où elle me demanda si je voulais le grand ou le petit jeu.

N'étant pas prévenu de la question, j'hésitai à répondre.

Voyant qu'elle avait affaire à un novice et n'ayant aucune raison de se méfier de moi, la patronne (car je suppose que c'était elle) m'engagea beaucoup à acheter le grand jeu :

— C'est 15 francs, me dit-elle, mais vous y trouverez 950 adresses, et des bonnes; ceux qui y demeurent donnent toujours, et avec ce jeu-là vous aurez de quoi vivre facilement un an, sans être obligé de faire appel deux fois au même porte-monnaie. Le petit jeu, continua-t-elle, n'est que de 5 francs, c'est vrai, mais d'abord il ne contient que 200 adresses, et puis, les maisons indiquées y sont si connues qu'elles ne s'ouvrent plus facilement. D'ailleurs, fit-elle avec une moue expressive, tous les mendiants ont ce jeu-là.

— Donnez-moi les deux jeux, madame, lui répondis-je.

Et je partis, emportant deux petits cahiers copiés à la main et sur lesquels j'ai relevé les noms de beaucoup de personnes que je connais, et qui sont ainsi, sans s'en douter, désignées à la rapacité des professionnels.

Le mendiant à domicile est habituellement dans ses meubles. C'est, le plus souvent, un homme de cinquante à soixante ans, déclassé ou se disant tel. Il procède avec méthode, il a ses jours et ses heures pour « faire le pied de biche », c'est-à-dire pour aller sonner chez les personnes qui lui sont indiquées.

Son existence est régulière et sa mise est propre.

Un certain nombre de mendiants à domicile ne possèdent ni le grand ni le petit jeu; ils relèvent tout simplement sur le Bottin des départements les noms des châtelains qui habitent Paris, et ils se présentent devant eux, se disant leurs compatriotes.

Puis, après de nombreuses protestations de dévouement, ils parlent incidemment du besoin pressant qu'ils ont de se rendre dans leur famille; bref, ils finissent leur visite en demandant l'argent nécessaire à leur voyage.

S'ils obtiennent l'argent, le voyage est fini; si, au contraire, comme cela arrive quelquefois, on leur remet un billet de chemin de fer, ils s'empressent d'aller le vendre au rabais.

Une autre mendicité à domicile est la mendicité par lettres, qu'en argot on désigne sous le nom de *faire le pilon* ou encore *pilonner*, parce que la lettre envoyée au bourgeois recommandé est presque toujours écrite par le mendiant lui-même, sauf le cas, et il est assez rare, où un lettré fait métier de rédiger les suppliques qu'il vend à ses clients un assez bon prix.

MENDICITÉ DANS LA RUE

Tous ces mendiants que vous venez de voir sont des mendiants privilégiés, et on peut se faire une idée de ce qu'ils extorquent à la charité publique lorsqu'on s'est rendu compte de ce qu'encaissent ceux qui se contentent de parcourir les rues en s'adressant indistinctement à tous les gens qu'ils rencontrent.

C'est ce que j'ai essayé de savoir.

En effet, un jour, ayant aperçu, au coin de la rue de la Victoire et de la rue de la Chaussée-d'Antin, une femme implorant la pitié des passants, je me mis en observation, comptant les personnes qui répondaient à son appel.

Je constatai que, dans l'espace d'une heure, on lui avait donné vingt-cinq fois. Or, en supposant que chaque fois elle n'ait reçu qu'un sou, c'est donc au tarif de 25 sous l'heure qu'elle avait travaillé, et cela sans grande peine.

Elle eût certainement moins gagné et se serait beaucoup plus fatiguée en faisant, par exemple, un ménage, pendant cet espace de temps.

Qu'on juge par là des recettes que peuvent faire les intelligents truqueurs du métier !

CHEMINEUX

Dans cette catégorie de mendiants des rues, nous classerons les chemineux qui exploitent surtout les routes.

Quel est celui de nous qui, pendant un séjour à la campagne, n'a pas rencontré dans ses promenades ces hommes à l'air sinistre, traînant une jambe fatiguée et semblant exiger l'aumône qu'ils sollicitent ?

Ce sont les coureurs de hameaux.

Passant aux mêmes époques, devant les mêmes maisons ; connaissant d'avance ce qu'ils devront avoir récolté à la fin de la journée, ils s'insurgent contre qui diminue la somme qu'ils ont l'habitude de recevoir ; et même, s'ils se croient loin de tout hameau, ils menacent, parlant haut, et arrivent à effrayer si bien ceux qu'ils implorent, que presque toujours emportent triomphants l'aumône sur laquelle ils comptaient.

Les presbytères sont notamment considérés par eux comme une proie désignée à leurs exigences, et ils sont prêts à ameuter, par des récits mensongers, la population contre son curé si celui-ci ne satisfait pas à toutes leurs prétentions.

Ils ne reculent même pas devant les voies de fait ; et je connais, à ce sujet, bien des histoires édifiantes.

Une entre autres :

Il y a quelques années, par un beau soleil d'août, vers deux heures de l'après-midi, se présentait, au presbytère de la commune de R., petit village situé tout près de la route conduisant de Paris à Limoges, un jeune mendiant de vingt-cinq à trente ans armé d'un gros bâton.

M. le curé travaillant à son jardin, le jeune solliciteur fut reçu par la vieille bonne, qui refusa de lui donner le moindre secours. Il supplia d'abord, s'emporta ensuite; puis, voyant qu'il n'obtenait rien, il arriva au paroxysme de la colère et abattit son bâton sur la tête de la domestique qui tomba inanimée dans sa cuisine. Avant qu'elle eût repris ses sens, notre mendiant avait disparu depuis longtemps en emportant le porte-monnaie de sa victime.

On alla, comme toujours en pareille occasion, quérir la gendarmerie; mais, comme toujours aussi, la gendarmerie, après les constatations habituelles, ne s'occupa plus du fugitif, qui put continuer sans être inquiété son petit commerce de mendiant-voleur.

Il est juste de reconnaître que, parmi ces coureurs de campagne, on trouve souvent des repris de justice, surtout sur les chemins qui conduisent d'une prison centrale à Paris. Aussi ne doit-on pas attribuer aux mendiants seuls les crimes et les délits qu'on reproche à ceux qui font métier d'exploiter la province, bien que cependant ils en aient leur bonne part.

Dès que le soir arrive, on voit les chemineux se présenter, humbles et suppliants, aux portes des maisons qu'ils rencontrent. Ils demandent d'abord timidement un morceau de pain et une botte de paille; puis, s'enhardissant peu à peu, ils deviennent plus exigeants, ajoutant que, d'ailleurs, ils ne demandent qu'à payer leur nourriture et leur coucher si on consent à leur confier du travail.

Il n'y a qu'à convenir avec eux d'une tâche pour le lendemain si on veut ne pas avoir à leur offrir le déjeuner du matin, car alors, réveillés de bonne heure par la crainte d'avoir à travailler, ils quittent la place avant le lever du soleil.

Et comme un jour je demandais la raison de sa paresse à un vagabond à qui j'avais offert de l'ouvrage l'année précédente et qui était parti brusquement à l'apparition de l'aurore :

— Mais, Monsieur, me dit-il, mon métier rapporte beaucoup plus que celui de terrassier que vous m'avez proposé, et puis voyez-vous, ajouta-t-il, je ne suis pas un sédentaire, j'aime voir du pays.

C'est là le chemineux peint par lui-même.

Ces vagabonds viennent toujours, à un moment donné, à Paris, le quartier général de tous les exploiteurs de la charité publique. Aussi on ne peut s'imaginer ce que cette ville renferme, d'une

façon continue, de mendiants de toute sorte. Pour s'en faire une idée, il faut pénétrer dans les lieux de rendez-vous occupés par les sans-travail, visiter les dortoirs improvisés où ils couchent pêle-mêle et trinquer avec eux dans les assommoirs qui les recueillent et les empoisonnent.

C'est ce que nous allons faire.

LIEUX DE RENDEZ-VOUS

Certes, je n'ai pas la prétention de conduire le lecteur partout où se réunissent et où couchent les mendiants : ce serait trop monotone et trop long : trop monotone, parce que beaucoup de ces endroits se ressemblent ; trop long, parce qu'il y a plus de cinq cents bouges, tant garnis qu'assommoirs, tant auberges spéciales qu'asiles et maisons d'hospitalité de nuit, qui reçoivent les vagabonds de toute espèce. Aussi me contenterai-je de conduire le lecteur dans les principaux établissements fréquentés par les truands modernes.

CHATEAU-ROUGE

Le *Château-Rouge*, connu sous le nom de *la Guillotine*, est situé 57, rue Galande.

On y rencontre, le soir, deux espèces de clients, ceux qui ayant un domicile ne sont que des consommateurs, et ceux qui y viennent pour dormir.

Une seule salle est réservée aux buveurs, tandis que trois salles sont mises à la disposition des dormeurs.

En entrant, on trouve, tout de suite à gauche de la porte, quelques tables et quelques bancs exclusivement réservés à de vieilles femmes en état de vagabondage et dont l'aspect a beaucoup d'analogie avec celui de la *Frochard*.

En avançant, à droite du comptoir, on pénètre dans une salle très bruyante et très originale où hommes et femmes, truands et truandes, trinquent au son de chansons obscènes.

Les baisers raisonnent sur des joues couturées qui semblent avoir horreur de l'eau ; et tous ces hommes déguenillés, à la barbe inculte, ces femmes aux longs cheveux, les uns à demi suspendus sur leur cou, les autres tombant sur leurs épaules, ont un cadre bien digne d'eux et de leurs ébats.

En effet, ce qui frappe le plus dans cette pièce réservée aux buveurs, c'est, sur le mur du fond, la peinture d'une guillotine

appuyée sur quelques centaines de têtes de morts et noire de corbeaux.

En face, on voit deux gendarmes arrêtant un gars vigoureux, ruisselant de sang.

Sur un autre mur, c'est un assassin pris de remords que l'on confronte avec le cadavre d'une femme qu'il vient d'assassiner, et qui se met à genoux devant sa victime. Plus loin enfin, des vautours se baignent dans du sang humain.

En montrant aux visiteurs ces peintures, couleur locale, truands et truandes, au nombre d'une centaine, se ruent sur eux pour leur arracher quelques sous.

Lorsqu'on est au milieu de cette salle, on aperçoit à gauche un grand trou noir, c'est l'entrée de la chambre des morts, ainsi nommée parce que ceux qui s'y couchent, moyennant 15 centimes, y dorment dans une complète obscurité, étendus par terre dans une attitude de gens morts. Enfin, il y a un autre dortoir au premier étage de l'établissement; mais c'est le salon des richards qui peuvent payer 0 fr. 20 pour y être admis, et y dormir sans y être dérangés à chaque instant, comme en bas, de huit heures du soir jusqu'à deux heures du matin, moment du réveil.

De plus, il convient d'ajouter qu'au lieu d'être un sol humide, c'est l'ancien plancher de la chambre de la belle Gabrielle qui les reçoit.

Pauvre Gabrielle, si tu revenais dans ta chambre, quelle horreur serait la tienne en voyant allongés sur ton parquet ces mendiants étendus les uns sur les autres et exhalant une odeur qui contraste singulièrement avec celles qui enivraient ton royal amant!

MAISON PARENT

Tout près du Château-Rouge, et toujours rue Galande, cette rue qui pourrait être, à juste titre, considérée comme la Cour des miracles de notre époque, se trouve, au n° 42, la maison Parent, débit de vins qui mérite une mention spéciale pour son dortoir de femmes.

En effet, s'il y a dans le bas de la maison une salle où l'on boit et où l'on dort pour 0 fr. 15 jusqu'à deux heures du matin, au premier M. Parent a aménagé deux chambres autour desquelles sont placés des bancs et des tables et qui sont destinées à recevoir, l'une des hommes, l'autre des femmes.

M. Parent, ami de la morale, n'entend pas que les sexes se mêlent chez lui, aussi garde-t-il dans sa poche la clef de la porte de communication des deux chambres.

Le dortoir des hommes renferme bien çà et là quelques jupons,

mais il paraît qu'ils appartiennent à des femmes unies à des pensionnaires de l'établissement et auxquelles on permet ainsi lit commun. Quand je dis lit, c'est une façon de parler, car ce n'est que par terre que peuvent s'étendre les hôtes de M. Parent.

Ah! ce ne sont pas des mendiants rentiers qui viennent lui demander l'hospitalité pour leurs 2 sous.

Tudieu, quels costumes!

Je me souviens notamment d'un pauvre vieux, tout courbé sous ses cheveux blancs, dont la partie supérieure du corps n'était plus couverte du tout. Un pantalon déchiré, que ne couvrait pas un paletot trop court, laissait voir le côté le plus charnu de son individu. Et comme, étonné, je lui demandais de quelle façon il s'y prenait pour sortir sans être arrêté, il me montra une besace de toile qu'il mettait autour de lui dans la rue et qui lui faisait une tenue décente.

A chaque pas, je craignais de marcher sur un dormeur, car il fallait en enjamber pas mal pour arriver à la chambrée des dames.

Enfin, je pus pénétrer dans le dortoir féminin et examiner, à la lueur d'une bougie allumée par le patron, ces malheureuses étendues comme les hommes sur le plancher.

Quelle tristesse de contempler ce mélange de femmes de tout âge couchées autour de tables sur lesquelles reposaient paisiblement de toutes petites filles, qui faisaient, hélas! un rude apprentissage de la vie!

Quel écœurement de voir ces déguenillées, les cheveux en désordre, les robes dégrafées, et dont la plupart même n'avaient pas de chemise!

Ce qui m'a le plus étonné a été de trouver, au milieu de vieilles femmes et de mères de famille obligées de traîner derrière elles leur troupeau d'enfants, de toutes jeunes filles de dix-huit à vingt ans qui avaient l'âge et la figure qui permettent de se procurer autre chose qu'un plancher pour dormir.

Je les ai interrogées et je n'en ai rien obtenu. Bien que vicieuses au dernier degré, elles ont avec moi joué l'innocence et fait semblant de ne pas me comprendre.

Un ami de la maison qui m'accompagnait m'a donné l'explication de leur présence chez Parent :

— C'est, m'a-t-il dit, qu'elles gobent des types qui doivent travailler en ce moment (il était une heure du matin) et qui viendront les chercher pour rigoler si le coup ou mieux le travail a réussi (*sic*).

Elles étaient pourtant jolies, ces jeunes filles, et méritaient mieux que cela; mais il paraît que la crasse et le vice sont tellement attachants, qu'on est impuissant à se défaire de leurs chaînes.

Il y a rue Galande trois autres maisons hospitalières du même genre et dont la description, ressemblant à peu de chose près à celle-ci, n'aurait pour effet que d'ennuyer le lecteur.

Entrons donc tout de suite au n° 40, où nous allons rencontrer une vieille connaissance des étudiants de ma génération, Mme Gay, qui vendait, en 1876, d'excellentes pommes de terre frites au quartier Latin.

SALON GAY

La maison Gay renferme un petit salon propre et coquet où se rend chaque soir le bureau du syndicat des mendiants, tout comme autrefois Mme Pierson avait préparé un petit boudoir pour y servir le roi de la Cour des miracles et sa suite.

Nous entrons dans l'établissement, précédés par l'aimable Mme Gay, qui nous fait les honneurs de chez elle.

Il est dix heures, les membres du syndicat ne sont pas encore arrivés, nous pouvons donc nous installer dans leur salon et déguster à leurs places un excellent vin qui ne ressemble en rien à celui qu'on boit dans la salle d'à côté où se pressent mendiants et mendiantes.

Nous pouvons aussi admirer tout à notre aise les peintures qui charment les heures de repos de ces messieurs.

C'est d'abord un commissaire ceint de son écharpe qui arrête des loqueteux se battant à coups de couteau.

« Tiens! m'écriai-je, c'est un syndicat moral et honnête qui siège ici. » Mais je fus bientôt obligé d'en rabattre, car, en face de ce tableau qui aurait très bien trouvé sa place dans une des salles d'attente de la Préfecture de police, j'aperçus une peinture représentant deux femmes ensanglantées se déchirant la figure pour les beaux yeux d'un souteneur frisant un magnifique accroche-cœur.

Puis, d'un autre côté, je pus admirer deux misérables assommant un homme à quelques pas de deux gardiens de la paix fumant leur pipe et causant de leurs petites affaires.

Enfin, pour terminer la série, on voyait sur le mur une femme accoster un voyageur attardé et l'emmener rue Galande.

Et, à ce propos, la mère Gay nous raconta que ce voyageur lui devait la vie.

Conduit par la demoiselle à un endroit où l'attendaient deux de ses amis, le malheureux, à moitié étranglé et dévalisé, allait être achevé, lorsque, ouvrant sa porte, l'ancienne marchande de pommes de terre frites l'arracha à ses assassins, qui n'osèrent pas résister à la mère Gay qu'ils connaissaient.

La brave femme nous fit bien d'autres récits. Elle nous parla de

tous les condamnés célèbres dont les noms figuraient sur ses livres et qui tous, affirma-t-elle, lui envoient par petites sommes, de Calédonie, l'argent qu'ils lui doivent.

Mais minuit sonnait et on annonçait l'arrivée du syndicat.

Nous prîmes congé de M[me] Gay et nous nous rendîmes aux Halles où nous fûmes reçus à l'*Hôtel Fin-de-siècle.*

L'HOTEL FIN-DE-SIÈCLE

Fradin avait, rue la Grande-Truanderie, une espèce de trou où quelques vagabonds couchaient par terre : un jour, songeant qu'il pourrait peut-être aménager un local plus grand où il gagnerait plus d'argent, il loua, 37 rue Saint-Denis, une maison entière se composant d'un rez-de-chaussée, de trois étages, et de deux caves superposées et y établit l'*hôtel Fin-de-Siècle*, où moyennant 0 fr. 20 tout miséreux se procure une nuit et une soupe aux choux, qui peut être remplacée, soit par un morceau de pain et un peu de fromage, soit par un verre de vin, soit par un café.

Le droit de dormir et de souper est représenté par un petit carton vert que le client remet au garçon, qui lui apporte le plat ou la consommation qu'il a choisie.

Fradin a su très bien tirer parti de son immeuble, puisqu'il a trouvé moyen d'y donner asile, toutes les nuits à plus de 1200 pensionnaires de tous les âges, depuis seize jusqu'à soixante-dix ans. Mais cet hôtelier s'est plutôt occupé de son intérêt que des lois de l'hygiène, et l'étouffement est complet à deux heures du matin dans tous les dortoirs de l'hôtel.

En effet, la salle du rez-de-chaussée la mieux aérée n'a, en dehors de la porte d'entrée, qu'une étroite ouverture donnant sur une courette. Et si au premier et au troisième étage on a ménagé deux petites fenêtres insuffisantes, en revanche, on a oublié de percer le moindre trou dans la chambre du deuxième étage. De même, si la première cave est dotée d'un soupirail, la seconde ne prend l'air d'aucun côté.

Dans ces conditions, on juge à quel état d'abrutissement et de malaise doivent atteindre, le matin, les hôtes de Fradin, surtout si l'on pense que les caves et les étages sont bondés de mendiants, que les anciens couloirs de la maison sont, eux aussi, occupés par des vagabonds, que les caveaux et les excavations, où l'on ne peut pénétrer que courbé en deux, sont remplis de dormeurs, et que les escaliers sont encombrés par les derniers venus.

Il faut cependant reconnaître que les hôtes de l'*hôtel Fin-de-Siècle* sont mieux chez Fradin que dans les assommoirs dont nous avons déjà parlé, et, s'il en est qui couchent là aussi par terre, ils

jouissent au moins d'un silence nécessaire au repos qu'ils cherchent.

Une autre justice à rendre au propriétaire de cet asile-restaurant, c'est que, malgré l'origine douteuse des légumes avec lesquels il fait la soupe, celle-ci est très appétissante, c'est qu'aussi son vin est moins frelaté que dans les autres maisons de même acabit.

Et cependant il y a beaucoup de coureurs de bouges qui n'ont jamais essayé d'aller dormir chez Fradin. Pourquoi? C'est que le comptoir a tellement d'attraits qu'il n'y a que les mendiants d'une certaine catégorie qui vont frapper à des établissements comme l'*hôtel Fin-de-Siècle*. Les autres ont besoin de respirer l'odeur de l'alcool, quand ils ne peuvent pas en boire.

Fradin ne reçoit que des hommes. Mais, il convient de dire, que des hôtels du même genre sont réservés exclusivement aux femmes. Il y en a même qui donnent indistinctement l'hospitalité aux deux sexes.

RESTAURANTS DES MENDIANTS

Si les vagabonds ont leurs dortoirs, ils ont aussi leurs restaurants, dont je veux dire un mot avant de terminer cet aperçu sur les lieux de rendez-vous des mendiants.

Il y a de ces restaurants pour toutes les bourses. De plus, s'il y a beaucoup d'endroits où les miséreux mangent en payant, il y en a même d'autres où ile mangent sans rien débourser.

Parmi les restaurants payants, les plus chers exigent 20 sous pour un repas, mais ceux-là sont situés place de la Madeleine et dans les quartiers riches où le passant n'ose pas ne donner qu'un sou à celui qui lui tend la main. Dans d'autres restaurants, on ne paye que 0 fr. 25, comme rue Maître-Albert, où pour 5 sous on mange copieusement avec le menu suivant :

Un verre de bière.	» 05
Une soupe.	» 05
Une portion.	» 10
Un morceau de pain.	» 05

Enfin, autour des marchés de Paris, et notamment au marché des Carmes, place Maubert, les mendiants se procurent pour 0 fr. 10 une bonne soupe bien chaude.

Mais, comme nous l'avons dit, nos truands peuvent manger sans payer. Pour cela, ils n'ont qu'à se présenter à certaines heures aux portes des casernes et de certains hôpitaux, où ils reçoivent les restants de soupe laissés par les soldats et les malades. Enfin,

ce sont aussi les grands restaurants, surtout ceux qui sont connus pour faire les repas de noces, qui leur donnent à manger, et devant lesquels, à toute heure du jour et de la nuit, monte la garde une armée de mendiants professionnels.

RÉPRESSION

Est-il possible de disperser cette armée? Est-il possible de faire disparaître de chez nous cette mendicité professionnelle, si préjudiciable aux intérêts des vrais indigents et qui a pour résultat d'atrophier de pauvres hères qui auraient pu être de bons ouvriers et de bons citoyens?

Assurément oui.

Cherchons la cause du mal, et il nous sera facile ensuite de trouver le remède.

La cause du mal, c'est la paresse, la paresse seule qui engendre le mendiant. Que ce vice vienne de naissance, qu'il soit le résultat de malheurs inattendus ou de funestes fréquentations, il n'en est pas moins vrai que, pour combattre la mendicité professionnelle, il faut combattre la paresse et, par conséquent, remettre au travail les vagabonds qui trouvent plus commode de tendre la main que de se livrer au travail. Et pour cela il est nécessaire de changer la législation.

Que se passe-t-il, en effet, avec la loi actuelle?

Lorsqu'on arrête un mendiant, il est traduit devant le tribunal correctionnel qui le condamne à quelques mois de prison, pendant lesquels, bien chauffé et bien nourri, il attend sa libération dans une inaction complète.

Le condamné récidiviste, qui n'a plus à redouter aucune blessure d'honneur, passe son temps le plus agréablement du monde en se livrant au *farniente* rêvé.

L'autre, le vagabond frappé pour la première fois, perd ses habitudes laborieuses, et sort de la prison rivé à un casier judiciaire qui le force à devenir mendiant professionnel, s'il ne veut pas mourir de faim.

Donc supprimer aux mendiants condamnés le casier judiciaire qui jette hors des ateliers les plus courageux et les plus décidés à se relever; et changer pour eux la prison en un chantier de travail, où les plus réfractaires à l'ouvrage seront contraints de devenir des travailleurs, telles sont les réformes qu'il nous faut

demander aux lois pour pouvoir entreprendre utilement l'œuvre de la suppression de la mendicité professionnelle.

Laissons la prison à ceux qui se révoltent contre les lois, aux délinquants et aux criminels, et créons pour ceux qui s'adressent à la charité publique des colonies d'internement où ils travailleront pendant un temps plus ou moins long, suivant qu'ils seront plus ou moins récidivistes.

Et surtout confions au juge de paix, au juge conciliateur, au juge dont les décisions ne seront pas marquées sur le casier judiciaire, le soin de distribuer sans bruit, et en père de famille, les mois de travail qu'il croira nécessaires pour la guérison du malade qu'on lui amènera.

Ce sera là le seul moyen de réprimer la mendicité professionnelle, sans s'exposer à user quelquefois envers certains pauvres d'une rigueur injustifiée, et sans flétrir pour toujours l'indigent qui, atteint par un malheur passager, a été entraîné, pendant quelques instants, hors du chemin de l'honneur, mais qui ne demande qu'à redevenir un honnête homme.

Le travail pour tous, la flétrissure pour aucun, telle est la base sur laquelle doit reposer la loi contre la mendicité et le vagabondage.

D'ailleurs, en faisant ainsi, nos législateurs ne seront pas les premiers à entrer dans la voie d'un progrès qui s'impose. En effet, le Parlement belge a voté, l'année dernière, une loi analogue à celle que je demande, et en lui soumettant l'exposé des motifs le ministre de la justice, M. Lejeune, déclarait : « Que s'il fallait punir sévèrement les malfaiteurs, il fallait chercher, au contraire, à relever ceux que des circonstances accidentelles et souvent indépendantes de leur volonté ont éloignés du travail. »

Et la loi a pu être appliquée immédiatement, car la Belgique possédait depuis longtemps une immense colonie de travail où l'on envoyait déjà des mendiants condamnés, à leur sortie de prison.

COLONIE BELGE

Cette colonie comprend trois vastes domaines qui ont pour noms Merxplas, Wortel et Hoogstraten et où peuvent travailler plus de cinq mille vagabonds.

A Merxplas sont envoyés aujourd'hui les mendiants professionnels auxquels le juge de paix peut infliger jusqu'à sept années d'internement et de travail.

Wortel et Hoogstraten reçoivent, au contraire, les mendiants qui n'ont pas l'habitude de tendre la main, et qui ne peuvent être retenus plus d'un an dans la colonie.

Merxplas.

Ce domaine, le plus vaste des trois, peut loger jusqu'à quatre mille internés.

Il est organisé de façon à préserver ses pensionnaires de la contagion, cette plaie si redoutable dans les agglomérations de ce genre. En effet, les travailleurs de Merxplas sont distribués dans six sections différentes qui n'ont aucune communication entre elles :

La première comprend les souteneurs, les immoraux, les incendiaires ;

La seconde est affectée aux mendiants devant subir plus de trois ans d'internement, et la troisième à ceux qui, au contraire, ont été condamnés à moins de trois ans ;

Dans la quatrième sont les jeunes gens ;

La cinquième renferme les invalides capables cependant d'un travail quelconque ;

Enfin la sixième section, appelée section de récompense pour les condamnés amendés, constitue pour eux un espoir de libération anticipée et un droit à une alimentation meilleure.

Si le passage dans cette dernière section constitue seul une amélioration dans le traitement, la faveur de passer d'une section dans une autre moins mauvaise apporte toujours à celui qui en est l'objet une augmentation du salaire quotidien.

Ainsi, tandis que les internés de la première section ne gagnent que 0 fr. 12 par jour, ceux de la troisième, par exemple, touchent 0 fr. 18.

Et c'est même là une récompense dont les effets sont immédiats, car, si une partie du salaire n'est remise au mendiant qu'à sa sortie de la maison, cependant il peut dépenser, tous les jours, à la cantine, le tiers de ce qui lui est alloué pour son travail. Car tout le monde travaille à Merxplas, soit dans les champs du domaine, soit dans les nombreux ateliers organisés spécialement pour certaines classes d'ouvriers.

Celui qui refuse de se conformer à cette règle est vite ramené à de bons sentiments, grâce au cachot où il ne reçoit pour toute nourriture que du pain et où il ne boit que de l'eau, jusqu'à ce qu'il se soit décidé, ce qui arrive toujours vite, à se mettre à l'ouvrage.

La même punition frappe les évadés.

Wortel et Hoogstraten.

Les pensionnaires de ces deux domaines, connus sous le nom général de Maison de refuge, sont assimilés pour le travail à ceux

de Merxplas, bien qu'ils soient plutôt considérés comme des malheureux que comme des coupables.

Il y a cependant quelques différences à signaler dans la façon dont sont traités les deux catégories d'internés.

Ainsi à Wortel et à Hoogstraten la nourriture est mieux préparée qu'à Merxplas, et l'eau s'y change en bière. De plus un comité de patronage fait tous ses efforts pour placer, le plus tôt possible, et même avant la fin de leur année d'internement, les miséreux envoyés à la maison de refuge.

Mais où ces mendiants sont soumis au traitement commun, c'est par leur division en sections qui séparent le jeune homme de l'homme mûr, et le bon travailleur de celui qui est moins docile et plus paresseux.

Ajoutons que Wortel et Hoogstraten peuvent recevoir deux mille cinq cents pensionnaires.

Bruges.

Enfin, pour appliquer la loi tout entière, il a fallu songer aussi aux femmes mendiantes et vagabondes; et, pour elles, on a aménagé, dans la ville de Bruges, une ancienne prison où on a créé une maison de répression pour mendiantes professionnelles et une maison de refuge pour mendiantes d'occasion.

Cet établissement est dirigé par dix-sept religieuses qui surveillent deux mille cinq cents pensionnaires; elles sont seulement aidées dans leur tâche par un comité de dames patronnesses, chargé de trouver des places aux pensionnaires de la Maison de refuge, où chacune d'elles travaille comme à la maison de répression.

Le travail de tout le personnel consiste surtout à faire de la dentelle, que l'administration vend à un industriel, et à coudre des gants commandés par un commerçant de la ville.

Cependant certaines recluses sont occupées pour les besoins de leurs co-détenues à laver du linge, à tricoter des bas et à fabriquer des vêtements.

Mais, quel que soit leur genre d'occupation, toutes ces femmes gagnent une somme de 3 francs par mois, avec faculté de dépenser 1 franc à la cantine.

Enfin il est bien entendu qu'en cas de rébellion et de refus de travailler, on emploie à Bruges les mêmes moyens de coercition qu'à Merxplas et à Wortel.

COLONIE D'INTERNEMENT HOLLANDAISE

Mais la Belgique n'a pas seule l'honneur de posséder une semblable législation; la Hollande, elle-même, qu'on a tort de consi-

dérer souvent comme une nation qui ne progresse pas, applique depuis de longues années ces principes, et a créé pour cela la colonie de Weenhuysen.

Cette colonie d'internement a été une merveilleuse innovation, et c'est assurément un immense progrès obtenu par la Hollande, d'être arrivé à débarrasser les rues de ses villes des nombreux mendiants qui les encombraient autrefois et d'avoir pu, en outre, moraliser ces vagabonds par un travail qu'ils ont accepté.

PRÉSERVATION

Si la colonie de répression est de première utilité pour la disparition de la mendicité par le relèvement du mendiant, il est nécessaire de créer à côté la colonie de préservation dans le but de recevoir les ouvriers sans travail qui ne sont pas encore tombés, mais qui, sur le point de descendre dans la rue, sont encore les plus intéressants, eux que l'adversité n'a pas tout à fait terrassés.

En effet, si l'on doit essayer de relever, par force, le miséreux démoralisé, on doit, à plus forte raison, donner à celui qui lutte les facilités de ne pas perdre la place qu'il occupe dans la société.

Mais il ne faut pas surtout que ces institutions de bienfaisance, que ces colonies de travail destinées à empêcher la chute des sans-ouvrage gardent longtemps les indigents qu'elles secourent, car alors elles iraient contre le but qu'on se propose par leur création, en favorisant la paresse de ceux qu'elles doivent préparer à une nouvelle lutte pour la vie. De plus, en prolongeant dans les asiles le séjour des premiers occupants, les places y deviendraient très rares et trop peu de malheureux pourraient y être admis.

La Hollande, qui, la première, a eu l'idée de ces institutions de préservation, garde les colons jusqu'à leur mort : ce qui empêche aujourd'hui ses colonies de rendre le moindre service.

Dans cet ordre d'idées, la seule colonie utile est la colonie de roulement qui rend le plus tôt possible à la société, après leur avoir redonné du goût au travail, les ouvriers tombés dans la misère, découragés par le malheur, égarés par le besoin.

C'est suivant ces principes que, sur ma proposition, le Conseil municipal de Paris a créé dans la Marne une colonie agricole de préservation, qui a produit les meilleurs résultats et grâce à laquelle on a pu secourir utilement bien des dévoyés.

C'est encore suivant les mêmes principes de l'assistance par le travail que la charité privée a ouvert des ateliers, des chantiers,

des domaines où ont été reçus momentanément et sauvés ainsi du vagabondage de braves travailleurs qui, d'abord occupés à un travail accessible à tous, n'ont pas tardé à retrouver bientôt un poste en rapport avec leurs aptitudes personnelles.

Mais, malgré des efforts et des sacrifices incessants, ce ne sont que quelques centaines de sauvetages qu'on opère par an, tandis que ce sont des milliers qu'il faudrait obtenir. C'est pourquoi il serait nécssaire que chaque petite ville s'imposât un léger sacrifice, afin d'installer soit un établissement agricole, soit un établissement industriel capable de donner du travail aux malheureux. Car ce qu'il faut, ce ne sont pas de grandes constructions ni d'immenses ateliers, mais des colonies assez nombreuses pour que les pauvres gens sans ressources et désireux de travailler sachent où aller frapper, afin de se sauver de la misère qui les étreint et souvent les conseille mal.

Comprise de cette façon, la création de colonies de préservation deviendra utile et peu coûteuse.

Utile, parce qu'elle permettra à ceux que poursuit un sort contraire de trouver immédiatement un lieu d'asile.

Peu coûteuse, parce que, n'ayant besoin que d'un nombre restreint de places, les communes trouveront toujours des bâtiments inoccupés ou des terrains communaux improductifs, pour organiser soit un atelier, soit une colonie agricole.

Et ainsi, avec ces deux créations philanthropiques, l'une destinée à forcer le miséreux à travailler et à se relever malgré lui, l'autre ouverte à tous les désespérés qui cherchent à fuir le vagabondage, la mendicité professionnelle sera sûrement combattue et appelée à disparaître dans un temps peu éloigné.

Ayant, en effet, des établissements assez nombreux pour recevoir de gré ou de force tous les mendiants, l'État n'aura plus le droit de fermer les yeux quand il se trouvera en présence d'un individu tendant la main. Il pourra satisfaire aux lois sans violer les droits du malheur; il pourra faire respecter ce principe de toute société bien constituée, « que l'homme valide doit travailler pour vivre », et, rendant à la vie active de nouveaux bras et de nouvelles intelligences, il procurera aux mendiants une existence plus heureuse et plus tranquille, il débarrassera le public d'exploiteurs qui le fatiguent, et augmentera pour la nation le nombre des citoyens utiles.

Georges Berry.

LE DERNIER DES CHANCELIERS DE FRANCE

LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LES CENT-JOURS [1]

Une obligeance qui ne se dément pas nous permet de rendre compte par avance du troisième tome des Mémoires du chancelier Pasquier. Comme nous l'avons fait pour les deux précédents [2], sans entreprendre une analyse en règle, nous nous contenterons d'indiquer aux lecteurs du *Correspondant* les parties les plus saisissantes ou les plus neuves de cette magistrale autobiographie.

Le volume qui va paraître n'embrasse qu'un espace de dix-sept mois, compris entre le premier retour de Louis XVIII à Paris et la chute du second ministère Talleyrand (septembre 1815). La France n'est plus soumise au pouvoir absolu et ne connaît pas encore le gouvernement parlementaire : car on ne peut donner ce nom ni à la première administration formée par les Bourbons, ni au régime que Napoléon institua à contre-cœur en 1815, ni même au cabinet qui fit les élections. C'est de la Chambre introuvable que date chez nous le gouvernement parlementaire, et le présent tome se ferme précisément au moment où cette assemblée se réunit. Il retrace donc l'histoire de deux périodes d'incertitude et de transition, coupées par la fabuleuse aventure des Cent-Jours. Disons tout de suite qu'avec l'intérêt historique, le mérite littéraire, l'attrait anecdotique, l'autorité du récit vont sans cesse grandissant. Malgré tout ce qui a été publié sur cette époque, il

[1] *Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier*, t. III (1814-1815). Paris, Plon, 1894, 440 pages in-8° (sous presse).
[2] Cf. les numéros des 10 juin et 25 octobre 1893.

n'est guère de point sur lequel le chancelier ne complète ou ne rectifie nos informations. Chaque nouveau volume confirme l'appréciation de Taine, proclamant Pasquier « le témoin le mieux informé et le plus judicieux pour la première moitié de notre siècle ».

I

Ce rôle de témoin fut à peu près le seul qu'il joua pendant la première Restauration. Confiné dans les fonctions spéciales de directeur général des Ponts et chaussées, il ne prit à la marche des affaires politiques qu'une part secondaire, se bornant à suggérer quelques choix ou à faire passer quelques avis. Ceux de ces derniers qu'il relate font grand honneur à sa perspicacité. Dès septembre 1814, au retour d'une tournée d'inspection technique dans les provinces de l'Est et du Nord, il constatait, dans un rapport confidentiel à l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, le subit revirement qui s'était produit dans les esprits. La noblesse, entourée de la sympathie publique après ses malheurs pendant la Révolution et sa demi-disgrâce sous l'Empire, était en butte à présent à toutes les défiances. L'armée, au contraire, « l'armée, qui était autrefois la terreur des familles, est devenue sympathique et populaire depuis que les mises en retraite, les congés, la désertion, ont ramené dans leurs familles un nombre considérable d'officiers et de soldats qui ne cessent de célébrer sa valeur et ses hauts faits, qui racontent sans relâche ses dangers et ses souffrances... On sent tous les biens de la paix », concluait-il, « et on raisonne comme si on voulait la guerre ». Cette contradiction devait dominer l'opinion française pendant un demi-siècle, et l'entraîner plus d'une fois sur le chemin des pires folies; mais il fallait une singulière finesse d'observation pour la discerner ainsi dès le début.

Nos lecteurs connaissent, au moins par la décisive réfutation qui a été mise sous leurs yeux[1], le brillant et injuste réquisitoire de M. Henry Houssaye contre la première Restauration. Sans dissimuler aucune des fautes qui ont été commises, Pasquier établit que beaucoup d'entre elles étaient inévitables, que « la fatalité, la force des choses », devaient entraîner des froissements sans nombre, et que « presque personne ne pouvait se laisser aller franchement à ses sentiments naturels ». Dans une page remarquable, il montre, d'une part, les généraux et les grands fonctionnaires de l'empire

[1] Article de M. le duc de Broglie, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1893.

« se sentant nécessairement amoindris », blessés quotidiennement dans leur amour-propre, s'entendant demander leurs noms dans les salons des Tuileries, percevant une nuance de dédain jusque dans les égards qu'on leur accordait; de l'autre, les revenants de l'armée de Condé, indignés des ménagements qui leur étaient imposés, stupéfaits de trouver la réalité si différente des rêves de triomphe et de vengeance qu'ils se forgaient depuis vingt-cinq ans, accusant presque la monarchie de trahison. « Ces concessions qu'il fallait faire, on les obtenait avec peine, mais enfin on les obtenait dans les rangs les plus élevés de la société..., mais à mesure qu'on descendait, les susceptibilités devenaient plus vives, plus tenaces. »

Le chancelier s'étend peu sur l'attitude des membres de la famille royale : c'est à peine s'il regrette en passant qu'à son exquise affabilité, le comte d'Artois joigne des imprudences de langage, et que des emportements viennent détruire l'effet des heureuses reparties du duc de Berry[1]. Il ne fait pas non plus le portrait en pied de la plupart des ministres : il peint d'un mot la maladresse provocante de Ferrand, la nonchalance de Talleyrand, censurant dans le monde les projets de ses collègues, après n'y avoir fait aucune objection dans le conseil; la probité bourrue et l'étroite parcimonie du baron Louis, qui contribua plus que tout autre, dans une pensée d'économie, à faire pratiquer des coupes sombres dans les cadres de l'ancienne armée.

Pasquier prend visiblement parti contre Blacas pour l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, sous les ordres duquel il était directement placé : il rend justice à la bonne volonté de l'ancien agent général du clergé, à son désir de ménager tous les intérêts. Il excuse ses fautes par son long éloignement des affaires et aussi par le défaut de contradiction de la part de ceux qui auraient pu l'éclairer. Pasquier, qui, plus tard, comme ministre, a eu maille à partir avec la dogmatique intransigeance des doctrinaires, ne résiste pas au malicieux désir de nous révéler qu'en 1814 Royer-Collard et Guizot se faisaient les très empressés rédacteurs de tous les projets antilibéraux de l'abbé, et que Guizot poussa l'abnégation jusqu'à recommencer six fois le préambule de l'ordonnance sur l'Université, dont le ministre n'était jamais satisfait. Il ajoute à leur décharge que, sous l'Empire, le pli avait été pris de vivre dans une soumission aveugle aux idées du gouvernement, et qu' « il fallait un cer-

[1] Parmi ces reparties, il en cite une vraiment charmante. Pendant une revue, un grenadier interpellé par le prince avouait garder au cœur le culte de Napoléon, à cause des victoires remportées sous ses ordres : « Beau mérite! Avec des hommes comme vous, qui n'en aurait pas fait autant? »

tain temps pour reprendre l'habitude de penser par soi-même » ; il est permis de douter que cette justification eût été du goût des doctrinaires.

Le ministre que Pasquier charge le plus, c'est son ancien collègue du parlement de Paris, Dambray, promu à la dignité de chancelier et aux fonctions de ministre de la justice après une retraite absolue de vingt-cinq années, où il avait soigneusement évité, non seulement de rentrer dans la magistrature, comme Napoléon le lui faisait proposer, mais même de se mettre au courant des changements survenus dans la société et la législation ; parodiant un mot fameux, Pasquier dit qu'il n'avait « rien appris et beaucoup oublié », partageant son temps entre la gestion de sa fortune et la lecture des romans, pour lesquels il s'était tardivement pris d'une passion inattendue.

Cet Epiménide entreprit de réorganiser le conseil d'Etat, qui avait été, sous l'Empire, le plus instruit, le plus indépendant et le seul vivant des corps politiques. Il afficha bien haut le désir, sinon de ressusciter, du moins de rappeler le plus possible le conseil d'Etat de l'ancien régime, organisme composite, aux attributions multiples et mal définies, incompatible avec l'indépendance des autorités judiciaire et législative. Il peupla le conseil, en tout cas, de magistrats ou d'intendants d'avant 1789, aussi étrangers que lui à la France nouvelle, cassés par l'âge et rouillés par l'inaction. « Leur principal devoir les appelait à appliquer des lois et des règlements dont ils n'avaient pas la moindre notion. »

Bien qu'il eût coopéré à la chute de Napoléon, Pasquier ne pouvait s'empêcher de comparer cet assemblage d'incompétences et de caducités aux capacités de premier ordre avec lesquelles il avait siégé, pendant dix ans, dans le conseil d'Etat impérial. Sans doute, il était le premier à reconnaître que les conseillers nommés par Dambray avaient tous un passé respectable : on eût en vain cherché parmi eux le pendant des Merlin ou des Réal; mais, tout en relevant le niveau moral du conseil, eût-il été impossible d'en maintenir la haute valeur intellectuelle?

En poursuivant cette curieuse comparaison des deux régimes à son point de vue un peu spécial de haut fonctionnaire, Pasquier ne cache pas une sorte de regret pour l'ingérence personnelle et tracassière de Napoléon dans les services publics, pour son incessante surveillance et ses insatiables exigences. Ses aveux sont précieux à recueillir, comme indices de l'état d'esprit de toute une classe : « La liberté de faire à son gré était plus que compensée par une diminution d'importance, par la perte de l'avantage que les hommes prisent toujours au plus haut degré, celui de voir leurs travaux

jugés et appréciés par le chef de l'Etat, par celui dont la seule approbation est souvent la plus grande des récompenses. Il ne fallut pas beaucoup de temps pour que chacun arrivât à faire, en se gênant moins, le travail qui lui était confié. Moi-même, quoique doué encore d'une grande activité et désireux d'obtenir, dans mon nouveau poste, estime et considération, je dus reconnaître que j'aurais travaillé plus et mieux sous le précédent gouvernement; que souvent je renvoyais au lendemain ce que je n'aurais pas alors manqué de terminer le jour même. »

L'impression gagnait de proche en proche, que le nouveau régime était dépourvu de l'énergie dont l'Empire avait tant abusé. Pasquier dénonce vivement l'ingratitude de l'opinion publique; après avoir énuméré tout ce que la Restauration avait apporté à la France en tranquillité et en liberté : « C'était un bien, dit-il, dont on jouissait sans en savoir gré au prince qui le procurait, qu'on acceptait comme l'usage d'un droit que le gouvernement subissait. La grande plaie du pouvoir royal était dans la petite idée qu'il avait donnée de sa force et de son habileté. »

II

Deux chapitres et demi sont consacrés au congrès de Vienne. Pasquier reproduit un certain nombre de lettres de Talleyrand à Louis XVIII, inédites au moment de la composition des Mémoires, mais publiées à deux reprises dans ces dernières années. Ce qui a conservé tout son intérêt, ce qui présente même un attrait d'à-propos, ce sont ses réflexions sur la politique suivie par la France à Vienne. Il se montre en effet champion déterminé de l'alliance franco-russe; on peut discerner sans peine qui lui a prêché les mérites de ce système et fourni des arguments pour le défendre; nul n'ignore, en effet, qu'un peu plus tard, Pasquier eut l'honneur de devenir le confident et l'ami de l'homme d'Etat qui personnifia avec le plus d'éclat la politique de rapprochement entre la France et la Russie. Avec ses réflexions personnelles, le chancelier nous livre donc l'écho des conversations intimes du duc de Richelieu.

Le débat qu'il ravive est devenu classique dans l'histoire diplomatique. L'abbé de Pradt sur le moment même, Thiers sous le second Empire, dans un des plus beaux chapitres de son histoire, l'année dernière encore M. Henry Houssaye, ont soutenu la thèse de Pasquier : à savoir, que Talleyrand a fait fausse route à Vienne en sacrifiant l'entente avec la Russie à des préjugés théoriques ou aux préférences de Louis XVIII; qu'en signant le traité dont il

s'est fait gloire, il a été dupé par l'Autriche et l'Angleterre, dont le seul désir était de nous brouiller avec Alexandre; qu'en s'obstinant à défendre le territoire du roi de Saxe, il a procuré à la Prusse un établissement solide sur le Rhin, empêché le retour de la France à ses frontières naturelles et préparé les voies à son démembrement. Le chancelier apporte au développement de ces idées sa redoutable dialectique, soutenue, animée par son hostilité ordinaire contre Talleyrand. Il met en lumière les moindres inconséquences de ce dernier, suspecte son désintéressement, donne des preuves de sa duplicité [1].

Malgré tout, il ne parvient pas à ébranler notre conviction, telle que l'ont formée les éloquents avocats de Talleyrand dans ce grand procès. M. le duc de Broglie et M. Albert Sorel entre autres ont démontré que quand Talleyrand débarqua à Vienne, il ne s'agissait pas pour lui d'opter entre telle ou telle alliance, mais de savoir si la France serait admise à rentrer dans le concert européen ou ignominieusement tenue en dehors des conciliabules dans lesquels ses vainqueurs se partageaient ses dépouilles. Laisser percer la moindre arrière-pensée d'ambition personnelle, c'était resserrer les liens de la coalition, plus hargneuse et plus jalouse. La seule manière de faire oublier un passé de conquêtes violentes était donc d'afficher bien haut le désintéressement et le culte des principes. Dans l'alliance intime avec la Russie qu'on reproche à Talleyrand de ne pas avoir conclue, il aurait d'ailleurs fallu faire entrer un troisième confédéré, la Prusse, c'est-à-dire de toutes les puissances la plus humiliée dans les guerres de l'Empire et la seule animée d'une véritable haine nationale contre la France. Quant à l'attribution du pays rhénan à la Prusse, c'était un moyen de disperser ses forces, de nuire à son unité, d'empêcher sa prépondérance en Allemagne, et elle en serait peut-être encore à lutter contre cet obstacle, si nous ne l'y avions nous-mêmes bénévolement aidée. Talleyrand ne pouvait prévoir la diplomatie de Napoléon III.

III

Pendant qu'à la seule nouvelle du débarquement au golfe Juan, la coalition se reformait d'elle-même à Vienne, à Paris, il y eut d'abord plus de stupéfaction que de véritable émotion. On était rassuré par le départ du comte d'Artois pour Lyon, par l'attitude

[1] Il raconte notamment que, par la suite, rallié à l'opposition, Talleyrand se vantait à Caulaincourt d'avoir défendu le roi de Saxe surtout en raison de sa fidélité obstinée à la cause de Napoléon en 1813.

des libéraux de marque, comme La Fayette et aussi, faut-il le dire, par les protestations et les serments de fidélité de tous les corps constitués. En homme qui a la pratique de son siècle, Pasquier ne peut s'empêcher de prendre en pitié cette simplicité : « Quand on a traversé les longs jours d'une révolution, quand on a vu les trônes tomber et se relever, dix formes de gouvernement se succéder, on a pu se convaincre que jamais les adresses n'ont manqué, ni la veille d'une chute, ni le lendemain d'un succès; il y aurait par trop de naïveté à y attacher encore une ombre d'importance. »

Le futur chancelier n'était pas de ces optimistes. Son pronostic au début, partagé par ceux qui connaissaient bien le génie de Napoléon, était que, « s'il n'était pas détruit dans les huit ou dix premiers jours, il finirait nécessairement par triompher. » Comme il en fait très judicieusement la remarque, l'horreur de la guerre civile, qui en 1814 avait poussé les chefs de l'armée à exiger l'abdication de l'empereur, devait en 1815 les empêcher de lui résister : la situation était retournée, et la défection devenait pour beaucoup de généraux « le seul moyen d'éviter la division dans la grande famille militaire ».

Ce triomphe de Napoléon, chaque jour plus inévitable aux yeux de Pasquier, lui apparaissait en même temps comme le prélude des pires catastrophes, et peut-être de l'anéantissement de la France en tant que nation. Autour de lui, ceux-là mêmes qui n'avaient pas de motifs personnels pour craindre la résurrection de l'Empire partageaient ses patriotiques appréhensions. Il affirme que cette impression n'était pas limitée à la capitale et qu'en dehors de quelques départements de l'Est, le retour de Napoléon « causa presque partout un effroi très réel ». L'affirmation nous semble trop absolue : M. Henri Houssaye a établi que la masse des populations rurales, hantée par la crainte irraisonnée de l'ancien régime, acclama Napoléon comme un libérateur. Mais, en ce qui concerne les classes éclairées, les paroles de Pasquier demeurent absolument vraies; outre l'invasion étrangère et le gouvernement despotique, on redoutait confusément de voir revenir les mauvais jours de la Révolution. C'est le sentiment que traduisait Montlosier avec son originalité habituelle, quand il écrivait à Barante, au milieu du mois d'avril : « Faites vite saler trois cent vingt-cinq cochons; achetez du riz, de la farine; enfouissez ça quelque part. »

Pasquier assista aux suprêmes efforts faits par le gouvernement pour organiser un noyau de résistance; il estima même, et il serait difficile de ne pas se ranger à son avis, que, dans le désir de rassurer les intérêts issus de la Révolution, on faisait trop bon marché

de la dignité royale et qu'il n'eût pas été nécessaire de tant prodiguer les amendes honorables. Le 20 mars, il fut témoin de la consternation des amis de la monarchie, qui la croyaient définitivement renversée cette fois; l'abbé de Montesquiou, avant son départ [1], lui dit qu'il n'y avait plus rien à tenter pour une cause perdue et l'engagea vivement à se faire maintenir par Napoléon dans son poste de directeur général [2].

Pasquier ne trouvait « ni possible ni digne » de prendre ce parti; d'un autre côté, il était résolu, comme en 1793, à ne sortir de France qu'à la dernière extrémité, si l'empereur s'avisait de le poursuivre pour sa conduite en 1814. Le jour même de l'entrée de Napoléon, il vit à ce sujet La Valette, qui lui conseilla de rester, lui promit un asile en cas de danger et lui confia que le retour de l'île d'Elbe, loin d'avoir été concerté avec lui, l'avait surpris conspirant avec plusieurs généraux au profit du duc d'Orléans et non de Napoléon, auquel il ne pensait plus. A quelques jours de là, La Valette témoignait la plus douloureuse anxiété au sujet des compagnies rouges de la maison du roi, qu'il craignait de voir sabrer, près de Lille, par les chasseurs impériaux. « Ce sera un malheur affreux, répétait-il, un deuil universel. » Six ou huit mois plus tard, ceux auxquels il portait tant d'intérêt réclamaient sa tête ou maudissaient son évasion dans les salons de Paris. — Pasquier vit encore le 20 mars Cambacérès, plus inquiet du rôle qu'il lui allait falloir jouer que satisfait de la chute des Bourbons; il leur en voulait pourtant beaucoup de l'avoir considéré comme régicide [3]. — Comme il allait quitter l'hôtel des ponts et chaussées, le directeur général reçut la visite d'un ancien agent de police, âme damnée de Savary, qu'il avait congédié en 1814, malgré la très vive opposition du comte d'Artois. Ce personnage prétendait avoir mission de faire replacer le drapeau tricolore sur tous les monuments publics.

[1] L'abbé refusa les cent mille francs offerts par le roi à chaque ministre, à titre de viatique.

[2] Pasquier rapporte que le chancelier Dambray fit la même recommandation de rester en fonctions à tous les magistrats qu'il vit en quittant la France : « De ce nombre était son beau-frère, premier président de la cour royale de Rouen, qui suivit, sans trop de difficulté, le conseil qui lui venait d'une si haute autorité. »

[3] Lors du procès de Louis XVI, Cambacérès avait enveloppé son vote de tant de circonlocutions et de réticences, qu'on pouvait en contester le sens; il avait pourtant été compté parmi les suffrages de mort.

IV

Le 23 mars, l'ancien conseiller d'État Réal, devenu préfet de police, venait signifier à Pasquier, avec force démonstrations de sympathie et de regret, un ordre d'exil à quarante lieues de Paris. On lui donna à entendre de divers côtés que l'empereur voulait punir par là moins son attitude de l'année précédente que son refus actuel de prendre du service. Il demeura sourd à toutes les suggestions et sollicita seulement un répit de quelques jours, pour chercher une installation à sa femme. Réal lui ayant dit que cela dépendait du ministre de la police, il alla trouver le duc d'Otrante, que Napoléon, par faiblesse ou par nécessité, venait de réintégrer dans ces fonctions.

La conversation qu'il eut avec Fouché tient quatre grandes pages, les plus curieuses peut-être du volume, tant l'ancien terroriste étale de cynisme placide, d'abandon calculé et de perspicacité politique dans la trahison. Il emmène Pasquier dans le jardin du ministère « pour causer à l'aise », et, brusquement : « Que pensez-vous de tout ceci? » Comme son interlocuteur lui répond finement que le ministre de la police serait un étrange confident à prendre : « Puisque vous ne voulez pas parler, il faut bien que je commence la conversation; je vous dirai donc que cet homme n'est corrigé de rien, et revient aussi despote, aussi désireux de conquêtes, aussi fou enfin que jamais. » Et, avec une diabolique perfidie, il démontre que les proclamations libérales, les garanties constitutionnelles ne sont qu'un décor, une façade derrière laquelle l'ancien despotisme impérial va se relever tout entier. Pasquier persistant à se récuser, il passe à la situation extérieure : « Pour achever, je vous déclare que, malgré l'assurance qu'il en a donnée, toute l'Europe va lui tomber sur le corps; qu'il est impossible qu'il résiste et que son affaire sera faite avant quatre mois. » Puis il dévoile son plan : « Je ne demande pas mieux que les Bourbons reviennent, seulement il faut que les affaires soient arrangées un peu moins bêtement qu'elles ne l'ont été l'année dernière par Talleyrand... » Et enfin : « Il me faudra des hommes qui inspirent confiance à tout le monde, *même* à la famille royale. Il faudra surtout un homme pour enlever et conduire la ville de Paris, car vous sentez bien que je serai obligé de me débarrasser de ce fou de Réal qu'il m'a mis dans les jambes. Eh bien, vous êtes cet homme-là et je compte sur vous. »

Pasquier s'excuse et prend un joint pour revenir à sa demande de quelques jours de sursis : « Des jours, prenez-en tant que vous

voudrez, mais quoique vous ayez affecté de faire la sourde oreille, je suis sûr que vous m'avez bien compris. » Et il le prévient que, le moment venu, il le fera avertir par la princesse de Vaudemont. Puis, tout à coup, il lui déclare que le plus simple serait encore en attendant, de rentrer au conseil d'Etat : « Il sera trop heureux de vous l'accorder; croyez-vous qu'il ne me haïsse pas plus que vous, et cependant je suis son ministre?....... Oh! je vois bien ce que c'est, des scrupules, la fidélité dont vous vous piquez maintenant pour la maison de Bourbon, comme si, pour faire quelque chose de vraiment utile à ceux qu'on voudrait servir, il ne fallait pas avant tout avoir la main à la pâte! A quoi, je vous prie, auriez-vous été bon, au mois d'avril dernier, si vous n'aviez pas été préfet de police? »

Pasquier profita du répit qui lui était accordé et, tout en réglant ses affaires, s'entretint avec un certain nombre de ministres et de hauts fonctionnaires. Leur conversation, sans avoir les allures extraordinaires de celle de Fouché, témoignait pourtant d'une confiance très limitée dans l'avenir du nouveau régime. Maret lui-même avait perdu de son imperturbable assurance de 1812 et 1813; « il était d'ailleurs », selon le joli mot du chancelier, « aussi mécontent que son caractère lui permettait de l'être », d'avoir Carnot et Fouché pour collègues et de n'être pas aux affaires étrangères. Ce dernier portefeuille avait été imposé à Caulaincourt, quoiqu'il eût débuté par déclarer presque rudement à Napoléon qu'il lui avait été fidèle jusqu'au bout en 1814, mais qu'il n'était pas d'humeur à le suivre dans la présente aventure : l'affection d'autrefois fut la plus forte, et aussi l'amertume des dégoûts que la Restauration ne lui avait pas marchandés. Mais il ne se faisait illusion ni sur la prochaine défaite ni sur les difficultés de l'intérieur; après s'être longuement ouvert à Pasquier de ses sombres pressentiments : « Ah! que je voudrais donc être à votre place, s'écriait-il, et comme je porte envie à votre exil! » De même, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, après avoir vainement insisté pour faire revenir au conseil d'Etat son ancien collègue, finissait par lui avouer que sa résolution était peut-être aussi politique que digne, et que Napoléon n'était pas « dans une situation commode ».

Pasquier vit beaucoup le comte Molé pendant ces quelques jours. Malgré sa vieille affection pour lui, il a peine à se défendre de quelque sévérité en racontant son rôle en 1815. La Restauration l'avait, il est vrai, tenu en disgrâce; ce n'en était pas moins pousser un peu loin l'art des ménagements que de décliner un ministère en acceptant une direction générale, éviter toute compromission officielle en devenant l'interlocuteur favori, presque le confident de

Napoléon, refuser de signer une adresse injurieuse pour les Bourbons, en alléguant qu'elle proclamait la souveraineté nationale et attentait par là aux droits de l'empereur. On sait, du reste, que cette politique de bascule eut un plein succès; quand revinrent les Bourbons, Molé garda sa direction, entra à la Chambre des pairs et y condamna à mort le maréchal Ney[1].

La veille de son départ, l'exilé passa la soirée chez Mme de Vaudemont. Il fut stupéfait d'y trouver Benjamin Constant, qu'il croyait en fuite après la diatribe qu'il avait publiée contre Napoléon. Constant ne put s'empêcher de rougir pendant que la maîtresse de maison annonçait sa nomination de conseiller d'État. « Il a depuis, ajoute le chancelier, merveilleusement surmonté ce premier mouvement de pudeur. »

Pasquier se retira dans la Sarthe, chez son frère, qui était activement mêlé aux menées royalistes et trop peu en défiance des agents provocateurs. Au bout d'un mois, il résolut d'aller au Mont-Dore, et en traversant Paris, alla demander à Fouché la permission de s'arrêter une quinzaine. La scène est la digne contre-partie de la précédente : « Restez tant que vous voudrez, qu'est-ce qui vous gêne actuellement? N'avez-vous pas lu son Acte additionnel?... Pourquoi vous en aller en Auvergne? Cela n'a pas le sens commun. Il sera obligé de partir pour l'armée avant la fin du mois. Une fois parti, nous resterons maîtres du terrain. Je veux qu'il gagne une ou deux batailles, il perdra la troisième, et alors notre rôle à nous commencera. Croyez-moi, nous amènerons un bon dénouement. »

Sur ces entrefaites, Pasquier fit une maladie grave qui dura plus d'un mois. Une fois en convalescence, il alla s'installer au château du Marais, entre Corbeil et Rambouillet, chez Mme de La Briche, belle-mère du comte Molé. Avec celui-ci, il y trouva Barante, qui avait quitté sa préfecture de Nantes et refusé toutes les propositions de l'empereur. « Nous nous entendions tous les trois sur toutes choses », écrit le chancelier : étrange époque que celle où cet accord parfait pouvait régner entre un préfet démissionnaire, un exilé et un des premiers fonctionnaires de l'Empire. Quand le soir du 21 juin, un voisin, M. Saulty, propriétaire du château de Basville, leur eut fait passer la nouvelle du désastre de Waterloo, tous trois se jetèrent dans une voiture et arrivèrent à Paris au petit jour[2].

[1] Le comte Molé a laissé le récit de ses conversations avec Napoléon pendant les Cent-Jours. Ce manuscrit, qui n'est pas entre les mains de ses héritiers, devrait être publié. La défunte *Revue de la Révolution* en a donné des fragments remarquables.

[2] Pasquier dit tenir de source certaine qu'après le conseil de guerre de Charleroi, où, au moment de l'entrée en campagne, Napoléon avait assigné

V

Fouché, comms il l'avait dit, ne prévoyait la défaite irrémédiable de Napoléon qu'après quelques semaines de succès ou au moins d'opérations indécises. Il fut donc surpris par la rapidité du dénouement. Il avait envoyé à Gand un magistrat de ses amis, jadis son confrère à l'Oratoire; mais cet émissaire avait dû faire un détour et n'était pas arrivé à rejoindre Louis XVIII. Résolu, d'autre part, à ne pas restaurer la royauté avant d'en avoir obtenu des garanties, le duc d'Otrante tâcha de gagner du temps et de détourner la Chambre des représentants de tout engagement définitif. Il y réussit assez mal et compromit dans cette besogne Manuel, son homme de confiance à la Chambre; le chancelier affirme en effet que Manuel était bien disposé au fond et que le désir de servir Fouché l'entraîna seul à flatter les passions des députés pour endormir leurs soupçons; désespérant plus tard de se faire pardonner son langage, il se serait trouvé engagé un peu contre son gré dans le parti avancé.

Pasquier soutient avec force que, malgré la faute qu'avait commise le parti royaliste de déserter les assemblées électorales, la Chambre des représentants aurait proclamé la monarchie si on avait osé lui en faire la proposition au lendemain de Waterloo; les départements auraient suivi sans peine, et les coalisés, reçus à la frontière par les représentants de Louis XVIII remonté sur son trône, se seraient trouvés sans prétexte pour infliger à la France une seconde invasion. Cette solution eût sans doute été la plus sage et la plus vraiment patriotique, mais on peut se demander si elle eût réussi à s'imposer à la majorité des représentants, dévouée aux idées de La Fayette; l'armée d'ailleurs, qui constituait encore une force redoutable, eût peut-être dans ce cas marché sur Paris.

Napoléon, cependant, comme s'il avait pressenti le danger, était revenu précipitamment. Pasquier trace un tableau émouvant des scènes qui suivirent son arrivée, de ses hésitations en face de l'hostilité de la Chambre, de la confusion régnant « dans ce palais

à ses lieutenants les divers commandements, le major général Soult vint lui dire, au nom de ses collègues, qu'ils considéraient Grouchy comme chargé d'une tâche trop lourde pour lui. « Vous avez raison, repartit l'empereur, le maréchal Grouchy n'est pas bien fort; mais que voulez-vous? Je viens de lui donner le bâton, je ne peux pas lui refuser un commandement. J'ai mis, d'ailleurs, à côté de lui, les deux meilleurs généraux de l'armée; ils le dirigeront et, de plus, j'aurai toujours l'œil sur lui. » Soult se contenta d'ajouter : « Maintenant, Sire, notre responsabilité est à couvert. »

de l'Elysée, où tant d'intérêts alarmés, tant d'existences compromises venaient apporter leur contingent de trouble et d'effroi ». Après l'abdication, passant au pied de la terrasse, il l'aperçut qui recevait les tumultueux hommages des fédérés et de la populace des faubourgs : « Je ne l'avais pas revu depuis mon dernier entretien avec lui, en 1814, à la veille de son départ pour la campagne de France, et je ne pus me défendre de la plus profonde émotion en le voyant réduit à venir répondre par des saluts répétés à des acclamations parties de si bas. »

Même en cet état d'humiliation, la proximité de l'armée le rendait encore redoutable. Pasquier raconte par quels subterfuges Fouché détermina l'empereur à quitter Paris, renforçant par exemple la garde au milieu de la nuit, pour lui faire croire qu'un complot menaçait sa vie. Une fois demi-captif à la Malmaison, ses irrésolutions recommencèrent : tantôt il offrait à Arago de venir en Amérique étudier les sciences avec lui, et tantôt il parlait de se remettre à la tête des troupes. Le chancelier n'hésite pas à déclarer que s'il avait pris hardiment son parti, il aurait eu les plus grandes chances de traverser sans encombre l'Atlantique; il pense au surplus avec la plupart des historiens qu'autant Napoléon, dans cette marche du golfe Juan à Paris, a été « admirable de résolution et de ressources dans l'exécution », autant sa conduite a été hésitante après le 20 mars et « déplorable » après Waterloo; il attribue même à la prostration physique l'éclipse de sa volonté pendant cette dernière période.

L'abdication de Napoléon avait rendu probable le retour des Bourbons; son départ pour la Rochelle et Sainte-Hélène en faisait une certitude. C'est pourtant le moment que choisit la Chambre des représentants pour prodiguer les manifestations antimonarchiques, et pour expédier aux souverains alliés des négociateurs qui, La Fayette en tête, demandèrent un prince de Saxe pour roi de France[1]. Fouché cependant, devenu président du gouvernement provisoire, se tenait au courant de toutes les intrigues, se rendait l'homme nécessaire à tous les partis. Ses salons, au dire de Pasquier, offraient un spectacle extraordinaire; les ennemis les plus acharnés s'y trouvaient en présence et s'y mesuraient du regard; pour lui, le sourire aux lèvres, « il allait de l'un à l'autre avec la

[1] Pasquier affirme le fait sur la foi du duc de Richelieu, qui accompagnait alors le tsar et de la véracité duquel il a bien raison de ne pas douter. Le duc, ajoutait-il, s'étonnait en rapportant la proposition « de ce singulier patriotisme qui allait au-devant d'un souverain de race étrangère, plutôt que de se rallier à celui dont la famille était, depuis tant de siècles, identifiée avec la nation ».

même aisance que s'il eût eu le même langage à tenir à tous ».

L'armée, ou ce qui en subsistait, pouvait être un sérieux obstacle. Un jour, Pasquier se décida à aller avec Girardin jusqu'à Soissons, pour sonder mystérieusement les intentions de Grouchy. Partis au milieu de la nuit, ils approchaient du but, quand un courrier leur apprit que Soult venait de prendre le commandement. Ils savaient le maréchal irascible et capable de leur faire un mauvais parti si leur démarche lui déplaisait. Ils délibérèrent donc de gagner Ermenonville par une route de traverse, et passèrent la journée, Girardin à faire les honneurs de sa propriété, et Pasquier à en admirer les curiosités, « occupation, fait-il remarquer, assez différente de celle à laquelle nous nous étions préparés ». Puis, la nuit venue, ils regagnèrent Paris sans attirer l'attention. Peu de jours après, Pasquier trouvait Grouchy chez Vitrolles, le priant de faire parvenir aux princes ses offres de services.

VI

Les négociations et les intrigues de Paris avaient leur contrepartie à la petite cour qui venait de quitter Gand et suivait Louis XVIII se rapprochant de sa capitale. Pasquier, bien instruit par des témoins oculaires, raconte en grand détail les scènes de Mons, qu'il rapproche de la journée des Dupes, et qui, destinées par le comte d'Artois à évincer Blacas en annihilant Talleyrand, aboutirent à placer celui-ci à la tête des affaires. Il en profite pour décocher au passage quelques flèches à Chateaubriand, racontant la manière inattendue dont le grand écrivain prit parti pour Talleyrand et s'offrit même à aller prêcher au roi la nécessité d'un rapprochement[1]. Un peu plus tard, appelé au château d'Arnouville, Pasquier, en pénétrant dans la salle du conseil, était frappé tout d'abord par « la singulière figure de M. de Chateaubriand, que je crois voir encore, affublé d'un grand sabre de Damas, qu'il avait, à ma connaissance, rapporté de son voyage en Syrie, et qui lui pendait au côté, suspendu à un long cordon rouge. »

Le conseil d'Arnouville, tenu à la porte de Paris, avait pour but de préparer l'entrée du roi dans la capitale et la constitution d'un

[1] Chateaubriand est convenu, dans ses Mémoires, de cet attachement, bizarre de sa part, à la cause de Talleyrand; il en a donné pour motif son indifférence sur ses propres intérêts! « La plupart des hommes ont le défaut de se trop compter, *j'ai le défaut de ne me pas compter assez* : je m'enveloppai dans le dédain habituel de ma fortune, » etc. L'épisode est intitulé : *Je m'intéresse bêtement à M. de Talleyrand.*

cabinet. Talleyrand, investi des fonctions de premier ministre, prit Pasquier à part et lui offrit le choix entre l'intérieur et la justice. Après seulement qu'il eut accepté le poste de garde des sceaux, Talleyrand lui confia que le ministère de la police était donné à Fouché, en ajoutant que depuis Wellington jusqu'au comte d'Artois, tout le monde avait déclaré cette nomination indispensable. Pasquier protesta qu'on aurait pu reconnaître les services du personnage autrement qu'en le mettant en rapports quotidiens avec Louis XVIII : « Je plains beaucoup le roi, conclut-il, d'avoir un tel ministre, car je me plains fort moi-même d'avoir un tel collègue. Puisque c'est chose décidée, puisque le roi s'est résigné, il faut bien se soumettre et faire bonne contenance. » Le lendemain, après l'entrée du roi, Talleyrand pria le garde des sceaux de cumuler pendant quelques jours l'intérim du ministère de l'intérieur, en attendant la désignation du titulaire. Le cumul dura en fait autant que le cabinet, c'est-à-dire quelques semaines : dans des circonstances si difficiles, le ministre supporta vaillamment la double tâche, aidé par deux secrétaires généraux de la valeur de Barante et Guizot.

La première et la plus douloureuse obligation qui s'imposa au nouveau ministère fut de licencier l'armée impériale : les alliés l'exigeaient et, après les événements du mois de mars, la sécurité politique du royaume semblait subordonnée à une réorganisation complète de nos forces militaires. Gouvion-Saint-Cyr, comme ministre de la guerre, et Macdonald, comme commandant en chef, apportèrent au licenciement toute la délicatesse possible. Ce dernier a raconté dans ses *Souvenirs* comment il fit donner des passeports aux officiers compromis. Pasquier, qui avait déploré l'attitude de l'armée au retour de Napoléon et redouté, après Waterloo, qu'elle ne se laissât aller à quelque résolution désespérée, ne put néanmoins voir sans tristesse la disparition de « ces vieilles bandes de vétérans qui avaient si glorieusement figuré sur tous les champs de bataille de l'Europe ».

VII

Les ministres de la première Restauration avaient été de véritables secrétaires d'Etat, travaillant séparément avec le roi, sans concert préalable, et lui soumettant dans ce tête-à-tête les affaires de leurs départements respectifs. En reprenant le pouvoir, Talleyrand avait stipulé qu'on renoncerait à ce système pour instituer un *conseil* où tous les ministres, mais les ministres seuls, à l'exclusion

des princes et des dignitaires, auraient la décision et la responsabilité collective de ce qui touchait à la politique générale.

A ce premier essai de gouvernement parlementaire, il manquait d'abord la présence du parlement; mais le nouveau cabinet allait réorganiser la Chambre des pairs et convoquer les électeurs. Un vice plus grave et plus durable, c'était le défaut complet de ce qu'en jargon technique on nomme aujourd'hui l'*homogénéité*. Les pages piquantes où Pasquier retrace l'histoire de ce court ministère montrent entre ses membres des divergences de vues, des antinomies de caractères qui s'accusaient davantage chaque jour.

Le rôle du président du conseil eût dû être de concilier les dissentiments, d'obtenir de ses collaborateurs le sacrifice de leurs préférences individuelles à l'accomplissement de la tâche commune. Le problème était si malaisé que l'habileté de Talleyrand eût peut-être été impuissante à le résoudre. En fait, il ne s'y essaya même pas. Comme si l'effort dépensé pour conquérir le pouvoir avait épuisé son énergie, après avoir tracé un programme de gouvernement très complet et précis, il ne prit pas souci de l'appliquer. On eût dit que ses habitudes d'épicurienne nonchalance l'avaient ressaisi ou que les négociations diplomatiques absorbaient ses préoccupations. Pasquier nous confie qu'il y eut encore autre chose; dominé par une de ces passions séniles qui ne connaissent pas de digue, Talleyrand put craindre, à cette époque, qu'une brouille ne devînt une rupture, qu'un éloignement ne fût définitif. Jusqu'au retour de « la personne dont la présence lui était si précieuse, il tomba dans un abattement impossible à décrire, au moral comme au physique ». Il en oublia de négocier son raccommodement avec l'empereur Alexandre, et un soir de délibération importante, quand il fallut en venir aux voix, on s'aperçut qu'il s'était endormi dans son fauteuil.

Talleyrand avait cru faire un coup de maître en donnant un portefeuille à Fouché, que chacun le pressait de prendre pour collègue. Mais l'inconvenance d'un tel choix n'avait pas tardé à frapper l'opinion, et les avantages en demeuraient problématiques. Au conseil, où, dès la première séance, « sa présence ne mettait personne à l'aise », le duc d'Otrante révélait une capacité des plus médiocres. Né pour tramer des conspirations en temps de troubles ou servir de policier à un maître, il paraissait dépaysé dans les délibérations politiques. « Cet esprit si vif, si actif, si entreprenant quand il se trouvait au milieu d'une révolution, engagé dans une crise, nouant les fils de l'intrigue la plus hasardeuse, tombait dans une complète nullité, dans une sorte d'apathie, vraie ou feinte, du moment où les affaires reprenaient un cours

régulier. » Il n'y eut de remarquable que le cynisme avec lequel, à la première demande qui lui en fut faite, il apporta deux « énormes » listes de proscription où il faisait figurer en première ligne ses amis politiques les plus intimes.

On fut bientôt d'accord que sa présence était, pour le cabinet, une cause de faiblesse et d'impopularité. Lui-même donna des armes contre lui en faisant répandre sous main un rapport très pessimiste qu'il avait pris l'engagement de tenir secret. Ses collègues résolurent de le remplacer, d'accord avec le roi qui s'écria : « Dieu soit loué, la pauvre duchesse (d'Angoulême) ne sera plus exposée à rencontrer cette odieuse figure! » Mais Fouché averti retrouva, pour défendre son portefeuille, sa diligence d'antan : le matin même où l'ordonnance devait être signée, Wellington était chez le roi et lui demandait, avec des instances presque comminatoires, le maintien du régicide. Un peu plus tard, on essaya de l'amener à solliciter lui-même son déplacement. Talleyrand affectait de dire au conseil que le plus beau poste du monde était vacant, celui de ministre de France aux États-Unis : « Dans l'état actuel de l'Europe, répétait-il, dans ce branle-bas général, je n'en connais pas de plus désirable... Que pourrait-on souhaiter de mieux à son ami le plus intime? » Fouché écoutait et ne voulait pas comprendre.

Le baron Louis, ministre des finances, était pour Talleyrand un familier de vieille date, puisqu'il lui avait servi de diacre à la messe du 14 juillet 1790. Cette intimité n'allait pas sans orages, précisément parce que les amis se connaissaient et se jugeaient bien. D'esprit étroit et de manières rudes, Louis poussait, nous l'avons dit, le goût de l'économie jusqu'à la lésine; mais il était passionnément probe, convaincu, suivant une maxime léguée par lui à M. Thiers, que l'État devait se conduire en honnête homme; on lui dut, en cette circonstance, d'éviter la banqueroute ou le dangereux secours des spéculateurs. En entrant au ministère, il avait dit à Pasquier : « Ce qu'il faut par-dessus tout, pour assurer notre considération, même pour mettre notre responsabilité à couvert, c'est de trouver le moyen d'empêcher Talleyrand de faire des affaires. » Comme le fait observer le chancelier, « c'était plus aisé à dire qu'à faire ». Le président du conseil ne tarda pas à proposer de traiter avec le fameux Ouvrard, pour se procurer les millions dont on avait besoin. La discussion fut très vive et reprit le lendemain, avant la séance, avec Pasquier pour seul témoin. Louis ayant dit, avec sa brutalité ordinaire, qu'il se considérerait comme compromis si Ouvrard passait une demi-heure dans son cabinet, Talleyrand, hors de lui, l'appela « le plus grossier, le plus insolent des hommes, qui ne mériterait pas d'être reçu dans un salon de

bonne compagnie, encore moins dans le conseil d'un roi de France. » Le ministre des finances ne demeura pas en reste. « Il me serait impossible, déclare leur collègue, de me rappeler et encore plus de répéter toutes les injurieuses paroles qu'ils échangèrent. » Il dut intervenir et les exhorter à ne pas donner leur altercation en spectacle aux autres ministres qui arrivaient.

Nous n'avons pas énuméré tous les éléments de dissension. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le ministre de la marine Jaucourt[1] ne créaient aucune difficulté à leurs collègues. Mais l'ardent et remuant baron de Vitrolles, qui avait compromis sa vie pour la cause royale pendant les Cent-Jours, avait conservé, par une sorte d'accord tacite, les fonctions de secrétaire du conseil des ministres. Il en profitait pour livrer le secret des délibérations non seulement au comte d'Artois et aux principaux membres de son parti, mais parfois même aux souverains ou aux ministres étrangers[2]. Il en résultait que des résolutions importantes étaient contrecarrées avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution, ou qu'en soumettant un projet à Louis XVIII, on le trouvait défavorablement prévenu. Le maréchal Saint-Cyr, exaspéré d'apprendre que son plan d'organisation de la garde royale avait été communiqué à l'empereur Alexandre, se plaignit un jour vivement à Talleyrand, qui, lorsque Vitrolles parut au conseil, l'apostropha avec la plus méprisante rigueur. Le baron balbutia quelques excuses, puis s'assit et prit la plume comme de coutume. « Je n'ai jamais compris, dit Pasquier dont on partagera l'étonnement, comment, après des torts aussi graves, après des procédés aussi durs et si difficiles à oublier, certaines personnes pouvaient encore consentir à se trouver les unes en face des autres. »

Le cabinet qui contenait dans son sein tant de germes de mésintelligence et de dissolution avait à faire face à une situation intérieure et extérieure exceptionnellement ardue. En même temps, plusieurs personnages exceptés de l'amnistie tombaient, par suite de leur imprudence, entre les mains de l'autorité, que ces captures étaient loin de combler d'aise. Parmi eux était le plus compromis, La Bédoyère. En qualité de garde des sceaux, Pasquier eut le pénible devoir de faire un rapport sur son recours en grâce, et surtout d'éluder les supplications de sa jeune femme. Sauver la

[1] On sait que, pendant toute la durée de la Restauration, le titulaire du ministère de la marine fut le plus souvent un civil, parfois un militaire, mais jamais un marin, ce qui n'empêcha pas la reconstitution de la flotte.

[2] Dans ses très curieux *Mémoires*, publiés il y a quelques années, Vitrolles défend naturellement sa conduite, mais il n'y a pas de contradiction fondamentale entre son récit et celui de Pasquier.

tête de La Bédoyère, c'était s'engager implicitement à ne laisser exécuter aucun des autres accusés; on était encore trop habitué à la peine de mort en matière politique, le gouvernement royal avait surtout été trop taxé de faiblesse, pour que la clémence fût possible. En rentrant chez lui, le garde des sceaux trouva la malheureuse femme, qui avait forcé la porte de Mme Pasquier, et il n'eut pas le courage de lui apprendre la vérité : « J'ai éprouvé dans ma vie, dit-il, peu de déchirements de cœur aussi cruels. »

Les plus gros soucis étaient encore ceux que causaient la présence et les prétentions des coalisés. L'abdication de Napoléon, la restauration de la monarchie, n'avaient pas suspendu la marche en avant d'un régiment; au contraire, chaque jour de nouvelles troupes franchissaient la frontière. « Il semblait, » selon l'éloquente réflexion du chancelier, « que l'Europe entière eût soif de fouler le sol de la France. » Avec les Prussiens, les envahisseurs les plus rapaces et les plus brutaux, étaient les soldats de ces petits princes allemands qui, pendant quinze ans, avaient été les auxiliaires serviles de Napoléon, et qu'il avait, après chaque campagne, payés d'une couronne ou d'un arrondissement de territoire, Bavarois, Wurtembergeois, Badois. Déjà cette marée montante avait dépassé les limites de l'invasion de 1814; elle eût gagné la Bretagne sans l'attitude significative des chefs chouans. Dans un élan de patriotisme que les circonstances et l'état des esprits rendaient admirable, ils offrirent au maréchal Davout, commandant de l'armée de la Loire, de se concerter avec lui pour repousser les Prussiens.

Les souverains et les ministres étrangers, réunis à Paris comme en aréopage, prodiguaient les conseils sur le gouvernement intérieur de la France, mais évitaient avec soin de s'expliquer sur les conditions auxquelles ils retireraient leurs troupes. En vain Talleyrand, confiant dans son prestige et dans ses récents succès de Vienne, se flattait d'avancer les choses en ouvrant ses salons aux représentants de la coalition : « J'ai pratiqué tous ces gens-là, » disait-il à son collègue sur un ton de suffisance, « je sais comment il faut les prendre. » En effet, poursuit Pasquier, « toute l'Europe diplomatique y passait, avec les principaux chefs des armées étrangères; mais je ne tardai pas à remarquer que ces personnages causaient beaucoup plus entre eux qu'avec nous, et qu'ils se tenaient dans une grande réserve à notre égard ». Ils concertaient ailleurs leurs exigences définitives, dans des conciliabules quotidiens; comme l'exprime le chancelier dans une formule frappante, « c'était de nous qu'ils délibéraient, mais sans nous, bien que chez nous ».

Le démembrement qu'ils méditaient fut épargné à la France par la générosité du tsar; mais plus se manifestaient ces favorables

dispositions d'Alexandre et plus il importait de placer le pouvoir dans des mains qui lui fussent sympathiques. Pasquier, comme presque tous les contemporains, ignorait alors le détail des discussions de Vienne : il était convaincu, d'après ses souvenirs de 1814, que Talleyrand était toujours admirablement vu de l'empereur de Russie et que son crédit n'avait fait qu'augmenter depuis le congrès. Divers incidents lui donnèrent des soupçons : après une longue promenade à cheval avec Nesselrode, il eut le sentiment que la présence de Talleyrand au pouvoir, loin de valoir à la France une bienveillance plus marquée de la part du tsar, était pour ce prince une cause de défiance et de mécontentement.

Cependant, la nouvelle Chambre des députés allait se réunir. Elle appartenait en majorité à la fraction exaltée de l'opinion royaliste, et avait reçu du roi, dans un accès de joie, cette épithète d'*introuvable* que lui a conservée l'ironie de l'histoire. Avec une telle assemblée, le maintien de Fouché devenait inadmissible; on pouvait même se demander quel accueil elle ferait à Talleyrand.

Les ministres furent unanimes à reconnaître que le remplacement du cabinet s'imposait, et le roi adopta leur opinion avec une facilité à laquelle quelques-uns d'entre eux ne s'attendaient point. Louis XVIII insista pour garder Pasquier dans la nouvelle administration que formait le duc de Richelieu : le ministre démissionnaire répondit qu'il serait dans une situation fausse vis-à-vis de ses anciens et de ses nouveaux collègues, et qu'il valait mieux aller simplement occuper l'un des deux sièges que les électeurs de la Seine et ceux de la Sarthe venaient de lui confier à la Chambre des députés. Il aborda donc la carrière parlementaire, pendant que Fouché devenait pour quelques semaines ministre de France à Dresde, et que Talleyrand recevait la charge de grand chambellan. La suite du récit nous montrera les débuts du futur chancelier comme orateur politique et sa prompte rentrée au pouvoir.

L. de Lanzac de Laborie.

UN NID DE VIEILLES FILLES

I

Ce jour-là, comme tous les autres, les deux sœurs, Olympe et Rachel Lebaillif, se levèrent ensemble à six heures, dans la chambre commune qu'elles partageaient depuis trente ans au moins. Rachel, la plus jeune, après s'être étirée quelques secondes de plus que son aînée, se dirigea vers la fenêtre, dont elle souleva le rideau de mousseline bien blanche, et regarda au dehors. De l'autre côté de la rue du Faubourg, grise, calme, silencieuse, où s'épandait le jour incertain d'un matin embrumé d'octobre, le palais Rougemont, séparé du faubourg par sa terrasse plantée d'arbres défeuillés, reposait dans l'immobilité et le brouillard. Derrière la grande bâtisse, le second plan remontait, avec des maisons, des arbres entrevus dans le vague, jusqu'à la ligne monotone du Jura, dont une neige hâtive poudrait déjà les sommets. C'était toujours le même horizon, pâle et tendre au printemps, chaudement coloré, presque méridional de couleurs en été, enveloppé de pourpre automnale ou ouaté dans sa robe d'hiver : et Rachel le contemplait à la même heure tous les matins, par habitude et, disait-elle, « pour voir le temps qu'il faisait ». Le temps était douteux. Elle dit à sa sœur :

— Il ne fait pas beau, ce matin.

Olympe répondit :

— Peut-être que le brouillard se lèvera vers midi.

Cependant Rachel ne quitta pas la fenêtre. Elle songeait que ce matin-là était celui du 31 octobre, jour de son anniversaire, et il lui revenait bizarrement un ressouvenir de sa petite enfance. Elle se retrouvait aux côtés de sa mère, bien des années en deçà, en petite robe courte, ses cheveux tressés en nattes, souvent grondée pour son étourderie : « Maman, disait-elle, pourquoi mon anniversaire est-il un 31? » Et comme sa mère souriait de la

question naïve, elle ajoutait : « Oh! maman, quand est-ce que j'aurai trente et un ans, comme le mois a trente et un jours! » Eh bien, ce jour-là, elle avait deux ans de plus que le mois... Mon Dieu, oui! c'est ainsi que passent les années. Elles semblent longues, quelquefois, et cependant elles sont si courtes qu'il faut des anniversaires pour marquer la fuite des jours... Mais en quoi la Rachel d'aujourd'hui différait-elle de la Rachel d'il y a cinq ans, que son père obligeait à refuser un mauvais parti et qui obéissait sans révolte, ou de la Rachel d'il y a dix ans, qui passait quinze nuits au chevet de sa sœur malade, ou même de la Rachel de dix-sept ans, qui rentrait de pension et prenait possession du second des deux lits jumeaux, à côté de celui d'Olympe? Sa taille s'était épaissie, son teint avait perdu son éclat, quoiqu'il gardât une demi-fraîcheur de fruit conservé, trois ou quatre fils d'argent rayaient la masse de ses cheveux bruns, un peu moins lourde que jadis, de fines rides étoilaient le coin de ses yeux. A part cela, en quoi avait-elle changé? Un peu, sans doute, mais si peu! Ses habitudes étaient restées les mêmes; et, peu à peu, elles avaient comme effacé, noyé dans une teinte neutre, ce qu'il y avait eu en elle de personnel et de saillant pendant sa première jeunesse. Ainsi, elle se rappelait avoir pleuré, à vingt ans, parce que son père lui refusait la permission d'aller entendre *Faust*, que jouait au théâtre une troupe de passage. Elle ne l'avait jamais entendu et ne désirait plus l'entendre : aujourd'hui qu'elle était libre, elle aurait rougi de se laisser distraire par de telles préoccupations. Car enfin, elle était libre, autant que sa sœur Olympe, qui n'abusait pas trop de ses droits d'âge pour la tyranniser; autant et davantage que leur cousine, Virginie Sageret, qui partageait leur vie et dont la position de nièce pauvre dans la maison d'un parent riche limitait les désirs; autant que ses autres cousines, les demoiselles Lebaillif (de la rue du Pommier), dont l'une, Louise, avait des velléités d'indépendance qui, d'ailleurs, l'offusquaient, — autant que toutes les jeunes filles de bonnes familles de Neuchâtel... Jeunes filles?... Ce terme, qui venait de se préciser à travers sa rêverie, amena sur les lèvres de Rachel un sourire un peu triste. Jeunes filles, non, plus! Vieilles filles, plutôt... Et la tristesse de son sourire se nuança d'un peu d'ironie, car voici qu'elle se posait cette drôle de question : Quand, comment et pourquoi cesse-t-on d'être une jeune fille pour devenir une vieille fille? Où est la limite entre les deux états? Et elle s'oublia positivement à chercher des définitions.

La voix d'Olympe, toujours un peu impérative, interrompit ses réflexions :

— Eh bien, ma sœur, disait-elle, à quoi est-ce que tu penses?...

Il est six heures et demie... Rappelle-toi qu'hier papa a failli t'attendre!

Rachel tressauta, comme si elle avait peur. Elle eut un geste qui secouait ses vagues pensées et s'empressa à sa toilette.

Olympe, elle, avait déjà revêtu sa robe de chambre brune, à poids blancs. De même taille que sa sœur, elle semblait plus grande, à force de dignité, de raideur, de sécheresse. Elle ne rêvait jamais et ne se serait point oubliée devant le paysage matinal; très active, elle travaillait sans cesse, absorbée dès qu'elle était hors du lit par les soins du ménage. En ce moment, ayant retourné les matelas de son lit, elle tendait de ses grandes mains blanches, sans bagues aux doigts, les draps de toile fine, les lissait, les bordait avec une extrême minutie. Les demoiselles Lebaillif, toujours selon l'usage des bonnes maisons, faisaient leur lit elles-mêmes, et cet ouvrage qui inaugurait leur journée leur était plutôt agréable, car elles n'auraient pu comprendre qu'on l'abandonnât à des servantes négligentes. Deux ou trois fois dans leur vie, obligées de partir par un train matinal, elles n'avaient pu s'acquitter de ce soin; mais, en rentrant, quelque fatiguées qu'elles fussent, elles s'étaient mises à défaire de fond en comble les lits que la bonne avait faits pour les refaire à leur façon...

Cependant Olympe, ayant achevé ses petits arrangements domestiques, alla s'installer auprès de la fenêtre pour faire ses dévotions, tandis que Rachel, en jupon et en mantelet blancs, restait à sa toilette. Rachel, en effet, préférait se recueillir le soir. Et depuis des années, — combien d'années! — cela se passait tous les jours ainsi, avec une régularité qu'une grave maladie eût pu seule interrompre. Olympe, sa Bible ouverte sur les genoux, lisait son chapitre le matin, tandis que sa sœur, à pas de velours, trottinait par la chambre. Le soir, c'était celle-ci qui, appuyée dans ses grands oreillers, ouvrait d'une main révérente le livre pieux, aux coins usés, qu'elle tenait de sa mère. Là encore, la force de l'habitude était telle, que Rachel, quelle que fût la sincérité de ses sentiments religieux, eût eu beaucoup de peine à fixer son attention le matin, tandis qu'Olympe n'aurait pas cru possible de remplir ses devoirs de chrétienne à un autre moment qu'à neuf heures et demie du soir.

Sept coups sonnèrent à la vieille pendule du vestibule. Aussitôt Olympe ferma sa Bible, se leva de sa chaise, fut chercher dans son armoire un petit paquet blanc noué d'une faveur bleue qu'elle prit avec un air de mystère, et descendit. Sa sœur la suivit à deux minutes de distance.

Au moment où Rachel entrait dans la salle à manger, sa cousine Virginie Sageret s'y glissait par une autre porte.

Un peu plus âgée que Rachel et plus jeune qu'Olympe, Virginie conservait, après quinze ans de vie commune avec les Lebaillif, l'air de l'orpheline effarée, humble, chétive, endeuillée, que son oncle avait un jour amenée par la main dans cette même salle à manger où jamais elle ne devait se sentir chez elle. Elle avait alors dix-neuf ans quoiqu'elle parût à peine en avoir quinze : petite, laide, mal habillée dans ses vêtements noirs ajustés à la hâte, tout de suite elle avait senti peser sur elle le patronage de ses deux cousines, une protection un peu dédaigneuse, surtout de la part d'Olympe, et sans bienveillance, un accueil de parents riches qui ne la connaissaient guère et ne devaient jamais prendre la peine de chercher à la connaître. C'est qu'aussi, si elle était de la même famille que les Lebaillif, elle n'était point de la même caste : sa mère, fille et sœur de banquiers, n'avait-elle pas épousé, contre la volonté des siens, un modeste horloger de la Chaux-de-Fonds, de basse naissance, sans fortune? Ses parents morts ne lui laissant rien, Virginie aurait été complètement seule et forcée de gagner son pain sans la grandeur d'âme de son oncle. Mais heureusement, M. Jean-Henri Lebaillif savait ce qu'un homme bien né doit à sa famille; et, quoiqu'il eût désavoué sa sœur, il ne se serait cru dégagé d'aucun de ses devoirs envers elle ou envers sa mémoire. Après son mariage, il avait cessé de la reconnaître; mais, en revanche, il avait assisté à ses funérailles; puis, ayant ensuite rompu de nouveau toute relation avec son beau-frère, il ne manquait cependant jamais d'envoyer, à chaque nouvel an, une pièce d'or de 100 francs à la fille de sa « pauvre sœur ». Le lendemain de la mort de Sageret, enlevé en quelques jours par une fluxion de poitrine, on le vit reparaître à la Chaux-de-Fonds grave, froid, solennel, ordonner le deuil, payer les menues dettes, en attendant que la succession de son beau-frère fût réglée, et emmener sa nièce. La fille d'une Lebaillif, même déchue, ne pouvait vivre du pain étranger, expliquait-il comme pour s'excuser de sa générosité. Il restait à Virginie tout juste 400 francs de rentes, sans compter les 100 francs annuels que M. Lebaillif ne lui retira pas. Ce fut son argent de poche. Pour le reste, elle partageait en tout la vie de ses cousines; seulement celles-ci, ayant hérité d'une mère riche, possédaient de plus gros revenus.

La salle à manger donnait sur une rue étroite, qui relie le Faubourg à la promenade des bords du lac. Sur la table couverte d'une nappe blanche, les tasses et les assiettes, en porcelaine blanche décorée d'or, marquaient les places. Devant celle de M. Lebaillif, une grande Bible, reliée en cuir noir, était ouverte au chapitre du jour; en face, la cafetière fumante marquait la présidence d'Olympe;

sur l'assiette de sa sœur, à l'un des bouts de la table, s'était échoué le petit paquet blanc noué d'une faveur bleue qu'elle venait d'apporter, à côté duquel un autre paquet, ficelé de rose celui-là, semblait s'effacer avec humilité. Virginie occupait la quatrième place, près de la porte.

Comme les trois femmes, étonnées du retard, levaient ensemble les yeux vers le coucou qui marquait sept heures et six minutes, M. Lebaillif entra.

De taille moyenne, plutôt fort, la nuque épaisse, le teint foncé, avec des cheveux poivre et sel plantés sur sa grosse tête, sa moustache aux poils rebelles, presque hérissée, ses sourcils très noirs, en arcades, ombrageant ses yeux d'un bleu froid, M. Jean-Henri Lebaillif respirait la force et la santé. Correct dans sa mise, quoique sans recherche, la démarche assurée, — rien qu'à le voir entrer, dire bonjour, s'avancer vers la table et s'asseoir à sa place, on devinait une volonté, robuste, tenace, intraitable, la volonté despotique de l'homme qui est maître chez lui. Sur un ordre muet de ses yeux, Virginie alla tirer la sonnette. Aussitôt les domestiques apparurent : deux femmes, et un homme qui servait de valet de chambre et de jardinier. Ils s'assirent sur les trois chaises qui les attendaient au-dessous du coucou, avec des regards atones. Olympe, Rachel et Virginie croisèrent dévotement les mains, d'un geste pareil, baissèrent les yeux sur leurs assiettes, et M. Lebaillif commença la lecture du chapitre du jour. Il lisait, comme d'habitude, d'un ton sec et monotone; cependant ses filles remarquèrent qu'une nuance de fatigue empâtait sa voix, et quand elles relevèrent leurs yeux, leur attention étant éveillée, elles lui trouvèrent l'air las. Soucieuses déjà, elles se concertèrent du regard. Leur père n'admettait pas de questions sur sa santé. Pourtant, comme il refermait sa Bible que le domestique venait enlever, Olympe se hasarda à lui demander :

— As-tu passé une bonne nuit, papa?

Il la regarda d'un air qui désapprouvait la question insolite, et répondit :

— Pourquoi n'aurais-je pas passé une bonne nuit, je t'en prie?...

Là-dessus, il tira de sa poche droite le petit sac blanc, noué d'un ruban rouge, qui contenait son cadeau, le seul que son imagination lui eût jamais suggéré, l'éternelle pièce d'or de 100 francs qui revenait chaque fois qu'un cadeau est indispensable :

— Rachel, mon enfant, dit-il en l'offrant à sa fille, je n'ai pas oublié que c'est aujourd'hui ton anniversaire.

Rachel avait déjà remarqué, sans oser les ouvrir, les deux petits paquets posés sur son assiette. Elle dut pourtant jouer l'étonne-

ment, comme il est convenable de le faire en de telles occasions :

— Tiens ! c'est vrai, s'écria-t-elle, je n'y pensais pas, moi !...

C'était le seul mensonge qu'elle se fût jamais permis : chaque année, à la même date, elle le répétait sans aucun scrupule.

Puis elle ouvrit le paquet d'Olympe. Il renfermait un volume, relié en maroquin, un recueil de sermons qui irait rejoindre, sur une des deux étagères de la chambre commune, les vingt ou trente petits livres dont se composait la bibliothèque de la sœur cadette.

— Ma chère Olympe, dit Rachel, tu ne pouvais vraiment pas me faire un plus grand plaisir, il y a longtemps que je désirais cet ouvrage... Et la reliure est tout à fait jolie !...

Ensuite, elle dénoua la ficelle rose, tira du papier une pelote en forme de cœur, un de ces menus ouvrages de vieille fille dont elle possédait déjà toute une collection.

— Et toi, Virginie, commença-t-elle...

Mais Mlle Sageret ne la laissa pas achever.

— Un bien modeste cadeau, ma chère cousine, interrompit-elle, mais offert de bien bon cœur...

Rachel ne remercia pas son père. M. Lebaillif, homme de tradition, tenait à ce qu'on célébrât chez lui les anniversaires, mais il détestait les effusions et considérait les remerciements comme tout à fait oiseux. Du reste, il s'était déjà mis à parcourir son journal, tout en mangeant machinalement le petit pain qu'Olympe venait de couvrir de beurre et de miel ; et personne ne se serait avisé d'interrompre sa lecture.

Pourquoi Rachel, au milieu du silence qui régnait à la table du déjeuner, se sentit-elle le cœur un peu serré ? Cette impression s'accentua à un tel point, qu'une contraction nerveuse serra sa gorge et qu'elle dut fermer très vite ses paupières pour refouler les larmes qui déjà mouillaient ses yeux. Etait-ce regret soudain des années enfuies, dont la terne monotonie avait tout doucement étouffé son inutile jeunesse ? Était-ce besoin d'un peu de tendresse, de chaleur, d'expansion ? Elle n'aurait su le dire, et s'étonnait elle-même de cette inattendue faiblesse : quoiqu'il marquât son trente-troisième anniversaire, ce jour qui commençait comme tous les autres ne leur était-il pas en tout point pareil, et pourquoi donc, heureuse hier, se trouvait-elle triste aujourd'hui ?

M. Lebaillif, ayant avalé sa tasse de café et son petit pain beurré, plia son journal, puis sa serviette, et se leva.

— Voici les froids qui viennent, Olympe, dit-il. Tu prépareras aujourd'hui mes gros bas de laine... Tu sais lesquels j'entends, n'est-ce pas ?

Il sortit là-dessus, majestueux et droit, sans remarquer une

expression de contrariété qui traversait le visage de sa fille aînée. A peine eut-il fermé la porte, que les trois femmes se levèrent à leur tour, et, d'un même mouvement, s'approchèrent de la fenêtre pour le voir passer. Le temps de mettre son pardessus, son cache-nez, de descendre l'escalier, d'ouvrir la vieille porte cochère dont les gonds criaient toujours un peu, et il reparut dans la rue. Il traversa la chaussée, en évitant avec soin de marcher dans la boue; il s'effaça de leur vue sans avoir tourné la tête. Peut-être n'eut-il jamais conscience de ces regards attentifs, à la fois soumis et paternels, qui pendant tant d'années le suivirent deux fois par jour quand il sortait de la maison.

— Ne trouvez-vous pas que papa n'a pas sa figure habituelle? demanda Rachel en regardant d'un air inquiet sa sœur et sa cousine.

— En effet, répondit Virginie, qui s'efforçait toujours d'entrer d'avance dans les idées qu'elle prévoyait, j'ai cru remarquer qu'il était plus pâle que les autres jours.

— Pâle? répéta Olympe avec un peu d'aigreur. Mais, ma chère, tu ne l'as pas regardé! Il était congestionné, au contraire, très congestionné. Il s'est couché un peu tard, hier soir : les Brun, quand ils font leur whist, ne peuvent jamais s'arrêter... Si je vois qu'il ne va pas mieux, j'irai consulter le docteur Pierre, sans le lui dire, naturellement.

— Oui, fais-le pour nous rassurer, dit Virginie avec insistance.

Puis, comme la pendule frappait huit heures, elle s'écria :

— Déjà huit heures!... Mon Dieu, comme le temps passe!... Je m'en vais préparer les lampes...

C'était son ouvrage de tous les matins, ainsi que mille autres petites besognes, humbles, ennuyeuses, dont elle avait prié ses cousines de lui laisser la charge, « pour qu'elle se sente un peu de la maison », disait-elle, mais surtout pour tâcher de se rendre agréable.

De son côté, Olympe, ayant jeté un gros châle sur ses épaules et enfilé de vieux gants, ordonna à une bonne, en soupirant, de la suivre au grenier.

La veille même, elle avait passé sa journée au grenier à déclouer, aidée d'une femme de peine, de grosses caisses pour en retirer les effets d'hiver, d'où s'envolaient d'âpres odeurs de poivre, de camphre, de naphtaline, pour les remplacer par les vêtements d'été, pliés, brossés et poivrés avec autant de soin. C'était une grande corvée bis-annuelle qu'Olympe redoutait beaucoup, à cause du rhume qui en était la suite inévitable, mais dont elle tenait néanmoins à s'acquitter elle-même, par habitude acquise de bonne

ménagère. Justement, elle avait consulté son père au sujet d'une douzaine de paires de gros bas qu'elle gardait en réserve depuis des années et qu'il ne portait pas. « Il vaudrait mieux les donner à quelque pauvre », avait-elle proposé. Mais M. Lebaillif avait protesté : il tenait à ces bas, tricotés par sa grand'mère, et ne s'en dessaisirait jamais! Olympe les avait alors serrés dans un vieux bahut, tout au fond du grenier, avec beaucoup d'autres objets également inutiles, qu'on conservait, cependant, par pure manie de conservation. Le soudain caprice de son père lui valait de recommencer la partie la plus pénible de son travail de la veille. Elle n'eut pourtant pas un mot de protestation ni de plainte, et se contenta de dire à sa sœur, en montant, avec un soupir contenu :

— J'aurais bien voulu que papa se fût décidé tout de suite, pour ces bas!

Cet incident n'avait d'ailleurs rien d'anormal. Il se répétait sans cesse sous des formes qui seules variaient, et si les trois femmes avaient conservé la moindre indépendance de jugement, elles auraient pu croire souvent que M. Lebaillif leur donnait des ordres, volontiers contradictoires, pour le seul plaisir d'exercer leur obéissance. Peu lui importait, par exemple, quand il lui prenait tout à coup fantaisie de convoquer ou de contremander son whist : que Rachel rentrât à peine d'une longue course ou fût fatiguée par le vent, la pluie ou la neige, ou par le soleil impitoyable qui brûlait la route montante, il fallait qu'elle partît pour les Plans, au-dessus de la gare, où demeurait le partenaire habituel de son père, le colonel Brun. Un message écrit, envoyé par une bonne, n'aurait pas suffi, et il eût fallu prendre la peine de rédiger le billet. De même, si quelque livre l'intéressait, M. Lebaillif faisait lire la pauvre Olympe jusqu'à ce que la voix lui manquât, que les lignes dansassent devant ses yeux. Parfois même, distrait, il ne l'écoutait pas, puis la faisait recommencer, ou bien, tout à coup, l'interrompait pour parler d'autre chose, et la mortifiait en lui donnant ainsi le sentiment de l'inutilité de sa peine. Virginie, d'une frêle santé, avalait tous les mardis des choux rouges, et passait l'après-midi dans sa chambre à boire de l'alcool de menthe pour activer la digestion. C'était un mets auquel son estomac n'avait jamais pu s'habituer; mais son oncle adorait les choux rouges, et les digérait très bien, lui : pourquoi donc s'en serait-il privé? Ce qui était bon pour lui devait être bon pour les autres. Virginie se contentait donc de demander une plus petite portion, en expliquant timidement qu'elle n'avait pas très faim, et M. Lebaillif ne manquait jamais de lui dire :

— Tu n'as pas faim, aujourd'hui? C'est dommage, car ces choux sont excellents.

Une autre particularité de M. Lebaillif, c'est qu'il détestait le thé, et ne permettait pas l'introduction dans sa maison de «cette boisson chinoise », comme il disait avec mépris. Or les trois vieilles filles l'adoraient : prendre le thé l'après-midi, à l'heure du *goûter*, au lieu du traditionnel café au lait, leur semblait une forme du bonheur. Elles en buvaient quelquefois, avec délices, comme d'une chose défendue, chez leurs cousines de la rue du Pommier; mais l'idée ne leur serait point venue qu'elles pussent en acheter avec leur propre argent, pour le boire quand elles étaient seules ou dans leur chambre, où leur père n'entrait jamais.

— Si j'étais vous, leur disait leur cousine Louise, je saurais bien me rendre libres!

Mais Louise était une mauvaise tête, avec ses velléités d'indépendance. Elles ne l'écoutaient pas. Et si elles avaient un besoin de consolation, elles l'auraient trouvée dans les propos qu'on tenait sur elles, car elles passaient pour des modèles de piété filiale :

— Ces demoiselles Lebaillif sont des anges pour leur père, disait-on : elles lui font une belle vieillesse.

Beaucoup ajoutaient :

— D'ailleurs, il le mérite bien. Il est si bon, si généreux! Quelle providence il a été pour sa nièce, malgré les chagrins que lui avaient faits sa sœur!

Au moment où Rachel, qui avait des emplettes à faire en ville, allait sortir, la femme de chambre lui apporta un bouquet, un gros bouquet de chrysanthèmes, qu'un jardinier venait d'envoyer, avec une carte dans une enveloppe. Très étonnée, car le bouquet n'était point une des surprises réglées à l'avance de son anniversaire, elle déchira l'enveloppe, et lut :

GUSTAVE TRAPON

espère que Mlle Rachel Lebaillif voudra bien agréer l'humble hommage
de sa sympathie et l'expression des vœux les plus sincères
qu'il forme pour son bonheur.

— Quelle étrange idée! pensa Rachel en retournant la carte entre ses mains, des fleurs, à moi! Mais quelle idée a-t-il donc eue?

Une légère rougeur parut sur son front :

— Comment donc M. Trapon a-t-il pu savoir que c'était aujourd'hui mon anniversaire? se demanda-t-elle encore... Vraiment, c'est gentil à lui d'y avoir pensé...

Pendant quelques secondes, elle eut devant les yeux la figure de

M. Trapon, depuis deux ans commis chez son père : une petite tête ronde, brune, avec des yeux fuyants, que leurs paupières bordées de cils très longs empêchaient, eût-on dit, de se poser franchement sur les choses. Tel qu'il était, trop petit, malingre, l'air finaud, avec sa demi-gaucherie de paysan imparfaitement dégrossi, il lui plaisait assez. D'ailleurs, M. Lebaillif l'estimait beaucoup, disant qu'il irait loin, étant souple, intelligent, actif, docile et respectueux. Il poussait même la bienveillance envers lui jusqu'à l'inviter quelquefois à sa table : un honneur qu'il n'avait jamais fait à aucun de ses commis, et que le jeune Trapon appréciait à sa juste valeur.

— C'est aimable à lui, très aimable, dit encore Rachel.

Et elle retarda sa sortie de quelques minutes pour mettre le bouquet dans un vase, un grand vase en porcelaine bleue, souvent vide, car M. Lebaillif ne tenait guère aux fleurs. Rachel ne put s'empêcher de sourire en pensant que c'était la première fois qu'un jeune homme lui en envoyait.

— Et vrai, murmura-t-elle, c'est le moment !...

Mais elle se garda bien d'approfondir ce qu'il y avait dans cette réflexion d'un peu ironique et de tristement saugrenue. Elle sortit de la maison, et enfila d'un pas rapide la rue du Faubourg. Elle avait plusieurs commissions à faire en ville; elle devait, en outre, passer aux Plans, pour reporter au colonel Brun son parapluie qu'il avait oublié la veille. Quand elle redescendit, elle passa devant le collège des filles qui, à onze heures, ouvrait ses portes, lâchant dans la rue tout un joyeux essaim d'enfants blondes et gaies. Décidément, Rachel était, ce jour-là, portée aux ressouvenirs, car elle se mit à penser à ses heures d'école. Deux petites filles amies, en passant, lui lancèrent un :

— Bonjour, mademoiselle !

Elle leur sourit en leur rendant leur salut.

— Mon Dieu ! se disait-elle en même temps, est-il possible qu'Olympe et moi nous ayons été un jour comme elles !...

Elle suivit du regard les deux enfants, qui, les nattes au vent, dévalaient en courant par la même pente, et continua ses réflexions :

— Leur mère a mon âge : nous avons été à l'école ensemble... Moi aussi, si je m'étais mariée, je pourrais avoir des enfants de cet âge...

Et maintenant, elle se répéta la phrase qui revenait au moins tous les deux jours dans leurs conversations de vieilles filles :

— Bah ! on est bien heureuse d'être ce qu'on est, quand on pense aux soucis des femmes mariées !... »

Elle revint par le Jardin anglais, prolongeant sa course et s'abandonnant au spectacle des choses. Les beaux arbres, aux

troncs rugueux et noirs, se dépouillaient à grands coups de bise de leurs feuilles mordorées ; un tapis automnal bruissait et craquetait sous les pas. Par-delà les maisons, par échappées, le lac, d'un bleu d'ardoise, soulevé, emporté, cassé en petites lames d'argent, dansait follement sous des jeux de lumière frisante.

— Je suis contente d'être née en automne, pensa Rachel, car c'est la plus belle saison !

Puis une comparaison mélancolique s'ébaucha dans son esprit, car elle ajouta mentalement :

— ... Mais si près de l'hiver...

Et comme elle sentait revivre en elle ses tristes impressions du matin, elle s'arrêta un instant, pour s'en distraire, devant la cage des écureuils dont la grâce inquiète l'amusait toujours. Combien souvent elle les avait déjà regardés tourner leur roue! Mais, pour la première fois, elle se dit que ce n'était point un jeu, et que, dans leur perpétuel mouvement, les pauvres bêtes prisonnières se donnaient mal la vaine illusion de leur liberté perdue... Cependant, un homme qui, depuis quelques minutes, suivait Rachel à distance, profita de l'occasion pour l'aborder, en ôtant respectueusement son chapeau rond :

— Bonjour, mademoiselle Lebaillif !

Elle se retourna :

— Ah ! monsieur Trapon ! fit-elle, la main tendue.

Tout de suite, elle se souvint des fleurs, et pourtant n'en parla pas. Lui, restait à côté d'elle, l'observant de son regard bleu qui fuyait entre ses longs cils. Comme la bise agitait ses cheveux sur son front, elle lui dit :

— Mais couvrez-vous donc, je vous prie, il fait froid.

Elle fit le mouvement de se remettre en marche. Très empressé, Trapon lui prit des mains le paquet qu'elle portait.

— Vous permettez? demanda-t-il, vous permettez que je vous accompagne jusqu'à votre porte?

Elle acquiesça, d'un geste un peu hésitant, et ils firent quelques pas côte à côte, sans se parler.

— Il faut pourtant que je le remercie de ses fleurs, pensa Rachel.

Mais elle ne savait comment s'y prendre, elle cherchait ses mots :

— Je vous remercie beaucoup, monsieur Trapon, dit-elle enfin, pour les jolies fleurs que vous m'avez envoyées ce matin... Elles sont seulement trop belles... C'est vraiment bien aimable à vous d'avoir pensé à mon anniversaire...

Et en prononçant presque involontairement ce dernier mot, elle rougit jusqu'à la racine des cheveux : mon Dieu! qu'elle devait paraître vieille à ce garçon de vingt-cinq ans !

— Je vous en prie, mademoiselle, balbutia Trapon, confus et flatté de cette rougeur dont il s'attribuait le mérite sans en comprendre la vraie cause.

Après un silence embarrassé, il reprit :

— Monsieur votre père a eu la bonté de m'inviter à souper ce soir, en famille...

Elle répondit aussitôt :

— Il ne nous l'a pas encore dit, mais nous serons très contentes de vous avoir... Nous aurons aussi nos cousines Lebaillif, qui sont toujours des nôtres... en ces occasions-là.

Ils se turent jusqu'à la porte de la maison, devant laquelle ils se séparèrent en se donnant la main :

— A ce soir donc, monsieur Trapon...

— A ce soir, mademoiselle... Et merci!...

Au dîner de midi, M. Lebaillif fit part à sa fille et à sa nièce de son invitation. Olympe et Virginie en témoignèrent du plaisir. M. Trapon, en lui-même, leur était assez indifférent, d'autant plus qu'il n'était pas « de leur monde » et qu'elles ne pouvaient le considérer, vu ses origines paysannes, que comme un être d'ordre inférieur. Mais, quel qu'il fût, il était jeune, et comme elles se plaisaient à avoir, pour quelques heures, un homme jeune dans leur atmosphère, elles lui savaient inconsciemment bon gré de rechercher leur compagnie.

M. Lebaillif était, d'ailleurs, d'assez méchante humeur. Il parlait encore moins que d'habitude. Après avoir entamé sa seconde portion de choux rouges, il s'emporta tout à coup, déclarant qu'on finirait par le tuer avec une cuisine aussi grasse, et que c'était honteux de gaspiller ainsi le beurre.

— Mais, papa, fit doucement Olympe à qui ces reproches s'adressaient, j'ai été à la cuisine aujourd'hui comme d'habitude, et je t'assure que Babet est très économe de ses provisions... N'est-ce peut-être pas toi qui serais mal disposé?

La sollicitude qu'elle avait mise dans son inquiète question ne toucha pas M. Lebaillif. Il la foudroya du regard et, la fourchette en l'air :

— Ma chère, répliqua-t-il, je sais ce que je dis, tu entends?...

Olympe baissant la tête, il continua :

— Si je dis que ces choux sont gras, c'est qu'ils sont gras... Aussi loin que vont mes souvenirs, j'ai mangé des choux rouges tous les mardis et je ne m'en suis jamais trouvé incommodé... Or, aujourd'hui, je sens, — il appuya la main sur le creux de son estomac, — je sens déjà qu'ils me font mal... Pourquoi aujourd'hui plutôt que la semaine dernière?... Parce qu'ils sont mal préparés!...

Pour achever de réduire Olympe, il voulut prendre Virginie à témoin :

— N'est-ce pas? fit-il en la regardant.

Virginie, qui avait suivi la conversation avec un vif intérêt, eut un espoir soudain de délivrance :

— Sans doute, répondit-elle, je crois bien que ces choux sont un peu gras... Mais, mon oncle, j'ai entendu dire que les choux rouges sont très indigestes... Peut-être est-ce votre estomac qui commence à s'en fatiguer?...

Cette fois, M. Lebaillif se fâcha tout de bon :

— Parole d'honneur! s'écria-t-il en foudroyant des yeux, l'une après l'autre, les trois femmes, je ne sais pas ce que vous avez aujourd'hui!... Pour qui donc me prenez-vous?... Croyez-vous que je ne sais pas ce que je peux supporter?... Les choux rouges ne sont pas plus lourds qu'autre chose, et, comme je les aime, j'en veux pouvoir manger beaucoup sans qu'ils me fassent mal... Arrangez-vous donc en conséquence!...

Personne ne dit plus rien; Virginie réprima un soupir, et l'on n'entendit plus que le bruit des fourchettes.

Cependant, que les choux rouges fussent indigestes ou trop gras, il fallait qu'ils incommodassent bien réellement M. Lebaillif, car, au dessert, il demanda une tasse de café noir.

— Et très fort! spécifia-t-il de son ton le plus catégorique.

On ne prenait pas dix fois l'an du café noir chez les Lebaillif; aussi cette fantaisie mit-elle en émoi toute la maison. Olympe dut se lever de table pour donner du café à la cuisinière, tandis que Rachel grimpait sur une chaise pour prendre dans le haut de l'armoire à vaisselle une tasse de porcelaine fine. Lorsqu'enfin le café fut servi, — une seule tasse, — on observa tous les gestes du maître de la maison, comme s'il se fût livré à quelque acte important et inhabituel. Il remua le sucre lentement, souffla sur sa tasse, puis, comme cela ne suffisait pas, vida le café dans la soucoupe.

— Est-il bon? demanda timidement Olympe.

— Oui, passable...

M. Lebaillif, tirant sa montre, dit encore :

— Une heure dix-sept. Je suis en retard... Il faut que je me dépêche.

Et il sortit.

Lorsqu'il fut parti, les trois femmes se regardèrent un moment en silence, puis Olympe dit :

— Décidément, papa n'est pas bien aujourd'hui.

— Si j'étais toi, fit Virginie en revenant à son idée du matin, j'irais voir le docteur Pierre.

Olympe s'était mise en devoir de laver, dans un bol d'eau tiède, la tasse à café qu'elle n'aurait point confiée à la servante. Elle secoua la tête d'un air soucieux :

— Jamais papa ne gronde ainsi quand il est tout à fait bien, dit-elle.

Elle parut réfléchir profondément et ajouta :

— Pourtant, j'attendrai à demain pour voir le docteur.

Et sa sœur, comme sa cousine, était si bien accoutumée à lui laisser la responsabilité des décisions importantes, que ni l'une ni l'autre n'insista.

II

Un peu avant cinq heures, les demoiselles Lebaillif et Virginie Sageret, ayant achevé leurs travaux d'après-midi, s'installèrent dans leur salon, — un salon simple et sévère, en velours grenat, — autour de la cheminée où brûlait un léger feu de bois. A cinq heures précises, l'une d'elles dit :

— Nos cousines vont arriver.

Et, à cinq heures cinq minutes, la porte s'ouvrit devant les deux demoiselles Lebaillif (de la rue du Pommier), chacune portant un petit paquet blanc.

— Ma chère Rachel, dit Louise, la cadette, en offrant son cadeau la première, je te souhaite une bonne et heureuse fête...

Eugénie, l'aînée, continua :

— Ma chère cousine, je te souhaite aussi...

On s'embrassa, on se félicita, on déballa : l'aquarelle de Louise et la nappe de guéridon d'Eugénie furent dûment admirées, puis on s'assit en cercle autour du feu.

— Et ma tante? demanda Olympe, comme les cousines tiraient des crochetages de leurs petits sacs de soie.

— Maman est souffrante... Oh! rien de grave : sa migraine, expliqua Louise... Elle est désolée de n'avoir pu venir...

— Vous êtes donc venues seules? fit Rachel.

Eugénie répondit :

— Avec la bonne.

— ... Qui avait justement des commissions à faire.

Elle haussa les épaules et reprit :

— Tu sais bien que maman ne permet pas que nous sortions seules!

— A notre âge! exclama Louise... C'est si ridicule qu'il ne faudrait au moins pas le dire...

Elle était la plus jeune du petit groupe : vingt-huit ans, très fraîche, avec un beau teint clair, de jolis yeux foncés, des cheveux

noirs frisés, elle eût été jolie sans la relative excentricité de sa coiffure qu'elle ébouriffait, de sa toilette dont les coupes *artistes* ne s'accordaient guère avec les couleurs sombres que seules on lui permettait, sans des prétentions déplaisantes à la désinvolture, et tout un manièrisme qui lui donnait précisément l'air qu'elle cherchait à éviter avant tout, celui de la demoiselle de province. Du reste, elle était pleine de confiance en elle-même, écrivait, avait publié des vers dans un journal local, faisait de la peinture, et causait sans cesse, par ses velléités d'indépendance, les plus vives inquiétudes à sa mère. Plus d'une fois celle-ci, pour maintenir son autorité, avait dû recourir à M. Lebaillif, que sa nièce craignait et détestait, et qui « la comprenant » moins que personne, ne savait voir en elle qu'une insupportable linotte, folâtre et pédante.

— Je ne trouve pas que cela soit ridicule, dit posément Eugénie. Maman est Française : elle a conservé les idées de son pays.

Elle était aussi soumise que sa sœur l'était peu : effacée, impersonnelle, d'un caractère que semblait marquer la nuance fade de ses cheveux, la grisaille de son teint indifférent, la maigreur disgracieuse de sa taille. A trente ans, elle était de même qu'à vingt, et serait telle à quarante.

— C'est étonnant comme Eugénie reste jeune ! disaient ses cousines en se regardant vieillir.

Et c'était vrai. Il y a de ces jeunesses négatives sur lesquelles le temps n'a point de prise : il ne trouve rien à déflorer. Bonne fille, d'ailleurs, on appréciait beaucoup sa complaisance.

— En Angleterre, reprit Virginie, c'est autre chose : les jeunes filles sont très libres, personne ne trouve singulier qu'elles sortent seules.

— Mais nous ne sommes plus des jeunes filles ! corrigea Louise avec animation. Nous sommes des vieilles filles... Ce n'est pas du tout la même chose...

Un silence de glace accueillit ces paroles. Les crochets s'agitèrent. Rachel se rappelait ses réflexions du matin. On aurait pu croire que la conversation allait tomber. Mais Olympe, à qui d'habitude on laissait le dernier mot, déclara d'une voix tranchante :

— L'âge n'a rien à faire dans les questions de convenance.

Louise se récria :

— Oh ! oh !... Tu tiens à garder tes illusions, toi... Bah ! il faut avoir le courage de ce qu'on est.

Ce fut Virginie, cette fois, qui prononça la phrase habituelle :

— Nous sommes bien plus heureuses ainsi qu'avec les soucis d'un ménage... Au moins nous sommes libres !

Louise était en veine de révolte, car elle n'acquiesça pas à cette conclusion qui, pour le petit groupe, était un dogme :

— Libres! s'écria-t-elle, libres!... Ah! vraiment! nous sommes libres!... Libres de quoi, ma pauvre Virginie?... Libres de faire aujourd'hui ce que nous avons fait hier. Libres d'écouter des sermons au temple, de surveiller une classe aux écoles du dimanche, de raccommoder des bas, d'ourler des serviettes!... Et les soucis du ménage, ne les avons-nous pas?... Y a-t-il beaucoup de maris aussi exigeants que votre père?

Les demoiselles Lebaillif se regardèrent avec effroi, et Olympe protesta :

— Notre père est un excellent père!

— Vous n'êtes pas difficiles, reprit Louise... Il vous traite en petites filles... Jamais il ne pense qu'à lui, à ses goûts, à ses habitudes... Vous seriez des esclaves, oui, de vraies esclaves, des esclaves nègres, que vous n'auriez pas moins de liberté... On vous battrait un peu en plus, voilà toute la différence!...

— Louise, je t'en prie..., murmura Eugénie.

Mais Louise ne l'écouta pas. Elle s'était levée de son fauteuil, et, debout contre la cheminée, dans une pose de théâtre, elle continua avec véhémence :

— Aussi, nous sommes par trop bêtes!... Oui, toutes, toi, Eugénie, toi, Virginie, et moi-même! Nous nous laissons gouverner, opprimer, tyranniser comme des enfants..., que nous ne sommes pourtant plus! Nous avons perdu notre jeunesse, nous perdons notre vie, nous séchons sur place, nous sommes inutiles, nous n'avons aucun plaisir, aucun intérêt, rien, rien, rien!... C'est une existence intolérable!... Pour ma part, je déclare que j'en suis excédée!...

Il y eut un court silence, que rompit la voix raisonnable de Rachel :

— On peut pourtant s'occuper, Louise, faire quelque chose pour les autres... Moi, je ne m'ennuie pas, je n'ai pas le temps de m'ennuyer!

Louise haussa les épaules :

— S'occuper, dit-elle, s'occuper à quoi? A faire des confitures et des ouvrages pour les ventes de charité... Te rappelles-tu les ennuis que j'ai eus pour quelques pauvres vers publiés dans les *Samedis littéraires?* Si j'avais fait une révolution ou assassiné quelqu'un, on n'aurait pas plus mal parlé de moi!... J'ai renoncé aux lettres, puisqu'elles ne sont pas compatibles avec le sort d'une jeune fille bien élevée, je me suis mise à la peinture... Je croyais qu'on me laisserait travailler tranquille... Ah! bien oui, c'est encore une autre histoire!... J'ai fait tous vos portraits, maintenant... Je ne puis pas les recommencer à perpétuité... quoique vous soyez bien

jolies… Et quand je parle de prendre des modèles, maman pousse les hauts cris, comme si je voulais brûler la maison. Vous le voyez, j'ai les bras cassés.

Elle se laissa retomber dans son fauteuil, avec un grand geste de découragement.

— Mais, ma chère sœur, dit Eugénie avec une douceur larmoyante, on ne peut pourtant pas te laisser t'enfermer dans ton atelier avec un marchand d'oranges, un Italien…

Et, se tournant vers ses amies, elle expliqua :

— Car c'est cela qu'elle voudrait… On ne peut pas lui faire comprendre que ce serait tout à fait inconvenant!…

— Sans doute, déclara Olympe, qu'est-ce qu'on penserait de toi?

Virginie, avec sa bonne volonté conciliante, insinua :

— Tu pourrais peut-être peindre des fleurs… ou des petits enfants…

Mais Louise se récria :

— Des fleurs, des petits enfants!… On va loin, avec ça!… Je veux faire un tableau, un vrai tableau… et je ne peux pas, à cause de vos préjugés imbéciles!… Mais je vois bien comment tout cela va finir : je partirai, j'irai à Paris, pour continuer mes études,… et gagner ma vie!…

De nouveau, les cousines se consultaient des yeux. Leurs regards disaient : « A quoi bon la contredire? Il ne faut pas l'exciter! » Elles se turent. Il y eut de nouveau un de ces silences qui coupaient fréquemment leurs conversations, et que scandait le bruit sourd du fil qui passe dans le canevas ou des ciseaux coupant la toile. Louise seule ne travaillait pas. Comme elle regardait autour d'elle, elle finit par remarquer le bouquet du matin, dans son vase de porcelaine.

— Tiens! des fleurs! fit-elle alors… C'est rare chez vous… Pour toi, Rachel?…

Rachel rougit un peu en répondant :

— Oui, c'est M. Trapon qui me les a envoyées…

Olympe ajouta :

— Nous l'aurons ce soir à souper.

— Tant mieux, dit Louise… C'est très gentil à lui d'avoir pensé à ta fête, ne trouves-tu pas, Rachel?…

— Oui… sans doute…

— Du reste, il est assez bien, ce M. Trapon… Un peu vieux jeu, un peu trop respectueux, peut-être, mais enfin… Quel âge peut-il donc avoir?…

— Vingt-cinq ans, dit Olympe.

— Pas davantage?… C'est fâcheux qu'il ne soit pas plus âgé, il aurait pu épouser l'une de vous…

Cette fois, Olympe se fâcha presque :

— Mais, Louise, comment peux-tu dire des choses pareilles!... T'imagines-tu, sérieusement, une demoiselle Lebaillif épousant un M. Trapon!...

— Ah! oui, c'est juste, il n'est pas de notre caste!... Il n'est pas du faubourg!... Il est de la campagne, n'est-ce pas?... Un fils de paysan... Eh bien, qu'est-ce que ça fait?... Cela me semblerait très beau d'élever jusqu'à moi un homme que j'aimerais...

C'est ainsi que, sur tous les points, Louise se heurtait avec ses cousines. Celles-ci avaient pris le sage parti de ne pas lui répondre : elles pensaient autrement, on le savait bien, cela leur suffisait. Pourtant, dans le silence qui suivit, Rachel ne put s'empêcher d'approfondir un peu l'idée de sa folle cousine. Sans doute, M. Trapon n'était pas un parti. Mais son père l'aimait beaucoup, et s'il avait été moins jeune, qui sait?...

La conversation reprit. On parla de diverses personnes amies, dont on discutait certains actes ou rapportait certains propos. Rachel ne disait rien : sans précisément formuler ses pensées, elle songeait à ce qu'aurait été sa vie si elle s'était mariée, et voyait apparaître, au bout de sa vague rêverie, une personne qui était elle-même et qui, pourtant, ne lui ressemblait pas, un être différent d'elle, et qui était elle, et qu'elle ne serait jamais... Son nom, qu'elle entendit prononcer, la tira brusquement de ce demi-songe. C'était Eugénie qui l'interpellait :

— Qu'en dis-tu, Rachel?...

Elle regarda ses cousines avec les yeux étonnés de quelqu'un qui s'éveille.

— Rachel n'y est pas, dit Louise... Elle pense à autre chose... A M. Trapon, peut-être... Bah! on a bien vu des rois épouser des bergères!

Il fallut recommencer toute une histoire pour expliquer à Rachel les questions d'Eugénie et la mettre à même de donner son avis.

— Entrez donc, monsieur Trapon!

— Après vous, monsieur Lebaillif!

— Mais non, je vous en prie, vous êtes chez moi!...

Ce fut cependant M. Lebaillif qui passa le premier, introduisant derrière ses larges épaules la fluette, aimable et souriante personne de son employé favori.

Dans le salon, les salutations et les compliments se prolongèrent : puis, après un moment de gêne, M. Trapon se mit en devoir de débiter des choses gracieuses à ses hôtesses. Il excellait à ce jeu-là, avec une souplesse d'esprit qui voilait très bien son défaut d'édu-

cation première. Il complimenta Olympe sur l'agréable température de la pièce, Virginie sur sa bonne mine, Rachel sur son travail au crochet; il demanda si c'était bien la belle voix d'Eugénie qu'il avait eu le plaisir d'entendre au chant sacré de la semaine précédente; et il commençait à s'extasier sur l'aquarelle de Louise quand il s'aperçut, au froncement de sourcils de M. Lebaillif, qu'il faisait fausse route. Il s'arrêta aussitôt, avec assez d'adresse pour ménager l'amour-propre de la jeune artiste. Du reste, le valet de chambre annonçait, suivant la formule employée dans la maison :

— Monsieur est servi !

Il fallait passer à la salle à manger.

— Offrez le bras à ma fille Olympe, dit M. Lebaillif à son invité.

Celui-ci s'exécuta, non sans jeter sur Rachel un regard de regret.

Pendant le repas, les compliments recommencèrent. M. Trapon était content de tout : de l'excellent vin qui « faisait l'étoile » dans son verre, de la bise qui commençait à souffler et allait purifier l'atmosphère, du cours de la Bourse, d'une conférence sur le théâtre grec qu'il avait entendue la veille.

— Vous avez un heureux caractère, monsieur Trapon, lui dit Louise, que cet optimisme agaçait.

— Je ne suis pas toujours aussi gai qu'aujourd'hui, répondit le jeune homme. Mais vraiment, ce soir...

Laissant sa phrase en suspens, il promena autour de lui un regard ravi, qui finit par s'arrêter quelques secondes sur Rachel.

— Vous gâtez ces demoiselles, dit M. Lebaillif. Du reste, je vous avertis qu'elles n'aiment pas les compliments.

— Heureusement, fit Louise, car si nous les aimions, il faudrait nous en passer tout de même... C'est égal, monsieur Trapon, pendant que vous y êtes, vous devriez bien nous enseigner le secret d'être toujours content de tout, comme vous l'êtes, où que vous soyez et quelque temps qu'il fasse... Moi, j'ai beau faire, je ne parviens pas à trouver que notre existence n'est pas ennuyeuse.

Les sourcils de M. Lebaillif se froncèrent; il prit sa voix sévère pour dire :

— Voilà Louise qui pose pour l'incomprise... Si tu savais ce que c'est ridicule, mon enfant !... Pense un peu aux malheureux, à ceux qui n'ont pas de pain, et tu ne te plaindras plus de ton sort.

La jeune fille secoua sa tête mutine.

— L'homme ne vit pas seulement de pain, déclara-t-elle... C'est dans la Bible !...

— Je sais bien ce qu'il te faudrait d'autre, à toi, gronda M. Lebaillif.

Et il ajouta, en s'échauffant :

— Il te faudrait une mère qui eût l'énergie de te traiter comme tu le mérites,... au lieu de te passer tous tes caprices,... et de te laisser dire toutes les folies qui te passent par la tête... Si j'étais ton père, moi...

La jeune fille, toute pâle, interrompit :

— Mais vous ne l'êtes pas.

— Je suis ton oncle, répliqua M. Lebaillif en haussant le ton. Cela suffit pour que tu me respectes.

Son terrible regard foudroya la jeune révoltée, qui s'effondra dans son assiette, et il continua :

— Du temps de ma jeunesse, — il est vrai que cela date de loin et que les mœurs ont beaucoup changé, — on n'entendait pas de tels propos dans les bonnes familles... Une jeune fille bien élevée se trouvait heureuse de rester à la maison à seconder sa mère... Elle n'en demandait pas davantage... Elle ne songeait pas à faire de l'art... ni à toutes les billevesées qu'on a mises à la mode... Aussi, quand elle se mariait, elle apportait en dot à son mari de l'ordre, de l'économie, de la soumission, de bonnes habitudes de travail... C'est ainsi que ma mère et ma femme avaient été élevées, aussi ne se plaignaient-elles jamais de rien. C'est ainsi que j'ai tâché d'élever mes filles, moi, et je ne sache pas qu'elles se trouvent malheureuses...

— Malheureuses? fit Olympe. Loin de là. Nous sommes heureuses, très heureuses...

Rachel répéta, quoique d'un ton moins convaincu :

— Tout à fait heureuses!...

Louise se tut, mais elle pensait à la sœur de M. Lebaillif, à cette pauvre Hortense Sageret, qui avait fini par épouser le premier venu, après bien des traverses, et dont l'existence avait été pleine de misères, de luttes et de chagrins...

— Voyez Eugénie, continua M. Lebaillif en s'adressant à M. Trapon... C'est une brave fille, elle, qui travaille... Aussi, elle ne s'ennuie guère... N'est-ce pas, Eugénie?...

Eugénie leva ses doux yeux résignés :

— Bien sûr que non, mon oncle... Quand aurais-je le temps de m'ennuyer?... Mais il faut dire que je ne suis pas intelligente comme ma sœur... Je serais bien malheureuse, si je devais faire de la peinture comme elle... D'ailleurs, il y a tant d'occupations si simples et si agréables à la maison!...

— A la bonne heure! fit M. Lebaillif, voilà qui est raisonnable.

Il semblait rasséréné, quand, devenu tout à coup très rouge, et comme pris d'un malaise subit, il se remit en colère :

— Qu'est-ce que c'est que ce pâté? dit-il en criant presque... Il est trop gras... encore!... Comme les choux de ce matin!... On

veut donc ma mort, dans cette maison!... N'en mangez pas, monsieur Trapon, je vous en prie... n'en mangez pas!... Il vous ferait mal... Mes filles manquent à tous leurs devoirs... Elles laissent gaspiller le beurre et ne pensent point à mon estomac!...

L'incohérence de ces paroles, leur ton, l'aspect soudain congestionné de M. Lebaillif, alarmèrent sérieusement Olympe, qui s'écria :

— Mais, cher papa, Babet n'a pas mis les mains à la pâte... C'est moi-même qui ai fait ce pâté, comme d'habitude... Je t'assure que j'ai conservé les mêmes proportions...

La langue de M. Lebaillif s'épaissit :

— Tu m'assures... tu m'assures, balbutia-t-il... Je sais ce que je dis... Trop de pain!... Jugez-en, monsieur Trapon... Je m'en rapporte à vous... Mais n'en mangez plus... Il vous fera mal!...

Ainsi poussé au pied du mur, Trapon roulait des yeux de désespoir. Il trouvait le pâté excellent, et aurait volontiers achevé sa portion. Pourtant, au premier mot de son patron, il avait déposé son couteau et sa fourchette; et il demeurait partagé entre sa gourmandise, son désir de plaire à M. Lebaillif et sa crainte de désobliger Olympe, cherchant en vain, dans son esprit retors, une réponse qui pût concilier tous ces contraires.

— Effectivement, commença-t-il, ce pâté...

Puis, se reprenant :

— Du reste, je n'aurais pas hésité à y reconnaître la main délicate de Mlle Olympe...

Il crut pouvoir se tirer d'affaire avec des généralités :

— Car c'est charmant, cet usage qu'ont conservé les dames des meilleures familles... de préparer elles-mêmes... de bons plats... que les cuisinières ne réussissent jamais complètement...

M. Lebaillif devenait cramoisi. Trapon craignit de l'avoir fâché, et en revint à sa première idée :

— Effectivement, effectivement... ce pâté est plutôt un peu gras, soit dit sans critiquer en rien Mlle Olympe... car c'est en somme... une affaire d'estomac...

— Mais ne voyez-vous pas que papa se trouve mal! s'écria Rachel en poussant un cri.

En ce moment même, M. Lebaillif porta la main à son cou et s'abattit sur son assiette.

Aussitôt, ses deux filles se précipitèrent sur lui, dénouant sa cravate, arrachant son col, lui bassinant les tempes à l'eau froide, tandis que les servantes et le valet de chambre accouraient.

— Courez chercher le médecin, Antoine! commanda Olympe.

Et toutes se tournèrent, d'instinct, vers le seul homme qui fût là, vers Trapon, dont elles espéraient vaguement quelque secours utile :

— Mon Dieu! monsieur Trapon, demanda Rachel quand le corps inerte de M. Lebaillif fut étendu sur un sofa, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que ce peut être?...

Louise suggéra :

— Une attaque?... serait-ce une attaque?...

Trapon, très inquiet lui-même, essaya pourtant de les rassurer :

— Un simple évanouissement peut-être, mesdemoiselles..., une syncope.

Mais Rachel secoua la tête :

— Non, non, c'est plus grave, j'en suis sûre... Papa était déjà souffrant ce matin... Je voulais aller consulter le docteur Pierre... O mon Dieu! pourquoi ne l'ai-je pas fait!...

— Pourvu qu'Antoine l'ait trouvé, le docteur! dit Eugénie... Il demeure tout près d'ici... Il pourrait être déjà là...

Le docteur arrivait justement. Il s'approcha de M. Lebaillif, l'examina, et, se retournant, esquissa le geste qui veut dire : « C'est fini!... »

Rachel le traduisit avec un accent désespéré :

— Fini?... Oh! docteur, c'est impossible, impossible, impossible...

Et toutes éclatèrent en sanglots.

III

La journée de deuil tirait à sa fin. Dans le salon où attendaient les deux orphelines, Mme Lebaillif (de la rue du Pommier), ses deux filles et Virginie Sageret, un pâle soleil de novembre, à l'agonie, envoyait ses rayons jaunes à travers les jalousies à demi baissées. Cette lumière désolée détachait sur la pénombre la petite personne mince, ratatinée, languissante, de Mme Auguste Lebaillif, le profil chevalin de sa fille aînée à sa droite, et à sa gauche, le plus joli visage de Louise, qui, tout impressionnée par le passage de la mort, oubliait ses affèteries habituelles et se parait d'un charme inaccoutumé. Les deux filles du défunt, dans un deuil écrasant, reposaient à l'écart, leurs yeux rougis : l'aînée s'efforçant d'être raide et forte, retenant ses larmes, ne remuant pas un membre; Rachel, plus faible, toute bouleversée, secouée de frissons, tordant entre ses doigts son mouchoir trempé de larmes. Seule dans un angle reculé, Virginie était reprise, depuis un moment, de sanglots presque convulsifs, auxquels personne ne faisait attention.

— Ils doivent être bientôt de retour, dit enfin Eugénie Lebaillif.

Son étrange voix grêle résonna désagréablement dans la grande salle morne.

Olympe alla regarder la pendule qui marquait quatre heures.

— Ils devraient être là, dit-elle. Je pense pourtant qu'ils viendront.

Et elle alla jeter un coup d'œil sur la table ronde, où l'on avait préparé, selon l'usage, toute une collation : du vieux vin, des biscuits, des petits pains.

— Qui est-ce qui a conduit le deuil? demanda Louise.

— Nos cousins Des Parcs-Lebaillif, répondit Olympe... Tu sais bien que ce sont nos plus proches parents. Je présume qu'ils viendront avec le colonel Brun, le docteur Pierre et M. Trapon... quelques minutes seulement, pour nous serrer la main...

Il y eut de nouveau un long silence que rompit encore la voix grêle d'Eugénie :

— Je suis sûre qu'il y avait beaucoup de monde, à l'honneur, dit-elle.

— Oh! sans doute, dit Olympe, notre cher père était aimé et estimé de toute la ville!

Un roulement de voitures devant la porte cochère annonça le retour des parents. On entendit un murmure de voix d'hommes, puis les voitures repartirent, réveillant lourdement les échos du faubourg, les gonds rouillés de la vieille porte crièrent comme d'habitude, et M. Trapon fit seul son entrée au salon. Sa tenue était d'une irréprochable correction. Il ne semblait pas tout à fait le même que l'avant-veille : l'air à la fois important et modeste, on eût pu croire qu'il avait grandi.

— Ah! mes chères demoiselles!... fit-il d'une voix troublée... Madame...

Et s'inclinant très bas devant Olympe et Rachel, puis devant Mme Lebaillif, il adressa un salut collectif aux autres qu'il discernait mal dans le vague du salon.

— Pourquoi ces messieurs ne vous accompagnent-ils pas? demanda Louise.

Il expliqua, en cherchant ses mots et en saluant de nouveau les orphelines :

— Ces messieurs m'ont chargé, mesdames, de vous présenter l'expression de leurs plus sincères sympathies... S'ils ne m'ont pas accompagné... c'est qu'ils ont craint, par leur présence... de raviver des émotions...

Il laissa sa phrase en suspens.

— Je regrette qu'ils ne soient pas montés, dit Olympe.

Elle pensait que cette abstention n'était point dans les usages, et que son père, qui tenait aux traditions, en eût été froissé. Puis elle se dit que si Trapon était seul, ce n'était point une raison pour le négliger :

— Qu'est-ce que je puis vous offrir, monsieur Trapon? demanda-t-elle en s'approchant de la table ronde. Du vin rouge ou blanc?

— Du blanc, mademoiselle, si vous voulez bien...

— Un petit pain?... un biscuit?...

— Merci, mademoiselle, je ne prendrai rien de plus.

Il tâtonnait, son verre à la main, cherchant une chaise dans l'obscurité. Son embarras fut remarqué par Virginie, qui se hâta d'allumer les lampes. Et Trapon, qui se trouva assis sans avoir choisi sa place, se mit à vider son verre à petites gorgées. Les six femmes qui l'entouraient fixaient sur lui leurs yeux anxieux, gonflés de larmes. Il aurait voulu leur dire des paroles compatissantes; n'en trouvant pas, il attendit qu'elles parlassent :

— Monsieur Trapon, lui dit Olympe, après lui avoir offert un deuxième verre de vin qu'il refusa, nous ne savons vraiment comment vous remercier de tout ce que vous avez fait pour nous... Vous nous avez déchargées de soins bien pénibles... Vous avez pris pour nous beaucoup de peine... Nous vous en serons toujours reconnaissantes.

— Oh! oui, toujours! ajouta Rachel.

Trapon, gêné, balbutia :

— Mon Dieu! mademoiselle... Je n'ai fait que ce que je devais faire, rien de plus... M. Lebaillif était très bon pour moi... Si je pouvais... rendre à ses filles... un peu de ses bons procédés,... j'en serais heureux... oui, très heureux!...

Le souvenir du défunt, ainsi évoqué, ramena des larmes :

— Ah! mademoiselle, dit Trapon, si mon cher maître vous voyait, ne serait-il pas le premier à vous recommander le calme et la résignation?...

Olympe, la première, réprima ses larmes :

— C'est vrai, fit-elle, c'est bien vrai... Notre pauvre père n'a jamais aimé qu'on s'abandonne à ses impressions... Mais pensez donc ce qu'il était pour nous, et comme nous sommes seules à présent!...

— Vous avez de bons amis, mesdemoiselles, répliqua Trapon, et d'excellents parents... Tout le monde reportera sur vous les sentiments d'estime qu'inspirait M. Lebaillif... Vous auriez eu quelque consolation, je vous assure, si vous aviez été tout à l'heure... avec nous... Il y a longtemps qu'on n'a vu à Neuchâtel d'aussi belles obsèques... Tout le faubourg y était... Et comme on parlait de lui, comme on le regrettait!... Il y avait aussi beaucoup de pauvres gens, car M. Lebaillif était très bon pour les pauvres...

— Oui, dit Olympe, il faisait partie de toutes les sociétés de bienfaisance.

— Il n'était pas partisan de l'aumône, expliqua Mme Lebaillif... Il

pensait que la charité doit être régulière, organisée, comme au temps où les riches abandonnaient les dîmes de leurs revenus.

— C'est à cause de ses belles qualités que sa mort est une perte pour tous, reprit Trapon.

— Sans doute, fit Rachel... Mais nous..., nous..., nous avons tout perdu.

— Et moi, dit timidement Virginie, moi qui lui devais tout, à ce cher oncle!...

Comme personne ne relevait sa remarque, elle se prit à songer à d'autres funérailles auxquelles elle avait assisté, bien des années en deçà. Le mort, — son pauvre père, — n'était qu'un artisan laborieux, que la vie n'avait point récompensé de son travail. Derrière le modeste corbillard qui l'emportait à travers la neige, marchaient quelques humbles amis, que conduisait ce même M. Lebaillif. Et il n'y avait, pour le regretter, qu'une pauvre petite orpheline, effacée, étriquée, si pâle, si chétive dans sa robe de deuil, qui osait à peine pleurer... A cette heure, sans savoir pourquoi, elle revoyait toute cette scène, elle en évoquait les moindres détails douloureux. Ce fut si intense, qu'elle retrouva soudain son frisson d'effroi quand son « oncle de Neuchâtel », en revenant du cimetière, lui avait dit : « Va faire ta malle, mon enfant, je t'emmène avec moi, » avec un regard si froid, si sévère, si catégorique, qu'elle avait senti qu'il lui faisait du bien sans l'aimer... Jamais on ne lui avait reparlé de son père. Elle avait caché sa douleur, pleuré en cachette; puis elle s'était résignée; et maintenant — pourquoi? — le souvenir du pauvre mort oublié lui revenait, attendrissant. Grâce à la générosité de M. Lebaillif, elle avait passé de la gêne à l'aisance : pourtant, pendant les quinze années vécues sous le toit de son oncle, elle n'avait pas eu une seule fois ce bon sentiment de chaleur au cœur que lui donnaient les baisers du soir de son père... En sorte qu'elle ne savait pas qui elle pleurait, maintenant, et que ses pensées, fuyant le moment présent, s'en allaient là-bas, dans le cimetière de la Chaux-de-Fonds, vers la tombe qu'elle n'avait jamais osé demander d'aller voir, et dont elle payait l'entretien à un jardinier indifférent...

Pendant que Virginie songeait ainsi, chacun, dans le silence, s'abandonnait à ses propres réflexions. Mme Lebaillif cherchait un moyen convenable de traiter ou du moins d'effleurer, sans froisser ses nièces, des questions d'ordre pratique qu'elle jugeait urgentes. Louise remuait dans sa tête des projets jusqu'alors très vagues, auxquels la mort de son oncle allait peut-être donner l'essor. Eugénie, les yeux vides, ne pensait à rien. Olympe et Rachel se répétaient mentalement toutes les choses tristes qu'elles s'étaient

dites depuis deux jours. Quant à Trapon, il observait, autant que le permettait la faible lumière des lampes, les visages qui l'entouraient, et poursuivait des réflexions assez complexes, qui pourraient à peu près se résumer en ces termes :

« Ces pauvres filles! Leur père et leur oncle en faisait les esclaves de son égoïsme; elles tremblaient devant lui comme devant un maître; il buvait leur vie au jour le jour, acceptait leur dévouement comme un dû, sans jamais leur dire un mot de remerciement, de tendresse ou d'affection, sans jamais s'informer de leurs désirs, sans tenir le moindre compte de leurs goûts; ne vivant que pour lui, il les empêchait de vivre pour elles; et pourtant, elles le pleurent comme le meilleur des hommes... Cela prouve qu'on perdrait son temps à être bon avec les femmes! Elles sont des êtres passifs, il ne faut pas les considérer autrement... Que vont-elles devenir, celles-là, maintenant qu'elles n'ont plus de maître? Dieu sait! »

Puis, par une pente toute naturelle, il oublia les demoiselles Lebaillif pour penser à lui-même :

« Ainsi, continuait-il, la mort de M. Lebaillif, qui n'aimait personne et qu'au fond personne n'aimait, est un véritable malheur... Pas pour elles seulement, pour moi aussi. Oui, pour moi, il est mort deux ans trop tôt... Du train dont nous allions, avec ses facultés qui baissaient un peu, il n'aurait bientôt plus pu se passer de moi. Je serais devenu son associé, et alors... Il est vrai que je suis seul au courant de ses affaires, qu'on va avoir terriblement besoin de mes services. Ah! si je n'étais pas un honnête homme! Mais je suis un honnête homme, je sortirai de la liquidation les mains nettes, on me donnera une gratification, et puis bonsoir!... Non, non, il doit y avoir à faire autre chose..., et mieux... je chercherai! »

La porte de la salle à manger s'ouvrit. Antoine vint prononcer la formule nouvelle, qui résonna lugubrement dans le silence :

— Mademoiselle est servie...

Chacun secoua ses pensées. Olympe consulta des yeux sa tante et sa sœur, puis demanda à Trapon, qui s'était levé :

— Voulez-vous partager notre triste repas, monsieur?

— Merci, mademoiselle, je ne puis accepter votre invitation, à mon grand regret. Ces messieurs Des Parcs-Lebaillif désirent avoir de vos nouvelles : ils m'ont prié de passer chez eux, en sortant d'ici.

Il s'efforçait d'avoir l'air modeste, mais il se rengorgeait malgré lui : c'était la première fois que les Des Parcs-Lebaillif, qui, dans la hiérarchie sociale, étaient placés un degré au-dessus de feu M. Lebaillif, lui faisaient l'honneur de le recevoir chez eux, dans leur vieille maison solennelle, d'un accès particulièrement difficile, dont la porte ne s'ouvrait que pour leurs pairs. Aussi, quelque préoccupé

qu'on fût d'autres pensées, la phrase produisit son effet. Louise regarda Trapon avec des yeux stupéfaits, et Mme Lebaillif ne put s'empêcher de s'écrier :

— Ah ! vraiment, nos cousins vous attendent !

Elle se reprit, en ajoutant :

— Ne manquez pas de me rappeler aussi à leur souvenir, monsieur, je vous en prie... Et rassurez-les sur le sort de ces chères enfants.

Elle désigna des gestes Olympe et Rachel.

— Mon affection ne leur manquera pas pendant ces jours d'épreuve.

Trapon s'inclina.

— Votre bonté, madame, n'est un secret pour personne, dit-il.

Et, prenant congé.

— Madame, mesdemoiselles...

Il allait sortir, lorsque Olympe, qui semblait tout à coup très troublée, le rappela :

— Monsieur Trapon !...

Il s'empressa de se retourner :

— Mademoiselle ?...

Elle se troubla davantage et rougit :

— Je ne sais vraiment comment vous dire cela, balbutia-t-elle... Dans des moments comme celui-ci, on ne voudrait songer à rien qu'à ceux qu'on pleure... Et puis, c'est un peu ridicule, ce qui nous arrive... Enfin, notre pauvre cher père avait l'habitude de me donner chaque semaine l'argent nécessaire au ménage... Nous avons eu beaucoup de dépenses, ces jours-ci... Et... et... je n'ai plus rien à la maison !...

« Ainsi, pensa Trapon, c'est donc bien vrai, il les traitait comme des enfants : riches comme elles sont, elles devaient lui demander sou par sou le nécessaire ! »

— Je vous ferai tenir des fonds demain matin à la première heure, mademoiselle, répondit-il avec empressement.

Et, soudain, curieux de voir jusqu'où allait leur assujettissement, il ajouta :

— Vous m'excuserez de n'y avoir pas songé de moi-même, mais je pensais qu'avec vos revenus personnels...

Olympe l'interrompit :

— Oh ! nos revenus personnels... c'était naturellement papa qui les touchait. Il ne nous en remettait qu'une partie, à dates fixes... Nous n'avions jamais beaucoup d'avances...

A ce moment, Mme Lebaillif se décida, et, avec un sourire forcé :

— Il faut que je vous avoue, monsieur Trapon, que je suis à peu

près dans la position de mes nièces... Mon pauvre beau-frère administrait aussi mon petit bien... Il m'en payait la rente chaque mois... Il me l'aurait payée hier, justement...

Puis, lâchant tout à coup la grosse inquiétude qui la hantait depuis deux jours :

— Tout ce que j'ai était chez lui... Oh! mon Dieu! que va devenir la maison, à présent!

— Ne craignez rien, madame, fit le commis d'un ton rassurant... Les affaires s'arrangeront très bien, vous en pouvez être sûre. Il n'y a rien à craindre pour la maison, absolument rien... Quant à vos affaires personnelles, si je puis vous être de quelque utilité, je serai heureux de me mettre à votre disposition.

— J'accepte bien volontiers, monsieur... Pourrai-je vous voir un de ces jours?

— J'aurai l'honneur de me présenter chez vous après-demain, madame... Madame, mesdemoiselles...

Il salua de nouveau, et se dirigeait vers la porte, quand Louise l'appela à son tour :

— Monsieur Trapon!...

Il se retourna, comme tout à l'heure, avec son infatigable obligeance :

— Mademoiselle?...

— Je voudrais aussi...

Elle s'arrêta brusquement, gênée par les regards qu'elle sentit fixés sur elle, rougit et finit par balbutier :

— Je voulais vous dire... que si vous craigniez la pluie... vous pourriez prendre mon parapluie...

Il eut un sourire malicieux :

— Je vous remercie infiniment, mademoiselle, dit-il... Il fait un petit brouillard d'automne, c'est vrai, mais le temps est superbe.

Pour la troisième fois, il recommença ses révérences :

— Madame, mesdemoiselles, serviteur!...

Et il sortit à reculons.

Edouard Rod.

La suite prochainement.

LA CRIMINALITÉ EN ITALIE

Depuis un demi-siècle, la criminalité s'élève progressivement dans presque tous les pays de l'Europe, ainsi que le démontrent les statistiques. En Italie, elle suit pareillement cette voie ascendante, mais avec plus de vitesse encore qu'ailleurs, puisque le chiffre des délits y atteint le double des autres pays. En décroissance légère sous certaines formes violentes, la criminalité y augmente sous presque toutes les autres manifestations; alors qu'elle semble diminuer en intensité et en barbarie, elle croît en fréquence et en extension. Elle suit, en un mot, cette loi qu'on observe partout : elle s'adapte au milieu social, sans cesser cependant de progresser. Un criminaliste italien, M. Garofalo, l'écrivait déjà en 1879 : « L'Italie est rongée par une terrible infirmité, celle du crime, *L'Italia è corrosa dalla terribile infermità del delitto in genere.* » Et chaque année, à l'ouverture des sessions criminelles, les présidents de tribunaux constatent l'accroissement formidable des délits et reconnaissent en même temps « que l'horreur pour le crime diminue en Italie[1]. »

Il ne serait sans doute pas très équitable de prendre les statistiques criminelles comme le baromètre unique de la moralité d'un pays. Mais il n'en est pas moins vrai que la criminalité, qui est avant tout le produit d'une certaine atmosphère sociale, jette une vive lueur sur les mœurs et le caractère d'un peuple et d'une époque. C'est à ce point de vue et uniquement sous cet angle que nous voulons l'envisager ici. Cette étude n'est donc point l'œuvre d'un spécialiste, mais plutôt un essai de psychologie sociale : elle n'en offrira, croyons-nous, que plus d'intérêt.

*
* *

Tous les criminalistes italiens reconnaissent cette primauté de l'Italie dans la statistique des crimes et des délits, bien différente, hélas! du *primato* glorieux qu'avait rêvé pour elle Gioberti.

[1] *Governo e governati*, par Turiello, t. Ier, p. 404.

La criminalité y est en progression constante depuis trente ans[1]. De 1850 à 1859, les délits les plus graves donnaient une moyenne annuelle de 640; de 1860 à 1869, cette moyenne est de 784. De 1850 à 1859, le chiffre moyen annuel de crimes punis de travaux forcés à vie est de 976; de 1860 à 1869, ce chiffre est de 1601, soit une augmentation de 63 pour 100, alors que la population n'augmentait que de 9 pour 100. Et depuis lors la courbe de la criminalité est allée constamment en s'élevant.

Les statistiques criminelles, sous une forme détaillée et exacte, n'existent en Italie qu'à partir de 1870. Or ces statistiques démontrent, de la façon la plus tristement lumineuse, cette progression continue du crime.

Bornons-nous, par exemple, aux quinze dernières années; prenons la période qui va de 1875 à 1890-91. On verra les constatations effrayantes auxquelles nous conduit cette statistique.

En 1875, le chiffre des imputés jugés par les diverses magistratures du royaume était de 110,98 par 10 000 habitants[2]; en 1880, il est de 128,25; en 1886, de 156,21, et en 1891, de 190,11. Peu s'en faut, on le voit, qu'il n'ait doublé.

Passons aux détails de cette statistique. Comme nous le disons plus haut, la criminalité, sous certaines formes violentes et barbares, est en légère diminution. Cela tient à la répression du brigandage dans beaucoup de provinces. Ainsi les agressions à main armée (*grassazioni*) et les *ricatti* (rançons réclamées par les brigands aux personnes capturées ou menacées) avec homicide étaient en 1875 de 1,19 par 100 000 habitants; en 1888, elles sont seulement de 0,70.

Les *grassazioni* et les *ricatti* sans homicide et pareillement les extorsions et les rapines sans homicide, en augmentation de 1875 à 1878, diminuent les années suivantes. En 1878, ces délits sont de 15,87 par 100 000 habitants; en 1890, ils ne sont plus que de 7,65[3].

La criminalité, sous la forme brutale et *médioévale* du brigandage, est donc en décroissance, bien qu'elle soit loin d'avoir disparu, comme nous le verrons plus tard.

Les homicides qualifiés (assassinats) étaient en 1875 de 4 à 4,50 par 100 000 habitants; en 1889, ils sont de 4,19. Il y a donc aussi une diminution, quoique fort légère. Les homicides simples et les blessures suivies de mort étaient en 1875 de 10,71 (toujours

[1] *Sull' incremento del delitto in Italia*, par Lombroso.
[2] *Archivio di psichiatria, discienza penale*, etc., vol. XIV.
[3] Malheureusement l'année 1893 marquera certainement une augmentation.

par 100 000 habitants); en 1889, ce chiffre descend à 8,17 et un peu plus bas les années suivantes.

La criminalité violente accuse donc une certaine diminution en Italie, bien qu'elle y soit, comme nous aurons occasion de le constater, considérablement plus élevée que partout ailleurs. Par contre, la criminalité frauduleuse et immorale s'y accroît d'une façon très sensible, surtout pour certaines catégories de délits.

Les vols qualifiés étaient en 1875 de 137,48 par 100 000 habitants; après avoir augmenté considérablement en 1879-1880, ils ont diminué de 1881 à 1887, pour augmenter les années suivantes.

En 1889, ils sont de 122,19, et ce chiffre s'est encore accru ces dernières années. Les vols simples étaient en 1885 de 104,84; en 1889, ils sont de 121,83.

Les escroqueries et autres fraudes, qui étaient en 1880 de 49,04, sont restées à peu près stationnaires.

Les incendies et autres destructions de propriétés sont en progression légère (39,47 en 1880; plus de 40 en 1890).

Les délits commerciaux accusent un très fort accroissement. En 1879, ces délits étaient de 2,96 par 100 000 habitants; en 1888, ils sont de 8,38, et, en 1890, de 12,45, avec accroissement pour 1891.

Les diffamations, injures, etc., augmentent également. De 27,75 (par 100 000 habit.) en 1880, elles s'élèvent à 39,22 en 1889, et plus haut encore les années suivantes.

Les délits contre les mœurs et « l'ordre de la famille » marquent pareillement un accroissement sensible. Dans leur ensemble, ces deux catégories de délit étaient en 1880 de 14,56. En 1889, ils sont de 16,81, avec augmentation les années qui suivent.

Particulièrement les attentats contre les mœurs, qui étaient de 3,45 en 1879, sont en 1889 de 5,62. Le chiffre a presque doublé.

Les rébellions et violences contre les fonctionnaires publics sont en augmentation progressive (23,43 en 1879 et 35,45 en 1888, et augmentation en 1890).

Les délits contre la religion subissent une progression presque ininterrompue; de 0,46 en 1875, ils sont en 1888 de 1,62; et en 1889 de 1,16.

En prenant dans leur ensemble tous les délits qui relèvent des prétures (sorte de police correctionnelle), on constate que ces délits étaient en 1875 de 516,87 par 100 000 habitants, en 1886 de 779,82, et en 1889 qu'ils s'élèvent à 1074,06. Il y a augmentation de près du double. En 1891, le chiffre des *imputés* jugés par les divers tribunaux était de 600,182. Ce chiffre accuse, sur les chiffres de 1879, une augmentation de plus de 184 000.

Cette statistique, quoique très sommaire, était nécessaire pour

établir le mouvement général de la *delinquenza* ou *délictuosité* en Italie. Il en ressort avec évidence cette double constatation que nous avons déjà formulée, c'est-à-dire que la criminalité décroît sous ses manifestations barbares, qui appartenaient à un autre état social, mais qu'elle augmente sous presque toutes les autres formes, même les formes sanguinaires (telles que coups et blessures).

Ainsi, par exemple, s'il y a diminution pour le chiffre des *ricatti* et des *grassazioni*, qui sont les opérations directes du brigandage, il y a augmentation dans l'ensemble des attentats contre les personnes et les propriétés.

La statistique relève un chiffre un peu moins grand d'homicides, mais par contre le chiffre des coups et blessures volontaires accuse un accroissement. Enfin la courbe de la criminalité s'élève sans cesse pour les délits de forme frauduleuse et immorale.

L'impression d'ensemble qui se dégage de ces statistiques est peu réconfortante; il en résulte avec évidence que le niveau de la moralité générale en Italie s'abaisse d'une façon continue. Car la criminalité frauduleuse et immorale, bien plus que la criminalité violente, nous donne la mesure exacte de ce que vaut une nation.

*
* *

Quelles sont les causes de cette progression croissante du crime et du délit en Italie? Elles sont multiples et complexes. Sans prétendre les analyser toutes ici, nous voudrions énumérer au moins les principales.

La première qui s'offre à l'esprit, c'est l'action démoralisatrice exercée par les révolutions que l'Italie a traversées pendant ce dernier quart de siècle. Un éminent criminaliste l'a dit avec beaucoup de raison [1] : « La moralité d'un peuple est si étroitement liée à la fixité de ses mœurs et des coutumes, comme, en général, celle d'un individu, à la régularité de ses habitudes, qu'il ne faut pas s'étonner de voir les époques troublées par de grandes crises, les nations remuées par la longue lutte de deux cultes, de deux civilisations, de deux partis, de deux armées, se signaler par leur criminalité exceptionnelle. » Toutes les révolutions produisent un accroissement de criminalité. L'Italie, moins que toute autre nation, a échappé à cette loi fatale. Le *risorgimento*, au lieu d'être, comme ce mot signifie, un relèvement, une résurrection, n'a été, sous bien des rapports, qu'un abaissement profond : il n'a produit que des fruits de mort. Tout a contribué à accentuer cette influence démoralisatrice de la révolution italienne. Nous sommes loin certes

[1] *Criminalité comparée*, par Tarde.

d'entreprendre ici l'apologie des gouvernements déchus, presque tous peu dignes d'intérêt. Mais il faut bien reconnaître que la révolution qui les a mis à bas n'a souvent triomphé que par des moyens de l'immoralité la plus éclatante, tels que le parjure, la violence, la trahison, l'assassinat [1]. Il est impossible qu'il n'en soit point résulté un ébranlement général des bases de l'ordre social [2]. Non seulement la révolution italienne, comme les révolutions en général, a remué profondément les éléments *torbides* et fangeux que contient toute société, mais en beaucoup d'endroits, tels qu'à Naples et en Sicile, elle a noué publiquement alliance avec les délinquants de droit commun, avec les sociétés criminelles telles que la *Camorra* et la *Maffia*. Plus tard, il est vrai, elle a réagi, mais, viciée dans ses origines, cette réaction s'est montrée assez peu efficace.

En outre, la révolution italienne qui, par l'occupation de Rome, s'est réalisée en antagonisme direct avec la Papauté et le catholicisme, a eu pour conséquence logique et fatale un affaiblissement du sentiment religieux dans la péninsule. On peut noter dans l'histoire du *risorgimento* deux courants parallèles : l'un conservateur et chrétien qui eut surtout ses représentants dans le Nord (il suffira de citer Silvio Pellico, Balbo, Manzoni, etc.); l'autre nettement athée et rationaliste, ou tout au moins franchement anticatholique. C'est ce dernier courant qui, sous l'influence et la direction d'hommes tels que Cavour, Garibaldi, Mazzini, Crispi, etc., l'a finalement emporté et a imprimé à la révolution italienne un caractère essentiellement antireligieux. Ces tendances rationalistes et matérialistes de l'Italie nouvelle se révèlent dans tous les domaines, dans la politique et l'enseignement aussi bien que dans les lettres, les arts et les sciences, notamment dans le droit pénal. L'école nouvelle criminaliste en Italie, qui a pour représentants les Lombroso, les Ferri, les Garofalo, hommes d'ailleurs d'une grande science, puise ses inspirations aux sources du plus pur matérialisme. L'Italie actuelle a subi au plus haut degré l'influence philosophique de l'Allemagne moderne, en l'exagérant encore; ses tendances sont rationalistes et positivistes jusque dans la moelle. L'action délétère de ces doctrines a dû nécessairement se faire sentir sur la moralité publique [3]. L'exemple de la France prouve

[1] Voy. le livre de M. O'Clery, *The making of Italy*.

[2] Parmi les facteurs de la *delinquenza*, les statistiques officielles signalent entre autres *l'affaiblissement du sens moral parmi les populations*. Voy. *Atti della commissione per il riordinamento della statistica giudiziaria*.

[3] Les statistiques officielles reconnaissent, elles aussi, comme une des sources de l'accroissement actuel de la criminalité, la *miscredenza*, le progrès de l'incroyance.

que les progrès de la criminalité sont souvent en raison directe de ceux de l'irréligion et du laïcisme officiel. Or le laïcisme officiel est aussi prépondérant en Italie qu'en France, plus peut-être, puisque l'Etat italien est fondé tout entier sur la lutte ouverte et permanente avec l'Église et la religion catholique. Dans un pays de foi profonde et héréditaire telle que l'Italie, ruiner l'idée religieuse, c'était inévitablement ruiner ou affaiblir tout au moins l'idée morale. Cela est si vrai, que l'accroissement des crimes et des délits en Italie coïncide précisément avec la guerre dirigée contre le catholicisme par les pouvoirs publics et toutes les influences dont ils disposent.

Toute action est suivie d'une réaction. C'est une loi de la mécanique, de la physiologie et de la morale. Une révolution produit une exaltation de l'esprit public, mais à cette exaltation succède une dépression égale, et cette dépression influe inévitablement sur les mœurs. On a le Directoire après la Convention. La fibre du tempérament national se détend; suivant une expression très juste, il est *démoralisé*. En Italie tout particulièrement, l'avortement du rêve a été trop douloureux, la disproportion entre les espérances qu'on avait conçues et les réalités auxquelles on a abouti, trop forte pour ne point produire une *démoralisation* profonde. Il semblait que, une fois conquise, l'unité politique allait ouvrir, pour ce pays, une ère inouïe de progrès, de grandeur et de prospérité; elle ne lui a apporté, au contraire, qu'un surcroît de ruines et de misères. Déjà, en 1872, un des écrivains les plus distingués de l'Italie et qui fut plusieurs fois ministre de l'instruction publique, M. Pasquale Villari écrivait : « Depuis que l'Italie est devenue indépendante et libre, on dirait qu'elle a laissé le temps qu'elle a trouvé. Nous avons obtenu tout ce que nous désirions, et au lieu de s'élargir devant nous, notre horizon semble s'être rétréci. Nous sommes des gens désabusés et découragés [1]. » Ce sentiment de désillusion n'a fait que se fortifier, parce que depuis vingt ans les misères et les souffrances de l'Italie n'ont fait que grandir. L'unité politique semble aujourd'hui n'avoir été pour l'Italie qu'une formidable *jettatura*.

Il y a une dizaine d'années, dans un livre qui fit du bruit [2], un écrivain du parti libéral constatait déjà le discrédit profond où était tombé le régime unitaire actuel : il montrait le désordre des finances, les autorités locales violant les lois pour opprimer les minorités, les influences de *Consorteria*, de *Camorra*, de *Maffia* agissant partout, le peuple des campagnes, dévoré par la misère et la rapacité des propriétaires, le règne universel des *affaristi* et des *farabutti*,

[1] *Lettere meridionali.*

[2] *Governo e governati*, par Turiello.

c'est-à-dire de ceux qui font de la politique un moyen de gagner de l'argent et des places, et, comme conséquence de tous ces maux, l'augmentation de la criminalité. Ce qui était vrai, il y a dix ans, l'est encore bien plus aujourd'hui.

A la génération qui avait fait l'Italie et lui avait du moins apporté une certaine somme de dévouement et de sacrifice désintéressé en a succédé insensiblement une autre sans idéal d'aucune sorte, pressée de jouir et qui s'est jetée sur ce malheureux pays comme sur une proie offerte à ses convoitises et à ses appétits. Le régime parlementaire, tel qu'il se pratique chez les races latines, s'est prêté merveilleusement à cette oppression des classes populaires, à cette mise en coupe réglée des emplois et des deniers publics. Tous les abus contre lesquels on avait tant déclamé jadis sous les gouvernements déchus, ont reparu sous une autre forme, plus odieuse encore, parce qu'elle se couvre du masque de l'hypocrisie et de la légalité. Le favoritisme, la corruption, les concussions, les dilapidations financières, l'abus des influences politiques, en un mot, l'exploitation en grand du pouvoir, nous les voyons s'épanouir comme des excroissances vénéneuses sur le tronc décomposé du parlementarisme italien. Ce régime est devenu comme une sorte de pieuvre dont les tentacules ont enlacé et sucé jusqu'à la moelle ce malheureux pays. Y a-t-il quelque chose de plus révoltant et de plus scandaleux que ce procès de la Banque romaine, qui est pendant depuis près d'une année et qui étale toutes les formes de la corruption politique, et où presque tous les hommes d'État de l'Italie actuelle, tous ses ministères depuis vingt ans, un si grand nombre de fonctionnaires et de magistrats, du plus haut jusqu'au plus bas, apparaissent plus ou moins ignominieusement compromis? Comment croire que de pareils spectacles n'influent pas d'une façon démoralisatrice sur les mœurs privées, et que l'esprit de fraude et d'astuce qu'on voit triompher dans la gestion des affaires publiques n'y trouve pas un stimulant dans les autres domaines!

M. Villari nous dit que l'unité italienne « a laissé le temps qu'elle a trouvé ». Plût à Dieu qu'il en fut ainsi! La vérité est que, sous beaucoup de rapports, l'Italie est, ou du moins se sent, cent fois plus misérable qu'elle ne l'était jadis. Le *risorgimento* a été l'œuvre exclusive de la bourgeoisie lettrée et libérale des villes; les classes populaires, au moins en ce qui concerne l'inspiration et la direction, n'y ont eu qu'une très faible part. Pour les entraîner dans le mouvement, on les allécha par des promesses de bien-être matériel, on leur fit entrevoir une sorte d'Eldorado. Hélas! que la désillusion a suivi le rêve de près! Installée au pouvoir, la bour-

geoisie, exploiteuse et jouisseuse, a laissé végéter dans leur misère et leur ignorance les malheureuses populations qui lui avaient servi de piédestal. Le cadre de cet article ne se prête pas à une analyse minutieuse des conditions matérielles du paysan italien. Qu'il nous suffise de dire que dans presque toutes les provinces, sauf le Piémont et la Toscane, elles n'ont d'équivalent nulle part en Europe [1]. Les deux tiers de l'Italie agricole se composent d'une population misérable au delà de toute expression, abrutie par la souffrance et la faim chronique [2], et séparée par un abîme des classes dirigeantes, avec laquelle elle n'a presque aucun contact. En Lombardie, dans la province la plus riche de l'Italie, des milliers de paysans y contractent, chaque année, cette horrible maladie de la *pellagra*, parce qu'ils n'ont pas de quoi manger ou parce qu'ils ne se nourrissent que de maïs avarié. M. Lombroso, une autorité peu suspecte, avoue que si ces populations ne se révoltent pas [3], c'est que la faim, en consumant leurs forces, leur ôte l'énergie nécessaire. Les paysans lombards ne boivent jamais de vin et ne mangent jamais de viande. Les grenouilles auxquelles ils font la chasse sont pour eux une nourriture exquise. Ailleurs, les paysans vont déterrer des chiens crevés pour s'en nourrir. Dans le midi de l'Italie, c'est pire encore. Là domine la grande propriété, les *latifondi*. Les paysans, vrais serfs de la glèbe, y sont à la merci des *fattori* (ou fermiers des grands propriétaires), qui les pressurent de la façon la plus impitoyable. Ils subissent le sort du fellah d'Égypte, auquel les comparait M. de Laveleye. M. Villari, dans ses *Lettere meridionali* [4], décrit ainsi leur condition d'après un témoin oculaire : « Les paysans attachés à la culture des *latifondi*, qui est le régime normal de la propriété dans l'Italie méridionale, y habitent pendant presque toute l'année, venant les uns tous les quinze jours, les autres tous les vingt jours revoir à la ville leur femme, leurs enfants et leur maison. A la campagne, ils vivent dans une grande cahute, dormant dans des niches qu'ils ont creusées dans les murailles tout autour. Leur lit est un sac de paille sur lequel ils dorment tout habillés, car ils ne se déshabillent jamais. Ils sont commandés par un *massaro* qui leur fournit tous les jours à chacun pour le compte du maître un pain noir et dur du poids d'un kilogramme qui s'appelle *panrozzo*. Ce paysan travaille de l'aube jusqu'au coucher du soleil; à dix heures du matin, il se repose une demi-heure et mange un peu de son pain. Le soir, le

[1] *Gl' Italiani del Mezzogiorno*, par Marselli.
[2] Voy. Morpurgo, *Geografia nosologica dell' Italia*.
[3] *Le crime politique et les révolutions*, t. I, p. 115.
[4] *Lettere meridionali* de M. Pasquale Villari.

travail terminé, le *massaro* met sur un grand feu qui est au fond de la cahute une grande chaudière où il fait bouillir de l'eau avec très peu de sel (*con pochissimo sale*)[1]. Pendant ce temps, les paysans se mettent en file, coupent leur pain par tranches dans des écuelles en bois, dans lesquelles le *massaro* verse un peu d'eau salée avec quelques gouttes d'huile. Ceci est la soupe qu'ils mangent toute l'année, ils l'appellent *acquasale*. *Et ils n'ont jamais d'autre nourriture*, sauf au temps de la moisson, quand on leur accorde un ou deux litres de *vinello* pour les mettre à même de supporter de plus dures fatigues. Et encore ces paysans conservent-ils chaque jour un morceau de leur kilo de *panrozzo* qu'ils vendent ou portent chez eux pour entretenir leur famille, avec une paie de 132 francs par année (à peu près 7 sous par jour), et une certaine quantité de grains et de fèves, selon la récolte. » Et qu'on ne dise pas que depuis quelque vingt ans que ces lignes ont été écrites, cette horrible situation des paysans méridionaux s'est améliorée, car, de l'aveu de tous les gens impartiaux, elle a certainement empiré. En présence d'une condition aussi affreuse qui, nous le répétons, n'a son équivalent dans aucun pays de l'Europe, on comprend cette exclamation de M. Jacini, l'auteur de l'*Enquête agraire* : « C'est une iniquité telle, que la justice humaine à elle seule ne suffirait pas à la punir. »

On conçoit qu'une misère aussi affreuse développe la criminalité. On objectera que, sous les régimes déchus, la misère n'était pas moindre, et que le nouveau régime a réalisé des progrès matériels incontestables. Oui, sans doute, il y a eu certains progrès, mais ce sont des progrès pour ainsi dire purement objectifs, tels que les chemins de fer, les routes mieux soignées, plus de sécurité et plus d'hygiène. Mais la condition matérielle des classes populaires est pire, si la richesse ou l'aisance générale a augmenté, parce que les impôts ont décuplé et le prix des denrées triplé. En outre, la misère de jadis était supportable, parce qu'elle avait pour corrélatif et pour calmant un certain état moral qui n'existe plus. Si le peuple n'est pas plus misérable que jadis, il sent du moins davantage sa misère et il la supporte avec moins de patience et de résignation. De là ce mécontentement contre le régime actuel qui va grandissant; ce sentiment, non seulement de désaffection, mais de haine et de révolte contre les classes dirigeantes, qui contribue certainement à accroître le chiffre des délits, notamment des délits contre les propriétés.

Les statistiques démontrent, au reste, surabondamment l'in-

[1] L'impôt sur le sel est si élevé en Italie, que le sel y est presque un objet de luxe.

fluence qu'exerce sur la criminalité, en Italie, l'état de misère des classes populaires.

Voici des chiffres qui le prouvent. Sur 100 condamnés dont on connaissait la condition économique, on est arrivé aux résultats suivants[1] :

1887	1888	1889	
56,34	57,45	56,00	indigents.
29,99	30,77	32,15	ayant seulement le nécessaire pour vivre.
11,54	9,98	10,13	médiocrement aisés.
2,13	1,80	1,72	aisés et riches.

En divisant l'Italie en deux classes de population, on a le 40 pour 100 de gens plus ou moins aisés, et le 60 pour 100 d'indigents. Or cette dernière classe fournit le 86 pour 100 de délinquants, et la première seulement le 13 pour 100.

Un examen attentif de la criminalité dans les diverses régions de l'Italie aboutit aux mêmes résultats et confirme cette influence délétère et démoralisatrice de la misère. Ainsi, dans le Latium, la proportion de richesse par habitant est de 3,333; les délits et crimes dénoncés par 100 000 habitants sont 3,839; dans le Piémont, la richesse est de 2,747, les délits 1,391; dans la Lombardie, la richesse, 2,400; les délits, 1,094; dans la Toscane, la richesse, 2,164; les délits, 1,542; dans la Vénétie, la richesse, 1,935; les délits, 1,401; dans l'Emilie, la richesse, 1,762; les délits, 1,255; en Sicile, la richesse, 1,471; les délits, 2,029; dans le Napolitain, la richesse, 1,333; les délits, 2,533; dans les Marches-Ombrie, la richesse, 1,227; les délits, 1,345; en Sardaigne, la richesse, (... ?); les délits, 3,391.

De cette statistique, il ressort que ce sont les provinces les plus riches (le Latium, à cause de sa capitale, et le Piémont) et les plus pauvres (le royaume de Naples, la Sicile et la Sardaigne), qui fournissent le plus de délinquants. Ce n'est pas une contradiction de voir les provinces les plus riches faire concurrence aux plus pauvres, parce que, dans ces premières provinces, l'extrême pauvreté y coudoie précisément l'extrême richesse (relative), comme à Rome, par exemple, et y atteint ainsi son plus haut degré d'intensité.

Dans son beau livre, *le Combat contre la misère*, M. d'Haussonville fait remarquer avec raison que c'est dans les pays les plus riches que la misère est le plus affreuse, parce qu'un affligeant contraste, « y mettant sans cesse l'extrême pauvreté en regard de l'extrême richesse, rend les souffrances de l'une plus dures à

[1] *Archivio di psichiatria, di scienza penale ed antropologia criminale*, vol. XIV, fasc. IV.

observer par comparaison avec les jouissances de l'autre. »

Un criminaliste italien, disciple de M. Lombroso, M. Ferri, dans son livre : *Socialisme et criminalité*, conteste que la misère exerce une action déterminante et prédisposante sur la criminalité, et il cite comme exemple la France.

Voici les statistiques sur lesquelles il s'appuie :

CRIMES	NOMBRE DES ACCUSÉS PAR 100,000 HABITANTS[1]				
	Classe agricole.	Manufacturière.	Arts et métiers.	Autres professions.	Vagabonds.
Vols qualifiés. . .	6,6	12,9	18,1	11,1	136,3
Faux.	0,7	1,3	2,1	3,4	8,3
Incendies.	0,4	0,4	0,5	0,3	5,2
Blessures graves. .	1,0	1,2	1,8	0,8	2,7
Homicides. . . .	0,5	0,4	0,6	0,5	2,4
Viols.	0,4	0,7	1,1	0,9	5,8
Attentats sr enfants.	0,7	1,4	2,1	1,1	5,5
Moyenne de tous les crimes.	13,9	23,0	32,5	22,4	193,0

Nous ne croyons pas que cette statistique prouve grand'chose en faveur de la thèse de M. Ferri. Ce dernier commence par mettre à part la classe des vagabonds qui « rentre, dit-il, dans la pathologie individuelle et sociale ». Mais le vagabondage n'est, après tout, qu'une des formes de la misère. Tel qui est vagabond à Paris ou à Londres, serait brigand ou *camorrista* à Naples et en Sicile. Et M. Ferri ajoute : « La classe agricole, qui se compose, remarquons-le bien, des *braccianti* et des journaliers, et par conséquent des gens les moins fortunés, fournit presque partout, proportionnellement, une criminalité inférieure aux autres classes. »

M. Ferri commet ici une erreur impardonnable, en prétendant établir une comparaison entre la condition du paysan français et celle du paysan italien et en considérant la classe agricole en France comme étant la plus misérable. En France, le paysan est, au contraire, dans une situation matérielle très supérieure à celle de l'ouvrier des villes. On peut dire que dans les campagnes françaises la misère n'existe presque pas. Le *bracciante*, c'est-à-dire le paysan non propriétaire, qui ne possède pas le plus petit lopin de terre, qui est obligé de louer ses bras pour vivre et qui n'en retire qu'un

[1] *Essai sur la moralité comparative des diverses classes de population* (*Journal de la Société de statistique de Paris*).

salaire absolument insuffisant, est chez nous une infime minorité, tandis que, en Italie, il constitue les deux tiers de la classe agricole. Les statistiques de la France ne sauraient donc s'appliquer à l'Italie. Dans la péninsule, la classe agricole, sauf l'une ou l'autre province, est plongée dans une misère affreuse, dont on a peine à se faire une idée, et il n'est que trop évident que cette misère, dans l'atmosphère spéciale où elle s'étale, contribue largement à grossir le courant de la criminalité [1].

Sans doute, l'indigence par elle-même n'est point nécessairement une prédisposition au délit. Il y a des populations très pauvres qui se conservent très honnêtes. Pauvreté n'est pas vice, dit le proverbe. Pauvreté n'est pas non plus fatalement une cause et une source de vices. Mais en Italie, tout concourt à lui imprimer un caractère démoralisateur. Son excès même, qui la rend parfois intolérable, le spectacle de la corruption et de l'égoïsme de la bourgeoisie dirigeante et des politiciens de profession qui n'ont su jusqu'à ce jour que tromper et exploiter les classes populaires; l'isolement où celles-ci sont tenues; la diffusion des idées matérialistes ou tout au moins le relâchement du frein religieux : voilà pourquoi la misère en Italie, en admettant qu'elle ait diminué à certains égards, est devenue plus déprimante et plus corruptrice qu'autrefois [2].

Faisons, au reste, remarquer que l'aisance ou la richesse n'est point non plus par elle-même une cause de moralisation : elle ne diminue pas précisément la criminalité, elle change sa nature; ainsi les statistiques prouvent que parmi les gens aisés il y a plus de délits contre les mœurs que parmi les autres. Ceci n'empêche pas qu'il y a un degré de misère qui dégrade et abrutit l'homme et le prédispose au crime. C'est assurément le cas de certaines provinces de l'Italie.

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, des événements très graves se sont passés en Italie qui prouvent surabondamment la vérité de cette assertion. En Sicile et dans les Pouilles, partout où les émeutes de ces derniers temps se sont produites, elles ont eu pour cause principale la misère effroyable des populations. L'insurrection sicilienne, nous le montrerons plus loin, n'est, comme on l'a appelée, que « l'insurrection de la faim ». Rien d'étonnant dès lors que cette mesure-là influe sur la criminalité générale du moment, qu'elle pousse à la révolte politique.

[2] La plupart des criminalistes reconnaissent l'influence qu'exercent les bonnes ou les mauvaises récoltes sur le mouvement de la *delinquenza*. Une récente statistique publiée dans l'*Archivio di psichiatria*, montrait que, en Italie, pendant les dix dernières années, les mauvaises récoltes ont toujours produit un accroissement du chiffre des crimes contre les personnes et les propriétés. Les récoltes abondantes de vin ont généralement pour résultat un chiffre plus élevé des attentats contre les mœurs.

*
* *

Une autre cause de l'accroissement anormal de la criminalité en Italie, non moins efficace malheureusement, réside dans la conception et l'administration de la justice pénale.

D'abord l'adoucissement progressif des peines. La peine de mort a été abolie pour la première fois en Europe, il y a un demi-siècle, dans le code de Toscane, dit *Leopoldino*. La Toscane était devenue, on le sait, un foyer des idées humanitaires du dix-huitième siècle. Quand l'Italie s'unifia, ce doctrinarisme, cet optimisme philosophique du code toscan, déteignit sur les juristes italiens. La peine de mort fut de moins en moins appliquée. En 1875, la Chambre vota son abolition, mais le Sénat ne ratifia pas ce vote. Toutefois, à partir de ce moment, on ne vit plus d'exécution en Italie, quoique les condamnations à mort fussent assez nombreuses. Le code Zanardelli, voté il y a trois ans sous le régime Crispi, consacra officiellement la suppression de la peine capitale en la remplaçant par l'*ergastolo* (la prison à vie).

Cet humanitarisme paraît d'autant plus déplacé [1], que l'Italie est le pays qui a, comme nous le verrons, la primauté dans la statistique des homicides. On objectera l'exemple de la France, où la peine de mort existe et où cependant les assassinats accusent une augmentation, mais on pourrait répondre que si la peine de mort n'existait pas en France, le chiffre des assassinats y serait sans doute plus élevé [2]. Quoi qu'il en soit, la suppression de la peine de mort en Italie n'est que l'aberration d'un doctrinarisme aussi imprudent que peu justifié. Jamais les lois n'ont été plus en désaccord avec les mœurs.

Ce n'est pas seulement dans le système de peines que pèche la répression, c'est dans toute l'échelle de la justice pénale, notamment dans la découverte des délits et l'arrestation des délinquants. La police italienne est une des plus mal faites de l'Europe [3] : cela tient surtout à son organisation défectueuse et à la situation misérable faite à ses agents et fonctionnaires à tous les degrés. A part

[1] M. Turiello, dans son livre *Governo e governati,* explique la suppression de la peine de mort en Italie par un double sentiment : un sentiment esthétique qui repousse le spectacle d'une exécution publique, et la conscience très faible qu'a l'Italien de nos jours de la solidarité sociale, de la puissance exécutive dévolue à l'État. L'explication nous paraît juste.

[2] En Suisse, on n'a pas hésité à revenir en arrière. La constitution fédérale de 1874 abolissait la peine de mort. En 1879, une révision constitutionnelle l'a rendue facultative pour les cantons. Plusieurs cantons se sont hâtés de la réintroduire.

[3] *Polizia e delinquenza in Italia,* par Alongi.

quelques exceptions, le personnel est généralement inférieur à sa tâche. Le 25 pour 100 des délits échappent aux investigations de la police[1]; pour les vols, c'est le 41 pour 100; pour les rapines, les extorsions et les *ricatti*, c'est le 40,82; pour les faux en monnaie et en actes publics (délit très commun en Italie), le 73 pour 100; pour les homicides, le 10 pour 100. Sur 100 crimes et délits, il y en a seulement 68 pour lesquels intervient un jugement : pour les autres, ou bien les auteurs n'ont pu être arrêtés ou découverts, ou bien on a dû abandonner les poursuites, faute de preuves suffisantes. Il y a donc un bon tiers des délits qui échappent complètement à l'action de la justice; il n'y a pas là de quoi décourager les malfaiteurs.

Quant à la justice pénale en elle-même, son administration est des plus défectueuses. Les instructions criminelles y sont d'une lenteur incroyable. La durée la plus courte de l'instruction d'un procès, même le moins compliqué, n'est guère inférieure à six mois. La durée ordinaire est souvent d'une année et plus. On cite des procès dont l'instruction a duré trois ans, d'autres six ans. Voici des statistiques qui datent de 1877, mais qui conservent toute leur application, car depuis cette époque, la situation est bien loin de s'être améliorée[2].

A Cagliari, en 1877, il y avait 222 instructions en cours depuis 6 mois; 106 en cours depuis une année, 107 en cours depuis plus d'une année. A Rome, dans 1418 procès l'instruction a duré plus de 4 mois, dans 500 plus de 6 mois; dans 1796 plus d'une année. A Gênes, dans 1912 procès, l'instruction a duré plus de 4 mois; dans 500 plus de 6 mois; dans 362, plus de 2 ans et plus. La situation, avons-nous dit, ne s'est pas améliorée depuis. Les dernières statistiques officielles le prouvent surabondamment. En 1891[3], sur les procès renvoyés dans les cours d'assises, 15 ont duré un mois, 181 de 1 à 3 mois, 824 de 3 à 6 mois, 138 de 6 mois à une année, 438 de 1 année à 2 ans, 124 plus de 2 ans. Et notons que ces derniers procès sont principalement les procès pour homicide, c'est-à-dire ceux qui exigeraient une justice plus expéditive et plus sûre. En 1891, sur 2749 individus condamnés par les cours d'assises, 130 ont subi une prison préventive d'un mois, 313 de 1 à 3 mois, 890 de 3 à 6 mois, 1055 de 6 mois à une année, 304 de 1 an à 2 ans, 51 de 2 à 3 ans, 6 plus de 3 ans[4].

[1] *Statistiques officielles de M. Bodio.*
[2] *Sull' incremento del delitto*, par Lombroso.
[3] *Statistica penale nel* 1891.
[4] Le procès pour le Panama français a été liquidé en quatre mois. L'instruction du *Panamino* italien commencée en janvier 1893 dure encore.

Il n'est pas rare que des prévenus, reconnus après innocents, meurent en prison au cours de l'instruction. Cette durée anormale des instructions est une des plaies de la justice en Italie, elle est tout à l'avantage des criminels; selon le mot de Lombroso, elle constitue à elle seule une quasi-impunité.

Une autre cause de retard, ajoute M. Lombroso, est l'abus des appels qui réforment en moyenne 45 pour 100 des sentences et toujours dans un sens favorable à l'accusé. Les appels sont infiniment plus nombreux en Italie qu'en France; en 1871, 417 procès des tribunaux de police étaient portés en France devant les cours d'appel; en 1874, il y en avait en Italie 14,882, 35 fois plus. Il y avait en France 7745 procès correctionnels en appel; en Italie, ils étaient plus du double, soit 16 149, et ce chiffre n'a cessé d'augmenter. En 1880, les appels sont au nombre de 20 085, en 1881 de 21 517. La statistique de 1891 en signale 22 938.

On peut en dire autant des cours de cassation. En Italie, il y a 0,031 sentences réformées par 1000 habitants, tandis que, en France, il n'y en a que 0,003. Les grâces sont un autre abus, et Dieu sait cependant qu'en France on n'en est pas avare. Le droit de grâce est appliqué cent fois plus en Italie qu'en France, puisqu'en France il y a un grâcié par 100 002 habitants et en Italie 1 par 10 131 habitants. Sur 20 000 demandes en grâce, il y en a 3000 et plus en moyenne d'accordées. En 1891, il y en a eu 3195. La grâce ainsi comprise, fait remarquer justement le criminaliste que nous citons plus haut, « est une espérance ouverte à l'impunité et une cause de nouveaux crimes [1]. »

Que dire du jury? En Italie plus encore peut-être qu'en France il exerce, par la faiblesse et la condescendance incroyable dont il fait preuve, une influence détestable sur les mœurs publiques. L'institution du jury en Italie est absolument condamnée par l'expérience [2]. Dans certaines provinces, elle aboutit à de véritables monstruosités. M. Lombroso [3] nous en apporte des exemples qui paraissent à peine croyables. A Terni, le jury acquitta un individu

[1] A cet abus des appels et des grâces il faut ajouter l'extrême facilité avec laquelle on accorde la liberté provisoire, dont beaucoup de délinquants profitent pour prendre le large.

[2] Il y a une quinzaine de jours, un jeune homme de famille aisée qui avait tué la fille d'un des fermiers de son père après l'avoir séduite, fut acquitté par la cour d'assises de Rome. Cet acquittement a donné lieu à une véritable campagne contre le jury. Beaucoup de journaux ont demandé la réforme du jury, d'autres son abolition.

[3] M. Turiello, dans son livre *Governo e governati in Italia*, dit que parmi les juristes italiens le jury est aussi discrédité que pourrait l'être aujourd'hui dans l'opinion publique la garde nationale.

qui avait avoué avoir tué son père, la nuit, avec préméditation, et qui avait déjà été condamné à mort. A Parme, un individu tua sa femme également avec préméditation et dans un guet-apens; il fut acquitté, les jurés ayant admis la *forza irresistibile*. A Spolète, le jury concéda les circonstances atténuantes à un assassin « parce qu'il avait brûlé sa victime » après l'avoir assassinée. A Pizzo Mirteto, un individu tua son père avec un couteau qu'il avait passé plusieurs jours à aiguiser : il fut acquitté. A Syracuse, un étudiant avait déclaré à son professeur qu'il le tuerait s'il était refusé à son examen. Refusé, il tira sur lui à bout portant, mais heureusement le manqua. Le jury l'acquitta, sous prétexte qu'il était fou, quoique le jeune homme fît les aveux les plus complets. Nicodemi, administrateur d'une société, soustrait 100 000 francs; il en avoue 40 000, il est acquitté. Un autre, prévenu d'escroquerie et *de faux*, est également acquitté sous l'excuse qu'il était atteint de semi-idiotisme (!!).

Quant à l'ignorance de certains jurys, elle dépasse toutes les limites du vraisemblable. Comment s'en étonner alors qu'on admet souvent comme jurés des individus ne sachant ni lire ni écrire? Dans un procès, le jury déclare un accusé *innocent*, *mais avec circonstances atténuantes*. Dans le Piémont, aux demandes du président : 1° s'il y avait provocation; 2° s'il y avait provocation grave, le jury répond *non* à la première demande et *oui* à la seconde. Mais la palme appartient à ce jury qui, dans un procès où l'on posa la question d'*eccesso di difesa* (d'excès dans la légitime défense), répondit oui par l'organe de son président, parce que, déclara-t-il, l'avocat ayant parlé plus de deux heures, avait commis un *eccesso di difesa*. On croirait lire du Labiche : le condamné devait son acquittement à un calembour, bien involontaire il est vrai.

Il est vrai que les jurés italiens peuvent souvent, eux aussi, invoquer les circonstances atténuantes. On les soumet à de véritables tortures. Les procès durent presque toujours plusieurs jours, quelquefois plusieurs semaines et même plus d'un mois. Les juges, en Italie, ont la manie de faire défiler une procession de témoins qui viennent déposer sur les circonstances les plus insignifiantes. Les jurés finissent par avoir l'esprit troublé et ne savent plus où donner de la tête, d'autant plus qu'on leur pose quelquefois une série interminable de questions. M. Lombroso cite un procès criminel à Ancône où l'on interrogea 747 témoins et où l'on posa aux jurés 5000 (cinq mille) questions. Comment voulez-vous que ces pauvres jurés s'y reconnaissent : il y a de quoi devenir fou. Et notez que ces cas ne sont pas rares. A Catanzaro, l'acte d'accusation d'un procès se composait de cinq gros volumes

in-folio, et les témoins étaient au nombre de 1028 : une véritable armée.

Ajoutons que, surtout dans les provinces méridionales où fleurissent la *Camorra* et la *Maffia*, le jury n'est pas à l'abri de l'intimidation et de la corruption. Beaucoup de jurés se font excuser par peur de se compromettre, d'autres se vendent tout simplement au plus offrant. Si l'accusé est riche et puissant, son acquittement est très probable. A Potenza [1], dans les Calabres, pendant un procès criminel, un maître d'hôtel prépara, le jour où devait être prononcé le jugement, un grand dîner où étaient marquées les places des jurés, des accusés et de leurs amis, tellement l'acquittement était certain [2]. Cette corruption du jury marche de pair avec l'étrange abus des faux témoignages. Nulle part les faux témoins ne sont plus nombreux que dans certaines provinces d'Italie. Il se passe peu de procès qu'un témoin ne soit pris en flagrant délit de contradiction ou de mensonge. En Sicile, les faux témoins se recrutent comme on recrute des manœuvres quelconques. C'est une des industries de la *Maffia*, tout accusé peut en avoir à sa disposition [3].

Nous disions tout à l'heure qu'un tiers des crimes et délits se soustrait à l'action de la justice; des deux tiers qui restent, plus d'un tiers, grâce au jury, échappe à la condamnation. En 1884, sur 7214 imputés jugés par les cours d'assises, 2151 furent acquittés; en 1885, sur 7340, 2290 furent acquittés; en 1890, sur 4579, acquittés 1519; en 1891, sur 4565, acquittés 1430. En somme, il ne reste qu'un tiers de délinquants qui tombent sous le coup de la loi. Ce système n'est-il pas un encouragement donné à la criminalité? Tout concourt ainsi à énerver la justice, mais, plus que tout le reste, la façon dont le châtiment infligé par la loi est appliqué. Nulle part, croyons-nous, en Europe, le régime pénitentiaire n'est aussi doux qu'en Italie. Là aussi se retrouve l'influence de ce doctrinarisme pénal qui a abouti à l'abolition de la peine de

[1] *Sull' incremento del delitto*, par Lombroso.

[2] L'introduction de la politique dans la justice pénale contribue également à énerver ou entraver la répression. Il n'est pas rare de voir des députés user de leur influence pour obtenir des grâces, des commutations de peine, la liberté provisoire, le déplacement de magistrats honnêtes et considérés comme trop rigides. Il arrive même que des députés se trouvent en relations directes avec les délinquants et les protègent contre la justice. Un député a été récemment accusé d'entretenir des rapports d'amitié avec le chef de brigands Tiburzi dont nous parlerons ailleurs. En Sicile, aux élections de 1892, des détenus ont été mis en liberté pour pouvoir jouer le rôle d'agents électoraux.

[3] Voy. *la Maffia*, de Alongi.

mort. Sauf pour l'*ergastolo* (travaux forcés à perpétuité) et quelques autres cas, le système cellulaire n'existe pas en Italie [1], et l'expérience prouve cependant que ce système, qui isole les condamnés et les soustrait à l'exemple les uns des autres, est le meilleur au point de vue de la correction et de la moralisation des criminels [2]. La Belgique, où il est rigoureusement appliqué, présente un décroissement progressif de la criminalité [3]. En Italie, soit pour la prison préventive, qui, à raison même de sa prolongation anormale, offre le plus de dangers, soit pour la prison ordinaire, les condamnés vivent en commun, et, s'il faut les en croire, ils y vivent fort bien, beaucoup mieux, assurément, que les deux tiers des habitants des campagnes. Il n'est pas rare de trouver en Italie des individus qui commettent des crimes ou feignent d'en commettre pour se faire enfermer dans ce que M. Lombroso appelle *un commodo albergo*. Il y a une chanson très populaire dans les prisons de Naples et dont voici les premiers vers :

Carcere, vita mia, cara, felice,
Lo starmi entro di te come mi grace.
Prison, ma vie, vie heureuse et chère,
Quel plaisir pour moi d'y faire ma demeure.

Dans l'autobiographie d'un condamné publiée cette année même à Milan, sous ce titre : *Romanzo d'un delinquente nato*, le héros, encore vivant, un récidiviste endurci, qui a passé une grande partie de sa vie en prison où il se trouve encore, parle ainsi d'une des prisons de Naples où il était renfermé. « Dans cette prison, on vivait comme des princes, et jamais il ne me vint le désir de reconquérir ma liberté [4]. » Dans ses *Palimpsesti di carcere*, M. Lombroso cite de nombreuses inscriptions de prisonniers, qui tous célèbrent, sur le mode lyrique, les douceurs de la vie pénitentiaire. Un détenu, entre autres s'écrie : *Sono più beato di san Pietro. Quì nella cella sono servito da lacchè. Che cuccagna! Si sta meglio quì che in campagna.* « Je suis plus heureux que saint Pierre. Ici, dans la prison, je suis servi par des laquais. Quel pays de cocagne! Ici on est bien mieux qu'à la campagne. » Un autre

[1] Ou s'il existe dans la loi, les prisons aménagées à cet effet font défaut.
[2] *Criminalité comparée*, par Tarde.
[3] Il faut reconnaître toutefois que le système cellulaire coûte fort cher. En Belgique, chaque cellule revient à 6000 ou 7000 francs. Ces derniers temps, une réaction semble s'être produite contre le régime cellulaire, surtout s'il est prolongé. Personne, toutefois, ne nie qu'il ne vaille mieux que la vie en commun.
[4] *Romanzo d'un delinquente nato*, p. 76.

trouve même qu'on pousse la politesse à l'excès. *Quì trattano troppo bene, usano troppi riguardi.* « Ici on nous traite trop bien; on a trop d'égards pour nous. » On ne s'étonne plus dès lors de voir des récidivistes se faire arrêter jusqu'à cinquante et soixante fois de suite; au lieu d'être un épouvantail, la prison incite au délit par la vie facile et commode qu'elle fait entrevoir[1]. En 1879, à Rome, un vieillard de quatre-vingts ans, qui en avait passé quarante-sept en prison, voulait à toute force y rentrer. « Je ne vous demande pas un emploi, disait-il, mais une prison quelconque pour y finir mes jours en toute tranquillité. »

A Naples[2], les vagabonds et autres délinquants qu'arrête la police supplient les préteurs d'allonger, autant qu'ils le peuvent, le temps de prison auquel ils sont condamnés. Le même auteur, chez lequel nous puisons ces renseignements, ajoute que, en général, « on désire la prison plus qu'on ne la craint en Italie. » *Le carceri sono più desiderate che temute.* Il nous semble que ce mot dit tout.

Quant à la vie en commun des prisonniers, tout a été dit sur les périls qu'elle offre. La prison se transforme ainsi en une véritable pépinière de criminels. Cela est vrai de l'Italie plus encore que des autres pays. La *Camorra* est née dans la prison et aujourd'hui encore, ainsi que nous le verrons, elle s'y déploie librement, plus librement même qu'au dehors. Ajoutons enfin que la plupart des prisons italiennes, mal aménagées et mal construites, ne se prêtent que trop bien aux évasions, qui sont du reste assez fréquentes.

Il est une institution spéciale à l'Italie qui exerce également sur la criminalité une influence détestable, nous voulons parler de l'*ammonizione*. En Italie, il y a outre la surveillance de la police telle qu'elle existe en France et qui s'applique aux individus ayant été l'objet d'une condamnation, une surveillance préventive que l'on appelle l'*ammonizione* et à laquelle on peut être soumis, sans avoir commis aucun délit, mais simplement en prévision de ceux qu'on pourrait commettre. C'est donc, comme le fait remarquer justement le docteur Bournet[3], une véritable loi des suspects. L'*ammonizione* est prononcée par les présidents de tribunaux sur une simple dénonciation de la police. Elle offre les mêmes inconvénients que la surveillance. L'*ammonito*, naturellement suspect, mal vu, repoussé de partout, est souvent dans l'impossibilité de trouver du travail et de revenir à une vie honnête. Pour vivre, il ne lui reste quelquefois d'autre ressource que le crime, qui, en le con-

[1] *Sull' incremento del delitto*, par Lombroso.
[2] *Governo e governati*, par Turiello.
[3] *La criminalité en France et en Italie.*

duisant en prison, lui fournira du pain [1]. Ajoutons cependant que cette institution est en décadence; les *ammoniti* diminuent d'année en année. En 1879, il y en avait 23 610; en 1884, 8568; en 1887, 5627. L'année 1891 n'en présente plus que 1989. L'*ammonizione* aujourd'hui est surtout une arme politique; le gouvernement l'exploite largement contre les individus qu'il soupçonne d'accointance avec les partis républicain et socialiste.

A côté de l'*ammonizione*, il faut signaler le *domicilio coatto*, le domicile forcé ou la relégation à laquelle sont condamnés, dans certaines îles de la Méditerranée, les individus qui ont contrevenu à l'*ammonizione*. Les inconvénients du *domicilio coatto* sont pires encore que ceux de l'*ammonizione* : les lieux de relégation, nous le verrons en parlant de la *Camorra*, sont des foyers intenses de criminalité.

*
* *

Il faut que les fanatiques de l'instruction obligatoire en prennent leur parti. Non seulement l'instruction n'exerce aucune influence appréciable sur la diminution de la criminalité, mais, ainsi que le fait remarquer M. Ferri, « l'instruction, si elle n'a pas l'éducation pour alliée, ne fait le plus souvent que prêter de nouvelles armes au crime [2].

Il en est de l'instruction comme de la civilisation : elle ne fait pas décroître la criminalité : selon le mot de M. le professeur Lacassagne, « elle la déplace et la transforme; il y a diminution de certains crimes, des crimes de sang, mais augmentation des délits, ce sont les mêmes crimes atténués, ainsi coups et blessures. »

Il y a assurément dans les prisons, surtout en Italie, un grand nombre d'illettrés, mais, ainsi que le fait observer un éminent criminaliste, M. Prins [3], « il n'y a point rapport de causalité entre le crime et l'ignorance; il y a coïncidence. Les criminels se recrutent parmi les déshérités, les dégénérés de toute espèce, c'est-à-dire parmi les hommes placés dans les conditions les plus défavorables au point de vue de l'instruction; ceux qui ont le moins l'occasion de s'instruire sont précisément ceux qui ont le plus l'occasion de voler. »

Ce qui exerce une influence moralisatrice, ce n'est pas l'instruction, c'est l'éducation sociale [4], surtout quand elle a pour base

[1] Voy. Curcio, *Delle persone pregiudicate*
[2] *Inuovi orizzonti.*
[3] *Criminalité et répression,* par Prins.
[4] La preuve en est qu'il y a relativement fort peu de délinquants parmi les individus qui ont reçu l'instruction secondaire ou supérieure. Comme

la religion. « Celui, dit Spencer, qui voudrait enseigner la géométrie en donnant des leçons de latin ou qui croirait apprendre à jouer du piano en dessinant, serait jugé bon à mettre aux Petites-Maisons. Il ne serait pas plus déraisonnable cependant que ceux qui prétendent améliorer le sens moral par l'enseignement de la grammaire, de l'arithmétique, etc. »

M. le docteur Bournet [1] établit d'une façon indiscutable que les progrès de la criminalité en France marchent de pair avec ceux de l'instruction populaire. « Le nombre des écoles primaires, dit-il, qui n'était, en 1829, que 30 536, s'élevait, en 1879, à 72 217, soit 137 pour 100 de plus, et celui des élèves est monté de 1 357 734 à 4 716 935. Néanmoins, le nombre des viols et attentats commis sur enfants, de 266 en 1825, atteint le chiffre de 947, en 1879. Le chiffre des attentats aux mœurs, de 137 en 1825, s'élève à 304 en 1879, l'adultère de 33 à 463. Enfin, le nombre des délits qui, en 1821, était de 41 214, monte à 146 525 en 1879. Pendant ces deux dernières années le nombre des affaires jugées par les tribunaux correctionnels semble être en raison directe de la multiplicité des écoles et de la diffusion de l'instruction primaire : 158 607 affaires jugées en 1881 ; 172 236, en 1882. »

Et dans cette dernière décade, non seulement la progression s'est maintenue, mais elle a même augmenté. Tous les hommes compétents sont unanimes à reconnaître l'influence détestable exercée sur la criminalité par l'école obligatoire laïque.

L'instruction a certainement augmenté en Italie pendant les 30 dernières années. Ainsi, en 1866, le chiffre des illettrés par 100 conscrits était de 64 ; aujourd'hui il n'est plus que de 42. Et cependant, pendant la même époque, la criminalité a subi un accroissement qui est près du double. M. Lombroso a donc raison de s'écrier, lui aussi [2] : « L'instruction ne change pas la nature, mais elle augmente le nombre des délits [3]. »

Ainsi sur 1419 individus qui de 1876 à 1880 ont été jugés par la cour d'appel de Turin, 559 seulement étaient illettrés ; tous les autres, soit 780, savaient lire et écrire.

Un criminaliste italien très compétent et fort versé dans la science pénitentiaire, M. Beltrani-Scalia constate que parmi les

l'a dit M. Fouillée : « Le savoir devient moralisateur quand il n'est plus un outil, mais un art. »

[1] *La criminalité en France et en Italie.*

[2] *Sull' incremento del delitto in Italia.*

[3] Un économiste et sociologue italien, M. Boccardo, a dit en parlant de l'école italienne : « Les enfants du peuple entrent ignorants à l'école ; ils en sortent barbares. »

récidivistes il y a moins d'*analfabeti* que d'individus sachant lire et écrire.

Comme nous le disions plus haut, l'instruction ne diminue pas la *delinquenza*, mais elle la déplace. La criminalité violente décroît; par contre, la criminalité frauduleuse et immorale augmente. C'est ce que prouvent les statistiques. L'instruction obligatoire a été décrétée en Italie en 1879. C'est précisément à partir de cette année qu'on peut constater une légère déclinaison de la courbe des homicides et une forte élévation de celle des délits contre les mœurs. Ainsi, en 1879, les homicides simples sont de 3294; en 1885, ce chiffre se réduit à 2753. En 1879, les crimes contre les mœurs sont de 982; en 1885, ce chiffre s'élève à 1274[1]. En 1877, les *grassazioni*, *ricatti*, etc., c'est-à-dire toutes les opérations directes du brigandage sont de 255; en 1885, il n'y en a plus que 134. En 1879, les délits contre la force publique sont au nombre de 11 821; en 1885, le chiffre s'élève à 14 346.

La statistique de la criminalité dans les différents pays de l'Europe confirme cette loi : plus l'instruction est répandue, plus la criminalité violente diminue et plus la *delinquenza* immorale et frauduleuse augmente.

Les chiffres suivants le prouvent[2] :

ÉTATS	ILLETTRÉS SUR 100 HABITANTS SANS DISTINCTION D'AGE	CONDAMNÉS SUR 100,000 HABITANTS	
		Pour crimes d'homicide.	Pour délits contre les mœurs.
Allemagne. . .	3	1,12 (1882)	14,11 (1882)
France. . . .	37,80 (1872)	1,56 (1883)	9,77 (1883)
Belgique. . .	42,25 (1880)	1,78 (1880)	15,11 (1880)
Autriche. . .	44,14 (1880)	2,24 (1881)	9,18 (1881)
Hongrie.. . .	57,14 (1880)	6,09 (1880)	6,52 (1889)
Italie.. . . .	67,26 (1881)	10,92 (1880)	3,78 (1880)
		8,12 (1884)	3,77 (1884)

Cette statistique prouve à l'évidence que dans les pays qui comptent le moins d'illettrés, la criminalité violente est en décroissance et la criminalité immorale en augmentation, et *vice versa*. Ce phénomène n'a rien qui doive nous surprendre. L'instruction constitue un des principaux éléments de ce que nous appelons la

[1] *L'analfabetismo in Italia*, par Amato Amati.
[2] *L'analfabetismo in Italia*, p. 217.

civilisation, et la civilisation a pour effet, comme nous le verrons plus loin, en adoucissant les mœurs, de diminuer la criminalité contre les personnes en renforçant la criminalité voluptueuse. Elle produit donc, en somme, non pas une décroissance, mais un simple déplacement de *delinquenza*.

*
* *

Il nous paraît également qu'on exagère l'action bienfaisante de l'émigration sur la diminution des crimes et des délits. L'émigration, disent quelques-uns, est un exutoire à la criminalité. L'exemple de l'Italie ne leur donne pas raison.

L'émigration, en Italie, est en augmentation progressive, et la criminalité, nous l'avons vu, y suit pareillement une marche ascendante. En 1876, il y avait en Italie 394 émigrants (émigration totale et temporaire) par 100 000 habitants ; en 1882, 564 par 100 000 ; en 1888, 976 par 100 000; en 1891, 967, et en 1892, 731. L'année dernière marque donc une légère diminution. Le chiffre total des émigrants pour l'année 1892 a été de 223 667, chiffre qui est de beaucoup le plus élevé de l'Europe, et cependant si l'Italie est le pays où l'on émigre le plus, elle est aussi celui qui présente le chiffre le plus élevé de crimes et de délits.

Un récent article de l'*Archivio di psichiatria*, qui étudiait d'une façon détaillée les deux courbes de la criminalité et de l'émigration, nous montrait qu'il est impossible pour l'Italie d'établir entre les deux une action concordante et parallèle. En 1880 et en 1889, les crimes contre la propriété augmentent alors que l'émigration diminue; dans les années 1881, 1882, 1883, 1885, l'émigration augmente, et, au contraire, cette catégorie de délits diminue; en 1884, ils diminuent en même temps que l'émigration et augmentent en même temps en 1886 et 1888.

En général, cependant, on peut dire que l'émigration tend à faire décroître certains crimes contre la propriété, alors qu'elle n'exerce aucune influence appréciable sur les crimes contre les personnes et les attentats contre les mœurs. « L'émigration en rapport avec la *delinquenza*, écrit un criminaliste italien [1], a une action bienfaisante si l'on considère que des milliers de personnes indigentes, ou d'aventuriers, ou de gens compromis avec la police, s'expatriant, elle purge la société d'éléments malsains. Elle a une action nuisible, si l'on réfléchit que, outre qu'elle neutralise l'œuvre de la justice, elle est un stimulant immédiat à commettre

[1] Pavie, *Studj sulla criminalità italiana nel* 1881.

certains crimes, comme celui de désertion, ou indirect, comme pour les crimes d'adultère, d'avortement, d'exposition ou d'abandon d'enfant. »

Ce qui est beaucoup moins douteux, c'est l'influence perturbatrice qu'exerce l'immigration italienne sur la criminalité des autres pays, notamment sur la criminalité violente. En France, par exemple, la proportion des accusés étrangers est de 55 pour 100 000, celle des accusés français n'est que de 12. Parmi les étrangers, les Italiens tiennent le premier rang. « Le Midi de la France [1], où la population italienne est très dense, est la région qui compte le plus de crimes contre les personnes; ils sont plus nombreux que les crimes contre les propriétés. » Le département des Bouches-du-Rhône, qui possède la plus nombreuse colonie d'Italiens, occupe en France le cinquième rang pour les meurtres, le sixième pour les assassinats. Le département des Alpes-Maritimes est également celui qui, après la Seine, fournit la plus forte recrudescence de vagabondage, cette école du crime. En Suisse pareillement, là où les Italiens sont nombreux, comme dans les cantons de Genève, de Vaud, de Berne, le plus grand nombre des *reati di sangue* sont commis par des Italiens. Le proverbe italien dit bien : *La bestia cambia la pelle, ma non il vizio.* L'Italien des classes populaires peut changer de climat : il ne change pas de tempérament.

*
* *

Un des facteurs qui exercent le plus d'influence sur la criminalité, c'est assurément l'alcoolisme. Bien que ce fléau sévisse en Italie avec beaucoup moins d'intensité qu'ailleurs, il est certain cependant que ses ravages augmentent et s'étendent d'année en année. Ainsi, en 1874, il n'y avait dans toute l'Italie que 146 075 délits de boissons alcooliques [2]; en 1884, ce chiffre est de 176 472. Les fous par alcoolisme n'étaient en 1876 que 207 pour toute l'Italie; en 1888, ce chiffre a presque quadruplé, il est de 723. L'action perturbatrice de l'alcoolisme sur la criminalité est admise par la plupart des médecins et des criminalistes. M. Ferri, dans son livre sur la criminalité en France, établit, pour la période qui va de 1849 à 1876, qu'il y a une relation intime entre les récoltes annuelles de vin et le nombre des coups et blessures. L'alcoolisme paraît influer surtout sur les coups et blessures, les attentats aux mœurs et les suicides. Cependant il faut

[1] *La criminalité en France et en Italie.*
[2] *Alcoolismo*, par Zerboglio.

reconnaître que, en ce qui concerne l'Italie, les chiffres démontrent que l'action de l'alcoolisme sur l'accroissement des délits est très faible. Ainsi [1], pour les homicides, voici la place qu'occupent respectivement les pays de l'Europe par échelle descendante : Italie, Espagne, Autriche, Belgique, France, Irlande, Allemagne, Ecosse, Angleterre. Pour les coups et blessures, l'échelle est celle-ci : Autriche, Belgique, Italie, Allemagne, France, Espagne, Hongrie, Ecosse, Irlande, Angleterre. Pour les délits contre la justice : Écosse, Allemagne, Angleterre, Italie, France, Belgique, Irlande, Espagne, Hongrie. Pour les délits contre les mœurs : Allemagne, Belgique, France, Autriche, Hongrie, Italie, Angleterre, Ecosse, Espagne, Irlande.

On voit que, sauf pour les délits contre les mœurs, l'Italie occupe partout un des premiers rangs dans la statistique de la criminalité, et cependant elle est un des pays de l'Europe où l'alcoolisme est le moins répandu. La France, qui est aujourd'hui le pays de l'Europe, avec l'Allemagne, où la consommation de l'alcool est la plus forte, présente une criminalité bien inférieure à celle de l'Italie. L'alcoolisme exerce une indéniable influence comme facteur individuel; comme facteur social, cette influence est moindre, parce qu'elle est combattue et neutralisée par d'autres.

En Italie, ce qui constitue une source de délits, c'est moins l'alcoolisme chronique, plus répandu dans le Nord, que l'alcoolisme aigu et momentané, autrement dit l'ivresse. Les vins italiens, sauf les vins de Toscane, sont très riches en alcool. Le paysan ou l'ouvrier des villes boit peu généralement pendant la semaine, mais il arrive souvent que le dimanche, il se livre à de véritables orgies. L'ivresse vient alors rapidement, et avec elle son cortège habituel de rixes, accompagnées de coups et blessures, ou même souvent suivies de meurtres. Le plus grand nombre des meurtres ont lieu le dimanche et les jours de fête, le soir, alors que leurs auteurs se sont livrés à des libations excessives [2]. Voilà comment, en Italie, l'alcoolisme influe sur la criminalité générale. Tous les rapports des présidents de tribunaux constatent que dans la province de Rome, et aussi dans les Romagnes, le nombre croissant des *osterie* et l'abus du vin constituent une des principales causes des *reati di sangue*.

[1] *Alcoolismo*, par Zerboglio

[2] M. Sclopis assurait que, en Italie, les neuf dixièmes des *reati di sangue* prennent leur origine dans les *osterie*. Voir *Polizia e delinquenza* d'Alongi.

*
* *

Le *reato di sangue!* Ce crime n'est point assurément spécial à l'Italie, mais il s'y présente avec un caractère anormal de fréquence et d'intensité, et il donne comme la note particulière de la *delinquenza* de ce pays. Il y a en Italie cinq fois plus d'homicides (meurtres et assassinats) qu'en France, quatre fois plus qu'en Prusse, neuf fois plus qu'en Belgique, cinq fois plus qu'en Suisse, dix fois plus qu'en Irlande, seize fois plus qu'en Angleterre, quatorze fois plus qu'en Danemark[1]. Alors qu'en France il y a 11 pour 100 de condamnations pour coups et blessures, il y en a 23 pour 100 en Italie. Le chiffre des personnes tuées en Italie par homicide, depuis une quarantaine d'années, s'élève à plus de 80 000.

L'Italie est donc le pays de l'Europe où la criminalité violente a conservé le plus d'extension. On y tue avec une facilité incroyable; peu de rixes se terminent sans meurtre ou blessures plus ou moins graves. Un Italien, surtout l'Italien du peuple, donne un coup de couteau avec autant de sans-gêne qu'ailleurs une gifle ou un coup de poing. Certains dimanches et jours de fête, devant les principaux hôpitaux de Rome, on peut voir des attroupements continuels : ce sont des blessés ou des moribonds qu'on y apporte, victimes d'une *coltellata* ou d'une *revolverata.* Un écrivain sicilien disait de ses compatriotes, vers 1860 : « Chez eux, l'assassinat n'est qu'un geste. » C'est souvent vrai, non seulement des Siciliens, mais de tous les Méridionaux, en général, quand ils sont sous le coup d'une passion violente.

Bien des causes expliquent ce phénomène, dont les principales sont le climat, la race et les conditions historiques et sociales de l'Italie.

D'abord le climat. L'influence de l'actiont hermique sur la criminalité ne saurait être contestée. Une chaleur excessive, aussi bien qu'un froid excessif rend l'imagination plus lente et la sensibilité moins irritable[2]. Les climats excessifs produisent les civilisations stagnantes et les populations lâches et inertes, comme on peut le voir par les civilisations de l'antique Orient, celles du Mexique et du Pérou, de l'Inde, de la Chine, de l'Afrique actuelle, de la Sibérie, des Esquimaux. Dans les pays très chauds et très froids, la criminalité est moindre que partout ailleurs.

Par contre, une chaleur modérée, comme celle des pays dits chauds de l'Europe, de l'Italie, par exemple, crée les tempéra-

[1] *La criminalité en France et en Italie,* par le docteur Bournet.
[2] *Le crime politique et les révolutions,* par Lombroso.

ments violents et les organisations excitables. Dans un même pays, en Italie, en France et en Espagne, ce sont les contrées situées sous la zone la plus chaude qui fournissent le plus fort contingent à la criminalité violente. Pareillement, c'est dans la saison chaude qu'il y a le plus de meurtres. Le *maximum* des crimes de sang correspond presque toujours au printemps et à l'été, et selon la remarque de M. Tarde, ce fait révèle clairement une provocation indirecte exercée par les hautes températures sur les passions malfaisantes, analogue à celle de l'alcool que la statistique manifeste aussi [1]. M. Lombroso [2] a dressé une statistique de toutes les révoltes et de toutes les séditions qu'enregistre l'histoire, dans l'antiquité, au moyen âge et de nos jours, et il a trouvé que le plus grand nombre de ces révoltes et de ces séditions s'étaient produites dans la saison chaude. En Europe, le chiffre le plus élevé des mouvements révolutionnaires est donné par le mois de juillet, et dans l'Amérique méridionale par le mois de janvier, qui sont respectivement les deux mois les plus chauds. L'action du facteur thermique sur la criminalité politique ou autre est donc évidente. Pour l'Italie, cette influence de la zone chaude apparaît des plus manifestes. Ainsi, pour les crimes contre les personnes il y en a 1 par 5179 habitants dans l'Italie septentrionale; 1 par 2129 habitants dans l'Italie centrale; 1 par 849 dans l'Italie méridionale; 1 par 738 dans l'Italie insulaire. Le midi de l'Italie, la Sicile et la Sardaigne occupent le premier rang dans la statistique des homicides.

Le climat, à la longue, pétrit la race dont l'influence physiologique agit concurremment à celle de l'action thermique et atmosphérique. Le climat méridional crée, pour ainsi dire, une psychologie spéciale. « Les peuples méridionaux, dit Lombroso [3], montrent un penchant au mensonge, à l'instabilité, à la prédominance de l'individu sur la commune et sur l'État; cela provient en grande partie de ce que la chaleur favorise le développement de grandes individualités et de ce qu'elle diminue les besoins, mais plus encore de ce qu'elle exalte les centres nerveux à la manière des alcooliques et des narcotiques, sans cependant jamais aller jusqu'à y provoquer, comme ces derniers, l'inertie complète. »

Daudet, qui a pénétré autant que pas un le fonds et le tréfonds du tempérament méridional, nous le dépeint ainsi [4]. « Le Méridional, dit-il, n'aime pas les liqueurs; il est ivre dès sa naissance. Le soleil, le vent, lui distillent un terrible alcool naturel dont tous

[1] *Criminalité comparée*, page 157.
[2] *Le crime politique et les révolutions.*
[3] *Ibid.*
[4] *Numa Roumestan.*

ceux qui naissent là-bas sentent les effets. Les uns ont seulement cette légère chaleur qui délie la langue et les gestes, fait voir du bleu partout, redouble l'audace, fait dire des mensonges; d'autres arrivent au délire aveugle. » Renforcez la dose et au lieu du Tarasconnais et du Marseillais, vous aurez le Romain, le Napolitain ou le Sicilien.

La caractéristique du tempérament italien, c'est l'individualisme, l'exagération de l'*io*, du moi. En Italie, la personnalité humaine s'est toujours déployée plus spontanément et plus largement qu'ailleurs. *La pianta uomo*, comme disait Alfieri, *ci nasce più rigogliosa.* « La plante-homme y naît plus vigoureuse, plus exubérante qu'ailleurs. » L'individu y a plus conscience de lui-même, y subit plus impatiemment tout frein quelconque. On connaît le vers du Tasse

Alla virtù latina
O nulla manca o sol la disciplina.

C'est ce qui fait que l'Italie, au lieu de se constituer rapidement en nation, ne fut si longtemps qu'une réunion de brillantes et fortes individualités ou une juxtaposition de collectivités isolées. Chaque tempérament s'y accusant en relief, les passions y sont plus fortes, plus vives, plus tenaces que partout ailleurs, et surtout elles y éclatent avec une spontanéité foudroyante, une impulsivité irrésistible.

On a déjà essayé, dans une étude précédente [1], d'expliquer cette *impulsivité* du tempérament italien. L'Italien a les sensations à fleur de peau, extraordinairement violentes; il éprouve un besoin immédiat de réagir; c'est la prédominance de l'élément imaginatif et sensitif. La réflexion n'a pas le temps d'intervenir. L'injure qu'on lui fait exige une vengeance presque instantanée. Le Français a la logique dans sa raison; l'Italien dans sa passion. La passion, chez l'Italien, va jusqu'au bout, jusqu'à son terme fatal, et cela dans le moins de temps possible.

Comme dit un auteur italien [2], « ce sont des âmes d'une brutalité vierge, *brutalmente vergine*. Le plus petit motif, une parole de travers échappée en jouant, un méchant bavardage rapporté par un imprudent, un soupçon, si léger qu'il soit, sur la fidélité d'une fiancée ou d'une femme, suffisent à produire des meurtres épouvantables. » Aussi le crime est-il le plus souvent l'explosion d'une passion qui s'allume comme un éclair. Sauf pour les *vendette* spéciales de la Sicile et de la Sardaigne, la préméditation à l'homicide existe

[1] *La psychologie de l'Italien*. Voy. *Correspondant* du 10 mai 1892.
[2] *Roma e i Romani*, par Aristide Gabelli.

rarement en Italie. C'est le contraire en France, où les assassinats augmentent, alors que les simples meurtres diminuent. En Italie, l'homicide qualifié et aggravé qui correspondrait à ce que l'on appelle en France l'assassinat, ne représente que le quart de la statistique des homicides. L'Italien tue sous l'empire de la passion, vengeance, amour, haine, colère, etc., rarement par cupidité ou intérêt [1].

Une cause fréquente de meurtres, c'est l'exagération maladive du point d'honneur, qui est peut-être un reste des mœurs féodales. Pour un Romain du peuple [2] « celui qui empoche une insulte sans se venger n'est pas un homme ». Dans les Romagnes, on tire le couteau à la moindre altercation [3]. Deux individus se querellent dans une *osteria*. Aussitôt l'un dit à l'autre : *vieni fuori*, *vigliacco* (sors, lâche), et une lutte au couteau, une lutte à mort s'engage souvent pour les motifs les plus futiles.

Ce qui favorise l'issue sanglante de ces rixes, c'est l'habitude déplorable qu'ont les gens du peuple de porter un couteau, généralement à grande dimension, et qui remplace trop avantageusement le poignard classique. Pour le Romain le couteau est « le compagnon inséparable, l'ami fidèle, l'âme de son âme ». Il y a quelques années, les jeunes filles faisaient cadeau à leur fiancé d'un couteau avec des inscriptions de ce genre : *amor mio*, *cuor mio*, *stella mia;* c'est du couteau qu'il s'agit [4].

Dans les campagnes, il faut ajouter la facilité d'obtenir le port d'armes. Avec 12 francs on se procure un droit de chasse et un port d'armes pour toute l'Italie. Tout contribue à favoriser cette tendance au meurtre. Ainsi, dans l'année 1882 (qu'on peut prendre à la rigueur pour une année type), sur 2983 crimes de sang, 864 étaient commis par des armes tranchantes et pointues non insidieuses (dans le plus grand nombre des cas un couteau de poche), 813 par des armes à feu ordinaires (fusils ou revolvers); 19 au moyen de substances vénéneuses; 48 par strangulation; 209 par armes tranchantes et pointues insidieuses (stylet, poignard, canne à épée); 277 par ustensiles aratoires (armes non insidieuses); 412 avec bâtons ou autres instruments contondants (également non insidieux); 17 par submersion; 53 par ustensiles domestiques (aussi non insidieux); 260 par des moyens non indiqués [5]. Cette

[1] L'abbé Crozes disait : « On ne tue jamais que pour se venger ou pour s'enrichir. » L'Italien ne tue presque jamais pour s'enrichir.

[2] *Roma e i Romani.*

[3] *Le Romagne,* par Alfred Comandini.

[4] *Roma e i Romani.*

[5] *La criminalité en France et en Italie,* par le docteur Bournet.

statistique prouve que la préméditation n'existe pas dans la plupart des cas, puisque l'Italien, surtout l'Italien du peuple, sort rarement sans être armé d'un revolver ou d'un couteau. Pareillement en Corse, pays italien de langue et de mœurs, le plus grand nombre des meurtres et assassinats sont perpétrés par des fusils et des pistolets (132 sur 195 pour la période qui va de 1866 à 1873). Or, en Corse, comme dans certaines provinces de l'Italie, les paysans ont l'habitude de sortir armés de leur fusil. En Italie, les attentats au vitriol, œuvre d'une froide préméditation, sont excessivement rares et on peut les considérer comme une importation de la France; sauf dans les cas de démence, l'Italien s'acharne rarement sur sa victime : il ignore ces raffinements de cruauté et de barbarie dont nos grands centres européens ne nous offrent que trop d'exemples. L'homme ou la femme coupée en morceaux sont des cas inconnus en Italie. Cela est d'autant plus à noter que l'Italien du peuple, surtout dans le Centre et dans le Midi, est naturellement brutal. Nulle part on ne maltraite autant les animaux qu'en Italie. Ecoutez deux enfants qui se disputent dans la rue : il n'est pas rare d'entendre l'un dire à l'autre : « Fais attention; sinon je te mange le cœur, je t'ouvre le ventre. » En Sicile [1], on voit des mères, pour corriger leurs enfants, les poursuivre et en pleine rue les mordre, au visage, aux bras ou aux jambes, jusqu'au sang. Entre hommes et femmes, en Sicile, la menace la plus commune en cas de dispute, est celle-ci : *Ti aiu a mangiari lu cori, de tia mi uni aiu a biviri lu sanga* (je veux te manger le cœur et boire ton sang). On a vu des assassins boire ou lécher le sang de leurs victimes ni plus ni moins que des cannibales. Mais ceci encore implique la passion poussée à son paroxysme, beaucoup plus qu'un acte de cruauté savamment conçu et froidement exécuté. Un écrivain italien déjà cité, M. Aristide Gabelli, a donc pu s'écrier avec raison : *L'Italia è la terra dell'omicidio improviso*. Le meurtre improvisé, instantané : c'est là, en effet, le crime de sang le plus fréquent en Italie et qui atteste, plus que tout le reste, la violence innée, l'impulsivité instinctive et irrésistible du tempérament.

Au climat et à la race, il faut ajouter l'influence historique et le milieu social. De tout temps, en Italie, le lien politique et social a été extraordinairement lâche. Nulle part les passions humaines ne furent plus débridées, ne se donnèrent plus libre cours. Au moyen âge, les meurtres et les empoisonnements étaient si fréquents en Italie, qu'Italien était, à l'étranger, synonyme d'empoisonneur [2].

[1] *La Maffia*, par Alongi.
[2] *Le brigandage en Italie*, par Dubarry.

La chimie n'étant pas encore inventée, le poison remplaçait le revolver ou le couteau. La Renaissance mit le comble à cette fureur homicide. On y empoisonnait, on y assassinait à plaisir. L'individualisme effréné de la race italienne put alors se donner pleine carrière. Les individus n'étaient pas seulement en lutte contre l'État; toutes les villes se faisaient réciproquement la guerre. Chaque commune était en outre divisée et déchirée par des factions qui se poursuivaient l'une l'autre d'une haine implacable et sanguinaire. Ce n'était partout que luttes intestines et fratricides, populations massacrées, villes pillées ou incendiées; le tempérament national, déjà porté à la violence, trouvait dans cette licence même un funeste et perpétuel excitant. Aujourd'hui encore il existe des vestiges de cet état social.

D'un village à l'autre, les haines régionales sont fréquentes. Dans le *Latium*, à 20 et 30 kilomètres de Rome, il est des petites villes dont les habitants mettent à se détester et à se nuire réciproquement un acharnement féroce. Le dimanche, les jeunes gens de chacune de ces villes se réunissent parfois en bandes et se battent à coups de pierres ou de fusils comme au moyen âge elles eussent pu le faire à coups de hallebardes. Il y a quelques années, il y eut une réconciliation publique et solennelle entre deux de ces villes, l'Ariccia et Genzano; on y établit une sorte de trêve de Dieu. Ailleurs, dans les Romagnes, par exemple, comme nous le verrons plus loin, c'est la politique qui provoque cette rage homicide. Les partis, dans cette contrée, dégénèrent en de véritables factions qui luttent entre elles non à coups de bulletins de vote, mais à coups de revolvers ou de poignards.

Sans doute, le nouveau régime déploie une répression plus énergique et plus prompte que les gouvernements déchus, ceux du Pape et des Bourbons, par exemple. Mais il a à lutter contre des habitudes invétérées. Des lois récentes sont impuissantes à modifier des mœurs séculaires.

*
* *

On l'a déjà remarqué, la criminalité violente sévit surtout dans les pays à civilisation primitive ou déchue, parce que, dans ce stade de civilisation, les passions sont plus débridées et qu'on y attache un prix moindre à la vie humaine. Présentement, la civilisation (par ce mot nous entendons l'adoucissement des mœurs et nullement un accroissement de moralité) va du Midi au Nord[1]. Les pays les plus civilisés, à un moment donné, sont ceux où la civili-

[1] *Criminalité comparée*, par Tarde.

sation est de date plus récente. Ce sont, aujourd'hui, les pays septentrionaux en général, comparés aux nations et aux provinces méridionales. Dans un même pays, en Italie, par exemple, cette loi se vérifie : le Nord y est plus civilisé que le Midi, précisément parce que la civilisation y est d'importation plus fraîche. Sous l'empire romain et après, le meurtre, dans les pays du Nord, était un accident journalier comme aujourd'hui chez certains peuples du Midi. Cette loi historique explique comment l'Italie, où la civilisation jeta jadis un si vif et si éblouissant éclat, mais où elle est en décroissance depuis plusieurs siècles, est restée, en somme, dans quelques-unes de ses provinces, un pays de mœurs sauvages et barbares.

La civilisation, nous le disons plus haut, n'implique nullement une élévation du niveau de la moralité; elle ne diminue pas la criminalité, elle la transforme et la déplace. A la criminalité violente, qui se traduit par la fréquence des meurtres et des assassinats, succède la criminalité frauduleuse et immorale : les délits contre la propriété (fraudes, vols, escroqueries, etc.), et les délits contre les mœurs. Ces deux criminalités qui représentent chacune deux stades différents de civilisation sont en antagonisme l'une avec l'autre, sans s'exclure absolument, c'est-à-dire que là où la courbe des homicides est le plus élevé, la courbe des délits frauduleux ou immoraux est généralement plus basse qu'ailleurs, ce qui n'a d'ailleurs rien de surprenant. Un meurtre, surtout un meurtre improvisé, comme on dit en Italie, implique une certaine barbarie de l'état social, une brutalité naturelle des mœurs, mais il n'est point nécessairement l'indice d'une perversion du sentiment moral. La Corse et l'Italie nous en fournissent la preuve. La Corse tient, en France, le premier rang pour le meurtre, l'assassinat, les coups et les blessures volontaires; elle n'occupe (statistiques de 1825 à 1880[1]) que le quinzième rang pour les infanticides, le soixante-quatorzième pour les attentats à la pudeur. Les procès d'adultère et en séparation y sont extrêmement rares, aussi bien que les séductions.

La France représente un degré de civilisation matérielle infiniment supérieur à l'Italie. Aussi les délits frauduleux et immoraux y atteignent-ils un chiffre bien plus élevé que dans la péninsule, où il y a cependant cinq fois plus d'homicides qu'en France. Les viols et les attentats à la pudeur suivent en France une marche ascendante et parallèle à l'accroissement de l'instruction et du bien-être matériel. Ils représentent aujourd'hui les six dixièmes des condamnations portées contre les hommes, alors qu'en 1830 ils ne

[1] *La criminalité en France et en Italie*, p. 93.

représentaient qu'un dixième [1]. La moyenne de ces crimes est, en France, de 800 par année; en Italie, elle oscille entre 250 et 300. En France, la moyenne des infanticides est de 180 environ par année; en Italie, de 80 à peine. Nous pourrions suivre ce parallèle pour d'autres catégories de délits, mais ces chiffres suffisent.

En Italie même, il est loisible de constater qu'il y a en ce moment un passage de la criminalité violente à la criminalité frauduleuse et immorale, précisément parce que l'Italie se *civilise*. La première est en diminution, alors que la seconde accuse une augmentation progressive.

Le chiffre des homicides va décroissant d'année en année. En 1880, il était de 3336, soit 11,69 par 100 000 habitants; en 1891, il n'est plus que de 2093 [2], soit 6,65 par 100 000 habitants. Par contre, les crimes contre la propriété et les mœurs suivent, nous l'avons dit déjà, un mouvement ascendant; il semble donc que chaque degré de civilisation que monte un peuple doive se payer par une chute morale, ou plutôt la capacité de *delinquenza* qui est spéciale à chaque nation est sensiblement la même; seulement elle se modifie selon les transformations de l'état social : en somme, la criminalité évolue, mais elle ne diminue pas.

Ainsi, même en Italie, la diminution des crimes de sang, *reati di sangue*, ne s'accomplit que très lentement. *Natura non facit saltus*. On peut en dire autant de la criminalité. Les homicides de tout genre deviennent moins nombreux; par contre, les coups, les blessures volontaires, augmentent. On tue moins, mais on blesse davantage. Le progrès, si progrès il y a, est donc minime, et il dénote bien plus une certaine évolution de l'état social qu'un accroissement de moralité.

Dans un pays à civilisation avancée comme la France, il se produit une sorte de *spécialisation* du crime. La criminalité y est en augmentation, mais surtout en ce qui concerne la criminalité violente, elle se renferme de plus en plus dans une certaine classe, celle des criminels récidivistes. Le chiffre des récidivistes en France suit une progression continue. La statistique de 1890 [3] en accuse 100 781, alors que celle de 1886 n'en accusait que 92 825. Leur chiffre augmente en moyenne annuellement de 2000. « En divisant [4], dit M. Bournet en six périodes les trente années qui se sont écoulées de 1850 à 1880, on remarque une progression constante dans le chiffre des récidivistes. Dans la première période, il était

[1] *La criminalité en France et en Italie.*
[2] Il y a des statistiques qui donnent un chiffre plus élevé.
[3] Voy. *Journal des Débats* du 29 octobre 1893.
[4] *La criminalité en France et en Italie.*

de 33 pour 100; dans la seconde, de 36 pour 100; dans la troisième, de 38 pour 100; dans la quatrième, de 41 pour 100; dans la cinquième, de 47 pour 100; dans la sixième, de 48 pour 100. » Actuellement la proportion dépasse le 55 pour 100.

En Italie, au contraire, la criminalité, surtout la criminalité violente, est moins spécialisée, plus éparse, et les récidivistes y sont moins nombreux qu'en France; ils ne sont guère que le 15 pour 100. Cependant ce chiffre a une tendance à augmenter, précisément parce que l'Italie tend à se rapprocher du type de civilisation qui domine en France.

* * *

Nous avons essayé de montrer plus haut comment l'action démoralisatrice et déprimante de la révolution italienne avait contribué indirectement à l'accroissement de la criminalité. L'influence délétère des commotions politiques que l'Italie a traversées s'accuse d'une façon plus évidente encore par l'augmentation des suicides et des cas de folie.

Depuis un siècle, la courbe des suicides va sans cesse s'élevant dans presque tous les pays de l'Europe. Ce n'est point que les nations soient devenues plus misérables, au contraire; mais elles se matérialisent chaque jour davantage. La progression effrayante des suicides est due principalement [1] « au caractère industriel et antichrétien de la civilisation européenne. Voilà pourquoi les suicides augmentent dans les sociétés qui se civilisent à l'européenne ou plutôt qui s'émancipent du frein religieux ». Partout où la religion a conservé son empire, le suicide est moins fréquent qu'ailleurs. Ainsi, dans les pays septentrionaux modernisés, il y a plus de suicides que dans les pays méridionaux où la foi traditionnelle est plus profondément enracinée. Il était donc inévitable que l'Italie, se modernisant et se civilisant « à l'européenne », vît s'accroître, chez elle, le nombre des suicides. La courbe des morts volontaires suit, en Italie, une marche ascendante continue. En 1872 [2], on relevait 890 suicides; en 1874, 1015; en 1879, 1225; en 1885, 1456; en 1887, 1449; en 1871, 1710. Ainsi, en moins de vingt ans, le chiffre des suicides a doublé.

Cette statistique des suicides, autant et plus peut-être que celle de la *delinquenza*, jette un triste jour sur les conditions morales du peuple italien; elle accuse d'une façon vengeresse l'action débilitante, l'influence démoralisatrice au premier chef du régime actuel.

[1] *Criminalité comparée*, par Tarde.
[2] *Annuario statistico italiano.*

Un criminaliste italien, M. Ferri [1], prétend établir une connexion à rebours entre les suicides et les homicides. A l'entendre, les premiers augmentent là où les seconds diminuent. Le suicide ne serait qu'un homicide manqué ou larvé, une forme mitigée et « dégénérée » de la criminalité violente. La courbe des homicides descendrait donc, selon M. Ferri, dans la même proportion où s'élèverait celle des suicides. Cette théorie spécieuse a été suffisamment réfutée. Constatons que l'exemple de l'Italie donne tort à M. Ferri. En vingt ans, le chiffre des suicides a doublé en Italie. Or les homicides n'y ont pas diminué de moitié; il y a seulement, nous l'avons vu, une légère décroissance dans le chiffre des meurtres et des assassinats, compensée par une augmentation de coups et blessures. Quant aux autres pays de l'Europe, si la statistique y accuse une diminution des homicides et un accroissement des suicides, cela tient à d'autres causes qu'à cet antagonisme physiologique que croit trouver M. Ferri entre le meurtre d'autrui et le meurtre de soi-même. La civilisation moderne apporte avec elle un adoucissement réel des mœurs; elle tend donc à faire décroître la criminalité violente, mais, en même temps, dégageant l'individu de tout frein religieux et moral, elle le laisse plus désarmé contre le désespoir et les douleurs de la vie.

Pour être juste, il faut constater que, dans presque tous les pays de l'Europe, le suicide suit une progression égale à celle de l'Italie. Ainsi, en France [2], le chiffre annuel des suicides qui, en 1827, était de 1542, en 1845 est de 3084; en 1860, de 4050; en 1875, de 5472; en 1888, il est de 8451. En Prusse, le chiffre des suicides était, en 1840, de 1630; en 1890, il est de 5965. En Angleterre, les suicides s'élevaient en 1857 à 1349; en 1890, ils sont de 2205. En Belgique, ils ont également triplé de 1840 jusqu'à nos jours. Toutefois, la progression apparaît plus forte qu'en Italie, puisqu'elle s'est produite dans un laps de temps moins long et avec un accroissement moindre de population.

Ces chiffres prouvent cependant que les suicides, même s'ils y progressent, sont relativement bien moins nombreux en Italie que dans les pays du Nord. La dernière statistique en accuse 1710 pour l'Italie, 8451 pour la France. La France tient le second rang en Europe pour le suicide (le premier rang est occupé par le Danemark) [3]; l'Italie est, après l'Espagne et la Russie, l'une des trois nations où il est le plus rare. On remarquera que ces trois nations sont celles où, malgré la rudesse et la brutalité de ses

[1] *L'omicidio-suicidio,* par M. Ferri.
[2] *Ibid.*
[3] *La criminalité en France et en Italie.*

mœurs, le peuple est resté le plus profondément attaché à sa foi religieuse. Le suicide progresse donc chez un peuple dans la mesure où il se déchristianise.

En Italie même, conformément à cette loi, ce sont les provinces le moins modernisées, telles que la Calabre, la Sicile, qui présentent le moins de suicides.

Il est à noter que, en Italie, comme d'ailleurs dans les autres pays, c'est l'armée qui fournit le plus fort contingent aux morts volontaires. La statistique de 1891 nous donne 5,45 suicides par 100 soldats; 5,12 par 100 commis de magasins; 4,14 par 100 sergents de ville; 3,09 par 100 étudiants. Le suicide militaire s'accroît en Italie d'année en année, et, chose curieuse, il est sensiblement plus fréquent parmi les officiers que parmi les soldats. En France, au contraire, le suicide militaire est en décroissance [1]. Alors qu'en 1862 on comptait en France 620 suicides pour un million de soldats, en 1878, la proportion est descendue à 270, c'est-à-dire a baissé de plus de moitié. L'amélioration s'est maintenue pour les années précédentes. En 1862, la mortalité par suicide était, pour 1000 habitants, presque quatre fois plus considérable dans l'armée que dans le reste de la population civile; elle était un peu plus du double en 1872, et seulement la moitié plus forte en 1878. En Italie, au contraire, M. Morselli, le directeur actuel du *Manicomio* de Rome, dans son livre sur le suicide, nous apprend que l'intensité du suicide est presque dix fois plus grande en Italie, chez les militaires, que dans la population civile totale; elle est quintuple de celle des hommes et quadruple de celle des femmes.

La haine du service militaire innée aux paysans de certaines provinces, l'exagération du point d'honneur à la suite de punitions, l'état matériel précaire des officiers et sous-officiers, les progrès de l'alcoolisme dans l'armée expliquent ce phénomène.

La folie suit une marche parallèle au suicide dont elle est souvent, d'ailleurs, une des causes. Là aussi l'influence des révolutions qui ont bouleversé l'Italie est indéniable. Esquirol [2] observe justement que les commotions politiques « impriment une plus grande activité à toutes les facultés intellectuelles, fomentent les ambitions et les vengeances, multiplient les fous ». En France, toutes les révolutions qui se sont succédé pendant ce siècle ont été signalées par une recrudescence des cas de folie. L'augmentation qui s'est produite en Italie pendant les trente dernières années n'a donc rien qui doive surprendre.

Les statistiques officielles de M. Bodio nous donnent, pour

[1] *Du suicide dans l'armée*, par le docteur Mesnier.

[2] *Traité des maladies mentales.*

l'année 1883, 64 maisons d'aliénés pour toute l'Italie, avec une population de 18 482 individus. Huit ans plus tard, en 1891, le chiffre des maisons d'aliénés (*manicomi*) s'élève à 73 et la population totale des fous à 23 554. La folie ne rentre qu'incidemment dans le cadre de cet article : ces chiffres nous paraissent donc suffisants pour montrer l'accroissement progressif des cas d'aliénation dans la péninsule.

Un autre symptôme de l'abaissement de la moralité en Italie, comme d'ailleurs dans les autres pays, c'est le chiffre croissant des procès civils. Un criminaliste distingué, que nous avons cité déjà plus d'une fois dans cette étude, le dit avec raison[1] : « Un procès est presque toujours la suite ou le symptôme d'une malhonnêteté, quand ce n'est pas d'un délit plus ou moins déguisé ou côtoyé. En y regardant de très près, on verrait donc que la statistique des tribunaux civils est elle-même propre à jeter des lueurs sur l'état moral d'une nation. Les procès sont, en effet, la transformation, sous une forme atténuée, des guerres privées et des brigandages antiques, préhistoriques, antérieurs à tout ordre légal. » En Italie, pour l'année 1875, le chiffre des affaires civiles portées devant les diverses magistratures du royaume était de 37,50 par 1000 habitants. Ce chiffre suit une progression constante. En 1884, il est de 40,55 ; en 1891, de 46,33. Depuis 1875, il a augmenté d'un dixième. Les délits commerciaux, sous toutes leurs formes, présentent également un accroissement des plus sensibles. Ils ont plus que doublé en dix ans.

*
* *

Récapitulons ces données générales et résumons nos impressions.

L'Italie présente un accroissement progressif de la criminalité qui est supérieur du double à celui des autres pays.

Ce phénomène peut être attribué principalement, selon nous, à la transformation politique et sociale que subit ce pays et à l'état de transition qu'il traverse actuellement.

Toute marche en avant vers un degré plus élevé de civilisation matérielle semble entraîner avec soi un cortège de maux inévitables ; la criminalité, la folie, l'alcoolisme, le suicide, suivent une marche parallèle à la civilisation. Comme l'écrit Henry Georges dans son livre *Progrès et pauvreté*, « là où la population est plus dense, la richesse plus grande, les moyens de production et d'échange plus développés, on trouve aussi la misère plus extrême, la lutte pour l'existence plus rude, l'oisiveté forcée plus grande.

[1] *Criminalité comparée*, par Tarde.

Le vagabond suit la locomotive; les maisons de refuge et les prisons sont des signes aussi sûrs de progrès matériel que les riches demeures, les élégants magasins, les églises splendides. Dans les rues éclairées par le gaz, les mendiants attendent les passants, et à l'ombre du collège, de la bibliothèque, du musée se rassemblent en bandes les Huns dégoûtants et les féroces Vandales prophétisés par Macaulay. »

La criminalité est plus grande en Italie parce que ce pays y rassemble en ce moment les délits et les crimes de la civilisation à l'européenne qui y a fait son irruption et ceux d'un état social plus arriéré. La criminalité violente, legs d'un autre âge, continue d'y sévir en même temps que la criminalité frauduleuse et immorale y suit une marche ascendante, comme dans les autres pays de l'Europe. La criminalité y réunit à la fois l'extension et l'intensité. De cet accroissement de la *delinquenza*, on aurait peut-être tort de conclure que l'Italie, prise dans son ensemble, soit un pays moins moral que ses voisins. Un indice certain de la moralité d'un pays, c'est assurément la stabilité de la famille. Or la famille est constituée en Italie sur des bases infiniment plus solides que dans d'autres pays, en France par exemple. Dans la péninsule, les mariages sont féconds; le fléau de la stérilité volontaire presque inconnu; l'autorité des parents respectée et le lien qui unit entre eux les divers membres de la famille très fort [1].

La *delinquenza* particulière à l'Italie réside dans le chiffre anormal des homicides, coups et blessures, et les attentats contre la propriété : cette *delinquenza*-là atteste plutôt une certaine férocité, une barbarie, une misère plus grande qu'une perversion de mœurs. Cela est si vrai que la criminalité immorale, si elle subit une augmentation, est cependant bien moindre en Italie que dans la plupart des autres pays.

En résumé, la criminalité progressive de l'Italie et l'excédent considérable qu'elle présente comparativement aux autres pays, constitue assurément un phénomène peu réjouissant, mais qui trouve son explication suffisante dans les conditions économiques, politiques et sociales particulières à ce pays : si l'on examine non la quantité, mais la qualité des crimes et des délits, quelle est la nation en Europe qui pourrait jeter à l'Italie la première pierre?

François CARRY.

La fin prochainement.

[1] En Italie, le chiffre des parricides est le double de celui de la France, mais ce fait prouve une seule chose, la brutalité des mœurs et la violence des passions, comme nous l'avons vu plus haut, en essayant d'expliquer la fréquence des homicides.

LE CHEVALIER DE BOUFFLERS

ET

LA COMTESSE DE SABRAN

AVANT 1788 [1]

« Stanislas de Boufflers a été successivement abbé, militaire, écrivain, administrateur, député, philosophe, et, de ces divers états, il ne s'est trouvé déplacé que dans le premier [2]. » Il faut ajouter qu'il a été diplomate, diplomate peu sérieux, il est vrai, et que, surtout et toujours, il a été amoureux : c'est la seule chose qui mette de l'unité dans sa vie. Aussi nous ne le séparerons pas, dans cette étude, de la femme qu'il a le plus longtemps et le mieux aimée, de Mme de Sabran.

Nous passerons rapidement sur les années qui ont précédé la Révolution, car aujourd'hui encore on pourrait dire à Boufflers :

> Tes voyages et tes bons mots,
> Tes jolis vers et tes chevaux,
> Sont cités dans toute la France [3].

Il en est du moins question dans plusieurs biographies [4]. Je ne reproduirai pas, pour la même raison, les appréciations de ses contemporains; et pourtant ces louanges outrées et ces critiques jalouses ont pour auteurs Voltaire, J.-J. Rousseau, Bachaumont, Grimm, Saint-Lambert, Tressan, Chamfort, Rivarol, Mme du Deffand, La Harpe, Chénier, Laclos, etc. Ils l'ont jugé avec esprit, lui et ses

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 janvier : *le Comte Elzéar de Sabran et ses papiers*.

[2] Voy. le portrait du chevalier de Boufflers dans les *Œuvres du prince de Ligne*.

[3] Ce sont les premiers vers de l'Epître bien connue, adressée par le chevalier de Bonnard à Boufflers.

[4] Sans parler des dictionnaires biographiques, on peut consulter utilement, au sujet de Boufflers : le livre du comte Th. de Puymaigre : *Poètes et romanciers de la Lorraine* (1848); le discours de M. Druon à l'académie Stanislas de Nancy (1886); l'article de M. C. Fuinel dans *la Plume et l'épée* (1893); et les *Introductions* qui figurent en tête de plusieurs éditions de ses œuvres : notamment celle de Taschereau (1827); celle de M. Arsène Houssaye (1852) qui avait paru en article dans *la Revue de Paris*; et plus récemment celles de M. E. Asse et de M. O. Uzanne. La chronique scandaleuse s'est aussi beaucoup occupée de lui, et il est presque toujours nommé dans les Correspondances et les Mémoires qui ont été publiés sur la fin du dix-huitième siècle.

œuvres, mais ils n'ont pas parlé, ou ils l'ont fait à peine, du Boufflers dont je veux surtout m'occuper; du député libéral traitant les questions d'affaires; de l'émigré cherchant à améliorer le sort de ses compatriotes; enfin du mari modèle, et il s'est conduit comme tel longtemps même avant d'être marié. Pour la première moitié de sa vie, je me contenterai de mettre en lumière, à l'aide de documents nouveaux, les points qui sont peu ou mal connus.

*
* *

On ne sait pas au juste à quel endroit il est né [1] : c'était sur la route près de Nancy. Son beau-fils, Elzéar de Sabran, nous dit dans une notice inédite : « Mme de Boufflers [2] était en voiture quand elle fut surprise par les douleurs de l'enfantement. Elle n'eut pour l'assister qu'un homme de robe qui l'accompagnait dans son voyage : magistrat fort neuf au métier de sage-femme. » Et il ajoute sentencieusement : « Ceux qui croient à la puissance des premières impressions attribueront à cet accident la vocation de voyageur que cet enfant manifesta de très bonne heure, mais, dans cet événement qui précéda pour lui toute connaissance, on doit plutôt voir une destinée qu'une impression. » Quoi qu'il en soit, il ne démentit pas les promesses de son berceau, de ce berceau qui avait été une chaise de poste, et, en plein dix-huitième siècle, il vécut comme un chevalier errant.

Nous le trouvons, au commencement de 1788, arrivant du

[1] La plupart des biographes prétendent qu'il est né à Lunéville, en 1737. C'est une erreur qui n'est plus permise, M. Jal ayant relevé sur les registres de Lunéville et publié, en 1864, dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, son acte de baptême. Stanislas-Jean, fils de Louis-François, marquis de Boufflers-Remiencourt, et de Marie-Catherine de Beauvau-Craon, est né le 31 mai 1738; il a été ondoyé le 1er juin à l'église Saint-Roch (à Nancy), et les cérémonies du baptême ont eu lieu dans la chapelle du roi, son parrain, à Lunéville, le 21 juin.

Une autre erreur a été commise au sujet de ce qu'on appellerait aujourd'hui son état civil. Plusieurs biographes ou annotateurs, sans prendre garde qu'il avait conservé ses abbayes jusqu'à la Révolution et sa qualité de chevalier de Malte jusqu'en 1797, ont parlé d'un premier mariage qu'il aurait contracté avec Amélie-Constance Pachot (ou Puchot) des Alleurs. Or, c'est un cousin éloigné du chevalier qu'elle a épousé : Louis-Edouard de Boufflers-Rouverel, le fils de la comtesse de Boufflers, qui était la maîtresse du prince de Conti et qu'on appelait l'*Idole du temple*. Elle est souvent citée dans les Mémoires du temps sous le nom de comtesse Amélie de Boufflers.

[2] Catherine de Beauvau (1711-1787) était le dixième enfant du prince et de la princesse de Beauvau-Craon. Elle a eu dix-neuf frères ou sœurs, entre autres, la maréchale de Luxembourg, la princesse de Chimay, la marquise de Bassompierre, le maréchal de Beauvau, etc. Son mari, le marquis de Boufflers-Remiencourt, maréchal de camp, est né en 1714 et mort en 1751.

Sénégal où il venait de faire son second voyage. Auparavant il avait, à plusieurs reprises, parcouru la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, et, quand il était en France ou en Lorraine, ce n'était pas pour se reposer. Il faisait des centaines de lieues pour un oui ou pour un non, pour retrouver une ancienne maîtresse ou pour essayer d'en conquérir une nouvelle, pour faire une apparition à la cour de Lunéville ou à celle de Versailles, quelquefois pour retrouver son régiment[1], mais il ne se croyait pas astreint à mener la vie de garnison, et, s'il avait été évêque, comme on le lui a prédit, ç'aurait été peine perdue que de lui *prêcher la résidence*. A la vérité, il aurait causé tant de scandale que son éloignement aurait été un bien pour ses diocésains.

Il a été, en effet, destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Elzéar nous apprend dans sa notice comment on a pu avoir cette idée; il nous donne aussi l'explication d'un surnom qui a fort intrigué les biographes :

« Le jeune Boufflers fut élevé d'abord à la campagne, chez sa grand'mère, la princesse de Craon[2]. Comme il était le cadet, on faisait moins d'attention à lui qu'à son frère aîné. Celui-ci, plus âgé de plusieurs années, le traitait en petit garçon, et Stanislas ne trouvait qu'un camarade qui consentît à jouer avec lui sur le pied de l'égalité : c'était un gros chien de basse-cour qui s'appelait *Pataud*. L'enfant allait souvent se cacher dans la loge de son favori : on l'appela comme le chien. Étrange surnom pour celui qui fut depuis si fameux par sa grâce et sa légèreté !

« Le P. de Neuville, célèbre alors par son éloquence, venait souvent chez la princesse de Craon, qui était assidue à ses sermons et qui y conduisait ses petits-enfants. Un jour, après avoir prêché, il vint la voir et il fut frappé de l'extrême attention avec laquelle le regardait le jeune Stanislas.

« — Pourquoi me regardez-vous ainsi? lui dit-il.

« — C'est, reprit l'enfant, parce que vous avez très bien prêché, ce matin.

« — Vous rappelleriez-vous quelque chose de ce que j'ai dit? répartit le Père.

[1] Il a commandé le régiment d'Esterhazy (hussards), dans lequel il avait fait ses premières armes, puis le régiment de Chartres (infanterie). Il a été nommé brigadier en 1780, inspecteur en 1781 et maréchal de camp en 1784.

[2] Anna-Marguerite de Ligniville (ou Lignéville), fille de Melchior de Ligniville, comte d'Honécourt et du saint-empire, et d'Antoinette de Bouzey; mariée à René-Marc de Beauvau-Craon, marquis d'Haroué, puis prince de Beauvau-Craon et du saint-empire, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, etc. Elle est née en 1686 et morte en 1772 : son mari est mort en 1754, à l'âge de soixante-quinze ans.

« Là-dessus l'enfant fit un précis tellement exact du sermon que tout le monde fut confondu. A partir de ce moment, le P. de Neuville eut de lui une grande idée. »

Il avait simplement une bonne mémoire, on crut autour de lui à une vocation, et bientôt le roi Stanislas prenait l'habitude de l'appeler : *Une fleur destinée à parer les autels*[1].

A quelle époque faut-il faire remonter la liaison du roi de Pologne avec Mme de Boufflers? Les historiens qui n'ont pas dédaigné de traiter cette grave question ne sont pas d'accord. On raconte qu'au moment où il prit possession des duchés de Lorraine et de Bar[2], il avait pour favorite secrète sa cousine germaine, la duchesse Ossolinska; que la comtesse de Linange « grosse, courte, camarde », prit la place ou la partagea; mais je remarque que, dès 1738, la jolie et spirituelle marquise de Boufflers était assez en faveur pour qu'il fût le parrain du futur chevalier. En tout cas, à partir de 1847[3], il n'est plus permis de douter, et, dans ses Mémoires, le maréchal de Beauvau ne cherche même pas à dissimuler la situation de sa sœur. Le roi passait toutes ses soirées chez elle; elle était chargée de recevoir les étrangers de distinction; elle était vraiment la reine de la petite cour. Stanislas Leczinski imitait son gendre, il avait une maîtresse déclarée, et, chez lui, on retrouvait les mœurs de Versailles. On aurait pu se croire aussi à la cour du roi René, car l'art du beau dire, la poésie, étaient en honneur aussi bien que l'amour : seulement, à Lunéville, on s'occupait davantage de philosophie[4]. Il recevait à bras ouverts et protégeait contre les lettres de cachet les Encyclopédistes, comme on allait bientôt les appeler, de même qu'en 1762, il accueillit dans ses Etats les Jésuites chassés de France : il ne se piquait pas de logique, sinon pour prendre toujours le parti des opprimés. « Il aimait les lettres et la conversation des hommes éclairés; il honorait le mérite sérieux, mais il voulait vivre avec le mérite amusant[5]; »

[1] Notice d'Elzéar de Sabran sur Boufflers.

[2] C'est le 3 avril 1737 qu'il fit son entrée dans ses nouveaux États, qui devaient, après sa mort, être réunis à la France. Par la déclaration de Meudon, du 30 septembre 1736, il avait renoncé à ses prétentions sur le trône de Pologne. Les négociations relatives à la cession des deux duchés à la France avaient commencé par les préliminaires de Vienne (le 3 octobre 1735); le traité définitif avait été signé le 15 février 1737.

[3] Du vivant de la reine, Catherine Opalinska, Stanislas ne se gênait guère; mais, après sa mort (19 mars 1747), toute contrainte fut bannie de la cour de Lunéville.

[4] Ses œuvres ont été publiées, en 1763, par son secrétaire, le chevalier de Solignac, sous le titre de : *Œuvres du philosophe bienfaisant* (4 vol.). Il se laissait ou se faisait appeler souvent ainsi.

[5] *Mémoires du maréchal de Beauvau*, p. 46.

aussi vivait-il avec Mme de Boufflers, et il n'en faisait pas mystère.

Le roi n'avait donc rien à refuser aux deux fils de la *dame de Volupté*[1] : il poussa l'aîné[2] dans la carrière militaire, où il marcha à grandes enjambées, et il donna au cadet des bénéfices ecclésiastiques. Stanislas fut pourvu de bonne heure de riches abbayes, et lorsque, par une faveur spéciale, il fut admis, dès l'âge de vingt ans (le 20 octobre 1758), à l'académie de Nancy[3], le président lui dit dans sa harangue : « Vous vous êtes livré jusqu'à ce moment à l'étude des livres sacrés et de la théologie, parce que vous êtes né pour éclairer de vastes diocèses et pour être mis ensuite entre les premières colonnes de l'Eglise : honneurs qui sont la récompense due aux grands talents, lorsqu'ils sont soutenus d'un grand nom. »

Deux ans après, il entrait au séminaire de Saint-Sulpice, et, dès le début, on pouvait prévoir comment les choses tourneraient. Il avait peine à se plier à la discipline et il éprouvait pour l'avenir une inquiétude qui, à défaut de sentiments religieux, prouve au moins de l'honnêteté. Il écrivait à sa mère[4] :

« Je suis dans une impatience de vous voir que vous ne concevrez que quand je vous aurai bien expliqué combien je vous aime et je ne l'entreprendrai jamais. L'abbé Porquet[5] me marque que votre départ est arrêté pour le 6 ou le 7 ; c'est une distance effroyable pour un malheureux qui compte les jours et qui est bien longtemps à compter un...

« J'ai appris une chose affreuse, c'est qu'on ne permet ici de sortir qu'environ deux fois par mois, au lieu de deux fois par semaine, et qu'il faut toujours être rentré à cinq heures du soir. J'imagine par le nombre des gens qui sont ici que cette règle

[1] Mme de Boufflers avait adopté cette épitaphe, dont l'auteur véritable est, paraît-il, la comtesse de Verrue :

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette *dame de Volupté*
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

[2] Charles de Boufflers, marquis de Remiencourt (1736-1775), chef de brigade des gardes du corps de Stanislas, maréchal de camp, inspecteur général de l'infanterie, grand bailli du Beauvaisis, etc.

[3] Le sujet de son discours de réception était : *de l'Eloquence*.

[4] Toutes les lettres qui seront reproduites dans cette étude, en totalité ou en partie, sont inédites, à l'exception d'une dont la provenance sera indiquée.

[5] L'abbé Porquet (1728-1796), auteur de poésies légères, ancien précepteur de Boufflers, est connu par les moqueries de son élève, qui, cependant, l'aimait beaucoup, et aussi parce que, nommé aumônier du roi de Pologne, et ayant à réciter le *Benedicite*, le jour de son entrée en fonctions, il resta court.

souffre des adoucissements, car il serait bien difficile de trouver cent trente-deux personnes qui la suivissent. L'inquiétude de l'avenir me tourmente plus ici que le mal présent : si vous êtes encore absente pour moi après votre retour, que deviendrai-je? Cependant je me sens un fonds de patience qui me fera supporter tous mes maux jusqu'à ce que j'y trouve un remède. J'aimerais bien mieux en triompher par ma gaîté, car la gaîté dispense de la patience qui n'est qu'un abandon de soi-même à ce qu'on souffre, qui fait soutenir tristement la douleur, mais qui n'en console point. On dit que c'est un remède à tous les maux, et on a tort, car elle n'a d'autre mérite que de ne les faire pas trouver plus grands qu'ils ne sont.

« Souvenez-vous toujours de cette lettre du roi de Pologne. Elle me sera d'une utilité infinie, en ce qu'elle me facilitera les moyens de rester ici, si elle fait effet, et d'en sortir, si elle n'en fait point. J'ai bien peur que le prétexte de ma santé, que je médite en cas de sortie, ne soit bientôt une bonne raison. Ma poitrine ressemblera dans peu à presque toutes celles d'ici que les fréquentes prières à genoux ruinent je ne sais par quelle raison.

« J'ai reçu une grande lettre édifiante de l'évêque de Toul[1]. C'est un bon homme : c'est dommage que ce soit un bon évêque. Au reste, peut-être n'est-il qu'un bon apôtre.

« Je vais travailler de toutes mes forces à mon sermon. Je compte en faire un vrai sermon depuis les pieds jusqu'à la tête. Je mettrai de l'Ecriture et des Pères partout, et je substituerai galamment l'apostolique à l'académique.

« Adressez dorénavant les lettres que vous m'écrirez à *Tonton* (le maréchal de Beauvau), car l'archevêque de Toulouse[2] et l'évêque de Condom[3] ont recommandé à Mme de Mirepoix[4] de me

[1] Claude Drouas de Boussey (1712-1773), nommé évêque de Toul en 1754, fonda plusieurs maisons d'instruction ou de charité, encouragea Louis XV à créer les nouveaux diocèses de Nancy et de Saint-Dié (érigés en 1774), qui diminuaient le sien, mais qui devaient contribuer au bien de l'Eglise.

Boufflers était son diocésain, en tant qu'abbé commendataire de Belchamp. Il se moquait souvent de lui et il avait donné son nom à un cheval, ainsi qu'on peut le voir dans la lettre du 4 octobre 1764, recueillie dans ses œuvres (*Voyage en Suisse*) : « l'autre appelé par mes gens *le grand entier*, et par moi, *l'évêque de Toul.* »

[2] Arthur-Richard Dillon (1721-1806), nommé évêque d'Évreux en 1753, transféré à l'archevêché de Toulouse en 1758 et à celui de Narbonne en 1762.

[3] Etienne-Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), nommé évêque de Condom en 1760, archevêque de Toulouse en 1763 et de Sens en 1788; cardinal en 1788 et dégradé en 1791.

[4] Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon (1707-1792), sœur de la

dire de me méfier de l'inquisition des lettres qu'on dit être ici des plus tyranniques et des plus contraires au droit des gens.

« Baisez ma sœur [1] de ma part et battez-la bien à cause qu'elle m'écrit en raison inverse de ce que je l'aime.

« Si je vous dis de baiser ma sœur, jugez de ce qu'il faut vous faire.

« J'écris au roi. »

On trouvera peut-être que ces deux prélats n'étaient pas dans leur rôle en conseillant au jeune séminariste de déjouer la surveillance de son directeur; mais rien ne doit étonner de leur part, car il s'agit du futur archevêque de Narbonne, dont le faste et la vie scandaleuse ont défrayé les chroniques; et aussi du futur ministre de Louis XVI, de ce cardinal de Brienne, qui a prêté serment à la constitution civile du clergé, qui s'est probablement suicidé et dont on a pu dire : *Suæ patriæ non minus quam Ecclesiæ odiosus* [2].

Boufflers nous rappelle heureusement lui-même qu'il y avait aussi dans ce temps-là de bons évêques. On éprouve un véritable soulagement, en trouvant sous sa plume le nom de Mgr de Boussey, qui a donné l'exemple de toutes les vertus.

L'abbé Couturier [3], le supérieur du grand séminaire, était austère, mais il était, paraît-il, accessible aux recommandations : après avoir reçu la lettre du roi de Pologne, il se relâcha de sa surveillance, si bien que Boufflers pouvait écrire à sa mère :

« La lettre du roi est à merveille et elle a déjà produit un grand effet. Mme de Luxembourg [4] a demandé aujourd'hui la permission de m'emmener pour quatre ou cinq jours à Villeroi et l'a obtenue. Ce petit voyage, qui m'aurait paru très insipide autrefois, à la

marquise de Boufflers, a épousé en 1721 Jacques-Henri de Lorraine, prince de Lixin (ou Lixeim); et en 1739, Pierre-Louis de Lévis, marquis de Mirepoix, qui a été maréchal de France en 1757 et qui lui-même était veuf d'Anne-Gabrielle-Henriette Bernard.

[1] Marie-Catherine-Stanislas de Boufflers (1744-1794), mariée en 1760 à Louis Bruno de Boisgelin, comte de Cucé.

[2] Thiers a dit aussi de lui : « S'il n'a pas fait la fortune de la France, il a du moins fait la sienne. »

[3] L'abbé Jean Couturier (1688-1770), sixième supérieur des Sulpiciens, contribua puissamment à l'extension de la Compagnie qui, pendant sa supériorité, prit la direction de sept établissements nouveaux. Ses dernières années furent attristées par des infirmités et par les craintes que lui inspirait l'état de l'Église et de la société : « Messieurs, dit-il à ses confrères, réunis un jour autour de son lit, il faut vous attendre à voir le trône renversé et l'Église persécutée. »

[4] Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroi (1707-1787), mariée en 1721 au duc de Boufflers, le défenseur de Gênes, grand-oncle du chevalier; et, en 1750, au maréchal duc de Luxembourg. C'est sur elle qu'a été fait le fameux quatrain : *Quand Boufflers parut à la cour...*

société de Mme de Luxembourg près, devient à présent une dissipation pour moi et me fera un très grand bien, en ce qu'il abrègera le temps qui doit s'écouler d'ici à votre retour...

« Je suis dans une inquiétude inexprimable que le prince ne retarde votre départ plus que vous ne le pensez. Je n'ouvrirai dorénavant vos lettres qu'en tremblant, de peur d'y trouver des contradictions à mes désirs. Que cela ne vous empêche pas cependant de m'écrire, car votre silence serait encore pire que les plus mauvaises nouvelles.

« J'ai fait depuis peu beaucoup de chansons que vous ne connaîtrez qu'à votre arrivée, et vous n'aurez aujourd'hui que ma correspondance avec le président Hénault. Il m'a envoyé une langue fourrée, avec un couplet que voici. Je ne peux pas de même vous envoyer la langue par la raison d'Arlequin :

Ce n'est point la langue latine,
Ni la grecque que j'imagine
Pour vous venger de Couturier;
Cette langue tendre et discrète,
Qui vient du meilleur chaircuitier (*sic*),
Vous sera remise en cachette.

Les langues que j'aime le mieux
Ne sont point le grec ni l'hébreux,
C'est l'italienne et la fourrée,
Mais la fourrée est préférée :
L'une est la langue des amants
Et l'autre est celle des gourmands.
De figures de rhétorique
Ses discours ne sont point ornés,
Mais ils sont tous assaisonnés
D'un sel qui vaut mieux que l'attique.

REMERCIEMENT

J'ai deux langues en ce moment :
Dieu m'a donné l'une, et vous l'autre.
Si Dieu m'en avait donné cent,
Toutes célébreraient la vôtre. »

Voilà bien ces détails de mangeaille qui exaspéraient la princesse de la Trémoïlle [1], lorsqu'elle les trouvait dans la correspondance de Mme du Deffand et du président Hénault, mais on connaîtrait mal Boufflers si on ne savait qu'il a toujours eu un robuste appétit, et, de plus, la maigre chère qu'il faisait au séminaire a peut-être con-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier, p. 336.

tribué à l'en faire sortir. Dans une lettre adressée à sa tante de Mirepoix, il revient sur la langue du président, mais ce qu'il ne lui dit pas, et ce qui est raconté ailleurs, c'est qu'il faisait de la sienne le plus détestable usage, et qu'il troublait les classes, en imitant à s'y méprendre le braiement de l'âne ou le chant du coq.

Il écrivait à la maréchale :

« Je vous prie instamment, madame la maréchale, de vouloir bien vous faire tous mes compliments, vous assurer de tous mes respects, vous demander comment vous vous portez, si vous avez fait bon voyage, si vous n'êtes pas bien fatiguée..., enfin de vous faire de ma part toutes les petites politesses que le public croit que je vous dois, et je vous ordonne de me rendre un compte exact de votre commission.

« A présent, ma chère tante veut-elle bien me permettre de la gronder de toutes mes forces de ce qu'elle a chargé Valois de me recommander de lui écrire. Il faut me supposer bien peu d'âme et bien peu de sentiment pour croire que j'oublierais ma consolatrice dans un temps où je pourrais à mon tour devenir son consolateur. Réellement j'ai été piqué quand j'ai appris cela et j'ai pensé vous dire : non je ne vous écrirai pas, mais je vous suivrai... Mais le roi de Pologne, l'abbé Couturier et l'évêque d'Orléans[1] m'ont forcé d'attendre ici votre retour.

« Je viens de vous quitter un moment pour déjeuner avec une moitié de pâté que la princesse de Chimay m'a envoyée : j'y ai puisé un courage invincible pour braver la diète du séminaire et je me suis fait un fonds de sobriété admirable pour toute une journée. Mme du Deffand m'a envoyé dernièrement deux perdrix froides excellentes : ces deux pauvres petites créatures m'ont tenu une charmante compagnie. Hélas! je les regrette bien : je les ai tant baisées qu'il ne m'en reste rien du tout.

« Monsieur le président m'a envoyé une langue bien plus faite pour réussir au séminaire que la mienne; elle est fourrée, et j'en suis bien aise parce qu'elle est ainsi hors d'état d'avertir M. Couturier de tous mes déportements. Il y a joint deux petits couplets auxquels j'ai répondu de suite, mais point en chanson.

« Vous pouvez voir, par l'exposition que je vous fais de mes provisions et de mes vers, que ma chambre est moitié Parnasse

[1] Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère (17061-788), transféré de l'évéché de Digne à celui d'Orléans, en 1758, succéda, en 1757, au cardinal de la Rochefoucauld, comme ministre de la Feuille, et fit quelques choix déplorables; disgracié en 1771, en même temps que le duc de Choiseul. Il était très lié avec les familles de Boufflers et de Beauvau; il ne valait guère mieux que l'archevêque de Toulouse et l'évêque de Condom.

et moitié garde-manger, et que celui qui l'habite est moitié poète et moitié ogre, mais plus grand ogre que poète.

« Oh çà! ma chère tante, assurez bien ma grand'maman de mes respects et baisez-vous au front dans votre miroir de ma part. J'entends une cloche qui sonne, je prends mon surplis et mon camail et je vole à la paroisse [1].

« Vous pouvez juger de mon ennui par le plaisir excessif que m'a fait hier la visite du chevalier de la Laurencie [2]. Remerciez bien Mme du Deffand de toutes ses bontés, quand vous lui écrirez, et pensez quelquefois à moi, madame la maréchale, pardieu! je vous en prie.

« Si on me gronde, je dirai que c'est vous qui m'avez mis en retard. Adieu, adieu. »

Il écrivait aussi à sa cousine germaine, Mme de Caraman [3] :

« En vérité, madame, il y a trop longtemps que je n'ai eu le bonheur de vous voir : ces fêtes-ci m'ont retenu au pied des autels et n'ont pas laissé de contrarier un peu le désir que j'avais de vous faire ma cour. Si je pouvais espérer ce bonheur-là demain, je demanderais ce soir la permission de sortir; sinon, je resterai à l'attache jusqu'à ce que vous vouliez bien venir m'en tirer. Ma mère est à Versailles, ma grand'mère est à Haroué [4], mon autre grand'mère est morte, j'ai perdu tous mes aïeux, et vous êtes la seule parente qui me restiez. Donnez-moi donc à dîner demain ou un autre jour de la semaine, car je me meurs de faim et je n'ai pas autre chose que mon frein à ronger.

« Si cependant vous ne le pouviez pas, je vous prie de me faire savoir l'heure à laquelle je pourrais vous baiser les pieds. Je

[1] Le grand séminaire se trouvait sur le terrain qui forme aujourd'hui la place Saint-Sulpice. Il a été démoli en 1802, et c'est alors que le grand séminaire actuel a été bâti sur l'emplacement occupé autrefois par des communautés annexes (le petit séminaire, les Robertins, les Philosophes, etc.)

La reconstruction de Saint-Sulpice, commencée par M. Olier, en 1646, a été achevée en 1745, par son sixième successeur, M. Languet de Gergy. Il était déjà question, du temps où Boufflers était au séminaire, de dégager le péristyle de l'église, et d'ouvrir une large place, mais l'abbé Couturier repoussa toutes les propositions qui lui furent faites à ce sujet, notamment celle d'installer le séminaire dans le noviciat des Jésuites, après leur expulsion (1762).

[2] Gentilhomme de M. le prince de Conti.

[3] Anne-Gabrielle d'Alsace Hénin-Liétard, princesse de Chimay, mariée en 1750 à Victor-Maurice de Riquet, comte de Caraman, qui a été lieutenant général, commandant en Provence, etc. C'est leur troisième fils, François-Joseph-Philippe, qui a continué les princes de Chimay.

[4] Magnifique château, situé à 30 kilomètres de Nancy, que le prince de Craon avait fait construire et que sa veuve habitait.

tâcherai de me contraindre si bien que vous croirez que ce n'est pas seulement pour votre dîner que je vous aime.

« Soyez bien persuadée, madame, que jamais mon appétit n'égalera mon respect. »

On peut supposer qu'il ne tarda pas à sortir souvent du séminaire sans permission, car « on le voyait tous les jours courir les rues de Paris sur un grand diable de cheval[1] ». Il allait souvent chez le prince de Conti, ou, si l'on veut, chez sa cousine, la comtesse de Boufflers-Rouverel, qui avait pris dans le cœur du prince la place de Mme d'Arty et qui trônait au Temple et à l'Isle-Adam. Il menait là une vie peu édifiante, à en juger par ce compte rendu adressé à Mme de Mesmes :

« A peine tous vos ennuis de Paris pourraient-ils vous donner une idée de tous nos plaisirs de l'Isle-Adam. On nous y compte par bataillons et, ce qui vous étonnera le plus, on y compte les jolies femmes par douzaines. Je crois être au Salon de peinture où tout enchante mes regards et rien ne les fixe : aussi j'ai pris ici mon parti d'aimer tout le monde à la fois. Si vous saviez quel embarras font dans cette place que vous connaissez mieux que personne, puisque vous y logez toujours, quel embarras, dis-je, font ces dames de Monaco, d'Egmont, de Choisy, de Blot, etc., vous me plaindriez beaucoup... »

Puis notre séminariste fait à Mme de Mesmes de brûlantes déclarations et il termine ainsi :

Sans crainte, au dieu d'amour je me donne aujourd'hui;
Il va me rendre heureux en me rendant plus tendre,
Les pleurs qu'il me fera répandre
Vaudront tous les plaisirs que j'ai goûtés sans lui.

Il parle encore des fêtes de l'Isle-Adam dans une lettre écrite à son ancien précepteur, à cet abbé Porquet qui avait singulièrement cultivé *la fleur destinée à parer les autels*, et il convient lui-même de ses torts :

« Vous connaissez trop bien, mon cher ami, ma malheureuse étourderie, et je ne suis point obligé de vous rappeler toutes mes folies pour vous en donner une idée : il suffit simplement de vous ressouvenir des affaires que m'ont suscitées mes chansons de l'Isle-Adam; combien, à Paris et à Versailles, il fut trouvé affreux qu'avec l'habit ecclésiastique j'eusse fait des couplets d'une indécence qu'on aurait eu peine à pardonner à un homme d'un autre état. Les gens qui m'accusèrent à la cour eurent grand soin de ne

[1] *Correspondance littéraire, philosophique et critique* de Grimm.

pas dire qu'un peu de vin de Champagne s'était joint à ma folie ordinaire, et que je n'avais compris que le lendemain le sens des vers que j'avais faits la veille : je fus condamné avec unanimité et, par malheur, avec justice. J'essayai pourtant de revenir dans l'esprit de M. le Dauphin, dans lequel je savais qu'on m'avait perdu. Il dit à la personne qui parla pour moi et qui lui lut une lettre que j'avais écrite à ce sujet, qu'il voulait bien s'intéresssr à moi et qu'il serait bien aise de me voir dans un état plus conforme à mon caractère et à la tournure de mon esprit. Voilà la raison principale qui m'a porté à entrer dans le service; raison que je n'ai jamais osé confier au roi (de Pologne), tant par la honte de lui avouer ma faute que par la crainte de l'affliger, en lui apprenant combien je m'étais rendu indigne de ses bontés... »

Il avait quitté le séminaire quand il écrivait cette lettre : il s'y était déterminé après la publication d'*Aline*, *reine de Golconde*, publication qui avait été faite à son insu, si l'on en croit la notice d'Elzéar de Sabran, et que cependant il n'avait pu désavouer. Ce conte ingénieux, dont le principal mérite est d'être fort leste, eut un succès [1] qui paraîtra probablement exagéré à ceux qui auraient aujourd'hui la fantaisie de le lire, mais la cour et la ville furent scandalisées : il semble que ce fût alors chose difficile, et c'était peut-être ce que l'auteur désirait.

Il renonça donc aux grandeurs ecclésiastiques, sinon aux bénéfices, et il prit la carrière militaire, afin de se conformer à l'avis du Dauphin et aussi à l'avis des sots, pour lesquels il prétend avoir toujours eu une grande vénération :

« J'aurais pu, écrit-il encore à l'abbé Porquet, quitter mon état sans en prendre un autre; mais les sots m'ont dit qu'il fallait avoir un état dans la société. Je leur ai proposé d'avoir celui d'homme de lettres; ils m'ont dit de m'en bien garder, parce que j'avais trop d'esprit pour cela. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient que je fisse, et voici ce qu'ils m'ont répondu : — Il y a quelques siècles que nous avons voulu que tu fusses gentilhomme; nous voulons à présent que tout gentilhomme aille à la guerre. — Là-dessus je me suis fait faire un habit bleu, j'ai pris la croix de Malte et je pars [2]... »

Il partit, sans avoir consulté ni le roi de Pologne, son bienfai-

[1] *Aline* a obtenu des succès de tout genre. Elle a fourni le sujet d'un opéra en 1766 (musique de Monsigny, paroles de Sedaine), et d'un opéra comique en 1803 (musique de Berton, paroles de Vial et Favières); elle a été éditée en 1887, avec le plus grand luxe, par la Société des amis des livres (dessins d'A. Lynch, gravés par Gaujean, maison Quantin).

[2] Cette lettre a été publiée dans un petit volume devenu assez rare : *Œuvres posthumes du chevalier de Boufflers*, chez Louis, libraire, 1816.

teur, ni même sa mère, — il s'en excuse dans sa lettre déjà citée à l'abbé Porquet; — il alla faire la guerre dans la Hesse, égayant l'armée par ses traits d'esprit, et montrant sur les champs de bataille qu'il était digne de ses glorieux ancêtres. Lorsque le traité de Hubertsbourg (13 février 1763) eut mis fin à la guerre de Sept ans, il revint auprès de sa mère, ou plutôt, car il était presque toujours en route, Lunéville devint son centre d'opérations.

Au commencement de janvier 1764, il fut envoyé par Stanislas à Remiremont pour complimenter la princesse Marie-Christine-Xavière de Saxe, qui venait d'être nommée coadjutrice de cette riche abbaye[1]. Il avait une fluxion, et il fut reçu fraîchement par la princesse, une grosse Allemande bien lourde, peu faite pour apprécier l'esprit léger du chevalier. Il s'en vengea par ces couplets qui firent le tour de l'Europe :

Enivré du brillant poste
Que j'occupe en ce moment,
Dans une chaise de poste
Je me campe fièrement,
Et je vais en ambassade,
Au nom de mon souverain,
Dire que je suis malade
Et que lui se porte bien.

Avec une joue enflée,
Je débarque tout honteux :
La princesse boursouflée,
Au lieu d'une, en avait deux;
Et Son Altesse sauvage
Sans doute a trouvé mauvais
Que j'eusse sur mon visage
La moitié de ses attraits.

« Princesse, le roi mon maître
Pour ambassadeur m'a pris.
Je viens vous faire connaître
L'amour dont il est épris...

« Par l'union de vos personnes,
L'Europe avec plaisir verrait
Sur une tête deux couronnes,
Et deux têtes dans un bonnet. »

La princesse, à son pupitre,
Compose un remerciement,

[1] L'abbesse titulaire était alors la princesse Anne-Charlotte de Lorraine.

Elle me donne une épître
Que j'emporte lestement,
Et je m'en vais dans la rue,
Fort satisfait d'ajouter
A l'honneur de l'avoir vue
Le plaisir de la quitter [1].

Quelques semaines après, il fut chargé d'une mission plus lointaine. L'élection du roi des Romains allait avoir lieu à Francfort, et on pouvait prévoir que les suffrages se porteraient sur l'archiduc Joseph [2]. Boufflers partit pour y assister, muni d'une lettre de félicitations que Stanislas avait écrite à l'avance au fils de son prédécesseur. Entre ces deux souverainetés de convention, entre le roi de Pologne et le roi des Romains, il n'était pas besoin d'un véritable ambassadeur, et le chevalier était tout indiqué. Il accompagnait sa grand'mère, la princesse de Craon, qui emmenait avec elle un autre de ses petits-fils, le prince de Chimay, et son neveu, le comte de Ligniville. Les grandes familles lorraines, tout en rendant justice aux qualités de leur nouveau souverain, étaient restées très attachées à l'ancienne maison ducale, et plusieurs d'entre elles étaient représentées à Francfort; mais la princesse de Craon avait des raisons particulières pour faire ce voyage. Elle avait été auprès du duc Léopold [3] ce que sa fille était auprès de Stanislas, moins ostensiblement peut-être, car le duc était marié [4], mais d'une façon plus coûteuse pour les finances du duché. Le prince de Craon avait été le gouverneur du duc François et, après une courte disgrâce, le grand maître de sa maison; il l'avait même, ainsi que la prin-

[1] Ces vers ont été plusieurs fois imprimés, mais les circonstances dans lesquelles ils ont été faits ont été inexactement rapportées. On a dit que Boufflers avait été envoyé à Remiremont, vers 1770 ou 1775, par Louis XV, pour complimenter l'abbesse, tandis qu'il a été envoyé par Stanislas, en 1764, auprès de la coadjutrice.

[2] L'archiduc Joseph (1741-1790), qui a régné sous le nom de Joseph II, était fils de François I[er], qui a été le dernier duc de Lorraine, puis grand-duc de Toscane, puis empereur, et de Marie-Thérèse d'Autriche. Il était petit-fils du duc Léopold dont la mémoire est restée populaire en Lorraine. Il a été élu roi des Romains, le 27 mars 1764, empereur, le 18 août 1765, après la mort de son père, et il a succédé à sa mère sur le trône d'Autriche en 1780.

[3] Il devait bien au moins quelques égards de forme à sa femme, la vertueuse princesse Elisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur du Régent. Elle lui a survécu.

[4] Au sujet des relations de la princesse de Beauvau-Craon avec le duc Léopold et de celles de la marquise de Boufflers avec Stanislas, on peut consulter, entre autres ouvrages : l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par le comte d'Haussonville (IV[e] vol.) et *la Mère du chevalier de Boufflers*, par E. Meaume.

cesse, accompagné à Florence, lorsque, à la suite de son mariage avec Marie-Thérèse, il avait été prendre possession du grand-duché de Toscane; mais, depuis qu'il était empereur, elle n'avait pu aller à Vienne. Elle voulut profiter de ce que le fils et le petit-fils de Léopold se rapprochaient d'elle pour leur faire sa cour et elle fut très bien accueillie, comme on peut en juger par cette lettre que Boufflers écrivait à sa mère, le 27 mars 1764 :

« L'élection du roi des Romains s'est faite aujourd'hui avec toute la pompe, la majesté, la magnificence et l'ennui possibles, et c'est l'archiduc Joseph qui a été élu d'un commun consentement, comme Mme la marquise de Boufflers me l'avait judicieusement prédit avant mon départ. Rien n'est comparable à tout ce qu'on voit ici; il semble que tous les vassaux et sujets de l'empereur cherchent à paraître plus grands seigneurs que lui. L'or et l'argent me sortent par les yeux plus encore que par les poches. J'ai vu aujourd'hui trois abbés à cheval mieux montés que je ne l'ai jamais été; les ambassadeurs des six électeurs laïques les suivaient. Jamais rien n'a été si beau, de quelque sens qu'on l'envisage : c'étaient les plus belles voitures, les plus beaux chevaux, la plus belle garde, la plus belle livrée, la plus belle assemblée, le plus beau temps. Il n'y manquait que de l'ordre; mais la bourgeoisie de Francfort et moi, nous regardons l'ordre comme un attentat à la liberté.

« Une circonstance qui intéressera le roi, c'est que les portes de la ville sont fermées depuis hier au soir et viennent seulement d'être ouvertes à six heures. La ville de Francfort est si jalouse de ses droits, relativement à l'élection, qu'elle ne permet à aucun étranger d'y rester, sans la protection d'un ambassadeur électoral : tous les étrangers, même les ambassadeurs, M. du Châtelet entre autres, sont sortis hier matin et ne rentrent que ce soir.

« Une autre circonstance qui vous intéressera, c'est que l'ambassadeur de Prusse est celui qui brille le moins. Il a de vieux carrosses argentés et des chevaux qui ne valent pas beaucoup d'argent; sa livrée est pauvre, sa maison est mauvaise et sa figure est triste. On voit que le roi de Prusse aime mieux dépenser son argent à Berlin qu'à Francfort.

« L'ambassadrice[1] est plus belle encore que les fêtes et plus magnifique que tous les couronnements du monde. Elle n'a rien perdu de tout ce que nous aimons en elle, et elle se fait aimer de toute l'Europe; elle est adorée à Vienne et elle le serait à Francfort,

[1] Diane-Adélaïde de Rochechouart-Faudoas, mariée à Florent-Louis-Marie, marquis, puis duc du Châtelet, fils de la célèbre marquise qui avait été liée avec Mme de Boufflers. Le marquis du Châtelet était alors ambassadeur de France à la cour de Vienne.

si on la connaissait; mais personne ne sait le nom de son voisin, ce qui met beaucoup de variété dans les compagnies, avec un peu d'embarras dans la société.

« Ma grand'mère n'est guère plus magnifique que le roi de Prusse, mais ils sont respectés tous les deux à leur manière. Hier, l'électeur de Mayence lui avait promis de faire retarder le dîner, contre toutes les lois de l'étiquette, si elle n'était pas revenue assez tôt de chez l'empereur, qui demeure, comme vous savez, à deux lieues d'ici. C'était la première fois qu'elle lui faisait sa cour; nous l'y avons accompagnée, M. de Chimay, M. de Ligniville et moi. Voici la relation véritable :

« La princesse, à son arrivée, a fait demander M. de Kevenhuller, grand chambellan : il est venu sur-le-champ et l'a fait entrer par une petite porte de derrière dans l'appartement de l'empereur. Elle a vu venir à sa rencontre quelqu'un qu'elle ne reconnaissait pas et qui lui a dit : — Je veux vous servir d'ambassadeur. — C'était l'empereur lui-même. Il l'a fait asseoir, et ils ont causé le plus amicalement du monde pendant plus d'une demi-heure. Mes cousins et moi, nous étions, avec toute la cour, dans l'antichambre, lorsqu'on est venu nous dire d'entrer. L'empereur a quitté ma grand'mère en lui disant : — Je vous laisse avec mes enfants et je vais voir les vôtres. — Il a d'abord parlé à M. de Chimay avec beaucoup de bonté, puis à moi très longuement, me parlant surtout de vous et me recommandant de vous gronder de sa part de n'être pas venu le voir. Il me l'a répété plusieurs fois avec beaucoup de gaieté et a fini par nous dire : — Ah çà! je vais chercher mes enfants et retourner avec votre grand'mère... [1].

« Je me porte à merveille, je ne joue point et ne dépense rien : mes gens ne me coûtent pas plus cher qu'à Paris. Je n'ai pas encore remis la lettre du roi. M. du Châtelet m'a dit qu'elle pourrait me valoir un diamant. Dans ce cas-là, mon voyage serait une folie faite à bon marché; il m'en coûterait plus d'une autre manière pour être sage.

« Adieu, madame, je vous aime beaucoup pendant mon absence, quoique sûrement vous attendiez mon retour pour m'aimer. »

Le 23 février 1766, Stanislas mourut, et, en vertu des traités antérieurs, la Lorraine fut réunie à la France. Boufflers perdait son protecteur, mais il en retrouva un autre dans le duc de Choiseul, son compatriote et son ami. Le 2 novembre 1770 [2], il s'adressait au ministre encore tout-puissant pour obtenir ce qui lui paraissait

[1] Ici Boufflers donne des détails analogues sur sa présentation aux archiducs et sur les propos aimables de l'empereur.

[2] Cette lettre est datée de Vienne.

le plus enviable, la faveur de voyager aux frais de l'État :

« Monsieur le duc, on dit que l'infante de Parme va bientôt accoucher, et vous êtes trop poli pour ne pas lui faire faire un petit compliment. Je m'empresse de m'offrir, parce que j'ai pensé que vous dépêcheriez peut-être un courrier extraordinaire et, assurément, vous ne pouvez pas en trouver un plus extraordinaire que moi. Je ne suis pas neuf en politique; j'ai fait mes premières armes avec la princesse Christine; de là, j'ai été à Francfort boire à la santé du roi des Romains et, quelque temps après, je suis venu, à la mort de M. le Dauphin [1], faire compliment sur sa guérison. Je me sens tout l'acquit et tous les talents nécessaires pour haranguer, dans cette occasion-ci, le père, la mère, et même l'enfant sans qu'il y trouve un mot à redire; mais, ce qui me plaira le plus, ce sera de parcourir ensuite toute l'Italie avec les profits de mon ambassade et de voyager sur le velours.

« Je crois que mon projet sera fort goûté de mes créanciers; je souhaite qu'il le soit autant de vous et, en attendant votre réponse, je suis avec respect, monsieur le duc... [2] ».

Mais le duc de Choiseul n'eut pas le temps d'accéder à sa demande, car, le 24 décembre 1770, il était disgracié. Boufflers, qui en fut informé à Vienne, s'empressa d'écrire à la duchesse [3], le 29 janvier 1771 :

« C'est à mon retour de Hongrie, madame la duchesse, que j'apprends la nouvelle la plus étonnante que j'aurai jamais entendue de ma vie. Je n'ai pu me défendre d'un saisissement que je me suis reproché après, mais j'ai fini par penser que ce serait

[1] Louis, le pieux Dauphin, fils de Louis XV, mourut le 20 décembre 1765, à la suite d'une longue maladie et au moment où on le croyait sauvé. Son grand-père, le roi Stanislas, était en correspondance suivie avec lui et l'aimait beaucoup; c'est sans doute pour cette raison que, tout en déplorant les écarts de Boufflers, le jeune prince s'était intéressé à lui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, p. 212.

[2] A la fin de 1770 et pendant presque toute l'année 1771, il fut activement mêlé aux affaires de Pologne. Il avait obtenu des gouvernements français et autrichiens l'autorisation de lever une légion pour soutenir contre la Russie les confédérés de Bar, mais il ne put trouver ni argent ni soldats. Parmi les lettres que M. Prat a bien voulu me communiquer, j'en trouve plusieurs écrites pendant cette période. Boufflers raconte au maréchal de Beauvau ses voyages en Hongrie et en Pologne, ses déceptions, ses rapports avec Durand, agent de la correspondance secrète de Louis XV, avec Dumouriez, avec le baron de Vioménil, qui remplaça ce dernier après la défaite de Landskron, et avec les chefs de la confédération. Ces lettres sont intéressantes, mais leur publication nous entraînerait trop loin; la première est datée du 10 janvier et la dernière du 23 septembre 1771.

[3] Louise Crozat du Châtel (1740-1801), mariée en 1755, à Etienne François de Choiseul, comte de Stainville, puis duc de Choiseul.

peut-être l'époque de votre bonheur. Vous allez y gagner tout ce que l'État perd : le plus aimable des hommes est rendu à vous et à lui. Il a suffi à tout, il se suffira à lui-même ; il a surpassé tant de grands hommes quand il était en place, il les surpassera dans sa retraite. Son destin est d'effacer toutes les gloires.

« Si vous daignez me nommer à lui, madame la duchesse, peignez-lui, avec toute votre éloquence, mon respect, mon attachement, mon admiration et l'espèce d'attendrissement involontaire avec lequel je pense toujours à lui. J'espère être compris dans le nombre de ceux à qui il sera permis de vous rendre hommage. Le plus heureux moment de ma vie sera celui où je le reverrai, où je lui dirai tout ce que je sens pour lui, où je le remercierai de tout le bien qu'il m'a fait et où je pourrai jouir plus à mon aise que jamais du bonheur qu'il répand autour de lui.

« Pardonnez-moi ma liberté, madame la duchesse, et croyez que rien ne peut égaler au fond de mon cœur le respect et l'attachement que je vous ai voués. »

Boufflers fut en effet un des fidèles de Chanteloup : il allait souvent consoler l'exilé, qui, d'ailleurs, n'était pas bien malheureux, et qui, dans sa fastueuse retraite, était aussi entouré, aussi adulé que bien des ministres en place. Après une de ces visites, il écrivait à Mme de Choiseul :

« ... Moi qui ne connaissais de plaisir que dans le changement de lieu, je commence à changer de goût : j'aurais bien béni une lettre de cachet ou une attaque de goutte qui m'aurait obligé de rester à Chanteloup, et je sens à cette heure qu'il ne faut courir que jusqu'au moment où l'on vous trouve.

« En vous quittant, j'ai été pour trois jours aux Ormes, où M. de Voyer [1] abat du nouveau pour élever du vieux et prétend soutenir son château qui est déjà presque tout tombé par une douzaine de tours qui ne sont point encore élevées... »

Nous savons ce que Boufflers pensait en réalité de la vie sédentaire et nous sommes suffisamment fixés sur ce point. Nous le laisserons continuer son vagabondage pour nous occuper de celle qui devait être si longtemps sa compagne et qui elle, au contraire, a toujours eu soif de repos.

[1] Marc-René, marquis de Voyer (1722-1782), fils du comte d'Argenson qui a été pendant quinze ans ministre de la guerre, lieutenant général et grand bailli de la Touraine, puis chargé du commandement de la Saintonge et de l'Aunis. Il a fait des travaux considérables dans son château des Ormes (département de la Vienne), où il séjourna longtemps et où il recevait la société la plus brillante de Paris et de la cour.



Bien qu'une pareille entrée en matière soit un peu lugubre, nous chercherons dans l'épitaphe de la comtesse de Sabran (qui devint la marquise de Boufflers) un résumé de sa vie. Elle a demandé qu'on inscrivît sur son tombeau ces quatre vers :

A la fin je suis dans le port
Qui fut de tout temps mon envie,
Car j'avais besoin de la mort
Pour me reposer de la vie.

On comprendra cette lassitude physique et morale qu'elle a surtout éprouvée pendant l'émigration; mais, avant de partir avec elle pour ces longs voyages, nous ferons d'abord quelques pas en arrière.

J'ai lu dans une des nombreuses biographies de Boufflers : « Il vécut... aimant sa femme qu'il avait prise veuve et belle, sans trop d'esprit... » *Sans trop d'esprit!* Vraiment, l'auteur serait difficile s'il avait porté ce jugement en connaissance de cause; mais son esprit charmant est si bien fait pour comprendre celui de Mme de Sabran, qu'une autre supposition paraît vraisemblable. Elle était pour lui, — elle est peut-être pour d'autres, — une inconnne. Il ne sera donc pas inutile, pour éviter à l'avenir une semblable méprise, de donner sur elle quelques détails [1].

Françoise-Eléonore Dejean [2] est née à Paris le 3 mars 1749; elle

[1] Je n'ai cependant pas la prétention d'avoir découvert Mme de Sabran. Avant les publications du vicomte de Magnieu et de M. H. Prat, avant les articles de Lucien Perey, dans la *Revue de famille* (numéros du 15 août, des 1er et 15 septembre 1891), Mme de Genlis et Mme Vigée-Lebrun, dans leurs *Mémoires*, avaient déjà parlé d'elle avec éloge.

[2] Les détails qui suivent sont puisés en grande partie dans une notice faite par Elzéar. Il dit que sa mère s'appelait Eléonore de Jean de Manville, mais ce second nom n'était pas porté habituellement dans la famille. J'en vois la preuve dans une lettre du chevalier Séguier, fils d'un ami d'enfance d'Eléonore; il lui écrit de Berlin le 7 mai 1797, quelques jours après son départ pour Breslau où elle allait se marier : « Je reviens de l'église où j'ai entendu publier les bans de M. le marquis de Boufflers avec Mme de Manville, comtesse de Sabran. Dites-moi donc qu'est-ce que c'est que ce nom de Manville, je ne vous le connaissais pas. » Je vois, dans le nobiliaire toulousain de M. Brémond, un Dejean, seigneur de Manville et de Manvillette en 1689; c'est évidemment un ancêtre d'Eléonore.

M. le comte de Chatellux, dans ses *Notes prises aux archives de l'état civil*, a mentionné la naissance d'Eléonore, fille de Charles-Claude Dejean écuyer, et de Geneviève-Eléonore de Montigny (paroisse de Saint-Roch).

Les armes de cette famille Dejean sont : d'azur à un oiseau au vol abaissé d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

appartenait à une vieille famille du Languedoc, qui a compté à Toulouse plusieurs conseillers au parlement et quatre capitouls. On sait que dans cette ville les fonctions d'échevinage conféraient la noblesse héréditaire, et j'ai lieu de supposer que l'anoblissement de la famille Dejean (ou de Jean) remonte au premier de ses membres, qui fut élevé au capitoulat en 1635. Sa mère était fille de M. Mignot de Montigny, président des trésoriers de France, chez lequel elle demeurait. J'ai donc le droit de dire avec Elzéar qu'Eléonore Dejan fut élevée dans une famille riche et distinguée.

Elle n'en fut pas plus heureuse pour cela. D'abord, et ce fut la cause de toutes ses tristesses, elle n'a pas connu sa mère qui mourut en lui donnant le jour, et son père se remaria peu de temps après. Les belles-mères sont admirables de dévouement ou elles sont odieuses, — il n'y a pas de milieu, — et Mme Dejean rentrait dans la seconde catégorie. La présidente de Montigny (née Gaillard) recueillit les enfants de sa fille et les éleva durement, prétendant qu'il fallait de bonne heure assouplir le caractère. Sans recommander ce système, je dois avouer qu'il a réussi, car, malgré son extrême vivacité, Eléonore a été en somme d'humeur facile et je ne peux en dire autant de son fils qu'elle a au contraire affreusement gâté.

C'était l'usage de mettre quelque temps au couvent les filles de bonne maison. Elle fut placée dans celui de la Conception [1]. Peut-être écrivait-elle déjà ses impressions, comme Hélène Massalska, cette pensionnaire de l'Abbaye-au-Bois, dont le journal a servi de point de départ au livre de Lucien Perey [2], qui a obtenu un succès si mérité ; mais je dois me contenter de la notice d'Elzéar et choisir entre plusieurs petites anecdotes qui me passionneraient davantage si elles étaient racontées par l'héroïne elle-même.

Je vois bien qu'elle était espiègle et qu'elle avait un mauvais esprit, comme on disait de mon temps au collège, ce qui ne l'empêchait pas d'être aimée à la fois par les religieuses et par les élèves. Elle était si spirituelle, si jolie, ce qui ne gâte rien, et si expansive, qu'elle faisait la conquête de tout le monde. Elle était courageuse aussi, et elle devenait forte pour défendre sa sœur aînée, qui était peu intelligente, et qui, sans elle, — *cet âge est sans*

Potier de Courcy (*Supplément du P. Anselme*) donne à ce sujet une indication inexacte.

[1] Le couvent de la Conception, bâti en 1633, était situé 354, rue Saint-Honoré, à côté de l'hôtel de la duchesse d'Arenberg. Les religieuses appartenaient au tiers ordre de Saint-François.

[2] *Histoire d'une grande dame au dix-huitième siècle. — La princesse Hélène de Ligne.*

pitié, — aurait été taquinée, maltraitée même par ses compagnes. Deux d'entre elles, qui sont restées ses amies, Marie de Bavière [1] et Louise de Croy d'Havré [2] parlaient encore, dans leurs vieux jours, de l'énergie que montrait cette petite personne, mince et fluette, dans son rôle de protectrice.

C'est au couvent qu'elle eut un de ses plus grands chagrins, car tout est relatif en ce monde, et les mêmes événements ne produisent pas la même impression aux différents âges de la vie. D'ailleurs les femmes, — y compris les plus graves, — qui aiment vraiment les chiens ne lui ménageront pas leur sympathie. Elle en avait un ravissant que les religieuses lui enlevèrent un jour, pour la punir de quelque méfait : il devint le chien du jardinier. Or, nous dit Elzéar, « cet homme grossier et brutal eut la cruauté d'embrocher la malheureuse bête. L'histoire courut tout Paris et inspira une romance qui se répandit avec succès et apitoya sur les regrets de la pauvre Eléonore [3] ».

Une autre fois, c'était à la fin de décembre 1761, elle avait encore mérité une punition exemplaire, et, ne sachant qu'imaginer, sa maîtresse lui avait enlevé le manuel dans lequel les élèves copiaient leurs souhaits de bonne année. Fort embarrassée, elle se souvint à propos des lettres de Mme de Sévigné, dont elle avait entendu dire du bien; elle pensa que, dans le nombre, elle en trouverait bien une pouvant remplacer les formules habituelles et elle réussit à prendre le livre dans la bibliothèque. Ce fut une révélation. Elle fut immédiatement séduite par la noble simplicité de ce style, et elle écrivit avec son cœur une lettre toute naturelle, dont son père fut aussi étonné qu'enchanté. Dès lors, elle écrivit toujours

[1] Marie de Bavière, fille légitimée d'Emmanuel (électeur de Bavière) lieutenant général au service de la France, tué glorieusement à la bataille de Lawfeld, et de la comtesse de Hochenfels-Bavière (fille également légitimée de Charles-Albert). Elle a épousé Armand-Charles Emmanuel, marquis de Hautefort, grand d'Espagne.

[2] Louise-Elisabeth-Félicité, fille de Louis de Croy, duc d'Havré, et de Marie de Montmorency-Luxembourg. Mariée, en 1764, à Louis-François du Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel, elle a été nommée gouvernante des enfants de France en 1789, et a reçu le titre de duchesse en 1816, Les *Mémoires* de cette femme admirable ont été publiés par le duc des Cars, son petit-fils.

[3] Le désespoir d'Eléonore me rappelle ces vers de Marmontel qui servent de légende à la gravure du joli tableau de Mouchet.

Il est des peines pour chaque âge :
A dix ans, c'est un grand malheur
Qu'un oiseau sorti de sa cage,
Mais, à vingt ans, quelle douleur
D'avoir pour amant un volage!

ainsi, négligeant le *Parfait secrétaire* pour marcher sur les traces de son illustre modèle, et elle a si bien réussi, que Mme de Staël ne croyait pas trop dépasser les bornes de la flatterie permise en lui disant[1] : « Je sens votre charme, comme celui de Mme de Sévigné, et mieux, car il y a plus de vraie sensibilité dans votre grâce[2]. »

Au sortir du couvent, elle rentra rue des Vieilles-Haudriettes, dans la maison de sa grand'mère qui, devenue veuve, était de plus en plus sévère et acariâtre, et elle aurait mené une vie insupportable, si elle n'eût été soutenue par l'affection de son oncle maternel[3]. Bien que M. Dejean eût perdu sa seconde femme, et qu'il eût eu une attaque de paralysie, il restait brouillé avec Mme de Montigny. C'était le sujet de scènes continuelles entre la présidente et sa petite-fille, car Eléonore ne voulait pas abandonner son père et elle le soignait avec beaucoup de dévouement. Il était circonvenu par des intrigants, et l'un d'eux, qui avait cherché à épouser l'aînée des deux sœurs, malgré ou peut-être à cause de sa faible intelligence, avait, après la mort de celle-ci, reporté ses vues sur la cadette. C'est pour échapper à de pareilles obsessions qu'elle se décida à faire un mariage de raison : « Elle eut la sagesse, dit Elzéar, de préférer à tous les jeunes gens les plus à la mode, qu'attirait la réunion de sa fortune et de sa figure, le comte de Sabran[4], illustre marin peu riche et qui avait cinquante ans de plus qu'elle, mais qu'elle connaissait et admirait depuis son

[1] Lettre du 14 avril 1808.

[2] On peut se rendre compte, d'après son griffonnage, de la facilité avec laquelle elle écrivait et de son manque de prétention. Je vois dans une lettre à Elzéar, datée du 26 août 1807 : « Je te trouve bien brave pour montrer mes lettres. Sais-tu que c'est terriblement me compromettre, car il n'y a pas de négligé pareil au leur. Si j'avais quelque réputation à garder ou à faire, quelques petites prétentions à soutenir, tu me jouerais le plus mauvais tour du monde; mais je te pardonne, ne m'étant jamais senti d'attrait, — et fort heureusement, — pour jouer un rôle quelconque. J'ai été douée, presque en naissant, d'une aversion insurmontable pour me faire remarquer, dans quelque genre que ce soit. Je n'étais pressée que d'aller me cacher, peut-être par un instinct tout naturel qu'il n'y avait que cela de bon pour moi... »

[3] M. de Montigny avait succédé a son père, en 1760, dans la charge de trésorier de France. Il faisait partie de l'Académie des sciences et de l'Académie de Berlin. Il possédait une belle bibliothèque qu'il laissa à Eléonore, sa nièce préférée. Il est mort en 1778.

[4] Le comte Joseph de Sabran, seigneur de Grammont, né en 1702, chef d'escadre en 1764, lieutenant général des armées navales en 1774, commandeur de Saint-Louis. Il était fils du comte Joseph de Sabran et de Marie du Bouzet (de la maison de Roquépine).

Il avait, non pas cinquante ans, comme dit Elzéar, mais quarante-sept ans de plus que sa femme.

enfance, ayant de bonne heure entendu raconter, dans tous ses détails, le fameux combat du *Centaure* [1]... »

On a pu voir dans une lettre écrite, le 31 juillet 1787, au moment du mariage de sa fille [2], ce qu'elle avait pensé du sien : « ... Quelle différence! J'épousais un vieillard infirme dont je devais moins être la femme que la garde-malade; et elle un jeune homme plein de grâce et de mérite. Mais c'est qu'alors j'en sentais peu les conséquences : tout me paraissait également bien, également bon; n'aimant rien, tout me paraissait digne d'être aimé et je sentais pour mon bonhomme de mari le même sentiment que pour mon père et mon grand-père, sentiment fort doux alors et qui suffisait à mon cœur. Le temps m'a détrompée... »

Elle est revenue plus gaiement sur le même sujet dans une lettre adressée à Boufflers, le 20 août 1791 : « Les hommes sont également (à Rheinsberg) d'une fort bonne société. Il y en a un parmi eux dont tu devrais être jaloux, parce qu'il ressemble à feu M. de Sabran comme deux gouttes d'eau, à ça près qu'il a beaucoup plus d'esprit que lui. C'est un vieux militaire qui a blanchi dans les combats, plein d'honneur et de courage, comme M. de Sabran, voûté comme lui, marchant comme lui, et m'aimant de tout son cœur, — pas tout à fait cependant comme M. de Sabran. — Sérieusement, il n'y a rien de si étonnant que cette ressemblance. J'en ai été si frappée d'abord, en le voyant, que j'en ai reculé de quatre pas en arrière et n'ai pu m'empêcher de le dire au prince (Henri de Prusse) qui en a ri de tout son cœur, ne pouvant pas imaginer ce que c'était qu'une pareille union... »

Il est donc permis de supposer que, le jour où elle a accepté la main du vieux marin, l'amour n'était pour rien dans l'affaire; mais bien des mariages se concluaient ainsi à cette époque, et quelquefois même ils tournaient bien. Elle était éblouie par ce grand nom de Sabran, qui devait lui ouvrir toutes les portes [3] et dont les illustrations sont si nombreuses [4], qu'on a pu dire au mariage de l'un d'eux :

[1] Le comte de Sabran a eu une conduite héroïque au combat de Sancta Maria (appelé aussi combat de Lagos), le 17 août 1759. Il commandait le vaisseau *le Centaure* qui avait perdu ses voiles, ses agrès, qui avait onze pieds d'eau dans sa cale, et malgré tout il tenait encore pour protéger la retraite de l'escadre française. Il ne se rendit qu'après avoir épuisé ses munitions, et chargé son dernier canon avec son argenterie. Louis XV le félicita de cet exploit devant toute la cour.

[2] *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, p. 286.

[3] Elle a été admise aux honneurs de la cour, le 2 février 1769.

[4] La maison de Sabran, qui appartient à la plus ancienne chevalerie et qui a exercé la souveraineté dans le comté de Forcalquier et dans celui

Que veulent ces Sabran et par quel artifice
Ont-ils su du destin maîtriser le caprice?
On les a vus monter au rang des souverains;
Au bienheureux séjour ils ont donné des saints,
Des reines à la terre, et, d'une audace étrange,
Elzéar aujourd'hui vient d'enlever un ange [1].

Je n'irai pas aussi loin que le comte Jules de Castellane, parlant de sa cousine. Eléonore n'était pas un ange, mais c'était une vraie femme et si jeune, si séduisante, que le comte Joseph me paraît avoir été un peu imprudent. Il fut plus heureux que sage, car elle eut une conduite et une tenue irréprochables, mais il ne jouit pas longtemps de son bonheur. Il fut enlevé par une attaque d'apoplexie à Paris le 11 juin 1775, et Mme de Sabran, qui se trouvait à Reims avec toute la cour pour le sacre de Louis XVI, ne put même recueillir son dernier soupir.

Elle se confina chez l'évêque de Laon, au château d'Anisy, pour pleurer son vieux mari et soigner ses enfants. Elle cherchait à se distraire, en faisant de la musique et en peignant. J'ai vu un mauvais portrait de l'évêque, daté de cette année-là, et aussi le sien, dans son costume de veuve qui lui allait à merveille. Tout en n'ayant qu'un talent d'amateur, elle avait le don de la ressemblance et pourtant j'ai eu peine à la reconnaître. La figure paraît toute petite; on ne voit plus que ses beaux yeux bleus. Une coiffe blanche bordée de noir emprisonne ses cheveux blonds qui, d'ordinaire, étaient indisciplinés et formaient une auréole autour de sa tête; mais ils furent bientôt rendus à la liberté, car, en 1777, Boufflers célébrait leur beau désordre dans ses couplets SUR SABRAN LA MAL PEIGNÉE [2].

d'Ariano, a surtout deux grandes illustrations auxquelles elle doit un éclat exceptionnel. Elle a donné plusieurs saints à l'Église et elle est alliée à presque toutes les maisons souveraines qui règnent ou qui ont régné en Europe.

[1] Ces vers ont été faits en 1818, par le comte de Castellane, à l'occasion du mariage de sa cousine Victorine de Pontevès-Bargème avec Elzéar-Louis-Zozime, comte, puis duc de Sabran, baron d'Ansouis et de Beaudinard, pair de France, lieutenant général, qui était né en 1764 et qui est mort en 1847.

[2] Sur l'air : *Nous sommes précepteurs d'amour.*

Aux attraits les plus séduisants,
A la beauté la plus soignée,
Je préférerai constamment,
Qui donc? Sabran la mal peignée.

Sur sa raison les envieux
N'ont jamais pu trouver à mordre;

*
* *

Elle avait acheté, dès 1776, un superbe hôtel, situé entre la rue du Faubourg-Saint-Honoré et les Champs-Elysées [1], que le financier Bouret venait de faire construire et qu'il était obligé de vendre, par suite d'embarras de fortune, avant même de l'avoir habité; mais c'est l'année suivante seulement qu'elle recommença à aller dans le monde et qu'elle rencontra le chevalier. A partir de cette époque, et pendant dix ans, il est facile de suivre les progrès de leur liaison et de se rendre compte de leur vie, puisque un grand nombre de leurs lettres ont été publiées, en 1875 par MM. de Magnieu et Henri Prat, et en 1891 par M. Paul Prat. Je ne les analyserai même pas : je craindrais d'en déflorer la lecture pour ceux qui ne les connaissent pas encore et, pour ceux qui les ont lues, je veux éviter les redites.

Je répondrai seulement à une question qui se pose naturellement : pourquoi, libres tous deux, Mme de Sabran et Boufflers ne se sont-ils pas épousés? C'est que la liberté du chevalier était chose relative. Il pouvait quitter la croix de Malte, mais il fallait renoncer en même temps aux riches abbayes [2] dont il était abbé commendataire, et il était criblé de dettes. Devait-il désirer un mariage qui lui aurait enlevé ses bénéfices, en lui laissant ses créanciers? Il était trop fier pour vivre aux dépens de celle qu'il aimait, d'autant plus qu'elle avait déjà deux enfants; il n'y aurait consenti que si, à défaut de fortune, il avait apporté en ménage beaucoup de gloire, et il n'avait pas eu le temps d'en récolter suffisamment lorsque, tout jeune, il guerroyait dans la Hesse [3]. Depuis, les occasions avaient manqué, car, sous le règne du pacifique Louis XVI, la France a joui d'un long repos. Il avait eu cependant un peu d'espoir, au moment où on parlait d'une descente en Angleterre. Il

Et ce n'est que dans ses cheveux
Qu'on aperçoit quelque désordre.

De l'amour c'est un trait nouveau;
Sabran, il venge son injure :
N'ayant pu troubler ton cerveau,
Il s'en prend à ta chevelure.

Mme de Sabran avait les cheveux si ébouriffés que, dans tous ses autres portraits, la tête paraît disproportionnée.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier, p. 347.

[2] Il était abbé de Belchamp, diocèse de Nancy (anciennement de Toul), ordre de Saint-Augustin (revenu 30 000 livres), et de Longeville, diocèse de Metz, ordre de Saint-Benoît (revenu 15 000 livres).

[3] Il avait été nommé chevalier de Saint-Louis, en 1762, pour sa brillante conduite au combat d'Amenebourg (ou Amœneburg).

écrivait à Mme de Sabran le 27 mai 1778[1] : « Vous savez quel est pour moi l'objet de la guerre. La gloire n'est point la monnaie dont je me paye, c'est celle dont je veux payer le seul bien qui me paraisse digne d'envie... » Je retrouve les mêmes sentiments dans une lettre du 27 novembre 1785[2] : « Ma gloire, si j'en acquiers jamais, sera ma dot et ma parure, et c'est là ce qui m'y attache... Il n'y a qu'un peu d'honneur et de considération qui puisse faire oublier mon âge et ma pauvreté et m'embellir aux yeux de tout ce qui nous verra, comme ta tendresse m'embellit à tes yeux... »

Cette lettre est datée de Rochefort, où il attendait des vents favorables. Il allait faire voile vers l'Afrique, toujours à la recherche de sa dot et de sa parure, car c'est bien pour les conquérir qu'il avait demandé au maréchal de Castries le gouvernement des établissements du Sénégal et de Gorée[3]. Il fit preuve, dans son administration, d'habileté et de courage, d'humanité surtout, au grand étonnement des nègres, qui, jusqu'alors, avaient été traités avec une cruauté révoltante; et cependant, par un juste retour des choses d'ici-bas, ils ont chansonné l'auteur de tant de chansons. Ils avaient l'habitude d'enterrer leurs morts presque à fleur de terre et près des habitations, au grand détriment de la santé pu-

[1] *Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran* (par M. P. Prat), p. 11.

[2] *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, p. 367. Il arriva pour la première fois au Sénégal le 14 janvier 1786.

[3] Plusieurs biographes ont attribué son départ à une disgrâce : elle aurait été motivée par sa chanson sur la princesse Christine de Saxe, insérée dans le *Journal de Paris*, et par des vers irrespectueux sur Marie-Antoinette. Or la chanson de l'*ambassade* (voy. p. 213) datait de 1764; elle avait été souvent imprimée, et, après vingt et un ans, on ne pouvait en faire un grief à l'auteur, mais seulement au journal qui la reproduisait inopportunément, au moment où le comte de Lusace, frère de la princesse *boursouflée*, était à Paris. Quant à ses vers sur la reine, ils ont été improvisés chez la duchesse de Polignac, dans une de ces réunions d'où l'étiquette était bannie : *Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat*, suivant l'expression de Mme de Custine. Je les trouve dans les *Souvenirs* inédits du marquis de Geoffre de Chabrignac qui m'ont été obligeamment communiqués : — Un jour qu'elle lui demandait son secret pour faire de si jolis vers, le chevalier répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait pas ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Il est, au contraire, facile de constater, en lisant les lettres du chevalier et celles de Mme de Sabran, qu'il était très bien en cour. Tout au plus peut-on supposer, d'après les arrangements qu'il prit avec ses créanciers et le ministre Calonne, que ses embarras d'argent ont été pour quelque chose dans sa résolution de s'expatrier.

blique. Le nouveau gouverneur, ayant exigé que des cimetières fussent établis dans des lieux écartés, ses administrés chantaient : « Boufflers! Boufflers! tu es bien bon pour les vivants, mais tu ne vaux rien pour les morts, puisque tu exposes nos pères à être mangés par les *bouquis* (les hyènes)[1]. »

Si l'on en croyait le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, il aurait même été bien loin dans son désir d'améliorer la race noire. Sous la Restauration, des amis de l'auteur (A. Jal), des officiers de marine voyageant au Sénégal ont vu, paraît-il, de vieilles *signares* (*sic*) encore toutes fières d'avoir été autrefois distinguées par le chevalier; mais il a été plus discret et naturellement il ne s'est pas vanté lui-même de ces bonnes fortunes exotiques dans les lettres qu'il a écrites à Mme de Sabran, ni dans celles qu'elle a recueillies.

Ce qui est certain, c'est qu'il adoucit le sort de ces malheureux : il réglementa la traite qu'il aurait voulu pouvoir empêcher et il se l'interdit à lui-même, tandis qu'elle avait enrichi ses prédécesseurs. Enfin il élabora tout un système de réformes qui devaient rendre le Sénégal productif, chose bien remarquable, dès ce temps-là, pour une colonie française. Mais encore faut-il avoir de l'argent pour faire un bon placement, et la métropole n'en avait pas.

Elle se débattait au milieu des embarras financiers qui ont contribué à amener la Révolution et, malgré la bonne volonté du ministre, les grands projets de Boufflers n'ont pas abouti.

En somme, de ces plages lointaines il a rapporté une perruche pour la reine, un cheval pour le maréchal de Castries, des oiseaux pour Mme de Sabran, un négrillon[2] pour Mme de Blot, une petite négresse[3] pour la maréchale de Beauvau, mais pour lui-même ni gloire ni profit. Je me trompe : il s'est fait un renom d'humanité et il a écrit, pendant ses deux voyages, des lettres qui le font connaître sous un jour nouveau et qu'on lira peut-être encore quand ses petits vers seront oubliés.

Pierre DE CROZE.

[1] Notice d'Elzéar de Sabran sur Boufflers.

[2] Ziméo, qui a causé toute sorte d'ennuis à Boufflers et que nous retrouverons pendant l'émigration en Allemagne, ainsi que la précieuse comtesse de Blot, l'amie du maréchal de Castries.

[3] Ourika, qui mourut en 1799 et dont le maréchal de Beauvau parle avec affection dans ses *Mémoires*. Elle est l'héroïne du roman bien connu de la duchesse de Duras.

LE RAISONNEMENT CHEZ LES ANIMAUX

L'antiquité la plus reculée paraît avoir eu pour les animaux un respect superstitieux. C'est au règne animal qu'elle a emprunté ses premiers mythes religieux et, un peu plus tard, ses rites sacrés. On dirait que le mystère de l'organisation cérébrale de ces compagnons de l'homme l'effrayait et l'attirait à la fois.

Chose remarquable, ce sentiment d'attrait pour les animaux se retrouve chez tous les enfants, et, sous ce rapport encore, l'individu a les mêmes commencements que la société. D'où vient que, plus tard, sous l'influence de l'éducation, il s'en éloigne, prend l'animal en mépris, et, sans aucune donnée scientifique ou précise, tranche contre lui toutes les questions douteuses relatives à ses facultés intelligentes?

Cela tient probablement à une cause générale historique. Le monde moderne ne vit, quoi qu'il en ait, que du christianisme. Or, dans son essence, le christianisme ne s'occupe que de Dieu et de l'homme; dans son histoire, il a été appelé à abolir partout le culte des animaux, les rites sanglants dont ils étaient la matière, les superstitions qui s'attachaient à eux, les présages qu'on en tirait, et, pour ce faire, il les a rejetés dans l'ombre. Réagissant contre l'erreur des peuples qui les regardaient comme divins, il les a traités comme une espèce de matière brute. Non que l'Eglise ait porté contre eux d'arrêt positif, mais, fidèle à sa mission, qui est de sauver l'homme, elle s'est renfermée dans son grand domaine, et elle a livré le monde animal avec beaucoup d'autres choses aux disputes des philosophes.

Les philosophes et les docteurs n'ont pas été, en général, favorables à leurs humbles clients. Imbus d'indifférence à leur égard, ils les ont, sans plus ample examen, traités comme des choses presque inanimées. Tous n'ont pas dit, comme Descartes, qu'ils étaient de pures machines; mais beaucoup leur ont refusé la faculté de sentir, et aucun ne leur a accordé celle de penser.

La direction prise de nos jours par l'étude de la psychologie promet aux animaux une réparation prochaine. Déjà le mot de

psychologie animale a pris droit de cité dans la science à côté de celui de psychologie humaine; et, bien qu'il ne soit pas très heureusement choisi, puisque psychologie veut dire étude de l'âme, il atteste une disposition à rechercher chez l'animal l'analogue des facultés de l'homme, au moins à l'état rudimentaire.

I

Cette recherche a besoin d'être conduite avec circonspection. Dans aucun genre d'étude, la tendance à l'anthropomorphisme n'est plus à craindre que dans celui-là; et si l'on procédait empiriquement, on serait certain d'y tomber. Comment éviter, en pareil cas, de juger par analogie? Comment ne pas assigner à des actes semblables, en apparence, à nos propres actes des motifs identiques aux nôtres? Comment sortir de notre moi pour entrer dans le moi de l'animal, objet de notre observation? Ce tour de force dépasse nos moyens, et, dès nos premiers pas, nous sommes, que nous le veuillons ou non, jetés dans le domaine des illusions anthropomorphiques. Nous raisonnons, non pas sur l'animal, mais pour l'animal, nous nous substituons inconsciemment à lui. Or, tant que l'on a suivi cette voie, on ne pouvait arriver, et l'on n'est arrivé qu'à des conclusions puériles. « Tout le monde a une histoire à raconter sur son chien, parce que tous les chiens méritent d'être racontés », disait un homme d'esprit, en sachant bien qu'il plaisantait. Non, ce n'est point parce que tous les chiens méritent d'être racontés qu'on les raconte; c'est parce que tout maître, sous le voile de son chien, se raconte lui-même : le chien est le sujet, et c'est l'homme qui est le poète.

Certes, ils sont charmants ces poèmes naïfs que chacun tire ici de son propre fond d'affection et de rêve. Je vous en ferais moi-même, avec un grand plaisir, un million de récits. J'ai vu, de mes yeux vu, un petit *pointer* qui, lorsqu'il tombait en arrêt dans les avoines, et jugeait que le temps nécessaire au chasseur pour arriver à portée du fusil était écoulé, se dressait sur ses pattes de derrière afin d'augmenter sa taille. Le maître en concluait naturellement que le chien avait fait ce raisonnement : « Je suis trop petit, les avoines sont trop hautes, mon maître ne me voit pas, puisqu'il ne tire pas : il faut que je me grandisse. » Un autre m'a raconté (c'était un marin et un homme digne de foi qui vit encore) qu'étant, avec son bâtiment, à Constantinople, il était descendu à terre, emmenant avec lui le chien du bord. Celui-ci, curieux sans doute d'observer les mœurs des chiens de Constantinople, si diffé-

rentes des mœurs canines européennes, s'attarda dans les rues, perdit de vue l'officier, et n'était pas rembarqué quand, le soir, le bâtiment mit à la voile pour Salonique, port d'où il était venu. Le chien fut, dès lors, considéré comme perdu et comme destiné à grossir la phalange de ses congénères errants par la ville.

Quelle ne fut pas la surprise et la joie des matelots quand, cinq jours après, en débarquant à Salonique, ils trouvèrent sur le quai l'animal qui les attendait! *Turco*, — c'était son nom, — était venu par la voie de terre, sans piste, sans le secours des souvenirs, puisque cette voie lui était inconnue, rejoindre, à une distance de plus de 150 lieues, le port où le navire stationnait d'habitude! Par quelle merveille d'instinct avait-il trouvé la direction sud-ouest, la route de terre, et le courage de parcourir au pas de course, peut-être sans nourriture, cette distance extraordinaire? Personne à bord ne douta jamais, ni alors, ni depuis, que *Turco* n'eût, à Constantinople et le soir même de l'événement, raisonné de cette manière : « Mes maîtres ne me cherchent pas; je n'en vois aucun qui soit venu à terre pour me retrouver; donc, ils sont partis. Où seront-ils allés? Probablement au lieu d'où ils venaient : eux vont par eau; moi, je suivrai le bord de la mer en m'écartant le moins possible, cela doit nous conduire au même point d'arrivée. » J'ajouterai qu'il n'est pas impossible que le sagace animal eût, avant que d'entreprendre son voyage pédestre, exploré à la nage le port de Constantinople : les chiens de bord vont souvent à terre sans congé et reviennent de même. Voici, à ce sujet, un double exploit de natation et de fidélité accompli sous mes yeux par mon propre chien, *Ali*.

Etant à San-Juan, dans l'île de Puerto-Rico, j'avais vu un très beau terre-neuve sur un navire marchand du port d'Halifax, mouillé en rade, à une grande distance de la ville. Admirer le chien, offrir de l'acheter, le payer, l'attacher dans mon canot, avait été l'affaire d'un instant. Il n'avait pas un an, était tout noir, avec de grands yeux verts et des pattes de palmipède. Comme il paraissait résigné, arrivé chez moi, je le détachai, en ordonnant soin seulement que portes et fenêtres restassent exactement fermées, ce qui fut fait.

Quand, le lendemain matin, avant que personne ne fût levé ni sorti, je cherchai ma nouvelle acquisition, je me crus le jouet d'un rêve : le chien avait disparu! En y réfléchissant, je soupçonnai une fugue secrète de quelqu'un de mes domestiques, et comme c'étaient des nègres esclaves (l'histoire remonte à 1847), je les menaçai d'une correction rigoureuse, comptant sur ce procédé pour retrouver l'animal. A l'heure de mon déjeuner, nouvelle surprise : un matelot du navire d'Halifax se présente, tenant le chien en laisse, le

museau fracassé, sanguinolent! Voici ce qui était arrivé : A San-Juan de Puerto-Rico, comme dans beaucoup d'autres villes espagnoles des régions chaudes, toutes les maisons ont pour toits des terrasses, — *azoteas*, — auxquelles on accède par un petit escalier intérieur. Ces terrasses sont un des charmes de la vie : on y respire la brise du soir; on y contemple les étoiles, si lumineuses sous les tropiques; on y fait de la musique simple, — romances et guitare, — on y tient des propos de bon voisinage, et sans toilette, à la faveur de l'ombre, on y fait jusqu'à minuit, ce qu'on appelle, en Espagne, la *tertulia*. Pour la jeunesse, les mystères de l'*azotea*, où l'on échange, sans être vus, billets doux et paroles d'amour, sont le commencement du paradis.

La porte de l'escalier qui mène à l'*azotea* se ferme toujours la dernière; quelquefois même, on ne la ferme pas du tout. C'était par là que le terre-neuve avait passé. Arrivé sur la terrasse, son œil vert avait, à travers 3 kilomètres d'eau, exploré la rade; il avait senti son navire et, brave autant que fidèle, s'était, au mépris de la mort, élancé de terrasse en terrasse jusqu'au saut périlleux de la dernière terrasse sur le port. C'était probablement dans cette chute terrible qu'il s'était fracassé la mâchoire; mais rien n'avait arrêté son courage, et, prenant la mer, il était allé retrouver le bâtiment d'Halifax. A cette heure nocturne, personne n'avait pris garde au pauvre animal; toute la nuit, il avait dû nager autour du navire sans être vu ni entendu. Ce n'est que le matin au jour que les matelots l'avaient aperçu et lui avaient abaissé l'échelle. Pour sa récompense, ils le ramenaient à celui à qui, pour un peu d'or, ils l'avaient vendu!

Après cette expérience, je ne suis pas éloigné de croire que *Turco*, le héros du bâtiment français mouillé devant Constantinople, avait fouillé la rade à la nage avant de s'orienter vers Salonique.

Et si les chiens font des choses surprenantes, il en est bien autrement des chiennes! J'en ai connu très particulièrement et très intimement une qui, ayant fait neuf petits au moment où ses maîtres allaient quitter la campagne, devait être laissée aux soins du jardinier chargé de la garde du château. Du fond de sa corbeille, la pauvre bête avait assisté aux préparatifs du départ, vu transporter les caisses, entendu rouler les voitures. A peine les maîtres étaient-ils partis, et avant que les grilles ne fussent refermées, qu'elle s'arrachait, malgré la fatigue d'un part laborieux et récent, aux douceurs du repos et aux soins enivrants de sa nouvelle maternité. Un de ses petits aux dents, elle franchissait la grille et transportait son enfant à la ville, dans la maison connue d'elle. Personne ne la vit, ce qui indique qu'elle ne suivait

pas la voiture et rend probable qu'elle avait pris par le plus court. Le petit déposé dans la maison de ville, elle revint en chercher un autre, puis un troisième, un quatrième, et ainsi de suite jusqu'à la fin. La distance n'était pas considérable; l'habitation de campagne, comme il arrive souvent dans la Provence, où l'événement se passait, n'était qu'à 5 ou 6 kilomètres de l'habitation urbaine, de façon qu'à la fin de la journée, les maîtres, qui avaient, en passant, déjeuné chez des amis, eurent la surprise de trouver leur chienne, qu'ils croyaient avoir laissée derrière eux, installée la première avec ses neuf petits dans leur maison de ville. Si l'histoire semble au lecteur invraisemblable, nous lui dirons que le fait s'est passé chez la grand'mère de celui qui le raconte. Et de combien de faits analogues n'a-t-il pas été témoin! A Guayaquil, une chienne, à laquelle on enlevait toujours sa progéniture, s'en fut, pour mettre bas, dans un îlot qui, à marée haute, n'émergeait pas sur une largeur de 10 mètres. Dans cet endroit isolé où personne n'abordait jamais, elle se croyait en sûreté. Hélas! la pauvre bête avait compté sans les caïmans! Plusieurs fois par jour, elle traversait la rivière pour venir chercher à terre sa nourriture. Dans ce passage, elle fut happée par un de ces monstres, et nul doute que les petits, s'ils ne fussent morts de faim, eussent eu bientôt un pareil sort.

J'ai encore possédé, dans le cercle de mes amis, une chienne qui, laissée la nuit dans la cuisine, devant des buffets ouverts et bien garnis, par une cuisinière négligente qui avait oublié de lui donner à manger, se sentit pressée par la faim. Que croit-on qu'elle choisit au milieu des viandes et des friandises? Pas autre chose que quelques vieilles croûtes de pain qu'elle savait, par expérience, être destinées à sa nourriture! J'en ai connue une autre (c'était à Nice, elle s'appelait *Cora*) à qui son maître donnait chaque jour tantôt 5, tantôt 10 centimes, pour aller chercher un gâteau chez la marchande d'oublies de la Promenade des Anglais. La marchande s'amusait et amusait la galerie à laisser la chienne déposer sa monnaie sur l'auvent, puis choisir elle-même son emplette : pas une fois elle ne se trompait! Si le maître lui avait donné deux sous, elle prenait un gâteau de deux sous; s'il ne lui en avait donné qu'un, elle choisissait un gâteau plus petit. Ce maître (c'était un officier) ne mangeait pas chez lui, et la chienne, à qui manquaient les débris de cuisine, faisait maigre chère. Cependant elle observait fidèlement la consigne que, par prudence, il lui avait donnée de ne jamais rien prendre d'une main étrangère. Lorsque ma cuisinière lui offrait quelques restes de viande ou des os, elle ne pouvait les lui faire accepter qu'en les enveloppant de papier, les ficelant en paquet et lui disant : « Porte à ton maître! » Et la bonne

bête, montant l'escalier, allait tout de suite les mettre à ses pieds. Vingt fois j'ai été témoin de ce fait. Je n'ai pas vu le suivant, mais j'ai foi en la véracité de l'officier; il était tout ému en me le contant. Un de ses amis venait de mourir. Pendant la maladie, il allait fréquemment le voir avec sa chienne qui, pour ne point fatiguer le malade, était toujours laissée à la porte. Le jour de la mort, il acheta sur son chemin une couronne et la mit dans les dents de *Cora*. Tristement, mais résolument, l'animal, ce jour-là, franchit la porte de la chambre qu'il ne passait jamais, sauta sur le pied du lit, où il n'avait jamais sauté, et y déposa la couronne!

On n'en finirait pas à conter les exemples d'actions faites par des chiens, extérieurement semblables aux actions humaines; chacun, en cette matière, apporterait son contingent à l'histoire de la race canine. Les actions, en apparence intelligentes, faites par des chevaux sont plus rares; cependant, je veux en rappeler ici une bien remarquable, dont je garantis l'authenticité. C'est un cheval des Cordillères d'Amérique qui est le héros de l'histoire.

J'avais à l'écurie un cheval à qui j'avais donné pour compagnons une autruche et un mouton. L'autruche n'avait point ses sympathies, mais le mouton était l'objet de sa prédilection. On lâchait quelquefois celui-ci, peu fait à la claustration de l'écurie, dans une vaste cour enclose, au milieu de laquelle se trouvait un bassin profond, entouré de margelles. Sur cette cour herbeuse donnaient à la fois les fenêtres de mon cabinet de travail et la porte de l'écurie, qu'on laissait habituellement ouverte, grâce à la douceur du climat.

Un jour, je fus arraché à mes occupations par des hennissements stridents, étranglés, d'un son bizarre, qui partaient de l'écurie et qui avaient un accent de détresse. Convaincu que mon cheval éprouvait quelque accident grave, je descendis en hâte. Arrivé dans la cour, je le vis au bord du bassin, qui retirait le mouton de l'eau, en le prenant avec ses dents par la toison! Le bruit que j'avais entendu était celui de ses efforts désespérés pour rompre sa longe et courir au secours de son ami qui se noyait! Ce que je n'avais pas vu de ma fenêtre, il l'avait senti de son écurie, et pendant le temps que j'avais mis à descendre, avait brisé ses liens et opéré le sauvetage.

Ce fait est peut-être le plus extraordinaire que l'on puisse citer en faveur de la race chevaline. Cependant on dit que les Arabes attribuent à leurs chevaux favoris des sentiments presque humains. Le cheval, même commun, paraît être susceptible de rancune, de haine, d'affection et de reconnaissance. Dans tous les cas, il possède beaucoup de mémoire. La vie abrutissante et douloureuse

qu'il mène, éternellement captif à l'écurie ou peinant sous le harnais, ne nous permet pas d'étudier son véritable caractère : un animal toujours dans les liens n'est plus lui-même. Mais si l'on en croyait palefreniers et cochers, on raconterait sur le cheval autant d'histoires que l'on en peut raconter sur le chien.

Au reste, il n'est pas d'espèces à laquelle l'homme ne prête ses passions, ses sentiments, ses idées. Que ne croit-on pas des oiseaux, sur la foi des apparences? J'ai vu faire à un pigeon apprivoisé tout ce que fait un enfant aimable : becquetant au commandement les lèvres de sa maîtresse, accourant à son appel, et quand elle sortait, la suivant sur l'escalier et passant la tête à travers les barreaux de la rampe, pour la voir arriver en bas. Que n'a-t-on pas pensé des fourmis, des abeilles, des castors? Tous ces êtres agissent comme des êtres humains; et comment ne serions-nous pas disposés à leur prêter nos motifs, à leur attribuer notre raisonnement? Plus on vit avec les bêtes, plus on devient sujet à l'anthropomorphisme, et plus on y trouve de charmes. Lamartine, — c'est lui, je crois, — a dit que l'homme trouverait dans la société de l'animal une source inépuisable de jouissances. Cela est vrai : il la trouve toujours quand il est enfant, et il peut la trouver à tout âge, parce qu'il n'a pour cela qu'à tirer de lui-même l'explication de ce qu'il voit.

II

Ce n'est point par ce chemin semé de roses que l'on arrivera jamais à une appréciation quelque peu rationnelle ou scientifique sur les facultés cérébrales des animaux. Ce n'est pas davantage en expliquant par l'instinct les phénomènes dont nous sommes témoins. Le mot instinct ne sert ici qu'à couvrir notre ignorance. Qu'est-ce que l'instinct? Le sens est vague puisqu'il embrasse à la fois les mouvements naturels irréfléchis des animaux et le sens moral de l'homme. Evitons soigneusement de nous en servir, si nous voulons serrer d'un peu près la réalité des faits.

Il ne faut pas craindre d'admettre en principe que l'intelligence est une dans le règne animal tout entier. Intelligent est le mollusque qui entr'ouvre sa coquille, l'insecte qui étend ses antennes, l'oiseau qui fait son nid, le mammifère qui défend sa progéniture, et l'homme qui, par un effort, jamais lassé, s'efforce de pénétrer la raison des choses. Dieu a répandu l'intelligence dans la nature, de même qu'il y a répandu la vie; et, tirant tout de Lui-même, a imprimé l'unité à toutes les créatures. Cette intelligence, il l'a versée dans les appareils nerveux des êtres vivants, comme dans

des vases d'inégale grandeur. Et pourquoi l'animal n'aurait-il pas aussi sa petite part d'immortalité? Des philosophies religieuses qui ont conquis le monde antique l'ont cru, et des docteurs de l'Eglise, parlant en leur nom personnel, ont accordé aux animaux ce qu'ils ont appelé « des âmes inférieures ». Cette croyance, loin de porter atteinte à la dignité de l'homme, la confirme, et ne peut qu'augmenter notre admiration pour la belle unité de l'œuvre divine.

Mais, dans le règne animal comme dans les autres règnes, cette unité comporte des variétés infinies. Unité, variété, c'est là, sous des noms différents, ce que l'on trouve au fond de la psychologie d'un philosophe très moderne. M. Herbert Spencer a construit son système psychologique de l'homme sur deux faits qu'il appelle : différenciation et intégration. Il n'a certainement pas fait là une découverte nouvelle. Toutefois, appliquée à l'étude de l'intelligence des animaux, cette idée nous donne, pour ainsi dire, la clef du sujet. Nous comprenons que la pensée a deux domaines : le premier, celui des idées différenciées que lui apportent les sens; le second, celui de l'idée intégrale ou pure, autrement dite abstraite, qui est la résultante de toutes les autres, résultante qui ne peut être dégagée que par cette faculté spéciale à l'homme, qu'on appelle la faculté morale. Nous voyons, dès lors, comment les animaux, placés par leurs organismes sur la même échelle que nous, mais à des degrés différents, se trouvent arrêtés, à des degrés également divers, de l'échelle psychologique. Comment ils peuvent avoir, suivant le développement auquel ces organismes atteignent, toutes les idées différenciées, sans arriver à l'intégration de ces idées, sans franchir le fossé qui les sépare de l'être parlant.

Sous ce rapport, l'enfant au maillot ne diffère pas de l'animal. C'est une illusion de la part de ceux qui l'approchent et qui l'aiment, que de le croire capable de généraliser les idées avant l'âge de dix-huit mois au moins. Jusque-là, il distingue très bien une personne d'une autre personne, une action d'une autre action, parce que ce sont des images, et que sur son tendre cerveau les images s'impriment aisément. Par la même raison, il a une mémoire surprenante; l'enfant est une « réceptivité » toujours prête. Mais il ne tire pas autre chose de ces images, qui lui sont apportées en foule par tous ses sens éveillés et qui se fixent en lui sous le nom de souvenirs, que des impressions par association. On a dit que l'enfant naissait moral; c'est une grande erreur : l'Eglise, plus sage, fixe à sept ans ses responsabilités, c'est-à-dire déclare qu'il n'a pas jusque-là cette dualité des facultés intellectuelles, qui est la condition première du libre arbitre. L'éducation lui en donne l'apparence; mais l'éducation n'est, à cet âge, que l'annexion par la

mémoire des jugements formés par autrui. Laissé à lui-même, l'enfant n'acquerrait pas si tôt la notion du bien et du mal, acquisition qui est, au contraire, le dernier terme du développement de l'être humain. Non seulement, jusqu'à l'âge de sept ans, il ne conçoit pas spontanément d'idées morales, mais jusqu'à celui de deux ans environ, il ne conçoit pas d'idées génériques; un chien pour lui n'est pas un chien, c'est *Tom* ou *Médor;* une femme n'est pas une femme, c'est *maman* ou *nounou;* et nous avons vu une petite fille de cet âge ouvrir ses petits bras à l'aspect d'un régiment, en criant : « Papa! papa! » Tous ces hommes pour elle étaient des grains de sable, et ne composaient pas un tout.

Selon toutes probabilités, les animaux en restent à ce point. Les idées, chez eux, sont toutes des idées particulières, des images brutes, imprimées dans le cerveau. De quelle manière s'assemblent-elles, pour former ces apparences de raisonnement que nous avons vues chez *Turco* et que nous voyons chez tous ses congénères?

Qui n'a pas réfléchi sur le rôle que joue dans la vie mentale de l'homme l'association des idées, des impressions, des souvenirs? Ce rôle, absolument prépondérant chez l'enfant, est encore si grand chez l'adulte, qu'il fournit à la doctrine du déterminisme son plus puissant argument. La façon dont nos idées se succèdent, en dehors même de tout enchaînement logique, le défilé des images appelées dans notre cerveau les unes par les autres, sans que notre volonté y soit pour rien, nous montre assez que nous sommes soumis à la reproduction, plus ou moins rythmique, des phénomènes nerveux déjà éprouvés. C'est sur « les idées qui nous viennent », comme on dit couramment, que notre jugement s'exerce; mais il n'est pas besoin de son intervention pour déterminer les actes consécutifs à ces idées. Exemples : Nous nous sommes autrefois blessés dans une chute de cheval; au premier écart que fait notre monture, la sensation de chute nous saisit et nous faisons avec rapidité ce qu'il faut faire pour l'éviter, sans que le raisonnement intervienne en cette affaire. Une personne nous a fait quelque tort, causé quelque peine; à sa vue, un malaise s'empare de nous, semblable à celui dont elle a déjà été la cause, et, sans réflexion, nous l'évitons. Un air de musique a frappé notre oreille dans une heure joyeuse de la vie : l'audition de ce même air ramène la sensation douce, et nous recherchons l'occasion de l'entendre. Bien plus, il nous apporte une série d'idées associées les unes aux autres, qui nous jette dans ce qu'on nomme le rêve.

C'est dans cet ordre de phénomènes que l'intellect de l'animal

est probablement enfermé. Il suffit d'association d'idées pour lui faire faire des actes que ne désavouerait pas la raison. Qui ne connaît l'histoire du brochet et de la carpe? Un naturaliste voulait savoir si le brochet avait de la mémoire. Son doute était étrange, car la mémoire, qui est la répétition des sensations perçues, commence au degré le plus bas de l'échelle animale, si même elle ne commence pas avant; mais, enfin, ce doute, il l'éprouvait, et voici ce qu'il avait imaginé pour le résoudre. Dans un aquarium, coupé en deux compartiments par une glace très pure, il place d'un côté le brochet, et de l'autre une carpe. Aussitôt le premier s'élance sur sa proie; le coup terrible qu'il se donne contre la glace le laisse un moment étourdi. Revenu à lui, il aperçoit encore la carpe et renouvelle le même mouvement : second coup, second étourdissement. La douleur encore une fois apaisée, troisième attaque, troisième coup. Plusieurs fois encore, le brochet, à la vue de la carpe, cède à la force de l'habitude; mais, enfin, une habitude contraire se forme en lui par l'association qui se crée entre l'image de la carpe et la sensation de la douleur.

A partir de ce moment, c'est en vain qu'on enlève la glace, que l'on prive le brochet de nourriture, qu'on excite sa convoitise en multipliant les carpes dans ses eaux : le cruel martyre que les carpes tentatrices lui ont fait souffrir est indissolublement lié à leur image, et chaque fois qu'il en voit une, il se blottit, craintif, dans un coin. La question était tranchée : le brochet avait de la mémoire, et nous voyons que cela seul suffisait à le faire agir comme un être conscient et raisonnable.

S'il en est ainsi chez le plus stupide des animaux, le poisson, qui possède à peine un cerveau rudimentaire, que ne produira pas, chez les animaux supérieurs, l'association des idées? *Turco*, notre héros de Salonique et de Constantinople, portait, dans ses circonvolutions cérébrales, les images associées de la première de ces deux villes et de ses maîtres. C'était là qu'il avait joui de leur affection, — cette impression si douce aux chiens, — happé de bons morceaux dans la cuisine du bord, visité peut-être les marchés de la ville, en compagnie du *coq* du navire. Ces sensations agréables continuaient à se répercuter ensemble dans son cerveau.

Turco s'était orienté vers le sud; et, comme il est naturel puisque l'image de la mer et celle du navire étaient également associées dans son encéphale, il avait côtoyé le rivage. Ici se place un phénomène qui doit reconnaître une cause physique analogue au rapport de l'aimant et du pôle, la faculté d'orientation. Il n'est pas douteux qu'elle n'existe chez tous les animaux; on la voit commencer aux plantes; elle existe de même chez l'homme sauvage. Tandis que

nous, civilisés, nous nous perdons aisément en forêt, un indigène d'Afrique ou d'Amérique, emmené, par une voie ou par une autre, fût-ce les yeux bandés, à des centaines de lieues de son pays, s'il est rendu à la liberté, retourne, à travers monts et vaux, droit comme une flèche, au lieu d'où il est parti. Il ne consulte ni sentiers ni routes; pas même les étoiles pendant la nuit : l'orientation par les astres ne commence qu'avec la civilisation pastorale : le vrai sauvage, comme l'animal, est guidé par un rapport purement magnétique, existant sans doute entre son système nerveux et les endroits où il a été.

Tous les traits qui nous étonnent dans la vie des animaux s'expliquent, nous le répétons, soit par l'association des images, soit par quelque force magnétique. Ce n'est point parce qu'elle concevait l'obéissance comme un devoir que *Cora* portait fidèlement à son maître les débris de cuisine, et ne les mangeait que s'ils lui étaient présentés de sa main; c'est parce que le souvenir d'avoir mangé dans d'autres conditions et celui d'avoir reçu des coups demeuraient associés dans sa jolie tête. La saveur du premier était abolie par l'amertume du second, et tous deux ne formaient plus pour elle qu'une sensation pénible. Au contraire, la double impression de manger et de recevoir des caresses se renouvelait en elle sous forme de sensation agréable, commune aux deux, et elle était toujours disposée à y revenir. De même, quand elle choisissait un gâteau d'une grosseur correspondante à celle de la pièce de monnaie qu'elle avait aux dents, elle se souvenait fort bien que lorsque le rapport n'avait pas été gardé, son maître ou la marchande lui avait ôté le gâteau. Aucune idée morale, ni même réfléchie, ne présidait à cet acte; son apparent discernement n'était que l'association de deux sensations : la sensation de l'épaisseur de la pièce et celle de l'épaisseur du gâteau.

Les chiens (et d'autres animaux sans doute) ont parfaitement, du reste, la sensation de grandeur. Ils distinguent très bien un gros morceau de sucre d'un petit morceau, et se détournent modestement du premier, s'ils ont fait l'expérience que les gros morceaux de sucre ne sont pas pour eux; mais s'ils n'ont pas reçu la même leçon au sujet des morceaux de pain, ils choisissent toujours le plus gros parmi ceux qu'on leur présente. Toutefois, il n'est nullement probable que l'idée de grandeur soit chez eux à l'état de *notion;* elle n'y est qu'à l'état d'image et de sensation. De même il est très certain que les chiens comptent; mais cela ne veut pas dire qu'ils aient la notion de *nombre.* Je connais une petite chienne dont la maîtresse demeure au quatrième étage d'une de ces modestes maisons de province où chacun remplit pour soi-même

l'office de concierge, et tire le cordon de sonnette de la porte d'entrée un nombre de fois correspondant à l'étage où il doit monter. Au premier coup, la petite chienne dresse l'oreille; au second, elle redouble d'attention; au troisième, une vive anxiété commence à s'emparer d'elle. Cependant, si la sonnette s'arrête, elle s'apaise et ne quitte pas son coussin; mais si un quatrième coup retentit, alors elle se précipite vers la porte en aboyant d'une voix furieuse. Tous les chasseurs ont remarqué que lorsqu'ils font coup double, le chien cherche et rapporte deux fois. On pouvait leur répondre que c'était affaire d'odorat. Ici, l'on ne peut nier que la petite chienne ne compte jusqu'à quatre, et rien ne dit qu'elle ne compterait pas plus loin. Mais comment compte-t-elle? Elle reconnaît, par l'identité de la sensation, que les quatre coups successifs lui font éprouver, la sensation associée de l'arrivée d'un visiteur. Comme elle appartient à la race des petits terriers anglais, dits papillons, qui est extraordinairement nerveuse, je suis persuadé, pour ma part, que la sensation, plus complexe, de six coups de sonnette se conserverait et se répéterait dans son encéphale aussi sûrement que celle de quatre. Sa maîtresse, en ce cas, demeurerait convaincue que sa petite chienne *compterait* jusqu'à six.

Nous autres, hommes civilisés et bien portants, ou à peu près, nous ne nous rendons pas un compte exact de la prodigieuse finesse de perceptions à laquelle, dans certaines conditions, un système nerveux peut atteindre. J'ai vu un homme malade de la moelle épinière, qui sentait, sur la longueur de deux grands salons, un défaut d'horizontalité de 2 centimètres. Le sauvage perçoit les sons à une distance vingt fois plus grande que nous. Qui nous dira ce que peut percevoir le sens auditif et surtout le sens olfactif d'un animal? Le bœuf qu'on mène à l'abattoir n'éprouve-t-il pas les affres de la mort à distance? Le mâle dans les forêts ne sent-il pas la femelle de plusieurs lieues à la ronde? Comment pourrions-nous mesurer la puissance de perception de l'animal à la nôtre?

Et c'est là, pour le dire en passant, un des arguments les meilleurs à opposer à ceux qui, poussant à l'extrême la doctrine de Locke, veulent que toutes nos idées, sans aucune exception, soient recueillies par l'unique voie des sens. Nous devrions être en ce cas le plus stupide des animaux, car nous sommes celui dont les sens, même à l'état sauvage, ont le moins de puissance. Je sais bien que nous avons cinq sens qui, à l'état normal, fonctionnent également, tandis que chaque espèce animale n'en a qu'un ou deux qui sont prédominants. Toutefois, il n'en resterait pas moins ce grand fait,

que l'homme civilisé, chez qui l'esprit est le plus développé, est en même temps celui chez qui les fonctions des sens sont le moins actives.

Mais revenons aux animaux et au mode que, selon toute apparence, la pensée peut revêtir chez eux.

Un Anglais, qui a fait, à l'instar de M. Spencer, d'importants travaux de psychologie humaine et animale, le docteur Romanes, déclare que, selon lui, les animaux ont un commencement de raisonnement. Pour étayer cette assertion, il établit une catégorie d'idées intermédiaires entre ce que nous appelons la sensation et le *concept;* ces idées, il les nomme *récepts.* Le récept n'est pas autre chose que le *Gemeinbild*, — l'image générique, — des Allemands. Ce serait une image commune formée de plusieurs images peu différentes les unes des autres, laquelle constituerait un commencement de généralisation. Or l'idée générique, résultant de l'image générique, est, dit le docteur Romanes, la pierre fondamentale du raisonnement, puisque le raisonnement est fait d'idées générales, abstraites des idées particulières. Mais alors, répond-on, pourquoi les animaux ne parlent-ils pas? L'idée abstraite ne peut pas exister sans le secours du langage. Comment les idées de cet ordre peuvent-elles naître sans formules, et où l'animal trouve-t-il ces formules? D'abord, répond le docteur Romanes, rien ne prouve que les animaux n'ont pas un langage rudimentaire en rapport avec l'étendue de leurs récepts. Mais, s'il est vrai qu'ils n'en aient point, si le langage antennal des fourmis, si les accents variés à l'infini des oiseaux et de tous les animaux supérieurs n'ont que la valeur de cris spontanés et de gestes mécaniques, il n'en resterait pas moins que le *récept généralisé* est un commencement de concept, et que le concept est le commencement de la faculté logique. Et là-dessus, le docteur se livre à de longues distinctions entre les différents degrés et les procédés de l'idéation, distinctions qui sont d'une grande subtilité, mais non pas, selon nous, très convaincantes. Ce n'est point, en effet, parce qu'un perroquet, qui aura pris l'habitude d'imiter l'aboiement du chien de la maison, aboiera de même à la vue de tous les chiens, si différents qu'ils puissent être entre eux de taille et de couleur, que cet oiseau aura abstrait des caractères variés du chien le caractère commun de l'aboiement, et que cet aboiement sera devenu pour lui le *nom* même de l'espèce canine. On serait peut-être plus près de la vérité en supposant que le perroquet pèche plutôt par défaut de différenciation, qu'il fait comme les petits enfants qui appellent *étoile* tout ce qui brille, ou comme le singe qui, ayant réussi à démonter un objet en tournant un écrou, voulait tourner de même tous les clous et boutons

en métal qu'il apercevait. Les grands et méritoires efforts du savant psychologue pour dépasser Taine et Spencer dans l'analyse de la formation des concepts n'éclaircissent pas beaucoup notre notion de l'état intellectuel des animaux. Il divise cette formation en quatre stades qu'il désigne ainsi : le signe *indicatif* (le ton ou le geste par lequel l'animal exprime ses émotions); le signe *dénotatif* (l'aboiement du perroquet à la vue du chien ou le cri de l'enfant en présence d'un objet déterminé); le signe *connotatif* (le sentiment intérieur qui se formait dans le cerveau de la petite fille lorsqu'un régiment lui apparaissait comme un papa mille fois répété); et finalement, le signe *dénominatif*, qui est un signe connotatif *sciemment donné* à la qualité abstraite des choses et la formule du concept achevé. De ces quatre stades, qui embrassent toutes les opérations de l'intellect depuis la sensation simple jusqu'à la réflexion, le cerveau de l'animal n'en pourrait parcourir que trois ; le quatrième serait réservé à l'homme, d'où la formation des langues. Mais l'animal qui sent et perçoit, qui exprime, par son ou par gestes, ses sensations simples et ses sensations réflexes, qui abstrait de l'image générique un commencement d'idée générale, peut commencer aussi à raisonner sans qu'il soit besoin du langage.

Arrivé à ce point de son étude, M. le docteur Romanes déclare qu'il croit avoir fait la preuve que le raisonnement existe chez les animaux.

Il n'est pas, au reste, seul de son avis. Entre les psychologues anglais de premier ordre qui le partagent : sir John Lubbock, M. Larkin, Herbert Spencer, Max Müller, on n'a que l'embarras du choix. Ce dernier, dans sa théorie du langage, apporte à cette opinion le poids de ses connaissances spéciales, quand il dit qu'à l'origine toutes les langues sont purement une suite d'images particulières, un agrégat d'onomatopées.

III

Nous croyons entrevoir de graves objections aux conclusions de ces grands savants, entre autres celles que l'on peut tirer de l'immutabilité de nature de l'intellect chez toutes les espèces. Sans doute, l'éducation semble amener d'importants changements dans l'intelligence des animaux; mais ces changements ne sont qu'apparents : ils sont dus à une plus grande multiplicité de sensations et, par suite, d'associations. On ne voit pas que, depuis Homère, le chien, par exemple (de tous les animaux le plus perfectible), ait

dépassé, ni comme souvenir, ni comme sentiment, ni comme puissance d'expression, cet *Argus*, d'héroïque et touchante mémoire, qui, seul, dans le palais d'Ulysse, reconnaît son maître après vingt ans d'absence, et, mourant, couvert d'insectes parasites, incapable de se lever du fumier où il est couché, dresse les oreilles, agite la queue, et expire dans un spasme d'amour et de joie. Nous ne voyons pas que le plus familier, le plus soigné, le mieux dressé de ces amis du logis, aient trouvé un moyen, même détourné, d'abréger la distance qui sépare « le signe connotatif » du docteur Romanes, du « signe dénominatif ». La doctrine de l'évolution des espèces animales, à laquelle semble, par un côté, se rattacher le présent système, est, au reste, sujette à tant de restrictions qu'il serait dangereux de la prendre pour base. Sans doute, elle ne porte atteinte ni à la dignité humaine ni à la beauté de la création. Comme le disait un éminent et saint archevêque de Paris [1] : « Plût à Dieu qu'elle fût vraie ! » La découverte que nous aurions faite d'une si radieuse loi de progrès, nous ravirait d'admiration. Malheureusement, elle est loin d'avoir encore atteint la valeur d'un fait universel, c'est-à-dire d'une loi véritable. Charles Darwin, au reste, n'a jamais dit tout ce qu'on lui fait dire; et, s'il vivait encore, il aurait grand regret des excès auxquels la logique populaire s'est portée, en prenant pour son point de départ les faits particuliers qu'il avait démontrés.

Quoi qu'il en soit du mode d'idéation des animaux, et de la question de savoir si la différence d'intelligence chez l'homme et chez l'animal est qualitative ou quantitative, ou tous les deux (nous croyons, quant à nous, que ce dernier cas est le vrai), l'intérêt qui s'attache de nos jours à ce sujet nous paraît d'un heureux augure. Nous y voyons, outre un champ nouveau ouvert à la psychologie humaine, une manifestation de cette tendance à la sympathie universelle qui, est, elle, un de nos réels progrès. L'affection pour les animaux fait, dans une certaine mesure, partie du grand attrait de la faiblesse, la souffrance, la pauvreté, et peut-être ne serait-il pas impossible de la prendre pour échelle de la valeur morale de l'homme. Nous voyons, en effet, qu'elle croît avec son degré de culture et d'excellence. Le paysan est dur aux animaux; le bourgeois l'est moins; la femme ne l'est pas du tout; et le savant (à part l'ivresse où le jette la poursuite de ses expériences scientifiques) est sujet à éprouver pour eux un singulier attachement. L'un d'eux nous disait un jour : « Vous prêchez la pitié, la justice, la bonté envers les animaux; vous souhaitez de voir améliorer le sort de

[1] Mgr Darboy.

ceux qui vivent dans l'état de domesticité, et, pour cela, vous formez des sociétés de propagande. Mais vous faites fausse route, ou plutôt vous prenez un chemin détourné : améliorez l'homme, et vous améliorerez le sort des animaux. » Le savant disait vrai : l'homme bon est toujours leur ami.

Et, à ce sujet, on peut suivre, dans l'espèce humaine, une évolution qui, celle-là, n'est pas douteuse. Voyez l'horrible cruauté du nègre d'Afrique qui fait ses délices, comme le lion des forêts, non seulement de la viande crue, mais de la viande vivante, et qui prend son repas sur le corps d'un bœuf sur pied! du Samoyède, qui ouvre la veine du renne et s'abreuve de son sang chaud! Voyez, chez les Asiatiques, — la race la plus cruelle qui ait paru sur la terre, — combien est générale l'indifférence, plus que cela, l'horreur pour le chien. Les langues, les monuments écrits les plus anciens, témoignent de ce sentiment; et, malgré l'accumulation des siècles, nous l'avons, nous autres Européens (vieux Romains ou Français modernes), consacré par le langage. L'assimilation au chien a toujours été la plus sanglante injure, le dernier terme du mépris. Dans l'antiquité grecque, la seule idée de trouver, après la mort, sa sépulture dans le ventre des chiens attérait les plus grands courages. Hector mourant voyait se lever devant ses yeux le spectre des « chiens d'Achaïe » qui dévoreraient ses restes. Priam, déplorant son propre sort, parle avec horreur de ses chiens, « les chiens qu'il a nourris de sa table, les gardiens de ses portes », prêts à boire son sang, quand l'ennemi l'aura égorgé. La vision des « chiens dévorants » se retrouve partout dans l'*Iliade*. Nous la rencontrons de même dans l'Ancien Testament, et elle se répète dans le songe d'Athalie, avec cette fidélité d'adaptation qui n'est pas un des moindres mérites de Racine. Etre dévoré, après la mort, par ces dégoûtantes bêtes de proie, altérées de carnage, était le cauchemar des blessés sur les champs de batailles, la suprême vengeance que les dieux pouvaient tirer des mortels. Dans toute l'*Iliade*, le chien est pour l'homme un objet de terreur et de dégoût, particulièrement de la part des Troyens, qui sont un peuple d'Asie.

Et c'est là, pour le dire en passant, un indice, aux yeux de beaucoup de critiques, que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas du même auteur. Dans l'*Odyssée* commence à naître, chez l'homme, la sympathie pour le chien. Ulysse se détourne pour essuyer une larme quand *Argus* le reconnaît. Télémaque, se rendant devant les anciens d'Ithaque pour exposer ses doléances, est accompagné de ses chiens; et plus tard, son père le reconnaît à ce signe, que les chiens, au lieu d'aboyer au jeune homme, donnent, à son

approche, des marques de soumission et de joie. Evidemment, le chien n'est pas un objet d'aversion et de crainte pour les peuples d'Achaïe; ce n'est plus l'animal de proie qui rôde, affamé, autour des camps, attendant l'heure du carnage, mais le fidèle compagnon de l'homme. Bien plus : chaque chien, chez les Grecs, a un nom propre, ce qui n'a pas lieu chez les Troyens, et ce qui marque la différence de sentiment avec lequel les deux peuples le voient, comme aussi, selon toute apparence, celui qui existe chez les créateurs des deux épopées.

Et en même temps que, dans le second des deux grands poèmes, une vue plus douce prévaut à l'égard de l'animal-type, une idée plus haute de l'homme commence à se faire jour. L'*Iliade* est proprement l'*Achilléide;* c'est la figure d'Achille qui est au premier plan, les exploits d'Achille qui sont le sujet. Or Achille est un héros orgueilleux, brutal et sanguinaire. Tout de premier mouvement, il personnifie l'homme primitif. L'*Odyssée*, au contraire, est l'histoire de l'homme intelligent aux prises avec l'adversité. Dans la première, le succès est le prix de la force; dans la seconde, de la sagesse. Il semble que plusieurs siècles aient dû passer entre ces deux conceptions de la vie humaine, et peut-être bien en a-t-il été ainsi. L'auteur de l'*Odyssée* peut avoir vécu longtemps après l'auteur de l'*Iliade*. Dans tous les cas (et c'est là où nous voulons en venir), l'idéal que l'homme se fait de lui-même ne s'élève pas sans que s'élève, en même temps, son idéal des animaux, sans qu'il prête ses propres sentiments au chien, au cheval, sans que croissent pour eux sa justice et sa sympathie.

Ce mouvement, que nous voyons commencer dans la haute antiquité, se continue jusqu'à nos jours, et, logiquement, il ne doit jamais s'arrêter. A peine sensible encore dans les pays d'Orient, où persiste l'antique mépris de l'homme pour le chien (témoin son sort et sa fonction à Constantinople), il est tellement marqué dans les pays de haute civilisation, qu'il aboutit à des recherches, à des théories et à des doctrines comme celles des psychologues que nous avons nommés au cours de cet article. Peut-être ont-ils dépassé le but. Peut-être ont-ils été, dans une certaine mesure, le jouet, comme le vulgaire, de l'illusion anthropomorphique. Mais cela n'empêche pas que leur tendance à rassembler sous des lois communes tous les êtres vivants ne prépare un champ plus large au développement de ce vaste sentiment de sympathie qui doit faire, dans l'avenir, l'honneur et le bonheur de l'homme, non pas seulement en raison des promesses douteuses des évolutionnistes, mais par la vertu d'autres promesses qui, celles-là, portent leur puissance de réalisation en elles-mêmes.

La prévision de cette phase nouvelle (et moins lointaine peut-être que l'on ne pense) de la vie de l'humanité nous permet d'espérer, au moins pour les quelques espèces animales qui sont plus particulièrement soumises à l'homme, cet adoucissement des conditions d'existence qui est compatible avec leur destination. En attendant, réjouissons-nous pour nos humbles compagnons de vie (animaux domestiques ou autres) que le raisonnement au sens exact du mot ne paraisse pas être leur partage. Ce n'est qu'à ce prix que des êtres, placés sur les degrés inférieurs de l'échelle des organismes, et qui ne peuvent évidemment régner comme nous sur la terre, qui sont exposés à tous les périls, voués à la nécessité de s'entre-dévorer pour se nourrir, et dont la courte vie n'est, chez un grand nombre d'espèces, que l'éclair d'une sensation rapide, peuvent avoir part à la bonté du Créateur, en étant des êtres heureux. Loin de souhaiter que les travaux des savants aboutissent à nous donner des doutes sur la nature et l'étendue des facultés intellectuelles des animaux, nous devons désirer qu'ils aient pour résultat de nous convaincre que toutes les créatures qui ne peuvent avoir les privilèges et la destinée de l'homme n'en ont pas non plus les souffrances; qu'elles passent sur la terre dans l'ivresse de la vie, dans la douce imprévoyance de la mort, et qu'elles sont, à des degrés divers, les poètes de la création, précisément parce qu'elles n'en sont pas les raisonneurs.

V. de Chevigny.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Les taches du soleil. — Le soleil au temps d'Arago. — Pluralité des mondes. — Fontenelle. — Conception moderne du système solaire. — Evolution des astres. — Les planètes qui vieillissent. — La Terre, Vénus, Mars. — Les planètes encore jeunes. — Jupiter. — Stabilité des astres. — La fin du monde. — L'activité du soleil. — Refroidissement. — Taches et protubérances. — Un cycle. — Maximum d'apparition des taches solaires. — 1893-1894. — Réactions sur la terre. — Corrélation entre le nombre de taches et le magnétisme terrestre. — Les grandes chaleurs sur la terre et le maximum de taches. — Opinions diverses. — Chimie industrielle. — En Amérique : La synthèse du sucre. — Sucre fabriqué de toutes pièces. — Prix de vente : 6 centimes le kilogramme. — Réserves. — A la ferme : Les pots à crême. — Conte de bonnes femmes. — Pots à grand rendement. — Moyen d'augmenter de 25 pour 100 le rendement de la crême. — Exploitation des chemins de fer. — Le chauffage des voitures. — Nouveau système de la Compagnie de l'Est, à vapeur et à air comprimé. — Variétés : Le carbure d'urane. — Tambour magique.

Nous sommes déjà loin de l'époque où Arago donnait au soleil trois atmosphères superposées, et où il admettait, sur cet astre, l'existence possible d'êtres vivants. Ce n'était pas cela du tout. Il y a plus de vingt-cinq ans déjà, je commis un petit livre, bien imparfait, un péché de jeunesse, car j'y malmenais en conscience quelques notabilités de la science qui méritent tout notre respect. Dans ce petit livre [1], à côté de la forme, qui était loin d'être châtiée, se trouvent cependant quelques considérations neuves, dont je revendique encore aujourd'hui la paternité. Vers 1866, les astronomes et les penseurs admettaient encore la pluralité des mondes, selon les vues de Fontenelle. Les astres devaient être habités parce que la Terre était habitée, et que notre planète n'étant pas mieux située que les autres, il n'y avait aucune raison pour qu'elle fût privilégiée. Aussi distribuait-on des êtres pensants un peu partout à l'aveuglette, sur Mars comme sur Saturne, sur Vénus comme sur Jupiter. Survint la découverte de l'analyse spectrale, qui permît de sonder à grande distance l'atmosphère des planètes et des étoiles et de se faire quelque idée de leur composition chimique, la constitution des mondes fut reconnue la même

[1] *La Planète Mars,* chez Hetzel.

partout. On ne retrouvait, de tous côtés, que les matériaux connus sur terre. Dans mon petit livre, j'imaginais que, aux États-Unis, on avait découvert, dans un terrain presque moderne, un énorme aérolithe tout calciné sur sa surface. On l'ouvrit et l'on trouva ensevelis dans la masse, à une certaine profondeur, les ossements, à peine altérés, d'un être très voisin, en apparence au moins, de l'homme terrestre. La découverte fit grand bruit, naturellement. On envoya des missions d'Europe, et toutes les autorités du vieux et du jeune continent se réunirent en congrès. Les discussions durèrent longtemps. On finit par reconnaître que l'aérolithe était venu de la planète Mars. Mais les débats servirent de motif à un exposé nouveau de la pluralité des mondes et de l'origine des espèces. Si je rappelle ces détails bien oubliés, c'est que les prétendues découvertes d'alors, un peu en avance sur ce que l'on professait, se sont trouvées confirmées par les observations ultérieures, et la fiction est devenue rapidement réalité. Depuis et insconsciemment, bien entendu, les auteurs qui ont écrit sur la pluralité des mondes ont tout à fait oublié Fontenelle et ont franchement adopté nos conclusions. Ils ont oublié la source, bien entendu aussi, parce que, sans doute, les « idées nouvelles étaient dans l'air ». On ne prend pas de brevet pour les idées, et elles sont à tout le monde.

Quoi qu'il en soit et très en gros, n'ayant pas l'intention d'insister sur le sujet, nous admettions que la nébuleuse primitive s'était brisée, selon les vues de Laplace. Les mondes avaient évolué en raison de leur masse et de leur refroidissement, en obéissant aux lois physiques qui gouvernent la matière. Les gros astres, se refroidissant moins vite que les petits, évoluaient lentement. Notre système planétaire était comparé à de gros boulets de canon et à des balles chauffées préalablement au rouge. Il était bien clair que les conditions d'habitabilité se déduiraient du degré de refroidissement en raison inverse des masses. Ou encore, on pouvait comparer notre système solaire à un arbre ayant des fruits. L'état respectif des planètes correspondait à la maturité plus ou moins grande des fruits : fruits verts, mûrs, blets. Chacun de nos mondes passe ainsi par des phases diverses et chacun d'eux isolément, selon sa masse, est en avance ou en retard sur son voisin. L'évolution est parallèle, mais réglée par le degré de refroidissement. Par conséquent : état gazeux initial, condensation progressive, période géologique primitive, période géologique avancée, habitabilité, solidification, refroidissement complet, disparition des eaux et de l'atmosphère, mort de l'astre. Ces idées aujourd'hui paraissent toutes simples. Elles ont fait du chemin en vingt-cinq ans. Il en découle cette conséquence, c'est que l'habitabilité ne saurait être générale. Le soleil est encore un astre incandescent, un ballon de

vapeurs surchauffées. Jupiter est dans la deuxième période à peine; c'est tout au plus si, vu sa grande masse, le refroidissement a déjà produit la condensation des gaz en feu. En partant de ces hypothèses, on peut au contraire regarder comme habitées les planètes Vénus et Mars. Ces considérations ont au moins, si elles ne sont pas strictement exactes, l'avantage d'être conformes à tout ce que nous voyons et à tout ce que nous savons de la constitution de notre système solaire.

Le soleil n'est certes pas habité, comme le pensait Arago, et il ne le sera pas de sitôt, si jamais il l'est, car il ne faut pas oublier que les êtres supérieurs, tels que nous les concevons, ont besoin pour vivre, de lumière, et c'est le soleil qui est le grand dispensateur, pour nous, de la lumière et de la chaleur. Le soleil refroidi, notre système solaire sera plongé dans l'obscurité, et le soleil naturellement tout d'abord; mais d'ici là, nous serons tous refroidis et congelés, et les êtres terrestres auront accompli leurs destinées.

La masse solaire est tellement grande, que la provision de calorique n'est pas près de faire défaut. Meyer et Thompson ont encore imaginé, pour l'agrandir et expliquer la constance de la température du soleil, un bombardement ininterrompu de sa surface par les météores de l'espace. La lumière attire les moucherons, la masse solaire attire les comètes et les astéroïdes; le bûcher est sans cesse alimenté, l'entretien de la chaleur solaire serait dû au bombardement incessant du soleil pris comme cible. Cette théorie a eu sa vogue, elle peut avoir du vrai; cependant, malgré quelques calculs qui assigneraient certaine limite rapprochée à la perte de calorique du soleil, nous inclinons à croire que sa masse brûlante se suffira à elle-même bien longtemps avant de manifester quelque refroidissement sensible à nos instruments ou à nos télescopes.

A l'heure actuelle, le soleil continue son évolution et nous envoie cependant toujours notre part égale de calorique. Les grandes taches que l'on observe à sa surface témoignent de son activité. Les taches, selon M. Faye, seraient les sommets sombres, de courants gazeux montant verticalement de l'intérieur à la périphérie. Doué d'un pouvoir émissif moindre que le reste de la surface, il nous apparaîtrait par contraste moins brillants. Les protubérances, ces flammèches gigantesques projetées hors de la photosphère, résulteraient du brassage inégal de toutes ces masses gazeuses en incandescence.

Toutes ces hypothèses exigent de nouvelles études, d'ailleurs poursuivies sans relâche dans divers observatoires d'astronomie physique. Les protubérances ne s'aperçoivent qu'avec des télescopes d'au moins $0^{m}.20$ ou des lunettes de $0^{m}.108$ de diamètre; les taches, au contraire, sont si communes, qu'on les voit même facilement avec une jumelle et quelquefois à l'œil nu. Au mois d'août dernier, on a pu en

observer une qui s'étendait sur une longueur de 150,000 kilomètres. La terre n'ayant que 12,743 kilomètres de diamètre, il en résulte que la bouche béante de cette tache engloutirait près de 12 globes volumineux comme notre planète.

C'est un phénomène bien connu que la production de ces taches solaires; ce qui est singulier et reste inexpliqué jusqu'ici, c'est la périodicité de leur apparition. Elles se montrent en grand nombre, diminuent, disparaissent presque, puis se montrent de nouveau et voyagent systématiquement dans deux zones de 30° de part et d'autre de l'équateur. Bref, il y a un maximum et un minimum et la période est exactement de 11 ans 1. En ce moment, nous touchons à un maximum de taches; le dernier maximum s'est produit au mois de décembre 1883, le dernier minimum au mois de novembre 1889. Pendant l'année 1893, les taches se sont montrées nombreuses, nous atteignons très vraisemblablement, à un ou deux mois près, en ce moment, le maximum d'apparition. En observant le soleil par une belle journée, on pourra s'en convaincre.

Une des particularités à signaler dans le va et vient continuel et régulier des taches, c'est leur distribution autour de l'équateur solaire. MM. Christie, de Greenwich, Spœrer, de Potsdam, Ricco, de Catane, ont bien démontré le groupement et la distribution singulière des taches. En effet, elles montent en latitude des deux côtés de l'équateur, à mesure que leur nombre s'accroît; au contraire, elles s'abaissent en latitude et se rapprochent de l'équateur quand vient le moment du minimum. Ainsi, en 1888 (minimum), les taches se sont formées tout près de l'équateur. Au contraire, ensuite, elles se sont montrées, comme en ce moment, de plus en plus éloignées, vers des latitudes comprises entre 25 et 30 degrés. Les protubérances suivent les taches et montent ou descendent en latitude.

Il y a bien une vingtaine d'années, nous avions rapproché ces mouvements de ceux qui affectent aussi l'atmosphère terrestre. Sur terre, l'air s'élève des deux côtés de l'équateur, et, en vertu de son excès de température, monte très haut, un peu comme les gaz incandescents du soleil. Puis l'air des hautes régions s'écoule et retombe à la surface vers 30 degrés de latitude. Il se produit un mouvement ascensionnel et descendant limité à une zone de 30 degrés. C'est la zone des taches solaires. Existe-t-il quelque corrélation entre les mouvements atmosphériques des deux astres? L'avenir le dira. Il n'en est pas moins intéressant de rencontrer aux mêmes latitudes sur terre des mouvements cycloniques prononcés et sur le soleil des taches. M. Faye assimile les taches à des tourbillons solaires. Peut-être l'analogie est-elle réelle. Mais ce ne sont là que des conceptions à contrôler. En tout cas, pourquoi ces flux et reflux périodiques des

taches au bout d'un nombre d'années fixe? Pourquoi cette période des taches? Quelle cause invoquer pour expliquer cette perturbation régulière sur l'astre-roi qui gouverne tous les autres? Il y a là un point d'interrogation qui est resté sans réponse aucune. Qui fait ce flux et reflux des taches? Nous n'en savons rien. M. Lynn a émis cette hypothèse que la périodicité des taches était due à un anneau d'astéroïdes tournant tout près du soleil. Quand les points où l'anneau serait très dense passeraient au périhélie, il y aurait action sur le soleil et maximum des taches; quand l'anneau serait peu agrégé, il y aurait minimum. Cette explication a pour elle certains faits. Dans une année de maximum, en 1882, il y eut éclipse totale de soleil [1], et M. Schuster photographia une comète dans la région extérieure de la couronne. Or là où il y a des comètes il y a bien souvent des météorites. Cette comète aurait passé au périhélie vers la fin de juin dernier, ce qui concorde assez avec le maximum actuel.

Les taches solaires ont-elles leur contre-coup sur notre monde terrestre? Il est démontré aujourd'hui, par les beaux travaux de M. Rodolphe Wolf, de Zurich, que la science vient malheureusement de perdre, que le magnétisme terrestre est en rapport direct avec les taches. Les variations de l'aiguille aimantée offrent aussi une période de onze ans. Mais là jusqu'ici semblent s'arrêter les relations de cause à effet. Nous savons bien qu'à Meldrum, et aussi en Allemagne, on a recueilli quelques statistiques. On aurait trouvé un rapport entre le nombre des cyclones et les taches ou entre les années pluvieuses et les taches. Mais ces statistiques peu étendues ne sont pas très probantes.

Tout dernièrement, M. Mac Dowall a adressé à l'Académie des sciences un diagramme montrant certains rapports entre le nombre des taches et la température à Paris et à Greenwich. Vers le maximum des taches, nous passerions par un maximum de température. Ainsi en 1893, ainsi en 1883. Si les taches ne sont que l'épanouissement à la surface solaire de courants gazeux venant du centre, par conséquent très chauds, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'effectivement la radiation solaire fût augmentée. Mais est-ce bien conforme à l'observation? M. R. Savèlief, qui a entrepris de très sérieuses recherches à ce sujet à l'observation de Kiew, conclut par l'affirmative. Ainsi : étés de 1890, 1891, 1892 : quantités de chaleur solaire reçue à Kiew en un jour, 280, 322, 317 calories. Or le nombre des taches a été respectivement de 7, 46, 8, 85, 7. Ainsi : automnes 1890, 1891, 1892 : 59, 154, 103 calories, et taches : 11, 7, 47, 8, 68. Il y a rapport, si l'on veut. On ne peut qu'attirer, sur ce point intéressant, l'attention des physiciens et des observateurs. En ce moment, on peut dire que, sauf pour le

[1] *L'Astronomie*, revue d'astronomie populaire de M. Camille Flammarion.

magnétisme terrestre, personne n'a encore démontré que réellement les taches exerçaient une influence quelconque sur notre planète. Aussi bien, comme on le voit par cet exposé écourté, nous avons encore beaucoup à apprendre sur la nature des taches et sur la véritable constitution du soleil et de ses atmosphères extrêmes.

On commence à parler vaguement dans le monde industriel d'un procédé de fabrication du sucre qui serait tout au moins bien curieux. Il nous vient encore d'Amérique, et nous ne le connaissons que par le brevet dont il a été l'objet. Quand la nouvelle méthode aura été expérimentée en France et qu'il sera permis d'en préciser la valeur, nous la décrirons avec quelques détails. Aujourd'hui il nous suffira d'en indiquer le principe. Il y a déjà longtemps, le baron Thénard songea à obtenir du sucre de toutes pièces par la synthèse. Le sucre n'est, au fond, que du carbone, de l'oxygène et de l'hydrogène. N'y aurait-il pas possibilité de condenser ces gaz, précisément comme ils le sont dans la combinaison que nous appelons sucre? M. Maumené avait insisté aussi sur la possibilité de combiner les gaz constitutifs du sucre, sous l'influence de l'effluve électrique [1]. S'est-on inspiré de ces divers travaux en Amérique? Toujours est-il qu'après des recherches persévérantes, un chimiste des Etats-Unis est parvenu à transformer directement les gaz en sucre. Le procédé est ingénieux. On fait arriver, au milieu d'une atmosphère de vapeur d'eau, du gaz acide carbonique d'une part et du gaz éthylène de l'autre dans deux chambres indépendantes qui ne sont reliées que par un bloc de pierre ponce percé de petits canaux ouverts par une extrémité, fermés par l'autre. En sorte que chaque gaz ne peut parvenir à son voisin qu'après avoir traversé des lames de pierre ponce. Sous l'influence de la condensation résultant de ce contact étroit et intime des deux gaz, il y a, paraît-il, combinaison, synthèse, et, finalement, production au milieu de la vapeur d'eau d'un liquide chargé de sucre. Il n'y a plus qu'à faire cristalliser ce jus sucré pour avoir de l'excellent et très beau sucre. Telle est l'idée. Quels avantages! La betterave, le sorgho, etc., seraient vaincus, puisqu'on prétend obtenir le sucre ainsi au prix de 6 centimes le kilogramme. La découverte amènerait donc une perturbation profonde sur le marché. Tout est possible, mais il est clair que l'on ne saurait admettre un pareil résultat sans qu'il ait été examiné de très près et sans que des expériences très serrées en ait démontré la réalité. Nous signalons cette nouveauté parce qu'elle est de celles qui ne doivent pas passer inaperçues, mais nous le faisons avec les plus expresses réserves, jusqu'à plus ample informé.

[1] Série d'articles publiés en 1888 dans le *Cosmos*.

Voici qui est beaucoup plus net dans une sphère d'action plus modeste. Il y a longtemps que les ménagères de l'Allier, de la Corrèze, du Cher, etc., prétendent que certains pots à lait leur donnent un rendement en crème bien supérieur à d'autres de même forme et de même provenance. M. Avignon, professeur d'agriculture à Vassy, a eu la bonne idée de contrôler le fait. Il se fit apporter les pots qui étaient réputés les meilleurs et entreprit des essais. Effectivement les pots recommandés furent reconnus supérieurs aux autres. Le n° 1 fournit au bout de 50 heures 448 millilitres de crème, le n° 2 en donna 418, le n° 3, 335, etc. La nature des pots peut faire varier le rendement en crème de 20 pour 100 et sans que le poids du fromage soit diminué ou soit augmenté. Donc, les ménagères n'avaient pas tort, et en nous servant de mauvais pots, nous pouvons perdre ainsi un chiffre de crème qui se traduit pour la France entière par des millions.

Les pots recommandés sont en grès. Le grès présenterait-il un privilège? Il apparaît nettement, tout d'abord, que la crème montera d'autant plus facilement que les parois du vase seront plus lisses, puisqu'aucun obstacle ne gênera son passage. M. Avignon a en effet reconnu que, pour qu'un vase à lait donne le maximum de rendement, il faut qu'il présente une surface lisse, une parfaite homogénéité. La forme n'a pas d'influence. M. Avignon a remplacé le grès par de la porcelaine. C'est la porcelaine qui est arrivée bonne première dans ce record d'un nouveau genre. Voici des chiffres : Saladier en porcelaine, 504 millilitres de crème; pot en grès n° 1 (le meilleur dans les essais précédents), 500; n° 2, 483. M. Avignon fit alors façonner des pots en terre du pays, en terre de Vassy. Le saladier en porcelaine conserva sa supériorité avec 275 millilitres de crème pour 2 litres de lait; puis, le pot de Vassy vient immédiatement après avec 250 millilitres, puis, les pots de grès, etc. Les pots en terre de Vassy donnent plus de 10 pour 100 de crème que les meilleurs pots en grès. Il faut que leur terre soit, par exemple, bien travaillée et la cuisson parfaite.

En somme, M. Avignon a ainsi mis en relief des conclusions intéressantes. Les vases en grès, qui sont déjà bons, peuvent être remplacés avantageusement par des pots en terre exempte de chaux et contenant peu de fer (comme la terre de Vassy). La forme terrine est à adopter parce qu'elle est plus facile à nettoyer et à écrémer. Avec de pareils vases, on obtiendra 10 pour 100 de crème de plus qu'avec les meilleurs pots en grès. On obtiendra 25 pour 100 de plus qu'avec les pots ordinairement employés dans les fermes, et la qualité du beurre ainsi que celle du fromage maigre sera améliorée. 25 pour 100 de rendement gagné selon les pots, mais c'est une découverte! Et dire que l'on rit si facilement des contes de bonnes femmes! Ici les ménagères de l'Allier,

de la Corrèze, etc., avaient parfaitement raison. Donc, choisissez bien vos pots dans les fermes!

Les Compagnies de chemins de fer font positivement des efforts pour être agréables au public. Il faut le répéter pour entraîner la conviction chez les incrédules, mais c'est ainsi. Par exemple, on nous chauffe hygiéniquement en hiver et, au lieu de nous empoisonner avec des chaufferettes à oxyde de carbone, ainsi qu'il arrive dans les fiacres parisiens, on nous donne de bonnes bouillottes à eau chaude. La bouillotte à eau chaude est presque partout en usage en France.

On n'a pas adopté chez nous, comme à l'étranger, les poêles, les calorifères à air chaud, etc. La bouillotte est le chauffage le plus sain. On a essayé cependant des thermo-siphons. C'est aussi de l'eau chaude envoyée de la chaudière de la locomotive dans une circulation générale qui réchauffe les bouillottes. On évite les manutentions si désagréables, surtout la nuit, qu'entraîne le remplacement des bouillottes. Seulement, il faut des trains à peu de voitures.

Le problème du chauffage a été très étudié depuis longtemps, et l'on ne pensait guère trouver de solution plus satisfaisante que le chauffage actuel. La Compagnie de l'Est vient cependant de combiner un nouveau système qui semble encore préférable. Elle a recours à l'emploi simultané de la vapeur et de l'air comprimé. L'addition de l'air comprimé a pour but de balayer continuellement les conduites, d'entraîner l'eau condensée, d'éviter les congélations aux orifices d'évacuation.

D'après une communication de M. Lancresson à la Société d'encouragement, les appareils adoptés à l'Est comprennent une unique conduite générale partant de la locomotive, d'où le mécanicien envoie le mélange d'air et de vapeur en proportion convenable. Au bout de la conduite existe un purgeur automatique qui laisse échapper la vapeur d'eau condensée et l'air refroidi. Sous chaque voiture sont branchés des tuyaux de chauffage commandés à leur origine par des robinets d'admission et se réunissant à leur extrémité, pour aboutir à un purgeur unique par voiture. Ces tuyaux passent dans le compartiment, sur le plancher et sous les pieds des voyageurs; ils sont recouverts par une tôle striée qui forme chaufferette.

Les résultats obtenus avec ce système ont été satisfaisants au point de vue de la régularité et de la souplesse du chauffage comme au point de vue économique. La Compagnie de l'Est va généraliser ce mode de chauffage. On a déjà monté les appareils nouveaux sur 148 machines et plus de 300 voitures et fourgons. Il semble donc que nous soyons en présence d'un progrès sérieux, que nous portons avec satisfaction à l'actif de la Compagnie de l'Est.

Il y a quelques mois, M. Henri Moissan obtenait par centaines de grammes avec le fameux four électrique, l'uranium, le métal peu connu qu'Henri Péligot, qui l'avait découvert en 1842, n'avait pu isoler que par milligrammes sous forme de dépôt pulvérulent avec tous les feux dont il disposait alors. Et encore était-ce bien de l'uranium pur, peut-être était-il allié avec un peu de charbon, charbon du creuset, car le carbone se combine très facilement avec l'uranium. Quoi qu'il en soit, on obtient aujourd'hui au four électrique des kilogrammes de carbure d'urane. Les poussières de ce carbure sont extrêmement inflammables et brûlent avec de vives étincelles.

A l'Académie des Sciences, M. Moissan secoua une feuille de papier qui avait contenu ce composé au-dessus d'une bougie et, pendant plusieurs secondes, on vit briller des étincelles dans l'air. On en voyait encore une minute après le commencement de l'expérience, monter au plafond comme de petites étoiles minuscules. Cette propriété curieuse a fait sortir le carbure d'urane du laboratoire et nous l'avons retrouvé, *proh pudor!* dans une des petites boutiques du boulevard du premier de l'an. Tambour magique! « Monsieur, la grande curiosité du moment! tambour magique, etc. » Le marchand agitait son tambourin au-dessus de sa lampe à pétrole et il en sortait une gerbe d'étincelles éblouissantes formant un petit feu d'artifice. Ce tambourin est une boîte ronde à double fond, grosse comme une boîte à pastilles de chocolat. On enlève le couvercle. Au centre, un trou garni d'une rondelle d'étoffe grossière par laquelle s'échappe de la poudre de carbure. En secouant les morceaux qui sont dans la boîte, on produit de la poussière qui prend feu au contact d'une flamme. Et voilà à quoi peuvent servir les grandes découvertes. O génie humain!

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 février 1894.

Jeanne d'Arc vient d'être déclarée vénérable par le Saint-Siège. Cette grande nouvelle religieuse intéresse trop la France pour que nous ne lui donnions pas ici la première place. La vierge de Domremy représente dans leur expression la plus pure et la plus héroïque nos traditions nationales : l'amour de la patrie, l'invincible confiance dans ses destinées, l'immolation de soi-même pour la défendre, autant que la pieuse et inébranlable foi dans le Christ qui sauva les Francs.

On ne peut penser à Jeanne d'Arc sans que s'éveillent au cœur les nobles sentiments, les résolutions intrépides, les enthousiastes espérances. A son nom tombent les divisions, et d'une commune voix l'invoquent tous ceux qui aiment la patrie française. L'étranger révère sa mémoire et, en l'honorant, honore la nation qu'elle a délivrée. L'Anglais lui-même s'incline devant elle et se réjouit de la gloire qui lui est accordée : « En prenant des mesures pour béatifier Jeanne d'Arc, écrit le *Times*, l'Église romaine honore « un « type » auquel non seulement une nation, mais le monde entier rend hommage, le type de la chrétienne tendre et pure à une époque sensuelle et sans pitié. »

La décision du Saint-Siège est un nouveau titre de Léon XIII à la gratitude de notre pays. Le Pape a comblé les vœux, non seulement des catholiques de France, mais de tous les Français; aucun d'eux ne pourra se défendre d'un sentiment de reconnaissance pour le Pontife qui offre la libératrice de la France à la vénération du monde. Combien eût été heureux de ce décret le grand évêque qui a tant fait pour la gloire de Jeanne d'Arc, Mgr Dupanloup! Son successeur a continué son œuvre, et sa ville diocésaine vient d'en célébrer le succès en illuminant et en pavoisant ses maisons. N'oublions pas, au premier rang de ceux qui ont pris en main la cause de Jeanne d'Arc, le prêtre éminent que la congrégation de Saint-Sulpice vient d'appeler à sa tête, M. l'abbé Captier. Longtemps procureur général de Saint-Sulpice à Rome, M. Captier s'y est

occupé de tout ce qui touchait les intérêts les plus sacrés de la France avec un dévouement, une sagesse, une supériorité de vues, dont peuvent témoigner les Français qui ont passé dans la Ville éternelle. La cause de Jeanne d'Arc était de celles qu'il avait le plus à cœur, et c'est justice d'associer son nom au triomphe de l'héroïne.

La Chambre des députés reprend aujourd'hui ses délibérations, interrompues pendant huit jours par le congé du carnaval. Avec les repos qu'elle s'accorde deux fois par semaine, elle n'aura guère que trente séances à tenir d'ici aux vacances de Pâques. Il faut espérer qu'elle les emploiera à discuter quelques-unes de ces réformes qui, sans cesse promises, sont sans cesse ajournées, et qu'elle aura l'ambition d'attacher son souvenir à des lois dont le pays ressente le bienfait. Jusqu'ici les interpellations ont pris tout son temps.

Ce n'est pas que ces interpellations aient été toutes inutiles et qu'il y ait lieu de les regretter. Si d'ordinaire elles provoquent beaucoup de paroles vaines et de violents débats, elles fournissent au gouvernement l'occasion d'affirmer sa politique, à la Chambre de se prononcer entre les partis contraires qui s'offrent à ses suffrages.

A ce point de vue, les deux grandes discussions qui se sont élevées au Palais-Bourbon ont eu leur avantage. Elles ont amené à deux reprises la défaite des radicaux. M. Clovis Hugues avait demandé compte au cabinet des atteintes portées à la liberté individuelle, qualifiant ainsi les perquisitions et les arrestations opérées chez les anarchistes en vertu des dernières lois; la Chambre lui a répondu par un ordre du jour approuvant le gouvernement. M. Lockroy, d'un autre côté, assisté dans la presse par M. Clémenceau, et à la tribune par M. Brisson, a réclamé une enquête parlementaire sur la marine; réclamation dont le but était bien plutôt d'entraîner le renversement du ministère que la réforme de l'administration. La Chambre s'y est refusée, et le cabinet nouveau, qui déjà croyait son jour venu, a dû rentrer dans l'ombre.

Ce sont là des résultats dont nous n'avons garde de nous plaindre. Nous ne sommes pas de ceux qui reprochent à M. Casimir-Périer d'avoir trop donné de sa personne dans ces discussions. On a vu au pouvoir, depuis quinze ans, tant de volontés débiles, de lâches complaisances et de variations intéressées, que nous saluons avec satisfaction l'attitude décidée d'un ministre, qui paraît moins soucieux de perdre son portefeuille que de manquer à ses convictions. Cette résolution honore le pouvoir trop longtemps avili, et fût-on dans les rangs de l'opposition, on ne peut que se réjouir de ce qui relève devant l'étranger le gouvernement de son pays.

Il faut d'ailleurs l'avouer, cette intervention, qu'inspire au président du conseil la dignité de son caractère, lui est encore imposée par la composition du cabinet qu'il dirige et de la Chambre à laquelle il parle. A vrai dire, la personne et le nom de M. Casimir-Périer résument pour le public tout le gouvernement. C'est à lui que s'adressent les espérances des uns et les colères des autres. Il y a, dans le cabinet, des hommes qui hier encore donnaient la main aux radicaux; d'autres qui, avec des aptitudes spéciales ou des qualités brillantes, n'ont pas eu le temps d'imprimer dans les esprits le sentiment de leur valeur et de leur autorité. M. Casimir-Périer rappelle le souvenir d'un passé, qui est comme le symbole de la politique à suivre; si l'on reconnaît dans sa tendance à prodiguer son action un des traits de son aïeul, ce n'est certainement pas là une ressemblance qu'il y ait lieu de déplorer.

La fermeté du président du conseil n'est pas moins nécessaire à l'égard de la Chambre. Cette Chambre a donné jusqu'ici la majorité au gouvernement; mais combien peu s'en est fallu, en plus d'une occasion, qu'elle ne lui fît défaut! Nous entendons de vieux législateurs se plaindre de la difficulté qu'on éprouve à rallier les membres nouveaux; ils sont en défiance de l'avis de leurs anciens et veulent agir à leur tête. Bonne disposition, si elle les conduit à peser avec maturité les conséquences de leurs votes, s'ils réfléchissent que, dans la crise que nous traversons, il faut songer non pas seulement aux décisions que l'on prend, considérées en elles-mêmes, mais à la signification qu'elles auront devant le pays, et que le caractère des questions change suivant les circonstances dans lesquelles on les soulève et les visées de ceux auxquels on s'unit pour les résoudre.

Sur le premier débat que nous venons de rappeler, par exemple, le doute n'était pas possible. En dépit du libellé de l'interpellation de M. Clovis Hugues, il était certain que le respect de « la liberté individuelle » était le dernier souci des paladins imprévus qui se présentaient pour la défendre. La seule apparition à la tribune du fils d'une des victimes de la Commune, de M. Chaudey, a suffi pour leur rappeler ce que, au temps où ils étaient maîtres, ils avaient fait de cette liberté. Ils l'ont si bien senti, que leurs clameurs ont devancé la parole de celui qui venait évoquer leurs actes. Le cri de « Vive la Commune », poussé par le citoyen Thivrier, et répété par les socialistes qui l'entouraient, a révélé le fond de leur âme.

M. Dupuy a, sans hésiter, réprimé « ce cri odieux ». La censure a été prononcée contre le député qui, le premier, l'avait fait entendre, et l'indignation de l'Assemblée a montré ce qu'elle pensait de cette détestable époque.

La Chambre a eu raison de s'indigner. On comprend moins qu'elle se soit étonnée. Le cri de « Vive la Commune » n'est pas une explosion subite et sans cause, mais la conséquence et le dernier mot d'une situation longuement préparée. Qu'on s'en soit ou non rendu compte, l'esprit de la Commune a, depuis quinze ans, animé la politique républicaine. Les lois faites en matière religieuse, lois scolaires, lois militaires, lois financières, ont toutes leur principe dans les doctrines et dans les décrets des insurgés de 1871, et, si l'on regarde de près les impulsions auxquelles ont obéi les gouvernants, on reconnaît, parmi leurs conseillers les plus influents ou les plus redoutés, les hommes qui ont pris part à la Commune ou qui n'ont eu pour elle que des complaisances. Qui donc dictait, l'an dernier, les ordres du jour des deux Chambres contre le clergé? C'était un ancien membre de la Commune, sénateur aujourd'hui, M. Ranc, le même qui, ces jours derniers, mettait sur la même ligne l'exécution de Raoul Rigault et le meurtre de M. Chaudey. Les ministres d'alors, aussi bien que la majorité des deux Assemblées, ne faisaient que développer ou ratifier les formules de l'ancien insurgé. Qui donc, l'année précédente, obligeait le cabinet à suspendre les représentations de *Thermidor?* C'était un autre revenant de la Commune, M. Lissagaray, dont une feuille opportuniste, *la République française*, devait, à quelques mois de là, soutenir la candidature; et lorsque M. Clémenceau, qui, en 1871, n'avait su que donner sa démission de représentant pour échapper au devoir de se prononcer contre la révolte, lorsque M. Clémenceau, enjoignant au ministère de maintenir l'interdiction de la pièce de M. Sardou, exposait sa théorie du *bloc*, il ne faisait qu'assigner à l'insurrection de la Commune une place parmi les attentats qu'honore indistinctement le parti de la Révolution. Partout, au Conseil municipal, au Sénat, à la Chambre, dans les fonctions publiques, paraissaient les anciens militants de la Commune. Tandis que quelques-uns de nos meilleurs officiers étaient dénoncés, calomniés, arrêtés dans leur carrière, pour avoir combattu la rébellion, il n'y avait qu'égards, avances ou honneurs pour ceux qui l'avaient fomentée.

Tout a été fait pour atténuer l'horreur du crime, sinon pour le glorifier, et l'on s'étonne aujourd'hui que des cris retentissent pour le faire revivre!

Le mal est si profond, que ceux-là mêmes qui le condamnent se sentent réduits à user de ménagements avec lui. Le président de la Chambre des députés a prononcé la censure contre M. Thivrier; mais il a laissé un ancien membre de la Commune, M. Vaillant, en faire l'éloge, et lorsque trente socialistes, commandés par un transfuge du centre gauche, M. Jaurès, ont répété le cri de M. Thivrier,

nulle pénalité n'est venue les atteindre. Dès le lendemain, dans les réunions publiques, à Paris comme à Roubaix, le même cri, les mêmes apologies, se sont renouvelés en toute liberté. Bien plus. chose incroyable! en pleine Sorbonne, en présence d'un détachement de la musique militaire envoyé pour ajouter à l'éclat de la solennité, M. Pelletan a pu flétrir « les horreurs de la répression versaillaise », et la consécration officielle a paru couvrir ces paroles prononcées dans l'enceinte où la jeunesse vient écouter les maîtres de l'Université!

Cependant la surprise qu'excitent ces manifestations, le scandale qu'elles causent, après tant d'années de silencieuse tolérance, marquent une sorte de progrès dans l'esprit public. Une part de ce mouvement revient à l'épouvante produite par les crimes des anarchistes. L'abominable attentat, que Vaillant vient d'expier sur l'échafaud, a secoué l'opinion, comme l'atteste le verdict du jury de la Seine. Poussé par ce mouvement, le cabinet a contribué lui-même à le développer. On sent à la tête du gouvernement une pensée différente de celle qui l'a jusqu'ici conduit. Il y a là pour lui à la fois un titre et un devoir. Au milieu des difficultés de tactique que peut lui créer un si long arriéré de faiblesses et de complicités, le gouvernement a le devoir d'orienter toujours sa marche contre les idées révolutionnaires; ces idées ont étendu partout leur végétation. Si le gouvernement leur cède, si devant elles il recule, elles l'envahiront de nouveau. Son existence est incompatible avec la durée de leur influence. Toute concession de sa part sera pour lui un affaiblissement, en inspirant des doutes à ceux qui ne demandent qu'à le soutenir et des espérances à ceux qui ont juré sa perte.

C'est le propre du radicalisme de gâter toutes les questions qu'il touche, et comme il a pénétré partout, il n'est pas une matière que son contact n'ait viciée ou envenimée. La marine est depuis quelque temps l'objet de ses attaques. Il dénonce avec acharnement les abus de cette administration, mêlant le vrai et le faux, sans se préoccuper de savoir si la campagne qu'il mène n'est pas plutôt une œuvre de destruction que d'amélioration. On l'a dit avec raison : les révolutions s'opèrent plus facilement en France que les réformes. La routine s'est installée au centre de tous les bureaux, et, dans ce pays, qui a fait aux institutions du passé une guerre aveugle, il suffit, pour écarter les changements les plus utiles, de dire : « Mais cela s'est toujours fait ainsi. » Jamais on ne se déciderait, de notre temps, à opérer les réformes que, sous la monarchie absolue, un Richelieu, un Colbert, un Louvois, ont pu réaliser.

Ceci posé, il n'est pas moins vrai de dire que la plupart des

griefs formulés par les radicaux contre nos grandes administrations sont nés de l'influence que ces mêmes radicaux ont prise sur elles, depuis quinze ans. C'est M. Lockroy, c'est M. Clémenceau, c'est la *Lanterne*, qui ont ouvert le feu contre la marine. Qui donc, aussi bien que sur le ministère de la guerre, a pesé plus qu'eux et leurs amis sur ce département? Faut-il évoquer le nom de celui qui, par des menaces alternativement proférées et retirées, se rappelait hier encore au souvenir des républicains, le nom de Cornelius Herz? Ne sait-on pas qu'introduit par M. Clémenceau, ce personnage a dominé dans nos ministères, et plus particulièrement dans ceux qui touchaient à la défense nationale? Ne sait-on pas quels résultats néfastes ont eus dans nos affaires les menées des radicaux et des industriels coalisés? Et qui donc plus qu'eux a fait entrer la politique dans ces domaines où le souci de la patrie devait seul dominer? Qui donc a tout fait pour éloigner le général de Miribel du ministère de la guerre? M. Clémenceau invoquait récemment, à l'appui de ses critiques, l'autorité de l'amiral de Cuverville. Qui donc, le sachant religieux, a poursuivi de ses attaques le vaillant marin? Qui donc enfin a prétendu dicter ou empêcher les choix du ministre de la guerre ou du ministre de la marine? Les pièces confidentielles que la *Justice* a publiées et dont la communication n'a pu être due qu'à la trahison de quelques agents, suffirait à établir quelles intelligences la puissance trop écoutée des radicaux a pu leur créer jusque dans cette administration qu'ils dénoncent. Les créatures qu'ils y ont fait entrer se révèlent aux divulgations dont ils profitent.

C'est ainsi qu'en déplaçant toutes les questions, en substituant aux intérêts patriotiques leurs misérables calculs, les radicaux ont contribué à faire naître ou à développer les abus qu'ils condamnent. Leur attitude habituelle à l'égard des chefs les plus honorés n'est pas de nature à rehausser l'autorité de leurs censures. On accuse aujourd'hui la vivacité de l'amiral Gervais, et l'on relève avec aigreur des incidents auxquels on eût dû commencer par laisser leur caractère privé. Mais, à voir la fureur avec laquelle les feuilles radicales se sont immédiatement déchaînées contre le corps des officiers de la marine, on dirait qu'elles n'attendaient que ce prétexte pour donner cours à leurs haines. Les mêmes journaux qui réclamaient la grâce de Vaillant veulent qu'on sévisse contre nos marins. C'est dans l'ordre. Aussi bien cela peut faire voir quel danger il y aurait à leur donner satisfaction.

En affirmant que le gouvernement serait d'accord avec la commission extra-parlementaire pour faire aboutir les réformes jugées nécessaires dans l'administration de la marine, M. Casimir-Périer a

d'avance indiqué quelques-uns des points sur lesquels ces réformes pourraient porter :

« Oui, a-t-il dit, la marine est une maison un peu fermée; oui, dans ce corps, tous les membres n'obéissent peut-être pas toujours suffisamment à la même impulsion. La marine est un organisme dont les rouages ne se viennent pas toujours assez en aide, et ne concourent pas d'une manière continue au mouvement général; les responsabilités y sont trop émiettées, trop difficiles à atteindre. »

En lisant ces paroles, dont nous ne songeons pas en ce moment à contester l'exactitude, nous nous demandions à quel ministère, à quelle branche de l'administration, elles ne seraient point applicables. Ne sont-ce pas les mêmes reproches que, dans des discours récents, M. Sebline, parlant au centre-gauche du Sénat, M. Jonnart et M. Raynal, avant d'être ministres, dirigeaient contre les divers agents du pouvoir à tous les degrés, préfets, sous-préfets, membres du parquet, instituteurs? Ne voyait-on pas, il y a quelques jours, le préfet du Gers présider une réunion où les députés de l'extrême-gauche se vantaient d'avoir voté contre le gouvernement, comme s'en glorifiaient quelque temps auparavant, en présence et avec les applaudissements de l'administrateur de leur département, les députés de l'Ain?

Nous avons donc le droit de le dire, le mal est partout, et ce sont les politiciens qui l'ont créé. Les réformes spéciales ne vaudront qu'autant qu'aura changé et saura s'affirmer la direction politique.

L'expédition entreprise au Dahomey vient de se terminer par la soumission de l'ex-roi Behanzin. Il s'est livré sans condition à l'armée française. C'est une victoire pour la civilisation que la chute de cette royauté barbare; elle honore l'habile tacticien qui, depuis deux ans, dirige cette campagne. Le général Dodds a déployé dans ces combats lointains et obscurs des qualités faites pour briller sur les plus illustres champs de bataille.

La prise de Tombouctou, la ville sainte du Soudan, avait paru un avantage inespéré pour la France, et l'opinion avait applaudi à ce nouveau succès qui semblait couronner les hauts faits de nos soldats et assurer l'ascendant de notre drapeau dans le nord de l'Afrique. Aussi l'impression a-t-elle été pénible lorsqu'on a appris que le lieutenant-colonel Bonnier, à peine entré à Tombouctou, était rappelé par le gouvernement; on voit dans ce rappel un désaveu et l'on n'y peut croire. Jamais les Anglais, en possession d'un tel gage, ne consentiraient à s'en dessaisir, ni à blâmer le vaillant chef de qui ils le tiendraient.

L'empereur d'Allemagne a fait solennellement la paix avec le prince de Bismarck; on savait déjà le goût de Guillaume II pour

les coups de théâtre. Celui-là a été le plus éclatant et le plus inattendu. L'empereur célébrait l'anniversaire de sa naissance; il a voulu qu'aucune ombre ne vînt se mêler à la fête; il a appelé à Berlin l'ancien chancelier. La nouvelle a réjoui l'Allemagne, et, jusque dans les actions de grâces que lui a values sa démarche, Guillaume II a pu sentir quelle affliction avait jetée au cœur de son peuple sa longue mésintelligence avec l'homme d'État qui a fait l'unité germanique.

L'arrivée du prince de Bismarck a été un triomphe; les souverains des États confédérés avaient envoyé des télégrammes à l'empereur pour le féliciter de sa généreuse initiative; les édifices publics et privés étaient pavoisés, les fleurs, les discours, les acclamations, attendaient l'ancien ministre. Sa statue en cire était dressée sur son passage. C'était presque une apothéose. De tels honneurs n'étaient possibles que sous une monarchie. Une république ne les eût pas soufferts; elle aurait tout de suite redouté le dictateur dans l'homme à qui on les eût décernés.

Il n'est pas à croire que cette réconciliation puisse avoir des conséquences politiques. L'âge du prince de Bismarck éloigne la prévision de son retour aux affaires, et c'est peut-être parce qu'il s'en était rendu compte que l'empereur s'est montré si démonstratif envers lui. Le prince a voulu rentrer dès le soir même à Friedrichsruhe. Mais Guillaume II lui a envoyé quelques jours après le comte de Moltke, chargé de lui remettre de sa part un manteau militaire, et il fait annoncer qu'il ira voir lui-même le vieux chancelier dans sa retraite.

Pendant ce temps, le Reichstag a continué la discussion de la réforme financière. Le projet a été renvoyé à la commission, déjà saisie des propositions relatives aux nouveaux impôts. L'issue du débat demeure incertaine, et pourtant le gouvernement a agi comme s'il tenait acquis les votes qu'il réclame. La grande raison qu'il donne à l'appui de ces projets d'impôts, c'est l'obligation de mettre en vigueur la nouvelle loi militaire, et cette loi, il l'a déjà appliquée, comme s'il avait en main les ressources nécessaires. C'est la carte forcée pour le Reichstag, qui peut-être ne l'acceptera point.

On disait que M. Crispi avait l'intention de demander aux Chambres des pleins pouvoirs pendant six mois. Il les a pris, en réalité, sans les demander. La session est prorogée, et l'on parle de la dissolution de la Chambre des députés, pour peu que le premier ministre appréhende sa résistance.

Les troubles de Sicile avaient-ils été grossis à dessein par le président du conseil, désireux de trouver un prétexte à la dictature dont il veut se faire investir? Quelques-uns le prétendent,

aujourd'hui que les troubles sont, dit-on, apaisés. Mais outre que la mainmise du gouvernement sur les communications télégraphiques ne permet guère de connaître exactement ce qui se passe dans l'île, il resterait à savoir à quel prix le calme est obtenu. La terreur règne en Sicile. Les conseils de guerre y fonctionnent, aussi bien qu'à Massa et à Carrare, et leurs arrêts commencent à préoccuper l'opinion publique, qui se demande où est la loi qui a donné au cabinet le droit d'établir l'état de siège.

La misère s'accroît en Italie. Le carnaval a chômé à Rome, et le Corso n'y a point eu ses fêtes habituelles; jamais, depuis des siècles, pareille chose ne s'était vue, et l'on ne peut expliquer ce manquement à la tradition que par la ruine du commerce et le désastre des fortunes privées. La question financière demeure la plaie mortelle de l'Italie. Elle ne pourrait la guérir qu'en diminuant ses dépenses militaires; mais le traité de la Triplice est pour elle le pacte intangible, comme sont pour nos gouvernants les lois scolaires, et comme de celles-ci découle le désordre moral dont chacun se plaint en France, de celui-là résultent pour l'Italie les charges sous lesquelles elle succombe. On ne dit pas que jusqu'ici les deux financiers du cabinet, M. Sonnino et M. Saracco, aient trouvé le moyen de venir à bout de cette situation, en dehors d'une augmentation d'impôts que le pays n'est pas en état de supporter.

L'arrivée du roi Milan à Belgrade avait précipité la démission du ministère radical que présidait le général Grouitch. Après quelques tâtonnements, le roi Alexandre a constitué un nouveau cabinet, dont le chef est M. Simitch, tour à tour ministre de Serbie à Saint-Pétersbourg et à Vienne. Diplomate et homme d'affaires, ayant fréquenté les deux chancelleries qui se disputent l'influence à Belgrade, M. Simitch est un esprit modéré; il a déclaré tout d'abord à la Skouptchina qu'il se plaçait en dehors des partis et réclamait le concours de tous. Mais les radicaux n'ont pas entendu cet appel, et leur opposition furieuse a déterminé la clôture de la session. La Chambre est ajournée jusqu'au mois de novembre. Le roi a mis fin au procès intenté au cabinet libéral en amnistiant les accusés; mesure plus sage que constitutionnelle; car l'amnistie ne pouvait s'exercer que d'accord avec la Chambre et seulement après le prononcé du jugement. D'autre part, le nouveau ministère s'est empressé de faire payer aux officiers et aux soldats les arriérés qui depuis longtemps leur étaient dus. Il importait de donner aux forces militaires cette satisfaction, qui vaudra au roi leur concours pour le cas vraisemblable et peut-être prochain où il en aurait besoin.

Les Anglais sont des protecteurs fort incommodes, le vice-roi d'Egypte en fait de plus en plus l'expérience. Le jeune prince

s'était permis quelques critiques sur l'instruction donnée à l'armée égyptienne par les officiers britanniques. Grande colère aussitôt de la presse de Londres, qui réclame des mesures de rigueur contre le khédive et laisse entrevoir déjà sa déposition. Abbas-Pacha a dû s'exécuter; il a rédigé un ordre du jour de félicitations au commandant des troupes anglaises, le général Kitchener, et retiré le ministère de la guerre à Malher-Pacha, appelé à un autre poste dans l'administration des domaines. Cette contrainte n'est pas faite, on le conçoit, pour gagner à l'Angleterre la reconnaissance du vice-roi. Abbas-Pacha, tout en se soumettant, doit épier les occasions de secouer le joug qu'on lui impose, et l'Angleterre aviser d'autant plus aux moyens de perpétuer sa domination, que les arguments lui manquent pour la justifier. Un Anglais, M. Wilfrid Blunt, le constatait lui-même récemment, si l'Angleterre veut effectuer l'évacuation à laquelle elle s'est engagée, l'occasion est favorable. L'habileté du khédive, les sentiments que lui témoignent les populations, le rétablissement des finances, ont réalisé cette situation normale que les ministres, lord Rosebery comme lord Salisbury, réclamaient pour opérer le retrait des troupes. S'ils exigent en outre, pour compléter cette situation, l'attachement de l'Egypte pour l'Angleterre, — c'est un Anglais qui parle, — ils ne l'auront jamais.

Le conflit entre la Chambre des lords et la Chambre des communes n'est plus douteux. Après avoir rétabli sur le bill de la responsabilité des patrons les amendements que la Chambre des communes avait repoussés, la Chambre des lords a entrepris l'examen de la loi sur les conseils des paroisses, et chaque jour on apprend qu'elle en a modifié ou rejeté quelque article. M. Gladstone dirigera-t-il la lutte qui va s'engager entre les deux assemblées? On a répandu le bruit que le grand vieillard allait se retirer, et le démenti qu'il a envoyé de Biarritz est conçu dans des termes tels, qu'il lui laisse à la fois la faculté de garder le pouvoir ou de le quitter. Sa résolution définitive dépendra, selon toute apparence, des dispositions qu'il aura constatées chez les électeurs. S'il les sent favorables à sa politique, M. Gladstone mènera la campagne pour en assurer le triomphe.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Faculté de théologie de Paris et ses Docteurs les plus célèbres, par l'abbé P. Féret, docteur en théologie, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, chanoine honoraire d'Evreux, curé de Saint-Maurice, près Paris. 1894, in-8° de LXVII-368 p. (Paris, Picard.)

Nous saluons avec les érudits l'apparition du 1er volume d'un grand ouvrage auquel M. l'abbé Féret, bien connu par ses travaux sur le cardinal Du Perron, sur l'abbaye de Sainte-Geneviève, sur le pouvoir civil, travaille depuis longtemps. Il retrace l'histoire de la première Faculté de notre ancienne Université de Paris.

Le plan de l'ouvrage est ainsi exposé par l'auteur dans un Avant-Propos :

« Nous nous proposons d'écrire l'histoire de la Faculté de théologie de Paris. Ecrire cette histoire, ce n'est pas seulement, après en avoir dit les commencements, et indiqué l'organisation, marquer les accroissements de l'illustre Faculté, la montrer avec ses coutumes et ses lois, ses chaires et ses collèges; c'est aussi la suivre dans son action, son influence, ses combats, ses triomphes, ses gloires, l'étudier dans ses doctrines tant en elles-mêmes que sous le rapport de l'orthodoxie : ici nous aurons beaucoup à louer et peu à blâmer. A ce dernier point de vue, il y a ce qu'on peut appeler l'enseignement officiel et l'enseignement autorisé. Le premier s'affirme dans les décisions de la Faculté et les condamnations portées par elle; le second se donne dans les cours des maîtres, se répand par leurs écrits comme aussi par ceux des autres docteurs ou gradués. Ces deux enseignements ont ici naturellement leur place. »

Il y a donc deux parties distinctes: les phases historiques de la Faculté et une revue littéraire.

Ce premier volume, qui sera suivi d'un autre chaque année, s'ouvre par une solide *Introduction* qui nous initie aux origines, aux développements et à la formation de notre ancienne Université de Paris, dont la première Faculté était celle de théologie.

Un premier livre est consacré aux écoles de Notre-Dame, de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, lesquelles, étant le berceau de l'Université, le sont aussi de la Faculté de théologie.

Deux autres livres embrassent la première moitié du treizième siècle, examinée au double point de vue indiqué pour tout l'ouvrage. Dans le premier, nous trouvons l'histoire des collèges, des études, des grades, des doctrines; dans le second, des notices sur les maitres les plus célèbres.

La Faculté de théologie de Paris n'avait pas d'histoire. M. l'abbé Féret a voulu combler cette lacune. Nous l'en félicitons; et les amis des sciences historiques feront certainement bon accueil au savant travail de l'historien, dont l'œuvre est un honneur pour le clergé de Paris.

Le maréchal François de Scépeaux de Vieilleville et ses Mémoires, par l'abbé Ch. Marchand, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, 1893, XI-369 pages, in-8° (Paris, Picard).

Cet ouvrage comprend deux parties. Dans une introduction critique, l'auteur établit que les *Mémoires* du maréchal de Vieilleville, publiés au dix-huitième siècle par le jésuite Griffet, attribués au secrétaire du maréchal et mis à contribution depuis lors par presque tous les historiens, sont un tissu d'impostures et de plagiats. A la biographie légendaire de François de Scépeaux, M. l'abbé Marchand substitue ensuite l'histoire réelle de sa vie, d'après les documents. Il le montre guerroyant

longtemps sous François Ier sans attirer sur lui la faveur royale, obtenant de Henri II le gouvernement de Metz, où il contribua plus que personne à asseoir la domination française, fait enfin maréchal de France par Catherine de Médicis après la bataille de Dreux, et soutenant pendant les guerres de religion le parti des *politiques* ou catholiques disposés à la conciliation. Si le personnage n'est pas de premier ordre, sa carrière se rattache aux deux faits capitaux de notre histoire au seizième siècle, la lutte contre la maison de Habsbourg et les guerres de religion. Ajoutons que M. l'abbé Marchand fait preuve d'autant de sagacité dans sa critique que de solidité dans son érudition.

Le Comité de salut public de la Convention nationale, par J. Gros, 1893, 352 pages in-18. (Paris, Plon.)

Cette courte et substantielle étude a été conçue dans une évidente pensée d'apologie, pour ne pas dire de glorification. Aux yeux de M. Gros, la nécessité de sauver l'intégrité du territoire et les résultats de la Révolution justifient les excès de tyrannie du fameux Comité. Avec cela, son livre contient les renseignements les plus précis sur le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire et sur la direction imprimée par lui aux différents services publics. C'est un de ces ouvrages qui se lisent avec fruit, mais dont l'inspiration première appelle de sérieuses réserves.

Les Saints, confesseurs et martyrs, de la Compagnie de Jésus, par le R. P. Rouvier, S. J. 1 vol. gr. in-8° illustré de 200 gravures et de 6 chromolithographies. Société de Saint-Augustin. (Lille-Paris, 1893.)

Ce volume est un chef-d'œuvre d'art. Le R. P. Rouvier, qui n'en est pas à ses débuts, a résolu, dans les treize biographies de l'ouvrage, un problème difficile : il a trouvé le secret de buriner en 50 pages un portrait achevé de saint Ignace; et cependant quelle existence traversée et féconde ! En 50 pages il fait revivre saint François Xavier ; pourtant combien accidentée et prodigieuse fut sa rapide carrière! Toujours en raccourci, mais avec une vérité saisissante revivent, dans les pages suivantes, les autres Saints canonisés de la Compagnie de Jésus.

Le style est élégant, coloré dans les descriptions, alerte dans les dialogues, énergique dans les réflexions morales. Il n'est pas sans analogie avec les dessins de l'auteur, au trait toujours net et vigoureux.

L'illustration, composée de gravures inédites, attirera l'attention des artistes. Dans tous les cas, elle projette une vive lumière sur les figures, déjà si radieuses, des Saints dont nous est retracée la vie.

Quand saint Ignace, blessé, voulut charmer ses loisirs, au château de Loyola, on lui apporta, au lieu des romans de chevalerie qu'il désirait, les Fleurs de la vie des saints. Cette lecture le transforma. Nous souhaitons à la jeunesse, si imprudemment avide des romans du jour, de rencontrer sous sa main le beau livre que lui offre le P. Rouvier. Elle y trouvera un substantiel aliment pour son esprit et pour son cœur.

Histoire du commerce du monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution de 1789, par Octave Noel. 1 vol. in-8° avec cartes. (Plon.)

La maison Plon vient de faire paraître le second volume de l'important ouvrage de M. Octave Noël, professeur distingué de l'Ecole des hautes études commerciales. Cette œuvre est vraiment d'actualité aujourd'hui où les discussions de la Chambre sur le régime douanier attirent tous les esprits vers les questions commerciales. Le public, qui suit avec intérêt les luttes et les efforts de notre pays pour étendre son empire au delà des mers trouvera aussi, dans cette histoire de nos fautes et de nos malheurs coloniaux, un enseignement précieux.

L'auteur, après nous avoir exposé les immenses découvertes maritimes de Vasco de Gama, de Christophe Colomb, de Jacques Cartier et de

Magellan, nous montre les grandes conséquences que ces découvertes ont eues pour le monde. Il nous fait voir le profit qu'en ont tiré les Portugais, les Espagnols puis les Hollandais, les Français et les Anglais, aux Indes comme en Amérique. Il trace ainsi une monographie historique tout à fait remarquable de la colonisation. Il termine par l'histoire des grandes compagnies de commerce qui exploitèrent les vastes territoires découverts; il les prend à leur apparition, au dix-septième siècle, pour les suivre jusqu'à leur mort, au dix-huitième, alors que tombait la puissance française aux Indes.

L'auteur étudie en même temps les plus intéressants détails, les procédés de solde du seizième au dix-huitième siècle, les conséquences de l'afflux des métaux précieux après la découverte du nouveau monde, ainsi que l'organisation des banques, du crédit et du système monétaire, et il nous conduit jusqu'à la veille de la Révolution française, qui doit transformer si complètement la vie économique des peuples civilisés.

On le voit, cet ouvrage constitue à la fois un tableau historique de premier ordre et un ensemble de leçons très utiles pour les peuples modernes qui, comme la France, cherchent à étendre leur empire colonial.

Le premier volume, qui se rapportait aux temps anciens et au moyen âge, a été, l'an dernier, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Le Drame de la vie. Paris, in-8°, (Delhomme et Briguet).

Sous ce titre, le T. R. P. Pesnelle, supérieur général des Prêtres de la Miséricorde, fait paraître en ce moment un curieux ouvrage dont le but est de présenter les plus hautes et les plus intéressantes questions théologiques sous la forme d'un roman, pour en provoquer la lecture et en propager l'enseignement.

Cette conception originale est une innovation dans l'apologétique chrétienne, qui mérite d'être signalée. Le nom de l'éminent auteur suffit à recommander l'œuvre et nous dispense d'insister sur sa valeur.

Histoire de l'Art, revue illustrée de reproductions artistiques, par A. Pellissier, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, professeur de l'Université, honoré, en 1885, d'un *prix Montyon* par l'Académie française. 2 vol. gr. in-8°.

L'Art ancien (*Orient, Athènes, Rome*), chez Mame. Tours.

L'Art moderne (*son passé, son présent, son avenir*), chez H. Laurens (librairie Renouard. Paris).

Aujourd'hui qu'on a élargi le cercle de l'instruction des jeunes filles, elles doivent « avoir des clartés de tout » et particulièrement des beaux-arts et de leurs merveilles.

Pour rendre cette connaissance et cette appréciation accessibles aux plus chastes regards, il a fallu procéder, avec un soin très scrupuleux, au choix des modèles. C'est le premier mérite de ces deux volumes, qui ont pour frontispice la Minerve de Phidias, la chaste déesse au long peplum.

Une innovation non moins heureuse est une large part faite à la musique dans cette histoire de l'art qui commence à Orphée et finit par Wagner.

Les nombreuses images sont commentées par une critique dont l'inspiration est l'idéalisme chrétien le plus pur et le plus élevé.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES ORIGINES DE L'UNITÉ ITALIENNE[1]

SECONDE PARTIE

Le 1er janvier 1859 aux Tuileries; le *grido di dolore*; le mariage du prince Napoléon; la brochure *Napoléon III et l'Italie*. — Efforts de l'Angleterre à Paris, à Turin, à Vienne; son action à Saint-Pétersbourg et à Berlin; l'état de l'Allemagne. — Ouverture du Corps législatif; discours de Napoléon; l'opinion publique en France. — Mission Cowley — Politique de Cavour. — Proposition de congrès. — Voyage de Cavour à Paris. — Le désarmement du Piémont et la représentation des petits États italiens. — Proposition de désarmement général; péripéties diverses; adhésion forcée de Cavour. — Ultimatum autrichien; dernières négociations.

I

Le 1er janvier 1859, comme le corps diplomatique s'était rendu aux Tuileries pour offrir au souverain ses hommages, Napoléon III adressa, selon sa coutume, à chacun des ambassadeurs quelques mots de courtoisie; puis, se tournant vers le ministre d'Autriche, M. de Hubner, il l'interpella en ces termes : « Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient plus aussi bonnes que par le passé; mais je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments personnels n'ont pas changé. »

Que la scène ait été préméditée, rien n'autorise à l'affirmer. Le ton, le geste, l'attitude du monarque, semblèrent marquer plutôt une impression assombrie que la volonté de provoquer un éclat. Le lendemain, à la réception de l'impératrice, les souverains témoignèrent à M. de Hubner des égards particuliers, comme pour adoucir et effacer les fâcheux souvenirs de la veille[2]. Dans ses entretiens avec les ambassadeurs étrangers, M. Walewski s'appliqua à ramener aux proportions d'un incident tout à fait négligeable

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1893.

[2] Voy. dépêche de lord Cowley à lord Malmesbury, 3 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy, january to may*, 1859, p. 1.)

les paroles inopportunes de l'empereur[1]. Tout bien pesé, Napoléon III, pour achever ses préparatifs, avait intérêt à retenir les événements, non à les précipiter. Dans le même temps, il ne cessait de recommander la prudence à Cavour[2], et chose étrange! ce fut précisément pour se conformer à ces avis que Victor-Emmanuel, dans ses discours du jour de l'an, s'ingénia à éviter toute expression qui mît en éveil l'opinion publique encore endormie.

Dans la grande compression de l'empire, le maître, qu'il le voulût ou non, ne pouvait s'exprimer qu'en oracle, et, sans hausser la voix, il faisait beaucoup de bruit, tant le silence universel permettait de saisir, de noter, d'interpréter le sens et comme le son de chacune de ses paroles! La phrase une fois lancée vola de bouche en bouche sans qu'il fût possible de la reprendre, de l'amoindrir ou de la désavouer. La solennité du jour et du lieu, le haut rang de M. de Hubner, la récente rencontre de Plombières, les bruits de guerre déjà répandus, l'agitation devenue permanente en Italie, les perpétuelles intrigues de Cavour, tout accentua le langage impérial. Tout ce qu'on avait jusque-là pressenti plutôt que connu, tout ce qu'on avait essayé d'écarter comme invraisemblable ou de nier comme impossible, tout cela s'éclaira d'une lueur éclatante non moins que soudaine, et on se crut transporté en plein drame, dans un drame dont le prologue et les premiers nœuds échappaient encore, mais qui déjà se hâtait vers le dénouement. Il fallait, disait-on, que les complications fussent bien graves; autrement l'empereur aurait-il parlé, dans une occasion où il était si aisé de se taire. On se rappelait la sortie véhémente de Napoléon Ier contre lord Witworth avant de rompre la paix d'Amiens, et à ces procédés imprévus et violents, on reconnaissait la manière accoutumée des Bonaparte. On ajoutait, non sans quelque malice, qu'il était vraiment bien superflu de redouter les périls du régime parlementaire : vingt discussions orageuses auraient-elles produit autant d'émotion que ce simple mot, ce mot unique tombé des lèvres impériales. La Bourse s'alarma, les transactions se ralentirent, le crédit se resserra; et quand, le 7 janvier, une note du *Moniteur* vint affirmer que « rien dans les relations diplomatiques ne justifiait les craintes », le démenti même parut tardif, si tardif que nul ne se rassura tout à fait.

Comment se fût-on rassuré? Ce mois de janvier fut marqué par une série de coups de théâtre, rapides et répétés, au point de lasser

[1] Lord Cowley à lord Malmesbury, 7 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 1.)

[2] *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 3.

la curiosité publique. C'est alors que l'empereur se montra vraiment dans son rôle, rôle de conspirateur et de dramaturge tout ensemble, également avide d'ombre épaisse et d'éclatante lumière, se plaisant à tracer à travers les ténèbres ses voies obliques, puis à les éclairer soudain de colonnes de feu, plein de mystères et les découvrant tout à coup avec des artifices de machiniste, se dérobant à ses amis presque autant qu'à ses ennemis, jaloux de surprises ou d'éblouissements et moins attentif à servir ses sujets qu'à les captiver, joueur tantôt cauteleux, tantôt téméraire, mais joueur toujours, joueur dont l'enjeu était son peuple et lui-même.

L'incident du nouvel an était à peine apaisé quand Victor-Emmanuel réunit le 10 janvier le Parlement de son pays. La grandeur des conjonctures imprimait une gravité particulière aux paroles royales. Le discours de la couronne fut communiqué à l'empereur. On affirme même que Napoléon III, le trouvant trop belliqueux, le remania, mais en le remaniant le rendit plus téméraire encore. Au jour fixé, et bien avant l'heure de la séance, une foule curieuse et ardente, composée surtout de Lombards, de Parmesans, de Modénais, encombrait la place du Château et les abords du palais Madame. Au milieu d'une attente passionnée, Victor-Emmanuel prit la parole. Les premiers paragraphes consacrés soit au budget, soit aux lois d'affaires, furent écoutés avec calme. Quand le roi parla de la garde nationale et de la nécessité d'en accroître l'effectif et les cadres, quelques applaudissements, mais bientôt contenus, se firent entendre. Le monarque enfin toucha aux préoccupations qui dominaient toutes les âmes : « L'horizon au milieu duquel se lève la nouvelle année n'est pas parfaitement serein... Forts de l'expérience du passé, marchons résolument au-devant des éventualités de l'avenir. Cet avenir sera prospère, notre politique reposant sur la justice, sur l'amour de la liberté et de la patrie. Notre pays, petit par son territoire, a grandi en crédit dans les conseils de l'Europe, parce qu'il est grand par les idées qu'il représente, par les sympathies qu'il inspire... » La fin du discours, fière jusqu'au défi et soulignée par des acclamations redoublées, résonna comme un vrai coup de clairon. « Notre situation n'est pas exempte de dangers, car si nous respectons les traités, d'autre part nous ne sommes pas insensibles au *cri de douleur* qui, de tant de parties de l'Italie, s'élève vers nous. Puissants par la concorde, confiants dans notre bon droit, attendons avec prudence et fermeté les décrets de la divine Providence. » Comme le monarque regagnait son palais, les émigrés, ivres de joie, se dispersèrent dans la ville et répandirent partout les paroles royales. En se faisant officiellement le champion de tous les Italiens,

en se déclarant prêt à écouter *leur cri de douleur*, Victor-Emmanuel annonçait la guerre et l'annonçait si clairement qu'il semblait impossible qu'elle n'éclatât pas. Trois jours plus tard, comme pour prolonger l'émotion et empêcher qu'elle ne se refroidît, M. Rattazzi, en inaugurant les travaux de la Chambre des députés, répéta en les accentuant les déclarations du roi[1].

La France suivrait-elle le Piémont dans cette carrière d'aventures? Le 13 janvier, une note du *Moniteur* parut qui était conçue en ces termes : « Le prince Napoléon est parti ce soir pour Turin. L'absence de Son Altesse impériale sera de courte durée. » L'objet du voyage, bien que non divulgué officiellement, ne fit de doute pour personne. *L'Indépendance belge* avait déjà annoncé les fiançailles du prince avec la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, et *la Patrie*, journal officieux, avait reproduit cette rumeur sans recevoir aucun démenti. Les jours suivants, les gazettes informèrent le public que le prince Napoléon, pendant son séjour à Turin, visitait les arsenaux, participait à des revues, montrait, en un mot, pour les choses de la guerre un zèle qui ne lui était point habituel. On apprit en outre que le principal personnage de sa suite était le général Niel, militaire d'une expérience consommée et fort en crédit auprès de l'empereur. Le général Niel eut plusieurs entretiens avec le général La Marmora, et poussa avec lui une reconnaissance jusque sur les bords de la Dora Baltea. Le but de l'excursion n'était pas malaisé à deviner quand on savait que cette rivière était la seule défense qui pût, en cas d'invasion autrichienne, couvrir la ville de Turin. Le 24 janvier, le *Moniteur* annonça, sous une forme officielle, la nouvelle déjà connue du mariage. Il essaya, à la vérité, d'atténuer la portée politique de l'événement, en affirmant que les premiers pourparlers remontaient à plus d'un an, et que le jeune âge de la princesse avait seul retardé la décision définitive. Ce que la gazette officielle rejetait dans l'ombre, Victor-Emmanuel s'appliquait à le mettre en relief et, comme il recevait l'adresse de la Chambre des députés, il proclama hautement que l'alliance projetée serait précieuse, pour les éventualités futures. Elle sembla même si précieuse qu'on ne négligea rien pour la hâter. Le mariage annoncé le 24 fut célébré le 30. Le lendemain, Victor-Emmanuel accompagna les jeunes époux jusqu'à Gênes, où il prononça un discours belliqueux. Le 1er février, le prince et la princesse s'embarquèrent pour Marseille; le 3, ils étaient à Paris.

Quant au roi sarde, il ne rentra dans sa capitale que pour

[1] Voy. *Atti del parlamento subalpino*, 1859, p. 28.

adhérer à un projet d'emprunt qui lui fut soumis par son ministre des finances, M. Lanza. C'était un emprunt de 50 millions, véritable emprunt de guerre dont nul ne songea à dissimuler le but. M. Lanza, dans son exposé des motifs, justifia par les armements de l'Autriche ce nouvel appel au crédit. Il fallait poursuivre les préparatifs de défense commencés, répondre à des démonstrations hostiles, pourvoir à bref délai à la sécurité des frontières et à l'honneur national. Le ministre termina par un chaleureux appel au patriotisme de la Chambre : « Vous savez, dit-il, que dans la vie des peuples, il y a de ces moments suprêmes où le sacrifice est un devoir sacré, une inexorable nécessité. »

Étourdi sous ces coups répétés, emporté vers des destins inconnus sans avoir le temps de se ressaisir ou de respirer, le public s'épuisait à pénétrer la vraie pensée de l'empereur. Le 4 février, une brochure parut, à laquelle on attribua aussitôt une haute origine et qui était intitulée : *L'empereur Napoléon III et l'Italie*. Avec un intérêt anxieux, l'écrit fut lu, commenté, interprété. Il annonçait non point la guerre, mais des aspirations nouvelles qui, à travers des voies confuses, y conduiraient presque fatalement. Jamais les gouvernements italiens n'avaient été jugés avec plus de rigueur : le duc de Modène était « le lieutenant avoué de l'Autriche »; la duchesse de Parme, malgré quelques velléités d'indépendance, « était liée au cabinet de Vienne par des traités antérieurs ». « Entre le grand-duc de Toscane et son peuple se dressaient les baïonnettes autrichiennes. » Le roi de Naples, rebelle à tout conseil, « s'était isolé non seulement des autres États européens, mais du reste de la péninsule ». Quant au Pape, on affectait de le respecter fort, mais on souhaitait qu'il se réformât, et on ne négligeait pas d'insinuer que la difficulté des réformes ne permettait guère de les espérer. Ces critiques générales ne servaient qu'à mettre mieux en lumière la sagesse du Piémont, qu'il fallait à tout prix soutenir, et les vices du régime autrichien, qui, vraiment, ne se pouvait tolérer. Le plus inquiétant, c'était la *théorie des nationalités*, théorie hautement avouée et placée sous le patronage du chef de la dynastie napoléonienne. L'auteur de la brochure rappelait cette parole de Napoléon Ier aux délégués lombards qui lui apportaient la couronne d'Italie : « J'ai toujours eu l'intention de créer libre et indépendante la nationalité italienne. » Puis il reproduisait avec une intention marquée ce passage des *Mémoires de Sainte-Hélène* où l'empereur souhaite « la centralisation de tous les peuples géographiques que la révolution ou la politique ont dissous ou morcelés ». « L'empereur Napoléon Ier, ajoutait le publiciste anonyme, a cru devoir con-

quérir les peuples pour les affranchir; Napoléon III veut les affranchir sans les conquérir ». La conclusion, c'était le vœu d'une Italie, non pas une, mais fédérée et, par-dessus tout, soustraite de l'étranger.

On sait aujourd'hui l'histoire de cette brochure fameuse. Dès le mois d'août 1858, Napoléon III en avait dessiné le plan. M. Rendu, catholique très sincère, mais lié d'amitié avec plusieurs des libéraux italiens, en avait fourni les principaux éléments. Quant à la rédaction, elle avait été confiée à M. Arthur de la Guéronnière, écrivain élégant, d'esprit souple et étendu, très prompt à s'assimiler les théories d'autrui, apte surtout à ces généralisations brillantes et vagues qui, ne précisant rien, semblent tout promettre, et prennent volontiers des airs de profondeur et de prédiction. Par ses qualités, et aussi par ses défauts, M. de la Guéronnière était très propre à revêtir d'un manteau coloré et flottant les pensées de l'empereur, et celui-ci, en effet, le jugea, en plusieurs circonstances, digne d'interpréter ses vues ou de fixer ses rêves. Cette fois, la brochure resta longtemps dans les cartons, si longtemps que ceux qui l'avaient élaborée la crurent oubliée. Enfin, dans les derniers jours de janvier, l'empereur avait mandé M. de la Guéronnière, avait relu le travail, accentué ou adouci certaines nuances, revu même les épreuves. Le 3 février, il avait annoncé à ses ministres, surpris et déconcertés, l'apparition d'un écrit qui refléterait ses pensées sur la question italienne [1]. Quelques heures plus tard, la brochure s'étalait à toutes les vitrines. Que formulait-elle? Rien que des vœux sans doute, vœux où la vérité et l'erreur s'enchevêtraient à tel point, qu'il devenait impossible de séparer l'une de l'autre. Mais quelle n'était pas l'effrayante gravité de ces vœux quand celui qui les formulait disposait de quatre cent mille hommes et d'une puissance absolue pour les mouvoir Ainsi pensèrent en France les meilleurs esprits, qui ne continrent plus leurs inquiétudes. Ainsi pensèrent également les Italiens les plus notables, qui, dès lors, se tinrent pour assurés d'une prochaine assistance et ne songèrent plus à cacher leur joie. De Florence, l'illustre Capponi écrivait à ses amis de Paris : « Comment ne pas s'entretenir de la publication qui a fait tant de bruit et qui parle de l'Italie comme jamais on n'en avait parlé à l'étranger [2]! » Depuis le libéral marquis Capponi jusqu'aux

[1] Voy. lettre de M. Eugène Rendu à M. Luigi Chiala, député au Parlement italien, 25 août 1883. (*Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 385, appendice.)

[2] Lettre du marquis Giro Capponi à M. Rendu, 1er mars 1859. (*Lettere di Gino Capponi e di altri a lui*, t. III, p. 243.)

plus aventureux des révolutionnaires, tous, en Italie, avaient sujet de se réjouir. La politique de l'empereur était funeste, mais pour la France seulement.

II

A l'étranger, on avait suivi avec un mélange de stupeur et d'anxiété les rapides péripéties de la crise. Le monde allait-il être rejeté dans la guerre, et cela sans violation de la foi jurée, sans offense nationale, sans lésion profonde des intérêts, en un mot sans aucune des causes ordinaires qui provoquent les conflits? S'il y avait encore une Europe, une Europe soucieuse des traités, gardienne du repos public, c'était à elle qu'il appartenait d'élever la voix pour imposer silence aux ambitions piémontaises, pour éclairer la France sur ses complaisances aveugles, pour inspirer à l'Autriche cette prudence mêlée de concessions qui désarmeraient les griefs légitimes et rendraient la paix à l'Italie elle-même.

Dans l'état des relations internationales, cette intervention collective semblait malaisée. La Russie paraissait liée à la France, et résolue, non à se mêler à la lutte, mais à la laisser se développer. La Prusse avait une position isolée, moins d'autorité que de réelle puissance, et se montrait plus attentive à la recherche de ses avantages particuliers qu'à la politique générale. Seule, l'Angleterre était libre de tout engagement, avait assez de crédit pour se faire écouter et recueillerait ainsi, par la force même des choses, la mission d'apaiser la querelle naissante.

Ce mandat qui lui était naturellement dévolu, elle le saisit avec empressement. Rien ne pouvait lui être plus importun, plus préjudiciable même qu'un accord intime entre la France et la Russie. Elle n'imaginait pas que l'empereur des Français fût désintéressé et ne doutait point que, d'une guerre au delà des Alpes, il ne retirât quelque ample profit. Elle s'était depuis deux ans fort éloignée de l'Italie et, en 1858, l'avènement d'un ministère tory avait marqué davantage encore cet éloignement. L'Autriche enfin était alors sa principale alliée, et elle avait à cœur de ne point lui laisser perdre sa position prépondérante au centre de l'Europe. Il se trouvait donc qu'en travaillant au maintien de la paix, le cabinet de Londres non seulement défendrait le droit des traités, mais servirait aussi son propre intérêt.

Dès le 10 janvier, dans une grave dépêche, lord Malmesbury, chef du Foreign-Office, fit parvenir à Paris ses avertissements attristés. Il rappelait les pacifiques assurances données par Louis-

Napoléon en 1852. Il espérait, il comptait même que le refroidissement entre le gouvernement des Tuileries et celui de Vienne ne devait être attribué qu'à une mauvaise humeur passagère : car les deux pays n'étaient séparés ni par aucune revendication territoriale ni par aucune divergence commerciale ou économique, ni par aucune question d'honneur. S'il y avait une cause de conflit, elle résiderait uniquement dans les ambitions d'un État secondaire, ardent à pousser deux grandes puissances l'une contre l'autre afin de grandir au milieu des troubles. Qu'on y prenne garde, ajoutait lord Malmesbury; la guerre, si on l'engage, ne sera ni courte ni décisive : elle coûtera cher à la France en hommes et en argent. De plus, elle dégénérera vite en une guerre d'opinions et rendra la force et l'espoir au parti révolutionnaire abattu. Lord Malmesbury faisait allusion aux derniers entretiens de Compiègne entre Napoléon III et lord Clarendon, et à la sollicitude de l'empereur pour le sort de l'Italie. Dans cet ordre d'idées, il s'appliquait à dissiper des illusions qu'il jugeait dangereuses. Remanier l'état territorial de la péninsule, ce serait détruire les traités de 1815, fondement d'une si longue paix. De la guerre pourrait résulter un changement de domination, mais non l'indépendance ni la liberté. Que la France réclame des réformes intérieures dans les gouvernements italiens, l'Angleterre s'unira à elle et sans doute aussi l'Autriche. Toute autre attitude serait pleine de périls [1].

Le 10 janvier, lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, se rendit au ministère des affaires étrangères pour communiquer cette dépêche à M. Walewski. Celui-ci écouta la lecture du document, en pesa les termes, s'en fit relire plusieurs passages et y donna d'une façon générale une chaleureuse approbation. Il protesta que la France ne prendrait point les armes si on ne l'y provoquait; il ajouta que le principal péril, c'était une imprudence possible de l'Autriche. Si, contre toute apparence, la France se décidait à la guerre, ce serait non pour briser les traités, mais pour les défendre. Telles sont, conclut M. Walewski, les intentions de l'empereur [2].

Lord Cowley, qu'une longue résidence à Paris avait familiarisé avec les usages du pouvoir personnel, n'ignorait pas que les *intentions de l'empereur* échappaient souvent à ses ministres et que le plus sûr était de parvenir jusqu'au maître. Le 18 janvier, dans la soirée, il eut un long entretien avec Napoléon III près duquel il avait joui d'un long crédit, crédit déjà sur le déclin. Aux

[1] Lord Malmesbury à lord Cowley, 10 janvier. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 4-6.)

[2] Lord Cowley à lord Malmesbury, 14 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 12.)

respectueuses interrogations de l'ambassadeur, l'empereur répondit en termes vagues, soit que ses résolutions fussent encore flottantes, soit qu'il lui déplût de les découvrir. Il avoua que d'inquiétantes rumeurs circulaient dans le public; « mais vraiment, ajouta-t-il avec une surprise bien jouée, il est impossible d'en deviner la source ou le motif. La guerre, poursuivit-il, n'est pas plus probable aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a trois mois. Je n'ai ni le désir ni le dessein d'en provoquer une. » A ce langage, il mêla quelques plaintes contre le cabinet de Vienne; il fit allusion à de pressants appels qui lui venaient de Turin; il ne dissimula pas ses préférences pour l'Italie; quant à l'Autriche, il regrettait qu'elle fût maîtresse de la Lombardie, mais il convenait que sa domination était fondée sur les traités. Dans quelle mesure ces traités seraient-ils, aux yeux de l'empereur, irrévocables et sacrés? Sur ce point, Cowley ne put obtenir une réponse bien précise. Les paroles du souverain, à n'en considérer que le sens littéral, étaient plus pacifiques qu'inquiétantes. Pourtant elles ne ranimèrent point la confiance dans l'esprit de l'ambassadeur anglais. Napoléon III désavouait toute pensée belliqueuse, mais avec mollesse; et, par intervalles, son regard paraissait attiré par de dangereuses perspectives. Il se pouvait que le monarque voulût la paix; mais, s'il eût voulu la guerre, aurait-il parlé autrement [1]?

Il y avait quelque présomption à espérer que M. de Cavour, désormais entraîné sur une pente irrésistible, consentirait à s'arrêter, par simple déférence pour la diplomatie. Jaloux cependant de ne rien négliger, le gouvernement britannique, tandis qu'il portait ses conseils aux Tuileries, multipliait ses démarches à Turin. L'Angleterre avait jadis encouragé le Piémont dans la voie libérale, l'avait soutenu contre les préventions malveillantes des puissances absolutistes, et s'imaginait que le souvenir de ses anciens services lui donnait une sorte de droit de remontrance : « La Grande-Bretagne, écrivait le 14 janvier lord Malmesbury, a toujours vu dans la Sardaigne le modèle d'un jeune Etat constitutionnel, croissant en prospérité, et jouissant d'une liberté qui fait un honneur égal au souverain qui l'a donnée et au peuple qui sait en user sagement [2]. » C'est sous ces auspices bienveillants que le cabinet de Londres essayait d'abriter ses avis. La lutte serait pour le Piémont pleine de périls : enchaîné à un allié plus puissant que lui, il ne serait consulté ni pour la direction de la guerre ni pour

[1] Voy. dépêche de lord Cowley à lord Malmesbury, 19 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 20.)

[2] Lord Malmesbury à sir James Hudson, 13 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 10-11.)

la conclusion de la paix. Les rivalités locales, si vivaces dans la péninsule, ne permettraient pas la création d'un royaume homogène, et l'expérience de 1848 ne l'avait que trop montré. L'Angleterre n'était point ennemie de l'indépendance italienne, et toute sa conduite envers Rome et envers Naples attestait ses préférences. Si le Piémont a des griefs, qu'il les énumère et les précise, afin que l'Europe les pèse, les juge et y fasse droit. Tel était le langage de lord Malmesbury. — Ce qui affaiblissait un peu l'autorité de ces avis, c'est que, pour arriver à Cavour, ils passaient par la bouche de sir James Hudson, l'un des plus actifs promoteurs de la politique sarde, l'un des plus intimes confidents du premier ministre. Cavour tirait profit de cet avantage et n'avait d'autre embarras que d'opposer sir James Hudson à lui-même. Avec une nuance de reproche, il rappelait les décevantes promesses de l'Angleterre. La voie qu'il suivait, c'était celle que maintes fois l'Angleterre lui avait elle-même montrée. Si l'Italie était agitée, la faute en était à l'Europe, qui, après avoir éveillé au congrès de Paris de glorieuses espérances, avait oublié ses engagements ou les avait laissé protester. Sur les chances de paix ou de guerre, Cavour se taisait. Mais Hudson était trop clairvoyant pour ne pas interpréter ce silence même. A mesure que le mois de janvier avançait, ses rapports à sa cour étaient de plus en plus alarmés. Tantôt il annonçait des mouvements de troupes inusités; tantôt il signalait un ralentissement tel des affaires, que toutes les transactions étaient arrêtées, hormis celles qui avaient trait à la guerre; un autre jour, il mandait que des instructions envoyées à Gênes avaient recommandé de laisser le port libre comme si on attendait d'urgence des transports étrangers [1]. Dans ces conjonctures troublantes, sir James Hudson, effrayé du mouvement même qu'il avait tant favorisé, retournait vers le premier ministre, s'efforçait de lui renouveler ses conseils ou de lui arracher ses secrets. Mais cet ami naguère si chaud se dérobait. L'ambassadeur anglais s'étonnait de cette froideur, et vraiment bien à tort. Cavour était arrivé à ce point de sa fortune où d'autres pensées l'absorbaient. Le patronage de la Grande-Bretagne, indispensable pour la préparation de ses desseins, devenait secondaire pour l'heure de l'action. Si la France le soutenait, que lui importerait l'Angleterre? Et si contre tout espoir, la France l'abandonnait, ni l'appui de l'Angleterre ni celui d'aucune autre puissance ne pourraient le relever de la chute où son pays et lui-même s'abîmeraient pour jamais.

[1] Sir James Hudson à lord Malmesbury, 23 janvier. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 30.)

A Vienne, l'intimité des relations favorisait l'œuvre conciliante de la Grande-Bretagne. Dans ses dépêches à son ambassadeur lord Loftus, le chef du *Foreign-Office* recommandait la prudence : avec une sollicitude affectueuse, il priait, suppliait qu'on fût patient, qu'on consentît même à de légers sacrifices, qu'on résistât à des provocations intéressées, qu'on ne fournît point à des ennemis entreprenants et ambitieux le prétexte qu'ils cherchaient. Soit pour maintenir l'Autriche dans les voies de la modération, soit pour hausser le prix de l'amitié anglaise, lord Malmesbury insistait sur les sentiments de la presse britannique, favorable par tradition à la liberté italienne. Notre appui, poursuivait-il, est acquis à l'Autriche, mais à la condition que par sa sagesse, ses concessions mesurées, elle apaise les haines et satisfasse aux vœux les plus pressants de ses sujets : autrement notre tâche deviendrait trop malaisée et nous succomberions sous l'impopularité qu'elle nous attirerait. — A ces exhortations les réponses ne manquaient pas : « Si vous voulez prêcher la paix, répliquait M. de Buol, c'est à Paris, c'est à Turin, ce n'est pas ici qu'il faut porter vos avis. Nous, nous ne méditons aucune guerre et nous ne commencerons pas les hostilités. Dites bien à l'empereur des Français que s'il entame la lutte, ce sera à ses risques et périls. » Le ministre autrichien espérait, voulait espérer que la France ne méditait aucune des entreprises qu'on lui prêtait. Quant à l'armée piémontaise, on était prêt à la repousser, si elle était assez folle pour tenter une agression. Le cabinet de Vienne ne pouvait prendre l'engagement de ne faire franchir dans aucun cas aux troupes impériales la rivière du Tessin. Ce qu'il promettait volontiers, c'était de ne prendre cette résolution suprême qu'en cas d'absolue nécessité et après une éclatante provocation. A ces assurances M. de Buol ajoutait quelques considérations sur l'Italie. Il jugeait inopportun, dangereux même tout remaniement territorial. Il niait avec beaucoup de force que les Lombardo-Vénètes fussent malheureux et asservis ou même qu'ils désirassent un changement de fortune. Il ne se refusait à aucune amélioration raisonnable : mais de toutes les réformes, la plus urgente serait celle qui purgerait la péninsule des agents de désordre ardents à égarer les esprits et à entretenir la sédition [1]. Ainsi s'exprimait M. de Buol en un langage correct, sensé et avec une incontestable bonne foi. Ce langage même était-il pleinement rassurant? Ni lord Malmesbury ni lord Loftus ne le pensaient. Sous la modération affectée, on devinait de sourdes

[1] Lord Loftus à lord Malmesbury, 20 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Itlay*, p. 23-25.)

colères. M. de Buol mettait, d'ailleurs, à défendre son bon droit une présomption vaniteuse et une sorte de fatuité qui cadraient mal avec la solennité des conjonctures. Son assurance semblait attester moins le calme de la force que l'ignorance aveugle du danger. Qu'il fût le défenseur des traités et de la paix européenne, nul ne le pouvait nier, mais il les défendait souvent avec une raideur de ton, une recherche d'arguties, une gaucherie altière qui blessait; en un mot, il était à craindre que sa manière désagréable d'avoir raison n'écartât de lui les sympathies, ne les rejetât même à la longue sur ceux qui avaient tort.

Le langage sibyllin de Napoléon III, le silence ou les mensonges de Cavour, l'honnête mais maladroite raideur de l'Autriche, tout cela promettait aux efforts de l'Angleterre un médiocre prix. Une opinion surtout se propageait parmi les hommes d'Etat britanniques, c'était que l'empereur était hanté par la crainte des assassins étrangers, qu'il était poussé à la guerre par l'espoir de désarmer ses anciens frères du *carbonarisme*, et que Cavour entretenait habilement ces appréhensions tantôt par des rapports de police, tantôt par l'annonce de nouvelles découvertes [1]. Un espoir toutefois restait. La grandeur du péril ne triompherait-elle pas des rancunes de la Russie et de l'apathique égoïsme de la Prusse? L'Angleterre tourna donc ses pensées vers Saint-Pétersbourg et vers Berlin, se flattant encore d'y réveiller le sentiment de la sécurité européenne et de grouper les trois grandes puissances neutres dans une vraie coalition de la paix.

Du côté de la Russie, l'illusion ne fut pas longue. Décidément la conduite cauteleuse de l'Autriche pendant la guerre de Crimée avait irrité le tsar à l'égal d'une trahison. A toutes les instances du ministre d'Angleterre, sir Crampton, le prince Gortchakof répondit avec un mélange extraordinaire de hauteur et d'amertume. Il formula, mais avec mollesse, quelques vœux pour la paix. Puis il poursuivit : « Quant à peser la France et l'Autriche dans la même balance, nous ne le ferons pas : avec la France, nos relations sont cordiales; avec l'Autriche, elles ne le sont point et ne tendent en aucune façon à s'améliorer. La Russie, ajoutait le chancelier avec une nuance attristée et altière, avait autrefois l'habitude d'offrir aux cabinets de l'Europe ses avis amicaux. Dans cette politique, elle a été dupe de son désintéressement. Nous n'avons plus de conseils à donner aujourd'hui. Notre sollicitude se porte, à l'exclusion de tout le reste, sur nos améliorations intérieures, et ce souci est

[1] Voy. *The Greville memoirs*, t. VIII, p. 227. — Lettre du prince Albert au roi des Belges, 18 janvier. Lettre du prince régent de Prusse au prince Albert. (*The life of prince Consort*, t. IV, p. 356 et 380.)

assez grand pour nous absorber. Il ne nous absorbe pourtant pas à tel point, que nous voulions nous engager à la neutralité. Nous n'affirmons pas que nous resterons étrangers à la lutte. Dans l'avenir comme dans le présent, nous réservons notre liberté [1]. » Ni les arguments ni les prières ne réussirent à modifier cette attitude. Le mot d'ordre donné partout aux agents moscovites fut de se taire, d'observer les événements, et, pour colorer leur silence, d'invoquer les grandes réformes entreprises par leur maître. Sous cette réserve se voilait (et encore ne se voilait-elle pas toujours) la joie maligne d'assister à l'humiliation d'une ancienne alliée, d'une alliée qu'on accusait de défection et qui, à ce titre, était plus odieuse qu'une ennemie.

Rien ne pourrait compenser cet échec. C'est dans la complaisance du tsar que Napoléon III puiserait la hardiesse à tout oser. Repoussée à Saint-Pétersbourg, l'Angleterre fut mieux accueillie à Berlin. Là régnait une grande jalousie contre l'Autriche, mais une méfiance plus grande encore contre Napoléon III. Le baron de Schleinitz, chef du cabinet prussien, avait retiré de ses entretiens avec le représentant de la Sardaigne l'inébranlable conviction que Cavour n'attendait qu'un signal de Paris pour engager la lutte. Cette lutte entamée sur les rives du Pô ne se continuerait-elle pas sur le Rhin? L'expérience des guerres passées permettait de le craindre. Sous cette appréhension, la Prusse sortit de son habituelle apathie, se rapprocha de la Grande-Bretagne, protesta de son zèle à prévenir le conflit, envoya même à Londres un messager, le comte Perponcher, chargé de préparer une entente commune. L'influence du prince Albert sur le prince régent resserra l'accord et l'affermit [2]. Dans les pourparlers qui suivront, la Prusse marchera toujours à côté ou du moins derrière l'Angleterre, s'effaçant un peu, se gardant de toute initiative, mais adhérant à chacune des propositions nées à Londres, et parlant assez haut pour empêcher que la voix de la Grande-Bretagne ne paraisse isolée. Ce qui accentua ce rapprochement, ce fut l'émotion qui, dès la fin de janvier, se répandit en Allemagne. Les princes des États secondaires, se croyant menacés, échangeaient des messages affairés, s'apprêtaient à convoquer leur Parlement, s'ingéniaient à reconstituer leurs forces militaires comme on fourbit pour quelque lutte inattendue une arme longtemps rouillée, en un mot s'agitaient dans cette activité un peu fiévreuse et désordonnée des faibles qui, moitié par peur, moitié par importance, enflent le son de leurs paroles et font

[1] Sir Crampton à lord Malmesbury, 26 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p 55-56.)

[2] Voy. *Life of the prince Consort*, by sir Theodore Martin, t. IV, p. 382.

effort pour se rejoindre et se liguer. De Vienne, M. de Buol observait avec joie ces démonstrations et les encourageait : surtout il ne manquait pas de les faire valoir aux yeux de l'Europe, et, avec son esprit avantageux, en tirait vanité comme d'un succès personnel : « Si l'empereur Napoléon, disait-il à lord Loftus, a voulu tâter le pouls à la nation germanique, il a reçu un salutaire avertissement [1]. »

III

Dans cette situation emmêlée et troublante, tous les esprits, épuisés de conjectures, se tournaient vers Napoléon III, véritable auteur de la crise et seul capable de la retenir ou de la précipiter. Quand on apprit que les Chambres françaises allaient inaugurer leurs travaux et que l'empereur, à cette occasion, prononcerait un discours, la curiosité fut excitée jusqu'à la passion et, dans l'attente des paroles qui descendraient du trône, tout autre souci s'effaça.

Déjà la plupart des membres du Corps législatif étaient arrivés de leur province. Ils en rapportaient des impressions pleines de tristesse. Au milieu du pays tranquille et adonné aux travaux de la paix, les paroles belliqueuses du 1er janvier avaient jeté une note si discordante, que l'esprit d'universelle soumission retenait seul les cris réprobateurs prêts à éclater. En attendant l'ouverture de la session, les députés se retrouvaient dans les couloirs du Palais-Bourbon, s'abordaient avec un front soucieux, et, par des suppositions sans fin, s'efforçaient de percer l'inquiétant mystère. Les apologistes étaient rares et moins assurés que de coutume. Dans presque tous les groupes on eût entendu de vives, sages et prévoyantes critiques, mais formulées à voix basse, très basse même, suivant la manière constante des députés de l'Empire, à qui le silence sembla toujours la meilleure forme du dévouement et qui laissèrent plier, à la longue, sous l'accumulation de ses propres fautes, le monarque que leur résistance eût peut-être sauvé.

Le 7 février était le jour fixé pour la séance impériale. Elle s'ouvrit dans la salle des États et dans l'appareil accoutumé. Seulement on remarqua que les visages furent moins épanouis, que les acclamations furent plus rares, qu'une sorte de malaise anxieux remplaça l'heureuse expansion des années précédentes. Aux côtés de l'empereur se tenaient le prince Napoléon et sa jeune épouse, récemment arrivés d'Italie. L'auditoire ne les accueillit ni avec ces marques bruyantes d'affection, qui, dans les monarchies traditionnelles, saluent, au jour de leurs noces, les membres de la famille

[1] Lord Loftus à lord Malmesbury, 27 janvier 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 32.)

régnante, ni même avec ces témoignages de respectueuse bienvenue que la simple courtoisie semblait commander. Vis-à-vis du prince qu'on jugeait l'artisan le plus actif de l'évolution nouvelle, l'antipathie se dissimula à peine. Quant à la princesse, ni sa jeunesse, ni sa juste réputation de vertu, ni sa haute naissance, ne trouvèrent grâce devant un public inquiet ou prévenu; elle n'excita qu'un seul sentiment, la compassion, comme si on eût deviné que ce mariage, fruit de la politique, serait aussi funeste à son bonheur privé que fatal au pays d'adoption où elle venait de poser ses pas.

Le discours impérial ne fit que compliquer par de nouvelles obscurités la redoutable énigme. Dès le début de sa harangue, l'empereur entra dans le vif des préoccupations publiques, et avec une franchise qui plut; mais il n'y eut de net que l'entrée en matière. Le reste ressembla à ces oracles antiques qui, suivant l'interprétation d'un mot, d'une virgule, d'un son même, signifiaient à volonté la sécurité ou le péril, la victoire ou la défaite, la mort ou la vie. L'auguste orateur fit allusion « à ces inquiétudes vagues, à ces sourdes agitations qui, sans cause déterminée, s'emparent parfois de certains esprits et altèrent la confiance publique ». Il sembla incliner vers la paix quand il rappela « la modération dont il avait donné tant de preuves », puis vers la guerre quand, immédiatement après, il invoqua « la puissance de la France ». Il répéta le mot de son avènement: *L'Empire*, *c'est la paix*; puis, comme pour effacer ces rassurants souvenirs, il s'étendit aussitôt avec affectation « sur les dissentiments avec l'Autriche dans l'affaire des principautés et sur l'intimité des relations avec le Piémont. » A l'intention des belliqueux, il parla « de la situation anormale de l'Italie ». A l'intention des pacifiques, il ajouta : « Ce n'est pas néanmoins un motif suffisant pour croire à la guerre ». « Ma politique, continuait l'empereur, ne sera jamais provocatrice. » Voilà la note d'apaisement. « Elle ne sera jamais non plus pusillanime, » reprenait-il. Voilà la note guerrière. « Elle sera conciliante, » poursuivait le monarque. Voilà de nouveau le ciel qui se dégage. « En revanche, elle sera ferme, » Voilà une seconde fois l'horizon qui se rembrunit. « La paix, *je l'espère*, ne sera point troublée », ajoutait Napoléon III avec un mélange de confiance et d'incertitude, comme s'il n'eût pas été le maître du calme et de la tempête, et seul responsable de l'un et de l'autre. Puis, en homme qui a inondé de lumière son auditoire, il concluait avec un aplomb solennel et sérieux : « Je vous ai expliqué franchement l'état de nos relations extérieures. » Le discours se terminait en une fanfare éclatante et presque triomphale : « Je compte toujours avec confiance sur votre concours comme sur l'appui de la nation qui m'a confié ses destinées. Elle sait que

jamais un intérêt personnel ou une ambition mesquine ne dirigeront mes actions. Lorsque, soutenu par le vœu et le sentiment populaire, on monte les degrés d'un trône, on s'élève, par la plus grave des responsabilités, au-dessus de la région infime où se débattent des intérêts vulgaires, et l'on a pour premiers mobiles comme pour derniers juges : Dieu, sa conscience et la postérité. »

Le silence, cette leçon des grands, fut, ce jour-là, la leçon de l'empereur. Les auditeurs soulignèrent d'abord par leur approbation tout ce qui, dans la harangue officielle, semblait propre à rassurer. Puis, déconcertés, découragés par tant d'affirmations qui se détruisaient, ils se turent jusqu'au bout et ne se ranimèrent un peu que quand la finale sonore du discours officiel leur arracha quelques applaudissements obligés. Que voulait l'empereur? La paix? La guerre? Si c'était la paix, que ne la proclamait-il nettement? Si c'était la guerre, quelle en serait la cause, l'étendue et le fruit?

Rentrés au Palais-Bourbon, les députés, intrigués et irrités, devinrent presque bruyants. Dans leur dépit, ils imaginèrent une protestation, mais bénigne et tout à fait dans le goût du temps. Appelés à nommer les présidents et les secrétaires des bureaux, ils écartèrent de ces modestes honneurs tous ceux de leurs collègues qui étaient investis de quelque grade militaire ou de quelque charge de cour[1]. A cette débonnaire marque de déplaisir s'ajouta une manifestation plus digne de la représentation nationale. Inquiet par clairvoyance patriotique, anxieux pour ses intérêts privés, autorisé à la hardiesse et par le prestige de ses services et par le droit de sa naissance, M. de Morny, président du Corps législatif, osa formuler tout haut les doléances publiques. Il s'abrita habilement sous le voile d'une confiance illimitée envers l'empereur; puis, ayant ainsi payé sa dette de loyalisme, il reprit la maxime fameuse déjà rappelée dans le discours du trône : « L'Empire, c'est la paix. » Seulement, en s'appropriant la harangue impériale, il la débarrassa de toutes les réticences belliqueuses, et au commentaire indécis et contradictoire de Napoléon III, il substitua un véritable programme net, sensé, opportun surtout. Les députés, naguère si froids dans la salle des Etats, éclatèrent en applaudissements, quand, avec une solennité de langage qui ne lui était point ordinaire, il formula le vœu de la France travailleuse, libérale, prévoyante. « La religion, dit-il, la philosophie, la civilisation, le crédit, le travail, ont fait de la paix le premier bien des sociétés modernes. Le sang des peuples ne se répand plus légèrement; la guerre est le dernier recours du

[1] M. Darimon, *Les Cinq sous l'Empire*, p. 225.

droit méconnu ou de l'honneur offensé. La plupart des difficultés s'aplanissent par la diplomatie ou se résolvent par des arbitrages pacifiques. Les communications internationales si rapides, la publicité, ont créé une puissance européenne nouvelle avec laquelle tous les gouvernements sont forcés de compter; cette puissance, c'est l'opinion. Elle peut être un moment indécise ou égarée, mais elle finit toujours par se placer du côté de la justice, du bon droit et de l'humanité. Espérons que, dans les circonstances actuelles, les idées généreuses, les intentions loyales et désintéressées de l'empereur feront leur chemin dans le monde, et qu'adoptées par la sympathie des peuples et soutenues par le crédit des souverains, elles parviendront à résoudre pacifiquement toutes les questions difficiles. »

La voie de la résistance avait été ouverte par le premier personnage de l'Etat. Dans cette voie tous se précipitèrent. Les catholiques redoutaient que la révolution italienne ne diminuât le pouvoir temporel du Saint-Père, ou même ne l'abolît. Les financiers calculaient avec stupeur les dépenses d'une guerre même heureuse. Les manufacturiers ou les commerçants déploraient les transactions déjà rares, bientôt peut-être arrêtées. Les gens de bourse ployaient sous l'émotion des brusques nouvelles, qui, comme des ouragans sans cause, balayaient toutes leurs combinaisons et détruisaient l'édifice de leur fortune. Les plus indifférents eux-mêmes songeaient, le cœur serré, à l'effusion du sang, au deuil des mères, à la certitude du péril, à l'incertitude du profit. Des départements, les préfets envoyèrent des rapports alarmés. Parmi les évêques, plusieurs parvinrent jusqu'à l'empereur, lui représentèrent avec force son ancienne alliance avec l'Eglise, le supplièrent de ne point mettre sa main dans la main des ennemis de Pie IX [1]. De nos agents diplomatiques, des dépêches arrivèrent, pleines de prévoyants avertissements, et signalèrent déjà les premiers fruits de la politique nouvelle, la révolution encouragée, l'Allemagne irritée ou soupçonneuse, la vieille Europe désorientée. Ainsi se formait autour de l'empereur une opposition, non hardie mais au contraire timide, enveloppant ses respectueux reproches sous les expressions du dévouement, et parfois ne témoignant son improbation même que par un silence attristé. C'était l'opposition des amis des premiers jours, amis non encore écartés, mais déjà déclinant dans la faveur du maître. Presque tous, à cette heure suprême, s'unissaient dans un même vœu, dans une même prière. Ce vœu, c'était celui d'une politique non italienne mais française; cette prière poussée jusqu'à la supplication se résumait en un seul mot : LA PAIX.

[1] Voy. notamment Mgr Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, t. Ier, p. 385 et suiv.

IV

Si discrète que fût cette opposition, les symptômes en étaient visibles même au delà des frontières. Le cabinet britannique s'en autorisa pour reprendre sa mission d'apaisement.

Le 13 février, lord Malmesbury, dans une dépêche à lord Cowley, lui exposa le plan d'une action simultanée de l'Angleterre auprès des cours de Vienne et de Paris. Ce ne serait pas une médiation — le mot eût été trop solennel, — ce serait moins encore un arbitrage, mais bien une simple intervention toute cordiale et intime entre deux puissances séparées par des manœuvres intéressées ou de regrettables malentendus. « Pour mener à bonne fin cette négociation, ajoutait lord Malmesbury, nul n'est plus naturellement désigné que vous, et par votre longue expérience des affaires françaises, et par votre ancienne intimité avec M. de Buol. » Le chef du Foreign-Office marquait en traits généraux les points principaux de la question italienne et les réduisait à quatre : la cessation de l'occupation étrangère dans les États pontificaux; les réformes administratives, soit dans le royaume lombardo-vénète, soit dans les États secondaires de la péninsule; l'amélioration des rapports entre le Piémont et l'Autriche; la révision des traités particuliers entre la cour de Vienne et les cours de Parme et de Modène. Il invitait lord Cowley à sonder les vues du gouvernement français et à obtenir de lui qu'il précisât ses griefs. « Si l'empereur Napoléon, concluait Malmesbury, se montre favorable à votre mission, tenez-vous prêt à partir[1]. »

Le temps était précieux. Dès qu'il reçut cette importante dépêche, lord Cowley se hâta de la communiquer à M. Walewski. Celui-ci prit les ordres de l'empereur, puis, avec un empressement courtois, se rendit lui-même près de l'ambassadeur, et lui annonça que son souverain acceptait avec la plus sincère reconnaissance les bons offices de l'Angleterre. Ce premier accueil était d'heureux augure. Mais lord Cowley se sentit un peu déconcerté, quand, ayant interrogé le ministre sur la question italienne, celui-ci lui exposa tout un programme, programme si vaste que la révolution elle-même y pourrait entrer sans effraction. La France souhaitait l'abrogation de tous les traités particuliers entre l'Autriche et les États secondaires de la péninsule. Elle poursuivrait l'établissement d'une confédération italienne. Quant aux États de l'Église, elle jugeait nécessaire que les légations eussent une administration

[1] Lord Malmesbury à lord Cowley, 13 février. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 48.)

séparée. « Nous ne forcerons pourtant pas la main au Saint-Père, ajoutait M. Walewski, interprète des pensées de l'empereur, qui voulait bien dépouiller le Pape, mais le dépouiller par la persuasion. » Suivant le projet du gouvernement impérial, un subside des puissances catholiques dédommagerait Pie IX de ses sacrifices. Lord Cowley écouta avec un étonnement silencieux cette longue énumération. Quand M. Walewski se fut tu : « Aucune de ces propositions, répliqua-t-il, n'est incompatible avec les vues de la Grande-Bretagne; mais je doute qu'il soit possible de les faire adopter à Vienne. — Oh! reprit le ministre sur le ton le plus conciliant, nous ne posons pas d'*ultimatum*, nous formulons simplement des vœux. » Et, atténuant aussitôt son langage, il fit allusion à certaines réformes en Lombardie, à certaines concessions qui calmeraient l'effervescence en Italie et rendraient plus facile la solution du conflit. Il réitéra à l'ambassadeur l'assurance que les sympathies de son gouvernement le suivraient dans son voyage, et il le fit avec une cordialité qui non seulement dénotait ses sentiments personnels, mais permettait d'espérer, chez le souverain lui-même, des dispositions plus adoucies[1].

Agréé à Paris, lord Cowley le serait-il à Vienne? Lord Malmesbury n'en doutait guère. Cependant, le 20 février, il télégraphia à lord Loftus afin qu'il s'assurât l'assentiment du cabinet autrichien. La réponse fut telle qu'on devait l'attendre. M. de Buol annonça que l'empereur son maître nourrissait un ardent désir de la paix, qu'à ce titre il recevrait avec une particulière bienveillance le messager de l'Angleterre, et que, son honneur sauf et les traités aussi, il était prêt à tendre à la France une main amicale.

Lord Cowley quitta Paris et, avant de partir pour Vienne, toucha à Londres. Lord Malmesbury lui donna ses dernières directions. « Vous n'avez pas, lui dit-il, de propositions à formuler ou à faire naître, mais connaissant les opinions de la France et celles du gouvernement de la Reine sur l'état de l'Italie, vous communiquerez ces vues au gouvernement autrichien, et vous apprécierez dans quelle mesure ces pensées se concilieraient avec celles du comte Buol. Vous jugerez alors à quel prix et par quels moyens l'harmonie pourrait renaître entre la France et l'Autriche[2]. » On remarquera le vague de ce langage, tellement large et flottant, qu'il mérite à peine le nom d'*instructions*. Mais pouvait-il en être autrement? Le terrible de la situation, c'était précisément l'absence apparente de tout motif belliqueux. L'inquiétude naissait de cela même qui aurait

[1] Lord Cowley à lord Malmesbury, 16 février. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 50-51.)

[2] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 55.

dû rassurer. Comment toucher l'insaisissable? Comment apaiser un différend ou nié ou invisible? Comment régler un conflit qui s'étend à tout et ne se porte sur rien? Comment contenir un incendie dont on entend les crépitements, dont on devine les progrès, mais dont on ignore les causes, le siège, l'étendue, et qui peut-être est alimenté en secret par ceux qui font profession de le combattre? Si on se tenait dans les généralités, on serait payé de la monnaie qu'on fournirait soi-même, et on recueillerait des assurances banales qui n'empêcheraient rien. Si on descendait dans les détails, on risquerait de réveiller quelque question endormie et de fournir un prétexte à qui les cherchait. Telle était la difficulté de cette extraordinaire ambassade qu'on appelait déjà, qu'on appela plus tard la *mission Cowley*. L'ambassadeur allait négocier : mais sur quoi? Il ne le savait point; son chef ne le savait pas davantage; à Vienne, où il se rendait, on l'ignorait pareillement; et à Paris même, le tout-puissant et débile empereur des Français ployait sous le poids de ses engagements, trop faible pour les secouer et pas assez aveuglé pour en méconnaître les périls. Un seul dominait, Cavour; c'était lui qui, par le long travail que nous avons décrit, avait préparé cette grande confusion; c'était lui qui avait façonné à loisir la *question italienne*, question complexe, ondoyante, à vingt aspects divers et tous propres à exciter la discorde, question embrouillée à dessein pour déconcerter ou décourager les diplomates, question qu'on tournerait, qu'on retournerait jusqu'à ce qu'enfin la guerre en sortît.

L'Autriche, vers laquelle se dirigeait lord Cowley, l'Autriche, directement menacée, observait, dans des alternatives de calme et de colère, la crise redoutable dont ses possessions italiennes étaient l'enjeu. Ses pensées se portaient non vers le Piémont qu'on dédaignait, mais vers Napoléon III. Dans l'anxiété générale, on interrogeait avidement tous les voyageurs notables qui arrivaient de France : c'était, un jour, M. de Lesseps qui se rendait en Orient; c'était, un autre jour, le maréchal espagnol Narvaez qui avait séjourné assez longtemps à Paris. Tous jugeaient avec sévérité la conduite de l'empereur des Français et craignaient qu'il ne fût engagé dans un défilé sans issue[1]. Volontiers aussi le public viennois recueillait les impressions du vieux prince de Metternich, dernier survivant des négociations de 1815 et le représentant le plus imposant de la politique qu'on voulait abolir. Le prince consumait dans la stupéfaction et dans la colère les restes de sa longue vie, si près de s'éteindre[2]. Tantôt il signalait « le tohu-bohu des sophismes qui

[1] Metternich, *Mémoires*, t. VIII, p. 615 et suiv.
[2] Il mourut le 11 juin 1859.

s'accréditaient de par le monde[1] »; tantôt, faute de tout autre motif plausible, il expliquait par la crainte des assassins italiens la conduite extraordinaire de Napoléon III[2]. Dans les cercles militaires, l'irritation était extrême et, comme on se sentait prêt pour la guerre, on n'était pas loin de la souhaiter. En revanche, le ton de la presse, malgré quelques accès de mauvaise humeur hautaine, était en général assez sage. La *Correspondance autrichienne*, organe officieux, donnait l'exemple de la modération et pronostiquait la paix, soit qu'elle y crût réellement, soit qu'elle jugeât habile d'y croire : « L'empereur Napoléon, disait-elle, ne fera appel aux forces militaires de la nation française que pour la défense des intérêts nationaux de la France. Comme ces intérêts ne sont menacés nulle part, nous sommes fondés à penser que l'harmonie générale ne sera point troublée. »

C'est dans ces conjonctures que, le 27 février, lord Cowley arriva à Vienne. Il y trouva l'accueil le plus bienveillant, le plus chaleureux même. Le 28, il fut reçu par l'empereur François-Joseph et, les jours suivants, eut plusieurs conférences avec M. de Buol. Sur les *quatre points* qui, aux yeux du gouvernement anglais, résumaient la question italienne, le chef du cabinet viennois fournit des explications très nettes. Il n'avait aucune répugnance à ce que l'occupation des États pontificaux cessât : seulement il voulait que le retrait des troupes fût demandé par le pape ou du moins consenti par lui : en outre, il jugeait prudent que les départs fussent échelonnés de façon à permettre au Saint-Père de se suffire avec ses forces propres. Pour les réformes administratives à réaliser à Naples, à Modène, à Parme, dans les États de l'Église, il ne manifesta aucun éloignement à y aider : seulement il observa que, s'il était disposé à les conseiller, il n'irait jamais jusqu'à les imposer. Vis-à-vis de la Sardaigne, M. de Buol protestait de son désir que les rapports fussent bons, excellents même; mais pour qu'ils le fussent, c'était à Turin non à Vienne qu'il fallait multiplier les remontrances. « Nous sommes résolus, poursuivait le chancelier autrichien, à ne pas commencer les hostilités si la Sardaigne s'abstient de toute attaque soit contre nous, soit contre nos alliés de Toscane, de Parme ou de Modène. Nous sommes prêts à prendre à cet égard un engagement écrit. Je doute fort, ajoutait-il avec une nuance un peu plus altière, que le cabinet de Turin consente à formuler une pareille promesse. » Restaient les traités particuliers avec les cours secondaires de l'Italie. Ils étaient évidemment contraires à l'esprit du congrès de Vienne qui, en constituant au

[1] *Mémoires*, t. VIII, p. 623.
[2] *Ibid.*, t. VIII, p. 641.

profit de l'Autriche le royaume lombardo-vénitien, n'avait pas entendu que son influence ou ses armes se portassent au delà. Lord Cowley ayant insisté pour leur abrogation, M. de Buol lui répliqua comme il l'avait déjà fait à lord Loftus : « Les conventions qu'on nous reproche ont été conclues non pour notre ambition personnelle, mais pour la sécurité des princes qui nous ont sollicités de les protéger. Nous pourrions nous dépouiller d'un droit, nous ne pouvons abdiquer un devoir. Les traités attaqués sont d'ailleurs légitimes; ils sont aussi légitimes et, à coup sûr, moins inquiétants que ceux qui, selon toute apparence, ont été récemment conclus entre la France et le Piémont ou entre la France et la Russie. » Même dans cet ordre d'idées, M. de Buol ne se refusait point à une transaction. Toutefois il observait qu'à défaut de la protection de l'Autriche, il faudrait assurer aux petites principautés une autre sauvegarde. A cet égard, il insinuait deux moyens : ou une ligue des petits États italiens, ou bien encore la *neutralisation du Piémont*. Cette dernière combinaison, tout à fait inattendue, lui agréait fort, et il y insistait avec malice, jugeant qu'elle serait profitable à tout le monde, à l'Italie qui jouirait d'un grand repos, et au Piémont lui-même qui échapperait du même coup aux charges coûteuses de sa chimérique grandeur.

Ce langage était loyal et, malgré quelques échappées hautaines, n'était pas d'un Etat belliqueux. Sur ces entrefaites, un ensemble de nouvelles favorables releva un peu les espérances des amis de la paix. De Turin, sir James Hudson mandait que M. de Cavour trouvait dans la détresse financière de son pays et dans les dispositions des classes moyennes une certaine résistance à ses desseins. Dans l'Italie centrale, la diplomatie anglaise s'entremettait avec zèle pour faire renoncer les princes régnants au bénéfice de leurs traités avec la cour de Vienne et supprimer ainsi un des prétextes de conflit. A Londres, le duc de Malakof, ambassadeur de France, rassurait le gouvernement anglais sur les préparatifs militaires de son pays et affirmait avec sa compétence indiscutée que l'empereur n'était pas prêt à la guerre [1]. Plusieurs agents diplomatiques français, soit qu'ils fussent trompés par l'aspect extérieur des choses, soit qu'ils prissent leurs désirs pour des réalités, proclamaient bien haut les sentiments pacifiques de leur maître : ainsi parlait le ministre de France à Turin, M. de La Tour d'Auvergne. A ces symptômes vint s'ajouter une importante déclaration officielle. Le 5 mars, un long article du *Moniteur* démentit tous les bruits d'armements extraordinaires, affirma que « l'empereur n'avait promis

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 68.

au roi de Sardaigne qu'une chose, c'était de le défendre contre une agression de l'Autriche », s'éleva avec beaucoup de force « contre les vagues et absurdes rumeurs répandues par la presse », finit en annonçant que « l'examen des questions litigieuses était entré dans la voie diplomatique, et que rien n'autorisait à craindre une issue défavorable à la paix ». Sur cette note, la *note du* 5 *mars* comme on l'appela, les alarmistes se rassurèrent un peu, et à la Bourse on assista même à un de ces mouvements de hausse auxquels on n'était plus accoutumé. Trois jours après, on apprit que le prince Napoléon venait d'abandonner le ministère de l'Algérie. L'opinion publique vit dans cette démission une disgrâce et s'en réjouit : car le prince, et par son mariage et par ses dispositions personnelles, semblait auprès de l'empereur le principal avocat de l'Italie.

Lord Cowley était encore à Vienne quand ces signes meilleurs vinrent éclaircir un peu l'horizon politique. Le 9 mars, dans une longue dépêche à lord Malmesbury, il résuma les impressions de son voyage. Il se louait hautement du gouvernement autrichien. Il voulait espérer que la cour de Vienne saurait résister aux provocations sans y répondre. Toutefois il s'était heurté à l'idée fixe que la France était décidée à la guerre, que Napoléon III, oublieux de ses anciens services à la cause de l'ordre, avait changé sa voie, et que l'armée sarde serait l'avant-garde de l'armée française. De là une méfiance difficile à guérir et la persuasion que tôt ou tard les hostilités éclateraient. Un seul gage rassurerait, le *désarmement de la Sardaigne*. Dans ce cas, l'Autriche aussitôt suspendrait ses préparatifs, et tout le reste pourrait, du jour au lendemain, s'arranger. Pour que le Piémont désarmât, il fallait une parole, une seule, mais énergique, venue de Paris. C'est donc vers les Tuileries que devaient converger tous les efforts, toutes les remontrances, toutes les supplications. Telle était l'opinion très nette que lord Cowley rapportait de sa mission.

Le 10 mars, l'ambassadeur anglais quitta Vienne. Comme il traversait l'Allemagne, il put y saisir les symptômes de la patriotique agitation qui se propageait de plus en plus. A Munich, à Stuttgart, à Hanovre, la presse était fort excitée et les Chambres, par des motions énergiques, conviaient les gouvernements à la vigilance. On allait jusqu'à rappeler l'article 47 du congrès de Vienne qui autorisait l'intervention de la Confédération germanique, quand l'un des Etats confédérés était menacé, même dans ses possessions non allemandes. Ces sympathies germaniques éveilleraient-elles les susceptibilités de la France et encourageraient-elles en Autriche l'esprit de résistance obstinée? Au contraire,

Napoléon III reculerait-il devant une lutte qui, de l'Italie, se porterait sans doute sur le Rhin? Nul, à vrai dire, ne le savait. C'est dans ces dispositions mêlées de crainte et d'espoir que lord Cowley regagna Paris. Là était le vrai poste d'observation et de vigilance, celui qu'il ne fallait plus quitter.

V

Tandis que la diplomatie s'ingéniait à apaiser la querelle, Cavour s'appliquait à attiser la discorde, à pousser à bout son adversaire, à inventer des griefs, à créer des causes de conflit; surtout il veillait à fermer devant l'empereur indécis et troublé toute voie de repentir ou de retour.

Son langage n'était plus, comme autrefois, réservé, insinuant, gradué avec un art habile qui tempérait l'audace des desseins. Il était, au contraire, plein de menaces, et provocateur avec calcul. Lorsque la loi d'emprunt vint à l'ordre du jour des députés, puis au Sénat, il dénonça en termes nettement agressifs les traités particuliers de l'Autriche, l'oppression qui pesait sur la Lombardie, les extensions arbitraires de la domination tudesque au delà des Alpes. Le 1er mars, dans un memorandum adressé à l'Angleterre, il résuma les doléances des peuples italiens, et aussi les remèdes qu'il jugeait nécessaires : ces remèdes, c'était un gouvernement autonome pour la Lombardie, pour la Vénétie, pour toutes les provinces pontificales situées à l'orient de l'Apennin; c'était un large régime de réformes administratives dans toute l'Italie centrale; c'était enfin la résiliation de toutes les conventions spéciales, qui avaient fait de Modène, de Parme, de la Toscane, autant de fiefs d'empire. En lisant ce programme élargi à dessein pour décourager toute conciliation, le chef du cabinet prussien, M. de Schleinitz, s'écriait : « Ce que demande au fond M. de Cavour, c'est que les Autrichiens soient expulsés de toute l'Italie [1]. » La gazette semi-officieuse, *l'Opinione*, accentuait les pensées du premier ministre sarde. Dès qu'elle apprit la mission Cowley, elle prédit qu'elle ne réussirait pas; puis elle annonça que l'Autriche se refusait à toute concession et que les efforts de l'Angleterre demeuraient vains. Moins discrets que leur chef, certains agents piémontais dévoilaient ouvertement la politique du roi leur maître. Tel était M. de Barral, ministre de Sardaigne à Francfort, qui proclamait que le secours de la France était certain, que le plan

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 100.

était de refouler les Autrichiens au-delà des Alpes, qu'un royaume de l'Italie septentrionale serait formé et, qu'en retour, le roi Victor-Emmanuel céderait à Napoléon III Nice et la Savoie[1].

A quoi bon d'ailleurs le mystère, et les faits ne parlaient-ils point assez haut? D'un bout à l'autre du Piémont, les journaux s'entretenaient de la guerre, comme si déjà elle eût été déclarée. Nul souci, si ce n'est celui de la lutte. Une loi venait de réorganiser la garde nationale et d'en fortifier les cadres. Des comités étaient créés pour recruter, équiper, armer les volontaires et, comme à la veille de la bataille, pour assurer des secours aux blessés. Entre le parti ministériel et la portion la plus active de l'ancien parti mazzinien, la *Société nationale* avait cimenté l'union. Au commencement de mars, on vit même arriver de Gênes une députation de républicains qui s'offraient à soutenir, en vue de la délivrance nationale, la dictature militaire de Victor-Emmanuel [2]. De là une apparence d'unanimité bruyante en faveur de la guerre : sous ce tumulte, la voix de la prudence était étouffée, et les moins rassurés, las de résister au torrent, s'y abandonnaient. A la vérité, la détresse financière était grande, mais, pourvu qu'on pût suffire aux nécessités immédiates de l'armement, on livrait le reste à la fortune. C'est à accroître ces armements que le ministère piémontais consacrait ses soins les plus urgents. Déjà presque tous les corps avaient été concentrés sur Alexandrie et Casal ou se trouvaient échelonnés sur les bords du Tessin. Fréquemment, des reconnaissances parties de Novare battaient la rive droite du fleuve, tandis que, sur la rive gauche, en arrière du Naviglio et dans la plaine plus tard fameuse de Magenta, apparaissaient les bataillons autrichiens. Qu'un coup de feu partît, que sur un point quelconque la frontière fût franchie, et aussitôt Cavour, saisissant le prétexte, se retournerait vers la France.

Ce prétexte qui justifierait l'appel à la France et allumerait la guerre, le premier ministre le cherchait partout avec une infatigable persévérance. Il le cherchait aux bords du Tessin. Il le cherchait dans l'état de l'Italie. Dans une longue lettre au prince Napoléon, il étudiait le meilleur moyen de pousser à bout l'ennemi et de lui tendre le piège où enfin il tomberait. Beaucoup de jeunes Lombards, disait-il, franchissent la frontière et viennent s'engager dans notre armée; l'Autriche les réclamera, nous les refuserons, de là sans doute une cause de rupture. En voici une autre, ajoutait Cavour impatient de la lutte; l'Autriche fait de

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 87.
[2] Guerzoni, *Vita di Nino Bixio*, p. 123.

grands travaux à Plaisance, nous la laisserons les poursuivre, puis, tout à coup, nous en réclamerons la destruction; elle résistera, et cette résistance même sera l'occasion du conflit [1].

Les jours qui séparaient encore du moment suprême, Cavour les consacra à compléter le réseau d'intrigues qui, la guerre aidant, lui livreraient toute l'Italie centrale. Déjà les provinces modénaises situées à l'occident de l'Apennin étaient mûres pour un changement de maître; pour y accroître dans la jeunesse le mouvement de désertion, le bruit fut artificieusement répandu que le prince régnant méditait une levée et que les conscrits ainsi recrutés seraient contraints à servir sous le drapeau de l'Autriche. « Bientôt le duc de Modène demeurera seul, » s'écriait avec joie La Farina [2]. A Parme, les menées n'étaient pas moins actives. Quant à la Toscane, Cavour excitait La Farina à y créer un vif courant en faveur de l'indépendance italienne et de l'alliance piémontaise. A Turin, une pétition fut même rédigée en ce sens, puis envoyée à Florence, d'où elle fut réexpédiée en Piémont comme un produit spontané du libéralisme florentin. La douce et molle Toscane fournit de l'argent, plus d'argent même que de volontaires. Le mot d'ordre était de propager les idées de nationalité bien plus que celles de réforme ou de constitution. Ainsi pensait La Farina [3]. Ainsi pensait, dans une sphère tout autre, le baron Ricasoli, témoin attentif des événements prochains [4]. Le promoteur, l'ami, le confident des libéraux florentins était le représentant officiel du Piémont, M. Buoncompagni, et, comme celui-ci éprouvait quelque répugnance à miner le gouvernement près duquel il était accrédité, Cavour s'ingéniait à vaincre ses scrupules [5]. Dans sa correspondance avec les comités de la *Société nationale*, La Farina levait les derniers voiles : « Retenez bien, disait-il, que la guerre éclatera en avril », et il laissait entendre que l'empereur était lié au Piémont par d'indissolubles engagements. Les instructions déjà transmises en octobre furent renouvelées, mais avec plus de précision. Au moment de la déclaration de guerre, mais

[1] *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour,* t. VI, p. 366 et 370.

[2] *Epistolario di La Farina,* t. II, p. 131.

[3] *Ibid.*, t. II, p. 133.

[4] *Lettere e documenti del barone Bettino Ricasoli,* t. II, p. 466.

[5] *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 23. « Je vous avoue, écrivait Cavour à M. Buoncompagni, le 8 février 1859, que je suis un peu moins scrupuleux que vous et que j'ai (au moins dans les choses politiques) une conscience un peu plus large que la vôtre... Après cela, ajoutait-il d'un ton badin, si je suis libre de mettre en péril le salut de mon âme pour sauver ma patrie, je ne puis, avec la même légèreté, engager dans les voies de la perdition les âmes de mes amis. »

surtout pas avant, l'émeute éclaterait au cri de : *Vivent l'Italie et Victor-Emmanuel.* Des dépôts créés non loin des frontières fourniraient des armes pour le soulèvement. Chacun des conjurés, comme en une véritable mobilisation, rejoindrait le centre le plus voisin. L'insurrection une fois triomphante, le plus hardi ou le plus notable, sous le nom de *commissaire provisoire du roi Victor-Emmanuel*, saisirait la dictature. Il révoquerait les fonctionnaires douteux, établirait des conseils de guerre, supprimerait tous les journaux, organiserait la conscription, le tout sous couleur de liberté; puis, pour capter la faveur, il abolirait bruyamment les impôts les plus impopulaires ou, en les maintenant, en les aggravant même, les changerait de nom [1]. Tel était l'état de l'Italie centrale, encore officiellement en paix, encore sous l'autorité nominale de ses princes. A ces malheureux princes, Cavour, en ce temps-là même, ne négligeait pas d'envoyer notes sur notes pour leur reprocher l'oubli des règles de bon voisinage et du droit international. Même sur le territoire directement soumis à ses armes, l'Autriche avait peine à contenir les élans du patriotisme excité. Vers ce temps-là, un jeune Vénitien, le comte Emilio Dandolo, ancien volontaire de 1848, ancien soldat de Crimée, mourut à Milan. Aussitôt le concours immense du peuple, l'explosion des regrets publics, transformèrent ses funérailles en une véritable démonstration, et les rigueurs de la police accrurent l'effervescence loin de l'abattre. A Turin, le jour même des obsèques, Cavour assista à un service funèbre pour le défunt; les plus hauts personnages officiels, tous les chefs du parti libéral, se joignirent à lui, en sorte que la cérémonie sembla moins un hommage rendu à une jeune et touchante mémoire qu'un nouveau défi contre l'Autriche.

Cependant, vers le commencement de mars, Cavour apprit par de nombreux et sûrs indices les efforts extraordinaires tentés en faveur de la paix. Ses appréhensions furent extrêmes. Que deviendraient son œuvre et lui-même si Napoléon III, son protecteur et son instrument tout ensemble, secouait tout à coup sa chaîne? Dans ce grand péril, le ministre sarde, au lieu de ralentir sa marche, résolut de la précipiter. Le 4 mars, dans un banquet offert à M. Gladstone qui passait par Turin, Cavour s'approcha de sir James Hudson, lui exprima le vif regret que l'Autriche voulût mettre son armée sur le pied de guerre [2], puis ajouta : « Je suis d'autant plus fâché de cette

[1] Instructions secrètes de la Société nationale italienne, 1er mars 1859. (*Epistolario di La Farina*, t. II, p. 137 et 138.)

[2] L'Autriche venait, en effet, d'ordonner la mobilisation d'une partie des

décision qu'elle nous impose une mesure pareille, c'est-à-dire l'appel de tous nos contingents. — J'espère, répliqua Hudson, que vous réfléchirez avant de prendre une résolution qui diminuera grandement les chances de paix. » Cavour insista, mit en parallèle les forces modestes de la Sardaigne et les formidables armées de l'Autriche, cita des chiffres, invoqua même à plusieurs reprises le témoignage du général La Marmora qui assistait au festin. Sur de nouvelles sollicitations, il consentit pourtant à attendre une semaine afin que l'on sût le résultat de la mission Cowley [1]. Cette concession n'était qu'une feinte. Le lendemain on connut à Turin la note pacifique du *Moniteur*, puis la démission du prince Napoléon. Décidément, à Paris, le parti de la paix gagnait du terrain. Le roi et son ministre jugèrent qu'en ces conjonctures extrêmes la témérité serait plus sage que la prudence même. On assure que Victor-Emmanuel, dans une lettre à l'empereur, lui reprocha son abandon, protesta que, même seul, le Piémont tenterait le sort des armes, puis, par une sorte d'intimidation, ajouta que, vaincu, il ne descendrait pas du trône sans faire connaître au monde les motifs de sa conduite et les hauts encouragements qui l'avaient dictée [2]. Le 6, un conseil des ministres débattit les importantes mesures militaires qui rendraient tout retour presque impossible. Sur ces entrefaites, une dépêche envoyée par lord Cowley à sir Hudson, l'informa que l'Autriche prenait l'engagement formel de ne pas attaquer le Piémont. Tout heureux de cette bonne nouvelle, Hudson ne perdit pas une minute pour communiquer le message à Cavour. « Il est trop tard, répondit celui-ci, le décret est signé. » Le 9 mars, en effet, la *Gazette officielle* annonça que tous les militaires congédiés ou maintenus dans leurs foyers depuis la classe 1832 jusqu'à la classe 1828 étaient rappelés à l'activité [3].

Pierre DE LA GORCE.

La fin prochainement.

2e, 3e, 5e, 7e et 8e corps d'armée. (Voy. *der Krieg in Italien,* 1859, t. Ier, p. 3, Wien, 1872.)

[1] Dépêches de sir Hudson à lord Malmesbury, 5 mars 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p 95-96.)

[2] Chiala, *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 66.

[3] Dépêche de sir Hudson à lord Malmesbury, 2 et 12 mars 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 96 et 102.)

LE CENTENAIRE

DE

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE[1]

Le nombre des services publics que l'École polytechnique alimente est considérable. Depuis l'origine, elle fournit les officiers de l'artillerie de terre, de l'artillerie de marine et du génie militaire. Après avoir été jusqu'en 1830 la pépinière des ingénieurs-géographes, elle a donné depuis cette époque au corps d'état-major, où ces ingénieurs avaient été versés, une moyenne de trois officiers par an, jusqu'à la nouvelle organisation d'où est sortie l'École de guerre. A partir de 1822, environ trois places d'aspirants de marine ont été attribuées chaque année aux polytechniciens, et en 1855 on leur a ouvert le commissariat de la marine, à raison de deux places par promotion. Aux ingénieurs des mines, des ponts et chaussées, des constructions navales, aux ingénieurs-hydrographes, enfin à ceux des poudres et salpêtres, dont le recrutement exclusif a toujours appartenu à l'École, on a ajouté, en 1831, le service des tabacs, fondu plus tard avec celui des manufactures de l'État, et, en 1844, le service des lignes télégraphiques. A diverses reprises, des élèves ont directement trouvé place dans l'infanterie ou dans la cavalerie, comme aussi beaucoup, parvenus dans l'artillerie ou le génie au grade de capitaine, ont passé avec grand avantage dans le corps de l'intendance. Quelques élèves, au début, étaient immédiatement entrés dans l'instruction publique. Enfin, l'inspection des finances a compté un assez grand nombre de polytechniciens pour qu'on soit presque autorisé à ranger cette carrière parmi celles que l'École alimente en partie, bien que les titulaires n'y aient jamais été admis qu'à la suite d'un examen accessible à tous, et pour lequel leur qualité de polytechniciens ne leur assurait qu'un avantage relatif.

Vouloir dresser le bilan de chacun de ces services nous exposerait à dépasser de beaucoup le cadre où doit se renfermer le présent travail. Il ne peut être ici question que d'un rapide aperçu, ayant pour but de mettre en lumière le profit que les corps qui

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier.

viennent d'être énumérés, au moins les principaux d'entre eux, ont pu tirer de leur mode spécial de recrutement.

L'artillerie mérite qu'on lui accorde dans cet examen la première place : d'abord, à cause du nombre considérable des officiers (plus de six mille) que l'École lui a fournis, ce qui lui assure la prépondérance numérique sur toutes les carrières polytechniciennes; ensuite parce que le rôle, de plus en plus important, que cette arme a été appelée à jouer dans les guerres de ce siècle, a fait de mieux en mieux ressortir l'avantage d'une solide instruction préalable pour ceux qui prenaient place dans ses rangs.

Sans nous arrêter aux nombreux faits d'armes par lesquels nos artilleurs se sont illustrés, soit dans les guerres de l'Empire, soit en Afrique, en Crimée ou en Italie, nous nous contenterons de rappeler que c'est à un polytechnicien, Treüille de Beaulieu, qu'on doit l'invention des canons rayés, qui exerça une influence si décisive sur l'heureuse issue de la campagne d'Italie; que, plus tard, la reconstitution de notre matériel, après la guerre de 1870, a constamment trouvé, pour y présider, des hommes de première valeur, les uns comme inventeurs, les autres comme organisateurs, à savoir : les Reffye, les Berge, les Lahitolle, les Debange, les Gras, etc.; si bien que l'artillerie française a été unanimement considérée, dans ces dernières années, comme ne le cédant à aucune autre pour la valeur de son armement.

La forte instruction des officiers a eu un autre résultat : celui de leur assurer un avantage marqué dans le recrutement de l'École de guerre, comme aussi de leur faciliter l'accès des grands commandements, à une époque où les combinaisons stratégiques sont devenues assez compliquées pour que les anciennes qualités d'énergie, d'endurance et même de coup d'œil, ne suffisent plus à elles seules pour faire un bon général. Aussi l'artillerie est-elle aujourd'hui représentée, parmi les commandants de corps d'armée, par un nombre de généraux très supérieur à celui que pourrait faire prévoir la proportion qui existe entre le personnel des artilleurs et l'ensemble des officiers français. Pour le dire en passant, rien ne prouve mieux que ce fait combien était mal fondé le reproche que les adversaires de l'École ont si souvent adressé aux officiers de nos armes spéciales. On prétendait, en effet, que la plupart, entrés en quelque sorte par nécessité dans un service militaire auquel ils eussent préféré les carrières civiles, n'y apportaient ni les aptitudes ni les goûts du métier. Pour ce motif, on persistait à les exclure des fonctions de l'état-major, auxquelles, une fois la barrière rompue, un grand nombre d'entre eux viennent de se montrer particulièrement propres.

Avec des divisionnaires éminents comme Ducos de la Hitte, Paixhans, Thiry, Forgeot, etc., l'artillerie a fourni deux maréchaux de France, dont l'un, Lebœuf, avait fait toute sa carrière dans l'arme, tandis que l'autre, Bosquet, l'avait quittée au bout de dix ans pour devenir officier de cavalerie en Afrique.

Quant à l'artillerie de marine, elle peut rappeler avec quelque fierté l'heureuse direction imprimée par le général Frébault à la fabrication de son matériel, les savantes et utiles expériences exécutées au laboratoire central sous la direction du général Sebert, enfin les hautes qualités d'initiative et d'énergie dont le général Borgnis-Desbordes a fait preuve dans nos colonies.

Aux services de l'artillerie se rattache étroitement celui des poudres, où le bienfait de l'instruction polytechnicienne s'est toujours fait sentir. Autrefois le général Piobert s'était ouvert les portes de l'Institut par ses travaux sur le mouvement des projectiles. Depuis lors, l'artillerie a profité des utiles études du colonel Castan sur le mode d'emploi de l'ancienne poudre, mais surtout des importantes recherches, à la fois théoriques et pratiques, du laboratoire central des poudres et salpêtres. C'est dans ce laboratoire que M. Sarrau, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences et professeur à l'École polytechnique, a poursuivi ses études sur les explosifs, et établi tous les principes à l'aide desquels les artilleurs peuvent, soit régler leur tir, soit déterminer rationnellement les divers éléments de la fabrication des armes à feu. C'est là, enfin, qu'un collaborateur de M. Sarrau, polytechnicien comme lui, M. Vielle, a découvert la poudre sans fumée, comme couronnement d'une suite de recherches habilement combinées, et dont l'Académie des sciences s'est plu à proclamer le mérite exceptionnel.

Les élèves de l'École admis dans le génie militaire avaient trouvé, dès la première heure, l'occasion de se distinguer [1]. Quarante d'entre eux, en tête desquels brillait Malus, trop tôt enlevé à l'armée et à la science, partirent en 1798 pour l'expédition d'Egypte, et rendirent les plus grands services aux sièges de Jaffa, de Saint-Jean-d'Acre, d'El-Arich et du Caire. « Tous, a dit Monge [2], se sont distingués par leur conduite et par leurs talents; ils se sont montrés hommes faits avant l'âge; au combat ils égalaient les vieux grenadiers; au travail périlleux des sièges, ils rivalisaient de sagesse et de sang-froid avec les ingénieurs consommés. » Après les guerres de l'Empire, une direction nouvelle fut donnée aux efforts de l'arme,

[1] Nous avons profité, pour ce paragraphe, de l'Histoire du corps du génie, rédigée pour le Livre du centenaire par le général de Villenoisy.

[2] Séance du Conseil de l'école du 28 vendémiaire an VII. (Pinet, *Histoire*, p. 37.)

qui dut s'appliquer à améliorer partout le casernement, jusque-là si défectueux, des troupes. Pendant ce temps, le général Noizet devenait passé-maître dans l'art de la fortification nouvelle.

Mais l'œuvre capitale des officiers du génie, dans ce siècle, est la construction des fortifications de Paris. Jamais entreprise plus considérable n'a été préparée avec plus de soin, calculée avec plus de précision, ni poursuivie avec plus de célérité, de conscience et d'honnêteté. Quand, à la tribune de la Chambre, Chabaud-Latour, se portant fort pour des camarades qu'il connaissait bien, annonçait une dépense de 140 millions, personne dans le pays ne voulait admettre que ce chiffre ne dût pas être dépassé. Or non seulement les crédits alloués ont suffi, mais de toutes parts un éclatant témoignage d'estime a été rendu à ces officiers qui avaient manié de si grosses sommes, dans des conditions exceptionnelles de rapidité, sans qu'aucun d'eux, même parmi les plus humbles, se fût laissé effleurer par le moindre soupçon d'indélicatesse. Vaillant, Noizet, Moreau, furent les principaux chefs de ce grand service, qui valut à Dode de la Brunerie le bâton de maréchal[1].

Les guerres d'Afrique furent particulièrement favorables au corps du génie, où l'on vit se distinguer Valazé, le premier général que l'École ait donné à l'arme; Rohault de Fleury, qui dirigea le siège de Constantine; mais surtout une pléiade d'officiers qui, ayant passé de bonne heure dans les corps spéciaux à l'Algérie, devinrent des capitaines et, plus tard, des hommes d'Etat illustres, Duvivier, Lamoricière, Cavaignac. Au siège de Rome, Vaillant acquit de nouveaux titres, bientôt sanctionnés par le grade de maréchal. Puis vint le siège de Sébastopol, où trente et un officiers du génie se firent tuer. C'est là que s'est consacrée la réputation de Frossard, de Dalesme et surtout de Niel, qui devait gagner son bâton de maréchal en Italie, et laisser plus tard des souvenirs impérissables par ses tentatives pour organiser, comme ministre de la guerre, une armée défensive dont sa clairvoyance n'entrevoyait que trop bien la nécessité. Rappelons aussi qu'en Crimée, à l'Alma et à Inkermann, les polytechniciens virent s'illustrer leur ancien camarade de l'artillerie, Bosquet.

C'est à l'arme du génie qu'appartenaient Faidherbe, l'habile gouverneur du Sénégal, et Denfert-Rochereau, le défenseur de Belfort. Tous deux eurent le privilège de pouvoir donner à notre patriotisme quelque consolation durant la guerre franco-allemande. Lorsqu'ensuite il fallut réorganiser nos forteresses et créer du côté de l'Est une frontière artificielle, le génie se remit silencieusement

[1] Dode de la Brunerie n'appartenait pas à l'Ecole polytechnique.

à l'œuvre. Sous l'impulsion d'hommes tels que Chabaud-Latour et Seré de Rivières, il édifia partout des camps retranchés, des forts d'arrêt et des batteries, sur des types adaptés aux conditions nouvelles de l'attaque, si tant est que rien puisse résister aux formidables moyens dont dispose aujourd'hui l'art de la destruction.

L'École polytechnique a fourni à la marine environ 250 officiers. Encore conviendrait-il de retrancher de ce chiffre une promotion tout à fait exceptionnelle de 28 marins, que la perspective d'une guerre avec l'Angleterre fit demander à l'École en 1801. En effet, par une rencontre vraiment singulière, ces 28 marins de 1801, à l'exception d'un seul, ont été ou décimés lors de l'expédition de Saint-Domingue, ou atteints de très bonne heure d'un découragement qui leur a fait quitter la carrière en qualité d'aspirants. Ce n'est qu'en 1822 que le recrutement des marins a recommencé à se faire à l'École, qui en a donné ainsi 180, de cette date à 1861. Deux de ces officiers ont eu une destinée exceptionnellement brillante : l'amiral Rigault de Genouilly, le conquérant de la Cochinchine, qui fut ministre de la marine, et l'héroïque Courbet, dont les succès dans les mers de Chine sont venus si à propos réconforter en nous le sentiment de la fierté nationale. En y comprenant ces deux illustrations, on a pu déjà compter, parmi les polytechniciens de la marine, 14 officiers généraux, proportion tout à fait remarquable, eu égard au nombre si restreint des élèves admis dans cette carrière. Il est clair, d'après cela, que l'insuffisance de l'éducation nautique préalable s'est trouvée bien vite compensée, pour les marins issus de notre École, par les avantages d'une préparation scientifique, que le développement de la marine à vapeur et de toutes les installations mécaniques a dû rendre chaque jour plus précieuse.

Il est impossible de clore ce rapide examen des services militaires de l'École polytechnique sans dire un mot de sa participation à la défense du territoire en 1870. Nous ne parlons pas seulement de l'entrain avec lequel les élèves alors présents à l'École se dévouèrent à la tâche, lorsqu'on les vit « aux armées de Paris et de la province, sous-lieutenants improvisés dans les batteries de campagne, aides de camp dans les états-majors, ingénieurs militaires attachés aux services techniques ou simples soldats engagés dans le rang, réclamer tous l'honneur de prendre part à la lutte suprême[1] ». A l'heure où presque toutes nos forces régulières étaient immobilisées, soit dans Paris, soit dans Metz, tandis qu'un polytechnicien, Faidherbe, se maintenait non sans gloire dans le

[1] Pinet, *Histoire de l'Ecole polytechnique*, p. 13. — Tout le monde connaît l'action d'éclat accomplie à Reichshoffen par l'élève Pistor, aujourd'hui colonel et attaché à la maison militaire du président de la république.

Nord, où un autre camarade, Treuille de Beaulieu, employait son génie inventif à improviser de toutes pièces les batteries nécessaires à son chef et ami, c'est aux ingénieurs issus de l'École que le gouvernement de la Défense nationale recourait pour organiser la résistance. Dans son livre sur *la Guerre en province*, « M. de Freycinet a rappelé quelle énergie, quel concours sérieux, efficace, dévoué, ces hommes, qui n'avaient jamais été initiés aux choses de la guerre, ont apporté dans les comités militaires, à l'organisation des camps régionaux, du corps du génie auxiliaire, à la fabrication des armes et des munitions [1] ». Le seul service de l'artillerie départementale [2] a réussi à fabriquer plus de mille bouches à feu.

Il convenait à tous égards que l'École polytechnique, née précisément du grand effort patriotique fait par les savants de la fin du dernier siècle, montrât que si les circonstances ne permettaient plus à la science de jouer un rôle aussi efficace, elles lui laissaient encore sa grande et honorable part dans l'improvisation des moyens de défense à la suite d'un désastre sans précédent. Que bien des fausses manœuvres aient pu être commises à cette occasion, que certaines combinaisons élaborées en haut lieu se soient ressenties de l'inexpérience des organisateurs, nul ne saurait s'en étonner sans injustice. Il n'en est pas moins vrai que cet effort a sauvé l'honneur du pays, gravement compromis par des capitulations sans exemple, et, dès lors, une véritable gratitude est due à ceux qui ont été les instruments de cette réhabilitation. Gambetta s'est plu à reconnaître que, « sans l'École polytechnique, l'œuvre de la Défense nationale eût été impossible [3] ». Quelques sentiments que puisse inspirer la mémoire du dictateur, c'est un devoir de recueillir ce témoignage qu'aucun esprit de parti ne lui dictait.

Le génie maritime [4] est peut-être, de tous les corps recrutés à l'Ecole polytechnique, celui qui a procuré à l'amour-propre national les plus constantes satisfactions. Dès le début, deux hommes y ont brillé d'un vif éclat : Tupinier, élève de la première promotion, et le baron Charles Dupin, entré à l'Ecole en 1801. Tous deux, à leur heure, ont occupé le ministère de la marine; le premier a été pair de France, l'autre a siégé au Sénat du second Empire, et pendant cinquante-quatre ans, il a honoré l'Académie des sciences,

[1] Pinet, *Histoire*, p. 13.

[2] Dirigé par M. Maurice Lévy, ingénieur des ponts et chaussées et aujourd'hui membre de l'Institut.

[3] Déclaration faite par Gambetta, lors de sa visite, comme président de la Commission du budget de 1875, à l'École polytechnique. (Pinet, *Histoire*, p. 14.)

[4] Nous avons consulté avec beaucoup de profit, pour le génie maritime, la notice rédigée par M. Dislère, à l'intention du Livre du centenaire.

où ses admirables travaux de géométrie, joints à son mérite d'ingénieur, lui avaient acquis une autorité hors ligne. Grâce à son exceptionnelle longévité (car la mort ne l'atteignit qu'en 1873), Dupin eut le privilège de pouvoir saluer, de son vivant, toutes les actions d'éclat du corps dont il avait été la première illustration.

Les noms de Dupin et de Tupinier sont étroitement liés au souvenir des progrès que la marine à voiles a faits durant la première moitié de ce siècle. L'un et l'autre avaient commencé par donner, avec Moreau, Marestier et Hubert, une active et utile coopération à la construction improvisée de la flottille de Boulogne. Du premier coup on remarqua les solutions ingénieuses et nouvelles que les élèves de Monge savaient apporter aux problèmes de l'architecture navale, jusqu'alors un peu abandonnée à la routine, bien que déjà, sous l'impulsion d'hommes tels que Sané, les types de la marine française eussent acquis une supériorité incontestée sur ceux des autres nations.

En 1830, Hubert se distingua par la construction du premier aviso à vapeur, *le Sphinx*. En même temps, Reech parvenait à établir les règles de l'emploi rationnel du nouveau mode de propulsion. Mais le grand triomphe du corps des constructions navales fut l'intuition de génie qui détermina Dupuy de Lôme à jeter, dès 1848, les plans d'un vaisseau à hélice à grande vitesse. Quand, en 1854, *le Napoléon* put remorquer le vaisseau-amiral dans les Dardanelles, par vents et courants contraires, alors que, pendant huit jours encore, la flotte anglaise devait se sentir immobilisée, ce fut, pour la France, plus qu'une satisfaction d'amour-propre d'avoir ainsi devancé la Reine des mers. Les détracteurs des corps constitués et fermés eurent alors l'occasion de se convaincre que le génie n'a rien à perdre à recevoir de bonne heure l'empreinte d'une solide discipline scientifique.

Dans la même année 1854, la France remportait un nouveau succès avec ses batteries flottantes, et quatre ans après, ce succès s'accentuait encore quand Dupuy de Lôme lançait la première frégate cuirassée, *la Gloire*. Bientôt, tandis que Lapparent s'appliquait, par d'ingénieux procédés, à la conservation des bois de la marine, Audenet réussissait, avant l'Angleterre, à employer le fer pour la coque des navires de guerre, en attendant que, quinze ans plus tard, sous la direction de M. de Bussy, et avec l'active coopération de M. Barba, nos ingénieurs parvinssent à rendre pratique l'usage de l'acier, vainement essayé jusque-là par les constructeurs d'outre-Manche. En dehors de leur application directe à la marine, tous ces progrès successifs devaient exercer une influence considérable sur l'industrie métallurgique, sans cesse

sollicitée à accomplir de nouveaux tours de force, pour répondre aux exigences toujours croissantes des constructions navales. En même temps Dupuy de Lôme, constamment en avant dans la voie des conceptions hardies, armait les cuirassés d'un éperon, et appliquant au perfectionnement des machines motrices les inépuisables ressources de son génie, il mettait en application, avec le plus grand succès, le système de la détente à plusieurs cylindres. Quand la retraite vint l'atteindre, le fécond inventeur trouva, dans la direction de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée, l'occasion de rendre d'autres services au pays, soit en créant de nouveaux types de paquebots, soit en attirant vers cette Société, par l'éclat de sa renommée, la clientèle des nations étrangères.

Si l'on ajoute que, par la construction du *Gymnote*, M. Zédé a ouvert la voie à la navigation sous-marine, il sera permis de prétendre que, jusqu'à ces derniers temps, le corps des constructions navales n'a cessé de devancer tous les autres pays dans la voie du progrès. Aussi son influence s'est-elle étendue au loin, comme en témoigne, entre autres exemples, le rôle important que nos ingénieurs, MM. Verny, Thibaudier et Bertin, ont été appelés à remplir au Japon. Si l'éclat du corps semble avoir un peu pâli depuis quelques années, il en faut accuser surtout les influences qui viennent entraver la libre action des constructeurs, et notamment l'abus des considérations budgétaires, c'est-à-dire le parti-pris d'imposer avant tout, au nom des convenances parlementaires, des réductions sur la dépense, devenue énorme, des navires cuirassés. D'ailleurs, les nombreux mécomptes, récemment éprouvés par les meilleures marines, comme celle des Anglais, montrent bien qu'en ce moment l'architecture navale, assujettie par la puissance croissante des moyens d'attaque à des conditions presque inconciliables, subit une crise qui n'est pas particulière à notre pays.

Nous jugeons inutile de nous étendre longuement sur les services rendus, depuis cent ans, par les ingénieurs des ponts et chaussées et des mines. Il faudrait des volumes pour énumérer seulement ce qui s'est fait d'important sous leur direction, dans ce siècle où la France a vu naître les routes départementales, les chemins vicinaux, les chemins de fer; où tant de canaux ont été construits ou améliorés; où nos ports maritimes ont été l'objet d'une si grande sollicitude, pendant que la navigation fluviale était partout assurée dans la mesure du possible; où le développement des appareils à vapeur a nécessité tout un ensemble de dispositions délicates, point de départ des recherches du célèbre physicien Regnault, tandis que les problèmes de l'exploitation des mines, et spécialement ceux qui intéressent la vie des ouvriers, attiraient la

constante attention des ingénieurs compétents; où l'éclairage de nos côtes, sous l'active impulsion de Léonor Fresnel et surtout de Léonce Reynaud, est parvenu à un degré de perfection qui nous permet de ne rien envier à l'étranger; où Belgrand a si bien résolu la question des eaux et des égouts dans la capitale, tandis que les traditions créées par Alphand assuraient au service municipal de la métropole une supériorité incontestée.

L'unité dans la direction, l'efficacité du contrôle, grâce à l'intervention constante des inspecteurs généraux, l'harmonie à tous les degrés de la hiérarchie, résultant de la commune origine des membres du personnel, une honnêteté indiscutable dans le maniement des deniers de l'Etat, enfin un grand souci du bien public, favorisé par l'indépendance des ingénieurs vis-à-vis des influences locales, tels ont été, avec la capacité partout reconnue des hommes formés à cette école, les principaux fruits du recrutement spécial des deux corps.

L'indépendance dont nous venons de parler n'a pas été du goût de tout le monde, et c'est là, sans doute, qu'il faut chercher la première raison de l'antipathie, nous dirions volontiers de la haine, dont certaines personnalités de la politique départementale ont poursuivi l'Ecole polytechnique. Il en est pour qui la destruction de cette institution était l'objet d'une préoccupation constante, qui les obsédait comme le *delenda Carthago* du vieux Caton [1]. Sans doute, ils n'avaient pas trouvé les ingénieurs assez souples, ni surtout assez disposés au rôle d'agents électoraux. C'eût été grand dommage si les pouvoirs publics avaient écouté de pareilles doléances, heureusement demeurées sans grand écho.

Aux services rendus dans l'administration proprement dite, il faut ajouter la part considérable, pour ne pas dire exclusive, que les polytechniciens ont prise à l'exécution des grands travaux dont l'Etat ne pouvait assumer seul la responsabilité. Si la France n'a pas eu l'initiative des chemins de fer, où l'Angleterre devait fatalement la devancer, en raison du développement de son industrie, provoqué par la richesse considérable du sol anglais en minerais et en combustibles, du moins l'entrée en scène de nos ingénieurs s'est signalée du premier coup par l'introduction de méthodes rigoureuses, précises et rationnelles, en des matières où, jusqu'alors, on s'était laissé un peu guider par l'instinct [2]. C'est là que s'est fait sentir le bénéfice de l'éducation géométrique donnée à l'Ecole. Nul homme du métier ne saurait oublier ce que

[1] Le plus acharné dans cette campagne était M. Raudot, qui a écrit sur *la Décadence de la France* un livre où l'Ecole polytechnique est dénoncée comme la grande coupable.

[2] Voy. notre livre *le Siècle du fer*, p. 157 et suiv.

l'art des chemins de fer doit à deux ingénieurs des mines, Lamé et Clapeyron, grâce aux règles qu'ils ont établies lors de l'exécution de la ligne de Saint-Germain, et qui embrassaient aussi bien les terrassements, les voûtes biaises et les ponts, la construction des engins et des ressorts, que l'emploi méthodique des signaux. Tout le monde sait aussi que c'est à la hardiesse de nos constructeurs français qu'on doit d'avoir osé dépasser de beaucoup les étroites restrictions dont Stephenson avait cru devoir entourer, dans l'origine, l'emploi des pentes et des courbes dans les tracés.

Rappeler tous ceux qui se sont distingués dans ces diverses tâches serait ici excessif. L'histoire des corps des ponts et chaussées et des mines que rédigent, pour le Livre du centenaire, MM. Guillemain et Linder, leur rendra bonne justice. Disons seulement, pour nous borner à ceux qui ne sont plus de ce monde, que personne ne saurait méconnaître la trace puissante qu'ont laissée, dans l'industrie des chemins de fer, des hommes comme Jullien, Perdonnet, Clapeyron, Paulin Talabot, Didion, Solacroup, Collignon, Morandière, Surell, Callon, Le Châtelier, Sauvage, Charles et Eugène Couche. Quel constructeur refuserait son respect à Vicat, l'inventeur des ciments artificiels; à Combes, l'auteur du code technique de l'exploitation des mines; à Lamandé et à Polonceau, les habiles constructeurs de ponts; à Navier, le véritable créateur de la théorie de la résistance des matériaux; à Héron de Villefosse, cet ancêtre de 1794, qui a pris une part si efficace à l'établissement de notre législation minière; à Legrand, qui a tenu, avec une autorité sans égale, la direction générale des Ponts et chaussées; à Franqueville, cet administrateur d'élite qu'on a vu déployer tant de ressources dans la difficile organisation du réseau de nos voies ferrées?

Les adversaires de l'Ecole polytechnique ont souvent reproché au corps des ponts et chaussées de manquer d'initiative, et de se montrer, par système, récalcitrant aux inventions hardies. Même à l'époque où elle était formulée, cette accusation manquait de justesse, car ce n'est pas à un service public, gardien des intérêts généraux, qu'il convient de s'aventurer dans des entreprises que le succès n'a pas encore sanctionnées. Mieux vaut, en pareille matière, se laisser quelque peu devancer par l'industrie privée que de compromettre la fortune publique, en la livrant prématurément à des expériences dont le résultat n'est rien moins que certain.

Si cette règle de sagesse a mérité de s'imposer dans tous les temps, avec quelle évidence rétrospective ne se justifie-t-elle pas aujourd'hui, quand nous assistons de toutes parts à l'écroulement des espérances qu'avait fait naître le milieu de ce siècle? Les

malédictions dont le Conseil général des ponts et chaussées a été plus d'une fois chargé se comprenaient, à la rigueur, à une époque où rien ne semblait devoir arrêter l'essor de l'industrie, et où de nouveaux débouchés s'ouvraient chaque jour aux produits européens. Alors, sans doute, on pouvait être excusable de ne point prévoir le terme de cette fête, et les gens pressés de jouir devaient supporter impatiemment toute entrave apportée à la réalisation immédiate de leurs desseins. Mais la désillusion a été rapide. On n'a vu que trop tôt tout ce qu'il y avait de factice dans cette expansion, dont le principal moteur était une cupidité sans frein et sans prévoyance. A présent que l'Amérique du Nord a fermé ses portes, que l'Amérique du Sud se débat dans la révolution ou les embarras financiers, que l'excès de production et la concurrence écrasent l'industrie dans toute l'Europe, que les voies ferrées, étourdiment développées au delà des besoins réels, occasionnent dans leur exploitation de si graves mécomptes, combien doivent regarder avec quelque repentir vers ce Conseil des ponts et chaussées, qui a blâmé tous les excès commis, et peuvent se prendre à regretter, au fond du cœur, que sa résistance n'ait pas été plus efficace!

D'ailleurs, toutes les fois que la défense d'un intérêt supérieur ne les a pas arrêtés dans leur élan, les ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique ont su déployer des qualités de premier ordre. On l'a vu en Autriche et en Russie, quand, sous la direction d'un personnel presque entièrement issu de l'Ecole, les collaborateurs d'Ernest Gouin, Alexandre Lavalley en tête, ont fait faire à l'industrie des ponts métalliques de si grands progrès. On l'a mieux vu encore à Suez, quand le génie de deux polytechniciens, Borel et Lavalley, a sauvé l'entreprise d'une ruine certaine. C'était à l'heure où les intrigues anglaises avaient fini par triompher de la faiblesse du khédive. En faisant décréter l'interdiction de la corvée des fellahs, la diplomatie britannique comptait bien avoir rendu impossible la poursuite d'un travail que les ouvriers européens ne pouvaient entreprendre à des conditions rémunératrices. Borel, par son heureuse inspiration de profiter de l'eau des lacs pour noyer les travaux et substituer l'œuvre de la drague à celle de la pioche; Lavalley, par l'invention du merveilleux outil qui s'appelle la drague à long couloir; tous deux, par leurs rares qualités d'énergie et d'entrain dans la direction des chantiers, réussirent à déjouer tous ces calculs. Grâce à eux, ce qui aurait dû se terminer par un lamentable désastre est devenu, pour la France, un triomphe éclatant. C'est une page à jamais glorieuse et d'autant plus digne de figurer aux annales de l'Ecole, que, dans

cette Egypte si imprégnée des souvenirs laissés par les ingénieurs français, tout ce qui touche au canal de Suez, sondages préalables, reconnaissance des côtes, création des ports, etc., avait été conçu et exécuté par des polytechniciens.

Pour achever de caractériser le rôle joué par l'Ecole polytechnique dans les grandes administrations françaises, il est bon de rappeler que l'Ecole a fourni treize ministres de la guerre (parmi lesquels Clermont-Tonnerre, Charras, Lamoricière, Vaillant, Niel); sept ministres de la marine, entre autres Destutt de Tracy; quatre ministres des finances, dont l'intègre et habile Bineau; deux ministres de l'intérieur, Montalivet et Chabaud-Latour; cinq ministres des affaires étrangères; enfin, six titulaires aux travaux publics, un à l'agriculture et au commerce, deux à l'instruction publique. A la diplomatie, elle a donné cinq ambassadeurs (Barante, Saint-Aulaire, Gramont, Montebello, Mathieu de la Redorte). Le président du Conseil d'Etat à la fin du second Empire, Vuitry, appartenait également à l'École, comme c'est le cas aujourd'hui pour deux des présidents de section de cette haute assemblée, MM. Picard et Blondeau. L'un des élèves de la promotion de 1794, Rendu, était parvenu au poste de procureur général près la Cour des comptes. On aura une idée de la variété des aptitudes que peut abriter l'éducation de l'Ecole, si nous ajoutons qu'on a compté, parmi ses anciens élèves, six conseillers à la Cour des comptes, deux magistrats de la Cour de cassation, trois dignitaires de Cour d'appel, neuf inspecteurs généraux de l'instruction publique et plus de quarante préfets.

Ainsi que nous l'avons déjà rappelé, l'École a été deux fois en possession de la plus haute magistrature de l'État. Cavaignac a été chef du pouvoir exécutif en 1848, et M. Carnot est, depuis 1887, investi de la présidence de la république. Quelques divergences que puisse provoquer, dans un pays aussi divisé que le nôtre, l'appréciation du rôle politique de ces chefs d'État, il est du moins deux qualités à l'exercice desquelles on reconnaîtra qu'ils n'ont failli ni l'un ni l'autre; nous voulons parler de la droiture et du désintéressement : vertus dont l'Ecole polytechnique ne prétend pas s'attribuer le monopole, mais dont la pratique est assez familière à ses enfants pour qu'elle aime à les reconnaître à cette marque d'origine.

* * *

Il nous reste à apprécier l'influence que l'Ecole polytechnique a exercée sur le progrès des sciences; car, on s'en souvient, la pensée de ce progrès a toujours été unie, dans l'esprit des fondateurs de

l'institution, à celle des services publics dont l'Ecole avait la charge, et jamais ce point de vue n'a été oublié lors des réorganisations successives qu'on a fait subir à l'œuvre de 1794.

A cet égard, l'ambition des plus exigeants a dû se déclarer satisfaite dès le début. La France possédait alors des savants de premier ordre. Lagrange et Laplace étaient, comme mathématiciens, sans rivaux en Europe. A côté d'eux brillaient Fourier, Monge et Prony. Enfin, avec des chimistes comme Berthollet, Guyton-Morveau, Fourcroy, Vauquelin et Chaptal, des physiciens comme Coulomb et Lefèvre-Gineau, des astronomes comme les Lalande et Cassini, notre pays n'avait rien à envier à l'étranger. Ce n'est donc pas l'Ecole polytechnique qui a créé le grand mouvement scientifique des derniers jours du dix-huitième siècle. Mais sa fondation, coïncidant presque jour pour jour avec le rétablissement des anciennes académies, devenues l'Institut de France, a été un stimulant d'une puissance exceptionnelle. Jusqu'alors les savants éminents dont le pays s'honorait n'avaient professé que dans des écoles fermées, en présence d'auditoires restreints. Quel encouragement ce dut être pour eux de se voir appelés à constituer une corporation unique en son genre, et de pouvoir expérimenter la fécondité de leur enseignement sur une génération pleine de sève, avide de savoir, prêtant une attention émue à des leçons dont chacune était presque une révélation! On peut dire que l'Ecole offrait un milieu dans lequel la capacité des professeurs trouvait pour son développement les conditions les plus favorables. C'est ainsi que, dès les premières années, avec des élèves comme Lancret, Biot, Poisson, on vit s'établir entre maîtres et disciples un fructueux échange d'observations, au grand profit d'un enseignement sans cesse perfectionné. C'est aussi à l'Ecole qu'Ampère, jusqu'alors inconnu, a commencé à déployer son éclatante supériorité. S'il n'a pas été élève de l'institution, du moins, appelé à y professer dans les premières heures, il a trouvé là l'occasion de mûrir un génie qui devait se révéler, quelques années après, par des coups d'éclat où l'Ecole a certainement le droit de revendiquer sa part de mérite.

Les chimistes ont coutume de dire que les affinités opèrent avec une puissance exceptionnelle, quand les corps entre lesquels elles s'exercent sont à l'*état naissant*, c'est-à-dire fraîchement dégagés des combinaisons où ils étaient antérieurement retenus. N'est-ce pas quelque chose d'analogue qui a dû se produire, quand « ce foyer de lumière », pour employer le langage du temps, a commencé à luire au sein d'une nation récemment secouée par les plus violents cataclysmes, où toutes les institutions du passé

venaient de sombrer du même coup? Aussi vit-on, de tous côtés, se révéler des aptitudes et des bonnes volontés qui, jusqu'alors, n'avaient pas eu conscience d'elles-mêmes, et, en peu d'années, cette éclosion produisit des fruits étonnants.

Nous avons déjà cité le cas de Poinsot, entré comme par hasard à l'Ecole, après quelques jours de préparation. Dès 1803, ayant à peine vingt-six ans, il faisait sensation dans le monde savant par la publication de ses *Eléments de statique*, où il développait la théorie à la fois si ingénieuse et si simple des couples; livre dont Fourier ne craignit pas de dire que l'auteur avait su énoncer « des principes nouveaux dans une des matières le plus anciennement connues, inventée par Archimède et perfectionnée par Galilée ». Trois ans après, Lagrange obtenait pour son élève une place d'inspecteur général de l'Université; et, en 1813, l'Académie des sciences ouvrait ses portes à ce géomètre de haut vol, un des génies les plus originaux que la science ait produits.

Quant à Biot, camarade de Poinsot, dont il avait été le chef de brigade en 1794, lui aussi avait quitté de suite la carrière d'ingénieur pour devenir, en 1797, professeur à Beauvais. Ses succès académiques furent encore plus rapides que ceux de Poinsot; car, devenu, en 1800, professeur au Collège de France, et honoré de l'amitié de Laplace, il recevait, en 1803, dans la section de géométrie, le premier siège qui ait été attribué à l'Ecole polytechnique dans le sein de l'Institut.

En 1806, c'était la section de physique qui ouvrait ses portes à Gay-Lussac. Ce grand savant, un de ceux qui ont le plus honoré l'Ecole, avait fait partie de la promotion de 1797, et il venait de se rendre célèbre par ses ascensions en ballon. En 1809, la section d'astronomie accueillit Arago, qui n'avait que vingt-trois ans, et venait d'accomplir aux Baléares une importante opération géodésique, à travers un ensemble de dangers et de fatigues où s'étaient révélées la vigueur de son caractère et les ressources de son esprit. Il n'allait pas tarder à justifier ce choix par des trouvailles de premier ordre en physique. Un des chefs de brigade de 1794, Malus, de retour de l'expédition d'Egypte, s'illustrait par la découverte des lois de la polarisation de la lumière, et en 1810, élu dans la section de physique, il venait rejoindre ses camarades Biot et Poinsot à l'Académie des sciences, à laquelle malheureusement il ne devait appartenir que deux ans. A sa mort, survenue en 1812, ce fut un polytechnicien qui lui succéda, l'illustre mathématicien Poisson, élève de la promotion de 1798, et signalé dès son entrée à l'Ecole par de tels succès, que, dispensé à l'unanimité de l'examen d'admission aux services publics, il devint d'emblée, à dix-neuf ans, répé-

titeur et bientôt professeur dans l'établissement même où, la veille encore, il recevait les leçons de Lagrange.

Ainsi, moins de vingt ans après la fondation de l'Ecole, six des élèves qu'elle avait formés étaient déjà venus s'asseoir à l'Institut, à côté des savants illustres dont l'enseignement avait déterminé leur vocation. Tous les six étaient destinés à laisser dans la science une trace profonde, et deux d'entre eux, Poinsot qui vécut jusqu'en 1859, et Biot, dont l'existence ne se termina qu'en 1862, devaient avoir, grâce à leur longévité, une grande satisfaction, celle d'être témoins de tous les progrès d'une institution dont ils avaient profité dès la première heure, et qui atteignait son apogée juste au moment où ils allaient quitter ce monde. Il était d'ailleurs réservé à Poinsot et à Poisson, en leur qualité de membres du Conseil de l'instruction publique, d'exercer la plus heureuse influence sur le développement de l'enseignement des mathématiques dans l'Université de France, où cette spécialité n'avait, dans les premières années du siècle, qu'une part bien minime. Les pages que Poinsot a écrites dans un de ses premiers rapports officiels et que M. J. Bertrand nous a conservées [1], méritent de compter parmi les plus beaux plaidoyers en faveur de l'utile discipline que donne à l'esprit la culture, même momentanée, des sciences exactes.

Nous venons de voir par quels brillants débuts l'École polytechnique s'était signalée dans l'ordre du progrès scientifique. Comment s'étonner, dès lors, de l'immense intérêt qu'excitait, dans toute l'Europe, l'établissement qui avait si bien répondu à l'attente de ses fondateurs? Dès 1801, les savants étrangers y affluaient : c'étaient Volta, Brugnatelli, Rumford, qui se plaisaient à parcourir les laboratoires et les collections, heureux de s'entretenir avec les savants renommés qui présidaient à l'enseignement. Puis venaient les ambassadeurs de Russie et d'Espagne, ainsi que l'infant de Parme. L'évêque de Luck, recteur de l'université de Wilna, recommandait aux professeurs deux élèves et adjoints de cette université, conduits à Paris, disait-il, « par un noble désir de rapporter un jour, au milieu de leurs concitoyens, un rayon du foyer des lumières que l'École polytechnique fait briller en France ». La Suisse, dans la convention du 27 septembre 1803, avait soin de stipuler que vingt jeunes gens de ce pays, présentés par le Landammann, auraient le droit d'être admis à l'École, après avoir subi l'examen réglementaire. Enfin l'impression était si profonde en Europe, qu'au congrès d'Aix-la-Chapelle, l'empereur Alexandre de Russie devait dire de l'École polytechnique : « C'est la plus belle des ins-

[1] Voy. l'*Eloge de Poinsot*.

titutions que les hommes aient faites. » Aussi, quand, en 1820, il voulut fonder dans son empire une pépinière d'ingénieurs, c'est à deux polytechniciens, Lamé et Clapeyron, qu'il eut recours pour y organiser l'enseignement.

Nous insistons à dessein sur ces témoignages, parce qu'ils viennent de l'étranger et ne peuvent être, par conséquent, suspects de partialité. Dans cet ordre, rien n'est plus décisif que ce qu'écrivait récemment le rapporteur du bureau d'éducation de Washington, à propos de l'histoire de l'enseignement des mathématiques aux États-Unis[1]. On nous permettra d'en donner des extraits significatifs :

« En 1794, eut lieu à Paris l'ouverture de l'École polytechnique. Cette école a conquis une célébrité universelle... Son succès a été *phénoménal*. Ce fut une véritable *pépinière de géants*... Son histoire est pour les Américains d'un intérêt tout particulier; car notre école militaire de West-Point en dérive à titre de rejeton.

« Comparés aux mathématiciens français du commencement de ce siècle, nos professeurs américains de l'époque n'étaient que de *simples Lilliputiens*. Le peu de connaissances mathématiques qui existait dans notre pays nous était venu de source anglaise. »

Après avoir constaté que l'Angleterre était alors en grand retard sur la France, si bien que c'est seulement en 1813 que les efforts d'un club scientifique de Cambridge parvinrent à faire cesser l'usage des notations surannées de Newton, ce qui permit enfin aux Anglais d'aborder la lecture des ouvrages de mathématiques publiés sur le continent, le rapporteur ajoute :

« Enfin, le temps arriva où l'influence des écrivains français commença à se faire sentir parmi nous. On reconnut leur supériorité sur les auteurs anglais, et les études mathématiques en reçurent une vive impulsion. » Il est vrai qu'on se borna d'abord à l'usage des livres de Lacroix, de Bezout et de Bourdon. Aussi le rapport américain dit-il : « En 1821, Cauchy publia à Paris son Cours d'analyse. Si les rédacteurs de nos manuels avaient donné à ce volume l'attention qu'il méritait, plus d'une méthode défectueuse, alors en usage chez nous, eût été amendée. » Quelques pages plus loin, nous trouvons encore cette déclaration : « Si nos collèges classiques avaient su s'inspirer à quelque degré de l'esprit qui dominait à l'École polytechnique de Paris, aux jours où Laplace, Lagrange, Lacroix, Ampère y professaient et suscitaient par leur enseignement des penseurs tels qu'Arago, Cauchy, Le Verrier, alors la liste de nos mathématiciens et astronomes éminents aurait pu être doublée ou triplée; mais si nous avions pris

[1] *Bureau of Education. Circular of information*, n° 3. *The teaching and history of mathematics in the United States*. Washington, 1890.

aux Français quelques-uns de leurs anciens manuels, nous n'avions pas su leur emprunter l'amour de l'étude et de la recherche scientifique. »

C'est en 1817 que Crozet, élève de la promotion de 1805, puis artilleur démissionnaire en 1816, fut appelé en Amérique pour professer à West-Point. Sa surprise fut extrême en constatant, chez les jeunes ingénieurs militaires qu'il était chargé de former, l'absence de toute éducation mathématique préalable. Il dut changer le programme de ses cours et révéler à ses disciples, entre autres connaissances nouvelles, la géométrie descriptive de Monge, si féconde en applications à l'art de l'ingénieur. C'est à cette occasion qu'il les initia du même coup à l'usage du tableau noir et de la craie, encore inconnu dans ce pays [1] !

Après ces témoignages, rendus par l'étranger aux débuts de l'institution, il serait bon, pour montrer qu'elle en est demeurée digne, d'énumérer toutes les conquêtes dont les élèves de l'École polytechnique ont enrichi la science. C'est à cette tâche que satisferont les biographies du Livre d'Or, et nous pouvons à peine l'effleurer ici, en rappelant les noms de ceux qui se sont le plus distingués.

Nous avons déjà parlé des voies nouvelles que Poinsot avait ouvertes à la géométrie, tandis que Poisson, génie tout opposé, révélait dans le maniement de l'instrument mathématique une puissance et une souplesse que nul n'avait soupçonnées avant lui. Bientôt apparaissait Cauchy, le prodigieux et fécond analyste, dont le génie savait se mouvoir avec la plus parfaite aisance dans des régions jugées à peine abordables pour les mieux préparés. Puis c'était Charles Dupin, le plus célèbre des disciples de Monge, à la fois ingénieur et géomètre, dont les travaux ont eu la plus grande influence sur les progrès de la science, en la dotant de théories nouvelles qui, dès 1813, sont entrées dans l'enseignement de l'École. Ses traces étaient bientôt suivies par Poncelet, auteur du *Traité des propriétés projectives des figures*, livre « encore aujourd'hui éclatant et unique [2] », qui a marqué dans la pure géométrie un des pas les plus considérables qu'on ait faits dans ce domaine. Ensuite on a vu venir Lamé, esprit d'une rare fécondité, véritable fondateur de la physique mathématique ; et enfin Michel Chasles, qui a mérité cette louange : « Tous les géomètres de l'Europe sont les disciples de M. Chasles [3]. » Pourtant la suprême

[1] A vrai dire, l'usage du tableau noir paraît avoir été introduit un peu auparavant en Amérique dans une école tenue par un prêtre catholique.

[2] J. Bertrand, *Éloge de Michel Chasles*.

[3] J. Bertrand, *loc. cit.*

consécration que donne l'Académie a longtemps manqué à ce savant, dont les travaux, si profonds sous leur apparente simplicité, déconcertaient la tradition d'une époque qui avait peine à se figurer les mathématiques transcendantes autrement que sous un appareil spécial de formules compliquées!

D'habiles et ingénieux mathématiciens, Liouville, Binet, Serret, Duhamel, Bonnet, vinrent, tour à tour, non sans éclat, combler à l'Institut les vides causés par la mort de leurs devanciers, tandis que d'autres, comme Wantzell et Bour, mouraient trop jeunes pour recevoir une récompense qui, certes, n'eût pas fait défaut à leur rare mérite. Puis on vit paraître un moment à l'Académie deux savants d'une valeur exceptionnelle, Laguerre et Halphen, esprits originaux et profonds, dignes rejetons de la vieille École polytechnique; car l'un et l'autre, après s'être distingués durant la guerre comme officiers d'artillerie, avaient su ouvrir des routes nouvelles en mathématiques, tout en exerçant, par leur conscience et leur sagacité comme examinateurs, la plus heureuse influence sur le recrutement des jeunes camarades. Malheureusement une mort prématurée devait trancher leur carrière.

Aujourd'hui, tandis que M. Mannheim, successeur de M. de La Gournerie, continue à s'inspirer des traditions géométriques de Monge et de Chasles, les hautes mathématiques sont représentées à l'Institut par quatre polytechniciens, dont deux appartiennent à la savante compagnie depuis trente-huit ans : M. Joseph Bertrand, dont le génie précoce excita tant d'attention, il y a quelque cinquante ou soixante ans, et qui depuis lors a fait sentir la supériorité de son esprit dans presque tous les domaines, y compris celui des lettres; M. Hermite, universellement respecté comme un des princes de l'analyse, qui lui doit nombre de ses plus belles conquêtes, et dont il a tenu le sceptre depuis que Gauss et Jacobi ne sont plus de ce monde; M. Camille Jordan, profond comme géomètre autant que comme analyste, inspiré dans ses travaux par la recherche de l'ordre et de la symétrie; enfin M. Poincaré, qui, à l'âge où tant d'autres commencent à peine à acquérir des titres, entrait à l'Académie des sciences avec un bagage suffisant pour asseoir la plus brillante renommée. Si bien qu'aujourd'hui, tous, à l'étranger comme en France, s'entendent pour proclamer la supériorité de ce génie mathématique, qui n'a de comparaison à craindre, ni dans le présent ni dans le passé.

Une école destinée au recrutement des ingénieurs ne pouvait manquer de se distinguer particulièrement dans le domaine de la mécanique. Aussi cette spécialité a-t-elle déjà compté, à l'Institut, 18 polytechniciens sur 26 membres élus depuis 1803. Dans le

nombre il faut citer Navier, le fondateur de la théorie de la résistance des matériaux; Coriolis, à qui l'étude du travail des machines est redevable de grands progrès, en même temps que son nom est devenu populaire par un remarquable essai sur la théorie mathématique du jeu de billard; Piobert, le premier artilleur qui ait appliqué la haute science à l'étude du mouvement des projectiles; Morin et Tresca, tous deux, en leur temps, directeurs du Conservatoire des arts et métiers; Combes, éminent dans l'art de l'exploitation des mines et dans la théorie des appareils à vapeur; Clapeyron, l'un des fondateurs de l'industrie des chemins de fer et de l'étude rationnelle des ponts métalliques; Barré de Saint-Venant, Phillips, Bresse, qui professèrent avec distinction à l'Ecole polytechnique ou à celle des ponts et chaussées; Rolland, l'ancien directeur des manufactures de l'État; enfin, de nos jours, M. Résal, habile dans l'application du calcul différentiel à tous les problèmes de la mécanique contemporaine; M. Maurice Lévy, dont les recherches ont surtout enrichi la science des constructions; M. Sarrau, à la fois mathématicien et physicien, connu de tous les artilleurs pour ses belles recherches sur les explosifs; enfin, M. Léauté, qui s'est surtout appliqué à tracer, par une heureuse combinaison de la théorie et de l'expérience, les règles qu'il convient de suivre dans l'établissement et la conduite des machines. A ces travaux, il y a lieu d'ajouter les importantes publications didactiques dont M. Haton de la Goupillière a enrichi la littérature de l'exploitation des mines et de la mécanique.

A l'astronomie, l'Ecole polytechnique a donné Arago, dont le nom se passe de commentaires; Mathieu, Laugier, ses dévoués collaborateurs; Savary, trop tôt enlevé à une science qu'il honorait; Largeteau, l'utile calculateur du Bureau des longitudes; Delaunay, qui s'est acquis une juste célébrité par sa théorie de la lune; mais surtout Le Verrier, qui, par sa découverte de la planète Neptune, a produit le résultat peut-être le plus considérable et le plus retentissant de ce siècle : celui d'assurer à la science, qui rencontrait encore un certain nombre de sceptiques, une autorité désormais indiscutable, méritée par le merveilleux accord que les calculs de l'astronome français avaient fait ressortir entre la théorie et l'expérience.

Il reste aujourd'hui, comme représentants de l'Ecole, dans la section d'astronomie, M. Faye, doyen de l'Académie des sciences, auteur de travaux sur les comètes et d'aperçus ingénieux sur l'origine des mondes; enfin, M. Callandreau, tout récemment appelé à l'Académie, pour laquelle le désignait sa compétence dans les difficiles matières de la mécanique céleste.

D'éminents physiciens, issus de l'Ecole, ont suivi la voie que Gay-Lussac avait été le premier à ouvrir, et que bientôt il quittait pour la chimie. Après Malus, dont nous avons déjà parlé, ce fut Dulong, bientôt rejoint par Augustin Fresnel, le génie le plus puissant que l'Ecole polytechnique ait jamais produit; l'homme aux intuitions merveilleuses, et qui, dans le cours d'une existence tranchée avant qu'il eût atteint quarante ans, a su édifier un corps de doctrine tel, qu'aujourd'hui encore sa théorie suffit, moyennant de légères modifications de forme, à l'explication de tous les phénomènes optiques! Après lui sont venus César Becquerel, qui a marqué son empreinte dans les choses de l'électricité, Regnault, universellement célèbre par ses rares facultés d'expérimentateur; Babinet, esprit ingénieux et original; Cagniard-Latour, un des polytechniciens de 1794, l'inventeur de la sirène; enfin M. Cornu, habile à conduire et à discuter les observations les plus délicates; M. Henri Becquerel, représentant de la troisième génération dans une famille vouée à la physique[1]; et M. Potier, digne héritier, à l'Ecole polytechnique, de la chaire autrefois illustrée par son oncle Lamé.

Dans l'ordre des travaux consacrés à la navigation ou à la géodésie, l'Ecole polytechnique a compté, entre autres, Dortet de Tessan, l'éminent hydrographe; Dupuy de Lôme, le célèbre ingénieur dont nous avons rappelé l'éclatante supériorité en matière de constructions navales; M. de Bussy, de la même spécialité; le général Perrier, qui avait su mener à bonne fin la jonction géodésique de l'Espagne et de l'Algérie; son collaborateur, le colonel Bassot; enfin, M. Bouquet de la Grye, l'auteur des cartes de la Nouvelle-Calédonie et de tant de travaux d'hydrographie ou d'astronomie.

Gay-Lussac est le plus célébre des chimistes qu'ait produits l'Ecole polytechnique. Regnault et Le Verrier s'étaient un moment adonnés avec grand succès à cette science, qu'ils laissaient bientôt, l'un pour la physique, l'autre pour l'astronomie. Berthier et Rivot ont précisé les règles de l'analyse des substances minérales, et Cahours a occupé une place distinguée parmi les chimistes, au nombre desquels Marignac a aussi été tenu en grande estime. Aujourd'hui encore cette spécialité est, de la part de plusieurs polytechniciens, notamment MM. G. Lemoine et H. Le Châtelier, l'objet de recherches qui tirent leur grand intérêt de la précision que ces savants réussissent de mieux en mieux à introduire dans ce domaine où,

[1] Son père, M. Edmond Becquerel, avait été reçu à l'École; mais il ne profita pas du bénéfice de son admission, ce qui nous interdit de le compter dans cette énumération.

jusqu'à l'arrivée de M. Berthelot, les considérations exactes avaient trouvé peu d'applications.

C'est aussi dans le cadre de la chimie qu'on peut ranger les belles études de M. Schlœsing sur la composition des sols, celle de l'atmosphère, et le mode de l'assimilation de l'azote, bien que ces recherches aient été récompensées par un siège dans la section d'économie rurale, comme l'avaient été autrefois les travaux d'Hervé-Mangon en vue du drainage et des irrigations; enfin, ceux de M. Chambrelent pour la mise en culture des parties marécageuses des Landes : œuvre considérable, si l'on envisage soit l'ingénieuse simplicité des moyens, soit le bénéfice qui en est résulté pour le pays.

Le plus grand nom de la géologie, Elie de Beaumont, appartient à l'Ecole polytechnique. Comme Fresnel et comme Le Verrier, c'était un de ces privilégiés en qui une science tout entière se personnifie avec un éclat dont le respect s'impose même aux moins initiés. De plus sa carrière n'a été ni prématurément interrompue comme celle de Fresnel, ni traversée, comme celle de Le Verrier, par des agitations préjudiciables à la renommée d'un savant. Rien ne lui a manqué en fait de témoignages de l'estime publique, et l'incomparable dignité qui a été la marque distinctive de sa longue existence contribue encore à le faire ranger parmi les hommes dont l'Ecole est le plus justement fière.

Après lui, Durocher, l'observateur des régions scandinaves; Delesse, qui a si consciencieusement étudié les roches éruptives; M. Daubrée, dont les études sur les météorites et les expériences de géologie synthétique ont fait sensation, ont brillamment représenté l'Ecole dans la même spécialité. Le service de la carte géologique détaillée de la France, fondée par Elie de Beaumont, a suscité, parmi les ingénieurs des mines de la génération présente, toute une pléiade de géologues dont les uns ont éclairci les plus difficiles problèmes de la constitution de notre sol, tandis que d'autres, par leurs publications d'ensemble, non seulement affranchissaient notre pays du tribut qu'il avait trop longtemps payé à l'étranger en matière didactique, mais opéraient au dehors une véritable invasion, par la conquête d'une clientèle cosmopolite.

Quant à la minéralogie, cette science si française par ses origines, c'est à des polytechniciens qu'elle doit ses principaux progrès. Bravais, par ses admirables travaux, a élevé la cristallographie au rang des plus belles doctrines qui aient jamais été conçues, et son continuateur, M. Mallard, a trouvé moyen d'y ajouter des compléments de premier ordre, par lesquels la face de la minéralogie a été entièrement renouvelée. Antérieurement, Dufrénoy, par son

cours à l'Ecole des mines; de Sénarmont et Ebelmen par leurs beaux essais de reproduction artificielle, s'étaient placés aux premiers rangs dans l'estime publique.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la paléontologie, c'est-à-dire la connaissance des animaux fossiles, qui n'ait trouvé parmi les anciens élèves de l'École un représentant hors ligne. Nous voulons parler de Barrande, cet homme éminent par le caractère autant que par le savoir, et que son dévouement inaltérable au comte de Chambord n'a pas moins honoré que les immenses travaux par lesquels il a révélé les étonnantes richesses paléontologiques de la Bohême. Ainsi, même dans ce domaine de l'histoire naturelle, où il peut sembler *a priori* que la géométrie n'ait rien à voir, l'expérience a démontré, d'une façon décisive, quels avantages un observateur peut recueillir d'une solide instruction mathématique, et quelle force prête, à ses conceptions comme à l'exposé de ses idées, l'habitude d'une discipline intellectuelle fondée sur la culture des sciences exactes.

Si l'on voulait essayer de traduire en chiffres l'importance du rôle scientifique de l'Ecole polytechnique, il suffirait d'établir la part numérique qui lui a été jusqu'ici attribuée dans la composition de l'Académie des sciences, où il est rare qu'un mérite de cet ordre ne trouve pas sa consécration définitive. Depuis 1795, date de l'organisation de l'Institut, l'Académie a compté 322 membres en sections, dont 245 ont été élus postérieurement à 1803, c'est-à-dire après l'entrée de Biot, le premier polytechnicien admis à l'Institut. Dans ce chiffre de 245, les anciens élèves de l'Ecole figurent pour 72, soit tout près de 30 pour 100. Cette moyenne générale est aussi celle qui convient à l'année 1893, où l'Ecole a compté 20 représentants sur 68 membres, et, en outre, 3 académiciens libres sur 10.

Mais, pour que cette appréciation ait toute sa valeur, il convient de considérer seulement celles des sections auxquelles les polytechniciens peuvent régulièrement aspirer; car il est évident que la nature de leurs études ne leur permet de réclamer aucune part en zoologie, en botanique, en médecine, etc. En tenant compte de ces considérations, on trouve que, sur 130 titulaires élus depuis 1803, 68, ou 53 pour 100, ont appartenu à l'Ecole. La période la plus brillante a été celle de 1867 à 1871, où la proportion était de 25 sur 37, soit plus de 67 pour 100. De 1862 à 1870, la section de géométrie a exclusivement appartenu à l'Ecole. Il en a été de même, pour la section de mécanique, pendant deux périodes de dix-huit ans chacune, la première de 1847 à 1864, la seconde de 1868 à 1885.

Enfin, depuis 1830, l'Ecole polytechnique n'a cessé d'avoir en sa possession le fauteuil si estimé du secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques. M. Joseph Bertrand y a succédé en 1875 à Elie de Beaumont, qui lui-même avait reçu en 1854 la succession d'Arago.

Mais l'Ecole ne s'est pas seulement distinguée dans l'ordre des sciences proprement dites. Elle a produit des penseurs de premier ordre, bien que tous ne puissent prétendre à la même reconnaissance de la part de la postérité. Des philosophes comme Jean Reynaud, Auguste Comte, le P. Gratry, l'abbé de Broglie; des économistes comme Michel Chevalier, Le Play et Vuitry; des érudits comme Chabrol de Volvic, de Chézy, Jomard, Ed. Biot, Sédillot, de Saulcy, Walckenaër; des écrivains comme Barante, Saint-Aulaire, J.-B. Biot et M. Joseph Bertrand, forment autour de sa couronne scientifique une brillante auréole, et suffisent à montrer combien est excessif le reproche si souvent adressé à l'éducation de l'Ecole de dessécher le cœur et l'esprit.

Il est à remarquer que les polytechniciens ont toujours ressenti, pour l'étude des questions sociales, un attrait qui dérivait, en somme, d'un réel souci des misères de l'humanité. Plusieurs ont apporté dans cette recherche plus d'ardeur naïve que de clairvoyance, et les noms d'Enfantin et de Considérant rappellent une période où les manifestations de cette bonne volonté ne furent pas toujours exemptes d'une forte dose de ridicule. Mais, outre que ces excès avaient pour principe un incontestable désir de bien faire, qui a fini par conduire plus d'un saint-simonien désabusé dans les rangs des chrétiens militants, il est juste de rappeler qu'un jour est venu où, dégagée des utopies primitives, l'intervention de l'Ecole a produit une œuvre forte et féconde. On devine que nous voulons parler des tentatives de réforme sociale de Le Play. C'est là qu'on peut se rendre compte de l'autorité que prête, aux conclusions d'un observateur, avec l'absolue bonne foi dans la recherche, l'application constante de cette méthode rigoureuse qui cherche à s'inspirer des conclusions de la géométrie.

*
* *

Nous venons d'esquisser rapidement les titres qui établissent la participation de l'Ecole polytechnique au développement de la culture intellectuelle dans ce siècle. On peut dire que son action s'est fait sentir dans tous les domaines, et ce n'est pas exagérer de prétendre qu'aucune autre institution n'a eu l'occasion d'exercer une influence aussi universelle et aussi variée. Cette influence, qui

semble plus solidement établie qu'elle n'a jamais été, est-elle destinée à se maintenir, ou faut-il en prévoir la diminution? Le Centenaire doit-il marquer un progrès dans la marche de l'Ecole, ou inaugurer une période de moindre prospérité? C'est une question qu'il ne nous paraît pas superflu d'envisager.

Une telle recherche est d'autant plus opportune, qu'à en juger par les sanctions académiques, on peut prétendre que la fortune scientifique de l'École n'est pas en voie d'accroissement. Après avoir constamment grandi jusqu'aux environs de 1870, elle a subi, à partir de cette époque, un ralentissement qui coïncide justement avec les progrès réalisés par l'École normale supérieure. Loin de nous la pensée de provoquer un antagonisme quelconque entre deux institutions qui, l'une et l'autre, honorent le pays et contribuent à sa grandeur. Assurément il importe peu à la France que les savants qui tiennent son drapeau dans le monde portent telle ou telle étiquette d'origine. Sénarmont nous a donné autrefois le modèle de la conduite à tenir, lorsqu'étant inspecteur de l'École des mines, et déjà célèbre par ses belles expériences de synthèse de minéraux, il suivait avec un intérêt si affectueux les recherches entreprises sur le même sujet, au laboratoire de l'École normale, par Henri Sainte-Claire-Deville, ou quand, à l'Académie, il se plaisait à mettre en pleine lumière, dans un rapport cité comme un modèle, les travaux par lesquels M. Pasteur commençait l'illustration de son nom.

Mais précisément parce qu'il y a place pour les deux écoles, et qu'il est bon de maintenir entre elles une émulation profitable au bien du pays, on a le droit et le devoir, si l'on aperçoit chez l'une d'elles quelque cause nouvelle d'infériorité, de la signaler avec franchise à la vigilance des pouvoirs publics. Il est bien vrai que, dans le résultat que nous venons de signaler, une bonne part est due au caractère encyclopédique de l'enseignement de l'École normale, qui lui rend accessibles, à l'Institut, des sections fermées aux polytechniciens. Une autre cause est la complication des recherches scientifiques actuelles, qu'on ne peut plus poursuivre qu'à la faveur de laboratoires richement outillés, ce qui assure aux établissements universitaires un avantage chaque jour croissant. Mais il y a d'autres raisons encore, et nous ne craindrons pas de dire que l'École normale a mieux défendu que l'École polytechnique son caractère d'institution de haute culture contre des traditions nouvelles, dont l'invasion date surtout de nos désastres.

Jusqu'alors, ce qui faisait le caractère fondamental de l'École polytechnique, c'était la juste proportion qu'on avait su maintenir entre les différents services. Environ un tiers des élèves de chaque

promotion pouvaient aspirer aux carrières civiles. C'était assez pour entretenir une féconde émulation. Les ingénieurs proprement dits y gagnaient d'avoir eu plus d'efforts à faire pour conquérir une situation enviée, et l'armée recueillait un bon nombre d'officiers instruits, qui, une fois accepté le sacrifice d'espérances un moment caressées, retrouvaient dans le service d'armes véritablement savantes mainte occasion d'appliquer leurs connaissances scientifiques.

Aujourd'hui les proportions sont entièrement renversées. L'énorme développement qu'il a fallu donner au corps de l'artillerie a nécessité une augmentation considérable et subite du nombre des officiers. On a tenu à leur garder, le plus possible, le bénéfice de l'éducation polytechnicienne, et ainsi, tandis que la moyenne de l'effectif des anciennes promotions avait été de moins de 150, on a vu se succéder, depuis 1873, vingt promotions de 230 à 260 et même 265 élèves, dont 180 destinés à l'artillerie. Le nombre des places civiles est ainsi devenu presque dérisoire. De plus, le désir de remplir au plus tôt les cadres a fait prévaloir l'usage d'enlever à l'École, au bout d'une année d'études, un certain nombre d'élèves, dits *petits chapeaux* [1], qu'on envoie de suite à Fontainebleau pour y apprendre le métier avec leurs anciens. Dans les régiments, le service de troupe devient de plus en plus prépondérant sur celui de l'arme savante proprement dite ; de telle sorte qu'il s'établit un contraste frappant entre la préparation scientifique qu'on exige de la totalité des candidats, et le peu d'usage qu'ils auront à faire de connaissances si laborieusement acquises.

Que l'artillerie ne veuille pas renoncer à ce précieux privilège d'origine, auquel elle doit d'occuper aujourd'hui, dans l'ensemble de l'armée, la place considérable que nous lui avons reconnue, cela se comprend sans peine. Mais peut-être un législateur prévoyant serait-il bien inspiré s'il proposait de revenir simplement aux anciennes traditions, d'après lesquelles l'École polytechnique ne devait fournir que des *ingénieurs nationaux*. Et alors, cherchant pour l'artillerie de troupe et de combat un mode de recrutement convenable, on formerait, pour l'attaque et la défense des places, des corps spéciaux, auxquels reviendraient en outre la construction des fortifications, l'entretien des casernements, la fabrication et le perfectionnement du matériel de guerre. Pour ne pas endosser perpétuellement l'uniforme, pour préférer, comme faisait Vauban, le port de la canne à celui d'un grand sabre, pour renoncer à l'ambition de faire brillante figure dans les carrousels, de tels officiers

[1] Parce qu'ils conservent encore pendant une année le chapeau des polytechniciens.

n'en seraient pas moins d'utiles serviteurs pour le pays, et on échapperait à cette contradiction de bourrer de calcul intégral ou de physique mathématique des militaires destinés à chevaucher toute leur vie en tête ou sur les flancs d'une batterie.

Ce serait, en somme, l'École polytechnique telle que la voulait Monge. Elle continuerait à pourvoir aux services de l'Etat, en leur donnant des hommes d'autant mieux imprégnés des traditions nécessaires de hiérarchie, de discipline administrative et de souci du bien public, que la pratique de ces traditions est déjà plus ancienne. A côté, l'Ecole centrale garderait le rôle très utile qu'elle remplit depuis sa fondation, en formant, dans le moins de temps possible, de jeunes ingénieurs capables de déployer les qualités d'initiative que recherche l'industrie privée, et qu'encourage la perspective d'un genre de succès auquel les polytechniciens ne peuvent prétendre que par exception.

Un autre danger, conséquence du précédent, consiste dans une tendance à assimiler de plus en plus le régime intérieur de l'Ecole polytechnique à celui des écoles exclusivement militaires. On conçoit que des jeunes gens, destinés à servir dans l'infanterie ou la cavalerie, soient astreints à contracter de bonne heure ces habitudes de sévère discipline externe qui font considérer comme une infraction grave le fait d'avoir insuffisamment *astiqué* les boutons d'une tunique ou le fourreau d'un sabre. En pareil cas, la crainte permanente d'une punition est le seul moyen d'obtenir une attention constamment tendue vers ces menus détails. Mais alors il faut renoncer à obtenir, des mêmes esprits, la préoccupation des problèmes de la science. Il n'y a pas à se le dissimuler : les deux ordres de choses sont rigoureusement incompatibles. La discipline, qui s'impose évidemment à toute agglomération de jeunes gens, doit se plier dans ses formes aux nécessités de la carrière future, et si, comme certains symptômes portent à le supposer, on avait le dessein d'accentuer le caractère déjà très militaire de l'Ecole polytechnique, ce serait le cas de reprendre les vigoureuses doléances de Charles Dupin, qui, de son temps déjà, protestait contre une tentative aussi contraire aux vues des fondateurs de l'institution. Autant vaudrait alors remplacer dans les archives la glorieuse image de Monge par celle du roi-caporal, le premier auteur du fléau qui sévit aujourd'hui sur l'Europe entière.

D'ailleurs les exigences militaires de l'époque en arrivent à réagir jusque sur les carrières civiles. Au sortir de l'Ecole, les élèves classés dans les mines ou les ponts et chaussées sont obligés tout d'abord d'accomplir un stage d'une année dans le génie ou dans l'artillerie. Nous voudrions nous tromper, mais nous nous deman-

dons combien, parmi eux, après cette interruption, conserveront intact le goût des études scientifiques; combien consentiront à ouvrir de nouveau des livres de mathématiques et à pâlir sur des intégrales. C'est à coup sûr un jeu dangereux qu'un tel régime, et nous craignons fort qu'il ne détourne de la science pure bon nombre de ceux qui s'y seraient adonnés dans d'autres conditions. Et dire que ce danger aurait pu être évité, sans la crainte de voir quelques pauvres séminaristes se glisser à travers la porte qu'il eût fallu ouvrir à cette occasion!

L'enseignement lui-même ne réclame-t-il pas un retour aux traditions du passé? N'y a-t-on pas cédé trop volontiers aux tendances que nous appellerons allemandes, et qui, sous prétexte de donner aux conceptions scientifiques plus de généralité, entraînent les esprits à des hauteurs où la plupart risquent de se perdre?

Les fondateurs de l'Ecole n'étaient pas tombés dans ce travers. Tout en prisant très haut la théorie pure, ils n'avaient pas voulu qu'elle demeurât isolée de ses applications pratiques. La géométrie y conservait une grande part, et celle qu'avait imaginée Monge ramenait sans cesse à la considération du réel et du concret. Lors de la réforme de 1817, on a commencé à rompre avec ces traditions. Cauchy était un admirable génie; mais, outre que son mode d'enseignement ne facilitait pas l'accès des sommets sur lesquels il aimait à planer, on peut dire que, par l'abus des *imaginaires*, il a consommé le divorce des mathématiques et du monde réel. Par une conséquence logique, un jour devait venir où, pour planer encore davantage, on arriverait à considérer la bonne et solide géométrie d'Euclide comme un simple chapitre au milieu d'un ensemble infini de conceptions, toutes logiquement admissibles, mais où des esprits transcendants peuvent seuls se mouvoir avec aisance.

Que cette façon nouvelle d'envisager les choses convienne à de futurs membres de l'Institut, nous l'admettons encore. Mais il n'y faut pas sacrifier le but principal de l'Ecole polytechnique, qui est de pourvoir aux grands services de l'État. C'est dans l'espace à trois dimensions, et non dans celui de Lovatschewsky ou de Riemann, que les ingénieurs auront à asseoir leurs constructions. De même, s'il leur faut présider à des installations électriques ou optiques, il leur sera peut-être d'un médiocre secours d'avoir essayé de se débattre au milieu des théories contradictoires sur l'essence des mouvements de l'éther; alors surtout que l'impitoyable analyse de M. Poincarré vient de nous démontrer que les deux doctrines antagonistes avaient, au point de vue logique, des droits égaux à représenter les phénomènes. Sans doute, l'enseignement de l'Ecole doit ouvrir l'accès de ces hauteurs, afin de

mettre les vocations exceptionnelles en mesure de se manifester. Mais cette initiation doit être donnée avec mesure, et c'est un excès quand on peut dire de certains cours que deux ou trois élèves par promotion sont en état de les comprendre.

Mais n'est-ce pas risquer de perdre sa peine, que de faire ainsi valoir des considérations inspirées du simple bon sens qui, de nos jours, a si difficilement voix au chapitre? Proposer de revenir au monde réel quand chacun prend à tâche de lui tourner le dos; demander la simplification des programmes, lorsqu'on ne parle que de les aggraver, soit pour satisfaire aux préférences de chaque spécialiste, soit pour trouver des motifs d'élimination en présence d'une nuée de plus en plus innombrable de candidats; s'exprimer sans sympathie sur les exigences militaires, à l'heure où tout le monde joue au soldat, et où les médecins de l'armée ne se montrent plus que ceints d'un énorme sabre et chaussés de bottes à l'écuyère; entreprendre de remonter un tel courant quand il n'est question, dans tous les pays, que d'accroître les effectifs, pour pouvoir se ruer les uns sur les autres, au premier coup de clairon, sans doute en l'honneur de la civilisation moderne; voilà en vérité une ingrate besogne, et qui ne peut séduire qu'un esprit bien arriéré! Laissons donc l'avenir, qui appartient à la Providence, et le présent, sur lequel nos doléances ne sauraient avoir aucune action; et puisque l'occasion s'offre de raviver solennellement les souvenirs du passé, absorbons-nous de préférence dans cette contemplation rétrospective. Là, du moins, nous ne recueillerons que des impressions réconfortantes, et les polytechniciens, que pourrait assombrir la préoccupation des événements futurs n'en aimeront que mieux à se serrer autour du drapeau de leur vieille Ecole, dont l'histoire est, depuis cent ans, si intimement liée à celle des gloires de la patrie.

Quant à ceux qui n'y peuvent mettre un sentiment aussi personnel et filial, qu'ils lisent cette histoire avec impartialité; qu'ils se rendent compte de l'importance des services rendus, de l'honneur fait au pays par tant d'hommes éminents, dont les qualités natives, heureusement disciplinées par l'éducation de l'Ecole, sont devenues héréditaires. Cela fait, ils décideront eux-mêmes si la France pourrait gagner quelque chose à voir supprimer ou mutiler l'institution séculaire que nos pères nous ont léguée dans une véritable inspiration du génie.

A. DE LAPPARENT.

LA RÉACTION ACTUELLE
CONTRE LE POSITIVISME[1]

RECHERCHE DE LA CERTITUDE DE L'AU DELA PAR LA VOIE DE L'AUTORITÉ

Virgile, avant de conduire Enée dans les régions souterraines où habitent les morts, a soin de le faire avertir par la Sibylle que le retour vers la lumière supérieure sera la grande difficulté de son voyage.

Facilis descensus Averno;
Sed revocare gradum superasque evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor est.

Cette parole du poète s'applique très exactement à l'œuvre que j'entreprends en ce moment. J'ai montré dans quel cercle étroit le positivisme emprisonne l'âme humaine. J'ai montré que ce cercle est fermé par une barrière qui paraît formidable et que les écrivains de la nouvelle école ne paraissent pas se décider à franchir. Je n'ai accompli que la partie la plus facile de ma tâche. La vraie difficulté, c'est de montrer comment on peut renverser cet obstacle et atteindre le monde supérieur.

I

Ce qu'il faut à l'humanité, c'est une connaissance certaine de l'au-delà. Elle ne saurait se contenter d'hypothèses, de vraisemblances, d'élans vagues d'enthousiasme, ni d'une croyance aveugle. Or c'est précisément cette certitude de l'au-delà contre laquelle portent les deux objections que nous avons exposées dans notre dernier article.

Ces objections peuvent être réduites à une seule, car elles consistent toutes deux à opposer l'universalité et l'immutabilité des

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1893 et 25 janvier 1894.

résultats des sciences physiques et historiques, à la diversité d'opinions et aux contradictions que l'on rencontre dans toute l'étendue du domaine de la religion et de la philosophie.

C'est cette grande opposition qui frappe les esprits et qui donne à l'objection une si formidable apparence.

D'une part, dans le domaine des sciences, nous voyons un certain nombre de principes et de résultats considérés comme certains, admis comme tels par les hommes éclairés de tous les pays. Au delà de ces certitudes universellement acceptées et invariables commence la région des théories, des hypothèses, qui sont diverses, individuelles et changeantes.

L'histoire nous présente la même division entre des résultats certains et incontestés et des théories ou hypothèses controversées ou admises d'une manière provisoire et sous réserve.

Dans l'un et l'autre domaine, celui des sciences proprement dites et celui de l'histoire, les résultats certains sont acquis d'une manière définitive et irrévocable. Personne ne suppose que l'on puisse revenir sur le système de Copernic, sur la loi d'attraction constatée par Newton, sur les principes de la chimie moderne, ni sur les grands faits de l'histoire de l'humanité : les erreurs du passé ont disparu pour toujours.

A l'égard de ces doctrines, il se passe dans le monde scientifique quelque chose de très analogue à ce qui existe dans l'Église catholique au sujet des doctrines religieuses. Il existe une société des savants et des hommes éclairés, dont l'adhésion est acquise universellement et pour toujours à certains dogmes scientifiques, au delà desquels se trouvent des théories et des opinions. Graduellement, ou bien les théories disparaissent, ou bien elles se fixent et deviennent certaines.

Rappelons ici l'ingénieuse comparaison que nous avons précédemment, empruntée à un philosophe anglais. Cette distinction entre les dogmes certains de la science et les hypothèses variables et contestées a été assimilée à ce qui se passe lorsqu'un corps, dissous dans un liquide, se dépose sous forme de cristaux sur les parois du vase. Il y a une partie solide qui va croissant graduellement et qui figure les certitudes scientifiques, et une partie liquide qui représente les hypothèses.

Maintenant, si nous jetons un regard sur les doctrines morales, religieuses et philosophiques, nous verrons un tableau tout différent. En pareille matière, cette unanimité d'adhésion n'existe pour aucune croyance.

En philosophie, tout est fluide, tout est variable; les systèmes se succèdent et s'écroulent l'un sur l'autre. Aucun ne conquiert

l'adhésion de tous les philosophes, à plus forte raison de tous les hommes capables de comprendre la philosophie.

Les doctrines religieuses ont plus de fixité; elles sont agglutinées par des traditions ou des sociétés hiérarchiques. Mais elles sont multiples; elles sont opposées. Chacune n'a d'influence que sur ses adhérents. Aucune ne parvient à conquérir un assentiment universel. Celle qui, régnant sur les peuples les plus civilisés, semble avoir par là plus de droits qu'aucune autre à s'imposer à tous les esprits, le christianisme, est bien loin d'exercer en fait cet empire universel. Ses adhérents ne forment pas le tiers de l'humanité, et il lutte contre de nombreux ennemis. Bien plus, selon la doctrine chrétienne elle-même, et selon la prédiction de son fondateur, cette lutte doit durer autant que le monde, et le triomphe, au lieu d'être pacifiquement obtenu, comme l'est celui des doctrines scientifiques certaines, par l'adhésion spontanée de l'humanité à la vérité, ne le sera que d'une manière surnaturelle par la manifestation éclatante d'une puissance supra-terrestre.

Dès lors, ne semble-t-il pas évident que la philosophie et la religion toutes entières doivent être rangées dans cette partie douteuse, fluide et variable de la connaissance humaine, livrée à des controverses sans terme, et qu'en cette matière, la certitude est impossible?

Telle est l'objection, formulée en système par certains positivistes, mais, ce qui est plus grave, existant dans la plupart des esprits sous une forme plus ou moins latente. C'est un puissant effet de contraste, constamment renouvelé chaque fois que la science acquiert une nouvelle doctrine incontestée, et chaque fois que se manifeste une controverse philosophique ou religieuse : ainsi se produit un préjugé invincible contre toute certitude autre que celle des sciences. Il semble que la science accapare toute la puissance d'affirmation qui existe dans la nature humaine, et ne laisse en dehors d'elle que la croyance aveugle et enthousiaste, ou l'opinion capricieuse et arbitraire.

Ce n'est cependant qu'un préjugé et non une objection réelle. C'est une apparence, c'est un véritable fantôme, un spectre que nous nous faisons forts de conjurer.

En effet, comme nous allons le montrer, cette différence entre les résultats acquis de la science et les doctrines philosophiques et religieuses, cette adhésion unanime qui caractérise les premiers, et ces luttes perpétuelles que les seconds doivent soutenir, n'ont nullement la cause qu'on leur assigne. Cette différence provient, non de ce que la science est plus certaine que la philosophie et la religion, mais de ce que la nature des vérités scientifiques est différente de celle des vérités philosophiques et reli-

gieuses, et qu'à certitude égale elles agissent autrement sur la société des esprits.

Et d'abord nous pouvons remarquer qu'il est inexact, en ce qui concerne les vérités scientifiques et historiques, de considérer comme l'unique signe de la certitude l'adhésion unanime des gens éclairés, et de traiter de rêve ou d'hypothèse toute doctrine qui n'a pas conquis cette adhésion.

En effet, avant qu'une doctrine scientifique ou une thèse historique ait été ainsi acceptée, elle a été découverte, exposée, défendue avec conviction par certains savants. A leurs yeux, elle était déjà une vérité certaine; c'est à ce titre qu'ils la défendaient. En la croyant telle, ils avaient raison, puisqu'ils ont fini par gagner définitivement leur cause devant le public savant : leur conviction était bien fondée, leur certitude était réelle. Ils étaient en possession légitime de la vérité. Hypothèse vraisemblable, probabilité aux yeux de quelques-uns, erreur aux yeux de certains autres, la doctrine qui a triomphé était déjà une certitude légitimement acquise pour son inventeur. Telle était pour Galilée la doctrine de la rotation de la terre quand il prononçait son énergique parole qui ressemble à un acte de foi. Telle était pour Fresnel la théorie des ondulations, quand l'ancienne hypothèse de Newton luttait encore, soutenue par la puissante autorité de Biot. Ce qui est maintenant certitude incontestée pour nous était pour eux une certitude contestée, certitude militante, mais légitime et réelle certitude.

Il est donc possible, de l'aveu même des savants et des positivistes, de posséder légitimement une vraie certitude, sans avoir comme appui cet assentiment unanime du public.

Seulement on suppose que toutes les fois qu'une doctrine est vraiment certaine, elle finira tôt ou tard par conquérir cet assentiment; et on reproche aux doctrines philosophiques et religieuses de ne jamais y parvenir. Ce serait, aux yeux des positivistes et aux yeux de beaucoup de nos contemporains, une infériorité inexplicable.

On n'ose pas dire : il n'existe d'autres doctrines certaines que celles qui sont incontestées actuellement : ce serait absurde, ce serait faire dépendre la certitude d'une doctrine d'un fait extérieur et accidentel, l'absence de toute contestation. Mais on dit, ou plutôt on pense qu'il n'y a de doctrines certaines que celles qui finissent par conquérir, tôt ou tard, cet assentiment universel, et comme on ne prévoit pas la fin des controverses philosophiques et religieuses dans l'humanité, on range, sans hésiter, toutes les doctrines de cette espèce au rang des simples opinions, et on leur refuse toute certitude.

Ceux qui pensent ainsi (le nombre en est immense), sont encore victimes d'un malentendu.

Ils oublient la différence profonde de nature qui existe entre les diverses espèces de doctrines. Ils oublient que les doctrines philosophiques et religieuses ne sont pas susceptibles de la forme de démonstration qui convient aux vérités scientifiques. Ils oublient surtout que ces doctrines ont, à la différence des doctrines purement scientifiques, une étroite relation avec la volonté, la conscience et les passions de l'homme. Ils oublient que, par suite de cette différence de nature, les doctrines philosophiques et religieuses ne pourraient, en aucun cas, conquérir cet assentiment universel.

Essayons de porter la lumière sur ce point important.

Les vérités scientifiques et certains résultats de la critique historiques sont susceptibles d'une démonstration rigoureuse et quasi mécanique. On peut vérifier les lois physiques par des expériences faites à volonté et placées sous les yeux du public compétent. On peut, par certaines méthodes de comparaison des monuments, de classification des types, d'analyse des ressemblances et des différences, rendre tellement évidente l'origine de certains documents que le doute devienne impossible.

Les doctrines philosophiques, et à plus forte raison les croyances religieuses, ne sont pas susceptibles de telles démonstrations. Elles font appel à une autre espèce d'évidence, à une évidence interne, à l'expérience psychologique, à des procédés de raisonnement où le lien entre le principe et la conséquence n'est aperçu que par suite d'un retour sur sa propre pensée, retour qui demande un effort. Elles font souvent appel au cœur et au sentiment, non pour remplacer la raison, mais pour lui fournir des données indispensables.

Les raisonnements philosophiques, quelque démonstratifs qu'ils soient en eux-mêmes, ont besoin d'être étudiés avec attention. Les objections, même mal fondées, ont une puissance apparente et une sorte d'élasticité qui les fait renaître dès que la réfutation a été écartée de l'esprit. Un simple changement dans l'ordre des idées, et dans la manière de disposer les arguments peut amener la confusion à la place de la lumière de l'évidence.

A cette première différence, s'en joint une autre plus importante encore.

Les questions scientifiques qui ne traitent que du monde extérieur et les portions de l'histoire relatives à des événements dont l'influence sur les faits contemporains est faible et indirecte, peuvent être facilement étudiées avec une pleine impartialité. Sans

doute certains mobiles personnels peuvent toujours se mêler au pur amour de la vérité; celui qui croit avoir fait une découverte est porté à en exagérer la valeur et la certitude. Mais l'action de ces sentiments est limitée; elle disparaît quand le même sujet a été traité par un nombre suffisant de savants.

Au contraire, les doctrines philosophiques et religieuses touchent de très près à la conscience et aux sentiments de l'homme, et rendent l'impartialité presque impossible. Le cœur agit inconsciemment sur la raison. Chacun, attiré à son insu par ses désirs secrets, est porté à regarder les questions sous la face qui lui plaît davantage; il cherche les arguments favorables à la thèse qu'il aime, il sent moins fortement les objections qui peuvent être opposées à cette thèse. Quelquefois, il est vrai, la loyauté résiste à la passion; chez quelques-uns même les scrupules de loyauté sont tels, qu'ils les portent à être trop sévères pour les opinions qu'ils préfèrent par le cœur.

Mais ce qui est certain, c'est que cette influence trouble, chez la plupart des hommes, la complète impartialité.

Dès lors il est impossible que l'assentiment unanime se produise. Nécessairement les diverses impressions de la conscience ou des passions poussent à des conclusions différentes.

Et pour reprendre la comparaison qui nous a servi de point de départ, nous dirons que la condition nécessaire pour que les cristaux se déposent dans un liquide, c'est que ce liquide soit à l'état de repos. S'il est agité par de violents courants, les molécules resteront en suspension. La liqueur où plongent les hypothèses purement scientifiques est en repos, les doctrines y prennent facilement une solidité inébranlable. La liqueur où sont contenues les doctrines philosophiques ou religieuses est constamment agitée et traversée par des courants puissants; les doctrines les plus certaines, les mieux démontrées, ne peuvent pas acquérir une certitude incontestée ni devenir l'objet d'une adhésion unanime.

Ainsi si l'assentiment universel ne se produit pas, ce n'est pas nécessairement faute de vraie certitude dans les doctrines; cela peut provenir de ce qu'elles possèdent une certitude d'une autre espèce, certitude nécessairement militante, saisie par des individus ou par des écoles ou des églises, mais incapable de s'emparer du public tout entier, parce que l'objet auquel elle se rapporte soulève dans la nature humaine des émotions puissantes et contradictoires.

Si l'on veut une preuve de cette influence de la passion, on n'a qu'à examiner ce qui se passe dès qu'une question historique touche à l'amour-propre d'une famille, d'une nation, d'une ville ou d'une bourgade. Immédiatement cette unanimité d'adhésion qui existe

sur les faits précédents et postérieurs disparaît, et il se forme des partis qui luttent ensemble. Et s'il s'agit d'une portion de l'histoire qui touche aux croyances religieuses, la division devient ardente et aiguë, et souvent des historiens, d'ailleurs et sur d'autres points très consciencieux, ont recours à des procédés peu scientifiques et admettent des hypothèses invraisemblables et même monstrueuses.

L'histoire de la religion d'Israël présente des théories de ce genre, des hypothèses qui partout ailleurs seraient rejetées avec dédain. La tradition sur la fondation de l'Église de Rome par saint Pierre est combattue par tous les auteurs protestants : elle est cependant aussi bien établie qu'une foule d'autres traditions relatives aux origines du christianisme que personne ne conteste.

Ce qui rend plus puissante et plus étendue l'influence des passions religieuses ou politiques, c'est que les hommes prévoient de très loin et sentent pour ainsi dire instinctivement les conséquences de certains principes, et sont portés à se laisser influencer par les conséquences quand ils discutent la vérité du principe lui-même.

On raconte qu'un écolier se refusait à nommer les lettres qu'on lui montrait, et que le maître lui ayant demandé pourquoi il résistait ainsi, l'écolier répondit : « Je ne veux pas dire A, parce que si je dis A, vous me ferez dire B, et ainsi de suite. » Nous faisons de même; nous ne voulons pas laisser passer un principe dont les conséquences nous effrayent.

Telle doctrine philosophique rend vraisemblable, sinon certaine, telle doctrine religieuse; celle-ci, à son tour, a, dans certains pays, une affinité plus ou moins étroite avec telle opinion politique. De là des passions violentes qui s'agitent autour de cette doctrine; de là un enrôlement des esprits pour et contre telle opinion ; de là une tendance à chercher tous les arguments qui de loin ou de près peuvent servir à soutenir certaines causes ; de là, enfin, l'impossibilité absolue de cet accord unanime que la science réalise.

On le voit donc; puisqu'il est impossible que cet assentiment universel se produise, à cause de la nature des doctrines dont il s'agit, on ne saurait leur reprocher de ne pas l'obtenir. Rien ne prouve donc qu'il ne puisse pas exister de véritables certitudes philosophiques et religieuses. Rien ne prouve que la limite posée par les positivistes soit infranchissable.

Nous devons sans doute renoncer à l'espoir de trouver pour le problème de la destinée humaine des solutions capables d'entraîner, de haute lutte et de vive force, l'assentiment de tous les esprits. Nous concédons aux positivistes que cet assentiment unanime est propre aux vérités scientifiques.

Mais comme cet assentiment n'est ni la certitude elle-même, ni le signe unique de la certitude, nous ne devons pas désespérer d'acquérir sur ces questions capitales une vraie certitude, une certitude légitime et rationnelle, une certitude qui réponde aux besoins de l'âme humaine.

II

Deux voies se présentent devant nous dans la recherche de la certitude supra-sensible : l'une consiste à essayer de la découvrir par un effort individuel; l'autre, à écouter ceux qui prétendent posséder ces certitudes et à chercher s'ils sont dignes de foi.

De ces deux voies, la voie de l'examen et la voie de l'autorité, la seconde est certainement plus facile à suivre, bien qu'elle présente de graves et réelles difficultés.

C'est de ce côté que nous tournerons d'abord nos regards.

Ici encore, il y a partage; deux sortes d'autorités se présentent devant nous, les écoles de philosophie et les sociétés religieuses.

Y a-t-il avantage à s'adresser aux écoles de philosophie? Il ne semble pas, car nous n'échapperions à aucune des difficultés de la voie de l'examen. Non seulement les écoles diverses se contredisent, mais aucune ne prétend faire autre chose que de guider ou d'aider les individus dans le travail personnel de la recherche de la vérité. Et si elles peuvent être un secours, elles sont aussi un obstacle, car les enseignements contradictoires des diverses écoles contiennent nécessairement beaucoup d'erreurs, et ces erreurs, que l'individu n'aurait peut-être pas commises lui-même, et auxquelles il n'aurait pas pensé, sont autant de barrières qu'il lui faudra franchir pour atteindre la vérité.

Nous nous tournerons donc vers les sociétés religieuses. Là nous trouverons des hommes prétendant avoir reçu un enseignement qui descend d'une région supérieure au monde visible et expérimental, et être investis de la mission et du droit de transmettre cet enseignement aux autres hommes.

Si cette prétention est bien fondée, en écoutant ces hommes nous apprendrons ce que nous voulons savoir, et si leur mission divine est authentique, leur enseignement produira légitimement la certitude que nous cherchons.

Mais, avant que nous cherchions si et comment nous pouvons constater la légitimité d'une telle autorité, nous voyons se dresser de nouveau devant nous la formidable objection de la diversité des religions. Le spectre que nous avons essayé de conjurer se montre de nouveau devant nos yeux.

Ce sont des voix qui prétendent venir du ciel; mais ces voix

sont multiples; elles sont discordantes, elles se contredisent. Elles ne sauraient être toutes dignes de foi. Et comme nous ne pouvons pas nous élever au-dessus du monde expérimental pour savoir si leur prétention est fondée, nous ne devons en écouter aucune.

Bien des gens raisonnent ainsi, et à la simple vue de la diversité des religions, ils déclarent, sans autre examen, qu'aucune croyance religieuse ne peut donner une certitude approuvée par la raison.

Ne nous prononçons pas si vite. Examinons les diverses idées qui sont contenues dans cette objection.

Il en est une dont la vérité est incontestable, c'est que plusieurs voix qui se contredisent ne peuvent être toutes dignes de foi.

Seulement, si l'on conclut de ce principe qu'aucune ne doit être crue, on va trop loin, on pose une conclusion qui dépasse le principe.

Plusieurs voix qui se contredisent ne peuvent être toutes dignes de foi, mais l'une d'entre elles peut l'être. La contradiction entre deux propositions est le signe d'une erreur, mais elle ne dit pas où est l'erreur; l'erreur peut être des deux côtés, elle peut n'être que d'un seul. Quand un comptable trouve un désaccord entre deux chiffres qui devraient être identiques, il sait qu'une de ses additions est inexacte, mais il ne sait que cela; il n'a pas le droit de dire que toutes le sont; il y en a une au moins d'inexacte, les autres peuvent être bien faites.

Dès lors, la diversité des religions nous met en présence de deux hypothèses, entre lesquelles il y aura lieu de choisir :

Ou l'une de ces religions est une vraie voix céleste, une autorité légitime qui s'impose à notre conscience, et les autres sont sans autorité, et, bien qu'elles puissent enseigner certaines vérités, n'ont cependant aucun droit à être crues sur leur parole;

Ou bien aucune ne possède réellement cette autorité, aucune n'a une origine céleste; toutes ne sont que l'écho de voix terrestres; toutes se prétendent sans fondement à une origine surnaturelle et à une autorité divine.

Les deux hypothèses sont possibles; la diversité des religions s'accorde avec l'une et avec l'autre.

Mais, ajoute-t-on, le choix est impossible, car, sans s'élever au-dessus du monde expérimental, on ne saurait juger si la prétention d'une de ces religions est fondée.

Ceci est une idée nouvelle; c'est une toute autre objection. L'homme est-il réellement tellement enfermé dans le monde expérimental qu'il lui soit impossible de constater les droits d'une autorité supra-terrestre? Est-il possible à une autorité supra-terrestre de prouver aux hommes que c'est elle qui parle et qu'elle est digne de foi?

C'est une toute autre objection. C'est une objection qui ne touche en rien à la diversité des religions. Lors même qu'il n'existerait dans le monde qu'une seule société religieuse parlant au nom de Dieu, encore faudrait-il savoir si elle possède réellement l'autorité à laquelle elle prétend. Si cette preuve ne peut être donnée, cette religion, toute unique et toute universelle qu'elle soit supposée être, ne donnerait pas la certitude.

Nous verrons plus loin, dans la suite de cette étude, comment peut se faire la preuve de l'autorité divine d'une religion.

Ici, je pense qu'il peut être utile de s'arrêter un instant, afin de saisir, sur un exemple pratique, le rôle de la liberté et de la bonne volonté dans l'acquisition des vérités religieuses.

Supposons un homme que la religion gêne et trouble dans son repos, qui ne veut pas s'en occuper et désire en être débarrassé. En présence de la diversité des religions, il raisonnera comme nous l'avons fait plus haut. Il prononcera rapidement que la contradiction implique l'erreur; il renverra, si j'ose ainsi parler, dos à dos, toutes les religions comme des témoins indignes de foi parce qu'ils se contredisent, et ira à ses affaires et à ses plaisirs.

Supposons, au contraire, un autre homme sentant le besoin de certitudes supra-sensibles, souffrant du vide des doctrines négatives, et désirant ardemment sortir du cercle de fer où le positivisme l'enferme. Arrivé en présence de la même objection, il ne se découragera pas; il se demandera d'où peut provenir cette diversité des religions, il cherchera si, nonobstant cette diversité, l'une d'entre d'elles ne contiendrait pas la vérité qu'il cherche.

Le premier de ces hommes, en passant condamnation si vite sur toutes les religions, a cru suivre sa raison. Il n'a, en réalité, obéi qu'à son indolence ou à son désir d'être délivré d'un ennui. Il a agi avec légèreté.

S'il avait agi de même dans une autre matière, si, par exemple, étant juge ou juré, il avait déclaré brusquement que plusieurs témoins sont tous menteurs parce qu'ils se contredisent, au lieu de chercher s'il n'y en a pas un qui soit véridique, il se reprocherait cette légèreté, et ce jugement superficiel et mal fondé. Tant il est vrai qu'on n'apporte pas, en général, à la recherche de la solution du problème suprême de notre destinée la moitié, ni même le quart de l'attention qu'on apporte aux affaires de ce monde.

Revenons donc à la grande question qui s'est posée devant nous.

Parmi les voix qui prétendent parler au nom d'une autorité céleste, et qui se contredisent, en est-il une qui soit digne de foi, ou toutes sont-elles sans autorité?

Ici se présente une nouvelle objection, ou plutôt une nouvelle forme de l'objection, une nouvelle apparition de même spectre.

Comment voulez-vous, dira un positiviste, que l'une de ces autorités soit céleste et les autres terrestres, puisque leur parole produit des effets semblables, puisqu'elles enseignent, avec quelques divergences, des doctrines analogues, qu'elles prêchent une même morale et produisent, chez leurs adhérents, bien qu'à degrés inégaux peut-être, les mêmes vertus. Si tous les adhérents d'une religion étaient des saints, et ceux des autres de malhonnêtes gens; si l'une prêchait la charité et l'autre la haine, on comprendrait que l'une fût considérée comme vraie et l'autre comme mensongère.

Mais il n'en est pas ainsi. Ce qui est commun entre les religions est plus important que ce qui est différent, et mieux vaudrait essayer, comme on vient de faire à Chicago, de tirer de leur rapprochement certaines vérités communes à toutes, que de les opposer l'une à l'autre.

Les religions produisent les mêmes effets; or, mêmes effets, mêmes causes. Donc il n'y a pas lieu de supposer une diversité d'origine. Mais, comme d'ailleurs il est établi que plusieurs religions qui se contredisent ne peuvent avoir une origine céleste, toutes viennent de la terre, aucune ne parle au nom d'une autorité supérieure à ce bas monde.

Dès lors aussi, aucune ne peut nous donner une certitude sur les objets qui dépassent l'expérience.

Nous voilà toujours au même point; la barrière que nous avons cru renversée se dresse encore devant nous. Les ressemblances des religions viennent se joindre à leurs contradictions pour détruire leur autorité.

Pour répondre à cette nouvelle forme de l'objection, il y aurait plusieurs distinctions à faire, tant relativement aux principes qu'aux faits. La similitude des doctrines est moins grande qu'on ne le suppose; l'accord ne peut se produire que sur des notions très vagues. La différence entre l'action morale des diverses religions est aussi infiniment plus grande qu'on ne le dit : ce ne sont pas les faits individuels ni les textes isolés, c'est l'ensemble qu'il faudrait comparer.

Mais, au lieu de discuter ainsi les détails de l'objection, il est préférable de présenter autrement la réponse. J'ai parlé de deux hypothèses possibles, à savoir, celle d'une religion vraie et divine en présence de religions humaines et sans autorité, et celle de religions qui, toutes, seraient humaines et dont aucune ne viendrait du ciel. Je vais essayer de déterminer les conséquences vraisemblables des deux hypothèses. Il sera facile alors de reconnaître à

laquelle des deux les faits donnent raison. Nous pourrons ainsi découvrir la cause des ressemblances entre les religions et mesurer la portée de l'objection que nous venons d'exposer.

S'il y a une religion vraie, elle doit être l'œuvre de la cause de l'univers, elle doit venir de Dieu; elle doit être adaptée aux besoins de l'humanité; elle doit lui révéler sa destinée et lui poser une règle pour sa conduite. Une telle religion doit donc être une ressource, une consolation, un appui pour l'humanité, mais elle doit aussi être une règle et par conséquent une gêne. Elle doit attirer l'amour, elle doit aussi provoquer la résistance et la haine.

Nous l'avons remarqué d'ailleurs, dans les matières qui touchent à la conscience et aux passions, l'assentiment universel est impossible et les conflits doivent naître.

Il est donc vraisemblable que la vraie religion ne sera pas acceptée par tous les hommes; dès lors, n'est-il pas également vraisemblable qu'il se produira des institutions analogues? Ce pourront être des schismes, des altérations de la vraie religion. Ce pourront être des imitations, des reproductions factices de cette religion, établies de manière à ménager certaines passions, tout en satisfaisant aux besoins religieux des âmes. Ce pourront être aussi des créations originales, produites dans une contrée où la vraie religion est inconnue.

Quel que soit le mode de formation de ces religions, il est évident *a priori* qu'il y aura entre elles et la vraie religion de nombreuses ressemblances. Ces ressemblances peuvent provenir d'une origine commune; c'est le cas des schismes et des hérésies. Elles peuvent provenir d'un emprunt et d'imitations, c'est le cas des fausses religions qui sont créées par des hommes connaissant la vraie religion. Elles peuvent enfin provenir simplement de ce que la vraie religion répond aux besoins de l'humanité et que ces besoins tendent par eux-mêmes à provoquer des institutions et des doctrines capables de les satisfaire.

Il doit donc y avoir entre la vraie religion céleste et les institutions humaines qui tendent au même but, de nombreuses ressemblances de doctrine.

Il doit aussi se rencontrer, par les mêmes raisons, des ressemblances dans les rites, dans les cérémonies, dans les sentiments que ces rites et ces cérémonies font naître.

Enfin, il est facile de comprendre que ces similitudes de doctrines et de rites doivent avoir une influence sur la conduite pratique des adhérents des diverses religions et les pousser à la pratique des mêmes vertus.

L'influence morale de la vraie religion sera très supérieure,

puisque seule elle enseigne la vérité sans mélange d'erreur, et parce que son origine et sa mission céleste lui donnent une force mystique et surnaturelle qui manque aux imitations humaines, mais toute la part d'influence morale qui résulte des portions de vérité contenues dans les diverses religions subsistera. Il y a un lien naturel entre la vérité et la vertu.

Enseignant des portions plus ou moins étendues de la vérité totale, les diverses religions doivent exercer une influence morale proportionnée. Si l'erreur, mêlée à la vérité, produit du mal, elle ne détruit pas tout le bien. On voit donc que, tout en restant dans l'hypothèse d'une seule et unique vraie religion, un très grand nombre des ressemblances qui servent d'arguments aux adversaires s'expliquent parfaitement.

L'idée qu'entre la religion vraie et céleste et les autres religions il doit y avoir une opposition absolue et complète sur tous les points, est une supposition gratuite et invraisemblable. Nous devons convenir que bien souvent les prédicateurs ont, par leur exagération de langage, donné lieu à cette opinion erronée, et qu'en voulant montrer l'importance de posséder la vérité intégrale et d'appartenir à la vraie religion, ils ont à tort refusé de reconnaître la part de bien qui peut exister dans les autres cultes.

Mais si ces ressemblances peuvent et doivent exister, elles ne doivent pas être telles qu'il y ait égalité et identité d'action entre toutes les religions. Si la vérité partielle produit un certain degré de bien, la vérité totale, enseignée d'en haut, doit produire le bien dans une mesure infiniment supérieure.

Si donc il existe une vraie religion, il y aura, à côté de ces ressemblances, de grandes et frappantes différences. La vraie religion devra posséder certains caractères spéciaux, certaines marques inimitables qui la distingueront des autres cultes. Sans cela, on serait légitimement en droit de la confondre avec eux. Sans cela, en supposant même qu'elle fût objectivement divine, elle ne se manifesterait pas comme telle à nos yeux, elle ne serait pas vraie et divine pour nous.

Parmi ces caractères spéciaux et ces marques inimitables de vérité, il doit y en avoir qui soient manifestes et qui frappent les regards des hommes avant toute étude et toute recherche. La vraie religion, si elle existe, doit avoir, par suite de ces caractères, une supériorité évidente sur toutes les autres. Elle doit avoir même plus qu'une simple supériorité, elle doit sortir entièrement de l'ordre commun, et être hors de pair. Elle doit paraître telle, elle doit être transcendante.

Si, en effet, les caractères qui distinguent la religion divine des

religions terrestres étaient peu apparents, s'ils ne pouvaient être connus que par une étude approfondie, il serait pratiquement impossible de discerner la vraie religion. Rousseau, dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, combat l'idée d'une religion révélée, en disant que l'on ne pourrait découvrir la vraie religion qu'après une étude comparative des religions de tous les temps et de tous les peuples, et qu'une telle étude est impossible dans les limites de la vie humaine. Rousseau aurait raison si la vraie religion n'était pas évidemment transcendante.

Mais cette objection tombe si, parmi les caractères de la vraie religion, il en est de si manifestes, qu'un regard jeté sur l'ensemble des cultes de l'univers ou sur l'histoire religieuse de l'humanité les fait apparaître. S'il en est ainsi, la question se simplifie. La vraie religion apparaissant au milieu des autres cultes comme un haut sommet qui domine de petites collines, point n'est besoin d'examiner les titres des autres religions. C'est vers la religion transcendante qu'il faut se tourner; c'est à elle qu'il faut demander de montrer ses titres. Si ces titres sont authentiques, si elle est non seulement transcendante, mais réellement céleste et divine, la question est tranchée. Elle est vraie; elle mérite d'être écoutée; il n'y a pas lieu de s'occuper des autres.

Si, d'un autre côté, la religion qui paraît transcendante ne pouvait donner des preuves suffisantes de son autorité, la question serait également tranchée, mais en sens opposé. Il serait, en effet, souverainement invraisemblable qu'une autre religion, dépourvue d'autorité apparente, possédât une vraie mission divine, en face d'une religion qui en apparence lui serait supérieure de tous points. Il n'y aurait pas lieu de poursuivre la recherche et il faudrait reconnaître qu'aucune religion n'a le droit et le pouvoir de donner à l'homme une connaissance certaine de ses destinées.

Dès lors la grande question, la question capitale est celle-ci. Existe-t-il parmi les religions de l'univers, une religion qui s'élève ainsi au-dessus de toutes les autres et qui mérite d'être appelée religion transcendante?

Avant d'interroger les faits sur cette question, revenons sur la route que nous avons faite jusqu'ici, et voyons quelles conséquences nous devrons tirer de la réponse que nous fera le tableau de l'état religieux passé et présent de l'humanité.

Notre but, ne l'oublions pas, c'est de chercher s'il existe une certitude relative au monde supra-sensible, à l'au-delà, pour parler le langage de M. Caro.

Nous avons reconnu d'ailleurs que, pour que cette certitude existe, il n'est pas nécessaire que les doctrines affirmées comme

certaines obtiennent cet assentiment universel qui est propre aux vérités scientifiques.

Maintenant nous venons de reconnaître que si, parmi les diverses religions de l'univers, il s'en présente une qui porte des caractères évidents de transcendance, il y a lieu d'espérer que cette religion nous fournira la certitude que nous cherchons.

Et si nous constatons que cette religion est vraiment divine, tous ses enseignements devront être acceptés comme certains, et comme les doctrines qu'elle professe se retrouvent dans les enseignements d'un grand nombre d'autres religions, comme une partie de ces doctrines sont l'objet de l'étude des philosophes, nous aurons ouvert une large porte du côté de ce monde supérieur, nous aurons justifié la foi d'une multitude immense de croyants, nous aurons vaincu le positivisme.

Si, au contraire, il n'y avait aucune religion présentant ce caractère de transcendance, nous retomberions dans le doute, et nous aurions à recommencer à chercher péniblement la vérité par des efforts individuels. Telle est l'importance de la question au sujet de laquelle nous allons interroger l'histoire passée et l'état présent de l'humanité [1].

III

Parmi toutes les religions de l'univers, celle qui, vue du dehors, paraît dominer toutes les autres, c'est évidemment la religion chrétienne, et parmi les communions chrétiennes, la religion catholique. Par le fait même que les destinées de la civilisation supérieure que conquiert l'univers ont été associées aux destinées du christianisme, c'est le christianisme qui est en évidence, c'est vers lui que les regards se portent.

C'est donc à son sujet que se pose la question de la transcendance.

Pour la résoudre, nous allons choisir, en dehors du christianisme, les religions qui par l'étendue de leur action et leur élévation morale semblent les plus élevées et les placer à côté du christianisme.

Nous verrons par cette comparaison, d'une part, si la supériorité apparente du christianisme est une supériorité réelle, et d'autre part si elle est assez marquée pour que le christianisme soit réellement hors de pair, pour qu'il ne puisse pas être considéré comme le terme d'un progrès régulier de la pensée religieuse de l'humanité, mais comme un phénomène d'un ordre supérieur, inexplicable par les causes qui ont produit les autres religions. En d'autres

[1] Consulter sur cette question le livre intitulé : *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, ch. VIII, IX et X, et la brochure *la Transcendance du christianisme*. (Putois-Cretté, éditeur.)

termes, nous avons à reconnaître s'il est simplement supérieur ou réellement transcendant.

Cet examen peut se faire assez rapidement.

Deux sortes de religions existent sur la terre, en dehors du christianisme, les religions monothéistes, à savoir le judaïsme et l'islamisme, et les religions païennes, parmi lesquelles on peut distinguer le paganisme de l'antiquité, celui de l'Inde moderne, celui de la Chine et celui des peuples barbares.

Or, à l'égard du judaïsme et de l'islamisme, la question est rapidement tranchée. Le judaïsme moderne est une religion stérile et morte. L'islamisme est une religion puissante, mais dont l'idéal moral est évidemment inférieur à l'idéal chrétien, qui transige par principe avec les passions que le christianisme combat, qui est hostile à tout développement intellectuel, et se maintient par un fanatisme aveugle et par la force brutale.

Quant aux différentes formes de paganisme, elles sont encore à un degré plus bas, aussi bien intellectuellement que moralement. La croyance aux dieux de l'antiquité était irrationnelle. Tout aussi irrationnel est le paganisme moderne. Et au point de vue moral, dans le mélange incohérent de rites et de doctrines qui constitue le paganisme, l'obscénité, la cruauté, la satisfaction de toutes les passions, se trouvent constamment mêlées à certains préceptes, à certains rites tendant à porter l'homme au bien et à lui faire espérer une récompense pour la vertu.

Il n'y a dans le paganisme rien de comparable à la sublime idée du Dieu tout-puissant et à la pure morale de l'Évangile.

On a cru vers le milieu de ce siècle avoir trouvé en Orient une religion vraiment comparable au christianisme. Le bouddhisme avec sa morale sévère, avec la belle légende de son fondateur et le nombre immense de ses adhérents, a causé, lorsqu'on l'a découvert, une sorte d'enthousiasme.

On est aujourd'hui revenu de cette illusion. Sous le nom de bouddhisme sont comprises deux choses bien différentes : d'une part un paganisme grossier, peu différent du paganisme ordinaire, et d'autre part une sorte de philosophie mystique, jointe à une règle de vie analogue à celle des moines mendiants de l'Occident.

Le bouddhisme pratique, celui à qui on attribue des centaines de millions de sectateurs, est tout simplement une forme d'idolâtrie. Çâkya-Mouni est adoré comme une divinité, à côté de beaucoup d'autres; au premier Bouddha, celui de l'Inde, le fondateur, sont adjoints sa loi et l'assemblée de ses fidèles représentés par des idoles et formant avec lui une trinité. Puis d'autres personnages, des Bouddhas antérieurs ou des Bouddhas futurs attendant le moment

de leur incarnation, sont offerts sous les formes les plus bizarres aux adorations des fidèles.

Quant à l'autre bouddhisme, à celui qui existe encore à Ceylan, c'est un phénomène historique de beaucoup moindre importance. C'est une philosophie pessimiste et mystique à la fois, jointe à des conseils et à des exemples touchants de morale, quelque chose comme ce qu'a été le stoïcisme à la fin de l'Empire romain, avec plus de douceur et de charité, il est vrai.

Mais ce n'est point une vraie religion; la triste et étrange solution que Çâkya-Mouni donne du problème de la destinée humaine n'est appuyée sur aucune preuve. Cette solution, d'ailleurs, a, chose étrange, certaines affinités avec le positivisme moderne. Çâkya-Mouni ignore la cause de l'univers; sa conception de la nature humaine est matérialiste. Seulement, par une étrange contradiction, cette nature sans Dieu est un principe de justice, et cet être dont les éléments se dissolvent à la mort renaît incessamment pour subir dans une série indéfinie d'existences le châtiment de ses fautes, et tout son espoir est d'échapper par la vertu à la cruelle nécessité de vivre de nouveau [1].

Il n'y a rien là qui mérite d'être mis en parallèle avec l'Évangile.

La transcendance du christianisme peut encore être prouvée en comparant les livres sacrés des diverses religions. L'Évangile paraît alors dans tout son éclat, avec cette héroïque poursuite d'un idéal sublime, jointe à une compassion si touchante pour la faiblesse humaine, avec ses principes si fermes sur la chasteté, sur le mariage indissoluble, sur le pardon des injures et la charité envers les ennemis, sur l'amour des pauvres et le mépris des richesses. Il paraît avec ces paroles brèves qui touchent et pénètrent les âmes, qui montrent dans Celui qui les a prononcées une connaissance si merveilleuse de la nature humaine.

Les livres des autres religions, le Coran, le Véda, les livres bouddhiques, bien loin de pouvoir être comparés à l'Évangile, sont infiniment inférieurs à des livres qui sont déjà bien au-dessous de l'Évangile, à l'*Imitation* par exemple. Ils contiennent quelques beaux passages, au milieu d'un amas de puérilités, de doctrines étranges et absurdes, d'énigmes indéchiffrables, d'erreurs scientifiques monstrueuses, de dialogues entre Dieu et l'homme, dans lesquels la divinité joue un rôle ridicule.

La comparaison peut aussi porter sur les fondateurs de religion. Ici se place la grande parole de Rousseau : « Si la vie et la mort de

[1] *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, chap. VI. — Consultez aussi le *Résumé des leçons du cours d'apologétique chrétienne*, année 1884. (Putois-Cretté, éditeurs.)

Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Cette parole peut s'appliquer à Çâkya-Mouni aussi bien qu'à Socrate. C'est vainement que l'on cherchera, dans les fables aussi bien que dans l'histoire, une vie qu'on puisse placer à côté de celle du charpentier de Nazareth, devenu apôtre de la vérité, refusant le trône pour se dévouer à sa mission, se livrant lui-même à la mort et pardonnant à ses bourreaux.

Enfin nous pouvons comparer l'œuvre sociale du christianisme à celle des autres religions.

Ici il faudrait faire appel à ceux qui ont vu de près la société musulmane et les sociétés païennes de l'Extrême-Orient. Ils peuvent dire ce qu'est, à côté de ces sociétés, la société européenne et chrétienne, quelle distance les sépare. Ce ne sont pas seulement les principes chrétiens relativement au mariage, à la famille, à la dignité de la femme, à l'égalité entre les hommes, à la protection des faibles, c'est surtout ce principe de progrès, de réforme, ce besoin constant d'améliorer ce qui existe, de réparer les désordres et les injustices, qui caractérise la société chrétienne et qui n'existe que là où l'Évangile a été prêché.

Taine, d'ailleurs, a rendu hommage à cette force du christianisme. Il l'a appelé « un organe spirituel, une grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même ». Il n'y a que l'Évangile, dit-il, « pour nous retenir sur notre pente naturelle, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers les bas-fonds ». Rien de pareil ne peut être dit des autres religions.

Ainsi rien n'est mieux établi, rien n'est plus évident que la transcendance du christianisme. Si tant d'hommes ont essayé de nos jours de mettre d'autres religions en parallèle avec l'Évangile, n'osant les mettre au-dessus, c'est par la raison que nous avons indiquée plus haut; c'est par la crainte des conséquences qu'entraîne, une fois reconnue, l'incomparable suréminence de la religion chrétienne. C'est que, la transcendance une fois admise, on est bien près d'admettre la divinité de l'Évangile et de reconnaître Jésus pour le maître suprême et universel de l'humanité.

S'il ne s'agissait pas d'une religion vivante et présente, prétendant à régner sur les âmes, jamais on n'aurait songé à mettre le christianisme sur le même pied que les autres religions; et la transcendance de l'Évangile serait reconnue comme un fait évident.

IV

Nous avons fait un grand pas dans notre marche vers la certitude supra-sensible. Nous savons maintenant où peut se trouver cette

certitude et où nous devons la chercher. Nous savons que la diversité et la contradiction des religions ne sont point un obstacle à l'existence de cette certitude, et nous avons le droit de dire que le christianisme peut être absolument vrai, et qu'aucune autre religion ne peut lui disputer ce titre.

Il est cependant une autre forme de cette objection qu'il est nécessaire d'examiner et de réfuter. Sans cela nous risquerions de voir reparaître une fois de plus le spectre que nous avions plusieurs fois conjuré.

Ce n'est pas seulement en effet la diversité des religions que l'on oppose à la certitude des croyances, c'est leur relativité. Chaque religion, dit-on, convient à une certaine partie de l'humanité et à un certain état de civilisation. Chaque religion forme dans la masse de l'humanité un groupe spécial, dont la pensée et le cœur sont dirigés et formés par une tradition. Tout croyant élevé, depuis son enfance, dans une religion, a l'âme moulée par cette tradition de manière à être disposé à trouver vrai et bon ce qui lui est enseigné. Par là même il perd toute impartialité. Elevé ailleurs et dans un autre milieu, il n'aurait pas seulement reçu un autre enseignement, mais il aurait été disposé d'avance à admettre d'autres croyances. C'est par une disposition intérieure, par une adaptation naturelle et héréditaire de l'âme, et non par le seul fait d'avoir reçu d'autres instructions, que chaque croyant devrait pouvoir dire :

> J'eusse été, près du Gange, esclave des faux dieux,
> Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

Au nom de ce système on récuse entièrement à l'égard d'une religion le témoignage des croyants à cette religion.

On récuse par un autre motif celui des hommes qui passent d'un culte à un autre. Ces changements se faisant tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, sont l'effet de l'enthousiasme, du sentiment, de la passion ; ils n'indiquent nullement une conviction rationnelle.

Il en résulte que les seuls juges compétents de la vérité de la religion seraient les incroyants. Seulement ceux-ci peuvent aussi être récusés, car ils sont peu aptes à comprendre les sentiments qu'inspire la foi.

La religion serait donc toujours pure affaire de tradition, d'éducation et de sentiment. Elle n'aurait aucun rapport avec la vérité, et par conséquent ne pourrait donner aucune certitude sur ce qui est au-dessus de l'expérience.

Une des conséquences de ce système serait de mettre en question la valeur de la démonstration que nous venons de donner. On pourrait dire que, comme toute autre question religieuse, la

transcendance même du christianisme n'est que relative, que ce sont les chrétiens seuls qui la constatent; que c'est à leurs yeux, que c'est pour eux, que c'est en vertu de leur éducation que le christianisme paraît transcendant. Aux yeux d'un musulman, l'islam n'apparaît-il pas comme la meilleure des religions?

Il est facile de répondre à cette objection, et d'en tirer même une nouvelle preuve de la transcendance du christianisme.

Sans doute, en principe général, ce qui constitue et maintient les sociétés religieuses, ce qui par là même conserve et propage la conviction, c'est la tradition. Ce qui fait, en général, que tel homme appartient à tel culte, c'est le fait qu'il est né et a grandi dans tel courant de tradition.

Sans doute aussi il se produit par la tradition même et par l'influence du milieu une adaptation de l'âme à certaines croyances. On peut même dire que presque partout cette double influence, celle de l'enseignement proprement dit et celle de l'hérédité et du milieu sont si puissantes, qu'elles produisent à elles seules une conviction complète, et font croire aux adhérents de chaque religion que leur culte est supérieur à tous les autres.

Mais précisément sur ce point le christianisme fait exception. Il y a toujours dans la religion chrétienne, à côté de cet élément de tradition et de sentiment, un autre élément, un élément rationnel. Il y a dans le christianisme ce qu'il n'y a pas ailleurs, des preuves qui justifient la croyance. La tradition remonte à des faits authentiques où se manifeste l'action d'une cause supérieure. La doctrine contient l'idée d'un Dieu unique, cause du monde et principe de justice, idée que la raison reconnaît comme vraie et comme sienne.

La morale est dirigée vers un idéal que la conscience reconnaît comme le véritable idéal, et comme supérieur aux conceptions des autres religions. Le catéchisme chrétien, montrant que la foi repose sur la véracité divine, que le témoignage de Dieu est garanti par les apôtres et les martyrs, que la résurrection a été attestée par des témoins oculaires, est un perpétuel appel à la raison. La morale est un appel à la conscience, et la doctrine de la grâce vient s'adapter aux besoins intimes de l'âme qui lutte contre les passions. Ainsi se produit une conviction de nature toute différente de la conviction des païens.

L'Évangile, d'ailleurs, et l'Église ne craignent pas la lumière. Le christianisme fait appel à l'histoire, à la critique et aux autres sciences qui sont les auxiliaires de l'histoire. Seul il discute publiquement ses preuves; seul il prétend convaincre l'humanité par des arguments.

Vainement dira-t-on que cette raison et cette conscience aux-

quelles le christianisme fait appel sont la raison et la conscience chrétiennes. Chrétiennes sans doute elles sont en un sens, parce qu'elles sont affranchies par l'Évangile du joug des fausses traditions. Mais c'est la vraie raison, la raison universelle du genre humain, c'est la vraie conscience, œuvre du vrai Dieu et lumière qui éclaire tous les hommes.

La raison que l'Évangile invoque, c'est celle même qui a créé les sciences dont le monde moderne est si fier. La conscience qui déclare l'Évangile supérieur à toute autre doctrine, c'est celle qui, même chez les incrédules, condamne l'injustice, réprouve l'oppression et la tyrannie, et pousse l'humanité dans la voie du progrès.

Aussi le chrétien peut-il entrer, sans rien changer à ses convictions, dans la grande société des savants de l'univers. Il n'est pas obligé, comme le serait le musulman et le bouddhiste, de désavouer ou d'altérer sa propre doctrine, de devenir incrédule pour être savant. Son Dieu n'est pas, comme les dieux païens, engagé dans la trame des phénomènes physiques; il est assez élevé pour laisser planer la science au-dessous de lui. La vie et la mort du fondateur du christianisme ne sont point de ces légendes qu'on n'ose pas toucher de peur de les voir tomber en poussière; ce sont des faits historiques et des documents qui résistent depuis dix-huit siècles à toutes les attaques de la critique, qui usent ses limes et sur lesquels ses marteaux se brisent. La Bible, quoi qu'on en dise, ne dit rien, quand elle est interprétée selon son véritable esprit et selon la pensée de l'Église, qui contredise la science ni l'histoire. L'Eglise, loin de combattre la raison, affirme les droits de la raison, et la protège contre ses défaillances et lui défend de douter d'elle-même. C'est ce que ne fait aucune autre religion.

Aussi, dans l'étude que nous avons faite de la transcendance du christianisme, nous ne nous sommes pas servis de principes spécialement chrétiens, mais de principes rationnels et moraux. La comparaison que nous avons faite, les incroyants, quand ils sont de bonne foi, la font comme nous. Nous avons pu recueillir leur témoignage. Nous n'en avons pas besoin, d'ailleurs, car ce sont les raisons plus que les hommes qui importent en pareille matière.

Or nos arguments sont de l'ordre absolu et non de l'ordre relatif. C'est par des arguments d'histoire et de critique que nous justifions la tradition chrétienne et que nous montrons qu'elle remonte à des faits historiques, au lieu de se perdre dans la légende.

C'est par des arguments tirés de la conscience que nous montrons la transcendance de la personne du Christ et de sa doctrine, et la supériorité éminente de la civilisation chrétienne.

Or l'histoire et la conscience sont de l'ordre absolu et non de l'ordre relatif. Les vérités historiques et scientifiques sont absolues et condamnent l'erreur. Il est et il sera vrai toujours et partout que Copernic a raison contre Ptolémée, comme il est et il sera toujours vrai que c'est l'Église qui a sauvé la civilisation antique lors de l'invasion des Barbares.

La conscience est aussi de l'ordre absolu. Quoi qu'on dise, il est et il sera toujours vrai que la chasteté vaut mieux que la débauche, la charité que la haine, l'égalité et la liberté que l'esclavage.

C'est donc vainement qu'on essaye de nous lancer sur l'Océan mouvant du relatif. Nous avons un point immobile où notre ancre est fixée, et nous pouvons croire à la transcendance absolue du christianisme comme nous croyons à la vérité de la science et à celle de la morale éternelle.

VI

Nous voici donc en possession d'une première certitude, celle de la transcendance du christianisme.

Nous avons maintenant à pousser plus loin notre recherche et à franchir la limite du monde visible.

Voyons comment ce passage peut s'accomplir.

Ce caractère évident de supériorité éminente sur toutes les autres doctrines religieuses, que nous avons appelé la transcendance, s'applique à la personne du Christ, à sa doctrine et à son œuvre qui est l'Église.

Le Christ, la doctrine chrétienne et l'Église nous apparaissent ainsi comme trois grands faits placés à la limite et à l'horizon du monde expérimental.

Ils touchent très certainement à ce monde; ils sont, par un côté, réels : leur réalité est perceptible par notre expérience, vérifiable par les sens, s'il s'agit de la partie présente de ces faits, par les méthodes ordinaires de l'histoire, quand il s'agit de la partie qui est dans le passé.

La vie du Christ est historique; il a vécu en Judée, il a été crucifié sur le Calvaire, Ponce-Pilate étant gouverneur de Judée, et Tibère empereur. La doctrine chrétienne a été et est encore enseignée dans le monde; elle pénètre les cœurs, elle se traduit par les œuvres des chrétiens. L'Eglise est une société visible qui tient une place immense dans l'histoire et dans le monde actuel.

Mais, en raison de cette auréole glorieuse de transcendance qui les couronne, ces trois faits, supérieurs à tout le reste, inexpli-

cables par les lois ordinaires, le Christ, la doctrine évangélique et l'Eglise, ne paraissent pas appartenir entièrement à ce monde; ils ne sont pas semblables à ce qui s'y trouve. Ils ne semblent surtout pas provenir de ce monde. Leur existence ne s'explique que par une cause supérieure. Ils semblent toucher à la fois à la terre et au ciel. Dès lors on comprend qu'il y ait lieu de chercher à s'en servir pour pénétrer, si cela est possible, dans la région supérieure du monde invisible.

Pour le faire néanmoins, il faut encore écarter un obstacle et franchir une barrière.

Il faut écarter une idée qui, dans beaucoup d'esprits, a pris l'apparence d'un dogme, l'idée de l'impossibilité du surnaturel.

On essaye d'appuyer cette idée sur la science. La science ne dit rien de pareil. Elle constate des lois, mais elle ne dit pas si ni quand ces lois peuvent comporter des exceptions.

S'il existe une cause libre et toute-puissante, supérieure au monde entier, rien ne peut empêcher cette cause d'intervenir quand il lui plaît.

Dire que le surnaturel est impossible en soi, c'est dire qu'une telle cause n'existe pas, c'est dire que le monde entier est soumis à un déterminisme fatal, c'est trancher la question suprême que pose la métaphysique.

Or cela, le positivisme, par son principe même, n'a pas le droit de le faire. Par le fait qu'il déclare ignorer tout ce qui dépasse l'expérience, il ne saurait se prononcer sur l'existence ou la non-existence d'une cause libre supérieure au monde entier.

Dès lors nous ne pouvons parler pour ceux qui admettent ce dogme négatif et qui en font le principe fondamental de leur philosophie.

S'il fallait croire que le surnaturel est impossible, la transcendance que nous avons constatée ne serait qu'une apparence. Bon gré mal gré, d'une manière quelconque, en forçant les faits, en violentant l'histoire si cela était nécessaire, il faudrait faire rentrer le christianisme dans l'ordre commun, lui retirer son privilège, lui enlever son autorité divine, et par là même déclarer de nouveau que la croyance religieuse ne peut conduire à aucune certitude.

Mais nous parlons à des esprits libres, qui n'ont point subi le joug arbitraire du déterminisme, qui, en présence d'allégations et de faits surnaturels, se montrent défiants et sévères, mais sans avoir un parti-pris contre leur réalité. Les positivistes vraiment conséquents doivent être de ce nombre.

Ceux qui pensent ainsi peuvent s'élever de la transcendance du christianisme à son autorité divine. Ils n'ont pour cela qu'à se fier

à l'Evangile, à ce livre sublime qui est entre les mains de tous.

Nous savons par la critique que ce n'est point un document supposé, qu'il remonte au siècle même où se sont passés les événements qu'il raconte.

Nous pouvons, à la seule lecture de l'Évangile, juger de la sincérité de ses auteurs. Rien n'a détruit la vérité de la parole de Rousseau : « Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente; il serait plus inconcevable que quatre hommes, d'accord, eussent fabriqué ce livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale, et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

Peut-on croire, d'ailleurs, qu'une œuvre mensongère, ou même une légende imaginaire, eût produit dans l'univers l'œuvre qu'a produite l'Évangile. Les causes sont proportionnées à leurs effets. Qu'une vie légendaire comme celle de Çâkya-Mouni ait produit, par son influence sur les imaginations orientales, le mouvement philosophique et mystique du bouddhisme, mouvement qui s'est transformé bientôt en une grossière idolâtrie, cela se comprend. Qu'une imposture, jointe à l'idée de l'unité de Dieu, ait produit le mouvement politique, militaire et sensuel qui s'est répandu sur le monde sous le nom d'islamisme, cela se comprend encore : les causes sont proportionnées aux effets.

Mais pour produire ce qu'a fait l'Évangile, une société et une civilisation supérieures, des légions de saints et de martyrs, pour lancer l'humanité dans la voie du progrès, pour donner au cœur et à la conscience cette formation spéciale si belle, qu'on appelle le sentiment chrétien, pour consoler et faire aimer la souffrance, comme l'a fait l'Évangile, il faut la vérité. Ni la légende ni l'imposture ne sont de proportion avec une œuvre pareille, et celui qui, en désespoir de cause, a voulu attribuer à la beauté physique du Christ et à une passion humaine la grande impulsion donnée au monde par l'Évangile, n'a fait que montrer, par la faiblesse même de la solution qu'il a proposée, par la disproportion entre la cause qu'il imagine et l'effet produit, que l'action de l'Évangile sur le monde ne s'explique que si l'Évangile est vrai.

Nous pouvons donc croire au témoignage des évangélistes; la raison nous y autorise. Mais si nous y croyons, nous devenons certains que Jésus a existé sur la terre tel que l'Évangile nous le présente, Jésus, la sainteté et la sagesse vivantes; Jésus, la perfection unie à la réalité, contrairement à tout ce qui se passe dans ce bas monde; Jésus, cet idéal absolu et parfait que l'humanité

cherche vainement partout et que les apôtres ont eu le bonheur de contempler, de voir de leurs yeux, d'entendre de leurs oreilles, de toucher de leurs mains. Nous serons certains également que Jésus est ressuscité, qu'il a vaincu la mort. Ici, au témoignage des apôtres contenu dans l'Évangile, nous pourrons joindre celui de l'Église, qui a été fondée par la prédication même de la résurrection, comme saint Paul nous l'atteste, quinze ans après ce grand événement.

La vérité des faits évangéliques étant constatée, nous avons maintenant à en tirer les conséquences.

Rien de plus facile pour ceux qui ont conservé, à titre de certitude, la notion du Dieu chrétien, tout-puissant, juste, miséricordieux et libre. Alors les faits évangéliques sont considérés comme l'œuvre de ce Dieu et la garantie authentique de sa parole. Et ainsi, de la certitude historique des faits on s'élève à la certitude des doctrines.

Mais quand cette notion de Dieu est voilée ou effacée, quand surtout le positivisme et l'agnosticisme ont envahi les âmes, comment est-il possible d'interpréter les faits évangéliques? Quelle conséquence peut-on en tirer?

Il nous semble que ces faits doivent suffire à un sceptique pour lever ses doutes sur l'existence du vrai Dieu, et à un agnostique pour lui donner une connaissance suffisante de ce principe de l'univers que sa philosophie déclarait inconnaissable.

Ne faut-il pas, en effet, à ces faits mystérieux de l'Évangile, une cause qui leur soit proportionnée? Et quelle est la cause proportionnée à la vie, à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ, sinon précisément ce Dieu souverain et parfait que Jésus adorait et dont il se disait le fils.

Donc, en s'élevant de l'effet à la cause, on doit se dire : Ce Dieu existe certainement.

En outre, nous savons que le Christ a déclaré qu'il connaît le Père éternel et qu'il est chargé de le manifester aux hommes. Le témoignage du Christ est d'une valeur assez grande pour que la raison permette et ordonne même de l'accepter comme la vérité. De même que Jésus, tel que l'Évangile nous le dépeint, ne peut ni nous tromper ni se tromper sur sa relation mystérieuse avec le Père éternel, de même, et à plus forte raison, il ne peut ni se tromper ni nous tromper sur l'existence du Père éternel et sur ses attributs.

Donc, par ces deux voies, l'induction et la croyance au témoignage du Christ, nous pouvons nous élever jusqu'à Dieu, en prenant pour base les faits évangéliques. La raison nous y autorise,

et une fois Dieu connu avec certitude, l'Évangile apparaît comme sa parole authentique.

C'est ainsi que nous pourrons marcher, en nous appuyant sur l'Évangile, du visible à l'invisible.

Mais dans cette marche que la raison autorise, l'âme est aussi poussée par les besoins du cœur et de la conscience.

En effet, la personne du Christ et sa doctrine sont admirablement adaptées à cet ensemble d'aspirations de la nature humaine et de la conscience, auxquelles le positivisme enlève tout ce qui peut les satisfaire. Le Christ est l'idéal que l'amour réclame, la vérité éternelle qui satisfait l'intelligence, la loi qui éclaire la conscience, la force qui soutient la volonté, le pardon que cherche le repentir, la paix qui console la tristesse et l'espérance qui relève ceux qui sont abattus. Il comble le vide que produisent les négations positivistes. L'état où ces négations mettent l'âme humaine, est si étrange, si anormal, si inexplicable, et parfois même si intolérable que, du jour où la possibilité apparaît d'en sortir, on doit s'attendre à ce que l'âme se jette tout entière du côté où cette lumière se montre. Et comme cette lumière paraît sous la forme d'un Être réel et vivant, aimable et adorable, d'un Sauveur dont la sagesse et la bonté dépassent toute conception, le cœur s'élance vers lui et s'efforce de l'atteindre.

La vraie, la saine raison peut-elle blâmer celui qui saisit cette main secourable et dit au Christ : « A qui irions-nous, car c'est vous qui avez les paroles de la vie éternelle », ou même celui qui, ne voyant pas la lumière aussi clairement, s'écrie en se tournant vers lui : « Je crois, Seigneur, venez en aide à mon incrédulité » ?

Ainsi les faits évangéliques conduisent l'âme vers Dieu ; ils peuvent servir à rétablir dans les esprits ébranlés par le scepticisme la croyance à l'existence du vrai Dieu ; ils conduisent en même temps l'âme à croire à la révélation divine, au Christ, à sa parole et aux certitudes de l'autre vie que cette parole nous promet.

Seulement celui qui aurait suivi cette route ne devrait pas en rester là et se contenter de cette seule preuve. Il devrait revenir sur la démonstration générale de l'existence de Dieu par la raison. Il devrait chasser de son esprit entièrement le principe funeste de l'agnosticisme, l'idée fausse que la raison ne saurait connaître la cause première. Sans cela, le scepticisme partiel qu'il aurait conservé au fond de son intelligence tendrait toujours à devenir plus général, et sa conviction chrétienne risquerait de s'écrouler. Pour établir cette conviction il a toujours fallu user de la raison. C'est la raison qui nous a conduit à déclarer le christianisme transcendant ; c'est elle qui apprécie la vérité des faits évangéliques ; c'est

elle seule qui peut conclure des miracles à la toute-puissance du Créateur; c'est elle qui prononce que le Christ est un témoin absolument digne de foi dans ce qu'il nous affirme sur le monde invisible.

Tout ébranlement de la raison, toute diminution de sa puissance, tout doute sur sa véracité est donc un danger pour la foi. Aussi l'Église exige-t-elle que cette puissance de la raison soit reconnue et déclare-t-elle que le vrai Dieu s'est manifesté aux hommes par ses œuvres.

S'il est d'ailleurs, parmi ceux qui doutent, certains esprits qui seront plus facilement convaincus de l'existence du Dieu chrétien par les faits évangéliques, il en est d'autres qui seront plus accessibles à une démonstration dont la base est plus large, et qui s'appuie sur l'ensemble des œuvres de Dieu. Saint Augustin, à l'occasion du miracle de la multiplication des pains, fait remarquer que la puissance qui accomplit ce miracle est la même qui multiplie les grains de blé sortant d'une semence unique. La démonstration de la cause première fondée sur l'une et l'autre espèce de faits est identique.

Nous sommes donc conduits à passer sur le terrain de la philosophie et à poursuivre le positivisme sur ce terrain. Nous avons montré que la diversité des religions s'accorde avec l'idée d'une seule et unique révélation divine. Nous avons maintenant à prouver que les incertitudes et les contradictions des philosophes ne font point obstacle à la connaissance certaine du vrai Dieu par la raison.

Quand nous aurons achevé cette démonstration, nous pourrons revenir à l'Evangile. Nous reconnaîtrons que le Dieu que la raison découvre et adore est le même que le Dieu de la Bible, que l'Être suprême et parfait que la métaphysique contemple n'est autre que le Père céleste dont Jésus a manifesté à l'univers la bonté et la miséricorde.

La preuve tirée de la philosophie et celle qui résulte de l'Évangile se confirmeront mutuellement. Une même idée de Dieu, obtenue de deux manières, réunira la preuve rationnelle à la croyance chrétienne. Ce sera comme la clef de voûte de l'édifice de la certitude relative au monde invisible.

Nous serons d'ailleurs encouragés dans nos recherches philosophiques par la pensée que nous avons l'espoir de rejoindre le christianisme. Comme nous l'avons dit, il ne faut pas, en matière religieuse et philosophique, espérer arriver à appuyer ses convictions personnelles sur l'assentiment universel de l'humanité : cela est impossible. Mais, d'autre part, il faut une grande force d'esprit et de caractère pour conserver des convictions invariables

quand on est seul à les posséder, et qu'on ne peut s'aider des convictions d'autrui.

L'homme qui ne croit au monde supérieur que par des raisons philosophiques souffre, surtout à notre époque, d'un isolement pénible, et est souvent tenté de se demander s'il peut être sûr de ce qu'il croit avoir démontré, quand tant de voix opposées retentissent autour de lui. Celui, au contraire, qui peut arriver, par l'exercice de la raison, à adhérer à une grande société religieuse et à s'associer personnellement à une foule immense d'esprits unis dans une conviction unanime, est bien mieux affermi contre le doute.

Or c'est dans le christianisme seul, c'est même dans l'Eglise catholique seule que la raison individuelle, tout en conservant ses droits légitimes, peut trouver un appui solide dans une grande société d'esprits ayant une même croyance.

C'est donc le christianisme seul qui peut triompher définitivement du positivisme. C'est une vérité vivante que l'âme désire, et non des paroles vagues ou des conclusions de raisonnements abstraits. Les docteurs de la nouvelle école l'ont senti eux-mêmes; ils ont compris qu'ils ne pouvaient réussir en se séparant du christianisme, et qu'une réaction purement philosophique ne répondrait pas au sentiment public et serait condamnée d'avance. Mais s'ils interrogent sérieusement et loyalement les besoins du cœur et de la conscience de nos contemporains, ils reconnaîtront tôt ou tard que le Christ seul peut consoler les misères et panser les plaies des âmes, et seront conduits à méditer cette grande parole, qui a été comme la promulgation par les apôtres de la religion nouvelle qu'ils annonçaient : « Le Christ est la pierre de l'angle que ceux qui bâtissaient ont rejetée, et il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés. » Cette parole est aussi vraie dans les luttes et les controverses d'aujourd'hui que dans celles d'autrefois. Le triste état où les doctrines négatives ont réduit la pensée et la conscience des hommes en notre siècle en est une frappante démonstration. Puissent ceux qui essayent de relever les espérances et les croyances ruinées, ne pas contribuer, par l'insuccès de leurs efforts mal dirigés, à confirmer la vérité de cette parole. Puissent-ils ne pas imiter ces constructeurs si nombreux, qui ont échoué pour n'avoir posé à la base de leur édifice la vraie pierre angulaire qui est Jésus-Christ.

Abbé de Broglie.

La suite prochainement.

UN NID DE VIEILLES FILLES[1]

IV

La vie reprit exactement pareille, dans les vastes maisons mornes de la rue du Faubourg, à cela près que M. Lebaillif n'était plus là pour en régler le cours : les mêmes occupations renaissaient aux mêmes moments immuables; les repas étaient servis aux heures fixées avec la même exactitude que si le maître de la maison eût dû apparaître et dire, en tirant son chronomètre :

— Il est midi cinq. Pourquoi est-on en retard, aujourd'hui?

Olympe dirigeait le ménage, Virginie raccommodait le linge et préparait les lampes, Rachel faisait les visites de pauvres, et toutes trois, retirées à dix heures dans leurs chambres, soufflaient leurs bougies au moment où sonnait, à la cour de Diesse, l'antique couvre-feu. En toutes choses, les habitudes et la volonté du défunt les gouvernaient encore : dans le fait, son fauteuil semblait l'attendre encore au coin de la cheminée; on conservait ses pantoufles derrière la caisse à bois, et il manquait à Rachel de n'avoir plus à se tenir à genoux devant la flamme qui lui brûlait la peau pour imprégner leurs semelles de la bonne chaleur. Le lundi, jour où l'on faisait à fond la chambre du maître, la femme de chambre montait avec ses balais et ses seaux d'eau chaude, tandis qu'Olympe, un foulard rouge noué sur ses cheveux, époussetait avec une minutie méthodique les objets trop délicats pour être confiés aux soins de la servante. Oui, M. Lebaillif aurait pu être parti pour un long voyage et revenir d'un jour à l'autre, sa maison était prête à le recevoir, il n'eût eu qu'à étendre la main pour atteindre ses objets familiers et qu'à s'asseoir à sa table pour manger ses plats favoris. Seuls, les choux rouges faillirent être supprimés.

— Ils nous rappellent un pénible souvenir, dit Rachel, le premier mardi où ils reparurent.

Virginie, pleine d'espérance, ajouta :

— Peut-être ont-ils contribué pour une part à cette affreuse attaque qui a emporté mon pauvre oncle.

Mais Olympe conclut :

— Notre père les aimait beaucoup, nous ne devons rien changer aux habitudes qu'il nous a données.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 février 1893.

Personne ne protesta davantage : le plat de choux rouges fut remporté intact; mais il revint le mardi suivant.

Avec leur deuil, les demoiselles Lebaillif avaient naturellement interrompu toutes leurs relations mondaines, c'est-à-dire leurs visites réciproques avec la famille du colonel Brun, la fréquentation dans deux ou trois maisons choisies du Faubourg, celle des concerts d'abonnement et des conférences. Les longues courses que leur imposait leur père étaient remplacées par une course à peu près quotidienne au cimetière du Mail, où il dormait son dernier sommeil sous une large plaque de marbre gris qui recouvrait sa tombe entière. Rachel aurait voulu des fleurs; mais Olympe avait répliqué :

— Notre cher père ne les aimait pas.

Tous les jeudis, on continuait pourtant à souper dans l'intimité chez les Lebaillif (de la rue du Pommier), tandis que, le mardi, ces dames venaient au Faubourg : Olympe considérant ces réunions comme un devoir de famille autant que comme un plaisir. M. Trapon, cependant, avait réussi à s'y faire admettre, sous prétexte qu'il devait entretenir ces dames de leurs intérêts communs. Du reste, les affaires de la banque Lebaillif et Cie étaient fort embrouillées, et sans l'activité et l'intelligence du commis, devenu directeur de fait en attendant de l'être en titre, la liquidation en eût pu aboutir au désastre. Il y eut même un moment où l'on put craindre des complications dangereuses; et, à l'un des mardis du Faubourg, M. Trapon conseilla tristement à ses clientes de réduire leur train de maison, leurs revenus risquant de se trouver diminués. On supporta dignement ce coup du sort, et lorsqu'on fut en famille, on tint conseil. Virginie, les larmes aux yeux, offrait à ses cousines de chercher une place d'institutrice.

— J'ai pu accepter la générosité de votre père, leur dit-elle; mais je ne resterai pas à votre charge, non, certainement, si vous devez être gênées...

Mais Olympe et Rachel la retinrent avec beaucoup de bonté.

— Nous avons l'habitude d'être ensemble, dit Olympe, nous partagerons ce qui nous restera.

Rachel ajouta :

— Nous ne pourrions pas nous passer de toi, Virginie, nous t'aimons beaucoup.

— D'autre part, dit Olympe, je ne voudrais pas diminuer nos dépenses extérieures, cela ferait causer. Nous économiserons dans la maison, voilà tout. Il s'agit d'abord de savoir si nous pourrons garder Antoine. Qu'en penses-tu, Rachel?

— Je ne sais pas, moi... Nous demanderons à M. Trapon.

C'était ainsi pour toutes choses : elles avaient toujours besoin de

son avis; et telle était leur habitude de prendre les conseils d'un homme, qu'elles ne le consultaient pas pour leurs affaires d'argent seulement, mais même pour des questions d'intérieur, d'économie domestique ou de convenance. Il avait réponse à tout, d'ailleurs, et se rendait de plus en plus indispensable, prenant racine dans la maison, en fier matois qui ne sait pas encore au juste où il va, mais qui flaire une aubaine et se tient prêt à en profiter. La fréquence de ses visites finissait par attirer l'attention et provoquer les commérages; dans son for intérieur, il ne le regrettait pas. Quant aux demoiselles Lebaillif, si craintives, si timorées, si pleines de respect pour l'opinion, elles auraient sans doute souffert de ces propos, mais elles les ignoraient, et n'auraient jamais songé qu'ils pussent naître à propos d'un personnage dont elles acceptaient les services sans le regarder comme un égal.

Trapon, d'ailleurs, était aussi bien vu à la rue du Pommier qu'au Faubourg. Le terne visage d'Eugénie s'animait en le voyant. Louise abandonnait, en sa faveur, ses airs dédaigneux; elle cherchait à lui parler de question d'art, et le proclamait d'une remarquable intelligence parce qu'il l'écoutait avec un certain intérêt, n'étant pas homme à manquer une occasion de s'instruire. Quant à Mme Lebaillif, tourmentée d'inquiétudes d'argent, qu'il ne se hâtait point de dissiper, elle voyait en lui son sauveur, l'ami providentiel qui, un prochain jour, la rassurerait définitivement sur ses valeurs et lui remettrait un état de ses biens, qu'elle n'aurait jamais osé réclamer du despotisme de son feu beau-frère. De temps en temps, elle lui demandait :

— Est-ce que votre inventaire avance, monsieur Trapon? Serons-nous bientôt fixées?

Il répondait, en cachant son regard sous ses lourdes paupières :

— Oui, madame, nous avançons... pas très vite... C'est si compliquée!...

Alors elle fixait sur lui des yeux pleins d'angoisses, qui imploraient un détail précis, un chiffre approximatif, et dont il feignait de ne pas comprendre la muette interrogation.

L'inventaire fut pourtant achevé, et l'on prit rendez-vous, un soir à la rue du Pommier, pour discuter la situation et prendre les résolutions nécessaires.

Très entichées d'aristocratie et de respectabilité, les dames Lebaillif tenaient à cette noble rue, tranquille entre toutes, solitaire, silencieuse, avec sa double rangée de maisons grises, vénérables et muettes comme des tombeaux. Elles y habitaient un vaste appartement, où Louise avait obtenu, après de longues négociations, la permission de s'installer un atelier : une immense pièce inondée de

lumière, dont les baies ouvraient sur le lac, et décorée d'anciennes porcelaines et de vieilles étoffes longtemps oubliées au grenier. Depuis la mort de son oncle, la jeune fille, qui cherchait visiblement à se dégager de ses précédentes habitudes, y passait la plus grande partie de ses journées, n'en descendant guère que pour les repas ou pour faire une rapide promenade, avant la nuit, sur les quais. Le jour fixé pour la réunion tant attendue par M[me] Lebaillif, que devait précéder un souper de famille, elle fit dire, au dernier moment, qu'elle souffrait d'un grand mal de tête et qu'il ne fallait point l'attendre pour le repas, mais qu'elle tâcherait de descendre un peu plus tard. Ce caprice exaspéra M[me] Lebaillif, qui monta sermonner sa fille, n'obtint rien, et revint se plaindre à ses nièces, M. Trapon n'étant point encore arrivé.

— Vous ne sauriez croire à quel point cette enfant me désole! gémissait-elle. Il s'agit pourtant d'affaires importantes pour elle aussi bien que pour nous. Nous aurons certainement besoin de sa signature. Mais elle ne veut rien entendre, et par sa faute ce sera tout à recommencer.

Olympe secoua sa tête sévère, qui improuvait.

— Mon Dieu! que je me réjouis que toutes ces affaires soient réglées! soupira Eugénie. Nous ne vivons plus. Nous ne savons pas où nous allons. Nous n'osons plus rien dépenser de peur d'avoir à nous retrancher plus tard.

— Tout cela serait supportable, reprit M[me] Lebaillif, si ta sœur était aussi raisonnable que toi. Ah! qu'une pauvre veuve a de peine à diriger ses enfants! Si votre cher père avait vécu, les choses auraient marché autrement. Ou si seulement mon cher beau-frère était encore là!

— Oui, dit Rachel en s'attendrissant, notre père était un homme d'excellent conseil.

— Et Louise le respectait, fit Eugénie.

Tandis que M[me] Lebaillif murmurait :

— Hélas! elle n'a jamais respecté que lui.

L'entrée de M. Trapon interrompit ces plaintes. Il s'enquit de Louise, sans d'ailleurs paraître surpris de son absence, adressa quelques paroles aimables à ses cinq clientes, et, quand on vint annoncer le souper, offrit le bras à M[me] Lebaillif avec une parfaite aisance. Il était placé à sa droite et avait à côté de lui Rachel, pour qui l'on croyait remarquer sa préférence. Pendant le repas, abondant et soigné, on affecta de ne parler que de questions générales. Puis on rentra au salon, où l'on installa devant une table à écrire l'homme providentiel, qui ouvrit son portefeuille, en tira des papiers couverts de chiffres, et commença ses explications.

Elles furent longues, techniques, complètes, ralenties par des parenthèses et des commentaires, débitées d'une voix grave, posée, que soutenait un geste unique, souvent répété : le pouce et l'index de la main droite arrondis en forme de O. On l'écoutait avec une attention inquiète; à mesure qu'il parlait, tandis que le visage d'Eugénie exprimait le vain effort de comprendre, celui de Mme Lebaillif s'éclairait : trop ignorante des affaires, dont l'autoritarisme de son beau-frère l'avait toujours écartée, elle ne pouvait saisir les détails circonstanciés qu'on lui prodiguait soudain; mais elle pressentait, en gros, que leur situation de fortune demeurait intacte, et c'était, pour elle, un immense soulagement.

— C'est tout? fit-elle quand Trapon s'arrêta.

Il répondit avec solennité, en tassant ses papiers.

— Oui, madame, c'est tout.

Bien des choses restaient obscures à Mme Lebaillif. Après avoir hésité un peu, elle dit en cherchant ces mots :

— Je comprends bien, cher monsieur..., que notre fortune... est en bon état... Mais, au milieu de tous ces chiffres..., comment voulez-vous que je me retrouve?... Ils dansent dans ma tête, et..., et je ne sais pas... au juste... de quels revenus nous pouvons disposer, moi et mes filles?...

Trapon sourit avec complaisance.

— Vous désirez une récapitulation, madame?

— Une récapitulation..., monsieur!... Un total, un chiffre rond!

— Eh bien, madame, voici où vous en êtes..., non pas en chiffres ronds, mais en chiffres aussi précis qu'ils peuvent l'être. Vous avez été mariée sous le régime dotal. Vous possédez donc, d'abord, votre fortune personnelle, qui représente un revenu de 3650 francs. De plus, M. Lebaillif vous a laissé, par testament, une somme de 50 000 francs, qui représente 1700 francs de rentes. Total : 5350 fr. Quant à ces demoiselles, elles ont hérité de la fortune de leur père, dont vous avez eu la jouissance jusqu'à leur majorité. Cette fortune peut être évaluée à un capital d'environ 230 000 francs, et donne actuellement un revenu de 8150 francs. Chacune de vos deux filles peut donc disposer, madame, d'une somme annuelle de 4075 francs.

A ces dernières phrases, Mme Lebaillif ouvrit des yeux étonnés :

— Mais, cher monsieur, dit-elle, permettez!... permettez!... Pourquoi donc distinguez-vous... les intérêts de mes filles... des miens?... Ce qui appartient aux unes appartient aussi aux autres... Tout cela est indivisible... Je ne pense pas qu'elles aient l'intention... de séparer leur fortune de la mienne... N'est-ce pas, Eugénie?...

— Oh! maman, s'écria Eugénie, tu sais bien que nous t'obéirons en toutes choses!...

Le sourire aimable dont jusqu'alors Trapon avait accompagné chacune de ces réponses devint embarrassé :

— Nous arrivons au point délicat, madame, dit-il... oui, au point délicat... Les circonstances m'ont obligé à me charger d'une commission... un peu désagréable... dont il faut bien que je m'acquitte...

Il toussa pour s'éclaircir la voix, et reprit, en tapotant du bout des doigts sur la table :

— Mlle Louise Lebaillif m'a fait l'honneur de venir me consulter ce matin dans mon bureau :

Un « oh! » stupéfait partit de toutes les bouches. Il feignit de ne pas le remarquer, et continua, un peu troublé :

— Mlle Louise désirait savoir, avant cette réunion, quelle est au juste la part qui lui revient dans la fortune commune... Elle m'a donc demandé des éclaircissements que... que je n'étais pas en droit de lui refuser... A la suite de mes explications, elle m'a déclaré que désormais elle désirait toucher elle-même ses revenus..., et m'a prié de les lui payer sous forme d'une rente trimestrielle de 1000 francs.

Mme Lebaillif se prit la tête dans les mains :

— Est-ce possible! s'écria-t-elle, est-ce bien possible!... Ma fille n'a pas confiance en moi!...

Eugénie courut la prendre dans ses bras, et elle répétait, en l'embrassant, comme pour la consoler :

— Maman!... ma chère maman!...

— Je crois, madame, reprit Trapon, que la décision de Mlle Louise n'implique aucune méfiance envers vous... Elle se rattache à une autre... à une autre décision... que j'ai eu la faiblesse... de promettre de vous communiquer aussi..., non plus comme banquier, cette fois, mais comme ami, si vous permettez, madame..., comme ami très respectueux... Mlle Louise m'a donc chargé de vous informer qu'elle est résolue... à se vouer tout entière... à la carrière de l'art..., et qu'elle compte partir prochainement poursuivre ses études... à Paris!...

Mme Lebaillif se leva de son fauteuil, les bras en l'air :

— A Paris! s'écria-t-elle... Ma fille, à Paris..., seule!... Entendez-vous, Rachel, Olympe, Virginie?... Elle veut quitter la maison de sa mère!... Elle ne me consulte pas... et elle me fait avertir par... par un étranger!...

Trapon s'était levé aussi, fort inquiet, effleuré pour la première fois par l'idée qu'il pourrait être victime de son excès de zèle : son rôle d'homme providentiel n'était point sans dangers; il s'en apercevait tout à coup, et il balbutiait :

— Mlle Louise m'a chargé de vous faire cette communication, madame..., parce qu'elle redoutait de vous dire des choses...

auxquelles vous auriez pu répondre des choses... de nature à la détourner... de projets qui lui tiennent à cœur... J'ai tout fait pour l'en dissuader, croyez-le bien... Et si j'ai consenti... à lui servir d'intermédiaire..., c'est que... c'est que...

A mesure qu'il s'embrouillait dans ses explications, Mme Lebaillif devenait plus soupçonneuse. Maintenant, elle le foudroyait des yeux; et elle l'interrompit avec un geste hautain :

— Vraiment, monsieur, votre conduite est... inqualifiable!... Vous êtes reçu en ami dans cette maison, et vous encouragez la rébellion de la fille contre sa mère!...

Olympe vint se placer à côté de sa tante, comme pour la soutenir :

— Ma tante a raison, dit-elle, je ne puis pas croire que ma cousine aurait eu une telle audace si elle ne s'était sentie encouragée et appuyée par vous!

— Par moi! s'écria Trapon d'un ton d'indignation douloureuse. Ah! comme vous me méconnaissez! Il y a des semaines que je travaille pour vous, que je m'occupe de vos intérêts avec autant et plus d'ardeur que s'ils étaient les miens, et c'est ainsi que vous me récompensez!... Encore une fois, j'ai fait ce que j'ai pu... Est-ce ma faute si Mlle Louise ne veut rien entendre?... Et que pouvais-je faire?... Elle est majeure, elle me demandait un compte, pouvais-je le lui refuser?...

— Sans doute, dit Rachel en intervenant avec vivacité. Pensez-donc, ma chère tante, que Louise est maîtresse de ses actes, d'après la loi...

— Oh! la loi! gémit Mme Lebaillif. Est-ce qu'il devrait y avoir des lois entre une mère et sa fille!...

— Mais il y en a, continua Rachel; et vraiment, ce n'est pas la faute de M. Trapon si Louise est assez... dénaturée pour vouloir s'en servir!

Trapon s'aperçut qu'un revirement se produisait en sa faveur, et poussa son avantage :

— Mlle Rachel, dit-il, juge sainement la situation. Mais je crois que ces dames ne pensent pas comme elle, et j'estime que, dans ces conditions, il ne me reste qu'à me retirer. Ma dignité m'en fait un devoir, puisque mes intentions sont à ce point travesties. Madame, mesdemoiselles...

Mais Mme Lebaillif lui prenait la main :

— Ah! cher monsieur, suppliait-elle, ne m'en veuillez pas, je vous en prie! Comprenez que je suis une pauvre femme, une pauvre mère qui ne voit plus clair en rien... Pardonnez-moi d'avoir un instant douté de vous... et dites-moi ce qu'il faut faire...

Trapon eut un geste généreux :

— C'est bien, madame, dit-il. Je resterai à votre disposition pour vos affaires de banque,... mais des questions comme celle du départ de M[lle] Louise sont du ressort de la famille et ne me regardent pas. Je n'ai eu qu'un seul tort, c'est de l'oublier un instant... Je ne l'oublierai plus désormais..., sans en être moins pour cela votre ami très respectueux...

En ce moment même, Louise apparaissait sur le seuil.

— D'ailleurs, continua Trapon, voici M[lle] Louise elle-même, qui va s'expliquer avec vous... Je ne saurais, en aucun cas, assister à cette explication... Ma tâche d'aujourd'hui est terminée... Madame, mesdemoiselles, je vous présente mes respects !...

Et il sortit, accompagné d' « au revoir » et « à bientôt » qui lui prouvèrent qu'il avait produit son effet.

— Oh ! Louise, Louise ! gémit M[me] Lebaillif d'un ton de reproche.

Louise, qui dépensait beaucoup d'énergie pour paraître calme, demanda doucement :

— Eh bien, maman ?

— Ce que M. Trapon vient de nous dire... c'est vrai ?

— Oui, c'est vrai.

— Tu lui as demandé des comptes ?

— Oui... Quel mal y a-t-il là, puisque c'est lui qui gère ma fortune ?

A ce moment, Eugénie intervint, tirée par l'indignation de son apathie habituelle :

— Tu n'as donc pas confiance en maman ? s'écria-t-elle.

— Il ne s'agit pas de confiance, répondit Louise, en haussant les épaules : j'ai le droit de savoir ce que j'ai.

— Mais tu devais me le demander, reprit M[me] Lebaillif, à moi, à moi, ta mère, au lieu de t'adresser à un homme d'affaires, à un étranger...

— Je te l'ai souvent demandé du vivant de mon oncle, maman : tu m'as toujours répondu que cela ne me regardait pas...

— N'avais-je pas raison ? Est-ce que des enfants respectueux ne remettent pas à leurs parents le soin de ces choses-là ?...

Louise commençait à donner quelques signes d'impatience :

— Les enfants ! s'écria-t-elle. Bon Dieu, maman, où vois-tu des enfants, ici ? J'ai vingt-huit ans, et je suis la plus jeune, oui, la plus jeune de nous toutes !... Quand me reconnaîtras-tu la raison et le droit de me conduire ?... Je suis peintre, et ne puis rien faire ici, absolument rien... Puisque j'ai l'indépendance, pourquoi donc n'en profiterais-je pas pour développer mon talent ?...

Aucune des trois cousines, qui écoutaient dans un commun sentiment de réprobation, n'était encore intervenue. A ce moment,

Olympe, dont les prétentions artistes de Louise blessaient toutes les idées, ne put s'empêcher de s'écrier :

— Ton talent! Es-tu bien sûre d'en avoir?

Il y avait sans doute un peu de dédain dans sa voix, car Louise se retourna vivement contre elle, et répondit, en haussant le ton :

— Oui, j'en ai, je le sais, je le sens!... Tout le monde me le dit, d'ailleurs : tout le monde, j'entends les personnes qui s'y connaissent, dont l'opinion compte pour quelque chose... Et le jour viendra où vous serez bien obligées de le reconnaître vous-mêmes, quand vous me verrez un jour réussir, gagner de l'argent!

— Oh! s'écria Eugénie, avec un geste d'effroi, une Lebaillif gagner de l'argent!...

— Et pourquoi non?... Ah! ma pauvre sœur, tu ne comprendras jamais rien à la vie moderne!... Va, va, persiste dans tes habitudes, recommence chaque jour ton même petit train-train de bas à raccommoder, de visites à faire, de conférences à subir... avec les sermons du dimanche pour toute récréation... Pour moi, j'en ai assez de votre existence de vieilles filles... C'est à vous toutes que je parle, mesdemoiselles!... Oui, j'en ai assez de vos préjugés de petite ville, de vos craintes du qu'en dira-t-on, de votre asservissement, de votre étroitesse... Il me reste encore quelques années de jeunesse : j'en veux profiter pour vivre... oui, pour vivre, entendez-vous? d'une vie intelligente, d'une vie active... et je m'en vais!...

L'œil brillant, les joues animées, elle parlait avec de grands gestes, les bras jetés en avant dans un mouvement de théâtre :

— Louise, lui dit sa sœur,... si tu te voyais!... Tu as l'air d'une actrice!...

Tandis que Virginie, mue par un grand désir de trouver des paroles apaisantes, insinuait doucement :

— Je t'assure, ma chère cousine, que, pour mon compte, je ne me suis jamais trouvée à plaindre!

— Oh! toi, s'écria Louise, toi, ma pauvre Virginie, tu es ici dans ton élément, car tu as dû naître vieille fille... Je n'ai pas eu le plaisir de te connaître à seize ans, mais j'imagine que tu étais alors la même qu'aujourd'hui.

Virginie se fit petite sur sa chaise; Rachel voulut à son tour exprimer quelque chose :

— Peut-être bien que notre existence est un peu monotone, dit-elle; mais elle a pourtant ses avantages... Dès qu'on en veut sortir, on a tant de difficultés!... Ainsi, toi-même, ma chère cousine, je suis sûre que tu étais très troublée, ce matin, en allant chez M. Trapon... Et puis, peut-être que des gens t'ont vue entrer... Qu'a dû penser de toi le jeune commis?... Et M. Trapon, que pense-t-il lui-même?...

Louise haussa les épaules, et d'un ton plus agressif encore :

— C'est ça qui m'est égal, par exemple, ce que pensent de moi Pierre, Paul ou Jacques, et surtout ce qu'en pense M. Trapon ! Car je commence à le trouver insupportable, M. Trapon, avec ses airs d'homme sérieux et ses discours qui ne finissent pas... Si vous aviez entendu le sermon qu'il m'a fait, ce matin !... Vrai, c'était édifiant ! Et vous auriez trouvé ça superbe, vous... Vous admirez tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait !... Aussi, il en profite. Il se fait gâter, cajoler, dorloter, et c'est entre vous à qui saura le mieux gagner ses bonnes grâces... Pour sûr, il finira par vous épouser l'une ou l'autre, ou toutes les trois !...

Cette dernière boutade acheva d'exaspérer les cousines, qui se levèrent ensemble, d'un même mouvement indigné :

— C'est trop fort ! s'écria Rachel, rouge comme une pivoine et si troublée, qu'elle trouvait à peine ses mots, c'est trop fort !...

Mais Olympe s'empressa de venir au secours de sa sœur : et, s'adressant à Mme Lebaillif qui, effondrée dans un fauteuil, prenait son parti de laisser passer l'orage :

— Ma tante, déclara-t-elle d'un ton très digne, je crois qu'au point où nous en sommes, vous feriez mieux de laisser partir votre fille... dans l'intérêt de nos bonnes relations de famille... Allons, viens, ma sœur... Au revoir, ma tante, soyez sûre que nous sympathisons avec vous... Mais il est inutile de prolonger une telle discussion.

Et les deux sœurs sortirent, escortées de Virginie, pendant que Mme Lebaillif gémissait :

— Ah ! si mon pauvre beau-frère était encore là !...

IV

Sept mois se sont écoulés depuis la mort subite de M. Lebaillif. On est aux premiers jours de juin, maintenant, et par les fenêtres mi-ouvertes, entre un doux parfum printannier. Un feuillage épais, délicieusement jeune et vert, s'étend entre la vieille maison du Faubourg et le palais Rougemont, tandis qu'à l'arrière-plan les croupes du Jura, toutes bleues, s'enlèvent sur le ciel vaporeux.

Les demoiselles Lebaillif, assises en cérémonie dans leur salon, où les mêmes meubles ont conservé les mêmes places et où l'œil le plus scrupuleux ne parviendrait pas à distinguer le plus petit grain de poussière, entretiennent un petit homme important, frisant la cinquantaine, cheveux et favoris poivre et sel, dont certains traits de physionomie, mais surtout un air autoritaire et catégorique, rappellent un peu le feu banquier. C'est leur cousin au second

degré, M. Louis-Auguste Des Parcs-Lebaillif, leur plus proche parent mâle, la seule personne autre que le jeune Trapon dont elles puissent solliciter les conseils dans les occasions graves. M. Des Parcs, célibataire endurci, fort attaché à ses habitudes, joue auprès d'elles, quand elles l'en prient, le rôle de chef de famille, mais sans aucun entrain, sans s'intéresser à leurs affaires plus que de raison, sans chercher à prendre barre sur elles. Il a consenti, par devoir, à faire partie du conseil d'administration de la banque, dont on a jusqu'à présent confié à Trapon la direction provisoire. Or les circonstances pressent; le moment approche où il faut choisir entre deux partis : liquider ou nommer un directeur définitif; et les deux sœurs ne savent auquel s'arrêter. La pauvre Olympe, qui dirige si bien le ménage, se sent tout à fait incapable dès qu'il s'agit des affaires extérieures. Elle consulte sa sœur, qui manque d'initiative, ne peut lui être d'aucun secours, et se contente de répéter que « M. Trapon lui inspire beaucoup de confiance ». Elle consulte sa tante, ses deux cousines, le docteur Pierre, le colonel Brun, un pasteur et quelques amis, et se débat entre des avis contradictoires dont elle ne peut se résoudre à suivre aucun. Maintenant, elle écoute de toute son attention les explications de M. Des Parcs, qu'elle n'ose pas interrompre, quoiqu'elle comprenne à peine la moitié de ce qu'il dit. Il en résulte que, selon lui, ce qu'elles ont de mieux à faire, c'est d'abandonner le maniement de leur fortune au précieux Trapon, dont on ferait le directeur définitif de l'ancienne maison Lebaillif et Cie.

— Mais, objecte Olympe, M. Trapon est jeune, tout jeune, trop jeune pour une situation pareille!...

— La jeunesse est un défaut dont on se corrige tous les jours, répond M. Des Parcs. Il est actif, laborieux, intelligent, n'est-ce pas l'essentiel? Je lui crois beaucoup d'avenir, à ce jeune homme, et il m'inspire une confiance... dont je suis moi-même étonné... Oui, j'ai rarement vu autant d'assurance, d'expérience, de sérieux à son âge...

— Il a fait votre conquête, mon cher cousin, s'écrie Rachel.

— Il me plaît, ma cousine, je ne vous le cache pas.

— Mais il n'a point de fortune, reprend Olympe.

Et M. Des Parcs :

— Il fera la sienne en maintenant la vôtre. Pourquoi doutez-vous de ses capacités? Votre cher père l'estimait beaucoup, et vous savez s'il était difficile.

Olympe secoue la tête et cherche une objection nouvelle :

— Nous ne doutons pas de ses capacités... non, oh! non... mais..., mais enfin, nous le connaissons à peine!

Cette fois M. Des Parcs se récrie :

— Qu'est-ce que vous me dites-là, ma cousine?... Depuis sept mois, vous le voyez presque tous les jours!...

Puis, après une courte hésitation, et d'un ton plus confidentiel :

— Peut-être même... le voyez-vous un peu trop souvent... si vous me permettez de vous le dire... On l'a remarqué... Nous sommes dans une petite ville, vous savez, où le commérage est facile..., et les gens commencent à jaser...

A peine a-t-il lâché cela, qu'il regrette d'avoir parlé : car les deux sœurs échangent des regards d'épouvante. Et il ajoute, étant bon homme au fond, avec son indépendance de vieux garçon :

— Je vous ai fait de la peine, mes chères cousines?... Oh! vraiment, je ne pensais pas... Ne faites donc pas trop attention à ces choses-là, je vous en prie...

Mais les yeux de Rachel se remplissent de larmes, tandis qu'Olympe s'écrie :

— Mon Dieu! que la vie est difficile pour nous!...

Et dans le silence qui suit, elle se remémore tous les chagrins, toutes les difficultés, tous les embarras qui, depuis qu'elles n'ont plus leur père, menacent leur pauvre nid de vieilles filles : le désarroi de leurs affaires, leur impuissance à les administrer, la nécessité de recourir sans cesse aux conseils d'autrui; puis leur isolement, car M. Lebaillif n'avait que des amis à lui, qui connaissaient à peine ses filles; leur tristesse, dans la maison vide, qu'elles entretiennent mécaniquement et qui leur semble sans âme; puis le départ de Louise, faisant scandale, commenté par la ville entière; l'inquiétude de leur tante, que sa fille laissait sans nouvelles jusqu'au jour où, gravement malade, elle suppliait sa mère de venir la soigner; le brusque départ de Mme Lebaillif, qui depuis son voyage de noces n'avait jamais dépassé Lausanne et se voyait soudain forcée de se décider en une heure, de faire ses malles à la volée et de prendre l'express pour Paris, où l'attendaient de terribles angoisses dont elle vient à peine de sortir. Et voici qu'au moment où elle annonce son retour, avec Louise qu'elle ramène, au moment où la famille va rentrer dans l'ordre et le calme, de nouveaux soucis surgissent : il faut prendre un parti d'où dépend leur fortune, peut-être plus que cela, la sûreté même de leur existence, et les caquets des méchantes gens vont sans doute leur rendre la décision plus difficile encore.

— Mes chères cousines, dit enfin M. Des Parcs en tirant sa montre, je vois que vous n'êtes pas décidées... Vous voulez réfléchir encore... Très bien, parfaitement... Vous avez raison : il ne faut rien faire à la légère... Quand vous aurez de nouveau besoin de moi...

Comme il se lève sur ces mots, Rachel essaye timidement de le retenir.

— Vous nous quittez déjà, mon cousin?... Déjà!...

— Oui, ma cousine, j'ai un rendez-vous d'affaires à quatre heures précises... Vous savez que j'aime à être exact.

Et, comme elles le raccompagnent :

— Ne vous troublez pas outre mesure de... de ce que je vous ai dit... Mais pourtant... Enfin, vous êtes raisonnables, vous connaissez le monde, vous savez ce que vous avez à faire...

Restées seules, les deux sœurs se regardent avec consternation.

— Mon Dieu! dit Olympe, qui donc a pu mal parler de nous?... Qui peut être assez méchant pour cela? Qui peut nous en vouloir?...

Et les voilà, supputant les dispositions de leurs connaissances, cherchant de quel fournisseur malotru, de quel pauvre rebuté ont pu partir les premières incriminations, les premiers propos malveillants, qui ont grossi, sans doute, qui courent les salons, qui mettent leurs noms dans toutes les bouches.

— Oh! ma sœur! s'écrie Rachel, si notre pauvre père savait qu'on parle de nous!...

Car c'est là l'idée intolérable qui les épouvante, qui les désole, qui les torture : on parle d'elles, on prononce leurs noms dans les réunions du monde, et on l'accole, ce nom respecté, à celui de M. Trapon!... Et soudain, une autre face de la question se présente à leur esprit :

— Nous n'avons qu'une chose à faire, déclare Olympe : renoncer à le voir...

Comme sa sœur ne répond pas, elle ajoute :

— Mais comment nous passer de lui?... Si nous le faisons nommer directeur de la banque, que dira-t-on?... Et si nous le renvoyons, qui nous donnera des conseils?... Qui s'occupera de nos intérêts?...

Et Rachel, avec plus de tristesse :

— Mon Dieu! qu'allons-nous devenir?...

C'était le plus souvent ainsi que finissaient leurs conversations : les deux sœurs aboutissaient à quelque problème difficile, que leur défaut d'initiative rendait insoluble; elles se regardaient un moment, ne trouvaient rien, et l'une ou l'autre concluait :

— Nous demanderons à M. Gustave!

Mais, cette fois, il n'y avait pas moyen de s'adresser à M. Gustave; et leur angoisse se prolongeait.

Aussi Virginie, qui fit son entrée, en ce moment même, une lettre à la main, leur apparut presque comme une messagère de salut. Elles n'avaient guère l'habitude de consulter leur cousine; cette fois, elles

commencèrent toutes deux ensemble à lui exposer les choses graves qui se passaient. Mlle Sageret écoutait, abasourdie. Quand on réclama son avis, elle se contenta de hocher sa tête pensive, en murmurant :

— Oui, c'est bien pénible... Les gens sont méchants...

— Enfin, demanda Olympe, à notre place, que ferais-tu?

— Je ne sais pas...

Et, peu désireuse d'être poussée au pied du mur, elle dit, pour détourner la conversation :

— J'apportais une lettre à Rachel.

Rachel tendit la main :

— Tiens! fit-elle, c'est l'écriture de M. Gustave, justement... Pourquoi donc est-ce à moi qu'il s'adresse?

Elle décacheta l'enveloppe, se mit à lire et, sous les regards de sa sœur et de sa cousine qui l'observaient, rougit du col aux cheveux.

— Rachel, qu'y a-t-il donc? demanda Olympe.

Elle répondit :

— Attends... laisse-moi finir...

Le papier tremblait dans sa main.

— Tiens! lis, dit-elle enfin.

Et se détournant, elle alla tambouriner contre les vitres.

Olympe, à son tour, s'étonnait; quand elle eut fini :

— Lis aussi, Virginie, dit-elle à sa cousine, en lui tendant la lettre.

Il y eut un long silence, plein de réflexions, que rompait seulement le bruit léger des doigts de Rachel contre le verre et celui de son souffle un peu haletant. Puis Olympe prononça :

— Il faudra répondre...

— Répondre?... fit Rachel... Mais c'est toi qui répondra, ma sœur.

— Si tu le désires, ma sœur... Mais d'abord, il faut examiner la question, peser le pour et le contre.

— Oh! mon Dieu! s'écria Rachel avec des larmes dans la voix, que c'est difficile!...

Elle continua, énumérant d'abord les objections :

— C'est un fils de paysans... Il n'est pas de notre monde... Il n'a pas de fortune...

Sans doute, elle attendait que sa sœur ou sa cousine y répondît; mais comme toutes deux se taisaient, elle reprit, avec plus d'hésitation, se réfutant elle-même point par point :

— Il est vrai, que, quoiqu'il soit d'humble naissance, il a bien fait son chemin... Il n'est pas de notre monde : pourtant on l'y reçoit... Il n'est pas riche, il le deviendra...

Son regard implorait Olympe, qui réfléchissait :

— Il me semble, dit la sœur aînée, après un long silence, que

nous devons, avant tout, nous demander ce qu'aurait fait notre cher père...

— Sans doute, dit Rachel... Il aimait beaucoup M. Trapon.

— D'autre part, il avait sur la hiérarchie sociale des idées très arrêtées... Il voulait que chacun restât à son rang : ceux d'en bas en bas, ceux d'en haut en haut... Crois-tu, Virginie, qu'il aurait vu de bon œil une Lebaillif, — ne fût-elle pas sa propre fille, — devenir Mme Trapon?...

Virginie esquissa un geste vague :

— Oh! fit-elle, tu sais, ma chère cousine, qu'on ne juge pas toujours de même quand il s'agit de soi et quand il s'agit des autres?...

— Que veux-tu dire par là, ma cousine?... Tu sais bien que notre père était un homme à principes solides, conséquent avec lui-même.

— Sans doute... Mais, comme l'a dit Rachel, il aimait beaucoup M. Trapon, il avait en lui grande confiance... Il aurait peut-être été moins rigoureux pour lui que... que...

Elle pensait à son pauvre père, repoussé de la famille; elle acheva, la voix éteinte :

— Que pour un autre...

— Et puis, dit timidement Rachel, notre situation n'est plus tout à fait la même que lorsque notre cher père était avec nous... Nous sommes seules... Nous n'avons personne pour nous conseiller... Vous avez vu que notre cousin Des Parcs lui-même n'aime pas à prendre la responsabilité de décider à notre place... M. Trapon est la seule personne sur qui nous puissions compter... Que ferons-nous, s'il quitte la banque?... si nous ne pouvons plus nous adresser à lui?...

— Alors, fit Olympe d'un ton tranchant, tu acceptes!...

Rachel, effrayée, se récria :

— Oh! ma sœur! je ne dis pas cela!... Non, non... Je réfléchis, j'examine...

— Je crois que M. Gustave a un excellent caractère, insinua Virginie... Il doit être très bon...

Personne ne la contredisant, elle s'enhardit à continuer :

— Et puis, quoiqu'il soit de modeste origine, il a d'excellentes manières... Il serait à la hauteur de n'importe quelle situation... Il saura se faire accepter...

— Si seulement il était étranger, dit Olympe, cela faciliterait beaucoup les choses... Mais il est du pays,... on connaît sa famille...

— Il la voit très peu, fit Virginie... Il n'en parle jamais...

Il se fit un nouveau silence. Le soleil se retirait à regret de la

fenêtre et le salon s'assombrissait. Olympe, prise d'un besoin d'action, alla tirer le cordon des stores, et le beau ciel empourpré du couchant jaillit dans toute sa splendeur. Elle se retourna vers ses compagnes, immobiles toutes deux, dans une pose accablée, et laissa échapper ce cri qui résumait toute leur angoisse :

— Si seulement nous pouvions savoir ce que le monde en dira!...

Rachel, à son tour, se leva, gênée par le retour d'une trop vive lumière, et fut s'asseoir plus loin, dans un coin plus obscur.

— Il y a encore une objection... plus sérieuse, fit-elle, d'une voix oppressée..., à laquelle vous ne paraissez songer ni l'une ni l'autre...

— Laquelle? demanda Olympe.

La voix de Rachel devint plus basse encore :

— L'âge...

Olympe s'étonna :

— Comment donc?...

— Oui... Il est beaucoup plus jeune que moi!...

— Ce n'est pas cela qu'on critiquera le plus!...

Rachel insista :

— Peut-être... Mais, pour moi..., pour moi..., cela a beaucoup d'importance.

Olympe eut une moue de dédain :

— Tu ne serais pas la première de notre monde, déclara-t-elle, qui épouse un homme plus jeune.

Aussitôt, elle nomma plusieurs ménages, parmi leurs relations, qui se trouvaient dans ce même cas. Puis elle continua :

— A mon avis, il y a même là certains avantages... Un mariage où la femme est plus mûre, plus raisonnable, présente pour elle plus de garanties de bonheur... Elle a plus d'autorité sur son mari... Elle peut mieux le gouverner, le surveiller, le faire profiter de son expérience... N'est-ce pas ton avis, Virginie?...

— Certainement, dit Mlle Sageret.

Mais Rachel n'était pas convaincue.

— Tu as sans doute raison, Olympe, dit-elle lentement, la voix très émue... Tu es l'aînée, tu es plus sage que moi... Mais songe un peu, il y aurait huit ans entre nous... Huit ans!... la différence d'âge n'est-elle pas décidément trop grande?... Il est un jeune homme, et moi, je suis..., je suis...

Les mots qu'elle allait ajouter : « une vieille fille », s'arrêtèrent dans sa gorge; elle reprit avec effort, si bas qu'on l'entendit à peine :

— Je ne voudrais pas que ses amis lui disent un jour... qu'il a épousé une femme... qui pourrait presque être sa mère!...

Olympe, indignée, s'écria :

— Ah! par exemple!... par exemple!... Il serait bienvenu à les

écouter!... et à se plaindre!... Un homme que tu aurais élevé jusqu'à nous!... un homme qui serait si évidemment ton obligé!... qui te devrait sa position, sa fortune, tout, enfin!... Mais, s'il a du cœur ,— et je crois qu'il en a, — il te remerciera jusqu'à la fin de ses jours!... et il t'aimera... oui, il t'aimera... par reconnaissance!...

Une larme brilla dans les yeux de Rachel. Elle regarda sa sœur, puis sa cousine, et ne répondit pas. Mille pensées confuses s'agitaient dans son cœur. Elle n'aurait pas su les exprimer, elle ne se les serait peut-être pas avouées; mais elle songeait qu'à d'autres le mariage se présente autrement, qu'elle eût mille fois préféré de son fiancé un autre sentiment que la reconnaissance; et elle froissait entre ses doigts la lettre qu'elle venait de lire, sa première lettre d'amour, où il y avait si peu d'amour!...

Cependant la porte s'entr'ouvrit, et l'on vit apparaître la tête effarouchée et nulle d'Eugénie :

— Oh! pardon! dit-elle en remarquant l'air préoccupé de ses trois cousines. Vous causez affaires, et je vous dérange peut-être?...

— Non, non, ma chère, répondit Olympe, entre donc, assieds-toi. Tu nous donneras ton avis. Il s'agit d'une chose très grave, à laquelle nous étions bien loin de nous attendre... Rachel vient d'être demandée par M. Gustave Trapon!...

La figure d'Eugénie exprima la plus profonde stupéfaction.

— Oh!... exclama-t-elle... Est-ce possible!...

Olympe continua :

— Nous sommes justement en train d'examiner la question sous toutes ses faces... Il y a du pour, il y a du contre... Rachel hésite... N'est-ce pas, ma chère sœur?

— Oui, j'hésite, murmura faiblement Rachel.

— Virginie et moi nous ne savons que lui conseiller...

Là-dessus, Olympe se mit à reprendre l'un après l'autre les arguments contradictoires qu'on venait de peser, et conclut :

— Eh bien, qu'en penses-tu?...

Très embarrassée, Eugénie regarda ses trois cousines l'une après l'autre. Jamais de sa vie elle n'avait eu une idée à elle toute seule :

— Que veux-tu que je te dise, ma chère Olympe? répondit-elle enfin... C'est bien grave... Je me demande ce qu'en pensera maman!...

Après un nouveau silence, Olympe reprit :

— Je ne te cacherai pas qu'au premier abord j'aurais incliné plutôt pour un refus. Mais, en y réfléchissant davantage, il me semble qu'au contraire... D'ailleurs, c'est Rachel la première intéressée : c'est elle qui devra prendre sa décision...

— Je voudrais réfléchir encore, dit doucement Rachel.

— Bien, bien, ne te presse pas, ma sœur... Il ne faut rien faire à la légère... M. Trapon attendra... Du reste, mieux vaut qu'il ait quelques jours de doute et d'angoisse : il n'en appréciera que davantage la faveur que nous lui ferons... Car, au fond, ma chère Rachel, je suis persuadée que tu finiras par consentir.

Elle fit quelques pas dans la chambre, redressa par amour de l'ordre les coussins du canapé; puis tout à coup, comme si elle trouvait la solution du problème, elle s'écria :

— Voilà!... Les jeunes mariés pourront occuper le premier étage... Virginie et moi, nous nous installerons au deuxième... Et nous prendrons les repas en commun chez vous, Rachel!...

— Mais, ma chère Olympe, répondit Rachel toute confuse, nous n'en sommes pas encore là!... D'ailleurs..., si vraiment... cela doit finir ainsi..., je ne veux pas que tu te sacrifies... Le premier étage est beaucoup plus confortable, tu le sais... et tu es l'aînée, je ne l'oublierai jamais.

Olympe eut un geste magnanime :

— Là n'est pas la question, dit-elle... C'est ton mari qui dirigera la maison : vous aurez à représenter officiellement la famille Lebaillif; il est donc convenable que vous soyez les mieux installés... Virginie et moi, nous nous effacerons...

Depuis un moment, Virginie regardait avec inquiétude tantôt l'une, tantôt l'autre des interlocutrices.

— Oh! ma bonne cousine! balbutia-t-elle tout émue... Moi qui croyais!... moi qui m'imaginais!... Enfin, je me demandais ce que j'allais devenir une fois Rachel mariée!...

— Nous t'avons déjà dit, ma cousine, que nous ne t'abandonnerons jamais... Sur ce point-là, je n'ai pas un doute, car je sais quelle aurait été la volonté de notre cher père!

Puis, comme la pendule sonnait six heures, elle conclut :

— Mais nous allons être en retard pour la soupe... Il est bien entendu que tout cela reste entre nous, n'est-ce pas?... Pour nous décider tout à fait et pour annoncer la nouvelle, nous attendrons le retour de ma tante...

— Alors, dit Eugénie, ce sera dans huit jours... Je venais justement vous donner des nouvelles de Paris... Louise est entrée en convalescence, maman m'écrit qu'elle espère pouvoir la ramener vers la fin de la semaine prochaine.

Olympe eut un sourire un peu sardonique :

— Ah! fit-elle, Louise consentirait à revenir parmi nous?...

— Toujours entre nous, expliqua Eugénie, je crois que ma pauvre sœur n'est pas fâchée d'avoir le prétexte de sa maladie pour faire une rentrée honorable. Elle a eu bien des déboires. Elle a dû

s'apercevoir, j'en suis sûre, que nulle part on n'est aussi bien que dans la ville où l'on est née, surtout quand on a le bonheur d'y posséder une famille unie et respectée.

— Eh bien, conclut Olympe, j'espère qu'elle aura laissé ses folles idées à Paris et qu'elle nous reviendra plus sage.

Rachel, pensive, n'écoutait pas.

VI

Dès le retour de sa tante, Rachel donna son consentement.

— Puisque vous le voulez toutes, dit-elle à la fin d'un dernier entretien où elle avait une fois encore fait valoir toutes ses objections, moi, je veux bien.

Et M. Trapon, qui comptait sur la réponse et l'attendait sans impatience, ne fut point étonné de son bonheur. Toutefois, le deuil étant encore récent, il fut décidé que le mariage ne serait annoncé qu'après l'anniversaire de la mort de M. Lebaillif, et célébré peu de temps après, en décembre.

— Un bon mois pour les mariages tardifs, dit Louise qui, depuis les déceptions de son équipée parisienne, inclinait à l'ironie et devenait aigre.

Ces diverses décisions furent prises sous l'influence d'Olympe, qui, peu à peu, retrouvait son autorité.

Ce fut elle aussi qui s'occupa des détails, des préparatifs, du trousseau, et qui, en semant des propos habiles, s'efforça d'influencer l'opinion publique : car le mariage de Mlle Lebaillif avec l'ancien commis de son père, de huit ans plus jeune qu'elle, défrayait toutes les conversations. Les bonnes langues allaient leur train, et l'on répétait sur tous les tons, dans les meilleures maisons du Faubourg :

— Ah ! si ce pauvre M. Lebaillif voyait cela !

Ces propos finissaient toujours par revenir à Rachel, qu'ils désolaient. Et là, Olympe ne pouvait la secourir en rien, ayant, au même degré que sa sœur, la terreur du qu'en dira-t-on. Elle se contentait de soupirer et de dire :

— Les gens sont quelquefois bien méchants ! Mais quand tu seras mariée, tu verras qu'ils parleront autrement : il y aura un homme pour te défendre !

« Quand Rachel sera mariée », c'était la phrase qui revenait sans cesse dans toutes les conversations de la famille. On attendait son mariage pour commencer des réparations urgentes au toit de la maison du Faubourg, pour négocier avec les voisins un élargissement du trottoir, pour essayer sérieusement d'agir sur Louise, qui voulait se livrer à des excentricités nouvelles, pour opérer

Mme Lebaillif de la cataracte. Son mariage semblait la solution naturelle de tous les petits problèmes qui tourmentaient la famille depuis la perte de son chef. Sa tante, sa sœur et ses trois cousines comptaient chacune en retirer quelque bénéfice, et personne ne s'inquiétait des sentiments de la fiancée.

Ils se dessinaient, pourtant, ils la transformaient, ils changeaient sa vie; et sa sœur lui reprochait de se désintéresser des mille soins auxquels elle s'adonnait.

En effet, la pauvre Rachel ne songeait guère aux petits détails qui grossissaient démesurément dans l'esprit inoccupé d'Olympe. La vague sympathie que dès l'origine elle avait eue pour Trapon, et qu'entretenaient des attentions pour elle toutes nouvelles, mûrissait en un attachement profond, en un amour complexe où il y avait autre chose que de l'amour : une tendresse de sœur, un peu d'un dévouement de mère, et en même temps des violences dont l'habituelle réserve ne laissait rien passer, un exclusivisme qui se cachait, une âpre jalousie, soigneusement comprimée, de le partager avec ses compagnes, de le voir choyé par elles, s'occupant d'elles, conquis, accaparé. Son âme était suspendue au souffle de son futur, et nul ne s'en doutait, lui moins que les autres. Courtois par calcul, empressé par politesse, bienveillant d'ailleurs pour sa fiancée, avec une pointe de supériorité, il ne se doutait pas de ce qu'il était pour elle; il ne voyait pas s'éveiller en elle un être insoupçonné; il ne la voyait pas embellir et rajeunir à certaines heures, puis s'attrister soudain, n'ayant plus d'existence propre, dépendant d'un sourire de lui, d'un geste, d'un regard, ou de moins que cela, d'une idée folle qu'enfantaient les battements de son imagination, d'une angoisse sans cause précise qui l'étreignait soudain; et il la froissait par l'indifférence qu'elle devinait derrière ses propos aimables, ses compliments, les gauches paroles d'amour qu'il hasardait de temps en temps.

— Il ne m'aime pas, se disait-elle bien souvent.

Cette pensée lui faisait un mal qu'elle gardait pour elle toute seule.

— M'aimera-t-il jamais? se demandait-elle aussi.

La question restait sans réponse, et c'était la grosse question, la seule qui l'intéressât dans le branle-bas des préparatifs, des visites, des cadeaux. Sur beaucoup de points, d'ailleurs, elle était seule de son avis, et toujours elle cédait. Qu'importaient les détails! pour le reste, elle ne savait pas.

Ce fut le cas, par exemple, pour la question de la toilette.

On la discuta un jeudi après-midi, autour du thé de cinq heures, car on prenait le thé, maintenant, une fois par semaine, le jour où la rue du Pommier se transportait au Faubourg.

— Je vous assure, déclarait Rachel, qu'il serait ridicule, à mon âge, de me marier en blanc... Une toilette grise conviendrait beaucoup mieux, je le sens, j'en suis sûre!

Mais Olympe ne voulait rien entendre.

— Quelle idée! disait-elle. Tout le monde se marie en blanc. Pourquoi ne veux-tu pas faire comme tout le monde?

On soutint Olympe.

— Sans doute, dit Eugénie, il faut toujours faire comme tout le monde.

Et Virginie :

— Il me semble, — j'ai de la peine à exprimer ma pensée, — que ce serait un peu désobligeant pour M. Trapon, ma chère cousine, si tu ne te mariais pas en blanc.

— Le blanc est la plus jolie couleur qu'il y ait pour une fiancée, déclara Mme Lebaillif, et si mes filles se mariaient...

Louise l'interrompit :

— Laisse donc, maman, cela n'arrivera pas!... Du reste, je trouve que Rachel a raison...

Olympe la foudroya des yeux :

— Marguerite de Barneville avait trente-six ans et deux mois quand elle a épousé M. Des Parcs de Rochefort, le neveu de nos cousins, argua-t-elle de son ton le plus péremptoire. Je ne me trompe pas sur son âge; nous avons été confirmées ensemble. Elle était en blanc, et tout le monde a trouvé qu'elle faisait une ravissante épouse, on ne lui aurait pas donné vingt-cinq ans.

— Oh! ce n'est pas à cause de l'âge que je dis cela, répliqua Louise, c'est à cause du teint : le blanc n'ira pas à Rachel; le bleu tendre ou le rose clair lui conviendraient beaucoup mieux.

On haussa les épaules. Froissée, elle continua en faisant siffler ses paroles :

— L'âge, qu'est-ce que cela fait? Le mariage rajeunit, tout le monde le sait bien. On était une vieille fille, on devient une jeune femme... Encore un avantage auquel tu n'avais pas songé, ma cousine...

Rachel détourna les yeux, tandis que Mme Lebaillif, effarée, s'efforçait d'interrompre les discours de sa fille, en demandant :

— Olympe, je t'en prie, donne-moi encore un morceau de cette tarte aux amandes. Elle est exquise. Est-ce toi qui l'as faite, ma chère Olympe?

— Oui, ma tante, répondit Olympe en la servant. Papa avait coutume de dire que je n'ai pas ma pareille pour la tarte aux amandes, et Gustave l'aime beaucoup aussi.

Puis, revenant à l'objet de la discussion, elle conclut :

— La question est donc tranchée : Rachel portera une toilette blanche. Cela vaut mieux à tous les égards.

En ce moment, Trapon fit son entrée. Il salua, sourit, serra les mains qui se tendaient vers lui, et fut s'asseoir auprès de sa fiancée, dont les joues s'empourpraient, mais qui osait à peine le regarder. Et toutes s'empressèrent autour de lui, Eugénie avec la théière, Virginie avec le sucrier, Olympe, triomphante, lui servant un grand morceau de tarte :

— J'espère que vous la trouverez bonne, mon cher Gustave!

Il se mit en devoir de manger, et il disait, la bouche pleine :

— Bonne!... Elle est délicieuse.., délicieuse...

— A propos, Gustave, commença Louise, qui voulait lui parler de quelque projet.

Mais on l'interrompit :

— Laisse-le donc tranquille un moment, dit Olympe. Il est fatigué. Tu vois bien qu'il a l'air fatigué.

Les yeux de Rachel s'inquiétèrent, tandis que Virginie demandait :

— Seriez-vous souffrant, mon cher Gustave?

Et que Mme Lebaillif répétait à sa fille Eugénie :

— Mon Dieu! serait-il malade?...

Il mangeait sans hâte, en gourmand; et il se laissait plaindre :

— Oh! je ne suis pas malade, daigna-t-il enfin expliquer. Mais j'ai eu une journée fatigante. Nous avons tant d'affaires, tant d'affaires!...

Alors Olympe, avec un attendrissement dans la voix dont on l'eût crue incapable :

— Il faut vous ménager, Gustave, sérieusement... Pensez à votre santé!... Elle nous est précieuse, à toutes... Encore une tasse de thé, n'est-ce pas?

— Oui, s'il vous plaît.

— Et un morceau de tarte?

— Volontiers.

Il se remit à manger, entouré maintenant d'un silence respectueux. Elles le regardaient, et se disaient vaguement qu'il était leur homme, leur chose, leur défenseur, leur cavalier, leur conseiller, leur porte-respect, leur œuvre et aussi leur maître. Quant à lui, peu à peu, il prenait une pose plus confortable, tendait ses pieds vers la cheminée, s'enfonçait dans un fauteuil. Quand Virginie vint le débarrasser de sa tasse vide, tandis qu'Olympe reprenait son assiette, il murmura, d'un ton d'intime satisfaction :

— Vous êtes bonnes, vraiment, vous êtes très bonnes... et l'on est bien ici, oui, très-bien!...

Ce fut alors une explosion de joie discrète : on le trouvait bon,

lui aussi, trop bon d'être content. Olympe se fit l'interprète des sentiments de toutes, en disant :

— Nous ferons toujours tout ce que nous pourrons pour vous satisfaire, mon cher Gustave... Nous vous traiterons comme nous avons traité notre pauvre père, qui, je crois, n'a jamais eu à se plaindre de nous...

Seule, Louise restait froide, un pli dédaigneux aux lèvres :

— Vous finirez par le confire au sucre ! murmura-t-elle.

Mais sa mère seule l'entendit, et lui poussa le coude avec un impérieux :

— Tais-toi !...

Rachel non plus ne disait rien : passive, souriant à demi, d'un sourire où il y avait au moins autant de tristesse que de joie, jetant de temps en temps sur son fiancé un regard qui allait ensuite se perdre dans le vague, elle laissait son esprit vagabonder au loin. Heureuse, elle l'était, sans doute. Mais lui?... Par quel miracle de tendresse lui communiquerait-elle ce grand amour qu'elle sentait? Comment ferait-elle pour le prendre pour elle toute seule, sans le partager avec les autres, qui savaient mieux s'empresser autour de lui?...

— Je ferai de mon mieux, dit-elle.

Et plus tard?... Car enfin, quoique Olympe eût pu dire, l'âge comptait pour quelque chose. Il resterait jeune de longues années encore; elle ne l'était déjà plus... La pauvre fille était ignorante et candide, et se représentait mal, avec plus de crainte que de désir, ce qu'est la vie conjugale. Mais, en ce moment, elle entrevit soudain toutes sortes de dangers, très vagues, qu'elle n'aurait pas su définir, qui n'en étaient que plus menaçants. Insensiblement, Trapon s'était écarté d'elle, pour mieux se chauffer les pieds; Olympe venait de glisser un coussin derrière son dos, tandis que Virginie tisonnait le feu; et il se pâmait d'aise, les yeux mi-clos, ne songeant évidemment qu'à son bien-être. Alors les yeux de Rachel se remplirent de larmes, et un regret lui vint, un regret poignant et amer : pourquoi donc l'époux n'était-il pas venu dix ans plus tôt, alors qu'elle était une jeune fille fraîche, aimante, confiante, qui aurait donné gaiement toute sa jeunesse et tout son cœur, et qu'on pouvait encore aimer pour elle-même?... Puis, d'un geste rapide, elle essuya ses larmes; et, promenant ses regards sur ses compagnes, elle pensa qu'elle avait peut-être encore la bonne part, puisqu'elle entrait dans l'inconnu de la vie commune, faite des joies et des douleurs qui attendent toutes les femmes, toutes les mères...

Édouard Rod.

LA CRIMINALITÉ EN ITALIE[1]

II

L'article précédent nous a révélé l'extension croissante de la criminalité en Italie, ses caractères les plus saillants et les causes principales qu'on peut assigner au mal. Il nous reste maintenant à examiner les formes spéciales et pour ainsi dire italiennes que revêt la *delinquenza* dans la péninsule, formes multiples et complexes, les unes barbares, les autres bizarres et étranges, mais qui toutes dénotent un état social particulier, une civilisation arriérée. Mais, auparavant, si nous désirons envisager ce problème social de la criminalité sous toutes ses faces, nous croyons qu'il convient de l'étudier, non seulement dans ses basses manifestations, mais aussi dans celles qui, pour se produire sous des apparences plus civilisées, n'en sont pas moins dignes d'attention.

Le chiffre énorme des homicides, l'extension formidable des délits contre les personnes, les propriétés et les mœurs, nous ont montré le fléau de la criminalité se propageant parmi les couches inférieures de la population. Les récents scandales financiers de Rome, les spectacles de corruption et de démoralisation politique qu'ils nous ont dévoilés, attestent que le mal est aussi profond parmi les classes dirigeantes et que, chez celles-ci, la délictuosité frauduleuse, quoique sous une forme atténuée, s'y est accrue également dans de fortes proportions [2].

La criminalité étant toujours le produit, la résultante d'un certain état social, essayons de montrer comment les conditions politico-sociales de l'Italie actuelle ont amené ce résultat.

L'Italie est, peut-être, de tous les pays de l'Europe, celui où la classe moyenne est la moins nombreuse. Près des deux tiers de la population sont composés d'une plèbe misérable et ignorante, adonnée aux travaux de la terre et presque uniquement occupée à

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 février 1894.

[2] Dans un récent opuscule sur la corruption électorale, un ancien député, M. Morini, faisait remarquer, à ce propos, que la moyenne de la *delinquenza* du Sénat italien était supérieure à celle de la masse de la population. La remarque, on l'avouera, est piquante.

résoudre le dur problème de l'existence. L'autre tiers constitue la classe bourgeoise, le monde des fonctionnaires, des industriels, des professions libérales. Le *risorgimento*, nous l'avons dit déjà, a été l'œuvre presque exclusive de cette classe. Le triomphe de la révolution italienne investit donc la bourgeoisie d'une domination incontestée et sans contrepoids; elle eut le monopole du pouvoir et des places. Dans un récent article de la *Nuova Antologia* [1], M. Villari, ancien ministre de l'instruction publique, s'exprimait en ces termes : « Tout dans la révolution italienne a été l'œuvre de la bourgeoisie, qui est devenue la maîtresse absolue de tout. Et l'histoire de tous les peuples nous enseigne quels sont les périls qui menacent la société entière, lorsqu'elle est abandonnée à la prépotence d'une seule classe, surtout si cette classe est la bourgeoisie. Le gouvernement prend alors facilement l'aspect d'une *consorteria*, d'une *camorra*, qui exploite le pays au bénéfice de ses membres. » Tocqueville, qui était un grand penseur et qui pouvait parler par expérience, écrit dans ses *Souvenirs* : « L'esprit de la bourgeoisie peut faire des miracles quand il est uni à celui de l'aristocratie et du peuple, mais quand la bourgeoisie est seule, elle ne produira jamais qu'un gouvernement sans vertu et sans grandeur. En France, après 1830, la bourgeoisie fut maîtresse absolue de la société tout entière, dans laquelle elle occupa tous les postes, qu'elle multiplia d'une façon extraordinaire et elle finit par vivre en grande partie aux dépens du Trésor. La postérité ne saura jamais à quel point le gouvernement prit alors le caractère et la forme d'une compagnie industrielle où les affaires se font en vue seule des avantages qu'en retirent ses membres. » Une « compagnie industrielle » ou, pour employer l'expression technique et italienne de M. Villari, une *camorra*. Voilà bien l'effet que produit le régime installé par la révolution italienne ! La bourgeoisie, dans la péninsule, a été et est encore tout; le peuple, rien. La domination exclusive de la classe bourgeoise s'est exercée d'autant plus facilement, malgré sa grande infériorité numérique, que le tiers état italien, — si l'on peut donner ce nom au peuple des campagnes et des villes, — se trouve, dans certaines provinces, plus arriéré matériellement et intellectuellement que pouvait l'être le tiers état français au dix-septième siècle. La bourgeoisie italienne, si elle eût compris ses devoirs, avait un beau rôle à remplir : relever les classes populaires de leur abaissement séculaire, les rendre moins misérables, améliorer progressivement leur sort et les moraliser. Au lieu de cela, la bourgeoisie semble n'avoir eu d'autre objectif que d'exploiter le

[1] N° du 1er novembre 1893.

pouvoir dont elle s'était réservé le monopole, et, bien plus que ne l'avait fait la bourgeoisie française après 1830, « de vivre aux dépens du Trésor public ». Le régime parlementaire exige, pour son fonctionnement régulier et normal, un pays où la classe moyenne, c'est-à-dire la classe qui possède une quantité suffisante de bien-être et d'instruction, constitue la majorité. Entre les mains d'une oligarchie bourgeoise comme celle qui gouverne l'Italie, il n'a pas tardé à se transformer en un formidable instrument d'oppression. Voilà tantôt trente ans que l'Italie est livrée à l'exploitation sans frein et sans scrupule d'une seule classe et de celle qui est naturellement la plus cupide et la moins morale à tous les égards. Un sociologue distingué, dans une étude sur les différentes classes de la société italienne, l'écrivait, il y a quelques années[1] : « C'est dans les classes dirigeantes que j'ai rencontré le plus de vices. Le menu peuple prévarique pour mille raisons inutiles à exposer ici. Mais la responsabilité en retombe en grande partie sur les classes aisées et cultivées. »

La démoralisation, la corruption des classes dirigeantes en Italie, voilà une des causes qui nous expliquent l'énorme accroissement de la criminalité dans la péninsule. Les récents scandales financiers de Rome, malgré le retentissement qu'ils ont eu, n'ont révélé qu'une faible partie du mal. Et cependant quel jour effrayant ils jettent sur les abîmes de corruption politique, où s'effondre le parlementarisme italien ! Administrateurs de banque masquant frauduleusement le *déficit*, falsifiant les billets et battant de la fausse monnaie, ministres exploitant les banques pour les besoins de leur politique, hommes d'Etat, députés, journalistes, fonctionnaires, vendant leur vote, leur influence ou leurs services : ces manifestations ne tombent peut-être pas toutes sous le Code pénal, mais toutes sont l'indice d'une démoralisation profonde et ne peuvent manquer d'exercer en bas une influence délétère.

Le peuple, ce peuple qui travaille et qui souffre, voit la fortune publique dilapidée, les fonctions de l'État enrichissant soudain un petit groupe d'ambitieux et d'exploiteurs ; il confronte sa misère effroyable avec l'éclat scandaleux de certaines fortunes improvisées, et ce spectacle attise inévitablement ses passions et ses convoitises. Quand dans les sphères dirigeantes la fraude et la corruption s'étalent d'une façon aussi visible, on ne peut plus être surpris de voir certaines formes de criminalité telles que la *maffia*, la *camorra* et le brigandage se perpétuer ou même se manifester avec une vitalité nouvelle alors qu'on les croyait disparues. Il se produit peu à peu

[1] *L'Italia vivente*, par Léon Carpi.

entre le haut et le bas de la société un échange de démoralisation. Lorsque de l'aveu même de M. Villari, le gouvernement se transforme en *camorra*, pourquoi la *camorra* cesserait-elle d'exister? Ce phénomène ne prouve-t-il pas, au contraire, qu'il existe dans le corps social un *virus*, lequel agit d'une façon diverse, selon les différentes classes, d'une façon atténuée en haut, d'une façon violente en bas : ce sont les diverses manifestations d'un même mal.

*
* *

L'existence d'associations de délinquants atteste un niveau plus bas de moralité et de civilisation que les manifestations isolées de la criminalité individuelle. Là, en effet, où les criminels peuvent s'unir et se constituer en sociétés distinctes possédant leurs lois et leurs rites, il est évident que l'organisme social est plus faible ou plus vicié qu'ailleurs. C'est le cas de l'Italie.

Les diverses associations criminelles dans la péninsule peuvent se réduire à ces trois grandes divisions : la *camorra*, le brigandage, la *maffia*. Nous parlerons en détail de chacun de ces types d'associations.

LA CAMORRA

M. Marc Monnier a écrit un livre très intéressant sur la *Camorra* napolitaine, telle qu'elle fleurissait au lendemain de la chute des Bourbons. La *Camorra* y est minutieusement analysée par un témoin aussi consciencieux que véridique. Nous n'entendons point refaire ici le livre de Monnier, mais la *Camorra* a forcément sa place marquée dans une étude de la criminalité italienne. Beaucoup de gens s'imaginent d'ailleurs que ce nouveau régime a tué la *Camorra* : c'est une erreur profonde. La *Camorra* existe toujours; seulement elle a changé de forme; comme tous les phénomènes de criminalité, elle a évolué avec l'état social.

La *Camorra* a une origine très obscure; elle a été apportée, croit-on, aux Napolitains par les Espagnols, qui la tenaient eux-mêmes des Arabes. Les uns font venir le mot de *gamurra*, vêtement grossier assez pareil à la *chamarra* des Espagnols; les autres, de l'arabe *kumar*, sorte de jeu frauduleux prohibé par le Coran. Quoi qu'il en soit, que la *Camorra* remonte ou non à plusieurs siècles, qu'elle provienne de l'Espagne ou qu'elle soit autochtone, il est certain qu'elle n'existe comme secte organisée qu'à partir de 1820.

Qu'est-ce que la *Camorra?* C'est, comme dit Monnier, l'extorsion organisée, c'est une association de gens criminels avec sa hiérar-

chie et ses rites spéciaux, et rançonnant le public par intimidation.

La *Camorra* eut ses beaux temps dans les dernières années du règne des Bourbons et dans les premières du nouveau régime italien. On a pu dire sans trop d'exagération que le gouvernement des Bourbons de Naples était « la négation de Dieu et de la moralité ». Il est certain qu'il exerça une influence profondément corruptrice. *Feste*, *forche*, *farine* : ces trois mots, comme on l'a dit, résumaient le régime des Bourbons de Naples. Des fêtes pour amuser le peuple, du pain pour le nourrir, des potences pour ceux qui pensaient mal du gouvernement. Le grand crime, le crime d'État sous les Bourbons, c'était l'accusation ou le soupçon de *libéralisme*, et comme ce soupçon pesait surtout sur la classe bourgeoise et lettrée, celle-ci était tenue à l'écart des affaires et soumise à la plus dure tyrannie. Déjà, au siècle dernier, le seul fait d'avoir en sa possession un livre de Voltaire pouvait conduire à la galère. Sous Ferdinand II, on prohibait jusqu'aux cercles de joueurs d'échecs. Le véritable pouvoir c'était la police, qui était à la discrétion complète de l'autorité royale et maîtresse absolue de tout. En un mot[1], le lien social, politique et religieux était brisé par la terreur. Rien d'étonnant que, dans ces conditions sociales, une minorité de gens violents et sans scrupules parvînt à s'imposer à la masse du peuple désorganisé et sans cohésion. C'est là la véritable origine de la *Camorra*.

Un volume ne suffirait pas si nous voulions entrer dans tous les détails de l'organisation de cette secte criminelle. Nous renvoyons les curieux au livre de Monnier et à la monographie très intéressante publiée il y a trois ans par un fonctionnaire de la police italienne[2]. Disons seulement que la *Camorra* possède une hiérarchie parfaitement organisée : elle a ses rites, ses lois, ses mystères; on n'arrive au grade de *camorrista* proprement dit qu'après une longue initiation. Cette série d'épreuves peut varier; elle consiste en délits de diverses espèces, depuis le simple vol jusqu'à l'assassinat.

Monnier décrivait ainsi la *Camorra*, il y a trente ans : « L'étranger ou même l'Italien qui débarquait à Naples était surpris en touchant terre de voir un robuste gaillard accoster son batelier et recevoir de lui, sous main, 1 ou 2 sous de même monnaie. Si le voyageur était curieux, il demandait quel était cet exacteur mieux vêtu que les autres plébéiens, souvent couvert de bagues et chamarré d'or, qui s'avançait en maître et partageait sans mot dire le prix du passage avec le très humble *barcarolo :* on répondait au nouveau venu :

[1] La *Camorra*, par Marc Monnier.
[2] La *Camorra*, par Alongi.

« C'est le camorriste. » L'étranger, en arrivant à son hôtel précédé d'un *facchino* qui avait porté jusque-là ses bagages, découvrait d'ordinaire un second exacteur semblablement mystérieux et taciturne qui recevait quelques sous du *facchino*. Quand deux portefaix s'étaient partagé la besogne, chacun d'eux glissait une pièce de cuivre dans les mains du mystérieux inconnu. Si l'étranger, remarquant cette mystérieuse distribution, s'obstinait à demander quel était ce nouveau percepteur, on lui répondait également : « C'est le camorriste. » Le voyageur quittait l'hôtel et montait dans un cabriolet de louage. A peine avait-il touché le marchepied, qu'un troisième survenant était déjà debout près du siège, et le cocher, en se penchant avec déférence, lui glissait un sou dans la main. Est-ce encore le camorriste? demandait le voyageur de plus en plus étonné de voir partout à ses trousses des gens qui ne lui rendaient aucun service et qui cependant recevaient partout une portion de l'argent qu'il avait à débourser. Le cocher répondait mélancoliquement : « C'est le camorriste. »

La *Camorra* prélevait donc, et cela de la façon la plus ostensible, un tribut sur toutes les transactions publiques : rien qui pût échapper à son exploitation. Elle levait l'impôt sur toutes les denrées qui entraient à Naples, sur la paye des ouvriers ou des manœuvres qui travaillaient dans la rue, sur l'octroi, sur le jeu public ou clandestin, sur la prostitution, sur le vol, sur la religion même. Des camorristes extorquaient aux prêtres jusqu'à 3 sous par messe.

Mais dira-t-on comment cette secte était-elle parvenue à établir une aussi odieuse tyrannie? Il y a à cela deux raisons. D'abord la *Camorra* régnait par la violence et la terreur qu'elle inspirait. L'homme qui aurait tenté de lui résister pouvait se considérer comme un homme perdu. Après un avertissement et souvent même sans avertissement, il recevait, quelques jours après, d'un camorriste un coup de poignard ou de pistolet qui affirmait la vengeance de la secte. En second lieu, la *Camorra* était protégée par la police, qui utilisait ses services. La *Camorra* faisait la police des prisons, des marchés et de tous le endroits mal hantés de la ville [1]. Elle constituait une organisation du vol qui empêchait jusqu'à un certain point les vols ordinaires. Elle assassinait sans doute pour son compte, mais elle empêchait très souvent les rixes et obligeaient à rengainer les couteaux. Elle formait, en un mot, à côté de la police bourbonienne, une police dissidente, plus puissante et mieux informée que l'autre, qui s'en servait et la ménageait.

[1] La *Camorra*, par Marc Monnier.

Que l'on ne se hâte pas de crier au scandale. Le gouvernement italien n'a pas agi autrement que les Bourbons. La révolution qui a renversé François II a été faite, à Naples, en grande partie avec l'appui de la *Camorra*, et pendant les premiers temps du nouveau régime celle-ci fut la seule autorité constituée. Aussi, après 1860, prit-elle un formidable accroissement. Sous la dictature provisoire de Garibaldi, la *Camorra* régnait à Naples en maîtresse incontestée. Elle s'était emparée entièrement de la contrebande qu'elle organisait au grand jour, au vu et au su des douaniers, qui n'osaient souffler mot. La douane de Naples, qui rendait jusqu'à 40 000 ducats par jour, n'en rendait plus qu'un millier à peine, et, un jour, paraît-il, l'administration ne perçut que 25 sous. Ce fut le signal de la réaction. On arrêta 90 camorristes en une seule nuit, et le lendemain la douane rendait 800 ducats. M. Spaventa, un des chefs du nouveau régime italien, fut l'âme de cette lutte à outrance contre la *Camorra*. Il fit arrêter les camorristes par centaines et les relégua au *domicilio coatto* dans les îles. Mais la *Camorra* se défendit; elle suscita des émeutes, et maintint, malgré tout, son organisation. En dépit de toutes les mesures de répression, la *Camorra* s'est conservée et rien n'a pu la détruire.

Sans doute, s'adaptant au nouvel état social, elle a mitigé ses allures sanguinaires, elle se dissimule davantage, elle assassine moins, mais elle extorque peut-être autant qu'autrefois. Tous ceux qui se sont occupés de la *delinquenza*, à Naples, sont unanimes à reconnaître l'existence actuelle de la *Camorra*. Un Napolitain, écrivait, il y a quelques années [1] : « La *Camorra* n'est plus ce qu'elle était autrefois, mais elle n'est pas morte, et disons-le franchement, elle ne périra pas de si tôt. De temps à autre, on fait une *razzia* de camorristes, on commence un procès, les journaux crient, les magistrats menacent. Puis, sans qu'on sache comment, l'affaire se refroidit, les témoins sont appelés quand il plaît au dieu de la *Camorra*, et personne n'a plus rien vu et ne voit plus rien. »

M. Alongi, ce fonctionnaire de la police italienne qui a publié, il y a trois ans, une étude fort intéressante sur la *Camorra*, était prié de n'en rien faire s'il ne voulait pas s'exposer aux vengeances de la secte, car, lui écrivait-on, « la *Camorra* est puissante et non pas seulement dans les basses couches sociales ». M. Alongi, dans son livre, apporte une série de témoignages des plus autorisés qui tous confirment la permanence de la *Camorra*. Les grèves de cochers, fréquentes à Naples, sont presque toutes l'œuvre de la secte, et assurément elle a dû participer, dans une large mesure,

[1] *Napoli ed i Napoletani.*

aux troubles suscités à Naples contre les Français lors des derniers incidents d'Aigues-Mortes. Un Napolitain écrivait à M. Alongi : « Je reconnais moi aussi que la *Camorra* perd du terrain, mais elle existe encore et elle est plus puissante que la *Maffia.* » Un autre lui affirme avoir visité tous les coins et les recoins de Naples et avoir constaté *de visu* cette tyrannie de la *Camorra*, quoiqu'elle soit moins visible qu'autrefois. M. Alongi[1], de son côté, n'hésite pas à écrire : « On ne peut pas douter que la *Camorra* n'ait continué d'exister; elle dissimule, il est vrai, et abandonne ses vieilles spéculations, elle se défait de sa violence et de sa férocité primitives; elle organise, dirige et exploite la criminalité ordinaire et s'approprie les nouvelles formes de délit propres à tous les grands centres, depuis l'escroquerie à l'américaine jusqu'au chantage à la parisienne. Le camorriste d'aujourd'hui n'est plus le vagabond oisif de jadis à l'air rodomont et armé de sa grosse canne; il est habillé comme tout le monde et affecte de travailler comme un simple ouvrier. Aux abattoirs, il fait le boucher; dans la rue, il est cocher ou propriétaire de voitures, aubergiste, entrepreneur à forfait et surtout courtier; il a son capital et son crédit : on ne le voit pas, mais on le sent et on le devine. »

La *Camorra* a suivi le même *processus* que toutes les autres formes de la criminalité : elle s'est transformée et adoucie à mesure que l'état social évoluait; mais elle est trop profondément enracinée dans les mœurs napolitaines et méridionales pour disparaître. Aujourd'hui, elle est moins spécialisée : elle s'est infiltrée dans tout l'organisme social. La *Camorra*, jadis, était pour ainsi dire le monopole des gens du peuple : aujourd'hui elle a pénétré jusque dans les classes élevées; il y a la *Camorra* en gants blancs et en habits noirs[2]. Aujourd'hui, dans le Napolitain, écrit Turiello[3] à côté de la basse *Camorra*, a surgi la haute *Camorra;* ce sont les temps nouveaux qui nous ont apporté cette distinction. Sous les Bourbons, on ne connaissait que la basse *Camorra*, par la simple raison que la haute était le gouvernement. »

Naturellement cette *Camorra*, lors même qu'elle nous représente une des formes de la délictuosité, excelle à côtoyer le code pénal; elle fait surtout sentir son influence occulte dans la politique et l'administration. C'est bien souvent la *Camorra* qui, à Naples, fait les élections, comme c'est la *Camorra* qui distribue les places et les emplois. Il n'est pas une branche de l'administration qui lui

[1] La *Camorra*, par Alongi.
[2] *Lettere meridionali*, par Villari.
[3] *Governo e governati.*

échappe; partout on retrouve le camorriste et son action néfaste et dissolvante.

Dans les petites villes de l'Italie méridionale, la *Camorra* politique triomphe sans conteste. Dans aucun pays du monde, sauf en Russie, la commune ne jouit d'une autonomie aussi large qu'en Italie. Le maire ou syndic est le véritable maître, le roi de sa commune. Qu'arrive-t-il? C'est qu'un petit groupe de gens violents et audacieux s'efforcent d'accaparer les charges publiques et de les exploiter sans vergogne.

Dans le plus grand nombre des provinces méridionales, les paysans se trouvent, vis-à-vis des bourgeois et des propriétaires, des *galantuomini* comme ils les appellent, dans la même condition que les serfs d'autrefois vis-à-vis de leurs seigneurs [1]. Quelle que soit la forme du contrat qui relie le paysan au propriétaire, celui-là est dans une absolue dépendance économique de celui-ci, et cette dépendance entraîne les autres. Les bourgeois et les propriétaires accaparent toutes les fonctions municipales et autres, et cette oligarchie d'un nouveau genre est la maîtresse absolue de tout. « De cette façon, écrit un auteur italien peu suspect, M. Franchetti [2], les congrégations de charité, les administrations des œuvres pies et des monts-de-piété sont souvent pleines de gens ruinés qui se font une rente avec le patrimoine public. » Quand un individu est ruiné, nous dit-il ailleurs, il tâche de se procurer un emploi public pour se refaire. En un mot la plupart des administrations communales sont de véritables *Camorra* au petit pied; l'influence politique leur tient lieu d'intimidation.

Sans doute, il faut établir une distinction entre cette *Camorra*-là et la *Camorra* des criminels vulgaires; mais il faut reconnaître que toutes deux procèdent du même principe. C'est toujours une minorité de violents devenant prépotente et tyrannisant le plus grand nombre. Et si la *Camorra*, sous toutes ses variétés, est si difficile à éliminer dans le Napolitain, c'est qu'elle tient à la racine même du tempérament et des mœurs de l'Italien méridional. Qu'on se reporte à ce que nous avons dit ailleurs sur la fréquence inusitée de l'homicide : l'explication est à peu près la même. Le lien social et politique étant très lâche, quelques individus par leur audace et leur violence s'imposent à la communauté, la rançonnent et l'exploitent impunément. Dans cette société en décomposition, nous voyons se produire le même phénomène que dans les

[1] Un propriétaire était obligé de battre les paysans pour les empêcher de lui baiser la main. (Voy. *Delle condizioni economiche delle provincie napolitane*, par Franchetti.)

[2] *Ibid.*

sociétés en formation, où ce sont les gens énergiques et audacieux qui prennent le pouvoir; c'est un retour à la barbarie primitive.

Sous ce ciel admirable de Naples, l'homme a peu de besoins; avec quelques sous par jour, on peut y vivre. Le climat, en outre, amollit la fibre; il en résulte une tendance irrésistible au *far niente* et à l'oisiveté. Ceux qui ne veulent pas travailler cherchent alors à y vivre aux dépens d'autrui. De là ce parasitisme et cette prépotence de la *Camorra* qui a d'autant moins de peine à s'établir, que la grande masse des individus a été habituée depuis des siècles à se voir exploitée par tous les régimes successifs et à subir la tyrannie de quelques-uns. Dans un ambiant physique, moral et politique tel que celui qui domine à Naples, la formation de la *Camorra* est un phénomène très explicable, s'il est vrai que toute forme de criminalité est avant tout le produit d'un état social [1].

*
* *

La *Camorra* est née dans les prisons, et encore aujourd'hui si, au dehors, sa domination s'est affaiblie, dans les prisons elle règne comme jadis sans conteste. Ce fait étrange nous est confirmé par les autorités les plus dignes de foi : presque toutes les prisons de l'Italie méridionale et de la Sicile sont soumises à la *Camorra* [2]. A peine a-t-il franchi le seuil de la prison, que le délinquant tombe entre les mains de la secte : on lui extorque l'argent qui peut être mis à sa disposition ; on l'oblige à jouer ses habits, sa nourriture et naturellement on le vole effrontément, si bien qu'on a vu des détenus, privés de la ration quotidienne que leur extorquait la *Camorra*, manger de la paille et du bois pour ne pas mourir de faim. Comme dans presque toutes les prisons existe la vie en commun, le chef camorriste se fait servir comme un roi par les affiliés de grade inférieur ou les autres prisonniers. « Le camorriste, lisons-nous dans une publication parue, il y a quelques années [3], est roi absolu et despotique dans la prison : il commande tout ce qu'il lui plaît, se fait habiller et déshabiller, tient des assemblées, expédie des ordres aux autres chambres, punit et récompense, et tous les autres prisonniers sont devant lui comme des esclaves enchaînés. »

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons lu dans un livre de M. Marcellin Pellet, consul français à Naples, sur *Naples contemporaine*, un intéressant chapitre consacré à la *Camorra*. M. Pellet confirme que la *Camorra* est encore actuellement très vivante à Naples et il décrit minutieusement ses faits et gestes. Nous renvoyons à ce livre les lecteurs désireux de connaître en détail cette étrange association.

[2] La *Camorra*, par Alongi.

[3] *Archivio di psichiatria*, anno 1884.

Ce qui est plus extraordinaire, c'est que non seulement les camorristes d'une même prison ont des relations entre eux, mais ils communiquent avec le dehors et avec les camorristes des autres prisons du royaume, même les plus éloignées les unes des autres. Ainsi on découvrit que des rapports s'étaient établis entre les prisons d'Avellino, de Salerne, d'Eboli, de Padoue et l'île du Giglio, absolument comme si les prisonniers de Lyon communiquaient avec ceux de Bordeaux.

Et les autorités? demanderez-vous. Les autorités ferment les yeux. Pour ne pas provoquer de désordres ou d'émeutes, on fait semblant de tout ignorer, de ne rien voir; quant aux gardiens, ils agissent souvent d'entente avec les prisonniers qui les rémunèrent largement. La vie dans les prisons de l'Italie méridionale est si facile, si aisée pour les camorristes, que non seulement elle ne les épouvante pas, mais que beaucoup y vivent aussi et même plus commodément qu'au dehors. Ils s'y livrent même parfois à des orgies, à de véritables ripailles.

« Dans les colonies de *coatti*, écrit M. Alongi, la *Camorra* exerce une domination despotique : elle défie les lois, l'énergie et le zèle des fonctionnaires et des agents : elle dure et durera aussi longtemps que les prisons et que le *domicilio coatto* permettront la vie en commun. » Un *coatto* qu'on interrogeait, à ce propos, faisait les aveux suivants : « Il est très vrai que parmi les *coatti*, il n'y a que des délinquants. Mais, même s'il s'y trouvait d'honnêtes gens, grâce aux pratiques criminelles des camorristes, ils ne tarderaient pas à devenir corrompus, corrupteurs et délinquants. Qu'on ne se flatte pas que la police si nombreuse, active ou zélée qu'on la suppose, puisse prévenir les infamies de la *Camorra*; c'est un miracle si elle parvient même à en découvrir une faible partie. »

Avec l'argent extorqué aux détenus et qu'ils emploient à se faire acheter, par les gardiens, les vins et les mets qui leur plaisent [1], on ne peut plus dès lors s'étonner de l'accroissement de la criminalité : au lieu d'être une punition, la prison est comme une prime offerte au délit.

Ce n'est pas seulement dans les prisons, c'est principalement dans les lieux de relégation et parmi les condamnés au *domicilio coatto* que règne la *Camorra*. Lorsqu'un individu a contrevenu une ou plusieurs fois à l'*ammonizione*, l'autorité l'expédie dans une des petites îles des côtes de la Méditerranée affectées à cette sorte de relégation. La secte est toute-puissante parmi les *coatti* : là, elle maintient toutes ses tristes et abominables traditions, et l'impu-

[1] *Romanzo di un delinquente nato.*

nité dont elle y jouit est même une des raisons qui expliquent l'impossibilité de l'extirper; ailleurs, le système pénitentiaire, tel qu'il est organisé en Italie, et surtout dans l'Italie méridionale, loin d'opposer une digue à l'accroissement de la criminalité associée, constitue une véritable pépinière de délinquants. Au lieu de détruire la *Camorra*, il l'encourage et la perpétue : voilà pourquoi toutes les tentatives de répression de cette secte criminelle ont avorté jusqu'à ce jour.

*
* *

LES SECTES CRIMINELLES ET POLITIQUES

La *Camorra* n'est point un produit exclusif du sol napolitain. De Naples elle a fini par rayonner dans beaucoup de petites villes de l'Italie méridionale, où elle assume des noms divers.

Il y a deux ans, on découvrit, à Bari, une vaste association dite de la *Mala vita*, établie sur le type de la *Camorra*. Comme celle-ci, elle possédait sa hiérarchie spéciale, ses rites mystérieux, obscènes et sanglants. Comme la *Camorra* napolitaine, la *Mala vita* de Bari était divisée en camorristes *picciotti* et *giovanotti*. Le vol était libre, mais le camorriste avait droit à une partie du vol. Le produit des vols commis par les membres de la *Mala vita* devait être versé dans les mains du *contajuolo* ou comptable des camorristes, qui, à son tour, dans le délai de huit jours, devait en faire la répartition entre tous. On tirait au sort ceux qui devaient exécuter les ordres de la société, c'est-à-dire voler ou assassiner. Les chefs de la *Mala vita* de Bari entretenaient une correspondance active avec leurs compagnons, détenus à Bari ou dans les autres prisons du royaume. Le procès qui eut lieu en avril 1891 dura plus d'un mois. Les prévenus étaient au nombre de cent soixante-dix-neuf; la plupart furent frappés d'un verdict de condamnation. La ville de Bari, terrorisée depuis plusieurs années par cette association criminelle, put enfin respirer.

Il est probable que des associations de ce genre doivent être assez nombreuses dans toute l'Italie méridionale. Que dans les grands centres, tels que Paris et Londres, il se constitue des associations de délinquants qui échappent à la recherche de la police, il n'y a rien là d'étonnant. Ce qui est beaucoup plus fait pour nous surprendre, c'est que des sociétés secrètes criminelles parviennent à se créer et à se maintenir dans de petites villes de 20 ou 30 000 habitants.

La raison en est que l'Italien a toujours montré un penchant pour les sociétés secrètes, politiques ou autres. C'est un trait de

son tempérament en même temps qu'une conséquence de son histoire. Naturellement dissimulé, les régimes tracassiers et policiers qui ont pesé sur lui pendant plusieurs siècles l'ont contraint encore à s'envelopper d'ombre et de mystère. L'Italie a été la terre du *carbonarisme* et des conspirations politiques de tout genre. De 1820 à 1860, l'Italie était couverte d'un réseau de sociétés secrètes qui avaient toutes, plus ou moins, pour but le renversement des gouvernements d'ancien régime. Mais après que la révolution eut triomphé partout, ces associations occultes, au lieu de se dissoudre, perdirent peu à peu leur caractère politique pour se transformer en sociétés de délinquants. On vit se produire ce phénomène notamment dans les Romagnes et les Marches. Dans ces provinces beaucoup des sociétés secrètes qui avaient conspiré contre l'ancien gouvernement pontifical se perpétuèrent et devinrent de simples associations de malfaiteurs. En 1881, un vol de 2 millions et demi fut commis au préjudice de la Banque nationale de Rome. L'auteur de ce vol était un individu d'Ancône. Pendant plus d'une année, la police le rechercha dans tous les coins de l'Italie et de l'Europe et jusqu'en Amérique. Or l'individu en question habitait tout simplement à Ancône, dérobé aux recherches de la police par la complicité d'une partie de la population. De pareils cas ne sont pas rares. En Italie, dans beaucoup de provinces, il y a un rapport parfois très intime entre la politique et la criminalité. Ou bien ce sont des associations criminelles qui se couvrent du masque de la politique et se mêlent plus ou moins activement aux intrigues électorales et administratives, tel est le cas de la *Camorra* et des sectes congénères. Ou bien ce sont des associations qui recourent aux pires procédés des malfaiteurs. Nous ne parlons que pour mention ici de l'assassinat politique, dont l'histoire de la révolution italienne ne nous fournit que trop d'exemples. Hélas! aujourd'hui, en Europe, quelle est la nation qui puisse, en fait de criminalité dite politique, jeter la pierre à ses voisines? Si la Russie, l'Italie et l'Allemagne ont eu leurs régicides, l'Espagne et la France ont en ce moment ces abominables attentats anarchistes dont rien ne peut surpasser l'horreur. Jadis on frappait soit les têtes couronnées, soit les hommes de gouvernement. Aujourd'hui cette secte criminelle s'en prend à la population entière; selon l'expression très juste de M. Tarde, au régicide on a substitué le *plébicide*.

L'assassinat politique en Italie ne se retrouve guère, sous une forme très particulière, que dans les Romagnes. La population des Romagnes surpasse toutes les autres par ses qualités d'énergie et de brutalité : cette province fut de tout temps un foyer très actif de sociétés secrètes et de conspirations. Le crime politique y est,

pour ainsi dire, de tradition. En 1848, il surgit une secte monstrueuse, mi-criminelle, mi-politique, appelée les *accoltellatori*, dont les adeptes se faisaient un jeu de poignarder même les personnes les plus inoffensives, uniquement pour jeter la terreur parmi la population. La République romaine délégua, pour réprimer cette secte, Orsini, celui-là même qui devait si tristement s'illustrer par son attentat contre Napoléon III. La secte des *accoltellatori*, qui finit par disparaître, n'était que l'expression aiguë d'un phénomène morbide qui est bien loin d'avoir disparu, même aujourd'hui. Les antiques factions qui, jadis, ensanglantèrent l'Italie se sont perpétuées dans les Romagnes sous la forme moderne des partis politiques; tous, modérés, radicaux et socialistes s'y font une guerre à mort, où le couteau et le fusil jouent quelquefois le principal rôle. La criminalité violente, très répandue dans cette province, y est presque exclusivement politique.

Voici ce qu'écrit textuellement un criminaliste italien[1] : « Dans les Romagnes, les élections sont souvent faites à base de terreur. Quand un modéré très riche se présente contre le parti extrême et qu'il tire sur ses adversaires avec de la mitraille d'or, ceux-ci répondent à coups de pierre ou de bâton, ou encore avec de la mitraille de plomb. C'est une lutte entre l'astuce et la force, entre l'or et le fer. Si par hasard, le jour des élections, le parti est vaincu, il lui reste comme dernière ressource de mettre tout sens dessus dessous, comme un joueur qui, ayant perdu, renverse la banque : les vaincus font sauter les urnes, les bancs, les lampes, les encriers, mettent en fuite le président de section et brûlent les procès-verbaux. Très souvent on en vient aux mains et le sang coule. Dans ces cas, l'horreur pour l'homicide ou pour la fraude se change, chez les hommes du parti, en admiration. Quel beau coup! vous dira un Romagnol, en parlant du meurtre d'un de ses adversaires politiques tué d'un coup de fusil. Dans les Romagnes, l'homicide commis pour causes politiques n'excite pas de répulsion chez les membres d'un parti, quoique ceux-ci soient individuellement honnêtes ou ennemis de la violence : l'homicide est devenu un moyen normal de lutte politique et il est considéré comme permis contre ses adversaires. » Le gouvernement italien a essayé, à plusieurs reprises, quoique vainement, de réagir contre ces mœurs sauvages. Il y a quelques années, à Imola, un sous-préfet à poigne qui avait tenté d'abolir ou de modifier ces étranges mœurs, fut poignardé en plein jour, alors qu'il se promenait au bras de sa femme. Dernièrement, à Castrocaro, un *delegato* ou fonctionnaire de police fut

[1] *Il mondo criminale italiano*, p. 291-292, *passim*.

assassiné pour le même motif. L'homicide, dans les Romagnes, a presque toujours une cause politique, rarement une cause privée. Les diverses factions politiques luttent entre elles, comme pouvaient le faire au moyen âge les Guelfes et les Gibelins. En France, la Corse seule peut donner une idée de cette intromission normale du meurtre et de l'assassinat dans les querelles électorales.

En 1891, il se déroula un procès très typique à cet égard.

Dans une petite ville près de Ravenne, à Piangipane, existaient deux sociétés rivales, l'une socialiste, la *Società dei Figlj del Lavoro*, l'autre républicaine, la *Gioventù operosa*. Les deux sociétés s'en voulaient à mort. La haine qu'elles se portaient fut encore accrue par ce fait qu'un membre de cette dernière fut tué dans une rixe par un adhérent de la société à couleur socialiste. Les deux associations cherchèrent dès lors une occasion d'en venir aux mains et de vider leur différend par la force. Le 28 octobre 1891, il y avait à San Michele di Ravenna une grande fête religieuse à laquelle les partisans de l'une et l'autre association s'étaient donné rendez-vous. Une rencontre était dès lors inévitable entre les deux groupes, et à peine furent-ils en présence qu'une bataille en règle ne tarda pas à s'engager. Pendant dix minutes ce fut une mêlée infernale où revolvers, poignards, couteaux, accomplirent leur triste besogne. Quand les gendarmes arrivèrent pour séparer les combattants, cinq morts jonchaient le sol; quarante individus furent grièvement blessés. La lutte faillit se rallumer à Ravenne, parce qu'on voulait ensevelir l'un à côté de l'autre un socialiste et un républicain, victimes tous deux de cette abominable tuerie. Les familles s'y opposèrent énergiquement, tant les haines de parti sont là-bas sauvages et féroces. Les faits de San Michele donnèrent lieu à un procès retentissant qui se termina par un verdict général d'acquittement. L'homicide politique paraît dans les Romagnes chose si naturelle qu'il n'entraîne aucun déshonneur, quand on ne l'envisage pas comme une action glorieuse et méritoire [1]. C'est un triste reste des mœurs violentes de la Renaissance alors que les factions s'entre-déchiraient : la passion politique aboutit chez le Romagnol aux mêmes excès, aux mêmes crimes que chez un autre la passion individuelle; c'est la perpétuation d'un état social morbide où le tempérament physique, les précédents historiques et le milieu moral ambiant, entrent à doses égales.

Parmi les sociétés criminelles on pourrait aussi ranger certaines associations singulières de délinquants qu'on trouve dans quelques villes d'Italie. Des jeunes gens, le plus souvent des délinquants

[1] *Il mondo criminale italiano*, passim.

de profession, s'organisent en bande et se livrent non point précisément à des attentats criminels proprement dits, mais à des actes de gaminerie ou de brutalité. Tacite, on le sait, nous raconte que Néron, en compagnie de débauchés de son espèce, prenait plaisir à se déguiser et à assaillir les passants dans les rues de Rome. C'est à peu près par ce genre d'exploits que s'illustrent ces associations bizarres qui s'appellent à Venise les *buli*, à Milan la *teppa*, à Turin les *barabba*. Un passant paisible et inoffensif rentre chez lui; on le roue de coups. Plus rarement ces *teppisti* ou ces *barabba* commettent des assassinats contre des personnes qu'ils ne connaissent même pas, uniquement pour donner cours à leurs instincts meurtriers. Il y a deux ans, un jeune prêtre fut assassiné, à Pise, en pleine rue, par un individu qui ne l'avait jamais vu. C'est une véritable rage homicide.

Assurément, aujourd'hui on trouve des associations de délinquants dans tous les grands centres de civilisation européenne. La caractéristique de ces associations en Italie, c'est d'abord leur nombre, puis leur forme étrange, leurs rites bizarres ou mystérieux, enfin la résistance invincible qu'elles opposent à tous les efforts faits pour les extirper. La *delinquenza* associée est un des traits de la criminalité italienne. Le brigandage nous en fournit une preuve nouvelle.

LE BRIGANDAGE

Le brigandage en Italie remonte à la plus haute antiquité. Sans parler des commencements de Rome, fondée par un véritable chef de bande, Romulus, vers la fin de la République l'Italie et Rome elle-même faillirent tomber au pouvoir des brigands recrutés parmi les esclaves fugitifs et dont le chef le plus illustre fut Spartacus. Depuis cette époque, on peut dire que jusqu'à nos jours le brigandage n'a jamais cessé de désoler la péninsule. Pendant tout le moyen âge, ce n'est pas seulement l'Italie, c'est l'Europe entière qui est la proie de ce fléau. En Italie, toutefois, il semble sévir avec plus d'intensité qu'ailleurs [1]. Les relations des jubilés des quatorzième et quinzième siècles sont unanimes à constater que pendant l'année sainte les chemins aboutissant à la Ville éternelle sont infestés de malandrins qui tuent et dévalisent les pèlerins. A la fin du seizième siècle, le mal a pris une telle extension, que Sixte V, pour l'extirper, est obligé de recourir à la répression la plus sanglante et la plus implacable. Les têtes et les corps des brigands

[1] *Le brigandage en Italie*, par Dubarry.

exposés dans les rues de Rome pour servir d'exemple étaient si nombreux, la puanteur qu'ils répandaient si forte, que les habitants de Rome prièrent le Pape d'en permettre l'enlèvement, attendu que la santé publique en était compromise. Pendant un temps Sixte V purgea ses États de cette peste, mais elle ne tarda pas à reparaître, et depuis lors le brigandage a sévi à l'état endémique dans les États romains, le plus grand nombre des provinces napolitaines, la Sicile et la Sardaigne. Il se manifesta avec recrudescence à la suite de toutes les commotions politiques, notamment pendant les guerres de la République et de l'Empire. Murat déclara aux brigands de son royaume une guerre sans merci et il débarrassa momentanément les Calabres et autres provinces des bandes qui les infestaient. Malheureusement, les brigands trouvèrent asile sur le territoire pontifical où le pouvoir était trop faible pour les disperser et les détruire. Durant le règne de Pie VI, on constata judiciairement dix-huit mille meurtres dans l'État pontifical; sous le règne de Pie VII, il s'en commit plus du double qui n'entraînèrent aucune procédure. Léon XII parvint à porter un coup terrible au brigandage en capturant un chef de bande fameux Gasparrone, ainsi que la plupart de ses compagnons. Mais les troubles de 1831 et de 1848 ravivèrent cette plaie mal fermée, aussi bien dans les Etats de l'Eglise que dans le Napolitain. En 1860, lors de la révolution napolitaine, le brigandage releva audacieusement la tête dans le royaume des Deux-Siciles, profitant de l'état d'anarchie du pays. La chute des Bourbons avait causé un vif mécontentement parmi les classes populaires. Les brigands exploitèrent cette état d'esprit et soulevèrent les populations contre le nouveau régime. Le gouvernement italien dut envoyer des armées régulières contre les bandes qui se formaient incessamment dans les diverses provinces. La répression fut terrible, et rappela celle de Murat. Des milliers de brigands y perdirent la vie. Tout paysan surpris les armes à la main ou soupçonné d'accointance avec les brigands était fusillé. De véritables flots de sang coulèrent dans l'Italie méridionale. Mais l'autorité régulière finit par avoir le dessus et extirper ou à peu près ce triste fléau.

Le mal a-t-il complètement disparu? On pouvait le croire il y a quelques années, et les apologistes du nouveau régime ne manquaient pas de lui en faire un titre de gloire. Depuis dix ans, le brigandage commence à relever çà et là la tête, sans doute plus timidement qu'autrefois, mais la recrudescence de ce fléau n'en est pas moins un fait curieux à la fin de notre dix-neuvième siècle, en plein pays civilisé et sous un régime qui se flattait d'avoir régénéré l'Italie.

Dans les provinces méridionales où il était jadis si puissant, les gestes du brigandage ne sont plus aujourd'hui que des faits isolés et qui méritent à peine d'entrer en ligne de compte. Aujourd'hui le brigandage ne sévit d'une façon permanente que dans la Sicile et la Sardaigne, et, ce qui paraîtra bien extraordinaire, dans la campagne de Rome : le nouveau régime a été impuissant à l'expulser de ces deux citadelles où il s'est réfugié. Il y a là un phénomène dont il peut être intéressant de rechercher les causes.

*
* *

Toute forme de criminalité est le produit d'un certain état social. Un éminent criminaliste écrivait il y a quelques semaines à peine[1] : « Un crime — et cela est surtout vrai des crimes collectifs — se présente toujours comme une déduction hardie, mais guère moins conséquente que hardie, le plus souvent de prémisses posées par les vices traditionnels ou l'immoralité nouvelle, par les préjugés ou le scepticisme d'alentour, comme une excroissance logique en quelque sorte — et non pas seulement psychologique, — sortie de certains relâchements de conduite, de certains écarts habituels de parole ou de plume, de certaines tâches complaisantes pour le succès, l'or, le pouvoir; de certaines négations sceptiques et inconsidérées, par système ou par genre, qui ont cours même parmi les plus honnêtes gens d'une époque et d'un pays. Dans un milieu féodal régi par le point d'honneur, l'assassinat par vengeance; dans un milieu modernisé et envahi par la cupidité voluptueuse, le vol, l'escroquerie, l'homicide cupide, sont les délits dominants. »

Le brigandage, conformément à cette théorie qui nous paraît très juste, suppose donc des conditions sociales morales et matérielles particulières, qui seules peuvent lui permettre de se développer. D'abord, des conditions topographiques. Dans un pays à population très dense, où les villages seraient nombreux et les routes très fréquentées, le brigandage, — c'est-à-dire le phénomène de criminels se réunissant en bande sous l'autorité d'un ou de plusieurs chefs pour arrêter et détrousser les passants, — aurait peine à se comprendre. Le vol prendra nécessairement une autre forme. En Italie, au contraire, partout où le brigandage a sévi et

[1] Turiello, dans son livre *Governo e governati*, dit que l'intérieur de la Sardaigne n'est guère plus sûr que l'intérieur de l'Arabie. La Sardaigne forme tellement un monde à part, elle est si en dehors de la civilisation européenne, que nous jugeons inutile d'y étudier sa criminalité d'une façon particulière. Sauf la *Maffia*, les conditions de la Sardaigne sont à peu près les mêmes que celles de la Sicile.

sévit encore, la nature du pays tend à le favoriser. Qu'on imagine de vastes *latifundia*, d'immenses étendues de terrain parsemées çà et là de rares habitations, éloignées des villes, presque sans route carrossable, coupées de *macchie* (mâquis) impénétrables ou de collines se succédant à intervalles réguliers et permettant d'explorer le pays à une longue distance : dans ces régions une bande de brigands possède toutes les facilités pour opérer à son aise : c'est le cas de la campagne de Rome, de certaines contrées de l'ancien État romain et de la Sicile. Dans les Calabres et en Sicile, la nature montagneuse et sauvage du pays accroît la solitude et favorise encore l'insécurité. A cela ajoutons une police insuffisante et mal faite, et par conséquent l'inefficacité de la répression. Les brigands sont plutôt, comme disent les criminalistes, des délinquants d'occasion que des délinquants-nés. Sur ces individus, la crainte du châtiment exerce une influence très appréciable. Chaque fois qu'un gouvernement a voulu recourir à des moyens de répression énergiques et impitoyables, il a extirpé le mal ou tout au moins l'a atténué considérablement. Ce fut le cas sous Sixte-Quint et sous Murat. On rapporte que sous Sixte V un individu, au moment où il allait en massacrer un autre, remit le poignard dans sa gaîne en disant : « Remercie Sixte-Quint, sinon je t'aurais égorgé. » La répression violente du brigandage exercée dans les provinces napolitaines par le gouvernement italien, a purgé ces contrées de ce fléau séculaire. Aujourd'hui, si en Sicile et dans la campagne romaine, le gouvernement usait des mêmes moyens, il aboutirait aux mêmes résultats. L'Ecosse était jadis un des pays de l'Europe où il se commettait le plus de meurtres ; aujourd'hui c'est un des derniers pays pour la criminalité violente. N'est-ce pas ainsi que Richelieu a arrêté en France la manie du duel? Si le brigandage a pu prendre jadis une telle extension dans les États du Pape et dans le Napolitain, c'est en grande partie à l'impuissance avérée du pouvoir, à l'inertie des autorités, à la faiblesse de la répression, que ce fait doit être attribué.

Le brigandage s'alimente aussi dans l'atmosphère morale au milieu de laquelle il se produit. Il y a eu des époques où le brigandage constituait une profession honorable. Au quatorzième siècle, en Allemagne [1], les *Raubritter* (les chevaliers du vol) se recrutaient parmi les nobles. Au temps de Jacques II, en Angleterre, il y eut des brigands qui faisaient partie de la haute société. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, en Italie, les chefs de bande étaient des personnages que les princes ne rougissaient pas de

[1] *Archivio di psichiatria, anno* 1881.

prendre à leur service. Un brigand nommé Pezzola, appelé le *scorticatore di preti* (l'écorcheur de prêtres), fut reçu à Rome avec des honneurs presque royaux.

Aujourd'hui encore, en Italie, parmi les populations de certaines provinces, le brigand inspire souvent plus d'admiration que d'horreur. En Sicile, le mot malandrin, au lieu d'être une qualification infamante, constitue un éloge dont les gens du peuple se font gloire [1]. « Je suis un malandrin signifie simplement : je suis un homme qui n'a peur de rien et spécialement de la justice. » En Basilicate [2], les mères ne trouvent rien mieux que d'appeler leurs enfants *brigantiello*, mon petit brigand.

Présentement, dans la péninsule, partout où opèrent encore des bandes de malandrins, elles ont pour complices la grande majorité des populations qui envisagent le brigandage non comme un crime, mais comme un genre spécial de spéculation et d'industrie.

Donc, certaines conditions topographiques qui rendent la répression difficile, une mauvaise police, une atmosphère sociale particulière et corruptrice, en résumé un état arriéré de civilisation, voilà les causes spéciales du brigandage à toutes les époques et dans tous les pays. Si le brigandage a disparu de la plupart des contrées de l'Europe et s'il se maintient en Italie, c'est parce que les conditions qui ont rendu possible cette forme de criminalité existent encore dans certaines provinces de la péninsule; les causes persistant, rien d'étonnant que l'effet se prolonge.

La Sicile exigeant un chapitre à part, nous nous bornerons à parler ici brièvement du brigandage, tel qu'il se manifeste encore dans l'ancien État pontifical.

* * *

Assurément, depuis vingt ans, un incontestable progrès a été réalisé en Italie; il serait injuste de le nier. Pendant les dernières années du régime pontifical, le brigandage désolait encore une grande partie des États du Pape. La bonne volonté, certes, ne manquait pas au Saint-Siège pour réprimer ce fléau : il dépensait annuellement 5 millions pour faire la guerre aux brigands, mais avec peu de succès, grâce à la mauvaise qualité de ses instruments. En 1867, de nombreuses bandes opéraient encore impunément dans plusieurs districts. A cette époque, les prisons de Frosinone renfermaient plus de trois cents bandits [3]. A partir de Velletri, les

[1] *Sull' incremento del delitto,* par Lombroso.
[2] *Ibid.*
[3] *Le brigandage en Italie*, par Dubarry.

voyageurs qui se rendaient à Naples étaient obligés de faire escorter leurs voitures par les gendarmes. A peine installé, le nouveau régime disposant de plus de ressources, déploya une répression plus énergique et par conséquent plus efficace : la plupart des bandes furent détruites. Cependant le brigandage tient tellement à l'état moral et social de ces contrées, qu'il n'a pu être totalement extirpé et que, sur ce sol où elle avait jeté de si profondes racines, cette mauvaise plante repousse périodiquement.

La partie sud des anciens États du Pape, qui avoisine le Napolitain et qui forme aujourd'hui le district de Frosinone, était la patrie des anciens Samnites, contre lesquelles Rome lutta si longtemps avant de les réduire. Les farouches montagnards qui habitent aujourd'hui ces contrées ont gardé quelque chose des mœurs sauvages et barbares de leurs ancêtres. L'atavisme historique joue ici un grand rôle.

Il s'est déroulé, il y a trois ans, un procès bien significatif à cet égard.

Cinquante-deux individus, appartenant presque tous à la commune d'Artena, comparurent devant les assises de Frosinone sous la prévention de brigandage. Artena est une petite ville de 4000 habitants, perchée sur une colline aux pentes abruptes, à l'aspect sauvage et pittoresque, comme la plupart des villes de l'Italie centrale et méridionale. Les Borghèse possèdent à Artena un palais seigneurial, mais depuis longtemps inhabité par suite de l'insécurité du pays. Depuis le douzième siècle, Artena a la réputation d'être un repaire de malandrins. En 1557, le pape Paul IV fit raser la ville par un édit qui « condamnait à mort tous les habitants, avec la permission à quiconque de les tuer ». Mais la ville ne tarda pas à se reconstruire et se repeupler de brigands tout comme auparavant. Ses habitants étaient si mal famés depuis des siècles, qu'en 1870 elle changea son nom historique de Monte-Fortino en celui d'Artena, qu'elle porte aujourd'hui. La ville changea de nom, mais non pas de mœurs. Comme dit le proverbe italien, *la bestia cambia la pelle, ma non il vizio*.

Même sous le régime italien, Artena continua d'être un foyer de brigandage. Après 1870, les crimes et délits, loin de diminuer, y subirent au contraire un fort accroissement[1]. De 1879 à 1883, le gouvernement essaya à trois reprises d'instruire un procès pour association criminelle; il dut y renoncer, faute d'indices suffisants, la masse de la population, terrorisée, n'osait déposer. De 1879 à 1886, quatre syndics ou maires se succédèrent à Artena. Tous les

[1] *Il mondo criminale italiano.*

quatre furent victimes de tentatives d'assassinat; l'un d'eux y succomba. Il fut tué sur la place publique d'Artena par un coup de fusil tiré en plein jour, et la police ne put découvrir le coupable! De 1870 à 1890, il se commit dans les environs d'Artena un chiffre extraordinaire de *grassazioni* (attaques à main armée) et d'homicides. Le 26 octobre 1888, une bande de malandrins mit à sac pendant la nuit la gare de Valmontone (à deux heures de Rome), en faisant main basse sur toutes les valeurs. On assassinait en plein jour sur les grandes routes. Le pays était terrorisé. La police parvint enfin à s'emparer des individus les plus soupçonnés, et le procès s'instruisit au mois de juin 1890. Les débats en furent extrêmement intéressants, ils jettent un jour curieux sur la psychologie de cette race particulière de délinquants. Loin de rougir de leurs actions, la plupart de ces brigands s'en glorifièrent. Un témoin déposait qu'un brigand appelé Bucci l'avait invité à prendre part à une expédition. Comme le président rappelait cette déposition à Bucci, celui-ci de répondre fièrement : « Quel besoin avais-je d'inviter ce monsieur à venir avec moi? Mais ne savez-vous pas, monsieur le président, que moi et mes deux frères nous nous sentons capables de saccager un pays tout entier? » Ce sont là de vrais types de brigands d'il y a trois ou quatre siècles; les bandits corses en approchent à peine; notre civilisation n'a pas mordu sur cette race.

Tous affectèrent le plus effronté cynisme; on eût dit que le procès ne les touchait en rien; pendant la plaidoirie, quelques-uns jouaient à la *morra*.

Presque tous les accusés furent condamnés, les uns à l'*ergastolo* (prison à perpétuité), les autres à un certain nombre d'années de détention. La lecture du verdict les laissa impassibles. Depuis ce procès, la sécurité publique semble avoir été rétablie à Artena; les *grassazioni* et les homicides, jadis si fréquents, ont à peu près complètement disparu. Ceci confirme une fois de plus qu'une répression énergique et décidée suffit pour mettre fin à ce fléau de brigandage.

*
* *

Le procès d'Artena cependant relève plus du malandrinage que du brigandage proprement dit; en Italie, on distingue l'un de l'autre. L'expression de malandrinage s'applique plutôt aux faits et gestes de malfaiteurs isolés, tandis que le brigandage signifie proprement l'organisation d'une bande de malfaiteurs avec une hiérarchie graduée et obéissant à l'autorité de un ou plusieurs chefs.

C'est le cas de la bande de Tiburzi, qui depuis vingt ans, — nos

lecteurs ont bien lu *vingt ans*, — exploite et terrorise le territoire qui s'étend entre Civita-Vecchia et Viterbe, à une cinquantaine de kilomètres de Rome. C'est à peu près comme si actuellement la forêt de Fontainebleau ou de Saint-Germain était occupée par la bande de Mandrin ou de Cartouche.

Tiburzi[1] est né en 1836 à Cellere, un petit village des environs de Viterbe. En 1869, il fut condamné pour homicide par le gouvernement pontifical à dix-huit ans de galère et expédié au bagne de Corneto Tarquinia. C'est de là qu'il parvint à s'évader en 1872 avec l'un de ses compagnons dont il fit un de ses premiers lieutenants. Depuis cette époque, Tiburzi, à la tête d'une bande de malfaiteurs dont le nombre varie, est le seigneur et roi de toute la contrée de Viterbe et des environs. Il a contre lui dix-sept mandats de capture et une prime de 10 000 francs est promise à qui le livrera. Mais Tiburzi ne s'en porte pas plus mal; il se rit des gendarmes et de la police et poursuit le cours de ses exploits. Il a sur la conscience une série innombrable de meurtres, d'assassinats, de *grassazioni*, de *ricatti*, d'extorsions, d'incendies et de méfaits de tout genre. Nous perdrions notre temps à les raconter ici. En 1887, son principal lieutenant, Biagini, fut tué dans une rencontre avec la force armée, et quatre ans plus tard, en 1891, son autre bras droit, le brigand Mennachetti, tomba à son tour entre les mains des gendarmes. Ce dernier se trouve actuellement au bagne de Civita-Vecchia, où il expie la peine de l'*ergastolo* (prison à perpétuité). Les deux lieutenants actuels de Tiburzi sont Ansuini[2] et Fioravanti, deux échappés de galères comme leur chef. Tout le territoire de Viterbe est à la merci de cette trinité de malfaiteurs. Il n'y a pas trois semaines que les journaux nous racontaient encore de nouveaux exploits opérés par ces bandits, *ricatti* ou *grassazioni*. Le *ricatto* est le chantage à la *brigantesca* : les brigands font remettre à l'un des propriétaires du pays une lettre où ils le prient de vouloir bien déposer une certaine somme à un endroit désigné. Si le propriétaire ne s'exécute pas, il sait ce qui l'attend. On incendie ses fermes, on tue ses bêtes de somme, et il peut s'estimer heureux si une balle partie on ne sait d'où ne vient pas s'égarer sur sa personne. D'autres fois, la bande séquestre l'individu et encore réclame une rançon à sa famille en menaçant de tuer le prisonnier. Les *ricatti* de ce genre ne sont pas rares en Sicile : dans la campagne viterbaise, ils tendent à peu près à disparaître.

Depuis quelques années d'ailleurs, Tiburzi a adopté un nouveau

[1] *Nel regno di Tiburzi*, par Adolfo Rossi.

[2] Un journal de Rome annonçait dernièrement qu'on avait trouvé dans un mâquis le cadavre d'Ansuini. Mais la nouvelle était fausse.

système, plus inoffensif; il ne tue plus, il ne vole même plus, il se contente de lever un impôt sur les principaux propriétaires du pays, et grâce à l'ascendant qu'exerce le bandit, ou si l'on veut la terreur qu'il inspire, ces impôts sont payés régulièrement, plus régulièrement que ceux de l'Etat. Tel grand propriétaire, bien connu à Rome, est taxé à 4000 francs remis au bandit par quote mensuelle; tel autre à 2000 [1]; chacun enfin paie selon sa fortune, bien peu y échappent. Moyennant quoi Tiburzi garantit à ses administrés la vie et leurs biens. Tiburzi se transforme même en policier; il ne permet pas à d'autres malfaiteurs que ceux qui appartiennent à sa bande d'opérer dans le pays, et comme Tiburzi, en homme d'honneur, protège scrupuleusement les propriétés de ses tributaires, il en résulte que depuis quelques années, c'est Tiburzi qui pourvoit à la sécurité publique dans l'arrondissement de Viterbe. Le procureur du roi de Viterbe racontait, il y a quelques mois, à un reporter de la *Tribuna* de Rome que depuis le système de tailles adopté par Tiburzi les délits étaient beaucoup plus rares dans l'arrondissement de Viterbe.

Tiburzi est le type du bandit *fin-de-siècle* [2]; on assure qu'il fait de fréquentes excursions à Rome; il s'en vante du moins. Quand il a besoin d'une arme de choix, il en avertit un des propriétaires du voisinage, lequel naturellement se hâte de la lui expédier. Dernièrement, à l'occasion des noces d'argent du roi Humbert, il s'est rendu à Civita-Vecchia dans une *osteria*, s'est fait connaître à la propriétaire en lui disant : « Voilà vingt-deux ans que je fais le brigand : j'espère, moi aussi, s'il plaît à Dieu, célébrer dans quelques années mes noces d'argent avec la *macchia* (le mâquis). » Cet été, il a visité un des grands hôtels de Civita-Vecchia et a même laissé son nom écrit sur le registre des étrangers. Enfin que vous dirai-je de plus : Tiburzi a fait, comme tout le monde, son brave petit tour à l'Exposition de Paris, sans parler des autres voyages qu'il se paie à l'étranger.

Tiburzi, nous l'avons dit, est le roi de la contrée; les députés mêmes comptent avec lui; l'un d'eux a été, il y a quelques mois, accusé publiquement d'entretenir des relations régulières et suivies avec le bandit. Tiburzi intervient aussi dans les élections : c'est une puissance dont chacun cherche à se rendre ami.

Les paysans ont pour lui des attentions infinies : ils lui portent, à de certains endroits désignés, son pain, ses provisions de tout

[1] Voy. le livre de M. Rossi, *Nel regno di Tiburzi.*

[2] Mais voici qui est encore plus *fin-de-siècle.* Le chef d'une bande de brigands, en Sardaigne, a été, il y a quelques jours, *interviewé* par le rédacteur d'un journal de Cagliari.

genre, son tabac, sa poudre. D'autres ferment les yeux sur les escapades de leurs filles, tout honorés de cette liaison avec le bandit. Je n'en finirais pas si je voulais raconter par le menu l'étrange existence de ce chef de bande qui exploite impunément un vaste territoire à 50 kilomètres de la nouvelle capitale du royaume d'Italie.

J'ai dit tout à l'heure que Tiburzi, satisfait de la vie commode que lui assurent à la fois propriétaires et paysans, répugnait à verser le sang. Il fait cependant une exception : c'est pour ceux qu'il soupçonne d'espionnage. Malheur à quiconque a commis l'imprudence de le dénoncer aux autorités; s'il tombe entre les mains du bandit, son compte est réglé d'avance. Ce n'est pas là l'une des moindres causes de la terreur qu'il inspire et de l'insuccès de la gendarmerie italienne.

Ecoutez cette histoire qui se passa il y a quelques années. En 1889, Tiburzi eut une rencontre avec la gendarmerie; des coups de fusil furent échangés; un des compagnons du bandit y perdit la vie. Tiburzi soupçonna, quoique bien à tort, comme on en eut les preuves plus tard, un certain Gabrielli, *fattore* ou fermier du marquis Guglielmi, non pas d'avoir dénoncé son passage, mais simplement de ne l'avoir pas averti à temps de l'arrivée de la gendarmerie italienne, comme cela était convenu, paraît-il. Tiburzi résolut de se venger et attendit l'occasion. Le 22 juin 1890, Gabrielli, à la tête de quatre-vingts ouvriers, dirigeait les travaux de la moisson dans une des propriétés de son maître. Il était sept heures du matin. Les moissonneurs, dispersés en petits groupes, prenaient leur repas, assis par terre. Soudain Tiburzi débouche d'un petit bois accompagné de son lieutenant Fioravanti. Il s'approche de Gabrielli et lui fait signe d'avancer. Ce dernier, qui avait des relations avec le bandit, se lève sans défiance pour aller à sa rencontre. A peine a-t-il fait quelques pas que Tiburzi lui décharge son fusil à bout portant et l'étend raide mort en lui disant : « Souviens-toi du 6 août 1889. » Puis il regagne tranquillement la *macchia*. Des quatre-vingts moissonneurs présents à cette scène, pas un n'eut le courage de se lever et de poursuivre les deux bandits.

Il peut paraître surprenant que depuis vingt et un ans la police italienne ne soit pas encore parvenue à mettre la main sur ce brigand. Mais il faut se rappeler ce que nous disions plus haut : presque tous les *facteurs* du brigandage se trouvent réunis dans le singulier cas de cette survivance d'une bande de malandrins à quelques lieues d'une capitale de 400 000 habitants. Le brigandage est traditionnel dans le *Viterbese*. La configuration des lieux s'y

prête admirablement. Le pays est entrecoupé de mâquis impénétrables qui offrent un asile sûr aux bandits. Si le *Viterbese* ressemblait à la Beauce, Tiburzi aurait dû renoncer depuis longtemps à l'exercice de sa profession. En outre, Tiburzi a pour complice la population presque tout entière : paysans et propriétaires connaissent par expérience l'impuissance de la police et de la gendarmerie; ils n'ont que du mépris pour les autorités. Les bandits, au contraire, leur inspirent à la fois admiration, respect et terreur. En dénonçant Tiburzi, ils savent qu'ils n'ont rien à gagner et beaucoup à perdre : ils y risqueraient leur peau inutilement et ils s'en gardent bien. On ne peut absolument leur donner tort.

Cependant l'autorité judiciaire italienne, au mois de juillet dernier, a voulu frapper un grand coup : elle a fait arrêter une centaine de personnes de l'arrondissement de Viterbe, appartenant à toutes les classes sociales, et les a traduites devant le tribunal correctionnel sous la prévention de *manutengolismo*. Le *manutengolo*, en italien, signifie celui qui recèle le brigand, lui fournit des indications ou des vivres, enfin le dérobe d'une façon ou de l'autre aux recherches de la police. Parmi ces personnes accusées de *manutengolismo* il y en avait de toutes conditions; le plus grand nombre étaient des paysans ou de petits propriétaires. Au premier rang des accusés figurait le propre fils de Tiburzi, qui était, paraît-il, le percepteur attitré de son père, son collecteur d'impôts. Le fils Tiburzi s'est amassé ainsi une centaine de mille francs, il s'est fait bâtir une magnifique maison et dirige un commerce de grains et de bestiaux très prospère. Parmi les inculpés se trouvaient également d'autres parents de Tiburzi, un ancien syndic de Farnèse, petite ville de l'arrondissement de Viterbe, et le secrétaire communal actuel de cette municipalité. L'ex-syndic de Farnèse déclara publiquement que l'existence de la bande de Tiburzi constituait un bienfait relatif pour l'arrondissement de Viterbe, attendu que les bandits ne tuaient jamais que par vengeance et qu'ils se contentaient de vivre du produit de leurs tailles. Presque tous les accusés furent convaincus plus ou moins d'avoir entretenu des relations avec les brigands; mais alors, dans ce cas, comme les avocats le firent observer, c'est toute la population qu'on aurait dû arrêter, car il est avéré que presque toute la population est complice des malandrins. Les accusés n'en furent pas moins, la plupart, condamnés à des peines assez fortes. Parmi les imputés figuraient les sénateurs qui paient, eux aussi, l'impôt à Tiburzi; mais ceux-là, naturellement, on se garda bien de les faire comparaître. Quant à ceux qui furent acquittés, en rentrant dans leur pays ils reçurent des ovations de la population : ce qui démontre bien quel est le

sentiment public dans ces contrées. L'unique résultat de ce procès, au dire de tous, sera de rendre beaucoup plus difficile la capture de Tiburzi et de sa bande, en indisposant la population et en la rendant beaucoup plus favorable aux brigands. Et, de fait, ces derniers mois, les bandits semblent avoir redoublé d'audace; les agressions et les *ricatti* se sont multipliés, et la sécurité publique laisse plus que jamais à désirer dans le pays de Viterbe. Tiburzi et ses compagnons ont encore de beaux jours en perspective : il y a tout à parier que leur carrière de bandit ne sera pas de si tôt interrompue.

A côté de ce brigandage organisé et permanent, il faut signaler le brigandage isolé ou d'occasion, ou le malandrinage. Quelques individus, le plus souvent des paysans, s'arment d'un fusil, se couvrent la figure d'un mouchoir pour ne pas être reconnus, se postent au coin d'un bois et arrêtent et détroussent les voyageurs, le plus souvent se contentant de les dévaliser et sans se porter à des actes de violence sur leurs personnes. Ce brigandage-là, quoi qu'il sévisse d'une façon intermittente, se rencontre dans presque toutes les provinces méridionales. Ces *grassazioni*, comme on les appelle, ne diffèrent en rien des vols à main armée qui ont lieu souvent sur les grandes routes dans nos campagnes de France. Une seule chose les distingue, leur physionomie pittoresque et leur caractère audacieux. Au lieu d'un malfaiteur en blouse qui vous arrête en vous demandant la bourse ou la vie, vous vous trouvez en présence de malandrins, habillés plus ou moins en brigands, en *Falsacappa* d'opéra-comique, la tête couverte d'un chapeau pointu, le visage masqué et qui vous couchent en joue en vous priant de vous débarrasser au plus tôt de votre montre et de votre portefeuille. Vous êtes dévalisé, c'est vrai, mais avec un luxe inouï de pittoresque et de couleur locale. En outre, ces agressions ont lieu le plus souvent en plein jour et avec un caractère extraordinaire d'audace. Ces dernières années, aux portes de Rome, des individus masqués et armés de fusil ont arrêté et dévalisé des voyageurs, même en voiture. Il n'y a pas deux mois que trois malandrins ont arrêté la voiture postale qui fait le service entre Frascati et Monte-Compatri et ont obligé les voyageurs, parmi lesquels une femme, à leur jeter leur bourse, leur montre et leurs bijoux. Or Frascati, une petite ville de 5000 habitants, est à 15 kilomètres de Rome, et Monte-Compatri à 5 kilomètres de Frascati. Ces actes d'agression sont très fréquents dans tous les anciens États romains. Ils tiennent à deux causes principales : à l'impéritie des autorités qui ne savent ni prévenir de pareils méfaits, par une surveillance suffisante des routes, ni la plupart du temps arrêter les coupables, et à la misère

qui désole les campagnes. La faim, comme on dit, fait sortir le loup du bois. Plus d'un devient malandrin sous le coup de la nécessité. Dans une grande ville, un centre civilisé, ces malfaiteurs recourraient peut-être au vol avec effraction; en Italie, ils se transforment en brigands. Chaque état social a ainsi sa *delinquenza* particulière. Le brigandage n'est qu'une forme particulière du vol adaptée à un certain état de civilisation. Ce qui lui donne son cachet particulier, ce sont les circonstances extérieures dans lesquelles il se produit. Chez nous, l'idée de vol ne se sépare guère de l'idée de fraude et de clandestinité. Au contraire, dans un pays qui a conservé un reste des mœurs féodales, le vol, sous les espèces du brigandage, a lieu à découvert, pour ainsi dire, et s'exerce comme un genre quelconque d'industrie un peu plus brutale que les autres. Le brigandage suppose et implique non pas plus d'immoralité que tout autre délit frauduleux, mais plus de barbarie, et il a des conséquences plus graves, parce qu'il menace cette sécurité sociale qui est un des bienfaits de notre civilisation moderne. Qu'un voleur s'introduise chez vous nuitamment et fracture votre coffre-fort, ce n'est pas tout à fait la même chose, on en conviendra, que si, en vous promenant à quelques pas de votre domicile, vous vous exposez à être dévalisé ou capturé par une bande de malandrins. Dans les deux cas, l'immoralité de l'acte est substantiellement la même, mais dans le second cas, elle revêt une portée antisociale bien plus considérable et par conséquent un caractère plus délictueux.

Le gouvernement italien dépense annuellement 400 millions pour son budget de la guerre et de la marine. S'il appliquait à la répression du brigandage quelques-uns de ces millions jetés inutilement dans le gouffre du militarisme, il agirait beaucoup plus sagement, et l'Italie s'acquerrait beaucoup plus vite, — ce qui paraît être toute son ambition, — la réputation d'État moderne et de grande puissance européenne.

LA MAFFIA

La criminalité en Italie se diversifie selon l'état social de diverses provinces. Dans le Nord, à quelques exceptions près, les phénomènes de la *delinquenza* sont à peu près les mêmes que dans nos pays septentrionaux : la criminalité violente y est notablement inférieure à la criminalité immorale ou frauduleuse et y inspire la même horreur que chez nous. Dans le centre, notamment dans l'ancien État pontifical, les *reati di sangue* sous toutes les formes, le brigandage dans ses dernières manifestations moribondes, y donnent la note spéciale de la criminalité; dans l'ancien royaume de

Naples, c'est la *Camorra* ou autres sociétés du même acabit qui dominent : la *Maffia* complète cette triste énumération. La *Maffia* est le produit exclusif de la Sicile; de même que la *Camorra* à Naples trouve ses causes originelles, son explication naturelle dans les conditions sociales et historiques du pays, pareillement la *Maffia* apparaît comme l'excroissance malsaine et l'efflorescence spontanée d'un état social qui n'a pas d'analogues en Europe.

La Sicile, ces derniers temps, a justement attiré l'attention[1] : cette île est devenue le centre d'un formidable mouvement socialiste et agraire qui ne peut être comparé qu'à celui de l'Irlande. La Sicile est l'Irlande de l'Italie, une Irlande moins connue, mais infiniment plus misérable que la verte Erin. Ce mouvement socialiste et révolutionnaire qui agite présentement la Sicile et menace d'ébranler l'Italie tout entière, est une manifestation analogue à celle de la *Maffia* et du brigandage qui fleurissent plus que jamais dans l'île trinacrienne. Ses causes en sont absolument les mêmes : ce sont les diverses formes morbides d'un même mal, comme il est facile de le montrer.

Le *risorgimento* a été une entreprise exclusivement politique. Dans presque toute l'Italie, surtout l'Italie centrale et méridionale, le nouveau régime italien n'a été qu'une superposition, ou si l'on veut, un simple changement de façade et de décor; il s'est contenté de plaquer les institutions d'un pseudo-parlementarisme sur un état social et économique resté *médiéval* dans ses grandes lignes. Nulle part ce phénomène n'apparaît aussi visiblement qu'en Sicile. Là non seulement le nouveau régime n'a pas été un progrès, mais, sous bien des rapports, il constitue un véritable recul.

Le régime de la propriété foncière en Sicile et les procédés agricoles n'y ont presque pas varié depuis mille ans. La Sicile actuelle, sous ce rapport, est la même qu'aux temps de la domination de la maison d'Anjou et des Vêpres siciliennes. Le gouvernement de Murat y a bien aboli en principe les droits féodaux, mais comme on y a respecté les fondements antiques de la propriété, le vasselage des paysans vis-à-vis des propriétaires, non seulement s'est maintenu, mais encore s'est aggravé par suite de la crise économique et financière qui pèse sur l'Italie tout entière et dont la Sicile a particulièrement souffert.

Le 24 pour 100 des terres, — et ce quart compose presque exclusivement la province de Palerme, — sont occupées par la culture intensive et la petite propriété : presque tout le reste de la

[1] Ces lignes ont été écrites avant les dernières émeutes. Voir à la fin de l'article.

Sicile appartient aux *latifondi*. Ces *latifondi* sont divisés en *feudi* ou fiefs. L'étendue d'un *feudo* varie de 1000 à 6000 hectares; au centre se trouve un corps de maison pour l'habitation des paysans et l'exploitation de la ferme. Les paysans sont obligés de faire tous les jours et deux fois par jour une dizaine de kilomètres pour se rendre à leurs travaux. La vie de ces paysans est misérable au delà de toute imagination. Ou bien ils couchent à la belle étoile, ou bien ils se réfugient dans des huttes sales et délabrées où ils dorment sur de la paille ou sur la terre nue. Leur nourriture se compose presque exclusivement d'un mauvais pain noir, dont la vue seule soulève le cœur; la plupart ne mangent jamais de viande. « J'ai plus de cinquante ans, disait dernièrement un paysan sicilien, et je ne sais pas ce que c'est que la viande [1]. » Le propriétaire du *feudo* est presque toujours un descendant des anciens barons siciliens, qui habite toute l'année Rome, Naples ou Palerme, et qui n'a jamais vu ses terres. Il loue sa propriété à un premier intermédiaire qu'on appelle *gabellotto*. Ce dernier la passe à son tour à d'autres adjudicataires qui finalement la sous-louent en petits lots aux paysans. Chacun de ces intermédiaires successifs cherche naturellement à exploiter l'autre; il en résulte que le paysan, le dernier adjudicataire, est abominablement pressuré. Le contrat agricole revêt différentes formes, mais presque toutes sont léonines, à l'avantage marqué des propriétaires ou des *gabellotti*. Ainsi le fermier fournit les semences au paysan et il lui prend la moitié de la récolte. C'est de l'usure au 100 pour 100. Une feuille italienne officieuse, peu suspecte par conséquent, la *Tribuna* de Rome [2], déclarait dernièrement que les neuf dixièmes des paysans siciliens se trouvent dans une condition bien inférieure à celle des esclaves antiques qui, eux du moins, avaient le pain assuré. Une enquête gouvernementale sur la Sicile faite il y a quelques années s'exprimait en ces termes : « Le paysan sicilien en général, abruti par les souffrances, devant soutenir avec un infime salaire une nombreuse famille [3], forcément sobre comme un ermite, patient comme Job, misérable comme Lazare, sans avenir comme un fellah ou un ilote, est ignorant, défiant, malicieux, sceptique au fond du cœur, superstitieux et réfractaire à tous les avantages que peut lui offrir la société, à moins que cet avantage ne soit matériel et immédiat. » La misère des paysans siciliens n'a d'égale en aucun pays de l'Europe.

[1] Correspondance de la *Tribuna* de Rome.

[2] *Tribuna* du 3 novembre 1893.

[3] Le salaire des paysans siciliens est d'environ 85 centimes par jour, mais souvent il n'atteint pas ce chiffre, et le chômage dure plus du tiers de l'année.

Quant aux ouvriers qui exploitent les minières de soufre, qui est, on le sait, la principale industrie de la Sicile, les *carusi*, comme on les appelle, leur condition est comparable à celle des forçats qui travaillent dans les mines de la Sibérie. On les prend dès l'âge de neuf ans : ils font la plus humble et la plus épouvantable des besognes pour 50 centimes et au plus 1 franc par jour. Le reporter d'un journal de Rome qui a fait dernièrement un voyage d'exploration en Sicile décrit ainsi sa descente dans une minière : « Nous voyons à quelque distance de faibles lumières, — ressemblant aux lampes étrusques, — portées par les *carusi* qui s'avançaient courbés sous leur charge. Puis nous entendons des plaintes qui serrent le cœur. C'étaient les gémissements de ces malheureux plus distincts à mesure qu'ils étaient plus proches de nous, des plaintes et des soupirs cadencés de créatures qui ne peuvent plus avancer et qui doivent cependant marcher coûte que coûte, de peur que les mineurs ne les stimulent avec le bâton ou ne leur rôtissent les jarrets avec la flamme d'une lampe. Mon compagnon et moi, ruisselions de sueur, mais, à entendre les lamentations de cette procession de petits *parias*, nous eûmes le frisson. Et quand nous les vîmes passer, pliant sous le faix, les jambes flageolantes, nous fûmes saisis d'une telle pitié, que nous pleurions comme deux enfants. »

Dans un pays où se passent de telles énormités, comment s'étonner du développement des formes étranges et extraordinaires qu'y assume la criminalité?

Généralement, nous l'avons dit, le propriétaire n'habite pas ses terres ou, s'il y réside, il est comme jadis le seigneur, quelquefois le tyran de la contrée. A Siculiana par exemple, dans la province de Girgenti, le propriétaire actuel qui possède tout le territoire est le baron Aniello, plusieurs fois millionnaire; il ne sort de son château qu'escorté de douze *bravi* en costume et armés, exactement comme le Don Rodrigue des *Promessi sposi*. Le même personnage est, par surcroît, syndic. Pauvres administrés! On n'a accès dans son château qu'à travers une série de grilles qui ne laissent passer qu'une personne à la fois et de flanc. Il faut remonter, en France, au seizième siècle pour y trouver un état social analogue et des mœurs pareilles.

Au-dessous des propriétaires viennent les fermiers, *gabellotti* et *borghesi*, les intermédiaires entre les propriétaires et les paysans, aussi prépotents que leurs maîtres, de manières plus brutales, ne sortant jamais qu'à cheval et armés de fusils et traitant les paysans exactement comme des planteurs une population de nègres.

A ces mœurs sociales, il faut ajouter les traits distinctifs du

tempérament sicilien, qui est comme l'outrance du tempérament italien. L'individualisme effréné, la violence, l'impulsivité des sensations, le mépris de la loi, tous ces traits que nous avons notés ailleurs se retrouvent chez le Sicilien à une dose superlative. La position géographique de la Sicile et son isolement, le sang arabe dont la race est mêlée, n'ont pas peu contribué à développer encore les tendances du caractère national et à leur imprimer je ne sais quoi de violent et d'outré. Aux influences économiques et ethnographiques sont venues se joindre les influences politiques. Le régime bourbonien a agi à la façon d'un dissolvant. L'autorité de la loi est nulle ou méprisée. Le gouvernement, quel qu'il soit, est considéré comme un ennemi. On n'est habitué qu'à respecter la force brutale : le principe dominant et traditionnel est que chacun doit se rendre justice à soi-même : c'est ce qu'on appelle en Sicile l'*omertà*. En vertu du code de l'*omertà*, le premier devoir d'un homme est de venger lui-même les injures ou le tort qu'on lui fait. On voue à l'exécration publique quiconque recourt à l'action de la justice ou aide celle-ci dans ses recherches; on considère comme une œuvre honteuse de favoriser la capture d'un malfaiteur ou de déposer contre lui en justice. C'est le règne de la prépotence brutale et individuelle.

Cet ensemble de facteurs explique suffisamment les conditions passées et présentes de la Sicile : la *Maffia*, le brigandage, le socialisme révolutionnaire, y sont comme l'éruption multiforme d'un même mal intérieur, et il existe des relations intimes entre ces trois manifestations d'un état social profondément vicié et corrompu.

La *Maffia* n'est point, comme la *Camorra*, une secte fermée, mais plutôt une association ouverte : la *Maffia* consiste, selon l'expression d'un auteur sicilien[1], à faire abstraction du droit et de la loi, à considérer la force individuelle comme l'unique recours dans tous les conflits, toutes les querelles qui peuvent surgir. Exercer une prépotence brutale, par la menace ou autrement, voilà en quoi consiste la *Maffia*. Est donc *maffiuso* qui veut l'être, et les *maffiusi* se recrutent dans toutes les classes de la société, les plus élevées comme les plus basses. Un autre écrivain définit ainsi justement la *Maffia*[2] : « C'est la solidarité, instinctive, brutale, intéressée, qui unit, aux dépens de l'État, des lois et des orga-

[1] *Delle condizioni amministrative della Sicilia*, par Franchetti.

[2] Un auteur italien prétend que la *Maffia* sicilienne est une création de Mazzini. Le mot *maffia* ou *mafia* serait formé par chacune des lettres qui commencent les mots suivants : Mazzini, Autorizza, Furti, Incendii, Avvelenamenti. (Voir la *Maffia* de Vizzini.) L'explication est plus ingénieuse que solide.

nismes réguliers, tous les individus et toutes les classes sociales qui aiment à vivre commodément, non de leur travail, mais en recourant à la violence, à la fraude et à l'intimidation. » La *Maffia* intervient comme la *Camorra* dans toutes les transactions. Vous êtes, par exemple, propriétaire, et vous cherchez un fermier : la *Maffia* vous impose son homme, et malheur à vous si vous refusez. La vengeance ne se fera pas attendre. Le propriétaire ne peut vendre ses produits ou louer ses terres sans se trouver aux prises avec la *Maffia*. Dans les *latifondi* la *Maffia* est toute-puissante. Les grands propriétaires, aussi bien que les fermiers, ont à leur service des *maffiusi* émérites, le plus souvent des malfaiteurs de profession, ayant plusieurs assassinats sur la conscience, mais qui servent de porte-respect. « La *Maffia*, écrit un auteur sicilien [1], est maîtresse absolue de la plus grande partie de la propriété rurale. Le *maffiuso* se rit de la loi et des fonctionnaires publics. Ses parents sont exempts du service militaire. Les violences auxquelles il se livre, les coups de révolver qu'il tire, toutes les prépotences qu'il peut commettre demeurent à peu près impunies. On n'ose ni le dénoncer ni se saisir de lui. » C'est un être privilégié, non pas hors la loi, mais pour ainsi dire au-dessus de la loi.

De même que dans l'Italie méridionale, toutes les administrations communales se trouvent entre les mains d'une petite *Camorra*, pareillement, en Sicile, une *Maffia* politique exploite sans vergogne les fonctions publiques. Le parti au pouvoir accapare toutes les places, dilapide les finances, partage entre ses adhérents le patrimoine commun, et en fait de vexations et d'arbitraire se croit tout permis. Par exemple, dans la répartition des impôts, on fait peser les taxes uniquement sur les habitants les plus pauvres, tandis qu'on en exempte les propriétaires et les riches. Quiconque a un peu d'énergie, d'habileté, quelque fortune, quelques relations influentes, trouve appui et protection auprès de cette bande de prépotents. Les humbles, les misérables, les honnêtes gens, c'est-à-dire la grande masse du peuple et des paysans sont naturellement livrés sans défense à leur exploitation [2].

La *Maffia* en Sicile n'est donc autre chose que la prépotence brutale de quelques-uns, organisée sur le terrain économique, politique et social. Ses armes, ce sont la violence sous toutes les formes et l'intimidation par tous les moyens. La *Maffia* a sans doute donné naissance, surtout dans la province de Palerme, à des associations

[1] Franchetti.

[2] Cette prépotence des *Maffie* politiques et municipales est une des principales causes de la récente révolution sicilienne.

spéciales et secrètes de délinquants. Mais ses véritables caractères sont ceux que nous venons de retracer.

Il y a une connexion étroite entre la *Maffia* et le brigandage. Presque toujours le brigandage sert d'instrument à la *Maffia* : celle-ci, de son côté, protège et exploite les brigands. Le brigandage est une maladie endémique en Sicile; non seulement on n'a jamais pu l'extirper, mais encore il y a repris ces derniers temps une extension croissante, grâce à la situation troublée du pays.

Nulle part le terrain n'est aussi favorable qu'en Sicile à la propagation de cette plante malfaisante. La viabilité nulle ou défectueuse de la contrée, un pays coupé çà et là de montagnes escarpées; dans la plaine, d'immenses étendues sans culture ni habitation, consacrées exclusivement à l'élevage du bétail, les neuf dixièmes de la population croupissant dans l'ignorance et une misère sans nom, et brochant sur le tout la *Maffia*, tout cela n'explique que trop l'existence de ces bandes de malfaiteurs qui infestent l'île, qu'on ne parvient pas à détruire ou qui, détruites, se reforment incessamment.

En 1876, dans un livre sur la Sicile qui fit du bruit, M. Franchetti s'exprimait en ces termes : « Dans la solitude sans fin de la campagne sicilienne les maîtres véritables du pays sont les malfaiteurs. Ils ont à leur disposition et à leur discrétion les grands troupeaux qui paissent l'été dans les montagnes, l'hiver dans les collines basses et dans les plaines de la *marine*, les moissons mûres, les vignes, les amandiers, les maisons et les *villas* perdues dans le désert. Il suffit de l'un d'eux pour détruire, avec un paquet d'allumettes, la richesse d'un *uliveto* (terrain planté d'oliviers), qui dure depuis des siècles. A eux appartiennent la vie et la fortune des voyageurs qui s'aventurent isolés par les sentiers ou les routes principales. Montés sur des chevaux qui ne leur appartiennent pas, armés de fusils et de révolvers qu'ils n'ont pas achetés, ils chevauchent en grands seigneurs par les montagnes et les vallées, par les collines et les plaines. S'ils s'arrêtent à une ferme, à un *feudo*, toutes les portes s'ouvrent devant eux : le fermier, l'intendant, tous les employés s'empressent autour d'eux; la cave, la dépense, l'écurie, sont mises à leur disposition. Dans les contrées où ils ont l'habitude de passer, ils connaissent tout le monde, et tout le monde les connaît, tous les propriétaires ont des relations avec eux. »

Nous voyons se renouveler ici le même phénomène que nous avons décrit en parlant de la bande de Tiburzi, qui opère dans la campagne de Rome, mais il se manifeste sur une plus grande étendue.

Un certain nombre de bandes infestent actuellement l'île, et peu de jours se passent sans que la presse nous entretienne de leurs exploits. Les *ricatti*, les séquestres, se multiplient d'une façon inquiétante. L'année dernière, un grand propriétaire, le baron Spitalieri, fut capturé dans sa propre habitation, et sa famille dut débourser je ne sais combien de centaines de mille francs. Il y a quelques mois, les journaux ont enregistré une série de séquestres du même genre. En 1882, le directeur de la Banque nationale de Palerme, M. Notarbartolo, fut capturé par des brigands qui exigèrent comme rançon 70 000 francs en or. L'année dernière, le même personnage fut tué en chemin de fer, dans un wagon de première classe, et dans le même train voyageait une compagnie de 40 gendarmes. Cet assassinat est resté enveloppé de mystère : on prétendait même qu'un député sicilien était compromis dans l'affaire. Il s'agissait probablement d'une vengeance de la *Maffia*.

Une des principales opérations du brigandage sicilien consiste dans le vol en grand des troupeaux, ce qu'on appelle en sicilien *l'abigeato*. L'élève du bétail est une branche de l'agriculture sicilienne. D'immenses troupeaux paissent presque toute l'année soit dans la plaine, soit dans la montagne. Une bande de malandrins s'empare d'un certain nombre de têtes de bétail et les emmène dans une autre province où elle cherche à s'en défaire sans éveiller de soupçons, à l'aide de la *Maffia*.

Ce qui rend la répression du brigandage difficile en Sicile, c'est la complicité presque universelle de la population et même celle de la police. Sous les Bourbons, les gendarmes siciliens, qu'on appelait les *militi a cavallo*, se recrutaient en grande partie parmi des malfaiteurs ou des *maffiusi* plus ou moins repentants. Ces *militi a cavallo* entretenaient des relations permanentes avec les brigands et les malandrins, protégeaient leurs exploits par leur silence sinon par leur complicité directe. Le nouveau régime n'a modifié qu'en partie cet état de choses. La *Maffia* a des intelligences partout, dans la police comme dans toutes les autres classes. La justice pénale est souvent à sa merci. « Un coupable, dit M. Franchetti [1], pour peu qu'il ait des protections ou des influences, est sûr d'être acquitté. » Nulle part le jury ne se laisse aussi facilement influencer et corrompre. Aussi l'une des conditions essentielles de l'amélioration de la sécurité publique dans ce pays, écrit l'auteur cité plus haut, serait l'abolition du jury.

Une étude approfondie sur la situation de la Sicile exigerait un long volume; nous ne pouvons qu'effleurer ici les formes spéciales

[1] *La criminalité en France et en Italie*, par le Dr Bournet.

qu'y revêt la criminalité, nous en avons dit assez pour faire comprendre combien toute l'atmosphère morale et politique de ce pays se trouve infectée et corrompue. La condition actuelle de la Sicile est pareille à celle de l'Irlande, il y a une quinzaine d'années, alors que l'île-sœur était tombée sous la domination occulte des Fenians et des Invincibles, avec cette différence que les sociétés secrètes criminelles constituent en Irlande un phénomène transitoire et que, au contraire, en Sicile, elles existent à l'état chronique.

Personne ne sera surpris d'apprendre que la Sicile est la province de l'Italie où il se commet le plus de *reati di sangue*. La Sicile[1] exerce sur la statistique judiciaire en Italie la même influence perturbatrice que la Corse sur la statistique judiciaire en France. La Sicile et la Sardaigne sont les deux provinces de l'Italie où la criminalité violente atteint son *maximum*.

Nous avons comparé la Sicile à l'Irlande. Il se produit actuellement dans l'île trinacrienne un mouvement analogue à celui qui s'est manifesté en Irlande et qui n'a pas encore trouvé son issue. Les causes de ce mouvement socialiste sautent aux yeux; elles résident dans la situation que nous avons essayé de décrire, dans la misère effroyable de la classe agricole, dans son exploitation sans frein et sans vergogne par une bande de prépotents, dans l'inefficacité de la tutelle politique et la dissolution du lien social. Quant à la nature, aux tendances et au but de cette agitation révolutionnaire, il est difficile de les définir encore exactement : il est certain toutefois qu'elle n'est pas sans rapport avec la *Maffia* et le brigandage.

*
* *

Lors de la récente exposition de Palerme en 1891-92, quelques chefs socialistes du nord de l'Italie encouragèrent les ouvriers et les paysans siciliens à former des associations sur le modèle de celles qui existent en Lombardie. L'idée fit rapidement fortune. En deux ans, il s'est constitué plus de 350 associations ou *Fasci*, dont la population peut être évaluée à près de 400 000 membres. Ce qu'il y a de singulier, c'est l'ardeur que mettait les femmes à la participation aux *Fasci* et à leur diffusion; elles se montrent plus enragées que les hommes.

Les *Fasci* manifestent des tendances nettement révolutionnaires, ils demandent la révision des contrats agricoles, mais il est probable qu'ils visent au delà. A Monreale, dans la province de Palerme, on a vu le syndic attaquer violemment, en plein conseil

[1] *La Criminalité en France et en Italie.*

municipal, l'armée et les institutions, et demander le partage des terres. Ces dernières semaines, le mouvement des *Fasci* a pris des allures collectivistes très prononcées. Dans beaucoup d'endroits c'est la misère seule et le désir légitime d'améliorer leur sort qui ont poussé les paysans à s'y associer. Ailleurs, il est indubitable que l'élément *delinquente* y entre pour une certaine part. Ce mouvement des *Fasci* doit être envisagé comme le prodrome d'une véritable lutte sociale, lutte qui trouve son explication dans les conditions si anormales, si manifestement troublées de ce pauvre pays. Il est difficile de prévoir quel en sera le terme. Le gouvernement a déjà expédié 10 000 hommes de troupes en Sicile en moins d'une année. Il y a eu à plusieurs reprises des conflits sanglants entre la troupe et la population qui se livre çà et là, quand elle est trop excitée, à des actes de violence et de brigandage. Tout dernièrement, à Grassinello, une compagnie de soldats a fait feu sur une bande d'agitateurs, et il y a eu une dizaine de tués et une trentaine de blessés. Cette répression violente sera inefficace à calmer l'agitation. Ce qu'il faudrait pour rendre la tranquillité à ce malheureux pays, ce serait une large réforme agraire et sociale, une purification complète de l'atmosphère morale. Qu'on ne l'oublie pas, brigandage, *maffia* et socialisme révolutionnaire constituent la manifestation d'une même maladie; les causes en sont identiques, mais ce n'est pas à nous d'indiquer ou d'étudier les remèdes; nous devons nous borner à signaler le mal, et le mal est profond.

Il y a un peu plus de trente ans, le mouvement révolutionnaire qui a fait l'unité de l'Italie est parti de la Sicile. L'avenir nous dira si de cette île aussi ne partira pas un mouvement qui pourrait détruire cette unité. Le régime actuel porte ainsi justement la peine de ses fautes. L'oligarchie bourgeoise qui a succédé aux gouvernements déchus, au lieu de travailler à moraliser les populations et à améliorer leur sort matériel n'a su, au contraire, que les appauvrir et les corrompre encore davantage.

Voilà la cause principale du formidable accroissement que la criminalité a pris dans toute la péninsule et tout particulièrement en Sicile.

François CARRY.

P.-S. — Cet article était déjà écrit quand a éclaté la dernière révolution sicilienne. On sait qu'il s'en est fallu de bien peu qu'elle ne triomphât. M. Crispi a déployé une répression énergique pour ne pas dire brutale. Cinquante mille hommes ont été expédiés en Sicile; de sanglants conflits se sont produits entre la troupe et la

population; l'état de siège y a été proclamé, des arrestations ont été opérées en masse, et le gouvernement italien est resté finalement le maître du terrain.

On a prononcé la dissolution des *Fasci*; le désarmement a été imposé à tous les habitants et depuis quelques jours les tribunaux militaires fonctionnent et déploient une sévérité extraordinaire. Actuellement le calme règne en Sicile comme jadis l'ordre à Varsovie. Mais on aurait tort de croire que la violence suffira à résoudre la question sicilienne. Le correspondant d'un journal français[1] écrivait dernièrement à ce sujet : « La Sicile souffre d'un mal de misère, du mal de la faim. On peut y remédier quelque temps avec des soldats et des emprisonnements. Le remède ne sera pas toujours efficace. Ce qu'il faut dans ce pays, c'est des soulagements réels, des diminutions de dépenses, des allègements d'impôts. » Selon nous, ce qui est encore plus urgent et ce qui serait plus efficace pour rendre le calme à ce malheureux pays serait, comme nous le disons plus haut, de purifier son atmosphère morale, de briser la prépotence des *Maffia* municipales, de faire ainsi que le respect de la loi et de l'autorité ne soit pas un vain mot. L'état social actuel de la Sicile est, nous le répétons, un état essentiellement féodal et *médiéval* où la force brutale seule s'impose et qui aboutit naturellement à la prépotence de quelques-uns. C'est à cette prépotence-là, d'où la *Maffia* est sortie, qu'il faut mettre un terme. Mais c'est là un travail qui ne se fait pas en un jour et surtout pas par de simples décrets législatifs. C'est une œuvre de longue haleine qui suppose à la fois une régénération morale et une transformation complète des conditions économiques de ce pays. Tant que le régime italien ne travaillera pas à cette œuvre de purification et de relèvement, l'état de la Sicile sera un état troublé, et la criminalité politique ou autre y assumera les formes violentes et étranges que nous y avons notées. Il faut que la Sicile en arrive à un *stadium* de progrès et de civilisation où des phénomènes morbides tels que le brigandage et la *Maffia*, sous toutes ses manifestations, hautes et basses, n'y soient plus possibles. Alors seulement on pourra dire que la Sicile est guérie et pacifiée.

F. C.

[1] Le *Figaro*.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le mois des vaches grasses. Simple aperçu d'un programme impossible à remplir. — Expositions : Les artistes graveurs au burin. Le cercle Volney. L'Union artistique. Les Aquarellistes. L'*Arpad*, de M. Munkaczy. Celles dont je ne parle pas. — Théâtres : Un mot sur le *Trésor des Radjahs*. Gymnase : *Famille*, par M. Auguste Germain. Odéon : *Yanthis*, par M. Jean Lorrain. *Le Bourgeois républicain*, par M. Albin Valabrègue. Renaissance : *Izeyl*, par MM. Armand Silvestre et Eug. Morand. Mme Sarah Bernhardt. Opéra-Comique : *le Flibustier*, de M. César Cui. Théâtre-Français : *Cabotins*, par M. Ed. Pailleron. — Académie française : Réceptions de MM. Challemel-Lacour et de M. Ferdinand Brunetière. Double élection académique. M. Maxime Du Camp. MM. Ed. Frémy et Cavelier.

Quel est le cas le plus redoutable pour un chroniqueur, de se trouver en face d'un mois vide qui ne lui fournit rien, ou en présence d'un mois rempli d'événements à en déborder? De quoi est-il le plus en droit de se plaindre, de l'embarras du néant ou de l'embarras des richesses? Je m'attarderai d'autant moins à chercher la solution du problème que je n'ai le temps de m'attarder à rien aujourd'hui; c'est assez dire que le premier de ces deux cas, d'ailleurs bien rare, même en été, n'est point du tout celui qui me gêne pour le moment. Sept expositions, deux réceptions à l'Académie, deux élections, une demi-douzaine de morts célèbres, autant de pièces importantes sur toute la ligne des théâtres, de l'Odéon au Gymnase, de l'Opéra-Comique à la Comédie-Française, sans oublier la Renaissance et Mme Sarah Bernhardt, voilà un léger aperçu du programme. Et j'en passe!

J'en passe même beaucoup. Je passe notamment tout ce qui, en un autre temps, m'eût largement fourni dix pages d'entrée en matière et que je dois expédier aujourd'hui en dix lignes : les bals

de l'Hôtel de Ville et de l'Élysée, l'exécution de Vaillant et les manifestations sur sa fosse, la nouvelle bombe tirée en pleine Chambre par le citoyen Thivrier et son expulsion *manu militari*, l'abominable attentat du café Terminus et l'anarchiste Emile Henry, nouvelle variété d'une espèce qui n'est pas encore épuisée; les guet-apens des deux hôtels meublés de la rue Saint-Jacques et du faubourg Saint-Martin; la fausse rentrée en scène de Cornélius Herz et du Panama, l'arrestation du baron Soubeyran et l'effondrement de la Banque d'escompte dans le trou encore béant où le Comptoir d'escompte avait sombré lui-même, la mise en vente du Grand-Véfour, la création de l'œuvre des missionnaires laïques et des baptêmes civils administrés par le poète socialiste et athée Clovis Hugues; l'avènement d'un nouveau royaume et d'une nouvelle dynastie en la personne du baron Harden-Hickey, le fondateur du *Triboulet*, personnage aventureux, successivement Irlandais, Français et boulevardier, Américain, légitimiste catholique, bouddhiste, journaliste, marin, millionnaire, finalement acquéreur d'une île inoccupée en plein Océan, où il annonce l'intention de fonder une monarchie absolue, sans ombre de parlement, en s'investissant lui-même de toutes les fonctions civiles, militaires, législatives, administratives et judiciaires. L'entrée du lieutenant-colonel Bonnier, à la tête d'une petite troupe française, dans la ville mystérieuse de Tombouctou, ce coup de théâtre inopiné si vite suivi, hélas! de la catastrophe expiatoire, quel intéressant épisode à écrire, en évoquant les souvenirs de l'intrépide et tenace Caillé, le paysan angoumois élevé à l'école gratuite, dont *Robinson Crusoé* et Mungo-Park avaient excité l'imagination, et qui, seul, sans appui, sans secours, effectua à travers le désert un voyage plus difficile et plus intéressant que ceux des *Mille et une nuits*. Et l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc en cour de Rome, — premier pas vers la canonisation, premier degré de la béatitude, — dont le nouveau supérieur général de Saint-Sulpice, M. l'abbé Captier, le frère du martyr de la Commune, avait été le promoteur auprès de la congrégation des Rites; réponse de l'Eglise universelle à l'indignité d'un évêque infâme et aux sarcasmes des libres penseurs heureux de ce prétexte à leurs accusations, glorification sacrée qui met le sceau à une pure réputation et nous permet d'associer, envers la *sainte de la patrie*, le culte religieux au culte national, quelles pages n'y aurait-il point là à écrire pour un chrétien et pour un Français! Mais il faut nous borner à ces indications sommaires, en usant de la figure de rhétorique qu'on appelle prétérition, et couper court au prologue pour nous lancer *in medias res*, suivant le précepte d'Horace.

I

Déblayons d'abord le menu beaucoup trop chargé des expositions. Celles des paysages de M. Pierre Billet et des tableaux et pastels de M. Armand Guillaumin, lourdement maçonnés, appartenant à l'impressionnisme le plus gros et le plus cru, sont déjà fermées d'ailleurs, au moment où paraissent ces lignes. Le Cercle de la librairie nous a convoqués à sa deuxième exposition de la société des artistes-graveurs au burin; c'est bien le moins qu'elle fasse cette réparation à un art délicat, si compromis, en notre temps hâtif et fiévreux, par tant de procédés expéditifs dans la diffusion desquels Messieurs les éditeurs ont la plus large part de responsabilité. Il faut signaler en première ligne, parmi ceux qui demeurent fidèles au burin, MM. Alph. Lamotte, Gustave Lévy, Sulpis, Achille Jacquet surtout, dont les quatre estampes sont d'une finesse de travail extrême. Aux salles de gravure, les organisateurs de l'exposition ont adjoint une salle de dessin qui n'en est pas le moindre attrait. Les dix à douze artistes qui y ont pris part sont tous des graveurs de profession, et ils ont tenu à prouver que leur science dans le maniement du crayon est l'un des éléments de leur supériorité dans la gravure. Je me borne à signaler le beau portrait en pied de Cabanel, par M. G. Lévy, qui serait parfait s'il ne lui avait donné une physionomie un peu trop sévère, et celui d'un vieux général, par M. Lamotte, qui a la précision et la fermeté d'un Holbein.

Les Cercles de la rue Volney et de la rue Boissy-d'Anglas ont également ouvert leur exposition annuelle à quelques jours d'intervalle. Je regrette (avec modération) de ne pouvoir parler de la première, où des artistes tels que Bonnat, Bouguereau, Benjamin-Constant, Jules Lefebvre, Luc-Olivier Merson, Carolus-Duran et tant d'autres, étaient représentés par des œuvres, de petite dimension sans doute et de moyenne importance, mais souvent remarquables et même caractéristiques. J'aurais aimé à m'arrêter devant le portrait légèrement ahuri et richement enluminé d'un académicien, par Bonnat, et devant *Mon jardinier*, par M. Carolus-Duran, où des gens bien informés ont voulu voir l'effigie de Ravachol, déguisé en homme de la nature. Et puis, ce Salonet avait un mérite rare et que nous ne retrouverons pas dans les autres : on n'y voyait rien de M. Besnard. Mais il sera fermé depuis quatre jours au moment où paraîtra cette causerie, et qu'y a-t-il de moins actuel qu'un Salon fermé, surtout lorsqu'il en reste tant d'autres ouverts!

Ce qui diminue encore nos regrets, c'est que nous allons retrouver à l'Union artistique de la rue Boissy-d'Anglas, plus connu dans le monde sous le nom de l'*Epatant*, la plupart des exposants de la rue Volney, et même M. Besnard en plus. Qui a vu l'un des deux Salons a vu l'autre. Dans tous deux, les portraits dominent. MM. Gervex, Jalabert, Chartran, Aimé Morot, Paul Ferrier, Benjamin-Constant y font preuve de virtuosité ou de maîtrise. Il faut signaler d'une façon particulière le portrait de Mme L., par M. Jules Lefebvre : cette imposante personne étale, avec une certaine complaisance que je comprends, des bras charmants et des mains aristocratiques aux attaches fines. M. de D. a choisi un peintre qui va mieux à son genre de beauté : Léon Bonnat a rendu avec une conscience, une vigueur, une intensité de vie sans rivales, le crâne chauve, le visage plein et marqué, la moustache rare et hérissée de son modèle. On peut considérer aussi comme un portrait, et c'en est même un assurément, la séduisante étude que M. Schutzenberger intitule le *Souvenir :* une jeune femme, en un coquet négligé du matin, relisant une lettre. Il en est bien d'autres qu'il faudrait citer et que je n'omets pas sans remords, car le portrait est peut-être le triomphe de l'école actuelle.

M. Roybet, qui a décidément repris, pour notre plus grand plaisir, le chemin des expositions, si longtemps déserté par lui, a choisi comme modèle ordinaire M. Vigneron, que ses fonctions au Salon des Champs-Élysées mettent en rapports fréquents avec les artistes. Chaque année, il en accommode la tête à une nouvelle sauce, généralement renaissance. Cette fois, il nous la sert sur une fraise, avec un pourpoint de velours noir, et c'est un morceau tout à fait savoureux. Nous la trouvons encore un peu plus loin, dans un tableau qui fait pendant à ses *Galants propos* du dernier Salon, sur les épaules du reître courtisant une maritorne d'auberge à l'air peu morose et peu farouche. C'est le même couple, qui s'appelle aujourd'hui *les Joyeux;* seulement la Dulcinée a fini de plumer ses volailles; elle s'est levée et elle trinque avec l'entreprenant personnage qui la lutine, mais en tournant toujours vers le public sa face charnue et rougeaude de souillon de cuisine, encore dilatée d'un gros rire qui montre ses dents. Cela sent un peu trop l'eau de vaisselle. Et, tout en étant toujours d'un maître peintre à la touche franche et hardie, souple et nerveuse, *les Joyeux* ne sont pas à la hauteur des *Propos galants :* la scène étouffe dans un cadre trop resserré, qui gêne et cache à demi le mouvement du soudard; à première vue, on n'aperçoit guère que sa tête reposant sur sa large fraise comme sur un plat.

Pour vous débarbouiller les yeux, retournez-vous et regardez

l'Amour piqué de M. Bouguereau. C'est peut-être la plus fine et la plus finie des vignettes allégoriques que, depuis quarante-cinq ans, l'inépuisable artiste multiplie sans se lasser. On a beau savoir par cœur et même avoir quelquefois répété soi-même les épigrammes dont la critique a lardé la perfection agaçante de M. Bouguereau, sa manière lisse, polie, blaireautée et cirée; on a beau réserver toutes ses préférences pour une facture plus large, plus virile et plus vivante, il est impossible de ne pas rendre justice à la délicatesse d'exécution et à la science impeccable de dessin que révèle ce joli Eros piqué par une abeille : motif de romance évidemment, dont la conception n'a point exigé un grand effort d'imagination; mais il est admis que les thèmes mythologiques sont toujours nouveaux pour les peintres, et celui-ci n'offre certainement pas la banalité du *Secret*, exposé par le même artiste au cercle Volney.

Deux ou trois toiles encore, qu'il serait impardonnable d'oublier. Je ne parle point du paysage vraiment un peu trop sommaire que M. Carolus-Duran intitule *Crépuscule d'or*, mais il a envoyé en même temps un *Poète à la mandoline*, qui est un morceau d'une saveur étrange, avec sa figure pâle et mélancolique, sa cigarette éteinte entre les lèvres, son veston noir se détachant sur le dossier rouge du fauteuil. On fait cercle devant le tableau de Detaille : *les Grenadiers à cheval à Eylau*. Sous la pluie de mitraille qui balaie le régiment les rangs flottent et quelques bonnets à poil se penchent, en saluant les obus, sur l'encolure du cheval. Mais le colonel, déployant toute sa taille et se haussant encore sur ses étriers, se retourne furieux et, d'une voix qu'on croit entendre : « Haut les têtes! » crie-t-il. A côté de lui, un officier, raide et impassible, se tient au port d'armes, et derrière, le brave clairon, à l'ordonnance, attend le moment de sonner la charge.

Pour n'être pas trop incomplet, il faudrait aussi jeter un coup d'œil sur la sculpture. Naturellement, il n'y a là que des morceaux de salon, je veux dire d'appartement : bustes et statuettes en marbre, bronze ou terre cuite. Mais, pour en signaler l'importance relative, il suffit de dire qu'on y trouve des œuvres de M. Prosper d'Epinay (un *Cyclone*, ingénieusement symbolisé sous la figure de deux femmes qui se tiennent enlacées avec angoisse et que fait tournoyer le vent; un *Cardinal*, au modelé vigoureux et précis), de MM. Marqueste et Gérôme, Antonin Mercié et Saint-Marceaux. Et je me hâte de saisir au passage la porte de sortie, de peur de me laisser entraîner à de nouveaux développements.

Acheminons-nous maintenant vers la rue de Sèze pour y visiter la seizième exposition de la Société des aquarellistes français. Il y

a quinze à vingt ans, l'aquarelle était délaissée chez nous; on la considérait un peu comme un art de pensionnaire et on l'abandonnait aux femmes du monde et aux amateurs. La Société fondée en 1878 l'a si bien mise à la mode que nous avons pour le moment trois expositions d'aquarellistes : une dans la galerie des artistes modernes, rue de la Paix; une autre dans la maison Boussod et Valadon (c'est la Société des aquarellistes hollandais, dont quelques-uns sont fort habiles, mais à qui l'on peut reprocher, en général, de la monotonie et de la tristesse); enfin, la troisième, la seule à laquelle nous nous arrêterons, dans la galerie Georges Petit.

L'exposition des aquarellistes français n'a jamais été plus nombreuse : on a dû établir, dans la longueur de la vaste salle, une cloison supplémentaire pour fournir une double surface de plus aux cadres qui n'avaient pu trouver place sur les murs. Ils sont au nombre de près de trois cents, et nous pourrions les diviser en deux classes : d'un côté, les aquarelles qui sont des aquarelles, — c'est le petit nombre; de l'autre, les aquarelles qui ne sont pas des aquarelles, et c'est l'immense majorité.

Parmi les vrais aquarellistes, notons au premier rang Mme Madeleine Lemaire, avec ses fleurs éblouissantes, qui n'ont pas seulement l'éclat, mais la fraîcheur de la nature, et qui semblent en avoir aussi le parfum : on voudrait se pencher sur elles pour les respirer. M. Victor Gilbert nous montre avec autant de vérité que d'esprit le *Dimanche dans un marché parisien*, et son *Bibliophile*, qui, attablé dans une crémerie, mange machinalement sans quitter des yeux le volume ouvert sur la table à côté de lui, est un morceau d'une exécution large, très franche et très caractérisée. Aux vieux paysagistes connus depuis si longtemps, Harpignies et Français, il faut adjoindre les vues parisiennes, avec effets de neige et surtout de crépuscule, de M. Luigi Loir, qui sait y faire circuler l'air à grands flots, et les jolis coins de nature que M. Zuber nous rend d'un pinceau si fin, si léger et si lumineux.

M. Detaille a fait une rentrée brillante avec dix tableaux où il reproduit des types et costumes militaires du Consulat et du premier Empire, groupés en tableaux pittoresques avec une rare dextérité de mise en scène, ou bien dans une action vivante : — reconnaissance sous bois, défilé à la frontière, charge furieuse. M. Clairin s'est montré plus prodigue encore dans ses envois, qui recouvrent tout un panneau pile et face. Rien de plus coquet, de plus brillant à l'œil, de mieux compris comme effet décoratif que ces souvenirs d'Alger, de Tunisie et du Maroc enlevés avec tant de brio. M. Vibert fait toujours de l'esprit, mais, dans les *Belles manières*, son

esprit est bien fade et n'a rien de neuf; dans les *Jeunes ménages*, où l'on voit un couple de chiens accroupis auprès d'une table dont il ne nous montre que la nappe tombante, sous laquelle se distinguent deux petits pieds surmontés d'une robe et deux autres plus grands qui sortent d'un pantalon rouge, l'esprit est tiré par les cheveux. J'aime mieux son portrait de femme assise dans un salon et se chauffant, en costume de bal à demi recouvert d'une fourrure, avec un effet de lumière électrique découpant sa silhouette sur son éventail déployé. Il est assez piquant de rapprocher des gouaches lourdement appuyées de M. Vibert les aquarelles du *Calendrier mystique* où M. Ed. Dubufe a symbolisé les quatre saisons sous des figures d'une suavité exsangue et d'un mysticisme anémié; et la composition que M. Boutet de Monvel intitule *les Paons*, qui n'est guère qu'une grande feuille de papier blanc à peine teintée de nuances presque imperceptibles à l'œil nu et entrevues comme dans le brouillard d'un rêve. M. Boutet de Monvel exagère aujourd'hui ces teintes plates, ces poses raides, cette naïveté factice qui ont fait son succès à l'origine par la nouveauté de l'impression produite : on commence à se lasser, comme des chats de M. Eug. Lambert, pourtant toujours si soyeux et si gracieux, de ces poupées en bois, en carton ou en zinc dont l'apparente simplicité est pleine d'artifice.

Il est grand temps de crier holà à M. Rochegrosse : à force de rechercher l'originalité, il tombe dans l'extravagance. Même en ses meilleurs ouvrages, il avait toujours une pointe de bizarrerie, mais la tache s'étend et devient inquiétante. Sa manière bien connue s'exaspère jusqu'au paroxysme dans *le Repas des mercenaires* et la *Chambre de Salammbô*. Que d'efforts dépensés dans le *Héros*, pour n'arriver qu'à une enluminure d'un effet cru et criard! Quant à la *Scène des cheveux de Pelléas et Mélisande*, cela est plus obscur encore que du Mœterlinck : impossible de rien discerner dans cette nuit dont aucun éclair ne perce les ténèbres. M. Albert Besnard revient d'Algérie, comme M. Clairin. Il en a rapporté deux visions d'*Ouled-Naïjls*, les unes dansant dans un café maure, les autres ondulant en cadence, comme un serpent lumineux, au son des tambours et de la trompette, parmi les maisons silencieuses du Ksar de Boghari. Il s'est trouvé, comme toujours, quelques critiques pour avoir le courage d'admirer ces deux pochades, également insensées de coloris et de dessin. L'un d'eux déclare, d'ailleurs sans appuyer, que c'est « un régal exquis pour les yeux ». Pour des yeux malades et pervertis peut-être, pour des yeux blasés qui n'ont plus le sentiment de la vérité, de la mesure, ni de l'harmonie. En vérité, les yeux qui trouvent là un « régal exquis » sont bien

dignes qu'on les régale de cette façon. Les critiques complaisants dont la faiblesse encourage ces folies ont la peinture qu'ils méritent. Je prie mes lecteurs d'aller, sans aucun parti pris, regarder les envois de M. Besnard et de déclarer en toute conscience s'il est possible de voir quelque chose de plus confus et de plus caricatural que la danse des Ouled-Naijls du café maure, — à moins que ce ne soit la promenade des Ouled-Naijls dans les rues du Ksar, cette orgie de couleurs en démence. Ce qui est le plus irritant dans le cas de M. Besnard, c'est qu'il ne s'agit point d'un novice, d'un barbouilleur ignorant son métier, mais d'un ancien prix de Rome auquel on doit plus d'un bel ouvrage, raffiné plutôt qu'inhabile et qui n'est tombé si complètement du côté où il penchait que parce qu'il y a été poussé par des encouragements dangereux.

Et maintenant que nous sommes à peu près au bout, je puis bien vous l'avouer : en vous annonçant sept expositions, je n'avais pas tout dit; je craignais de vous décourager, peut-être de me décourager moi-même. Il en reste encore. M. le comte H. de la Rochefoucauld nous convie à aller voir son tableau *Enfance*, dans la galerie de la rue Le Peletier, spécialement consacrée aux impressionnistes et aux indépendants. M. Munkaczy nous a conviés à venir revoir son immense toile d'*Arpad*, exposée l'an dernier et destinée au Parlement hongrois, qu'il a eu le courage de reprendre à fond, pendant six mois, pour la perfectionner, pour y répandre plus d'air et de lumière, pour en mieux dégager les groupes et les personnages, pour en renforcer et en soutenir la facture dans toutes ses parties, donnant ainsi un bel exemple de conscience artistique. Enfin, voici les *Cent* qui se remuent de leur mieux pour attirer l'attention et qui se donnent tout le mal qu'ils peuvent pour être jeunes, originaux, truculents. C'est l'école de l'avenir, nous dit-on, eh bien, nous en reparlerons dans l'avenir. Pour le moment, comme Oreste traqué par les Euménides, fuyons, — et d'autant plus vite que l'Union des femmes peintres surgit à l'horizon.

II

Le théâtre nous offre dix refuges pour un. Ici, MM. Maxime Boucheron et Antony Mars nous appellent à coups de grosse caisse aux Bouffes-Parisiens, où ils ont refait joyeusement les classiques *Saltimbanques* sous le titre des *Forains;* là, M. Paul Ferrier, qui, jadis, cultiva la Comédie-Française, et M. Adolphe d'Ennery, plus alerte et plus fécond que jamais sous ses quatre-vingt-trois ans, nous entraînent au Châtelet, quoique nous en ayons, pour y voir et

y entendre le *Trésor des Radjahs*, drame à grand spectacle, en cinq actes et quatorze tableaux, où il y a de quoi boire et de quoi manger, tout ce qu'il faut pour amuser le public deux cents fois de suite : d'abord, un trésor, ce qui est toujours agréable et plaît aux masses; puis des radjahs, ce qui ne court pas les rues; de splendides défilés, des fêtes orientales avec ballets ruisselants de pourpre et d'or, étincelants de lumière électrique; des éléphants, des lions, des chutes dans l'abîme, des sauvetages de jeunes princesses, des coups de fusil et des combats à l'*hache* où le Français triomphe des bêtes fauves et flanque aux Anglais de colossales râclées; enfin, pour abréger, un comique intrépide, qui accomplit des exploits chevaleresques en faisant des calembours et que les auteurs ont suffisamment renouvelé en le baptisant *Palaiseau*, au lieu de *Passepartout*.

On peut espérer que le Gymnase, sur qui les mauvaises fées semblaient avoir jeté un sort, est enfin désenguignonné par le succès de *Famille*, comédie en trois actes, de M. Auguste Germain. Du moins, la longue série noire de ce théâtre infortuné qui expiait depuis des années ses succès d'autrefois, est-elle interrompue maintenant par une pièce qui n'est pas, sans doute, un chef-d'œuvre, mais qui est adroitement bâtie et où ne manquent ni l'esprit ni la gaieté.

De tous les mots de la langue française, il n'en est peut-être pas un qui ait figuré plus souvent sur les affiches de théâtre que celui de *Famille*. Nous avons eu *La Famille*, *Les Familles*, *Une famille*, *En famille*. Sur le catalogue des œuvres composant le répertoire de la Société des auteurs dramatiques, je compte cent douze pièces dans le titre desquelles entre ce mot, et le catalogue en question ne comprend pas les cinq à six dernières années, qui ont encore grossi le contingent, et ne remonte qu'à la fondation de la Société. La plus célèbre de ces innombrables *Familles* est la *Famille Benoîton*, de M. Sardou, dont la pièce de M. Auguste Germain est comme une transposition, d'une verve moins endiablée et d'une satire moins mordante, accommodée au moment actuel. Si M[me] Dorfeuilles n'est pas toujours sortie, comme M[me] Benoîton, elle est tellement effacée et annulée que cela revient à peu près au même. Le mari, financier viveur, s'est laissé prendre aux filets d'une actrice de la Grande Comédie, M[lle] Francisquine, très lancée dans le monde où l'on s'amuse, recherchée dans les salons où l'on joue des proverbes, et qu'il a eu l'indélicatesse, pour ne rien dire de plus, d'introduire chez lui, sous prétexte de donner les leçons de diction à sa fille. Cette demoiselle s'y établit, s'y met à l'aise, y parle et y agit presque en maîtresse de la maison.

M. Dorfeuilles, l'homme d'affaires et l'homme de plaisir, qui a les allures autoritaires d'un Napoléon domestique et se croit très fort parce qu'il est égoïste et cynique, non seulement est grugé par sa Francisquine, mais il ne s'aperçoit pas que sa fille se compromet avec un ténor espagnol, et de ses deux fils, Maurice et Lucien, dont l'un est tout son portrait, sec, égoïste, froidement et durement ambitieux, avec l'hypocrisie en plus, car il se fait passer pour un travailleur austère et économe, tandis qu'il hante les tripots de nuit et qu'il court la prétantaine; dont l'autre, sans se priver des amusements de son âge et sans poser pour un Caton, mais au fond très honnête et très laborieux, réalise le type cher de tout temps au vaudeville et même à la comédie, de *mauvaise tête et bon cœur*, c'est naturellement le premier qu'il préfère et pour lequel il réserve toutes ses sympathies, en maltraitant l'autre avec une dureté qui dépasse toutes les bornes.

Malgré son heureux caractère et la bonne humeur habituelle avec laquelle il supporte les avanies dont on l'abreuve, le généreux Lucien finit par perdre un moment patience devant les airs supérieurs que prend son frère envers lui et, poussé à bout par un dernier sarcasme, il lui donne un soufflet. Fureur du père, qui le chasse de la maison et déclare qu'il n'y rentrera qu'après les excuses les plus formelles et les plus plates. Mais n'ayez peur : il prendra sa revanche. Il a déjà commencé, en sauvant sa sœur qui s'était oubliée jusqu'à écrire une lettre au ténor, que ce bellâtre, dont elle avait bien vite découvert la sotte fatuité, refusait de lui rendre à moins qu'elle ne vînt la reprendre chez lui : il lui a parlé si net, en le regardant dans le blanc des yeux, que, après avoir essayé d'abord de faire le bravache, le drôle a restitué piteusement la lettre. Il va continuer de plus belle en enlevant à son frère le cœur de la charmante Jane de Lanjally. Lanjally est un vieil ami de Dorfeuilles; il lui a prêté 500 000 francs, que celui-ci est pour le moment dans l'impossibilité de lui rendre. Le mariage de Jane avec l'un de ses fils arrangerait parfaitement l'affaire : les 500 000 francs seraient compris dans la dot. Ce fils, dans son idée, avons-nous besoin de dire que c'est Maurice? Mais Jane perce à jour tout de suite l'égoïsme et la sournoiserie de ce vilain Monsieur, tandis qu'elle se sent entraînée vers le franc, joyeux et loyal garçon qu'on appelle Lucien. Elle est tout à fait conquise en voyant son affection pour sa sœur et la virile aisance avec laquelle il est venu à bout de ce foudre de guerre, le maître chanteur Pedro de Labarra. De son côté, il éprouve pour elle un amour naissant dont il ne se rend pas compte, et c'est pour cela que, raillé en sa présence d'une façon insultante par Maurice,

il a perdu patience et lui a décerné ce maître soufflet qui a achevé la déroute de la candidature fraternelle.

M[lle] Jane refuse donc la main de Maurice Dorfeuilles, au grand désespoir du père. Et elle est en train de faire ses malles pour quitter la maison, quand Lucien y revient un moment pour chercher ses effets. Et alors, dans une entrevue qui est l'une des meilleures scènes de l'ouvrage, les deux jeunes gens causent, se devinent, s'expliquent, s'avouent leur amour. Dorfeuilles n'en revient pas d'abord, en apprenant que Jane veut épouser ce fou de Lucien, après avoir refusé un garçon sérieux comme son fils aîné. Mais les 500 000 francs lui restent, et c'est le principal. Il en prend même son parti trop vite, à vrai dire, car il se retourne comme un pantin, sans ménager la transition, se montrant aussi platement empressé pour Lucien qu'il l'avait été pour Maurice, et aussi dur pour Maurice qu'il l'était pour Lucien. Si peu de sympathie que nous éprouvions pour lui, il nous semble que, fût-ce au seul point de vue de l'art et de la vraisemblance, il n'en fallait point faire un personnage complètement grotesque et odieux.

Famille est une satire à fleur de peau, où l'on peut voir, si l'on veut, l'ébauche aimable et légère de la grande comédie de mœurs que nous attendons sur la famille *fin de siècle*. Elle vaut surtout par l'aisance et la dextérité du tour de main, par des détails amusants et spirituels, par des figures épisodiques qui, sans se rattacher étroitement à l'action, ne sont cependant pas de purs hors-d'œuvre, comme ce troisième fils de la maison Dorfeuilles, le lycéen Georges, surnommé Hercule, qui fait confectionner ses versions anglaises par un valet de chambre d'origine britannique, mais qui, le dernier dans ses classes, est toujours le premier dans les exercices de sport athlétique et ne songe qu'à manger et à boxer; comme ce ténor espagnol aux moustaches victorieuses, coqueluche des salons, couru des dames, d'une fatuité de garçon coiffeur, dont les grands airs s'effondrent à la première chiquenaude et qui, dans son émoi, trahit sa véritable origine en troquant tout à coup l'accent espagnol contre l'accent belge; comme encore cette femme du monde, autre variété du *snobisme*, qui estime qu'on manque absolument de chic et qu'on n'est pas digne de sa société si l'on ne fait pas blanchir son linge à Londres. L'excellente troupe du Gymnase, en première ligne MM. Noblet et Numès, ont enlevé haut la main cette pièce spirituelle et vivante, qui touche çà et là à la vraie comédie.

Reculons maintenant de quelques siècles, à une époque d'ailleurs indéterminée, comme le pays où se passe l'action d'*Yanthis*, la pièce, ou plutôt l'exercice poétique en quatre actes de M. Jean Lorrain, que vient de nous donner l'Odéon. On nous dit que ce

pays est l'Illyrie, et vous êtes libre de le croire, mais sans oublier que M. Jean Lorrain a appris la géographie dans Shakespeare, et que cette Illyrie-là ressemble à celle de la *Douzième nuit*, c'est-à-dire à ces pays de fantaisie et de rêve dont les seuls explorateurs ont été les poètes. De même, l'époque de l'action tient à la fois de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance. Pour le temps aussi bien que pour l'espace, *Yanthis* se déroule dans le bleu.

Le roi d'*Yanthis* s'appelle Léontès, comme celui du *Conte d'hiver* de Shakespeare. Le fils de Léontès, le prince Camillus, s'ennuie et il court le monde en compagnie de son fou Prisca, un bouffon poète et musicien qui porte la mandoline suspendue à son cou; vous reconnaissez là un couple sorti en droite ligne de quelque comédie romantique de Musset. Il y a encore une autre raison pour que le jeune prince ait pris la clef des champs : c'est que Léontès, qui a conquis naguère l'Illyrie, les armes à la main, sur son frère Dion, a conçu le projet de lui faire épouser la fille de ce frère, afin de réunir sur sa tête les droits des deux partis adverses; mais celui-ci veut aimer à sa guise et ne se soucie point d'un mariage politique.

Un soir, au cours de ses excursions, il rencontre dans un parc isolé, dont il a escaladé les murs, une charmante jeune fille endormie au pied d'un arbre. Il en tombe épris et, le lendemain, son amour s'accroît lorsqu'il l'entend chanter et la voit s'avancer comme une apparition sous la pâle et poétique clarté de la lune. Il s'aperçoit bientôt qu'elle est aveugle, mais ce détail, loin de le refroidir, double d'une immense pitié son amour naissant; il jure qu'il n'aura jamais d'autre femme qu'elle, et Yanthis, émue, doucement troublée, lui engage sa foi. Il faudrait que vous n'eussiez point la plus légère idée de ce qui se passe d'ordinaire dans les drames, même dans les drames poétiques, pour ne pas deviner ou, du moins, pour ne pas soupçonner tout de suite que cette intéressante jeune personne n'est autre que la fille du roi Dion. Il fuyait pour ne pas l'épouser, et c'est elle justement, sans le savoir, qu'il veut épouser maintenant; il n'en arrive jamais d'autres dans les romans et les comédies! Yanthis a été aveuglée par les flammes qui ont dévoré le palais paternel. Le vieux médecin Myrrhus espère la guérir, et il assure même à la nourrice, — encore un couple *classique* dans les drames *romantiques!* — qu'elle pourrait recouvrer la vue si sa prunelle desséchée était baignée par le philtre bienfaisant des larmes. C'est de la médecine de poète. En attendant, il va essayer sur ses yeux les sucs de je ne sais quelle plante. Mais, à ce moment, Léontès survient. Il voulait la guérison d'Yanthis pour la faire épouser à son fils. Puisque son fils a disparu,

c'est lui qui l'épousera, toujours par politique. Seulement, il faut qu'elle reste aveugle, afin de ne pas voir sa figure ravagée par la vieillesse.

L'auteur a la barbarie de laisser accomplir ce mariage; mais il se fait pendant l'entr'acte et dans la coulisse. L'infortuné Camillus revient chaque nuit, comme une âme en peine, dans le parc du château désert, se demandant pourquoi elle a disparu et espérant toujours la retrouver. Il y est surpris, avec son inséparable bouffon, par l'intendant chargé des préparatifs pour la réception de la reine. Yanthis n'a pas su se défendre; mais elle est malade, elle souffre, elle a voulu revoir les lieux où elle avait si souvent rêvé et où elle avait entendu la voix du prince charmant. Les deux compagnons obtiennent de rester, en se faisant passer pour des musiciens ambulants qui donneront une aubade à la reine. Elle arrive : c'est elle! Camillus est si troublé qu'il a peine à retrouver sa voix pour lui chanter le *lied* qu'il a promis. Il y parvient enfin, et dès les premiers mots, elle reconnaît sa voix. C'est lui! L'émotion fait affluer les larmes à ses yeux, et comme le médecin l'avait prévu, la voilà guérie aussitôt. (Procédé dont les oculistes les plus célèbres ne s'étaient pas encore avisés : qu'ils fassent pleurer leurs clientes!) Elle ne résiste pas à ce coup, mais au moins elle a pu voir avant de mourir celui qu'elle aimait et qu'elle ne connaissait qu'en rêve.

Comme pièce, *Yanthis* n'existe pas, rien n'y est expliqué ni préparé. Le poète nous dérobe tout ce qu'il eût fallu montrer s'il avait prétendu faire un drame et s'attarde au cadre, au décor, au paysage, à l'accessoire, au lieu de s'attacher au sentiment humain; il ne cherche même pas les effets dramatiques et lorsqu'ils se présentent, il n'en tire point parti. Sur quatre actes, il y en a au moins deux de vides. Mais comme poème, comme *idylle du roi*, ainsi que disait Tennyson, dont il s'est inspiré, c'est autre chose! *Yanthis* vaut surtout par le tableau et le discours — je ne dis ni par le vers, qui est inégal et qui prend parfois des licences excessives, ni par la langue, qui a des impropriétés et des obscurités pénibles, mais par la couleur poétique de l'ensemble, qui nous transporte en un monde de fantaisie, dans ce pays enchanté dont Feuillet avait trouvé la *clef d'or*, où l'on entend chanter les sylphes dans les parcs éclairés par la lune, et où les princes qui errent par le monde avec une guitare au cou, comme le Zanetto de Coppée, rencontrent la *belle au bois dormant*. M. Albert Lambert a donné une noble physionomie au roi Léontès; M. Fenoux a de la chaleur et du pathétique sous les traits de Camillus, et Mlle Dorsy a mis une ardeur tendre et plaintive dans ce rôle d'Yanthis où il eût

fallu une Sarah Bernhardt; ce n'est point tout à fait de sa faute, si elle y est un peu monotone.

Après la pièce de M. Jean Lorrain, ce fut un violent contraste d'écouter le *Bourgeois républicain* de M. Albin Valabrègue, qui nous ramenait brusquement à l'action la plus contemporaine. Le spectateur pouvait croire par moments qu'il lisait son journal au coin de son feu, et à d'autres, qu'il assistait à une conférence de M. Jaurès. En cet acte hybride, demi vaudeville et demi harangue de réunion publique, il y a quelques traits d'observation comique et des intentions de satire amusante, étouffées dans l'œuf par des prétentions de réformateur social. Ce docteur Tavernier qui se lance dans une énorme tirade, très applaudie des galeries supérieures, contre le bourgeois jouisseur et l'oppression du capital, au milieu d'une saynète de paravent, ressemble, abstraction faite du fond, à l'enfant qui voulait faire tenir la mer dans sa coquille de noix. Le personnage sympathique de la pièce, celui qui épouse, au dénouement, en supplantant le millionnaire, c'est le jeune conférencier socialiste. De même que l'auditeur au conseil d'Etat et l'ingénieur avaient remplacé le colonel de Scribe dans l'emploi des jeunes premiers traînant tous les cœurs après eux, allons-nous voir maintenant le socialiste remplaçant l'ingénieur? O mode, voilà de tes coups! Après les citoyens Fabérot et Chauvin, si M. Albin Valabrègue lui-même vient renforcer le groupe socialiste, la vieille société n'a qu'à bien se tenir.

Nous avons reculé jusqu'au moyen âge pour *Yanthis;* reculons maintenant jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne pour *Izeyl*, le drame en quatre actes, en vers, donné par MM. Armand Silvestre et Eugène Morand à la Renaissance et joué par Mme Sarah Bernhardt. Le sixième siècle avant notre ère, voilà, direz-vous, qui manque un peu d'actualité. Pas tant que cela! *Izeyl*, en effet, ce n'est ni plus ni moins que la légende du Bouddha, et le bouddhisme a la vogue pour le moment.

Au lever du rideau, la scène représente une place publique : d'un côté, le temple de Kali, de l'autre, la demeure de la belle et irrésistible courtisane Izeyl. Elle est adorée du prince Scyndia, qu'elle refuse d'écouter et qui, pour lui prouver son amour, ravit au vestibule du temple de Kali le trépied où brûle le feu sacré, pour le transporter à sa porte. Le Yoghi, un ascète fanatique descendu de la montagne voisine, dénonce ce sacrilège à la foule indignée et lance l'anathème contre la maison de la courtisane, qui serait mise en pièces, si elle n'était sauvée par l'intervention de la princesse Harastri, mère de Scyndia et du nouveau roi Çâkya-Mouni. Elle l'attend, et le voici qui arrive en effet, pour rendre

hommage à la déesse Kali, entouré d'un cortège magnifique, au milieu des acclamations. Tous se prosternent devant lui; les tisseurs de soie, les pêcheurs de perles, les mineurs de Golconde, lui apportent leurs hommages et leurs présents. Mais la voix farouche du Yoghi s'élève pour rabaisser son orgueil et protester qu'il n'est qu'un homme aussi faible que les autres. Le prince arrête ses courtisans qui s'apprêtent à le chasser avec indignation, et il l'écoute, car c'est une âme inquiète et généreuse, qui voudrait n'user du pouvoir suprême que pour soulager et guérir tous les maux de l'humanité. Mais il est désarmé comme le dernier de ses sujets contre la misère et la souffrance, contre la maladie et la mort. Des rangs de la foule le Yoghi fait sortir un vieillard sordide couvert de haillons, un lépreux dont tout le monde s'écarte avec horreur, une mère qui pleure et redemande son enfant. Le prince voit en face son impuissance et son néant; il est saisi de tristesse et, à la voix du Yoghi, il dépouille les ornements royaux, prend le bâton et la besace pour le suivre dans la montagne, où il vivra désormais de la vie ascétique, en prêchant et en consolant les petits. Pendant qu'il s'éloigne, la courtisane apparaît au seuil de sa maison : un commencement d'amour se mêle en son âme au désir orgueilleux et pervers d'essayer la toute-puissance de ses charmes, dont elle ne doute pas, sur ce prince qui ressemble si peu aux autres, et de le reconquérir au monde. Au défi du Yoghi, elle répond par un sourire déjà triomphant.

Ce premier acte n'est pas seulement le meilleur du drame, il est très beau dans son ensemble, et le spectacle, qui enchante les yeux, la mise en scène, si pittoresque et si riche, réglée avec un art exquis, n'en sont que la moindre beauté. A partir surtout du moment où Çâkya-Mouni arrive porté sur son trône, le ton s'élève, parfois jusqu'à une véritable éloquence, et il se dégage de la pièce une impression de noblesse et de grandeur. Ce défilé des misérables, dont les plaintes succèdent aux adulations serviles des courtisans, cet accablement du prince qui découvre la vanité de sa grandeur et qui prend le parti de se dépouiller d'un pouvoir menteur pour se consacrer du moins à consoler ceux qu'il ne peut guérir et partager leurs privations, il y a là une impression d'une espèce assez rare au théâtre, et si le reste se soutenait à la même hauteur, — mais hélas! il s'en faut, — *Izeyl* serait bien près d'être un chef-d'œuvre.

Le deuxième acte nous transporte sous l'arbre sacré où Çâkya-Mouni *évangélise* ses disciples. Je viens de commettre un anachronisme, mais qui n'est pas tout à fait involontaire. C'est que, en effet, il est impossible de ne pas s'en apercevoir à partir de

ce moment, et cette profanation nous choque, les auteurs ont recherché une sorte de confusion entre l'histoire de Çâkya-Mouni et celle du Christ. Il y a ici comme une transposition de l'Evangile. L'arbre sacré remplace le lac de Tibériade; Izeyl, c'est la Madeleine, et le Yoghi lui-même, c'est le Précurseur, c'est Jean-Baptiste, la Voix criant dans le désert, l'âpre mangeur de sauterelles, tel que l'a conçu Flaubert dans ses *Trois contes*. Au milieu des prédications du pseudo-Messie indou, Izeyl survient pour le séduire et lui joue sa petite tentation de saint Antoine. Mais il est invulnérable et repousse ses attaques, en la prêchant avec une douceur si insinuante que bientôt c'est elle-même qui s'avoue vaincue, vaincue par l'amour plus que par la grâce, par l'homme plus que par l'apôtre. La scène est longue, et elle le paraît d'autant plus que les auteurs n'ont pas su marquer assez nettement la distinction entre la courtisane qui joue la comédie de l'amour et la femme dont le cœur est sincèrement touché. Le point où s'opère le revirement nous échappe.

Izeyl ne se convertit pas à demi. Pour être digne de celui qu'elle aime, elle va se dépouiller, vendre tout ce qu'elle possède et en donner le prix aux pauvres. En revenant dans son palais, afin de mettre ce projet généreux à exécution, elle le trouve tout embaumé de bouquets et paré de guirlandes de fleurs, par les soins du prince Scyndia, qui ne l'a pas oubliée, mais qu'elle avait elle-même oublié comme nous, et qui, depuis son départ, revient furtivement chaque nuit à la maison abandonnée, dans l'espérance de l'y revoir. Il entre justement pendant qu'elle est là; il la supplie d'écouter son amour et, furieux de sa résistance, s'emporte en menaces contre ce rebelle qui lui a ravi son cœur et qui devient, d'ailleurs, un danger pour son royaume, en groupant tous les misérables autour de lui. Il va le faire saisir et livrer au supplice; elle lui barre la route et, au moment où il se jette sur elle, le frappe d'un coup de couteau. Il tombe raide mort, et elle le cache sous la table pour le dérober aux regards de la princesse Harastri qui entre. Il faut supposer que la princesse ignore absolument l'amour de son fils Scyndia et ses échappées nocturnes; que, de son côté, ce qui est plus difficile à comprendre, Izeyl, sachant que Scyndia est prince et le connaissant depuis longtemps, ignore toutefois qu'il a pour mère Harastri. Voilà bien des invraisemblances, mais nous n'en sommes pas à une de plus ou de moins. Elle raconte ce qui vient de se passer à la compatissante princesse, qui se montre toute disposée à l'absoudre et l'aidera à faire disparaître le cadavre de ce débauché justement puni. Mais, en découvrant que ce cadavre est celui de son fils, Harastri change de ton : elle ordonne qu'on la

saisisse, qu'on lui crève les yeux et qu'on la livre aux vautours. Nous sommes tombés des hauteurs du premier acte dans toutes les violences du mélodrame.

En se relevant, le rideau nous laisse voir Izeyl, les yeux crevés et attendant la mort au milieu des insultes de la populace. Elle appelle à grands cris celui qu'elle aime et mourrait heureuse dans ses bras. Il apparaît enfin, et toute l'âme de la malheureuse s'élance vers lui. Celle qu'il avait refusé d'aimer dans l'éclat de sa magnificence et le charme enivrant de sa beauté, il l'aime maintenant dans son humiliation et sa souffrance. Rassérénée par ses paroles, elle expire, la tête sur sa poitrine, dans une extase plus sensuelle que mystique. Puis, avec le Yoghi, en un dernier tableau qui traduit sur la scène les *Funérailles d'Atala*, de Girodet, il emporte le cadavre et l'ensevelit au creux d'un rocher.

Tel est ce drame qui, avec ses décors et ses costumes splendides, avec les curieuses mélodies orientales de M. Pierné, avec le talent ensorceleur et la voix d'or de Mme Sarah Bernhardt, forme un *spectacle* incomparable, où les yeux sont pris comme les oreilles. Le style lui-même, en ses grâces spécieuses et fragiles, est une musique dont les variations brillantes amusent l'imagination sans aller jusqu'à l'âme. Dans ce somptueux étalage de rimes riches, de couleurs éblouissantes, de mots sonores, d'antithèses et de métaphores rares, où M. Armand Silvestre semble avoir voulu vider tout l'écrin des bijoux de l'école parnassienne, on trouve, même sans y regarder de près, bien des pierres fausses. Plus d'un vers sonne le creux, plus d'une tirade sent le verbiage superficiel, très vide sous son clinquant, d'un homme habitué à prendre les images pour des idées et qui se grise de mots. C'est un enfileur de perles d'une dextérité sans pareille; un prestigieux et sceptique virtuose qui peut jouer sur son violon tous les airs connus, en pensant à autre chose. Il n'est pas un des exercices de voltige littéraire et de haute école poétique où il ne soit passé maître. Les légendes les plus mystiques ne l'effraient pas plus que les contes gras. Ce qui lui manque, outre le goût et la mesure, c'est je ne dirai pas la profondeur, qu'on ne peut demander à personne, mais la sincérité, qu'on est en droit d'exiger de tous.

Au fond, et malgré toutes leurs prétentions apparentes, les auteurs n'ont voulu faire qu'une pièce pour Mme Sarah Bernhardt, taillée sur sa mesure et arrangée de manière à lui ménager, dans un cadre nouveau, où elle ne s'était pas montrée encore, une série de situations propres à faire valoir les diverses faces de son talent. Ils y ont réussi à souhait. Dans aucun autre de ses rôles, on ne lui a ménagé plus de moyens de se montrer tour à tour séduisante,

élégiaque, passionnée, tragique. Si l'on voulait décomposer sa diction et sa mimique, on y pourrait trouver parfois un peu de monotonie : ainsi elle a un geste qu'elle répète sans cesse, — le bras gauche tendu de tout son long et levé à demi, — et, en parlant, tantôt elle *déblaie* pour arriver aux vers à effet, tantôt elle psalmodie, ou encore elle affecte une prononciation enfantine, à demi zézayante. Mais le charme étrange qui se dégage d'elle recouvre et emporte tout, et, dans les moments dramatiques, elle déploie une force, une chaleur, une fièvre, une intensité de sentiment et d'émotion qui, même lorsqu'elles ne vont pas jusqu'au cœur, remuent profondément les nerfs. Mme Marie Laurent, *vétérane* du drame, M. Deneubourg, M. Guitry, très digne sous les traits de Çâkya-Mouni, M. de Max, qui donne un certain relief au personnage déclamatoire et furieux du Yoghi, la secondent de leur mieux; mais on peut dire que c'est elle, elle seule, qui souffle l'âme et la vie à cette œuvre factice.

L'Opéra-Comique a donné, au moment où paraissait notre dernière causerie, le *Flibustier*, comédie lyrique en trois actes, paroles de M. Richepin, musique du compositeur russe César Cui. On se rappelle la pièce jouée au Théâtre-Français, avec un succès légitime, en 1888; M. César Cui avait été séduit par l'action forte et simple, par le caractère et le relief de cet ouvrage qui lui paraissait fournir un *libretto* à souhait, et il l'avait mis en musique. Reçu sous la direction de M. Paravey, la partition dormait dans les cartons depuis plusieurs années; elle était même gravée et mise en vente lorsqu'elle a enfin vu le jour de la rampe. Il est permis de croire que la visite des marins russes n'a pas été sans influence sur cette exhumation. C'est comme un écho un peu tardif des fêtes en l'honneur de l'amiral Avellan et ses officiers.

Le compositeur qui porte ce nom bizarre de César Cui est un véritable général, appartenant à l'arme du génie, professeur de fortification et écrivain militaire, qui mène de front le culte de la science guerrière et celui de l'art musical, sans que l'un fasse tort à l'autre. Français d'origine, malgré la physionomie hétéroclite de son nom, puisqu'il est né, dit-on, d'un de nos compatriotes, officier de la grande armée, resté en Russie après la campagne de 1812, il avait déjà demandé à Victor Hugo, avant M. Richepin, le livret d'un de ses opéras : *Angelo;* et l'on a exécuté plusieurs fois, dans nos concerts, des morceaux de sa composition, comme de ce charmant Tchaikovsky, mort le mois dernier, mais qui appartenait à une école toute différente de la sienne, car c'était un mélodiste et un éclectique, tandis que, comme critique et comme musicien, Cui est un novateur et un intransigeant.

Rameau se vantait de mettre en musique, lorsqu'on le voudrait, un numéro de la *Gazette de Hollande.* M. César Cui a accompli un tour de force comparable, en son genre, à celui-là. En effet, ce n'est point sur un livret tiré du *Flibustier* et accommodé en opéra-comique qu'il a écrit sa partition, mais sur la pièce elle-même, telle que nous l'avons entendue rue Richelieu, en la modifiant à peine par l'introduction de quelques chœurs. Mettre en musique deux à trois mille alexandrins à la file (je ne les ai pas comptés, mais je ne crois pas surfaire), sans un duo, sans un *air* proprement dit, sans même se permettre une répétition, je me demande si ce n'est pas aussi difficile que de mettre en musique un numéro de journal, qui au moins rachèterait, par la variété des sujets et des articles, l'aridité de certaines parties et opposerait aux efforts du musicien une moins grande monotonie de rythmes et de coupes. Mais je me demande également quelle utilité offrait cette rude besogne. L'œuvre était complète et définitive sous sa première forme. En sortant du cerveau du poète, elle s'est coulée dans son moule naturel, le vers alexandrin, qui est sa musique et n'en demande pas d'autre. Les situations en sont dramatiques et non musicales, comme elles auraient pu le devenir sous la main d'un librettiste expert.

Certes, dans l'accomplissement de ce tour de force, M. Cui a montré une souplesse et une habileté extrêmes. Il a dépensé en cette entreprise impossible plus de talent qu'il n'en eût fallu pour faire un excellent opéra, et il est arrivé çà et là à vaincre des obstacles presque insurmontables. Signalons, au premier acte, après une ouverture vague et confuse, l'imprécation de Marie-Anne contre la mer, et la réplique grave, solennelle, presque religieuse du vieux Legoëz; *l'Angelus*, avec la psalmodie des deux femmes en scène se détachant sur le murmure lointain du chœur dans la coulisse, page d'un effet délicat et poétique; le récit de bataille de Jacquemin, qui a du coloris, de la chaleur et de l'animation, ainsi que la scène de reconnaissance du père, qui croit avoir retrouvé son fils, et le joli chœur final des villageois qui viennent gaiement féliciter et embrasser le prétendu Pierre. Tout ce premier acte, qui se termine par un petit divertissement breton, très joliment mis en scène, est fort agréable. On s'est bien aperçu déjà de l'insuffisance générale d'une orchestration volontairement mince et éteinte, mais on n'a pas encore eu le temps d'apercevoir toute la monotonie du système et de s'en fatiguer.

Le deuxième acte est inférieur, et l'on n'y peut guère noter avec éloges que l'aimable et piquante mélodie où le vieux Legoëz pousse les deux fiancés l'un vers l'autre, un nouveau chœur de bour-

geois d'une allure vive et légère dans sa coupe originale; enfin, la scène dramatique du retour de Pierre et de l'expulsion de Jacquemin, qui, par malheur, tourne court. Notons encore, au troisième, le vigoureux couplet du vieux loup de mer contre les *terriens*, la supplication tendre et éplorée de Janik à Marie-Anne et quelques passages, traités avec puissance, de la scène décisive entre Pierre et l'ami qui lui a pris sa place dans le cœur de la jeune fille. La déclamation qui règne forcément d'un bout à l'autre du *Flibustier* est large et simple, sans appuyer minutieusement ni vouloir faire un sort à chaque syllabe.

Si donc il s'agissait uniquement d'apprécier le talent de M. Cui, nous n'aurions guère que des éloges à lui décerner, mais il s'agit aussi d'apprécier son système, et c'est une autre affaire. Ce système est une erreur incontestable, et tout le talent qu'il a dépensé pour le soutenir ne sert qu'à la mieux mettre en relief. Le *Flibustier* n'est pas un opéra, c'est un drame teinté de musique. Figurez-vous une belle gravure qu'on s'amuserait à enluminer légèrement. La musique se superpose ici à la pièce d'une façon tout à fait inutile et superflue; au lieu de jouer le rôle souverain qu'elle doit remplir dans un opéra, elle n'est plus qu'une humble dame de compagnie, qui marche derrière sa maîtresse, en s'effaçant dans son sillage, en suivant tous ses mouvements et en portant sa queue. Loin d'aider à l'effet et d'y ajouter, elle y nuit souvent; elle en ralentit forcément la rapidité et la fait paraître longue! Au lieu d'être une traduction de l'œuvre dans une autre langue, c'est un essai de conjonction de deux arts très distincts, une simple annotation musicale d'un texte trop complet par lui-même pour que ce commentaire ne fasse pas l'effet d'un exercice surérogatoire. Condamné à une sorte de récitatif presque continu, à une succession de dialogues et de monologues qui excluent tout point d'arrêt, tout épanouissement mélodique et toute excursion pittoresque, il est impossible que ce drame lyrique ne produise pas une impression de monotonie et de fatigue.

L'interprétation du *Flibustier* est convenable, rien de plus. Mme Landouzy (Janik) a une voix charmante, mais c'est une médiocre comédienne; M. Taskin, qui a de la chaleur, de l'intelligence, de l'entrain, serait parfait si son ramage ressemblait à son plumage; M. Clément exagère la tenue rustique et négligée du matelot. Seul M. Fugère joue son personnage en excellent acteur et le chante en artiste expert.

Au Théâtre-Français, M. Ed. Pailleron nous a donné *Cabotins*, comédie en quatre actes. Le mot, qui tient à l'argot par ses racines, est pourtant entré dans la langue, puisque les deux dernières édi-

tions du dictionnaire de l'Académie l'ont recueilli, mais sans enregistrer le sens purement métaphorique qu'il a ici. Les seuls *cabotins*, en effet, dont il ne soit pas question dans la pièce de M. Pailleron, ce sont justement ceux auxquels s'applique la définition du Dictionnaire de l'Académie : les comédiens de profession. Il a mis en scène des cabotins de l'art, des cabotins de la littérature, des cabotins du monde, des cabotins de la politique, des cabotins de tous les genres, excepté du théâtre, car je ne suppose pas que Coquelin cadet, chargé de se représenter lui-même dans l'ouvrage, ait mission, en venant citer son monologue, d'incarner le cabotinage théâtral, ce qui serait énorme comme personnalité, et mince comme satire. Faut-il voir dans ce fait une flatterie de l'auteur à l'adresse de ses interprètes, ou une précaution contre leur mauvais vouloir?

Le titre promet une piquante comédie de mœurs, mais la promesse n'est tenue qu'à moitié, car la comédie n'est guère que l'intermède de la pièce, juxtaposé à un drame ténébreux qui constitue l'action. Nous sommes dans la *boîte à l'ail*, maison peuplée du haut en bas de Méridionaux venus en bande à la conquête de Paris, et dans l'atelier du sculpteur Pierre Cardevent, qui a envoyé au Salon une *Chanson d'avril* et qui, en attendant la décision du jury, car c'est le jour de la distribution des récompenses, achève de mémoire le buste d'une jeune fille qu'il n'a fait qu'entrevoir au palais des Champs-Élysées, devant son groupe, et dont le chaud suffrage l'a réconforté. Ce n'est point un cabotin, lui, non plus que le vieux Grigneux, un raté qui a conscience de son impuissance : Grigneux avait des idées, il en a encore, mais odieusement trahi et abandonné par sa femme, il est tombé dans le découragement, et devenu incapable de réaliser ses hautes aspirations, il se dépense en théories esthétiques, se borne à parler son art, et en est réduit, pour vivre, à copier sempiternellement la *Joconde*. Nous allons voir défiler dans l'atelier toute la bande effrontée de la *boîte à l'ail* : le romancier Larvejol, qui fait de la pornographie pour violenter l'attention du public, tout disposé d'ailleurs à faire du mysticisme, si le vent tourne, et qui se plaint amèrement que le parquet n'ait pas poursuivi son dernier livre; le journaliste Pégomas, d'une faconde endiablée, bon à tout faire, prêt à tout prendre; le peintre Caracel, qui a fondé une nouvelle école, celle des *Apartistes*, organise des expositions d'horreurs dans les ruines de la Cour des comptes et considère les éreintements de la presse comme d'admirables réclames; l'ex-rapin Brascommié, devenu magistrat, que son père, ministre intermittent, prend pour chef de cabinet chaque fois qu'il entre dans une combinaison nouvelle, et fait monter d'un degré

dans la magistrature chaque fois qu'il en sort; le docteur Saint-Marin, médecin pour dames, dont le domestique est stylé à venir le relancer dans le monde sous prétexte qu'il est demandé par Mme la baronne X. ou par Mlle Y., sociétaire de la Comédie-Française. Demi-cabotins, demi-bohèmes, tous ces personnages semblent sortis du roman de Murger. La collection se complète par le vieil Hugon, de l'Institut, qui flagorne platement, par crainte de ses sarcasmes, cette racaille artistique qu'il méprise, et se fait lâche de peur d'être lâché; puis par le couple de Laversée, dont la femme tient un salon artistique et littéraire, afin qu'on parle d'elle, et dont le mari a pour position sociale d'être le neveu d'un homme célèbre qui fut sénateur et membre de l'Académie des beaux-arts, dont il joue comme un aveugle de la clarinette.

Tout à coup une jeune fille entre en coup de vent dans l'atelier : « Vous avez la médaille d'honneur! » C'est Valentine, l'original du buste auquel travaille Cardevent, devançant de quelques pas les Laversée, dont elle est la pupille et qui viennent à leur tour féliciter le jeune sculpteur, qu'ils ne connaissent pas davantage. Ils invitent *la Tomate* en masse, — ai-je dit que la *Boîte à l'ail* a formé la société de *la Tomate?* — à venir célébrer chez eux le triomphe de Cardevent dans un grand dîner, proposition accueillie aussitôt avec un enthousiasme indescriptible. Il faut croire que le dîner a été bon, car, à la soirée qui le suit et dont nous sommes témoins, les membres de *la Tomate*, qui avaient cependant promis d'avoir de la tenue, se conduisent en vrais fumistes et se livrent à des facéties d'un goût qui n'est même pas douteux. Coquelin cadet y vient débiter la *Complainte du pauv' esculpteur*, et tous les *tomistes* répètent en chœur le refrain en se tapant sur la cuisse : *Ah! qué malheur d'être esculpteur!* Hugon fume sa pipe comme dans son atelier. C'est peut-être beaucoup de laisser-aller, même pour un salon artistique, et on se croirait au café-concert.

Laversée, qui veut arriver à l'Institut, comme membre libre, a besoin d'un habile secrétaire; on lui fait prendre Pégomas. Pégomas lui compose ses discours, envoie aux journaux des notes en sa faveur, lui persuade que le plus court chemin pour arriver à l'Institut est de passer par la députation; il se présentera au Canigou, son pays natal, celui de Pégomas également et de Cardevent aussi, après avoir doté la ville d'une statue de l'oncle illustre, qui servira de passeport au neveu. Quant à lui, il se chargera d'organiser les comités, de parler dans les réunions publiques, de chauffer la presse, de recueillir les fonds. Le scélérat a son plan. C'est Pierre Cardevent qui est chargé de la statue. La visite de la commission chargée de l'examiner et de la recevoir est une des meilleures

scènes de l'ouvrage. Celle de l'inauguration, qui coïncide avec l'élection législative, est meilleure encore, bien que nous n'y assistions que dans la coulisse. On entend au loin les coups de canon, les roulements de tambour, la fanfare. On voit passer le maire avec son écharpe, le sous-préfet, les députations, les curieux. Et dans ce gai mouvement d'une ville ensoleillée du Midi qui célèbre avec exubérance la fête de son grand homme, Pégomas s'agite, bourdonne et triomphe. Ce diable de Provençal a si bien parlé, tellement enthousiasmé ses compatriotes, que c'est lui qu'ils veulent nommer maintenant. Le secrétaire est substitué au patron, comme dans le *Député de Bombignac*. Mais quand M. de Laversée arrive furieux, indigné de cette trahison, en un tour de main Pégomas le retourne : « C'était seulement pour arriver à l'Institut que vous vouliez passer par la députation, hé? Eh bien, qu'est-ce que vous diriez si j'avais votre nomination d'académicien dans ma poche?... Ingrat ! » Et il a l'air si sûr de lui, que M. de Laversée, confus et radieux, lui serre la main, lui demande pardon, l'embrasse. Sur quoi, Pégomas court faire son discours devant la statue, et il revient, escorté par la fanfare, au milieu des vivat, la croix épinglée sur la poitrine. Il n'y avait qu'une croix, elle était promise au maire, et c'est lui qui l'a décrochée. Quel homme! Numa Roumestan et Rabagas à la fois. Il aurait dû donner son nom pour titre à la pièce.

J'ai détaché toute cette partie comique, la seule vraiment intéressante, — en y coupant bien des scènes, comme celles de l'usurier juif et des reporters, — de la partie dramatique, assez maussade et banale, que je demande la permission de résumer en quelques lignes, car, quoique ce soit elle qui constitue l'action proprement dite, au fond ce n'est qu'un hors-d'œuvre, puisqu'elle n'offre aucun rapport avec le sujet indiqué par le titre. Comment Valentine, sur la naissance de qui plane un mystère, a été recueillie par le vieux Laversée et léguée par lui à son neveu; comment cette jeune personne excellente, mais mal élevée, s'est compromise sans être coupable; comment Mme de Laversée peu à peu est devenue jalouse d'elle en la voyant grandir en beauté et accaparer les hommages des habitués de son salon ; comment, chassée par sa mère adoptive à la suite d'une scène violente, elle a la bizarre idée de se réfugier chez Pierre Cardevent, où Grigneux, devant qui elle raconte son histoire, reconnaît en elle sa fille, et détermine Mme Cardevent mère, malgré sa méfiance et ses dispositions hostiles, à l'emmener au Canigou, ainsi que le lui demandait son fils ; comment enfin les derniers soupçons et les dernières hésitations de la mère s'évanouissent devant le généreux sacrifice de

Valentine, qui refuse la main de Pierre par respect pour elle, toute cette histoire à laquelle nous ne nous intéressons guère, extérieure au sujet pour ainsi dire, et dont les principaux personnages, — Valentine et Pierre, Grigneux et Mme Cardevent, — n'appartiennent pas, même lorsqu'ils y touchent, au monde des cabotins, il suffit de l'indiquer sans nous y arrêter davantage. Ces deux parties sont en contact sans se fondre et le contraste est si violent qu'il nous ferait comprendre les vieilles règles classiques qui proscrivaient le mélange des genres.

Heureusement il reste assez de comédie, — tout le premier acte, plusieurs scènes du second, un petit coin du troisième, presque tout le quatrième, — et il y a dans cette comédie assez de mouvement, de brio, de gaieté, de mots à l'emporte-pièce, d'esprit fringant et d'observation narquoise, pour racheter ce mélodrame, auquel Worms, Got, Mlle Marsy, Mme Pauline Granger, malgré tout leur talent, ne parviennent pas à nous intéresser. Mlle Marsy, d'ailleurs, qui est une grande coquette, n'est nullement à sa place dans le rôle de Valentine, qu'elle joue avec sécheresse et où elle n'a que la grimace de l'émotion. Mlle Brandès rend avec beaucoup de force et de passion les fureurs jalouses de Mme de Laversée. Tous les membres de *la Tomate* et tous les cabotins sont délicieux. Mettons hors pair M. Leloir qui, avec ses cheveux en saule pleureur, son air de fantoche auguste et solennel, maigri par la méditation, a donné à M. de Laversée une physionomie inoubliable; surtout M. de Féraudy, qui a trouvé en Pégomas l'occasion d'une création étourdissante de vérité et de verve.

III

Le 25 janvier, l'Académie française a reçu M. Challemel-Lacour. Il y a dix-neuf ans, l'un de ses parrains, M. Jules Simon, était élu le même jour sénateur et académicien. M. Challemel-Lacour a été, à quelques jours de distance, appelé à la présidence du Sénat et à l'Académie. Sa réception inspirait une certaine curiosité, d'abord parce que M. Challemel-Lacour est un de ces hommes qui sont fameux sans être connus, puis parce que, bien qu'il soit un ancien élève de l'Ecole normale et qu'il ait publié un certain nombre de travaux littéraires, l'écrivain a été effacé chez lui par le personnage politique et par l'orateur; enfin parce que le bruit avait couru d'avance qu'il se proposait de juger sévèrement la philosophie de son prédécesseur et que le public est friand de ces exécutions académiques, dont la courtoisie même relève la saveur.

Le bruit était vrai. Des deux orateurs, c'est M. Challemel-Lacour qui s'est montré sévère pour l'auteur de la *Vie de Jésus*, et c'est M. Gaston Boissier, chargé de le recevoir, qui en a pris la défense. A première vue, cela a tout l'air d'un renversement des rôles naturels. Mais M. Boissier était un ami personnel du défunt, et si le libre-penseur en M. Challemel-Lacour ne pouvait se sentir offusqué des audaces de M. Renan, il était logique que l'homme d'action gardât rancune à celui qui méprisait les gens d'action ; le démocrate, à celui qui ne cachait pas son dédain pour les masses ; le grave métaphysicien, traducteur de Ritter et faisant profession d'austérité, à l'auteur de *l'Abbesse de Jouarre*, à l'ironiste et au sceptique qui s'est complu, notamment dans ses *Dialogues*, en jeux d'imagination, en caprices, en rêves, en fantaisies paradoxales et contradictoires.

Dès l'exorde, l'épine se faisait déjà sentir sous les fleurs et les réserves plus graves qui allaient suivre se laissaient deviner, quand M. Challemel-Lacour, se déclarant résolu à écarter « les banalités d'une admiration de commande » indignes d'un tel talent, traçait une esquisse sommaire de ce penseur dont personne ne pouvait se flatter d'avoir tout le secret, « qui avait pris la contradiction pour devise et qui se jouait avec délices en présentant dans la même page, quelquefois dans la même phrase, les aspects opposés des choses ; toujours le premier d'ailleurs à prévoir les difficultés et d'une adresse sans égale à parer d'avance les objections, avec une élégance de jeu qui laisse la critique à la fois éblouie et décontenancée. » Dès lors, les traits d'une finesse aiguisée se multiplient, toujours estompés d'une ironie élégante et discrète qu'il semble emprunter à son justiciable pour s'en servir contre lui : M. Renan n'avait pas seulement pour les idées des autres un accueil toujours avenant ; « il eût au besoin fourni à celles qu'il trouvait fausses les raisons les plus fines pour les faire valoir. » Sa personne remplit tous ses écrits, et même ses histoires, où « des paradoxes se rencontrent de page en page comme sa signature... Il trouvait en lui-même un sujet d'étude de prédilection. Par excès de scrupule et pour ne pas surprendre notre admiration, ou par simple amusement, il nous fait, non sans adresse toutefois, les honneurs de ses petits ridicules, en y mettant une franchise que personne n'eût eu l'indiscrétion de lui demander. » M. Challemel-Lacour s'émerveille, avec componction, devant les visions et les fantaisies dont M. Renan a rempli les vides de son *Histoire d'Israël.* Sans doute, il existe un art supérieur, fait de justesse et de vérité, mais « il y a aussi un art d'amuser », infiniment précieux en son genre, et M. Renan y excelle. « L'admirable chroniqueur ! s'écrie M. Challemel-Lacour

en gardant son sérieux... Quelle habileté à se jouer avec grâce du bon sens vulgaire par des paradoxes d'où s'exhale un vague parfum de vérité, perceptible seulement aux sens les plus délicats! » Plus loin, rappelant la double origine de M. Renan, bretonne et gasconne, il se demande si le Gascon, par hasard, n'avait pas seul survécu en lui. Et enfin, puisqu'il faut se borner, après une allusion à ses coups de griffe contre la démocratie, il ajoute, sans avoir l'air d'y toucher : « Je m'imagine parfois que l'artiste en aurait peut-être atténué la dureté s'il avait pressenti quelles funérailles plus que royales lui ferait, sous les yeux de la foule respectueuse, un gouvernement démocratique; — à moins toutefois qu'il n'eût vu dans cette pompe un suprême argument à l'appui de ses idées sur les méprises dont la démocratie est coutumière. » Savourez cette dernière épigramme, elle est à double pointe. Je ne sais pas si la démocratie en a voulu à M. Challemel-Lacour, dont elle avait déjà reçu, à la tribune du Sénat, une mercuriale plus longue, plus sévère et moins spirituelle. Quant à M. Renan, son successeur avait pris ses précautions avec lui, en s'abritant avec malice derrière l'une de ses paroles. Il paraît que l'auteur de la *Vie de Jésus* a écrit quelque part : « Si j'étais né pour être chef d'école, j'aurais eu un travers singulier : je n'aurais aimé que ceux de mes disciples qui se seraient détachés de moi. » Ce goût déclaré du schisme me rassure un peu, ajoute M. Challemel-Lacour, en s'emparant de cet aveu imprudent... « S'il m'arrive de me séparer de lui sur quelque point, je croirai lire dans son regard bienveillant la satisfaction de se voir traiter avec une liberté digne de lui. »

A ce pince-sans-rire, M. Gaston Boissier a répondu avec une grâce et un esprit charmants, s'excusant sur son incompétence politique de ne pouvoir le louer comme il conviendrait. Mais, en confessant qu'il n'a guère vécu de son temps et qu'il connaît mieux les hommes et les partis de la république romaine que de la nôtre, il y mettait plus de coquetterie peut-être que d'humilité, si j'en juge par la manière dont il a résumé et apprécié la carrière de M. Challemel-Lacour, aussi bien que M. Challemel-Lacour lui-même résume et apprécie, de son fauteuil de président, celle de ses collègues du Sénat. Il l'a loué comme il convenait d'avoir été assez perspicace et assez courageux pour avoir su faire entendre en face la vérité à son parti, et s'il a traité M. Renan en ami, avec une sympathie personnelle qui ne se cache pas, il n'a point laissé pourtant de mêler à ses éloges des réserves qui prennent toute leur signification pour qui sait lire entre les lignes, et il le défend quelquefois en termes dont il suffirait de changer l'accent pour leur donner une portée satirique. « Ces rêves vous ont paru parfois si

extraordinaires, que vous n'avez pu vous défendre d'en éprouver quelque surprise, et même un peu de scandale; vous vous demandez si M. Renan veut s'amuser ou s'il parle sérieusement. N'en doutez pas, monsieur, il s'amuse. Il n'y a pas de spectacle qui lui paraisse plus divertissant que celui de son esprit errant en liberté dans l'espace; c'est une fête qu'il se donne et à laquelle il nous convie. Vous nous direz que ces chemins que M. Renan prend au hasard ne le mèneront à rien, qu'au terme du voyage il ne trouvera pas le port où l'on se repose en paix; il le sait bien et il s'en console. Ne connaissez-vous pas, vous qui êtes si versé dans l'histoire de la philosophie, quelques sages, parmi les plus grands et les plus glorieux, qui ont paru préférer la recherche de la vérité à la vérité même? Pour le plaisir d'exercer leur esprit et de donner un aliment à leur curiosité, il leur plaît d'aborder des questions insolubles, ils aiment à construire avec des matériaux légers des systèmes incertains, il leur est presque indifférent de marcher sur la terre ferme ou de se perdre dans la nue; et le merveilleux, c'est qu'ils nous entraînent avec eux dans ces excursions téméraires, et que nous sommes ravis de les suivre. » C'est un éloge, mais quelle critique!

La réception de M. Brunetière, trois semaines après celle de M. Challemel-Lacour, avait attiré l'affluence des plus grands jours à l'Académie. Il faut que les ennemis de M. Brunetière en prennent leur parti : cet irréconciliable ennemi de la mode est à la mode, il donne l'exemple d'un homme qui a conquis une sorte de popularité en rudoyant les opinions courantes, au lieu de les courtiser. Son discours, dont les idées et le style sont d'une trame assez solide pour affronter sans crainte la lecture, a gagné pourtant à être entendu, débité d'une voix ferme et mordante, avec un art aisé, vivant et souple qui en faisait valoir tous les détails et en mettait tous les traits en saillie.

Ayant à faire l'éloge d'un journaliste, M. Brunetière s'en est dédommagé sur le journal. On le savait d'avance, et l'on juge si l'annonce de cette exécution était de nature à refroidir la curiosité. Les journalistes eux-mêmes sont accourus pour se voir exécuter en effigie. Ils en ont vu, et aussi ils en ont fait bien d'autres! Qu'on leur applique la loi du talion, rien de plus naturel et de plus légitime. Le malheur de cette digression contre la presse, c'est qu'elle avait un peu l'apparence d'un hors-d'œuvre. M. Brunetière semblait s'y échapper par la tangente et se jeter dans un de ces lieux communs qu'il aime à traiter, pour se dispenser de suivre le cours historique de la carrière de M. John Lemoinne et d'apprécier les événements auxquels il a été mêlé, les opinions diverses et les

diverses politiques qu'il a soutenues. A vrai dire, les reproches qu'il a adressés à la presse, en y appuyant avec une insistance peut-être excessive, ne sont pas neufs, et plusieurs sont inhérents à l'institution elle-même. Il lui a reproché de faire autant de mal que de bien; il l'a comparée une fois de plus à la langue d'Esope, qui était ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire; il a parlé sans ménagement des abus de l'improvisation et du reportage; il l'a accusée de trancher avec aplomb sur les choses qu'elle ignore. Mais reprocher au journal d'être l'esclave de l'information et de l'actualité, c'est lui faire un grief de son essence même et des conditions fatales de son évolution. Quand il compare le journaliste de 1840 à celui d'aujourd'hui, il oublie l'énorme distance qui sépare le public d'alors du public actuel, la gazette encore embryonnaire de celle que réclame un appétit développé par plus d'un demi-siècle de marche, et il paraît avoir cédé surtout au désir d'excepter M. John Lemoinne de son anathème. Il oublie aussi que, même sous le règne de Louis-Philippe, qui n'était point du tout un âge d'or, pas plus pour la presse que pour le reste, il ne manquait point de journalistes ignorants, injustes, passionnés ou frivoles, et que, même en 1894, il en est, plus qu'il ne croit, dont la facilité repose sur un fond d'études sérieuses, qui se sont longuement préparés, qui ne cessent de se préparer toujours, à cette besogne terrible d'*improvisateurs* (au sens relatif du mot), aussi nécessaire et aussi légitime chez eux que chez des orateurs politiques, qui s'enferment dans la spécialité qu'ils connaissent, qui ont des principes auxquels ils demeurent fidèles, des convictions qu'ils soutiennent, et quelquefois même des idées.

Mais il est clair que ce que M. Brunetière a prétendu attaquer, c'est le journal boulevardier, le journal à scandales, le journal à l'américaine, voué à tous les excès de l'information hâtive, puérile, indiscrète, sensationnelle avant tout, et le journaliste dont on ne saurait trop dire si c'est lui qui a créé cette presse-là, ou si c'est cette presse-là qui l'a créé, le journaliste d'antichambre et d'alcôve, le reporter qui a élevé l'interview avec tous les hommes du jour, même avec les assassins, les voleurs et leurs concierges, à la hauteur d'un principe, qui copie les menus, compte les verrues, note les numéros de fiacres, qui a besoin de plus de jambes que de talent, de plus d'aplomb que de style, qui ne sait pas toujours l'orthographe, mais qui sait forcer la porte d'un mourant ou d'une famille en deuil aussi bien que celle d'un phénomène quelconque, et qui pousse le dévouement professionnel jusqu'à ne pas craindre de se faire reconduire à coups de canne et jeter dans l'escalier. Les mœurs présentes ont fait pulluler ce parasite et lui ont donné

une importance exceptionnelle. Il se remue, il fait plus de bruit et il gagne plus d'argent que le journaliste sérieux. On devrait se défendre contre lui; mais l'abonné, Monsieur! l'abonné, — celui-là même qui crie contre les abus du reportage, — l'abonné se désabonnerait. Si ami qu'il soit de la raison pure et des idées générales, je réponds que M. Brunetière lui-même a lu les détails quotidiens que lui donnait son journal sur Emile Henry et la bombe du café Terminus et qu'il se fût plaint de ne pas les y trouver.

Ajoutons que le journalisme est une profession ouverte où l'on entre comme au moulin. Nulle barrière, nul examen, nul brevet, nul règlement, aucune mise de fonds. Il n'est pas même nécessaire d'avoir une plume et une feuille de papier à soi. Pas l'ombre de solidarité entre ceux qui sont ou ceux qui se disent journalistes, et dont la honte ou la gloire ne peut rejaillir sur une corporation qui n'existe pas. Est-ce que M. John Lemoinne se fût senti atteint par l'infamie de tel rédacteur d'une feuille pornographique ou anarchiste? Mais si, lorsqu'on songe à l'ineptie ou à l'immoralité de tant de manœuvres de la presse, il n'y a pas lieu d'être fier d'un titre aussi galvaudé, d'autre part, et M. Brunetière pouvait le dire, le journal n'en est pas moins pour un honnête homme qui sait quelque chose et qui croit à quelque chose, un noble champ de bataille où il peut soulager son âme en prenant chaque jour, dans la mêlée confuse des passions, des préjugés et des haines, la défense de la justice et de la vérité.

« Monsieur, a répondu M. d'Haussonville, vous nous avez dit tout à l'heure que si la franchise était bannie de la terre, elle trouverait un refuge dans les discours académiques. » Ce n'est pas tout à fait cela qu'avait dit M. Brunetière : mais « il serait beau pour vous, Messieurs, qu'elle se retrouvât dans les discours académiques. » Il y a une nuance, et même un peu plus qu'une nuance. Le directeur de l'Académie a transformé en compliment ce qui était une ironie; je crois seulement qu'à une malice il répondait par une autre et qu'il n'a feint de se méprendre que pour avoir un prétexte d'ajouter qu'il allait essayer de lui donner raison en disant tout haut ce qu'il pense de lui. Et comme il pense de lui beaucoup de bien, il a commencé par le dire avec une abondance et une cordialité dont M. Brunetière serait difficile s'il se plaignait. Il a rendu pleine justice à son labeur infatigable, à sa probité littéraire, à l'étendue et à la solidité de ses connaissances. Après quoi, il lui a fait, sur la rudesse de ses coups de férule, sa tendance à donner le ton de la polémique à la discussion, sa théorie de l'évolution des genres, son introduction du vocabulaire scientifique dans l'histoire de la littérature et sur d'autres points encore, des objections dont

je ne pense pas que M. Brunetière se soit plaint davantage, car, outre ce qu'elles ont de fondé et dont un esprit critique comme le sien est capable de faire son profit, il les a exprimées avec une finesse, une grâce et un agrément qui leur donnaient presque le charme d'un éloge, en émoussant la pointe de ses épigrammes, qu'il n'a pas épargnées même à l'Académie. J'ai lu en souriant le passage où M. d'Haussonville exprime une confiance touchante en la modération parfaite de son nouveau confrère. Je ne sais si mon sourire a dépassé la pensée de l'orateur, mais il me semble qu'on ne saurait guère envelopper plus délicatement sinon une leçon, du moins un avis, dans une louange. Et puisque j'ai le regret de ne pouvoir suivre en tous ses développements, faute de place, cette harangue spirituelle et charmante que M. d'Haussonville n'a pas su faire valoir par malheur avec l'art et la verve du récipiendaire, mais qui reprend tous ses avantages à la lecture, laissez-moi seulement cueillir encore le trait final, où, confessant que l'illustre compagnie sommeille parfois, comme le bon Homère, il avoue à M. Brunetière qu'il compte sur lui pour la réveiller par quelqu'une de ces bonnes querelles littéraires où se complaisaient les ancêtres. « Telle est, monsieur, notre attente, et quelque violence que pour y répondre se doive faire votre tempérament, nous avons la certitude que cette attente ne sera pas trompée. » Il peut l'espérer d'autant mieux que celui-ci, comme on vient de le voir, avant même d'être reçu avait déjà commencé.

L'Académie a vu rarement de plus brillant tournoi. Mais je ne sais si l'ombre de M. John Lemoinne en a été fort satisfaite : on l'a quelque peu négligé. Voilà ce que c'est que d'être journaliste! Sur ce point-là, tout au moins, M. Brunetière a raison : un journaliste peut laisser un nom, comme Carrel et Em. de Girardin; mais, eût-il écrit la matière de deux cents volumes, cela n'équivaut pas à la *Princesse de Clèves* ou à *Manon Lescaut*.

Huit jours après, l'Académie se réunissait pour procéder à l'élection de deux membres, en remplacement de MM. de Mazade et Taine. Les opérations ont été laborieuses. Pour le premier fauteuil, c'est au cinquième tour de scrutin seulement que M. José-Maria de Heredia, le poète magnifique des *Trophées*, le plus éclatant des Parnassiens, le ciseleur de sonnets à la forme impeccable, qui sont comme autant de petites épopées, l'a définitivement emporté sur M. Zola, qui le serrait un moment d'assez près. Pour le second, les cinq tours de scrutin n'ont abouti à aucun résultat; mais c'est M. Henry Houssaye qui tient la corde, et qui semble destiné, dans un avenir prochain, à faire pénétrer parmi les Quarante, sinon la personne, du moins le nom de l'auteur du *Quarante et unième fauteuil*.

La mort de Maxime Du Camp, qui avait succédé à Saint-René Taillandier en 1880, vient d'ouvrir une nouvelle vacance parmi les immortels. Il avait soixante-douze ans. C'était le fils d'un chirurgien célèbre qui fut membre de l'Académie de médecine avant d'avoir atteint sa trentième année, et qu'il perdit lorsqu'il était encore un petit enfant; il avait gardé de cette origine un goût tout spécial pour la pathologie et une tendance à se placer toujours au point de vue physiologique pour étudier les maladies morales. Une main de femme n'avait pas assez de force pour contenir et diriger cet adolescent fougueux, rebelle à la discipline la plus douce, et qui s'évada de tous les collèges d'où il ne se fit pas expulser. Dans ses *Souvenirs littéraires* et dans son discours pour la réception de M. Sully-Prud'homme, il nous a dit l'horreur que lui inspirait encore, à un demi-siècle de distance, ce cachot de Louis-le-Grand où il avait été si souvent mis aux arrêts et dont, jusque dans les dernières années de sa vie, il ne pouvait parler sans une révolte de tout son être : il a pu du moins, avant de mourir, saluer la démolition, si longtemps attendue, de cette geôle odieuse, qu'il réclamait dès 1873 par une lettre ouverte au ministre de l'instruction publique, après une visite qui avait exaspéré sa tenace rancune. La douce influence d'une mère a manqué à sa jeunesse, car il avait quatorze ans à peine lorsque la sienne mourut, le laissant en possession d'une fortune qui lui permettait de donner un libre cours à ses fantaisies. Tout l'attira d'abord; il se lança en même temps dans les voies les plus diverses; il ressemblait, au sortir du collège, à un poulain sauvage et plein de feu qui a rompu son frein, et il eût voulu prendre possession du monde. Avec son ami Flaubert, fils, comme lui, d'un chirurgien, aussi curieux, aussi impétueux, aussi indompté que lui, il avait conçu le vaste projet d'avoir tout étudié, connu et épuisé avant quarante ans. Il commença par un voyage en Orient, suivi, quelques années après, d'un second, qu'il poussa jusqu'au fond de l'Egypte et de la Nubie. Maigre, nerveux, alerte, doué d'une indomptable énergie physique et morale, Maxime Du Camp devait faire un voyageur admirable.

Entre ces deux grandes expéditions la révolution de Février était survenue, et Du Camp, avec un heureux esprit d'à-propos, avait publié son premier livre *Souvenirs et paysages d'Orient*, juste huit jours avant la chute de Louis-Philippe. Il se battit bravement aux journées de Juin, et gagna le ruban rouge en se faisant grièvement blesser à une barricade. En même temps il prenait les notes qui lui servirent plus tard à rédiger ses *Souvenirs de l'année* 1848; ainsi il donnait satisfaction aux deux hommes qui étaient en lui : l'homme d'action, qui se traduisait, la plume en main, par l'écri-

vain de combat, et le curieux infatigable, avide de tout savoir, de tout noter.

Au début du second empire, il fonde, avec Arsène Houssaye, Théophile Gautier, L. de Cormenin, puis Laurent Pichat, la *Revue de Paris*, qu'il anime de sa personnalité vivante et tumultueuse. Il est alors dans toute l'ardeur de l'âge et de la production. Son activité littéraire s'affirme à la fois dans le roman avec le *Livre posthume*, qu'il fera suivre de plusieurs autres, la critique, avec les *Beaux-Arts à l'Exposition universelle* et le *Salon de* 1857, la poésie avec les *Chants modernes*, d'inspiration toute scientifique et en tête desquels il écrivait une grande préface-manifeste belliqueuse et agressive. Lorsque la *Revue de Paris* eut été supprimée par décret après l'attentat d'Orsini, Max. Du Camp, pour occuper ses loisirs, accompagna son ami le général Turr dans l'expédition des Mille; il fit la campagne en amateur, à ses frais, et il en rapporta, avec l'un de ses meilleurs romans, les *Buveurs de cendres*, un volume de souvenirs personnels.

C'est des dernières années de l'Empire que date le début du grand ouvrage de M. Max. Du Camp, celui qui allait le mettre hors de pair et, avec ses *Convulsions de Paris*, le porter à l'Académie française. A cette époque, il était déjà assagi, et dans plus d'une page de ce livre considérable, où il a étudié de près, avec une exactitude, une étendue et une nouveauté d'informations qu'on a rarement égalées, tous les rouages administratifs de la grande ville, notamment dans son chapitre final sur *le Parisien*, il laissait pressentir cette histoire de la Commune, si documentée, si précieuse, si courageuse, qui lui fit tant d'admirateurs et aussi tant d'ennemis.

« Vous êtes revenu de loin à l'Académie », lui disait M. Caro en le recevant. On ne peut savoir à quel point cela est vrai si l'on n'a lu cette préface des *Chants modernes*, où il accablait le docte corps des invectives les plus violentes, traitant l'Institut d'Hôtel des invalides, l'accusant de la décadence des lettres, en réclamant la dissolution comme une mesure d'intérêt public. Mais c'est en toutes choses qu'il était revenu de loin : en politique, où l'homme de l'expédition des Mille, qui poussait l'esprit d'indépendance jusqu'à la révolte, et dont les sorties véhémentes contre l'Empire dans les bureaux de la *Revue de Paris*, rue Louis-le-Grand, nécessitaient la fermeture des fenêtres du rez-de-chaussée pour ne point attrouper les passants et attirer la police, était arrivé jusqu'à la porte du Sénat dès la fin de l'Empire : il figurait dans la dernière fournée et, après les *Convulsions de Paris*, il devint un objet d'horreur pour tout bon radical, et même pour tout républicain tant soit peu avancé; en religion, où l'ancien libre-

penseur, l'ami et le disciple du père Enfantin, était devenu, sinon catholique, du moins tellement respectueux du catholicisme, de sa grandeur et de ses bienfaits, célébrés presque à chaque page de son excellent livre sur la *Charité privée à Paris*, qu'une foule de bonnes âmes crurent dès lors à sa conversion. La conversion de M. Du Camp était purement intellectuelle et philosophique : ce fut la prédominance progressive, lorsqu'il eut jeté toutes ses gourmes, du fond de bon sens, de sincérité courageuse et de lucidité qui était en lui.

L'Institut a fait encore deux pertes considérables : celle de M. Edm. Frémy, directeur honoraire du Muséum, chimiste illustre qui occupa un moment la chronique lorsque, en collaboration avec M. Feil, il parvint à fabriquer des rubis, mais dont mon incompétence absolue me défend d'apprécier les travaux et le mérite ; celle du sculpteur Cavelier, que sa *Pénélope endormie* avait rendu célèbre en 1849, et dont l'œuvre considérable se distingue en général par des qualités d'élégance, de pureté et de grâce. Mais il n'avait jamais retrouvé ce succès populaire, et comme il n'exposait plus depuis assez longtemps, il était un peu oublié.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 février 1894.

Il faut en prendre son parti : l'anarchie s'est fait sa place dans notre société, et ce n'est pas en un jour qu'on l'en expulsera. Les attentats se succèdent; en moins d'une quinzaine, on en a compté trois, dont un seul n'a pas fait de victimes, sans parler des engins meurtriers que, presque quotidiennement, on découvre à Paris ou en province. L'infernale vision est sans cesse devant les yeux; on sent le péril sous ses pas; on marche comme sur un terrain miné; nulle demeure, si modeste qu'elle soit, n'est à l'abri, et devant ce crime menaçant et insaisissable, les plus indifférents se sentent pris de terreur; les dilettantes de la veille cessent de sourire et perdent courage. On accusait hier le gouvernement de tyrannie, et on déclarait excessives les lois qu'il avait demandées aux Chambres. Aujourd'hui on l'accuserait volontiers de mollesse; contre des crimes exceptionnels on réclame des mesures exceptionnelles; la justice ordinaire paraît trop lente, et l'on prononce le nom de cours martiales.

Il est certain qu'on ne se trouve pas, comme on s'en était flatté, en face d'attentats isolés, mais d'un vaste complot dont on ne connaît pas encore toutes les ramifications, et pour peu que la contagion gagne, on n'aura point d'armes assez redoutables ni de moyens assez rigoureux pour s'en défendre.

Les moyens de force sont nécessaires; ils sont même les seuls qu'on puisse appliquer sur l'heure. Mais ils ne sont pas tout, et les gouvernements n'auraient jamais raison du mal s'ils n'employaient pas contre lui d'autres remèdes.

Lorsqu'une société financière ou une maison de commerce tombent en faillite, il est bien rare qu'en examinant leurs écritures, on ne constate que depuis longtemps elles étaient irrégulières, et que, sous une prospérité apparente, le désordre et la fraude avaient de vieille date préparé la catastrophe. Bien loin de s'étonner de l'événement, on se dit alors : « Comment n'a-t-il pas éclaté plus tôt? » Si les hommes qui, pendant plus de quinze ans, ont mené la République voulaient faire leur examen de conscience, ils en arriveraient fatalement à la même réflexion. Ils reconnaîtraient que des doctrines ou des pratiques qu'ils ont eux-mêmes instituées sont nées les mœurs nouvelles qui les épouvantent.

L'auteur de l'attentat du café Terminus, Emile Henry, est le fils

d'un des « généraux » de la Commune. A ce titre, il était désigné à la faveur des maîtres du jour; sur la recommandation d'un conseiller municipal, ami lui-même des fédérés, il a obtenu une bourse dans un établissement d'enseignement public. Le fils d'un des gendarmes qu'a immolés la Commune eût peut-être été moins privilégié. Il a grandi dans la haine de cette société qui contribuait pourtant avec une si aveugle générosité à son éducation, et pour l'entretenir dans cette disposition, qu'a-t-il pu voir chaque année? L'anniversaire du 18 mars publiquement célébré, les morts de la Commune solennellement honorés, et le drapeau rouge se déployant en toute liberté sur leurs tombes, comme pour rallier à leurs exemples les générations nouvelles. Cette année même, il y a quelques jours à peine, la veille de son crime, il était peut-être au cimetière d'Ivry; il jetait peut-être, avec les bandes venues pour le même objet, des fleurs sur la tombe d'un homme mort sur l'échafaud, et ne pouvait que se fortifier dans ses abominables projets, en entendant les éloges librement et hautement décernés à Vaillant, l'auteur de l'attentat du Palais-Bourbon.

Il a fallu qu'Henry ait à son tour jeté sa bombe pour qu'on s'aperçût enfin qu'entre de telles manifestations et de tels actes, il pouvait y avoir un lien. Sur l'interpellation d'un député de Marseille, M. Bouge, qu'on est obligé, les temps étant donnés, de trouver courageux, le ministre de l'intérieur a déclaré que ce scandale ne se renouvellerait pas. Il a duré plus de quinze ans. Qui dira tout ce qu'il a jeté dans de jeunes âmes de ferments de révolte et de crime!

Qu'on n'essaie pas d'établir de distinction entre les anarchistes et les hommes de la Commune. Le club « Autonomie » où la police de Londres vient de faire tardivement une descente, a été fondé par des réfugiés de la Commune; c'est aujourd'hui un nid d'anarchistes. Il n'y a pas transformation de l'espèce; il y a seulement croissance. On fait ce qu'on peut. Les insurgés de 1871 n'avaient à leur disposition que le pétrole : ils ont usé du pétrole. S'ils ne se sont pas servis de la dynamite, ce n'est point scrupule de leur part; c'est qu'ils ne la connaissaient pas.

On a pu se dire, à propos de l'interpellation sur le drapeau rouge : « Mais comment cela a-t-il duré si longtemps? » On a pu se le dire aussi, à propos du débat qui vient de s'élever à la Chambre sur la Bourse du travail.

M. Fabérot, et d'autres socialistes de sa trempe, pressés d'aborder la tribune, ont demandé raison au cabinet actuel de la fermeture de la Bourse du travail opérée l'an dernier par M. Dupuy. Avec une fermeté que nous louons, M. Raynal a repoussé l'attaque et

fait connaître à quelles conditions l'édifice municipal pourrait être de nouveau livré aux syndicats.

Pour justifier la résolution du gouvernement et la mesure prise par son prédécesseur, le ministre de l'intérieur n'a eu besoin que de faire connaître l'usage auquel avait été employée jusqu'ici la Bourse du travail. Là on n'était admis qu'à la condition d'honorer les morts de la Commune, et ceux qui se montraient tièdes dans l'accomplissement de ce devoir étaient blâmés ou exclus; là on fermait les portes aux syndicats qui reconnaissaient l'idée de patrie; là on engageait des relations avec les agitateurs des autres pays pour organiser en Europe un mouvement révolutionnaire; là on écrivait, dans le *Bulletin officiel* de la Bourse du travail : « L'anarchie, c'est l'avant-garde de la révolution. » Là un homme, qui est aujourd'hui député de la Seine, M. Avez, disait, après l'exécution de Ravachol : « Nous nous découvrons devant la tête sanglante que le bourreau jette au panier, devant ce cri superbe de Vive la République! qui signifie Vive la révolution sociale! » Là enfin, on criait : « A bas la patrie! » et l'on s'indignait, après avoir célébré Ravachol, que d'autres déplorassent la mort de dix-sept officiers tués au Sénégal.

« C'est révoltant! » s'est écrié un membre de la gauche, en entendant ce récit fait par M. Raynal. Ce qui est plus révoltant encore, c'est que de pareils actes aient été supportés; c'est que tout cela ait pu se dire, se faire ou s'écrire dans un bâtiment construit à nos frais et entretenu avec notre argent. La police recherche aujourd'hui les garnis où les anarchistes préparent leur trames et leurs engins. Mais le premier de ces garnis, c'est la Bourse du travail, et le plus coupable des logeurs, c'est l'État qui a permis que pendant des années on y entassât tant de matériaux pour l'anarchie. Comme il a fallu l'attentat de Henry pour faire interdire le drapeau rouge, il a fallu les troubles du mois de juillet dernier et la part flagrante qu'y a prise la Bourse du travail pour en chasser enfin les syndicats. Nous avons applaudi en son temps la résolution du ministre qui a fermé la Bourse du travail; mais cette résolution accuse terriblement l'imprévoyante lâcheté de ceux qui, sachant ce qu'on y faisait, la laissaient ouverte.

Nous ne sommes pas au bout des réflexions que suggèrent les œuvres des anarchistes; on se flatterait en vain d'arrêter leurs progrès, si l'on n'approfondissait les causes qui les ont rendus possibles.

On savait déjà que Vaillant avait eu une demi-instruction, de cette instruction qui, n'étant soutenue par aucune croyance, ne sert qu'à griser d'orgueil et d'envie celui qui la reçoit. Henry est

plus savant ; il est bachelier ès sciences ; l'ami des fédérés, qui lui a fait donner une bourse, n'y avait certainement pas mis pour condition qu'on y ajouterait quelque notion religieuse. Le résultat de ce genre d'éducation, on le connaît ; mais ce n'est pas à nous de le commenter. Laissons parler un journal républicain : « On se demande ce qu'il faut penser de ces théories naguère très en faveur, et contre lesquelles on osait à peine timidement protester, qui représentent, comme le seul remède efficace et certain de la criminalité, l'instruction largement répandue. Le jour, nous disait-on, où tout le monde saura au moins lire et écrire, le nombre des crimes diminuera très rapidement et les criminels finiront par disparaître. »

Non seulement on le disait : mais cela s'enseignait dans des livres que couvrait le patronage officiel. C'est tout l'esprit du Manuel civique de Paul Bert, pour ne nommer qu'un des oracles du parti républicain ; c'est dans cette vue qu'ont été faites les lois scolaires, dont Paul Bert a été le rapporteur. Il n'y avait alors, disait-on, que des partisans de l'ignorance pour oser prétendre que l'éducation religieuse devait accompagner l'instruction ; ce n'était pas seulement la religion, c'était la métaphysique que, selon Paul Bert, il fallait écarter. Une fois débarrassé de ces entraves, la foi en Dieu, l'idée de l'âme, de sa spiritualité, de son immortalité, l'homme, en pleine possession de sa force, deviendrait le bienfaiteur de sa propre personne et de ses semblables. L'axiome était intangible, tout comme les lois scolaires, et voici qu'à défaut des hommes, les événements se chargent de le mettre en pièces.

Nées de tels principes, les lois scolaires ne peuvent que porter des fruits empoisonnés, comme eux ; si l'on veut les maintenir dans leur inspiration primitive, si l'on s'obstine à ne rien changer ni dans leur texte ni même dans leur application, on élèvera des générations qui, destituées de toute loi morale, ne connaîtront que la force brutale. La *loi de Lynch* deviendra la seule charte. On se traitera mutuellement en « fauves », et, pour la ruine de la société ou pour sa défense, les bombes alterneront avec les échafauds. « Supprimez les confessionnaux, disait autrefois en pleine Sorbonne M. Saint-Marc Girardin, il vous faudra augmenter le nombre des prisons et des gendarmes. » Entre les deux grandes classes de la société, les riches et les pauvres, les puissants et les déshérités, également dépourvus les uns et les autres de la loi d'en haut, s'engagera une lutte à mort, à moins qu'enfin, comme Mgr Affre lors des combats de juin 1848, comme le curé de Fourmies entre les soldats et les grévistes, la religion n'intervienne, et ne retrouve sa place et sa liberté pour rappeler, en même temps que la patience

et l'espérance à ceux qui souffrent, la modestie dans leur luxe, le sérieux dans leur vie, et la générosité dans l'emploi de leur fortune à ceux qui jouissent.

Ce sont là des vérités anciennes, mais dont un long oubli a fait des nouveautés; elles s'imposent d'autant plus à la politique que la révolution menace de plus près la société. Nous entendons encore ce cri profond que poussait Mgr Dupanloup devant l'Assemblée nationale : « Vous dites que la religion vous menace; non, *elle vous manque!* » Et bien avant cette parole, l'Empire encore régnant, dans un écrit sur *l'Athéisme et le Péril social*, le grand évêque disait : « Aujourd'hui c'est la guerre à Dieu; demain ce sera la guerre à la société. L'athéisme vous fera un peuple effroyable; ces jeunes gens, ces ouvriers, dans dix ans, ils seront vos maîtres. » Il était de mode alors de taxer ces craintes d'exagération; qui ne voit pourtant qu'elles étaient prophétiques? Tout le monde, sauf les complices avoués ou honteux du crime, est aujourd'hui d'accord pour reconnaître que les théoriciens ont armé le bras des anarchistes et que les paroles ou les écrits ont préparé les actes. Si l'origine du mal est dans la perversion de l'esprit ou du cœur, quel remède, en dehors de la foi religieuse, trouvera-t-on pour la guérir? La révision de la constitution, propose gravement le journal de M. Maret. La logomachie des autres n'est d'ailleurs pas plus sérieuse. On est confondu de la pauvreté de tous ces esprits forts, frappés de stupeur et d'impuissance devant l'événement. La cornette de la Sœur de charité fera plus pour apprendre aux uns la pitié et aux autres la résignation que toutes les lois et que tous les manuels, et cependant c'est elle qu'on exclut des hôpitaux; c'est elle, et avec elle tous ceux qui partagent sa foi, que depuis quinze ans on traite comme « l'ennemi ».

Dans un mandement sur « Dieu, l'Église et la société », mandement tout pénétré de la flamme qui anima Mgr Dupanloup, l'évêque de Chartres, Mgr Lagrange, étudiant, avec une sympathique intelligence des idées et des besoins de son temps, la crise présente, énonce d'abord ce fait : « On ne le nie plus aujourd'hui, la religion est comme en état de siège dans notre pays; une vaste conspiration est organisée par une secte puissante pour la déchristianisation de la France », et il rappelle ce mot si vrai de M. Jules Simon : « En affaiblissant la religion, on a affaibli la morale. »

D'autres prélats, que nul à coup sûr n'accusera de parti-pris contre la république, font entendre les mêmes plaintes. Quoi de plus expressif, par exemple, que ce cri du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, dans son mandement sur la *Situation actuelle* : « Est-ce trop de demander à la France que ses enfants soient élevés

dans le sentiment de la justice et dans les principes de la religion! *Est-ce trop de crier au gouvernement : « Ne persécutez pas les chrétiens!* »

Allant plus au fond des choses, relevant dans son diocèse ce qui se passe sur presque tous les points de la France, ce que Mgr Lagrange constate, de son côté, dans le diocèse de Chartres, le cardinal Thomas, archevêque de Rouen, écrit à son tour dans son mandement sur *l'Église et la Démocratie :* « N'est-il pas temps enfin que la religion ne soit plus traitée comme une suspecte dans les écoles et les hôpitaux, dans la famille et la société! En face des peuples civilisés et même barbares, quelle honte pour notre pays que ses représentants n'aient pas le courage de parler publiquement de la Providence! Quelle tristesse pour toutes les âmes honnêtes et tous les nobles cœurs que les serviteurs de l'État ne puissent pas à leur gré servir ouvertement Jésus-Christ et choisir les maîtres de leurs enfants! Enfin, quel scandale de mettre en jeu toutes les forces et toutes les subtilités pour apprendre au peuple à se passer de Dieu! »

Le temps est passé de cette guerre odieuse et inepte à l'idée religieuse, et, même à la Chambre, M. Pelletan a inutilement essayé de la ranimer pour sauver le drapeau rouge. On ne l'a point écouté; mais l'impulsion a été trop longtemps et trop puissamment donnée pour qu'on ne s'en ressente pas encore; ses effets durent toujours; dans les départements, l'hostilité continue, associée aux manifestations des fonctionnaires de l'ancienne école en faveur du socialisme ou des radicaux. Ce n'est pas le cabinet actuel que nous accusons. Mais nous lui signalons les faits pour qu'il y mette fin. S'il regarde les choses de près, il reconnaîtra que les mêmes agents, dont la conduite est en désaccord avec sa politique, sont les plus acharnés contre l'idée religieuse. Il ne se peut pas qu'on se rapproche de l'ordre sans se rapprocher des doctrines qui en sont l'expression la plus haute, et la liberté de conscience, pleinement respectée, est la première condition de cette défense de la société, à laquelle le ministère de M. Casimir-Périer a voué ses efforts.

Puisque nous avons parlé des mandements des évêques, nous ne quitterons pas ce sujet sans signaler les graves et sages conseils que donne Mgr Mathieu, évêque d'Angers, pour prémunir les catholiques contre des complaisances périlleuses envers le socialisme. « Ne permettons à personne d'aimer le peuple plus que nous et d'étudier avec plus de soin que nous les moyens d'alléger son fardeau. » C'est la première réflexion du prélat. En même temps, il engage les fidèles à se défier des entraînements d'une générosité aveugle et, rappelant de quel prix nos pères ont payé « leur enthou-

siasme naïf de 89 », il dit avec vérité : « Ne flattons pas ceux que nous voulons sauver; n'excitons pas chez eux des espérances que personne ne réalisera jamais, et ne jetons pas l'huile sur une flamme déjà si ardente. »

Le socialisme est intervenu, par l'organe de M. Jaurès et de M. Jules Guesde, dans la discussion sur la surtaxe des blés, au risque de prolonger le débat et de favoriser ainsi par ces délais des spéculations, dont l'agriculture devait être la victime. M. Jaurès ne proposait rien moins que de réserver à l'État le monopole de l'importation et de la vente des blés étrangers. C'était une première application des théories socialistes, et de là ses développements intempestifs sur la doctrine toute entière.

Les fanatiques du libre-échange ont trouvé à leur tour l'occasion bonne pour faire des protectionnistes les précurseurs du socialisme, et pour montrer dans la proposition de M. Jaurès la conséquence logique des prémisses posées par ceux qui veulent défendre contre l'étranger la production nationale. Il n'y a entre les uns et les autres aucun rapport, et l'on ne peut que regretter avec M. Méline, qui, d'ailleurs, a fait justice de la comparaison, que cette « plaisanterie », ainsi qu'il l'a nommée, se soit trouvée sur les lèvres de M. Léon Say. Si l'intervention de l'État dans un ordre déterminé entraîne nécessairement l'adoption du socialisme, il faut commencer par lui interdire tous les services publics, la justice, l'armée, l'impôt, les subventions mêmes aux chemins de fer et aux entreprises privées. La vérité est qu'en frappant d'un droit l'entrée en France les produits de l'étranger, l'Etat ne fait que donner à la production française une compensation aux charges dont il la grève à l'intérieur, et qui la placent elle-même en situation d'infériorité vis-à-vis des autres pays. Il y a de plus un intérêt national, une question de vie, à ce que le blé, comme le fer et le charbon, ne manque jamais à la France, et nous exposer à devenir, sur ce point, les tributaires de l'étranger serait un acte aussi menaçant pour son existence que de supprimer ou de réduire nos armées ou notre flotte.

L'erreur des théoriciens du libre-échange, c'est de poser des principes absolus dans une question où, comme l'a dit dans son brillant discours M. Jules Roche, il n'y en a pas. Tout est relatif, et les viticulteurs, adversaires de la protection quand il s'agit des blés, sont les premiers, quand il s'agit des vins, à la trouver excellente. On veut que le libre-échange soit nécessairement la liberté. Comment donc se fait-il que le second Empire ait été libre-échangiste, et nos monarchies constitutionnelles, aussi bien que la république actuelle, favorables à la protection? On veut que la protection mène tout droit au socialisme. Comment donc se fait-il que la

nation, où l'initiative individuelle se déploie le plus librement, où le gouvernement est le plus limité dans ses attributions, que les États-Unis aient poussé le système protectionniste jusqu'à la prohibition? La Chambre des représentants vient de relâcher quelque peu la sévérité de ce système ; elle a substitué la loi Wilson à la loi Mac-Kinley, et diminué les droits sur les importations étrangères. Mais, sans compter que le Sénat américain n'a pas encore ratifié le vote de la Chambre, les droits n'en demeurent pas moins très élevés et la protection très rigoureuse.

En France, la discussion a pris fin par l'adoption des propositions du gouvernement. La commission demandait un chiffre plus fort sur les blés, 8 francs au lieu de 7 francs. Le désir de ne pas rendre plus difficiles les relations avec la Russie n'est pas étranger à l'échec de la commission.

La Russie vient en effet de signer avec l'Allemagne un traité de commerce dont la chancellerie de Berlin poursuivait depuis longtemps la conclusion. Elle obtient par ce traité le traitement de la nation la plus favorisée pour les deux produits dont l'exportation lui importe le plus, les céréales et le pétrole. L'Allemagne, en retour, obtient une diminution considérable à l'entrée en Russie de ses objets fabriqués. C'est l'industrie qui, chez elle, profite du traité, et, en Russie, l'agriculture. Aussi, tandis que l'agriculture se lamente en Allemagne, l'industrie et le commerce, en Russie, font entendre leurs plaintes. Quelque effort que mène à Berlin le parti agrarien contre les conventions nouvelles, il n'est pas probable qu'il réussisse à les faire rejeter. Le chancelier de Caprivi retrouvera la majorité multicolore, qui a déjà fait passer les traités avec l'Espagne et la Roumanie, et bien des résistances fléchiront devant la volonté énergiquement manifestée de l'empereur.

Il ne dépendrait pas de la chancellerie de Berlin qu'on ne vît dans ce rapprochement de l'Allemagne et de la Russie la fin de l'entente franco-russe. C'est forcer quelque peu l'interprétation. Avant de se déterminer aux marques d'amitié qu'il a données à la France, le tsar a mûrement réfléchi, et les raisons qui l'ont guidé sont trop étroitement liées à l'intérêt de son empire pour qu'un traité de commerce avec l'Allemagne suffise à les faire tomber. Le succès de ces négociations a rompu la glace entre les deux empires, mais il n'a pas rompu la triple alliance; c'est assez pour que la Russie se tienne sur la réserve. Tout ce qu'on peut dire, c'est que si l'Allemagne trouve dans ce rapprochement des occasions plus fréquentes de converser avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, elle ne cherchera sans doute pas à en faire profiter la France, et que dès lors la république a d'autant plus le devoir d'enlever par la sagesse de

sa politique intérieure tout prétexte aux mauvais propos de ses ennemis.

L'empereur Guillaume a été, comme il l'avait promis, à Friedrichsruhe; il a décidément fait sa paix avec le prince de Bismarck. Paix du moins apparente, et qui n'aura pas dissipé toute amertume dans le cœur du ministre déchu. Mais, si sa blessure n'est pas fermée, sa bouche désormais devra l'être. Extérieurement réconcilié avec l'empereur, l'ancien chancelier ne pourra plus exhaler ses colères dans les gazettes de Hambourg, et Guillaume II n'eût-il atteint que ce résultat, il n'aurait pas à regretter sa démarche.

On se demande jusqu'où ira la mansuétude du cabinet britannique à l'égard des anarchistes. La mort du compagnon Bourdin, tué dans le parc de Greenwich par l'explosion précipitée de l'engin qu'il réservait pour quelque monument public, a déterminé une visite de la police de Londres dans le club où se réunissent les sectaires de la *propagande par le fait*. Mais on s'est contenté, les ayant surpris et les tenant dans leurs repaires, de recueillir de leur bouche les indications, probablement fausses, de leurs noms et de leurs demeures; on les a ensuite laissés partir, et le lendemain le club « Autonomie » s'ouvrait comme devant pour y faire entendre l'apologie des attentats du Palais-Bourbon et du café Terminus. Il y a à Londres un ministre de l'intérieur, M. Asquith, qui se croit obligé par les lois de l'Angleterre de rester impassible, tant que les scélérats qui menacent de faire sauter Londres n'auront point passé à l'exécution. On explique cette attitude par la nature de quelques-uns des éléments qui forment la majorité du cabinet actuel. Comptant dans ses rangs des radicaux avancés, lesquels, comme ailleurs, tiennent de près aux anarchistes, il est astreint à des ménagements qui peuvent sauver sa vie dans le Parlement, mais non son honneur devant l'Europe.

Le conflit qui s'est engagé entre la Chambre des lords et la Chambre des communes ne fera qu'augmenter cette influence des radicaux sur le cabinet. Il aura besoin de leur concours et de leurs passions dans cette lutte contre la Chambre haute. Un amendement de transaction sur la loi relative à la responsabilité des patrons, amendement présenté par M. Cobb et consenti, comme une concession extrême, par le gouvernement, n'a été adopté par la Chambre des communes qu'à 2 voix de majorité. Cette majorité, au contraire, montait à 22 voix pour approuver le cabinet déclarant qu'il n'accepterait plus aucune autre des modifications votées par la Chambre des lords.

Pour en finir, M. Gladstone a demandé le retrait de la loi sur la

responsabilité des patrons, en refusant de continuer la discussion d'amendements préjudiciables, selon lui, à la sécurité des ouvriers; sa motion a été adoptée par 225 suffrages contre 16. M. Balfour a protesté contre cette décision, en accusant le premier ministre de vouloir engager une querelle avec la Chambre des lords. Il semble plutôt qu'effrayé des suites du conflit, M. Gladstone a voulu l'arrêter, en retirant la loi qui l'avait soulevé.

Le Parlement italien a repris ses séances le 20 février. Ajourné depuis deux mois, il ne paraît pas devoir siéger longtemps. Car M. Crispi a commencé par lui demander ces fameux « pleins pouvoirs », dont ses journaux annonçaient et niaient tour à tour qu'il voulait se faire investir. S'il les obtient, on ne voit pas que la Chambre ait autre chose à faire que se séparer; si on les lui refuse, il n'aura plus lui-même qu'à tenter la dissolution.

Mais est-ce seulement la dissolution de la Chambre, n'est-ce pas plutôt la dissolution du royaume que préparent les événements? M. Sonnino a fait connaître son programme financier. Il avoue un déficit de 177 millions, et propose, pour le combler, 100 millions d'impôts nouveaux. Où les prendra-t-il chez un peuple écrasé sous le poids de ses charges, et dont l'excès de misère a déjà, sur plus d'un point, provoqué les soulèvements? Le ministre promet, en regard de ces taxes nouvelles, 45 millions d'économies; mais elles ne porteront pas sur les dépenses militaires. C'est dire que l'Italie achèvera de s'épuiser en sacrifices pour maintenir la politique qui est elle-même la cause de sa ruine.

Deux jours avant la rentrée du Parlement italien, le dimanche 18 février, une autre assemblée se tenait à Saint-Pierre de Rome. Plus de cinquante mille personnes étaient réunies, acclamant le Souverain Pontife qui, porté sur le *Sedia gestatoria*, venait, dans l'immense basilique, clore solennellement le jubilé du cinquantenaire de son épiscopat. Le même jour, dans le monde entier, un *Te Deum* était chanté pour remercier Dieu des années accordées à Léon XIII; spectacle unique, en ce temps de divisions, de destructions et de haines, devant lequel les plus sceptiques s'étonnent d'éprouver un respect et une émotion dont ils ne se croyaient plus capables. Dans ce vieillard auguste, si faible et si grand, ils sentent involontairement une puissance plus forte que les révolutions, et tandis qu'autour d'eux tout s'écroule, quelque chose leur dit que cette institution de la Papauté, qu'ils se figuraient morte, réserve aux sociétés agonisantes les seuls principes où elles pourront retrouver la vie.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Socialisme contemporain, par L. WINTERER, député d'Alsace-Lorraine au Parlement allemand. 2e édition, entièrement refondue et continuée jusqu'à l'année 1894. 1 vol. in-12. (Lecoffre.)

Ce volume est l'exposé complet des doctrines socialistes de l'année 1843 à l'année 1894. La question sociale y est traitée, en trois livres, d'une manière magistrale. Le premier livre fait connaître l'origine et la nature du socialisme collectiviste et de l'anarchisme; le second passe en revue les causes de leur rapide développement; le troisième retrace, d'après l'ordre alphabétique, leur histoire en Europe, principalement en France et en Allemagne : un chapitre spécial est consacré à leur diffusion dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

M. Winterer s'est contenté de laisser parler les faits, qui sont, hélas! assez éloquents d'eux-mêmes, et, pour ne donner lieu à aucune accusation de parti-pris, il a eu le soin de puiser la plupart de ses renseignements dans les publications officielles du socialisme collectiviste : le tableau qui en résulte est vraiment effrayant.

Le Grand Sylvain, par Pierre DE BARNEVILLE, 1 vol. in-12. (Perrin.)

Nos lecteurs savent que ce « grand Sylvain » est un papillon et ils ont suivi, avec intérêt, les péripéties tour à tour tristes et joyeuses de la chasse qu'on lui fait. Ils ont goûté toute la saveur et la délicatesse des descriptions où excelle M. Pierre de Barneville, et ils retrouveront avec plaisir dans ce volume toutes les qualités de fine analyse et d'élégante sobriété qui distinguent justement le talent de l'auteur. Dès la mise en vente, le succès s'est affirmé; tous les amis de la belle littérature s'en réjouiront et y trouveront une promesse d'avenir.

Ketteler et l'organisation sociale en Allemagne, par l'abbé KANNENGIESER, 1 vol. in-12. (Paris, Lethielleux.)

Lorsqu'on parle du mouvement religieux et social en Allemagne, le nom de Mgr Ketteler s'impose aussitôt à l'attention. Il a été l'organisateur par excellence, et sa ville épiscopale a été le centre lumineux dont le rayonnement s'étendait au loin sur la patrie allemande. Ketteler est partout au premier rang, suscitant de généreuses initiatives, groupant les bonnes volontés, secondant toutes les nobles aspirations, et ouvrant de larges horizons à ceux qui, fatigués d'un matérialisme égoïste, rêvent de construire l'édifice social de l'avenir. Même après sa mort, son influence persiste et s'accroît par les institutions qu'il a créées, par les nombreux disciples qui continuent ses traditions.

Nos lecteurs n'ont pas oublié avec quelle vigueur notre collaborateur a mis en lumière cette action et cette influence. Au moment où l'on a quelquefois la tentation d'abriter sous le grand nom de Ketteler des théories qu'il répudiait, il est bon d'avoir sous la main une œuvre où il revit magistralement dans toute la vérité et la grandeur de son rôle social.

Au retour, par Henri ARDEL, 1 vol. in-12. (Plon.)

Nous nous empressons de signaler la publication en volume de ce remarquable roman dont nos lecteurs ont pu apprécier toute la psychologie

délicate et élégante dans une action pleine de mouvement et d'émotion. C'est la lutte, dans le cœur d'une jeune veuve, entre la passion, irréprochable d'ailleurs, qui l'attire et l'amour maternel qui la retient. Il y a là une étude très fine, très pénétrante d'une âme féminine qui se débat dans les plus poignantes angoisses. L'œuvre est une des plus attachantes et des plus littéraires que nous ayons lues depuis longtemps; elle dépasse encore la valeur, pourtant si remarquée, de l'œuvre précédente du même auteur : *Cœur de sceptique*.

Une famille de marins. Les Du Petit-Thouars, par Jacques de la Faye, 1 vol. in-8° avec gravures. (Paris, Bloud et Barral.)

« Ce nouvel ouvrage d'un auteur si profondément attaché à l'histoire des illustrations militaires et maritimes de la France est particulièrement intéressant par la simplicité du style, l'élévation des sentiments et le caractère fortifiant de ses enseignements. A tant de titres, il est bien propre à éveiller dans la jeunesse vibrante des écoles le goût de la carrière maritime, malheureusement trop étranger à nos aptitudes nationales et dont dépend cependant le recrutement des états-majors de notre flotte. »

C'est ainsi que s'exprime, à propos de ce remarquable ouvrage, le contre-amiral Fournier, et nous ne saurions mieux faire que de souscrire à ce jugement.

Répertoire bibliographique à l'usage des bibliothèques paroissiales (1865-1893), par l'abbé Signerin, chanoine titulaire de Lyon. 1 vol. gr. in-16 de plus de 800 pages. (Lyon, Vitte.)

Dans des comptes-rendus courts, substantiels et sans prétention littéraire, M. le chanoine Signerin montre l'importance de chaque ouvrage, son intérêt, et le genre de lecteurs auxquels il convient. Un pareil travail n'existait pas et c'est une vérité de dire qu'il répond à de nombreux *desiderata*. Il sera apprécié par les directeurs de bibliothèques catholiques populaires. Ajoutons qu'une double table permet aux lecteurs de se reconnaître aisément à travers ce recueil de plus de *deux mille ouvrages*.

Vertu païenne, par Saint-Prix. 1 vol. in-12. Paris, 1893. (Calmann Lévy.)

Nos lecteurs ne nous contrediront pas si nous disons que l'auteur, pour ses débuts, a fait un coup de maître. Ils se souviennent des délicatesses d'analyse, du style à la fois ferme et plein d'émotion qui ont fait dans le *Correspondant* le succès de *Vertu païenne*. Nous avons le plaisir de constater qu'il s'accentue encore depuis que le volume a paru en librairie. L'œuvre le mérite par son élévation et par sa belle tenue littéraire.

Le Maréchal de Mac-Mahon, par le commandant Grandin, 2 vol. in-12, 1893. (Haton.)

Voici un livre de vulgarisation écrit par un chrétien et un patriote. C'est la vie d'un héros racontée par un soldat. L'auteur prend le maréchal à ses débuts et ne l'abandonne qu'au moment où ayant quitté la présidence de la République, il accepte de diriger, dans son effort de plus en plus efficace, la Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. On voit que de beaux traits et de piquantes anecdotes le biographe a eus à recueillir. Il l'a fait avec beaucoup de charme et un vrai talent.

Les Huttiers, par André Godard, 1 vol. in-12. (Ollendorff.)

Le jeune romancier qui décrit avec autant de charme que d'exactitude les paysages angevins, fait paraître en volume le roman dont nous avons eu naguère la primeur. Nous constatons avec plaisir le succès de cette œuvre de douce mélancolie qui marque un progrès dans la manière de M. André Godard, et qui lui assure une excellente place parmi les écrivains amoureux de

nos provinces, qui gardent pour le sol natal le meilleur de leur talent et de leurs qualités.

Premier congrès national du Patronage des libérés. Compte-rendu des travaux, avec l'inventaire des œuvres de patronage. 1 vol. in-8°. (Marchal et Billard.)

L'importance du premier congrès international des Patronages des libérés a été signalée à nos lecteurs au moment de son ouverture, en mai 1893, par notre distingué collaborateur, M. Joly. Nous avons aujourd'hui les instructives discussions qui se poursuivirent entre les hommes d'œuvre les mieux placés pour traiter une question aussi grave que complexe. L'inventaire, qui complète le compte-rendu, sera d'une utilité quotidienne pour les personnes que leur dévouement entraîne vers cette forme particulière de l'assistance qui s'appelle le patronage des libérés et qui leur a été si éloquemment exposée, ici même, par M. Léon Lefébure, dans ses beaux articles sur « le lendemain de la peine ».

La Liberté, par M. l'abbé Piat. 1 vol. in-12. (Lethielleux.)

M. l'abbé Piat, docteur ès lettres, agrégé de philosophie, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de publier un *Historique de la liberté au dix-neuvième siècle*. Ce livre n'a pas seulement l'attrait de l'actualité; les théories les plus difficiles y revêtent une forme à la fois élégante et limpide. De plus, l'auteur a très heureusement saisi les principales phases du mouvement intellectuel qui s'est fait à notre époque autour du libre arbitre. Son œuvre se déroule comme un drame. — Un second volume est sous presse qui a pour titre : *Problème de la liberté.*

Platon, *sa philosophie, sa vie, ses écrits*, par Ch. Bénard. 1 vol. in-8°. (Félix Alcan.)

Ce livre s'adresse non aux savants et aux érudits de profession, mais au public éclairé, désireux de connaître, dans son ensemble et ses parties principales, la philosophie platonicienne. L'auteur s'est cru dispensé d'aborder, encore plus de résoudre les questions ardues et délicates que le platonisme a de tout temps soulevées. Mais il est pour lui hors de doute, et ses lecteurs seront de son avis, que la philosophie de Platon, dans ses grandes lignes, sur chaque point et sur l'ensemble, c'est-à-dire sur ce qui, en définitive, intéresse véritablement le lecteur ordinaire, peut être exposée, appréciée, mise à la portée de tout esprit sérieux, convenablement instruit, au courant des matières et de la langue philosophique. Nous devons ajouter que c'est surtout à la jeunesse de nos écoles que ce livre s'adresse et est dédié. L'auteur, qui est un de ses maîtres les plus écoutés, n'a cessé, par sa parole et par sa plume, de lui enseigner les grandes et nobles doctrines du spiritualisme et de l'idéalisme qui, malgré les dissidences et les moments d'obscurcissements, ont toujours été le fond et le trait caractéristique de la philosophie française.

Mgr de Miollis, évêque de Digne (1753-1842), par Mgr Ricard, 1893, 346 pages in-18. (Dentu.)

Après les panégyriques des cardinaux Fesch et Maury, l'infatigable plume de Mgr Ricard nous donne aujourd'hui une biographie épiscopale plus édifiante, celle de Mgr Miollis, le légendaire évêque de Digne (qui eût été le premier à protester s'il avait vu son nom affublé de la particule). Les éléments de ce travail sont empruntés à quelques publications antérieures, à d'intéressants papiers de famille et surtout à la tradition orale, qui, depuis un demi-siècle, à travers les cours de récréation des séminaires et les conférences ecclésiastiques de Provence, recueille et amplifie les bons mots ou les traits remarquables de l'évêque de Digne. Si, parmi ces anecdotes, il en est qui ont besoin sans doute du soleil et de l'accent du Midi pour être pleinement appréciées, les autres suffi-

sent à donner une touchante idée de la simplicité et des vertus de Mgr Miollis. M. Charles de Ribbe, petit-neveu du prélat, a enrichi le volume de deux appendices.

L'Aigle russe, par le colonel Hennebert. 1 vol. in-12, 1893. (Jouvet.)

Notre distingué collaborateur, M. le colonel Hennebert, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, vient de publier un volume auquel la situation politique européenne donne une très particulière importance.

L'auteur, qui a puisé ses documents aux sources les plus sûres, analyse en tous détails et avec une précision remarquable la puissance militaire de la Russie. On y voit défiler tout le personnel des armées impériales de terre et de mer; on y compte avec plaisir toutes les ressources matérielles dont elles disposent. Semé d'une foule d'anecdotes intéressantes, *l'Aigle russe* répond à l'une des préoccupations actuelles de l'opinion publique et ne saurait manquer d'avoir beaucoup de succès.

Palmyre, *souvenirs de voyage et d'histoire,* par le capitaine Deville, 1 vol. in-12. (Plon.)

L'auteur n'est pas un voyageur vulgaire, il savait beaucoup en partant, il lit en visitant ces lieux célèbres, il a complété au retour ses études de tout genre. Aussi que d'aperçus nouveaux, que de souvenirs, que de noms sa plume évoque-t-elle à chaque page! « Partout où il y a un épi à recueillir, nous avons glané », nous dit-il agréablement. Mais, point d'aridité dans ses souvenirs historiques, point de longueurs dans ses citations. A chaque instant, des réflexions échangées entre les cinq amis, des appréciations personnelles, donnent l'entrain, le charme de l'actualité. Par son style chaud et coloré, M. Deville nous a rappelé plusieurs fois ces peintres écrivains si goûtés depuis Fromentin. Mais il n'est pas seulement admirateur passionné de la nature et de l'art; tout l'intéresse, le présent comme le passé, les mœurs du Bédouin qui le guide, de même que celles des générations couchées dans la nécropole palmyréenne.

Histoire de la peinture en France, par V. Leroy-Saint-Aubert. 1 vol. (Ch. Delagrave).

Jusqu'ici, quand le public voulait se faire une idée de la peinture française, il était obligé de feuilleter d'énormes volumes, ou de se contenter de catalogues arides. Il y avait là une regrettable lacune que vient de combler M. Leroy-Saint-Aubert avec son *Histoire de la peinture en France*. Cet ouvrage de 230 pages contient une centaine de biographies et une multitude de descriptions de tableaux. C'est un précis que consulteront avec fruit les gens du monde qui désirent apprendre et les artistes qui ont besoin de ne pas oublier.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES ORIGINES DE L'UNITÉ ITALIENNE[1]

VI

A l'heure où nous sommes parvenus, deux politiques sont nettement en présence. L'une se personnifie dans la note pacifique du 5 mars; l'autre dans l'appel de tous les contingents sardes. La première est celle de la France prévoyante et travailleuse, celle des sages et sincères conseillers qui discernent de loin l'orage et l'annoncent, celle des diplomates fidèles qui, bien que troublés par toutes sortes de missions secrètes, parallèles ou contraires, ne se découragent pas de dire la vérité, de la dire bien haut, par patriotisme, par pressentiment de l'avenir, au risque même de leur faveur ou de leur fortune. La seconde est celle de Cavour. Entre ces deux politiques, Napoléon III est l'arbitre, arbitre qui n'a qu'une parole à prononcer, à la condition que cette parole sorte enfin des banalités solennelles, des naïves ou sentimentales énigmes, et soit ce que tout le monde souhaite, réclame, attend, une parole de précise et souveraine volonté. Qui l'emportera, l'esprit traditionnel ou l'esprit d'aventure, le droit fixe des traités ou cet autre droit nouveau qui est le masque des ambitieux? Est-ce le faible qui entraînera le fort à sa suite? Est-ce au contraire le fort qui, sur le bord de l'abîme, s'éclairera d'une tardive lueur, et, fût-ce au péril de son amour-propre, fût-ce au péril de sa sécurité personnelle, déchirera ses engagements téméraires, conclus loin de la nation, sans elle et contre elle?

Dans la nuit du 16 au 17 mars, lord Cowley rentra à Paris. Le matin même, il se rendit auprès de M. Walewski. Celui-ci, avant de l'interroger, se hâta de lui exposer l'état des affaires en France. La note du 5 mars et la démission du prince Napoléon étaient les indices visibles d'une politique conciliante : en revanche l'hosti-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, 10 décembre 1893, et 25 février 1894.

lité de la Confédération germanique avait froissé l'empereur et surexcité le sentiment national. Le ministre insista beaucoup sur les démonstrations du peuple allemand, les exagéra même un peu, soit qu'en cela il fût sincère, soit qu'il voulût couvrir sous ce prétexte l'évolution de son maître. Il conclut par des vœux pour la paix, mais avec une certaine mollesse qui n'était pas de bon augure. — Alors, alors seulement, lord Cowley put rendre compte de sa mission. Sans se laisser déconcerter par ce langage plus alarmant que favorable, il fit valoir les excellentes dispositions de l'Autriche et surtout la netteté avec laquelle le cabinet de Vienne répudiait pour le présent et pour l'avenir le rôle d'agresseur. Si l'Autriche attachait un grand prix à ses traités particuliers, c'était par sollicitude pour les princes italiens ses alliés, non par ambition personnelle. Sur les bords du Danube, une seule chose inquiétait, les armements de la Sardaigne, qui laissaient conjecturer l'appui promis, l'assistance certaine de la France. Si la France voulait vraiment la paix, elle avait une belle occasion de le montrer en conseillant au Piémont de désarmer. Ce conseil seul, donné avec autorité, suffirait à tout apaiser. Tels étaient, dit en terminant lord Cowley, les sentiments et les vues de l'empereur François-Joseph. — M. Walewski avait laissé parler son interlocuteur sans l'interrompre. Quand il eut fini, il le remercia courtoisement de ses efforts, le loua du voyage qu'il avait entrepris, rendit hommage aux intentions du cabinet britannique; puis, doucement et sans s'émouvoir, il lui laissa entendre que sans doute ses efforts ne serviraient à rien, que sa mission aurait tout juste la valeur d'une simple excursion diplomatique, que pendant son absence une autre combinaison avait surgi qui semblait prévaloir. Bref, comme lord Cowley écoutait avec un mélange de surprise et de déception cet étrange langage, il lui annonça que, depuis deux jours déjà, il n'était plus question ni de lui ni de son ambassade, mais que la querelle serait apaisée, si elle devait l'être, non par la médiation de l'Angleterre, mais par un congrès.

Que signifiait ce nouveau coup de théâtre et que s'était-il passé? Le 15 mars, M. de Kisselef, ambassadeur russe à Paris, avait eu une audience de l'empereur. Dans cette audience, il avait insisté sur l'extension du conflit, sur l'agitation qui, de l'Italie, se propageait à l'Allemagne; puis il avait émis la pensée de soumettre à un congrès un différend qui intéressait désormais non plus le Piémont, mais toute l'Europe. Les cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg s'étaient mutuellement rejeté l'initiative de la proposition. Finalement, il avait été convenu que la combinaison nouvelle serait présentée sous le patronage et sous les auspices de la Russie.

A ne consulter que les apparences, ce congrès semblait une machine de guerre bien plus qu'un acheminement à la paix. Il se jetait à la traverse de la mission Cowley, comme pour replonger dans la confusion l'Europe qui renaissait à l'espérance. Il détruisait, sous prétexte de le reprendre sur des bases plus larges, le travail si péniblement commencé et, en multipliant les points à régler, il multipliait aussi les causes de désaccord. Il émanait de la Russie, ardente à humilier l'Autriche, et de la France, non moins ardente à patronner le Piémont. Telle fut l'opinion en Angleterre, telle fut aussi l'opinion en France, où M. Thiers répétait avec une énergique conviction que « l'empereur avait une idée fixe, amener la guerre tout en parlant de la paix [1]». — Et pourtant, qui pourrait pénétrer les tortueuses pensées de Napoléon III? Comme lord Cowley, après sa visite à M. Walewski, s'était rendu aux Tuileries, le monarque lui fit raconter tous les détails de son voyage, parla des difficultés présentes avec beaucoup de calme, jugea que cette situation provenait d'une série de fautes dont personne n'était tout à fait exempt : « Il est superflu, ajouta-t-il, de revenir sur le passé : nous sommes en présence de faits et c'est avec les faits que nous devons compter. La Sardaigne est armée jusqu'aux dents, l'Autriche aussi : nous, nous n'avons pas encore armé, mais si on n'arrive pas à un apaisement, nous armerons aussi. — Pour le moment, interrompit Cowley, aucune réclamation précise, aucun grief tangible n'est formulé. » L'empereur en convint : « Mais, poursuivit-il, l'état général de l'Italie est anormal : il y a là une question urgente à régler, à régler par l'accord commun des puissances : autrement j'ai la certitude que nous ne pourrons éviter une explosion terrible. » Ce langage ne manquait pas de justesse et n'était pas d'un belliqueux. Le soir même, dans une dépêche à lord Malmesbury, lord Cowley résumait ainsi ses impressions : « L'empereur n'est pas prêt à la lutte : il n'a d'autre engagement avec la Sardaigne que celui de la soutenir contre une agression. En revanche, il est jaloux de la prépondérance de l'Autriche dans la Péninsule : il aime l'Italie ; pour cette cause, il acceptera la guerre, mais ne la provoquera pas [2]. » — A la demi-lumière de ces témoignages, n'est-il pas permis de voir, d'entrevoir du moins les intimes pensées de Napoléon III? Qu'il fût lié au Piémont, que l'objet de cette alliance fût de pousser vers la guerre et d'obtenir par la victoire la reconstitution de l'Italie, il serait superflu de le

[1] Lettre de M. Thiers, 22 mars. (*Life of the prince consort,* by sir Théodore Martin, t. IV, p. 405, note.)

[2] Rapport de lord Cowley à lord Malmesbury, 18 mars 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy,* p. 120.)

méconnaître. Mais à mesure qu'approchait la redoutable échéance, l'empereur, avec sa nature à la fois systématique et indécise, flottait entre ses théories sur l'avenir de la Péninsule et ses sollicitudes pour son propre pays. De là la pensée, non de nier sa dette, mais de la réduire, de la réduire avec le consentement même du créancier et, s'il était possible, de la payer autrement qu'avec le sang de la France. La simple médiation de l'Angleterre répondait mal à de pareilles vues. Pour une évolution si compliquée, il fallait porter à une sorte de tribunal européen une série de questions, élargies et rendues vagues à dessein, se jouer entre ces questions, intimider l'Autriche par la menace, modérer le Piémont par la crainte de tout perdre, trouver enfin sur les extrêmes limites de la paix et de la guerre quelque fastueux succès diplomatique qui fournirait à Cavour une demi-satisfaction et lui donnerait, à lui Napoléon, l'occasion de triompher sans tirer l'épée. « Souhaitons ardemment que la diplomatie fasse la veille d'une lutte ce qu'elle ferait le lendemain d'une victoire. » Ainsi s'était exprimé l'empereur dans la brochure : *Napoléon et l'Italie* [1]. S'il pouvait éluder la guerre, s'il pouvait amener le Piémont, par habileté ou calcul, à abandonner pour quelques bénéfices modestes mais certains la riche mais incertaine proie, quel embarras de moins pour lui et, au regard de la France troublée et inquiète, quelle grande responsabilité éludée! Ainsi pensait l'empereur, un peu effrayé du pas redoutable où il s'était engagé, et non éloigné de reculer, à la condition que le recul eût toutes les apparences d'un succès. En cela, il n'oubliait qu'une chose, une seule, c'est que, pour arrêter l'entreprise ou la suspendre, il faudrait jouer Cavour lui-même, c'est-à-dire le plus habile, le plus retors et, au besoin, le plus fourbe des politiques, en un mot de tous les hommes d'État, celui dont on devrait le moins attendre une quittance à prix réduit.

La proposition du congrès fut adressée, — officieusement par la France, officiellement par la Russie, — aux trois cours de Londres, de Vienne et de Berlin.

A Londres, le projet fut accueilli avec une visible mauvaise humeur. Le ministère britannique répugnait à remettre à l'assemblée collective des puissances l'œuvre de pacification qu'il s'était flatté de mener à lui tout seul. Il raillait volontiers le chancelier russe, « cet ouvrier de la onzième heure » qui essayait de lui ravir le fruit de ses propres travaux. Il craignait quelque piège caché : « Je ne sais plus ce que veut l'empereur, disait à ses amis intimes lord Cowley découragé, et, dans ses paroles, je me perds à

[1] *L'empereur Napoléon III et l'Italie*, p. 64.

démêler le vrai et le faux. » Malgré ces impressions attristées, il sembla qu'il y avait, à repousser l'ouverture, plus de péril qu'à l'agréer. Le 19 mars, après un long conseil, le gouvernement de la Reine résolut d'accepter le congrès, à la seule condition qu'aucun remaniement territorial n'y serait débattu, que les délibérations porteraient surtout sur les quatre points déjà indiqués, que tous les Etats italiens seraient exclus de la conférence, ce qui était le seul moyen d'écarter la Sardaigne. Le soir même, la décision fut notifiée au duc de Malakoff.

La Prusse, ainsi qu'elle le faisait depuis le commencement de la crise, suivit fidèlement l'Angleterre.

Que déciderait l'Autriche? Là était la grande incertitude. Le 19, un télégramme avait déjà fait connaître que, d'une façon générale, elle consentait au congrès. Mais quelles seraient les conditions de son adhésion? Il tardait de le savoir au juste : car ses exigences pourraient rendre illusoire son acceptation même. Les jours suivants, les entretiens de M. de Buol mirent à nu les pensées du gouvernement autrichien. Il ne repoussait pas le congrès, mais s'appliquerait à le rapetisser autant que la France à le grandir. Il souhaitait que l'Etat territorial fût hors de cause. Il doutait que le Pape laissât débattre dans des conférences les réformes intérieures à opérer dans ses provinces. Il émettait enfin la prétention assez singulière de faire figurer dans le congrès les représentants des petits Etats italiens, mais non de la Sardaigne, et cela sous le prétexte que le Piémont, n'étant lié par aucun traité particulier avec l'Autriche, n'aurait aucun intérêt spécial à discuter ou à défendre devant la haute Assemblée. Ce que l'Autriche demandait surtout, c'était que son adversaire désarmât. « Que la Sardaigne désarme, répétait M. de Buol à l'ambassadeur de France; qu'elle disperse ses troupes dans les garnisons : dès lors, on peut être assuré que nous désarmerons nous-mêmes et qu'aucune difficulté ne surgira de notre fait. » Au fond, vis-à-vis du Piémont, l'Autriche était dans une disposition mêlée à la fois d'irritation et de calculs. Tant que les troupes sardes seraient échelonnées le long du Tessin, tant que Cavour serait au pouvoir, elle ne jugeait point possible une harmonie durable, et guerre pour guerre, aimait mieux la précipiter que l'attendre. Mais si la Sardaigne, de gré ou de force, disloquait ses contingents, elle ne doutait pas que la chute de Cavour fût la conséquence de ce recul. Elle tendrait alors au roi Victor-Emmanuel une main amicale, oublierait le passé, et non seulement l'oublierait, mais se piquerait de libéralisme vis-à-vis de l'Italie et payerait de quelques avantages l'alliance renouvelée. C'est en vue de cette éventualité bien invraisemblable, mais non tout à fait

désespérée, qu'elle contenait ses colères et s'encourageait à la patience [1].

Un état si confus éveillait plus d'alarme que d'espoir. Cependant, si les cinq grandes puissances adhéraient en principe au congrès, serait-ce trop présumer de l'humaine sagesse que de compter sur un tardif réveil de la prévoyance européenne? Le public, qui connaissait non les détails, mais le gros de la crise, en suivait le développement avec une curieuse anxiété. Le 24 mars, le *Moniteur* annonça l'adhésion des cabinets de Londres et de Berlin, mais ajouta qu'on attendait encore la réponse de Vienne. Que voulait dire cette réserve, et quelque divergence fondamentale subsistait-elle? Le lendemain, il sembla qu'on eût lieu de rassurer, en lisant dans le journal de l'empire une note ainsi conçue : « Le cabinet de Vienne a adhéré à la proposition de la Russie concernant la réunion du congrès. »

VII

Dans l'histoire diplomatique du second Empire, tout est plein de heurts et de contrastes. Tout est soumis à la volonté d'un seul homme, mais d'un homme aux volontés successives et contraires, qui veut, ne veut plus, veut de nouveau et ne s'engage décidément dans la fausse route qu'après avoir vingt fois côtoyé la vraie. De là un récit fatigant par ses acoups et ses péripéties, mais qu'il serait imprudent de coordonner; car, si on essayait d'y établir un ordre logique, immédiatement on lui ôterait sa vérité. Le matin du 25 mars, les lecteurs du *Moniteur*, après avoir lu la note qu'on vient de citer, purent lire, dans la même colonne et immédiatement au-dessous, une autre note rédigée en ces termes : « Le comte de Cavour est parti de Turin, se rendant à Paris sur une invitation de l'empereur. » Que signifiait cette visite inattendue et quelle machination nouvelle préparait ce grand artisan de troubles?

Ce n'était pas sans confusion que Cavour avait appris le projet du congrès. Quelles que fussent les stipulations de Plombières, il redoutait que le souverain, dominé par les alarmes publiques ou les avis de ses conseillers, ne s'abritât derrière l'Europe pour se dérober à la guerre. Son anxiété s'était mêlée d'irritation quand il avait appris que, si le congrès avait lieu, il se tiendrait apparemment sans lui. Aussitôt il avait adressé à tous les amis de la Sardaigne des réclamations désespérées. A quoi bon le congrès? Pourquoi son pays en serait-il exclu? En 1856, les représentants

[1] Voy. *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 112, 148, 151.

du roi Victor-Emmanuel avaient été admis aux conférences de Paris. Le Piémont avait-il depuis ce temps démérité de l'Europe? C'est surtout au prince Napoléon que Cavour avait fait parvenir ses ardents appels. Il le conjurait d'intervenir auprès de l'empereur : il dénonçait l'influence de M. Walewski, infidèle interprète des pensées de son maître; il adressait en outre d'impérieux et suppliants messages au chevalier Nigra, afin que celui-ci arrivât jusqu'à Napoléon III et, par sa dextérité, ses subterfuges, ses prières, l'arrachât aux influences des amis de la paix [1]. Bientôt, ne se fiant qu'à sa propre habileté, il avait résolu de porter sa cause aux Tuileries : de là l'article du *Moniteur*, qui annonçait son voyage. Le 26 mars, il était à Paris.

Ainsi, les deux complices de Plombières allaient se retrouver en présence, l'un résolu par tempérament et par impossibilité de reculer, l'autre dominé par des engagements qui tour à tour l'attiraient et l'effrayaient; l'un faible, l'autre puissant, mais, par une incroyable interversion des rôles, asservi au faible; l'un tendant vers le but avec toute l'ardeur de son patriotisme et de son ambition, l'autre s'y portant d'une marche irrégulière, nonchalante, indécise, en théoricien qui rêve, qui voudrait prolonger indéfiniment son rêve et qui répugne également, soit à le secouer, soit à le faire passer dans la terrible réalité. Quand l'Europe apprit la rencontre des deux grands acteurs, un imposant silence se fit. Mais l'appréhension l'emportait sur l'espoir. C'est que les plus clairvoyants avaient déjà mesuré les deux joueurs et deviné Napoléon III sous le masque emprunté de sa pompeuse grandeur.

Dès son arrivée, Cavour eut avec l'empereur une entrevue dont le mystère n'a pas été pénétré. Les deux jours suivants, le souverain, invoquant une indisposition, se déroba. Le ministre sarde était l'objet de la curiosité générale et, à l'hôtel Castiglione où il était descendu, les visiteurs affluaient. Il s'appliqua à découvrir les dispositions publiques sans trop dévoiler ses propres desseins. Aux financiers qui l'interrogeaient anxieusement, il répondit sur un ton badin : « Il y a des chances pour la paix, il y a des chances pour la guerre »; et on n'en put tirer autre chose. Comme M. de Rothschild insistait, il répliqua sur le même ton de plaisanterie : « Tenez, je vais vous faire une proposition : achetons ensemble des fonds; jouons de la hausse; je donnerai ma démission; il y aura une hausse de 3 francs. — Vous êtes trop modeste, monsieur le comte, répliqua le banquier, vous valez bien 6 francs [2]. » L'opinion des

[1] *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 45-46.
[2] Massari, *Il comte Cavour*, p. 309-310.

catholiques inquiétait surtout Cavour, et il s'en enquérait soucieusement, car il sentait que le secret des hésitations impériales, c'était la crainte d'éloigner le parti religieux jusque-là si fidèle [1]. Volontiers l'illustre voyageur se fût rendu dans quelques-uns des salons parlementaires dont l'urbanité l'avait autrefois charmé : mais il n'osa en franchir le seuil, tant il en devinait l'hostilité [2]. Avec les diplomates étrangers, il affecta une imperturbable assurance. Comme lord Cowley cherchait à le modérer : « De quoi vous plaignez-vous? lui répliqua-t-il vivement. N'est-ce pas l'Angleterre qui nous a encouragés, et votre propre ministre à Turin, sir Hudson, n'a-t-il pas été aussi ardent que moi-même pour la cause de l'Italie [3]? » A défaut de Napoléon III, Cavour vit M. Walewski, qui ne négligea aucun argument pour refroidir son ardeur belliqueuse et ajouta que, si le congrès réussissait à grouper dans une sorte de confédération tous les États de la Péninsule, l'indépendance et la sécurité de l'Italie seraient suffisamment garanties. Enfin, le 29 mars, Cavour eut avec l'empereur un autre entretien en présence du ministre des affaires étrangères. Le chef du cabinet sarde plaida opiniâtrément sa cause et, malgré les conseils amicaux du souverain, malgré les instances acerbes de M. Walewski, refusa de désarmer. Il quitta les Tuileries, assez mécontent, dit-on, de l'empereur, mais bien résolu à ne pas céder. C'est que, s'il avait deviné les suprêmes hésitations de Napoléon III, il avait deviné aussi qu'avec une persistante énergie, il triompherait de ces incertitudes mêmes. Le soir, il écrivait au général La Marmora : « La question italienne a été aussi mal engagée que possible. » Mais il ajoutait aussitôt après : « La guerre est inévitable : elle sera retardée de deux mois au moins; elle aura lieu sur le Pô et sur le Rhin [4]. » Le lendemain, au moment de quitter Paris, Cavour voulut, dans une dernière lettre, rappeler à l'empereur ses anciennes sympathies, ses encouragements, ses promesses, lui dire, en un mot, tout ce que, dans la conversation de la veille, la présence de M. Walewski l'avait contraint de taire ou d'abréger. Il dénonçait d'avance l'impuissance du congrès; il suppliait le souverain de demeurer sourd aux conseils de son ministre des affaires étrangères; il lui représentait vivement les dangers d'une politique rétrograde qui transformerait l'Italie en ennemie mortelle sans

[1] Voy. lettre de M. Rendu au journal *le Monde*. (*Le Monde*, 11 janvier 1882.)

[2] *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 53.

[3] *The Greville Memoirs*, t. VIII, p. 288. — *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 156.

[4] *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 53-54.

reconquérir l'amitié perdue de l'Angleterre et de l'Autriche; il dépeignait l'affreuse situation du roi réduit à l'abdication s'il était abandonné; il conjurait enfin l'empereur de fixer dans un *memorandum* les conditions qu'il poserait au gouvernement de Vienne[1]. Après avoir frappé ce dernier coup, Cavour partit. Le 1er avril, il était à Turin, où il trouva au débarcadère du chemin de fer les groupes nombreux de ses amis, empressés à lui faire une bruyante ovation et à saluer en lui le plus infatigable ouvrier de l'Italie.

VIII

Combien cette ovation était justifiée, on ne tarda pas à le savoir. Des échanges de vues sur le congrès, deux questions s'étaient dégagées d'où dépendrait sans doute la paix ou la guerre. *La Sardaigne serait-elle admise au congrès? En second lieu, serait-elle invitée à désarmer?* Sur la première question, l'Angleterre, fidèlement suivie par la Prusse, proposait l'exclusion du Piémont, non par malveillance pour lui, mais parce que son admission eût entraîné celle des autres principautés italiennes, ce qui eût donné une influence prépondérante à l'Autriche : subsidiairement, elle émettait l'avis que les représentants des Etats italiens, sans faire partie de l'Assemblée, pussent être entendus avec voix consultative dans toutes les affaires qui les intéressaient. Quant au désarmement de la Sardaigne, la Grande-Bretagne le jugeait nécessaire, mais avec la garantie formelle de la France et de l'Angleterre contre toute attaque. Or, à ces demandes d'abord implicitement admises ou faiblement contredites, le cabinet des Tuileries, à la suite du voyage de Cavour, opposa des réponses dilatoires ou des refus. Le 30 mars, Cowley télégraphia à lord Malmesbury qu'il ne pouvait obtenir aucune solution satisfaisante, soit pour le désarmement, soit pour le mode de représentation des petits Etats italiens. Le 1er avril, le marquis d'Azéglio, ministre de Sardaigne à Londres, revenu de Paris où son chef l'avait convoqué, confirmait par son langage ces mauvaises nouvelles : il annonça à lord Malmesbury que Cavour refusait de désarmer et ne consentirait jamais à s'asseoir à la table du congrès s'il n'y avait que voix consultative[2]. Où Cavour aurait-il puisé cette audace, si sa récente démarche n'avait raffermi son crédit auprès de l'empereur? Ce qui confirmait cette désolante impression, c'étaient les dépêches venues de Turin. Elles annon-

[1] Lettre de M. de Cavour à l'empereur Napoléon III, 30 mars 1859. (*Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. VI, p. 376-380.)

[2] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 165, 170, 171.

çaient une recrudescence d'ardeur. Dès le 17 mars, un décret avait autorisé la création de corps francs; or, de tous côtés, les volontaires affluaient et étaient rassemblés dans les dépôts formés à Cuneo, puis à Savigliano [1]. Garibaldi était à Turin; il avait des conférences avec le chef du cabinet, avec le roi lui-même et déjà enrôlait toutes les forces révolutionnaires sous le drapeau de Victor-Emmanuel. A ceux qui parlaient du congrès, les familiers, les serviteurs du premier ministre répliquaient : « Il n'y aura pas de congrès, M. de Cavour est bien trop joyeux pour cela [2]. » En dépit de ces symptômes alarmants, Cowley voulut revoir M. Walewski et, dans une explication à fond, lui arracher, s'il était possible, son secret. Le 4 avril, il se rendit au ministère des affaires étrangères : « Est-il vrai, lui dit-il, que l'empereur, en congédiant Cavour, l'ait exhorté à avoir patience jusqu'à ce que l'armée française fût prête? Est-il vrai qu'il regrette aujourd'hui d'avoir accepté le congrès? » A cette vive interrogation, M. Walewski se récria fort : « Non seulement l'empereur ne regrette pas la proposition de congrès, mais il serait déçu si quelque événement entravait la réunion des conférences. Vous pouvez avoir confiance dans ses intentions. Sans doute, ajouta M. Walewski en un ton de confidence, la visite de Cavour a fait du mal : mais elle n'a pas ébranlé les résolutions de l'empereur au point de le décider à la guerre. — Et le désarmement? objecta Cowley. — Le désarmement? répliqua le ministre, le Piémont, j'en conviens, n'y a pas adhéré; mais je puis vous affirmer qu'il n'est pas d'argument de persuasion que l'empereur n'ait employé vis-à-vis de M. de Cavour pour l'amener à cette mesure. Sa Majesté a même fait appel à sa propre position, disant qu'on l'accuserait de déloyauté : car personne ne croirait que la Sardaigne, dans ces conjonctures, agissait contrairement à ses désirs. Mais ni les prières ni les menaces n'ont eu le moindre effet sur Cavour, qui a persisté à dire que le roi et son gouvernement seraient perdus s'ils adhéraient à une si humiliante proposition [3]. »

Ce langage était effrayant dans sa modération même : car il découvrait l'insondable faiblesse de la puissante France. Il y a un point où la déraison déconcerte et, comme l'extrême logique, paralyse toute réponse. Lord Cowley était dans cette disposition et écoutait dans un ahurissement muet ce langage inouï. Ainsi c'était la glorieuse France qui volontairement s'enchaînait à la remorque du petit Piémont. Ainsi la France, comme si elle eût perdu la

[1] Voy. Francesco Carrano, *I Cacciatori delle Alpi*, p. 174 et 180.

[2] De la Rive, *le Comte de Cavour, récit et souvenirs*, p. 293.

[3] Lord Cowley à lord Malmesbury, 5 avril 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 191-192.)

faculté de vouloir, se refusait le droit d'imposer au Piémont ce désarmement qui assurerait la paix : elle se bornait à le conseiller, à le conseiller dans un avis timide qu'elle-même et par avance dépouillait de toute sanction. Et si le Piémont ne suivait pas ce conseil donné humblement, à voix basse, presque sous une forme suppliante; si du contact de tous ces bataillons massés aux bords du Tessin naissait quelque choc; si l'Autriche, lasse de tant de défis, prenait à son compte, par une suprême maladresse, le rôle de provocatrice, la France suivrait en aveugle, de sorte que, par une incroyable interversion des rôles, l'axe de la politique se trouvait transporté de Paris à Turin et du palais des Tuileries au modeste logis de Cavour. Quel lien mystérieux avait noué cette politique? Ici, l'Europe se perdait en conjectures et, comme toute cette conduite paraissait inexplicable, tantôt elle l'attribuait à la crainte des assassins venus d'Italie, tantôt elle s'épuisait à deviner quelques stipulations cachées dont l'avenir sans doute découvrirait tout à la fois et le secret et le prix.

Le péril grossissait, non seulement à Paris, non seulement à Turin, mais aussi à Vienne, où les ressentiments longtemps contenus menaçaient d'éclater. Dans le langage jusque-là si mesuré de la presse autrichienne, on observa vers la fin de mars un notable changement. Le ton devenu plus hautain et plus amer révéla une disposition funeste à jeter les dés et à remettre aux armes le jugement de la querelle. A entendre les journaux viennois, les représentants de l'empereur François-Joseph ne pourraient figurer dans un congrès qu'autant que tout *le tapage* entretenu à Turin s'apaiserait. Il fallait non seulement que la Sardaigne désarmât, mais que Cavour descendît du pouvoir et que le roi Victor-Emmanuel répudiât ses erreurs passées. Quant à la France, on l'accusait de fomenter en Europe l'esprit de dispute et de tenir toujours en réserve quelque *casus belli* tout prêt. Jusque dans les sphères officielles, on sentait les restes d'une patience qui s'épuisait. Dans ses entretiens, M. de Buol, poussé à bout, se montrait raide, cassant, subtil, plein d'arguties, et haussait ses exigences loin de les restreindre. Fort de l'appui de l'Allemagne, il nourrissait la pensée d'opposer aux prétentions françaises une sorte de *Sainte-Alliance* reconstituée; puis, d'un ton assuré qui touchait à l'outrecuidance, il renouvelait sa prétention d'introduire au congrès tous les petits États italiens, tous, sauf le Piémont. Pendant ce temps, de nouveaux bataillons s'acheminaient vers l'Italie, une fièvreuse activité présidait à la réparation des forteresses, les cités lombardes étaient mises en état de défense, en sorte que, des deux côtés du Tessin, tout se remplissait des vives images de la guerre

prochaine. Dans les conseils de François-Joseph, une préoccupation fixe dominait, le désarmement de la Sardaigne. « C'est la condition *sine qua non* de notre entrée au congrès, ne cessait de répéter M. de Buol : autrement toute la négociation ne serait qu'une comédie. » Et il ajoutait avec un accent de plus en plus résolu : « Ni l'empereur mon maître, ni le gouvernement, ni le public, ne croient à la paix. Le désarmement de la Sardaigne y ferait seul croire. Jusque-là, le congrès ne semble qu'un moyen de gagner du temps et d'isoler la Prusse et l'Angleterre. » Ainsi parlait M. de Buol, le 31 mars, le jour même où Cavour s'acheminait vers Turin, où l'attendaient les acclamations de ses amis. Le 6 avril, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Loftus, revit le chef du cabinet autrichien : il lui annonça les mauvaises nouvelles de Paris, le funeste résultat du voyage de Cavour, les dispositions de la Sardaigne, qui se refusait, soit à désarmer, soit à accepter dans le congrès un rôle amoindri. M. de Buol reçut ces communications avec calme, sans regret apparent, en homme qui juge la guerre inévitable. Il se contenta d'observer que la Sardaigne, en refusant le désarmement, fournissait la preuve matérielle de ses ambitions. Lord Loftus ayant suggéré l'idée que les deux armées se tinssent éloignées chacune à dix lieues du Tessin : « Non, non, répliqua M. de Buol avec animation, c'est inacceptable, et, si on me faisait la proposition par écrit, j'y répondrais vertement. » Il ajouta que le ministre de Prusse lui avait déjà soumis cette combinaison et qu'il l'avait repoussée. « Mais, insista lord Loftus, l'Europe va-t-elle être entraînée dans la guerre par le seul entêtement de la Sardaigne à ne pas disloquer ses contingents? Vraiment, en quoi la vaillante Autriche peut-elle redouter les efforts plus ridicules qu'inquiétants de la petite Sardaigne? » A ces derniers mots, M. de Buol répondit avec gravité : « Ce n'est pas le Piémont qui nous effraye, mais nous le considérons comme l'avant-garde de la France : ce que nous voulons, c'est être armés contre une agression de la France... Nous n'avons pas confiance dans la cour des Tuileries. Si l'empereur Napoléon veut vraiment la paix, l'arrangement est facile : que le Piémont désarme », ou bien encore, ajouta M. de Buol après une pause et sur un ton plus conciliant, que le *désarmement soit général en sorte que le Piémont paraisse moins obéir à une sommation que subir la loi commune*... Mais, conclut le chancelier autrichien, « nous n'avons pas d'illusions, c'est la pointe du glaive, ce n'est pas la branche d'olivier que la France nous présentera[1] ».

[1] Rapports de lord Loftus à lord Malmesbury, 6 avril. (*Correspondence respecting affairs of Italy*, p. 209 et 212-213.)

IX

Tout dérivait vers la guerre. Pourtant, dans l'entretien que nous venons de rapporter, une idée avait frappé lord Loftus, celle d'un désarmement, non plus appliqué à la Sardaigne seule, mais étendu à toutes les puissances. Il s'agirait d'une mesure non plus spéciale, mais universelle et qui perdrait par suite son caractère blessant. Le Piémont pourrait-il se refuser à imiter la puissante France, la puissante Autriche? Lord Malmesbury, dans ses méritoires efforts pour la paix, accueillit cet expédient, s'y rattacha comme à une chance inattendue et, dès le 7 avril, se hâta de le recommander à Saint-Pétersbourg, à Berlin et surtout à Paris.

Le jour même, lord Cowley se rendit auprès de M. Walewski et, avec une confiance un peu ranimée, lui soumit cette combinaison du *désarmement général*, combinaison qui ménageait l'amour-propre de la Sardaigne et ne laissait vraiment place à aucune objection raisonnable. Quelle ne fut pas la déception de l'ambassadeur, quand, au lieu d'une adhésion chaleureuse, il ne rencontra chez le ministre français que la plus indifférente froideur. « Désarmer! répliqua M. Walewski, mais nous n'avons point armé! » Puis, détournant l'entretien, il s'étendit longuement sur un projet d'origine russe, projet bizarre qui consistait à tenir le congrès, mais sans l'Autriche et en dehors d'elle. Le lendemain, lord Cowley se décida à chercher aux Tuileries les éclaircissements qu'il ne trouvait point au quai d'Orsay. Le moment était mal choisi. L'empereur avait reçu d'importantes dépêches sur les préparatifs militaires de l'Autriche; en outre, une proclamation belliqueuse aux troupes massées en Lombardie venait de lui être communiquée par les soins de la légation sarde. A la proposition de désarmement général, Napoléon se contenta de répondre : « Si l'Autriche veut le désarmement, qu'elle commence par désarmer elle-même... Quant au gouvernement piémontais, je lui ai conseillé, à plusieurs reprises, verbalement ou par écrit, de suspendre ou de restreindre ses préparatifs; mes avis n'ont pas été suivis et je ne puis les renouveler. Pour nous, comment voulez-vous que nous désarmions : nous n'avons pas armé. » Lord Cowley ayant observé qu'il s'agissait d'un principe général à proclamer : « Le principe est excellent, répliqua l'empereur, mais c'est seulement après le congrès et en cas d'accord qu'on pourra l'appliquer. — Non, non, repartit Cowley avec quelque vivacité, le désarmement doit précéder les conférences, car comment discuter sous le bruit des armes? » L'entretien

traîna encore quelque temps; puis le souverain congédia le diplomate sans lui donner aucune réponse [1].

Fallait-il renoncer à tout espoir? Avec l'empereur, il y avait ceci de particulier, qu'on ne pouvait jamais compter tout à fait sur rien, soit en bien, soit en mal. Le 10 avril, Cowley ayant revu M. Walewski, celui-ci l'aborda avec un visage moins assombri, lui annonça qu'il avait eu une conversation très sérieuse avec l'empereur, se fit expliquer de nouveau le sens de la dernière proposition anglaise, puis, au nom de son maître, accueillit la pensée d'un désarmement général qui serait proclamé en principe avant le congrès et mis à exécution dès le début des conférences. Le gouvernement anglais, infatigable médiateur, se hâta de transmettre à Vienne la bonne nouvelle et, par des télégrammes répétés, supplia l'Autriche de ne point laisser échapper l'occasion, de la saisir en quelque sorte au vol, d'ôter à la France par une acceptation empressée tout prétexte de nouveau recul ou de désaveu. M. de Buol adhéra au désarmement général; il proposa qu'une note officielle simultanée l'annonçât dans le *Moniteur*, dans l'*Opinione*, dans la *Correspondance autrichienne*. Sur un point, à la vérité, il différait du cabinet des Tuileries : il demandait que le désarmement fût non seulement proclamé en principe, mais effectué en partie avant le congrès. Quelle que fût cette divergence, elle était secondaire, non fondamentale : « Ce que nous demandons, disait M. de Buol, c'est un gage des pacifiques intentions de la France : le jour où nous aurons ce gage, toute difficulté sera levée et toute chance de conflit écartée. »

Qui comptera les variations de la politique napoléonienne et surtout qui les expliquera jamais? Le 10 avril, tout semblait à l'apaisement; le 12, tout semblait de nouveau brouillé. Ce jour-là M. Walewski expliqua à lord Cowley ébahi que sans doute le cabinet des Tuileries adhérait à l'idée du désarmement, que l'expédient était bon, excellent même, en un mot tout à fait louable, mais qu'il ne pouvait s'appliquer à la Sardaigne : « Le Piémont, en effet, observait M. Walewski, ne peut être invité à accepter le principe d'un désarmement qui sera réglé dans un congrès auquel il ne participera point. » La réponse de lord Cowley ne se fit point attendre : « Pourquoi l'idée du désarmement général a-t-elle été imaginée sinon pour voiler ce que le désarmement isolé de la Sardaigne aurait de blessant pour elle? » M. Walewski, un peu déconcerté à son tour, parla de malentendu, demanda une note écrite

[1] Dépêche de lord Cowley à lord Malmesbury, 9 avril 1859. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 219 et 220.) — Malmesbury, *Memoirs of an ex-minister*, t. II, p. 167.

qui préciserait les vues des puissances. Cowley, à bout de patience, s'efforça enfin de saisir cette politique ondoyante et qui toujours se dérobait : « Comment voulez-vous, dit-il au ministre français, que nous allions à un congrès que la seule obstination du Piémont peut rendre vain? Voyons, ajouta-t-il en résumant sa pensée; je suppose que le congrès se tienne sans que la Sardaigne consente à accéder au principe du désarmement, je suppose qu'après le congrès elle se refuse encore à licencier ses contingents : pouvez-vous affirmer qu'en ce cas, en face de ce refus obstiné, le gouvernement piémontais n'aura plus à compter sur aucun secours de la France? » Autant l'interrogation était nette, autant la réponse fut indécise et flottante. « Je le pense, répliqua M. Walewski; mais je ne puis rien déclarer de positif sans avoir pris les ordres de l'empereur[1]. »

Ainsi se traînaient les pourparlers, incohérents par leur complication même. Un peu découragée de la France, l'Angleterre portait ses conseils à Turin; mais elle y était écoutée encore moins qu'à Paris. Aux avis des chargés d'affaires anglais et prussiens, Cavour opposait toutes sortes de moyens dilatoires. Le roi son maître n'était point à Turin; lui-même n'était point fixé sur l'objet du congrès; il attendait des dépêches qui lui permettraient des explications plus précises. Sur de nouvelles démarches, il se décida enfin à rompre le silence et déclara que, s'il était admis au congrès sur le même pied que les autres puissances, il se soumettrait comme elles au désarmement général, mais que, n'étant point admis aux conférences, cette exclusion même le déchargeait des obligations communes. Telle fut la réponse de Cavour. Il ne l'avait pas formulée seul. Elle était la reproduction textuelle d'une dépêche télégraphique que le prince Napoléon avait dictée à M. de Villamarina, et le prince lui-même n'avait tracé cette dépêche qu'après avoir pris les instructions de l'empereur[2].

Cependant, en France, les menaces de guerre soulevaient une réprobation qui, loin de s'affaiblir, s'accentuait. Ceux qui ne pouvaient ou n'osaient porter leurs doléances jusqu'aux Tuileries les confiaient au ministre des affaires étrangères et le suppliaient, dans cette crise suprême, d'employer en faveur de la paix tout son crédit auprès du souverain. M. Walewski n'avait pas besoin d'être encouragé dans cette voie. Faiblesse ou dévouement, il consentait à traduire en des formules diplomatiques les vagues et inquiétantes visées de son maître; mais, à travers ces déviations obligées

[1] Rapport de lord Cowley à lord Malmesbury, 13 avril. (*Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 239.)

[2] Dépêche télégraphique de M. de Villamarina à M. de Cavour, 15 avril 1859. (Bianchi, *Storia documentata*, t. VIII, p. 60 et 484-485.)

de sa pensée, il était aisé de pénétrer un désir persévérant d'apaisement. Dans ses entretiens avec le représentant de la Sardaigne, il ne négligeait ni les avis ni l'intimidation même pour contenir les ambitions de Cavour, qu'il détestait et dont il était haï. Pendant les journées du 14 et du 15 avril, comme il était clair que, dans un sens ou dans un autre, le dénouement était proche, il redoubla ses instances auprès de l'ambassadeur sarde, lui représenta vivement les périls d'une guerre qui pourrait, même avant l'arrivée de tout secours français, abattre le Piémont et le ruiner pour jamais, le pressa de conseiller le désarmement, qui ramènerait sur son pays toutes les sympathies de l'Europe et permettrait au roi Victor-Emmanuel de retirer du congrès des avantages aussi grands et moins incertains que ceux d'une guerre même heureuse. « Ce que nous demandons sous forme de prière, ajoutait le ministre français, dans quelques jours peut-être nous serons amenés à l'exiger. » M. Walewski allait plus loin. Il impartissait à la Sardaigne une sorte de délai, un délai de trois jours qui expirerait le 18 avril : passé ce délai, la France, contre son gré, malgré ses sympathies avouées, se rapprocherait de l'Angleterre et concerterait son action avec elle[1].

Qui l'emporterait dans l'âme de l'empereur ou de cette politique de sagesse patronnée par M. Walewski, ou de cette autre politique belliqueuse dont le prince Napoléon était alors le principal organe? Une heure vint où on put espérer, croire même que l'Europe échapperait au fléau de la guerre. Le 18 avril, dans l'après-midi, M. Walewski adressa au duc de Malakoff, ambassadeur de France à Londres, un télégramme ainsi conçu : « Veuillez déclarer sans délai à lord Malmesbury, que, si l'Angleterre nous promet d'insister avec nous sur l'admission des puissances italiennes au congrès, j'engagerai immédiatement, et par le télégraphe, le Piémont à adhérer au principe du désarmement, dont l'exécution sera réglée, s'il y a lieu, même avant la réunion du congrès. Si vous me répondez *oui*, mon télégramme pour Turin partira à l'instant. » Après tant d'évolutions déconcertantes, on tenait enfin quelque chose de positif. De Londres, la réponse affirmative ne se fit pas attendre. Aussitôt la dépêche, qui conseillait sous une forme impérative le désarmement, partit de Paris pour Turin, et, dans la nuit du 18 au 19 avril, fut communiquée à M. de Cavour.

Cavour touchait à la dernière, mais à la plus terrible crise de sa fortune. Les récents historiens de l'Italie ont raconté, en des récits

[1] Dépêches et télégrammes de M. de Villamarina à M. de Cavour. (Bianchi. *Storia documentata,* t. VIII, p. 60, 483 et 484.)

dramatiques, son émotion, ses colères, ses pensées de résistance, dût-il seul affronter l'Autriche. Désarmer, c'était désavouer toute la politique passée; c'était échanger contre quelques avantages partiels les fruits aléatoires, mais superbes, de la lutte; désarmer, c'était mettre en péril le gouvernement et la dynastie elle-même, car, au point où le grand agitateur avait poussé les choses, l'armée révolutionnaire était si bien organisée qu'il serait malaisé de la congédier ou de la dissoudre. Que faire cependant? Bien malgré lui, Cavour se résigna, se flattant que quelque coup inattendu lui épargnerait l'humiliation et l'embarras de consommer son sacrifice. Déjà certains avis secrets, quoique bien vagues encore, confirmaient cet espoir. Le 19, l'acceptation du gouvernement sarde fut notifiée à Paris et à Londres. Le 21, le *Moniteur* annonça le désarmement général et la prochaine ouverture du congrès. Hélas! la bonne nouvelle avait cessé d'être vraie au moment même où on la publiait.

X

Dans les sphères les plus humbles, comme dans les rangs les plus élevés de la vie, la patience n'est une vertu efficace qu'autant qu'on la pratique jusqu'au bout, avec une âme tranquille et assez maîtresse d'elle-même pour planer au-dessus de tous les défis. Le grand écueil de la longanimité, ce sont les coups d'éclat, ou pour mieux dire, les coups de tête, d'autant plus terribles que les ressentiments ont fait plus d'efforts pour se contenir. Il arrive alors que les plus modérés perdent par un seul emportement le fruit de la plus méritoire prudence : car le commun des hommes, inhabile à saisir le lien des choses, ne garde qu'une impression, celle du dernier événement, et qualifie d'agresseur, non celui qui, par une série de bravades ou de savants artifices, a rendu la lutte nécessaire, mais celui qui, dans un accès de colère, a porté la première blessure. Après une longue sagesse, l'Autriche allait commettre cette lourde faute et encourir cet injuste mais inévitable jugement.

Son excuse, c'est l'intolérable situation où l'avaient placée la duplicité du Piémont et aussi la politique ambiguë de la France. Depuis de longues années, elle se débattait contre les calomnies de Cavour, calomnies propagées par la presse, consignées dans les dépêches officielles, colportées jusque dans le congrès. On flétrissait ses rigueurs et on raillait ses concessions. Derrière le Piémont, se tenait Napoléon III, ennemi mystérieux dont on sentait l'hostilité sans pouvoir la définir et qui tenait entre ses mains les fils de la politique, tandis que Cavour les dirigeait. Dans les derniers temps, l'acuïté de la crise était devenue telle, que la guerre elle-

même semblait préférable à l'attente anxieuse où l'on se consumait. L'état précaire des finances obligeait à suspendre les armements ou à les utiliser à bref délai. Pour la lutte, l'empereur François-Joseph disposait de troupes nombreuses, disciplinées, fidèles, exaspérées en outre par de longs défis. De là, le dessein de hâter la bataille loin de la fuir, et de se faire à son tour provocateur : maladresse insigne qui permettrait à M. de Cavour de se poser en victime et transformerait Napoléon III en protecteur apparent de l'opprimé.

Depuis un mois, cette malencontreuse pensée germait dans les conseils du jeune empereur d'Autriche. C'est elle qui avait inspiré les dernières mobilisations des troupes. C'est elle qui venait de déterminer l'envoi à Berlin de l'archiduc Albert, chargé de réaliser une alliance militaire entre les deux Etats allemands. Au commencement d'avril, le général Giulay avait reçu l'ordre d'achever ses préparatifs pour entrer en campagne dans un délai de dix à douze jours : puis des dépêches, vagues encore, lui avaient laissé pressentir quelque grave message qu'un de ses officiers aurait bientôt à porter à Turin. Quel serait ce message? Lord Malmesbury, dès le 16 avril, l'avait appris de la bouche même du comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Londres. Le cabinet de Vienne se proposait d'adresser directement une sommation au cabinet de Turin afin qu'il ramenât son armée à l'effectif de paix et licenciât ses corps francs. Lord Malmesbury, épouvanté, avait représenté vivement au comte Apponyi les dangers d'une pareille conduite et avait envoyé à Vienne dépêches sur dépêches pour prévenir un si funeste éclat[1]. Les réponses avaient laissé espérer un sursis, mais rien qu'un sursis. Encore quelques jours, quelques heures, peut-être, et l'Autriche consommerait la démarche fatale, celle qui comblerait de joie ses ennemis.

Ici la coïncidence des dates est curieuse autant que lamentable. C'est le 19 avril que Cavour consterné adhérait à la proposition de désarmement général. Or ce jour-là même, dans la soirée, le comte de Buol confia à l'un des chefs de corps qui partait pour Milan, le texte de l'ultimatum autrichien avec ordre de le faire parvenir à Turin. Le 20, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Loftus, se présenta de bonne heure chez le chancelier, lui annonça d'un ton joyeux l'adhésion de la Sardaigne au projet de désarmement et le complimenta avec chaleur sur l'heureux dénouement de la crise. C'est alors que M. de Buol, loin d'accepter ces félicitations, l'informa de la grave mesure arrêtée la veille sur l'initiative et sur les ordres de

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 244-247.

l'empereur François-Joseph. Surpris, mécontent, effrayé surtout, lord Loftus interrogea anxieusement le chef du cabinet autrichien. L'empereur, au moment où il avait résolu l'envoi de la sommation, connaissait-il l'adhésion sarde? M. de Buol répondit négativement, mais ne cacha pas que la décision était désormais irrévocable. La confidence que le ministre autrichien venait de faire à lord Loftus, il la fit aussi à l'ambassadeur de Russie, puis, un peu plus tard, au chargé d'affaires de France, M. de Banneville. Dans la nuit du 20 au 21 avril, on sut définitivement aux Tuileries la grande nouvelle. Le 21 au matin, à l'heure même où le *Moniteur* publiait la note rassurante qui faisait présager l'accord, on connaissait donc dans toutes les chancelleries la subite et violente évolution qui emportait les meilleures espérances de paix.

D'un bout à l'autre de l'Europe, ce ne fut qu'une clameur contre l'Autriche, clameur intéressée des belliqueux, ravis de se dire provoqués, clameur irritée des pacifiques, dépités de toutes leurs peines perdues. Que pouvait, en une pareille confusion, la Grande-Bretagne, cette infatigable ouvrière de la paix? A Paris, à Turin, on ne l'écoutait plus, et ses représentations se perdaient dans le premier cliquetis des armes. Attentif à ressaisir toute ombre d'espoir, le gouvernement anglais s'adressa encore à Vienne : la sommation était partie pour Milan; quoi de plus aisé que de la retirer et de la reprendre? La récente concession de la Sardaigne ne serait-elle pas la justification naturelle de ce recul? A ce langage, M. de Buol opposa une obstination invincible et attristée : « Il est vrai, répondit-il, nous ignorions encore les résolutions de M. de Cavour, quand nous avons arrêté les termes de notre sommation; mais jamais nous n'aurions consenti à nous asseoir dans un congrès à côté des représentants de la Sardaigne, en sorte que, de toute façon, la divergence eût subsisté. » Ce que le chef du cabinet autrichien déclarait à lord Loftus, il le déclara avec la même netteté à M. de Banneville; puis, se tournant de nouveau vers l'ambassadeur britannique : « Vous ne nous connaissez pas, lui dit-il, si vous pensez que nous puissions revenir sur nos pas. — Mais l'opinion publique va se retourner contre vous. — Il y a longtemps que nous sommes insultés par la Sardaigne; nous avons aussi à compter avec l'opinion de notre pays. — Songez que l'Autriche sera isolée. — Peut-être, répliqua M. de Buol; mais c'est contre la révolution et pour l'ordre européen que nous combattons[1]. » Ainsi échouaient les derniers efforts de l'Angleterre. En se prolongeant les jours suivants, ils n'eurent qu'un résultat, et fort inattendu,

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, p. 321.

celui de retenir pendant une semaine, ainsi qu'on le verra plus tard, les armes de l'Autriche, de lui ravir le fruit même de sa brusque initiative et, par là, de sauver peut-être le Piémont. Vraiment, il fallait que le destin eût condamné la malheureuse monarchie autrichienne, puisque tout tournait à sa perte, même les bons offices de sa plus fidèle alliée.

Le 23 avril, dans l'après-midi, les deux messagers autrichiens, porteurs de l'ultimatum, arrivèrent à Turin par le chemin de fer de Milan, c'étaient le baron de Kellersberg et le comte Ceschi de Santa-Croce. Ils traversèrent la ville, toute pleine de bruit et d'agitation, tout enfiévrée de préparatifs belliqueux. Comme ils s'avançaient vers la place du Château et passaient non loin de la Chambre des députés, ils se heurtèrent à une foule tellement compacte qu'elle faisait paraître étroites les rues si larges de la cité. C'est qu'à cette heure là-même, au palais Carignan, on discutait un projet de loi qui, dans l'éventualité de la guerre, remettait au roi, pour la durée des hostilités, la plénitude des pouvoirs civils et militaires. On commentait les paroles du rapporteur de la loi; on attendait les déclarations de Cavour; on supputait les suffrages; et les groupes tumultueux, stationnant au dehors, recueillaient avidement les nouvelles de la séance. Le projet ayant été voté, Cavour quitta la Chambre : « C'est, dit-il, la dernière session du Parlement piémontais qui finit; l'année prochaine, nous ouvrirons le premier Parlement italien[1]. » Comme il venait de rentrer chez lui, on l'avertit de la présence des officiers autrichiens. Aussitôt, il donna l'ordre de les introduire et, avec une curiosité attentive qui pesait tous les mots, lut la sommation de ceux que déjà on pouvait appeler ses ennemis. Dans ce document, M. de Buol reconstituait l'histoire des dernières négociations, désavouait de nouveau, au nom de l'Autriche, toute pensée agressive, établissait que le seul gage sérieux de conciliation serait la mise de l'armée sur le pied de paix et le licenciement des corps francs; il regrettait que tous les efforts dans ce sens fussent jusque-là demeurés infructueux; puis il poursuivait en ces termes : « L'empereur, mon auguste maître, a daigné m'ordonner de tenter directement un effort suprême pour faire revenir le gouvernement de Sa Majesté sarde sur la décision à laquelle il paraît s'être arrêté. Tel est le but de cette lettre. J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien prendre son contenu en la plus sérieuse considération et de me faire savoir si le gouvernement royal consent, oui ou non, à mettre sans délai son armée sur le pied de paix et à licencier les

[1] Massari, *Il comte Cavour*, p. 319.

volontaires italiens. Le porteur de la présente, auquel vous voudrez bien, Monsieur le comte, faire remettre votre réponse, a l'ordre de se tenir, à cet effet, à votre disposition pendant trois jours. Si, à l'expiration de ce terme, il ne recevait pas de réponse, ou que celle-ci ne fût pas complètement satisfaisante, la responsabilité des graves conséquences qu'entraînerait ce refus retomberait tout entière sur le gouvernement de Sa Majesté sarde. Après avoir épuisé en vain tous les moyens conciliants pour procurer à ses peuples la garantie de paix sur laquelle l'empereur est en droit d'insister, Sa Majesté devra, à son grand regret, recourir à la force des armes pour l'obtenir. »

Cavour, après avoir lu le message, congédia les envoyés, se gardant bien de leur notifier de suite son refus; car il importait d'épuiser jusqu'au bout les délais, soit pour compléter les préparatifs militaires, soit pour permettre l'arrivée des premiers secours étrangers. Le 26 avril, à cinq heures et demie du soir, le laps de trois jours étant écoulé, le baron de Kellersberg fut introduit de nouveau chez le président du conseil. Celui-ci lui remit sa réponse, dont le sens n'était douteux pour personne. Le gouvernement sarde repoussait « la sommation menaçante » de l'Autriche et rejetait la responsabilité des événements futurs sur ceux qui « avaient armé les premiers ». Comme le messager autrichien allait se retirer, Cavour lui exprima courtoisement l'espérance qu'il le reverrait en des jours plus heureux; puis il le fit reconduire par le colonel Govone, qui devait l'accompagner jusqu'à la frontière. Pendant ce temps, l'antichambre se remplissait des familiers et des amis du ministre, tous avides de connaître les termes mêmes de la réponse, et surtout de graver dans leur souvenir une scène si mémorable pour l'histoire de leur pays. Quand l'entrevue fut finie, Cavour se présenta sur le seuil de son cabinet. Sur son visage, on lisait l'expression d'un joyeux espoir et aussi la paisible sérénité de l'homme qui, ayant atteint, par sagesse ou par ruse, les dernières limites de la prévoyance, remet tranquillement à la fortune les chances qu'il ne peut ni pressentir ni dominer. Après de longues années de négociations ouvertes ou de menées ténébreuses, il sentait que la principale responsabilité allait passer des diplomates aux soldats, de ceux qui tenaient la plume à ceux qui portaient l'épée; de là une sorte de repos relatif dont jouissait par avance son esprit prodigieusement surmené. Se tournant vers ceux qui se pressaient autour de lui, il leur dit avec plus de soulagement que d'inquiétude ces simples mots : *Jacta alea est*. Et en effet, comme César, il venait bien de franchir le Rubicon.

XI

Il ne devait pas le franchir seul, et là était au fond le secret de son assurance. Dès le 22 avril, le *Moniteur* avait exposé les divergences entre le cabinet de Vienne et les autres puissances, puis avait laissé pressentir la sommation autrichienne comme pour en rendre les effets irrévocables. En même temps, il avait annoncé la concentration de plusieurs divisions sur la frontière piémontaise. Le 23, il confirma la nouvelle de l'ultimatum, fit connaître la formation de cinq corps d'armée et en désigna les chefs. Sur ces entrefaites arriva aux Tuileries la demande officielle de Cavour, qui réclamait l'appui déjà certain de la France.

Le 24 avril était le jour de Pâques. Ce jour de fête pacifique et de recueillement religieux fut, à Paris, plein de confusion et de troubles. Les gens de Bourse, affolés, calculaient les pertes énormes de l'avant-veille et de la veille. Les négociants s'empressaient de terminer leurs affaires, et, dans la perspective d'une lutte dont on ne prévoyait ni l'étendue, ni la durée, ni l'issue, n'avaient d'autre souci que de restreindre leurs engagements. Les politiques s'effrayaient de cette aventure inattendue autant qu'extraordinaire et s'épuisaient à deviner les pensées, les desseins, les rêves de l'empereur. Les catholiques s'inquiétaient pour le domaine du Saint-Père. On remarqua qu'aux offices de l'Église les fidèles furent plus pressés qu'à l'ordinaire; mais tandis que les prêtres entonnaient le joyeux *Alleluia* de Pâques, on entendit plus d'un sanglot, c'était celui des mères qui, dans une invocation ardente, conjuraient Dieu d'épargner leurs fils et de ménager la mort. Cependant la multitude, plus distraite en apparence que soucieuse, mettait à profit le chômage de cette journée et se répandait par les rues, avide de nouvelles et de spectacles. Surtout elle se portait vers les casernes avec un patriotique et curieux empressement. Là régnait l'agitation un peu fébrile des départs, une activité plus confuse que réglée, la surexcitation de l'inconnu, avec cela le plaisir de la discipline allégée, et cette joie mêlée de passagers retours qui est propre aux militaires sur le point d'entrer en campagne. On acclamait les soldats de la ligne qui achevaient de s'équiper dans cet appareil pittoresque, allègre, un peu débraillé, spécial aux armées du second Empire; puis on admirait les grenadiers ou les voltigeurs de la garde, dans leur superbe et correct uniforme qu'aucune souillure du bivouac et de la bataille n'avait encore terni. Quelques-uns, à la faveur d'une consigne un peu relâchée, s'introduisaient jusque dans les cours des quartiers

et, tandis que les enfants, affairés et joyeux, bouclaient les ceinturons, fixaient les sacs, portaient les fusils, les sœurs, les fiancées, les maîtresses, disaient adieu à ceux qui allaient partir. Par intervalles, une éclatante sonnerie annonçait que quelque bataillon, ayant achevé ses préparatifs, se dirigeait vers la gare de Lyon : alors la multitude suivait, scandant le pas et se mettant à l'unisson de la musique guerrière. Un symptôme particulier marqua ces départs. A mesure qu'on s'engageait dans le faubourg Saint-Antoine, les drapeaux étaient plus nombreux, les cris plus nourris; à travers le tumulte, on pouvait aisément distinguer des chants naguère réputés séditieux, mais que la tolérance de la police ne songeait plus à interdire. A entendre les acclamations, à voir les bras tendus, on n'eût plus reconnu le redoutable faubourg, tout meurtri de l'insurrection de Juin, tout enfiévré du coup d'État. En se séparant de ses anciens amis, il semblait que l'empereur en eût conquis de nouveaux. C'est que l'instinct démocratique avait deviné la déviation de la politique impériale et, pour prévenir tout retour en arrière, s'appliquait à l'encourager : ce qu'on acclamait, ce n'était pas le gouvernement, ce n'était pas même l'armée qui allait se battre, c'était la guerre révolutionnaire dont l'empire serait tout à la fois l'instrument et la victime.

Au milieu de ces préoccupations, on se souvint aux Tuileries qu'il y avait un Corps législatif. Volontiers on l'eût oublié, tant avaient déplu les sentiments pacifiques qui, deux mois auparavant, s'étaient manifestés au Palais-Bourbon. Mais il fallait des hommes et de l'argent. Malgré les fêtes de Pâques, les députés furent convoqués. Ils arrivèrent à la hâte, les uns ouvertement attristés, les autres cachant sous une approbation d'emprunt leurs réelles inquiétudes, la plupart courbant la tête sous le fait accompli, quelques-uns seulement, soit par conviction, soit pour faire leur cour, allaient et venaient bruyamment, prédisaient la victoire prochaine et vantaient la sagesse de la nouvelle politique. Nonobstant ces dispositions plus résignées que favorables, il était visible que le dernier ultimatum de l'Autriche avait froissé presque à l'égal d'une bravade. Le 26 avril, comme la séance venait de s'ouvrir, M. Walewski fut introduit et, se levant du banc des conseillers d'État, lut le résumé des négociations qui avaient abouti à une si triste fin. Napoléon III avait un art consommé pour colorer d'un reflet d'équité et de généreuse grandeur ses plus aventureuses conceptions. L'exposé officiel mettait soigneusement en relief l'obstination de l'Autriche, rebelle à toute concession, entêtée à défendre même ses empiètements : à cet égoïsme étroit, il opposait les larges vues de l'empereur qui avait adhéré à la mission Cowley, au projet de

congrès, à la proposition de désarmement, en un mot à toutes les combinaisons imaginées par l'Europe pour sauvegarder la paix. L'ultimatum autrichien fournissait à l'orateur ministériel une fin triomphante et lui permettait d'affirmer avec un certain air de vérité que, si la France prenait les armes, c'était non par suite d'un dessein préconçu, non par ambition ou esprit de conquête, mais pour répondre à une agression injuste et, à proprement parler, pour mieux garantir le repos universel. « Si la Sardaigne est menacée, concluait M. Walewski, si comme tout le fait présumer, son territoire est envahi, la France ne peut pas hésiter à répondre à l'appel d'une nation alliée à laquelle l'unissent des intérêts communs et des sympathies traditionnelles, rajeunies par une récente confraternité d'armes et par l'union contractée entre les deux maisons régnantes. »

Cette apologie en imposa à quelques-uns, et à plusieurs reprises les applaudissements éclatèrent, non pas très nourris, non pas très enthousiastes, mais suffisants pour donner l'illusion d'un assentiment assez général. Quand ils eurent cessé, le président du Conseil d'État se leva à son tour et déposa deux projets de loi, l'un qui élevait de cent à cent quarante mille hommes le contingent de la prochaine levée, l'autre qui autorisait un emprunt de 500 millions. Cependant il importait d'imprimer à l'approbation une allure plus décidée. M. de Morny se chargea de réchauffer les tièdes, de rallier les hésitants. Fort habilement, il exprima l'espoir que la lutte serait courte et limitée. Comme pour masquer l'évolution dont il donnait l'exemple, il rappela la répugnance du Corps législatif pour la guerre. « Vos sentiments pacifiques, ajouta-t-il, ne font que donner plus de valeur et de force au concours que vous prêterez à l'empereur. Faisons voir aujourd'hui, afin que personne ne s'y méprenne ni au dedans ni au dehors, qu'en face de l'étranger, nous sommes tous unis dans une seule pensée : le succès et la gloire de nos armes. Une fois la lutte engagée, tous les intérêts matériels se rangent pour faire place au patriotisme, toutes les inquiétudes se taisent pour mieux nous faire entendre la voix de l'honneur national. Ne regardons plus en arrière; c'est devant nous qu'est le drapeau de la France. »

Qui n'eût applaudi un tel langage? Aussi bien, à quoi la contradiction eût-elle désormais servi? On cria : Vive l'empereur! fort décemment et même assez haut pour que, la flatterie grossissant les rapports, Napoléon pût se croire approuvé. Ce n'était pas qu'au fond les appréhensions ne subsistassent. Chose étrange! elles subsistaient chez ceux-là même qui s'efforçaient de créer ou de fortifier le courant belliqueux. M. Walewski, qui venait de lire

l'exposé de la politique gouvernementale, avait tout fait jusqu'au dernier moment pour dissiper l'orage ou le détourner; M. de Morny, qui venait de prononcer ces ardentes paroles si peu en harmonie avec sa froide et sceptique nature, regrettait autant que personne les entraînements de Napoléon. Tel fut, depuis le commencement jusqu'à la fin et sous toutes les législatures, le sort des députés et des hommes d'État du second Empire. Ils suivirent le maître tout en le blâmant en secret. Etait-ce servilité? Le mot serait tout à fait injuste. Mais, consultés le plus souvent trop tard, ils se décourageaient d'une critique impuissante contre des entreprises irrévocablement engagées : ils craignaient qu'on suspectât leur patriotisme ou qu'on les accusât de courtes vues; et puis, en parlant trop haut, ils redoutaient d'ébranler le trône. C'est ainsi que, moitié dévouement, moitié timidité, ils laissèrent naître, se développer, grandir les plus mortels ennemis de l'empire, c'est-à-dire les rêves de l'empereur lui-même.

Malgré les hostilités déjà presque commencées, malgré l'inutilité à peu près certaine des avertissements, il se trouva quelques députés qui, en ces graves conjonctures, se refusèrent à imiter la résignation de leurs collègues et se révoltèrent contre un rôle si effacé. Le projet d'emprunt étant venu à l'ordre du jour, ils saisirent cette occasion, non pour disputer au gouvernement les ressources nécessaires, mais pour dénoncer les prochains périls et supplier qu'on limitât la guerre, si vraiment on ne pouvait l'éviter. Ainsi parlèrent M. Anatole Lemercier, M. de La Tour, le général Lebreton. Ils s'étonnèrent que, dans une si grande crise, le Corps législatif eût été tenu à l'écart et n'eût été consulté que quand tout était consommé. Puis, par une sorte d'interpellation qui rappelait fort les anciens usages parlementaires, ils interrogèrent le gouvernement sur les mesures qu'il avait prises pour garantir, en Italie, la sécurité des trônes et préserver le Saint-Père de toute spoliation. La question ne manquait pas d'opportunité, car on venait d'apprendre que déjà le grand-duc de Toscane avait été contraint de quitter ses États et on ne doutait guère que la sédition ne s'étendît. Avec son habituelle solennité, le président du conseil d'État, M. Baroche s'indigna qu'on eût suspecté les sentiments de l'empereur, vanta la sollicitude du souverain pour les intérêts religieux, affirma qu'en dépit des complications de l'avenir, l'indépendance et la souveraineté du Saint-Siège demeureraient à l'abri de tout péril. Après ces déclarations officielles, on n'était pas loin de croire le débat épuisé, lorsqu'on vit se lever de sa place un député qui agitait de sa main unique (car il était manchot) un nombre considérable de feuillets qu'il s'apprêtait à lire. C'était M. Plichon, représentant du

Nord, personnage peu connu, secondaire par le talent, mais ne le cédant à nul autre par le caractère. En si grande estime que ses collègues le tinssent, la perspective d'une si longue audition causa quelque effroi. Il est rare que, dans une assemblée politique, une lecture captive l'attention. Ici la lecture même fut aussi vivante que le plus mouvementé des discours. Tout ce que pouvait dire un bon citoyen, intègre et prévoyant, M. Plichon le dit ce jour-là pour éclairer les pouvoirs publics et dégager sa propre conscience. Il le dit sans art, avec une brusquerie qui déconcertait, avec un aspect un peu rugueux et hirsute qui provoquait parfois le sourire, mais avec une puissance de droiture et de bon sens qui eût fait honneur aux plus sagaces des hommes d'État. Il commença par s'étonner que le pays eût été réduit à apprendre par les dépêches de l'étranger les nouvelles qui fixaient son sort. Il déplora la situation du Corps législatif placé en présence de faits déjà accomplis. Les murmures commencèrent quand avec une énergie croissante, il continua en ces termes : « J'ai voté la loi du contingent, l'honneur du drapeau était engagé et les résolutions semblaient irrévocables. Mais si la question eût été entière, si l'on avait pu examiner à loisir l'intérêt que la France avait à entamer la guerre, j'aurais répondu par un vote de refus et l'immense majorité de la Chambre eût fait comme moi. » Un vif mouvement de dénégation accueillit ces paroles hardies, les uns ayant achevé leur conversion, les autres voulant échapper à tout soupçon d'hostilité. Le discours se poursuivit en une série d'interrogations saccadées où la lecture alternait avec des fragments d'improvisation. « On est engagé dans une guerre pleine d'aventures. On invoque l'état de l'Italie. Mais l'Italie est aujourd'hui dans le même état qu'il y a dix ans. Pourquoi fait-on la guerre? Quel genre de guerre va-t-on faire? Une guerre révolutionnaire? Une guerre politique? Sera-ce la consécration de l'expédition de Rome ou en sera-ce le désaveu? Que poursuit-on? Est-ce uniquement l'expulsion des Autrichiens? Est-ce la fédération, est-ce l'unité de l'Italie? Que fera-t-on de la victoire? Quelles précautions a-t-on prises contre l'anarchie? » A ce langage d'une témérité si inaccoutumée, les murmures s'accrurent, dominés, par intervalles, par quelques vives et persévérantes approbations. Cependant les feuillets continuaient à se tourner sous la main saccadée qui les maniait fiévreusement. « Ce n'est pas seulement la sécurité extérieure qui est compromise, continuait M. Plichon, mais la paix intérieure : car on ne peut être révolutionnaire en Italie et conservateur en France et à Rome. On voit ce que la France peut perdre à la guerre, on ne voit pas ce qu'elle y peut gagner. » Seule, la conclusion ne répondait pas à la véhémence des développements.

Que conclure quand déjà les ordres de départ avaient été donnés aux troupes et quand l'entreprise était en pleine exécution? Le vaillant député ne cachait point son embarras et terminait par un suprême appel à la modération de l'empereur. Tel fut ce discours, curieux témoignege de virile indépendance au milieu de la docilité commune et, à ce titre, bien digne d'être rappelé. Il fallait rallier la majorité un peu effarée et effacer au plus vite ce fier langage non d'orateur mais d'honnête homme. A cette intention, M. Baroche refit un second discours. Il reprocha à M. Plichon d'encourager l'ennemi, de décourager nos soldats, d'énerver le sentiment public. Il s'étendit longtemps sur ces généralités, si longtemps qu'il négligea de répliquer à M. Jules Favre qui, vers la fin de la séance, prit la parole. A quoi bon d'ailleurs une réplique? Jules Favre proclamait le principe des nationalités, voulait l'expulsion des Autrichiens et, même par des voies révolutionnaires, la transformation de l'Italie. Toutes ces aspirations étaient contenues en germe dans le programme impérial; c'est en vain qu'on les eût désavouées, et ce rapprochement inattendu était un nouveau symptôme de l'évolution qui allait se continuant.

Le passage du Tessin par les troupes autrichiennes devait marquer le commencement de l'état de guerre, et des instructions en ce sens avaient été adressées à notre chargé d'affaires, M. de Banneville. On ne doutait pas que l'Autriche ne profitât de ses avantages et qu'elle n'eût brusqué la rupture afin de brusquer aussi son attaque. Cependant les journées du 27, du 28, du 29 avril s'écoulèrent sans qu'aucun corps ennemi parût sur la rive droite du fleuve. La surprise fut grande, et on ne sut comment expliquer une allure si lente qui succédait à une décision si prompte. Dans cette incertitude, les plus optimistes se mirent à commenter un article pacifique du *Morning-Herald* et aussi un discours de lord Derby qui semblait annoncer des négociations reprises et laissait place à quelque ombre d'espoir. Le 1er mai, cette dernière et décevante lueur s'évanouit. Ce jour-là on apprit que les Autrichiens avaient franchi la rivière. Le lendemain on sut qu'ils venaient d'occuper Novare et se concentraient dans la Lomelline.

Il ne restait plus qu'à invoquer le destin des batailles. Le 3 mai, une proclamation de l'empereur au peuple annonça la guerre entre la France et l'Autriche. Napoléon déclarait solennellement que l'Italie serait libre jusqu'à l'Adriatique, que le désordre ne serait point fomenté dans la Péninsule, que le pouvoir du Saint-Père ne serait pas ébranlé, trois prédictions qu'un avenir prochain devait démentir pareillement. Il ajoutait qu'il allait se mettre à la tête de l'armée et, en termes émus, il confiait au pays l'impératrice-

régente et son fils. Ce jour-là même, M. de Banneville quitta Vienne, et M. de Hubner Paris. Déjà les bataillons français gravissaient les pentes du mont Cenis ou descendaient les rampes de Suse tandis que, dans les rues étroites du port de Gênes, s'agitaient en un tumulte pittoresque nos soldats récemment débarqués.

Ce que nous faisons le plus triomphalement, ce sont nos plus lourdes fautes. Le départ de l'empereur fut triomphal. Ce n'est pas qu'aux Tuileries la séparation ait été exempte de tristesse : on ne voyait point s'éloigner sans regret un maître bon, indulgent, généreux, et les plus clairvoyants serviteurs de l'empire se sentaient pleins de trouble et d'anxiété. Mais quand le cortège impérial, laissant derrière lui le palais, se fut engagé dans l'intérieur de la ville, on vit se déployer à côté de la pompe officielle un appareil populaire tout à fait inaccoutumé. Les mêmes sympathies qui avaient accompagné nos régiments se renouvelèrent avec plus de force sur le passage du souverain. A mesure que l'on s'avança à travers la rue Saint-Antoine, la place de la Bastille, la rue de Lyon, elles gagnèrent en intensité. A toutes les fenêtres flottait le drapeau tricolore : de toutes les bouches s'échappaient les cris : *Vive l'empereur!* et surtout *Vive l'Italie!* Ceux-là même que la police surveillait n'étaient pas les moins empressés à applaudir, comme s'ils eussent espéré que l'agitation propagée au dehors reviendrait ensuite par contre-coup jusqu'au foyer d'où elle était partie. On eût dit une manifestation, non de l'empire libéral que tant de nobles esprits saluèrent plus tard, mais d'une sorte d'empire démocratique issu de la révolution, vivant par elle et ne subsistant qu'à la condition de la servir et de la propager. Des femmes, des enfants, pressant le cortège, se glissant jusque sous les chevaux des Cent-Gardes, interpellaient l'empereur avec une familiarité ardente, l'assuraient qu'ils garderaient fidèlement l'impératrice et son fils, ajoutaient qu'il pouvait partir en paix puisque le turbulent faubourg, artisan de toutes les émeutes, promettait de rester calme. Vraiment toute cette multitude ne se trompait point dans ses instinctifs calculs et n'égarait point à tort ses acclamations. A quoi bon les séditions, les barricades, les complots, les attentats? L'empereur, désormais, allait miner lui-même, lentement, mais sûrement, le trône auquel une incroyable bonne fortune l'avait élevé.

PIERRE DE LA GORCE.

LA LOCOMOTIVE ÉLECTRIQUE

Il y a quelques semaines, les habitants des faubourgs du Havre pouvaient voir, de temps à autre, sortir des ateliers de la Compagnie des forges et chantiers, pour s'engager sur la ligne de Beuzeville, une machine géante d'un type tout particulier, qu'on eût été excusable de prendre, au premier abord, pour une forteresse roulante. Une plate-forme de 16 mètres de longueur, articulée sur deux groupes de trucs ou *bogies*, chacun à quatre essieux, supportait en avant un abri à toit courbe, se terminant presque en forme d'éperon, et sous lequel on devinait toutes sortes de mécanismes. L'abri se prolongeait par une chaudière à vapeur, de la forme usuelle des locomotives, entourée de soutes à eau ou à charbon et dont, contrairement à la coutume, la cheminée débouchait à l'arrière; du reste, point de cylindres sur les côtés, ni de bielles, ni de manivelles. La machine avançait sans aucun bruit, gravissait les rampes sans effort, s'arrêtait au milieu sur un geste du mécanicien, pour repartir au premier commandement, sans qu'on entendît ni appel de vapeur, ni frémissement d'organes de transmission, ni crachement tumultueux d'un robinet de purge. Jamais on n'avait vu géant plus docile ni plus silencieux.

Ces débuts si calmes, presque mystérieux, étaient pourtant ceux d'un engin qui pourrait bien, dans un prochain avenir, produire une véritable révolution dans l'exploitation des voies ferrées. Il s'agit de la *locomotive électrique*, dont un sympathique ingénieur, originaire d'Alsace par sa famille, français lui-même de fait et de cœur, M. J.-J. Heilmann, poursuit la réalisation depuis quelques années avec le seul concours d'amis et de compatriotes. En souvenir de la première locomotive de Stephenson, l'inventeur a appelé sa machine « la Fusée électrique ». Mais quelle différence entre la Fusée anglaise de 1828, avec ses *quatre* tonnes de poids, et l'énorme engin de 1894, qui en pèse plus de *cent!* Quelle différence aussi dans l'allure silencieuse du géant, comparé au bruit incessant que faisait le *Rocket*, avec le va-et-vient perpétuel

de son piston incliné! Maintenant, quel sera le destin de la Fusée qui vient d'apparaître? N'est-ce qu'une brillante pièce d'artifice, en longue avance sur le bouquet final qui célèbrera le triomphe du nouveau mode de traction? Ou son entrée en scène doit-elle être suivie, à bref délai, de résultats décisifs? C'est ce que nous voudrions examiner brièvement.

Il y a longtemps qu'on a dit que le siècle où nous entrons serait celui de l'électricité, comme le précédent avait été, par excellence, le siècle de la vapeur. A cet égard, l'Exposition de 1881, au palais des Champs-Elysées a été une révélation, si éclatante même, qu'elle a dépassé le but, et que beaucoup ont pu croire la question résolue, quand il ne s'agissait encore que de tâtonnements préliminaires. Alors on a vu surgir nombre de sociétés constituées à grand renfort de millions, pour exploiter... des brevets dont les meilleurs étaient à peine utilisables. C'est ainsi que le transport de la force par l'électricité n'a pas encore tenu les promesses qu'on avait fondées sur ce mode de transmission à grande distance des énergies naturelles ou artificielles. C'est ainsi que même l'éclairage électrique, dans lequel il semblait qu'on fût entré d'une façon définitive, a subi un temps d'arrêt. Non seulement la prospérité est loin d'être la règle de toutes les sociétés qui s'y sont engagées; mais il a suffi de l'invention du bec Auer, par la diminution considérable qu'il apporte à la consommation du gaz, pour rendre à ce mode d'éclairage un avantage économique fait pour paralyser, au moins momentanément, le développement des lampes électriques à incandescence. Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas; ce n'est là qu'une crise momentanée; on souffre pour avoir voulu aller trop vite. Mais l'avenir est à l'électricité, et le chemin déjà parcouru autorise à penser qu'on n'est pas très éloigné du moment où les principales difficultés d'application seront vaincues.

Chose curieuse! il se pourrait que la traction électrique qui, dans l'origine, semblait devoir passer bien après l'éclairage, fût en réalité destinée à le devancer! Déjà, elle a fait son apparition sur plusieurs tramways de Paris, où l'on a de suite apprécié l'extrême douceur qu'elle imprime au roulement, ainsi que la facilité avec laquelle se font toutes les manœuvres. Il est vrai que, dans cette circonstance, le point de vue de l'économie n'était pas seul à envisager; et plus d'une considération, inhérente aux besoins des grandes villes, assurait d'avance la supériorité d'un procédé de propulsion qui ne laisse à craindre au voisinage, ni incendie, ni explosion, ni projection de vapeurs gênantes ou de matières malpropres.

Mais, dans l'application de ce mode de traction aux chemins de

fer, l'économie seule a voix au chapitre. Cette économie est-elle réalisable si la force électrique doit être donnée au train par des accumulateurs chargés d'avance, comme ceux qu'on emploie sur les tramways? L'expérience paraît avoir répondu négativement, et les essais, récemment poursuivis par l'une de nos grandes compagnies, n'autorisent à cet égard aucune illusion.

Si la question était absolument entière, c'est-à-dire si, en matière de transports, tout pouvait être créé à nouveau, il y aurait lieu d'organiser les choses de manière à ne rien sacrifier des espérances d'avenir qu'autorise la nature de l'électricité, et dont la principale est la possibilité d'atteindre des vitesses extraordinaires. C'est ainsi qu'un ingénieur autrichien a pu proposer la construction, entre Vienne et Pesth, d'une ligne électrique où l'on ferait *deux cent cinquante kilomètres* par heure, soit le double du maximum qu'on peut atteindre aujourd'hui avec la vapeur. En pareil cas, la première condition est d'avoir un tracé qui, par ses pentes et ses courbes, se prête à de pareilles vitesses. Si l'on suppose ce tracé existant, alors il sera convenable de délibérer sur le meilleur mode de propulsion. Peut-être démontrera-t-on, à ce propos, que le mieux sera de prendre le courant, tout le long de la ligne, sur un conducteur mis en relation avec des usines fixes.

Mais ce n'est pas sous cette forme que M. Heilmann a voulu aborder le problème. Avec beaucoup de bon sens, il s'est dit que, si la traction électrique doit s'acclimater parmi nous, c'est en se prêtant aux exigences de tracés qu'il n'est guère possible de modifier. Tous nos chemins de fer sont construits. La plupart en sont arrivés à exploiter en perte, tant on a multiplié, pour la réalisation d'un plan fameux, les lignes improductives. Imaginer que, en pareille occurrence, on trouverait des milliards pour changer les tracés, serait la plus déplorable chimère. Voilà pourquoi M. Heilmann a été bien inspiré de vouloir construire un engin qui fût capable de se suffire à lui-même et de remorquer, à grande vitesse, un train quelconque sur les voies existantes.

Le principe de son appareil est très simple. Une chaudière, construite à peu près comme celle des locomotives, envoie sa vapeur dans une machine à deux cylindres qui occupe le centre de l'engin et qui, elle-même, actionne une *dynamo*, c'est-à-dire un appareil générateur d'électricité, à courant continu. Le courant engendré est envoyé dans de petites machines électriques dites *réceptrices*, dont chacune, directement appliquée sur un essieu, y exerce un effort de torsion qui le met en mouvement. Ajoutons qu'une machine spéciale, dite *excitatrice*, actionnée par un moteur à vapeur indépendant, vient s'intercaler dans le circuit, où elle

joue un rôle que les électriciens de profession apprécieront, mais sur la nature duquel il serait inopportun de s'appesantir ici.

Nous entendons déjà une objection : Puisque pour cet engin, comme pour la locomotive usuelle, c'est l'expansion de la vapeur qui est la cause motrice, et que son action doit finir par se transmettre aux essieux, pourquoi cette transformation préalable en électricité? N'est-ce pas un détour inutile? Toute transformation est accompagnée d'une perte inévitable. Quel avantage trouve-t-on à subir cette perte, au lieu de laisser, comme auparavant, la vapeur agir sur les essieux par le seul intermédiaire des bielles et des manivelles?

La réponse à cette difficulté est très facile. Oui, la locomotive réalise, par ses dispositions purement mécaniques, le maximum de simplicité pour la transmission de la puissance. La vapeur engendrée dans la chaudière pousse le piston dont la tige, articulée à une bielle, entraîne une manivelle calée sur la roue motrice. Assurément, rien n'est moins compliqué, et aucune communication ne saurait être plus robuste. Mais cette simplicité s'achète, il faut bien le dire, au prix d'inconvénients très sérieux, qui vont s'aggravant chaque jour, à mesure que se développent les exigences du trafic.

Aujourd'hui, on veut que les locomotives puissent remorquer, à grande vitesse, des charges très lourdes sur de fortes rampes et en passant par des courbes raides. Une machine qui doit satisfaire à ce programme est tenue de posséder tout à la fois : la *puissance*, pour déployer tout l'effort exigé dans les passages difficiles; la *stabilité*, sans laquelle de graves accidents sont à craindre; l'*adhérence*, indispensable pour vaincre une grande résistance du convoi; enfin, la *souplesse*, nécessaire pour s'accommoder des courbes et des inflexions du tracé.

Or il est aisé de voir que plusieurs de ces conditions sont nettement incompatibles, avec un engin à transmissions purement mécaniques. La puissance d'une locomotive étant proportionnelle à la force de sa chaudière, il faut que celle-ci soit considérable comme masse d'eau et comme surface de chauffe. Donc une machine puissante est forcément lourde. A la vérité, ce poids contribue à donner de l'adhérence, car plus une roue motrice est chargée et mieux elle adhère au rail sans glisser, ce qui la rend capable d'entraîner la charge qui est par derrière. Toutefois, si la charge à remorquer est assez grande pour que tout le poids de la machine doive profiter à l'adhérence, il est nécessaire que toutes les roues soient *motrices*, c'est-à-dire reçoivent directement l'action de la vapeur. On n'y peut parvenir qu'en les accouplant ensemble,

au moyen d'une longue bielle articulée à la tige du piston. Dans ce cas, tous les essieux, devenus solidaires, forment un système rigide et qui, vu sa longueur, ne peut plus s'accommoder des courbes. Aussi une machine de ce genre exerce-t-elle contre la voie des réactions d'une brutalité inouïe. Dans les tournants, elle se précipite de toute sa force contre les rails et amène des déformations qui peuvent provoquer les plus graves accidents, comme celui qui est survenu à Velars, près de Dijon. On peut dire qu'aux grandes vitesses il n'y a pas de voie qui puisse tenir contre le choc d'une pareille masse.

C'est pour ce motif que, de tous côtés, on renonce à avoir, pour les locomotives à voyageurs, plus de deux essieux accouplés. On fait reposer l'avant sur un simple essieu-porteur ou, ce qui vaut encore beaucoup mieux, sur un truc ou *bogie*, qu'une cheville ouvrière met en relation avec le châssis de la machine. Il en résulte une certaine souplesse. Mais d'autres inconvénients subsistent. D'abord il faut, pour l'adhérence, que les deux essieux-moteurs supportent un grand poids. Ensuite, pour obtenir une vitesse considérable, sans forcer outre mesure le mouvement oscillatoire des pistons, il est nécessaire de donner aux roues un grand diamètre. Les essieux de ces roues limitent la hauteur au-dessous de laquelle le corps de la chaudière ne peut pas descendre et ainsi le centre de gravité de la machine se trouve trop haut placé, au détriment de la stabilité. De plus les roues motrices ne pèsent pas, sur les rails, du même poids que celles qui servent simplement à supporter l'avant de la locomotive, et la pression qu'elles exercent varie à tout moment, suivant les positions de la bielle et des contrepoids. Enfin les pistons et les bielles constituent des systèmes oscillants alternatifs qui troublent à chaque instant, par leur action latérale, l'équilibre de l'axe de l'engin.

Aussi une locomotive en marche rapide est-elle sujette à des trépidations et à des perturbations continuelles, qui engendrent à la fois des *mouvements de lacet*, c'est-à-dire des chocs alternatifs à droite et à gauche, et des *mouvements de galop* ou soubresauts dans le sens vertical. Les uns et les autres sont destructeurs de la voie, si solidement qu'elle ait été établie, et provoquent des résistances passives, dont chacune se traduit par une perte de force.

Il n'y a qu'une seule manière de conserver à la fois de la souplesse et de la stabilité à un engin puissant : c'est de le faire reposer, par des chevilles ouvrières, sur deux *bogies*, comme on fait pour les wagons-restaurants et pour les voitures à long couloir. Mais alors les essieux ne peuvent plus être mis en relation *mécanique* avec l'agent moteur, à moins de concevoir des transmissions

qui seraient souples elles-mêmes. Or justement, ces transmissions souples, l'électricité a le privilège de les réaliser, grâce aux fils, susceptibles d'un certain degré de torsion et de mouvement, par lesquels le courant est envoyé dans les réceptrices *qui font corps avec chaque essieu.* Il y a mieux, tous les essieux du train, même ceux des véhicules ordinaires, peuvent être munis d'appareils semblables; de telle sorte qu'avec une source suffisante d'électricité, il n'y a pour ainsi dire pas de limite à l'adhérence qu'on peut obtenir, à un moment donné, sans que le système perde quoi que ce soit de sa souplesse.

D'ailleurs il n'y a plus ni contrepoids sur les roues ni systèmes oscillants sur les côtés. Si donc le moteur, qu'on fait travailler horizontalement, dans le sens perpendiculaire à la marche du train, a été bien combiné, tous les mouvements de perturbation peuvent être éliminés, auquel cas, sur une voie supposée en bon état, l'engin ne connaîtra plus ni lacets ni galop. La douceur de roulement qui en résultera ne pourra manquer de se traduire par une notable économie dans l'entretien de la voie.

Nous n'en avons pas fini avec les avantages du nouveau système, et il en est un, particulièrement important, qui est tout à fait propre à l'invention de M. Heilmann : nous voulons parler du moyen qu'elle fournit de proportionner à tout moment, de façon économique, la puissance déployée à l'effort nécessaire.

Quelques grands progrès que la locomotive à vapeur ait réalisés, il y demeure un vice inhérent à sa nature même, et impossible à corriger aussi longtemps qu'il faudra maintenir une liaison rigide entre le moteur et les essieux. Toutes choses demeurant égales, puisqu'à chaque coup de piston correspond un tour de roue, l'effort de la locomotive est proportionnel au nombre de coups de piston, c'est-à-dire de tours de roue, qu'elle peut fournir en un temps donné. S'agit-il de gravir une rampe, auquel cas le frottement du train se complique d'une partie de son poids qui le sollicite en arrière, c'est juste à ce moment qu'il faudrait déployer le maximum de puissance : mais justement aussi le train marche moins vite que jamais! Il n'y a donc plus qu'une ressource, c'est d'augmenter l'intensité de l'action exercée, ce qui oblige à changer le mode d'admission de la vapeur.

En effet, sur les locomotives actuelles, la pression de la vapeur est généralement comprise entre 10 et 15 atmosphères, et c'est la *détente*, c'est-à-dire l'expansion naturelle de cette vapeur jusqu'à la tension normale de l'atmosphère où elle vient déboucher, qui engendre l'action motrice. Comme la tension de la vapeur d'eau croît incomparablement plus vite que la quantité de chaleur néces-

saire pour opérer la vaporisation sous pression, on a ainsi trouvé grand avantage à procurer, moyennant un supplément de combustible, un notable excès de force. Seulement, pour que la vapeur puisse se détendre, il faut qu'une fois admise dans le cylindre, elle soit rapidement privée de toute communication avec la chaudière. Ainsi, à une période très courte d'*admission* succède une phase plus longue de *détente*. Le rapport de durée de ces deux phases est absolument réglé pour chaque machine, et si on le modifie, dans un sens ou dans l'autre, c'est au détriment de l'utilisation *économique* de la vapeur, qui n'est satisfaisante que pour une seule valeur du rapport.

C'est pourtant cette modification dans les circonstances de l'admission qui forme la seule ressource dont un mécanicien puisse user pour graduer la force de sa locomotive. Faut-il un plus grand effort, on allonge l'admission; en faut-il un moindre, on la diminue. L'effet sans doute est obtenu; mais chaque fois c'est au prix d'une dépense supplémentaire de combustible.

Il en est tout autrement avec l'engin de M. Heilmann. Cet engin possède un avantage spécial, dû tout entier à l'introduction, dans le circuit, de la machine dite *excitatrice* (et qui, d'ailleurs, doit avoir aussi pour fonction de pourvoir à l'éclairage du train). Grâce à cette excitation séparée, il se trouve que rien n'est plus facile que de modifier, comme on veut, la vitesse de la dynamo génératrice, en augmentant le nombre de tours qu'exécute le moteur à vapeur, libre, comme on sait, de toute relation avec les essieux. Sur les rampes, on porte ce nombre de tours au maximum. Au contraire, pendant les fortes descentes, on peut arrêter complètement la machine, et alors, non seulement on ne dépense rien, mais on évite les mouvements désordonnés auxquels n'échappe pas une locomotive qui a fermé son robinet d'admission; car le va-et-vient des pistons n'en continue pas moins de se faire et même de s'accélérer durant la descente. Grâce à cette facilité d'agir sur la vitesse du moteur, le mécanicien qui conduit l'engin électrique peut toujours, quelle que soit sa marche, maintenir une admission constante, et, de cette façon, il est permis de dire qu'en toute circonstance, la locomotive Heilmann travaille dans les meilleures conditions d'économie.

Si l'on songe à quel point, sur la plupart de nos réseaux, la complication du tracé rend variables les exigences de la résistance; si de plus, on réfléchit à la souplesse extrême avec laquelle les machines électriques se prêtent à toute modification de leur marche, on comprendra qu'il puisse y avoir, dans cette économie assurée, de quoi compenser, et même au delà, ce qu'il faut perdre pour

transformer la force de la vapeur en énergie électrique, et faire reprendre à cette dernière la forme mécanique par l'action sur les essieux.

Remarquons d'ailleurs que cet avantage s'augmente encore de la faculté qu'on a d'employer, comme moteur, une machine à expansion multiple, dite *compound*. On sait que ce système, qui consiste à laisser la vapeur agir à pleine pression dans un cylindre, pour se détendre ensuite dans un ou plusieurs autres, procure une très grande économie de combustible. Or l'expérience a prouvé qu'une telle disposition était difficilement applicable aux locomotives ordinaires, et ne pouvait guère être essayée que sur les machines à marchandises. Au contraire, elle est tout indiquée pour le moteur à grande vitesse qui actionne une dynamo, et M. Heilmann n'a pas manqué d'y recourir; de telle sorte qu'une nouvelle cause d'économie vient se joindre de ce chef à celle dont nous venons de parler.

Nous venons de faire, en quelque sorte, la théorie de la locomotive Heilmann. Mais, en matière de machines, il ne suffit pas des bonnes intentions de l'inventeur. Si solidement que ses conceptions paraissent appuyées, l'expérience seule peut les justifier ou les démentir. Puis donc que le nouvel engin a procédé à des essais publics, auxquels un grand nombre d'ingénieurs ont été conviés, c'est le moment de résumer l'impression qui paraît s'en dégager.

Ce n'était pas une petite affaire de mettre sur pied, du premier jet, une machine de plus de 100 tonnes[1], avec toutes sortes d'installations, les unes mécaniques, les autres électriques, appelées pour la première fois à coexister, en formant (c'était la condition essentielle) un tout bien coordonné. D'ordinaire les électriciens et les constructeurs de locomotives forment comme deux mondes à part, soumis à des exigences opposées; car l'un pourrait s'appeler le monde des transmissions flexibles, et l'autre, celui des transmissions rigides. C'est l'avantage de M. Heilmann, que si, depuis dix ans, il est devenu électricien, il avait été, auparavant, attaché à la traction d'un chemin de fer et initié à ses besoins. Il était donc mieux préparé qu'un autre à réaliser l'harmonie des organes de sa machine. Néanmoins, l'entreprise paraissait si délicate, que des hommes, pourtant fort experts en matière d'électricité, mis au courant du projet, avaient cru pouvoir prédire qu'un tel engin serait incapable de quitter seul l'atelier de construction où il avait été monté. Or la machine a démarré du premier coup, docile à l'appel du levier. Elle a passé, pour son début, en allant faire ses

[1] Le poids exact était de 110 tonnes en charge.

essais préliminaires au polygone du Hoc, sur une voie urbaine qui comportait des courbes de 80 mètres de rayon. Elle a roulé doucement sur une portion de ligne qui ne brillait pas par son merveilleux état d'entretien; elle s'est montrée capable de démarrer en remorquant, sur palier, un poids mort de 450 tonnes, et sur une rampe de 0^{m},008 par mètre, elle en a pu traîner 70.

Sa vitesse, avec cette charge de 70 tonnes, a été d'environ 45 kilomètres par heure à la montée des rampes, et a dépassé 100 kilomètres sur les pentes descendantes. Si l'on songe que 90 kilomètres par heure est le maximum qu'un récent arrêté ministériel défendait de dépasser avec les locomotives pourvues d'avant-train à *bogies*, on trouvera sans doute que le nouvel engin ne s'est point mal comporté. La puissance déployée a été de 600 chevaux, pouvant s'élever par moments à 800, pour un nombre de tours du moteur de 400 par minute.

On a vérifié que les deux tiers environ de la puissance motrice avaient été transmis aux essieux. Enfin la résistance au roulement de l'engin a été si faible, qu'il a pu descendre, à une vitesse de plus de cent kilomètres, la pente de Beuzeville, laquelle est continue sur 11 kilomètres, à raison de 0^{m},008 par mètre, *sans qu'il fût une seule fois nécessaire de mettre en marche la machine à vapeur.* Le poids seul a suffi. Or nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'aujourd'hui il n'existe pas une seule locomotive qui fût capable d'en faire autant sans renouveler à plus d'une reprise l'impulsion motrice.

Quant à l'économie réalisée sur la dépense de combustible, relativement à une locomotive ordinaire accomplissant le même service, il serait prématuré de vouloir donner des chiffres exacts avant de nouvelles expériences. Disons seulement que cette économie paraît indiscutable. Enfin, comme avantages secondaires, notons l'excellente situation du mécanicien qui, placé à l'avant de l'engin, sous la portion de l'abri taillée en coupe-vent, surveille admirablement la voie par deux larges hublots. Debout sur une plate-forme presque exempte de trépidations, il a tous ses leviers de manœuvre autour de lui, sans ressentir aucune gêne, ni de la chaleur du foyer, situé à 8 mètres plus loin, ni de l'exiguïté de l'espace. De son côté, le chauffeur s'occupe exclusivement de sa chaudière, dont le tirage est facilité par l'orientation donnée à la machine, puisque le foyer va au-devant de l'air déplacé.

Voilà, sans doute, des résultats considérables. Mais est-ce à dire que, du coup, la locomotive à vapeur soit détrônée? Ce serait aller un peu vite en besogne. D'abord les plus puissantes locomotives à voyageurs, celles du Nord et de l'Est, sont aujourd'hui

capables de donner 1000 et, par moments, 1200 chevaux-vapeur. C'est à ce chiffre qu'il faut arriver pour entreprendre une comparaison définitive entre les deux types. Ensuite, le poids de 100 à 110 tonnes constitue un maximum, qu'il ne conviendrait pas de dépasser. Il est vrai qu'avec les huit paires de roues des deux *bogies*, ce poids ne fait porter sur chaque essieu que 13 ou 14 tonnes, alors que beaucoup de locomotives nouvelles sont chargées à 15 ou 16 tonnes par essieu moteur. Néanmoins on admettra difficilement que, pour être économique, l'engin moteur pèse sensiblement plus de 100 tonnes. Pourra-t-on se maintenir à ce chiffre en doublant la puissance? Il n'est nullement interdit de le penser, si l'on réfléchit que M. Heilmann, avant tout préoccupé de ne pas rester en détresse au cours des essais, a choisi, le sachant bien, un type de chaudière beaucoup plus fort qu'il n'était nécessaire. En outre, si bien étudiées qu'aient été les diverses parties, l'expérience a fait ressortir certains défauts de dimensions relatives qu'il sera très facile de corriger. L'engin moteur, très remarquable déjà par la façon dont ses organes sont concentrés et équilibrés, est encore susceptible d'amélioration. On peut donc espérer de voir apparaître sous peu une nouvelle machine qui, conservant toutes les qualités de la première, saura réaliser, avec le même poids, cette puissance double qui, seule, permettra une appréciation définitive.

Déjà, du reste, l'expérience est très intéressante en elle-même, par les documents qu'elle fournit sur la transmission électrique de la puissance motrice, ainsi que sur la commande des essieux par dynamos. On peut, à chaque instant, par une simple lecture de deux appareils, connaître l'effort exercé sur les essieux. Il y a là, dans l'avenir, tout un champ à exploiter pour préciser, bien mieux qu'on ne pourrait le faire avec la vapeur, les diverses circonstances du mouvement.

Grâce à ces moyens d'appréciation, on devra savoir très vite à quoi s'en tenir au sujet des économies que l'électricité permet de réaliser, tant par la suppression de la détente variable et celle des mouvements perturbateurs, que par la possibilité qu'on obtient de proportionner constamment, avec une véritable précision, l'effort moteur à la résistance qu'il convient de vaincre à chaque moment. Que cette économie soit réelle, c'est ce dont les expériences de Beuzeville ne permettent pas de douter. Du reste, quand bien même, ce qui semble peu probable, il viendrait à être établi que la locomotive électrique ne présente, sur la machine à vapeur, qu'un faible avantage en ce qui concerne la vitesse obtenue, la charge remorquée et la dépense de combustible, le

nouvel engin n'en garderait pas moins un précieux privilège : celui de ménager la voie, que la locomotive ordinaire brutalise. A la vérité, ce profit n'est pas aussi facile à chiffrer. Tant de causes concourent à la détérioration de la voie qu'il n'est pas toujours aisé de fixer avec précision la part qui revient aux mouvements désordonnés de l'engin. Mais que ces mouvements soient une cause de destruction rapide, c'est ce que personne ne saurait contester. Toute diminution de ces dégâts sera donc accueillie avec gratitude par ceux qui ont le soin de l'entretien de la voie ferrée.

En attendant le résultat des expériences définitives, le succès déjà obtenu ouvre à la traction électrique bien des horizons. Il semble démontré que, en dehors des grandes villes à circulation très active, un tramway électrique a tout avantage à être constamment maître de son moteur. Une petite machine à pétrole, actionnant une dynamo, répondrait parfaitement à ce but, et telle serait aussi, sans doute, la solution qui conviendrait pour les chemins de fer de montagnes, où les crémaillères occasionnent bien des ennuis, tandis que l'emploi de l'électricité permettrait de multiplier l'adhérence en agissant sur tous les essieux. Enfin, qui sait si la marine de guerre elle-même ne trouvera pas quelque avantage à faire commander l'hélice par des dynamos? Aujourd'hui, tout le mouvement d'un navire repose sur une seule machine à vapeur, qu'une avarie de combat peut mettre entièrement hors d'usage. Avec plusieurs engins moteurs, répartis à des places convenables, et agissant électriquement sur l'hélice, ce grave inconvénient pourrait être évité.

En résumé, il semble permis de dire qu'un nouvel engin vient de faire son apparition qui, pour ses débuts, autorise mieux que des espérances. En acceptant les voies ferrées telles qu'elles sont, en n'apportant au matériel roulant que des changements insignifiants ou nuls, la locomotive Heilmann paraît nous promettre une augmentation de la vitesse, avec plus de stabilité pour la locomotive, une plus grande douceur de roulement, une moindre usure de la voie et, sans doute aussi, un meilleur emploi du combustible. C'en est assez pour que tous nos vœux accompagnent l'inventeur dans les efforts qu'il va faire pour donner à son système le développement dont il est susceptible.

A. de Lapparent.

LE ROMAN DU GRAND ROI

M. Lucien Perey, dont la science historique sait revêtir tant d'élégance et d'attrait, achève en ce moment un ouvrage du plus haut intérêt et qui éclaire d'un jour tout nouveau l'un des plus curieux épisodes du dix-septième siècle. C'est le récit des amours de Louis XIV et de Marie Mancini, d'après des documents entièrement inédits, provenant des archives si riches de la famille d'Havrincourt. Ce précieux dossier, mis à la disposition de notre érudit et aimable collaborateur, contient plus de deux cents lettres de Mazarin, de ses nièces, de leur gouvernante, Mme de Venel, qui raconte jour par jour ce qui se passe, avec les détails les plus romanesques et les plus imprévus.

Ces inestimables documents ont été complétés par des lettres inédites trouvées dans les archives étrangères, ainsi qu'au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, et enfin par un petit volume signalé comme *introuvable* par Chantelauze et plusieurs autres historiens et que M. Lucien Perey a eu la bonne fortune de découvrir à notre Bibliothèque même, où les écrivains les plus fureteurs n'avaient pas su jusqu'ici le déterrer. C'est l'exemplaire, probablement unique, de l'édition originale des « Véritables mémoires de Madame Marie Mancini écrits par elle-même », dont pas une ligne n'a jamais été citée nulle part.

Nous n'avons pas besoin de dire quel parti a su tirer de pareilles richesses l'auteur de tant d'œuvres historiques si attachantes et si renommées. Nos lecteurs le devinent aisément et seront heureux d'apprécier une fois de plus son talent plein de couleur et de charme.

Comme nous ne donnons pas ici les premiers chapitres du *Roman du grand roi*, quelques lignes sont nécessaires pour mettre le lecteur au courant de la situation. Les guerres civiles de la Fronde étaient terminées; Mazarin, paisible possesseur du pouvoir, rentré à Paris en triomphe après deux exils successifs, s'occupe alors de grouper sa famille autour de lui. Nous ne com-

prenons pas trop pourquoi on a voulu lui en faire un crime; il aimait ses sœurs; quoi de plus naturel que de les faire participer, elles et leurs enfants, à sa fortune et à son pouvoir? A l'époque où nous sommes, Mme de Mancini, sa sœur aînée, et la comtesse Martinozzi, sa sœur cadette, avaient amené à Paris, dès le printemps de 1653, leurs fils et leurs filles, dont voici les noms pour plus de clarté :

Mme de Mancini avait eu trois fils : Paul, l'aîné, né en 1637, tué au combat de la porte Saint-Antoine, en 1652;

Philippe, né en 1641, et Alphonse, né en 1644.

A ces trois fils, il faut ajouter cinq filles :

Laure-Victoire-Marie, née en 1636, qui avait épousé le duc de Mercœur, en 1651;

Olympe, née en 1638, mariée, le 20 février 1659, avec le comte de Soissons;

Marie, née le 1er août 1639, mariée le 11 avril 1661, avec le connétable Colonna;

Hortense, née le 6 juin 1646, mariée au marquis de la Meilleraye, le 2 mars 1661;

Marianne, née à Rome, le 13 septembre 1649, mariée au duc de Bouillon, le 20 avril 1662;

La comtesse Martinozzi avait deux filles :

Anne-Marie, qui épousa le prince de Conti;

Laure, qui épousa le duc de Modène.

Après le mariage de ses filles, Mme Martinozzi retourna en Italie, dont les habitudes lui plaisaient plus que les mœurs françaises; mais le cardinal décida sa sœur, Mme de Mancini, à se fixer en France, où désormais sa famille occupa un rang aussi élevé qu'il pouvait le souhaiter; ses nièces, reçues par la reine avec la plus grande bonté, jouissaient au Louvre des petites et des grandes entrées qu'on accordait rarement à des enfants, et elles devinrent bientôt, ainsi que son neveu Philippe, les camarades habituelles du roi et de Monsieur [1].

Mme de Mancini vivait d'une vie retirée, éloignée des intrigues de la cour, quoiqu'elle habitât le Louvre. Elle montrait en toute circonstance une dévotion bizarre, mêlée aux plus étranges superstitions, elle croyait avec une égale ferveur à la puissance des saints et des astrologues. Toutes ses affections étaient concentrées sur deux de ses filles, Mme de Mercœur et la petite Hortense. Quant à Marie, elle ne la pouvait souffrir, et elle avait laissé en Italie, aux soins de sa sœur Cléria, la petite Marianne, âgée de cinq ans à

[1] Le duc d'Anjou, frère du roi.

peine, de laquelle elle ne s'occupait nullement. Mme de Mancini avait beaucoup d'influence sur son frère, il ne tarda pas à partager les sentiments de sa sœur à l'égard de ses filles; Marie, maigre, sèche et noire comme un pruneau ne lui paraissait point destinée à produire une impression favorable à la cour, il n'eut donc pas de peine à suivre le conseil de Mme de Mancini, qui était d'envoyer la pauvre petite dans un couvent, quoiqu'elle eût été fort bien reçue par le roi et la reine.

« Je ne jouis pas longtemps des marques de bonté de LL. MM., dit Marie, mon bonheur et mes plaisirs furent bientôt interrompus par une mortification dont voici la cause :

« Les fatigues du chemin, dont je n'étais pas bien remise, une agitation continuelle qui provenait de mon enjouement et le peu de régime que je gardais, prenant aussi bien les nourritures qui m'étaient contraires que celles qui pouvaient me faire du bien, m'avaient réduite à un état qui faisait compassion, ce qui fit résoudre M. le cardinal à me mettre dans un couvent « pour voir, comme il disait, si j'y prendrais un peu d'embonpoint ».

« Outre cette raison, je lui paraissais fort neuve, comme, en effet, je l'étais, et ne savais point la langue, ce qui lui semblait un grand obstacle à me produire dans une cour si éclatante; et bien que ma sœur Hortense, selon toutes les apparences, eût dû suivre ma destinée, par ces mêmes principes, sa jeunesse la rendait plus excusable et sa grande beauté s'expliquait assez pour elle. Je fus donc mise, le 1er avril 1654, dans le couvent de la Visitation, au faubourg Saint-Jacques, où, deux mois après, ma sœur Hortense vint me tenir compagnie par ordre de S. E., qui la trouvait trop enfant pour être à la cour, où sa grande beauté l'aurait introduite, et où tout le monde était si aise de la voir que jusqu'à Monsieur, tout enfant qu'il était, ne pouvait vivre sans elle. S. E. ajoutait à cela qu'elle était un peu trop obstinée, à quoi il disait que la liberté qu'on lui avait laissé prendre dans le grand monde avait beaucoup contribué.

« Nous voilà donc toutes deux dans un monastère, sous la conduite de la sœur Marie-Elisabeth de Lamoignon, sœur du premier président de Paris, qui aurait le soin de nous instruire et de nous enseigner la langue et tout ce qu'elle jugeait nécessaire à des filles de notre âge et de notre rang, dont elle s'acquittait le mieux du monde. »

Mme de Lamoignon s'aperçut bien vite de la vivacité d'esprit de Marie et du désir qu'elle avait de s'instruire. Merveilleusement douée, elle apprenait avec une facilité extrême. Les sujets les plus sérieux ne l'effrayaient pas, et en même temps, sa prodigieuse

mémoire lui permettait de retenir des pages entières des tragédies ou des poésies à la mode. Malgré son extrême jeunesse, elle avait vu d'un coup d'œil que si elle voulait occuper une place à cette cour, objet de ses plus vifs désirs, il fallait compenser la beauté qui lui manquait par l'attrait et la vivacité de son esprit. L'abbesse suivait avec surprise les étonnants progrès de cette enfant et en rendait bon compte à Mazarin ; mais Hortense n'en demeurait pas moins sa favorite, aussi se chargeait-elle d'adresser à son oncle les demandes que Marie n'eût jamais osé faire elle-même. Elle lui écrit un mois après son arrivée la petite lettre que voici et dont l'écriture est à peu près indéchiffrable, quoique Hortense eût alors neuf ans, mais comme bon sang ne peut mentir, elle sait déjà demander de l'argent.

« 1er juillet 1655. Couvent de la Visitation, faubourg Saint-Jacques.

Hortense de Mancini au cardinal Mazarin.

« Monseigneur,

« Il y a trop longtemps que je suis en ce lieu pour ne m'être pas encore donné l'honneur d'écrire à V. E. J'avais dessein d'attendre que je fusse plus savante en écriture, mais l'impatience m'a prise de savoir si la petite Hortense est toujours dans l'honneur de votre souvenir. Elle tâche de bien apprendre à servir Dieu et à se rendre bien sage pour mériter cette grâce. Si V. E. me voulait favoriser d'une de ses visites, comme elle me l'avait promis, ce serait le comble de mes joies, que si je ne puis avoir cet honneur, au moins je supplie très humblement V. E. de se souvenir d'ordonner à M. Colbert, touchant ce qu'elle m'a promis chaque mois pour mon divertissement et pour donner l'aumône aux pauvres, comme aussi V. E. n'oubliera pas le temps qu'il y a que je suis céans, qui est près d'un mois, doit être compté, et ma sœur Marie, près de trois. Je serais fâchée, l'aimant comme je fais, qu'elle n'eût point de part en vos libéralités, elle vous en demande une petite en l'honneur de votre souvenir, puisqu'elle n'a point d'autre désir, ainsi que moi, de nous rendre dignes de la qualité de

« Votre très humble et très obéissante nièce et servante qui vous aime de tout son cœur.

« Hortense de Mancini. »

Dès le lendemain, le cardinal envoyait à ses nièces, par l'évêque de Coutances, des présents qui furent fort bien reçus, et cette fois Marie prend la plume pour le remercier. Sa lettre est déjà tournée d'une certaine façon élégante et assurée qui lui est tout à fait personnelle.

« Ce 9 juillet 1655. Couvent de la Visitation, faubourg Saint-Jacques.

Marie Mancini au cardinal.

« Monseigneur,

« Je n'ai point de parole pour témoigner les sentiments de respect et de reconnaissance que j'ai des bontés et des soins que V. E. a pour nous. Mgr de Coutances nous en vient de donner de nouvelles preuves, car il nous a assuré que nous avions toujours part en l'honneur de votre souvenir. Il nous a apporté 30 pistoles et des éventails de la part de V. E., et ce qui nous a ravies d'admiration c'est de voir que, parmi vos grandes occupations, vous vous rabaissiez jusqu'à penser à des choses si particulières pour nos personnes. Ce m'est un puissant motif pour travailler à me perfectionner et être assez heureuse un jour que de vous donner sujet de ne me pas désavouer.

« Je suis, etc. »

En octobre 1655, après avoir séjourné dix-huit mois au couvent, Marie vit arriver une lettre de son oncle, lui annonçant qu'elle allait en sortir bientôt pour rejoindre la cour, alors à La Fère, mais il ne lui expliquait point dans quel but. Il s'agissait de la marier avec le fils du maréchal de la Meilleraye, grand maître d'artillerie.

Le cardinal avait combiné, avec le maréchal de la Meilleraye, tous les arrangements nécessaires pour le mariage de sa nièce avec le grand maître. Ils n'avaient oublié qu'une chose, c'était de s'assurer du consentement du futur; or ce dernier ayant vu les deux jeunes filles lors de leur apparition à la cour, et la beauté d'Hortense l'ayant charmé, il n'avait pas tardé à en devenir éperdument amoureux, pendant les quelques mois qu'elle avait passés à Paris avant d'aller rejoindre sa sœur au couvent, les soins qu'il lui rendit, ne furent pas étrangers à son départ; le cardinal voulant marier Marie la première, comme étant l'aînée, et ayant de plus hautes prétentions pour Hortense, sa favorite.

« Mon oncle, dit Marie, m'envoya quérir par Mme de Venel[1], dame d'honneur de ma sœur, la duchesse de Mercœur, avec ordre de me mener à La Fère, en Picardie, où la cour était alors. » Elle partit, enchantée de sortir du couvent, et laissant sa sœur

[1] Marie de Montgaillard, créature du cardinal auquel elle était dévouée corps et âme, et qui devint gouvernante de ses trois plus jeunes nièces, après la mort de Mme de Mercœur. Elle avait épousé M. de Venel, conseiller au parlement d'Aix, et s'en était séparée pour cause d'incompatibilité d'humeur.

Hortense à la Visitation. Son oncle la reçut fort bien, mais ne lui dit pas un mot de son mariage. « J'arrivai donc à La Fère, sans rien savoir des propositions qui s'étaient faites touchant mon mariage, n'en ayant rien appris que confusément et par le public. Quelques jours après mon arrivée, le traité se rompit par la réponse que fit le grand maître et par l'attachement qu'il témoigna pour ma sœur. Il dit nettement qu'il s'était sacrifié à ma sœur Hortense dès le premier moment qu'il la vit avec une constance si particulière, qu'il se jetterait dans un cloître s'il ne pouvait l'épouser. » L'inclination du grand maître était si violente qu'il dit un soir à Mme d'Aiguillon *que, pourvu qu'il épousât Hortense, il ne se souciait pas de mourir trois mois après.* Le cardinal, à qui l'on répéta le propos, fut si outré du refus que faisait le grand maître de la main de sa nièce, qu'il répondit très haut : « Je donnerai plutôt Hortense à un valet, que de la lui laisser épouser. » Il devait changer d'avis plus tard.

Marie se consola fort aisément de ce mariage manqué avec un homme qu'elle ne connaissait point. Son oncle, frappé de son développement et de la vivacité de son esprit, ne parla pas de la renvoyer au couvent; elle resta donc à La Fère avec cette cour, objet de tous ses vœux. Sa mère était demeurée à Paris, son oncle ne tarda pas à rejoindre le roi; elle fut donc confiée à sa sœur, la duchesse de Mercœur, chez laquelle elle se trouvait parfaitement heureuse. « Dès lors, dit-elle, je commençai à suivre toujours la cour, et comme l'âge (elle avait quinze ans) et les soins qu'on avait eus de moi m'avaient déjà donné quelques lumières, j'y trouvai des charmes que je n'avais point encore découverts. » La cour revint passer l'hiver à Paris. Hortense avait quitté le couvent deux mois après Marie. Les cinq sœurs se trouvèrent ainsi réunies chez leur mère, mais une grande différence ne tarda pas à être marquée entre elles par Mme de Mancini. Hortense fut demeurer chez sa sœur la duchesse de Mercœur, où elle jouissait d'une grande liberté. Nous avons vu déjà qu'il en était de même pour la petite Marie-Anne. Olympe eut son appartement séparé. Seule, Marie fut traitée tout autrement, non pas chez la reine où elle commençait à être remarquée, mais chez sa mère : « Ce n'est pas, dit-elle en parlant de la cour, que j'en goûtasse librement les plaisirs, car ma mère, qui connaissait ma vivacité, et qui, comme je l'ai dit, avait moins d'inclination pour moy que pour mes autres sœurs, me tenait à l'écart le plus qu'elle pouvait, et me gardait de si près, que je ne sortais jamais qu'avec elle et, le plus souvent même, elle me laissait au logis. Cette mortification était grande! »

Tandis que Marie passait ses tristes après-dîners dans la solitude

ou en tête à tête avec une vieille femme de chambre acariâtre, « ses sœurs, gaies et bien parées, se divertissaient de tout leur cœur, Olympe se faisait une maligne joie avant de rentrer chez elle de venir raconter à sa sœur les plaisirs dont elle avait joui et, en particulier, les attentions du jeune roi pour elle : car, à ce moment-là, le roi semblait s'occuper beaucoup de la future comtesse de Soissons, dont l'esprit mordant et moqueur l'amusait. « Comme les maux et les biens, dit Marie, naissent en notre imagination par la comparaison, elle augmente beaucoup par celle que je faisais de la contrainte où je vivais avec la liberté qu'on donnait à ma sœur Olympe, depuis comtesse de Soissons, et de laquelle jouissait aussi un peu ma sœur Hortense, et j'avoue que je n'envisageais jamais les divertissements qu'elles avaient à la cour, et dont j'étais privée, qu'avec un dépit et un ressentiment incroyable. » Il est aisé de se représenter l'effet d'une pareille contrainte sur une nature violente et impressionnable comme celle de Marie, et l'on ne comprend même pas que cette dureté et cette injustice ne lui aient pas gâté à jamais le caractère. Une fois cependant, plus malheureuse encore que de coutume, elle éclata : « Le chagrin que j'en avais, dit-elle, passa un jour si avant, que, reprochant à ma mère la manière dont elle me traitait, je luy dis d'un ton fort aigre que si elle n'aimait que ma sœur Hortense parce qu'elle était belle, elle se souvînt au moins que j'étais l'aînée. Ce petit emportement irrita si fort ma mère, qu'elle dit à S. E. qu'elle ne pouvait plus vivre avec moi, qu'il serait beaucoup mieux de me faire religieuse que de me laisser dans le monde, où elle prévoyait que je serais très malheureuse, n'ayant point de docilité ni de déférence pour ceux à qui j'en devais le plus. »

Mme de Mancini savait bien ce qu'elle faisait en se plaignant à son frère; elle connaissait la dureté avec laquelle il traitait ses nièces et neveux dans le particulier. « Si vous saviez, écrit Hortense (qui était pourtant sa favorite), avec quelle rigueur il nous traitait en toutes choses, vous seriez moins surpris de notre aversion pour lui. Jamais personne n'eut les manières si douces en public et si rudes dans le domestique. » On peut croire qu'il ne s'adoucit pas en cette occasion.

« Les remontrances que mon oncle me fit après les plaintes de ma mère, dit Marie, furent accompagnées de tant d'aigreur et de termes si sensibles, que toute autre que moi en serait tombée malade de déplaisir; mais, comme je ne prenais guère ces choses à cœur, tout ce qu'il me dit fit assez d'impression sur ma mémoire, et n'en fit aucune sur mon esprit. »

L'humeur chagrine et morose de Mme de Mancini s'aigrit encore

d'une manière sensible, dès le début de l'année 1656. Nous avons vu que, à l'exemple d'un grand nombre de personnages, même fort éclairés, de ce temps-là, elle croyait à l'astrologie; son mari, feu Laurent Mancini, faisait mieux que d'y croire, il la pratiquait et avait prédit à sa femme les choses les plus étranges, qui, soi-disant, s'étaient déjà réalisées en partie, entre autres la mort de leur fils Paul, tué dans une bataille, et sa propre mort pour le jour même où elle était advenue. Mais parmi les prédictions non accomplies, il y en avait une qui préoccupait fort la sœur du cardinal, car elle la concernait en personne. Son mari lui avait annoncé qu'elle mourrait dans sa quarante-deuxième année, et elle venait précisément d'y entrer.

« Ma mère, dit Marie, était devenue d'une si méchante humeur qu'elle en était insupportable; et comme j'étais la moins aimée et la seule exposée à ses chagrins, ma sœur Olympe étant dans un appartement séparé et ma sœur Hortense étant auprès de Mme de Mercœur, sous la conduite de Mme de Venel, qui l'élevait avec beaucoup de douceur et de tendresse, j'avoue que je passais très mal mon temps et que rien n'égalait mes déplaisirs. Pour surcroît de peine, j'avais, pour toute retraite, le pire des logements et, pour toute compagnie, une vieille femme de chambre appelée Rose, qui nous a élevées et me considérait, d'ailleurs, à la veille de rentrer dans un couvent. »

Les chagrins de Marie ne l'empêchaient point de cultiver les heureuses dispositions que Mme de Lamoignon avait commencé à développer chez elle. Étant seule presque toute la journée, elle essayait de tromper l'ennui de ses longues heures en lisant et en étudiant les poètes et les auteurs les plus à la mode qu'elle retenait par cœur avec une grande facilité, et grâce à la riche bibliothèque que son oncle était déjà parvenu à reconstituer, les livres ne lui manquaient pas.

Il arrive souvent dans la vie qu'au moment où nos maux atteignent leur comble, un brusque changement vient y mettre un terme, alors même qu'on l'espérait le moins. Marie allait en faire l'expérience, et la petite Cendrillon, malmenée et méconnue, allait être métamorphosée, par un coup de baguette de fée, en la plus fêtée des beautés de la cour.

« Mes petites affaires, dit-elle, étaient dans cet état, quand ma mère tomba malade; au commencement, son mal ne fut pas dangereux, cependant le roi lui faisait l'honneur de la venir visiter tous les soirs, et comme Sa Majesté remarquait en moi beaucoup de feu, de vivacité et d'enjouement, il me disait tous les jours quelque chose en passant, ce qui n'était pas un petit soulagement

aux maux que ma mère me faisait souffrir, mais qui augmentait étrangement les siens, ne voulant point que j'entrasse dans la chambre quand il y avait du monde. »

Marie trouva cependant moyen d'éluder la défense, et voici comment. Le roi, pour pénétrer chez Mme de Mancini, devait traverser une pièce voisine de l'appartement de la jeune fille; celle-ci, connaissant l'heure habituelle de l'arrivée du jeune souverain, se glissait doucement un quart d'heure avant dans la bienheureuse chambre sans que personne y fît attention. Le roi, de son côté, ne manquait jamais de s'arrêter pour causer avec la jeune fille.

« L'attente de ces quelques moments d'entretien suffisait à faire couler plus vite mes journées tristes et mornes, dit Marie, et je rentrais dans ma solitude moins affligée qu'auparavant. »

Cependant, cette année si redoutée par Mme de Mancini touchait à sa fin, et la malade semblait se guérir lentement. Vers le milieu de décembre, elle dit même à ses femmes qu'elle commençait à se réjouir et à espérer qu'elle ne mourrait pas. Elle se trompait, une violente rechute se déclara, accompagnée d'une profonde mélancolie que rien ne put combattre. Tous les secours ayant été inutiles, elle succomba le 19 décembre 1656.

« Cependant, dit Marie, elle releva de sa maladie pour retomber dans une plus dangereuse et qui ne se termina qu'après sa mort, l'émétique qu'on lui donna comme le dernier remède qu'on applique aux maux aigus l'ayant emportée en peu de jours. »

On fit à Mme de Mancini des obsèques dignes d'une princesse du sang.

Mazarin parut fort touché de cette mort et assista sa sœur jusqu'à ses derniers moments. La mourante lui recommanda ses fils et ses filles de la manière la plus pressante, mais Marie fut l'objet, même en ce moment suprême, d'une *sollicitude* particulière. Sa mère conjura son oncle de la mettre au couvent, « parce qu'elle lui paraissait d'un mauvais naturel, et surtout parce que son mari, le fameux astrologue, avait prédit qu'elle serait cause de beaucoup de maux ».

Le cardinal, qui avait paru vivement touché de la maladie de sa sœur, ne la pleura pas longtemps; il déclara qu'il fallait suivre l'exemple du roi David, qui pria et pleura pendant la maladie de son fils, et joua de la harpe après sa mort. Le soir même d'un service solennel, célébré au nom de l'assemblée générale du clergé de France, pour le repos de l'âme de Mme de Mancini, avec une pompe extraordinaire, on dansait le ballet de *l'Amour malade*, en la grande salle du Louvre, en présence de toute la cour.

« Le roi[1] dansait la première des dix entrées qui le composent, comme étant autant de remèdes pour la guérison de ce dieu languissant, ayant fait l'ouverture de ces agréables divertissements avec tant de grâce et de majesté que l'on peut dire qu'il n'y eut jamais tant de douceur et de charme que dans la personne de ce grand prince. »

Les mêmes dames qui assistaient le matin au service funèbre, entre autres la princesse de Conti, nièce de Mme de Mancini, assistaient le soir à la représentation du ballet; et le cardinal, lui-même, était, huit jours après, au nombre des spectateurs de la seconde représentation. Le mois suivant, Mme de Mercœur mit au monde un fils. Les couches s'étaient fort bien passées, quand tout à coup Mme de Mercœur fut prise d'une convulsion, à la suite de laquelle elle demeura paralysée de la moitié du corps et perdit la parole. On fit mander en toute hâte le cardinal, qui accourut, mais fut pleinement rassuré par les médecins qui lui affirmèrent que c'était un accident passager. Il se rendit de la place Vendôme au Louvre, où le roi dansait encore le ballet de *l'Amour malade;* il y assista et, au moment où il en sortait, on vint lui dire que Mme de Mercœur se mourait; il se jeta dans le premier carrosse qu'il rencontra et, lorsqu'il pénétra dans sa chambre, elle put encore lui adresser un sourire et elle expira. Elle était, paraît-il, à ce moment-là, d'une beauté surhumaine. Le vermillon de la fièvre animait son visage, et ses traits réguliers, en leur expression paisible, ne donnaient en rien l'aspect effrayant de la mort : « J'ai ouï-dire, raconte Mme de Motteville, à ceux qui la virent en cet état, qu'elle leur avait paru la plus belle personne du monde... » Le cardinal en fut si touché, qu'il ne put retenir ses cris et ses sanglots, son chagrin fut réel et très profond, car, pendant longtemps, il en fut accablé et si abattu, qu'il ne pouvait reprendre les occupations ordinaires.

Mais, à la cour, les choses marchent vite, tristesses ou joies passent rapidement sous les yeux et s'effacent comme les ombres d'une lanterne magique. Le 5 janvier, on enterre Mme de Mancini; le 15, on danse un ballet auquel assiste le cardinal; le lendemain, Mme de Mercœur va en masque chez le président Séguier; elle meurt le 9 février, et à peine cette jeune et charmante femme a-t-elle disparu qu'on célèbre le mariage de sa sœur Olympe avec le comte de Soissons. Ce mariage étant décidé avant la mort de Mme de Mercœur, le cardinal, qui redoutait toujours l'imprévu, ne voulut pas le retarder. Il eut lieu le 20 février. Il était difficile de trouver un parti plus brillant que le prince Eugène de Savoie, comte de Soissons; petit-

[1] *Gazette de France*, 16 janvier 1657.

fils de Charles-Quint par sa grand'mère, prince du sang de France par sa mère, Marie de Bourbon, et de la maison de Savoie par son père, le prince Thomas de Carignan.

Olympe Mancini avait de l'esprit, de la finesse, de la ruse et une grande ambition, elle s'était bien vite aperçue que les assiduités du roi auprès d'elle n'avaient pas d'importance et ne reposaient sur rien de solide. C'était une camaraderie d'enfance entretenue par l'habitude; l'esprit caustique et railleur d'Olympe amusait le roi, mais elle ne pouvait se faire aucune illusion sur les véritables sentiments de Louis XIV pour elle. Quand la maladie de Mme de Mancini amena fréquemment le roi chez elle, les attentions très marquées du jeune souverain pour Marie n'échappèrent pas à sa sœur, elle fit ce qu'elle put pour les brouiller, comme nous le verrons plus tard; mais elle souhaita, dès lors, un établissement grand et solide, qui assurât à jamais sa position à la cour. Elle se résigna donc volontiers à la superbe alliance ménagée par les soins de son oncle, qui, d'ailleurs, ne lui avait pas demandé son avispour la conclure.

Les fiançailles se firent, le 19 février 1657, dans la chambre du roi, où étaient LL. MM., Monsieur, S. E., les princesses de Conti et de Carignan, Mlle de Longueville, etc., le contrat fut lu, signé.

« Le lendemain, sur les onze heures du matin, cette belle compagnie se rendit dans la chambre de la reine avec le comte de Soissons conduisant la fiancée, vêtue d'une robe de toile d'argent, avec un bouquet de perles sur la tête, estimé plus de 500 000 livres, et tant de pierreries que leur splendeur, jointe à l'éclat naturel de sa beauté, la faisait admirer d'un chacun. Incontinent après se firent les épousailles, dans la chapelle de la reine. Puis les illustres mariés, après avoir dîné avec la princesse de Carignan, dans l'appartement de Mlle de Mancini, montèrent en celui de S. E. où elle les traita magnifiquement à souper, auquel le roi et Monsieur firent l'honneur à la compagnie de se trouver, bien qu'il ne fût préparé que pour ceux de la maison [1] ».

Les deux jours suivants furent consacrés à recevoir les visites de toute la cour.

Le 24, la reine, qui, dans cette occasion, servait pour ainsi dire de mère à la comtesse de Soissons, alla avec elle entendre la messe à Notre-Dame, « puis la ramena au Louvre, où vint la prendre sa belle-mère, la princesse de Carignan, pour la conduire à l'hôtel de Soissons, elle lui témoigna, par sa joie et par les riches présents qu'elle lui a faits, combien est grande la satisfaction qu'elle reçoit de son mariage. »

[1] *Gazette de France*, février 1656.

Le 25, le roi partit pour le château de Vincennes, et le 27, la reine avec Monsieur, escortée de la compagnie des mousquetaires, de celle des chevau-légers et des gendarmes du roi, ayant été prendre la comtesse de Soissons chez elle, alla à Vincennes où, étant arrivée avec le roi qui vint au-devant d'elles, S. E. traita magnifiquement LL. MM. et Monsieur et ladite comtesse de Soissons et quelques-unes des filles d'honneur de la reine, à la même table. Et l'après-dîner, le roi ordonna à cette princesse le divertissement du vol des oiseaux; puis la conduisit encore une partie du chemin à son retour en cette ville, où S. M. revint avec la même escorte, et ramena la comtesse de Soissons en son hôtel.

Le cardinal avait bien pénétré le peu de solidité des sentiments du roi pour Olympe et ne s'en inquiétait pas plus que ne le faisait Anne d'Autriche. En effet, Louis XIV n'avait pas témoigné la moindre surprise ni le moindre mécontentement à l'annonce de ce mariage, et la reine dit à Mme de Motteville, qui cherchait à l'inquiéter à ce sujet : « Ne vous disais-je pas qu'il n'y avait rien à craindre de cette liaison? » Cependant la nouvelle comtesse de Soissons était fort embellie depuis deux ans. « L'âge de dix-huit ans fit en elle son effet, dit Mme de Motteville; par l'embonpoint elle devint blanche, elle eut le teint beau et le visage moins long, ses joues eurent des fossettes qui lui donnaient un agrément et sa bouche devint plus petite; elle eut de beaux bras et de belles mains, et la faveur avec le grand ajustement donnèrent du brillant à cette médiocre beauté. »

Malgré la parfaite indifférence qu'avait témoignée le roi au moment du mariage de Mme de Soissons, il continua à la visiter avec une grande assiduité. L'habile jeune femme ne se méprenait pas sur le motif qui le guidait, mais elle tenait trop à se conserver une part dans son amitié et, surtout, à garder, aux yeux de la cour, une certaine influence, pour ne pas accueillir à merveille les fréquentes visites de S. M., sans avoir l'air de se douter que la présence de sa sœur Marie était le véritable aimant qui attirait le jeune souverain.

En effet, l'impression qu'avait produite Mlle de Mancini sur le cœur du roi, pendant la maladie de sa mère, n'avait fait que grandir, il ne s'en cachait nullement, et la position de Marie était singulièrement changée. Loret commençait à la célébrer dans sa *Muse historique*, et dit après avoir parlé de la comtesse de Soissons :

> Mancini, sa charmante sœur,
> Dont l'esprit, agrément, douceur
> Et cent qualités adorables
> Ont fait des progrès admirables.

Malgré ses nouveaux succès et le changement de sa situation, Mlle de Mancini conservait le plus triste souvenir des années passées auprès de sa mère et de la dureté excessive avec laquelle elle avait été élevée, elle l'exprime assez souvent dans son journal :

« L'éducation, dit-elle, est le plus riche présent que les pères puissent faire aux enfants après leur avoir donné l'être, mais il est d'une grande importance qu'elle soit accompagnée de douceur : la trop grande sévérité ne servant bien souvent qu'à les dépouiller de la tendresse, l'amour et la crainte étant presque toujours incompatibles. J'en fis aisément l'expérience par moi-même, car il y avait plus de deux ans que ma mère était morte, et cependant mon imagination, obsédée de l'appréhension qui m'était restée, me la représentait toujours vivante dans mes songes, et, même en veillant, il me semblait que je la voyais, et cette seule pensée me donnait une peine incroyable. »

Aussitôt après la mort de leur mère, le cardinal avait placé auprès de ses nièces comme gouvernante Mme de Venel, qui devait les accompagner dans le monde et surveiller l'éducation d'Hortense et de la petite Marianne[1]. Nous avons déjà vu paraître Mme de Venel au moment où elle vint chercher Marie au couvent de la Visitation, pour l'entrevue projetée avec M. de la Meilleraye; elle était alors dame d'honneur de Mme de Mercœur, et c'est après la mort de cette dernière que le cardinal la plaça auprès de ses trois nièces. Cette femme, destinée à jouer un grand rôle dans notre récit, appartenait à une famille de très petite noblesse et fort pauvre, les Montgaillard. Marie de Montgaillard avait épousé M. de Venel, conseiller au parlement d'Aix, et s'était très vite séparée de lui pour cause d'incompatibilité d'humeur. Adroite, souple et rusée, avide d'argent pour elle et pour les siens, facile à attacher par intérêt, prête à jouer tous les rôles, pourvu qu'elle y trouvât son avantage, elle remplissait à merveille les conditions désirées par le cardinal. Il lui fit les plus belles promesses pour encourager sa vigilance et l'engager à remplir à son gré le métier d'espion qu'il lui destinait bien plus que celui de gouvernante. Marie, à peine délivrée du joug pesant de sa mère, n'était pas disposée à en subir un nouveau; aussi dès l'arrivée de Mme de Venel, elle établit bien clairement son indépendance. Le cardinal ne s'y opposa nullement et parut avoir tout à fait oublié les pressantes recommandations de sa sœur pour cloîtrer sa nièce.

« La mort de ma mère et le mariage de ma sœur Olympe m'ayant

[1] Marianne avait été amenée en France quelques mois avant la mort de sa mère, elle avait à peine six ans.

rendue plus absolue, et jouissant de toutes les prérogatives qui sont attachées au droit d'aînesse, dont j'étais en possession, je passais la vie avec assez de tranquillité et commençais à en goûter les douceurs. La satisfaction de l'esprit contribue presque toujours à la bonne disposition du corps : l'état où je me trouvais alors en était une preuve assez convaincante pour moi, je n'étais pas reconnaissable et je puis dire que la prospérité avait été aussi avantageuse à mon esprit qu'à mon corps et en avait augmenté de beaucoup la vivacité et l'enjouement. »

En effet, Marie, comme sa sœur Olympe, commençait à singulièrement s'embellir : ses grands yeux noirs et brillants éclairaient son visage, ses cheveux d'un noir de jais faisaient valoir son teint mat et uni, ses dents admirablement belles donnaient un charme tout particulier à son sourire, sa physionomie mobile changeait à chaque instant et passait avec une rapidité extraordinaire de l'expression la plus passionnée à la plus enjouée. Sa taille était élégante et souple; elle avait de jolies mains et de jolis pieds; enfin, cet ensemble original et attrayant, tout en ne ressemblant en rien à la parfaite beauté de sa sœur Hortense, était peut-être plus capable d'inspirer une véritable passion. Louis XIV en fit l'épreuve, et son amour pour Marie commença à se déclarer ouvertement dans le voyage que fit la cour à ce moment-là à Fontainebleau. Les courtisans commencèrent à s'en occuper, et tous les *Mémoires* du temps en parlent, Marie elle-même nous l'apprend sous la forme la plus discrète et la plus délicate.

« La bonté du roi était si grande, que nous vivions familièrement avec lui et avec Monsieur. Comme cette familiarité me permettait de dire ce que je pensais avec un peu de liberté, peut-être le disais-je avec quelque agrément, j'en usai toujours de même dans un voyage que la cour fit à Fontainebleau (car nous la suivions partout), et au retour de ce voyage, je m'aperçus que je ne déplaisais pas au roi, ayant déjà assez de connaissance pour entendre cet éloquent silence qui persuade souvent plus que toute la rhétorique, et peut-être aussi que le penchant et inclination que j'avais pour S. M., en qui j'avais reconnu plus de mérite qu'en personne de son royaume, me rendait plus intelligente en cette matière que je n'eusse été en une autre occasion. »

Il va sans dire qu'Hortense était la confidente de sa sœur, qui eût même désiré lui voir une passion semblable à la sienne.

« Marie avait, écrit-elle, un attachement sincère pour le roi, elle aurait bien souhaité de me voir aussi quelque faiblesse semblable; mais mon extrême jeunesse ne me permettait pas de m'attacher à rien; et tout ce que je pouvais faire pour l'obliger, c'était de témoi-

gner quelque complaisance particulière pour ceux des jeunes gens que nous voyions, qui me divertissaient davantage dans les jeux d'enfant qui m'occupaient alors. La présence du roi, qui ne bougeait du logis, les troublait souvent. Quoiqu'il vécût parmi nous avec une bonté merveilleuse, il a toujours eu quelque chose de si sérieux et de si solide, pour ne pas dire de si majestueux, dans toutes ses manières, qu'il ne laissait pas de nous imprimer le respect, même contre son intention. Il n'y avait que ma sœur qu'il ne gênait pas, et vous comprenez aisément que son assiduité avait des agréments pour celle qui en était cause qu'elle n'avait pas pour les autres. »

L'amour du roi pour Marie n'était déjà plus un mystère pour personne, et lors du voyage que fit alors la reine Christine de Suède à Paris, Mademoiselle[1] dit que la reine de Suède avait entendu parler de l'amour du roi pour Mlle de Mancini, de sorte que, pour faire sa cour, elle allait toujours se mettre entre le roi et elle, et leur disait qu'il fallait se marier ensemble; qu'elle voulait être la confidente, et elle disait au roi : « Si j'étais à votre place, j'épouserais une personne que j'aimerais. » Quand Marie n'eût pas été convaincue de la passion naissante du roi pour elle, l'attitude des courtisans et des femmes de la cour vis-à-vis d'elle le lui eût bientôt révélé.

« Cependant, dit-elle, ce n'était pas assez du témoignage de mes yeux pour croire une chose de cette conséquence, mais les courtisans, qui sont autant d'yeux qui veillent sur les actions des rois, s'étant aperçus aussi bien que moi de l'inclination de S. M., me confirmèrent bientôt dans l'opinion que j'en avais, par leurs respects et leurs déférences extraordinaires, et les assiduités du roi, les magnifiques présents que j'en recevais, les soins, les empressements et les complaisances qu'il avait pour moi en toutes choses, achevèrent bientôt de me le persuader entièrement. »

Tous les *Mémoires* du temps s'occupèrent de l'amour du roi pour Mlle de Mancini, et chacun en juge à sa manière. Mme de La Fayette, dans le jugement de laquelle nous avons plus de confiance que dans celui de Mme de Motteville, s'accorde cependant à dire, avec cette dernière, que Marie était « hardie, emportée, avec infiniment d'esprit, mais rude et éloignée de toute civilité et politesse ». Ce portrait est tracé au début de l'arrivée de Marie à la cour, et le séjour qu'elle y fit adoucit singulièrement tous ces angles. Son caractère raide et chagrin, aigri par l'excessive sévérité de sa mère et la dureté de son oncle, s'assouplit et se calma

[1] Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, dite la grande Mademoiselle.

par l'existence douce et gaie qu'elle menait, par l'indépendance dont elle jouissait sans contrainte, car c'était à qui fêterait et encenserait l'étoile naissante.

Mazarin lui-même à ce moment-là s'inclinait devant le goût marqué du roi pour sa nièce, et, pensant que tout cela n'était que jeux d'enfants, il s'y prêtait de la meilleure grâce du monde. Il veillait même à ce que les ajustements de la jeune fille ne laissassent rien à désirer dans toutes les fêtes où elle brillait au premier rang. La reine, de son côté, n'apportait pas le moindre obstacle aux assiduités du roi près de Marie; au contraire, elle attirait volontiers la nièce du cardinal chez elle, sachant bien que c'était le moyen le plus sûr d'y amener le roi.

L'influence de la jeune fille sur Louis XIV grandissait de jour en jour; elle était arrivée à lui faire partager tous ses goûts et toutes ses idées. « Le roi, dit Mademoiselle, était de bien meilleure humeur depuis qu'il était amoureux de Mlle de Mancini. Elle lui avait fort conseillé de lire des romans et des vers, il en avait une quantité, avec des recueils de poésies et de comédies. »

Au moment où nous sommes, l'hôtel de Rambouillet brillait dans toute sa gloire, et Somaize[1] en était un des habitués. Mlle de Mancini le prit comme secrétaire, aussi lui donne-t-il une place d'honneur dans son *Dictionnaire des Précieuses*, sous le nom de Maximiliane. Voici le portrait qu'il en trace dans le langage ampoulé du temps : « Si toute l'Europe ne connaissait pas les belles qualités qui rendent Maximiliane une des plus adorables personnes de son sexe, j'aurais de la peine à me résoudre à la mettre dans ce dictionnaire, n'ignorant pas que l'on n'aurait pas manqué de publier que j'étais obligé de dire du bien de celle de qui j'en ai tant reçu; mais, puisque la connaissance que chacun a de son mérite a levé cet obstacle, je puis dire, sans être soupçonné de flatterie, que c'est la personne du monde la plus spirituelle, qu'elle n'ignore rien, qu'elle a lu tous les bons livres, qu'elle écrit avec une facilité qui ne se peut imaginer, et que, encore qu'elle ne soit pas de Grèce, elle en sait si bien la langue, que les plus spirituels d'Athènes, et ceux-mêmes qui sont de l'assemblée des quarante barons (l'Académie) confessent qu'elle en connaît tout à fait bien la délicatesse; de quoi Madate, qui avait l'honneur de la voir souvent peut rendre témoignage. J'oserai ajouter à ceci que le Ciel ne lui a pas seulement donné un esprit propre aux lettres, mais encore de régner sur les cœurs des plus puissants princes de

[1] Antoine Baudeau, sieur de Somaize, né vers 1630, il suivit en Italie Marie Mancini, après son mariage avec le connétable Colonne; on ignore la date de sa mort.

l'Europe. Ce que je veux dire est assez connu sans qu'il soit besoin de m'expliquer davantage. »

Nous voyons par ce portrait que Marie était classée parmi les beaux esprits du temps; elle commençait déjà à protéger volontiers et à recevoir chez elle les gens de lettres les plus renommés, qui recherchaient avec empressement sa conversation. Le roi assistait souvent à ces entretiens, sans y prendre une part active, car il était en public d'apparence froide et réservée, mais il ne jouissait pas moins de la conversation des autres.

Le petit cercle intime du Louvre, qui se réunissait chaque soir chez la reine, était fort ennuyeux; le roi, qui connaissait le talent de déclamation de la nièce de Mazarin, lui demanda un soir de dire quelques vers. Elle ne se fit point prier, et d'une voix chaude et harmonieuse, à laquelle un léger accent italien donnait un charme de plus, elle déclama plusieurs scènes du *Cid* et d'*Horace*. La passion communicative avec laquelle elle exprima les sentiments si bien décrits par Corneille émut tous les auditeurs; la reine elle-même, peu sensible, en général, à la *belle littérature*, fit à Marie de grands compliments, et dès lors on lui demanda souvent de lire ou de réciter les poésies, tragédies ou romans à la mode qu'elle interprétait également bien. Le roi avait cessé presque absolument d'aller chez la comtesse de Soissons. « Il se fatigua, dit Mme de La Fayette, d'aller à l'hôtel de Soissons si souvent, ou plutôt son cœur se lassa de n'être pas assez occupé et parut s'attacher davantage à Mlle de Mancini. » Le cardinal s'apercevait fort bien, comme tout le monde, de la prédilection du roi pour Marie et de sa froideur vis-à-vis de Mme de Soissons; il s'était souvent servi, il est vrai, de l'influence de cette dernière pour amener l'esprit du roi à certaines résolutions qu'il ne voulait pas lui proposer directement; mais il lui était indifférent d'employer pour cela l'une ou l'autre de ses nièces à cet effet; il tenait seulement à ne pas laisser jouer le rôle par une étrangère. On avait vu au roi un caprice pour Mlle La Mothe d'Argencourt, et le cardinal n'aurait pas admis que les préférences de S. M. s'égarassent hors de sa famille, mais il s'accommoda fort bien de voir Marie remplacer sa sœur, croyant trouver en elle la même docilité, et n'attachant pas plus d'importance à cette nouvelle inclination du roi qu'à celle qui l'avait précédée.

Un événement assez important pour le cardinal eut lieu au mois d'avril de cette année (1657). Le duc d'Orléans, son ennemi déclaré, exilé à Blois, n'avait eu aucune part à l'amnistie générale de 1654. Las de son exil, il se décida enfin à un accommodement avec la cour, et le 12 avril, accompagné du duc d'Anville, qui lui avait été envoyé par le roi jusqu'à Limours, il fut reçu à une lieue de Paris,

par le cardinal lui-même. Il arriva au Louvre avec un fort grand cortège de carrosses et « vint saluer LL. MM., qui lui donnèrent toutes les marques de tendresse et d'affection qu'il en pouvait désirer ». Il repartit pour Blois le 24 avril.

Le 7 mai, LL. MM. partirent pour Compiègne. Le roi, accompagné du cardinal, devait rejoindre l'armée à Mardyck; on préparait l'ouverture de la campagne interrompue pendant l'hiver. Comme il était d'usage alors, ils partirent les premiers; et la cour resta encore quelques jours à Compiègne. Pendant l'absence du roi et du cardinal, Anne d'Autriche avait constamment M[lles] Mancini auprès d'elle, surtout la petite Marianne, qu'elle gâtait outrageusement. Il avait été convenu avec Mazarin, qui partageait la prédilection de la reine pour cette enfant, que Marianne écrirait à son oncle, elle-même et sans le secours de personne, se livrant à toutes les fantaisies de son esprit original.

La petite personne avait une fort haute idée d'elle-même, elle l'exprimait avec une hardiesse naïve très drôle; voici une lettre qu'elle adresse au cardinal, alors à Mardyk avec le roi. Pour cette fois-ci nous laissons l'orthographe.

A mon oncle, le cardinal Mazarin[1].

« La Fère,

« Je n'ai pas manquée de vous escrire ces quatre lignes avec la plus grande presse du monde, quand le courrier devait partir, pour nousvelle à vous dires que je suis bien fâchée de votre esloignement et tout le monde aussy et de celui du roy, et moy plus que les autres, car j'aime fort le roy.

« Si vous voulez savoir encore des nouvelles, sés que M[me] de Venel et moi avons fait des chansons que je vous escrirès au premier jour, que la reine a trouvé (la mienne) admirable et celle de M[me] de Venel effroyable. M[me] de Soissons es fort en colerre contre vous et contre le roi de quoy son mari ne lui escrit point. Elle a perdu quatorze lis aujourd'hui avec la reine au versy, et pour nouvelles, vous saurez qu'on sansnuy fort et que Monsieur monte à cheval et que mes sœurs n'y montent point. Ils ne vous escrives point parce qu'ils n'ont point lesprit de vous (faire) une lestre et enrage quand je vous escrit. Vené bientost, bientost, car j'oublieray de danser la bourrée parce qu'on ne voit point de viollon ycy. Mes sœurs ne montent point à cheval parceque vous n'avez point laissé de chevaux ycy. Monseigneur, je vous prie de me pardonnée

[1] Documents historiques originaux. (*Bulletin de la Société d'histoire de France*, 1834.)

si je né point mis vostre éminance, j'ai oublié, et je vous prie de faire bien mes compliment au roy, et pour nouvelle, faicte moy réponse de cette belle lestre. Mon filz et votre très humble serviteur, mes sœurs et Mme de Venel sont votre très humble servante, et moy plus que les austres,

« Monseigneur,

« Vostre très humble servante, Mademoiselle

« MARRIENNE. »

Non seulement elle écrivait des lettres en prose, mais elle en écrivait en vers, profitant de toutes les occasions pour en envoyer à son oncle. Cette fois-ci, elle les confie au grand maître, M. de la Meilleraye, l'amoureux d'Hortense.

MARIANNE AU CARDINAL (1657) [1].

M. le grand maître est ici,
Dont nous sommes fort réjouis,
Et je le fais le porteur
De ma lettre
Où je ne manquerai pas de mettre
Que je vous aime de tout mon cœur,
Puisque vous êtes mon serviteur.
Je vous aimerai toujours fort
Jusqu'à la mort.
Je suis fort chagrine
Et j'ai fort mauvaise mine
Depuis que je ne vous vois plus,
Car je vous aime autant que mille écus.
Je vous aime comme mon petit cœur gauche
Et vous êtes pour moi comme une roche.
Adieu, mon cher oncle,
Aimez-moi autant que vos ongles.

MARIANNE.

Marianne avait consenti non sans peine à lire sa lettre à la reine, qui s'en divertit de tout son cœur et l'engagea vivement à en écrire bien vite une autre, car ces lettres faisaient la joie de la cour. La petite ne se fit pas prier et dicta avec le plus grand sérieux les vers suivants, « s'arrêtant gravement de temps à autre pour chercher la rime qui ne venait pas, mais ne voulant de conseil de personne ».

[1] Archives d'Havrincourt. Tous les vers de Marianne proviennent de ces archives intéressantes.

MARIANNE AU CARDINAL (1657).

Compiègne.

Mon cher oncle le cardinal,
Je vous veux du bien et point de mal.
Je vous aime plus que moi-même
A cause de votre bonté extrême.
Je crois que M. le grand maître
Est arrivé
Et que ma lettre il vous aura donné.
Je crois que vous êtes persuadé
De ce qu'il y aura dedans
Vous et vos dents.
Je vous aime fort à cause
Que vous êtes un honnête homme,
Et c'est pour cela que j'ose
Vous aimer mieux qu'une pomme.
Je vous prie, ayez de la tendresse pour moi,
Car c'est vous qui me donnez la joie.
Aimez-moi plus que personne,
Je serai votre friponne.
Je suis toujours la même Marianne
Qui n'est pas un âne!

Le cardinal était toujours enchanté des lettres de Marianne et recommandait qu'elle en écrivît à chaque ordinaire.

Le roi était arrivé en juin à La Fère, d'où il pouvait fréquemment aller visiter l'armée. Sur ces entrefaites, Mademoiselle, qui avait un grand désir de se réconcilier aussi avec la cour, se résolut de faire son accommodement avec son père, Gaston d'Orléans, cette réconciliation étant une condition formelle de sa rentrée en grâce à la cour. Une fois le rapprochement avec son père opéré, celui-ci demanda lui-même à LL. MM. de permettre le retour de sa fille. Ce fut le comte de Béthune qui porta cette demande au roi et à la reine; il fut fort bien reçu, et le cardinal lui répondit que le roi allait faire un petit tour à l'armée, et qu'il fallait attendre son retour auprès de la reine pour les voir tous ensemble, et, dit Mademoiselle, qu'il me ferait savoir quand il serait temps que je partisse, que je pouvais jusqu'à ce temps-là aller à Paris et faire tout ce qu'il me plairait, que le roi et la reine le trouveraient bon. »

Mademoiselle s'installa à Saint-Cloud jusqu'au moment de rejoindre LL. MM.; tout le monde vint la voir, entre autres les amis particuliers du cardinal. Quoique absente de la cour, Mademoiselle savait fort bien ce qui s'y passait, elle n'ignorait pas les attentions que le roi avait eues pour la comtesse de Soissons, et elle avait grande impatience de la connaître. Or, à ce moment-là, la comtesse, retenue à Paris par une grossesse assez pénible, était de la

plus méchante humeur du monde de n'avoir pu suivre la cour, car elle se doutait bien que, n'étant plus là pour combattre le penchant du roi pour Marie, il ne ferait qu'augmenter. Elle était dans cette disposition d'esprit, quand la princesse de Carignan, sa belle-mère, s'empressa de la mener chez Mademoiselle, qui raconte cette visite d'une façon divertissante :

« Je vous amène ma belle-fille, me dit Mme Carignan, elle est grosse, elle est venue en litière. » J'allai au-devant d'elle; Mme de Carignan me fit mille compliments. Pour sa belle-fille, elle ne dit mot. Il faisait chaud, il y avait beaucoup de monde où j'étais. Je dis à Mlle de Guise et à Mme d'Epernon : « Je vous prie de mener Mme la comtesse de Soissons dans ma petite chambre, de crainte qu'elle ne soit incommodée ici, et j'irai la trouver dans un moment », ce que je fis. Mme de Carignan demeura avec le reste de la compagnie. Mme la comtesse de Soissons fut longtemps sans parler; tout d'un coup, elle me demanda : « Pourquoi ne portez-vous vos manchettes comme les autres? » Je lui dis que cela m'incommodait. Elle me repartit : « Si vous croyez que cela vous fasse le bras plus beau, vous vous trompez. » Ensuite elle me dit : « Madame ma belle-mère m'importune fort; elle a si peur que je me blesse qu'elle est toujours après moi. » Je lui fis mille compliments sur les obligations que j'avais à M. le cardinal; que j'aimais tout ce qui lui appartenait; que j'avais eu la plus grande joie du monde de son mariage; que j'espérais la voir souvent et faire amitié avec elle, à tout cela elle ne me répondit pas un mot. Je ne trouvai point qu'elle fût si belle qu'on me l'avait dit, et je ne compris pas, lorsque je la regardais, comment le roi avait pu en être amoureux... Je la louai fort en tout et lui dis que je la trouvais changée en mieux depuis que je ne l'avais vue; elle reçut tout cela avec une indifférence et un silence qui étonnèrent tout le monde. Sur ces entrefaites, la cour était partie de La Fère le 23 juillet, pour aller à Sedan, afin d'être plus près de Montmédy qu'assiégeait le maréchal de La Ferté, et Mademoiselle rejoignit la reine.

« La petite Marianne, nièce de M. le cardinal, était dans le carrosse de la reine. Quand j'arrivai, la reine lui dit : « Marianne, il faut faire connaissance avec ma nièce. » Je lui dis : J'en ai bien envie, et je suis sûre que quand vous me connaîtrez, vous m'aimerez. Elle se mit à causer, et nous eûmes tout à l'heure fait connaissance. »

Ces dernières lignes montrent le degré de faveur dans lequel était Marianne auprès de la reine, et prouvent aussi que Mademoiselle en était bien informée; on ne peut s'empêcher de s'étonner

un peu de voir la petite-fille d'Henri IV faire de telles avances à une enfant de sept ans. La reine la conduisit au château, et Marie et Hortense arrivèrent chez la reine; elles vinrent saluer Mademoiselle, qui regarda Marie avec beaucoup de curiosité et ne la trouva « ni belle ni laide ».

Deux jours après, le gouverneur de Montmédy fut tué, et le lendemain de sa mort, les officiers se rendirent. Le roi était allé, comme il faisait tous les jours, voir le siège. Ce jour-là, il voulut aller plus avant qu'il n'avait accoutumé, il commanda à sa suite de demeurer et s'avança, lui troisième, de sorte que ce fut à lui-même que l'on parla pour capituler. Il revint au galop le dire à M. le cardinal, puis il retourna recevoir les otages et en donner. Il fit et signa la capitulation lui-même et loua hautement la garnison de sa courageuse résistance.

Dans les fréquentes visites que le roi faisait à l'armée, il témoignait un grand mépris du danger et s'avançait fort loin dans les tranchées, malgré les officiers qui l'en voulaient empêcher. La présence de Marie, à Sedan, n'était pas étrangère à ses hauts faits chevaleresques, il était fier de les entendre redire devant elle et de voir les yeux expressifs de la jeune fille s'animer à ces récits. « Le roi, dit-elle, montrait une prodigieuse bravoure lorsqu'il visitait l'armée, et ne se souciant pas du péril, il s'aventurait plus loin qu'il ne l'eût dû, témoignant ainsi son mépris pour le danger, et donnant l'exemple aux soldats qui le voyaient faire. Lorsqu'on racontait cela en ma présence, je ne pouvais cacher la joie que j'en ressentais, quoiqu'elle fût mêlée d'inquiétude, et le roi avait la bonté de me dire que, pour voir ainsi briller mes yeux, il en eût fait bien davantage. »

Le 3 octobre, M. de Turenne s'empara de Mardyck, et la cour quitta Sedan pour rentrer à Paris, laissant l'armée prendre ses quartiers d'hiver.

La fin de l'année 1657 fut marquée par un douloureux événement qui causa un profond chagrin au cardinal, il avait une affection toute particulière pour son neveu Alphonse, arrivé en France en même temps que sa petite sœur Marianne. Cet enfant, exceptionnellement doué, faisait les études les plus brillantes à Clermont, au collège des Jésuites. Pendant les fêtes de Noël, il jouait avec d'autres écoliers, ils eurent la malheureuse idée de se berner; l'abbé d'Harcourt, qui tenait un coin de la couverture pendant qu'on bernait le petit Mancini et qui était très faible, lâcha un coin de la couverture, le petit Alphonse tomba et se cassa la tête. On vit de suite qu'il n'en réchapperait pas. Quatre chirurgiens furent appelés sur-le-champ et déclarèrent l'opération du trépan

indispensable; l'enfant la supporta avec une constance au-dessus de son âge, il avait à peine treize ans, tous les soins furent inutiles et il succomba le 16 janvier 1658. Le cardinal témoigna un désespoir bien plus grand qu'à la mort de sa sœur et à celle de sa nièce, il partit pour Vincennes où il s'enferma pendant dix jours sans voir personne. « Il avait presque achevé ses études, dit Mademoiselle, et montrait une intelligence extraordinaire. C'était un esprit vif, M. le cardinal en avait conçu une si grande espérance que je lui ai ouï dire qu'il l'allait tirer du collège et qu'il voulait le prendre auprès de lui et l'accoutumer aux affaires; qu'il l'aurait couché dans sa chambre et qu'il aurait parlé de tout devant lui; qu'il lui aurait montré toutes les dépêches qu'il recevait et qu'il faisait faire. » Alphonse Mancini fut inhumé le 17 janvier, en l'église Sainte-Marie, auprès de sa mère, Mme de Mancini. Par une bizarrerie singulière, le seul neveu qui restât à Mazarin était précisément celui qu'il ne pouvait souffrir et auquel il témoigna toujours la même aversion qu'à Marie. Cependant Philippe avait le caractère aimable, quoique un peu léger, et plaisait beaucoup au roi qui l'avait nommé capitaine de sa compagnie de mousquetaires, au mois de janvier 1657. Le cardinal avait eu peu de part à cette nomination, qui fut plutôt l'œuvre de Marie, et Mazarin obtint du roi de nommer lieutenant de cette compagnie le sieur de Baatz (d'Artagnan), dont l'expérience militaire devait suppléer à celle qui manquait au jeune capitaine. Ce lieutenant n'était autre que le fameux d'Artagnan[1] des *Mousquetaires*, illustré par A. Dumas. On ne s'attendait guère à le rencontrer revêtu des fonctions de gouverneur du jeune capitaine dont il était lieutenant. Ce double emploi ne lui réussit pas fort bien, comme on peut le supposer, il était assez difficile de donner des pensums à un élève qui avait le droit de mettre son gouverneur aux arrêts. Nous en verrons la preuve plus tard.

Lucien Perey.

La suite prochainement.

[1] Charles de Baatz de Castelmore, comte d'Artagnan, lieutenant des mousquetaires gris, qu'on appelait aussi les grands mousquetaires, né en 1611. Il épousa Anne-Charlotte de Chaulcey, servit brillamment dans l'armée et n'entra aux mousquetaires qu'à la fin de 1644. Il fut nommé gentilhomme de la suite du cardinal Mazarin en 1646, lieutenant des mousquetaires et gouverneur du jeune marquis Mancini, en 1658, et fut tué au siège de Maestricht en l'attaque de la demi-lune, le 25 juin 1673.

UN NOUVEL ESSAI DE CRITIQUE

SOMMES-NOUS DES DÉGÉNÉRÉS ?

Les philosophes se sont demandé longtemps si la logique devait être regardée comme une science ou un art. De nos jours, on discute une question toute semblable, mais, cette fois, il s'agit de la critique littéraire. Les prétentions de la critique se sont beaucoup accrues depuis un demi-siècle. Analyser les œuvres de l'esprit humain, les interpréter, les juger selon les règles de l'esthétique et de la morale, cela ne lui suffit plus; elle veut encore les expliquer, c'est-à-dire déterminer les lois de leur production.

Sainte-Beuve, le premier, conçut l'idée d'une histoire naturelle des esprits. Taine, appliquant à l'œuvre d'art ses procédés de philosophe et d'historien, pensa qu'il en rendrait suffisamment compte s'il la rattachait à deux groupes de causes : « l'un personnel et interne, constitué par une cause unique, qui est *la faculté maîtresse*; l'autre collectif, en partie interne, en partie externe, constitué par trois causes, qui sont *la race*, *le milieu*, *le moment* » [1]. On a repris, pour la modifier, l'idée de Sainte-Beuve. Au lieu de répartir les écrivains en diverses familles, certains assimilent, par une comparaison hardie, les genres littéraires aux espèces animales, et tentent de les classer. Sans trop s'inquiéter de la différence qui sépare l'abstrait du concret, on s'efforce de nous montrer, à l'instar de Darwin et de Hæckel, comment les genres naissent, croissent et dépérissent, et comment ils se transforment les uns dans les autres suivant des lois d'évolution toutes semblables à celles qui régissent les êtres organisés. Toutefois ce nouveau point de vue ne s'écarte-t-il pas de la nature plutôt qu'il ne s'en rapproche? Ce qui vit, en effet, d'une vie *réelle*, c'est l'esprit et non ses œuvres. Si donc on croit que la science de l'esprit peut, jusqu'à un certain point, être considérée comme un prolongement des sciences naturelles, ce sont les écrivains, non pas les genres, qu'il conviendrait d'étudier.

A la bonne heure! dira quelqu'un. Mais en quoi les méthodes employées par le naturaliste peuvent-elles nous renseigner sur l'esprit d'un écrivain? Les psycho-physiologistes répondent : « En analysant la constitution physique d'un individu, nous apprenons à connaître son esprit. » Et leur réponse, si présomptueuse qu'elle

[1] *H. Taine,* par M. Amédée de Margerie. (Poussielgue, 1894.)

paraisse, si exagérée qu'elle soit d'ailleurs, contient néanmoins une part de vérité.

On ne saurait condamner en bloc toutes les recherches de la psycho-physiologie. Ses adeptes n'ont d'autre tort aux yeux du philosophe spiritualiste que d'attribuer à leur science une portée qu'elle n'a pas, et de se croire capables d'expliquer par l'action seule des nerfs et du cerveau la totalité des phénomènes psychologiques. Au reste, nul ne conteste que leurs observations et leurs expériences ne jettent une vive lumière sur un grand nombre de ces phénomènes. — Cela se comprend aisément. — Sans doute, par la raison et par la volonté, l'âme émerge, si je puis ainsi dire, au-dessus de l'organisme qu'elle anime; mais, dans une large mesure, elle dépend de cet organisme même. Les sens, la mémoire et l'imagination, les passions et les appétits, ont un fondement physiologique. De la nature et de la disposition particulière des cellules qui forment notre corps résulte en partie la différence de nos caractères, de nos goûts, de nos tendances. Il y a donc quelque rapport entre l'état de l'organisme et les opérations de l'esprit et, par suite, quelque intérêt à étudier ce rapport.

Imaginez que, pour sujet d'une telle étude, on choisisse les littérateurs et les artistes contemporains, et vous aurez une idée de ce qu'a voulu faire M. Max Nordau, en écrivant son livre : *Dégénérescence.*

I

Tour à tour moraliste, romancier, critique, M. Nordau, bien qu'il écrive en allemand, n'est pas né sur le sol germanique, mais à Buda-Pesth. Il habite d'ailleurs Paris, où il exerce la médecine. On a de lui plusieurs ouvrages dont l'un, intitulé *les Mensonges conventionnels de notre civilisation*, fit naguère grand tapage. *Dégénérescence* a paru il y a quelques mois, et M. Auguste Dietrich vient de nous en donner la traduction française[1]. Dans une lettre à Cesare Lombroso, mise en tête du premier volume, l'auteur s'exprime de la façon suivante :

« La notion de la dégénérescence, introduite d'abord par Morel dans la science, développée par vous avec génie, s'est, entre vos mains, déjà montrée extrêmement féconde dans les directions les plus diverses... Mais il est un vaste et important domaine où ni vous ni vos disciples n'avez encore porté jusqu'ici le flambeau de votre méthode : le domaine de l'art et de la littérature. Les dégénérés ne sont pas toujours des criminels, des prostituées, des anarchistes ou des fous déclarés; ils sont maintes fois des écrivains et

[1] 2 vol. in-8°, chez Félix Alcan.

des artistes... Quelques-uns de ces dégénérés de la littérature, de la musique et de la peinture, ont, dans ces dernières années, obtenu une vogue extraordinaire, et de nombreux admirateurs les exaltent comme les créateurs d'un art nouveau, les hérauts des siècles à venir... Or j'ai entrepris d'examiner les tendances à la mode dans l'art et la littérature, le plus possible d'après votre méthode, et de prouver qu'elles ont leur source dans la dégénérescence de leurs auteurs, et que ceux qui les admirent s'enthousiasment pour les manifestations de la folie morale, de l'imbécillité et de la démence plus ou moins caractérisées. Ainsi, ce livre est un essai de critique réellement scientifique, qui ne juge pas une œuvre d'après les émotions qu'elle éveille, émotions très contingentes, capricieuses et variables, selon le tempérament et la disposition d'esprit de chaque lecteur, mais d'après les éléments psycho-physiologiques qui lui ont donné naissance. »

Ces quelques lignes déterminent avec précision l'effort tenté par M. Nordau. Celui-ci ne s'est nullement proposé, comme on serait peut-être disposé à le croire, d'examiner les rapports du génie avec l'organisme auquel il est lié. Le génie, pour lui, n'est pas toujours une névrose. « Il y a des génies sains, débordants de force, dont l'altier privilège consiste en ce qu'une de leurs facultés intellectuelles est extraordinairement développée, sans que les autres demeurent en deçà de la mesure moyenne; de même, chaque fou n'est pas un génie. » Ainsi les marques de dégénérescence qu'offrent les poètes et les artistes nos contemporains ne paraissent pas à M. Nordau la rançon nécessaire ou, pour parler sans figure, la condition physiologique de leurs facultés artistiques ou poétiques. Tel peintre, tel musicien d'un autre siècle, Raphaël, Mozart, ne présentaient point de semblables marques. Celles-ci, d'ailleurs, ne sont pas seulement reconnaissables chez des hommes d'un talent exceptionnel, mais plus encore chez les médiocres et les impuissants. Nos dégénérés ne sont donc pas victimes de leur génie.

La dégénérescence est un phénomène d'hérédité. Celui qu'elle atteint n'en porte pas la cause en lui-même. Les Ibsen et les Zola, les Wagner et les Tolstoï, de même que les Verlaine, les Rollinat et les Maëterlinck, n'ont commis d'autre crime que d'être nés dans une époque telle que la nôtre. Bien qu'il raille assez heureusement la sottise de ces expressions : commencement et fin de siècle, M. Nordau, nous le savions par ses précédents écrits, voit sous le plus sombre aspect les dernières années du dix-neuvième siècle. Nous assistons, s'il faut l'en croire, à une sorte de crépuscule des peuples européens. Rien de pareil ne s'est produit dans le monde depuis la chute de l'empire romain. Comme si le soleil qui les

éclairait s'était brusquement voilé, et qu'ils se trouvassent dans la nuit, les hommes d'aujourd'hui marchent à tâtons, se heurtant les uns les autres. Ils ne savent qui prendre pour guides; ils ne savent comment se gouverner eux-mêmes. Leurs pensées, leurs actes, se succèdent au hasard, ils obéissent aux inspirations les plus contradictoires. « La disposition d'âme actuelle est étrangement confuse, faite à la fois d'agitation fiévreuse et de morne découragement, de crainte de l'avenir et de gaieté désespérée qui se résigne. La sensation dominante est celle d'un engloutissement, d'un éteignement. »

Mais cette image du crépuscule, si naturellement qu'elle se présente à l'esprit, n'est pas exacte. L'affolement qui règne parmi les hommes ne provient pas d'une cause extérieure. Si le soleil s'est voilé quelque part, ce n'est pas au ciel, c'est dans leur âme, ou dans leur cerveau. A vrai dire, on ne les voit inquiets, agités, que parce qu'ils sont malades. — Oui, malades : leurs pères, déjà faibles, leur ont transmis avec la vie un organisme débile, incomplet, faussé, dont le développement ne s'est opéré qu'avec peine et d'une façon anormale. « L'idée la plus claire que nous puissions nous former de la dégénérescence de l'espèce humaine, avait écrit Morel, est de nous la représenter *comme une déviation maladive d'un type primitif*. Cette déviation, si simple qu'on la suppose à son origine, renferme néanmoins des éléments de transmissibilité d'une telle nature, que celui qui en porte le germe devient de plus en plus incapable de remplir sa fonction dans l'humanité, et que le progrès intellectuel déjà enrayé dans sa personne se trouve encore menacé dans celle de ses descendants. »

Tel est, suivant M. Nordau, le mal dont souffre actuellement la société européenne, au moins dans ses classes les plus élevées. Ce mal est universel. S'il a entrepris d'en étudier les symptômes « dans les tendances de la poésie et de l'art contemporains, dans la manière d'être des créateurs d'œuvres mystiques, symboliques, décadentes, et l'attitude de leurs admirateurs », ce n'est qu'à titre d'exemple particulier. Au lieu de la corporation des gens de lettres, M. Nordau pouvait choisir celle des notaires ou celle des politiciens : il nous eût montré d'autres cerveaux ravagés par de semblables désordres. Or il me semble qu'au lieu de nous effrayer, cela devrait plutôt nous rassurer. Nous sommes tous malades; oui certes, comme tous nous sommes mortels. Nous nous en doutions bien un peu.

II

Dégénérescence est donc « un essai de critique scientifique », une contribution de la médecine et de la psychiâtrie à l'étude des

ouvrages de l'esprit. Suit-il de là qu'on n'y trouve aucune expression des goûts, des opinions de l'auteur en matière d'art et de littérature? Tout au contraire. Polémiste satirique, non moins que physiologiste et philosophe, M. Nordau a fait bien souvent, en écrivant son livre, fonction de critique au sens ordinaire du mot, Tandis qu'il étudiait le tempérament de nos poètes, de nos peintres, de nos musiciens, il jugeait aussi leurs productions.

C'est un juge sévère, et même c'est un juge prévenu. Penseur, il n'estime que la science. L'art et la poésie lui paraissent un jeu puéril dont l'humanité se dégoûtera tôt ou tard. « Peut-être, dans la vie intellectuelle des siècles placés loin devant nous, n'occuperont-ils plus qu'une très petite place. La psychologie nous enseigne que le développement va de l'instinct à la connaissance, de l'émotion au jugement, de l'association d'idées vagabonde à l'association d'idées réglée. A la place de la fuite d'idées apparaît l'attention; à la place du caprice, la volonté guidée par la raison. L'observation triomphe donc toujours davantage de l'imagination, et le symbolisme artistique, c'est-à-dire l'introduction d'interprétations personnelles erronées dans le phénomène du monde est de plus en plus refoulée par la compréhension des lois de la nature. »

Cependant, M. Nordau n'accable point tous les rêveurs sous le poids d'une même réprobation. En soi, l'art n'est pas « une maladie proprement dite de l'esprit humain »; c'est à peine « un léger commencement d'écart de la pleine santé ». Sans doute, « certaines particularités, telles que la forte émotivité, la tendance au symbolisme, la prédominance de l'imagination, existent chez tous les vrais artistes. Ce n'est pourtant point là une raison, il s'en faut énormément, pour que tous soient des dégénérés. Seule l'exagération de ces particularités en fait un trouble pathologique ». Cette exagération, ce trouble, voilà ce que M. Nordau constate chez nos contemporains.

Sa critique, il faut en convenir, ne porte pas toujours à faux. L'esthéticien et le moraliste ne peuvent qu'applaudir à quelques-uns des verdicts rendus par ce médecin. Je signale, en manière d'exemple, les exécutions de Charles Baudelaire et de J.-K. Huysmans. Artificielle et corrompue, la littérature de ces dernières années offre plus souvent les marques d'une décadence intellectuelle que les symptômes d'un glorieux rajeunissement. « La vérité est que les dégénérés non seulement ne sont pas jeunes, mais qu'ils sont sinistrement séniles. Sénile est leur calomnie fielleuse du monde et de la vie; séniles sont leurs bégayements, leurs radotages, leurs incohérences et leurs divagations; séniles, leurs concupiscences d'impuissants et leur avidité de tous les stimulants

des éteints. » En vérité, M. Nordau est-il bien coupable de penser de la sorte? Et, si telle est sa pensée, n'a-t-il pas raison de la dire?

On a prétendu qu'il montrait une âpreté particulière à l'égard des écrivains français; mais je crois qu'on s'est trompé. S'il admoneste cruellement nos décadents et nos esthètes, ne leur fait-il pas, malgré tout, beaucoup d'honneur en parlant d'eux avec tant de prolixité? Raille-t-il d'ailleurs avec plus de ménagements les préraphaëlites anglais que les symbolistes français.? Voit-on le Belge Maëterlinck plus épargné que notre Sâr Péladan? M. Zola, sans doute, est fort maltraité; mais tous les Français s'en plaindront-ils? Quelques-uns n'apprendront-ils pas avec plaisir que, malgré leur immense débit dans les capitales de l'Europe, les romans de Zola n'en imposent pas aux étrangers plus qu'à nous-mêmes; qu'on renouvelle contre eux, en langue allemande, les objections de nos critiques les plus autorisés; qu'un philosophe positiviste repousse, comme en dehors de la science, non moins que de la morale, une œuvre soi-disant fondée sur les principes mêmes du positivisme?

Si l'on excepte l'historien des Rougon-Macquart, M. Nordau ne s'attaque guère qu'aux petites gens de chez nous. En revanche, il consacre tout un long chapitre à chacune de ces trois grandes célébrités européennes : Ibsen, Tolstoï, Wagner.

Sans méconnaître le génie poétique et dramatique d'Ibsen, il signale, — peut-être même en les exagérant un peu, — les contradictions dont ses pièces fourmillent, l'obscurité des symboles sous lesquels il enveloppe sa pensée, l'aspect un peu vieillot de certaines théories que l'auteur voudrait faire passer pour très modernes, et dont l'équivalent se retrouve chez les écrivains français du règne de Louis-Philippe. D'autre part, il dénonce justement l'immoralité de sa morale, fondée tout entière sur l'idée de l'autonomie du moi, de l'indépendance absolue de la liberté humaine vis-à-vis de la raison elle-même, sorte de stoïcisme farouche d'où la résignation serait absente et dont la pratique ne saurait conduire qu'à l'enorgueillissement des âmes et à la rupture de tous les liens sociaux.

Tolstoï n'est pas moins durement condamné. M. Nordau lui rappelle sur quelle équivoque reposent ses derniers écrits. De quel droit, demande-t-il, vous réclamez-vous du christianisme? Pourquoi répétez-vous toujours ce nom, le nom de Jésus et celui des Evangiles, puisque, en définitive, vous ne croyez ni aux Evangiles, ni à Jésus, ni au christianisme? Direz-vous que, rejetant la lettre morte, vous gardez l'esprit de la doctrine? Mais cela même n'est pas exact. Si vous adoptiez une métaphysique, ce ne pourrait être que le panthéisme. Or le panthéisme « n'est pas un système

contenu dans l'Evangile, et constitue la négation déterminée du christianisme. Celui-ci, en effet, à quelque interprétation rationaliste et à quelque torture que l'on soumette ses écrits sacrés, ne peut jamais renoncer à la doctrine du Dieu personnel et de la nature divine du Christ, sans se vider de tout son contenu religieux, de tous ses organes vitaux essentiels, et cesser d'être une foi. » Du moins, retrouve-t-on l'esprit de l'Evangile dans les applications morales que Tolstoï tire de ses principes? Peut-être; mais combien dénaturé! Sa théorie de la non-résistance au mal amènerait nécessairement le triomphe des voleurs, des faussaires et des assassins. Est-ce là ce que le Christ a voulu? Les institutions établies semblent défectueuses à Tolstoï : il souhaite de les voir renversées. Que mettrait-il à leur place? Lui-même avoue ne pas le savoir. Il s'en rapporte aux lois obscures de la vie, au mouvement d'évolution qui entraîne l'humanité vers un but aussi désirable que mystérieux. Il prêche l'amour, ce qui est une belle et très chrétienne occupation; mais, en attendant, il attise plutôt la haine. Inventeur d'un néo-christianisme, d'où sont exclus les sacrements, et l'Eglise, et le Christ lui-même, apôtre d'une religion qui interdit à ses fidèles toute espérance d'outre-tombe, il déclame contre la guerre, et ne voit pas que, par ses écrits, il se fait l'artisan d'une guerre de classes aussi redoutable, aussi injuste, aussi monstrueuse que n'importe quelle guerre de nations.

Enfin, l'auteur de *Dégénérescence*, bien qu'il publie ses livres à Leipzig et qu'il dise volontiers : « Nous autres Allemands », ne tient pas en réserve de moins rudes coups de boutoir pour ses prétendus compatriotes. Voyez ce qu'il pense des littérateurs jeunes-allemands, du philosophe Nietzsche et du prince de Bismarck; voyez le chapitre intitulé : « Le culte de Richard Wagner. » Je ne veux pas m'étendre sur ces pages qui sont hors de ma compétence. Je ne puis pourtant m'empêcher de croire que les critiques de M. Nordau ne sont pas toutes dénuées de justesse. Se trompe-t-il quand il dit que l'objet propre de la musique est de suggérer des émotions plutôt que de peindre des événements et que Wagner, préoccupé surtout d'obtenir des effets *pittoresques*, a commis vis-à-vis de son art une faute analogue à celle de ces poètes qui veulent avec leur plume produire des effets purement musicaux? De même ne peut-on remarquer sans crime que Wagner, à côté de ses inspirations les plus mystiques, fait souvent entendre « les accents exaltés d'une sensualité insatiable et brûlante jusqu'à l'extrême »? Ce reproche contiendrait-il quelque exagération, je la trouverais moins blâmable que celle d'un publiciste français, grand partisan de l'action morale et du relèvement des cœurs, resté

néanmoins assez *dilettante* pour n'avoir pas craint d'écrire que *Parsifal* était peut-être l'œuvre rédemptrice de toutes les fautes de notre temps.

III

Nous connaissons maintenant l'esthétique de M. Nordau; nous avons rendu justice à la franchise de ses appréciations, au courage avec lequel il s'est élevé contre les idoles du jour. Reste à savoir ce qu'il faut penser de sa méthode. J'ai dit que le principe sur lequel il se fonde ne me répugnait pas absolument : mais l'application qu'il en a faite l'a-t-elle conduit à des résultats vraiment scientifiques? C'est ce que nous allons voir.

M. Nordau prétend que les poètes et les artistes européens actuellement en vogue sont tous atteints de dégénérescence. Quels arguments produit-il à l'appui de sa thèse?

« Il y aurait, dit-il, un moyen sûr de prouver qu'elle n'est pas arbitraire, que ce n'est pas une boutade sans fondement, mais un fait, l'affirmation que les auteurs de tous les mouvements fin de siècle sont des dégénérés; ce serait d'examiner soigneusement leur personne physique et leur arbre généalogique. On rencontrerait indubitablement chez presque tous des proches parents dégénérés et un ou plusieurs stigmates qui mettraient hors de doute le diagnostic : dégénérescence. »

Par malheur, de graves difficultés s'opposent à cet examen.

Il faudrait d'abord qu'on pût distinguer l'écrivain sincère qui, dans ses vers ou dans sa prose, traduit inconsciemment les anomalies de son tempérament moral et physique, du simple *fumiste* qui se joue du public et de lui-même, adopte sans conviction le style à la mode, n'a d'autre souci que d'étonner les badauds et de s'enrichir à leurs dépens. Mais une telle distinction, si aisée qu'elle soit dans certains cas, embarrassera plus d'une fois la perspicacité du critique.

Il faudrait, en second lieu, que, après avoir reconnu chez un écrivain les marques physiques de la dégénérescence, on ne craignît pas de les révéler au public. Or c'est ce que, le plus souvent, « par respect humain », on n'osera pas faire. Le résultat de l'enquête convaincra donc seulement celui qui l'aura poursuivie. Encore ses investigations, puisqu'il s'agit d'une personne vivante, n'auront-elles porté que sur l'extérieur de cette personne : les symptômes les plus caractéristiques, par exemple, les lésions de la moelle ou du cerveau, resteront ignorés.

A défaut des stigmates physiques, M. Nordau est donc obligé de se rabattre sur « les stigmates intellectuels », qui lui paraissent

caractériser la dégénérescence d'une façon tout aussi sûre. Ce sont, entre autres : la perte du sens de la moralité et du droit, l'égoïsme excessif, l'émotivité, l'impulsivité, l'adynamie, le découragement, l'horreur de l'action, l'aboulie, l'amour de la rêverie, l'incapacité d'attention, le mysticisme...

Tous ces mots, comme on l'a remarqué, désignent des phénomènes psychologiques, phénomènes qu'un psychologue de la vieille école, avec ses procédés d'observation et d'analyse, eût discernés sans peine, et qu'il eût exprimés en un langage plus gracieux. Le psycho-physiologiste, il est vrai, prétend expliquer ces tares intellectuelles par la présence de certaines tares somatiques : mais son affirmation n'a de valeur que s'il nous montre effectivement une correspondance exacte entre ces deux ordres d'altérations de la personne physique et de la personne morale. Autrement, sa méthode ne présente aucun avantage sur l'ancienne. Par exemple, M. Nordau nous dit que l'auteur de *l'Assommoir* et de *la Terre* est atteint de coprolalie, c'est-à-dire de la manie d'employer des expressions sales. Mais à quelle lésion matérielle est liée cette infirmité morale, voilà ce qu'il devrait nous apprendre. Cela seulement nous intéresse : car, si nous avons lu dix pages de Zola, nous ne pouvons ignorer que cet écrivain affectionne les locutions malpropres; et de savoir que les psycho-physiologistes désignent ce travers sous le nom de coprolalie, c'est ce qui ne nous instruit pas beaucoup davantage.

Au reste, M. Nordau s'informe-t-il des causes particulières auxquelles est due la dégénérescence de chacun de ses sujets? — Nullement. Les causes qu'il indique sont tout à fait générales. Il ne se demande pas de quel père et de quelle mère Ibsen, Wagner, Tolstoï, sont nés, quelle était la constitution de leurs ancêtres, dans quel pays ils ont grandi, à quelles influences physiques, morales, sociales, ils ont été soumis. Aussitôt qu'il a découvert chez eux telle ou telle particularité intellectuelle que la psycho-physiologie regarde comme un stigmate de dégénérescence pour l'avoir rencontrée chez d'autres hommes, aliénés ou criminels, dont on a pu constater les lésions somatiques, il croit sa tâche accomplie. On peut être plus exigeant que M. Nordau et trouver qu'il nous renseigne bien imparfaitement sur l'état des écrivains et des artistes qui font l'objet de son étude.

Très vagues en ce qui concerne les individus, ses indications ne le sont pas beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'une classe tout entière. M. Nordau s'efforce de répartir les dégénérés littéraires en trois groupes : les mystiques, les égotistes, les réalistes; or, de son propre aveu, aucun de ces groupes n'offre des caractères nettement

tranchés. Voici ce qu'on peut lire à la première page du tome II : « Au fond, tous les dégénérés, de quelque nature qu'ils soient, sont pétris de la même pâte. Ils montrent tous les mêmes lacunes, inégalités et déformations des facultés intellectuelles, les mêmes stigmates psychiques et somatiques. Ceux donc qui, ayant à juger un certain nombre de dégénérés, voudraient mettre en relief et présenter comme leur particularité exclusive, chez les uns seulement le mysticisme de la pensée, chez les autres seulement l'émotivité érotique ou la manie de réforme universelle et la philanthropie confuses et stériles, ou seulement l'impulsion aux actes criminels, etc., ceux-là ne verraient évidemment qu'un côté du phénomène et ne tiendraient pas compte des autres. Tel ou tel stigmate de dégénérescence peut, dans un cas donné, apparaître tout particulièrement; mais, en cherchant avec soin, on trouvera à côté tous les autres également, au moins indiqués. »

Ainsi, loin de distinguer les individus les uns des autres, la science tend plutôt à les réunir en groupes et à confondre ces groupes eux-mêmes. Mais la fonction essentielle du critique n'est-elle pas, comme on l'a si bien dit, de « découvrir le particulier dans l'universel, le personnel dans le général, et l'individu dans l'homme »? Les méthodes scientifiques et, en particulier, celle que propose M. Nordau, détournent donc la critique de son véritable objet. « Au milieu de ces généralisations ambitieuses, le sens de l'individuel se perd ; nous nous habituons à ne plus apprécier dans les œuvres et les hommes du passé que l'utilité dont ils sont pour nos théories; et la variété, la diversité, la riche complexité de la vie, nous échappent à travers les formules rigides où nous prétendons l'enfermer. »

Mais, dira M. Nordau, je ne me donne pas pour un critique. Je n'étudie les productions artistiques et littéraires qu'en physiologiste et en sociologue. Ce que je veux établir, c'est moins la maladie de tel ou tel poète, de tel ou tel musicien, que l'état général de la société.

Eh bien, même sur ce sujet, l'auteur de *Dégénérescence* ne s'est pas assez clairement expliqué. Point de question plus importante que celle de savoir si les dégénérés se rencontrent dans toutes les classes de la société ou seulement dans quelques-unes. Consultons M. Nordau; il nous dit (tome Ier, page 5), à propos des Français : « Je n'ai en vue que *les dix mille supérieurs*. La population des campagnes, une partie des ouvriers et de la bourgeoisie sont sains. » D'autre part, on voit en lisant son ouvrage que le fléau lui paraît beaucoup plus répandu. Nous savons que la dégénérescence est un phénomène d'hérédité, qu'elle existe en germe chez

les parents du dégénéré. Or, parmi les littérateurs et les artistes qu'il passe en revue, les uns sortent des rangs élevés de la société et les autres sont des enfants du peuple; les uns sont nés à la ville et les autres à la campagne. Puisque tous sont des dégénérés, leurs parents à tous étaient malades. Les causes de dégénérescence ne sévissent donc pas uniquement sur les hautes classes.

Les conclusions de M. Nordau demeurent en somme aussi vagues, aussi confuses, aussi incertaines, qu'il nous parle des individus, ou des familles de dégénérés, ou de la société tout entière. Sa méthode est loin de gagner en précision ce qu'elle perd en élégance.

III

Ne discutons plus sur la méthode et tenons pour démontré que la société européenne renferme une quantité innombrable de dégénérés. Quelle est la cause de ce phénomène? M. Nordau se prononce là-dessus de la manière la plus catégorique, et son opinion mérite d'être connue.

« Cette cause est la fatigue de la génération actuelle... L'humanité civilisée tout entière est soumise (à la fatigue) depuis un demi-siècle. Toutes ses conditions vitales ont subi en ce laps de temps une révolution dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire universelle. L'histoire n'offre pas un seul siècle où les inventions qui pénètrent si profondément, si tyranniquement dans la vie de l'individu, s'entassent comme au nôtre... Depuis cinquante ans, la population de l'Europe n'a pas doublé; la somme de son travail est montée au décuple, en partie même, à cinquante fois plus. A cet énorme accroissement de dépense organique ne répond pas et ne peut pas répondre un accroissement égal de revenu... L'humanité civilisée fut surprise à l'improviste par ses nouvelles découvertes et ses nouveaux progrès... Pour ainsi dire d'un jour à l'autre, sans préparation, avec une soudaineté meurtrière, (nos pères) ont dû changer le pas commodément lent de l'existence antérieure contre la course échevelée de la vie moderne, et ni leur cœur ni leurs poumons n'y résistèrent. » Ainsi les progrès de la science ont été trop rapides et le temps a manqué à l'homme pour adapter son organisme au genre de vie qu'il allait mener désormais : de là sont nées l'hystérie et la dégénérescence dont nous sommes tous plus ou moins atteints.

Faut-il donc maudire la science? — A Dieu ne plaise! s'écrierait M. Nordau, — s'il croyait en Dieu; mais, par un singulier contraste, il ne croit qu'à la science.

Suivant lui, les connaissances que procure la recherche expéri-

mentale suffisent à l'homme vraiment intelligent; des mystères qu'elle ne peut éclaircir, il ne désire rien savoir. Quelques écrivains contemporains tentent de réagir contre cet état d'esprit et prétendent rouvrir à l'âme humaine un chemin vers l'infini. M. Nordau voit en eux « des mystiques », c'est-à-dire des cerveaux débiles, inattentifs, incapables de rassembler et de lier les perceptions et les souvenirs; il les accuse de prendre leurs sentiments pour des raisons, et n'a pas assez de mépris pour leur imbécillité. Notez que par le mot mystiques, il ne désigne pas seulement ces imaginatifs déséquilibrés qui mêlent à leurs vagues élans de ferveur les préoccupations les plus obscènes, ni ces rêveurs dont les aspirations pieuses ne se transforment jamais en une foi définie, mais tous ceux qui, par un moyen quelconque, tâchent de s'élever au-dessus des connaissances sensibles. Avec la poésie des mystiques, c'est bien toute philosophie, toute religion, que condamne l'auteur de *Dégénérescence.* Si l'on fait abstraction du phénomène indiqué plus haut, la réaction qui se produit en ce moment contre la science est sans motif, et elle ne durera pas. On ne sait ce qu'on dit lorsqu'on parle d'une *banqueroute de la science.* Sans doute, la science n'a pas donné d'explication sur *l'au-delà;* elle n'a pas découvert la cause première des choses, mais elle ne s'était pas engagée à la découvrir. « Quand a-t-elle promis jamais autre chose que d'observer loyalement et attentivement les phénomènes et, si possible, de déterminer les conditions dans lesquelles ils se produisent? » N'a-t-elle pas tenu cette promesse? Ne la tient-elle pas mieux tous les jours? L'avenir lui appartient donc. De plus en plus, elle prévaudra sur l'art et la poésie, comme elle a déjà prévalu sur la religion et la métaphysique. L'humanité, remise d'un premier moment de stupeur, s'habituera progressivement aux diverses conditions d'existence que lui feront les découvertes scientifiques.

En présence de ce tableau enchanteur, une question nous vient aux lèvres. Notre adversaire la prévoit; il y répond d'avance :

Rassurez-vous, nous dit-il; le triomphe de la science n'entraînera pas la ruine de la morale.

V

Si nous en croyons M. Nordau, un homme sainement constitué est nécessairement heureux et nécessairement sociable.

Le bon état de son corps, le jeu régulier de ses organes, lui procurent tout le contentement dont sa nature est susceptible. L'optimisme et le pessimisme ont « une base biologique, et non

métaphysique... Les hommes vivent volontiers et plutôt doucement joyeux que tristes, aussi longtemps que l'existence leur offre des satisfactions. Les souffrances sont-elles plus fortes que le sentiment de plaisir qu'apporte la satisfaction du premier et plus important de tous les instincts organiques : l'instinct vital ou de la conservation, — alors ils n'hésitent pas à se tuer ». Pour trouver la vie agréable, il suffit que nous nous portions bien.

Cela suffit également pour que nous vivions en paix avec notre prochain, pour que la sympathie nous attire vers lui. « De même que la formation d'un moi, d'une individualité clairement consciente de son existence particulière, est la plus haute œuvre de la matière vivante, de même le plus haut degré de développement du moi consiste à s'incorporer le non-moi, à comprendre le monde, à établir d'étroites relations avec les autres êtres. » Les *égotistes* sont les gens incapables de se représenter assez vivement les sentiments de leurs semblables pour les éprouver eux-mêmes.

Du bon état de notre santé résultent donc notre bonheur individuel et la solidarité sociale. Par suite, la morale se confond avec la médecine. N'est-on pas tenté de dire à M. Nordau : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse? »

Mais la plaisanterie ne sied pas lorsqu'on traite du problème moral; de la façon dont l'avenir le résoudra, le sort de l'humanité dépend. Plus encore que les vagues déclamations d'un Tolstoï, la théorie soi-disant scientifique d'un Nordau risque d'entraîner les esprits dans une direction au bout de laquelle ils ne trouveraient que mécomptes de tout genre; heureusement, elle est plus ingénieuse que solide. Je résume en quelques mots les objections fondamentales qu'elle me paraît soulever.

Notons d'abord qu'elle repose tout entière sur une hypothèse : l'homme du vingtième siècle et des siècles suivants jouira d'une bonne santé. Cela est-il certain? Les principes délétères qui agissent d'une manière si fâcheuse sur la société contemporaine perdront-ils tout à coup leur influence? Cessera-t-on d'habiter les grandes villes? Ne consommera-t-on plus ni alcool, ni tabac? La concurrence industrielle et commerciale ne deviendra-t-elle pas chaque année plus redoutable? Ne devrons-nous pas charger notre cerveau de connaissances toujours plus nombreuses, dépenser notre activité en efforts toujours plus complexes et plus fiévreux? Si ces conjectures ont quelque vraisemblance, l'homme ne se portera pas assez bien dans l'avenir pour être complètement heureux.

Sa santé ne laissât-elle rien à désirer, il ne se tiendrait pas encore pour satisfait. Les positivistes ont beau dire : jamais l'expérience n'assouvira sa soif de connaître. Il veut percer les

voiles qui l'enveloppent; il veut porter ses regards jusqu'à la cause génératrice de l'univers; il veut surtout deviner l'énigme de sa propre existence, savoir vers quel port effrayant ou désirable sa barque est roulée par les flots. Comment se résignerait-il sans tristesse à rester dans une ignorance perpétuelle de son principe et de sa destinée? Un esprit que la science positive contenterait, ne serait pas, — quoi qu'en dise M. Nordau, — tout à fait sain, tout à fait développé.

Je ne puis donc juger du même œil que lui, le mouvement intellectuel qui s'est accompli dans ces dernières années. Je veux bien regarder comme dégénérés ces hommes dont l'esprit souffre de surcharge, de fatigue, d'épuisement; ils renoncent à comprendre, ils refusent d'agir. M. Edouard Rod, dans son intéressant ouvrage sur *les Idées morales au temps présent*, les appelle « des négatifs ». Ceux-là sont vraiment les victimes d'une science trop hâtive.

Mais, à côté des *négatifs*, il y a les *positifs*. Parmi les hommes de cette classe, les uns ont l'intelligence encore troublée par les assauts de la science et de la critique; du moins, ils affirment la nécessité de l'action, et c'est déjà quelque chose. D'autres, plus hardis, essayent de ressaisir leur âme tout entière. Leurs facultés engourdies se réveillent; de nouveau, ils croient au pouvoir de la raison, et sentent revivre leurs convictions religieuses et métaphysiques.

Chez quelques littérateurs, je le sais, ce mouvement ne se dessine que d'une façon incertaine. Avant de le condamner comme un symptôme morbide, M. Nordau aurait dû l'étudier chez les esprits sérieux dont la conversion intellectuelle est aussi sincère que profonde. Peut-être alors se fût-il aperçu qu'en se reprenant d'amour pour la philosophie et pour la religion, nos contemporains ne font que se rapprocher du type normal de l'humanité. Ils ne dégénèrent point, ils redeviennent simplement des hommes.

M. Nordau ne réussit donc pas à constituer la morale individuelle. Est-il plus heureux pour la morale sociale?

J'accorde sans difficulté que notre compassion pour les souffrances d'autrui trouve un fondement dans notre organisation physique. Nous ne pouvons nous représenter vivement la joie ou la peine qu'éprouve un autre homme sans la ressentir en quelque manière pour notre compte. Toutefois cette émotion sympathique ne saurait étouffer dans les âmes ni l'égoïsme ni l'envie. Pour ne pas diminuer notre portion de bonheur, nous serons toujours tentés de fermer les yeux sur la misère de notre prochain, et toujours le misérable lèvera les siens sur notre opulence et convoitera ces biens dont le sort l'a privé.

Que pourra-t-on faire pour remédier à cet antagonisme du riche et du pauvre? Etablir et répandre de plus en plus le règne de la justice, ou, ce qui revient au même dans la pensée des socialistes, le règne de l'égalité.

Mais l'établissement de l'égalité n'augmentera pas le nombre des heureux d'ici-bas. Il n'y aura plus de riches, il n'y aura que des pauvres. Les hommes ne souffriront pas moins. S'ils pouvaient jamais se contenter des biens matériels, ce serait à la condition de les posséder en abondance. Privés, d'autre part, de tous les biens spirituels, de toute haute satisfaction intellectuelle ou morale, incapables pour le plus grand nombre de s'alimenter aux sources escarpées de la science, ils tomberont dans un état voisin du désespoir. Mais les plus forts d'entre eux, considérant que la minute qui passe est à jamais perdue, sachant que l'avenir ne réserve aucune compensation à leur infortune présente, voudront au moins s'étourdir. Ils s'inquiéteront peu de l'égalité et de la justice; ils ne songeront qu'à satisfaire le plus largement possible, au détriment de la paix sociale et du bonheur des plus faibles, leurs basses convoitises et leurs passions brutales.

Soit, répliquera notre interlocuteur, vous prouvez que les hommes des siècles futurs ne seront pas tous des saints, qu'il y en aura d'injustes et de méchants. N'y en avait-il pas sous le règne de la loi ancienne? Oui, certes; mais, selon M. Nordau, le triomphe de la science en diminuera le nombre; nous croyons, au contraire, qu'il l'augmentera, et les motifs qui inspirent notre opinion ont frappé des esprits supérieurs.

L'éminent apologiste, qui étudie, dans ce recueil, *la réaction actuelle contre le positivisme*, rappelait naguère cet aveu d'un positiviste : Il n'y a que l'Évangile « pour nous retenir sur notre pente naturelle, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers les bas-fonds [1] ». Pourquoi M. Taine, au terme de sa carrière, parlait-il ainsi? Parce qu'il connaissait mieux le cœur humain et l'histoire. M. Nordau, je le regrette pour lui, est loin d'appuyer ses prophéties sur une base aussi solide. A défaut de preuves, il ne nous donne que des affirmations. Sa confiance en l'avenir paraît celle d'un *voyant* plutôt que d'un philosophe. La dégénérescence est-elle donc un mal si contagieux que nul n'en soit exempt parmi les littérateurs contemporains, pas même celui qui l'observe, et qu'il faille ranger M. Nordau parmi les « mystiques »?

Clément de Paillette.

[1] Cité par M. l'abbé de Broglie, dans le *Correspondant* du 25 février 1894.

LA DÉFENSE DES CÔTES

Les questions maritimes ont pris, dans ces dernières années, une importance considérable. Ce n'est pas que le public français soit, comme en Angleterre, très expert en ces matières. Mais, depuis quelque temps, la marine sert de cible aux insinuations malveillantes. On grossit le moindre incident; on dénature les faits, par suite, voulons-nous croire, d'informations inexactes, plutôt que de propos délibéré. Mais, enfin, on les dénature, on les envenime; des idées erronées se font jour dans l'opinion. La marine est le bouc émissaire sur lequel Israël charge tous ses péchés.

En second lieu, il y a vingt ans, les flottes de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie n'existaient, pour ainsi dire, qu'à l'état embryonnaire. Leur brusque apparition a fait concevoir des doutes sur l'efficacité de nos forces navales et, périodiquement, nous nous tâtons, nous procédons à un examen de conscience, pour essayer de découvrir si nous sommes réellement en mesure de résister aux forces coalisées de nos adversaires éventuels.

Chacun sait aujourd'hui que, pendant la guerre de 1870, la France put importer d'immenses approvisionnements par ses frontières de mer. A cette époque, remarquons-le, nous n'avions rien à redouter du côté du sud, la marine allemande ne comptait guère, et notre flotte restait maîtresse de l'Océan. De nos jours, l'escadre qui aurait à maintenir ces communications serait tenue en haleine par l'ennemi, et certainement obligée de combattre pour arriver au but.

Quelques écrivains techniques, et beaucoup d'autres à compétence limitée, se sont livrés à des comparaisons plus ingénieuses qu'instructives, pour démontrer à leurs contemporains que nos forces navales ne sont point ce qu'un vain peuple pense. L'autre jour encore, on se demandait ce que la marine a fait des milliards des contribuables, et l'on découvrait que ses caisses avaient des fissures par où s'écoulait l'or de la France.

Le débat est posé en termes trop généraux pour qu'il nous

appartienne d'y prendre part. Nous préférons attendre le résultat de l'enquête actuellement pendante. Mais, jusqu'à ce que la commission ait formulé son avis, nous ne ferons point à la marine l'injure de penser que l'empereur Alexandre Ier disait des administrateurs de sa flotte : « Ils vendraient mes vaisseaux de ligne, s'ils savaient à qui s'adresser. »

Parmi les questions maritimes, il en est une qui est aujourd'hui d'une actualité brûlante. Nous voulons parler de la défense des côtes. Elle doit prendre le premier rang parmi les préoccupations d'un grand Etat; du moins, beaucoup d'amiraux, et non des moindres, pensent qu'il y a lieu de se mettre sur la défensive, avant d'organiser l'offensive. Or c'est à peu près l'inverse que l'on a fait jusqu'ici, un peu partout, en Europe.

L'importance de cette question est motivée, en France, d'abord par le désir de savoir si notre littoral est suffisamment défendu, et aussi par celui de connaître à qui appartiendra la mise en branle et le commandement suprême de tous les moyens affectés à la défense de nos frontières de mer.

Les côtes sont, en effet, à l'heure actuelle, dans une situation particulière, au moins en ce qui concerne la direction générale de leurs moyens d'action. Nous indiquerons les engins dont on dispose pour les défendre, et l'autorité qui, logiquement, doit assumer la lourde tâche du commandement supérieur.

I

A l'époque de la marine à voiles, les escadres, dont le vent était l'auxiliaire indispensable, se poursuivaient en haute mer et se livraient des combats, le plus souvent à une grande distance des côtes. La vapeur a changé tout cela. On peut aujourd'hui, dans une certaine mesure, négliger le vent et combattre sur les côtes. Cette manœuvre permet d'obtenir plus rapidement des résultats, par le bombardement des forts de l'ennemi, le blocus de son littoral et la ruine de ses ports de commerce. Il est donc naturel que, dès le temps de paix, chacun cherche à mettre en état de défense ce champ de bataille éventuel. Aussi, voit-on toutes les puissances se préoccuper de plus en plus de cette importante question et chercher les solutions les plus rationnelles et les plus efficaces; toutes, sauf peut-être l'Angleterre, qui est, par rapport aux autres, dans une position si particulière, que ce qui lui convient ne saurait être appliquée aux autres, et réciproquement.

Nous devons considérer la défense des côtes d'un point de vue plus élevé. Il ne suffit pas, en effet, de prévoir et de chercher les

moyens de détourner une agression sur les trois fronts : Méditerranée, Manche et Océan. Il convient aussi de songer à notre domaine colonial, ce prolongement de la patrie elle-même, dont les diverses parties deviendraient, en cas de guerre, une proie facile. Non seulement ces îles et ces portions de continent éparpillées dans les cinq parties du monde serviront à élargir et à fortifier notre commerce, mais elles deviendront aussi des bases d'opération pour nos croiseurs, des points où les escadres pourront se ravitailler et renouveler leurs approvisionnements de charbon.

Or personne n'ignore que, si l'argent est le nerf de la guerre, le charbon est, pour ainsi dire, l'âme de la guerre navale; que, sans charbon, il n'y a pas d'opérations militaires possibles.

Par suite, tout dépôt de combustible est bon à prendre, et l'on peut être certain que l'ennemi, quel qu'il soit, fera tous ses efforts pour s'en emparer. Le calcul est élémentaire. En cas de réussite, il privera son ex-possesseur d'une ressource indispensable, et il accroîtra ses ressources propres, en admettant surtout qu'il sache garder sa nouvelle conquête.

Les Anglais l'ont compris depuis longtemps; on peut dire que leurs dépôts de charbon sont non seulement à l'abri d'un coup de main, mais que ce sont de véritables forteresses. Voyez Aden, Malte, Gibraltar et Hong-Kong, sans compter les autres.

Donc il faut, à tout prix, organiser une défense des colonies. Et comme, en fait de colonisation, les Anglais sont encore nos maîtres, il faudrait les imiter et donner à ces terres-annexes les moyens de se défendre elles-mêmes. Notons que l'Australie a, pour sa part, quinze grands bâtiments et dix torpilleurs.

Ce semblant d'autonomie ne peut que flatter nos possessions coloniales, et l'on peut être assuré qu'elles tireront le meilleur parti des ressources mises à leur disposition.

En ce qui concerne le littoral français, il ne faudrait pas aller trop loin et s'efforcer de défendre chaque point, ou du moins de placer chacun de ces points dans la zone protectrice d'une forteresse maritime. Ce serait là une exagération manifeste qui conduirait à éparpiller le long des côtes les forces de la défense, sans résultat utile.

Une commission d'officiers généraux, réunie en 1888, a décidé qu'il y avait lieu de concentrer ces forces dans les arsenaux maritimes et dans certains ports de commerce dont elle donnait l'énumération.

N'est-il pas d'ailleurs évident que les chemins de fer amèneront, le cas échéant, dans un intervalle relativement court, des troupes sur un point menacé? Ajoutons enfin que l'opération qui consiste

à jeter sur une côte un corps de débarquement, n'est point aussi simple que l'on paraît souvent le croire.

On défendra donc certains points précis, et, en ces points, on accumulera tous les moyens dont on dispose pour repousser une attaque.

Les engins destinés à la défense des côtes sont fixes ou mobiles; d'où, les deux grandes divisions : défense fixe et défense mobile.

La défense fixe comprend les sémaphores, les batteries de côtes, les obstructions et les torpilles fixes.

La défense mobile comprend les torpilles portées, les torpilles automobiles, les torpilleurs et les bateaux sous-marins.

Ces deux services se prêtent un mutuel concours et n'agissent, en général, que successivement. Quand une force ennemie se présente devant une côte, les sémaphores signalent sa présence à l'autorité chargée de la défense, et les batteries de côtes entrent d'abord en jeu. La force navale adverse continue-t-elle à avancer, elle rencontre les lignes de torpilles, dont le gisement lui est probablement inconnu, mais dont la présence certaine l'oblige à marcher avec circonspection; car un seul de ces engins, éclatant au moment favorable, peut briser en deux un grand cuirassé, ou lui faire une avarie d'une telle gravité que, malgré ses cloisons étanches, ce bâtiment n'aura peut-être pas le temps d'aller s'échouer sur un point de la côte, et de sauver ainsi son équipage.

Nous allons dire quelques mots de ces divers moyens de défense et tâcher de déterminer quelle peut être la part de chacun au moment d'une guerre.

Les batteries de côtes sont armées de gros canons ou de mortiers. Les unes se dressent sur des pointes ou des caps; d'autres, sont très basses et dissimulées avec grand soin dans les rochers. Des télémètres permettent de connaître exactement la distance des bâtiments qui passent au large, et de suivre leur route sur un plan. Dans ces conditions, l'exactitude du tir est assurée; le feu meurtrier qui en résultera, suffira peut-être à détourner l'ennemi de sa tentative.

De tous les engins destructifs inventés jusqu'ici pour les besoins de la guerre navale, la torpille est, sans contredit, le plus redoutable; car, si l'on a quelques chances de frapper un ennemi qui combat à découvert, il est beaucoup moins facile d'éviter un danger la plupart du temps invisible. Aussi, la présence des torpilles simplement soupçonnée justifie-t-elle des précautions de tout genre. On a vu, dans ces conditions, des escadres immobilisées au large des côtes.

A l'origine, la torpille se présente sous une forme inerte, mouillée sur le fond ou maintenue entre deux eaux, et destinée à faire explosion sous l'influence d'un choc extérieur, ou à être mise en feu quand un navire passe au-dessus d'elle, c'est-à-dire dans une position telle, que la colonne d'eau soulevée par la puissance de l'explosion lui cause de graves avaries.

On employa les torpilles dès la fin du seizième siècle, au siège d'Anvers. Elles devinrent sérieuses avec Fulton, qui fit vainement des offres à la France et à l'Angleterre. Malgré les résultats obtenus en France, l'amiral Decrès répondit simplement aux propositions de l'inventeur : « Allez, Monsieur, vos inventions sont bonnes pour des Algériens et pour des corsaires; mais sachez que la France n'a pas encore renoncé à la mer. » Et pourtant, il avait, en guise de démonstration, fait sauter une chaloupe à Brest, en 1801; quatre ans plus tard, il coulait un navire de 200 tonneaux, sur la côte d'Angleterre. On ne commença à utiliser vraiment les torpilles qu'en 1854; à cette époque, les Russes en semèrent dans la mer Noire et dans la mer Baltique. Il est probable que l'on ne songea plus, en ce moment, à traiter de pirates les inventeurs de torpilles, comme on l'avait fait de Fulton. Plus tard, pendant la guerre de la Sécession, leurs exploits défrayèrent les colonnes des journaux américains. On calcula que, pendant cette longue suite de luttes, les torpilles détruisirent plus de 30 navires fédéraux.

Depuis 1870, on les étudie de toutes parts avec acharnement, car on avait enfin reconnu que, si la torpille est une arme puissante, elle est aussi la moins coûteuse. Cette considération, précieuse pour les petites puissances, l'est également pour les grandes qui ont à défendre un littoral étendu.

Depuis la guerre franco-allemande, ce service a fait d'immenses progrès. Ces engins, très nombreux aujourd'hui, se divisent en plusieurs catégories.

Les torpilles fixes, qui reposent sur le fond, sont des segments de sphère en fonte, ou des cylindres de tôle, que l'on immerge à des endroits déterminés. Mais, une fois l'engin déposé, il faut que l'on puisse connaître à chaque instant l'état de la charge de poudre qu'il renferme, afin d'acquérir la certitude que la torpille sera en mesure de détoner quand on jugera le moment venu. Des instruments très sensibles et des méthodes d'une grande simplicité permettent d'opérer cette vérification.

Les torpilles sont réunies à l'observatoire à l'aide de fils de cuivre enfermés dans une gaîne de gutta-percha, pour les isoler du milieu conducteur où ils restent plongés. Dans les passages à courants, où le fond est parsemé de roches, on emploie des câbles

munis extérieurement de fils de fer destinés à protéger la gutta-percha contre les frottements.

On range aussi dans la catégorie des torpilles fixes, celles que l'on mouille entre deux eaux, et qui détonnent, soit au choc d'un navire, soit à volonté.

Nous avons dit que la guerre de Sécession avait mis en lumière les avantages des torpilles. Mais, cette branche de l'art militaire a fait tant de progrès, qu'il convient d'attendre la prochaine guerre pour être vraiment fixé sur la valeur de ces engins. Espérons que nous ne serons fixés que le plus tard possible.

Nous ne saurions quitter la défense fixe sans examiner en quelques lignes un engin qui paraissait destiné à opérer une révolution dans la défense des côtes, et qui, vraisemblablement, n'a pas dit son dernier mot. Il s'agit d'un canon pneumatique, imaginé par un capitaine de l'artillerie des Etats-Unis, M. Zalynski.

Ce canon lance un projectile qui tient le milieu entre le boulet et la torpille; il possède deux modes d'inflammation et peut éclater par son choc contre un obstacle résistant, ou, sous l'eau, près du but, à une distance que l'on fixe d'avance. Ce qui fait l'originalité de l'invention, c'est que M. Zalynski lance ce projectile à l'aide d'une charge d'air comprimé.

Le tube en acier mesure 18 mètres de long et n'a que $0^{m},012$ d'épaisseur. L'affût est muni d'un réservoir d'air comprimé que l'on fait passer dans la pièce, à la partie postérieure du projectile, en ouvrant une soupape particulière.

Cette pièce nouvelle a fait, en 1887, de remarquables essais. En un seul coup, M. Zalynski fit sauter une goëlette, mouillée au large du fort Lafayette, près de New-York.

Dans une autre série d'essais officiels exécutés deux ans plus tard, on avait pris pour cible un rectangle de 15 mètres sur 45 mètres (surface plus petite que la projection d'un vaisseau de guerre).

L'une des cibles était à 328 mètres; la seconde, à 1347 mètres; et la troisième, à 1911 mètres de la bouche de la pièce.

La justesse du tir a été telle, que, plus de la moitié des projectiles tirés à ces diverses distances, tombèrent dans la cible.

Le 22e coup a montré que la portée du projectile, contenant 500 livres d'explosif, dépassait 1600 mètres. C'était la première fois qu'une masse explosive de cette importance était lancée par une pièce.

L'inventeur a même armé un bâtiment à l'aide de ses canons pneumatiques. Le *Vesuvius*, lancé à Philadelphie en 1888, porte pour tout armement 3 canons pneumatiques. Mais les Américains,

eux-mêmes, semblent considérer, comme un danger véritable, la présence à bord de ce bâtiment d'une quantité notable (4 à 5000 kilogrammes) d'explosif peu connu, que la chaleur ou le froid peuvent notablement altérer et rendre plus sensible au choc.

Pour en revenir aux torpilles fixes, en ce siècle de vapeur et d'électricité, pouvait-on rester longtemps sur la défensive en attendant le bon plaisir de l'ennemi? On chercha mieux, on diminua très sensiblement le volume de l'engin afin de le rendre plus portatif, et l'on construisit de tout petits navires chargés de le porter au loin. C'est ainsi que le torpilleur vit le jour.

Ces petits navires, dont nous dirons plus loin quelques mots, portent des torpilles fixées au bout d'une hampe. La manœuvre, très périlleuse d'ailleurs, consiste à aller faire éclater l'engin au contact du bâtiment à détruire, et sous l'eau.

L'explosion des torpilles portées peut avoir lieu au choc contre un obstacle résistant, ou à la volonté de l'opérateur. Leur manipulation, assez délicate, réclame des précautions particulières.

Comme pour les torpilles fixes, l'opérateur peut, jusqu'au dernier moment, vérifier l'état de la torpille et de ses fils.

D'après ce que nous venons de dire, une attaque de ce genre exige beaucoup d'audace et de sang-froid. Nous donnerons plus loin des exemples de tentatives heureuses opérées par des officiers français et russes.

Ainsi, la torpille portée doit faire explosion sous le flanc même du bâtiment ennemi, à une profondeur suffisante pour que la détonation se produise sur la partie dépourvue de cuirasse. Or, cette condition devient de plus en plus difficile à remplir depuis la multiplication des pièces de petit calibre à tir rapide. Ajoutons à cela l'emploi des projecteurs de grande dimension, qui lancent à volonté un cylindre lumineux ou un cône éblouissant à large base, selon que l'on veut explorer une certaine étendue, ou simplement observer les mouvements d'un navire dont on a éventé la présence.

La torpille automobile, qui, lancée à plusieurs centaines de mètres, se dirige d'elle-même sur l'ennemi à couler, marque, dans l'attaque, un progrès considérable.

A ce titre, un Anglais, M. Whitehead, a opéré une véritable révolution. A la suite de nombreux perfectionnements, cet engin est aujourd'hui presque parfait, autant par la régularité de sa trajectoire, que par l'importance de la charge d'explosif et la grandeur du résultat. On la règle pour une profondeur déterminée et elle frappe l'ennemi jusqu'à la distance de 800 mètres, à la vitesse d'environ 25 nœuds.

Toutes les marines du globe ont adopté la torpille Whitehead,

plus ou moins modifiée. C'est ainsi que les Allemands emploient la torpille de M. Schwartzkopf, un de leurs compatriotes, dont le grand mérite consiste dans l'invention d'un métal particulier, le bronze phosphoreux.

Plusieurs autres torpilles automobiles ont essayé sans succès de faire concurrence à celle de M. Whitehead. Ainsi, la torpille Peck demande la force motrice qui lui est nécessaire, non point à l'air comprimé, mais à la vapeur des chaudières.

La torpille Howel est mue par un volant qui tourne à la vitesse de 15 à 20 000 tours par minute.

La torpille Paulson marche à l'aide de l'acide carbonique liquide.

Les torpilles automobiles se lancent à l'aide de tubes qui affectent des dispositions différentes, suivant qu'il s'agit d'un torpilleur ou d'un grand bâtiment. De plus, ces tubes sont fixes ou mobiles; ils débouchent à une petite hauteur au-dessus de l'eau ou, au contraire, en dessous.

En tout cas, le tube de lancement est une sorte de canon de bronze à parois très minces, qui permet de lancer les torpilles, soit à l'aide de l'air comprimé, soit au moyen d'une petite charge de poudre que l'on place à la partie postérieure.

Dans les deux cas, la torpille introduite dans le tube est projetée au dehors avec une vitesse modérée. Puis la machine intérieure de la torpille entre en fonction et l'engin s'élance vers le but avec une vitesse de 15 mètres par seconde.

Une fois sortie du tube, et indépendamment des caprices inhérents à ces sortes d'engins, plusieurs causes perturbatrices influencent sa trajectoire, par exemple, les courants si variables en force et en direction.

Il en résulte un certain aléa que les inventeurs cherchèrent à supprimer en se demandant si l'on ne pourrait rester maître de la direction de la torpille jusqu'au moment de l'explosion. Et ceci, afin d'en corriger les écarts, de changer au besoin d'objectif, et même de faire rétrograder une torpille déjà lancée, lorsque le but se présente dans des conditions moins favorables ou que son éloignement le rend plus difficile à atteindre.

Une telle conception tenta l'esprit éminemment audacieux des inventeurs du nouveau monde : MM. Loy, Edison et d'autres présentèrent des solutions originales de ce problème nouveau. Ces inventeurs conservent à peu près la forme de la torpille Whitehead; mais, abandonnant l'air comprimé et son attirail nécessaire de tuyaux et de pompes de compression, ils demandent la force motrice à l'acide carbonique liquide, à l'ammoniaque, à la poudre à canon; parfois même, ils se contentent d'un transport de force

par l'électricité, ce qui supprime tous les mécanismes et ne nécessite aucune préparation.

L'observateur, restant en relation avec la torpille à l'aide d'un fil où circule un courant électrique, peut à volonté, en pressant tel ou tel conjoncteur, lancer le courant dans les fils de divers électro-aimants, dont les armateurs commandent la mise en marche et les mouvements du gouvernail.

La plus simple des torpilles dirigeables est la torpille Sims-Edison, basée sur un simple transport de force. Dès lors, plus de machine compliquée, ni d'organe délicat. Une dynamo sur le rivage, une autre dans l'intérieur de la torpille et un câble reliant l'une à l'autre. Enroulé sur un tambour, ce câble se déroule au fur et à mesure de la marche de la torpille. Un autre fil enfermé dans la même gaîne laisse passer le courant d'une pile aux électro-aimants du gouvernail, et permet de diriger la torpille à l'aide d'un simple commutateur.

La torpille est maintenue à une certaine profondeur par un flotteur qui lui est relié à l'aide de tiges métalliques.

M. Sims est venu essayer cette torpille au Havre, en 1891, devant un public nombreux, composé d'officiers et de spécialistes. L'engin fut trouvé très remarquable sous beaucoup de rapports.

La torpille dirigeable Brennan a été construite par un Australien et vendue, par lui, 2 millions et demi au gouvernement anglais. Elle est basée sur une donnée fort originale et n'a rien d'électrique.

A terre, une machine enroule sur un tambour deux câbles qui aboutissent à des dévidoirs placés dans l'intérieur de la torpille. Chacun des dévidoirs correspond à une des hélices, et les deux arbres qui portent les propulseurs s'emboîtent l'un sur l'autre, leurs axes se confondant.

De telle sorte que la torpille s'élance en avant à mesure que l'on tire les fils en arrière, et d'autant plus vite que le mouvement d'enroulement est lui-même plus rapide.

En 1890, on a fait sauter avec cet engin un vieux navire de 500 tonneaux. Une gerbe immense s'éleva à plus de 30 mètres en l'air. Quand tout fut retombé, le bâtiment n'existait plus et la mer était couverte de débris.

Au premier abord, les effets sont terrifiants; mais, comme le fait judicieusement remarquer M. Dary [1], ces engins doivent pouvoir s'utiliser par tous les temps; ils n'ont pas été imaginés pour évoluer

[1] Dans le volume très curieux, intéressant et documenté qu'il vient de publier, avec une préface du contre-amiral Réveillère (*l'Electricité et la défense des côtes*, 1 vol. in-12 avec 114 figures), chez M. Grelot, éditeur de *l'Encyclopédie électrique*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques.

toujours en eau tranquille devant une commission qui enregistrera les résultats avec une bienveillance non dissimulée.

Enfin, il demeure bien entendu que cet engin ne saurait être d'aucune utilité à bord des bâtiments. Dans ce cas, en effet, les fils constitueraient un inconvénient majeur. Il faut que (surtout dans un combat où l'imprévu a une large part) le navire soit absolument libre de ses mouvements et puisse évoluer comme il lui plaît.

On emploiera donc la torpille dirigeable à terre et on la lancera sur l'ennemi autant que possible, quand celui-ci présentera une grande surface. Mais s'il y a de la mer, si les lames déferlent sur le flotteur et font, à tout instant, dévier la torpille? Et si l'opérateur lui-même ne suit pas assez clairement les voyants pour donner à coup sûr la direction? Il y a donc, dans cette manœuvre, beaucoup d'aléa.

On a essayé plusieurs autres espèces de torpilles que l'on a cru devoir abandonner ensuite et qu'il n'y a plus lieu aujourd'hui de faire rentrer dans une classification. Telles sont, par exemple, les torpilles divergentes, dont la première a été, croyons-nous, inventée vers 1860, par un Anglais, M. Harvey. Ces engins n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif; ce sont d'aimables *rossignols* dont la manœuvre était fort difficile et qui devenait parfois aussi dangereux pour l'opérateur que pour l'ennemi.

II

Le bateau torpilleur nous vient d'Amérique. On appelait ainsi, pendant la guerre de la Sécession, de simples embarcations que l'on munissait d'une hampe destinée à porter la torpille, le *sac à poudre*, suivant l'expression des torpilleurs américains. Cette embarcation, manœuvrée par quelques hommes déterminés, s'efforçait d'aller faire éclater la torpille sous la carène d'un bâtiment.

Les *David* qui vinrent ensuite, déjà très perfectionnés, étaient en tôle et s'immergeaient au moment de l'action, ne laissant à l'ennemi qu'une cible imperceptible. Point de machine, huit hommes actionnant à bras une simple hélice, imprimaient au *David* une vitesse de 4 nœuds.

Depuis cette époque, les *David* ont reçu de nombreux parfectionnements; ils déplacent 150 tonneaux et filent plus de 27 nœuds.

Il est peu d'engins qui aient soulevé autant de polémiques que les torpilleurs. Pendant que les uns appelaient le nouveau venu « roi de la mer », les autres le nommaient « microbe » ou « coquille de noix ».

Arme à rayon d'action limitée, on le destine d'abord à la défense d'une portion restreinte de la côte. Il se cache dans les anses; il se glisse entre les rochers, il suit des défilés tortueux, praticables seulement grâce à sa vitesse et à son faible tirant d'eau. Il opère des sorties brusques contre les vaisseaux qui passent à sa portée, sauf à rentrer ensuite au port.

Plus tard, ce rayon d'action s'agrandit; on construit le torpilleur plus rapide, on accroît son tonnage, il devient capable de franchir des espaces considérables, et, sinon d'écumer la mer, du moins de suivre, dans leurs évolutions, les cuirassés de l'escadre de la Méditerranée.

Les bateaux torpilleurs appartiennent maintenant à un si grand nombre de types, que, avant d'en parler avec quelques détails, il importe d'établir une classification. Ces petits navires ne peuvent être tous employés à des opérations identiques. Les uns, à tonnage très restreint, ne sauraient quitter le littoral sans danger. D'autres, de plus grandes dimensions, ont un rayon d'action plus étendu.

On peut ranger les torpilleurs en trois classes :

1e Les torpilleurs dits *de haute mer*, qui ont le tonnage le plus élevé, suivent les escadres dans leurs manœuvres et leurs évolutions;

2° Ceux de première et de deuxième classe, destinés à la côte, dans le rayon des ports de refuge;

3° Ceux du plus petit modèle, que l'on transporte, à bord de grands bâtiments, sur le lieu du combat.

Tous ne possèdent pas le même armement. Les plus grands reçoivent des torpilles Whitehead, les plus petits n'ont que des torpilles portées.

D'après ce que nous avons dit plus haut, l'attaque à l'aide de torpilles portées est la plus périlleuse pour ceux qui sont chargés de la faire. Elle exige le plus grand sang-froid de la part de l'officier qui commande l'expédition. Il faut que, sans souci de la mitraille qui pleuvra sur lui dès que l'on aura signalé sa présence, il s'avance jusqu'au contact de l'ennemi, qu'il fasse alors détoner sa torpille, et qu'il mette ensuite sa machine en arrière à toute vitesse, pour tenter de s'échapper, à la faveur de la panique et du désordre que la détonation ne manquera pas de produire à bord du navire assailli. Aussi, peut-on dire que, en temps de guerre, le salut d'un grand bâtiment dépendra beaucoup de la manière dont son équipage exercera la surveillance de l'extérieur. Aussitôt la nuit venue, les filets pare-torpilles sont déployés le long des flancs du navire, les projecteurs fouillent de tous côtés l'horizon avec leurs puissants faisceaux électriques; les servants des canons-

revolvers sont à leurs postes, les pièces approvisionnées et chargées, prêts à ouvrir le feu à la moindre alerte. Tout à coup un panache de vapeur d'un blanc mat éclate dans la zone lumineuse; les projecteurs s'en emparent; les crépitements de la fusillade et des canons légers remplacent le calme absolu qui régnait tout à l'heure aux alentours.

Dans ces conditions, le torpilleur, qui n'avance plus que sous une grêle de projectiles, aveuglé d'ailleurs par l'éclat de la lumière électrique, incapable désormais de diriger sûrement sa route, abandonnera parfois la partie. Mais, s'il poursuit son chemin, l'attaque a des chances de réussir. On en peut citer plusieurs exemples.

Pendant la guerre russo-turque, la Russie possédait dix petits torpilleurs de 8 mètres de long, uniquement destinés à agir sur le Danube. Ces navires minuscules, qui rappelaient les *David* américains, ne tardèrent pas à faire leurs preuves.

Le *Séïfi*, monitor turc à tourelles, occupait, avec deux autres bâtiments de la même nationalité, un bras du Danube. Deux embarcations, détachées du groupe, surveillaient l'extérieur et devaient donner l'alerte à la moindre découverte suspecte.

Dans la nuit du 25 au 26 mai 1877, trois petits torpilleurs russes pénètrent dans le fleuve et se glissent le long de terre, à vitesse aussi réduite que possible, afin de ne pas éveiller l'attention. Vers deux heures du matin, le torpilleur *Tsarévitch*, commandé par le lieutenant Doubassof, n'étant plus qu'à 200 mètres du *Séïfi*, se lance contre lui à toute vitesse et sa torpille éclate au contact de la carène du bâtiment turc. Crevé à l'arrière, le monitor commença à s'enfoncer. Le lieutenant Chestakof, qui commandait le torpilleur *Xénia*, fond à son tour sur le navire ennemi, l'atteint vers le milieu et fait aussi éclater sa torpille.

Le *Séïfi* sombra rapidement, tandis que son équipage couvrait de balles les deux embarcations. Les Russes s'enfuirent à toute vapeur et sortirent du Danube sans avoir perdu un seul homme.

L'année suivante, la Russie enregistra un nouvel exploit. Plusieurs bâtiments turcs, dont un croiseur de 1500 tonneaux, étaient mouillés devant Batoum. Dans la nuit du 25 au 26 juillet 1878, deux canots lance-torpilles russes, le *Tchesmé* et le *Sinope*, s'approchèrent doucement du mouillage. Cette fois, les assaillants n'étaient pas obligés d'aller jusqu'au contact de l'ennemi : les torpilles Whitehead, qui composaient leur armement, permettaient d'entrer en action à 300 ou 400 mètres du but. Cependant, afin de mettre de leur côté de plus grandes chances, ils s'approchèrent davantage, prêts d'ailleurs à faire jouer leurs tubes, en cas d'alerte.

A moins de 100 mètres, les deux canots lancèrent ensemble leurs torpilles, qui firent toutes deux explosion en arrivant au but : le croiseur ottoman sombra, tandis que les Russes battaient en retraite sans avarie.

Ainsi ces deux affaires se terminèrent par la destruction des navires, et les assaillants se retirèrent sains et saufs.

On conclut à la nécessité de perfectionner les moyens défensifs, afin de prévenir les surprises et de détruire les assaillants dans le cas où ceux-ci parviendraient à tromper la vigilance des navires assaillis. En conséquence, on augmenta, sur les grands bâtiments, le nombre des canons de petit calibre à tir rapide et des mitrailleuses; on étudia l'emploi de la lumière électrique et l'on accrut le nombre des projecteurs. On créa de nouveaux types que l'on nomma contre-torpilleurs et avisos-torpilleurs, véritable cavalerie des escadres cuirassées destinées à flanquer ces dernières et à couler les torpilleurs qui s'aventureraient trop près.

Après avoir raconté les succès des canots torpilleurs russes, nous allons enregistrer aussi les exploits des torpilleurs français pendant la guerre de Chine, à Sheïpoo et dans la rivière Min.

Le 23 août 1884, l'escadre de l'amiral Courbet, renforcée par les torpilleurs 45 et 46 (longs de 27 mètres), bloquait la rivière Min. Les bâtiments chinois étaient mouillés en amont; parmi eux se trouvaient le croiseur *Yang-Woo* de 1400 tonneaux et l'aviso *Foo-Poo* de 1258.

Le combat eut lieu en plein jour à une heure quarante-cinq. On attaquait un ennemi dépourvu de mitrailleuses et d'estacades protectrices, mais à qui ne manquaient ni les fusils ni les canons. Avant d'atteindre le but, nos torpilleurs devaient lutter contre un courant violent qui protégea, plus tard, leur retraite. C'était là une circonstance favorable qui n'échappa point à l'amiral. Le *Yang-Woo* fut l'objectif du torpilleur 46; le *Foo-Poo* était réservé à l'autre. Le 46 se précipite sur le *Yang-Woo* et fait éclater sa torpille par le travers, à bâbord; le croiseur, mortellement blessé, gagne la côte et s'échoue sur la vase, afin de ne pas couler sur place. En battant en retraite, le 46 a sa chaudière trouée et il perd un homme frappé d'une balle.

Quant au torpilleur 45, il aborde le *Foo-Poo* par la hanche de bâbord; la torpille éclate; mais la hampe s'engage dans l'hélice de l'aviso, et c'est vainement que l'assaillant lance sa machine à toute vitesse en arrière : la hampe tient toujours. Et les Chinois, pendant ce temps, faisaient pleuvoir une grêle de balles sur le torpilleur. La hampe se dégage enfin; mais le lieutenant de vaisseau Latour est frappé à l'œil par un éclat de métal.

Peu de temps après, les embarcations de la division navale armées en guerre assaillaient de tous côtés le *Foo-Poo* et enlevaient ce bâtiment à l'abordage.

Les canots porte-torpilles chinois ne parurent point pendant l'action. Pourtant, l'amiral Courbet ordonna des mesures pour éviter les surprises; et bien lui en prit, car les Célestes méditaient une revanche qu'ils tentèrent de prendre dans la nuit du 25 août. A quatre heures du matin (le 25), une embarcation chinoise, la hampe inclinée dans l'eau en position d'attaque, se dirigea sur un des bâtiments de l'escadre, l'aviso *la Vipère*. Un coup de fusil de la sentinelle donna l'alarme. Aussitôt, les projecteurs électriques de la *Triomphante* et du *Duguay-Trouin* s'allument; les faisceaux lumineux se concentrent sur l'assaillant. Les hotchkiss de la *Vipère* font pleuvoir des projectiles sur le but subitement éclairé : le canot chinois sombre.

L'action tentée, six mois plus tard, aux abords de Sheïpoo fut non moins décisive que celle de la rivière Min. Cette fois, les instruments sont moins parfaits; ce ne sont pas des torpilleurs qui agissent, mais seulement deux canots à vapeur armés de torpilles portées. Vu cet armement, beaucoup moins perfectionné que celui des véritables torpilleurs, il fallut arrêter, avant le départ, des précautions spéciales, surtout en vue de la manœuvre des appareils de ces canots « silencieux, mais faisant beaucoup de bruit », d'après le mot de M. Gourdon lui-même.

Voici le résumé des dispositions prises avant le départ.

A partir du moment où l'on apercevra l'ennemi, défense absolue d'ouvrir le foyer ou le cendrier, afin de ne pas produire de lueurs intempestives. Défense d'alimenter, à cause du bruit des clapets d'alimentation. Éteindre le fanal du tube de niveau. Marcher d'abord à petite vitesse, afin de n'être pas entendu. Puis, sur un ordre spécial, lancer la machine à toute puissance, fermer le capot de la cheminée et se tenir prêt à pousser l'espar. Enfin, on renversera la machine avant d'arriver au contact, sans stopper. L'explosion aura lieu au choc.

Le lieutenant de vaisseau Gourdon, qui commandait le canot n° 1, atteignit la frégate *Yu-Yen* par tribord derrière et fit éclater sa torpille. En battant en retraite, il reçut onze projectiles.

Le canot n° 2, commandé par le lieutenant de vaisseau Duboc, atteignit le *Then-King* par l'arrière. La torpille éclata; mais la hampe s'étant engagée, l'embarcation ne put battre en retraite. Quand elle se dégagea, elle avait reçu six balles et perdu un homme. Dans la panique produite par les deux explosions, la frégate *Yu-Yen* avait fait feu des deux bords et dans toutes les

directions; le *Then-King* et les forts de terre avaient répondu : les deux bâtiments avaient sombré sur place.

Ceci se passait dans la nuit du 14 au 15 février 1885.

On voit par ces exemples quel grand danger court l'assaillant qui fait une attaque avec la torpille portée. Aussi, la torpille automobile fut-elle adoptée pour les torpilleurs, dès son apparition. Désormais, ces petits navires lancèrent leurs torpilles à 300 ou 400 mètres du but, ce qui revenait à armer les torpilleurs de torpilles placées au bout d'une hampe de 300 à 400 mètres.

Mais si, tout d'abord, ces attaques étaient favorisées par l'insuffisance des moyens de défense, on peut dire qu'elles deviennent aujourd'hui de plus en plus problématiques, lorsque l'on est en face d'un ennemi sérieux.

Sans parler du cliquetis de la machine (que l'on a beaucoup atténué), ni de la flamme indiscrète qui surmonte la cheminée comme un panache révélateur, il vient un moment où le petit navire entre dans la zone lumineuse protectrice de l'assailli.

Malgré les efforts de la défense, l'assaillant parviendra-t-il à lancer sa torpille au moment voulu? Il est incontestable que les Russes ont obtenu des succès avec la torpille automobile, et que, dans la dernière guerre du Chili, un grand cuirassé, le *Blanco Encalada*, fut coulé par un de ces engins. A la vérité, la surveillance était à peu près nulle à bord de ce bâtiment, ou du moins les canons-révolvers n'étaient pas prêts à faire feu pour repousser une attaque éventuelle.

Les constructeurs ont fait, dans ces derniers temps, des progrès inespérés. Déjà, en 1892, le *Dragon* avait dépassé la vitesse de 25 nœuds. A la fin de 1893, le torpilleur *Chevalier* a donné 27 nœuds 22, la plus grande vitesse obtenue jusqu'ici dans toutes les marines.

On n'est arrivé à cette énorme vitesse qu'au prix d'un accroissement de tonnage. En tout cas, il est clair que, doué de cette rapidité, le torpilleur ne restera que pendant un temps très court exposé au feu de l'ennemi. Pourtant, ne nous laissons point fasciner par ces nombres surprenants, auxquels on n'osait pas songer, il y a quelques années, et ne perdons pas de vue ces paroles si sensées de l'amiral Bourgeois : « Leurs vitesses dans le calme des rades sont certainement remarquables; mais elles tombent à la mer, bien près de celles des croiseurs et des grands paquebots. »

Nous voici déjà bien loin de la torpille fixe, et ce n'est point encore assez. Les inventeurs entendent aujourd'hui, non seulement lancer à l'ennemi un projectile sous-marin, non seulement rester maître de lui jusqu'au moment de l'explosion, ils veulent rendre

invisible le torpilleur lui-même, le faire naviguer entre deux eaux avec son équipage, afin qu'il puisse se glisser entre les files d'une escadre, choisir à son gré son ennemi et attacher la mort à ses flancs, sans que sa victime ait pu même soupçonner l'existence du danger : nous sommes arrivés au torpilleur sous-marin.

D'ailleurs, l'idée n'est pas nouvelle; le bateau sous-marin de van Drebbel a été essayé à Londres, en 1620. Cette invention est redevenue aujourd'hui pleine d'actualité; car on a accru le tonnage des torpilleurs dans de grandes proportions (il atteint actuellement 150 tonneaux); et, d'autre part, ces petits navires sont dépourvus de protection. Dès lors pourquoi ne songerait-on point à immerger le navire lui-même, afin d'assurer son invisibilité et de le protéger par une lame d'eau?

Les deux bateaux sous-marins les plus récents sont : le *Goubet* et le *Gymnote*.

Le premier a subi de longues séries d'expériences, qui ont permis d'établir les conclusions suivantes :

La coque, en bronze, d'une seule coulée, possède une étanchéité parfaite.

Le bateau s'est maintenu (avec les deux hommes qui le montaient) pendant huit heures sous l'eau, à la profondeur de 10 mètres.

Mais, en somme, il ne paraît pas avoir rempli les autres conditions du marché, ainsi qu'en témoignent les extraits du rapport officiel lus à la tribune de la Chambre des députés par le ministre de la marine.

Le *Gymnote* a fait des essais fort intéressants dans la rade de Toulon, et l'on est bien près aujourd'hui d'une solution satisfaisante, mais en limitant les *desiderata* aux points suivants : parcourir sous l'eau une certaine distance et venir fréquemment à la surface pour rectifier la position. Et encore, ceci ne peut-il avoir lieu qu'en eau tranquille. Car, à la moindre agitation, la mer déferlera sur la tourelle émergeante, l'appareil optique ne donnera plus d'indications précises, et le commandant aura sans doute la plus grande peine à suivre une direction déterminée.

Quelques-uns de ces bateaux ont eu une fin lamentable. En 1890, on parlait beaucoup du sous-marin dû à l'invention de M. Péral. Les journaux de la Péninsule en faisaient de pompeux éloges. Pourtant, une commission officielle, réunie à Barcelone, se prononça contre la construction d'autres types similaires. Certains journaux ont même annoncé que ce petit navire, sur lequel on fondait de très grandes espérances, aurait fait explosion à Cadix, pendant les essais.

La même année, le torpilleur sous-marin *Nordenfelt*, qui avait attiré l'attention publique à la fête du jubilé à Portsmouth, eut une fin plus triste encore. Le gouvernement russe avait acheté ce navire sous certaines conditions. Malheureusement, en se rendant à Cronstadt, il s'échoua sur la côte du Jutland. On le répara tant bien que mal, et il put gagner péniblement Copenhague. Mais là, ayant été jugé irréparable, il chercha un acquéreur. Il en trouva un qui l'acheta comme vieux fer et procéda sans délai à sa démolition.

Cependant, on ne saurait perdre l'espoir de réussir un jour. Qui peut répondre de demain? Qui voudrait affirmer que l'engin capable de naviguer sous l'eau dans un milieu opaque, capable, par suite, d'opérer une révolution complète dans la guerre navale, ne sera pas, comme le ballon dirigeable, l'œuvre du vingtième siècle? Quoi qu'il en soit, dès à présent, la France tient dans cette question un rang très honorable. Personne, d'ailleurs, ne saurait refuser aux Français d'avoir battu un grand nombre de sentiers nouveaux, ni d'avoir remué beaucoup d'idées. Il n'est pas mauvais de faire cette constatation, par ce temps de dénigrement à outrance.

A la vérité, nous n'avons pas toujours tiré de nos inventions ou de nos expériences un bénéfice immédiat; mais ces inventions et ces expériences n'ont pas été perdues pour tout le monde. Ainsi, les Anglais ont imité les vaisseaux à voiles qu'ils nous prirent pendant les guerres navales. Ils avouent, d'ailleurs, avoir pris ces vaisseaux pour modèles, ce qui est peut-être une manière indirecte de nous rappeler qu'ils nous ont pris des navires.

Ils copièrent aussi le *Napoléon*, premier vaisseau rapide à vapeur qui ait sillonné les mers. Ils *imitèrent* également la première frégate cuirassée, sortie des chantiers français.

Nous avons donc la partie belle, en ce qui concerne l'architecture navale. Ajoutons que les premiers essais de navigation sous-marine ont été opérés dans les ports français. Les expériences récentes de Cherbourg et de Toulon montrent que l'idée fait des progrès et que nous marchons résolument vers la solution définitive.

III

Voilà donc les engins que l'on utilisera pour combattre « l'ennemi flottant ». Cette lutte appellera la collaboration de plusieurs services : les forts, les sémaphores, les lignes de torpilles, les torpilleurs, les garde-côtes; il convient même d'ajouter à cela une division de cuirassés, qui viendra jeter dans la balance un facteur

considérable et déterminer souvent l'ennemi à abandonner sa tentative.

A qui confier le haut commandement de cet ensemble? Question d'une gravité exceptionnelle et mainte fois agitée dans le Parlement. Tous les services énumérés plus haut sont exclusivement maritimes, à l'exception des forts construits sur le littoral, ou dans une zone très rapprochée de la mer.

Et même, à regarder les choses de près, ces forts sont armés de grosses pièces tout à fait analogues à celles qui constituent l'armement des bâtiments. Dès lors, pourquoi les faire desservir par des artilleurs, et non par des canonniers de la flotte? Ces derniers ne sont pas, que nous sachions, moins habiles que leurs camarades de l'armée. Ils l'ont prouvé au siège de Paris, pendant l'année terrible, et ailleurs, sous toutes les latitudes. Ajoutons qu'il s'agit ici de tirer sur des buts mobiles, et que les canonniers de la flotte sont éminemment propres à ce genre de service.

D'autre part, le ministre de la guerre n'a-t-il pas assez de préoccupations avec le double front de l'Est et des Alpes? Comment exiger de lui qu'il ait un œil ouvert sur l'Ouest pour parer à toutes es éventualités? Comment lui demander de donner les ordres nécessaires pour s'opposer à un débarquement, lorsque le gros de la nation sera engagé de l'autre côté, et que les télégrammes afflueront au ministère, annonçant des résolutions à prendre et des questions à trancher?

Il paraît donc naturel de confier au ministre de la marine cet important commandement. Plusieurs puissances ont, en effet, placé, sous l'autorité de ce haut fonctionnaire, cette fraction de la défense nationale. On crée ainsi une unité de vues dont le service en général doit largement profiter.

Comme le faisait très justement remarquer le général Mercier, il y a dans cet ordre de faits, ceux qui se passent sur l'eau et ceux qui se passent sur terre. Cela paraît très simple; mais, quand on passe à l'exécution, certaines difficultés interviennent. Il est indispensable d'établir entre les deux services des points de soudure : voilà où commence la difficulté.

Néanmoins, le dualisme, source éventuelle d'hésitations, de retards et même de conflits, a été combattu bien des fois dans le Parlement français. On le combat encore actuellement avec une grande vigueur. Nous avons dit que plusieurs puissances rejetaient ce dualisme en matière de défense des côtes. Voici, à cet égard, l'avis d'un grand homme de guerre, le maréchal de Moltke :

« La défense des côtes est organisée en prévision d'attaques exécutées par des corps de troupes transportés par mer et débar-

qués sous la protection d'escadres de combat. Les officiers de marine sont seuls à même de discerner les points faibles de ces escadres, et d'engager la lutte en conséquence; ils peuvent seuls découvrir la portée des mouvements des navires assaillants et en reconnaître le but réel.

« Dans les fortifications de côtes, les tourelles, affûts et canons, sont semblables, sinon identiques, à ceux en usage dans la flotte; le maniement de ces engins exige un personnel dont la marine peut seule assurer l'instruction et le progrès.

« Les méthodes de pointage pour les pièces de côtes destinées à tirer sur des buts mobiles, animés souvent de grandes vitesses, se rapprochent beaucoup plus de celles que l'on emploie à bord, que de celles que l'on emploie à terre.

« Il doit y avoir une étroite relation entre le jeu des batteries de côtes et celui des engins de la défense maritime, aussi bien les torpilles de fond que les navires garde-côtes ou les torpilleurs.

« Cette indispensable combinaison des efforts ne peut être réalisée que par l'emploi d'un personnel appartenant à la marine, et dirigé par un officier du même département. »

L'Allemagne, après avoir médité ces sages paroles, a confié à la marine seule, la défense de son littoral.

En Italie, où les marins n'ont que le commandement des forts dressés sur le rivage, il s'est passé un fait imprévu. Les officiers de l'armée, casernés dans les forts (à une faible distance dans l'intérieur des terres), ne pouvaient distinguer les bâtiments de guerre des navires de commerce. Quoi de surprenant à cela? Ils n'avaient point reçu cette éducation de l'œil que les marins acquièrent, comme les peintres, par l'observation continuelle des mêmes phénomènes et des mêmes objets. Ce résultat parut très grave. On a constaté, pendant les manœuvres, que les batteries tiraient indifféremment sur les navires qui passaient à portée, et l'on s'empressa de créer un corps d'*officiers consultants*, chargés de donner des conseils aux officiers de tir et de rectifier au besoin les erreurs de jugement ou d'appréciation que ceux-ci pourraient commettre.

M. Lockroy nous paraît donc soutenir une très juste cause, en proposant de donner à la marine seule la mission de combattre *l'ennemi flottant*. Son dernier projet divise la côte en secteurs, placés sous les ordres d'officiers de marine, la Corse formant à elle seule un secteur, et non des moins importants, à cause du voisinage de la Sardaigne et de la Maddalena. Chaque secteur ainsi déterminé, serait pourvu dès le temps de paix, du matériel nécessaire à sa défense, ainsi que du personnel chargé de le mettre en œuvre.

Les officiers employés dans les secteurs seraient pris dans le cadre général. Les hommes appartiendraient aux catégories suivantes : matelots en activité de service et non embarqués; inscrits maritimes ayant terminé la première période obligatoire; réservistes de la flotte; enfin, douaniers maritimes.

Les secteurs ne comprendraient donc que des éléments marins.

Cette conception, très rationnelle, tarit la source des conflits d'autorité. Comme toute idée juste, il est permis d'espérer qu'elle fera son chemin et que la défense des côtes sera rendue sans tarder à ses détenteurs naturels, les marins.

D'ailleurs le ministre de la marine vient, à la date du 12 février dernier, de prendre une décision portant organisation de compagnies d'inscrits maritimes employés, en cas de mobilisation, comme auxiliaires pour l'armement des forts et batteries de côtes. Le total comprend 5300 hommes.

C'est le premier acte tendant à l'affectation des inscrits maritimes à la défense des ports [1].

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'attirer l'attention du lecteur sur deux points qui ont éveillé la vigilance du Parlement. La défense du Cotentin offre, comme celle de la Corse, un intérêt tout particulier. Le port de Cherbourg (dont l'arsenal est d'ailleurs beaucoup trop exposé aux projectiles qui viennent du large) a une grande importance stratégique, et il constitue un port avancé sur la Manche, à mi-route entre Ouessant et Calais.

Vauban disait déjà en parlant de Cherbourg : « Cette place forte, la plus dangereuse du royaume aux ennemis. » Et de fait, les Anglais ont toujours commencé leurs invasions par le Cotentin, dans le but de faire de ce pays, facile à défendre quand on y est installé, une base d'opérations.

N'oublions pas que, de nos jours, l'Angleterre ne cesse d'augmenter la puissance de sa marine. Le *Naval Defence Act* lui paraît insuffisant, et le calme de M. Gladstone pourrait bien être battu en

[1] Cet article était à peine écrit que paraissait au *Journal officiel* un rapport adressé au président de la république par le ministre de la guerre, suivi d'un décret et d'un règlement ayant pour objet de déterminer, en cas de mobilisation, les attributions des préfets maritimes et des commandants de secteurs du littoral en ce qui concerne la défense des côtes.

Sur les dix-neuf secteurs côtiers de la France continentale, quatre seulement sont placés sous le commandement des officiers de l'armée de terre : ceux de Dunkerque, de Bayonne, de Perpignan et de Nice. Le littoral de la Corse et le littoral d'Algérie-Tunisie forment chacun un secteur indépendant, relevant respectivement, en temps de guerre, du gouverneur de la Corse et du général commandant le 19e corps d'armée.

brèche par l'opinion qui gronde à la porte de la Chambre des communes.

Certes il est, sur notre littoral, d'autres points tout aussi capables de tenter un adversaire audacieux; mais leur position est loin de valoir celle de Cherbourg, qui constituerait aux mains de l'ennemi un véritable Gibraltar.

La presqu'île dont Cherbourg occupe le sommet, est limitée au sud par les lignes de Carentan. C'est toute cette étendue de terrain qu'il s'agit de défendre. Et, tout d'abord, il faudrait rendre Cherbourg inexpugnable par terre et par mer. On a proposé plusieurs moyens pour la défense du front de mer, et notamment des forts avancés. Le moyen est à examiner. Quand ce terrain sera en état de défense, il faudra désigner le personnel nécessaire au service des forts, et garder au moins un cadre solide pendant la paix, sauf à compléter par des inscrits maritimes, également désignés d'avance, au commencement des hostilités.

Enfin l'on ne saurait admettre qu'un arsenal de l'importance de Cherbourg, ne soit relié à Caen que par un chemin de fer à voie unique. C'est là une incurie que l'on ne saurait qualifier. Les avantages de la double voie sont trop évidents pour qu'il soit utile d'y insister : mobilisation des troupes, ravitaillement et liaison de la place avec les forces de l'intérieur.

La Corse est plus menacée encore que le Cotentin; et il ne s'agit plus ici de l'Angleterre, mais de l'Italie. Tout autour, du côté du nord, la côte italienne et les îles sont hérissées de fortifications. Du côté du sud, c'est la Maddalena, au nord de la Sardaigne, qui constitue un refuge de premier ordre pour la flotte italienne, et par suite, une menace perpétuelle pour sa voisine.

En Corse, nous n'avons que quelques torpilleurs, et ce n'est pas là une défense sérieuse, comme le fait judicieusement remarquer l'exposé des motifs d'une proposition de loi déposée dans la séance du 15 janvier 1894. Cette proposition de loi qui tend aussi à confier à la marine la défense de la Corse et du Cotentin, invite les pouvoirs publics à organiser la défense de cette île et à procéder à l'achèvement de ses chemins de fer stratégiques.

Cette question de la défense de la Corse et du Cotentin, a été prise en main par les députés des ports. Elle aura à la tribune de chauds partisans et d'éloquents avocats. Il y a tout lieu d'espérer que le Parlement accordera les crédits nécessaires pour mettre à l'abri, d'un coup de main, ces deux boulevards de la défense nationale.

***.

AU GRÉ DES CHOSES

I

..... Le train s'ébranla avec un grand coup de sifflet, dépassant la petite station de Saint-Sauveur. Une jeune fille qui en était descendue, accompagnée d'une vieille femme, traversa aussitôt la voie ferrée et tendit son billet de première classe à l'employé qui lui ouvrait respectueusement une porte donnant sur la campagne.

Toutes deux s'engagèrent alors dans un étroit sentier pierreux qui montait de la gare au village de Mailly. Il faisait un après-midi de juin froid et sombre. Sur le gris morne du ciel ondulaient les basses collines du Mâconnais, dénudées et stériles, avec les blocs de rocs aigus qui les couronnent. Des arbres tristes, aulnes ou peupliers, dispersés en files interrompues; des villages : Saint-Sauveur, groupé sur une colline autour de son clocher, et d'autres, tachant d'un gris à peine plus clair le flanc pelé de quelque mamelon, coupaient, çà et là, la monotonie de ce paysage d'une sévérité douce, d'une âpreté mélancolique. Des menaces de pluie flottaient dans l'air, et, à cette heure, les chemins étaient déserts.

La plus jeune des deux voyageuses marchait la première, d'un pas vif qu'elle s'efforçait un peu de modérer par égard pour sa compagne. Celle-ci, mise avec la simplicité des femmes de chambre de bonne maison, mais ayant conservé dans ses allures ce je ne sais quoi de rustique qui trahit la paysanne, avait les mains chargées de paquets de toutes dimensions, d'une caisse de modiste, d'un gros parapluie bleu. Tout cela ne laissait pas que de l'embarrasser beaucoup et elle regardait d'un air inquiet les gros nuages descendre toujours plus bas sur l'horizon. Comme au plus fort de la montée elle s'arrêtait, changeant l'ordre de ses colis, et tentait, en prévision de l'averse imminente, de libérer sa main droite qui tenait le parapluie bleu, sa jeune maîtresse se retourna :

— Donnez-moi quelques-uns de vos paquets, Josette. Il faut que nous nous dépêchions : il va pleuvoir.

La voix était fraîche, bien timbrée, mais légèrement impérieuse.

— Ce n'est pas de refus, mademoiselle, répondit franchement la vieille femme. Il y en a tant que je craignais de les laisser tomber.

Mlle de Rochebrune s'approcha et lui prit des mains quelques-uns des plus petits paquets blancs. Sa personne était en harmonie parfaite avec sa voix : grande, élancée, plutôt distinguée que régu-

lièrement jolie, avec une taille irréprochable que moulait une jaquette de drap foncé, et des cheveux très noirs, ondulés et brillants qui faisaient ressortir la blancheur un peu anémique de son teint. A première vue, sa toilette, d'une correction élégante, ne laissait rien à désirer; de près, on s'apercevait que ses gants étaient limés au bout des doigts et que sa jaquette, si bien coupée, portait des traces évidentes d'usure.

— Les souliers de mademoiselle sont de nouveau gâtés, dit la bonne qui s'était agenouillée devant elle pour rattacher un ruban. Ces petits souliers de chevreau, ça ne vaut rien pour des chemins comme les nôtres!

La jeune fille eut un haussement d'épaules impatient.

— Dépêchons-nous, répéta-t-elle.

Elles se remirent en marche, toujours du même pas silencieux, Josette, cette fois, suivant de tout près sa maîtresse dont les yeux gris, inquiets aussi, interrogeaient le ciel.

La pluie commençait à tomber : d'abord en gouttelettes fines et rares, puis bientôt plus pressées. La servante, aux premières gouttes, s'était tranquillement mise à l'abri de son immense parapluie.

— Cela n'a pas de bon sens, grommela-t-elle entre ses dents en jetant un regard de reproche à la jeune fille qui continuait sa route comme si de rien n'était.

Pourtant, les gouttes élargies tombaient sur ses épaules, sur ses bras, sur sa nuque, jusque dans ses cheveux noirs que les bords étroits de son chapeau de paille ne protégeaient plus. Enfin, comme cette averse froide la faisait frissonner, elle eut un geste de contrariété, inspecta des yeux la route autour d'elle, et à son tour ouvrit son parapluie. Il était de soie, mais vieux, d'un noir roussi, criblé de petits trous d'usure sur les plis, et il détonnait étrangement avec l'élégante personne de Marie-Thérèse de Rochebrune, qui, pour cette raison sans doute, ne s'en servait qu'à la dernière extrémité. D'ailleurs qui l'aurait vue? Sous cette pluie, la campagne demeurait parfaitement déserte.

— On ne rencontre pas grand monde, aujourd'hui, commença la vieille Josette.

A ce moment même, comme pour lui infliger un démenti, le trot d'un cheval, qu'un repli du terrain dérobait encore à leur vue, se fit entendre en avant sur la route.

Une rougeur empourpra les joues de Marie-Thérèse. Mais elle se remit aussitôt et se rangea de côté, en faisant signe à Josette de la suivre, le chemin étant à cet endroit-là fort étroit. Des champs planes, sans un bouquet d'arbres, s'étendaient à droite et à gauche.

— Jésus Dieu! murmura la vieille bonne en lançant un regard

désespéré sur le parapluie de Marie-Thérèse. C'est M. le comte de Doumance!...

Et, comme pour souligner le sens de son exclamation, elle ajouta :

— Quel guignon!...

Un cavalier débouchait au haut du chemin, retenant d'une main sûre son bel alezan. La jeune fille, en le voyant venir, rejeta légèrement la tête en arrière, d'un mouvement hautain assez fréquent chez elle et qui changeait alors l'expression habituellement douce de sa physionomie.

M. de Doumance hésita une seconde en passant devant elle; cependant, croyant comprendre qu'elle ne désirait pas s'arrêter, il se contenta de lui faire un profond salut respectueux.

Mlle de Rochebrune s'inclina cérémonieusement, et ils reprirent chacun leur route en sens inverse.

La dernière du village, se dressait une maison plus grande et mieux construite que ses humbles voisines. Un haut portail de pierre, où la mousse faisait courir des lézardes d'un vert humide, la dérobait aux regards indiscrets. Entre ce portail et le bâtiment d'habitation, une large cour carrée étendait un tapis de sable jaune, égayé au milieu par une corbeille de fleurs vives. C'était le château de Rochebrune, comme on disait pompeusement dans le pays, un château qui depuis quelque cinquante ans se délabrait tout doucement : car les propriétaires ne se souciaient guère de ce médiocre manoir, que jadis ils honoraient rarement de leur présence. Pour les y ramener et pour les y confiner, depuis des années, malgré les pierres disjointes, les portes branlantes, les murs humides, le mobilier suranné, il avait fallu les revers de fortune du dernier comte, qui s'y était réfugié après sa ruine avec sa femme et ses trois enfants. Il y résidait le moins possible, mais il y laissait les siens; et déjà une sorte d'intimité s'était formée entre la vieille maison longtemps vide et ses habitants : la comtesse s'y consumait dans les soucis continuels et les difficultés d'une ménagère au budget restreint qui n'a pas le droit d'être pauvre. Pendant de longues soirées solitaires, elle y avait évoqué ses espérances déçues et ruminé les souvenirs de sa vie sacrifiée, d'abord aux exigences d'un mariage trop riche pour elle, puis à celles de la demi-misère où elle se débattait; elle y avait vu grandir ses trois enfants, George, Marie-Thérèse et Odile, qui étaient à la fois son grand souci et son réconfort : car elle les aimait de toute sa force d'aimer, quoique sans expansion, et ne savait qu'attendre pour eux de leur avenir incertain. George, sans doute, destiné à l'armée, pouvait faire une brillante carrière; mais les deux filles, sans autre dot que leurs quartiers de noblesse, comme autrefois

leur mère, pouvaient-elles espérer mieux que ce qu'elle-même avait eu? En attendant, on les élevait le moins mal possible. Par économie, les petites filles partageaient les leçons de leur frère qu'instruisait le curé de Mailly. Ainsi Marie-Thérèse ne se souvenait pas d'avoir reçu dans son enfance une seule leçon féminine, mais elle avait lu, dans l'original, les *Commentaires de César*, et si elle ne possédait aucun art d'agrément, elle était très forte en mathématiques. Quant à Odile, de cinq ans plus jeune, cet enseignement passa par-dessus sa tête, de telle sorte que, plus tard, il lui arriva de se demander par quel miracle elle avait appris à lire et à écrire.

Pendant ces dix années, un seul événement : la mort de George, tout de suite après son entrée à Saint-Cyr. Ce fut un effondrement. Le comte, plus affecté qu'on aurait pu le supposer, eut un accès de tendresse familiale qui dura quelques semaines, puis essaya de tromper sa douleur en voyageant. Il y réussit assez bien. Mais le manque de fonds et une première attaque de goutte le ramenèrent à Rochebrune, où il s'établit à son tour, et d'où, maintenant, il ne bougeait qu'à de longs intervalles. Le souvenir de George, qui avait été l'âme de la vieille maison, la remplissait encore; et justement ce jour-là, en traversant la cour, fatiguée de sa course et humiliée de la triste figure qu'elle venait de faire en rencontrant M. de Doumance, Marie-Thérèse pensait à lui. Est-ce que chaque année, au printemps, après avoir maugréé tout l'hiver contre l'ennui de leur solitude, il ne se reprenait pas d'un renouveau d'affection pour le manoir qui rajeunissait et semblait tout en beauté?

Cette année-là, il semblait plus jeune que jamais : le lierre, la vigne vierge, les rosiers vigoureux, toutes les plantes grimpantes étreignaient la maison dans leurs bras enlaçants. Soit insouciance, soit amour du pittoresque, on les avait laissées croître et elles étayaient à présent les vieux murs qui avaient autrefois soutenu leur faiblesse. Au mois de juin, surtout, c'étaient les roses qui dominaient : rouges, jaune soufré, d'une pâleur à peine avivée, avec les gouttelettes fraîches qui brillaient sur leurs feuillages dentelés, elles habillaient si joliment la façade, que Mlle de Rochebrune, oubliant sa récente contrariété, s'arrêta un instant au milieu de la cour pour les admirer. Il ne pleuvait plus et des bandes orangées commençaient à déchirer les nuages gris.

— Eh bien, Marie-Thérèse, à quoi rêves-tu donc? cria du premier étage une voix impatiente.

Un buste frêle de toute jeune fille apparut à une fenêtre. C'était Odile. Elle était brune de peau, fraîche, avec des yeux brillants et des cheveux noirs aussi qui frisaient en boucles courtes, plus jolie peut-être que sa sœur, mais avec moins de distinction.

Marie-Thérèse la rejoignit aussitôt dans la grande chambre qu'elles partageaient. Une chambre très simple, mais élégante dans sa quasi-pauvreté et pour laquelle les jeunes filles avaient dépensé des trésors d'art et d'ingéniosité. Des bibelots gentils, une glace de Venise, des livres reliés ornaient les murs. Des flots de mousseline blanche retombaient en plis neigeux sur les deux lits étroits, surmontés chacun d'un bénitier, sur la toilette, sur les fenêtres aussi larges que hautes. A vrai dire, la mousseline était reprisée, les rubans bleus qui la drapaient gracieusement n'étaient plus de première fraîcheur et la tapisserie claire à fleurettes n'avait pas dû coûter cher, mais l'ensemble n'en trahissait pas moins les recherches d'un goût délicat.

En ce moment, des étoffes jetées sur tous les meubles, des rognures traînant à terre, un mannequin exhibant au milieu de la pièce ses formes d'osier, la faisaient plutôt ressembler à un atelier de couturière. Odile, un large tablier blanc attaché autour de sa taille menue, son corsage bardé d'épingles et d'aiguilles enfilées, de grands ciseaux pendant à sa ceinture, se démenait, très affairée, parmi les chiffons.

— Ah! comme tu viens tard! s'écria-t-elle en courant au-devant de sa sœur, qui entrait, ses nombreux achats sur les bras. Je n'avais plus de soie pour finir, plus de mousseline. As-tu trouvé tout ce qu'il faut?

— J'ai tout rapporté, dit Marie-Thérèse d'une voix lasse. Ce que j'ai dû courir! Voici ton chapeau dans cette caisse, et voici les gants, les rubans, les fournitures de mercerie. La robe de baptême est dans ce carton blanc.

Tout en parlant, elle se débarrassait de ses vêtements mouillés et recouvrait sa robe de serge bleue d'un grand tablier, pareil à celui de sa sœur.

Odile furetait dans les paquets, examinait leur contenu avec de petites moues d'approbation ou de désappointement, et finalement soulevait, avec respect, du bout des doigts, la longue robe de bébé garnie de valenciennes, que devait porter le lendemain l'heureuse filleule de sa sœur.

— A propos, dit-elle, Germaine est venue cet après-midi avec son bébé. Elle a bien regretté de t'avoir manquée.

— J'irai chez elle ce soir, répondit Marie-Thérèse qui s'était assise dans un fauteuil près de la fenêtre et commençait à ourler une longue bande de mousseline rose. Il faut bien que je la voie avant demain.

Odile en prit une autre et vint se mettre à côté d'elle. Pendant quelques minutes, on n'entendit plus que le bruit des étoffes froissées. Mais Odile n'était pas fille à rester silencieuse très longtemps.

— J'ai énormément travaillé aujourd'hui, dit-elle avec complaisance. Comment fais-tu pour ne pas te piquer les doigts? Moi, j'ai l'index tout abîmé.

Elle contempla un instant son index mignon, meurtri par l'aiguille, puis, éclatant de rire :

— Sont-ce là des mains de comtesse? s'écria-t-elle. Papa m'en a fait l'observation ce matin, à déjeuner. Ah! oui, de jolies comtesses! Si seulement nous avions moins de quartiers de noblesse et quelque mille livres de rentes en plus!

— Tu parles en enfant, lui dit Marie-Thérèse. Tout le monde peut devenir riche; mais des noms comme le nôtre, il n'y en a plus beaucoup.

— Il ne leur manque qu'un peu de dorure, riposta Odile avec un petit rire bref. De l'argent, de l'argent, mon nom pour de l'argent! A présent, vois-tu, l'argent, c'est la vraie noblesse. C'est le respect des autres, c'est le luxe, c'est tout ce qu'il y a de bon, de beau, d'élégant et de raffiné dans la vie! Ah! Marie-Thérèse, quand te marieras-tu?

C'était un mot qui revenait souvent dans les conversations des deux jeunes filles, une sorte de refrain qui trahissait les préoccupations de la famille : car depuis qu'on était privé des espérances qui reposaient sur George, le mariage de Marie-Thérèse était la pensée commune que tous caressaient avec des sentiments divers : le comte, avec son égoïsme et son orgueil naturels, qui lui montraient dans la réalisation de ce vœu la reprise possible d'une existence moins effacée; la comtesse, avec sa résignation passive, prête à laisser sacrifier sa fille comme on l'avait sacrifiée elle-même; Odile, avec l'étourderie de son âge et les caprices de son imagination. Marie-Thérèse n'avait pas atteint sa seizième année, qu'elle entendait ou devinait déjà autour d'elle ce refrain : « Quand te marieras-tu? » qui éveillait en elle de vagues espérances mêlées d'un peu de crainte. Elle allait avoir vingt et un ans, et les mêmes paroles résonnaient autour d'elle : seulement ses espérances étaient moins souriantes, et déjà, elles évoquaient aussi des souvenirs, — des souvenirs mêlés d'un peu d'amertume. — Comment, en effet, aurait-elle pensé sans un repliement de son amour-propre blessé à toutes les adresses auxquelles recouraient les siens pour la rapprocher du jeune comte de Doumance? Adresses favorisées, il est vrai, par les sympathies de la mère de Raymond, qu'inquiétaient les absences de son fils et les mystères de sa vie parisienne, mais dont le jeune homme ne semblait pas s'apercevoir, quoiqu'il les devinât et même s'en méfiât, car enfin, il devait bien se dire que, pour cette belle jeune fille, une petite amie d'enfance dont les hasards du voisinage

et de la naissance le rapprochaient, il était maintenant un parti très beau, désiré peut-être...

Cependant Odile repoussa son ouvrage et vint poser ses deux mains sur les épaules de Marie-Thérèse, la forçant à lever la tête. Les yeux des deux sœurs se rencontrèrent : ceux de l'aînée étaient gris, profonds, pleins d'expression voilée; ceux de la cadette étincelaient, noirs et mutins, et souriaient avec une ironie attendrie.

— Ah! Marie-Thérèse, répéta-t-elle lentement, en pesant sur les mots, quand donc te marieras-tu? Toute la famille compte sur toi. Si j'étais à ta place, moi... Mais je ne suis pas l'aînée, et puis, je n'ai pas autant de « cachet », comme dit papa, c'est certain. Mais si j'étais toi, il me semble, il me semble...

— Quoi donc? dit Marie-Thérèse. Que ferais-tu, toi?

— Rien, répondit en soupirant la petite qui se remit à son ourlet. Un instant après, elle revenait à son idée.

— J'ai beaucoup réfléchi cet après-midi, reprit-elle, pendant que je travaillais seule ici. Il me tarde, vois-tu, que tu sois mariée pour sortir de cette vie étroite, toute de mesquineries humiliantes. Est-ce que tu n'es pas lasse, toi, de faire tes robes comme une couturière, de passer dix mois de l'année dans ce trou de sauvages, de refuser des invitations parce que tu n'as pas de toilette ou qu'une voiture coûte trop cher? Et ce qui m'étouffe dans tout cela, c'est de ne jamais pouvoir parler librement, d'être obligée de dire que je n'aime pas telle chose parce que je n'ai pas les moyens de me la procurer, quoique j'en meure d'envie; de ne pas avoir un plaisir enfin qui ne soit acheté au prix de trop de privations ou d'un travail comme celui-ci.

— Il faut garder son rang, dit Marie-Thérèse.

— Parlons-en, de notre rang! s'écria Odile, qui éclata cette fois, d'un vrai rire d'enfant.

Puis, s'attristant aussitôt :

— Il serait plus noble peut-être d'avoir le courage de notre situation. Ainsi, tu aurais pu donner à ta filleule une petite robe bien simple, mais gentille, faite par toi-même; Germaine s'en serait contentée, elle n'a pas de prétentions, elle! Mais non! une demoiselle de Rochebrune ne peut offrir que quelque chose de très beau. Et pour que ce petit paquet de chair rouge qui n'a que trois semaines, qui ne sait que crier et manger, porte une robe garnie de vraie dentelle, il a fallu que maman sacrifie deux de ses grands couverts d'argent. Pauvre maman! elle est si habituée à de tels sacrifices qu'elle n'en souffre presque plus. Heureusement que c'est de la vraie belle argenterie, pas du plaqué, et qu'on peut en tirer quelque chose.

Mais Marie-Thérèse ne l'écoutait plus. Très pâle, les yeux clos et la tête renversée sur sa chaise, elle s'évanouissait tout doucement.

— Qu'as-tu? demanda Odile, effrayée.

La jeune fille rouvrit les yeux avec effort.

— Je ne sais trop, balbutia-t-elle. Un étourdissement... Je... je crois que j'ai faim...

— Faim! s'écria Odile, les yeux dilatés.

— Mais oui, qu'y a-t-il là d'étonnant? dit sa sœur en surmontant sa défaillance. Je n'ai trouvé personne chez les de Lunel, toute la famille est à Paris, pour huit jours. Et je n'avais plus d'argent : les gants et ta ceinture ont coûté plus cher que je ne croyais, je suis restée toute la journée sans manger. Et puis la marche... la fatigue...

Sa langue s'embarrassait de nouveau et elle referma les yeux, comme si c'eût été un immense effort de parler.

— Attends! dit vivement Odile.

Elle bondit hors de la chambre et revint deux minutes après, toujours courant, avec un verre de vin et un morceau de pain à la main.

— Prends cela en attendant le dîner, dit-elle. J'ai encore un peu de chocolat dans mon armoire.

Quelques gorgées de vin avaient ramené des couleurs aux joues blanches de Marie-Thérèse. Maintenant, elle mangeait son pain, à bouchées lentes, sans grande envie, plutôt pour faire plaisir à sa sœur qui se tenait debout devant elle, la regardant avec des yeux dont l'expression étrange aurait été malaisée à définir.

— Marie-Thérèse, demanda-t-elle un peu ironiquement, en reprenant le verre des mains de sa sœur, pourquoi ne veux-tu donc pas te marier?

Une expression amère passa sur le visage de la sœur aînée.

— Si cela ne dépendait que de moi! murmura-t-elle.

— Tu veux bien, à présent? fit Odile. Oh! moi, à ta place, je dirais oui tout de suite.

— Pour que je puisse dire oui, il faudrait au moins qu'il m'eût demandée, dit Marie-Thérèse avec un peu d'amertume.

— Il ne t'a pas demandée, c'est vrai, mais c'est tout comme. Si tu étais seulement un peu moins froide!... A propos, l'as-tu rencontré aujourd'hui? Il a passé ce matin chez Germaine pour prendre les derniers arrangements et lui a dit qu'il sortirait à cheval, dans la journée, du côté de Mâcon.

— Je l'ai rencontré en montant de la gare, dit Marie-Thérèse. Je crois qu'il aurait désiré me parler, ajouta-t-elle en hésitant; mais cela m'ennuyait de m'arrêter...

Comme les yeux de sa sœur l'interrogeaient, elle continua un peu nerveuse :

— J'étais si mal mise, j'avais presque l'air d'une pauvresse... Et puis, je crains toujours de paraître le rechercher... Que pourrait-il penser de moi?... C'est bien assez qu'il sache que notre famille, qui vaut la sienne, recherche son alliance, et qu'il soupçonne que c'est à cause de sa fortune.

— Et de son nom, et de lui-même, et de tout, riposta Odile. N'est-il pas un mari désirable?

— En tous cas, il est désiré... Aussi, on m'offre à lui comme une marchandise, s'écria Marie-Thérèse, laissant enfin déborder l'amertume dont son cœur s'était gonflé tout l'après-midi. Nous lui faisons toutes les avances, nous descendons à toutes les bassesses, et l'on me reproche encore d'être froide et de ne pas savoir m'y prendre! Ce rôle m'avilit à un point que je ne saurais te dire! Je ne l'aime pas, pas plus qu'il ne m'aime, lui; il ne voit, comme nous, qu'un marché dans ce mariage, un marché qu'il faut conclure aussi avantageux que possible. Et c'est pourquoi il hésite, il transige, il se demande s'il aura bien l'équivalent de ce qu'il donne; si, avec la naissance, il ne pourrait pas exiger quelques avantages de fortune. Il faut que je boive toute cette honte; que j'attende, le sourire aux lèvres, qu'il ait fini de me marchander, trop heureuse s'il veut bien de moi et s'il ne m'abandonne pas pour quelque autre. Et c'est pour l'attirer, pour lui forcer la main, en quelque sorte, que nous allons jouer demain cette odieuse comédie du baptême, que Germaine a été contrainte de le choisir comme parrain, que tu as passé la journée à coudre ma robe! Autrefois, les filles nobles sans fortune entraient au couvent. Que n'ai-je vécu dans ce temps-là!

— Tu n'aurais pas voulu, tu aimes trop la vie, répondit Odile. Pourquoi prendre les choses au tragique? Dans le monde, dans notre monde surtout, toutes les jeunes filles se marient ainsi.

— Cela n'en est pas plus honorable, s'écria Marie-Thérèse.

— Encore une de tes idées! Crois-tu que papa voudrait « ternir l'honneur de son blason », comme il dit? Est-ce que lui et maman désireraient tant ce mariage — ou un autre — si ce n'était pour ton bonheur? George lui-même te l'aurait conseillé, j'en suis sûre. Tu sais combien il avait d'ambition pour nous.

— George ne m'aurait pas tourmentée ainsi, dit Marie-Thérèse dont la voix trembla légèrement. Il entendait l'honneur d'une autre façon, lui!

Ses regards se portèrent sur une grande photographie, en uniforme, de son frère mort, qui occupait une place en évidence dans la chambre; elle eut un instant de muette contemplation, puis elle étendit la main pour reprendre son ouvrage; mais Odile intervint :

— Laisse donc! dit-elle. Je finirai ta robe. Tu es pâle comme

une morte. Il faut que tu aies bonne mine pour le grand jour.

— C'est toi qui auras toute la peine, protesta Marie-Thérèse, en cédant pourtant, par lassitude. Et tu seras pâle demain.

— Oh! moi, riposta Odile avec son petit rire, je ne compte pas, moi, — pour le moment. Si quelqu'un s'apercevait demain que j'ai les yeux cernés et les traits fatigués, papa dirait aussitôt : « Oui, la chère enfant est un peu éprouvée par la croissance. »

— Je n'aime pas que tu te sacrifies ainsi pour moi, dit tristement Marie-Thérèse.

— Mais ce n'est pas un sacrifice, s'écria la naïve Odile. On ne se sacrifie pas quand on attend une récompense. Et c'est à titre de revanche, ma chère, car je compte bien que tu m'aideras quand tu seras mariée.

— Alors, c'est moi qui suis vraiment la sacrifiée, pensa Marie-Thérèse.

Mais elle retint cette réflexion amère qui avait failli lui échapper, ne voulant montrer à personne, encore moins à sa sœur, dans quel réseau de tristesses et de dégoûts se débattait son pauvre honnête cœur de vingt ans.

Le dîner de sept heures réunit toute la famille dans la salle à manger : une salle spacieuse, sombre, avec un buffet et un dressoir antiques, et deux fenêtres, dont l'une de façade, entièrement ouverte, laissait entrer avec le soir doré la rumeur confuse du village. Un domestique correct, François, le frère de Josette, faisait le service, et, glissant sans bruit sur le plancher ciré, présentait, avec une gravité roide, des mets d'une simplicité presque spartiate, sur des plats d'argent armoriés. Comme éclairage, les derniers rayons du soleil dont le coucher suivait l'apparition sur la fin de ce jour pluvieux; un soleil rouge et sans gaieté qui s'harmonisait avec cette maison délabrée et ce mélancolique pays.

Assis le dos tourné à la lumière, le comte de Rochebrune présidait au repas de famille : grand, mince, distingué, les cheveux teints, mais les yeux encore vifs, la taille sanglée dans un joli veston, une fleur à la boutonnière, les mains blanches et aristocratiques, il écrasait de toute sa hauteur d'homme bien portant et bien conservé la comtesse sa femme, si chétive, toute de pâleur et d'effacement.

Mariée à dix-sept ans, par un père tendre mais imprévoyant, au comte de Rochebrune, de vingt ans son aîné, qui s'était épris d'elle, Alice de Kermahel n'avait apporté en dot à son mari que sa jeunesse, sa beauté, une frêle beauté de blonde aux yeux bleus, et un vieux nom respecté en Bretagne. La désillusion avait commencé pour elle le lendemain même, pour ainsi dire, du mariage : tout de suite la pauvre comtesse fut ployée sous le joug du monstrueux

égoïsme que fit peser sur elle son mari, et comme l'oiseau arraché à son nid, qui d'abord se désespère et se débat, puis se soumet enfin devant l'inévitable, elle avait accepté son sort en se repliant sur elle-même. D'une gaie, expansive, aimante jeune fille, elle était peu à peu devenue une femme déçue et résignée. La mort de son fils bien-aimé acheva d'abattre son esprit : elle se renferma dès lors dans une attitude de morne dignité, dans une froide, pâle et indifférente tristesse, qui la faisait aller et venir dans sa propre maison, dans le monde qu'elle fréquentait très peu, comme une ombre détachée de tout.

Le repas fut à peu près silencieux. Mme de Rochebrune échangea quelques remarques avec sa fille aînée, à propos de sa journée à Mâcon ; Odile dit que le temps s'annonçait beau pour le lendemain ; le comte ne fit part à personne de ses pensées intimes : une seule fois, il fixa ses yeux sur le pâle visage de Marie-Thérèse, sa favorite, et ouvrit la bouche comme pour parler ; puis il la referma, trouvant évidemment que ce qu'il allait dire n'avait pas grande importance, et il se plongea dans la lecture de son courrier du soir que François venait de lui apporter.

Le dîner s'acheva. Aussitôt Odile s'échappa dans le jardin où elle avait l'habitude d'aller piquer à même l'arbrisseau ou dans les plates-bandes les fruits de son dessert, meilleurs ainsi, prétendait-elle. Mme de Rochebrune s'était approchée de la fenêtre et avait tiré de sa poche un petit livre de comptes qu'elle se mit à couvrir de chiffres fins sur lesquels son front se plissa douloureusement. C'était son occupation de tous les soirs, le problème insoluble sur lequel elle se morfondait, comme s'il suffisait de recommencer des additions pour réduire ses embarras.

Quant à Marie-Thérèse, elle sortit de la chambre, prit dans le vestibule une mante brune de paysanne qu'elle jeta sur ses épaules, le capuchon rabattu sur sa tête, et descendit les marches du perron.

— Où vas-tu? lui cria son père, qui l'aperçut traversant la cour.

— Chez Germaine, répondit la jeune fille en s'arrêtant. Elle est venue me voir cet après-midi, pendant que j'étais à Mâcon. Il faut que je lui parle du baptême.

— Non, reste, lui dit le comte.

Dans sa voix plus dure et masculine, on retrouvait un écho grossi de celle de Marie-Thérèse. La fille tenait aussi de son père sa taille longue et mince, ses yeux gris, sa peau blanche et ses cheveux noirs, le port fier de sa tête, rejetée en arrière dès que quelque chose lui déplaisait. Mais la ressemblance, surtout physique, s'arrêtait là.

— Je ne veux pas que tu ailles te fatiguer à bavarder avec Ger-

maine, expliqua-t-il. C'est assez d'avoir couru toute la journée à Mâcon. Je ne veux pas que tu aies mauvaise mine demain !

— Si c'était moi, vous trouveriez que cela n'a point d'importance, murmura irrévérencieusement Odile qui rentrait.

Marie-Thérèse eut un geste de contrariété; cependant elle se contint et monta dans sa chambre. Ce dernier petit désappointement amena presque des larmes dans ses yeux!

Elle avait compté sur la douce sérénité de Germaine pour apaiser ses nerfs, et s'était réjouie d'avance du retour, dans la fraîcheur de la nuit, sous l'escorte de son bon curé, l'oncle de son amie, qui l'eût accompagnée.

La vaillante petite Odile, les cheveux encore emperlés des gouttes de rosée qu'elle avait volées aux branches basses du jardin, allumait déjà sa lampe et se remettait à coudre la robe de sa sœur.

— Papa avait bien raison de te défendre de sortir encore, dit-elle vertement. Une nuit de repos fera disparaître ta migraine et tu seras tout à fait bien demain.

Marie-Thérèse acquiesça et, tirant son fauteuil dans l'embrasure de la seconde fenêtre ouverte sur la campagne, elle attendit l'heure de se coucher, les yeux perdus sur les vignobles en pente où l'éclat mourant du soleil s'éteignait, par lambeaux, avec l'ombre envahissante.

Peu à peu, la nuit fut complète. Des étoiles sans nombre fulgurèrent au-dessus des douces collines du Mâconnais, et Marie-Thérèse, en les admirant, chercha à se rappeler les beaux vers de Musset que son frère George lui avait lus autrefois sur l'Étoile de l'amour...

II

Sept heures sonnaient lorsque Marie-Thérèse, en robe simple de percale, un grand chapeau de paille ombrageant ses cheveux noirs, descendit la rue du village pour se rendre au presbytère. Ce matin-là, elle voyait le monde en rose : le soleil l'égayait, elle se sentait fraîche et reposée, la robe qu'elle avait essayée avant de sortir lui allait à merveille, et Odile, toujours complaisante, s'était offerte pour tenir compagnie à son père pour qu'elle pût faire à Germaine la visite projetée et décider avec elle les derniers arrangements du baptême. Ses pensées découragées de la veille s'azuraient dans le limpide matin : elle voulait vivre, être heureuse, accepter son sort.

Comme toujours, un coin de bleu au ciel, quelques heures de paisible sommeil, suffisaient à influencer l'impressionnable jeune fille et à changer pour elle l'aspect des choses. De fait, le pays même prenait, sous la fraîche lumière, une nouvelle physionomie :

sa mélancolie devenait de la sérénité; la tendresse du ciel se reflétait en gaieté douce sur les roches dorées de soleil, sur les prés d'un vert encore humide. Le village qui s'animait ouvrait ses maisons, secouait ses hardes, puisait l'eau claire à la fontaine, lâchait des douzaines de marmots aux cheveux embroussaillés et aux nuques hâlées, leurs livres d'école sous le bras, le rire sonore à fleur de lèvres.

— Bonjour Pernette, bonjour Louise, bonjour Pierre, disait Marie-Thérèse en saluant d'un geste amical ces petits qui croisaient son chemin.

Les gamins tiraient gauchement leurs bonnets, les petites filles souriaient, un peu niaises; seule l'aînée de la bande dit :

— Bonjour, mademoiselle, en rougissant très fort.

La jeune fille s'arrêtait un instant au milieu des groupes, cherchant un mot pour chacun.

— Ta mère va-t-elle mieux, Pernette? demanda-t-elle à la grande fille raisonnable.

Et aux autres :

— Est-ce que Mlle Rodet est contente de vous? Vous travaillez bien, à l'école?... Toi, petit Louis, sais-tu lire à présent?

Elle étendait sa fine main gantée vers la grosse tête blonde pour la caresser, mais l'enfant se déroba, intimidé, et courut s'accrocher au tablier de sa sœur.

Pernette seule répondit, en s'empourprant de nouveau jusqu'aux oreilles :

— Ma mère va un peu mieux, merci, mademoiselle.

Les autres se poussaient du coude, bêtement.

— Dis-lui que j'irai bientôt la voir, dit Marie-Thérèse.

Puis, comprenant qu'elle les gênait, elle leur sourit encore et reprit son chemin, tandis que s'éloignait en sens inverse la bande des enfants que, tout haut, Pernette gourmandait et traitait de mal élevés.

Marie-Thérèse aurait voulu faire partager sa joie de vivre à tout le monde.

Une vieille femme passa avec une vache maigre qu'elle menait à l'abreuvoir :

— Bonjour, mère Thibaut, dit obligeamment Mlle de Rochebrune. Tout le monde va bien, chez vous?

La vieille leva sur la fraîche jeune fille de petits yeux gris, fouilleurs, percés en vrille sous des paupières malades.

— Rien ne va bien! fit-elle d'une voix pleurarde. Les temps sont durs pour le pauvre monde!

Elle commença alors à débiter la kyrielle de ses maux, en gei-

gnant très fort. Sa belle-fille était une fainéante qui lui abandonnait tout l'ouvrage; son fils un ingrat; son homme ne quittait plus le lit, et pour sûr, la vache filait un mauvais coton. Elle se plaignait de tout : de ses yeux qui ne lui permettaient quasiment plus de tricoter, et des riches qui dépensent leur argent en belles toilettes et n'ont jamais un sou à donner au pauvre monde; et de M. le curé, qui s'était laissé indisposer contre elle par les racontars des voisins. Puis elle revenait à sa famille, emmêlant si bien dans ses lamentations son mari et la vache que Marie-Thérèse faillit se pencher pour examiner le genou gonflé de rhumatisme de la pauvre bête!

— Il faut prendre courage, mère Thibaut, dit-elle, pour couper court à ces pleurnicheries. La vie, au fond, n'est difficile que pour ceux qui manquent d'énergie. Vous connaissez le proverbe : « Aide-toi, le Ciel t'aidera! »

— Las! mademoiselle! fit la vieille qui avait espéré mieux que cette petite harangue : les beaux discours, voyez-vous, c'est bon pour les riches. Mais le pauvre monde est bien à plaindre, allez!

Elle se mit à larmoyer, le visage enfoui dans son tablier sale.

La jeune fille, hésitante, tira une piécette blanche de son porte-monnaie. Le curé priait qu'on ne donnât pas aux pauvres dans la rue, mais elle ne trouvait pas d'autre moyen de se débarrasser de la vieille mendiante dont elle-même avait, assez maladroitement, provoqué les confidences.

— Menteuse, va, fit une femme qui avait observé cette petite scène.

Puis, s'approchant de Marie-Thérèse qui hâtait le pas pour échapper aux remerciements prolixes de la mère Thibaut :

— Vous ne devriez pas donner à cette femme, mademoiselle, dit-elle. C'est une affreuse sorcière... Avare! elle laisserait mourir son homme avant de lui acheter un remède de trois sous! Demandez plutôt à M. le curé...

Marie-Thérèse fit un geste hautain. Elle n'aimait pas qu'on s'arrogeât le droit de lui donner des conseils.

— Quelle orgueilleuse! murmura la femme vexée, assez haut pour que la jeune fille l'entendît.

Sa joyeuse sérénité en fut légèrement altérée. Elle aurait beaucoup désiré être aimée des gens du village et voilà quel était l'accueil réservé à sa bonne volonté! Un instant auparavant, elle avait intimidé les enfants : Odile, sans se donner autant de peine, était plus populaire.

Toutefois, elle réussit asssez vite à secouer cette impression que sa visite allait sans doute achever d'éloigner. Son amitié pour Germaine Weber, en effet, était peut-être bien ce qu'elle avait de meilleur; Germaine était la nièce orpheline du curé : d'un an plus

jeune que Marie-Thérèse, elle avait partagé ses leçons, mais, tandis que M[lle] de Rochebrune travaillait « avec une intelligence de garçon », comme disait son professeur, la blonde et rose campagnarde réservait son intérêt au jardinet fleuri de son oncle et à ses piles de linge parfumé de lavande. Cette différence de goûts, loin de la contrarier, favorisa plutôt l'amitié des deux jeunes filles. Quand Germaine se maria avec un brave garçon qui était tout simplement comptable dans la maison Berney, de Mâcon, Marie-Thérèse lui servit de demoiselle d'honneur. Même cette noce bourgeoise, à laquelle sûrement la sienne ne ressemblerait pas, se trouvait mêlée à des souvenirs pénibles relatifs à son futur mariage : elle avait quêté à l'église avec le patron du mari de son amie, M. Frédéric Berney, un jeune homme qui portait allègrement le poids de la grande maison qu'il dirigeait, et marquait à Marie-Thérèse des prévenances dont le but, facile à deviner, l'avait plutôt froissée. Heureusement qu'au baptême du premier enfant de M[me] Weber, où elle devait être marraine, il ne pourrait plus lui imposer ses attentions, car Germaine ayant compris, ou plutôt, s'étant laissé faire la leçon, elle avait refusé, le cœur un peu gros, l'offre amicale de M. Berney, alléguant des engagements antérieurs, et était entrée dans la ligue générale, en donnant à Marie-Thérèse M. de Doumance comme compère.

Le presbytère était la première maison au bas du village : une construction basse avec une aile neuve, formant saillie, qui servait de pied-à-terre d'été au jeune ménage Weber. En ce moment, Germaine y achevait sa convalescence. Un air de joyeuse aisance flottait autour de la maison ; dans la cour d'entrée, une petite servante, ses manches d'indienne retroussées au-dessus de ses coudes roses, savonnait du linge en chantant. Elle s'interrompit à l'arrivée de Marie-Thérèse, et Germaine, qui déjeunait auprès d'une fenêtre ouverte, s'élança à la rencontre de son amie. Elle se tint debout sur le seuil élevé, les mains tendues, très charmante dans son grand peignoir bleu, avec l'envolée de ses cheveux ébouriffés qu'elle laissait pendre, à cette heure matinale, en une tresse de petite fille, sa fraîche carnation de blonde rousse, et très jeune encore, malgré un embonpoint à fossettes qui l'inquiétait parfois pour l'avenir.

— Comme c'est gentil à toi d'être venue ! dit-elle en embrassant Marie-Thérèse. J'étais si désappointée hier ! Et comme tu es matinale ! A sept heures toute prête, toute habillée ! Moi, j'ai déjà perdu ces bonnes habitudes de la campagne ; je me lève tard..., par ordonnance du docteur. Mais aujourd'hui, vrai, il faisait trop beau ! je n'ai pu tenir au lit... Je déjeunais justement. Tu vas prendre une tasse de thé avec moi et goûter du miel de mon oncle... Ne me

dis pas que tu as déjà déjeuné! Qu'est-ce que cela fait?... A la campagne, on mangerait toute la journée.

Mlle de Rochebrune, un peu étourdie par ce flux de paroles, protesta du geste en souriant.

— Mais viens donc! s'écria la jolie blonde en l'entraînant. J'ai tant de choses à te raconter!

Un guéridon était dressé dans le petit salon de Germaine, meublé avec une grande simplicité, dont tout l'ornement consistait en d'immenses gerbes de fleurs champêtres et en plus petits bouquets de roses. La jeune servante, avant qu'on lui en eût donné l'ordre, avait essuyé ses bras, rabattu ses manches, et plaçait un second couvert sur la table.

Germaine installa Marie-Thérèse dans un fauteuil.

— Et d'abord, que je te remercie au nom de ma fille et au nôtre. Cette robe est beaucoup trop belle, beaucoup trop belle pour des gens simples comme nous; mon mari est aussi de mon avis... A propos, tu ne l'as pas vu, mon mari? demanda-t-elle, comme elle versait le thé dans les tasses. Il est parti ce matin de très bonne heure pour aller visiter notre champ du haut du village. Je ne comprends pas pourquoi il tarde tant à rentrer... Je le gronderai!

Germaine eut une moue d'enfant boudeur en coupant le pain pour les tartines.

Mlle de Rochebrune sourit un peu, très peu, par condescendance: ces petites exigences d'amoureux l'étonnaient et lui semblaient à la fois amusantes et assez niaises. Elle ne les comprenait pas.

— Hier, fit Germaine, d'un ton confidentiel, M. Raymond est venu me voir. Tout est arrangé pour le baptême. Il est si bon, il a pensé à tout! Après la cérémonie qui aura lieu ici, dans notre église, sa mère m'emmènera en voiture, avec bébé, naturellement : je ne voudrais pas laisser mon cher bébé une heure sans moi! C'est si aimable à vous de m'avoir attendue pour cette fête! Mais tout le monde est si bon pour moi et pour ma fille! Si petite et déjà si gâtée! Elle a reçu ta jolie robe, tu veux donc la rendre coquette, Marie-Thérèse! Et la timbale d'argent, et le couvert marqué à son chiffre du parrain! Il faudra que je te montre tous nos trésors. Je suis si reconnaissante et si heureuse!... Heureuse, heureuse! répéta Germaine très lentement, les mains croisées sur sa poitrine et les yeux exultants. J'ai tout ce qu'une femme peut désirer : un excellent mari, un enfant, de bons amis, et mon cher oncle, qui est tendre pour deux puisqu'il remplace mon père et ma mère... C'est trop de bonheur, vois-tu, pour une insignifiante petite personne comme moi... Je voudrais partager avec tous ceux qui m'entourent, avec toi la première, Marie-Thérèse.

La jeune fille sourit gaiement.

— Je compte bien avoir ma part sans que tu sois obligée d'écorner la tienne, dit-elle.

— Que tu es ingrate! riposta Germaine. Tu ne veux pas même reconnaître que je suis une bonne fée qui t'aide de tout mon pouvoir. Avoue que bébé et moi, nous travaillons de notre mieux à ton futur bonheur...

La jeune femme souligna ses paroles d'un regard malicieux; mais Marie-Thérèse rougit et eut l'air contrarié.

Germaine aussitôt craignit de l'avoir offensée.

— Chérie, dit-elle, un peu confuse, car malgré l'avantage que lui donnait sa position de femme mariée, elle continuait à se sentir petite devant la jeune fille, je sais bien que tu n'aimes pas qu'on t'en parle. Mais je désirerais tant te voir bien mariée! Cela changerait ta vie du tout au tout. Et n'est-ce pas qu'à présent c'est très près de se faire?

— Je n'en sais rien, répondit Marie-Thérèse, non sans un peu d'ironie. En tout cas, M. de Doumance ne se presse pas. Il sait trop que nous comptons sur lui!

— Il me semble impossible, à moi, qu'il ne demande pas ta main, murmura Germaine qui enveloppa son amie d'un tendre regard enthousiaste. Mais, dis, est-ce que tu l'aimes?

— Je ne pense pas..., répondit Mlle de Rochebrune en hésitant. J'ai une espèce de sympathie pour lui, mais ce n'est pas là ce qu'on appelle de l'amour.

L'aimable visage de la jeune femme devint tout à coup très grave. Les fossettes s'effacèrent de ses joues et le sourire de ses yeux, tandis qu'elle scrutait avec tristesse la physionomie de Marie-Thérèse.

— Prends garde, Marie-Thérèse, dit-elle enfin. Je te connais; tu serais malheureuse. S'il demande ta main, refuse. Je croyais que tu l'aimais, moi!

— Le refuser? Y penses-tu?... riposta la jeune fille. C'est lui qui serait étonné! Et mon père, donc! Quand on est pauvre, on n'a pas le droit d'être romanesque.

— Mais s'il ne t'aime pas non plus, continua Germaine, qui poursuivait son idée, pourquoi voulez-vous vous marier?

— Tu comprends peu la vie, ma petite Germaine, soupira Marie-Thérèse. Est-ce à moi de te l'expliquer? Vois-tu, je ne peux pas être heureuse simplement, comme toi : on m'a mis trop d'ambition dans le cœur. Tout enfant, j'ai connu la gêne; et, en me refusant un plaisir, une robe, un pauvre petit bijou, on avait coutume de me consoler en me disant que plus tard je serais riche, j'aurais une

voiture, des diamants..., plus tard, quand je serais mariée. A dix-sept ans, j'étais pleine d'illusions. En entrant dans le monde, je croyais marcher à la conquête du bonheur. Je rêvais qu'on m'aimerait, que j'aimerais, je le voyais, *lui*, l'amoureux idéal, le prince Charmant des contes de fées, riche, jeune, beau, bien né, qui m'emmènerait dans son palais de marbre et d'or. Tu sais comme j'étais romanesque! Ton oncle me grondait toujours pour ma passion du merveilleux... Ah! l'expérience du monde m'a appris bien des choses, ma chère! Les princes ne sont pas pour les filles sans dot. J'ai beaucoup réfléchi, ces derniers temps surtout, et je crois, comme mon père, que je n'aurai jamais de meilleure chance que celle qui s'offre à moi d'épouser Raymond de Doumance.

— Mais puisque vous cherchez la fortune, interrompit Mme Weber, pourquoi avoir éloigné M. Berney? Il semble très épris de toi. Il est riche, très riche, autant que le comte de Doumance. Et il aurait été bien plus empressé.

Dans le sourire orgueilleux qui illumina les traits de Marie-Thérèse éclatait à la fois tant de jeunesse, de naïveté, de confiance, que la sévérité la plus grondeuse se fût laissé désarmer.

— C'est que je suis trop jeune pour prendre un pis aller, dit-elle avec son hautain mouvement de tête. Pardon, si je te scandalise, ma petite Germaine, mais j'ambitionne une fortune et un titre... Pas l'un sans l'autre! C'est bien d'avoir une voiture, mais, pour moi, il y faut un blason; les plus belles choses du monde ne me feraient qu'à moitié plaisir si elles n'étaient marquées de ma couronne de comtesse. Je ne puis renier ma race, c'est plus fort que moi. Si Raymond de Doumance n'était que riche, je ne tiendrais pas du tout à lui; de même, s'il était pauvre, cela lui ôterait beaucoup de son prestige... Tu ne m'aurais jamais soupçonnée de sentiments aussi monstrueux? Je te fais horreur, n'est-ce pas, Germaine?

— Je ne crois pas un mot de ce que tu me dis, répondit Germaine en se levant. Je comprends bien que tu es une créature d'une autre espèce que moi et que le luxe t'est indispensable. Mais je te connais assez pour savoir que tu es aussi incapable de vivre sans amour que sans le monde. C'est pourquoi, je t'en prie, ne sacrifie pas trop ton cœur à ton ambition. Si tu savais comme c'est bon, une affection sûre, dévouée, fidèle, qui vous entoure et qu'on partage...

Marie-Thérèse embrassa la jeune femme.

— Tu es délicieuse et si simple, toi, qu'on serait un monstre de de ne pas t'aimer! Mais je ferai mon possible pour la mériter, cette affection dont tu parles; seulement, elle sera raisonnable et aura plus de chance de durer longtemps. Mon imagination m'avait

entraînée plus loin, voilà tout. J'ai attendu en vain le prince Charmant. Il n'est pas venu, il ne viendra jamais...

— Ou trop tard, fit Germaine...

Un vagissement d'enfant l'interrompit de la chambre voisine. Ses pensées changèrent aussitôt de direction.

— C'est bébé qui m'appelle, s'écria-t-elle, joyeusement. Viens voir ta filleule, Marie-Thérèse. Elle est gentille!... même quand elle pleure.

Elles passèrent dans la chambre à coucher et s'arrêtèrent devant la bercelonnette où Marie-Raymonde gigotait, les yeux plissés dans sa petite figure rouge et rageuse.

Sa marraine rit de bon cœur.

— Quel tyran ! dit la jeune mère avec un sourire de plaisir. Nous n'avons pas le temps de rêver au prince Charmant, nous, n'est-ce pas, bébé chérie? Ce que nous aimons avant tout, c'est manger.

Elle la souleva du berceau, s'installa avec elle sur une chaise basse, tandis que la marraine s'amusait à regarder la toilette de baptême étalée sur le lit; tout depuis la robe garnie de dentelles jusqu'aux bas de laine blanche tout fins, tricotés par Mme de Rochebrune, à ses heures perdues.

— Est-ce que tu aimes les enfants, Thérèse? demanda Mme Weber.

— Oui. Mais je ne les comprends pas. Odile sait mieux s'y prendre avec eux. Que de jolies choses tu as là! Elle sera belle, ma filleule, je suis fière d'être marraine d'un aussi élégant bébé! C'est la timbale, dans cet écrin?

— Je te dis que tout le monde nous gâte, assura Germaine en baisant du bout des lèvres les cheveux duveteux de son nourrisson. M. Berney aussi a été si bon! Il a pris un livret à la Caisse d'épargne pour bébé. A propos, il ne viendra pas à la réception, cet après-midi. Il est à Paris. Il nous a écrit une lettre très aimable, dont je suis d'autant plus touchée que j'avais craint un instant qu'il ne nous en voulût à cause de la préférence que nous avons accordée à M. Raymond.

— Donne-moi l'enfant, veux-tu? demanda Marie-Thérèse, à qui ce sujet de conversation était toujours désagréable.

Elle prit le poupon dans ses bras, assez gauchement, et l'embrassa, tandis que la mère, un peu anxieuse, se tenait là, prête à intervenir.

— C'est gentil, un petit enfant, dit Mlle de Rochebrune, en essayant, sans grand succès, d'un bercement lent; mais c'est dommage que ça crie toujours!

— Ces ennuis-là te seront épargnés, à toi, fit gaiement la jeune femme, puisque tu auras une *nursery*, des bonnes, des gouvernantes.

Sais-tu? c'est un luxe que je ne t'envie pas! Les femmes du monde se privent de leurs enfants à l'âge où ils sont le plus charmants.

Elle reprit sa fille qui hurlait et, après une seconde d'hésitation, sans laisser paraître que son petit sacrifice lui coûtât, elle appela la bonne.

— Vous garderez l'enfant, ordonna-t-elle. Je ne puis pas m'occuper d'elle à présent.

M. Weber, rentrant quelques minutes plus tard, trouva les deux amies dans le petit salon. Mlle de Rochebrune remettait ses gants, prête à partir. Germaine courut au-devant de son mari avec une petite exclamation, rougit soudain et se contenta de lui tendre la main. C'était un grand Alsacien brun, franc, bon enfant, à la tournure un peu commune. Il échangea deux ou trois phrases de politesse avec l'amie de sa femme, qui l'intimidait terriblement, quoique Marie-Thérèse fît son possible pour être cordiale; puis, il marmotta bientôt quelque chose sur la boue qui maculait ses vêtements et disparut dans la chambre à coucher.

— Tu fais peur à mon mari, dit Germaine en riant, comme elle reconduisait son amie. Quand tu es là, il perd tous ses moyens.

Elles se quittèrent avec un nouveau baiser et un : « A cet après-midi. »

La jeune fille ne se pressait point de rentrer. En chemin, elle se rappela qu'elle n'avait plus de fleurs fraîches à la maison et se mit, tout en flânant, à récolter des marguerites et des ancolies roses ou bleues. Sa gerbe montait déjà très haut dans ses bras quand elle rencontra le curé Vincens. Il venait de voir un malade.

— Bonjour, mademoiselle, dit-il en soulevant son chapeau d'un geste qui sentait l'homme du monde plus que l'ecclésiastique. Vous cueillez des fleurs? Je croyais que vous laissiez ces enfantillages à Odile?

— Une fois n'est pas coutume, répondit gaiement Marie-Thérèse.

Il la regarda, surpris de l'éclat de ses yeux, de l'animation de sa voix, de ses gestes, de son air de bonne humeur, du sourire qui entr'ouvrait ses lèvres.

— Monsieur le curé, demanda-t-elle, allant au-devant de son interrogation, vous est-il jamais arrivé de vous sentir heureux, très heureux, sans savoir au juste pourquoi?

Le prêtre fixa les yeux sur elle, comme pour chercher à la comprendre.

— Le contentement d'esprit est un grand bien, dit-il évasivement, fût-il même amené par des choses extérieures. Mais la vraie paix, c'est celle qui vient de l'âme. Celle-là seule dure à travers les épreuves.

— Je vous assure que j'ai l'âme très en paix, fit la jeune fille avec un joli sourire. Je n'ai pas de remords, je ne déteste personne, je n'ai pas d'ennemis, je crois; mais cela hier comme aujourd'hui. Pourquoi alors suis-je si joyeuse? C'est le soleil peut-être?

— Ou la jeunesse, répondit le curé. Profitez de votre belle jeunesse, mon enfant, et faites-en jouir les autres. Quand vous aurez le temps, je vous prierai d'aller voir les Bertin. La femme s'est cassé la jambe. Germaine n'est pas en ce moment assez forte pour que je la charge de mes pauvres. Voulez-vous la remplacer auprès des Bertin? Un peu de votre jeunesse et de votre soleil les égayerait, les pauvres gens!

III

... La douairière de Doumance crut faire plaisir aux jeunes gens en donnant le signal de la danse. Un piano et deux violons, cachés dans un angle du salon par un rideau de plantes vertes, attaquèrent en sourdine une lente valse anglaise.

Un à un, les couples revenaient du jardin, attirés par le rythme berçant que veloutaient des doigts de bons exécutants, venus de Paris. La comtesse allait d'un groupe à l'autre, présentant aux jeunes filles les hommes qui dansaient. Sur un regard d'elle, Raymond enlaça Marie-Thérèse qui était à son bras, et commença. Ils semblaient avoir été créés pour danser ensemble; c'était Raymond qui, cinq ans auparavant, avait appris à Marie-Thérèse, alors à ses débuts dans le monde, à bien valser, et le professeur pouvait être fier de son élève : la jeune fille dansait à ravir et elle adorait la danse, comme l'équitation d'ailleurs, le lawn-tennis, le billard, tous les exercices qui mettaient en évidence la perfection de sa taille et l'élégance de ses mouvements. Tandis qu'elle glissait ainsi sur le parquet, entraînée par Raymond, elle se sentait le point de mire de tous les regards, l'objet de tous les apartés chuchotés à voix basse; mais loin de s'intimider, son orgueil s'en exaltait encore. Les grandes glaces lui multipliaient son image : elle se voyait dix fois, vingt fois, passer dans un souple tournoiement, les yeux excités, des couleurs inhabituelles aux joues, sa taille si mince dans un haut corselet de moire rose, cambrée sans raideur sur le bras qui la soutenait, tandis que serpentait derrière elle la traîne étroite de sa robe de mousseline. Il y avait là plusieurs Parisiennes, des femmes d'une élégance raffinée, de celles mêmes dont on citait les noms et décrivait les toilettes dans les journaux mondains, mais Marie-Thérèse se sentait malgré tout la reine : son éclatante jeunesse, son bonheur, l'auréolaient d'une grâce unique, et Odile, très adroite de ses mains, s'était surpassée dans la confection de sa simple toilette.

Les hommes sérieux et les femmes qui ne dansaient plus observaient en petits groupes, debout, ou derrière leurs éventails. Quelques personnes cependant préféraient le jardin. Par-ci par-là, des jupes claires, traînaient, lentes et onduleuses dans l'ombre tigrée de soleil de très vieux marronniers. Au jardin, au salon, les noms de Marie-Thérèse et de Raymond étaient dans toutes les bouches : on les disait déjà fiancés. Les femmes admiraient Raymond d'épouser une fille sans dot, — ce désintéressement chevaleresque était fait pour leur plaire; — seulement elles blâmaient son choix. Sans doute, il était impossible de nier le charme de M[lle] de Rochebrune, mais... Il y avait beaucoup de mais... On lui reprochait sa bouche trop grande, son teint incolore, pourtant si blanc, la forme de ses yeux, le port de sa tête, la raideur de sa taille, parce qu'elle se tenait droite, tout, jusqu'à son anémie qui venait de la jeter sur un fauteuil, presque défaillante d'avoir dansé trop vite et trop longtemps, le sein palpitant et les lèvres entr'ouvertes par un petit souffle haletant. Et parce que l'excitation et la chaleur lui donnaient des si fraîches couleurs, une mère, qui avait amené de Paris deux blondes sœurs d'une élégance coûteuse, ne se gêna pas pour dire que la jeune fille se maquillait. Les hommes, au contraire, proclamaient bien haut que Raymond faisait une folie et trouvaient Marie-Thérèse adorable sans restrictions. M. de Rochebrune, l'air discrètement heureux et d'une distinction indéniable, redressait sa taille restée svelte et s'enorgueillissait à bon droit. L'heureux père chaperonnait seul ses filles, la comtesse s'étant excusée pour cause d'indisposition : en réalité, elle n'avait pas de robe.

Odile, toute mignonne aussi dans une simple toilette blanche, avait découvert un lieutenant à moustaches et causait avec lui, blottie dans un immense pouf, où sa frêle personne entrait toute entière. Lui, restait debout, l'air très grave, une main sur la poignée de son épée. Il s'appelait M. d'Arbeilles et n'était que depuis quinze jours en garnison à Mâcon. Odile lui nommait les élégantes de l'endroit.

— Cette jeune fille en rose qui prend une tasse de thé, dans le second salon, avec notre hôtesse, c'est votre sœur aînée, n'est-ce pas?

— Oui, c'est ma sœur.

Et Odile se rengorge, très fière, comme son père.

— Comment la trouvez-vous?

— Superbe! En général, je n'aime pas les grandes femmes...

Son regard enveloppe sa petite voisine qui s'évente avec dignité.

— ... Mais mademoiselle votre sœur est ravissante. Je vous aurais déjà priée de me présenter si je ne pensais pas qu'elle a trop

d'admirateurs autour d'elle pour faire attention à moi. J'ai rarement vu de valseuse plus gracieuse. Et comme elle s'accorde bien avec Doumance... Ils se connaissent depuis très longtemps, sans doute?

Il allait dire : « Ils sont fiancés, n'est-ce pas? » Mais il n'osa pas, craignant de trop s'avancer.

— Raymond est presque un ami d'enfance, répond Odile. A la campagne, on se lie beaucoup plus avec ses voisins qu'en ville, vous savez.

— Vous habitez la campagne toute l'année, mademoiselle?

— Oui, et ce n'est pas gai, je vous assure! C'est-à-dire, reprend la fillette trop fière pour se laisser plaindre par un étranger, que c'est assez triste au gros de l'hiver, quand il fait trop mauvais temps pour sortir. Mais nous allons dans le monde à Mâcon. Et cet été nous passerons deux mois à Vichy. J'espère que nous vous rencontrerons quelquefois à Mâcon, monsieur?

L'officier s'incline, très cérémonieux. Il est positivement sous le charme; Mâcon lui semble une délicieuse petite ville, si jolie avec son grand quai tout blanc que la Saône borde, aux jours de soleil, d'une étincelante moire bleue. Et il ne se serait certes pas attendu à trouver en province une société aussi charmante. Les Mâconnaises, selon lui, ne le cèdent en rien aux Parisiennes pour la finesse de l'esprit et l'élégance naturelle...

Odile, qui n'est pas habituée à ce qu'on lui fasse des compliments, toussote pour cacher son embarras; aussitôt, son père, qui l'a entendue, s'approche d'elle, un châle à la main.

— J'avais peur que tu n'eusses froid, dit-il aimablement.

Le comte de Rochebrune se trouve de si bonne humeur qu'il éprouve le besoin de se rendre agréable à quelqu'un, fût-ce même à cette écervelée d'Odile, à laquelle il découvre tout à coup un charme jusqu'alors inaperçu.

« Elle se fait, cette petite, positivement », pense-t-il en traversant le salon de son pas élastique. Il a presque un sourire attendri en jetant la laine légère sur les grêles épaules de l'enfant.

— Merci, papa, dit-elle surprise et touchée de cette attention.

Et elle serre le châle autour d'elle, quoiqu'elle n'ait pas froid du tout.

— Votre père a l'air très bon? insinue le lieutenant, en suivant du regard l'élégant gentilhomme qui va rejoindre un groupe de jeunes femmes.

— Oui, papa est très bon..., mais il faut le connaître, vous savez..., dit Odile, dont le tendre petit cœur, tout ému, se gonfle de remords à la pensée qu'elle a méconnu son père; et elle se reproche amèrement les mauvaises paroles qui lui sont trop souvent échappées dans des accès de colère.

Germaine Weber traverse à son tour le salon, cherchant Odile de ses yeux myopes. Elle la découvre enfin, et s'approche, la main tendue, pour prendre congé.

— Tu t'en vas? demande la jeune fille après lui avoir présenté son cavalier.

— Oui, répond Germaine avec un bon sourire. Mon mari est fatigué. Je ne veux pas abuser de sa patience plus longtemps. Il n'aime pas le monde, tu sais. Nous allons coucher notre fille. J'aurais voulu dire adieu à ta sœur, mais elle trop entourée, impossible d'arriver jusqu'à elle. N'importe, je la reverrai demain.

Puis, se baissant et feignant de rattacher un nœud sur l'épaule de la jeune fille :

— Marie-Thérèse n'a jamais été plus ravissante, chuchote-t-elle. M. de Doumance ne la quitte pas des yeux. Je suis pleine d'espoir.

Odile sourit d'un air entendu. Pour elle, comme pour tout le monde d'ailleurs, le succès de Marie-Thérèse ne laisse pas de doute.

— Je lui ferai tes amitiés, dit-elle à haute voix. Adieu, chérie... Ton mari est un ours, je le sermonnerai à la prochaine occasion.

— Jolie femme, murmure l'officier en mettant son lorgnon pour suivre Mme Weber qui s'éloigne d'un pas hâtif qu'elle s'efforce de rendre naturel; car, peu habituée au monde, elle se sent devenir de feu sous tous ces regards d'hommes ou de femmes qui détaillent son visage ou sa robe, et elle souffre en même temps d'en être intimidée.

Cependant la douairière de Doumance allait d'un groupe à l'autre, dissimulant sous un sourire sa lassitude de vieille femme que le monde fatigue plus qu'il n'amuse. Elle était une exquise maîtresse de maison, d'une politesse surannée, priant son fils de danser avec tout le monde, et affectant de ne pas s'occuper des Rochebrune plus que de ses autres hôtes. Mais son air de calme contentement n'échappait à personne, quoique les allusions les plus indiscrètes échouassent devant son impénétrabilité malicieuse. Ce que la vieille dame savait et pensait, elle ne voulait pas le dire : ses amis en furent réduits aux conjectures. En tout cas, elle jouissait fort de sa petite fête, et la gaieté des jeunes visages autour d'elle devait lui être une douce récompense de la peine qu'elle prenait pour rendre sa maison agréable à ses invités.

Malheureusement, la radieuse journée de juin n'avait pas tenu ses promesses : une grosse pluie d'orage cinglait les feuilles des arbres et changeait en marécage le sable de la terrasse. Aussitôt les premières gouttes, tout le monde s'était réuni dans les salons et, comme par enchantement, les rideaux s'étaient tirés devant le jour blafard, les lampes allumées; la *garden-party* avait tout à fait tourné à la sauterie. Personne ne s'en plaignait, au contraire.

— Venez prendre votre thé à côté de moi, ma belle, avait dit Mme de Doumance à Marie-Thérèse, tandis que s'organisait un quadrille.

Et elle l'avait emmenée dans un second salon où l'on ne dansait pas, celui-là même où flirtait Odile avec son lieutenant à moustaches.

La tasse de thé finie, elle retint la jeune fille auprès d'elle et entreprit de la faire causer sur ses goûts, ses occupations. Ce ne fut pas difficile. Marie-Thérèse se livrait avec candeur, ne se doutant pas de l'examen minutieux auquel la mère de Raymond soumettait chacune des expressions de son visage mobile, sa voix, ses gestes, son âme enfin, qu'elle découvrait ingénument, tant le bonheur la rendait confiante.

Raymond, qui la cherchait, éprouva un sentiment très doux à la retrouver auprès de sa mère.

— Voici mon fils, dit Mme de Doumance.

— Raymond, as-tu sollicité de Mlle de Rochebrune ce que tu voulais lui demander?

— J'allais le faire, précisément, répondit-il. Ne croyez pas que ce soit rien de mystérieux ou de très intéressant, mademoiselle, s'empressa-t-il d'ajouter devant l'étonnement de Marie-Thérèse. Je travaille depuis quelque temps à un portrait sur lequel je vous serais infiniment reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis.

— Mais je ne me connais pas en peinture, dit la jeune fille.

La douairière intervint :

— Qu'importe! ce n'est pas au point de vue de l'art que Raymond désire vous consulter... Par la même occasion, vous verrez son atelier, dont il est très fier et qu'il ne montre pas à tout le monde. Nous allons vous y conduire.

Ce disant, elle prit le bras de Marie-Thérèse et s'y appuya en marchant. Raymond les suivit. Leur sortie, pendant la première figure des lanciers, ne fut pas remarquée.

L'atelier du jeune comte occupait toute une aile du château. Il était de plain-pied, faisant ainsi pendant aux salles d'habitation du bas. Un perron de cinq marches de pierre, pareil à celui de la salle à manger, donnait dans le jardin. Raymond, qui n'était pas installé pour peindre à Paris, revenait chez lui quand une fièvre de travail le saisissait, amenant quelquefois son modèle, ce que désapprouvait sa mère. Il avait mieux qu'un talent d'amateur, mais il manquait totalement d'ambition et ne se souciait pas de se faire connaître. Ainsi, son occupation favorite restait ignorée de beaucoup de ses connaissances.

Marie-Thérèse éprouva un vif plaisir d'enfant curieux à se trouver dans cet atelier, dont son frère George avait, avant elle, pénétré les

mystères et lui avait fait présager des merveilles. Aménagé dans l'ancienne salle de bal du château, il ressemblait davantage à un musée d'antiquités qu'à un endroit où l'on travaille. Rien n'y traînait, tout était dans un ordre minutieux et sévère ; seules quelques toiles retournées contre les murs et un chevalet drapé d'une étoffe grise au milieu de la salle indiquaient, discrètement, la profession du maître de céans. En revanche, Raymond, collectionneur dans l'âme, avait réuni là une quantité d'objets rares ou curieux dont il se mit, en souriant, à faire les honneurs à la jeune fille.

— Mais on passerait des journées entières à voir tout cela ! s'écria-t-elle. Que vous êtes heureux de vivre au milieu de ces belles choses !

La mère et le fils échangèrent un regard d'intelligence.

— Montre-lui d'abord tes potiches, dit la douairière.

Puis, avec un nouveau regard à son fils, un regard hésitant mélangé de blâme et de condescendance, elle ajouta :

— Cette odeur de térébenthine qu'on respire ici me fait mal à la tête. Je ne pourrais la supporter longtemps.

Et elle s'esquiva doucement, laissant Raymond assez ému de ce tête-à-tête, arrangé d'avance pour mettre dans leur cas un rien de romanesque. Ce n'était pas sans peine qu'il l'avait obtenu de l'indulgence maternelle, et seulement sous l'expresse condition qu'il serait décisif. Il avait promis; mais maintenant, à la fois enchanté et perplexe, il n'éprouvait aucune hâte à tenir sa parole; et il commença à montrer les trésors de son atelier et à les expliquer distraitement.

Marie-Thérèse y apportait un très vif intérêt : ignorante, mais d'instinct appréciant le beau, elle voulait tout voir. Une collection de bijoux anciens, renfermés dans une armoire vitrée sur des coussins de velours blanc, la retint longuement, et Raymond remarqua, non sans une sorte de joie, que, dans sa naïveté, elle oubliait de lui parler de ses études appendues au mur pour réserver le meilleur de son admiration aux plus gracieux bibelots.

« Comme elle est femme ! se disait-il en la voyant se pencher pour examiner avec plus d'attention un bracelet à fermoir de turquoise qu'il venait de lui désigner comme ayant appartenu à Mme la princesse de Lamballe.

« Et ne serait-elle pas la compagne qu'il me faudrait, continua-t-il : fine, jolie, distinguée, un esprit vierge et compréhensif que je pourrais mouler à ma fantaisie ! Je lui ferais aimer l'art et toutes les grandes choses; je lui amènerais mes amis, des artistes, qu'elle accueillerait chacun selon son mérite..., les plus humbles et les plus doués seraient les mieux venus... Car elle est aristocratique jusqu'au bout des ongles, elle n'a rien de l'étroitesse ni des pré-

jugés bourgeois. Elle ne doit mépriser que ce qui est commun et laid!...

— Est-ce que cette broche va avec le bracelet? demanda Marie-Thérèse en levant les yeux sur Raymond.

Le regard dont il l'enveloppa fut si étrange qu'elle se sentit aussitôt troublée, puis une rougeur brûlante monta à ses joues lorsqu'elle s'aperçut, comme tout à coup, qu'elle était seule dans l'atelier avec lui : elle s'en voulut de l'avoir suivi. Une colère s'éveilla aussi en elle contre Raymond. Pourquoi l'avait-il amenée ici? Ne savait-il pas que c'était inconvenant, déplacé? Pourquoi sa mère les avait-elle laissés?

La seule pensée qu'on pût manquer au respect qu'elle s'estimait dû était intolérable à Marie-Thérèse. Elle se contint cependant, sentant qu'elle aurait eu mauvaise grâce à se plaindre, mais ce fut avec des yeux étincelants et d'une voix toute changée qu'elle dit :

— Mais ce n'était pas pour me faire voir vos collections que vous m'avez amenée ici, monsieur? Vous aviez, disiez-vous, un conseil à me demander?

— C'est juste, fit Raymond, confus de se sentir deviné. Je vous demande pardon d'avoir abusé de votre complaisance, mademoiselle.

D'une main brusque, il découvrit son chevalet au milieu de l'atelier.

— J'avais fait ce portrait avec l'intention de l'offrir à madame votre mère, s'il en est digne. Et je tenais à vous demander si vous le trouvez ressemblant?

Il tira la peinture en pleine lumière et s'effaça.

Marie-Thérèse joignit les mains et poussa une exclamation involontaire, tandis que des larmes vinrent briller dans ses yeux.

— George! murmura-t-elle. Comment avez-vous pu...?

Le cher mort, en effet, revivait sur la toile : c'était bien son front haut, ses cheveux blonds, ses spirituels yeux bleus; seule, la bouche, d'un dessin indécis, restait inachevée, attendant le dernier effort de l'artiste. Mais le haut du visage, l'expression, étaient d'une ressemblance parfaite.

— Mais comment avez-vous pu...? répétait Marie-Thérèse dont le regard se fixait en extase sur le portrait. Je ne savais pas que George eût jamais posé pour vous.

— D'après une photographie et mes souvenirs, répondit Raymond qui jouissait délicieusement de sa surprise. L'idée m'en est venue en remarquant que Mme de Rochebrune ne possède pas de portrait de George. Croyez-vous que vraiment je puisse lui offrir celui-là?

Marie-Thérèse avança de quelques pas, puis, dans un élan spontané, elle tendit ses deux petites mains gantées à Raymond :

— Merci pour maman, dit-elle d'une voix toute mouillée..., et pour moi. Si vous saviez comme j'aimais mon frère!...

Cette délicate attention pour sa mère, qu'on négligeait, l'avait touchée jusqu'aux larmes. Pour la première fois, son cœur se serra d'un attendrissement peut-être bien voisin de l'amour, toute sa défiance disparut, emportée par la reconnaissance. Ce fut alors, en cet instant précis où elle cherchait des mots pour le remercier et que sa gaucherie de jeune fille l'empêchait de formuler ses pensées, qu'elle sentit qu'elle était bien près d'aimer Raymond...

Lui-même était fort ému. Une nouvelle Marie-Thérèse venait de se révéler à lui, une inconnue que sa réserve défiante lui avait jusqu'alors cachée et qu'il se reprochait de n'avoir jamais su découvrir. Mais que connaissent les hommes des âmes des jeunes filles? Il la jugea si délicieuse, si supérieure à ce qu'il s'était imaginé, qu'une pudeur l'empêcha de profiter de ce tête-à-tête qu'il avait arrangé, avec l'intention de lui demander d'être sa femme, et qu'il eût cru l'outrager en lui proposant de but en blanc une union où l'amour tenait encore si peu de place. Il sentit combien Marie-Thérèse était digne d'être aimée et qu'il valait la peine de se faire aimer d'elle. Il voulut s'accorder le temps de la connaître, pressentant des révélations exquises, et mériter ce cœur vierge qui n'avait jamais battu pour personne et qu'il ne tenait qu'à lui d'animer.

C'est pourquoi, au risque de déplaire à sa mère, il laissa passer l'occasion, et, se dominant, dit avec un bon sourire amical qui plut infiniment à la jeune fille :

— Je suis heureux que ce portrait ait trouvé grâce devant vos yeux, mademoiselle. Vous me rendez la confiance. Ce matin, je le confesse, j'étais découragé. Je renonçais à rendre le bas du visage d'après la photographie. Mais, cet après-midi, en vous voyant, une idée m'est venue : savez-vous que vous avez la bouche et le menton de votre frère? La ressemblance est même frappante. Je me disais : « Si mademoiselle Marie-Thérèse consent à m'accorder une séance, je terminerai le portrait, je crois. »

— Mais je veux bien, dit Marie-Thérèse avec enthousiasme. C'est vrai, j'ai la même bouche que George, on me l'a dit souvent. Et comme j'ai justement l'âge qu'il avait quand Dieu nous l'a pris, cela n'en ira que mieux! Quand faut-il que je vienne? On réservera la surprise à maman, n'est-ce pas?

— Sans doute, fit Raymond. Mardi matin vous convient-il?...

— Oui...

— Eh bien, nous allons en conférer avec ma mère. Voulez-vous que je vous reconduise auprès d'elle?

Le soir, Raymond vint souhaiter une bonne nuit à sa mère : une habitude d'enfant qu'il conservait à la campagne. C'était pour la mère et le fils l'heure la plus douce, l'heure des confidences et des épanchements, où le jeune homme s'asseyait au bord du lit maternel et causait avec abandon, où elle l'écoutait, souriante ou grave, mais se faisant une loi de ne jamais intervenir directement dans ses affaires. Que de fois la question du mariage de Raymond n'avait-elle pas été débattue à l'abri de ces paisibles rideaux bleus où l'enfant était né et dont l'homme ne s'approchait qu'avec une tendresse respectueuse, comme d'un autel? Que de fois, l'indécision qui faisait le fond malheureux de son caractère et le désespoir de sa mère et cette méfiance de lui-même qui le paralysait au moment de l'action, qu'il s'agît des moindres ou des plus importants événements de sa vie, n'y avaient-ils pas été victorieusement exhortés, combattus par des arguments dont il reconnaissait la toute-puissance, et qu'il révoquait aussitôt en doute dès qu'il échappait à l'influence de celle qui les lui avait suggérés!

Il n'était que neuf heures et demie, mais Mme de Doumance, très fatiguée, s'était couchée tôt. Elle attendait son fils, avec ce calme dans l'attente propre aux gens de son âge que rien n'impatiente plus. Quand il entra enfin, elle venait de fermer les yeux et reposait, presque assise dans son lit, appuyée par de grands oreillers empilés. Raymond eut tout le loisir de remarquer sous des papillotes de cheveux blancs qui sortaient de son bonnet de dentelle, son long visage émacié dont la pâleur ombrée autour de la bouche et des yeux disait la lassitude. Il s'effraya presque de la trouver ainsi assoupie, sans son sourire de bienvenue, et il fut effleuré par la triste pensée que cette grande affection qui l'avait jusque-là si jalousement entouré, lui ferait un jour défaut par la force des choses, et qu'il serait sage de la remplacer à temps par une autre plus jeune, destinée à vieillir avec lui : celle de la compagne de sa vie qu'il importait de bien choisir... Pourquoi ne serait-elle pas Marie-Thérèse de Rochebrune, jolie, intelligente, distinguée, qui venait de lui révéler, en ces brèves minutes de l'atelier, un coin exquis de son âme de jeune fille? Pouvait-il mieux faire que de se confier en la sagesse éprouvée de sa mère et que de lui donner la belle-fille qu'elle aimait?

Tandis qu'il arguait ainsi avec lui-même, la vieille dame ouvrit les yeux :

— C'est toi? dit-elle, en tendant la main à son fils. Je m'endormais en t'attendant. Assieds-toi là.

Raymond obéit, s'assit tout près du lit, le visage tourné vers sa mère, comme quand il était petit et qu'il avait quelque chose de

très important à avouer. De tout près, ses traits tirés le frappèrent encore davantage; il la gronda tendrement de s'être trop fatiguée.

— Tu t'inquiètes à tort, dit-elle en passant d'un geste caressant sa main sur les cheveux de son fils. Demain, il n'y paraîtra plus. Mais c'est vrai qu'à mon âge les forces sont mesurées. Je suis vieille, Raymond, sais-tu quel âge j'ai?

— Qu'importe votre âge, puisque votre santé est bonne et que votre fils vous aime!

— J'ai soixante-dix ans, reprit-elle avec mélancolie. Toi, tu en as trente..... Tu es mon unique affection. Je puis être rappelée bientôt, et alors que deviendrais-tu, sans moi? Je partirais plus tranquille si ta vie était arrangée! Me donneras-tu bientôt cette joie de te voir marié et heureux?

Ses yeux interrogeaient, confiants en la réponse; mais :

— Pourquoi parlez-vous toujours de mourir? demanda le jeune homme en éludant la question. Oh! je ne vous laisserai jamais recommencer des réceptions comme celles d'aujourd'hui! C'est la fatigue qui vous rend malade et vous donne des idées noires... Vous sentez-vous réellement très souffrante, ma mère? J'ai envie de passer la nuit sur votre chaise-longue et de vous veiller...

— Enfant! dit-elle avec un sourire de tendresse, tu me rendras cette justice que je ne t'attriste pas souvent de telles idées. Mais il est bon pour les vieilles gens de savoir regarder la mort en face... et pour les jeunes aussi. Moi, j'aurais été prête depuis longtemps si le souci de ton avenir ne m'avait inquiétée parfois... Mais à présent que tout est arrangé, je voudrais vivre pour te voir heureux. Dis-moi, où en es-tu? As-tu parlé enfin?

Elle s'était accoudée dans l'oreiller et sa voix vibra en prononçant ces derniers mots.

— Non..., fit Raymond, en hésitant. L'occasion ne s'est pas exactement présentée... Mais j'ai le temps, ajouta-t-il vivement, comme sa mère retombait avec un geste d'impatience lassée dans ses coussins, puisqu'elle doit revenir pour le portrait de son frère. Vous avez arrangé tout cela vous-même, maman!...

— Alors tu n'as rien dit? Je ne te comprends plus, dit la vieille dame en fronçant les sourcils. Décidément les idées d'aujourd'hui dépassent ma faible intelligence. J'ai respecté tes fantaisies, je t'ai laissé libre d'agir à ta guise. Puisque tu voulais faire ta demande toi-même, c'est la nouvelle mode maintenant, je t'ai facilité ce tête-à-tête dans l'atelier. C'est contre ma conception des convenances, du bon sens..., mais tu le voulais! De mon temps, cela ne se serait certainement pas passé comme cela. Ta mère eût tout d'abord été, en cérémonie, demander la main de la jeune fille à ses parents,

qui lui eussent fait part de la demande, et ç'auraient été eux, non pas elle, qui nous auraient rapporté la réponse... Après, tout aurait aussi bien marché entre vous. Je ne vois pas qu'on se soit moins aimés autrefois qu'à présent!... Qu'attends-tu donc pour parler, puisque c'est toi qui dois parler?

— Chère maman, demanda Raymond, ne m'avez-vous pas raconté maintes fois que vous adoriez votre premier mari, le cousin de mon père, et que vous aviez conservé un souvenir ineffaçable de cette époque de votre vie?

— Sans doute... je l'adorais... Sa mort a failli me tuer. Mais je ne vois pas en quoi cela concerne la question qui nous occupe, Raymond? Tout s'était passé selon l'étiquette de mon temps...

— Alors, vous l'avouez, vous avez été très heureuse, mère? Pourquoi ne voulez-vous pas que votre fils connaisse le même bonheur?

— Je comprends où tu en veux venir, s'écria la douairière en secouant sa tête blanche. Tu me l'as déjà dit : tu as peur d'enchaîner ta vie, tu te plains de ne connaître presque rien du caractère de Mlle de Rochebrune. Tu cherches un amour romanesque dans le mariage : tu vas au-devant de désillusions!

Raymond eut un geste d'étonnement. Sa mère laissa glisser une main de ses cheveux sur son épaule :

— Laisse-moi te dire ce que je pense, mon enfant. Je ne nie pas l'amour; c'est ce qu'il y a de meilleur dans la vie. Mais je condamne le roman. Quand deux jeunes gens d'âges assortis, du même monde, de positions correspondantes, beaux et en bonne santé tous les deux, se marient avec le consentement mutuel de leurs parents, pourquoi ne seraient-ils pas heureux? Ce n'est plus qu'une question de caractères. Eh bien, elle est sans importance. Quand on est jeune, les caractères sont souples : ta femme apprendra sans peine à se plier à tes goûts; de ton côté, tu feras quelques concessions.

— Je ne partage pas votre opinion, dit gravement le fils. Comment peuvent être heureux ensemble deux êtres qui n'ont ni les mêmes goûts ni le même idéal de la vie? L'un sera forcément sacrifié à l'autre, et quelque abnégation qu'il apporte dans le sacrifice, il ne sera jamais heureux puisqu'il ne pourra jamais satisfaire ses aspirations. Mais revenons à moi, puisque vous le désirez. Le fait est que je ne suis nullement pressé de me marier; je n'y éprouve aucune répugnance non plus, et je veux bien épouser Mlle de Rochebrune, si cela vous fait tant de plaisir; elle est d'ailleurs charmante. Je ne demande qu'un peu de temps. Mais dites, mère, c'est simplement pour savoir ce que vous pensez d'elle, pourquoi est-ce elle que vous avez choisie?

La vieille comtesse posa ses deux mains maigres sur les épaules

de son fils et l'attira à elle avec un geste à la fois de caresse et d'autorité.

— Parce que je suis pressée de te marier, dit-elle en le regardant dans les yeux.

Il comprit à quoi elle faisait allusion ; il se mordit les lèvres et répondit :

— Vous pouvez être tranquille. Le danger, si danger il y a, est tout à fait conjuré.

Elle reprit, malgré l'interruption, d'une voix tremblante et solennelle :

— J'ai peur de la vie que tu mènes à Paris. Je crains de te voir épouser une de ces femmes frivoles, mondaines et dépensières, ou pis encore, que tu rencontres là-bas. Tu parles toujours d'amour, mais dis, s'il en est une parmi celles que tu fréquentes, que tu aimes et désires amener à ta mère, pourquoi ne l'as-tu donc pas fait? Je lui ouvrirais mes bras avec bonheur, pourvu qu'elle fût digne de nous. Mais toi-même m'as avoué que cette femme idéale et cherchée, tu désespérais de la trouver jamais. Où sera ton foyer quand je t'aurai quitté, mon fils? Qui tiendra ta maison, ta vraie maison?... Qui portera ton nom, qui t'offrira l'asile d'une tendresse sûre et respectable? Et puisque tu n'aimes personne, personne que tu oses présenter à ta mère, pourquoi refuses-tu la fiancée que je t'ai choisie ? Je la connais depuis l'enfance : fillette, je l'étudiais déjà à ton intention. Il me semble que tu ne pourrais mieux exiger. Elle est fine, jolie, bien née, sérieuse, elle a un cœur que tu découvriras quand tu voudras t'en donner la peine. On ne peut lui reprocher que sa pauvreté. Je vois là au contraire des avantages pour toi. Tu n'es pas intéressé et tu es assez riche pour te passer de dot : Marie-Thérèse, ayant frôlé la gêne, aura des goûts simples ; d'un autre côté, la position que tu es en mesure de lui offrir est si inespérée, si brillante, qu'elle t'en gardera une reconnaissance éternelle et que tu peux compter sur son attachement. Tu auras une femme, jeune, belle, de ta race, qui te fera honneur et te sera tendrement soumise. Que pourrais-tu désirer de plus?

— Oui, c'est un mariage de convenances.... de calcul..., comme on en voit tant, dit Raymond s'efforçant de ne pas s'exciter. Ce matin, je me rendais presque à vos raisons; ce soir, j'hésite de nouveau. Pauvre Marie-Thérèse, que je jugeais niaise ou ambitieuse comme la plupart des jeunes filles! Aujourd'hui, au moment où j'allais parler, j'ai entrevu un peu de son âme..., une âme qui m'a paru charmante... Et je n'ai plus osé lui proposer ce marché. Il me semble qu'elle et moi, nous valons mieux que cela. Laissez-moi le temps de l'aimer un peu, mère, si peu que ce soit, avant de

l'épouser; laissez-moi le temps de lui inspirer un peu moins d'indifférence que le premier venu, riche et titré, qu'on lui présenterait, dans le monde, entre deux valses, et qu'elle prendrait, je crois, aussi docilement que moi!...

— Je ne comprends pas tes minuties, Raymond, dit sa mère tristement. De quelles jeunes filles me parles-tu? Celles d'autrefois ne raisonnaient pas sur l'amour comme celles d'à présent. Les femmes mêmes écoutaient les conseils de leurs aînés. Moi, à vingt-huit ans, j'étais veuve et bien décidée à garder le deuil du seul homme que j'eusse vraiment aimé. Mes parents m'ont fait comprendre que j'étais trop jeune pour vivre seule, que différentes raisons exigeaient que je me remariasse; j'ai épousé ton père. Il m'en coûta un peu, mais je n'avais pas l'idée que je m'immolais ni que la vie fût finie pour moi. Comme une autre, j'ai eu mes joies et mes peines. N'ai-je pas rempli mes devoirs envers mon mari? N'ai-je pas été une bonne mère, pour mes deux pauvres petites filles mortes et pour toi, mon dernier-né? Et quand ton père mourut, t'ai-je donné le droit de douter de la sincérité de mes larmes? Toi-même, as-tu jamais trouvé ma tendresse pour toi en défaut? Pourtant, je n'étais pas romanesque. J'avais arrangé mon existence selon les convenances et les usages dans lesquels on m'avait élevée. Et à présent que je puis être appelée d'un jour à l'autre à rendre compte de mes actes, j'ai la conscience sereine quand je regarde en arrière : j'ai accepté la vie telle qu'elle se présentait, j'ai rempli mes devoirs...

— Hélas! dans ma génération, on conçoit les choses si différemment, soupira Raymond. On est inquiet, on se tourmente, on a du vague à l'âme, on ne croit en rien et on meurt de ne pas croire. Je voudrais vous expliquer mes désirs que vous ne me comprendriez pas, mère, les mots mêmes ont changé de signification depuis votre temps. J'aime le mien, puisque j'en suis; vaut-il mieux que le vôtre? je n'ose l'affirmer. Il est plus amer et plus douloureux, en tout cas.

Et de nouveau, son cœur se serra d'émotion en donnant à sa mère le baiser du soir :

« Elle est vieille, se dit-il, et elle m'aime tant! Ne pourrais-je lui faire à mon tour le sacrifice de mes scrupules, à elle dont la vie n'a été qu'une longue suite de dévouements et d'angoisses pour moi? »

Puis il se dit encore, en poursuivant ses réflexions dans sa chambre, où il fuma un dernier cigare à la fenêtre : « Je parle de sacrifice : serait-ce vraiment un sacrifice d'épouser Marie-Thérèse de Rochebrune? »

A.-M. Gladès.

La suite prochainement.

SCHOPENHAUER

ET SES CORRESPONDANTS[1]

Il n'existe pas de recueil complet de la correspondance de Schopenhauer, dont la plus grande partie, la plus intéressante probablement, celle à sa mère et à sa sœur Adèle, paraît irrévocablement perdue. Les lettres de lui jusqu'à présent connues ont été publiées soit dans ses biographies, soit dans les monographies dont il a été l'objet, soit dans quelques-uns des ouvrages relatifs à la société de Weimar qu'il traversa pendant sa jeunesse. Seule, sa correspondance avec son disciple Johann-August Becker a donné lieu à une publication spéciale[2]; et celle-ci ne se rapporte qu'à une période assez avancée de sa vie. Or, si la correspondance des hommes que la postérité désire connaître présente toujours un très vif intérêt, celle du fameux pessimiste serait indispensable pour le connaître et le juger. En effet, une des questions les plus séduisantes que soulève l'étude de son œuvre et de sa vie, c'est celle de la contradiction singulière qui paraît avoir existé entre ses actes et sa pensée : on l'a souvent noté, ce contempteur de la vie ménageait la sienne avec une prudence qui parfois prêtait à la raillerie; ce sage, dont les maximes ramenaient la gloire humaine à ses justes proportions, souffrait cruellement d'être méconnu et fut un ambitieux; ce dédaigneux des passions les connut assez pour infliger à quelques-unes de ses plus chères théories les plus évidents démentis; ce penseur, qui se plaisait dans des hauteurs où le commun des hommes ne parvient qu'au prix de grands efforts, n'évita pas en revanche de tomber à leurs pires faiblesses. Quelle explication trouver à de telles antinomies? Seule, sa correspon-

[1] *Schopenhauer Briefe,* Sammlung meist ungedruckter oder schwer zugænglicher Briefe von, an und über Schopenhauer, hgb. von Ludwig Schemann. 1 vol. 8°, Leipzig, 1893.

[2] *Briefwechsel zwischen Arthur Schopenhauer und Johann-August Becker,* hgb. von J.-K. Becker. Leipzig, 8°.

dance intime pourrait y conduire, en nous livrant le secret de l'action exacte qu'exerçaient les faits sur sa pensée et sur sa sensibilité. Et il semble bien certain que nous ne la posséderons jamais qu'à l'état fragmentaire.

Le projet primitif de M. Ludwig Schemann, qui a consacré plusieurs années à l'étude des sources de la biographie de Schopenhauer, était de réunir sa correspondance en un corps aussi complet que possible. Il n'a pu être exécuté, en raison même, je pense, de la rareté des matériaux. Mais, tel qu'il est, renfermant de nombreuses lettres inédites jusqu'à ce jour et d'autres qu'on ne pouvait trouver que dispersées dans des recueils périodiques d'un accès difficile, son volume n'en est pas moins fort utile et sera bien accueilli. Il permet de compléter ou de modifier sur plus d'un point l'idée que se font de Schopenhauer ceux-là même qui l'ont étudié d'assez près; et il est aussi indispensable à la connaissance du sage de Francfort que les ouvrages de Gwinner, de Lindner et de Frauenstædt, à côté desquels sa place est marquée dans les bibliothèques.

Volumineux, — plus peut-être qu'il n'eût été strictement nécessaire, — ce recueil de lettres n'échappe pas au défaut inhérent à toutes les publications de même ordre : à côté de documents d'un incontestable intérêt, il en étale d'autres qui risquent, par leur insignifiance, de les compromettre ou de les diminuer. Les éditeurs de correspondances ne savent pas éviter cette erreur : le moindre billet de leur auteur prend pour eux une importance qu'il n'a que pour eux seuls, et ils se feraient scrupule de le laisser dans l'ombre. D'ailleurs la mode est aux documents, et ils suivent la mode : plus ils en peuvent réunir, plus ils sont satisfaits. Ils ne se préoccupent point de la peine inutile qu'ils imposent à leurs lecteurs. M. Schemann a fait comme les autres, et il y a dans son volume bien des documents qui ne sauraient intéresser que des collectionneurs un peu maniaques. Aussi, en parcourant son ouvrage, nous contenterons-nous d'en relever les points les plus significatifs pour l'étude, non pas des détails biographiques, mais du caractère de Schopenhauer.

I

Les lettres de Schopenhauer, quel que soit leur contenu, celles qui traitent de questions scientifiques aussi bien que celles qui ont un caractère plus intime, ont été écrites avec tout l'abandon, toute la sincérité dont le philosophe était capable. Il ne pensait

pas qu'elles dussent être publiées un jour, et désirait même expressément qu'elles ne le fussent pas. En 1856, son disciple Bahnsen lui demanda une copie de sa correspondance avec Becker. Il la refusa « parce qu'une copie, dit-il, engendre une autre copie, et qu'à la fin il en tombe une entre les mains de l'homme qui la vend à un éditeur pour la faire imprimer : ce que je ne veux pas, car il s'agit de lettres rédigées sans précautions ni soins. » C'est justement là ce qui en fait l'intérêt. Aussi, ceux qui ont pris à tâche de soutenir la gloire de Schopenhauer après sa mort l'ont bien compris, et, quoiqu'ils fussent des amis, tenus à quelque piété, n'ont-ils pas hésité à publier tous les documents qu'ils ont pu réunir. L'un des plus fidèles, Lindner, argue que, pour l'en empêcher, il aurait fallu une défense expresse de Schopenhauer, et que, cette défense n'existant pas, il a cru pouvoir passer outre à un simple vœu insuffisamment prohibitif. Et il ajoute : « A vrai dire, Schopenhauer n'était point un grand ami des correspondances : il me dit à moi-même qu'il avait la plume paresseuse pour ses meilleurs amis, et qu'il leur répondait d'habitude d'un ton presque commercialement bref et sec. Pourtant, il se trouve dans ces courtes lettres de précieux matériaux pour la caractéristique plus exacte de sa nature, à tant d'égards incompréhensible. » C'est là, très bien défini, l'intérêt particulier des lettres que nous avons sous les yeux.

Celles qui traitent de questions scientifiques, comme Schopenhauer en fait lui-même l'observation, ne contiennent, en somme, rien qu'il n'ait dit ailleurs : elles commentent, expliquent ou développent certains points de ses ouvrages, ou renferment, de ci de là, quelques appréciations sur des hommes ou sur des idées qui ajoutent peu de chose à ce que nous savons des opinions, toujours très nettes, de leur auteur. M. Schemann remarque avec justesse qu'on chercherait en vain, dans les lettres de cette catégorie, les traces d'une transformation ou d'un développement intellectuel : dès sa jeunesse, et même lorsqu'il s'adresse à Gœthe, qu'il admire entre tous, qu'il considère comme une espèce de dieu, Schopenhauer conserve le ton tranchant et dogmatique qui fut toujours le sien, décidé sur toutes choses et sûr de lui-même.

L'importance de ses lettres diffère suivant l'importance qu'il prête à ses correspondants, tantôt plus soutenues, tantôt plus familières. Leur intérêt varie plus encore selon leur date : celles de la jeunesse sont les plus significatives. Schopenhauer entre dans la vie avec une belle ardeur, plein de grands projets, de grandes idées, de grandes ambitions, prêt à conquérir le monde de la science et celui de la pensée, sûr de faire ce qu'il veut et d'arriver où il veut

arriver; il écrit avec abondance, avec liberté, en jetant dans ses lettres le trop-plein de son génie. Malheureusement, comme nous l'avons déjà noté, les lettres de cette période sont assez rares, beaucoup étant perdues. Cependant les déceptions commencent, d'autant plus amères que l'espoir avait été plus robuste et plus vif. Schopenhauer reste isolé et inconnu; il fait, à l'université de Berlin, des cours de *privat-docent*, qu'on n'écoute guère, en attendant l'heure où, découragé, il ira se retirer, se cacher presque, à Francfort. Il publie des écrits qu'on ne lit pas. Il n'a guère d'amis, il néglige de leur écrire ou ne leur écrit que brièvement, pour ses affaires d'immédiat intérêt. Il travaille et tourne sur lui-même. Aussi les lettres de cette seconde période ne sont-elles guère que des lettres d'affaires, à l'exception de quelques-unes qu'il écrit pour soutenir ou défendre ses héros, Heine, Kant, Gœthe, menacés d'être mal traduits ou médiocrement édités : lettres très nobles, comme nous le verrons, toutes désintéressées, où survit et se retrouve la flamme des premières années.

Pourtant l'œuvre et la pensée du solitaire de Francfort font leur chemin : voici venir à lui de jeunes hommes que la lecture de ses écrits a enthousiasmés, qui acceptent sa doctrine comme une sorte de manne céleste et se proclament prêts à la répandre : Frauenstædt, Becker, Adam de Doss. Le vieux philosophe, qui avait reporté sur la postérité cette certitude de gloire à laquelle il ne renonçait pas malgré l'indifférence des contemporains, se ranime et s'humanise : il est plein de bienveillance pour ses apôtres, il ne demande qu'à leur prodiguer les conseils et les enseignements. Et entre eux et lui s'organise un échange de lettres très actif, où passent tous les problèmes qui les passionnent. Heureux d'être enfin compris — presque trop heureux, — il se livre tout entier, sans réserve, à ses disciples inespérés, il leur ouvre tout le magasin de ses colères, de son humour, de ses paradoxes, de ses vérités. Il est mordant et jovial, affectueux et grognon. Il bataille avec la même ardeur que dans ses livres contre les hommes et les choses qu'il déteste : si le nom de Hegel tombe sous sa plume, par exemple, on est sûr qu'il est accompagné de quelque épithète pire que désobligeante. Il exprime toujours ses impressions, quelles qu'elles soient, dans toute leur force, ou même en les exagérant un peu. Ainsi, il est en Italie (1822), et il écrit à son ami Osann : « Je vis de nouveau parmi la nation discréditée *(verrufen)*, qui a de si beaux visages et de si vilains sentiments; ce qu'il y a de plus frappant, c'est la gaieté infinie et le contentement de tous les visages : elle vient de leur santé et celle-ci vient du climat; aussi beaucoup d'entre eux paraissent aussi spirituels que s'il y avait quelque chose dedans;

ils sont fins et rusés, et quand ils le veulent, ils savent paraître honnêtes et braves, et ils sont pourtant infidèles, sans honneur, sans pudeur, à un tel point que l'étonnement fait oublier la colère... » Schopenhauer avait trente-quatre ans quand il traçait cet aimable portrait des Italiens; à ce moment déjà, sa mauvaise humeur contre l'humanité était telle, que ses bêtes noires, comme Hegel, ne suffisaient pas à défrayer son besoin d'invectiver : il s'en prenait à des collectivités, peuples ou corps constitués, qui prêtaient mieux à sa bile. Sincères, ses lettres le sont au plus haut point : aussi ne nous livrent-elles pas, comme c'est souvent le cas des correspondances, une autre face de lui-même, un profil inconnu, caché aux contemporains. Au contraire, elles soulignent les traits dominants de sa figure traditionnelle qui, dans ses lignes principales, est bien sa figure exacte. Elles suivent pas à pas sa vie, dont elles sont le reflet exact et loyal.

M. Schemann a complété son ouvrage par la reproduction de deux portraits de Schopenhauer. Le premier, de Ruhl, nous le montre à vingt-cinq ou trente ans, conservant quelque chose de cette grâce de physionomie qu'il avait dans sa première jeunesse, avec ses épais cheveux frisant naturellement, et son beau front en hauteur, très pur. Déjà, pourtant, le pli de la bouche et plus encore le regard, semblent trahir une persistante inquiétude, une de ces mélancolies faites, suivant le mot profond du poète, « de l'essence de trop de choses ». Le second est le fameux portrait de Lenbach. Qu'est-ce que la vie et la pensée ont fait du jeune homme de tout à l'heure? Ce terrible vieillard, dont les cheveux, encore touffus, se hérissent durement autour d'un front menaçant, n'a plus rien de bon, ni de bienveillant, ni d'aimable : la dureté des yeux clairs et perçants s'est accentuée, la mélancolie du pli des lèvres est devenue amertume et sarcasme, les rides mêmes du visage ont aussi je ne sais quoi de dur et d'amer.

C'est bien là l'homme redoutable qui produisit une si vive impression d'effroi sur M. Challemel-Lacour, lorsque le futur président du Sénat lui rendit visite à Francfort : « ... Ses paroles lentes et monotones, qui m'arrivaient à travers le bruit des verres et les éclats de gaieté de mes voisins, me causaient une sorte de malaise, comme si j'eusse senti passer sur moi un souffle glacé à travers la porte entr'ouverte du néant... Des vertiges inconnus me gagnaient..., et il me sembla, longtemps après l'avoir quitté, être ballotté sur une mer houleuse, sillonnée d'horribles courants. » Si l'on voulait juger d'une doctrine d'après l'action qu'elle a sur la paix intérieure de ceux qui la professent, les deux portraits de Schopenhauer prendraient une singulière signification. Nous allons voir que sa

correspondance, aux débuts et à la fin de sa vie, pourrait provoquer des réflexions pareilles.

II

Le volume de M. Schemann ouvre par une série de lettres, — pour la plupart déjà publiées, — de Mme Johanna Schopenhauer à son fils, dont les réponses ne nous sont connues que par fragments [1]. Après la mort de son mari, Mme Schopenhauer, femme d'esprit et même de talent, s'était rendue à Weimar, où elle se trouvait pendant la campagne de Prusse. Arthur, pendant ce temps, était resté à Hambourg, où il tâchait en vain de s'intéresser aux affaires dont il avait la succession. Il adressait de là des lettres fort tristes à sa mère, dont il enviait les occupations et les amitiés, mieux d'accord que les siennes propres avec ses goûts intimes. Les relations de la mère et du fils, à ce moment-là, ont donné lieu à de nombreux commentaires, et les biographes du philosophe ont abondamment reproché à Mme Schopenhauer d'avoir un peu trop négligé ses devoirs de mère au profit de ses goûts de femme de lettres. Les lettres que réunit M. Schemann me semblent de nature à corriger en partie la sévérité de ce jugement. Sans doute, Mme Schopenhauer y apparaît un peu légère, un peu frivole, s'abandonnant avec facilité à ses impressions, et peut-être trop heureuse, une année à peine après la mort de son mari, de se trouver dans un milieu qui lui plaît et où elle se plaît. Mais le ton de ses lettres est affectueux, rempli de sollicitude, parfois presque touchant, et l'on ne peut s'empêcher de croire que si ses rapports avec son fils ne furent pas ce qu'ils auraient pu être, la faute n'en est point à elle seule.

Le jeune Arthur, en effet, était à ce moment-là demeuré vis-à-vis d'elle ombrageux, inquiet, tourmenté d'une tristesse qui était pour elle un sujet de continuel étonnement. A en juger par ses réponses, il devait lui écrire avec assez d'abandon et lui confier sans méfiance ses pensées habituelles. Elle ne le comprenait guère, le trouvait trop sérieux pour son âge, — elle qui ne l'était pas assez pour le sien, — morose, irrésolu; et elle le grondait doucement, ou, de son mieux, tâchait de lui donner de bonnes leçons pratiques. Elle assistait, par exemple, aux horreurs de la guerre, et lui en envoyait des descriptions qui ne manquent pas de couleur. Arthur en prenait prétexte, sans doute, pour lui répondre par des réflexions violentes ou tristes sur la sottise et la méchanceté

[1] Voy. Gwinner, *Schopenhauer's Leben*, p. 46.

des hommes qui s'amusent à s'entre-tuer. Ces réflexions l'étonnaient, car elle était de celles qui acceptent avec sérénité les maux de la vie, et le spectacle des blessés lui en suggérait de tout autres. Là où son fils voyait une école de désespoir, elle trouvait, elle, motif à réconfort; et elle lui répliquait, non sans noblesse :

« Je comprends bien que ma lettre a dû te faire de l'impression, mais je pense qu'elle doit aussi relever ton courage; tu vois comment on peut traverser sûrement de grands dangers quand la fortune nous est favorable et que nous ne perdons pas la tête. Plus j'ai subi de malheurs dans le monde, plus je suis satisfaite des hommes; ils ne sont vraiment pas si méchants que les anecdotes de toute espèce leur en donnent l'apparence; il se trouve chez eux des traits de noblesse, de résolution, de bonté de cœur qui me touchent jusqu'à l'âme, en vérité aussi de méchanceté, d'égoïsme, de faiblesse d'esprit, mais la poussée de notre époque excuse ceux-ci et place les autres dans une lumière d'autant plus brillante... »

« ... Si tu étais encore ici, cher Arthur, quelle valeur pourrait avoir pour toi justement ce cercle! Pauvre garçon, tu es peut-être plongé dans la même angoisse où nous étions il y a quatre semaines; cependant, chez toi elle ne peut pas devenir aussi grande. Je pense que maintenant tout est fini à Hambourg et que cela se sera passé plus paisiblement que chez nous.

« Ne perds pas courage, ton temps viendra aussi, où les choses iront d'après tes désirs; quand on sait limiter ses besoins, on peut sûrement compter sur le bonheur, c'est ce que j'expérimente à présent, car, au fond, qu'est-ce qui me rend heureuse aujourd'hui? »

J'imagine que si les lettres du fils étonnaient et inquiétaient la mère, celles de la mère irritaient le fils. Cependant les plaintes du jeune homme allaient croissant, générales et particulières. Son sort lui déplaisait autant que l'humanité. Il en voulait changer, sa vocation le poussait vers des études scientifiques, auxquelles il demandait à se consacrer, en abandonnant une carrière où il n'était déjà plus novice. Gros souci pour Mme Schopenhauer, que sa prudence empêchait d'approuver une telle résolution, et qui ne se sentait ni le droit ni la force de la combattre. La longue lettre où elle discute avec son fils cette grave question est toute à son honneur.

« J'ai réservé ce jour exclusivement pour répondre d'une manière détaillée à tes plaintes et à tes souhaits; cette affaire me pèse aussi sur le cœur, mon Arthur, j'y ai longtemps et beaucoup pensé, et cependant je ne suis pas arrivée à un résultat consolant, et cela, cher Arthur, est bien naturel : il est si difficile de s'imaginer dans la situation d'un autre, surtout dans une situation aussi différente

de la mienne que l'est la tienne, avec des caractères si différents. Tu es de ta nature indécis, moi, peut-être trop prompte, trop résolue, trop disposée, entre deux chemins, à préférer celui qui paraît le plus beau, comme je l'ai fait dans le choix de ma résidence, car, au lieu de rentrer dans ma ville natale, auprès de mes parents et amis, comme presque chaque femme aurait fait à ma place, j'ai choisi ce Weimar que je connais à peine. Cependant, en ce moment, je veux m'affranchir de tout cela, et t'écrire seulement ce que mon intelligence et ma connaissance de la vie, que j'ai acquises par de nombreuses expériences, m'ont appris. Je savais depuis longtemps que tu étais mécontent de ta situation en général; mais cela ne m'inquiétait pas beaucoup, tu sais à quelles raisons j'attribuais ton malaise, car je ne sais que trop bien combien ta jeunesse t'apporte un esprit angoissé et quelle disposition à des subtilités mélancoliques tu as reçue en triste héritage de ton père. Cela m'a souvent affligée, mais je n'y pouvais rien changer et je devais donc essayer de m'en contenter et d'espérer que le temps, qui modifie tant de choses, te modifierait aussi dans ce sens! »

Après avoir pesé avec beaucoup de sagesse le pour et le contre de chacun des deux partis possibles, M[me] Schopenhauer conclut en laissant à son fils sa liberté, dont il ne devait pas tarder à se servir. Et l'on reste sous l'impression que les historiens qui l'ont condamnée ont été pour le moins aussi légers qu'elle. M[me] Schopenhauer n'est point une mauvaise mère : entre elle et son fils, il y eut seulement cette mésentente si fréquente, hélas! entre des êtres qui sont de même famille et ne sont point de même espèce. C'était un peu comme s'ils se fussent parlé l'un à l'autre en langue différente : ils ne se comprirent pas. Il n'en faut pas davantage pour irriter, blesser et tourmenter une sensibilité inquiète et très vive comme était celle du futur philosophe.

Il y a peu de choses à prendre dans les rares et courtes lettres que Schopenhauer adresse à ses amis, pendant les années où il se prépare à la carrière de son choix (1806-1814), quoique certains traits de son caractère s'y dessinent déjà avec netteté. Ainsi on le voit, — lui qui n'aimait pas la correspondance, — prendre la plume tout exprès pour se plaindre d'être forcé, par un soulier qui lui fait mal, de garder la chambre un jour de soleil, en donnant ses plaintes « comme un commentaire forcé au chapitre de la vanité des résolutions et des souhaits des hommes ». On l'y entend parler de la *Logique* de Hegel avec un mépris souverain. On y peut relever cette curieuse justification de son attitude détachée au

moment où la jeunesse intellectuelle de l'Allemagne se soulevait contre Napoléon : « Comme vous le voyez, je suis resté fidèle aux Muses au milieu du tumulte des armes. Peut-être que beaucoup m'en blâmeraient : mais j'ai conscience d'avoir eu raison de ne pas entrer dans un cercle d'action où je n'aurais pu montrer que de la bonne volonté, et pour lequel il m'en eût fallu quitter un autre où, si les dieux le permettent, j'espère valoir davantage. » Sa vraie personnalité ne se montre en plein relief que dans sa correspondance avec Gœthe (1814-1818), qui, dégagée des circonstances contingentes qui la provoquèrent, présente le plus vif intérêt.

C'est à propos de la *Théorie des couleurs*, à laquelle il travaillait sur les traces de l'illustre écrivain, que Schopenhauer lui écrivit; et ses lettres prennent bientôt un ton de confiance, oui, même de confidence, qui leur prête une valeur tout à fait exceptionnelle. Indifférent ou dédaigneux envers les autres hommes, auxquels il se jugeait supérieur et qu'il n'éprouvait nulle envie de faire participer à sa vie intérieure, il se plaît, au contraire, à se livrer autant que possible au maître qu'il admire et révère entre tous. Ses relations avec lui ne sont point intimes, et pourtant ses lettres respirent une respectueuse intimité; et bientôt il s'y mêle un sentiment assez difficile à définir, que l'enthousiasme rend presque tendre, qui est d'autant plus pointilleux qu'il est plus intense, plus sincère, plus désintéressé. Schopenhauer a envoyé son travail [1] à Gœthe, qui lui a promis de l'examiner et de lui en dire son avis. Gœthe tarde à répondre, et Schopenhauer de s'impatienter, sans rien sacrifier de sa vénération, mais avec une nuance de douloureuse irritation qui fait penser aux sentiments d'un amoureux qui se plaint d'attendre une lettre. Il comprend fort bien que Gœthe soit absorbé par ses déplacements, par ses rapports avec « les personnages dirigeants, diplomatiques et militaires », par les mille occupations de sa vie si remplie, en sorte que l'ouvrage qui lui a été confié n'est pour lui qu'un détail de bien peu d'importance. Aussi ne se permettait-il pas de songer à lui adresser le plus léger reproche. Mais il souffre de son silence, il en est inquiet et tourmenté, et il le dit avec une candeur presque touchante :

[1] Il s'agit du travail qui fut publié plus tard sous le titre de *Ueber das Sehen und die Farben*. — Les lettres de Gœthe à Schopenhauer étaient connues dès longtemps; celles de Schopenhauer passaient pour perdues. (Voy. Gwinner, ouvrage cité, p. 146). Elles ont été retrouvées, il y a peu de temps, dans les papiers de la succession de Gœthe, et publiées pour la première fois dans le neuvième volume du *Gœthe-Jahrbuch* (1888).

« Je sais par vous-même que l'activité littéraire a toujours été pour vous une chose secondaire et la vie réelle la chose principale. Chez moi, c'est le contraire : ce que je pense, ce que j'écris, a pour moi de la valeur et m'est important. Ce que j'éprouve personnellement, et ce qui se rapporte à moi, est pour moi une chose secondaire, je dirais même une plaisanterie. C'est pourquoi je suis peiné et ennuyé de savoir qu'un de mes écrits est depuis huit semaines hors de mes mains et de n'avoir pas même l'entière certitude qu'il est arrivé où je pouvais seulement le donner, et, quoique cela paraisse des plus probables, de ne pas savoir au moins si on l'a lu, si on l'a bien accueilli, bref, comment il va. Cette incertitude au sujet de quelque chose qui a trait à ce qui, seul, m'importe, m'est désagréable et angoissante, et mon hypocondrie, en maint moment, peut même y trouver matière aux plus rebutants et invraisemblables papillons noirs. Pour mettre fin à tout cela et au tourment d'une espérance journellement déçue, et pour chasser cette affaire de l'esprit et pouvoir l'oublier, je prie Votre Excellence de me renvoyer mon manuscrit, avec ou sans réponse, comme vous le jugerez bon. »

Gœthe répond, et Schopenhauer exulte. Il réplique, avec une abondance qui étonne de sa part. Il y a dans ses lettres jusqu'à des citations grecques, — un peu de cette science qu'il venait d'acquérir et dont il lui tardait de faire montre. — Il n'est point d'accord sur tous les points avec son maître, et il est convaincu d'avoir raison. Il défend son opinion avec une ténacité qui n'exclut d'ailleurs ni la vénération, ni cette tendresse que nous avons tout à l'heure cherché à définir. Ce singulier sentiment déborde à chaque instant, tantôt en phrases courtes comme des aveux : « Tout ce qui vient de vous est pour moi d'un prix inestimable, oui, c'est quelque chose de sacré... »; tantôt en confidences sur soi-même, sur ses idées, ses ambitions, sa méthode de travail :

« Toute œuvre a son origine dans une unique et heureuse idée, et celle-ci donne la volupté de la conception; mais la naissance, l'exécution, chez moi du moins, ne va pas sans peine, car, alors, je me tiens devant mon propre esprit comme un juge inexorable se tient devant le prisonnier qui gît sur le lit de torture, et le questionne jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien à répondre. Ce n'est que le manque de cette loyauté qui fait que nous paraissons presque tous sortis de ces erreurs et de cette immense perversité dont les théories et les philosophies sont remplies. On ne trouvait pas la vérité simplement parce qu'on ne la cherchait pas, mais qu'on s'attendait toujours à retrouver à sa place n'importe quelle opinion toute faite; ou, du moins, ne voulant pas blesser quelque idée

favorite, l'on ne savait employer que de réciproques subterfuges. Le courage de ne garder aucune question sur le cœur est ce qui fait le philosophe. Il doit ressembler à l'Œdipe de Sophocle, qui, cherchant l'explication de son propre sort terrible, explore toujours sans repos, même quand il prévoit que le comble de l'effrayant pour lui sera contenu dans la réponse; mais la plupart portent en eux la Jocaste qui prie Œdipe, au nom de tous les dieux, de ne pas approfondir plus loin; et ils lui cèdent, et c'est pourquoi la philosophie en est toujours au même point. Comme Odin, à la porte de l'enfer, interroge, toujours plus pressant, la vieille devineresse dans sa tombe, dédaigneux de ses contorsions, de ses refus et de ses prières pour son repos, le philosophe doit s'interroger lui-même sans défaillance. Mais ce courage philosophique, qui ne fait qu'un avec la bonne foi et la loyauté du chercheur que vous me reconnaissez, n'émane pas de la réflexion, ne se laisse pas forcer par des propositions; il est la tendance innée de l'esprit. Liées à mon être intime, cette bonne foi et cette loyauté se montrent aussi dans la pratique et les affaires personnelles, de sorte que j'apprends souvent avec plaisir que presque aucun homme n'a de mauvais vouloir contre moi, mais plutôt que chacun, sans me connaître de près, a une entière confiance en moi. »

Dans cette petite affaire, si importante pour lui, Schopenhauer fut si bien emporté par son sentiment, qu'il ne s'aperçut pas de quelle étoffe légère était la bienveillance que Gœthe lui témoignait. Plus tard, il écrivait en toute bonne foi qu'il avait été « de ses amis intimes », et il considérait comme un vrai titre de gloire d'avoir été mentionné à deux reprises, avec éloge, dans les « carnets » du grand homme. La piété qu'il lui voua de ce chef ne se ralentit jamais : en 1833, un écrivain français, Aubert de Vitry, annonçait une traduction des *Œuvres de J. W. Gœthe*. L'incorrection de ce titre inquiéta Schopenhauer, qui s'offrit aussitôt à revoir la traduction annoncée, comme il avait déjà revu une traduction anglaise de *Faust*. « L'intérêt que je porte à la gloire du grand homme qui m'a honoré de son amitié, écrit-il à Aubert de Vitry, en un français un peu pénible mais presque correct, me porte à m'offrir pour contribuer à rendre digne de lui la forme sous laquelle ses ouvrages seront présentés à la nation française. Un ouvrage d'aussi haute importance étant dans vos mains, je ne doute pas que vous ne veuilliez lui donner toute la perfection dont il est susceptible. Or c'est dans cette vue que je viens vous offrir mes services, pour une dernière correction de manuscrits. Quoique, sans doute, vous n'aurez choisi que des gens fort habiles pour traducteurs, des gens versés également dans les deux langues, des

littérateurs, des poètes, etc., je suis pourtant très porté à croire qu'il ne laissera pas de leur échapper quelque méprise, ou quelque erreur, qui pourrait donner occasion à des censures fondées; j'en suis même presque certain, à moins qu'ils ne soient de vrais prodiges, car il s'en faut bien qu'il suffise de savoir les deux langues pour traduire Gœthe. Or je dois vous dire franchement que je suis très persuadé qu'il y ait bien peu de gens au monde, qui comprennent Gœthe aussi parfaitement et à fond comme moi. » Un peu de vanité se mêlait toujours aux meilleurs sentiments de notre philosophe. Ici, du moins, elle était excusable et, si l'on peut dire, modeste : elle tenait à la grandeur même de son admiration, à un besoin très rare chez les meilleurs parmi les hommes, et chez lui très ardent, de sacrifier sa robuste personnalité à quelque chose de supérieur, qu'il reconnaissait tel.

Un peu plus tard, nous le voyons rendre, à une autre de ses idoles, le service qu'il avait eu le dessein de rendre à Gœthe. Ce fut à l'occasion de la publication, par les professeurs Rosenkrantz et Schubert, de Kœnigsberg, de l'édition des œuvres complètes de Kant. Quoique Schopenhauer vît en eux — hegeliens convaincus — des adversaires, il leur offrit de les aider dans leur entreprise : « Le sort a mis dans vos mains, leur écrivait-il, de rendre au monde dans sa vraie forme, sans altérations, la *Critique de la raison pure*, le livre le plus important qui ait été écrit en Europe, et par une belle et juste *restitutio in integrum*, d'acquérir l'approbation de tous les gens cultivés, le remerciement même de la postérité et de vrais honneurs à votre entreprise : et cela, justement à cette époque où la vraie vie européenne de ce livre, écrit pour tous les temps, commence soixante ans après sa production; l'Angleterre et la France regardent avec convoitise à cette source de la sagesse. Ne remettez donc pas ce qui doit arriver au lendemain ni à des éditeurs attristés; soyez convaincus de l'importance de votre position et profitez de l'occasion de rendre un vrai et durable service à la philosophie, tout en vous virilisant par une démarche dont la hardiesse, parfaitement justifiée par la nature de la chose, vous sera comptée comme honneur. *Sapere audete*. Laissez imprimer la *Critique de la raison pure* exactement d'après la première édition; imprimez et ajoutez les additions et les variantes de la seconde, comme supplément, avec des références constantes au texte imprimé. Cela n'est, au fond, que le vrai procédé chronologique, car vous donnez ainsi la critique dans sa forme originelle, comme Kant l'a présentée au monde après un travail de beaucoup d'années, et vous y ajoutez ensuite les changements qu'il y a apportés. »

En même temps, il envoyait de nombreuses notes, représentant un travail considérable, aux deux éditeurs. Ceux-ci les acceptèrent, et il s'échangea, entre Rosenkrantz et Schopenhauer, quelques lettres presque amicales. La cause à laquelle ils se dévouaient ensemble leur faisait oublier leurs querelles de doctrine : à la fin, Schopenhauer demande à Rosenkrantz un autographe de Kant, dont il ne possède que « le nom écrit en grosses lettres latines », et Rosenkrantz lui promet de faire droit à sa requête aussitôt qu'il pourra se dessaisir des papiers de Kant. Schopenhauer, cependant, ne peut s'empêcher de taquiner quelque peu son nouvel ami : il lui rappelle que, « sur terrain neutre, les officiers de l'armée ennemie se saluent cordialement »; mais il l'engage à quitter « l'édifice chancelant de la clique de Hegel », quoiqu'il l'y sût fort bien engagé jusqu'au cou. Un instant, on put croire que la rencontre symbolique de ces deux adversaires produirait des fruits durables, et l'on entendit, non sans étonnement, Rosenkrantz proclamer l'ouvrage capital de Schopenhauer « un noble et émouvant poème ». Mais cela ne dura guère, et quelques années plus tard [1], l'éditeur de Kant, qui s'appliquait alors à représenter Hegel comme le philosophe national par excellence, attaquait presque violemment son ancien collaborateur d'un instant.

III

La correspondance avec Adam de Doss constitue, comme nous l'avons déjà dit, la partie la plus nouvelle et la plus intéressante du volume de M. Schumann.

Adam de Doss était un jeune magistrat, relevant du tribunal criminel de la petite ville de Wasserburg, en Bavière, qui employait ses loisirs à s'occuper de philosophie avec ce sens et ce goût de la métaphysique qu'ont presque tous les Allemands. Il avait vingt-six ans quand il découvrit Schopenhauer : six ans plus tard, ayant conçu pour lui une admiration sans bornes, et sachant que le maître ne dédaignait pas de correspondre avec quelques-uns de ceux qui se donnaient pour ses disciples, il se décida à s'adresser à lui pour solliciter des éclaircissements sur certains détails de son système. Sa lettre commence comme un dithyrambe, avec une emphase extrême et des « Euréka! » enivrés. Elle n'en est pas moins curieuse en ce sens qu'elle nous montre à quel besoin de l'esprit répondait alors la philosophie du sage de Francfort. Au

[1] *Zur Charakteristik Schopenhauer's*, 1854.

moment où il lut *le Monde comme volonté et comme représentation*, Adam de Doss traversait une période d'effarement intellectuel : il était effrayé de la masse d'erreurs « qui obscurcissaient son esprit dans les sphères les plus importantes de la connaissance humaine »; il se sentait incapable de s'en tirer par ses propres forces; d'autre part, si les systèmes qu'il avait étudiés jusqu'alors n'avaient pu satisfaire son « besoin métaphysique », il ne l'en éprouvait pas moins vivement pour cela ». A l'en croire, sa « perplexité théorique pénétrait son activité même », ce qui signifie que les inquiétudes de son esprit le troublaient jusque dans sa vie pratique. « Qu'est-ce que l'homme peut faire pour son bien matériel, aussi longtemps que le problème irrésolu de la vie le tourmente? » Il flottait entre des désirs ou des réminiscences de foi et les sollicitations d'un athéisme qui répugnait à sa nature. L'ouvrage de Schopenhauer lui fut soudain une espèce de révélation, dissipa les nuages parmi lesquels il se débattait, lui rendit la sérénité intérieure qu'il avait perdue. Comment? Je ne saurais le dire, ni même, je l'avoue, le comprendre. Doss se donne beaucoup de peine pour expliquer le miracle; je doute qu'un cerveau latin puisse le suivre dans ses explications.

Il va de soi qu'elles parurent parfaitement claires à Schopenhauer; elles lui furent « un gage de l'effet que ses écrits produiraient dans les temps futurs » et lui causèrent, par conséquent, une joie extraordinaire, car, comme nous l'avons déjà remarqué, ce contempteur de la gloire était d'une insatiable ambition. Il répondit donc avec bienveillance à son nouveau disciple, lui donnant les éclaircissements demandés, et la correspondance se trouva engagée. Quels éclairs elle jette, de ci de là, sur les sentiments, le caractère et les idées du vieux philosophe! Un jour, Doss, qui ne demandait qu'à lui être agréable, imagine, par exemple, de lui envoyer le portrait d'un chien, nommé Mentor, qui, le 28 février 1852, avait sauvé une malheureuse en train de se noyer dans l'Isar, ce qui avait valu au propriétaire un diplôme officiel constatant les vertus de sa bête. Et voici les deux pessimistes oubliant, pour la circonstance, que la vie n'est point un grand bien, remplis pour l'animal d'attendrissement, de respect et de dévotion. Doss se réjouit du diplôme qui constitue à Mentor et à ses descendants une façon de titre nobiliaire. Quant à Schopenhauer, touché du cadeau qui enrichira la collection de portraits de chiens « qui est le principal ornement de sa chambre », il renchérit encore sur son correspondant. Il émet le vœu que les chiens qui se sont ainsi distingués soient pourvus par l'Etat d'une médaille d'honneur avec cette inscription : *Sauveur d'hommes*, qu'ils porteraient à leur

collier. Si grand apparaît ici son respect de la gloire, qu'il semble tout prêt à vouloir inculquer aux bêtes quelques-uns des sentiments qu'il affectait le plus de mépriser chez les hommes.

Les deux amis traitent aussi de sujets plus relevés. Une lettre de Doss sur les tables tournantes et les phénomènes spirites intéresse Schopenhauer au plus haut point. Il s'empresse de la communiquer à son autre disciple, Frauenstædt, qui ne manque pas cette occasion de flatter son amour-propre, et lui écrit à ce sujet : « La lettre de Doss est d'un style tout classique et m'a beaucoup édifié. Un tel élève mérite toute estime et vous fait honneur. Du reste, on peut des élèves remonter au maître. Les hegeliens et les schellingiens répondent tout à fait à ce que sont leurs maîtres. De même, les kantiens et les schopenhaueriens, et quelle différence! » Schopenhauer exulte en citant cette phrase. *Voyez-vous!* ajoute-t-il triomphalement en français; et en latin : *Quocirca vivite fortes, fortiaque adversis opponite fortioribus.* Car, dans ce petit cercle de sages où l'on était volontiers polyglotte, on pratiquait déjà l'admiration mutuelle qui, depuis, a fait tant de ravages.

Cependant, quelque fidèle qu'il fût en théorie aux doctrines du maître, Doss savait y manquer gravement dans l'ordre pratique. En 1851, il fut nommé greffier du tribunal de Wasserburg, et il se maria. J'imagine que ce ne fut point sans quelque appréhension qu'il communiqua la nouvelle à Schopenhauer, dont il connaissait l'humeur sarcastique. Schopenhauer, cependant, le félicita comme il convenait, non pourtant sans une pointe d'ironie : « Recevez, lui écrivit-il, mes cordiales congratulations! Vous voici enfin fonctionnaire et marié! Le but de l'activité humaine. Ce qui me réjouit surtout, c'est qu'après trois mois de mariage, vous parliez encore de votre femme avec le même enthousiasme : cela est significatif et donne beaucoup d'espoir pour l'avenir. Si vous n'avez désormais plus de temps pour les études, du moins avez-vous encore consacré vos précédents loisirs à ma philosophie, et je vois avec plaisir que vous avez en elle un *descifrador* capable d'éclaircir et de commenter les réelles expériences que vous ne manquerez pas de faire. » Le mariage n'éloigna pas des études le laborieux Adam de Doss, qui continua à entretenir son maître de ses lectures et de ses pensées, lui envoyant, entre autres, une sorte de rapport sur l'œuvre de Leopardi. Mais son pessimisme théorique ne l'empêche pas de se livrer aux joies de la famille, dont il entretient le vieux solitaire. Celui-ci continue à lui répondre sur un ton demi-affectueux, demi-goguenard : « J'apprends avec joie qu'après si longtemps vous vous trouvez encore heureux dans votre ménage : un cas rare, certainement, un gros lot à la loterie de la vie. Je vous

félicite de votre paternité : je souhaite seulement que mes félicitations n'aient pas à se renouveler bientôt, ni surtout trop souvent. » Tout heureux qu'il est, Doss est un peu honteux de se trouver en contradiction flagrante avec la philosophie à laquelle il doit, de son propre aveu, sa tranquillité d'esprit. Il tente de se justifier, il raisonne, il ergote, en des morceaux embrouillés et bizarres, dont on ne lira pas sans curiosité le spécimen que voici :

« Je vois, d'après chacune de vos lettres, que vous prenez part de tout cœur, quoique non sans étonnement, à mon bonheur. En vérité, il constitue une anomalie à votre métaphysique de l'amour des sexes, surtout à la conclusion de votre philosophie, et, si j'en pouvais douter, cela ne serait uniquement et seulement que, grâce à l'expérience bénie que j'ai acquise, d'une manière qui me surprend moi-même, dans mon temps de fiançailles et de vie conjugale. Alors, seulement, après de durs combats intérieurs, et encouragé fortement par la naïve ferveur avec laquelle une jeune fille, distinguée à la fois d'esprit et de cœur, confiante et croyante en la possibilité d'un harmonieux bonheur terrestre passé à ses côtés, sut vaincre et détruire mon sombre scepticisme dirigé surtout contre moi-même, je renonçai, malgré mon projet hypocondriaque, dicté au fond par un besoin d'amour, à rester un isolé dans la vie et je m'abaissai au côté le plus agréable ou, au pire, le plus stérile de la vie (*sic*). Que le ciel et ses meilleures puissances en soient remerciés, car, jusqu'ici, après six années de fiançailles et de mariage, je n'ai encore découvert aucune vilaine tache. En me décidant au mariage, j'osais beaucoup, si l'on considère la grande irritabilité et l'emportement de mon naturel, qui, d'ailleurs, à mon détriment, se déchargent rarement au dehors, mais, d'une manière plus intense et plus destructive, dans mon être intime; ensuite, si l'on considère les idées noires de mon esprit difficile à distraire et à contenter par le superficiel, quoique souvent gai en apparence; enfin, eu égard à ma position matérielle qui reste, selon toute prévision, très modeste. Mais l'apaisante connaissance que j'acquiers toujours plus du dévouement, pur comme de l'or, de ma compagne, m'élève au-dessus de tout souci, et je me vois favorisé d'une paix du cœur que j'aurais crue impossible et d'un tranquille et doux foyer, au bonheur duquel mon florissant enfant contribue pour beaucoup. Il est donc vrai que j'ai tiré, comme vous me l'écrivîtes, le gros lot dans la loterie de la vie. Mais beaucoup de mariages malheureux pourraient être évités, si les couples ne voulaient s'unir qu'avec une connaissance réciproque et une loyauté plus parfaite. Ainsi, il ne me vient jamais à l'esprit d'adresser à ma chère et fidèle compagne ces galanteries qui sont malheureuse-

ment presque toujours de mise; je ne me suis pas préoccupé davantage de ne mettre en lumière que mes bons côtés. Au contraire, je les mets plutôt sous le boisseau et j'ai risqué, par bravarde du danger, de décourager ou même de perdre tout à fait la fiancée de mon cœur, en me montrant à elle dans ma nature de tous les jours, non dans celle du dimanche, avec mes humeurs de robe de chambre et surtout mon scepticisme et ma mélancolie. Justement parce que j'aimais profondément et sincèrement, je voulais protéger la bien-aimée contre le danger d'une erreur possible et très facile, sous l'impulsion de ses premiers sentiments. Et je crois avoir gagné surtout cela, que ma femme, comme jeune fille, a appris à me connaître dans toutes les aspérités, étroitesses et défaillances de ma nature. Comme elle me voulut, tel que je fus une fois et suis mille et mille fois : le mariage ne lui apporta aucun *désappointement*, mais chaque nouveau manquement fut salué par un sourire, et considéré comme une bonne vieille connaissance qui jouit du droit d'hospitalité dans la maison. C'est pourquoi le jour des noces, qui prend pour beaucoup de couples écervelés une soudaine physionomie pleine de doute et de signification et les soumet à une certaine anxiété, fut pour nous un jour rafraîchissant, rempli de confiance et de paix inébranlable. »

Si l'honnête Adam de Doss se trouvait en contradiction permanente avec la philosophie dont il s'était fait l'apôtre, le maître lui-même n'était pas beaucoup plus conséquent. Sans doute, Schopenhauer avait passé l'âge des passions, j'entends l'âge des passions sensuelles, qui, dans sa première jeunesse, l'avaient entraîné fort loin de sa propre doctrine. Mais il lui en restait une autre qui devenait plus âpre et plus tenace avec les années : cette ambition que nous avons déjà constatée en lui, qui le gouvernait dès ses débuts, à l'époque même où il écrivait ses plus décevants aphorismes sur l'insignifiance des travaux des hommes et sur l'amour de la gloire. A mesure que le succès se dessine, cette ambition s'exacerbe. On pourrait alléguer que Schopenhauer croyait en sa doctrine; qu'il la considérait comme aussi proche que possible de la vérité; qu'il la jugeait bienfaisante pour l'humanité, renfermant et distribuant cette espèce de consolation qu'on retire de la constatation loyale, de la nette connaissance de son état; que des témoignages comme ceux de Doss, de Becker, de Frauenstædt, etc., ne pouvaient que le confirmer dans cette opinion; qu'en conséquence, s'il se réjouissait de voir ses livres se répandre, c'était parce qu'il en attendait, dans l'avenir, une amélioration du sort des hommes. Tels, après tout, les initiés, les illuminés, les exaltés, les fondateurs de morale et de sectes, qui rachètent leurs erreurs par

leur désintéressement. Mais ce n'est pas cela. A travers les lettres qu'il reçoit et celles qu'il écrit, notre philosophe apparaît bien comme un ambitieux dans le sens le plus égoïste du mot, affamé d'être lu, d'être connu, d'être célèbre, épris de la gloire pour elle-même, pour la pauvre petite part d'éternité qu'elle renferme, pour le plaisir de prolonger le retentissement de son nom pendant un siècle ou deux : comme s'il n'avait pas écrit tant de pages, et fort belles, sur la vaine relativité de nos actes, sur l'insignifiance de nos efforts, comme s'il n'avait pas fait avec une terrible logique la critique de toutes les illusions qui nous retiennent à la vie, la parent à nos yeux, la rendent belle et désirable, de tous les obstacles qui nous éloignent de l'ascétisme. C'est sur le ton le plus emphatique que ses amis le félicitent du succès croissant de ses œuvres. « Le retour de votre jour de naissance, lui écrit de Doss, en 1860 (car il ne manquait jamais de lui envoyer ses compliments pour ce jour-là), me fournit de nouveau l'agréable occasion de vous assurer de mon attachement et de mon respect inébranlable, et aussi de vous féliciter de tout cœur de ce qu'au soir de votre vie vous voyiez enfin l'astre de votre gloire, pareil à la lune, monter toujours plus haut à l'horizon des contemporains, pour éclairer la postérité dans son cours solennel, lorsque la nuit du tombeau enveloppera depuis longtemps déjà le maître et les premiers apôtres de son immortalité. » Tel est le style que Frauenstædt proclamait « classique ». Il est d'ailleurs tout à fait usuel, dans la petite coterie, du moins pour les grandes circonstances.

Bahnsen, le plus distingué parmi les disciples, celui qui devait continuer, en l'exagérant, la pensée du maître, ne s'exprime guère autrement : « ... Le sentiment doit s'être ranimé en vous, écrit-il à Schopenhauer en 1860, que votre gloire est plus imminente encore dans un sens cosmopolite : mais, comme un pressentiment de votre glorification future vous est préparé par les témoignages actuels d'admiration reconnaissante, je voudrais..., » etc. Schopenhauer ne trouvait point l'encens grossier : il en savourait les fumées avec délices et collectionnait ces « témoignages » avec le même esprit maniaque qui le poussait à s'entourer de portraits de chiens.

« Les symptômes de ma célébrité, écrit-il à de Doss, augmentent d'une manière frappante. Sans parler des lettres et des visites étranges, il y a, dans la *Novellen Zeitung* du 14 septembre, une désobligeante description de ma personne à la table d'hôte de Mme Bœlte, qui était fâchée que je n'eusse pas voulu causer avec elle, pendant les huit jours qu'elle a été assise à côté de moi dans ce but, ou plutôt dans celui de payer sa note d'hôtel avec le protocole des conversations intellectuelles qu'elle projetait. Brava! Dans

la *Constitutionnellen Zeitung*, du 1er octobre, il y a, au contraire, le long compte-rendu, à tort et à travers, de tout ce que j'ai dit, à un avocat de Dresde qui me fut présenté par le baron Eherstein, sans malice, mais sans indiscrétion, et quelle mémoire! L'avocat l'a fait juste en grande partie. En octobre, arriva de Berlin la statuaire Élisabeth Ney, petite-nièce du maréchal, pour faire mon buste. Elle a vingt-quatre ans, est très jolie, et d'une indescriptible amabilité. Elle travailla dans une chambre indépendante de mon présent logis (très embelli et agrandi) jour après jour, presque pendant quatre semaines, se fit apporter son dîner de la « Restauration » à la maison, et vint prendre le café l'après-midi avec moi, quand je rentrais. Elle m'a aussi, une ou deux fois, accompagné dans mes promenades au bord du Main, par monts et par vaux. Nous nous accordions merveilleusement. Le buste a été exposé pendant quinze jours; tout le monde l'a trouvé très ressemblant et très bien fait. On devait l'envoyer à Berlin et le reproduire pour la vente : Mlle Ney voulait rentrer à Berlin pour Noël, après avoir fait le buste en marbre du roi de Hanovre. Elle a fait suivre mon buste, et, depuis, je n'ai plus de nouvelles d'elle! »

IV

On trouve tout ce qu'on veut dans les lettres d'un grand homme : aussi l'éditeur de cette correspondance, M. Schemann, schopenhauerien convaincu, s'en sert-il, dans l'introduction qu'il a placée en tête, pour faire l'apologie de son héros et le défendre contre quelques-unes des critiques qu'on n'a pas épargnées à sa personne. On pourrait croire, cependant, qu'il a quelques doutes sur l'efficacité de ces moyens de défense, car il se demande si son ouvrage ne risque pas de contribuer « à mettre à nu les faiblesses de Schopenhauer et à nuire ainsi à sa mémoire ». Mais il ne se pose cette question que pour affirmer sa conviction qu'elle n'est pas fondée. Et vraiment, je crois qu'il a raison. L'idée qu'on se fait de Schopenhauer en fermant le volume de M. Schemann est exactement celle qu'on pouvait se faire avant de l'ouvrir, d'après ses biographies, ses lettres déjà connues, et surtout d'après son œuvre. Il était tout d'une pièce, le même, ou peu s'en faut, pour ses intimes, — si tant est qu'il ait jamais eu des intimes, — et pour la foule de ses lecteurs inconnus. Ses idées fondamentales s'étaient formées de bonne heure : solidement enracinées dans sa tête, elles s'y cristallisaient, pour ainsi dire, de telle sorte, que tout ce qu'il voyait, éprouvait ou apprenait, venait s'agglutiner autour d'elles et leur donner plus

de consistance. Elles avaient d'ailleurs, à un haut degré, ce caractère abstrait, dégagé des contingences de l'ordre pratique, qui convient aux idées d'un *animal metaphysicum*, comme il aimait à définir l'homme : ce qui explique qu'il pouvait, sans les renier, leur infliger à l'occasion les plus cruels démentis. Les détails de son existence ne gênaient point les spéculations de son intelligence : l'action et la pensée étaient pour lui deux phénomènes différents; et il avait pour celle-ci une préférence si marquée, il la tenait pour si indépendante et si supérieure, qu'il en oubliait, avec une espèce de sincérité tout à fait particulière, de lui subordonner celle-là. Qu'importe, à ses yeux, qu'on sacrifie aux faiblesses humaines, pourvu qu'on sache bien que ce sont des faiblesses? Et n'a-t-on pas le droit d'être ambitieux, une fois qu'on s'est bien démontré que la gloire est une vaine fumée. Son maître, Gœthe, l'avait déjà dit : « Consolidons par de fortes pensées ce qui flotte en apparitions indécises. » Il n'est pas besoin d'élargir beaucoup cette devise pour atteindre le grand écueil de l'idéalisme, le divorce entre le fait et l'idée. Et Schopenhauer était trop rigoureusement idéaliste pour l'éviter.

Il ne faudrait pas croire toutefois que la correspondance publiée par M. Schemann soit un livre inutile. Bien loin de là. Elle ne modifie pas le portrait général de Schopenhauer, c'est vrai, mais elle en marque mieux les traits, elle en augmente le relief et le pittoresque, elle en facilite la compréhension. Après lecture de ses lettres à Gœthe et à Doss, nous le voyons tout entier, nous pénétrons dans le rouage compliqué de son être intérieur, nous pouvons nous expliquer ses contradictions, qui nous semblaient inconcevables. Sa figure traditionnelle ne change pas à nos yeux : elle prend une espèce de simplicité, presque de bonhomie, bien inattendue. On découvre qu'en ce féroce analyste des conditions humaines, dont le regard allait au fond des choses, dont la pensée embrassait beaucoup d'espace, il y avait un grand fond de naïveté; lui qui voulait connaître la vie, le monde, l'univers, il négligeait de se connaître lui-même; lui qui signalait la « volonté de vivre » comme la source de tous les maux, et qui assignait comme but suprême à la morale de travailler à la détruire, il entretenait soigneusement celle qui demeurait en lui, sans aucune méfiance, sans seulement s'en douter, avec une espèce de candeur; lui qui percevait d'un œil si pénétrant l'ensemble des illusions dont nous sommes victimes, il s'abandonnait, pour son propre compte, à ces mêmes illusions : clairvoyant quand il les voyait de loin, aveugle dès qu'il s'en approchait. On sent diminuer la mauvaise humeur qu'on éprouvait de ses contradictions, à voir par quels jeux singuliers elles se formaient

dans son esprit. On est pris d'une sorte de pitié pour ce grand contempteur de l'humanité, à constater qu'il ne fut, lui-même, après tout, qu'un pauvre homme, participant plus que de raison aux faiblesses communes de l'espèce. Surtout, nul n'aura plus la tentation, que quelques-uns ont eue, de l'accuser de mauvaise foi. Quelque opinion qu'on ait sur ses doctrines, on reconnaîtra que, malgré qu'il les ait contredites par ses actes, elles sont l'expression bien vraie de sa conscience et de son génie particuliers. Nul ne doutera plus de sa sincérité : elle éclate à toutes les pages. En dernière analyse, on se demandera si ce n'est pas peut-être la robustesse exagérée de son moi, trop âpre, trop tyrannique, trop absorbant, qui lui a inspiré un si violent désir de *nirvâna*, — comme de la seule fin qui aurait pu l'en affranchir. Si l'on creusait cette dernière idée, il apparaîtrait à la fin comme un lutteur héroïque qui s'acharne contre l'ennemi intérieur que nous portons tous en nous-mêmes, qui le terrasse en imagination sans pour cela lui échapper, qui, vainqueur et vaincu dans ce combat sans issue, cherche dans les victoires de sa pensée la revanche des défaites qu'il subit continuellement sur un autre terrain.

La *Correspondance* serait donc, en réalité, une sorte de trait-d'union entre ces deux contraires qui furent la vie et l'œuvre de Schopenhauer; elle ne les réconcilierait pas, parce qu'elles sont inconciliables, mais elle permettrait au critique de les saisir comme étant bien les deux faces d'un même caractère. Et M. Schemann n'aurait point à redouter d'avoir dédoré son idole.

Édouard Rod.

LE VRAI P. JOSEPH

I

L'idée que la plupart d'entre nous se faisaient jusqu'ici du P. Joseph est assez exactement rendue par le spirituel tableau de Gérôme. Dans le vestibule du Palais-Cardinal, une troupe de gentilshommes et de prélats, qui se préparaient à monter aux appartements de Richelieu, se rangent soudain et courbent bien bas l'échine en apercevant le Capucin au dernier détour de l'escalier. Lui continue à descendre lentement, les yeux baissés sur son bréviaire, sans paraître remarquer ni les courtisans qui s'inclinent sur son passage ni ceux qui, déjà parvenus aux degrés supérieurs, se retournent avec une expression de rage méprisante, comme pour maudire l'humiliation de leur blason devant le froc d'un moine mendiant. Mais, à examiner sa physionomie d'un peu près, on discerne bien vite sous ce masque d'humilité et de pieuse indifférence l'ambitieux qui savoure son triomphe, l'impitoyable délateur qui médite la perte des mécontents. Qui sait même si en quittant le palais, muni des secrètes instructions de son maître, il ne va pas ourdir quelque trame sinistre avec Laffémas et Laubardemont?

Cela, c'est le P. Joseph de la légende, du pamphlet, du mélodrame et du roman. Grâce aux patientes investigations de M. Gustave Fagniez, il dépend de nous à présent de connaître le P. Joseph de l'histoire.

Cet érudit n'a pas dû consacrer moins d'une quinzaine d'années à se rendre maître de son sujet dans les moindres détails. Outre les deux grands dépôts de la rue de Richelieu et du quai d'Orsay, il a mis à contribution presque toutes les archives diplomatiques d'Europe, de La Haye à Simancas et de Munich au Vatican. Il a fait des recherches dans la plupart des couvents de Capucins et de

[1] *Le P. Joseph et Richelieu* (1577-1638), par Gustave Fagniez. Paris, Hachette, 1894, 2 vol. in-8º de 605 et 514 pages.

Calvairiennes; il a même, pour pouvoir apprécier la méthode de spiritualité de son héros, acquis sur l'ascétisme des notions qui depuis plusieurs générations ont cessé d'être familières à la plupart des laïques.

Son livre, exclusivement fondé sur des documents originaux, nous apporte donc tout ce qu'il est humainement possible de savoir sur la personne et l'œuvre du P. Joseph. Il nous donne même quelque chose de plus, et c'est une critique que l'auteur nous permettra de lui adresser. Qu'il ait copieusement reproduit les minuties des négociations dont les correspondances diplomatiques venaient de lui révéler le secret, il faudrait, pour lui en faire un grief, n'avoir jamais connu l'enthousiasme du travailleur d'archives, qui croit faire tort au public en le privant d'une seule des pièces par lui découvertes. Mais on peut regretter du moins que l'historien, au lieu de s'en tenir rigoureusement à ce qui concernait le P. Joseph, ait cédé çà et là à la tentation d'étendre un sujet déjà bien vaste en traitant de la personne et du gouvernement de Richelieu.

Faut-il ajouter que le récit se présente sous une apparence un peu touffue, et que l'air y fait trop souvent défaut? Les chapitres, très peu nombreux et pour la plupart fort longs, comprennent fréquemment des matières assez complexes, groupant ensemble des questions politiques, religieuses et diplomatiques. En outre, et au risque d'augmenter la fatigue du lecteur, M. Fagniez s'est systématiquement abstenu de l'usage si commode et si répandu des paragraphes numérotés, de sorte que nous passons de l'appel de Richelieu aux affaires à la fondation du Calvaire, ou des conversions protestantes à la succession de Mantoue, sans qu'aucun indice extérieur vienne mettre notre attention en éveil.

Ces légères réserves, que la franchise commandait, ne nous donneront que plus de crédit pour exhorter tous les amateurs de lectures sérieuses, tous ceux en particulier qu'intéresse l'histoire politique et religieuse du règne de Louis XIII, à ne pas reculer devant ces onze cents pages. Ils y trouveront les renseignements les plus neufs et les plus sûrs, les plus piquants parfois, sur le travail qui prépara alors l'unité morale et territoriale de la France.

Notre incompétence, sans parler de l'espace qui nous est mesuré, nous interdit de faire avec eux cette étude. Nous voudrions seulement nous attacher au côté biographique du beau travail de M. Fagniez, et indiquer sous quels traits l'on devra désormais se représenter le P. Joseph. C'est dire que nous nous efforcerons de laisser de côté tout ce qui touche à la politique générale et au personnage de Richelieu, nous réservant d'y revenir au fur et à

mesure que se poursuivra la publication du grand ouvrage de M. Gabriel Hanotaux [1].

II

Le jeune homme de vingt-deux ans qui, au début de 1599, recevait, au noviciat d'Orléans, la robe de bure et le nom de Frère Joseph n'était rien moins qu'un plébéien ambitieux, désireux d'arriver par l'Église aux honneurs ou au pouvoir. Pour faire une brillante fortune, il n'aurait eu qu'à rester dans le monde et à y suivre l'exemple de ses ancêtres. François Le Clerc du Tremblay appartenait par son père à une famille de vieille bourgeoisie parisienne, à qui l'exercice prolongé de hautes fonctions judiciaires et administratives avait valu l'anoblissement; sa mère était une La Fayette. Lui-même, condisciple de Claude de Mesmes (le futur comte d'Avaux) et de Pierre de Bérulle, passionné pour les armes et l'équitation, familier avec les langues italienne et espagnole, était devenu par la mort de son père chef de famille et maître de son patrimoine; il avait, après un voyage en Italie, fait ses débuts à la cour sous le nom de baron de Maffliers, dans le métier militaire auprès de son parent le connétable de Montmorency, dans la diplomatie avec Hureau de Maisse, ambassadeur en Angleterre. Au moment où sa carrière se dessinait si favorable, le dégoût des biens terrestres, qu'il avait déjà éprouvé dans sa première adolescence, le ressaisit avec une insurmontable violence. Sa mère essaya de lutter, bien qu'elle eût la piété d'une convertie; mais, au bout de quinze mois, elle céda à un mouvement de compassion : « Je vous vois dépérir et vous en aller. Vos souffrances me tuent. Sachez comme l'on est chez les Capucins et entrez-y, peut-être me résignerai-je. » Ce n'était pas un consentement définitif; elle essaya même plus tard de recourir au pouvoir civil pour arracher son fils du noviciat. Elle finit pourtant par s'incliner, et entretint avec lui une correspondance spirituelle.

Le P. Joseph demeura toute sa vie le jeune gentilhomme qui avait sacrifié à l'appel d'en haut les séductions de la vie mondaine, le jeune religieux qui écrivait à sa mère au milieu d'un hiver rigoureux : « Contre le froid, il nous faut échauffer à prier, les deux premiers jours passés on ne sent plus rien. » Jusqu'à la fin, il ne cessa de consacrer aux exercices de piété, aux austérités même, le temps qu'il pouvait dérober aux affaires; il lui arriva souvent aussi de refuser les adoucissements que ses supérieurs apportaient

[1] Nous avons déjà rendu compte du premier tome dans le *Correspondant* du 10 juillet 1893 : *Un historien de Richelieu.*

pour lui à la règle : il fit à pied, par exemple, le voyage de Paris à Rome, où on lui avait confié une mission religieuse et diplomatique.

Alors que nul ne pouvait deviner en lui le futur confident d'un ministre tout-puissant, ses lumières lui avaient déjà valu une grande situation dans son ordre. Successivement professeur de philosophie, maître des novices, prédicateur en renom, moins de quinze ans après avoir pris l'habit, il était élu provincial de Touraine. C'est cette charge qui le mit à même de négocier en 1616 un accommodement entre la reine régente et les princes révoltés.

III

Au point de vue religieux, le P. Joseph fut plus encore qu'un moine très pieux et très régulier : il fonda et dirigea jusqu'à sa mort un ordre de femmes, vouées à la vie contemplative; nous voulons parler des Filles du Calvaire, dont le nom seul a subsisté à Paris, mais qui possèdent encore plusieurs maisons en France.

La Jeanne de Chantal de ce François de Sales fut une fille de sang royal, Antoinette d'Orléans, veuve d'un Gondi. Elle épuisait ses efforts à vouloir réformer l'antique abbaye bénédictine de Fontevrault, quand le Capucin y vint faire une visite : un entretien lui suffit pour reconnaître en lui le guide qu'elle attendait. Après quelques tâtonnements, déclinant la charge d'abbesse de Fontevrault en faveur de Louise de Bourbon-Lavedan, qui la remplit pendant plus de vingt ans avec une rare distinction, Antoinette groupa sur le conseil du Capucin un noyau de religieuses zélées en une nouvelle congrégation, dont le but serait de méditer sur le drame du Golgotha et de prier pour la rédemption des Lieux saints. Toutes les difficultés venaient d'être surmontées, et l'approbation du Pape obtenue, quand Antoinette d'Orléans succomba, en recommandant à ses religieuses de s'en rapporter aveuglément aux avis du P. Joseph.

Celui-ci ne songea jamais à répudier ce legs. Non content de procurer aux Calvairiennes de puissantes protections, à commencer par celle de Marie de Médicis [1], il exerça toujours sur elles une direction effective et suivie. Par un prodige d'activité d'esprit et de possession de soi-même, au milieu des négociations les plus absorbantes, il écrivait ou prêchait longuement à ses chères religieuses sur des sujets de pure piété. Le mieux est ici de laisser la parole à

[1] On voit encore, de la rue de Vaugirard, le portail du couvent du Calvaire fondé par la reine à côté du Luxembourg. En exil, Marie de Médicis répétait : « Tout le monde m'a délaissée dans mon affliction; il n'y a que les Filles du Calvaire qui se soient souvenues de moi. »

un témoin, le supérieur de la congrégation de Saint-Maur : « Ce qui passe la créance humaine est que le temps que les personnes occupées dans les grands emplois prennent pour se relâcher et divertir, il s'en servait pour s'enfermer davantage et traiter de dévotion avec les bonnes religieuses du Calvaire, pour leur faire des conférences spirituelles qu'il faisait avec tant de ferveur, de lumière et une si haute doctrine mystique que c'est tout ce que les plus doctes, les plus contemplatifs et les plus spirituels bien préparés auraient pu faire et ont peut-être jamais fait après un long travail. »

Cet enseignement du P. Joseph, précieusement recueilli par ses filles spirituelles, a été communiqué à M. Fagniez. La partie morale, la seule dont il nous convienne de dire ici un mot, témoigne d'une admirable droiture, en même temps que d'une vive aversion pour tout ce qui ressemble au relâchement. Telle page est une piquante satire des abus qui s'étaient introduits dans la plupart des couvents, avec la complicité des femmes du monde : « Maintenant, s'écrie le religieux, il n'y maison si réformée où toutes les dames de la cour n'aient permission d'entrer; n'avoir pas ce privilège, c'est une marque de peu d'autorité. Oui, je dis dans les plus réformées, car pour les autres, l'on ne daigne y aller. » Voilà qui est bien connaître le cœur humain, le cœur féminin surtout; et voici qui répond aux excuses dont on a coutume de se payer en semblable circonstance : « Quand je saurais que, pour permettre une seule fois l'entrée à une dame dans l'un de nos couvents, elle en dût faire bâtir cinq autres à ses frais, je ne le lui permettrais jamais et refuserais son offre. »

IV

L'idée de faire spécialement prier les Calvairiennes pour la délivrance des lieux sanctifiés par la passion du Sauveur appartenait au P. Joseph. Pour chasser les infidèles de la Palestine, il ne lui suffit bientôt plus de faire appel aux vœux des âmes pieuses et à l'intervention divine; il conçut le projet d'une entreprise collective des puissances catholiques, et se proposa de prêcher une croisade. Avant de sourire, il convient de se rappeler que depuis la fin du moyen âge la guerre sainte avait été le rêve de beaucoup de nobles cœurs, que l'explosion de l'hérésie protestante et l'alliance de François Ier avec Soliman n'avaient pas coupé court à ces généreuses velléités, et que François du Tremblay enfin était né six ans après la bataille de Lépante.

Il comprit du moins que le temps était passé, où la croisade se décidait par une acclamation des foules, et se mit en devoir de

persuader les grands potentats dont l'accord était indispensable. Le nouveau Godefroy de Bouillon était tout trouvé : c'était Charles de Gonzague, duc de Nevers, petit-fils d'une Paléologue, en relations secrètes avec les populations frémissantes de la Morée, qui offraient au premier signal de massacrer les Turcs et de le proclamer *basileus*. La France et l'Allemagne catholique, sans témoigner un bien vif enthousiasme, laissaient entendre que leur appui effectif ne ferait pas défaut.

Les difficultés vinrent de ceux dont on n'attendait que des encouragements. Débarqué à Rome, le P. Joseph fut admis à l'audience de Paul V Borghèse, celui-là même dont le nom se lit en énormes majuscules sur la façade de Saint-Pierre. Ce Pape n'avait rien d'un Pie II ou d'un Pie V. Préoccupé surtout d'embellir sa capitale et d'assurer ses droits de prince italien, le moine qui racontait ses révélations et qui parlait de lancer l'Europe du dix-septième siècle contre l'infidèle lui fit l'effet d'un anachronisme vivant, d'un Pierre l'Ermite attardé. Il l'accueillit avec des formes bienveillantes (la convenance ne lui permettait pas d'en user autrement), mais s'attacha à grossir les obstacles et à démontrer l'impossibilité du succès.

L'Espagne, la grande puissance catholique, se montra plus froide encore : après un séjour à Madrid, le P. Joseph fut convaincu que, fidèle aux traditions de Philippe II, le gouvernement espagnol voulait devenir le maître de l'Europe avant de rien tenter contre les mécréants. « Les seuls Espagnols, écrivait-il, tiennent le monde en échec et arrêtent ce bon œuvre, et disposent la chrétienté de se trouver enveloppée en de prochaines guerres, plus périlleuses qu'aucune que nos pères aient vue ci-devant et desquelles nos enfants ne verront pas la fin. » Quelques semaines après ces paroles prophétiques, « la défénestration de Prague donnait le signal de la guerre de Trente ans. »

Les déceptions rencontrées à Rome et surtout à Madrid eurent une influence décisive sur la carrière du P. Joseph. Non pas, comme le diront sans doute certains critiques, qu'il ait, après cette leçon, tourné le dos aux chimères pour s'attacher à une politique plus réelle et plus réaliste, et que sa vie présente ainsi deux phases en contradiction l'une avec l'autre. La délivrance des Lieux saints demeura son plus cher désir : mais, bien persuadé désormais que l'ambition de la maison d'Autriche en empêchait la réalisation immédiate, il se résigna à la préparer de loin en transportant à la France la prééminence en Europe; si par moments l'ascendant de Richelieu ou l'ardeur de la lutte purent l'entraîner un peu loin, le patriote, chez lui, ne se sépara jamais du chrétien.

Forcé de renoncer au rétablissement de la domination chrétienne dans le Levant, il tâcha du moins d'y propager la connaissance et la pratique de l'Evangile. La Congrégation de la Propagande ne fit que reconnaître ses services en le nommant préfet des missions d'Orient. Par ses soins, de nombreux religieux de son ordre se répandirent en Grèce, en Asie-Mineure, en Perse, triomphant de l'hostilité des autorités, de l'apathie des populations, du déplorable mauvais vouloir d'autres fils de saint François, les Franciscains de Terre-Sainte. Avec cet esprit d'initiative qui est le propre des missionnaires français, le P. Joseph médita de fonder dans le Liban, demeuré inaccessible aux soldats turcs, une imprimerie pour les langues orientales. Son zèle s'étendit à l'Afrique du Nord, où le succès fut moins grand, mais où le dévouement des Capucins alla jusqu'au martyre. Deux d'entre eux moururent prisonniers au Maroc; deux autres, en Abyssinie, vainement sommés d'apostasier, furent lapidés par une foule furieuse. Les documents cités dans ce chapitre de l'ouvrage de M. Fagniez rappellent trait pour trait les *Annales de la Propagation de la Foi.*

V

C'était en France même que le P. Joseph s'était révélé comme chef et organisateur de missions. Il prit, à ce point de vue, une part active au mouvement de *contre-réformation*, comme on dit, qui signala le règne de Louis XIII. La conversion des protestants de l'Ouest et du Midi fut le principal but qu'il se proposa. Dans ces contrées où depuis près d'un demi-siècle le culte catholique était proscrit, ses églises ruinées ou profanées, des communautés entières revinrent à la religion de leurs pères. Ces revirements étaient dus à la familière éloquence des Capucins, et aussi à l'impression que produisait sur les populations le spectacle de leur austère simplicité de vie.

Dans sa loyauté, M. Fagniez ne nous laisse pas ignorer que d'autres moyens furent mis en œuvre. On préludait dès lors, avec la complicité ou l'aveu des missionnaires, aux procédés de conversion en masse qui devaient être en honneur sous Louis XIV. Aux gentilshommes, on offrait des grades ou des pensions; sur les manants, on agissait par intimidation ou par vexation, réservant par exemple le fardeau des logements militaires à ceux qui s'obstinaient dans l'hérésie : si le mot n'est pas encore trouvé, c'est déjà l'institution des dragonnades. Les ministres étaient l'objet de sollicitations et de menaces toutes particulières : avec ceux qui se laissaient toucher, on concertait une abjuration collective qui devait,

à la façon d'un coup de théâtre, se révéler en pleine séance du synode. Comme sous Louis XIV aussi, c'était le Pape, ou son représentant, qui tâchait de modérer un si beau zèle et exprimait des doutes sur la valeur des conversions opérées de la sorte.

Que ces pratiques tinssent peu de compte de la dignité de la conscience humaine, qui le nierait aujourd'hui? Mais qui oserait affirmer, d'autre part, qu'elles ont entièrement cessé d'être en vigueur? Ce qu'un P. Joseph, ce qu'un Fénelon, après lui, avouaient sans détour, nos contemporains le dissimulent sous quelques formules solennelles, et, après avoir rendu à la liberté un hommage pharisaïque, attentent sans scrupule aux croyances d'autrui. Le Capucin avait sur eux l'avantage de mettre sa conduite d'accord avec ses théories et avec les idées répandues autour de lui. M. Fagniez rappelle que l'édit de Nantes, même dans sa partie religieuse, avait été mal accueilli par l'opinion; la tolérance pouvait à cette époque s'imposer comme un expédient politique[1] : elle paraissait, en principe, dans un camp comme dans l'autre, inconciliable avec une conviction sincère.

Le P. Joseph, du moins, lia toujours dans ses exhortations le culte catholique à l'observation de la morale chrétienne. Grâce à lui, l'armée qui assiégeait La Rochelle ne connut point les scandales trop souvent inséparables de la vie des camps. Plus d'une fois, après une capitulation, il arrêta à la tête de ses Capucins les troupes royales prêtes à se ruer au pillage. Soit comme missionnaire, soit comme aumônier militaire, lors des expéditions contre les protestants, son influence s'exerça toujours dans le sens de la mansuétude et de la modération.

VI

Mis en rapport avec Richelieu par la fondation des Calvairiennes, le P. Joseph, à une heure critique, détermina, chez son ami, un véritable réveil religieux. C'était au moment de la pointe menaçante des Espagnols sur Corbie, alors que Paris s'attendait à être assiégé et que le cardinal atterré semblait disposé à courber la tête devant les murmures de ses ennemis. Le Capucin alla le trouver, lui reprocha son manque de confiance dans la Providence, sa négligence à invoquer le secours du ciel. Réconforté par cette mâle

[1] L'auteur dit qu'en rendant l'édit « Henri IV avait consulté la magnanimité de son cœur ». C'est là une idée qui a été longtemps classique, mais que les historiens semblent abandonner. L'édit fut surtout pour Henri IV un moyen de composer avec les protestants, comme il avait composé avec les ligueurs; dans le détail des conditions, il trahit quelque faiblesse bien excusable pour ses premiers compagnons d'armes.

admonestation, le ministre brava l'orage, ranima la confiance publique, réussit à intimider les adversaires du dehors et du dedans.

Les relations du P. Joseph avec la famille royale furent encore davantage celles d'un conseiller spirituel. Il participait à la sympathie que Marie de Médicis portait au Calvaire : cette princesse n'eût sans doute pas pris le parti désespéré de quitter la France, si une malencontreuse blessure n'avait retenu le P. Joseph au moment où il allait calmer ses appréhensions.

Louis XIII lui savait gré d'avoir plaidé auprès de lui la cause de Richelieu disgracié, et lui permettait les plus franches observations, aussi bien sur sa vie privée que sur son métier de roi. M. Fagniez transcrit quelques-unes de ces admonestations, également remarquables par la justesse de l'observation morale, le sens des nécessités pratiques et la liberté tout apostolique du langage. En même temps que de favoriser l'Église et de propager le culte de la Vierge, le Capucin fait une obligation religieuse à Louis XIII de s'arracher à son hypocondrie et de payer exactement la solde de ses troupes.

VII

Capucin, missionnaire, fondateur d'ordre, directeur spirituel, le P. Joseph était encore et surtout un diplomate émérite et le confident d'un politique de génie. Cette partie de sa vie est la plus connue; il convient pourtant de ne point la passer sous silence, ne fût-ce que pour tenter d'expliquer le dédoublement apparent du religieux et de l'homme d'Etat.

Ses contemporains ont, à diverses reprises, exprimé la pensée qu'il avait été ébloui et comme aveuglé par son affectueuse admiration pour Richelieu, au point que celui-ci avait pu s'en servir à son insu pour déguiser la noirceur de certains projets. Le nonce Spada disait finement : « Il est tout au cardinal, mais le cardinal n'est pas autant à lui, quoique entre eux l'amour soit réciproque. » Lui-même, dans un élan d'enthousiasme, comparait son ami à l'aigle qui fixe le soleil « sans cligner les yeux ».

Ce sentiment put, dans des cas isolés, l'entraîner à parler ou à agir contre son opinion propre; mais ce serait se tromper gravement que de le considérer partout et toujours comme un instrument ou un agent d'exécution. Il ne cessa au contraire d'avoir une politique personnelle, qui se rapprocha de plus en plus de celle du cardinal, et c'est à lui qu'il faut rapporter mainte initiative hardie.

Nous avons dit ses mécomptes dans l'affaire de la croisade : révolté de l'égoïsme du gouvernement espagnol, il fut convaincu

dès lors que, pour préparer la grande entreprise, il fallait commencer par affranchir la catholicité de la pesante tutelle de la maison de Habsbourg. Il se flatta d'abord que la branche autrichienne de cette maison entendrait plus facilement raison, et dans son désir de ne pas rompre la paix entre catholiques, se montra accommodant à Ratisbonne avec les plénipotentiaires de l'empereur Ferdinand. Richelieu, qui avait le souci exclusif des intérêts français, désavoua purement et simplement le traité signé par son ami.

Le coup fut rude pour le P. Joseph. Mais, comme le ministre ne lui en continuait pas moins sa confiance, il lui fit agréer un projet qui groupait les puissances catholiques d'Allemagne sous la direction de la Bavière, et les soustrayait à l'influence de l'Autriche : c'était la politique que pendant deux siècles la France devait poursuivre, avec des intermittences, sous Louis XIV, sous Louis XV, sous Napoléon. Après bien des hésitations, Maximilien de Bavière refusa de s'y prêter, par reconnaissance pour Ferdinand qui l'avait fait électeur, par crainte de nuire à la cause catholique, par défiance instinctive enfin de l'étranger, sentiment qui, aux plus sombres heures, a toujours été latent au fond de l'âme allemande. Le danger devenant pressant, Richelieu et son confident se résignèrent, pour le détourner, à lancer Gustave-Adolphe en Allemagne, après lui avoir demandé des garanties en faveur des catholiques. Le Capucin ne voyait là d'ailleurs qu'un remède dans une crise, et se défendait de toute alliance intime : « Il faut, écrivait-il, se servir de ces choses ainsi que des venins dont le peu sert de contrepoison et le trop tue. » Les succès foudroyants de Gustave vinrent redoubler les inquiétudes du gouvernement français : on se demandait s'il ne faudrait pas finir par lui déclarer la guerre, quand il tomba au milieu de son triomphe de Lutzen.

La situation se trouvait encore une fois modifiée, et l'Allemagne à la merci de l'ambition autrichienne. On put espérer un moment que Wallenstein se détacherait de la cause impériale et tenterait de conquérir le trône de Bohême : l'assassinat du fameux chef de bandes interrompit brusquement cette intrigue. C'est alors que Richelieu, pour conserver l'indépendance de la France et assurer sa grandeur future, se résolut à entrer directement en scène, à prendre à sa solde les Suédois de Bernard de Saxe-Weimar, à faire ouvertement la guerre à l'Espagne et à l'Autriche.

Le P. Joseph ne le suivit pas seulement, il fut l'âme de cette politique : « Chaque fois, dit son biographe, qu'on remarque dans la diplomatie ou la guerre un acte de vigueur et de hardiesse ou une négociation secrète, c'est comme une piste qu'on peut suivre

avec l'espoir de le trouver au bout. » Aux scrupules religieux que mettaient en avant les partisans de l'alliance espagnole, il répondait que le zèle catholique de la cour de Madrid ne servait qu'à masquer ses vues ambitieuses, et que la vraie manière de servir l'Eglise, c'était d'empêcher le Pape d'être réduit à la condition d'aumônier du roi d'Espagne. Bien loin d'ailleurs d'aimer la guerre pour elle-même, comme un Louis XIV ou un Napoléon, il faisait fréquemment passer à Vienne ou à Madrid des propositions d'accommodement, ayant pour bases une pacification générale et le respect de ce qu'on allait bientôt appeler l'équilibre européen.

VIII

Si Richelieu se réserva toujours la haute main sur les négociations, le P. Joseph fut, pendant les six dernières années de sa vie, le vrai chef de notre diplomatie. En correspondance habituelle avec la plupart de nos agents, c'était à lui qu'incombait le détail des décisions arrêtées au conseil, c'était lui qui discutait avec les envoyés étrangers; il tenait à la fois du ministre et du directeur des affaires politiques.

Talleyrand disait volontiers qu'à défaut d'autre utilité, ses études théologiques lui avaient été un utile apprentissage à la diplomatie. A côté de cette boutade d'un sceptique, on peut mentionner l'observation que faisait, à propos du P. Joseph, un bon juge et un fervent chrétien, le comte d'Avaux, le négociateur de Munster : « Ainsi, écrivait-il après la mort du Capucin, jouissant à plein de toutes les facultés de son âme, qui n'était jamais occupée de tant de distractions qui font la moitié de notre vie, et s'étant rendu la méditation familière, il jugeait plus ordonnément des choses et des affaires, dont il se faisait aussi informer avec grand soin. Cela rendait ses discours comme égaux en force et substance, en ayant retranché ce qui coule insensiblement ou par affection à ce dont l'on parle, ou par l'amour-propre, ou pour avoir d'autres notions ou passions dans l'esprit. »

Richelieu avait obtenu de le loger chez lui, pour pouvoir le consulter à toute heure du jour et de la nuit. En 1634, il l'avait fait entrer au conseil avec la qualité de ministre d'État. Le cardinal visait plus loin encore : miné par la maladie, hanté du pressentiment de sa fin, il méditait de désigner le Capucin pour son successeur et voulut en faire d'abord son collègue au sacré-collège.

Il triompha des scrupules d'humilité du P. Joseph, en lui montrant la grandeur du résultat à atteindre ; c'est de Rome que vinrent les obstacles. Les Capucins, qui avaient déjà un des leurs

devenu cardinal par népotisme, objectèrent qu'en nommer un autre par politique serait porter atteinte à l'esprit de saint François. La faction espagnole surtout, qui depuis longtemps poursuivait le P. Joseph de ses pamphlets, redoubla de rage en apprenant que la France demandait pour lui le chapeau; elle dénonça comme un scandale la présence parmi les cardinaux de la sainte Église romaine de l'homme qui s'était fait l'allié des hérétiques, le persécuteur de la cause catholique en Allemagne, l'adversaire même du Souverain Pontife. Les cris furent tels, qu'Urbain VIII intimidé retarda la promotion attendue. Au bout de deux ans, les instances du ministre allaient l'emporter, quand le P. Joseph fut frappé d'apoplexie.

Richelieu présenta alors pour cardinal un personnage qui ne fut jamais prêtre et qui était à peine d'Eglise, sorte de condottiere politique passé au service de la France. Par une singulière rencontre, l'héritier du chapeau du P. Joseph devait être premier ministre après la mort de Richelieu, continuer la politique des deux amis et la consacrer par les glorieux traités de Westphalie et des Pyrénées. Comme le fait observer M. Fagniez, Jules Mazarin, dont le caractère formait un si violent contraste avec celui du P. Joseph, « prenait sa place dans l'Église, dans l'État et dans l'histoire. »

Au moment où le Capucin succombait sous le poids d'un écrasant labeur, Bernard de Saxe-Weimar remportait un succès qui assurait à la France la frontière du Rhin. La tradition veut que Richelieu, accouru au chevet de son ami, ait ramené un éclair de connaissance et de joie sur les traits du mourant en lui criant : « Père Joseph, Brisach est à nous! » M. Fagniez prouve par le rapprochement des dates le caractère légendaire de cette scène, mais il ajoute que l'imagination populaire ne s'est pas trompée en montrant le cardinal et le Capucin associés jusqu'au bout dans la passion de la grandeur française.

Le biographe termine en exprimant le vœu que son livre restitue à notre histoire « un grand homme de plus ». Nous ne protesterons pas contre ce mot. Un des collaborateurs dont le *Correspondant* est le plus fier disait naguère à l'Académie à propos de Louvois, qu'on ne saurait se montrer sévère pour le ministre à qui la France a dû Strasbourg [1]. Qui de nous se refuserait à honorer, sous la robe de bure, le Français qui a secondé, assisté, inspiré parfois Richelieu dans ses luttes pour l'extension du territoire et la possession de l'Alsace?

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] Discours de réception de M. Paul Thureau-Dangin.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE — ITALIE

GUILLAUME II ET LE THÉATRE

On sait qu'il y a en ce moment en Allemagne un mouvement dramatique d'un incontestable intérêt, dont l'origine toute récente coïncide à peu près avec les débuts du nouveau règne. Malgré cette rencontre, les adeptes de la jeune école auraient tort de compter sur la protection impériale. S'ils ont eu quelques illusions à ce sujet, de récents incidents ont dû leur prouver qu'ils en peuvent revenir. Jusqu'à présent, l'empereur ne s'était guère intéressé qu'aux drames de M. de Wildenbruch. Il vient, à deux reprises, de manifester de nouveau ses goûts particuliers dans des circonstances qui ont provoqué dans le monde littéraire une assez vive émotion.

Il y a quelques mois, la commission chargée de choisir l'œuvre dramatique jugée digne du prix Schiller (prix triennal de 3000 marks qui ne peut être décerné qu'avec l'assentiment de l'empereur) désigna une pièce de M. Ludwig Fulda, jouée avec un très grand succès sur tous les théâtres de l'Allemagne, *le Talisman*. La commission était composée d'hommes du plus grand mérite et qui occupent des situations importantes : MM. G. Freytag, Paul Heyse, les deux intendants du théâtre de la cour : le docteur Burklin et le comte Hochberg, les professeurs Dilthey, Minor, Veinhold, Erich Schmidt, et le grand historien Treitschke. L'empereur, cependant, refusa de sanctionner leur décision, en prétextant que M. Fulda (qui est à peu près son contemporain d'âge) était trop jeune pour une telle récompense. La lecture de la pièce suffira à montrer qu'il a eu sans doute d'autres raisons, plus personnelles, d'intervenir dans cette affaire :

Le roi de Chypre, cédant aux conseils d'un traître, a exilé son premier ministre, le plus loyal de ses sujets. Des fourbes, des courtisans, l'environnent et l'abreuvent des plus basses flatteries, tout en travaillant secrètement contre lui et en cherchant à lui aliéner la confiance de son peuple. Or, un jour, un jeune étranger mystérieux, Omar (qui n'est autre que le fils de l'ex-ministre, mort en

exil), se présente devant le roi et lui propose de lui donner la seule chose qui lui manque : le pouvoir de distinguer la vérité des apparences :

Mon père, sur son lit de mort, lui dit-il, m'a légué un talisman que je porte sur mon cœur et qu'il m'est défendu de céder. Mais je puis tisser sa force dans une étoffe et je te ferai un habit merveilleux... un habit qu'un seul a le droit de porter, celui qui, sans crainte, peut diriger le char du soleil, celui qui est plus grand que les peuples ne le proclament, plus juste que ne le chantent les hymnes de gloire, plus sage que tous les héros et plus puissant que tous les sages...

— Et tu as reconnu que c'est moi? s'écrie le roi.

Aussitôt, Omar est installé au château, malgré l'opposition des courtisans, et ordre est donné de le laisser travailler à son merveilleux habit qui sera invisible aux yeux des sots et des méchants et que le roi doit porter un jour de grande fête.

Le jour venu, les courtisans, dans la crainte d'être trouvés sots ou méchants, s'exclament sur la beauté de cet habit qu'ils ne voient pas, naturellement, puisqu'il n'existe pas; et le roi, perplexe et troublé, craignant de détruire son prestige, déclare, à son tour, qu'il voit tout comme les autres.

C'est une jeune fille du peuple qui s'écrie, pendant la procession, que le roi n'a rien et qu'il va en chemise. « Le roi n'a rien, le roi n'a rien, clame immédiatement le peuple, furieux d'avoir été trompé. »

— Oh! peuple ingrat, menace le roi, pâle de colère; et il harangue la multitude :

Mon peuple, voici aujourd'hui douze ans que je montai sur le trône de mes pères, et un vieil usage commande que ce jour soit un jour de fête dans le pays. Quoique vous m'ayez toujours obéi sans hésitation, vous devriez aujourd'hui remercier doublement le ciel de ce qu'un prince vous gouverne d'une main ferme, vous garde, vous tient en bride et regarde plus loin que vos yeux ne voient. Je vous ai soumis à une épreuve et vous venez de montrer, par un signe certain, que jamais le bandeau ne tombera de vos yeux. Reconnaissez en toute humilité la nuit de votre esprit. Le bel habit que j'ai choisi pour cette fête n'est pour vous qu'un pâle brouillard; la richesse de son coloris vous reste cachée. Vous ne le voyez pas, et beaucoup de choses encore, parce que votre simplicité ou vos péchés vous en empêchent. C'est pourquoi je dois voir et penser pour vous tous, car ce n'est qu'en moi que sont la sagesse, la vertu, la lumière.

— Nous avons bien le droit de penser! répond une voix dans la foule.

Alors le roi s'indigne davantage et, fort de l'appui de l'armée, qui est fidèle, il ordonne aux rebelles de croire à l'habit qu'il porte. Omar, qui dévoile la ruse dont il s'est servi pour éclairer le roi, et Rita, la jeune fille, sur leur refus de se démentir, sont condamnés à mort.

La rébellion persiste, et l'armée, sur laquelle le souverain comptait, est détournée par le nouveau premier ministre; le peuple, sa méfiance une fois éveillée, s'entête à ne plus croire à l'habit, et le pauvre roi adresse aux deux condamnés de durs reproches.

Mon peuple était fidèle, vous l'avez soulevé; il croyait en moi, sa foi fut détruite par vous. Si votre sort n'était pas décidé, la condamnation à mort vous frapperait à cause des suites de votre action.

Omar refuse fièrement de se dédire :

— Veux-tu, ajoute-t-il, que nous mentions et veux-tu fonder ta puissance sur une croyance qu'édifierait la vaine apparence?

— Je veux être le maître, répond le roi. Ce peuple est trop pitoyable, trop petit, pour contempler mon œuvre avec les yeux de l'esprit; ce ne sera que quand il croira de nouveau à mon habit qu'il retrouvera sa confiance en moi...

Enfin, la trahison du premier ministre est dévoilée; le roi apprend que ses flatteurs, qu'il croyait ses amis, sont ceux qui cherchaient à ruiner sa puissance et qui le « nommaient grand, pour le mieux amoindrir » tandis que ceux qu'il a bannis, dépouillés, condamnés à mort, sont au contraire ses plus fidèles serviteurs. Le courage de la vérité est le talisman, et Omar conseille à son roi de descendre quelquefois du château dans la chaumière et de dire à son peuple :

La lumière de Dieu est partagée; ce qui est invisible, je ne le vois pas non plus; c'est pourquoi laissez-moi appeler tous vos yeux à mon secours pour conduire mon pays au salut et le garder de la détresse,

l'assurant que ce qu'il perdra de la foi aveugle de ses sujets lui sera complètement remplacé par leur amour.

On voit que la pièce de M. Fulda ressemble à une satire doucement ironique, et l'on ne saurait s'étonner qu'elle ait déplu à l'empereur.

Peu de temps après, d'ailleurs, Guillaume II devait avoir sa revanche. Un dramaturge de la génération qui précède celle de M. Fulda, M. Wichert, auteur d'un assez grand nombre de pièces diverses, faisait jouer un drame historique et national, qui semble

l'exacte contrepartie du *Talisman* : car ce qui était satire dans la pièce de M. Fulda, devient apologie et compliment dans celle de M. Wichert. Le héros n'en est plus un prince de fantaisie : c'est Frédéric-Guillaume de Brandebourg, le grand électeur, le véritable fondateur de la puissance des Hohenzollern; et le sujet, au lieu d'être puisé dans quelque conte arabe, est un épisode de l'histoire nationale de la Prusse.

Les bourgeois de Kœnigsberg, conduits par leur président des échevins, Rohde, contestent les droits de suzeraineté que vient d'acquérir sur eux, par un récent traité avec la Pologne, le grand électeur, et refusent à ses troupes le passage dans leur ville. Frédéric-Guillaume, sous le masque duquel il n'est pas malaisé de reconnaître le présent empereur, défend son propre droit, toujours au nom de Dieu : « Nous, Frédéric-Guillaume de Hohenzollern, duc souverain de Prusse, ne nous inclinons devant aucun autre seigneur que le grand Dieu qui nous donne la grâce. »

Si on le lui conteste, c'est « avec son épée qu'il s'acquerra la souveraineté ».

Confiant ainsi dans le droit divin des Hohenzollern, il développe ses idées sur l'unification de l'Allemagne, dans des discours qui semblent inspirés par ceux de son descendant.

Ecrire! s'écrie-t-il en apprenant que les états se disposent à lui envoyer un mémoire écrit sur la légitimité de leurs privilèges, ils peuvent s'en dispenser. Écrire, toujours écrire; le temps est plus précieux que le papier et l'encre. Il faut agir, Messieurs, au bon moment. Qu'appelez-vous vos privilèges? Bon an mal an, vous disputer inutilement dans le Diète aux dépens de pauvres bourgeois et de paysans, refuser les moyens dont le pays a besoin pour entretenir une armée qui le protège, donner des instructions à votre prince sur l'opportunité de déclarer la guerre ou de conclure la paix, empêcher le bien et étayer de vieilles ruines; ce qui est à l'avantage des états. Voilà la liberté que je dois assurer. Vous vous trompez. Depuis le traité d'Oliva, je suis ici maître souverain et je gouvernerai ce pays comme le représentant de Dieu. Allez l'annoncer aux états.

Les bourgeois se présentent alors, Rohde à leur tête, qui défend hardiment la cause de ses concitoyens. Frédéric-Guillaume, ayant commencé par leur déclarer avec vivacité qu'il est leur seigneur de son propre droit, leur reproche ensuite d'opprimer le peuple et les artisans :

Liberté! un mot creux dans votre bouche. Jamais la liberté ne s'accorda avec le gouvernement des États. Une grande partie du peuple

est tenue en servitude; les voix des petites villes n'ont aucune influence, les grandes corporations oppriment les artisans, les artisans s'excluent les uns les autres; la liberté de croyance est asservie. Telle est la liberté que vous ne pouvez vraiment espérer de conserver qu'avec l'appui de la Pologne, car vos privilèges se nourrissent d'un mauvais emploi du pouvoir et vos droits ne commencent que là où le droit cesse.

Et plus loin, en réponse à Rohde :

... Et parce que je suis placé au-dessus de tous par ma grande puissance, mon devoir de souverain est de forcer l'obéissance à mes volontés.

La discussion est levée sur ces mots du grand électeur, qui, la main au ciel, déclare « qu'il apporte la cause devant le tribunal de Dieu ».

Il va sans dire que la ville de Kœnigsberg finit par reconnaître son maître, et que Frédéric-Guillaume reçoit la soumission de ses sujets. Sa joie éclate d'avoir fait triompher son bon droit, et il s'en ouvre à sa femme, Louise-Henriette, une douce princesse, tendre et soumise, et le modèle de toutes les vertus :

Tu dois apprendre à me connaître tel que je suis, ma chère femme.

Il est atteint, ce but que la voix de Dieu avait mis au fond de mon cœur, comme le plus noble, depuis que je fus appelé à la place du maître. Un prince règne sur la Prusse de son propre droit...

Le drame se termine par une nouvelle longue discussion entre Rohde vaincu et le grand électeur, qui, non content d'avoir été le plus fort, voudrait encore convaincre son adversaire; mais celui-ci lui oppose un héroïque entêtement :

— Qui doit donc décider en dernier ressort, demande le grand échevin, puisqu'il n'y a plus de juges?

— Celui, répond le prince, qui est au-dessus de vous et de moi. Je ne parle pas en prince à mon sujet; que l'ancien lien, comme vous le désiriez, soit brisé entre nous et attaché de nouveau. Vous ne m'avez pas offensé; ce n'étaient pas deux hommes, c'étaient deux époques qui luttaient ensemble... Remarquez que vous vouliez faire revenir le monde en arrière et moi le pousser en avant, et il doit avancer, c'est la loi! Je crée la force, — non pour mon propre usage, — je crée la force pour la mettre au service des croyances libres, du travail libre, de l'esprit allemand; je crée la FORCE au profit du DROIT...

Les tirades du grand électeur rappellent d'une façon frappante

les harangues de Guillaume II, qui, cependant, sont d'une éloquence bien supérieure; et ses propos semblent développer l'adage devenu fameux : *Suprema lex regis voluntas*. Aussi l'empereur a-t-il marqué la plus grande faveur au drame de M. Wichert. Il en a pris occasion pour conduire pour la première fois les jeunes princes au théâtre, et il a demandé qu'on en donne, pour son anniversaire, des représentations gratuites à la jeunesse des écoles de Berlin. La pièce cependant est extrêmement médiocre. Mais ce que l'empereur apprécie dans les œuvres littéraires, ce ne sont pas leurs qualités littéraires : sa prédilection pour M. de Wildenbruch le prouvait déjà. La sévérité qu'il a montrée pour le *Talisman* et la sympathie qu'il a témoignée à la pièce de M. Wichert ne doivent plus laisser aucune illusion à ceux qui ont eu un instant l'espérance de voir surgir un règne ami des lettres, après le règne exclusivement militaire de Guillaume Ier.

GOTTFRIED KELLER ET LA TRAGÉDIE CLASSIQUE

Depuis la mort de Gottfried Keller, sa réputation va grandissant sans cesse : de plus en plus, on s'aperçoit que l'écrivain zurichois est la figure la plus importante, ou mieux la seule figure littéraire de premier plan que l'Allemagne ait produite pendant la période de son grand développement politique.

M. Baechtold, professeur à Zurich, prépare en ce moment même une biographie très complète de son illustre compatriote. Le premier volume, qui vient de paraître chez Hertz à Berlin, comprend la période de la jeunesse (1717-1850). La suite est en cours de publication dans la *Deutsche Rundschau*. M. Baechtold a entre les mains la correspondance de Gottfried Keller, qu'il collationne avec beaucoup de tact et qui présente un vif intérêt. Les lettres, écrites de Berlin à son ami Hermann Hettner, le savant historien littéraire, permettent de suivre, pour ainsi dire pas à pas, le développement du jeune écrivain qui, dans son troisième étage de la *Mohrenstrasse*, se préparait à sa carrière par beaucoup de travail et beaucoup de réflexions. Il était alors passionné de théâtre, et les notes qu'il adressait à son ami après les représentations qui l'avaient particulièrement intéressé sont si pénétrantes et si justes, qu'Hettner reconnaît s'en être servi pour son ouvrage sur le *Drame moderne*. Une de ces lettres a pour nous un attrait tout spécial : celle que Keller écrivit à l'occasion des représentations que Rachel donna à Berlin, en 1850. C'est une véritable apologie de la tragédie du dix-septième siècle, d'autant plus frappante que, depuis Lessing

et Schlegel, les critiques allemands se sont montrés plus injustes pour notre théâtre classique :

J'ai vu Rachel quelquefois, dit Keller, et elle m'a presque donné l'envie de me dénationaliser et d'apprendre le français. Elle est très apprêtée, mais c'est cependant une grandiose personnalité et la plus grande, ou plutôt le plus grand artiste que je connaisse. Elle m'a le mieux plu dans *Athalie*, de Racine, où elle représente une reine tyrannique, souillée de sang, du vieil Orient, comme le peut seule une femme qui, en réalité, et dans les conditions données, aurait pu être elle-même l'original. Elle ne joua que le second acte et presque tout le temps assise, dans un costume à ramages et brillant, avec de grandes boucles grises. Ses gestes étaient d'une étonnante simplicité, fermes et presque masculins, et pourtant aussi majestueux que l'on est en droit de les attendre de la femme d'un roi du temps des pyramides; il y avait aussi en elle une telle grandeur et une telle majesté sauvage que l'on prenait parti pour elle contre le pieux, mais ennuyeux prêtre de Jéhovah; moi, du moins. En vérité, c'est dans ce rôle qu'elle a le moins plu au « public » allemand; on n'y voyait qu'une méchante femme, et on l'admira, en revanche, dans *Virginie*, où, en aimante fiancée, elle doit défendre son honneur contre un tyran. Cette tâche n'est pas seulement indigne d'elle, mais de tout personnage de la tragédie...

Pendant le séjour de Rachel, une quantité de gens de lettres ont profité de l'occasion pour ergoter à la vieille manière sur l'ancien théâtre français, ce qui m'a fort irrité. Depuis Lessing, chaque lourdaud, en Allemagne, se croit le droit de faire de mauvaises plaisanteries sur Corneille et Racine, sans comprendre que Lessing avait la tâche d'écarter le théâtre français comme un obstacle au développement national, et que cette tâche est accomplie depuis longtemps. Donc, puisque l'obstacle n'existe plus, il faut laisser le champ libre à l'impartialité des sincères admirateurs. Schiller a lui-même traduit *Phèdre*, et Gœthe, *Mahomet*, car, en général, le vrai maître, de tout temps, a plus de dévotion pour tout ce qui a de la valeur que les éplucheurs et les gâte-sauce. Les Français sont des faiseurs de phrases! dit-on toujours. Faites donc de telles phrases qui, d'un bout à l'autre, sont tissées dans l'action, si vous pouvez! Si cela donne la même peine, je préfère entendre de beaux mots plutôt que de triviaux! Ils ont, prétendez-vous, mal imité les Grecs? Ce n'est pas vrai; ils sont restés les Français de leur temps, et toute leur disposition, leur manière et leur forme, sont originales, et l'on a le droit d'en jouir en toute conscience aussi bien que de Shakespeare et de Calderon, de Sophocle et de Gœthe, et de Schiller. D'ailleurs, ce n'est que depuis que nous n'avons plus besoin de les imiter qu'ils sont redevenus beaux

pour nous. Et quand je pense à leur époque et à leur entourage, je les envie doublement pour leur noble simplicité et leur fraîcheur morale, pour leur enfantine et pourtant si mâle naïveté, et surtout pour leur pur et vrai tragique.

L'étude sérieuse et impartiale qu'il fit alors de notre théâtre classique, exerça une grande influence sur Gottfried Keller, l'inspirant, plus peut-être qu'on ne se l'imagine, dans ses propres créations, et précisant son idéal, déjà largement ébauché, de l'esthétique dramatique. La simplicité de l'action, la conclusion logique et inévitable dérivant, à travers les scènes d'un intérêt toujours croissant, de l'âme même du sujet, la noble sobriété du style, toutes ces qualités enfin qui font le génie racinien répondaient trop à sa conception d'art pour ne pas le ravir, et pour que ce ne fût pas son ambition d'y parvenir.

Aussi, quelques années plus tard, en 1855, avant la publication du dernier volume du *Jeune Henri* (*Grüne Heinrich*), qui se termine par la mort du héros, il défend, dans une nouvelle lettre à son ami Hettner, le dénouement de son œuvre que le public ne trouve pas « édifiant », expliquant, avec beaucoup d'insistance, qu'il est logique, et qu'il ne saurait le changer sans nuire à l'unité de l'œuvre, telle qu'il l'a conçue. Et il rejette sur l'insuffisance du dernier chapitre la désapprobation des lecteurs, qui n'en ont probablement pas compris la morale, et qui, il l'espère, la comprendront plus tard. Or, qui peut déterminer la part d'influence de Racine dans ce très juste attachement de l'auteur à une conception d'art qu'a sans doute affirmée en lui notre grand classique? En tout cas, dans une œuvre destinée à la scène, *Thérèse*, ce drame commencé à Heidelberg, repris à Berlin, qui ne fut jamais achevé et dont des fragments ont été publiés dans les œuvres posthumes, Keller semble avoir puisé un beau souffle d'inspiration chez Racine. Le sujet même rappelle celui de *Phèdre*. L'action une, serrée, d'une classique simplicité, marche au but dans une langue noble et pure, tandis que la beauté ravissante du décor, une nuit de printemps lumineuse et tendre. tout imprégnée du parfum des roses, toute murmurante d'une vie intense qui palpite à travers le sommeil des êtres, puis un radieux, frais, ensoleillé matin de dimanche, représente la note plus moderne.

Il n'en est pas moins curieux de constater que Racine a exercé une indubitable influence sur l'esprit de l'illustre écrivain zurichois. Celui-ci, du reste, s'en est très bien rendu compte et a plaidé la cause de notre art national, avec une vivacité dont on a

pu juger, auprès d'un critique de profession qui, peut-être, le comprenait moins bien que lui.

UN DIALOGUE INÉDIT ATTRIBUÉ A TORQUATO TASSO

L'éditeur Roux reçut un jour, à Turin, la visite d'un prêtre âgé et d'habit très modeste, qui venait lui proposer un manuscrit inconnu de Torquato Tasso, du moins il le disait, et même il se faisait fort de le prouver irréfutablement. Ce prêtre était un certain don Paolino Manciana, mort aujourd'hui, bien connu de tous ceux qui se sont occupés de questions relatives au Tasse : un homme d'une érudition peu commune d'ailleurs, mais dépourvu de sens, de méthode critique, et dont l'occupation préférée en ce bas monde paraît avoir été de découvrir des manuscrits et de les négocier. Ainsi M. Angelo Solerti raconte que don Manciana, après lui avoir écrit, avec de prudentes réticences, au sujet de deux cents lettres inédites qu'il savait conservées au cloître de Saint-Jean des Cassins, ajouta d'abord qu'en dépit de leur très rare intérêt, il ne fallait point espérer les publier jamais, les supérieurs ne pouvant s'en dessaisir. M. Solerti, devinant une supercherie, ne souffla mot; ce que voyant don Manciana lui offrit ensuite les lettres en question pour quelques centaines de francs, et M. Solerti se récusa. De son côté, en acceptant le manuscrit du nouveau dialogue attribué au Tasse, M. Roux fut à peine à demi persuadé, tant un salutaire instinct nous porte à suspecter les trouvailles de ceux qui font métier de chercher des documents. Mais un éditeur n'est point un historien, et M. Roux estima que la curiosité s'éveillerait et que, somme toute, ce ne serait point une mauvaise affaire. Si forts pourtant étaient ses doutes qu'il ne put faire moins que de les exprimer dans une courte préface qui précède une longue dissertation de don Manciana, où la science se mêle à d'étranges hypothèses et à des imaginations de roman. C'est ainsi que vient de paraître, trois siècles après la mort du poète magnifique, *le Dialogue de deux amis*, *Camille et Valère*, *sur les cas d'amour* [1], dont, en mars 1892, don Manciana aurait retrouvé, — il ne dit ni où ni comment, — une dernière copie qui serait même probablement unique, puisque, nulle part, mention n'est faite de ce dialogue. Mais M. Roux, lui, en éditeur expérimenté, ne s'était point trompé; à peine broché, le volume fut discuté, disputé,

[1] *Dialogo dei casi d'amore* di Torquato Tasso. 1 vol. de 248 p. L. Roux et Ce, éditori, Torino-Roma. 1894.

dispersé. Dans la *Nuova Antologia* du 15 février, M. Solerti, l'auteur d'un remarquable ouvrage sur *Ferrare et la cour d'Este dans la seconde moitié du seizième siècle* et de tant d'articles sur le Tasse, publiés en italien et même en français dans *la Revue des langues romanes*, vient d'indiquer d'une manière définitive, me semble-t-il, pourquoi et en quoi ce dialogue ne saurait être du Tasse, ni surtout relater ses amours avec Lucrezia Bendidio, comme le voudrait don Manciana.

Voici le plus succinctement possible les points principaux de ce débat :

Quoi qu'en dise l'éditeur, le manuscrit, pour ancien qu'il paraisse, n'est pas de la main du poète. Sur ce point aucun doute n'est admissible, l'écriture égale et large du texte différant absolument des caractères hâtifs et irréguliers habituels au Tasse. Pourtant certaines particularités d'orthographe et de calligraphie permettent de supposer que le manuscrit date bien de la fin du seizième siècle. Quant au style, quiconque ayant apparence de culture littéraire reconnaîtra qu'en ses naïvetés, qu'en ses tournures spécialement toscanes, il reste fort éloigné de la prose classique de l'auteur de *la Jérusalem délivrée*, toujours grave, d'une si belle noblesse et dont les périodes se développent longues, lentes et harmonieuses. Enfin, suprême argument, de ce que des neuf sonnets cités dans le dialogue, deux sont contenus dans les œuvres complètes du Tasse, don Manciana avait conclu que non seulement les sept autres, mais que le texte même du dialogue, étaient aussi du poète. Or ces deux sonnets ne font partie que de l'édition Rossini, édition établie sans aucun soin, d'après des manuscrits contestables et dont l'autorité ne saurait faire loi. D'ailleurs, en admettant qu'ils soient vraiment du Tasse, l'auteur du Dialogue ne peut-il s'être accordé le plaisir de les citer comme tant de nos contemporains reproduisent volontiers des pièces de Hugo ou de Musset? Mais, d'autre part, *le Dialogue sur les cas d'amour* ne pourrait-il pas du moins raconter certaines circonstances peu connues de la vie du Tasse : ses amours avec dame Lucrezia Bendidio, — l'un des deux personnages, Camille, n'étant que le masque du poète d'Armide? Ici nous entrons en pleine fantaisie : sans parler d'impossibilités chronologiques (l'affection du Tasse pour Lucrezia date de 1561-1562 et non de 1571-1572 comme l'indique le texte), Camille raconte à Valère un long voyage qu'il aurait fait à Rhodes, à Candie, jusqu'à Alexandrie. Or nulle part, dans aucune lettre, aucun manuscrit de l'époque, il n'est question d'un voyage du Tasse en Egypte. D'ailleurs, quoique le poète de Ferrare ne craignît ni les joyeuses ni les fâcheuses entreprises, son âme profonde, chrétienne et

catholique que tourmenta jusqu'à la folie le souci des vérités, des responsabilités éternelles, reste sans comparaison possible avec l'esprit superficiel et démoralisé du Camille des *Cas d'amour*. Mieux vaut y renoncer : le Dialogue n'est pas et ne parle point de celui qui chanta Armide et Renaud. Ce n'est pas dire qu'il soit sans intérêt; mais le genre d'intérêt qu'il présente n'est malheureusement pas d'un ordre très élevé.

Dans une petite cité de montagne, non loin de la mer, en Ligurie, en Toscane ou dans les Marches peut-être, deux amis se sont rencontrés par hasard, une heure ou deux avant le repas du soir. J'imagine que Camille a passé son bras sous celui de Valère, selon la coutume italienne, et les voici causant avec de grands gestes et de grandes paroles. Longtemps ils ont parlé voyages : de Chypre, d'Alexandrie. Mais ils ont fini par épuiser le sujet, ils s'ennuient. Le soir qui tombe les engage à se rendre à la promenade, au Corso de l'endroit, pour regarder passer les belles jeunes femmes. Ceux qui se souviennent des cinq heures des *Cascine* de Florence, du *Corso* de Rome ou de la *via Caracciolo* de Naples remarqueront que c'était donc au temps du Tasse comme aujourd'hui : tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil! Alors, tout naturellement, parce qu'ils sont de riches et d'élégants jeunes seigneurs, leur causerie passera des belles jeunes femmes aux douces choses d'amour. Sans aucune discrétion, ils deviseront de leurs bonnes et de leurs mauvaises fortunes : Camille est heureux, il aime, il est aimé, et longuement il nous confiera le passé, le présent et les moindres circonstances de son bonheur. Valère, lui, est malheureux : il aime sans être encore payé de retour; néanmoins sa souffrance reste à fleur d'âme; il sent bien qu'il parviendra aussi au bonheur et que d'ailleurs, si celui qu'il désire lui échappe, il en trouvera d'autres dont il saura profiter. On devine que ces conversations rappellent surtout celles qu'échangent après dîner les hommes au fumoir; elles glissent même dans des détails de pure pornographie. Et je sais tel passage qui rappelle ce que nos psychologues casuistes ont écrit de plus subtilement dépravé. Bref, nous sommes très loin du platonisme du *Convito* ou des Quattrocentistes. Ces pages mériteraient d'être signées de l'Arétin. L'amour est ici purement sensuel, en coup de foudre, irrésistible : l'instinct de la brute que l'éducation, que le luxe déguisent et que les considérations morales ne parviennent à régler et à fixer que chez ceux-là mêmes qui y exercent toute leur volonté. En résumé, bien plus qu'un dialogue sur l'*amour*, c'est un tableau de la vie de plaisir au seizième siècle, et ce n'est que cela. Par une illusion commune à tous ceux qui prétendent écrire des traités sur l'amour,

Camille et Valère estiment pouvoir établir en lois leurs expériences personnelles, passant du cas particulier à la constatation générale avec une désinvolture à stupéfier un élève de philosophie. Ainsi trouve-t-on des aphorismes, sur le moyen de faire parvenir un message d'amour, sur la manière de se comporter à un premier rendez-vous et sur mille autres choses aussi peu, si ce n'est moins édifiantes. Quelques pensées pourtant, encore que déjà lues, ne manquent point d'un certain charme, surtout en italien. Vraiment sans métaphore, ce sont des perles sur un fumier, selon le mot de l'Ancien. En voici une poignée :

Toutes les obligations se peuvent récompenser par d'autres services, mais l'amour ne se peut récompenser que par l'amour.

— Certainement qu'il est plus malheureux et qu'il a plus à se plaindre, celui qui perd le bien qu'il avait acquis que celui qui n'a point encore acquis le bien qu'il désire.

— Si, à notre gré, nous pouvions suivre Amour, c'est-à-dire aimer et oublier à notre commodité, nous serions les maîtres et non les serviteurs d'Amour.

— Les yeux souvent savent traduire, avec plus d'efficacité que la langue elle-même, le désir et la peine du cœur, et souvent aussi, un regard touchant a plus de force que mille prières.

— Faites tout votre possible de n'éprouver ni jalousie ni soupçons à l'égard de votre dame, parce que, lorsqu'une fois seront nés en vous la jalousie et les soupçons, rien ne pourra les extirper, quelles que soient d'ailleurs les raisons.

L'intérêt passionné que suscite en ce moment, en Italie, ce *Dialogue de Camille et de Valère sur les cas d'amour* montre une fois de plus combien, dans la littérature italienne contemporaine, les questions d'érudition, de manuscrits, même d'archéologie sont à l'ordre du jour. Un Français auquel les choses de là-bas sont familières et sympathiques, M. René Bazin, retrouvait dans cette tendance une des traces de l'influence allemande favorisée par la Triplice. Je le veux bien; quant à croire que Torquato Tasso, « ce Don Quichotte mystique dont la vie fut un rêve », ainsi que l'appelle M. Victor Cherbuliez dans son délicieux *Prince Vitale*, aît pu contribuer en quelque chose à la rédaction ou à l'affabulation de ce dialogue, c'est une autre affaire. L'opinion me paraît insoutenable, et M. Solerti a dit le mot de la fin, celui qui résume assez exactement dissertations, impressions et opinions, et qui est aussi le titre d'une comédie de Shakespeare : *Beaucoup de bruit pour rien*.

E. T.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. La conversion du 4 1/2 et l'emploi qui eût pu être fait de l'économie réalisée. — II. Le déficit du budget et le prochain emprunt. — III. Les nouveaux impôts en perspective. — IV. Le régime fiscal des boissons et le progrès de l'alcoolisme. — V. Le projet de M. Burdeau sur les droits de succession et de mutation à titre onéreux. — VI. L'impôt progressif : sophismes et réalités en matière d'impôts. — VII. La crise générale des affaires. — VIII. La situation de nos principales industries. — IX. La diminution des épargnes nationales et la décroissance de la population. — X. L'augmentation des recettes des chemins de fer. — XI. La question monétaire et la crise des changes. — XII. Les impossibilités du bimétallisme universel. — XIII. Le traité de commerce entre la Russie et l'Allemagne.

I. — La conversion du 4 1/2 a été un grand succès. Les rentiers ont accepté la réduction d'intérêt : sur un capital total de près de 7 milliards, les demandes de remboursement faites par 429 porteurs se sont élevées seulement à 1 302 111 francs, ce qui est insignifiant. La garantie que le syndicat des établissements de crédit avait éventuellement fournie et la commission de 0 fr. 40 par titre allouée aux trésoriers-payeurs généraux et aux établissements de crédit pour l'échange des titres anciens contre les nouveaux, opération pour laquelle leur concours est indispensable étant données les habitudes du public, n'auront coûté à l'État que 1 258 000 francs en chiffres ronds, ce qui est peu pour une transaction de cette importance. La conversion s'est faite en 3 1/2, alors que la plupart des journaux financiers estimaient qu'elle était possible seulement en 3,80 ou en 3,60 pour 100 tout au plus. Le bénéfice pour le Trésor sera de 67 897 839 francs par an à porter en moins au service de la dette. Comme le nouveau 3 1/2 est garanti pendant huit ans contre toute conversion ultérieure, son cours dépasse le pair; il est même quelque peu au-dessus de celui du 4 1/2 au commencement de l'année : cela console les rentiers de la diminution d'ailleurs prévue depuis longtemps de leur revenu. Ils peuvent en outre espérer une certaine plus-value sur leur capital, si les circonstances sont favorables.

Le succès de la conversion faite par M. Burdeau est d'autant plus remarquable qu'elle contraste avec celle opérée en 1887. M. Rouvier,

alors ministre des finances, avait imaginé de convertir le 4 pour 100 et l'ancien 4 1/2 en 3 pour 100 perpétuel, en offrant aux porteurs de souscrire du 3 pour 100 au taux de 80 fr. 10, de manière à maintenir leur revenu par cette soulte facultative. En réalité, un emprunt était greffé sur la conversion. L'opération réussit fort imparfaitement. Sur un capital total à convertir de 842 millions, les rentiers demandèrent le remboursement de plus de 80 millions, près de 10 pour 100, et ils ne souscrivirent que 50 millions en capital de rentes nouvelles, au lieu des 175 que le gouvernement espérait : il fallut passer ce gros solde à la *Caisse des dépôts et consignations* : le résultat final fut que, pour une diminution de 247 259 francs de rente annuelle et une somme de 173 130 931 francs touchées immédiatement, le capital nominal de la dette, — celui qui est à rembourser un jour ou l'autre, — fut augmenté de 411 392 576 francs!

M. Burdeau peut donc monter au Capitole, et le souvenir des articles écrits jadis dans le *Globe* pour le compte et en l'honneur du Panama ne saurait troubler son triomphe. C'est assez pour un ministre qui ne fait que passer au pouvoir et qui n'a ni la charge ni le souci des intérêts permanents du pays.

En effet, la diminution de revenu imposée aux rentiers devrait avoir pour compensation une amélioration de la situation des contribuables. On a fait remarquer qu'en appliquant à l'amortissement les 68 millions économisés chaque année, on éteindrait rapidement une partie importante du capital même de la dette. Mais une autre question s'imposait à un gouvernement vraiment soucieux des intérêts nationaux : c'est la dépréciation de la propriété rurale par suite de la baisse croissante des produits agricoles. Devant la diminution de ses revenus et la destruction de la valeur de ses terres, le monde agricole fait entendre des plaintes trop justifiées. Malheureusement les causes qui les produisent sont de nature à durer fort longtemps et aucune mesure législative ne peut y apporter un remède de fonds. Les principaux produits agricoles, et spécialement le blé, sont jetés sur le marché général du monde en quantités qui dépassent les besoins actuels de la consommation et à des prix de revient de plus en plus bas. L'agriculture des Etats-Unis souffre presque autant cette année que celle de l'Europe : le prix du boisseau de froment, qui était, il y a deux ans, en moyenne de 90 sous, est tombé à Chicago à 50 sous l'été dernier; il est actuellement à 57, et ne se relèvera vraisemblablement que peu cette année, malgré l'abandon des terres à céréales les moins fertiles. La république Argentine accroît en effet journellement sa production de céréales, et ses immenses plaines d'alluvion, où la terre n'a encore qu'une valeur nominale, vont faire les prix des céréales comme ses pampas font ceux des peaux et des

laines. Les exportations de blé argentin, qui, dans la période quinquennale de 1878 à 1882 s'élevaient année moyenne à 31 000 tonnes, ont atteint de 1888 à 1892 une moyenne de 1 400 000 tonnes, et l'on estime que dans la campagne 1893-94, elles s'élèveront à environ 2 millions de tonnes. En dix ans l'aire en culture de la république Argentine a triplé; pendant la même période, la production du sucre a triplé aussi et la production du vin s'est accrue de 127 pour 100.

La dépréciation des changes dans les pays à papier-monnaie ou à circulation d'argent active, au moins momentanément, le développement de leurs exportations. Or il n'y a pas de remède à cela : des théoriciens peuvent rêver le bimétallisme universel. Aucun d'eux ne peut imaginer un moyen d'empêcher les Espagnols, les Italiens, les Portugais, les Argentins, d'émettre du papier-monnaie en quantité excessive et d'en subir les conséquences, qui sont d'enrichir quelques exportateurs au détriment de la masse de la nation.

Le relèvement à 7 francs du droit de douane sur les céréales ne produira pas de longtemps son effet; car, depuis que les projets d'élévation des droits ont pris corps, les importations se sont accrues dans des proportions énormes. Dans le seul mois de janvier 1894, les importations d'objets d'alimentation ont dépassé de 103 millions les importations similaires de janvier 1893. L'augmentation pour les céréales n'a pas été moindre de 4 400 000 quintaux métriques. En février, le même mouvement a continué, comme le prouve la nouvelle plus value de 11 785 000 francs des droits de douane obtenue dans ce mois comparativement aux évaluations budgétaires. Le ministère présentait, en même temps que le nouveau tarif, un projet appelé *loi de cadenas*, en vertu de laquelle toute élévation de droits de douane proposée au Parlement par le gouvernement eût été immédiatement appliquée par décrets. La logique exigeait que cette loi fût votée la première; mais non; elle a été renvoyée à la fin de l'ordre du jour, et la discussion de la loi principale s'est prolongée indéfiniment pour fournir aux socialistes un prétexte à l'exposé de leurs théories; en réalité, ce sont les grands importateurs de grains qui en ont profité. Voulu ou non, ce résultat fait dire aux agriculteurs qu'ils ont été mystifiés.

Voilà pour le présent. Quant à l'avenir, les mesures restrictives prises contre la minoterie et les entrepôts sont de nature à compromettre gravement la défense nationale sans profiter en rien aux agriculteurs. Une loi sur l'approvisionnement de Paris et des places fortes a été promulguée le 2 février 1892. Sauf l'achat d'une usine frigorifique à la Villette, destinée à être exploitée en régie par l'État de compte à demi avec la ville de Paris, le gouvernement n'a rien fait pour assurer l'exécution de cette loi, ce en quoi il a eu parfaitement raison. Le commerce libre est seul capable, en effet, d'assurer

cet approvisionnement. Ce qui fait qu'on ne risque pas d'être pris au dépourvu par une guerre soudaine et rapide comme le seront désormais les guerres, ce sont les stocks accumulés dans nos entrepôts avec dispense provisoire de payer le droit de douane. Le jour où on les aura réduits, on aura privé le pays de sa seule ressource efficace en temps de guerre et l'on n'aura pas du tout assuré le relèvement du prix des céréales. Rien ne peut en effet empêcher la communication d'exister entre le marché de New-York et celui du Havre, et la parité des cours de s'établir, sauf la différence du fret et du droit de douane. Les blés emmagasinés à Minneapolis et à Chicago pèsent en réalité autant sur les cours que ceux des docks de la Villette. Quant aux droits eux-mêmes, ils constituent une majoration artificielle de 33 pour 100 du prix d'un aliment de première nécessité. Il est fort heureux, au point de vue de la paix sociale, qu'il ait été voté par une majorité républicaine. A quelque chose malheur est bon. S'imaginer qu'on pourra le maintenir quand il produira tout son effet, c'est oublier ce vieux proverbe qu'une corde trop tendue finit par casser. La loi même donne au pouvoir exécutif le droit de supprimer ou d'abaisser le tarif quand il devient menaçant pour l'alimentation publique, et le ministère a repoussé toute limitation à ce pouvoir discrétionnaire. En résumé il a refusé à l'agriculture la protection beaucoup plus large qu'elle lui demandait ; il peut encore moins remédier à la mévente des vins du Midi résultant d'une récolte exceptionnelle [1]. C'eût donc été le cas pour un gouvernement aux vues d'avenir d'affecter le bénéfice annuel de la conversion à la suppression de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie que les agriculteurs réclament depuis longtemps et qui se justifie trop bien par la baisse énorme de la valeur des terres. Au lieu d'une demi-mesure essentiellement précaire, il a perdu l'occasion d'accomplir une grande réforme qui eût été définitive.

[1] Pendant les années 1883 à 1892, la moyenne de la récolte était de 28 871 000 hectolitres. En 1893, elle a été, de 50 070 000 hectolitres. La consommation ne peut absorber immédiatement cet excédent de près de 12 millions d'hectolitres, étant donnée la place qu'y ont prise, pendant la rareté du vin, les cidres, les vins de sucrage et de raisins secs. L'élévation des droits perçus au profit de l'Etat et des droits d'octroi exerce d'autre part un effet prohibitif pour les consommateurs qui ont peu de moyens. Devant cette abondance subite, les négociants s'abstiennent. Le commerce des vins n'est pas, en effet, organisé comme celui des blés, et ne peut pas l'être ; il n'y a pas en effet deux vendanges de propriétés voisines qui se ressemblent absolument. Le vin ne comporte donc pas de marchés à terme. Les procédés de la spéculation, contre lesquels on déclame tant par ignorance, font que le producteur de blé trouve toujours un acquéreur : le producteur des gros vins du Midi ne trouve absolument pas preneur de son produit à quelque prix que ce soit en ce moment.

II. — Pour cela, il eût fallu que ces 68 millions constituassent une ressource disponible; or nos budgets sont dans un état de déficit chronique, auquel la législature actuelle ne portera pas plus de remède que ses devancières.

Les prévisions que nous émettions dans notre article du 10 juillet dernier sur les résultats de l'exercice financier 1893 sont confirmées et au delà par les faits. Au 20 décembre dernier, les Chambres avaient déjà voté pour plus de 86 millions de crédits supplémentaires au budget proprement dit et elles en auront d'autres encore à voter que les annulations de crédits seront bien loin d'égaler. D'autre part, les recouvrements de 1893 laissent un déficit par rapport aux évaluations budgétaires de 31 millions et demi! Mais nous ne parlons là que des opérations budgétaires. Il y a en dehors du budget des comptes spéciaux, celui des travaux de premier établissement sur les chemins de fer, la garantie d'intérêts avec le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, celui des avances faites par les villes et les chambres de commerce et bien d'autres qui constituent autant d'emprunts déguisés. On n'est donc pas loin de la vérité en évaluant approximativement à 200 millions le total de l'accroissement de la dette flottante du chef de l'exercice 1893. Déjà celui de 1892 a laissé un déficit; celui de 1894 en laissera un de 300 millions, car à toutes les dépenses militaires et politiques imprévues chacune en particulier, mais qui dans l'ensemble se produisent toujours, il faudra ajouter une charge beaucoup plus lourde pour la garantie d'intérêts aux Compagnies de chemins de fer. C'est ainsi que peu à peu l'accroissement de la dette flottante et l'impossibilité de rembourser à leur échéance les obligations sexennaires rendent nécessaire cet emprunt d'un milliard qui est dans les habitudes de la République tous les quatre ans. Déjà la tension se fait sentir : le maximum de l'émission des bons du Trésor autorisé par la loi de finances est atteint. Pour l'absorber, il a fallu s'adresser encore à la *Caisse des dépôts et consignations*. Au fond, le Trésor marche grâce aux fonds de toute sorte qui viennent affluer dans la Caisse des dépôts et consignations, notamment ceux des Caisses d'épargne. Mais c'est sa dernière ressource, et quand la dette flottante qui était déjà de plus d'un milliard au 1er avril dernier aura monté par trop, un emprunt de consolidation s'imposera.

A quel moment se fera celui-ci? C'est le secret des dieux et de ceux qu'ils favorisent. Un ministre des finances peut toujours, par des expédients de trésorerie, retarder de quelques mois l'émission d'un emprunt. Ce moment est de grande conséquence pour la spéculation à la Bourse; il l'est de fort peu pour le pays, car tous ces expédients ont un terme. C'est le cas actuellement. Il faut donc s'attendre, pour

la fin de l'année ou pour le commencement de 1895, au plus tard, à un nouvel emprunt d'un milliard.

Quant au résultat final de tous ces emprunts qui vont porter à 37 milliards la dette de l'Etat, des départements et des communes, sans compter les engagements à long terme du Trésor, il est inévitable. La France a beau être relativement le pays le plus riche de l'Europe, elle est proportionnellement de beaucoup le plus endetté. Pour elle comme pour le Portugal, la Grèce, l'Espagne et l'Italie, ce système d'endettement à outrance amènera fatalement la banqueroute. Seulement cette banqueroute n'est pas à brève échéance : d'une part, le contribuable français est capable de porter encore une charge plus lourde ; bien pressuré par la République, il peut rendre de quoi payer les intérêts de quelques milliards d'emprunts de plus ; d'autre part, la baisse du taux de l'intérêt et les conversions qui en sont la conséquence permettent de recourir à de nouveaux emprunts sans que cette charge soit augmentée immédiatement. Ainsi l'économie annuelle de 68 millions résultant de la conversion permettra de payer les intérêts de deux nouveaux milliards empruntés aux environs de 3 pour 100. La nouvelle économie de 34 milliards qu'on réalisera en 1902 par la conversion du 3 1/2 en 3 pour 100, laissera le champ libre à un emprunt d'un troisième milliard. Donc, si quelque révolution socialiste ou quelque guerre ne survient pas, les choses peuvent marcher encore un certain nombre d'années du train actuel, assez pour laisser tout le temps de se gaudir à la génération actuelle de gouvernants.

Voilà pourquoi elle n'a cure des enseignements de la science et des prédictions des économistes. Le déluge ne viendra qu'après elle !

III. — La permanence chronique des déficits budgétaires fait que gouvernement et législateurs sont constamment à la recherche de nouveaux impôts.

La dernière législature a augmenté le budget des recettes d'un certain nombre d'impôts qui ne peuvent être que d'un faible rendement à cause du peu d'importance de la matière imposable, ce qui est le cas de tous les impôts somptuaires, ou bien de sa facilité à se dérober. Telles sont les nouvelles taxes sur les affiches murales, sur les vélocipèdes, sur les opérations de bourse. Tels eussent été aussi l'impôt sur les pianos et celui sur les livrées que la Chambre avait votés, mais que le Sénat a rejetés. Le coup le plus sensible qu'elle ait porté aux contribuables a été la transformation de l'impôt sur les propriétés bâties en impôt de quotité. La propriété bâtie, — dans les campagnes comme dans les villes, — est appelée à être très surchargée dans un avenir prochain, et la transformation imminente de l'impôt sur les portes et fenêtres en sera le prélude.

Le groupe radical, qui ne désespère pas de reprendre le pouvoir, tient toujours en réserve son projet d'impôt sur le revenu, et le désordre des finances peut le faire revenir à l'ordre du jour. Dans un état social comme le nôtre, les conséquences en seraient très graves.

IV. — La réforme de l'impôt des boissons que la dernière législature tenait tant à réaliser, a échoué à la dernière heure de la session par suite d'un désaccord entre le Sénat et la Chambre. C'est peu à regretter, car le projet qui a failli devenir loi était mal conçu et incohérent. Il n'accordait pas aux boissons hygiéniques, vins naturels, cidres et bières, cette décharge totale des droits divers et multiples qui seule peut donner une autre direction aux habitudes des consommateurs et dégrever les classes peu aisées [1].

Il chargeait insuffisamment l'alcool sous le prétexte qu'une élévation trop grande des taxes pourrait en restreindre la consommation. Il n'en est malheureusement rien. La passion de l'alcool s'est développée à un tel point, elle croît chaque année dans de telles proportions, qu'aucun renchérissement n'est capable de l'arrêter. D'ailleurs, la France est un des pays où les spiritueux sont le moins chargés. En 1885, d'après le rapport au Sénat de M. Claude, la consommation de l'alcool était de 1 444 324 hectolitres à 100 degrés. En 1894, elle est montée à plus de 2 millions. Cela équivaut à une consommation de 4 litres 56 par tête d'habitant. Mais, selon les ingénieux calculs d'un député, M. Guillermet, le titre moyen des eaux-de-vie vendues au petit verre étant de 30,50 degrés, il en résulte que la consommation sans distinction d'âge ni de sexe est de 12 litres 16 par tête et par an. Or si l'on défalque les femmes, les enfants et les adultes qui ne font pas une consommation habituelle de l'alcool et si l'on reconnaît qu'un huitième de la population constitue le véritable consommateur, on trouve que la consommation moyenne est de 97 litres 28, soit 3791 petits verres par an, plus de 10 petits verres par jour! Ce sont malheureusement les boissons les plus dangereuses dont la consommation s'accroît le plus. En 1885, on buvait en France 57 732 hectolitres d'absinthe; en 1892, on en a bu 129 670! D'une manière générale, dans toutes les boissons les alcools de mélasse et de pommes de terre tendent à remplacer les alcools de vins et de grains. Devant

[1] Un droit de circulation modéré sur les vins, cidres et bières, pourrait cependant être maintenu au même titre que bien des taxes de consommation, sur le sucre ou le café notamment. Il a rendu, en 1892, 27 248 632 francs. Le développement de la consommation qui suivrait un large dégrèvement le rendrait beaucoup plus productif. Quant aux droits d'octroi sur les vins, ils ne devraient être maintenus que dans des limites fort modérés. A Paris, ils doublent le prix de l'hectolitre!

un pareil péril national il n'y a que des mesures radicales, — dégrèvement des boissons fermentées, surcharge des boissons distillées, — qui puissent réagir contre l'aberration des consommateurs. Ce serait en même temps le moyen de faire cesser cette crise de surproduction vinicole à laquelle il est impossible de remédier, en présence, surtout, des intérêts contradictoires du Midi et de la Bourgogne.

Enfin, il faut tenir compte de ce fait, c'est que la consommation des boissons alcooliques se fait surtout dans les cabarets, et cafés de tout rang : c'est là aussi que s'opèrent sur les vins les falsifications les plus graves. Il faut donc relever fortement la taxation des débits de boissons. Leur nombre s'accroît chaque année d'une manière inquiétante. Il était de 458 787 en 1893. Si l'élévation des licences le diminuait, ce serait un résultat trop heureux. Avec ces deux bases de taxation, l'alcool et le débit de boisson, le fisc pourrait facilement retrouver les 176 millions que lui ferait perdre l'affranchissement complet des boissons hygiéniques. Mais les financiers de la République tiennent avant tout à ménager les cabaretiers. La dernière législature voulait à la fois les affranchir de la servitude de l'exercice et y soumettre les cultivateurs bouilleurs de crû. Une diminution du nombre des débitants paraissait à ses membres une menace pour la perpétuité de leur pouvoir. Il est peu à croire que la nouvelle Chambre envisage les choses à un autre point de vue. Ici encore la mauvaise politique fait de mauvaises finances.

V. — La réforme des droits de mutation et de succession que propose M. Burdeau se présente à première vue sous un aspect plus favorable. D'abord elle corrige une vieille iniquité du Fisc, en admettant la déduction des dettes constatées par acte authentique du montant des successions sur lesquelles le droit doit être payé : c'est une mesure à la fois conforme à la justice et de nature à favoriser le développement du crédit : sans doute, le malheureux qui, pressé par des dettes criardes ou dépassant ses revenus, contracte un emprunt hypothécaire, ne fait guère attention à l'aggravation de charges qui résultera pour ses héritiers de la non-déduction des dettes; mais le chef d'industrie qui emprunte pour construire une usine, le propriétaire qui s'adresse au *Crédit foncier* pour faire des améliorations agricoles ou bâtir une maison de rapport, doit en tenir et en tient effectivement compte quand il calcule le résultat net de l'opération. A la longue, l'effet de cette réforme peut être considérable.

Le projet fait disparaître une seconde injustice. Actuellement, quand un usufruit est constitué, par la loi, par contrat de mariage, par testament, le Fisc exige les droits de succession : 1° sur la valeur entière du nu-propriétaire; 2° sur la moitié de cette valeur de l'usufruitier,

quel que soit son âge. Aussi très fréquemment les bénéficiaires de l'usufruit y renoncent. Désormais le droit ne sera perçu que sur une fois la valeur et il se partagera entre le nu-propriétaire et l'usufruitier en tenant compte de l'âge de ce dernier.

En troisième lieu, M. Burdeau veut diminuer à peu près de moitié les droits énormes, — 6,88 pour 100, — qui frappent les ventes d'immeubles, les soultes d'échange, les licitations et les retours de partage. Cette taxation excessive empêche une foule de transactions qui permettraient aux personnes obérées de se libérer, aux capitalistes entreprenants de faire des acquisitions. Elle aggrave encore la charge de l'héritier qui, moyennant des soultes, retient le domaine paternel. C'est une confiscation partielle de la propriété au détriment du vendeur. En effet, dans la plupart des cas, il a davantage besoin de vendre que l'acheteur d'acheter, en sorte que celui-ci déduit du prix offert le montant des droits à payer au Fisc. La mauvaise situation de nos finances ne permet pas d'étendre une réforme si juste à toutes les mutations immobilières. Le bénéfice en sera restreint aux immeubles ruraux. Mais c'est déjà beaucoup.

Seulement, comme selon la théorie financière en cours aujourd'hui, toute réforme fiscale doit se suffire à elle-même, c'est-à-dire qu'aucnn dégrèvement réel n'est possible, le projet relève considérablement d'autres droits. Passe encore pour le droit gradué sur les quittances et les chèques au lieu du timbre de 0 fr. 10 qui actuellement les frappe uniformément au-dessus de 10 francs. Mais la disposition en vertu de laquelle les droits de succession seraient établis sur la valeur réelle des immeubles et non plus sur la capitalisation du revenu brut par 20 pour les immeubles urbains, par 25 pour les immeubles ruraux, toutes les fois que d'après le jugement de l'administration la valeur réelle dépassera cette valeur forfaitaire, est fort dangereuse. Pour atteindre en réalité quelques châteaux et villas, un conflit aura lieu entre elle et le contribuable pour maintes successions. Ce qui est tout à fait mauvais, c'est l'élévation de 1 franc 25 (avec le double décime et demi) à 1 fr. 87 pour 100 des droits de succession en ligne directe, de 8 fr. 125 à 8 fr. 75 sur les transmissions entre frères et sœurs, et plus encore entre collatéraux et étrangers, jusqu'à 15 et 16,25.

Ce genre d'impôts, dès qu'il dépasse un taux très léger, est une véritable confiscation du capital. Beaucoup de législations étrangères en exemptent les successions en ligne directe, où l'on ne peut vraiment pas dire qu'il y ait un enrichissement pour l'héritier. Au moins faudrait-il exempter de tous droits et de toutes formalités les successions dont l'actif net ne dépasse pas 1000 francs, accorder une détaxe de moitié aux successions inférieures à 3000 francs. Les petits patrimoines sont absolument détruits par le fisc et par la procédure; la réforme des

frais de justice essayée en 1884 et reprise en 1892 a complètement échoué. Les familles d'ouvriers, d'employés, d'agriculteurs qui commençaient à sortir du prolétariat par l'épargne y sont incessamment rejetées à la mort de leur chef. Il ne sert de rien de faire des lois pour la construction des habitations ouvrières, si elles doivent être fatalement licitées et confisquées en partie par le Fisc à chaque génération.

VI. — La surtaxe excessive des successions et particulièrement des successions collatérales répond à un préjugé contre le principe même de l'hérédité que les sophismes socialistes ont répandu de proche en proche. Il semble que l'État fasse une grâce en ne s'appropriant pas, au décès de chaque citoyen, les biens délaissés par lui, et qu'il se montre toujours assez bon prince en n'en confisquant qu'une partie. Il ne servirait de rien aujourd'hui d'établir que l'hérédité et le testament sont de droit naturel. Le fait qui domine la question, c'est que dans notre état économique moderne, rien n'est plus facile à un propriétaire que de consommer ses capitaux et de détruire sa fortune par sa jouissance personnelle. Vendre son bien en viager en est le moyen primitif; mais dix autres combinaisons aboutissent au même résultat. En effet, les capitaux ne se conservent qu'en étant sagement administrés, c'est-à-dire incessamment entretenus et reconstitués. Avec la mobilité des fortunes contemporaines, avec la dépréciation des titres, les conversions de rentes, les banqueroutes d'État, les dangers des sociétés par actions, il est presque aussi difficile de conserver que d'acquérir. Donc celui qui transmet aux siens ou lègue à un héritier de son choix des biens qu'il eût pu consommer de son vivant ou simplement laisser se fondre ne fait qu'exercer son droit personnel de propriété. La société est intéressée à reconnaître et à sanctionner ce droit, parce que c'est le seul moyen d'empêcher la désagrégation des capitaux. On verrait, dans l'État collectiviste, si les fonctionnaires s'entendent aussi bien que les particuliers à entretenir les capitaux et à en constituer de nouveaux. Ce que nous savons de la gestion des biens de l'État en tout pays suffit pour nous dispenser de l'expérience.

La même raison de fond condamne la théorie de l'impôt progressif. Non seulement les socialistes de toutes les écoles le préconisent comme un moyen d'en finir avec la propriété individuelle sans avoir les embarras d'une expropriation immédiate; mais opportunistes et radicaux en jouent volontiers comme d'une surenchère contre ceux de leurs rivaux aujourd'hui au pouvoir. M. Cavaignac, s'en étant déclaré partisan dans un discours à Lyon, s'est par là même posé en successeur de M. Casimir-Périer. Par une coïncidence à noter, presque au même jour les membres radicaux du Parlement anglais

déposaient un programme introduisant une progression fortement accentuée dans l'impôt sur les successions et dans l'impôt sur le revenu. Il faut le reconnaître : la formule de l'impôt progressif répond aux instincts de ce snobisme qui est aussi français qu'anglais et qui, sans aller au fond des choses, les juge non pas de haut, mais au contraire de bas en haut. Le rédacteur d'un grand journal du boulevard trahissait ce sentiment au lendemain du discours de M. Cavaignac : « personnellement, disait-il, je figurerais dans les victimes de l'impôt progressif; mais je me consolerais en pensant que les millions de M. Lebaudy sont plus atteints que mes modestes économies. » Qu'y a-t-il sous cette phrase prudhommesque, si ce n'est une envie aveugle?

Les socialistes seuls sont logiques, puisque leur but est l'abolition de la propriété individuelle et familiale. Voilà pourquoi il faut se garder de poser dans la législation fiscale un principe dont ils entendent bien tirer un jour ou l'autre toutes les conséquences. Quant aux radicaux plus ou moins sincères, ils ne peuvent échapper à ce dilemme : ou bien le taux de la progression sera poussé assez loin pour détruire mathématiquement toutes les fortunes à partir d'un certain niveau, ou bien, si l'on veut éviter cet effet destructif, il faut arrêter la progression à un point très bas, ce qui est la condamnation de la théorie. Les quelques cantons suisses qui ont essayé de l'impôt progressif, Vaud, Zurich, Saint-Gall, Soleure, ont dû prendre ce second parti et ils n'en ont retiré que des rendements insignifiants en sus de ceux que leur eût rendus l'impôt proportionnel. Ils ont seulement abouti à faire émigrer quelques fortunes importantes ou bien le Fisc est entré en accommodement avec les établissements industriels dont la fermeture eût ruiné le pays. En effet, il faut tenir compte de la large dissémination de la richesse dans les sociétés modernes et du peu d'importance relative des grandes fortunes proprement dites. Une fiscalité excessive peut les détruire au grand dommage du progrès économique; mais elle ne peut pas en obtenir de larges rendements budgétaires. C'est la masse des *modestes économies* semblables à celles de notre journaliste qui par des impôts modérés — (et l'impôt proportionnel a seul cette qualité) — alimente nos gros budgets. [1]

Pour être fort répandu, le préjugé qui voit dans les grandes fortunes une diminution de la richesse générale et la cause de la condition modeste ou même précaire des masses populaires n'en repose pas moins sur une erreur d'analyse économique. Il en est ainsi seulement

[1] Voy., sur les questions d'économie sociale liées aux systèmes d'impôt et particulièrement sur l'impôt progressif, l'ouvrage magistral de M. René Stourm, *Systèmes généraux d'impôts*. (Guillaumin, 1893, 1 vol. in-8°.) Le talent d'exposition de l'auteur met son livre à la portée de tous les lecteurs.

lorsque ces fortunes ont été acquises par la concussion, le brigandage à la Bourse, les extorsions que les coalitions d'industriels se permettent à l'encontre de plus faibles qu'eux : à ce point de vue, il y aurait long à dire sur l'origine de plusieurs grandes fortunes contemporaines ; mais celles qui ont été acquises par l'industrie, par le commerce, par les initiatives fécondes du grand entrepreneur moderne, n'ont rien enlevé à personne. Elles ont, au contraire, contribué à l'élévation autour d'elles de plusieurs fortunes moyennes, à la constitution d'un certain nombre de petits patrimoines. En tous cas, leur désagrégation par la fiscalité et la confiscation ne profiterait en réalité à personne ; loin de là. La démocratie ne peut espérer soutenir ses budgets colossaux qu'à la condition que des capitaux de plus en plus nombreux se forment.

Est-ce à dire que notre système fiscal soit parfait et que chacun contribue réellement en proportion de ses facultés à la chose publique? Non, assurément. Le principe de la proportionnalité ne peut s'appliquer avec une pleine justice aux impôts directs qu'à la condition de s'arrêter à un certain point, de laisser intact le minimum de l'existence et de ménager les petits patrimoines en voie de formation. Il saute aux yeux que demander 10 pour 100 de son revenu, soit 100 francs à qui n'a pour vivre que 1000 francs, c'est beaucoup plus que d'exiger 10 000 francs de celui qui a un revenu de 100 000 francs.

Le dégrèvement absolu des petites successions, des petits loyers, des habitations ouvrières, des petits ateliers et des industries domestiques, est donc d'une justice absolue. En Angleterre et en Prusse, deux pays monarchiques, ces nécessités sociales sont bien mieux comprises que chez nous après un siècle de révolutions et vingt-trois ans de république. La famille de travailleurs qui donne ses enfants au service militaire contribue assez largement au devoir civique. Si elle est nombreuse, la charge peut devenir écrasante. La loi militaire de 1889 est un exemple du tort que les préjugés démocratiques portent aux classes populaires. En poursuivant la chimère de l'égalité absolue, en supprimant les exemptions que consacraient les lois précédentes, elle a aggravé considérablement les charges des familles ouvrières, qui sont plus nombreuses généralement que les familles bourgeoises. Elles donnent deux, trois, quatre fils au service là où celles-ci n'en donnent qu'un ou deux, si elles n'ont pas bénéficié des échappatoires des grades universitaires et des écoles officielles. Les ouvriers commencent à s'apercevoir qu'ils ont été mystifiés avec la formule : *les curés sac au dos !*

Les très petits patrimoines peuvent seuls bénéficier d'une exemption complète d'impôts, car il ne faut pas oublier que les contributions, pour être productives, doivent avoir une assiette très large ; mais un

taux d'impôt moindre peut être utilement appliqué à une seconde couche de petits patrimoines sur lesquels l'épargne n'est possible que dans de faibles proportions. Dans son intérêt même, le Fisc doit les ménager : ils représentent l'avenir pour lui. C'est le *dégrèvement regressif*. C'est ainsi que l'*income tax* anglais exempte complètement les revenus inférieurs à 3750 francs et fait une déduction de 3000 fr. sur les revenus entre 3750 francs et 10 000. A partir de ce chiffre seulement le tarif proportionnel fonctionne sans atténuation.

Quant aux taxes de consommation, qui sont indispensables dans un budget élevé, la proportionnalité leur est étrangère par la force même des choses. Il faudrait donc ne jamais y soumettre les objets de première nécessité; car alors on fait de la progression à rebours, c'est-à-dire au détriment des plus pauvres. Il faut taxer modérément les objets d'une utilité relative, comme le sucre, le thé, le café, frapper enfin de taxes plus élevées les consommations de luxe, comme l'alcool, le tabac et les différents objets somptuaires autant qu'on peut les atteindre. Un économiste qui n'est pas suspect de socialisme, Bastiat, faisait l'application de ces principes aux droits de douane, en disant que le tarif idéal comporterait sur les objets de première nécessité des droits *ad valorem* de 5 pour 100, sur les objets de convenance des droits de 10 pour 100, sur les objets de luxe des droits de 15 à 20 pour 100.

Pour faire entrer ces principes dans la pratique, il y a beaucoup à faire en France; mais on n'améliorera notre système d'impôts qu'en rejetant absolument les théories erronées que le socialisme répand dans les esprits, comme par voie de diffusion, avec la complicité de deux vieux travers humains : l'ignorance et l'envie.

VII. — La mauvaise gestion de nos finances est d'autant plus grave que non seulement l'agriculture nationale se débat douloureusement contre une formidable révolution économique, mais qu'encore notre industrie et notre commerce sont dans une de ces périodes de stagnation dont l'alternance est si frappante. En 1888, nous signalions les premiers symptômes de la reprise des affaires; elles sont allées en se développant en 1889, 1890, 1891; mais à partir du milieu de 1892, elles se sont ralenties en Allemagne et en Angleterre, et en 1893 la crise a éclaté avec une intensité redoutable aux États-Unis. Elle y a été fort aggravée par la perturbation monétaire, résultat de l'obstination avec laquelle les propriétaires de mines d'argent ont fait maintenir jusqu'en octobre dernier une législation qui aboutissait à chasser l'or du pays. En Angleterre, la débâcle de la puissante maison Baring, en 1891, sans provoquer une crise commerciale immédiate, l'a rendue plus pénible le jour où elle est arrivée. En Allemagne, la spéculation

effrénée sur les actions des mines et des établissements de crédit que les banques de Berlin avaient lancées, a produit le même effet. La France a été plus heureuse. L'effondrement du *Comptoir d'escompte* et celui du *Panama* avaient été couverts immédiatement par le flot montant des affaires. Depuis lors, il n'y a pas eu d'excès de spéculation. Les émissions de valeurs mobilières ont été très faibles depuis deux ans sur la place de Paris.

Nous avons été peu touchés par la débâcle de la république Argentine; les pertes causées par la banqueroute portugaise ont été plus sérieuses, mais n'ont atteint que des catégories limitées de rentiers. Nos portefeuilles ont échangé à temps une bonne partie des fonds italiens, qui ont été en Allemagne, contre des fonds russes dont la plus-value a été jusqu'à présent très satisfaisante. En un mot, la liquidation des affaires commerciales et industrielles s'opère par une sorte d'affaissement naturel et sans secousse.

Les chiffres de notre commerce spécial en 1893, comparés à ceux de 1892, attestent la diminution des transactions. En 1892, les importations s'étaient élevées à 4 188 059 000 francs; en 1893, elles ont été seulement de 3 936 720 000 francs, soit 251 339 000 francs de moins. Quant aux exportations de 3 460 735 000 francs en 1892, elles sont tombées à 3 209 619 000 francs en 1893, soit 251 116 000 francs de moins. Le mouvement commercial de 1893 a donc été inférieur de plus d'un demi-milliard à celui de l'année précédente.

En Angleterre, les résultats sont identiques : les importations de marchandises qui, en 1892, avaient été de 10 585 000 000 francs, n'ont été en 1893 que de 10 127 000 000 francs. Les exportations, de 5 577 000 008 francs en 1892, sont tombées à 5 464 000 000 francs.

Aux États-Unis, pendant l'année 1893, les importations de marchandises ont été de 3 881 000 000 francs, au lieu de 4 207 000 000 fr. en 1892, et les exportations de 4 275 000 000 fr. contre 4 617 500 fr. en 1892, soit 667 millions et demi de différence en moins sur les importations et les exportations réunies.

Cette diminution dans les valeurs du mouvement commercial tient à la fois à la moindre quantité des marchandises importées et exportées, et à la baisse des prix. En Angleterre, on évalue cette baisse à 2,26 pour 100, en moyenne, sur les importations, à 1,71 pour 100 sur les exportations.

VIII. — Cette constatation montre qu'il ne faut pas rendre uniquement le tarif douanier du 11 janvier 1892 responsable de l'affaissement de notre commerce : il n'en est pas moins vrai que beaucoup de débouchés extérieurs ont été perdus pour nous. Les États-Unis nous ont fermé leurs portes, et nous nous en sommes fermé d'autres volon-

tairement. Nos exportations en Italie, en Belgique, en Espagne [1], en Suisse surtout, ont sensiblement diminué. Le trait le plus fâcheux de la statistique commerciale de 1893 est une diminution de 146 653 000 fr. sur les exportations d'objets fabriqués, même déduction faite d'une plus-value de 14 408 000 francs, obtenue par les colis postaux. Cette perte est loin d'être compensée par la diminution de 46 millions sur les importations d'objets fabriqués. Notre exportation de vins a diminué de près de 26 millions, celle du beurre de 17. Le relevé des douanes pour le mois de janvier 1894 montre que cette décadence continue : nos exportations sont inférieures de 15 millions à celles du mois correspondant de 1893, et la diminution porte presque exclusivement sur les produits manufacturés. Les attentats des anarchistes, exploités par la malveillance de la presse étrangère, détournent beaucoup d'étrangers de venir faire un séjour à Paris. La saison s'annonce comme fort mauvaise sous ce rapport : c'est un grand déchet pour nos industries de luxe, car les objets emportés par les voyageurs dans les bagages constituent un chapitre d'exportations, qui, pour ne pas figurer dans les tableaux de douane, n'en tient pas moins une place importante dans la balance du commerce.

Nos grandes industries sont presque toutes en souffrance. La fabrique lyonnaise de soieries, en dépit de la protection que lui a accordée malgré elle le tarif de 1892, est dans un marasme qu'une légère reprise dans le premier semestre de 1893 n'a pu atténuer. Ses exportations ont été de 37 millions inférieures à celles de 1892, et cette perte n'est pas compensée par la diminution de 13 millions et demi sur les importations de tissus de soie et de bourre de soie.

L'industrie des lainages est encore plus atteinte. Elle a augmenté considérablement en 1893 ses approvisionnements en laines, mais elle ne peut, malgré la baisse des prix, écouler ses produits. Elle a exporté en 1893 pour 38 millions de moins qu'en 1892. Beaucoup de fabriques travaillent à perte. Nous connaissons une puissante maison qui a créé des usines en Espagne et aux États-Unis pour retrouver la clientèle que l'interruption des relations commerciales lui enlevait. C'est une initiative qui fait grand honneur à l'esprit entreprenant de ces industriels; mais nos ouvriers n'en perdent pas moins leurs salaires : ils ne peuvent suivre les métiers qui émigrent.

La distillerie d'alcool de grains a reçu un coup fatal des droits mis sur le maïs. Plusieurs usines ont dû fermer.

[1] En ce qui touche l'Espagne, le gouvernement a conclu, le 30 décembre 1893, avec elle un accord qui, moyennant la concession de notre tarif minimum et quelques facilités commerciales en Algérie, nous assure chez elle le bénéfice de la nation la plus favorisée, notamment les concessions qu'elle pourra faire à d'autres pays dans le cours de l'année 1895.

Le mouvement de la navigation dans nos ports a subi un recul considérable dans l'année écoulée. Il n'y a plus guère que les navires recevant des subventions postales qui y entretiennent une apparence de vie. La pénurie de fret est telle, que les armateurs particuliers ne peuvent pas profiter des primes à la navigation qu'a encore augmentées la loi du 30 janvier 1893. C'est une charge éventuelle considérable pour le budget presque sans équivalent.

La seule industrie qui ait actuellement une activité satisfaisante est l'industrie sidérurgique. Cela tient à l'importance des commandes de la guerre et de la marine. Nos grandes usines du Centre en vivent presque exclusivement. Mais est-ce un état de choses normal et qui à la longue enrichisse le pays? Les commandes des Compagnies de chemins de fer, qui doivent augmenter considérablement leur matériel roulant, sont une meilleure cause d'activité pour ces usines. Enfin, il faut noter l'accord qui s'est conclu entre presque toutes les forges de France pour la vente des fers à planchers à un prix de base uniforme et le partage des débouchés entre elles. Les marchands de fer de Paris, qui y avaient fait longtemps obstacle, ont fini par entrer dans cette combinaison. Elle a eu comme résultat immédiat un relèvement marqué des prix. Dans les temps de crise, des accords entre les producteurs sont une nécessité. Nous les avons étudiés ici même [1] : ils tendent, dans ces dernières années, à se multiplier, et bientôt la France aura peut-être autant de syndicats industriels que l'Allemagne compte de *Kartelle*, malgré notre législation qui ne reconnaît pas ce genre d'accords, malgré surtout notre caractère individualiste.

IX. — La détresse de l'agriculture, la stagnation du commerce et de la plupart de nos industries, se sont traduites par une moins-value considérable sur le rendement des impôts en 1893, non pas seulement comparativement aux évaluations budgétaires, mais encore comparativement aux perceptions de 1892. Elles ne sont pas moindres de 25 719 000 francs pour les droits de mutation, soit à titre onéreux, soit à titre de succession ou de donation : les sucres indigènes présentent une diminution de 13 525 000 francs; les contributions indirectes proprement dites une diminution de 14 804 000 francs. La plus-value obtenue sur les droits de douane a pu compenser en partie ce déficit pour le Fisc, mais elle n'est pas assurément un gain pour les consommateurs.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans une situation économique semblable, les retraits aux Caisses d'épargne particulières aient dépassé les versements de 161 692 640 francs. A la Caisse d'épargne

[1] Voy. notre article dans le *Correspondant* du 25 septembre 1887 et notre ouvrage *le Socialisme d'Etat et la Réforme sociale* (2e édit. Plon), chap. VII.

postale, le même mouvement s'est produit : c'est une diminution totale d'environ 190 millions. Le nombre des nouveaux comptes, soit dans la Caisse postale, soit dans les Caisses particulières, est inférieur de 144 716 à ceux ouverts dans l'année 1892. Ces chiffres témoignent d'une diminution dans les épargnes que les Français ont faites en 1893. On voit combien il était insensé, quand ce mouvement a commencé, d'en accuser les manœuvres des anciens partis. La loi du 3 février 1893, votée dans un jour de colère par la dernière législature pour essayer d'empêcher ces retraits, restera dans nos codes comme un témoignage de l'affolement où les révélations du Panama avaient jeté le gouvernement et la majorité républicaine. Depuis le mois de décembre, d'ailleurs, sous l'influence de la hausse de la Bourse le mouvement ascendant des dépôts a repris [1].

Leur diminution temporaire en 1893 indique un ralentissement de l'épargne dans les couches inférieures de la population. L'étude attentive des donations entre vifs aboutit à la même conclusion en ce qui touche les classes supérieures. A travers diverses oscillations, leur montant dans les années 1892, 1891, 1890, est sensiblement inférieur à celui des années 1875 à 1886. En 1892, il n'a été que de 1 milliard 12 millions; en 1891, de 1008 millions; en 1890, de 937 millions; tandis qu'en 1880 il était de 1117 millions et en 1881, de 1088 millions. M. Leroy-Beaulieu a démontré que cette diminution était la preuve d'un arrêt dans le développement de la richesse; car, dans ces dernières années, le nombre des mariages a dépassé la moyenne [2]. Nous n'avons pas encore les chiffres de 1893 ; mais l'énorme diminution des produits de l'enregistrement indique que la situation n'a pas changé. Cet arrêt est beaucoup plus sensible en haut qu'en bas de l'échelle économique; les salaires se maintiennent, ils haussent même dans certaines professions, tandis que le taux moyen des profits du commerce et de l'industrie comme l'intérêt du capital va en baissant. Cet arrêt dans l'épargne nationale est d'autant plus frappant que

[1] Pour éviter qu'on abuse de nos écrits, comme on l'a fait récemment dans une discussion publique, nous ferons remarquer qu'il s'agit d'une diminution dans l'accroissement annuel de la richesse et non d'un arrêt absolu de cet accroissement. Les dépôts aux Caisses d'épargne ne sont qu'une des formes de la capitalisation. La richesse nationale s'accroît chaque année : seulement cet accroissement est moins rapide. Il faudrait de grandes calamités pour l'arrêter tout à fait.

[2] L'augmentation des valeurs sur lesquelles ont porté les déclarations de succession en 1892 (6404 millions) et en 1891 (5791 millions) comparativement aux chiffres de 1880 (5265 millions) et de 1881 (4914 millions) ne prouve rien à l'encontre de ces conclusions. Elle provient du grand nombre des décès en 1891 et 1892 et surtout de la hausse du taux de capitalisation des valeurs mobilières : sur la rente 3 pour 100, par exemple, cette hausse a été de 20 pour 100.

la natalité devient de plus en plus faible. Les résultats du mouvement de la population pour 1892 sont déplorables. Les naissances n'ont été que 855 847, tandis que les décès se sont élevés à 875 888, soit un excédent de 20 041 décès. Déjà en 1891 l'excédent des décès sur les décès avait été de 10 505, et en 1890 de 38 446. On explique par l'influenza la forte mortalité de ces années; et quant au petit nombre des naissances de 1890, 1891, 1892, on fait remarquer qu'elles correspondent aux années 1870-1871, qui ont laissé un déficit si cruel dans notre population. La statistique démontre, en effet, que les vides faits dans une population par les épidémies, les famines, les guerres, se répercutent tous les vingt ans par une sorte d'onde qui va en s'affaiblissant. Néanmoins, pour que ce douloureux héritage de nos malheurs amène un excédent de décès, une diminution de la population, il faut qu'il concoure avec ces causes morales ou immorales qui depuis bien des années réduisent la natalité française contre l'ordre de la nature. Ces causes agissent, du reste, fort différemment suivant les populations. En 1892, 29 départements ont eu un excédent de 49 911 naissances, tandis que 58 départements avaient un excédent de 69 952 décès. La Bretagne, le Nord, le Pas-de-Calais, restent nos grandes réserves d'hommes; mais elles ne suffisent plus à contrebalancer le mal. L'immoralité ne produit jamais aucun bien. La coïncidence de la diminution de l'épargne dans la masse de la nation avec la décroissance de la population prouve l'erreur des économistes qui soutenaient que la faible natalité de la France était une cause de sa richesse. La stérilité systématique ne profite guère à l'épargne. C'est surtout le luxe et la jouissance personnelle qu'elle développe.

X. — Au milieu de tous ces symptômes qui constituent ce que l'on a appelé la *Météorologie sociale*, il faut signaler le grand accroissement des recettes des chemins de fer. Les recettes brutes des six grands réseaux et de celui de l'État ont été, en 1893, de 1 159 547 550 francs, en excédent de 21 770 983 francs sur celles de 1892. Il faut reconnaître là le résultat de la réduction considérable dont les voyageurs et les expéditions en grande vitesse ont bénéficié à partir du 1er avril 1892. Cette augmentation n'est pas due à la petite vitesse sauf sur le Midi en raison de l'augmentation de la récolte des vins : les compagnies luttent à grand peine au moyen de tarifs spéciaux contre la concurrence que leur font les canaux et le cabotage. Elle provient de la grande vitesse et des voyageurs. Dès 1892, les voyageurs de seconde et de troisième classe étaient beaucoup plus nombreux, surtout ceux effectuant de petits trajets avec des billets d'aller et retour. Quant aux colis postaux, l'élévation à 5 kilos au lieu de 3 de leur poids en a multiplié considérablement le

nombre et a servi notamment aux grands magasins à étendre leur clientèle jusque dans les coins les plus reculés de la province.

On peut se demander si cette augmentation de la circulation des hommes enrichit réellement le pays. Sans doute, parmi ces nouveaux voyageurs qui ont pu prendre le train grâce à l'abaissement du prix des places, beaucoup ont fait des affaires ; un plus grand nombre peut-être a fait un voyage de famille, une excursion d'agrément, non sans laisser au café ou au restaurant une petite somme qui, multipliée par de grands nombres, fait la prospérité de ce genre d'établissements. Il ne faut pas considérer les chemins de fer, et d'une manière générale les voies de communications perfectionnées, seulement comme des instruments de production ; ce sont aussi pour une large part des moyens de jouissance offerts à tous. La multiplication des voyages, surtout dans les classes inférieures, est la manifestation d'un nouveau besoin moral, la preuve d'un progrès dans la sociabilité : elle est le signe d'un accroissement de leurs ressources disponibles ; mais elle n'est pas la cause d'un accroissement de la richesse nationale.

XI. — Un des éléments de la crise générale que le monde civilisé traverse est la dépréciation du métal argent et la perturbation des changes qui se produit avec les pays qui l'ont pour base de leur circulation monétaire ou qui en sont au papier-monnaie.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant de la baisse croissante de l'argent due à la production débordante des mines et de l'inanité des efforts tentés encore en octobre 1892, à la conférence monétaire de Bruxelles pour établir un *système de bimétallisme universel* par l'accord des principales nations intéressées. Bien convaincue que l'argent n'avait aucune chance d'être adopté de nouveau par la France ou l'Allemagne comme monnaie à valeur libératoire et frappée librement, l'Angleterre a imité ce que la France, puis les États de l'Union monétaire latine avaient fait en 1876 : elle a fermé le 26 juin 1893 les hôtels de monnaie de l'Inde à la frappe libre de l'argent et décidé que la roupie s'échangerait contre l'or pour une valeur fixe de 1 shilling 4 pences. Quand le fameux rapport de 1 à 15,50 existait elle valait 2 shillings, mais au moment de cette mesure elle était tombée à 1 shilling 3 pences. Désormais la quantité de roupies ne pourra plus être augmentée, si ce n'est quand le gouvernement le jugera à propos. Cette mesure n'a pas, d'ailleurs, donné au change de la roupie la fixité qu'on espérait, et il a encore baissé à Londres parce que la baisse de l'argent ayant fait de nouveaux progrès, il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement de maintenir entre les deux métaux un rapport de valeur en contradiction trop forte avec les offres et les

demandes faites sur le marché commercial. Quant aux États-Unis où le Trésor, en vertu du *Shermann bill* voté en 1890, devait acheter chaque année 54 millions d'onces d'argent pour essayer de maintenir sa valeur, en attendant d'amener l'Europe au bimétallisme, ils ont compris que la partie était perdue, et le Congrès convoqué en session spéciale par le président Cleveland, a, le 1er novembre, malgré les efforts désespérés des propriétaires de mines d'argent, mis fin aux achats de métal blanc. Du coup, les États-Unis sont devenus un pays à étalon d'or. L'argent, en quelque quantité considérable qu'il existe, ne circule plus qu'au bénéfice de son échange contre de l'or comme chez nous. Immédiatement, la redoutable tension monétaire qui compliquait la crise industrielle et agricole a cédé; l'or, qui quittait New-York par chaque steamer, est revenu; avec lui la confiance s'est rétablie, et l'on voit déjà, au milieu de la liquidation de la crise, s'esquisser les symptômes d'une prochaine et féconde reprise des affaires, malgré les souffrances de la région où l'exploitation des mines d'argent avait attiré des masses d'ouvriers et les industries nécessaires à les faire vivre.

Les cours du métal argent se sont précipités depuis lors : il est tombé à Londres à 27 pences l'once : sa cote était de 60 pences quand le rapport de 1 à 15,50 existait. C'est une dépréciation de 55 pour 100 !

Le Mexique, dont l'argent est la principale production et qui a à payer en or à Londres et à Berlin les intérêts d'une dette considérable, est depuis lors à se débattre contre une banqueroute imminente. Les pays à finances avariées, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, qui espéraient que la substitution de l'argent à l'or comme monnaie, — ce qui eût été le résultat du retour au bimétallisme, — ferait hausser brusquement les prix de toutes choses et leur permettrait de faire une banqueroute de moitié à leurs créanciers sans en avoir l'odieux, ont perdu la dernière chance de se remonter et se sont lancés de plus en plus dans les émissions de papier-monnaie.

Même les pays dont les finances sont saines éprouvent, par suite de cette situation, des perturbations dans leur commerce extérieur. En effet, à l'élément naturel du change qui est la difficulté plus ou moins grande qu'une place a de se procurer les moyens de payer ses dettes extérieures, vient s'ajouter la prime correspondant à la différence réelle de valeur de l'argent ou du papier-monnaie par rapport à l'or. Ainsi actuellement le change de Mexico sur Paris est tel, que 2 fr. 67 payables en or à Paris coûtent une piastre qui, au pair, vaudrait 5 fr 43. A Madrid, où la dépréciation du change provient à la fois de la frappe de l'argent et des émissions excessives de la Banque d'Espagne, la piastre perd 23 pour 100. A Rome, pour cette seconde cause, la perte au change est de 15 pour 100, c'est-à-dire qu'une lettre de change de 100 francs sur Paris se vend 115 francs.

Or voici quelles en sont les conséquences sur le mouvement commercial. Les Mexicains, les Espagnols, les Italiens, payent en leur monnaie 53, 23, 15 pour 100 de plus les traites avec lesquelles ils font remise à Paris pour solder les marchandises importées chez eux : par conséquent, nos exportations sont paralysées dans tous ces pays. D'autre part, le grand propriétaire mexicain, qui vend du café au Havre payable en or, vend en piastres à Mexico ses traites avec un bénéfice de 53 pour 100; de même, le propriétaire espagnol qui exporte du vin en France touche une prime de 23 francs par chaque 100 francs du montant de sa facture. Le droit de notre tarif sur les vins (12 francs par hectolitre au tarif maximum, 7 francs au tarif minimum) a été combiné de manière à empêcher l'introduction des vins étrangers; mais, en considération de cette prime au change, il le prendra à sa charge et se trouvera en définitive avoir vendu à un prix satisfaisant : le droit de douane se trouve donc en partie annihilé.

Il n'en faut pas conclure qu'avoir une monnaie dépréciée, comme l'argent ou des assignats, soit une condition favorable pour un peuple. Les profits que font les exportateurs de certains produits naturels du sol sont perçus aux dépens de leurs propres nationaux, des contribuables quand le gouvernement a une dette publique extérieure à payer, des négociants et des entreprises qui ont des remises à faire à l'étranger et dont le crédit est désormais tenu en échec, des consommateurs enfin qui payent plus cher tous les produits étrangers. Ces pertes-là dépassent les profits des exportateurs et, au bout d'un temps plus ou moins long, les changes au-dessus du pair et la mauvaise monnaie ruinent un pays. L'Italie et l'Espagne ne s'enrichissent assurément pas en ce moment. Ceux même qui au commencement profitaient de la prime du change n'en jouissent pas indéfiniment, car l'élévation des prix intérieurs finit par la neutraliser. Ici, il y a une distinction à faire entre les pays à monnaie d'argent et les pays à circulation de papier. Dans les premiers, les prix intérieurs, les salaires surtout, restent longtemps au niveau ancien, parce que l'argent conserve aux yeux des populations son prestige et leur inspire confiance. Il en est ainsi dans les pays comme le Mexique et l'Inde où le commerce extérieur est peu de chose comparativement à la somme des transactions intérieures. Dans l'Inde les prix intérieurs ont monté sans doute depuis la dépréciation de la roupie, mais nullement en proportion de cette dépréciation, et cette hausse ne se produit guère que sur les produits susceptibles d'exportation. Là, au contraire, où le papier-monnaie est introduit, une défiance instinctive avertit les masses qu'il n'a pas la même valeur que la monnaie métallique : toutes les marchandises haussent, et les salaires aussi, quoique plus tard, car ils ne se mettent que difficilement au niveau du renchérisse-

ment de la vie. Cela est très visible dans la république Argentine, où les salaires et les prix intérieurs se sont élevés en proportion de la dépréciation de la piastre de papier par rapport à l'or. Cela est surtout frappant en Russie. Depuis longtemps on ne connaît plus dans les transactions intérieures que le rouble-papier, qui a perdu tantôt un tiers, tantôt la moitié de sa valeur nominale : mais prix et salaires se sont fixés en conséquence; pour les céréales notamment, les cours en rouble-crédit à Odessa ou à Libau représentent au change du jour les cours en or à Londres, déduction faite du fret et autres dépenses. Quant aux salaires, ils sont dans l'intérieur de la Russie assez élevés, eu égard à la vie si étroite du moujik. Il finira par en être de même en Espagne et en Italie : seulement la ruine économique de ces pays et l'extrême misère du peuple retardent ce relèvement si nécessaire des salaires. Les travailleurs qui ont quelque énergie préfèrent émigrer.

Mais, quels que soient les effets désastreux d'une monnaie dépréciée pour le peuple qui la subit ou se l'est donnée, il n'en résulte pas moins une perturbation dans les rapports commerciaux pour les peuples qui ont conservé une bonne monnaie; or, comme aujourd'hui le commerce extérieur tient une grande place dans la vie économique de ces peuples-là, cette perturbation est très sensible [1]. Voilà pourquoi les fabricants de cotonnades de Manchester, jaloux d'avoir vu une industrie cotonnière s'élever dans l'Inde à la faveur de la restriction de leurs exportations, ont formé une ligue bimétalliste pour essayer de réhabiliter l'argent. Sur le continent européen, cette situation a surexcité le mouvement protectionniste. Elle le justifie, en effet, dans une certaine mesure. N'a-t-on pas vu à la *Société d'économie politique* M. Jacques Siegfried proposer l'établissement, à côté du tarif général des douanes, de droits supplémentaires variant avec la prime de l'or pour contrebalancer la prime à l'exportation qui existe en fait en faveur des pays à circulation dépréciée? Quelque ingénieuse que soit cette idée, le fonctionnement d'une pareille échelle mobile est impossible. Tout commerce régulier serait supprimé; car on ne saurait jamais sur quel droit de douane compter, à sa place on verrait se développer un agiotage semblable à celui qui règne dans les pays à papier-monnaie comme à Buenos-Ayres ou à Berlin pour le rouble papier russe. La même raison a fait repousser, à la première discussion sérieuse, le système de droits gradués sur les blés, qui séduit toujours à première vue par sa simplicité apparente.

XII. — Quant à en revenir au bimétallisme par un accord universel

[1] Voy. sur cette question l'ouvrage récent de M. Edouard Théry, *la Crise des changes*, 1 vol. in-12, aux bureaux de *l'Economiste européen*.

international, il y a moins de chances que jamais d'y arriver maintenant que l'Angleterre, dans l'Inde, et les États-Unis ont fait les grands sacrifices nécessaires et que, d'autre part, l'écart entre les conditions de production de l'argent et celles de l'or est devenu si grand, que l'ancien rapport de 15,50 à 1, le seul qui fût acceptable pour nous, est de plus en plus contraire à la réalité des faits. Les agrariens allemands, qui, pour relever la valeur de la grande propriété foncière, ne reculent devant rien, voudraient que le gouvernement laissât de nouveau monnayer l'argent librement, même sans accord international préalable. Moins radicale, mais non moins imprudente, la *Société des agriculteurs de France*, à l'instigation du baron de Soubeyran, a, dans sa dernière session, émis un vœu semblable en le subordonnant toutefois à ce que l'un des grands États intéressés voulût courir l'aventure avec nous. Toutes ces manifestations se perdent dans le vide. Les phénomènes monétaires sont ceux où l'action des lois économiques se fait sentir avec le plus d'inflexibilité; et, comme ils sont de leur nature universels, les gouvernements sont impuissants à les dominer. Aucun chef d'État responsable ne déchaînera une crise financière dont personne ne peut prévoir l'issue pour complaire à des intérêts particuliers si intéressants qu'ils paraissent. M. de Caprivi, à fin de ne pas compliquer ses difficultés au sujet du traité de commerce avec la Russie, a concédé aux Agrariens l'institution d'une commission d'enquête sur la question monétaire, en sachant bien quelles seraient ses conclusions. Au Parlement anglais, sir W. Harcourt a opposé, dans la séance du 2 mars, une fin de non-recevoir à l'interpellation d'un fabricant de coton de Manchester qui demandait naïvement quand la conférence de Bruxelles reprendrait ses séances!

Une force des choses inéluctable a conduit tous les peuples de la civilisation occidentale où les prix sont élevés à adopter l'or comme étalon monétaire, il s'agit seulement pour eux d'employer convenablement l'argent comme monnaie d'appoint. Il y aura beaucoup à faire pratiquement dans cette voie quand on en aura fini avec les utopies et les agitations stériles des bimétallistes. Au contraire, l'argent restera, pour un temps indéfini sans doute, la véritable monnaie de l'Extrême-Orient où les prix sont à un niveau très inférieur et où l'épargne sous forme de bijoux est essentiellement dans les mœurs [1]. La mise en communication de ces deux grands systèmes monétaires est une difficulté semblable à plusieurs de celles qu'a posées à notre génération la mise en communication étroite de nations qui vivaient jusque-là chacune de sa vie économique propre, sauf quelques relations com-

[1] C'est un fait très frappant que la production de l'argent, malgré la baisse de son prix, n'a cessé d'augmenter. De 2 900 883 kilos en 1886 elle a passé à 4 729 128 kilos en 1892.

merciales superficielles, si l'on peut ainsi parler [1]. Elle ne peut être résolue que par le temps, ce grand rajusteur des choses humaines. Déjà il nous a délivrés de la crainte que l'or ne vînt à manquer. Les bimétallistes, il y a quelque dix ans, faisaient remarquer que la production de l'or après avoir été de 201 721 kilogrammes par an, en moyenne, de 1856 à 1860, était tombée à 149 117 kilogr. de 1881 à 1886. Or, depuis lors, sa production n'a cessé de s'élever : elle a été de 158 422 kilogr., en 1887; de 165 340, en 1888; de 178 730, en 1889; de 170 229, en 1890; de 181 316, en 1891; de 211 490, en 1892; de 218 213, en 1893. L'Afrique et l'Asie, sans parler de l'Amérique, nous promettent encore bien des découvertes de gisements d'or.

D'autre part, le système des payements par compensation se développe de plus en plus. Le congrès des chambres de commerce des États-Unis (*National board of trade*), tenu à Washington, en février, a émis le vœu de la création d'un *Clearing House* national formé par les *Clearing Houses* des différentes villes de l'Union, et ce projet sera certainement mis en pratique. Des plans fort ingénieux de *Clearing House* international ont été mis en avant à la conférence de Bruxelles, et quoique leur réalisation soit beaucoup plus lointaine, ils indiquent dans quel sens est la solution du problème monétaire.

XIII. — Le lecteur qui nous aura suivi jusqu'ici sera convaincu que les difficultés contre lesquelles l'agriculture, l'industrie et le commerce se débattent chez nous ne sont pas susceptibles d'une solution absolue ni d'un remède radical. Elles existent avec la même intensité en Allemagne, et, comme les conditions économiques y sont beaucoup plus semblables aux nôtres que celles de l'Angleterre, il y a intérêt à voir comment le gouvernement et les intéressés luttent contre elles.

Au lendemain de la guerre de 1870, l'Allemagne a voulu devenir une grande puissance industrielle. Elle y était préparée par le remarquable avancement des sciences appliquées; le nouveau régime politique affranchit le capital, les entreprises, la spéculation des entraves que le morcellement de 33 législations, dont quelques-unes étaient fort arriérées, leur avaient imposées jusque-là. De puissants établissements industriels dans les différentes branches du travail s'élevèrent de toutes pièces en utilisant les derniers progrès de la technique.

[1] La Russie a pour base de son système monétaire l'or complété à l'intérieur par une circulation de roubles-papier. Elle a étendu ce régime à toutes ses possessions de l'Asie centrale et y a interdit l'importation de l'argent sous forme de lingots ou de roupies. La Perse, qui est de plus en plus vis-à-vis de la Russie dans la situation d'un pays de protectorat, vient à son tour d'interdire l'importation de l'argent et sa frappe en monnaies par les particuliers.

Un économiste distingué, M. Fournier de Flaix, vient, dans un livre plein de faits et de statistiques, de tracer le tableau de ce qu'il appelle d'une façon expressive l'entraînement économique de l'Allemagne [1]. Le commerce, la marine, le marché financier, se sont développés en raison des progrès de l'industrie. Tout cet essor a reposé sur l'accroissement de la population : de 40 millions et demi en 1871, elle est aujourd'hui de plus de 50 millions d'âmes, sans compter plusieurs millions d'émigrants qui ont été en Afrique, dans les deux Amériques et jusque dans l'Extrême-Orient, ouvrir des débouchés aux produits de leur patrie. Cet essor industriel s'est produit sous un régime économique libéral comportant des traités de commerce et des tarifs conventionnels modérés avec les pays voisins. Tous les grands progrès ont été réalisés durant cette période. En 1879, M. de Bismarck abandonna cette politique dans l'évolution qu'il fit vers l'ancien parti conservateur dont les grands propriétaires de l'Est formaient le principal noyau. L'agriculture européenne commençait à entrer dans l'ère difficile où elle est encore, et ce parti réclamait impérieusement la protection. M. de Bismarck y revint sur toute la ligne pour les manufactures comme pour les produits agricoles. Il fit voter un *tarif autonome* et proclama bien haut que l'Allemagne se suffirait à elle-même et ne conclurait désormais plus de traité de commerce avec aucune nation. C'était méconnaître l'entremêlement étroit des intérêts économiques des peuples modernes, et comme ce système ne donnait pas tous les résultats qu'on en avait espérés, M. de Bismarck releva encore le tarif surtout pour les produits agricoles. Il en arriva, en 1889, à porter à 5 marcs (6 fr. 25) par 100 kilos le droit sur les céréales, même sur le seigle qui est encore la base de l'alimentation d'une grande partie des populations de l'Empire. Mais l'expérience devait condamner cette politique d'isolement et en décembre 1891, quand M. de Caprivi fut arrivé au pouvoir, des traités de commerce furent signés avec l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Suisse. Conclus pour douze ans, ces traités étaient comme une ébauche de l'union douanière de l'Europe centrale. Les résultats de ces traités ont été très favorables pour l'industrie allemande : elle a trouvé en Italie et en Suisse des débouchés, dont la guerre de tarifs que nous avons avec ces deux pays lui a rendu la prise de possession facile. Grâce à cela, en 1893 le commerce extérieur de l'Allemagne, à la différence de celui de la France et de presque tous les autres pays, est en léger progrès sur celui de 1892. Encouragé par les bons résultats de ce changement de front économique, le gouvernement impérial

[1] *Pendant une mission en Russie. 1re série : A travers l'Allemagne.* Paris, Guillaumin, 2 vol. in-12.

a conclu, à la fin de 1893, des traités de commerce avec la Roumanie, la Serbie et l'Espagne qui ont été le prélude du traité autrement important qu'il vient de négocier avec la Russie.

Ce traité met fin à une guerre de tarifs qui durait depuis plusieurs années, par suite de laquelle les blés russes payaient, à l'entrée en Allemagne, 5 marks, tandis que les blés de Hongrie ne payaient que 3 marks 50. La Russie avait répondu par des élévations croissantes de ses tarifs. Cette lutte économique était d'autant plus dommageable aux deux pays qu'ils ont une frontière commune de plusieurs centaines de lieues. Les provinces occidentales de la Russie sont les débouchés naturels des usines sidérurgiques et des fabriques de machines de l'est de l'Allemagne : elles offrent aussi un champ très large à ses tissus communs. D'autre part, la Russie ne peut trouver qu'en Allemagne des consommateurs pour l'excédent considérable de seigle dont elle dispose, sauf les années, heureusement exceptionnelles, de disette. C'est pour elle un intérêt vital. L'abaissement à 3 marks 50 du droit sur les seigles russes est donc l'article essentiel du traité [1]. C'est celui qui provoque les protestations violentes des agrariens ; mais la ratification du traité par le Reichstag n'est pas douteuse. L'empereur a déclaré sa volonté formelle en ce sens et a annoncé qu'en cas de refus il le dissoudrait pour procéder à de nouvelles élections. En Allemagne le Parlement exerce un contrôle puissant sur le pouvoir exécutif; mais elle ignore, heureusement pour elle, la responsabilité ministérielle et le jeu des combinaisons de cabinets. Son régime économique, pas plus que sa politique générale, n'est livré aux coalitions qui se forment dans les coulisses d'une Chambre. La Souveraineté demeure l'arbitre suprême entre les divers intérêts en conflit. Dans les circonstances présentes, elle rencontre un appui solide dans la majorité de la nation. Depuis vingt ans les populations manufacturières sont devenues plus nombreuses, en Allemagne, que les populations agricoles ; la concurrence universelle limitant les salaires, l'abaissement du coût de la vie est devenu le grand intérêt national; l'exportation est absolument nécessaire pour écouler une production qui forcément se fait sur de grandes proportions. Or la Russie concède d'importantes réductions de droits aux charbons, aux fontes, fers et aciers, aux machines de toutes sortes, aux lainages, aux produits chimiques, aux objets en cuir de qualité supérieure. Les lainages qui, à l'entrée en Russie, d'après le tarif de 1893, payaient 14,62, ne payeront plus que 3 roubles ; les produits chimiques 1,50 au lieu de 4,92. Une hausse générale sur toutes les valeurs industrielles et sur les actions des

[1] La Russie obtient aussi des abaissements de droits pour ses bois et ses huiles minérales lourdes.

banques a salué sur les Bourses allemandes la publication du traité.

Au point de vue de nos relations commerciales avec la Russie, voici quels en seront les résultats. Un traité du 1er avril 1874 assure aux provenances russes chez nous et aux produits français en Russie le traitement de la nation la plus favorisée. Nos fabriques de lainages et de maroquineries vont donc bénéficier des abaissements de droits consentis par la Russie aux produits allemands. Malheureusement, en même temps que la Russie trouve d'importantes satisfactions pour l'écoulement de ses seigles et de ses pétroles en Allemagne, elle voit, par l'élévation de notre tarif sur les blés, une barrière presque infranchissable s'élever à ses exportations de froment d'Odessa. Le blé de l'Inde, de la république Argentine, des États-Unis même, qui est produit à plus bas prix, supportera encore le droit de 7 francs; celui de Russie ne le pourra que très difficilement. D'autre part, par une convention commerciale du 17 juin 1893, la Russie nous a concédé d'importantes réductions sur nos vins et beaucoup de produits de luxe, en échange de quoi nous avons abaissé le tarif sur les pétroles et les huiles minérales. Mais dès le lendemain, un décret, inspiré par la crainte de représailles, a concédé les mêmes avantages aux pétroles américains, qui sont pratiquement les seuls concurrents des pétroles du Caucase. Dans l'ensemble, la Russie, n'a donc pas beaucoup à se féliciter de ses relations commerciales avec nous.

Les appréhensions des journaux qui parlent de rupture de l'alliance franco-russe sont fort exagérées. Le rapprochement commercial des deux empires, on le répète bien haut des deux côtés, ne change rien à l'orientation de leur politique extérieure. Mais les gouvernements sont de plus en plus dominés par les intérêts économiques de leurs peuples; or la solidarité d'intérêts qui va se créer entre la Russie et l'Allemagne, en vertu du nouveau traité, sera un grand obstacle à une guerre entre les deux pays au jour décisif. Ce traité a, par plusieurs de ses clauses, le caractère d'une alliance économique. La Russie promet d'améliorer les conditions de transport sur ses chemins de fer et ses canaux pour les marchandises venant de sa frontière de l'ouest. S'il fallait en croire une insinuation de l'*Economist* de Londres, il y aurait même des clauses secrètes dans le traité. Ce qui est certain, c'est qu'il est conclu pour dix ans : les deux pays entendent lier leurs destinées économiques par un pacte, à qui sa durée permet de produire de longs effets sur la direction de leurs forces industrielles et de leur commerce. Au contraire, notre traité de 1876 avec la Russie et la convention de juin 1893 peuvent être dénoncés d'année en année. M. de Caprivi a très bien fait ressortir l'importance du traité avec la Russie en disant au Reichstag qu'il était le prélude d'une politique économique commune dans un groupe de grands États. Effecti-

vement, des négociations ont été immédiatement engagées entre l'Autriche-Hongrie et la Russie pour la conclusion d'un traité de commerce sur des bases identiques. Voilà de quoi faire réfléchir les hommes d'État de la république française, si le caractère essentiel du régime ne rendait impossible toute politique à longues vues.

Pour compenser l'impression pénible que nous laisse ce grand succès de notre ennemie héréditaire, nous pourrions montrer l'empire allemand et le royaume de Prusse aux prises, eux aussi, avec le déficit budgétaire, les emprunts à jet continu, la recherche de nouveaux impôts. La folie des armements à outrance et de la paix armée fait perdre au peuple allemand une partie des avantages de son régime monarchique. Mais ce n'est pas sur les points faibles de nos rivaux qu'il convient de nous appesantir. Il vaut mieux étudier les pratiques auxquelles ils doivent leur force. Le revirement de la politique commerciale de l'Empire est un incident de grande conséquence sans doute, mais il faudrait étudier aussi les efforts considérables qu'ont faits par eux-mêmes les industriels allemands, ces syndicats pour régler la production et se partager les débouchés que nous avons indiqués plus haut et qui les ont aidés à supporter les difficultés du mauvais régime inauguré en 1879, les persévérantes initiatives qui leur ont fait trouver des débouchés sur tous les points du monde, l'aide que leur a donné le gouvernement par des tarifs de chemins de fer combinés en vue de développer l'exportation. L'agriculture n'a pas été abandonnée non plus. S'il ne dépend pas du gouvernement de lui assurer des prix de vente avantageux à l'encontre des grands courants économiques, il a fait beaucoup pour améliorer la constitution des domaines, favoriser leur transmission intégrale, soutenir le crédit agricole né de l'initiative des associations privées; une guerre énergique a été déclarée à l'usure rurale; des mesures nouvelles protectrices de la petite propriété sont à l'ordre du jour; mais l'exposé de tout ce mouvement ne peut pas être traité incidemment. Il sera l'objet d'un prochain article.

Claudio JANNET.

REVUE DES SCIENCES

Géodésie : Les anomalies de la pesanteur. — Singulières variations de la gravité. — Observations en Europe, en Asie et en Amérique. — De Chicago à San-Francisco. — Accroissement de la pesanteur dans les îles et sur la mer. — Diminution sur les continents. — Conséquences. — Médecine et thérapeutique : Les ravages de la tuberculose. — Mortalité d'après les professions. — Chiffres significatifs. — Pour les phtisiques : Nouveau traitement de la phtisie pulmonaire. — Les injections intra-pulmonaires. — La créosote dans la phtisie. — Introduction directe du médicament sur la lésion. — Tolérance remarquable des poumons pour les liquides. — Premières guérisons. — Résultats mixtes selon les formes de la maladie. — L'épidémie de variole de 1893 à 1894. — Origine et diffusion. — A Paris et départements. Préjugés sur la variole. — Vaccination et revaccination. — Quel vaccin adopter? — Quelle est la durée de l'immunité conférée? — La vaccine peut-elle hâter l'éclosion de la variole? — Contes de bonne femme. — Contre les stigmates de la petite vérole. — La chambre rouge. — Physiologie : La morsure mortelle des serpents. — Venin atténué. — Premières vaccinations contre les morsures venimeuses.

A mesure que nos moyens d'investigations se perfectionnent, nos connaissances s'agrandissent et souvent se modifient. Avant ces dernières années, nous n'avions pas des notions exactes sur la pesanteur, sur la gravité terrestre. On savait bien que la pesanteur est plus grande au pôle qu'à l'équateur, qu'il y a un gain de 5 gr. par kilogr. au pôle pour le poids des corps; on savait que la pesanteur augmentait avec la latitude, selon la loi de Clairault[1]; on n'ignorait pas qu'elle diminuait dans le voisinage des montagnes, aux grandes hauteurs, et qu'elle offrait encore certaines anomalies assez complexes. Mais il n'était pas permis de conclure, comme aujourd'hui, que « la pesanteur est distribuée très inégalement à la surface du globe ». Ces résultats ont été mis en lumière par les travaux du service géographique de l'armée, et notamment par M. le commandant Defforges qui, à l'aide de son pendule reversible, a procédé à de nombreuses déterminations de la pesanteur en France et dans plusieurs

[1] En raison du sinus carré de la latitude.

pays de l'Europe et plusieurs régions de l'Amérique du Nord. M. Defforges a tracé la courbe des anomalies de la pesanteur sur une ligne qui, partant du Spitzberg, traverse la Grande-Bretagne, la France, la Méditerranée, et aboutit à Biskra, en Algérie. Il y a excès de pesanteur au Spitzberg, en Écosse, en Angleterre, en Corse, et il y a diminution sur les continents français et algérien. En général, on peut avancer que l'on constate un excès considérable de la pesanteur dans les îles, une diminution sur les continents, et ce défaut de gravité augmente avec la hauteur et avec la distance à la mer. Ces faits sont intéressants, et le sont d'autant plus que non seulement ils sont vrais pour l'ancien monde, mais encore pour le nouveau.

M. le commandant Defforges, profitant, en août et septembre derniers, d'un voyage de service aux États-Unis, a pu, grâce aux fonds généreusement mis à sa disposition par l'Académie des sciences, exécuter des mesures de la pesanteur sur sept stations du continent nord américain : San-Francisco, Washington, Salt-Lake-City, près du lac salé, point le plus bas du grand plateau compris entre les montagnes Rocheuses et la Sierra-Nevada; l'observatoire de Denver, de l'autre côté des montagnes Rocheuses, à plus de 1600 mètres d'altitude; mont Hamilton (1282^{m}.), Chicago, Montréal. Or les déterminations en tous ces points si variés confirment absolument les observations du vieux continent. La valeur de l'intensité de la pesanteur étant exprimée par 9^{m}.81012 à Paris, elle a été trouvée, entre Paris et Washington, de 9^{m}.80169. Puis on a successivement pour Washington, 9^{m}.80167; Montréal, 9^{m}.80729; Chicago, 9^{m}.80345; Denver, 9^{m}.79684; Salt-Lake-City, 9^{m}.79816; mont Hamilton, 9^{m}.79683 et San-Francisco 9^{m}.80016. Ces variations sont considérables. L'anomalie continentale sur les hauts plateaux américains est à peu près égale et de signe contraire aux anomalies des îles aux grandes profondeurs du Pacifique et de l'Atlantique.

En somme, il ressort de ces études que le littoral d'une même mer paraît posséder une pesanteur caractéristique, dont la variation, le long de ce littoral, suit assez exactement la loi énoncée par Clairault du sinus carré de la latitude. Mais, en outre, les îles qui surgissent de la mer aux grandes profondeurs présentent un excès notable de pesanteur, et sur les continents européen, africain, américain, asiatique, on constate une diminution de gravité qui semble, dans la distribution des masses de l'écorce terrestre, contrebalancer l'excès des îles de l'océan. Il est certain qu'on ne peut attribuer ces anomalies à des variations de la figure de la Terre. Ce sera donc à la géologie de fournir l'explication de ces irrégularités bien établies aujourd'hui.

La tuberculose est, sans conteste, le fléau le plus meurtrier que

l'homme ait à redouter. Les victimes sont considérables à la ville et même à la campagne pour certaines professions. M. Lagneau a montré récemment à l'Académie de médecine comment se répartissait la mortalité par tuberculose selon les professions et selon l'habitat. Il y a longtemps que nous insistons sur le rôle des poussières respirées par l'homme. Nous ne cessons de dire que dans les appartements on devrait éviter le plus possible de mettre en suspension dans l'air les poussières des meubles et des tapis. « Essuyez, n'époussetez pas. » C'est la formule. Le petit germe de maladie qui est resté là-haut sur le dessus de l'armoire, jusqu'ici inoffensif, dans son coin, si vous époussetez, vous le mettez à portée des voies respiratoires, vous l'introduisez dans l'organisme comme par la main. On ne sait jamais si une poussière est dangereuse ou bénigne à respirer. Il faut donc toujours s'en défier. C'est avec raison qu'une décision du ministre des travaux publics interdit le nettoyage des wagons dans les gares pendant le passage du public. M. Lagneau, dans sa statistique des décès par tuberculose constate que les morts par phtisie sont très nombreuses parmi les ouvriers exposés même aux simples poussières inorganiques, tels que les marbriers, les tailleurs de pierre, les taillandiers, les faiseurs de limes, d'aiguilles, les terrassiers, les maçons, les drapiers, etc. En Suisse, les tailleurs de pierre perdent annuellement 10 sujets par phtisie sur 1000 vivants. En Angleterre, sur 1000 décès, les drapiers fournissent 340 décès par phtisie, c'est-à-dire plus d'un tiers.

La tuberculose sévit de même cruellement sur les individus qui se tiennent courbés et se livrent à des occupations sédentaires, soit intellectuelles, soit industrielles. Tels sont les étudiants, les séminaristes, les clercs d'étude, les employés, les écrivains, les imprimeurs, les lithographes, les graveurs, les horlogers, les tailleurs, les cordonniers. Sur 1000 décès généraux en Italie, les étudiants et les séminaristes en ont 459 dus à la phtisie, près de moitié. En Angleterre, les imprimeurs en fournissent 430 et les typographes en ont encore 347, plus d'un tiers.

Par contre, les statistiques s'accordent pour montrer que la phtisie ne se manifeste qu'exceptionnellement chez les personnes ayant une vie active en plein air, comme les pêcheurs, les fermiers, les ouvriers travaillant aux champs ou dans les bois. En Suisse, sur 1000 vivants, les sylviculteurs et les agriculteurs ne perdent annuellement que 1 ou 2 phtisiques. En Italie, sur 1000 décès généraux, les bergers, les agriculteurs, n'ont que 44 à 55 décès par phtisie. En France, la statistique sanitaire qui, actuellement, porte sur 662 villes, permet de constater qu'en général plus les populations sont agglomérées, plus elles sont gravement atteintes par la tuberculose. Alors qu'annuelle-

ment 1000 habitants de 95 chefs-lieux de moins de 5000 âmes ne perdent que 1,81 individus par affections tuberculeuses, ceux de

332 villes de	5 000 à 10 000	habitants en perdent	2,16	pour 100.
127 —	10 000 à 20 000	—	2,71	—
50 —	20 000 à 30 000	—	2,88	—
46 —	30 000 à 100 000	—	3,05	—
4 —	100 000 à 430 000	—	3,63	—
Paris	2 424 703	—	4,90	—

D'où il résulte qu'avec l'encombrement augmente toujours l'attaque de tuberculose. On le savait, mais il est toujours bon de le répéter. La maladie a fait plus de victimes encore quand la grande ville n'était pas aérée comme elle l'est aujourd'hui. Mais il faut prendre garde que l'encombrement est encore considérable dans beaucoup de quartiers et que beaucoup de personnes travaillent à domicile. Ils ont bien raison, ceux qui le peuvent, d'aller vivre au moins pendant la fin et le commencement de leur journée, hors de la ville, loin des quartiers populeux. C'est peut-être le commencement de la sagesse; en tout cas, c'est obéir aux premiers principes de l'hygiène. L'air, l'air d'abord et avant tout.

On sait si la médecine s'est préoccupée de combattre la tuberculose. Depuis les essais infructueux de Koch avec la tuberculine, on a multiplié les tentatives, on a imaginé un grand nombre de traitements plus ou moins illusoires. Un seul a paru jusqu'ici avoir des conséquences heureuses. C'est le traitement par injections sous-cutanées de la créosote largement appliquée par MM. Gimbert, Burlureaux et Guerder. Malheureusement, les injections sont quelquefois douloureuses quand elles sont souvent répétées. Nous voudrions attirer aujourd'hui tout spécialement l'attention des médecins et des malades sur un nouveau traitement dont il n'a été parlé jusqu'ici qu'à la Société de biologie, par M. d'Arsonval, du Collège de France. Il est donc peu connu et mériterait de l'être assurément, car, de tous ceux qui ont été préconisés, il apparaît comme le plus logique, le plus simple et le plus facile à manier. Ce nouveau traitement a été imaginé par M. le Dr de La Jarrige.

On est généralement d'accord sur ce point, qu'après les précautions hygiéniques indispensables, séjour au grand air, suralimentation, etc., la créosote et ses congénères constituent le médicament qui exerce encore le plus d'action sur les lésions pulmonaires. Malheureusement l'estomac ne supporte pas des doses un peu fortes et continues de créosote, et ces doses seraient nécessaires. Les inoculations sous-cutanées d'huile créosotée stérilisée permettent des doses

massives, mais elles ne sont pas toujours supportées par les malades. Puis, en somme, l'introduction du médicament par les voies indirectes de l'estomac ou de la circulation générale est si éloignée de la lésion, que l'on peut se demander quelle part le poumon prend dans cette distribution générale; elle est certaine, mais quelle est-elle? Quand, sur une plaie vive, on veut appliquer un topique, on ne va pas à tâtons par des voies détournées. On applique le topique directement sur le mal. Comme il serait bien plus rationnel de verser en quelque sorte le médicament actif sur les tissus enflammés eux-mêmes, de l'introduire directement sur la lésion pulmonaire! Mais comment? Est-ce qu'on pourrait injecter l'huile créosotée dans le poumon? Va-t-on nous proposer de piquer le cou et, par une injection hypodermique à travers la peau du larynx, d'introduire des dizaines de centimètres cubes d'huile créosotée? Non. La voie ne serait pas non plus directe. M. de La Jarrige n'opère pas ainsi, et bien que sa méthode porte le nom de « méthode des injections intrapulmonaires », qui dans l'esprit du malade pourrait amener un malentendu, il ne s'agit d'aucune opération, d'aucune piqûre hypodermique, mais bien simplement de l'introduction directe de l'huile créosotée et mentholée dans le poumon par la voie du larynx et de la trachée. Il fait descendre le médicament dans le poumon même.

De prime abord, cela semble impossible : faire descendre un liquide dans le poumon. Mais et les maladroits qui boivent de travers? Quelques gouttes d'eau dans les voies aériennes, et l'on sait quel est l'accès de toux désagréable qui en résulte. Alors? Alors il faut savoir que s'il y a spasme dans ce cas, c'est que le liquide touche le premier anneau de la trachée en descendant; comme cet anneau est riche en nerfs, il y a action réflexe, spasme, etc. Mais au delà du deuxième anneau de la trachée, il n'y a plus de nerfs, on peut appuyer sur la glotte sans provoquer le plus petit accès de suffocation. Le tissu est inerte. Par conséquent rien d'aisé comme d'introduire l'extrémité d'une petite seringue au delà du premier anneau et de chasser dehors son contenu. Le malade ne sent rien, et le médicament s'infiltre dans tous les tuyaux et les alvéoles bronchiques. Il y a déjà bien longtemps du reste que Claude Bernard a démontré par ses expériences la parfaite tolérance du poumon pour les liquides, et sa grande faculté d'élimination. Le poumon accepte fort bien une forte dose de liquide et s'en débarasse de même. Le mode d'introduction des liquides par la trachée est d'ailleurs appliqué depuis des années dans certaines affections du larynx. MM. les docteurs Calmettes, Lubet-Bardou, Martin, Dor, en ont fait usage couramment. M. de La Jarrige n'a fait ici que mettre en œuvre un procédé d'introduction déjà éprouvé par la pratique. Seulement, pour le but qu'il avait en vue, il n'a pas hésité à introduire par

la trachée, non plus quelques centimètres cubes, mais des doses massives de liquide créosoté, 20, 30, 50, centimètres cubes d'huile stérilisée tenant en dissolution 10 pour 100 de menthol et 5 pour 100 de créosote de hêtre. La tolérance des tuyaux bronchiques est complète, même pour ces doses massives. M. de La Jarrige a injecté devant nous 30 grammes de liquide à une malade en moins de temps qu'il n'en faut pour écrire ce qu'il a fait. Légère sensation de chaleur au poumon et voilà toute la sensation du malade. Le mode opératoire est simple. Le praticien se munit d'un miroir frontal pour éclairer le fond de la bouche, d'un petit miroir laryngien qui donne l'image de l'épiglotte, d'une lampe, d'une seringue avec canule longue et recourbée. On fait pénétrer la canule dans le larynx, on dépasse le premier anneau de la glotte et on injecte. Avec quelques heures d'exercice, on peut être maître du procédé; mais il faut s'en rendre maître.

La méthode est séduisante et rationnelle. Il y a contact par voie directe du médicament avec les surfaces malades. La surface totale des tuyaux bronchiques dépasse 80 mètres carrés. Il faut donc une quantité considérable de liquide pour impressionner une aussi grande étendue de terrain. De là l'utilité de doses massives et le grand avantage de la voie directe. En théorie, la méthode nous semble donc excellente. Quant aux résultats, ils apparaissent comme très satisfaisants, mais c'est avant tout affaire de statistique et d'observations. Nous ne savons pas comment agissent la créosote et l'huile sur le larynx. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sous leur influence, le mal se localise de plus en plus, se cicatrise et disparaît souvent. Le poids du malade augmente rapidement, tous les symptômes ordinaires s'amendent et disparaissent. Prudemment, on peut dire que si, dans les cas de tuberculose avancée, l'injection trachéale ne peut servir que de palliatif, elle exerce au contraire une action puissante dans le cas où le malade n'est pas encore arrivé à la période de cachexie et de dénutrition. Beaucoup de phtisiques à divers degrés ont déjà été soumis à ce traitement; il y a eu des cas de guérison certaine, toujours amélioration et aussi, comme avec toutes les méthodes, des insuccès. En quelques semaines, le poids des malades remonte de 2, 3, 5, 6 kilogr., avec suppression presque complète de l'expectoration. Ces résultats satisfaisants ont été observés également dans des cas de tuberculose pulmonaire bien définie, à l'hôpital Cochin et dans la clientèle civile de divers médecins. Nous avons eu l'occasion d'examiner une phtisique, il y a cinq mois, dont l'état était particulièrement grave; elle avait même été condamnée par un médecin éminent. Nous l'avons revue après traitement par injections intrapulmonaires. C'est une résurrection. En sera-t-il toujours ainsi? On ne saurait le dire, mais le cas n'en est pas moins bien fait pour donner de la confiance dans la nou-

velle méthode. Il faut dire aussi que les bronchites catarrhales non spécifiques ne résistent pas à une vingtaine d'injections. Et l'on sait s'il existe de nombreux catarrheux.

Pour ces raisons, et sans qu'il soit jamais possible en pareille matière de préjuger de l'avenir, nous croyons que la nouvelle méthode mérite d'être étudiée de très près et appliquée le plus possible. On a déjà tenté tant d'essais infructueux, qu'il serait vraiment dommage de laisser dans l'ombre, un moyen thérapeutique rationnel ayant déjà à son actif des succès réels. Le traitement de M. le docteur de La Jarrige est bien facile à appliquer. Nous souhaitons qu'on le connaisse, qu'on l'expérimente, et nous espérons qu'en insistant un peu sur cette méthode, nous aurons rendu certain service aux malades aussi bien qu'aux médecins. Un très grand nombre de phtisiques, depuis quelques semaines, fréquentent la clinique de M. de La Jarrige. On aura donc vite des renseignements sur l'efficacité des injections, dans les diverses formes de la tuberculose pulmonaire.

A propos de la récente petite épidémie de variole que Paris et quelques départements viennent de subir, et qui paraît avoir atteint son apogée en décembre dernier, il nous paraît utile de combattre quelques préjugés encore trop répandus dans le public.

Quel vaccin adopter d'abord? Réponse : le vaccin de génisse frais, pour diverses raisons sur lesquelles il est superflu d'insister. On a prétendu que l'épidémie de 1893 était venue précisément parce que, à Paris, on n'employait plus guère que le vaccin animal. Ce qui revient à prétendre que ce vaccin serait inférieur au vaccin récolté de bras à bras; il y a lieu de faire remarquer que l'on se sert depuis de longues années du vaccin animal; l'objection est donc sans valeur. L'immunité variolique vraiment remarquable, constatée en Allemagne, est exclusivement due à la vaccine animale. L'épidémie de Paris et de province semble avoir été importée d'Angleterre, où la variole fait d'autant plus de ravages que, dans certains districts, la ligue antivaccinatrice a de nombreux adhérents.

Est-il obligatoire, comme le disent les médecins, de se faire revacciner? Absolument. Toute personne non revaccinée peut être de nouveau atteinte par la variole; elle crée par suite un danger public, puisqu'elle peut donner un foyer d'infection. Dans certaines classes de la population, chez les domestiques particulièrement, on s'imagine que la vaccination rend malade. Préjugés. La revaccination est nécessaire parce que c'est une erreur de penser que l'immunité vaccinale persiste autant que l'individu; elle s'épuise au contraire, et bien que, par exception, elle subsiste chez quelques privilégiés, en général elle disparaît, même plus vite qu'on ne le pense. N'entend-on pas dire :

« J'ai été vacciné, puis revacciné il y a dix ans, je n'ai rien à craindre. » Ah! mais du tout, on a tout à craindre au contraire. Jadis, la durée de l'immunité avait été fixée, je ne sais pourquoi, à vingt ans; on abaissa la limite à quinze, puis enfin à dix ans. Cette limite est encore bien trop large. Glogowski avait déjà dit : « J'ai vacciné trente enfants à la naissance; or, six ans après, la revaccination a été chez tous, suivie de succès. » M. le docteur Juhet Rénoy, médecin de l'hôpital Cochin, qui a dirigé l'hôpital de varioleux d'Aubervilliers pendant l'épidémie actuelle a eu à soigner un grand nombre d'enfants authentiquement vaccinés présentant de larges cicatrices post-vaccinales; il y en avait, non seulement de dix ans, mais de six ans, et quelques-uns ont succombé à des varioles confluentes. Donc, ils avaient déjà perdu l'immunité vaccinale; il est donc nécessaire de pratiquer la revaccination, surtout en temps d'épidémie, au moins tous les cinq ans. Cinq ans! Nous voilà loin de l'ancienne limite de vingt ans. Il est très important d'imposer cette idée aux masses profondes du peuple, si réfractaire à toutes les mesures de précaution.

La revaccination ou la vaccination peuvent-elles hâter l'éclosion de la variole? On rencontre des personnes qui affirment que la vaccination a amené la maladie. C'est une grosse erreur. Oui, on pourrait citer quelques exemples dans lesquels la variole est venue immédiatement après la vaccination. Mais elle est venue parce que le vaccin introduit trop tard n'avait pas encore conféré l'immunité. L'immunité conférée ne débute pas à jour fixe, comme on le croyait; il se passe entre l'inoculation et l'action de la vaccine une moyenne de durée qui varie entre 8 et 12 jours. La variole évolue plus vite. Si bien que vacciné, si vous contractez la variole de façon qu'elle évolue avant le 8e ou le 12e jour, vous n'aurez pas encore conquis l'immunité et vous contracterez la variole. De là les interprétations erronées.

On a essayé dans ces derniers temps, pour éviter les cicatrices que laisse sur le visage et sur le corps la maladie, d'en revenir à un vieux traitement très préconisé depuis longtemps, c'est le traitement à « la chambre rouge ». La lumière actinique aggraverait les stigmates de la petite vérole; d'où l'idée de placer le malade à l'abri de la lumière du jour dans une sorte de cabinet noir photographique, rideaux rouges, verres rouges, etc. Fouquet, au dix-huitième siècle, écrivait de Montpellier que, dans son enfance, on vêtissait les petits vérolés de drap écarlate et qu'on les tenait dans des lits fermés avec des rideaux de même étoffe. C'est encore la pratique employée par John de Gudderden dans la maladie du fils d'Edouard II. Lorsque le fils du roi tomba malade, dit ce médecin, je pris soin que toute chose autour de lui fût de couleur rouge, ce qui réussit si complètement, que le prince guérit parfaitement sans conserver la marque d'une seule

pustule. Malgré ces vieilles affirmations, il ne faut pas trop croire à l'efficacité de la « chambre rouge ». M. Juhet Rénoy l'a expérimentée à l'hôpital d'Aubervilliers sur divers malades, et les résultats ont été nuls. Il faudrait en conclure, en présence de ces résultats contradictoires, que l'influence de la lumière est illusoire et que tout dépend simplement de la forme et de la gravité de la maladie. On voit combien sont grands les préjugés qui règnent encore sur une affection redoutable. Nous le répétons, il faut accepter franchement le principe de la revaccination à petite échéance, si l'on veut être certain, surtout quand la variole fait des victimes dans un quartier ou dans une ville, de ne pas subir les atteintes de cette maladie redoutable.

MM. Phisalix et Bertrand nous font espérer que l'on pourra bientôt nous vacciner contre les morsures mortelles des serpents. Le seul antidote jusqu'ici à peu près efficace est le permanganate de potasse. Les auteurs de la vaccination contre le venin ont été conduits aux inoculations par des travaux de longue haleine. Ils ont trouvé que le sang des serpents, des couleuvres mêmes, renfermait du venin. Et c'est ainsi qu'ils ont expliqué pourquoi le serpent avait de naissance l'immunité contre son propre venin. Or l'activité du venin peut s'atténuer. MM. Phisalix et Bertrand ont trouvé qu'en le chauffant à 100 degrés, pendant une demi-minute et en le refroidissant ensuite, le venin perdait en grande partie ses propriétés toxiques. En effet, des cobayes très sensibles au venin mortel ne sont plus atteints par inoculation avec du venin atténué. On peut donc en conclure que l'homme, qui est moins impressionnable au venin que le cobaye serait mis à l'abri des morsures par une vaccination préalable.

C'est déjà bien, mais c'est l'expérience inverse qu'il serait surtout intéressant de faire. Il faudrait inoculer le venin mortel et, après coup, le venin vaccin, puis constater si l'animal ne succomberait pas. Le venin vaccin deviendrait alors un préservatif comme le virus rabique de M. Pasteur dans les morsures par chiens enragés. C'est seulement dans cette voie que la méthode aurait de l'importance pratique, car on ne peut guère supposer que l'on se fera vacciner en temps ordinaire, et par précaution, contre la morsure problématique d'un serpent, d'autant mieux que l'on ne connaît pas encore la durée de l'immunité conférée par le nouveau vaccin. Voilà où serait réellement l'utilité de la méthode. Nous souhaitons donc que MM. Phisalix et Bertrand poussent leurs recherches de ce côté. Ils feraient alors une découverte bien utile, car les morsures des serpents, surtout dans certains pays, ne sont pas quantités négligeables, et les victimes se comptent encore par centaines chaque année.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1894.

Si l'on veut classer par leur degré d'importance les événements de politique intérieure qui se sont déroulés dans cette quinzaine, on doit assurément donner le premier rang à la discussion qui s'est produite le 3 mars, à la Chambre des députés.

Cette discussion, soulevée en termes excellents par M. Denys Cochin, avait eu d'abord pour objet un arrêté aussi ridicule qu'odieux pris, il y a déjà deux ans, par le maire de Saint-Denis contre les enterrements religieux, et sur lequel le conseil d'État vient de se prononcer. Tout en annulant la seconde partie de cet arrêté, relative au port des emblèmes religieux, le conseil d'État en a maintenu la première, qui interdisait à l'extérieur les cérémonies religieuses. C'est sur ce point et sur l'opinion qu'aurait exprimée dans cette affaire le directeur des cultes, que M. Denys Cochin a interrogé le ministre de l'instruction publique. Mais la question s'est bientôt élargie par l'initiative même des représentants du gouvernement, qui ont fait à cette occasion des déclarations graves.

Ces déclarations méritent d'être retenues, aussi bien par ceux à qui elles ont été adressées que par ceux qui les ont faites. Le gouvernement a le devoir, les ayant faites, de les appliquer; les conservateurs ont celui d'en reconnaître le mérite et d'en faciliter l'application, soit en appuyant le gouvernement, si sa conduite répond à son langage, soit en lui rappelant son langage, si ses actes s'en écartaient.

Nous l'avons dit dès le premier jour où s'est formé le ministère : ce qu'il faut considérer dans le cabinet actuel, c'est avant tout l'orientation nouvelle que, le nom du président du conseil et les événements aidant, il doit imprimer à la politique. Qu'il le voulût ou non, ce cabinet n'avait de raison d'être que dans l'adoption d'une politique nouvelle. A vouloir suivre les errements anciens, il devait faire place à d'autres, mieux en situation que lui de les observer. Pour peu qu'il s'en écartât, comme le lui commandait le mouvement provoqué par les attentats des anarchistes, il devait fatalement rompre avec la concentration, et en soulevant contre lui tous ceux qui en avaient vécu, se trouver obligé de chercher ailleurs des rapprochements et des concours.

Jamais ce changement n'avait paru avec plus d'évidence que

dans la séance de samedi dernier. Nous aurions beaucoup à dire sur l'argumentation par laquelle M. Spuller a tenté de défendre la partie de l'arrêté du maire de Saint-Denis, qu'a maintenue le conseil d'État, et pour mettre en dehors du débat la personne et le langage du directeur des cultes. Il a lui-même implicitement réfuté cette argumentation par les déclarations très nettes et très courageuses qu'il a bientôt fait entendre.

S'associant aux paroles que M. Denys Cochin venait de prononcer, le ministre de l'instruction publique n'a pas craint d'affirmer que la politique du gouvernement devait désormais s'inspirer d'un *esprit nouveau;* qu'elle devait avoir à tâche de « réconcilier tous les citoyens dans la patrie française », et de « ramener tous les Français autour des idées de bon sens, de justice et de charité qui sont nécessaires à toute société qui veut vivre ».

La Chambre n'en croyait pas ses oreilles : ce mot « d'esprit nouveau », dans la bouche d'un ministre, a jeté l'étonnement sur tous les bancs, et l'extrême-gauche, profondément scandalisée, n'a fait qu'en relever l'importance par l'étalage tumultueux de son indignation.

Tandis que M. Denys Cochin, tout en faisant de justes réserves sur la première partie de l'arrêté du conseil d'État, se félicitait d'avoir provoqué la déclaration du ministre sur la nécessité de mettre dans le gouvernement « un esprit nouveau », M. Brisson transformait la question en interpellation; avec cet accent funèbre qui lui est propre et qui, d'ailleurs, ne manquait pas d'à-propos dans un débat où il avait été parlé d'enterrements, le franc-maçon sévère demandait compte à M. Spuller de cette grave infraction à l'orthodoxie radicale.

Il eût, sans doute, immédiatement déféré M. Spuller devant les loges, si M. Spuller eût dépendu d'elles. Mais, bien loin de céder à la mise en demeure, le ministre de l'instruction publique a osé déclarer qu'il n'appartenait pas à la franc-maçonnerie, et c'est alors qu'il a fait entendre des paroles qui ne se rencontrent guère, il faut le reconnaître, sur les lèvres des hommes politiques, à quelque parti qu'ils se rattachent. « Il y a en ce monde, a-t-on dit, plus de repentirs que d'aveux », c'est-à-dire que, même lorsqu'on a conscience de ses torts, il est bien rare qu'on les confesse.

M. Spuller a eu ce courage. Il a avoué ses erreurs. M. Goblet qui, pour changer tous les jours, ne s'en juge pas moins infaillible, lui ayant demandé sur qui portaient ses accusations : « Si vous le voulez, a répondu M. Spuller, je vous dirai que c'est moi-même que j'accuse en ce moment-ci »; et, comme M. Millerand reprenait : « C'est un *meâ culpâ?* — Parfaitement, monsieur. »

Nous serions bien injustes si nous ne rendions hommage au

sentiment qui a dicté ces paroles. Le ministre ne s'en est pas tenu là ; il a insisté sur la nécessité « de renoncer à la politique tracassière et mesquine », et comme pour ne laisser planer aucune équivoque ni sur le passé ni sur l'avenir : « Je prétends que ce n'est pas du tout continuer la même politique que de déclarer que toutes les fois qu'il est pris une mesure simplement d'apparence vexatoire, tracassière, oppressive de la liberté de conscience de tel ou tel citoyen, il est de l'intérêt de la république de ne pas y souscrire. *Et que vous le vouliez ou non, cela n'est pas l'ancienne politique; car trop souvent, au contraire, on a prêté le flanc à des accusations de cette nature.* »

M. Brisson a défini ce langage, « un acte de contrition pour le passé ». Nous ne disons pas le contraire. Il est certain qu'on ne pouvait mieux justifier la longue opposition des catholiques, cette opposition que naguère, dans les ordres du jour dictés par M. Ranc, on qualifiait de rébellion et qui n'était qu'une légitime protestation contre « une politique vexatoire, tracassière, oppressive de la liberté. » M. Brisson était dans la logique de ces ordres du jour, lorsqu'il a prétendu que les républicains avaient toujours pratiqué la liberté, puisque les républicains de sa trempe, comme tous les despotes, jacobins ou césariens, ont toujours fait consister leur liberté à opprimer celle d'autrui, et il a dit le vrai mot de l'histoire de la république depuis quinze ans, en proposant de déclarer que la Chambre persistait « dans les *principes anticléricaux dont s'est toujours inspirée la politique républicaine* ».

Rien n'est plus exact, et c'est parce que la politique républicaine s'est toujours inspirée, comme le dit M. Brisson, de ces principes anticléricaux, qu'elle a été, comme l'a reconnu M. Spuller, tracassière, mesquine, oppressive.

La Chambre n'a pas voté l'ordre du jour de M. Brisson; mais il n'en faut pas conclure que les passions auxquelles il a fait appel soient éteintes dans cette assemblée. On les sent encore fermenter même chez plusieurs de ceux qui ont soutenu le cabinet; habitués aux vieux mots d'ordre des comités et des loges, beaucoup ont été pris de stupeur en entendant le langage du ministre de l'instruction publique, et leur impression s'est traduite dans l'adoption de cet ordre du jour Barthou qui, ne visant que la défense des droits de l'État laïque et des lois républicaines, ne répond nullement, encore bien que le gouvernement ait affirmé cette défense, aux déclarations qui avaient été le fait capital de la séance.

On devine, en lisant le compte-rendu de cette séance, que la majorité a été quelque temps incertaine, et l'on s'explique que, pour la ressaisir, le président du conseil, tout en s'associant avec sa netteté habituelle aux déclarations de M. Spuller, ait cru devoir

s'attacher à calmer les inquiétudes que ces déclarations, commentées par M. Brisson, avaient soulevées sur les bancs de la gauche. Les ministres ont affirmé le maintien des lois scolaires et militaires avec d'autant plus d'énergie qu'ils venaient de répudier l'esprit d'où ces lois sont sorties. Nous le regrettons, sans en être surpris. Dire qu'on maintiendra les lois scolaires, au moment où l'on combat avec le plus d'énergie le mal social qu'ont développé les principes de ces lois, c'est tenir le langage d'un pompier qui, tout en jetant de l'eau pour éteindre l'incendie, s'engagerait à maintenir soigneusement le foyer d'où l'incendie s'est répandu.

Cependant nous ne pouvons nous étonner beaucoup qu'ayant voté ces lois, les ministres n'en parlent pas comme devraient le faire ceux qui les ont combattues; lors même qu'ils sentiraient au fond de leur âme la nécessité future de les modifier, peut-être ne jugeraient-ils pas encore que, dans l'état actuel de la Chambre, le moment fût venu de le proclamer.

En pareil cas, du reste, c'est l'événement qui prononce. Les hommes parlent, et les faits décident. N'a-t-on pas vu, avant la révolution de 1848, les hommes d'Etat de 1830 combattre, au nom des droits de la société laïque, les revendications les plus légitimes des défenseurs de la liberté d'enseignement? Le plus grave et le plus modéré d'entre eux, M. Guizot, n'allait-il pas jusqu'à dire, le 21 mai 1844, à M. de Montalembert : « Ce n'est pas de l'esprit de liberté que vous êtes le représentant, c'est d'un esprit d'anarchie, de véritable anarchie intellectuelle et morale! » Quelques années se passaient, et l'on voyait les défenseurs les plus obstinés des droits de l'État, les adversaires les plus décidés des congrégations religieuses, mettre leur main dans la main de M. de Montalembert, et, proclamant avec lui, plus haut que lui, la nécessité de l'éducation religieuse, faire, d'accord avec les catholiques, la loi de 1850.

Il avait fallu, il est vrai, une révolution pour les éclairer. La crise que nous traversons ressemble terriblement à une révolution, et le langage du ministre de l'instruction publique et du président du conseil nous prouve que, s'ils n'en ont pas saisi tous les enseignements, ils commencent, du moins, à les entrevoir.

Quels peuvent être maintenant les résultats de cette séance? Nous ne sommes pas dans le secret des membres du gouvernement, et c'est avec un esprit parfaitement libre que nous apprécions leurs actes et leur langage. Nous ignorons quelle suite les ministres entendent donner à leurs déclarations. Mais voici ce qui nous frappe. Ces déclarations, rien n'obligeait les ministres à les faire; rien ne forçait M. Spuller à tenir le langage qu'il a tenu. Etant donnée la Chambre à laquelle il parlait, son intérêt du moment, son intérêt ministériel, lui commandait au contraire de s'en tenir à

l'objet précis de la question, à l'arrêté du maire de Saint-Denis, et de ne pas se jeter dans des déclarations délicates sur la politique générale. Il n'avait pas besoin de ces déclarations pour rallier la majorité; bien loin de là, il risquait de la perdre en les faisant, et il l'aurait eue plus forte, s'il ne les avait pas faites. Supposez, à la place des ministres actuels, M. de Freycinet ou M. Ribot; ils n'eussent pas hésité; ils auraient pris le mot d'ordre des radicaux, et sous cette impulsion docilement acceptée, ils eussent fait voter par la même Chambre, à un plus grand nombre de voix probablement, quelque ordre du jour violent contre le clergé.

M. Spuller, pourtant, a voulu faire ces déclarations; il ne les a pas atténuées devant les clameurs des radicaux; il les a maintenues et accentuées. M. Casimir-Périer les a confirmées. A quel mobile ont-ils donc obéi? Ils auraient été les plus aveugles et les plus inconséquents des hommes, s'ils n'avaient pas prévu quelles colères, quelles hostilités, et aussi quelles espérances, dans d'autres rangs, leur langage allait susciter.

Il n'est pas possible qu'ils ne s'en soient pas rendu compte, et que, dès lors, ils n'aient pas compris que cet « esprit nouveau », proclamé par eux, impliquait de leur part une conduite nouvelle. Entre les ministres et les radicaux la rupture est consommée. Les ministres ne peuvent songer à refaire le pacte; ils y succomberaient. D'un autre côté, devant le pays, devant l'étranger lui-même, dont, avec discrétion et convenance, mais de manière à se faire entendre, le président du conseil a évoqué l'opinion, les ministres ont ouvert des espérances qu'il serait dangereux de tromper. Ils ont exprimé le désir de réunir tous les Français, et le mécompte serait grand si, après leur déclaration, la politique qui, de leur aveu, a contribué à nous diviser, devait se continuer. « Cette union est plus nécessaire que jamais, a dit M. Casimir-Périer, *pour donner au gouvernement la force de parler avec autorité au dehors.* » Quelle responsabilité le gouvernement n'aurait-il donc point assumée, si, après avoir spontanément défini les conditions auxquelles est attachée cette union, il ne les observait pas!

Ainsi, de quelque côté qu'ils regardent, les ministres ont coupé les ponts à la politique de discorde et de persécution; ils se sont imposé à eux-mêmes la politique de liberté et de paix. Mais cette politique, il faut qu'ils l'imposent à leurs agents, et que, depuis la direction des cultes jusqu'aux derniers rangs des fonctionnaires, on ne la voie pas chaque jour méconnue et combattue.

Là encore, M. Casimir-Périer s'est expliqué : « Depuis que nous avons l'honneur d'être au pouvoir, a-t-il dit, nous comprenons à quel point, chez les fonctionnaires de tous ordres, le sentiment de l'autorité peut avoir besoin d'être rétabli. L'autorité n'est pas une

chose intermittente, passagère, se faisant sentir sur les uns en négligeant les autres. Nous sommes un gouvernement; nous avons la prétention de gouverner. »

Qu'est devenue, en effet, la notion des devoirs hiérarchiques dans un pays, où des préfets se montrent publiquement associés aux adversaires du gouvernement, et, devant leurs administrés, les félicitent de leur hostilité; où des instituteurs partent en guerre contre la société et obtiennent pour récompense un mandat législatif; où nul secret n'est plus gardé, où peuvent se produire des trahisons et des scandales, comme cette divulgation de l'incident de Copenhague; où les pièces les plus confidentielles des ministères, soit de la justice, soit de la marine, soit de l'intérieur, paraissent, tout à coup, livrées par on ne sait quel fonctionnaire, dans quelque feuille révolutionnaire, où, dans une ville comme Roubaix, la municipalité peut, sous prétexte de la mi-carême, organiser des manifestations sacrilèges et des provocations à la guerre civile? Oui, l'anarchie est partout, et partout le gouvernement doit la combattre. Il sait donc à l'avance quelles oppositions l'*esprit nouveau* va rencontrer dans les rangs de ceux dont l'*esprit ancien* a fait ses créatures; c'est à lui de les mettre en demeure d'appliquer sa politique ou de se retirer.

C'est là ce que nous avons le droit de demander aux ministres, parce que l'exécution est entre leurs mains. Ce qui ne dépend pas d'eux, c'est l'abolition des lois scolaires, et quelle que soit leur pensée intime, nous ne leur ferons pas un crime de ne pas proposer cette réforme à la Chambre, proposition dont le seul effet, dans l'état de cette Chambre, serait d'amener, non l'abolition des lois scolaires, mais le renversement du cabinet. A moins de pratiquer la politique du pire, on ne peut souhaiter que M. Casimir-Périer et M. Spuller fassent place à M. Goblet ou à M. Bourgeois.

Le ministre de l'instruction publique a reconnu lui-même que « le pays n'en était plus sur les questions religieuses au point où il en était — c'est M. Spuller qui parle — il y a dix ou quinze ans ». Ce mouvement ne s'arrêtera pas; il ira se développant sous l'action des événements; c'est aux ministres à ne pas le contrarier dans sa marche, à en observer, à en faciliter les progrès par une politique conforme à leurs déclarations. Ainsi pourra se former un état d'esprit que manifesteront des élections ultérieures, et d'où naîtront les grandes réparations législatives dont est incapable la Chambre actuelle.

Les conservateurs ont leurs obligations, comme ils doivent avoir leur part dans cette œuvre de transformation. Il ne s'agit pour eux ni de se livrer au ministère ni de s'engager contre lui. La réserve est leur devoir; ce qu'ils ont le plus à éviter, dans un sens ou dans

l'autre, c'est le parti-pris. Nul n'a pu s'étonner que la plupart d'entre eux aient refusé de voter l'ordre du jour qui a prévalu samedi dernier, cet ordre du jour impliquant le maintien nécessaire de lois qu'à bon droit ils condamnent. Mais ils auraient manqué d'habileté autant que de justice — et ni l'une ni l'autre n'ont fait défaut à leur interprète, M. Denys Cochin, — s'ils n'avaient témoigné leur satisfaction des déclarations du gouvernement, tout en demandant aux ministres de les appliquer. Il y a désormais quelque chose de changé dans l'orientation politique; cela est important à dire, non seulement parce que cela est vrai, mais parce que le dire, c'est le meilleur moyen de faire passer ce changement dans les faits. Plus on répétera que les paroles des ministres ne signifient rien, plus on diminuera par là même leurs obligations, plus on éteindra dans le pays ce sentiment d'attente qui, excité par leur langage, aurait d'autant plus commandé leurs actes. Plus on attachera, au contraire, de gravité à ces déclarations, plus on fera ressortir les conséquences qu'elles comportent, plus on aura éveillé les espérances publiques et mis ainsi les ministres en demeure d'y répondre en se rapprochant, pour exécuter le programme qu'ils ont annoncé, de ceux qui seuls peuvent les aider dans cette tâche.

La Chambre vient enfin de valider, après enquête, l'élection de M. Eugène-Melchior de Vogüé. Les questions de parti devraient rester étrangères à ces décisions qui, comme tous les jugements, ne portent que sur l'appréciation de faits contestés. Mais on sait que, loin d'en être écartées, ces questions y tiennent toujours la première place. Les adversaires de M. de Vogüé n'ont pas manqué de les invoquer; ils ont pris soin d'établir que l'*esprit ancien* serait battu si on n'invalidait pas M. de Vogüé, nous obligeant, dès lors, à voir une première victoire de l'*esprit nouveau* dans l'admission de l'élu de l'Ardèche. La Chambre, aurait perdu plus que M. de Vogüé à son exclusion; elle recueillera de sa présence autant d'honneur qu'il peut en trouver lui-même à entrer au Parlement.

L'empire d'Autriche vient d'avoir deux grands procès politiques; à Vienne, celui des anarchistes, à Prague, celui qu'on pourrait appeler le procès des anarchistes en herbe, le procès de l'*Omladina*. Les deux affaires se sont terminées par de nombreuses condamnations; mais celle qui a le plus duré et dont on s'est le plus occupé est l'affaire de l'*Omladina*.

Les accusés étaient, pour la plupart, de tout jeunes gens, quelques-uns n'ayant pas dépassé quinze ans; de là ce nom d'*Omladina* qui, en tchèque, veut dire jeunesse. Ils étaient inculpés d'avoir fait partie d'une société secrète tendant à renverser l'autorité impériale en Bohême; cette société aurait pris son origine dans des réunions tapageuses de jeunes ouvriers qui, lors de

l'exposition centenaire de 1891, à Prague, dans le local même de l'exposition, manifestèrent contre le centralisme allemand. Commencé le 15 janvier, le procès s'est prolongé plus d'un mois; il a eu lieu à huis-clos, non sans que bien des détails d'audience aient pu arriver aux journaux. Les gamineries violentes de quelques accusés, les contradictions d'un agent de police soupçonné d'avoir joué le rôle d'agent provocateur, les protestations des avocats, qui ont fini par renoncer à plaider et qu'a dû remplacer un juge suppléant, ont diversement impressionné l'opinion publique, qui a paru trouver bien rigoureuses certaines condamnations prononcées contre des enfants.

C'est le régime allemand qui prend sa revanche en Bohème. L'état de siège règne à Prague, la censure pèse sur la presse, sans que se calme l'agitation intérieure. Le parti de transaction que représentaient les vieux-tchèques disparaît dans cette mêlée. La Bohème peut se rappeler le temps où l'on traitait en rebelles ceux qui, en Hongrie, revendiquaient l'autonomie nationale, et se dire, en les voyant maintenant gouverner à Budapest, que pareils changements se produiront un jour à Prague.

A Vienne, le Reichsrath a repris ses séances, et le moment est proche où il devra aborder la question de la réforme électorale. Le ministère du comte Taaffe est tombé pour avoir soulevé cette question; mais elle est demeurée debout sur ses ruines; si le cabinet Windischgraetz avait pu l'oublier, les réunions populaires la lui remettraient en mémoire. Ces réunions se multiplient dans la capitale de l'empire, pour réclamer le suffrage universel, et des voix s'élèvent parmi les socialistes pour demander qu'à l'exemple des mineurs de Belgique, on organise la grève générale pour imposer la réforme.

En jetant dans le débat la question de l'extension du suffrage, le comte Taaffe se flattait de la résoudre lui-même. M. Gladstone, en déchaînant la guerre contre la Chambre des lords à la veille du jour où il allait se retirer du pouvoir, a ouvert une campagne qu'il savait n'avoir pas à mener. C'est un legs, legs redoutable, qu'il a laissé à ses successeurs.

Annoncée depuis le voyage de M. de Gladstone à Biarritz, la démission du premier ministre est aujourd'hui un fait accompli. Le Parlement, qui vient de clore la session de 1893, ouvrira, le 12 mars, la session de 1894 sous une autre direction que celle du grand vieillard. M. Gladstone demeurera pourtant à la Chambre des communes, et la vigueur dont il a fait preuve dans ce dernier discours où, en reprochant à la Chambre des lords les amendements portés par elle au bill sur les conseils des paroisses, il a émis des prévisions si menaçantes contre la haute assemblée,

permet de croire que, simple soldat dans les rangs du parti ministériel, il lui prêtera encore un puissant concours.

Contraste piquant! Au moment où la lutte s'annonce contre la Chambre des lords, c'est un de ses membres, c'est lord Rosebery, qui devient chef du gouvernement. Comment pourra-t-il mener l'attaque contre l'assemblée dont il fait partie? M. Floquet n'est entré au Sénat que pour le mieux détruire; mais tout le monde ne se sent pas le courage de M. Floquet. Quoi qu'il en soit, la tâche du nouveau cabinet sera difficile, et sa durée reste incertaine. C'est sir William Harcourt qui sera le leader de la Chambre des communes. Il a déjà envoyé aux membres du parti libéral la circulaire de convocation pour la séance du 12 mars, les prévenant que « l'attention de la Chambre serait appelée sur des questions de grande importance ». Le parti ministériel se composait, on ne peut l'oublier, de nuances très diverses, représentant chacune une partie du programme commun qui, pour chacune d'elles, était la principale. Les libéraux, les radicaux, les Irlandais, les Gallois, ont pu faire la concentration sur le nom de M. Gladstone; la feront-ils également à la suite de lord Rosebery, et les revendications que personnifie chacun de ces groupes, trouveront-elles place dans les projets du nouveau cabinet? Le *home rule* est le premier point sur lequel il importera d'être fixé, les 80 membres, qui forment le parti irlandais à la Chambre, pouvant, suivant qu'ils auront ou non satisfaction, déplacer la majorité.

La paix est conclue entre l'Espagne et le Maroc. Elle est, somme toute, à l'avantage de l'Espagne, et les nouvelles pessimistes qui avaient circulé pendant quelques jours ne font que mieux ressortir le succès diplomatique du maréchal Martinez Campos. Une zone de 500 mètres sera établie autour du territoire de Mellila, par une commission mixte d'Espagnols et de Maures. Les auteurs de l'agression de Melilla seront punis; l'Espagne aura des consulats à Fez et à Mirakech, et elle se réserve de récuser les caïds que désignera le sultan pour le représenter dans le territoire du Rif. Enfin, une indemnité de 20 millions lui sera payée en termes successifs, et, en cas de retard, le sultan devra à l'Espagne un intérêt de 6 pour 100, les recettes des quatre principales douanes étant de plus affectées en garantie. L'Italie s'est défendue d'avoir rien fait, comme on l'en avait accusée, pour entraver les négociations. Ce qui est certain, c'est que la légation de France les a facilitées. Le souvenir de ses bons offices dans cette crise délicate, en servant notre influence au Maroc, ne pourra que resserrer les relations d'amitié entre l'Espagne et notre pays.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'empire romain jusqu'en 1802, par M. Rodocanachi, 2 vol. in-4° avec planches. (Paris, Picard.)

Dans cet ouvrage, M. Rodocanachi, connu par ses travaux antérieurs sur la Rome médiévale, étudie l'histoire particulière et analyse les statuts de chaque corporation. Rome en a compté près de cent. L'heureuse et savante économie de leurs statuts, l'esprit de réelle confraternité et le respect sincère des droits de chacun qui les inspirent, en rendent l'étude particulièrement attachante et instructive. Tout y était concerté en vue d'assurer à chaque membre sa part dans la jouissance du monopole commun, et de protéger les petits marchands contre les entreprises de marchands plus riches, plus audacieux ou moins scrupuleux. C'est ainsi, chose curieuse, que lorsqu'un marchand achetait une grande quantité de marchandises, il était tenu d'en céder une partie, souvent même la moitié, *au prix coûtant*, à ceux de ses collègues qui lui en faisaient la demande. On le considérait comme ayant traité « au nom de la communauté tout entière ». D'autres dispositions touchant l'espacement des boutiques, les marques de fabrique, l'assistance médicale, l'attribution aux membres malades ou tombés dans l'extrême misère, montrent à quel point les artisans romains avaient le souci des lois de la solidarité.

Non moindre était leur attachement à leurs devoirs religieux. Les premières corporations se fondèrent presque exclusivement dans le dessein de faire brûler un cierge dans une église; plus tard, celles qui se formèrent eurent toujours à cœur et tinrent à honneur de posséder des églises, ou tout au moins des chapelles, qu'elles ornaient et restauraient de leur mieux. Plus d'une église romaine doit sa conservation à la piété active de ces artisans. Tous les statuts, sans exception, contiennent de nombreuses et minutieuses dispositions touchant l'obligation pour les membres d'aller à la messe, de fréquenter les sacrements, de participer aux processions.

L'organisation administrative de ces communautés en est aussi un des caractères les plus intéressants. L'élection des chefs, les pouvoirs qui leur étaient conférés, sont l'objet de prescriptions aussi savantes que sages. Si le nombre des *officiers* fut parfois excessif, jusqu'à atteindre dix-sept dans une corporation de vingt-six membres, cela serait, non pas tout à l'amour de la gloriole, du clinquant des charges officielles auquel n'étaient pourtant pas insensibles les artisans de Rome, mais à leur crainte des abus de pouvoir. A leurs conseils, ils donnaient des conseillers, des secrétaires, des assesseurs, chargés autant de les surveiller que de les seconder; à leurs camerlingues, des taxateurs, des répartiteurs, voire un coadjuteur!

Quelle sagesse aussi dans les prescriptions relatives aux assemblées. On commençait en récitant des prières à genoux, puis les officiers prenaient la parole suivant l'ordre de la hiérarchie. Ceux qui voulaient leur répondre en avaient le droit, à condition qu'ils le fissent en termes mesurés et sans offenser leurs collègues. En cas de désobéissance, la prison, l'amende, quelquefois l'exclusion. Combien ces assemblées compassées devaient ressembler peu à nos modernes réunions ouvrières, et que d'enseignements les *syndicats* ne trouveraient-ils pas dans ces statuts si respectueux des droits de chacun des associés, et même de ceux du public!

Sans doute, il faut faire honneur de cette modération à la sagesse des ouvriers et des marchands romains, mais l'action du pouvoir pontifical n'y fut pas non plus étrangère. Loin de là. Soit directement et personnellement, soit indirectement par l'intermédiaire de *visiteurs* ou du cardinal protecteur de chaque corporation, les papes intervenaient sans cesse non seulement dans les rapports réciproques des corporations entre elles, mais aussi dans leur réglementation intérieure. Que les patrons boulangers et leurs apprentis fussent en désaccord, que les libraires voulussent modifier leurs statuts, que la guerre fût sur le point d'éclater entre les cordonniers et les peaussiers, le pouvoir pontifical in-

tervenait pour rétablir la paix. Il intervenait également dans la réglementation des conditions de vente, dans l'établissement des tarifs, dans la fixation des mesures de capacité. Il alla même jusqu'à créer des boulangeries, des boucheries municipales. On se rend compte de cette action constante en parcourant les tables analytiques qui terminent le volume.

A côté des corporations patronales, il existait aussi des corporations d'apprentis. M. Rodocanachi a analysé les curieux statuts de quatre d'entre elles.

Grâce à l'intégrité relative des archives romaines, l'auteur a pu suivre le développement des corporations à travers une longue suite de siècles et dans des conditions sociales fort diverses, ce qui donne à son ouvrage un intérêt de plus.

La validation des élections, par M. Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut. (Dentu.)

Cette importante brochure est le complément de la publication que M. Lefèvre-Pontalis avait faite au mois d'octobre sur les élections de France et d'Angleterre. Elle est le compte-rendu fidèle et méthodique du rapport fait à la Chambre des députés, des débats et des votes auxquels ils ont donné lieu.

M. Lefèvre-Pontalis a relevé les indulgences aussi bien que les sévérités qui ont ressemblé parfois à de véritables dénis de justice. Son compte-rendu est une analyse rigoureusement exacte du laisser-aller ou de la pression dont la Chambre a trop souvent donné le témoignage. Il fait ressortir, comme conclusion, l'incompétence de sa juridiction et y oppose le contraste instructif du parlement anglais qui, pour les élections contestées, a délégué ses pouvoirs aux juges des grandes Cours, dont la haute impartialité est au-dessus de tout soupçon.

L'autorité politique de M. Lefèvre-Pontalis donne une grande valeur à cette étude de droit parlementaire, qui est de main de maître.

Gentilshommes ruraux de la France, par Henri Baudrillart, de l'Institut. Un vol. in-8°, avec portraits. (Didot.)

Sous ce titre, M. André Baudrillart, un des fils de l'éminent sociologue, publie une série de portraits, qui compteront parmi les meilleurs écrits de l'auteur de l'*Enquête sur les populations agricoles*.

Rien de plus savoureux et de plus instructif que l'étude sur le *Livre de raison* du *Sire de Gouberville*, gentilhomme normand du seizième siècle. Rien de plus chaleureux que la défense d'Olivier de Serres, au sujet de son rôle dans les guerres de religion. Nous pourrions faire le même éloge de l'étude consacrée à Noël Du Fail, le savant magistrat, l'ingénieux conteur, le peintre sympathique et malicieux des mœurs rurales. Avec le marquis de Mirabeau, M. Baudrillart aborde et approfondit les plus importants problèmes de l'économie politique et rurale. Le marquis de Turbilly offre le type du grand seigneur hardi et réformateur, faisant valoir, ou plutôt créant un domaine agricole dans le même siècle. Amusante autant que féconde en aperçus moraux et économiques est l'étude sur M. de Montyon, seigneur rural, sorte de bourru bienfaisant, généreux et intéressé, dur et charitable, avec cela administrateur du plus grand mérite, écrivain aux vues neuves, hardies et sensées. Enfin, avec MM. de Lavergne et de Falloux, l'auteur nous amène jusqu'à un passé qui date d'hier. Tout le monde connaît l'agronome éminent que fut M. de Lavergne; quant à M. de Falloux, propriétaire rural et cultivateur, nos lecteurs retrouveront dans ces pages le grand homme de bien et l'ami des humbles qui fut notre illustre collaborateur et qui pratiquait si hautement sa belle devise : *Non sibi sed populo*.

L'idée maîtresse qui relie ces morceaux est un chaleureux rappel à la classe riche de ses devoirs vis-à-vis de la terre, qui invite « ses possesseurs à l'habiter et veut être recherchée autrement que par les revenus qu'on en peut tirer à distance ».

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

SUR SES PAS

Caïus Septime Cinna était patricien romain. Il avait passé sa jeunesse au milieu des légions, partageant leur vie difficile. Plus tard, il était revenu à Rome pour jouir de sa gloire et des plaisirs que pouvait lui procurer une fortune considérable, quoique déjà un peu entamée.

Il usait et abusait de tous les genres de divertissements que lui offrait la grande ville : soupers nocturnes dans les somptueuses villas suburbaines; le jour, jeux d'escrime, entretiens avec les rhéteurs dans les bains publics, où les discussions éristiques se croisaient avec les propos et les commérages mondains; courses dans les cirques et combats de gladiateurs. On le voyait escorté de joueurs de luth grecs, de devins de la Thrace, de baladins amenés des îles de l'Archipel. Issu par sa mère de la race illustre de Lucullus, il avait hérité d'elle le goût des mets délicats. A côté des vins recherchés de la Grèce, figuraient sur sa table les huîtres de Naples, les loirs de Numidie, les grasses sauterelles préparées dans le miel du Pont, enfin les poissons de la mer Rouge et les perdrix blanches des rives du Borysthène. Toutes ces choses exquises, il les savourait, non en soldat avide de bonne chère, mais en fin connaisseur qui juge et apprécie.

Dans un ordre plus élevé, il avait su cultiver et développer en lui-même le sens artistique. Il s'entourait de mille fantaisies coûteuses : statuettes fondues dans l'airain de Corinthe, vases étrusques ou provenant de l'humide pays des Sères, mosaïques romaines, tissus précieux d'au-delà de l'Euphrate, parfums d'Arabie, et tous ces mille petits objets d'art dont l'étude et l'appréciation servaient à combler le vide de la vie patricienne. Il savait en discourir savamment avec les vieillards édentés, au crâne chauve, qu'il conviait à ses banquets, et qui y paraissaient couronnés de roses et suçant la fleur de l'héliotrope pour parfumer leur haleine.

Il comprenait aussi la beauté des périodes cicéroniennes, des

vers amoureux d'Horace et des plaintes harmonieuses d'Ovide. Élevé par un rhéteur d'Athènes, il parlait couramment le grec, savait par cœur de longs fragments de l'*Iliade*, et, dans les festins, il chantait les odes d'Anacréon aussi longtemps qu'il ne succombait pas à la fatigue ou à l'ivresse. Grâce à son maître et à d'autres, il s'était initié à la philosophie; il avait comparé les diverses écoles qui s'étaient formées en Hellade ou dans les colonies de l'Asie Mineure, et il en savait assez pour se rendre compte que tous ces monuments de l'esprit humain n'étaient plus qu'un monceau de ruines. Il connaissait personnellement beaucoup de stoïciens, mais il nourrissait de l'antipathie contre leur secte, qu'il envisageait plutôt comme parti politique et qui lui semblait, d'ailleurs, composée d'esprits bizarres, ennemis de toute vie joyeuse. Les sceptiques s'asseyaient souvent à sa table, bouleversant, entre chaque plat, des systèmes entiers et proclamant, tandis que le vin étincelait dans les coupes, que tout plaisir est vanité, toute vérité chimère, et que le but unique du sage doit être l'anéantissement de la mort.

Ces théories frappaient l'oreille de Cinna sans atteindre sa conviction. Il n'avait aucun principe fixe et ne voulait pas en avoir. Dans la grande figure de Caton, il ne voyait que l'assemblage d'un noble caractère et d'une immense sottise. Il regardait la vie comme une mer que les vents agitent au gré de leurs caprices, et la sagesse n'était pour lui que la voile fabriquée de main d'homme et qui pousse le navire en avant.

Pourtant, il avait foi en certaines choses. Il croyait aux biens qu'il possédait, à sa force virile, à sa santé vigoureuse, à sa superbe tête romaine au profil d'aigle. Il avait au moins cette certitude qu'avec de tels dons de la nature, l'existence pouvait être supportable.

Quoique n'appartenant pas à l'école sceptique, sa vie n'était qu'un long acte de scepticisme. Il ne connaissait pas la véritable doctrine d'Épicure et, à cause de cela même, il aimait parfois à se proclamer épicurien. Dans l'ensemble, il jugeait que la philosophie n'était qu'une sorte de gymnastique intellectuelle. Lorsque les dissertations l'ennuyaient, il allait au cirque pour voir couler le sang.

Il répudiait toute croyance aux dieux, à la vertu, à la vérité et au bonheur, mais il croyait aux présages, il avait ses superstitions, et les religions mystérieuses de l'Orient éveillaient sa curiosité. Pour ses esclaves, il était un bon maître, lorsque le désœuvrement ne le poussait pas à quelque acte de cruauté.

Dans les premières années de sa vie tapageuse, il se plaisait à

étonner Rome par ses extravagances, et cela lui réussissait quelquefois. Plus tard, il se désintéressa de ce genre de succès.

II

Finalement, il se ruina. Ses créanciers se partagèrent les débris de sa fortune, et il ne lui resta qu'une lassitude invincible, la satiété de tout et une singulière impression de perpétuelle inquiétude. Rien ne lui était demeuré étranger. Il avait épuisé les fastes de l'opulence, l'amour, tel que l'époque le comprenait, les jouissances matérielles, la gloire militaire, l'attrait enivrant du danger; il s'était assimilé tout ce qui est du domaine de l'esprit humain : science, poésie, beaux-arts. Il pouvait donc croire qu'il avait arraché à la vie tous ses secrets, et pourtant il avait le sentiment qu'il existait en réalité autre chose, et que cette chose, la plus importante de toutes, lui avait échappé. Quelle était-elle? C'est ce qu'il ignorait, et en vain s'acharnait-il à la découvrir. L'obsédante pensée le poursuivait. Il la chassait, elle revenait sans cesse, et son trouble intérieur augmentait de jour en jour. Il enviait aux sceptiques leur incrédulité, et, pourtant, il les tenait pour fous de soutenir que le vide peut être comblé par le vide. En lui étaient deux hommes : l'un qui se riait de ses aspirations vers l'au-delà; l'autre qui en réclamait impérieusement la satisfaction.

Peu après la perte de sa fortune, il put, grâce à des influences de famille, obtenir un emploi à Alexandrie. On espérait que, dans ce centre de richesses, il arriverait à rétablir ses affaires. Sa tristesse inquiète s'embarqua avec lui à Brindisi et le suivit pendant tout le temps de la traversée. Il se disait qu'une fois à Alexandrie, transporté dans un autre milieu, distrait par ses fonctions, par mille impressions nouvelles, il se guérirait de son idée fixe, mais en cela, il se trompait. Un mois, deux mois passèrent, et, de même que les blés d'Italie, transplantés dans le limon du Delta, croissent avec plus de vigueur et d'abondance, de même l'hypocondrie du jeune patricien crût et se développa et devint semblable à un cèdre aux branches touffues qui projetait une ombre épaisse sur son âme.

Au début, il essaya de s'étourdir en adoptant le genre de vie qu'il avait menée à Rome. Alexandrie était une ville de plaisirs. A chaque pas, on y rencontrait de belles Grecques aux cheveux d'or pâle et au teint transparent que le soleil égyptien fonçait de nuances ambrées. Cinna se réfugiait dans leurs bras pour trouver l'apaisement.

Mais ce remède aussi demeura inefficace, et alors il songea au suicide. Beaucoup de ses compagnons s'étaient dérobés aux soucis de l'existence par ce moyen et pour des motifs moins sérieux que ceux qu'il pouvait invoquer, simplement par dégoût de vivre, par lassitude de jouissances. Eh quoi! il n'avait qu'à se jeter sur une épée et, si la main qui la lui présentait ne tremblait pas, ce serait fini de lui en un instant! La pensée d'échapper si facilement à tous ses maux s'empara de son imagination, mais, au moment d'obéir, un songe étrange l'arrêta.

Il rêva qu'il était parvenu aux bords de l'Achéron et que, sur la rive opposée, il apercevait son propre tourment sous la forme d'un esclave en haillons, qui s'inclinait devant lui et lui criait : « Je t'ai précédé afin de te ressaisir! »

Pour la première fois, Cinna connut la frayeur. Il comprit, à l'épouvante qui le paralysait, que tout ne s'achève pas dans la mort, et il recula, interdit, devant le mystère douloureux du tombeau.

Enfin, il se décida à se rapprocher des sages rassemblés dans le Sérapéum. Eux, peut-être, lui donneraient le mot de l'énigme. Son attente fut encore déçue. Les sages ne dissipèrent pas les ténèbres de son esprit, mais ils le décorèrent du titre de « τοῦ μουσείου » qu'on décernait aux Romains de noble race et de haute situation. C'était là une consolation bien illusoire, et ce brevet de sagesse, accordé à un homme qui ne pouvait trouver de solution au problème qui le torturait, parut à Cinna une ironie amère. Il se dit, toutefois, que peut-être le Sérapéum ne livrait-il que peu à peu ses révélations, et il ne perdit pas tout courage.

Le plus réputé, parmi les sages d'Alexandrie, était Timon d'Athènes, homme considérable et citoyen romain. Il s'était fixé, depuis quelques années, à Alexandrie, dans le but d'approfondir les secrets de la science égyptienne. On assurait de lui qu'il n'y avait pas un parchemin ou un papyrus de la Bibliothèque qu'il n'eût déchiffré, et qu'il possédait en lui-même toute la sagesse humaine. Il était, en outre, d'un caractère doux et plein de modération. Cinna le distingua vite parmi la foule des pédants et des commentateurs aux cerveaux ossifiés. Il fit sa connaissance, et la sympathie qu'il lui inspirait se convertit promptement en amitié. Le jeune Romain admirait chez le vieillard la puissance de sa dialectique, l'éloquence avec laquelle il traitait les sujets les plus élevés, ceux qui touchent aux destinées de l'homme et de l'univers. Ce qui le frappait surtout c'était la tristesse inexprimée qui se mêlait à ses enseignements. A mesure qu'ils se liaient davantage, le désir d'interroger son nouvel ami sur les causes de cette tris-

tesse grandissait chez Cinna et devenait irrésistible. Il avait soif aussi de lui ouvrir son propre cœur. Enfin, il se décida à parler.

III

Un soir, à la suite d'une discussion animée sur les transformations successives de l'âme, ils étaient restés seuls sur la terrasse dominant la mer. Cinna, mettant sa main dans celle de Timon, lui révéla toutes les angoisses qui le déchiraient, l'espoir irréalisé qui l'avait conduit à se joindre aux philosophes du Sérapéum.

— J'y ai gagné pourtant un bien inappréciable, dit-il en terminant, celui de t'avoir connu, et je sais aujourd'hui que si toi, ô Timon, tu ne peux soulager ma détresse, c'est qu'elle est à jamais incurable.

Timon demeura quelque temps à considérer les flots calmes de la mer dans lesquels se reflétait une lune nouvelle, puis il parla :

— Vois-tu, Cinna, cette volée d'oiseaux qui viennent ici se réfugier contre les rigueurs hivernales du Nord? Sais-tu ce qu'ils cherchent dans nos climats?

— Je le sais, la chaleur et la lumière.

— L'âme humaine aussi cherche la chaleur, qui est l'amour, et la lumière, qui est la vérité. Mais les oiseaux savent où se diriger pour leur bien, tandis que l'âme se perd dans des chemins sans issue, égarée par l'incertitude, attristée par les doutes desséchants.

— Et pourquoi, noble Timon, l'âme ne saurait-elle trouver sa voie?

— Anciennement, la croyance aux dieux nous procurait le repos. Maintenant, cette foi s'est consumée comme l'huile dans la lampe. Plus tard, on a pensé que la philosophie était le soleil de la vérité. A l'heure actuelle, comme tu le sais mieux que personne, sur les décombres des systèmes, à Rome, à l'Académie d'Athènes, et ici, trônent les sceptiques qui se vantent d'offrir la paix et qui ne nous apportent que le trouble, car ils nous plongent en une obscurité sans bornes; ils nous enlèvent tout point d'appui, et c'est ainsi que nous marchons à tâtons, les mains tendues dans le vide.

— Mais toi, noble Timon, comment n'as-tu pas trouvé le chemin?

— Je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé. Toi, tu as cru le découvrir dans les voluptés, moi, dans la réflexion; et voilà que le même brouillard nous enveloppe. Mais sache que tu n'es pas seul à souffrir. En toi, palpite la souffrance universelle. N'est-il pas vrai que, depuis longtemps déjà, tu ne crois plus aux dieux?

Cinna soupira :

— A Rome, dit-il, on les honore publiquement, et même on en importe de nouveaux d'Asie et d'Égypte; mais les seuls qui y croient du fond du cœur sont les marchands de légumes qui viennent, au point du jour, de la campagne à la ville.

— Et ceux-là, Cinna, possèdent la paix?

— Sans doute, mais comme la possèdent ici les adorateurs des chats et des oignons.

— Tu dis vrai. Une paix semblable à celle d'animaux bien repus qui ne réclament que le sommeil après avoir mangé.

— En vérité, noble Timon, cela vaut-il la peine de vivre pour en arriver là?

— Je dirais *non*, si je savais ce que la mort nous réserve.

— Mais alors, quelle est la différence entre tes doctrines et celles des sceptiques?

— Les sceptiques se complaisent dans la négation ou feignent de s'y complaire. Pour moi, c'est un martyre.

— Et tu ne vois pas de moyen de salut?

Timon se tut un instant, puis il lui dit, avec hésitation :

— Je l'attends.

— Et d'où te viendra-t-il?

— Je ne sais.

Il cacha sa tête dans ses mains et, comme apaisé par le silence recueilli du crépuscule, il recommença à parler d'une voix rêveuse.

— C'est une impression bizarre, mais je me dis parfois que, si le monde ne contenait pas plus que ce que nous connaissons, si nous n'étions pas appelés à devenir supérieurs à ce que nous sommes, il n'y aurait en nous aucun ferment d'inquiétude. C'est donc le mal même qui me donne l'espérance de la guérison. La foi de l'Olympe est morte, la philosophie chancelle sur ses bases, mais le salut nous viendra de quelque enseignement nouveau que nous ignorons encore.

. . . .

Cet entretien fut pour Cinna un étrange soulagement. En constatant qu'il n'était pas seul à se débattre, mais que l'humanité entière se débattait avec lui, il lui sembla qu'une main amie le délivrait d'un fardeau écrasant pour en rejeter le poids sur des milliers d'épaules.

IV

A partir de ce moment, l'amitié qui unissait Cinna au vieux Grec se fit plus étroite. Ils se voyaient souvent, mettant en commun

toutes leurs impressions, et Cinna trouvait mille douceurs à cette intimité. Il était, d'ailleurs, trop jeune pour que, malgré son expérience prématurée et ses découragements, la vie ne lui offrît encore des attraits inconnus, et le plus puissant de ces attraits, il le rencontra chez Antéa, la fille unique de Timon.

La renommée de la jeune fille à Alexandrie n'était pas moins grande que celle de son père. Tous lui rendaient hommage : les graves Romains qui fréquentaient la maison de Timon, les Grecs, les philosophes du Serapéum, le peuple même. Son père ne l'avait pas renfermée dans le gynécée, comme l'usage le voulait pour les femmes; il l'avait instruite, lui communiquant toute la science qu'il possédait. Parvenue à l'adolescence, elle lisait les livres grecs, latins et hébreux. Douée d'une mémoire merveilleuse et formée dans la polyglotte Alexandrie, les diverses langues qu'on y parlait lui étaient familières. Son esprit pouvait suivre celui de Timon et s'élever à la hauteur de ses spéculations abstraites. Souvent, elle prenait part aux doctes entretiens qui faisaient suite au souper dans la maison paternelle. Nouvelle Ariane, elle ne s'égarait pas dans le labyrinthe des problèmes ardus et savait tendre aux autres le fil conducteur. Un charme surnaturel planait sur toute sa personne, une auréole divine la couronnait. Elle avait des songes prophétiques, des révélations qui la transportaient au delà des horizons limités.

Son père l'aimait d'une tendresse d'autant plus vive qu'il s'y mêlait la crainte de la perdre. Parfois, en effet, elle lui avouait que son sommeil était hanté d'apparitions de mauvais augure; que, devant elle, brillait une clarté extraordinaire dont elle ne pouvait dire si c'était un présage de vie ou de mort. Jusqu'ici pourtant, aucune ombre n'avait traversé sa jeune existence. Les Egyptiens lui donnaient le nom de « Fleur de Lotus », peut-être parce que cette fleur est l'objet d'honneurs divins sur les rives du Nil, peut-être aussi parce qu'il suffisait de la voir une fois pour oublier le monde entier.

Sa beauté égalait sa prudence. Le soleil d'Egypte n'avait pas bronzé son visage aux transparences de nacre, sous lesquelles se jouaient les couleurs roses de l'aurore. Ses yeux avaient les reflets azurés du Nil, et son regard se perdait dans les lointains inexplorés, semblables aux eaux du fleuve mystérieux.

Lorsque Cinna la vit et l'entendit pour la première fois, son impression fut telle, qu'il eût voulu lui élever un autel dans l'atrium de sa maison et lui offrir en sacrifice des tourterelles blanches. Il avait connu bien des femmes, depuis la jeune fille de l'extrême Nord, aux cils pâles, aux cheveux de la nuance d'un épi mûrissant

jusqu'aux belles filles ardentes de Numidie, noires et brûlantes comme la lave des volcans, mais jamais il n'avait rencontré une âme aussi suave sous une aussi suave enveloppe. Et son admiration croissait à mesure qu'il la voyait davantage, qu'il recueillait ses paroles. Lui qui niait les Immortels, il se persuadait cependant qu'Antéa n'était pas née de Timon, mais de quelque dieu de l'Olympe qui l'avait donnée à la terre, moitié femme et moitié déesse.

Et bientôt il l'aima d'un amour immense, insondable, qui ressemblait aussi peu à ce qu'il avait éprouvé jusque-là qu'Antéa ressemblait peu aux autres jeunes filles. Il ne la désirait que pour se prosterner devant elle; il eût donné son sang pour l'obtenir. Il sentait que mieux valait être un mendiant à ses côtés qu'un empereur, si elle ne partageait pas son empire. Et de même que la puissance impétueuse de l'Océan entraîne tout sur son passage, de même la passion de Cinna envahissait son âme, son cœur, sa pensée, ses jours, ses nuits et sa vie tout entière.

Et Antéa lui rendit amour pour amour.

— Tu es heureux, Cinna, lui disaient ses amis.

— Oui, tu es heureux, Cinna, se répétait-il à lui-même.

Et, lorsqu'enfin il épousa celle qu'il aimait, lorsque ses lèvres divines prononcèrent les paroles sacramentelles : « Là où tu seras Caïus, moi Caïa je veux être », il lui sembla que son bonheur était, comme la mer, inépuisable et sans limites.

V

Un an s'écoula, et l'époux rendait à sa jeune épouse le culte qu'on rend à une divinité. Elle était la prunelle de ses yeux, sa joie, sa tendresse, sa lumière radieuse. Mais Cinna, lorsqu'il comparait son bonheur à la mer, oubliait que la mer a ses reflux. Au bout d'une année, Antéa fut atteinte d'un mal cruel et inexplicable. Ses songes se changèrent en visions terrifiantes qui épuisaient ses forces. Les teintes de l'aurore se retirèrent de son doux visage, n'y laissant que la transparence nacrée. Ses mains devinrent diaphanes. Ses yeux s'enfoncèrent dans leurs orbites, et le lotus rose se convertit en lotus blanc, blanc comme la figure des morts. On remarqua que les vautours commençaient à voleter autour de la demeure de Cinna, ce qui, en Egypte, est signe de fin prochaine. Les visions devenaient de jour en jour plus terribles. Lorsqu'aux heures de l'après-midi, le soleil épandait ses pâlissantes clartés et qu'Alexandrie était enveloppée de silence, Antéa croyait entendre les pas

précipités d'êtres invisibles et, dans les profondeurs de l'air, elle distinguait la figure jaune et sèche d'un spectre la regardant de ses yeux sombres. Ces yeux la fixaient obstinément, remplissant son âme d'une indicible horreur ! Alors ses membres frissonnaient, comme secoués par la fièvre, une sueur froide glaçait son front, et la prêtresse révérée du foyer domestique se changeait en enfant craintive, affolée, qui se cachait dans les bras de son époux en répétant d'une voix tremblante : « Protège-moi, Caïus, viens à mon secours. »

Et Cinna était prêt à braver tous les monstres que Proserpine eût envoyés du fond des enfers, mais en vain son regard cherchait-il dans l'espace. Tout était désert, une vapeur blanchâtre couvrait la ville, le soleil en plongeant rougissait la mer de ses feux. On n'entendait d'autre bruit que le gémissement des vautours planant sur la maison.

Les visions devinrent plus fréquentes ; elles furent bientôt quotidiennes et poursuivaient la malade partout où elle se réfugiait. Sur le conseil des médecins, Cinna l'entoura de musiciens ambulants, de bédouins jouant sur des pipeaux de terre et dont la musique bruyante devait étouffer les murmures de la cohorte invisible, mais tout fut inutile. Antéa les entendait quand même et, lorsque le soleil était assez haut à l'horizon pour que l'homme vît son ombre à ses pieds, semblable à un vêtement qu'il aurait dépouillé, alors dans l'atmosphère brûlante, l'apparition se montrait et, attachant sur Antéa son regard vitreux, se retirait lentement devant elle, comme l'invitant à la suivre.

Par instants, il semblait à la jeune femme que les lèvres du spectre s'ouvraient et qu'il s'en échappait de noirs scarabées qui sautaient sur elle. A la seule pensée de ces visions, son cœur se soulevait d'effroi, et enfin sa vie devint un tel martyre qu'elle conjura Cinna de la transpercer de son épée ou de lui verser du poison.

Mais lui savait bien qu'il n'aurait jamais l'affreux courage de la tuer. Lorsque son imagination lui représentait cette tête adorée sans mouvement et sans vie, cette poitrine déchirée par une arme meurtrière, il sentait que la folie seule pourrait lui faire accomplir un tel acte de désespoir.

Un médecin grec opina que c'était Hécate qui se montrait à Antéa, et que le cortège qui épouvantait la malade était celui des divinités néfastes. Selon lui, il n'y avait pas de remède possible, car quiconque a contemplé Hécate est fatalement voué à la dissolution.

Et Cinna, qui, autrefois n'eût eu qu'un sourire de dédain pour le

culte d'Hécate, se prosterna devant ses autels et lui offrit des hécatombes, mais la déesse demeura inflexible, et dès le lendemain, le fantôme à l'œil cave reparut devant Antéa.

On essaya de lui bander les yeux, mais le spectacle se montrait à travers les voiles les plus épais. Dans une pièce d'où toute lumière était exclue, il sortait de derrière les murs, et les lueurs bleuâtres qui émanaient de lui dissipaient les ténèbres.

Le soir, la malade se sentait mieux. Elle tombait alors dans un sommeil si profond, que parfois Cinna et Timon craignaient qu'elle ne se réveillât plus. Peu à peu, elle s'affaiblit au point de ne plus pouvoir marcher. On la portait dans une litière.

L'inquiétude dont Cinna avait tant souffert avant son mariage se ressaisit de lui avec plus d'intensité que jamais. Il craignait pour la vie d'Antéa et il établissait je ne sais quelle corrélation énigmatique entre sa maladie et les problèmes insolubles qu'il avait agités avec Timon, le premier jour où ils s'étaient parlé à cœur ouvert. Peut-être le vieux sage partageait-il cette impression, mais Cinna n'osait ni ne voulait l'interroger. Et la malade continuait à se flétrir comme une fleur dont le calice renferme un insecte venimeux.

Cinna, pourtant, luttait sans relâche pour la disputer à la mort. Il la conduisit dans les solitudes des environs de Memphis, mais le séjour tranquille à l'ombre des Pyramides ne put la délivrer; il la ramena alors à Alexandrie, où il l'entoura de sorciers, de magiciens se vantant de conjurer tous les maux, de misérables empiriques abusant des esprits crédules. Mais il n'avait plus le choix et se rattachait désespérément à tous les moyens.

Vers cette époque, un célèbre médecin juif, Joseph, fils de Khusa, arriva à Alexandrie, venant de Césarée. Cinna l'appela aussitôt en consultation, et, en un instant, l'espérance lui revint au cœur. Joseph, qui ne croyait ni aux dieux grecs ni aux dieux romains, rejeta avec mépris l'intervention d'Hécate. Il assura que la malade était possédée des démons et qu'il fallait au plus tôt lui faire quitter l'Égypte où, en outre des démons, l'air, imprégné des effluves du Delta, devait être nuisible à sa santé. Il conseilla, probablement parce qu'il était enfant d'Israël, de transporter Antéa à Jérusalem, ville où les puissances infernales n'avaient pas accès et où l'air était sain et vivifiant.

Cinna était d'autant plus disposé à suivre cette prescription que, d'abord, on ne lui en suggérait aucune autre, et qu'en second lieu, il connaissait le procurateur de Jérusalem dont les ancêtres avaient été clients de sa famille.

Et, en effet, à leur arrivée, le procurateur Ponce les reçut à bras ouverts et leur offrit pour demeure sa résidence d'été, aux environs

de la ville. Mais le faible espoir dont Cinna s'était bercé s'évanouit avant même le terme du voyage. La vision avait poursuivi Antéa jusque sur le tillac de la galère, et la pauvre enfant voyait venir les heures de l'après-midi avec la même terreur qu'auparavant à Alexandrie. Les jours s'écoulaient pour elle dans la tristesse, l'appréhension et l'attente de la mort.

VI

Dans l'atrium, malgré la fraîcheur des fontaines et l'ombre des portiques, la chaleur était accablante dès les premières heures du matin. Les marbres devenaient brûlants sous les rayons du soleil printanier; mais, non loin de la maison, un vieux pistachier au feuillage impénétrable étendait ses rameaux protecteurs. La brise se jouait librement dans l'espace qu'il couvrait. C'était là que Cinna faisait transporter la litière parsemée d'hyacinthes et de fleurs de pommier, où reposait Antéa. Et s'asseyant auprès d'elle, il caressait ses mains blanches comme l'albâtre, et l'interrogeait doucement.

— Te sens-tu bien ici, *carissima?*

— Oui, bien, répondait-elle tout bas.

Et elle fermait les yeux, comme si le sommeil la gagnait. Le silence était partout. Un léger souffle agitait les branches du vieux pistachier, et autour de la litière se dessinaient des taches lumineuses se glissant à travers les feuilles. Les sauterelles chantaient dans les cailloux.

Au bout d'un moment, Antéa ouvrit les yeux.

— Caïus, dit-elle, est-il vrai que, dans ce pays, il se soit révélé un philosophe qui guérit les malades.

— Ici, on les appelle des prophètes, répondit Cinna. J'ai entendu parler de celui-là et je voulais te l'amener, mais j'ai appris que ce n'était qu'un imposteur; il blasphème contre le Temple et la religion établie. C'est pourquoi le procurateur l'a condamné à mort, et, aujourd'hui même, il doit être crucifié.

Antéa baissa la tête.

— C'est le temps qui te guérira, dit Cinna tendrement, observant le nuage qui obscurcissait son front.

— Le temps est au service de la mort et non de la vie, répondit-elle d'une voix lente.

Et de nouveau, le silence se fit; les taches lumineuses brillaient toujours, les sauterelles devenaient plus bruyantes et, dans les fentes du roc, les petits lézards se poursuivaient, cherchant une place au soleil.

Cinna contemplait sa jeune épouse, et le désespoir l'étreignait. Il se disait pour la centième fois qu'il avait épuisé tous les moyens, que le sort demeurerait implacable et que bientôt cette créature aimée ne serait plus qu'une ombre insaisissable, une poignée de poussière ensevelie dans un *columbarium*.

Et, telle qu'elle était là, les paupières baissées, couchée sur un lit orné de fleurs, elle ressemblait déjà à une morte.

— Je mourrai avec elle, se dit Cinna intérieurement.

Au loin, des bruits de pas se firent entendre. Antéa devint subitement très pâle. Sa poitrine se souleva d'un mouvement tumultueux. N'était-ce pas la cohorte d'êtres invisibles, précédant le squelette aux yeux vitreux, qui s'avançait vers elle? Mais Cinna la calma, en prenant ses mains dans les siennes.

— Antéa, ne crains rien, les pas que tu entends, je les entends moi-même.

Et il ajouta, après un instant :

— Ce doit être Ponce Pilate.

En effet, au détour du chemin, ils aperçurent le procurateur qui s'approchait, suivi de deux esclaves.

C'était un homme avancé en âge, à la figure ronde soigneusement rasée, et dont l'expression était à la fois solennelle et soucieuse.

— Je te salue, noble Cinna, et toi, divine Antéa, dit-il en s'avançant. Voici qu'à une nuit froide succède une journée de chaleur. Je souhaite qu'elle vous soit salutaire et que la santé d'Antéa refleurisse comme les hyacinthes et les branches de pommier qui parfument sa couche.

— Que la paix soit avec toi, je te salue, répondit Cinna.

Le procurateur, s'asseyant sur un pan de rocher, considéra Antéa et eut un imperceptible froncement de sourcils, puis il reprit :

— L'isolement engendre la tristesse et la maladie; les vaines frayeurs vous assaillent rarement au milieu des foules; aussi vous donnerai-je un conseil. Malheureusement, nous ne sommes ni à Antioche ni à Césarée; nous n'avons ni courses ni jeux publics, et, si on tentait d'établir des cirques, le peuple les détruirait aussitôt. Ces fanatiques n'ont qu'un mot à la bouche : « La loi et les prophètes! » On se heurte sans cesse à cet invariable refrain. En vérité, je préférerais vivre chez les Scythes plutôt qu'à Jérusalem.

— Quel conseil voulais-tu nous donner? demanda Cinna.

— Vous avez raison. Je m'écarte de mon sujet, la faute en est à toutes mes préoccupations. Je disais donc qu'au milieu d'une foule, on n'est pas hanté de craintes chimériques. Eh bien, dans peu d'instants, vous pourrez jouir d'un spectacle. Ici, il faut se contenter de peu, et le point capital, c'est qu'Antéa soit entourée

pendant les heures de l'après-midi. Aujourd'hui, trois hommes doivent mourir en croix, ce sera toujours une distraction. De plus, en raison des fêtes de Pâques il est arrivé dans la ville un ramassis bizarre de mendiants et de loqueteux de toutes les provenances. Ils sont curieux à voir. Je donnerai des ordres pour qu'on vous réserve les meilleures places dans le voisinage des croix. J'ai tout lieu de penser que les condamnés feront bonne contenance. L'un d'eux est un homme extraordinaire, il se proclame « Fils de Dieu ». Au reste, doux comme une colombe, il n'a rien fait qui mérite la mort.

— Et tu le condamnes à être crucifié?

— Que faire? J'ai voulu éviter des complications, ne pas exaspérer l'essaim de guêpes qui bourdonnent autour du Temple. On serait capable de me dénoncer à Rome. D'ailleurs, il ne s'agit pas d'un citoyen romain.

— Le malheureux en souffrira-t-il moins pour cela?

Le procurateur ne répondit pas. Un moment après, il poursuivit comme se parlant à lui-même :

— Une chose que je ne puis supporter, c'est l'exagération. Ce seul mot, prononcé devant moi, me rend maussade pour toute la journée. Le juste milieu, voilà le bon sens, voilà à quoi nous devons nous tenir! Et il n'y a pas d'endroit au monde, où cette maxime soit moins observée qu'ici. Cela m'excède et m'irrite à un point que je ne saurais dire. Nulle part le repos, nulle part l'équilibre, ni chez les gens, ni dans la nature. Voyez plutôt : nous sommes au printemps, eh bien, les nuits sont froides, et le jour, la chaleur est telle qu'on peut à peine se traîner sur les pierres surchauffées des chemins. Quant aux gens, mieux vaut n'en pas parler. Je suis ici parce que je ne puis faire autrement. Enfin, laissons cela, voilà que je perds encore le fil. Je vous disais : « Allez voir les crucifiés »; je suis convaincu que ce Nazaréen mourra courageusement; je l'ai fait flageller, pensant que, par ce moyen peut-être, je lui épargnerais la peine capitale; je ne suis pas cruel, moi! Tandis qu'on le frappait, il était patient comme un agneau, et bénissait les hommes. Lorsque son sang coulait, il levait les yeux au ciel, et priait. C'est l'être le plus étonnant que j'aie jamais vu. Ma femme ne me laisse aucun répit à son sujet. Elle me répète du matin au soir : « Ne vous mêlez pas des affaires de ce juste. » Certes, je ne demanderais pas mieux. Par deux fois, je suis descendu au prétoire, j'ai harangué les grands prêtres, les lépreux fanatisés. Ils m'ont répondu d'une seule voix, dressant la tête et grinçant des dents : « Crucifiez-le! crucifiez-le! »

— Et tu leur as cédé? dit Cinna.

— Comment faire autrement? Il y aurait eu des troubles dans la ville, et on m'a mis ici pour maintenir l'ordre. J'ai horreur des difficultés, et je suis mortellement las; mais, quand j'entreprends une chose, je veux la mener à bonne fin, et je n'hésite pas à sacrifier la vie d'un seul au bien général, surtout lorsque c'est un inconnu dont personne n'a cure. Il est fâcheux pour lui qu'il ne soit pas Romain.

— Le soleil ne luit pas uniquement pour Rome! murmura Antéa.

— Divine Antéa, reprit le procurateur, je pourrais te répondre que la puissance romaine s'étend jusqu'aux horizons les plus reculés, que, dès lors, il convient de tout immoler à ses intérêts, et les émeutes ébranlent sa puissance. C'est pourquoi, je t'en conjure, ne me demande pas de rappeler mon décret. Cinna te dira que cela est impossible, et qu'une fois un jugement rendu, l'empereur seul peut en prononcer l'annulation. Moi, quand même je le voudrais, je ne le pourrais pas; n'est-il pas vrai, Caïus?

— C'est ainsi!

Mais ces paroles causaient à Antéa un chagrin visible. Elle articula à voix basse, faisant peut-être un retour sur elle-même :

— Alors, on peut souffrir et mourir innocent?

— Personne n'est innocent, répondit Pilate. Sans doute, ce Nazaréen n'a commis aucun crime; aussi, comme procurateur, me suis-je lavé les mains de sa condamnation, mais comme homme, je réprouve ses enseignements. Je l'ai interrogé assez longuement, voulant le pénétrer à fond, et je me suis convaincu qu'il propage des choses inouïes, inadmissibles. Avant tout, le monde doit reposer sur les assises de la raison. Qui songe à contester que la vertu est nécessaire? Ce n'est pas moi, pour sûr! Mais les stoïciens eux-mêmes se bornent à nous apprendre qu'il faut accepter les épreuves avec sérénité. Ils n'exigent pas que nous nous dépouillions de tout, du superflu et même du nécessaire. Je te le demande, Cinna, tu es un homme sensé. Que penserais-tu de moi si j'allais faire cadeau de ma maison à l'un ou l'autre de ces déguenillés qui se chauffent au soleil, à la porte de Joppé? Et c'est là ce que nous conseille cet exalté! Il dit aussi qu'il faut aimer tous les hommes sans distinction, le Juif comme le Romain, le Romain comme l'Egyptien, et ainsi de suite. J'avoue que j'en ai assez de pareilles extravagances. Au moment même où sa vie est en jeu, il se comporte comme s'il s'agissait d'un autre; il continue à enseigner et à prier. Je ne suis vraiment pas tenu à sauver quelqu'un qui a si peu souci de lui-même! Et puis, il s'intitule le « Fils de Dieu ». Il cherche à renverser les principes fondamentaux sur lesquels la société est établie. Tout cela jette le désordre parmi les masses.

Que chacun pense ce qu'il lui plaît dans son for intérieur, pourvu qu'il n'agite pas les esprits ! Si je ne crois pas aux dieux, c'est mon affaire; mais je reconnais la nécessité d'une religion parce que c'est un frein pour le peuple. Il faut que les chevaux soient rênés et solidement rênés. Du reste, la mort ne doit pas être effrayante pour ce novateur, car il affirme qu'il ressuscitera.

Cinna et Antéa échangèrent un regard de stupéfaction.

— Qu'il ressuscitera?

— Ni plus ni moins, — le troisième jour, — c'est ce que soutiennent ses disciples. Quant à lui, j'ai oublié de le questionner là-dessus. Mais cela a peu d'importance. Quand même il ne ressusciterait pas, il n'y perdrait rien, car, selon lui, le bonheur véritable, la vie éternelle ne commence qu'après la mort. Les profondeurs de son « Hadès » sont plus brillantes que notre monde qu'éclaire l'astre lumineux, et celui qui souffre le plus ici-bas jouira plus sûrement de ces clartés surnaturelles, mais, pour cela, il faut aimer, aimer, aimer encore !...

— Quelle singulière doctrine ! soupira Antéa.

— Et les Juifs t'obligent à le crucifier? répéta Cinna.

— Ah ! il n'y a là rien d'étonnant; l'esprit de cette nation est la haine. N'est-ce pas la haine seule qui peut vouloir crucifier l'amour !

Antéa porta sa main émaciée à son front.

— Et lui est convaincu qu'on peut vivre et être heureux au delà de la tombe?

— Oui, c'est grâce à cette croyance que le dernier supplice n'a pas d'épouvante pour lui !

— Comme il serait doux de penser cela, Cinna !

Après une pause, elle demanda encore :

— Et d'où tient-il cette révélation?

— Il prétend, dit le procurateur, qu'elle lui vient de son Père, le père de tous les hommes, qui est pour les Juifs ce qu'est pour nous Jupiter, à cette différence près que le Dieu du Nazaréen est unique et miséricordieux.

— Comme ce serait bon de croire à cela ! réitéra la malade.

Cinna ouvrit la bouche comme s'il voulait parler, mais il se tut et l'entretien cessa. On voyait que Ponce Pilate poursuivait intérieurement ses réflexions sur les incompréhensibles doctrines qu'il venait d'exposer, car il branlait la tête et, de temps en temps, haussait les épaules.

Enfin il se leva pour prendre congé.

Soudain Antéa se redressa :

— Caïus, allons voir ce Nazaréen.

— Il faut vous hâter, dit Pilate, le cortège va se mettre en marche.

VII

Le ciel qui, depuis le matin, était pur et éclatant commença à se couvrir vers l'heure de midi. Du nord-ouest se précipitaient des nuages aux tons cuivrés, menaçants et gros d'orages; des pans d'azur les divisaient encore, mais il était facile de prévoir que bientôt ils se réuniraient et s'étendraient sur toute la voûte céleste. Pour le moment, le soleil les frangeait de ses rayons d'or. Au-dessus de la ville et des montagnes avoisinantes le ciel conservait sa sérénité et aucun souffle ne s'élevait d'en bas.

Sur la plate-forme appelée Golgotha se tenaient des groupes qui avaient précédé le cortège devant partir de la ville. Le soleil éclairait les grands espaces pierreux et stériles dont l'uniformité n'était interrompue que par la ligne sombre des éboulements du roc. Au loin, on apercevait des montagnes incultes enveloppées d'une fine vapeur. Entre les murs de la ville et le Golgotha se déployait une plaine parsemée de blocs erratiques. Dans leurs crevasses, quelques figuiers au feuillage maigre se frayaient un pénible passage. Ici et là des constructions à toiture plate s'accrochaient aux parois des rochers comme des nids d'hirondelle et, dans la distance, de blancs mausolées brillaient sous la clarté du jour.

Actuellement, en raison de l'affluence des habitants de la province venant célébrer la Pâque à Jérusalem, on avait élevé autour de la ville quantité de baraques et de tentes, qui formaient tout un campement d'hommes et de chameaux.

Le soleil montait à l'horizon et embrasait cette partie du ciel que les nuages n'avaient pas encore envahie. L'heure était proche où, d'ordinaire, aucun bruit ne se percevait sur ces hauteurs, où tout être vivant cherchait un abri à l'ombre des remparts ou des excavations du roc. Et, aujourd'hui même, malgré l'animation inusitée, une sorte de tristesse planait sur ces régions où la lumière ne se jouait jamais sur des terres verdoyantes et n'éclairait qu'un océan désolé de pierres grises; le murmure des voix, venant d'en deçà des murs, était semblable au son des vagues déferlant sur la grève silencieuse.

Les groupes qui, depuis l'aurore, attendaient sur le Golgotha, avaient le regard tourné du côté de la ville, où, d'un instant à l'autre, le cortège allait se mettre en mouvement.

La litière d'Antéa s'avançait, précédée de quelques soldats qui veillaient sur elle et qui avaient pour mission de réprimer les insolences du peuple, toujours hostile aux étrangers. Cinna marchait à côté de la litière, accompagné du centurion Rufil.

Antéa ne paraissait pas agitée, quoique l'heure des apparitions approchât. Le récit du procurateur au sujet du jeune prophète l'avait vivement frappée et détournait son esprit de ses misères personnelles. Il y avait là, pour elle, quelque chose d'attirant et d'insaisissable. Sans doute, le monde qu'elle connaissait lui offrait en exemple des hommes sans révolte en face de la mort. Toutefois, c'était chez eux le courage du sage se soumettant à une loi de la nature, à la nécessité cruelle mais inéluctable, d'échanger la lumière contre les ténèbres, les réalités de la vie contre un état d'anéantissement indéfinissable. Mais personne ne se réjouissait d'en arriver là, personne ne nourrissait la conviction qu'au delà du tombeau une existence nouvelle nous attend, un bonheur sans fin que seul peut nous donner un Dieu tout-puissant et éternel.

Et celui qu'on allait crucifier proclamait cette doctrine comme vérité indiscutable. Il semblait à Antéa qu'elle venait de découvrir tout à coup la source unique d'espoir et de consolation.

Elle n'ignorait pas que ses jours étaient comptés et une immense tristesse l'accablait. Mourir, n'était-ce pas abandonner tout ce qu'elle aimait, son époux, son père, ses amis, renoncer à toutes les joies et à toutes les affections pour se perdre dans des sphères glacées où l'on végétait inconscient!

Et la félicité si grande dont elle avait joui sur terre exaspérait ses regrets; l'inutilité du sacrifice la jetait dans une perplexité douloureuse. Si, au moins, la mort servait à quelque chose, ou si on pouvait emporter avec soi le souvenir des tendresses et des douceurs terrestres, peut-être alors arriverait-on à se résigner.

Et voilà qu'à elle, qui n'espérait plus, on venait dire que la mort renferme tous les biens. Et qui enseignait cela? Un homme extraordinaire, prophète ou philosophe, qui proclamait que l'amour est la plus haute vertu, qui se courbait sous les coups, bénissant les mains qui le frappaient et auquel on allait infliger le supplice des criminels!

Réfléchissant, Antéa se disait à elle-même :

— Pourquoi a-t-il persisté dans ses enseignements, puisque la croix devait être sa seule récompense? D'autres aspirent à la puissance, à la richesse. Ils convoitent les palais magnifiques, les festins succulents, les riches habits brodés de perles, les chars superbes aux revêtements d'ivoire. Lui, est resté pauvre, il a vécu au milieu des humbles et des petits, — il a prêché l'amour, la compassion, le détachement, — il ne saurait être mauvais ni chercher volontairement à tromper les hommes! Et s'il nous apporte la vérité? Oh! alors, la mort serait la bienvenue, la fin de toute souffrance terrestre, la lumière à l'œil qui s'éteint, les ailes qui nous

transporteraient vers les éternelles délices! Maintenant Antéa comprenait le sens du mot « résurrection ».

Le cœur et l'esprit de la pauvre malade se cramponnaient à cet espoir béni? Elle se souvenait des paroles que lui avait souvent répétées son père, que, seule, une vérité nouvelle pouvait affranchir l'âme de ses doutes et de ses tortures. N'était-ce pas là la vérité pressentie, celle qui brisait les terreurs de la dissolution, qui renfermait le remède à tous les maux?

Antéa s'abandonnait à ces pensées, et, pour la première fois depuis bien des jours, Cinna ne surprit pas sur son front les signes avant-coureurs de la crise quotidienne.

Le cortège s'acheminait enfin vers le Golgotha, et de l'élévation où se trouvait Antéa, elle le découvrait dans toutes ses parties. La multitude était considérable et, pourtant, elle semblait s'abîmer dans le vaste chaos des pierres. La foule dégorgeait, en masses serrées, des portes de la ville et se grossissait, dans le parcours, de ceux qui avaient attendu sur la route. Et cette longue procession parut bientôt, semblable à un fleuve débordant. A droite et à gauche tout un essaim d'enfants se poursuivaient; les couleurs chatoyantes des vêtements, des fichus bleus et rouges des femmes étincelaient au soleil, à côté des armures et des piques des soldats romains. Les clameurs dans le lointain se rapprochaient et devenaient de moment en moment plus distinctes.

Enfin, les premiers rangs du cortège apparurent sur la montée. De toutes parts on se bousculait pour s'emparer des meilleures places. Seul, le détachement de soldats escortant le Nazaréen et les deux larrons demeurait en arrière.

En tête, couraient de jeunes garçons élancés, à moitié nus, portant, pour tout costume, des haillons à la ceinture, la tête rasée, des touffes de cheveux aux tempes, des prunelles d'azur; ils menaient grand bruit et arrachaient des effritements du roc pour les lancer aux condamnés.

A leur suite venait une populace bigarrée. Sur tous les visages se peignait la surexcitation, l'avidité du spectacle attendu, mais pas un ne trahissait le moindre signe de pitié.

Antéa était étourdie par le mouvement, la confusion, les cris assourdissants, elle qui, pourtant, à Alexandrie, avait connu la vivacité bruyante des Grecs. Ici, les gens paraissaient ivres de fureur. Ils s'apostrophaient, s'invectivaient comme si leur vie était en jeu et qu'il se fût agi de la disputer.

Le centurion Rufil, se rapprochant de la jeune femme, lui donnait des explications sur un ton déférent, tandis que la presse augmentait à chaque minute. On voyait les riches habitants de Jérusalem,

revêtus de lévites rayées et cherchant à éviter le contact de la tourbe infime des faubourgs, des gens de la campagne venus avec leur famille à l'occasion des fêtes, des paysans chargés de leurs besaces, des bergers habillés de peaux de chèvres et promenant autour d'eux leur regard honnête et surpris. Beaucoup de femmes se mêlaient à la foule. Aucune n'appartenait aux classes élevées, celles-ci sortant rarement de leur demeure. Les femmes, qui se trouvaient là, étaient des paysannes ou des filles aux oripeaux voyants, aux sourcils et aux cheveux teints, aux ongles rougis par le henné, exhalant un parfum de nard, et portant de larges pendants d'oreilles et des colliers composés de pièces d'argent.

Venait ensuite le Sanhédrin, au milieu duquel on remarquait le vieux Hanaan, à la figure d'oiseau de proie et aux paupières sanguinolentes; le solennel Kajafa, à la démarche pesante, portant les tables de la loi sur sa poitrine. Diverses sectes de pharisiens les entouraient : en première ligne, celle qui se targuait de fouler aux pieds tous les obstacles; puis celle intitulée : « des fronts sanglants » parce qu'elle avait adopté pour pratique de se frapper la tête contre les murs; celle, enfin, dite : « des bossus », parce que ses membres se montraient toujours pliés en deux, comme succombant sous le poids des crimes de l'espèce humaine. Une dignité sombre, une expression de colère froide les distinguait de la cohue des gens du peuple.

Cinna observait cette assistance avec le dédain de l'homme issu d'une caste supérieure. Antéa la considérait avec une timidité craintive. Les Juifs qu'elle avait vus à Alexandrie ne différaient pas sensiblement des Hellènes dont ils s'assimilaient les mœurs. Ici, elle les voyait dans leur vrai cadre et tels que le procurateur les lui avait décrits. Elle-même, avec son apparence frêle, son jeune visage sur lequel la mort avait apposé son sceau, attirait l'attention générale. On s'approchait pour la mieux voir d'aussi près que le permettaient les soldats chargés de la garder, mais telle était l'aversion qu'inspiraient les étrangers, qu'aucune sympathie ne se mêlait à la curiosité; tous, au contraire, paraissaient éprouver une satisfaction mauvaise en constatant que la jeune Romaine n'échapperait pas à son sort.

En face de tant de figures haineuses, Antéa s'expliquait l'acharnement sauvage de ce peuple contre le Prophète qui avait prêché l'amour.

Et un grand élan la poussa tout à coup vers celui dont la destinée lui apparaissait si semblable à la sienne. Tous deux ne devaient-ils pas mourir : lui, au nom d'un jugement inique; elle, au nom d'une fatalité inexorable? N'existait-il pas entre eux une fraternité

mystérieuse de souffrance et de mort? Lui, toutefois, marchait au supplice, soutenu par l'espérance d'un lendemain immortel. Elle, hélas! ne croyait pas encore; mais peut-être la vue du prophète lui donnerait-elle la foi à laquelle aspiraient toutes les puissances de son être.

Au loin, les rumeurs augmentaient, puis cessèrent brusquement. On n'entendait plus que le cliquetis des armes et le pas lourd des légionnaires; à travers les remous de la foule, le détachement de troupes escortant les condamnés défilait devant la litière d'Antéa. En avant, en arrière, sur les côtés, les soldats frappaient le sol d'un pas ferme et cadencé. On apercevait les bras gigantesques des croix qui semblaient marcher seules, tant ceux qui les portaient étaient courbés vers la terre, sous leur écrasant fardeau. Du premier coup d'œil, on devinait que celui qu'attendait Antéa ne figurait pas parmi les trois hommes chargés des instruments du supplice, — deux d'entre eux avaient des figures repoussantes de bandits, — le troisième était un paysan âgé qui, visiblement, remplaçait le Nazaréen.

Celui-ci venait immédiatement derrière, gardé à vue par deux soldats. Ses épaules étaient couvertes d'un manteau de pourpre, sa tête ceinte d'une couronne d'épines d'où s'échappaient des gouttelettes de sang; les unes coulaient lentement le long de ses joues, les autres se figeaient sur son front, semblables à des grains de corail, ou aux baies purpurines du sorbier.

Sa pâleur était extrême, sa démarche pénible et hésitante. Il allait, insensible aux imprécations, comme si déjà il n'était plus de ce monde. Il allait, perdu dans une extase surnaturelle, déversant sur tous le pardon, les flots de la miséricorde divine, très calme, très doux, mais triste de toutes les tristesses qui s'appesantissent sur l'humanité.

— Tu es la Vérité! balbutia Antéa d'une voix tremblante.

La procession se déroulait devant elle, subissant parfois un temps d'arrêt, tandis que les soldats refoulaient les curieux. Le Nazaréen était à peu de distance d'Antéa. Elle voyait la brise agiter ses cheveux et les reflets rougeâtres de son manteau se jouer sur ses traits diaphanes. La populace se ruait sur lui avec une telle rage, que les troupes devaient opposer la violence à la violence pour le préserver. De toutes parts des poings menaçants, des yeux sortant de leurs orbites, des visages décomposés, des bouches écumantes, vomissant l'injure. Et lui abaissait son doux regard sur ces furieux, comme s'il eût voulu leur demander : « Que vous ai-je fait? » Puis, il levait les yeux au ciel..., priait... et pardonnait.

— Antéa, Antéa ! s'écria tout à coup Cinna.

Mais Antéa n'entendait rien, de grosses larmes inondaient ses joues, elle oubliait son mal. Elle oubliait que, depuis des mois, elle ne s'était pas soulevée de sa couche, et soudain, se redressant, frémissante de pitié, de tendresse, d'indignation contre les anathèmes impies de ce peuple en délire, elle saisit les hyacinthes et les fleurs de pommier à portée de sa main et en joncha le passage du « Fils de Dieu ».

Un silence s'ensuivit. La foule était frappée de stupeur à la vue de cette noble Romaine, rendant un hommage public au condamné. Lui, se tournant vers elle, entr'ouvrit les lèvres comme s'il la bénissait. Et Antéa, retombant sur ses coussins, se sentit noyée dans un océan de lumière, de bonté, d'espérance, de paix et de bonheur. Elle répéta une fois encore :

— Tu es la Vérité !

Puis, de nouveau, des torrents de larmes l'aveuglèrent.

Le condamné, poussé en avant, arrivait à l'endroit où les croix avaient été déposées. La foule le dérobait aux regards, mais, du point où était Antéa, elle pouvait entrevoir ses traits pâlis et sa couronne d'épines. Les légionnaires, se retournant, chassèrent à coups de verge les importuns qui gênaient l'exécution. On cloua d'abord les deux larrons sur les croix de côté. La troisième, placée au milieu, portait une inscription sur une feuille blanche que le vent soulevait et mettait en lambeaux. Au moment où les soldats commencèrent à dépouiller le Nazaréen de ses vêtements, on entendit des cris de forcenés : « Roi ! roi ! défends-toi !... Où est ta puissance ? Sauve-toi, toi-même ! »

Et des éclats de rire retentissants allaient réveiller l'écho des montagnes.

On l'avait étendu sur la croix et on y attachait ses mains.

Alors un homme, vêtu d'une simarre blanche, se rapprocha et, se jetant à genoux dans la poussière, cria d'une voix vibrante :

— J'étais lépreux, il m'a guéri, et voilà qu'on va le crucifier !

Antéa devint blanche comme un linge.

— Il l'a guéri, entends-tu, Caïus ? dit-elle.

— Désires-tu que nous partions ? demanda Cinna.

— Non, je veux rester ici !

Et un âcre désespoir s'abattit comme un tourbillon sur l'âme de Cinna. Que n'avait-il appelé le Nazaréen !... Antéa aurait été guérie.

Maintenant les soldats clouaient les mains du supplicié. On entendait le bruit sourd du fer contre le fer et le bruit devenait plus sonore à mesure que les pointes aiguës, ayant percé les chairs,

s'enfonçaient dans le bois. Les spectateurs se taisaient, sans doute pour mieux écouter les gémissements que la douleur arracherait au Nazaréen, mais il demeurait impassible, et les coups sinistres du marteau interrompaient seuls le silence.

Enfin, cette première partie de la triste besogne fut terminée. La croix fut hissée en l'air, et de nouveau le marteau retentit, transperçant les pieds de la victime.

Au même instant, les nuages qui, depuis le matin, se montraient à l'horizon, jetèrent un voile sur le soleil. La lumière se retira des hauteurs. A peine quelques pâles lueurs crépusculaires combattaient-elles l'obscurité croissante; par intervalles, des reflets rouges la traversaient. Le vent souffla par chaudes bourrasques à deux reprises, puis il tomba, et la chaleur se fit lourde et accablante.

Soudain les clartés rougeâtres s'évanouirent. Les nuages noirs se poursuivaient, semblables aux vagues gigantesques d'une mer en furie. La tempête se déchaîna et un grand trouble s'étendit sur toute la nature.

— Partons! réitéra Cinna d'une voix suppliante.

— Encore! je veux le voir encore, répondit Antéa.

Les crucifiés disparaissaient dans l'opacité des brouillards. Cinna fit porter la litière à quelques pas de la croix. Le corps du Nazaréen se détachait sur le bois sombre, et, dans la nuit universelle, des rayons argentés semblaient émaner de lui. Un souffle inégal convulsait sa poitrine, son regard était tourné vers le ciel.

Bientôt, dans la profondeur des nues, le grondement du tonnerre se fit entendre. Il se rapprochait, roulant de l'est à l'ouest son fracas menaçant, puis il parut se perdre dans un abîme, ses sons s'affaiblirent, se ranimèrent, pour éclater enfin avec une force terrifiante. La terre trembla jusque dans ses fondements.

En même temps, un éclair bleuâtre sillonna le ciel, déchirant les nuages et répandant des lueurs blafardes sur la plaine et les montagnes, illuminant les croix, les armures des soldats et la multitude épouvantée, puis tout retomba dans les ténèbres. Quelques femmes s'étaient traînées au pied de la croix, et leurs sanglots ajoutaient à la consternation. Des chuchotements couraient dans l'assistance. On s'interpellait, on échangeait des réflexions inquiètes.

— Certainement, c'est un juste qu'on vient de crucifier.

— Celui qui portait témoignage de la vérité, malheur à nous!

— Celui qui ressuscitait les morts, malheur à nous!

Une voix s'écria :

— Malédiction sur toi, Jérusalem!

Et une autre :

— La terre s'est ébranlée.

Un second éclair partit de l'extrémité de l'horizon où se dessinaient d'étranges figures de feu. Les voix se turent ou plutôt se perdirent dans les sifflements de la tourmente qui s'éleva subitement avec une force si irrésistible, qu'elle lacérait les vêtements, les fichus des femmes, et en dispersait les lambeaux de tous côtés.

Une fois encore, une voix s'écria :

— La terre a tremblé sur ses bases.

Quelques-uns commencèrent à fuir. Les autres étaient rivés au sol, épeurés, n'ayant plus qu'une demi-conscience des choses, sachant seulement que quelque événement terrible allait s'accomplir.

Soudain, de nouvelles rougeurs flamboyèrent au ciel, un souffle impétueux balaya les nuages ; la clarté augmenta peu à peu jusqu'à ce qu'enfin la voûte obscure se fendît de haut en bas et un torrent de lumière rayonnante se déversa sur toute la terre.

La tête du Nazaréen retombait sur sa poitrine, son front était d'une couleur de cire, ses paupières fermées, ses lèvres exsangues.

— Il est mort, murmura Antéa.

— Mort ! répéta Cinna.

A ce moment, un centurion se rapprocha du crucifié et lui ouvrit le côté d'un coup de lance. Chose bizarre ! la réapparition du jour, l'aspect de ce corps sans vie, semblaient avoir calmé la foule. Elle se pressait autour de la croix, et les soldats ne la repoussaient plus. Il y eut quelques vociférations : « Descends de la croix ! descends de la croix ! »

Antéa jeta un dernier regard sur ces traits livides, puis elle articula lentement :

— Ressuscitera-t-il ?

Vis-à-vis de cette pâleur de cadavre, de ces membres disloqués, de cette immobilité suprême, un doute désespéré étreignait son cœur. Et, à côté d'elle, Cinna était en proie à une aussi cruelle amertume.

Il n'avait pas foi non plus à la résurrection du Nazaréen, mais il croyait que, s'il avait vécu, il aurait pu, par sa puissance, bonne ou mauvaise, rendre la santé à Antéa.

Cependant, les clameurs devenaient plus ardentes : « Descends de la croix ! descends de la croix ! »

— Descends ! répétait Cinna, dans l'exaspération de sa douleur, sauve Antéa et prends toute mon âme !

La nature achevait de se rasséréner. D'imperceptibles vapeurs enveloppaient encore le pied des montagnes, mais sur les sommets et au-dessus de la ville, le ciel avait recouvré toute sa pureté. « Turris Antonia » projetait mille feux étincelants. Une brise rafraî-

chissante soufflait dans la plaine, et les hirondelles tournoyaient d'un vol paresseux dans l'éther.

Cinna donna le signal du départ.

L'après-midi était sur son déclin. Aux approches de la maison, Antéa dit tout à coup :

— Hécate ne s'est pas montrée aujourd'hui !

Cinna avait eu la même pensée.

VIII

Le jour suivant, la vision ne parut pas. Antéa était distraite et réjouie par l'arrivée de Timon, qui, inquiet de ce que lui écrivait son gendre, avait quitté Alexandrie pour revoir une dernière fois sa fille bien-aimée.

L'espérance frappait de nouveau au cœur de Cinna, cherchant à s'y introduire, mais il hésitait à lui ouvrir la porte, il n'osait pas se fier à elle. Ce n'était pas la première fois que les apparitions qui torturaient la malade avaient subi une interruption, toutefois l'intervalle n'avait jamais été de deux jours, mais d'un seulement. L'amélioration actuelle, Cinna l'attribuait à la présence de Timon, au spectacle émouvant du mont Golgotha, qui avait si vivement impressionné la malade que, même avec son père, elle ne pouvait parler d'autre chose.

Le vieillard écoutait, recueilli, ne contredisant à rien, et s'informant avec curiosité de la doctrine du Nazaréen, dont, au reste, Antéa ne savait que ce que lui en avait dit le procurateur.

Elle se sentait réellement plus forte et mieux portante, et lorsque l'après-midi s'acheva sans amener l'épreuve, un éclair de confiance brilla sur son front. Cette journée était pour elle « le jour faste » des Romains, et elle pria son mari de l'inscrire sur ses tablettes.

Le temps néanmoins était sombre et voilé de tristesse. Le matin, il avait plu à torrents: maintenant, du ciel bas, s'échappait une pluie fine et pénétrante. Vers le soir seulement, l'horizon s'éclaircit, le globe solaire se dégagea des brouillards, versant une traînée de pourpre et d'or sur les roches grisâtres, sur les blancs marbres des portiques, pour aller enfin se perdre au couchant, dans les flots de la mer intérieure.

Le lendemain, la journée s'annonça radieuse. La matinée était fraîche, le ciel sans nuages, toute la terre plongée dans un bain d'azur. Antéa se fit porter sous son arbre de prédilection, d'où elle pouvait contempler à l'aise le réveil joyeux de la nature. Cinna et Timon étaient à ses côtés, l'observant avec une tendresse

inquiète. On lisait sur son visage le trouble d'une attente secrète, mais il ne s'y mêlait aucune trace de l'appréhension qui précédait les crises de l'après-midi. Son regard était plus vif, ses joues s'incarnaient d'une faible rougeur; par instants, il semblait à Cinna que sa guérison n'était pas impossible et, à cette seule pensée, il eût voulu se jeter à genoux, sangloter de joie éperdue, et bénir les dieux. A d'autres moments, hélas! il ne voyait dans ces apparences de vie que les derniers reflets de la lampe qui s'éteint, et alors, voulant échapper à cet avertissement cruel, ses yeux interrogeaient Timon; mais celui-ci, absorbé sans doute par le même courant d'idées, évitait de lui répondre. Tous trois cherchaient à oublier que l'heure de midi était proche. Pourtant Cinna observait que son ombre se raccourcissait de minute en minute, et son cœur se remplissait d'angoisse.

Ils demeuraient ainsi, silencieux et préoccupés. Peut-être Antéa était-elle la plus tranquille. Étendue dans sa litière, la tête appuyée sur un coussin, elle aspirait avec délices l'air vivifiant qui arrivait des mers lointaines de l'Occident; mais bientôt le vent tomba, la chaleur devint lourde, les buissons de nard, échauffés par le soleil, exhalèrent des senteurs plus violentes. Sur les touffes d'anémones, les papillons diaprés se balançaient. Les petits lézards, accoutumés à la vue de la malade, s'échappaient par bandes des interstices du roc, confiants, et pourtant attentifs au moindre bruit insolite.

Toute la nature s'apaisait sous cette coulée de lumière, ces tièdes effluves, ces émanations du printemps, ce charme universel des choses.

Timon et Cinna se laissaient gagner par le calme qui les environnait. Antéa fermait les yeux comme assoupie, et on n'entendait que le faible soupir qui, de temps à autre, s'échappait de ses lèvres.

Et Cinna s'aperçut avec effroi que son ombre avait perdu sa forme allongée, qu'elle s'était ramassée insensiblement au-dessous de lui.

L'heure de midi était là.

A cet instant même, Antéa ouvrit les yeux et parla d'une voix altérée :

— Cinna, donne-moi la main.

Cinna tressaillit et tout son sang afflua à son cœur. C'était le moment de l'affreuse vision.

Les yeux de la malade fixaient un point invisible :

— Vois-tu, dit-elle, cette lumière, là-bas, qui grandit, qui se balance dans l'air, qui tremble et jette des feux?

— Antéa, ne regarde pas! cria Cinna.

Mais, ô miracle! le visage de la jeune femme n'exprimait aucune terreur, ses lèvres s'entr'ouvraient, son regard devenait plus intense, une joie divine la transfigurait.

— La colonne de lumière s'avance vers moi, dit-elle encore; je le vois, c'est lui, c'est le Nazaréen. Il sourit..... ô doux, ô miséricordieux! Il se penche vers moi comme une mère, il me tend les mains... Cinna..., il m'apporte la santé..., le salut..., je l'entends qui m'appelle...

Et Cinna devint très pâle et dit :

— Partout où il nous appelle, allons à lui!

. . . .

. . . .

Quelques instants plus tard, sur le sentier pierreux, venant de la ville, parut le procurateur Ponce. On voyait à sa figure qu'il était porteur de quelque nouvelle que lui, en homme raisonnable, considérait comme une invention folle, jetée en pâture à la crédulité du peuple.

Et, de loin, il cria, tout en essuyant son front ruisselant de sueur :

— Imaginez-vous ce qu'ils racontent maintenant : ils prétendent qu'il est ressuscité!...

Baronne C. de Baulny née Rouher.

Traduit du polonais d'Henry Sienkiewicz.

LE MARÉCHAL OUDINOT

SOUVENIRS DE LA DUCHESSE DE REGGIO

La librairie Plon doit faire paraître prochainement dans sa belle collection historique un ouvrage du plus haut intérêt et attendu depuis longtemps avec impatience : *Le maréchal Oudinot*, *duc de Reggio*. — *Récits de guerre et de foyer*, d'après les *Souvenirs inédits de la Maréchale*, avec une préface du marquis Costa de Beauregard.

Nous devons à l'obligeance de l'éditeur de pouvoir donner dès aujourd'hui un important fragment de ces Souvenirs.

Mme la duchesse de Reggio, née Eugénie de Coucy, d'une famille de vieille noblesse, était la seconde femme du maréchal, qui, originaire du même pays qu'elle, l'avait distinguée dans ses passages à Bar-le-Duc, et, devenu veuf de bonne heure, avait été heureux de l'associer à sa glorieuse destinée. Elle avait environ vingt ans à l'époque des événements qu'elle retrace dans le dramatique chapitre qu'on va lire et qui constitue le tableau le plus saisissant que nous connaissions de la terrible retraite de Moscou en 1812.

Comme on le verra, c'est pour ses enfants que la duchesse a recueilli ses souvenirs, et c'est à eux qu'est adressé cet émouvant récit :

Mon oncle me présenta le *Moniteur*, et je pus enfin lire, à travers mes sanglots, cet article que je n'ai plus sous les yeux, mais dont voici à peu près le sens :

« Le 17 août, au moment où le duc de Reggio était prêt à recueillir le fruit d'une victoire, il a été atteint à l'épaule par un biscaïen. La blessure, quoique grave, laisse des espérances ; l'on a transporté le maréchal sur les derrières de l'armée, et on le dirige sur Wilna. »

— Je pars pour Wilna ! m'écriai-je ; ma mère, mon oncle, ne me retenez pas !

— Tu partiras, me répondirent-ils.

— Oui, ajouta ma tante Clotilde, et mon mari t'accompagnera...

Les grandes douleurs sont égoïstes : j'acceptai tout de suite ce grand sacrifice, sans en calculer l'étendue vis-à-vis de mon oncle et de ma tante. « Mon Dieu, dis-je, le retrouverai-je? » Et pendant la crise que provoqua en moi ce doute affreux, les uns me soignèrent, et les autres s'occupèrent activement du départ.

Je ne songeai plus qu'à gagner Bar; j'y étais dans la matinée, accompagnée de ma mère et de mon oncle; mais là m'attendait une cruelle entrave. Ma voiture de voyage était à Paris, et il fut constaté que celle que m'avait laissée Mme Pajol ne supporterait pas un voyage précipité de 6 à 700 lieues. On eût risqué de rester vingt fois en chemin. Il n'y avait pas à balancer; je fis partir en toute hâte un intelligent domestique, avec injonction de me ramener ma berline, dont j'envisageais de loin l'utilité pour mon bien-aimé blessé.

Les postes aux chevaux, dont on faisait alors un si continuel usage, étaient dans ce temps parfaitement organisées, surtout lorsqu'on payait bien les guides. Et cependant trois jours se passèrent entre l'aller et le retour. Trois jours de plomb pendant lesquels on s'occupa cependant autour de moi des divers préparatifs du voyage, sans qu'il me fût possible d'y ajouter un soin. Je me souviens seulement d'avoir fait placer vingt bouteilles de vin de Bordeaux dans la caisse de ma voiture, devant laquelle je me serais bien volontiers prosternée, quand je la vis arriver le 12 septembre au matin.

La journée se passa à la charger, et le départ fut fixé pour six heures du soir. Les coups de fouet des postillons donnèrent enfin le signal. Les chevaux nous enlevèrent si vite, que ce ne fut guère qu'au village de Naives que je repris mes esprits. Là, sur la porte de sa vieille mère, m'attendait le sénateur Jacqueminot, qui me remit en pleurant ses commissions pour son fils; c'est qu'alors personne n'était sûr qu'un message arriverait à destination, quand il était adressé aux combattants de l'époque...

Le temps était superbe; nous marchions vite et je m'en trouvai bien; car un mouvement forcé est peut-être le plus puissant soulagement aux grandes souffrances de l'âme. Chaque tour de roue, d'ailleurs, ne me rapprochait-il pas du seul point de l'univers sur lequel se résumaient mes pensées?

Mon cher compagnon de voyage, si ému pour son propre compte, commença aussi à se calmer, quand la nuit fut venue. N'étant plus distraits par les objets extérieurs, nous en arrivâmes à envisager sous toutes ses faces la situation actuelle. « N'est-il pas raisonnable de penser, me disait-il, que cette absence de nouvelles dont tu prends alarme vient à l'appui de nos espérances? Un grand malheur

pourrait-il frapper ton mari, sans que le retentissement en arrivât bien vite, à travers l'espace, tandis qu'il est très naturel que nous restions dans l'ignorance des lents progrès de son rétablissement? » Parfois, je saisissais avec l'ardeur de mes vingt ans cette bienheureuse espérance, trésor de la jeunesse. Parfois, avec la même vivacité, je retombais dans mes désolations, en me demandant comment je pourrais supporter de telles alternatives, durant une entreprise dont je ne pouvais préciser le terme.

Nous étions à cinq heures du matin à Metz, frappant à la porte de M. Gouy. Sa femme et lui furent bientôt levés. En m'abordant, cet ami me dit : « Je vous attendais, bien certain, sans que vous me l'ayez annoncé, que vous partiriez pour Wilna. J'ai préparé là, pour les mettre à votre disposition, 6000 francs en or; les voulez-vous? Les voici. »

J'avais réuni les fonds nécessaires, il ne me resta qu'à remercier l'excellent homme.

Bientôt nous étions à Mayence, prenant gîte pour un instant à l'hôtel des Trois-Couronnes, si connu de toute l'armée.

J'écrivis de suite au maréchal Kellermann, en le priant de me communiquer ce qu'il pouvait savoir de mon mari. Presque aussitôt l'on m'annonça un de ses aides de camp, vieux comme son patron et lui ressemblant un peu. A peine m'eut-il annoncé son chef que celui-ci parut, revêtu de son uniforme et parfaitement coiffé en ailes de pigeon. Sa tenue antique et sa politesse semblaient marcher du même pied et de la même époque. Il chercha de son mieux à me rassurer; mais, au total, il n'avait rien de nouveau à m'apprendre, et, dans sa peine de me voir si affligée, il me combla de soins, de bonnes paroles, et m'invita notamment à venir passer quelques jours avec lui à sa belle propriété de Johannisberg, sur les bords du Rhin, où se récolte le fameux vin qui porte ce nom.

Fous fous y reposerez, me disait le bon vieillard. Quel repos eussé-je pris là, en effet? J'espère n'avoir pas laissé deviner tout ce que je trouvais d'intempestif à cette proposition. Le repos, pour moi, c'était d'avancer.

Après avoir pris congé le plus promptement possible du commandant général de cette contrée alors française, nous voilà de nouveau en route. Mais notre fatigue fut telle vers le soir, que nous prîmes quelques heures de sommeil à Hanau. Ce fut notre seul repos entre Bar et Berlin.

A peine arrivée, vous pensez bien que j'envoyai de tous côtés aux nouvelles. Et quelle ne fut pas ma surprise, en voyant aussitôt accourir vers moi le comte de Saint-Marsan, notre ambassadeur, tenant à la main une lettre de mon mari à mon adresse!

Avant de m'informer comment elle se trouvait là, de combien de bénédictions je comblai l'excellent homme! Par quelques lignes, d'une écriture plus affermie, le blessé m'annonçait qu'il soutenait bien son voyage et revenait doucement sur Wilna.

Pour expliquer ceci, je dois dire que, de Bar, je m'étais empressée d'écrire au duc de Feltre, alors ministre de la guerre, pour le prévenir de mon départ et lui demander à toutes chances une espèce de feuille de route qui pût, en cas de difficultés, faciliter mon voyage.

Le ministre de la guerre avait fait connaître mon départ, sur la ligne que j'avais à parcourir, par l'entremise de l'auditeur au conseil d'Etat qui portait régulièrement les nouvelles officielles de Paris à l'empereur. Je crois qu'il partait ordinairement un de ces messieurs par semaine. Ils se croisaient souvent en route, et, comme toujours, ils s'arrêtaient à la légation française à Berlin. M. de Saint-Marsan eut l'excellente idée, en visitant le portefeuille de l'auditeur revenant, d'en retirer, pour me la remettre, la lettre dont je viens de parler. « J'ai fait connaître votre départ, me dit le comte, et comme, malgré votre diligence, mes jeunes gens vont encore plus vite que vous, votre arrivée sera annoncée d'avance au duc de Bassano, par conséquent, immédiatement aussi au maréchal. »

Ces nouvelles étaient, on le voit, aussi bonnes que possible, et me décidèrent à céder aux instances de mon oncle et à passer un jour entier à Berlin. On en profita pour consolider ma voiture, déjà fort éprouvée par ces 300 lieues de route, et aussi pour la garnir d'approvisionnements, que la prévoyance des amis que je trouvai là me fit accepter avec reconnaissance; et pourtant, j'étais loin alors de me douter de la pénurie qui bientôt nous menacerait.

Le second personnage marquant qui s'empressa de venir me trouver à mon hôtel fut le maréchal Augereau. C'était la première fois que je voyais le mari de ma belle compatriote. Il était grand, fort, parlait haut et me représentait un peu le tambour-major sous lequel, dans mon enfance, je croyais toujours voir le chef d'un régiment. Je lui parlai avec plaisir de sa délicieuse femme, dont il possédait une charmante miniature. Il pensait alors pouvoir la faire venir près de lui et me dit en termes assez burlesques, qui lui étaient propres du reste : « Je l'ai engagée à préparer pour ce voyage ses culottes de peau. » Mais, au total, le duc de Castiglione se montra pour moi non seulement plein d'obligeance, mais aussi de sollicitude; et, prenant mon oncle à part, il lui recommanda, de la manière la plus expresse, de ne point me laisser voyager la nuit au delà de Custrin, ma première couchée. « Ne cédez à aucunes sollicitations, car le terrain qui reste à parcourir à la maréchale est

la partie la plus difficile de sa longue et pénible route. Au delà de l'Oder, elle peut être semée de maraudeurs, fricoteurs et voleurs qui suivent ordinairement la marche des armées. » Mon oncle tint l'avis pour bon et s'en servit.

Le troisième jour, je dis adieu non seulement à notre ambassadeur et au maréchal, mais à bien d'autres officiers supérieurs ou administrateurs dans l'armée, qui tous, pleins de dévouement pour mon mari, en faisaient réagir l'effet sur moi.

Passé Berlin, l'on trouve des sables épais dans lesquels on marche difficilement; rien ne me parut plus triste que la contrée qui sépare la capitale de la Prusse de la ville de Custrin, place forte située sur l'Oder. Le général Fournier d'Albe y commandait pour nous, et, prévenu par mon courrier de notre arrivée, il envoya un message pour que je me dirigeasse vers son hôtel, où m'attendait l'accueil le plus aimable. « Dans ce triste exil, me dit-il, lorsqu'il m'eut bien installée dans son meilleur appartement, ma seule consolation, c'est d'être au moins de quelque ressource à ceux qui rejoignent l'armée; ils n'en trouveraient nulle autre ici, et j'en fais mon profit. »

De Custrin on nous dirigea sur Marienwerder. Les sables s'épaississaient. Les relais étaient irréguliers, à longue distance l'un de l'autre; l'on augmentait le nombre des chevaux à chacun; mais les pauvres attelages exténués n'en allaient pas plus vite, et la nuit commençait à tomber lorsque nous descendîmes par une sombre forêt vers les bords de la Vistule.

Nous traversâmes le fleuve sur un pont de bateaux. Si j'avais voyagé pour mon plaisir j'aurais vivement regretté de ne rien voir de ces contrées, déjà parcourues par nos armées dans une guerre précédente. Mais le présent absorbait tout chez moi.

A l'auberge où nous trouvâmes un gîte et un repas passables, je commençais à m'endormir sur un petit lit bien dur, mais assez propre, lorsque j'entendis prononcer mon nom distinctement dans le corridor où je logeais. Ma femme de chambre, qui couchait toujours près de moi, fut de suite aux enquêtes et revint me demander de recevoir immédiatement un officier de l'état-major de mon mari, qui avait obtenu sa rentrée en France pour soigner une blessure. Avec une parole rapide, il me donna de nouveaux détails sur la blessure de mon mari et m'assura qu'il marchait sans entraves vers la guérison. Quel baume sur mon cœur, et quel redoublement de forces ne trouvai-je pas dans cette rencontre! Voir et entendre quelqu'un qui vient de voir et d'entendre celui qu'on a presque pleuré comme mort, c'est une sensation que je n'essayerai pas de dépeindre.

..... J'abrégerai les détails de notre pénible route à travers ces sables éternels, partagés par quelques bois de sapins et de nombreux étangs, et je vous amènerai en vue de la Baltique, en vous faisant suivre avec moi pendant 6 lieues un de ses bras nommé Freschaff. De misérables cabanes de pêcheurs sont les seules habitations de ces tristes rives. Aussi font-elles ressortir brillamment la ville de Kœnigsberg, quand elle se présente belle et fière avec son port et ses nombreux clochers.

En tout autre temps, la mer, que je voyais pour la première fois, eût fixé mes regards et mon plus vif intérêt. Mais je voyais tout à travers une seule idée, et ma première pensée fut donc de réclamer du général, commandant pour nous le pays, des nouvelles qui pouvaient m'intéresser.

C'était le général Loison qui commandait à Kœnigsberg; je le savais et j'étais convaincue que ce compatriote de mon mari ne me ferait pas défaut. En effet, il était à mon hôtel une demi-heure après mon message. Il commença par me rassurer sur l'ensemble de la santé du maréchal, sans cependant entrer dans tous les détails dont j'aurais eu besoin.

— Mais où comptez-vous donc retrouver le maréchal? me dit-il bientôt.

— A Wilna, lui répondis-je, toute saisie...

— Il n'y est plus, madame.

— Ah! mon Dieu!

Et mille idées sinistres et confuses me traversèrent la tête avant que j'eusse pris le temps de questionner de nouveau. Je me sentais folle, mais mon oncle, plus calme, éclaircissait les faits. C'était un bruit vague arrivé sans preuves au général Loison, qui ne pouvait pas même dire sur quel point le maréchal serait dirigé.

— Il revient peut-être, m'écriai-je; et qui me dit que je ne le trouverai pas en route?

— Pas d'illusions, madame, reprit le général; si votre mari a fait un mouvement, ce ne sera pas de ce côté-ci.

— Eh bien, je le poursuivrai à travers tout, dis-je dans mon désespoir; non, je n'aurai pas fait 5 à 600 lieues et subi tant de jours d'incertitude et de tortures pour revenir sur mes pas, et, ne fût-ce que pendant une heure, je veux revoir le maréchal.

Je m'étais senti du courage tant que j'avais marché vers un point fixé dont chaque pas me rapprochait. Mais en voyant reculer dans l'espace ce terme dont je me croyais proche, ces forces factices m'abandonnèrent et je déraisonnai. Ce ne fut pas le général Loison qui mit fin à mes angoisses, parce qu'il semblait ne pas les comprendre dans tout ce qu'elles avaient de poignant, et parce qu'il

me confirma un bruit qui déjà avait agité mes esprits. C'est que l'empereur avait défendu absolument à toutes les femmes d'officiers, de quelque grade qu'ils fussent, d'aller au delà de la Vistule; et je m'approchais du Niémen!

Pour preuve du fait qu'il annonçait, le général me dit être chargé par le gouverneur de Wilna de chercher à Kœnigsberg un logement pour sa femme, qu'il était obligé de renvoyer de Wilna où elle était venue s'établir en confiance.

— Croyez-moi, disait-il, installez-vous ici, et attendez-y les événements. Je me mets à votre pleine et entière disposition, etc.

Ce que j'avais appris de plus clair sur le chemin qui me restait à parcourir, c'étaient le mauvais état dans lequel l'avait mis le passage de notre immense armée et la complète désorganisation des moyens de transport.

« A la grâce de Dieu! » dis-je à mon oncle en montant avec lui dans notre voiture, à la levée du jour et par une pluie battante. Cette misère, qui vint encore assombrir nos dispositions, se prolongea pendant trois jours consécutifs, et augmenta beaucoup les difficultés du voyage. Nous ne marchions plus dans les sables épais que nous avions trouvés de Berlin à Kœnigsberg, mais bientôt sur de gras terrains dans lesquels nous enfoncions jusqu'aux jarrets des malheureux petits chevaux du pays. C'était par réquisitions, à grand'peine et avec beaucoup de temps perdu, que nous en réunissions la quantité nécessaire à la marche de notre lourde voiture. Et c'était grâce à une feuille de route très explicite du général Loison que nous obtenions ces moyens de transport.

La partie de la Prusse que nous venions de traverser est, dit-on, fertile et prospère; mais je n'étais pas venue là pour étudier le pays, qui, d'ailleurs, ne se montrait pas dans un tel moment sous son aspect ordinaire. Les chemins défoncés, les retards forcés qu'exigeait la recherche des chevaux épars qu'on nous amenait de droite et de gauche, avaient dérangé tous les calculs de nos couchers; et je ne sais au juste combien de temps s'est écoulé dans cette deuxième partie du trajet, constamment noyée par la pluie la plus abondante que j'aie vue, je crois, dans ma vie. Elle sembla redoubler, lorsque, à la nuit fermée, nous arrivâmes à Insterbourg.

Le premier gîte devant lequel on nous arrêta était entièrement occupé, nous dit-on, par un détachement qui regagnait l'armée. Il en fut de même au second, et ainsi de suite.

Mes pauvres domestiques, qui avaient reçu tous les torrents tombés du ciel dans cette journée, excitaient surtout ma pitié, et, je dois l'avouer, nous étions tous anéantis, âme et corps. Il était donc bien cruel de passer cette nuit sans abri. Nous partîmes

avant le jour. C'était pitié de voir les difficultés de notre marche, à travers ces chemins entièrement détrempés. Cependant nous arrivâmes sans accident à Gumbinnen, où nous pûmes trouver place. Dès le lendemain, nous remarquâmes que la ligne que nous parcourions dénotait, de plus en plus, les désastres qu'entraîne la guerre. Non seulement les chevaux devenaient très rares, mais leurs propriétaires se montraient très méfiants (nous n'avions plus affaire à l'administration des postes, complètement désorganisée). Chaque villageois voulait suivre son animal, afin d'être sûr qu'il lui reviendrait; et un jour, pour huit chevaux, je me vis quatre postillons de file. Et quels chevaux! et quels postillons! Les premiers étaient attelés par de mauvaises cordes ou des ficelles; et les seconds, habillés de peaux de mouton, ressemblaient à des sauvages. Je ne sais comment il ne nous est pas arrivé mille accidents pour un.

Les vivres devenaient plus rares à mesure que nous avancions, et nous fûmes fort heureux de retrouver un matin, au fond d'une poche de la voiture, un bout de saucisson, qui nous venait encore de nos amis de Berlin.

Nous étions réellement affamés en arrivant à Marienpol. L'air de détresse de ce lieu ne nous promettait rien de bon. Nous fûmes donc agréablement surpris en voyant apparaître, sur la porte d'une auberge délabrée, non une Juive, cette fois, mais une Française avenante qui nous offrit deux poulets, sur lesquels nous nous jetâmes, sans prendre le temps de les faire cuire, les réservant pour notre souper à Kowno, où nous avions l'ardent désir d'arriver le même soir.

Kowno, sur les bords du Niémen, le dernier fleuve qui me restait à traverser, Kowno me semblait être l'avant-poste du but auquel j'aspirais.

Nous poursuivîmes, à travers des chemins qui n'étaient plus tracés, notre marche lente et accidentée. La nuit nous surprit dans le plus triste gîte que nous eussions encore rencontré; force nous fût de nous y arrêter.

En abordant le lit repoussant que l'on me présenta, je demandai si c'était la seule ressource qu'on pût m'offrir. « Oui, me réponditon, parce que la belle chambre est occupée par la princesse. — Quelle est donc cette princesse? » demandai-je à mon oncle, lequel, après informations, apprit que c'était la princesse d'Hohenlohen, en son nom, femme du général hollandais Hogendorp, alors gouverneur de Wilna. Oui! c'était la pauvre femme renvoyée de cette ville par l'ordre de l'empereur! Je plaignais tant son sort, que je n'eus pas même intérieurement la pensée de lui envier le

refuge où elle reposait; mais j'étais bien résolue de ne pas partir sans la voir, et je fis prendre dans ma voiture un des deux petits matelas qui s'y trouvaient; puis, le faisant étendre sur une espèce de banc, dans une pièce close qui donnait sur la rue, au rez-de-chaussée, gardée par mon oncle qui coucha dans la voiture, après l'avoir fait placer contre ma croisée, je m'endormis vaincue par la fatigue. Mais je fus réveillée en sursaut par la brusque entrée d'un homme dans ma chambre. Il faisait claquer son fouet et jurait en même temps. A mon premier cri, Mme Morel, qui s'était posée sur un grabat près du mien, se jeta sur lui comme une hyène; il en fut si étourdi qu'il se sauva. Ce fut tout, mais je ne pus me rendormir. Nous apprîmes le lendemain matin que c'était tout simplement un courrier de l'armée qui demandait des chevaux.

Cette alerte, le désir de voir la voyageuse et tant d'autres pensées que l'on peut deviner, me tinrent donc éveillée jusqu'au point du jour, et, aussitôt que j'eus saisi les premiers mouvements qui annonçaient le départ de Mme d'Hogendorp, je montai dans la belle chambre qu'elle occupait. Quel galetas!... Je trouvai là une femme délicate et distinguée, habillant une pauvre petite fille de six ans qui semblait n'avoir que le souffle. Plusieurs femmes de chambre faisaient les paquets, et personne ne se serait étonné de l'empressement avec lequel on se disposait à sortir de ce bouge!...

A mon nom, Mme d'Hogendorp, revenue de son premier étonnement, s'empressa de me donner des nouvelles du maréchal à peu près en ces termes : « Je l'ai quitté il y a environ six jours; sa blessure suit une bonne marche, mais il n'a pas encore songé à quitter Wilna, pour retourner à l'armée, car, malgré le mieux dont je vous parle, il ne pourrait encore monter à cheval. »

Ranimée par cet entretien, je me sentis renaître, tout à coup, à mon caractère et à mon âge. Les craintes disparurent, je retrouvai l'espoir seul au fond de mon cœur.

Je quittai Mme d'Hogendorp, non sans lui adresser du fond de l'âme des vœux de santé, de bonheur et de réunion, qui, hélas! ne furent pas exaucés; car l'enfant mourut six mois après, et la mère le suivit à court intervalle.

Si j'avais été moins disposée à voir en beau la situation, j'aurais cependant tiré quelques conséquences redoutables de mon entretien avec Mme d'Hogendorp, car, sans récrimination ni aigreur, elle m'avait positivement prédit que l'empereur ne me laisserait pas plus qu'elle prendre résidence à Wilna. Mais en la quittant, je secouai toutes les prévisions contraires à mes vœux, et rien ne vint troubler mes heureuses dispositions durant cette journée.

Cependant, je ne pus rester longtemps indifférente à la vue de

ce qui se déroulait sous mes yeux. Nous cheminions à travers une dévastation générale. Les chemins, absolument défoncés, étaient jonchés de débris de roues et de squelettes de chevaux. Des villages ruinés laissaient encore quelques pans de bâtiments autour desquels s'agitaient des habitants déguenillés. L'on distinguait les bivouacs abandonnés par les cercles noirs que laissaient les feux éteints. L'on voyait au loin le terrain de culture piétiné par des milliers d'hommes et de chevaux. L'on jugeait très bien, par ces restes muets, qu'une multitude immense avait dû passer là; mais ce qui m'attrista le plus, ce furent ces fréquents monticules sur la forme desquels on ne pouvait guère se tromper..... Beaucoup, d'ailleurs, étaient signalés par une petite croix, faite à la hâte de deux baguettes coupées dans les broussailles et plantée là par les camarades! C'étaient les plus jeunes, les plus faibles, probablement, qui étaient ainsi restés en chemin; mais l'on peut croire que ceux qui leur avaient donné la sépulture ne repassèrent point là. Ils furent plus loin, souffrir davantage, plus longtemps, et ne revinrent pas...

Je me disais : « Mais moi je ramènerai vivant et couvert d'une gloire nouvelle celui que je suis venue chercher de si loin. Nous rentrerons ensemble, bientôt, dans notre belle patrie. O bonheur! » J'en arrivais à bénir, sans m'en rendre compte, cette blessure, qui, à moitié guérie aujourd'hui, garantissait votre père de nouveaux dangers... C'est ainsi que ma tête de vingt ans arrangeait tout à son gré; mais, hélas! avant de revoir la terre de France, il fallait subir des épreuves plus sévères encore que celles dont je vous ai entretenus jusqu'ici...

Quelle fut ma satisfaction de trouver à Kowno, un aide de camp de mon mari, qui déjà, par ses ordres, m'y attendait depuis vingt-quatre heures. C'était M. Jacqueminot. Avec son activité ordinaire, il avait complété un excellent attelage de chevaux du train d'artillerie en réserve à Kowno. Ceci devait nous faire franchir, sans avoir à recourir à d'autres moyens désormais, les 25 lieues qui nous séparaient encore de Wilna, moyennant des relais préparés à l'avance.

De ce moment, je me retrouvai avec délices sous cette puissante égide, sous cette influence protectrice qui me rendait si forte et si heureuse.

Monté en quatrième dans notre voiture, M. Jacqueminot put enfin me donner les détails dont j'étais si avide. Il me confirma ceux que j'avais déjà reçus à Berlin par M. de Saint-Marsan. C'était ce dernier qui avait annoncé mon arrivée, et déjà « depuis cinq jours, me dit le jeune homme, le maréchal s'agite en vous attendant; hâtons-nous.

— Mais, repris-je toute tremblante, est-ce qu'il me renverra?

— Il n'en a pas la moindre envie, me répondit-il en riant, quant à lui; mais l'empereur...

— Oh! je sais, lui dis-je; mais allons toujours, il faut d'abord arriver.

Dans ce moment, il fallut descendre pour soutenir et relever la voiture prête à verser. L'on s'était trompé de voie et l'on ne distinguait plus rien. M. Jacqueminot s'empara d'une des lanternes et, se détachant, marcha devant l'attelage et parvint à nous remettre, non sur notre route, il n'y en avait plus, mais sur la ligne des désastres, qui nous servait de point de rappel. Nous avions suivi à pied, mon oncle et moi, ayant du sable jusqu'à la cheville.

— Quelle étrange circonstance, me dit M. Jacqueminot, que votre présence au milieu de ces déserts, madame la duchesse! Oh! cette ambition dévorante qui nous conduit ainsi au bout du monde, qui désorganise toutes les existences et paralyse tous les projets, où nous mènera-t-elle? Nous sommes tous à bout.

Cette diatribe, la première que j'eusse entendu faire contre l'empereur depuis mon mariage; ce violent mécontentement d'un homme aussi brave qu'enthousiaste, me pétrifia de surprise. J'écoutais en silence. « Oui, continua-t-il, des malheurs sans nombre ont déjà atteint et menacent de plus en plus notre armée (l'empereur était alors en marche sur Moscou), et je ne sais qui de nous reverra la France... »

Au gîte, je dormis peu, et nous repartîmes au point du jour. Mais les chemins, défoncés par l'artillerie, étaient pires que ceux que nous avions suivis jusqu'alors. Nous ne marchions pas. J'aurais voulu aider les chevaux à traîner la voiture. Je tâchais de contenir mon impatience, mais elle me suffoquait.

Vers midi, M. Jacqueminot, ayant trouvé, dans une espèce de ferme restée debout, une petite voiture du pays, se décida à prendre les devants. « Vous n'avez plus rien à craindre, me dit-il. Je vais chercher à calmer l'impatience du maréchal en vous annonçant. Je vous recommande seulement, ajouta-t-il en s'adressant à mon oncle, quelques précautions pour la descente rapide que vous trouverez à 2 ou 3 lieues d'ici. »

Après son départ, nous gardâmes un profond silence. Il en est parfois du bonheur vivement ressenti comme de certaines douleurs et rien ne peut s'exhaler du cœur quand les impressions sont trop profondes...

En touchant à son terme, notre émotion était de nature à ne pouvoir plus s'exprimer; mais nous fûmes tout à coup tirés de cette situation indéfinissable à la vue d'une pente rapide et longue,

sur le haut de laquelle la voiture venait de s'arrêter, et jetant les yeux sur la plaine qu'elle dominait, je poussai un cri perçant, un cri de saisissement et d'actions de grâces. Je voyais Wilna.

Wilna! ce point de l'univers sur lequel se concentraient, depuis tant de jours et de nuits, tous mes sentiments et toutes mes pensées! Wilna, qui avait semblé reculer devant moi jusqu'ici, était là sous mes yeux. C'était bien sa plaine sablonneuse; c'étaient bien ses nombreux dômes et clochers, tels que M. Jacqueminot me les avait dépeints.

De longues années et beaucoup d'événements se sont accumulés sur ma tête depuis ce moment, mais rien n'a pu en affaiblir le radieux souvenir. Je montrais du doigt à mon oncle le terme de notre commun pèlerinage, et nous restions tous deux en extase, pendant qu'on enrayait notre lourde voiture.

Enfin, bondissant de joie, je la descendis à pied cette montagne qui, deux mois plus tard, devait s'interposer, blanche et glacée comme un grand spectre, entre la France et notre armée, dont les restes vinrent presque entièrement mourir à ses pieds; mais rien ne pouvait affaiblir mes transports. Qui eût pu, d'ailleurs, me faire prévoir à quel degré de malheur nous en arriverions si vite? Cependant, durant les 2 lieues que nous avions à parcourir, nous devions trouver quelques signes précurseurs de l'affreux désastre qui s'approchait. Ainsi, aux débris des trains d'artillerie qui jonchaient le chemin se joignait une multitude de chevaux morts, les uns déjà réduits à l'état de squelettes, les autres à un degré de corruption qui répandait dans l'air une odeur fétide. Mais j'arrivais! et, pour le moment, j'étais inaccessible à toute autre sensation.

Tout à coup, j'entendis le galop d'un cheval. « Ah! monsieur de Thermes! », m'écriai-je. C'était lui en effet qui m'était dépêché par mon mari pour me faire marcher plus vite. « Arrivez donc, madame la duchesse, me dit-il à la portière; depuis le retour de Jacqueminot, le maréchal compte les minutes. Et puis il est bon de presser le pas pour sortir de cette atmosphère »; et le jeune homme s'éloigna gaiement à fond de train, en ajoutant : « Je vais vous annoncer. » Il disparut, comme la voiture commençait à rouler sur le pavé de Wilna.

Je venais de reconnaître des gens à la livrée du maréchal; la voiture entra sous une porte cochère, et je le vis, lui..... lui, avec sa figure la plus gracieuse. Il étendit pour me recevoir le seul bras qu'il eût de libre, l'autre était en écharpe. Son visage était pâle, mais qu'importait! Il était là. Je l'embrassais, il me parlait avec effusion et une tendresse infinie. Oh! quels moments!

Il se retourna ensuite promptement vers mon oncle en lui adres-

sant, avec son laconisme entraînant, de ces mots qui ne s'effacent jamais de la mémoire.

Tout l'état-major et une masse d'individus sur lesquels je ne fixai pas mes yeux, étaient témoins de cette réunion, si froide sous ma plume et dont le souvenir est si brûlant dans mon cœur.

Nous montâmes tous l'escalier, et, laissant derrière nous la multitude qui nous suivait, nous entrâmes, mon oncle et moi, avec le maréchal, dans sa chambre; et là vint cet interrogatoire réciproque, ce feu croisé de demandes et de réponses, délices des premiers instants de réunion.

Quelques élus furent ensuite successivement admis; mais je ne m'en plaignis pas; quand on est heureux, on aime et on accueille tout le monde. D'ailleurs, plus ou moins, chacun de ceux qui avaient accompagné le maréchal excitait mon intérêt. Tous ses gens y avaient aussi des titres. Est-il besoin de vous citer en tête de ceux-ci le brave Pils[1]?

[1] Pils était un personnage de condition bien modeste, un simple valet de chambre, mais qui pourtant mérite une mention à cause de son extrême dévouement à son maître, à cause de l'exactitude fidèle avec laquelle il l'a suivi pas à pas dans ses campagnes, à cause enfin des mémoires qu'il a laissés, mémoires fort peu littéraires, mais sincères et d'une naïveté qui n'est pas sans saveur. Ce brave homme était Alsacien; encore enfant de troupe, il avait rencontré Oudinot dans les hasards de la vie des camps. Celui-ci, toujours plein de bonté, s'était intéressé à lui et, reconnaissant bientôt en ce jeune garçon un cœur d'élite, l'avait attaché à sa personne. Pils suivait le général partout, même au feu du canon, et comme sa place n'était guère là, il se dissimulait le plus possible de peur d'être grondé, se glissant parmi les officiers d'état-major. Ces jeunes gens, le voyant partager leur culte pour celui qu'ils appelaient familièrement entre eux le *Patron*, sympathisaient avec lui et l'aidaient volontiers à cacher sa présence peu réglementaire.

Un jour Pils, qui s'était aventuré suivant sa coutume, malgré la défense du maître, eut un cheval tué sous lui. Oudinot crut avoir trouvé dans cette circonstance l'argument péremptoire qui empêcherait enfin son serviteur de s'exposer.

— Tu vois bien que tu fais tuer mes chevaux, lui dit-il avec une rudesse apparente; je t'interdis absolument de revenir.

A la bataille suivante, l'incorrigible Pils était derrière son maître.

— Eh bien! que t'avais-je défendu?

— Oh! mon général, je ne mérite aucun reproche : le cheval est à moi; je l'ai acheté de mes deniers.

Pils avait gagné sa cause : on n'essaya plus de l'écarter. C'est qu'il avait une mission à remplir; il savait que le Patron était presque régulièrement blessé à toutes les affaires; aussi portait-il sur lui une trousse de chirurgien pour effectuer tout de suite les premiers pansements. D'autre part, comme il avait beaucoup de goût pour le dessin, sans l'avoir jamais appris, il aimait à s'installer en un coin du champ de bataille, à sortir de sa poche un calepin et un crayon, et là, dans le plus grand calme, il représentait le

On nous servit à dîner, et nous étions encore à table lorsque arriva un éblouissant fashionable, c'était le comte Adolphe de Maussion. Il était attaché, comme auditeur au conseil d'État, au bureau du duc de Bassano, et venait, au nom du ministre, savoir des nouvelles de mon arrivée.

— Vous la voyez, dit gaiement mon mari en me montrant au jeune homme.

Celui-ci se prosterna, en disant qu'il allait rendre compte de son message à son patron, occupé à expédier à l'empereur un courrier, qui serait porteur de l'annonce de ma présence à Wilna.

Je crus trouver dans ces mots l'arrêt de mon renvoi ; toutes mes terreurs me reprirent pour un moment, mais j'avais trop besoin d'être heureuse pour m'arrêter à cette pensée, et je la chassai en me disant que les distances étaient énormes, et que bien des beaux jours pourraient s'écouler avant qu'une réponse si redoutée nous parvînt.

Je fus agréablement surprise de ne retrouver ni dans les dispositions, ni dans les discours du maréchal, rien qui vînt me confirmer les tristes récits et les funestes prévisions de M. Jacqueminot. Mon mari, qui n'avait assisté qu'à des triomphes depuis son entrée dans la carrière militaire, fut le dernier à constater nos désastres ; et, quand il les toucha du doigt, il chercha encore à se les dissimuler. Lorsque ce ne fut plus par incrédulité, ce fut par rage et désolation.

Après la blessure du maréchal Oudinot, son corps avait été mis sous le commandement du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui était resté sur la Dwina, où il se maintenait avec avantage contre l'armée de Wittgenstein.

Donc là, tout était satisfaisant.

Souvent, par les belles matinées de ce mois d'octobre, exceptionnel dans sa douce température, nous partions tête à tête avec

théâtre de l'action et l'action elle-même avec une gaucherie ingénue, mais aussi avec une précision saisissante. On est frappé, à la vue de ses ébauches, de la netteté avec laquelle sont posées les masses du paysage et du relief dont se détachent des silhouettes très ressemblantes, tant il y avait chez cet ignorant de sérieuses facultés d'observation. Toutefois la paix faite, Pils essaya de commencer son éducation artistique; ses protections lui facilitèrent l'accès de l'atelier d'Horace Vernet; mais il ne pût jamais apprendre les premiers éléments de l'art, et le dessin correct lui fut toujours étranger.

Du moins, il transmit des qualités naturelles plus facilement cultivables à son fils, Isidore Pils. Isidore avait tapissé son atelier des barbouillages de son père et, soit par comparaison de leur spontanéité prime-sautière avec sa science un peu froide, soit par un pieux respect, il aimait à dire : « Mon père était plus peintre que moi. »

mon mari, pour parcourir les environs, à l'aventure ; et certes, le charme de ces promenades ne tenait point aux localités en elles-mêmes.

Wilna est situé dans des sables arides, entouré de collines privées de végétation. Les rues de la ville étaient sales et noires, et la population, juive en majorité, n'éclaircissait point le tableau. Il y a cependant une multitude de dômes et de clochers, qui s'élèvent brillants du haut des trente-six couvents que renferme Wilna; et, quand on plane sur ce spectacle des hauteurs environnantes, cela ne ressemble à rien de ce que l'on a vu.

A cette repoussante population juive qui formait la majeure partie des habitants, se joignaient nos soldats malades et convalescents. Ces derniers se traînaient dans les rues ou s'étendaient au soleil.

Un matin, nous avions gagné, mon mari et moi, un bouquet de sapins qui nous avait attirés, parce que la végétation était rare. Nous causions gaiement, quand, tout à coup, nous trébuchons contre un amas de terre. C'était une tombe! Puis une autre, puis cent autres... En un mot, nous nous trouvions sur le cimetière d'un hôpital militaire. Nous tournâmes court, et, tout près de là, nous trouvâmes un estaminet devant lequel nos soldats, prêts à rejoindre l'armée, dansaient avec les cantinières...

Cependant, à mesure que les jours s'écoulaient, une inquiétude vague, une sourde rumeur, commençaient à se manifester. Les figures de la diplomatie restaient impassibles; mais je m'apercevais que les conférences particulières se multipliaient entre mon mari et le ministre. Traitée à peu près comme une enfant, je n'en apprenais jamais rien ; mais un matin, c'était, je crois, le 29 ou le 30 octobre, je remarquai tant d'allées et de venues ; le maréchal donna à voix basse tant d'ordres divers à ses officiers ; ses gens aussi prirent tant de mouvement, que je pressentis un départ, et le doute cessa, quand je le vis mettre en ordre ses cartes de guerre et les faire ranger par Pils, dans ses malles.

Le départ était irrévocablement fixé au lendemain, et l'odieux mouvement des apprêts d'un long voyage agitait du haut en bas la maison.

Quel dîner! quelle soirée! quelle nuit! Au point du jour, la voiture roula pesamment sous la voûte, et vous le savez, l'on ne peut trouver à la voiture qui emmène le même bruit qu'à celle qui ramène.

Le maréchal m'embrassa silencieusement, tristement, et, après m'avoir de nouveau recommandée aux soins de mon oncle, il disparut me laissant réellement au désespoir.

Ce départ du maréchal et l'affreux silence qui le suivit marquèrent

un des plus cruels moments de ma vie; et les soins de toute nature que me prodigua mon oncle échouèrent devant une telle douleur. Moral et physique étaient à bas, et je fus très malade pendant quelques jours.

C'était sur la nouvelle d'une blessure que venait de recevoir le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, que le duc de Reggio, sachant le 2e corps sans commandement en chef, avait pris immédiatement la résolution de rejoindre ce poste, et cela sans ordre ni instructions de l'empereur, dont on ignorait en ce moment la marche et les plans. Cette vive et admirable impulsion créait pour le maréchal une nouvelle et immense responsabilité, mais il ne voyait qu'un point dans cette question, c'était l'intérêt de nos armes et celui de sa conscience.

Le 2e corps avait évacué Polotsk, et c'était dans sa marche rétrograde vers la Bérésina que votre père allait chercher à rejoindre ses troupes.

Sous un double point de vue, les beaux temps étaient passés; et c'était dans les jours brumeux et décroissants du commencement de novembre, à peine remis d'une grave blessure, qu'il allait au-devant de tant de périls divers.

Hélas! ce n'était plus à la conquête que l'on marchait; et déjà le mot de retraite, si nouveau pour nous, se faisait sourdement entendre.

Le maréchal m'avait recommandée aux soins du duc de Bassano, et prévoyant qu'il n'aurait pas besoin de ses attelages, il m'avait laissé, pour des promenades en voiture, huit de ses chevaux qui, bien soignés et bien nourris, nous rendirent plus tard d'immenses services. Mais, pour le moment, c'était du luxe.

Déjà les premières neiges couvraient le sol, lorsqu'un matin, enfoncés dans notre calèche et allant grand train, nous fûmes tirés de notre léthargie par un brusque écart des chevaux qui était causé par la vue d'un cadavre, sur lequel ils n'avaient pas voulu passer. C'était le commencement.

Cet épisode ne me fit pas prendre en goût les promenades; cependant je ne pus refuser au duc de Bassano d'aller assister à une revue de la garde napolitaine, qui traversait Wilna pour aller rejoindre Murat. Légère et brillante elle manœuvra sous nos yeux durant une heure ou deux. Ce furent ses adieux au monde, parce que, quelques jours plus tard, les froids ayant augmenté, hommes et chevaux se fondirent peu à peu comme la neige au soleil. Aucun n'arriva à destination.

Tout en faisant la part de l'exagération des bruits fâcheux qui commençaient à courir, nous avions assez de réalité pour étouffer

sous le poids de nos préoccupations. L'on envoyait toujours quelques troupes à l'armée, mais personne n'en revenait. Un silence de mort régnait chez le duc de Bassano, comme chez moi. Il venait souvent me communiquer ses préoccupations et recueillir celles qui me débordaient. Chaque jour qui s'écoulait, comme chaque degré du froid qui se faisait de plus en plus sentir, accroissait les tristesses de la position.

A cette date de novembre, environ du 15 au 20, le thermomètre était à 12 degrés, et l'on n'avait pas d'autre chance que celle de le voir descendre...

Malgré les sinistres pressentiments qui avaient recommencé à s'emparer de moi, et nonobstant les bruits menaçants qui avaient repris le dessus, je ne pensais point à quitter Wilna pour mon compte; mais on parlait beaucoup, parmi les réfugiées, d'une retraite prochaine sur Varsovie.

Nous étions ainsi arrivés au 2 décembre, anniversaire du couronnement de l'empereur. Huit années s'étaient écoulées depuis ce grand événement, que l'on voulut essayer de fêter encore.

Ce jour anniversaire, 2 décembre 1812, se leva brumeux et plus glacial encore que les autres. Mon oncle et moi, mornes et silencieux, attendions notre triste déjeuner en échangeant, non sans effort, quelques paroles avec l'excellent et dévoué M. Verger, commissaire des guerres et secrétaire particulier du maréchal, qui, pour soigner des intérêts divers, était resté, par ordre de mon mari, avec nous à Wilna.

Partageant de cœur toutes nos alternatives, il se trouvait toujours à la hauteur de nos sentimeuts. Un poids énorme nous écrasait tous trois lorsque, tout à coup, la porte s'ouvre avec fracas et je vois entrer une espèce de fantôme qui me rappelle M. Le Tellier. Je pousse un cri terrible en m'élançant vers lui; il me prend les deux mains, me place dans un fauteuil, s'assied près de moi en tenant toujours mes mains, et me dit d'une voix creuse et émue que j'entends encore :

— Je vous apporte des nouvelles de votre mari...

— Ah! mon Dieu, ayez pitié de moi! m'écriai-je.

— Calmez-vous, reprit l'aide de camp, il est vivant, il arrive, mais... il a reçu... il est encore un peu... blessé.

J'avais senti le coup dès l'entrée de M. Le Tellier et je restai anéantie, sans force et sans paroles pour m'éclairer. Vainement M. Le Tellier mit sous mes yeux quatre lignes tracées par votre père, je ne pouvais rien distinguer. Il me les lut alors, et je compris. Les mots de retour en France me ranimèrent et je revins à la vie.

— Allons, dis-je à M. Le Tellier, partons, allons à sa rencontre.

— Ah! pour ceci, reprit-il, j'ai une consigne : vous ne sortirez pas d'ici.

— C'est ce que nous verrons, repris-je; pensez-vous que je l'attendrai immobile et sans lui porter sur-le-champ tous les secours qui lui manquent?

— Il a prévu votre projet, madame, et m'a prescrit si rigoureusement ma règle de conduite que, dussé-je vous enfermer, je ne vous laisserai point partir.

Mon oncle, alors, se rangeant à l'avis du jeune homme, je courbai la tête en me résignant à laisser partir seul le bon M. Verger qui s'offrit à porter, sans retard, au blessé tout ce que je pus imaginer de plus utile.

Quand mon parti fut pris et mes dispositions faites, je demandai, avec avidité, à M. Le Tellier tous les détails qui me manquaient. Il eut soin de me dissimuler, autant que possible, la gravité de la blessure; ce qui me laissa la force et la présence d'esprit d'écouter le reste.

— Où est l'empereur, où est l'armée? lui demandai-je d'abord.

— L'empereur! reprit-il d'un air sombre. C'est de ses victimes que nous avons à nous occuper; sa folle et gigantesque entreprise, son ambition sans limites, son égoïsme sans exemple, nous coûtent 400 000 hommes... Vous voulez savoir des nouvelles de l'armée, madame : elle n'existe plus... Regardez-moi, je suis un des plus forts, l'un des mieux vêtus, de ceux qui, en petit nombre et par miracle, ont échappé à cet immense naufrage!

Des larmes de rage et de désespoir arrêtaient parfois la parole véhémente du jeune homme. Que vous dirai-je? Pendant deux heures de suite, renfermés, lui, mon oncle et moi, nous écoutâmes le terrible récit de la retraite de Moscou.

... Ce fut le 24 novembre, après sa jonction, que le duc de Reggio envoya 300 hommes à Aukoholda pour y simuler la construction d'un pont, tandis que, dans la nuit qui suivit, l'on commença, le plus secrètement possible, le véritable pont vers Studianka.

Le 26, le maréchal Oudinot passa le premier. L'empereur le suivit le 27. Wittgenstein pressait notre retraite par les derrières, tandis que le corps de Tchitchakow l'attendait sur le bord du côté de France. Ainsi, sans la ruse habile du maréchal Oudinot, sans ce simulacre de pont qui trompa l'ennemi et lui fit concentrer ses forces sur un point éloigné de celui où l'on voulait réellement passer la Bérézina, notre armée et son chef, pressés devant et derrière par les Russes, étaient perdus.

C'est votre père, mes enfants, qui a sauvé ce qui est revenu de là, et cette justice lui fut unanimement rendue.

Malgré la diminution du nombre, ce passage se prolongea plus longtemps que s'il se fût agi d'une armée bien organisée; et il n'était pas à sa fin lorsque Tchitchakow, reconnaissant sa méprise, accourait à notre rencontre, tandis que Wittgenstein était sur notre dos. Ce fut alors que la traversée de cette fatale rivière prit ce caractère d'horreur qu'aucun récit ne peut rendre, et que je ne me charge point de vous présenter ici.

Pendant que l'on s'écrasait sur le pont et que dessous l'on mourait noyé, gelé ou coupé par les glaçons, votre père marchait toujours devant lui en combattant. Il en fut ainsi jusqu'au 28, jour où il reçut, dans le bois de Zamwki, une balle qui le traversa. Le pied retenu dans son étrier, il était traîné, la tête en bas, par son cheval effaré, lorsqu'un de ses aides de camp qui, heureusement, était à sa portée, se précipita à la bride de l'animal et empêcha un plus grand malheur.

Le maréchal avait été tiré de bas en haut; la balle était entrée dans le côté à plusieurs pouces de profondeur; mais, par suite de cette destinée qui a multiplié autour de votre père toutes les sortes de dangers et qui a toujours préservé sa vie, cette balle, malgré la longue route qu'elle avait parcourue, n'avait rencontré aucun organe essentiel.

L'on emporta, comme on put, à travers la bataille qui continuait, l'illustre blessé qui avait perdu la parole, mais non la connaissance. La triste nouvelle parvint bientôt à l'empereur, qui se trouvait non loin de là. Il ordonna de suite qu'on mît toute sa faculté chirurgicale et médicale à la disposition du blessé et lui envoya son fils Victor qui était alors dans les chasseurs de la garde. Le triste convoi parvint sans accident à l'ambulance, et tandis que les Desgenettes, les Boyer s'empressaient autour du maréchal, tandis que son fils consterné et ses aides de camp pleins d'alarmes étaient groupés autour de lui, M. Capiomont, chirurgien en chef du 2e corps, fendant la presse, vint réclamer son privilège en disant qu'à lui seul appartenait le droit de traiter son général en chef.

Le maréchal refusa d'être attaché. Pils lui donna une serviette à mordre et l'opération commença. Vainement le bistouri parcourut 6 à 7 pouces de profondeur, il n'atteignit point la balle qui ne fut jamais extraite.

Le blessé ne s'était affaibli ni physiquement ni moralement; il avait entendu tout ce qui se disait autour de lui à voix basse, et notamment ce propos du docteur Desgenettes : « S'il vomit, il est mort. » Cet accident ne se produisit point, et l'on put enfin poser le

premier appareil. Mais, hélas! tout aussitôt il fallut mettre en mouvement le martyr, afin de l'éloigner au plus vite du champ de bataille. Il fallait entreprendre, par un froid horrible et des dangers de toute nature, un voyage de près de 100 lieues.

Je dois vous rappeler ici que M. Le Tellier m'avait ménagée autant que possible en ce qui concernait l'intérêt principal que j'avais en son récit; mais il n'épargnait pas le noir dans le reste de ses tableaux. « Et maintenant qu'allons-nous devenir, disait-il, en supposant que les restes de la Bérézina résistent en partie aux froids qui augmentent, à la faim que rien n'apaise sur cette route dévastée, et enfin aux Russes qui nous poursuivent méthodiquement et en bon ordre. En admettant, dis-je, qu'un débris de ce qui fut la Grande Armée arrive jusqu'ici, qu'en fera-t-on?

« Dans quelles conditions et comment regagner nos frontières? Et pourtant, répétait avec rage le jeune homme, nous n'avons jamais été vaincus par l'ennemi. Nous n'avons cédé que sous l'empire du froid et de la faim; mais quant aux Russes, chaque fois que, durant la retraite, nous faisions volte-face, nous les battions.

« Lorsqu'il fut question d'établir dans la Bérézina, à moitié gelée, les fondations de ce pont historique, seule planche de salut qui nous fût offerte, à la voix de leur chef, ces hommes de résolution et de devoir s'enfoncèrent en silence dans l'eau, n'interrompant leur travail que pour détourner d'eux les énormes glaçons qui menaçaient de les couper comme aurait pu le faire une lame. Ils enfonçaient les pieux, base de l'édifice, et frappaient jusqu'au moment où ils sentaient la mort les saisir. Aucun ne remontait, mais il en descendait d'autres pour compléter l'ouvrage. Ouvrage d'un jour qui doit laisser un immortel souvenir!

« Depuis longtemps privée d'une nourriture quotidienne, l'armée souffre cruellement. Votre mari et, par conséquent, son état-major, se ressentent de cette pénurie; mais le pire est peut-être encore l'absence de gîtes sous cette température infernale. Sans autres ressources que nos manteaux, depuis longtemps nous couchons dans la neige; heureux quand, auparavant, nous avons pu trouver place aux feux des bivouacs, qui envoient plus de fumée que de chaleur à ceux qui se pressent pour s'en approcher. Nous revenons en guenilles. »

Je regardai alors avec plus d'attention le narrateur. Sa figure, toujours belle, mais tragique, avait quelque chose de si sombre que j'en restai atterrée. Lorsqu'il m'était apparu, deux heures auparavant, j'avais cru voir un fantôme, et, en effet, ses joues creuses, son désespoir, la fumée des bivouacs incrustée sur sa peau, lui donnaient une teinte toute cadavéreuse. Ses vêtements étaient

usés, ternis, presque sans couleur. Ses bottes étaient serrées et rattachées par des ficelles; en un mot, la catastrophe qu'il venait de décrire si éloquemment semblait s'être personnifiée en lui.

— Mais, finalement, où avez-vous laissé le maréchal? lui dis-je.

— En marche pour Wilna, me répondit-il. Il a dans sa voiture son fils, son docteur, et un aide de camp; sur son siège il a Pils et un valet de pied. Il est entouré d'une escorte, devenue bien nécessaire, par suite de la présence des Cosaques qui parcourent toute la contrée que nous avons à traverser. Vous le voyez, madame, continua M. Le Tellier, il était impossible de vous laisser courir les chances d'un tel voyage.

— Mais, mon Dieu, repris-je, est-ce qu'elles ne sont pas redoutables aussi pour le blessé?

— Non, puisqu'il a une escorte qui vous aurait manqué. Je vous le répète, la vie et la marche du maréchal sont assurées.

La vie, oui, j'en pris l'assurance dans ces quatre lignes qu'il avait eu le courage de me tracer, et dans la parole de son premier aide de camp. Mais sa marche me préoccupait beaucoup, et, cependant, qui pouvait prévoir ce que j'aurais à vous en dire tout à l'heure?

Malgré son état d'épuisement, ce fut à peine si M. Le Tellier voulut prendre le temps de manger, ni même celui de changer de vêtements, avant d'aller rendre compte au duc de Bassano de la situation générale de nos débris, dont il était, du reste, la personnification. Mais il n'y avait plus rien à cacher : aussi le jeune homme déroula-t-il au ministre le noir et terrible tableau qu'il venait de faire passer sous mes yeux. Il se renferma après dans un silence absolu, par suite de la consigne que lui avait donnée le maréchal de ne révéler qu'à qui de droit le récit de nos misères. Le mutisme du ministre, comme le nôtre, n'arrêta pas longtemps les bruits sourds, mais significatifs, qui commencèrent à se répandre dans toute la ville de Wilna. La nouvelle de cette seconde blessure du maréchal, à elle seule, était déjà un grave indice qui m'attira immédiatement de nombreuses marques de sympathie.

Le 29, dans l'après-midi, la voiture d'Oudinot atteignit le village de Pletchnitzy. On le fit entrer dans la maison d'un Juif; on l'étendit sur un lit de paille, et son chirurgien, Capiomont, le pansa. Le pansement à peine terminé, Victor Oudinot entre brusquement et dit à son père :

— Console-toi, cher père..., nous sommes tous prisonniers.

Le maréchal se leva sur son séant, aperçut à travers les carreaux le bout des lances des Cosaques, et répondit à son fils, avec son énergie habituelle :

— F...-moi le camp et bats-toi !

Il était en ce moment sans uniforme et revêtu d'une simple pelisse. Alors, un juste sentiment de fierté soutint ce corps débile : le maréchal de France Oudinot, duc de Reggio, jugea que, même blessé, il devait conserver une tenue conforme à son rang pour paraître devant l'ennemi, en quelque situation que ce fût, et demanda son grand cordon, en disant : « Au moins, s'ils me prennent, ils sauront qui je suis. » Puis, armé d'un pistolet, il monta avec ses officiers sur des chevaux que l'on n'avait même pas eu le temps de brider.

Par bonheur, les Cosaques se dispersèrent et s'attardèrent au pillage de quelques voitures abandonnées. La petite troupe profita de ce répit pour se jeter dans une maison où le général Pino s'était réfugié avec une dizaine de grenadiers et qui était entourée d'une palissade en bois, vraie petite forteresse où l'on pouvait soutenir un siège. Les Cosaques revinrent bientôt; cette fois, ils avaient de l'artillerie, et un boulet bien lancé effondra la toiture. Les assaillants ayant mis pied à terre, s'approchèrent, mais leurs rangs furent si éclaircis par les coups de pistolet tirés des fenêtres qu'ils s'enfuirent presque aussitôt. Enfin, à la nuit, le général westphalien Hamerstein, suivi d'une poignée d'hommes, parut sur les hauteurs de Pletchnitzy, réunit quelques traînards au son du tambour, leur donna de la cohésion et les conduisit à la délivrance d'Oudinot, que l'on put faire arriver à Wilna, le 3 décembre.

Plusieurs officiers du maréchal le devancèrent en me confirmant son approche. Il était temps, grand Dieu! car le thermomètre était descendu à 18 degrés, et je voyais avec désolation la nuit s'approcher, lorsque le bruit de la voiture sous la voûte se fit entendre. Cette fois, c'était le bruit du retour, mais dans quelles conditions, hélas! J'accourus à la portière; elle était ouverte et rien n'en sortait. Les gens semblaient gelés sur le siège; c'était sinistre. Enfin, à grand'peine, doucement soutenu par son entourage zélé, le maréchal, brisé par la souffrance et raidi par le froid, put être sorti de la voiture. On voulut le porter pour monter l'escalier, mais il s'y refusa, et courbé en deux, méconnaissable de la tête aux pieds, il arriva anéanti devant le feu qui l'attendait.

Je pus alors constater l'inconcevable changement qu'une grave blessure, et peut-être plus encore des souffrances morales si vivement ressenties, avaient opéré dans cette nature si forte et si vivace. Un lit bien chaud fut de suite préparé, et j'assistai au pansement de cette plaie béante, qui ne voulut jamais rejeter le projectile, mais qui se débarrassa peu à peu de ce qu'il avait fait entrer avec lui. Ainsi, chemise, flanelle, uniforme, witchoura d'astrakan, la balle avait fait entrer tout cela devant elle, et ce ne

fut qu'après que cette nature vigoureuse eut expulsé tous ces corps étrangers, que la blessure put se cicatriser; mais nous n'étions encore qu'au début.

Cependant la chaleur et ce pansement opéré paisiblement avaient amené un bien-être visible, qui se marqua sur cette figure dont l'expression servait, pour ainsi dire, de thermomètre à chacun.

J'étais, pour mon compte, suspendue à ce regard et à cette parole, qui s'étaient adoucis à mon approche sans doute, mais qui avaient repris aussitôt une sombre expression de tristesse et presque d'irritation. Je n'avais vu encore le maréchal qu'heureux; j'ignorais donc quel effet un chagrin ou un mécompte pouvaient produire sur cette organisation nerveuse au superlatif. Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir qu'il ne fallait pas dérouler devant lui le tableau des misères qu'il venait de voir. Le mot *désastre* lui était si nouveau, qu'il ne pouvait l'entendre. Et pourtant, excepté chez ceux qui étaient sous sa dépendance, le maréchal n'avait pas le pouvoir d'arrêter le torrent d'invectives qui se débitaient contre l'empereur. Il ne pouvait s'opposer aux récits animés des maux qu'on lui attribuait.

Un peu reposé du pansement qui avait été le début de la soirée, le maréchal demanda à manger, et voulut que l'on servît près de son lit une table, à laquelle il invita naturellement ses compagnons de voyage. Ils étaient assez nombreux et tous affamés. A la vue du linge blanc, de l'argenterie, de l'éclairage, et surtout à l'odeur des plats succulents que je m'étais plu à leur faire préparer, il y eut un hourrah de surprise, aussi bien que de satisfaction; et, à ma grande joie, le maréchal en avait donné le signal. « N'est-ce pas un rêve, disait-il à ces messieurs qui faisaient chorus, de retrouver une table bien garnie? » Et là-dessus s'accumulaient les détails désolants de leurs privations.

On mangea longtemps, et j'avais à la fois envie de rire et de pleurer de tout ce que je voyais et entendais.

La nuit qui suivit fut bonne pour le maréchal; mais, dès le lendemain, son lit fut assiégé, non seulement par tous ceux qui étaient restés à Wilna, mais par ceux qui commençaient à y arriver en foule et en désordre. C'était le sauve-qui-peut qui commençait; et votre père, ne comprenant rien aux combinaisons, en dehors du devoir et de la discipline, s'irritait vivement à chaque occasion. Rien ne pouvait l'amener à la conviction de cette terrible vérité qui ressortait de tout, c'est qu'il n'y avait plus d'armée.

Chaque jour amenait à Wilna des masses de blessés, de malades, de soldats sans chefs et de chefs sans commandement. Des convois de soldats mourants, entassés dans des voitures, ne trouvaient plus

de place dans les hôpitaux déjà encombrés. Le gouverneur, perdant le peu de tête qui lui restait, ne mettait, disait-on, ni hommes ni choses à leur place, et laissait s'accumuler ainsi les chances du désordre affreux qui éclata peu de jours après, lorsque l'ombre de quelques corps semblant encore organisés se présenta à son tour.

Le maréchal, sachant tout ce qu'il y avait d'approvisionnements de toutes sortes à Wilna, soutenait qu'on pouvait et devait s'y défendre assez longtemps pour se refaire et se réorganiser un peu. Il avait à ce sujet de vives discussions avec toutes les sommités qui entouraient son chevet. Que de noms historiques je pourrais citer parmi ceux-ci! C'était le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, dans sa froide impassibilité; c'était le général Pajol, faisant un parfait contraste avec le premier, l'un blâmant par un silence expressif, l'autre s'exhalant en plaintes énergiques. Sur tous planait le duc de Bassano, qui, le matin du troisième jour après l'arrivée de mon mari, vint plus tôt qu'à l'ordinaire, manifestant le désir de lui parler en tête à tête.

L'entretien fut court, mais d'une telle nature, qu'en se séparant, les deux interlocuteurs se dirent un adieu expressif et particulier. Je me trouvais sur le passage du ministre; il me prit à part, et d'une voix basse et pressée, il me dit :

— Je viens de déterminer le maréchal à partir aujourd'hui; hâtez les apprêts le plus possible, vous n'avez pas un moment à perdre.

— Comment, lui dis-je, avez-vous pu obtenir une si prompte décision du maréchal, qui luttait encore hier contre tous, voulant qu'on se défendît ici?

— Ah! me fut-il répondu, mon argument était déterminant, et, baissant encore la voix, il ajouta : L'empereur est passé cette nuit pour retourner en France...

Je crus rêver, à ces paroles, mais je compris que ce n'était pas le moment de les commenter. Je reçus les adieux du ministre et lui fis les miens. Il partait le lendemain et nous engageait fort à le devancer. Vous dire dans quelle agitation je retrouvai votre père est superflu. C'était avec rage qu'il reconnaissait aujourd'hui l'impossibilité de la lutte, et, forcé de céder le terrain, il voulut alors le quitter le plus tôt possible. On précipita donc les apprêts; mais des scènes lamentables vinrent se mêler à ce mouvement. Que vous dirai-je? C'était un désordre moral et matériel dont rien ne saurait vous donner l'idée, et qu'un froid mortel venait compliquer de la manière la plus cruelle. Ce fut dans cette fatale journée et dans la nuit qui la suivit que le thermomètre descendit de 18 degrés à 28!

Vous jugez de ce que cela nous promettait.

Nous laissions Victor derrière nous, à notre grand regret; mais il voulait attendre, quelque impossible qu'elle parût à nos yeux, la chance d'une direction officielle. Le maréchal lui laissa le soin de rassembler les restes ruinés de ses chevaux et de ses équipages, dont il ne put presque rien retrouver.

Couché et empaqueté soigneusement dans ma bonne voiture, qui était une dormeuse avec ses matelas, le maréchal s'y renferma, m'ayant à ses côtés et Mme Morel en face, tandis que mon oncle, MM. de Bourcet, Jacqueminot et Capiomont, s'installèrent dans la voiture du maréchal, beaucoup moins commode que l'autre. Ces trois derniers étaient atteints, à divers degrés, de l'une des maladies qui détruisaient l'armée, la dysenterie.

Le siège de cette seconde voiture fut occupé par deux de nos gens; sur le nôtre se placèrent Pils et le cuisinier. Après nos tristes adieux à Victor et à tous les blessés, moitié gelés, qui encombraient nos appartements au moment du départ, l'on ferma les portières et il était temps; car le froid nous mordait déjà.

Les voitures s'ébranlèrent et firent bientôt voltiger la neige comme de la poussière. Nous avions une escorte de vingt cuirassiers, parfaitement équipés et enveloppés dans leurs grands manteaux blancs. Mais, sauf quelques pâles Juifs frissonnant en courant à leurs spéculations que rien ne ralentit jamais, pas un être vivant ne se trouva sur notre passage dans les rues de cette ville que j'avais abordée avec un cœur si épanoui deux mois auparavant.

Le brave M. Le Tellier, avec sa figure de fantôme, s'étant déclaré le plus valide de ses camarades, avait voulu faire le service de cette terrible journée, et il galopait énergiquement près de notre voiture. Il s'y maintint, tandis que je voyais peu à peu diminuer le nombre des cuirassiers de l'escorte... En est-il arrivé un seul à notre premier bivouac? Je ne le sais, parce que la nuit mit fin à toute observation. Je me souviens seulement que les deux derniers soldats que je pus apercevoir avaient leurs longues moustaches raidies par les glaçons qu'avait formés leur respiration.

Bientôt, tout se confondit, mais pas assez tôt, cependant, pour qu'arrivée au pied de la fameuse montagne qu'il fallait gravir, je ne pusse distinguer des soldats immobiles semés sur toute la pente qu'ils avaient vainement tâché de gravir. Surpris par le froid, ils étaient tombés, et là, quand on tombait, l'on ne se relevait plus... Quelques mares de sang s'étaient échappées de leur poitrine et de leurs narines et rougissaient la neige.

Rien n'a jamais pu effacer la terrible impression qui m'est restée de cette ascension à travers ce champ de morts, qui n'était cependant que le commencement de la fin. Nos chevaux, ferrés à glace,

montèrent vigoureusement cette pente droite et raide, et bientôt nous laissâmes derrière nous ce douloureux spectacle.

Le maréchal gardait un profond silence; il sentait instinctivement tout ce que je devais souffrir de ce qui se passait sous mes yeux; mais il en souffrait trop lui-même pour me questionner. Nous allions comme le vent sur ce plateau que nous avions parcouru avec tant de difficultés quelques semaines auparavant.

Mais la neige avait aplani les chemins...

Bientôt je ne distinguai plus sur sa blancheur que M. Le Tellier galopant toujours à la portière. Je ne saurais dire au juste l'heure à laquelle il fit arrêter la voiture, en nous criant qu'il allait nous faire préparer un gîte dans un bâtiment qu'il apercevait. Il revint bientôt. « Vite, madame la maréchale, me dit-il en ouvrant la portière, aidez-vous. » Saisie par une horrible sensation de cette température de mort, je me demandai comment mon blessé allait la supporter. Nos malheureux domestiques, blottis par le froid sur leurs sièges extérieurs, eurent cependant l'énergie de remplir leur devoir. L'on transporta le maréchal sur un de ses matelas, et l'on nous dirigea vers une espèce de hangar qui n'avait plus de forme, et qui me sembla entouré au loin de plusieurs grands cercles noirs qui se dessinaient sur cette neige éternelle. C'étaient des hommes, qui tous se mouvaient encore à cette heure, mais le lendemain...

La maison de poste à moitié brûlée, dans laquelle nous fit entrer M. Le Tellier, avait été encombrée dans la journée, non seulement par ceux qui, revenant de l'armée, avaient pu résister au froid et arriver jusque-là, mais par ceux qui, en sens inverse, arrivaient de Kœnigsberg pour rejoindre ce qu'ils appelaient encore l'armée. C'était l'état-major et la dernière partie de la division Loison, laquelle avait été appelée par l'empereur. C'était le général et ses officiers qui avaient cherché là un abri dans cette maison, la seule qui se trouvât sur cette ligne dévastée, et dont une partie avait été démolie pour fournir au feu du bivouac que nous apercevions.

L'encombrement était tel que M. Le Tellier eut mille peines à pénétrer. Il battait les uns et marchait sur les autres, criant à tous que le maréchal Oudinot, mourant, avait aussi droit à une place. Rien; personne n'écoutait, personne ne se rangeait ni ne se défendait. L'autre, furieux, s'exaspérait en vain; mais bientôt il s'aperçut que plusieurs étaient moribonds et quelques-uns déjà morts. Il chercha à traîner au dehors plusieurs de ces derniers, pour nous faire place; mais ceux qui restaient, profitant de ses soins, avec cet instinct égoïste de la bête, qui était, pour la plupart, le seul sentiment qui leur restât, en prenaient plus à leur aise. Cependant, après avoir traversé la première pièce, où régnait cet effroyable

pêle-mêle, l'on nous fit pénétrer dans la seconde pièce, remplie des officiers du général Loison. Ils y étaient tellement entassés qu'ils ne pouvaient ni s'y asseoir, ni s'y étendre, et restaient debout pour tenir moins de place, à commencer par le général, qui, au nom de mon mari, obtint la place strictement nécessaire pour déposer devant le poêle le petit matelas sur lequel il était étendu. Je m'assis sur le pied de ce matelas. Le contenu de nos deux voitures prit place à ce couvert.

Lorsque je reviens sur tous ces détails, lorsque je me représente mon état moral au milieu de ces horreurs, je m'explique parfaitement cet excès de personnalité, dont on a tant parlé à cette époque. Certes, je souffrais beaucoup de ce que je voyais; mais ce sentiment était tellement secondaire relativement à ce que je ressentais pour ceux que j'aimais, et, faut-il l'avouer? pour moi-même, qu'aujourd'hui je me trouve avoir fait partie de ces insensibles qui ont fait ajouter à la langue française le mot *démoralisation.*

Le docteur Capiomont voulut essayer de panser son malade; mais tout gelait entre ses mains, il fallut y renoncer. L'on tenta d'utiliser les provisions apportées d'une part de Wilna, et de l'autre de Kœnigsberg; mais pain, vin, jambon, volailles, rien ne put être dégelé, même près du poêle, autour duquel on se pressait. A peine une légère humidité paraissait-elle à l'extérieur de ces comestibles; l'intérieur restait dur comme la pierre; on y renonça.

La vue de nos misères avait singulièrement frappé cette fraction de militaires qui, partant d'un lieu encore civilisé et bien approvisionné, n'avaient pu, sur les premières rumeurs qui leur étaient arrivées, se faire une juste idée de la position; mais s'ils en étaient attristés et frappés, chacun de nous éprouvait aussi un sentiment bien pénible, en songeant que leur devoir les obligeait à marcher au-devant d'une destinée identique à celle des restes de l'armée. Le maréchal avait échangé là-dessus quelques tristes paroles avec le général, mais en adoucissant toujours les couleurs. C'était dans son cœur navré qu'il les voyait telles qu'elles étaient, sans en faire l'aveu. Au reste, bien réellement, il espérait encore qu'on pourrait rallier quelques-uns de nos débris sur la Vistule; mais il comptait d'abord sans la nuit désastreuse qui s'écoulait à l'heure même, et qui acheva notre cavalerie, et sans les deux défilés de Wilna, d'abord, et de Kowno, plus tard, où resta notre artillerie. Le deuxième corps notamment était parvenu, par un effort surhumain, à ramener la sienne presque entière jusqu'à Wilna, et l'un des cris de douleur les plus prononcés que j'aie entendu pousser au maréchal, ce fut quand le général Maison lui annonça la perte totale de ce matériel, qui resta au bas de la fatale montée de Wilna.

Tout ce qui remplissait la pièce où nous étions entassés ne pouvait céder au sommeil, puisque chacun n'avait place là qu'à la condition d'y rester debout. Je vis pour un moment le général Loison, qui dominait le matelas sur lequel nous étions étendus, fermer les yeux et chanceler au-dessus de nos têtes. Sa chute nous eût aplatis, et je crus utile de le prévenir.

L'on souffrait tant où nous étions, que l'on pouvait se représenter ce qui se passait ailleurs; on sentait la mort autour de soi... Le feu du poêle se ralentissait, faute de combustible; mais où et comment aller à la découverte? C'était presque risquer sa vie. Le bon docteur Capiomont s'y hasarda cependant, et je le vois encore rentrer triomphalement avec les débris d'une roue de canon, qui s'enflammèrent et nous rendirent l'énergie nécessaire au moment du départ.

Ce fut, de nouveau, M. Le Tellier qui vint en donner le signal. Le jour n'était point encore levé; mais il était plus que temps de rendre du mouvement à nos gens et à nos chevaux qui échappèrent par miracle aux désastres de cette nuit. D'ailleurs la neige n'éclairait que trop à elle seule ce qui nous entourait. L'on transporta rapidement le maréchal dans sa voiture; mais, quelque promptitude que je misse à le suivre, ainsi que nos compagnons de voyage, nous n'eûmes que trop le temps de nous rendre compte de ce que nous apercevions. Les bivouacs de la veille se dessinaient en noir, sur la blancheur du terrain; mais tout y était éteint et sans mouvement. Combien agonisaient? Je ne le sais; mais il est de notoriété que cette nuit du 7 au 8 décembre 1812 fut une des plus meurtrières par la température, et que ses ravages sur nos restes furent lamentables.

Les adieux sous la baraque, entre ceux qui prenaient chacun une route opposée, avaient été brefs et tristes.

Je cherchais à m'étourdir sur la vue des grands cercles noirs dont j'ai parlé; mais ce souvenir a poursuivi ma vie et m'impressionne encore de la manière la plus pénible.

Avant tout, cependant, je pensais à mon intérêt immédiat, à ce héros mutilé que je disputais à la mort.

Nous marchions rapidement; je souffrais du froid, particulièrement aux extrémités; mais, outre qu'il eût été inutile et presque honteux de me plaindre en cette circonstance, il y avait un autre motif pour me faire supporter sans murmure ce que nous appelons vulgairement l'onglée; c'est qu'elle est une preuve de vie inconnue à ceux qui vont mourir de froid. Lorsqu'elle arrive à un degré menaçant, on ne la sent plus.

Cette vérité est tellement établie en Russie, qu'il est reçu qu'un

passant jette à un autre une poignée de neige au visage, s'il lui trouve le nez blanc, indice certain que la gelée l'a atteint. C'est un acte d'humanité que l'on exerce réciproquement, sans se parler.

Renfermés dans notre voiture, entre le ciel gris et la terre blanche, nous semblions être dans notre linceul. Le pâle soleil, qui s'était montré par moments la veille, nous refusa sa présence, et, quoique à ce degré de froid il soit sans influence et n'empêche ni de geler ni de mourir, au moins arrête-t-il le désespoir.

J'avais trouvé dévastée cette même route que nous parcourions : on ne voyait plus un seul habitant autour des ruines. Seulement, de loin en loin, s'élevaient encore quelques cheminées noircies, que je prenais quelquefois pour des Cosaques en observation. Les sapins épars me causaient le même effroi. Je me représentais alors mon mari prisonnier de guerre, et je me disais qu'il n'y résisterait pas. Mes appréhensions étaient doublées par la présence de mon oncle dont la sérénité ne se démentait point au milieu de cette calamité que j'avais involontairement attirée sur lui. Je me représentais souvent sa femme et ses enfants autour de ce foyer auquel je l'avais arraché peut-être pour toujours... Alors je perdais la tête, en songeant à ma responsabilité; car, enfin, nous étions tous là par devoir : mon mari et les gens de son métier suivaient leur destinée; moi, j'accomplissais la mienne; mais mon oncle, c'était par dévouement pour moi seule qu'il était venu au-devant de la sienne.

Nous ne pouvions communiquer souvent d'une voiture à l'autre, parce que nos gens, engourdis par le froid, n'auraient pu facilement nous servir de messagers. Ils ne se préservaient de la gelée qu'en se tenant blottis sur leur siège, enveloppant le plus possible leurs pieds, leurs mains et leur nez, ce qui n'empêcha point que le pauvre Pils et son compagnon eurent le nez saisi; mais ils y apportèrent à temps le remède dont j'ai parlé et en furent quittes pour une boursouflure enflammée qui dura plusieurs jours.

Notre escorte avait disparu. Le seul M. Le Tellier se retrouva à cheval comme la veille. Dans toutes les circonstances, vous l'avez vu à la fois courageux et dévoué jusqu'à la mort envers le maréchal. Souvent atteint de coliques néphrétiques en temps ordinaire, il sut ici dominer toutes ses souffrances personnelles, par suite d'une surexcitation dont son patron, ainsi qu'il le nommait, était la cause. Ses forces factices se soutinrent pendant ces trois jours et ces trois nuits exceptionnels. Je lui en ai conservé une éternelle reconnaissance.

Je ne sais de quoi nous vécûmes pendant cette journée de voyage; le froid absorbait toutes les facultés. Vers la nuit, M. Le Tellier nous jeta tout à fait sur la gauche; car il s'orientait merveil-

leusement, malgré l'uniformité qui semblait résulter de la neige, dont je parle si souvent. Nous pénétrâmes dans un village nommé, je crois, Tchismori. Les maisons étaient debout; il n'offrait pas l'aspect de dévastation que nous venions d'avoir sous les yeux. On fit arrêter la voiture chez le pasteur, qui nous ouvrit avec empressement deux petites chambres, dont l'une était chauffée par un poêle.

Nous sûmes nous contenter de la chaude atmosphère de cette petite pièce, où bientôt nous fûmes tous réunis autour d'un copieux plat de pommes de terre qui, à bien dire, était notre première nourriture depuis Wilna. La chaleur avait rendu à l'estomac une partie de ses facultés, et ceux qui, parmi nous, étaient atteints de la dysenterie, ressentaient des tiraillements tenant de la fringale. Tous, excepté mon oncle, portaient le cachet d'une vraie souffrance et d'une grande irritation. Mais lui, l'homme excellent, avait conservé son humeur égale et douce, et je constatai avec bonheur que sa santé avait jusqu'alors résisté à l'épreuve.

Cette fois, gens et chevaux trouvèrent un abri dans le village. Sachant que tous étaient à couvert pour cette nuit, je venais de m'étendre tout habillée sur un des matelas de la voiture, près du maréchal, qui occupait l'autre, et j'allais céder à mon extrême fatigue et dormir, quand un bruit violent vint ébranler la maisonnette. Ce fut la seule fois de ma vie où je vis comme un sentiment de crainte chez mon mari. « C'est un parti de Cosaques, me dit-il, qui aura été mis sur ma piste. » Il avait à peine fini de parler, lorsque le pasteur, suivi de tout notre monde, entra pour nous apprendre la véritable cause de l'alerte. On venait le chercher pour donner des secours à un mourant.

Au point du jour, chacun fut sur pied pour gagner les voitures, qui nous attendaient tout attelées. Le pasteur était sur notre passage; tandis que le maréchal et moi, lui adressions des remerciements bien sentis, je vis des larmes, qu'il semblait vouloir retenir, tomber abondamment sur ses joues. Il ne parlait point français; mais je suivis avec empressement un geste expressif qui me montra un magnifique lévrier blanc, auquel l'un de nos gens d'écurie avait passé un cordon au cou, comme se préparant à l'emmener.

Indigné de cet abus de confiance échangé contre l'acte que nous venions de recevoir, le maréchal, qui avait suivi toute cette scène. fit restituer immédiatement à son pauvre maître son beau chien, qu'il reçut comme un bienfait.

Malgré la nuit, relativement bonne, que le maréchal venait de passer, le docteur n'avait pas été content de sa blessure. Elle s'était

enflammée et le faisait souffrir de telle façon, qu'il ne savait quelle posture prendre dans la voiture.

Il aurait fallu des cataplasmes; mais ils gelaient entre les mains du docteur.

On voulait tâcher de gagner Kowno; nous y arrivâmes, enfin, à la nuit tombante, et nous descendîmes chez l'intendant militaire, M. de Baudecour. Il s'empressa près du maréchal et de nous tous avec un zèle extrême; mais son logement ne secondait pas ses bonnes intentions. Il se composait d'une seule pièce présentable, celle dans laquelle nous avions été reçus. Elle était à la fois salon, cabinet et, il faut bien le dire, antichambre; car elle n'était précédée par rien, et l'on comprend qu'on ne pouvait laisser personne attendre dehors. L'on peut juger de l'encombrement qui se produisait autour de l'intendant militaire, qui avait à répondre à tant de soins divers et pressés, et qui, de plus, voulait nous faire servir à manger. Le poêle était chaud et la foule nous étouffait.

A la sortie de Kowno, nous traversâmes le Niémen, profondément gelé, et nous trouvâmes ensuite cette montée bien connue, diminutif de celle de Wilna. Nos pauvres chevaux nous tirèrent encore de ce mauvais pas, où vinrent se briser, quelques jours plus tard, les épées des vaillants capitaines qui avaient pu les porter jusque-là. Ce fut à Kowno, en effet, que le maréchal Ney, notamment, termina la retraite, si l'on peut appeler ainsi le simulacre de commandement qu'il essaya d'exercer jusqu'à la fin sur quelques débris épars, qu'il cherchait à réunir et à faire marcher. Ils achevèrent de s'anéantir aux bords du Niémen, et de ce moment, chacun agit et marcha pour son compte.

Nous avions toujours été du même pas avec la seconde voiture, et déjà nous étions à quelques lieues de la montée dont je viens de parler, lorsque Pils, qui du siège observait tout, la chercha en vain des yeux, sur l'immense étendue de neige que nous parcourions. L'on fit halte pour l'attendre. Ce fut en vain, rien ne parut. On ne voyait que la neige éternelle, devant, derrière et partout. « Marchez », dit le maréchal. Oh! mon cœur se fendit en deux en ce moment. Abandonner mon oncle me semblait impossible. Sa femme, ses enfants, toute ma famille se présentèrent à moi comme des fantômes menaçants. D'un autre côté je sentais qu'il fallait, avant tout, penser à sauver mon mari. Partagée entre ces diverses émotions, j'étais comme folle.

Cependant la journée s'avançait, et M. Le Tellier, toujours fidèle au poste, venait de nous prévenir que pour gagner Antonovo, petit château dans les terres, que le maréchal avait désigné pour sa couchée, et craignant de se tromper de direction si la nuit nous

surprenait, il venait de prendre un guide, trouvé dans je ne sais quel village ruiné. Nous découvrîmes que c'était un Juif, et je tournai à la mort quand je vis cet homme de malheur, vêtu de sa longue robe noire, monter sur le siège et s'y établir près de Pils. Bientôt, sous cette douteuse direction, nous nous jetâmes à droite et perdîmes ainsi de vue les légers indices qui pouvaient encore faire reconnaître le chemin direct, et c'était sur la foi de ce misérable inconnu que, à la nuit tombante, nous nous lancions à travers ce désert. Je jetai encore un long regard en arrière; point d'oncle et personne pour l'avertir du changement de direction, si par bonheur il nous suivait.

Le chemin était raboteux, et nous marchions lentement. La nuit était complète, et le guide, sans cesse interrogé par Pils, assurait toujours qu'on touchait au but. Je ne sais combien de temps se passa ainsi.

Enfin, M. Le Tellier s'écria que nous étions arrivés. Il reconnaissait les lieux, puisque le maréchal les avait occupés avec son corps d'armée au début de la campagne. Lui et son état-major avaient été logés au château de la comtesse de ..., zélée Lithuanienne, et l'on s'était quitté alors réciproquement charmé les uns des autres. J'ai déjà dit que c'étaient d'étranges châteaux que ceux de cette partie de la Pologne, mais je ne pensai guère à examiner celui qui était devant moi. La voiture s'était arrêtée, la porte s'était ouverte, et, à la lueur de plusieurs flambeaux, je vis indistinctement paraître la maîtresse de la maison. Comme elle s'avançait, le maréchal lui dit de sa voiture :

— Je viens vous demander encore l'hospitalité.

— Combien nous eussions été heureux de vous recevoir, dit-elle en excellent français, avec une voix douce et pénétrante, si vous ne vous présentiez sous de si titres auspices.

Nous pouvions croire que ces paroles se rapportaient soit à la blessure du maréchal, soit peut-être aux malheurs généraux, dont la nouvelle avait pu parvenir jusque-là. Mais il s'agissait d'une calamité plus pressante. Le typhus venait d'envahir cette maison; sept personnes venaient d'y succomber, tant parmi les membres de la famille que dans les réfugiés à qui elle avait donné asile.

L'une des dames du château était au plus mal encore.

— Que voulez-vous faire? dit la comtesse, après avoir rapidement fait au maréchal l'exposé ci-dessus. J'ai dû vous dire la vérité, et, si elle ne vous fait pas reculer, vos appartements sont prêts.

— J'accepte votre hospitalité, répondit le maréchal.

Après ces mots, la gracieuse femme disparut pour donner ses derniers ordres et retourner à ses malades. Nous avions eu à choisir

entre la contagion et une nuit glacée au milieu de ces déserts. Quelle position!

Bientôt nous retrouvâmes Mme de ... qui prit encore le soin de nous introduire dans une chambre meublée simplement, mais à la française, et où se trouvaient deux bons lits : « Je vous place au plus loin de l'épidémie, dit-elle, mais j'y retourne vite; adieu, vous ne me reverrez pas. »

Inutile de vous dire tout ce qui se passait en moi, à la vue de ce courage tranquille. La comtesse ne me laissa pas le temps de m'exprimer comme je l'aurais voulu; mais, dans ces circonstances, j'espère que les physionomies parlent assez pour que l'on ne reste pas dans l'ignorance sur ce que chacun éprouve.

On nous apporta bientôt quelques vivres envoyés par la touchante châtelaine; mais je ne pus manger; la masse d'angoisses était arrivée à son apogée et je succombai pour la première fois sous son poids.

En effet, voyez la série des épreuves de ces heures cruelles. Savoir votre père sous ce toit pestiféré; craindre, pour mon oncle, ou la gelée ou la poursuite des Cosaques; partager de cœur la redoutable position de nos hôtes, c'était plus que je ne pouvais supporter.

Je venais d'assister au pansement de la blessure, pratiqué par Pils, à défaut de chirurgien. Le maréchal, accablé, venait de s'étendre sur un des deux lits qui nous avaient été préparés. J'allais essayer de me reposer sur l'autre, lorsque tout à coup une flamme furieuse sortit du poêle resté allumé. Elle était poussée par le vent qui venait de s'élever et soufflait bruyamment. La chambre était déjà remplie de fumée. Je m'élançai éperdue pour appeler à notre secours. Mais de quel côté me diriger dans ce lieu inconnu et désolé? En voyant l'immobilité forcée de mon cher blessé, qui ne perdait rien de son courage, je sentis revenir le mien, et j'espère que j'en aurais donné quelques preuves, si au même instant un nouveau bruit n'était venu faire diversion. C'était Pils, que la Providence nous envoyait; il venait nous annoncer l'arrivée de la seconde voiture. Je ne chercherai pas à vous peindre le contraste des instants qui suivirent avec ceux que je venais de traverser. Le feu, qui n'avait pas encore eu le temps de faire de grands ravages, fut d'abord éteint, et bientôt les voyageurs souffrant du froid, mais du reste sains et saufs, nous contèrent leur incident, qui se bornait du reste à une avarie de la voiture, à laquelle on avait pu remédier, mais non sans un retard de plusieurs heures.

Nous abrégeâmes le plus possible la nuit sans sommeil qui suivit cette pénible journée. Ne pouvant porter secours à nos hôtes, ayant au contraire le risque de leur donner quelques malades de plus à

soigner, nous étions naturellement pressés de les quitter; et nous voilà de nouveau chevauchant au point du jour sur ce pays tout blanc et tout glacé.

Nos traces de la veille nous guidèrent, je crois, à elles seules, car je ne me rappelle pas avoir revu le guide juif.

Nous avions repris la ligne directe, très distinctement constatée par M. Le Tellier. On avait marché tant qu'avaient pu aller nos chevaux. A la nuit tombante, on s'arrêta à Wirbahlen, devant une maison qui semblait abandonnée.

On recourut à l'autorité, qu'on espérait trouver encore organisée; mais, si on la découvrit, elle resta impuissante, car nous eûmes à peine quelques bûches à brûler, et pour donner à souper à notre troupe affamée, un poisson grillé. La température ne se détendait pas, et cette nuit de faim et de froid fut encore une de nos plus difficiles à passer.

Cependant le point du jour nous retrouva encore tous vivants; mais le maréchal déclara qu'on prendrait un temps de repos dans la première station qui offrirait quelques ressources. Ce fut la ville de Gumbinnen, où nous arrivâmes toujours glacés dans la soirée du 11. J'avais remarqué, en allant, l'aspect gracieux de cette ville; il faisait encore assez clair pour nous en montrer les rues bien alignées. Le froid empêchait les habitants de circuler, mais les maisons bien closes et les cheminées d'où l'on voyait sortir la fumée (ce qui représentait de bons feux allumés) donnaient grande envie de pénétrer dans ces demeures heureuses, heureuses puisqu'on s'y chauffait.

A Gumbinnen se trouvait encore une sorte d'organisation française, qui fit trouver immédiatement un bon logement pour le maréchal et pour toute sa suite. Et, pour la première fois depuis Wilna, nous fîmes un repas qui put nous profiter, parce qu'il fut pris tranquillement et au chaud. De la soupe, du bifteck aux pommes de terre, quel festin! Ce qui compléta la fête, ce fut la possibilité de pouvoir enfin changer de vêtements. Vous aurez pu remarquer qu'à l'imitation des héroïnes de romans, qui, au dire de je ne sais quelle femme spirituelle, n'ont jamais la pensée ni l'occasion de mettre une chemise blanche, j'avais gardé la mienne, ét tout ce que je possédais d'habillements d'hiver accumulés sur mon corps, depuis dix jours.

... De ce moment, seulement, j'osai envisager comme certain notre retour en France, tous au complet; car, jusque-là, j'avais toujours redouté quelque catastrophe imprévue. Enfin, là seulement, je repris haleine, d'autant plus que la blessure du maréchal, si fortement irritée par un mouvement forcé et un froid incessant,

prit un autre aspect, dès les premiers moments de ce temps d'arrêt. Mais si ses souffrances physiques étaient amoindries, son moral n'en restait pas moins sombre et concentré, et, tout en attribuant ce changement à nos désastres, qui lui étaient insupportables, j'en étais véritablement désolée.

Notre séjour à Gumbinnen avait donné le temps à l'état-major de mon mari de venir se réunir à lui, et, un matin, il l'assembla devant son lit. C'était solennel, et je regrettai de n'avoir pas une chambre pour me retirer.

Quand tous ces jeunes gens furent rangés en demi-cercle autour de leur chef, il leur dit : « Eh bien ! messieurs, où donc allez-vous ? » Et eux de se regarder sans mot dire. Le maréchal reprit : « Quoi ! sans blessure, sans maladie sérieuse, vous quittez l'armée ? Croyez-vous que je lui tournerais le dos, moi, si je pouvais m'utiliser en ce moment ? » La consternation était à son comble. Enfin M. Achille de La Marre prit la parole et dit, au nom de tous, apparemment, puisque personne ne le démentit : « Monsieur le maréchal, vous êtes notre chef direct, notre patron ; nous devons suivre votre chance. D'ailleurs, il n'y a plus rien à faire ici, car l'empereur est parti et l'armée n'existe plus. » Ces paroles, si souvent répétées, mettaient toujours votre père hors de lui. « Eh bien ! messieurs, reprit-il, on la recomposera cette armée, et on la ramènera, au printemps, tambour battant sur la Vistule. Attendez-moi là, et allez offrir vos services aux chefs de corps qui, plus heureux que moi, peuvent encore rester utilement à leur poste. »

Aucun de ces messieurs ne chercha à combattre l'avis du maréchal. Ils se retirèrent en silence, et leur chef, après leur avoir énergiquement exprimé sa pensée, en resta là. Il eut d'autant moins l'occasion de revenir sur cet incident, que le reste des événements ne tarda point à se dérouler et à prouver de plus en plus cette triste vérité qu'il n'y avait plus d'armée.

M. Le Tellier avait noblement rempli son mandat. Dès le lendemain, il prit la route de la France, accompagné de MM. de La Marre, de La Chaise, etc., etc., tandis que MM. Jacqueminot et de Bourcet, tout languissants qu'ils étaient par suite de leur dysenterie, accompagnèrent le maréchal, en s'entassant dans la seconde voiture.

Peu après, M. Jacqueminot se procura un petit traîneau et, prenant tous les matins les devants, il s'utilisa courageusement, tant que nous fûmes en pays étranger, en faisant préparer les logements.

Tous remis à flot du plus au moins, nous quittâmes Gumbinnen pour nous rendre à Wehlau, encore sous notre domination. Mais, la principale autorité de cette ville ne s'y trouvant point à notre arrivée, nous y manquâmes de tout.

Notre temps d'arrêt à Gumbinnen avait donné la faculté à beaucoup de nos compagnons d'infortune, déserteurs aussi (c'était ainsi que le maréchal les nommait), de nous devancer ou de nous atteindre. Chacun d'eux s'était mis en route dans le costume où il se trouvait. Les uns étaient fourrés comme des ours; les autres, ayant tout perdu et n'ayant rien pu racheter, étaient revêtus de leurs grands uniformes : tel était par exemple le général de Chasseloup-Laubat, de l'artillerie. Il grelottait tout doré, dans son traîneau formé de quatre planches. Ne pouvant réchauffer sa personne tout entière, et s'étant trouvé les moyens de préserver ses oreilles, il en avait usé, et j'ose même dire abusé. Il était donc coiffé d'un bonnet de coton tiré jusque dans le col de son habit, et ceci était surmonté d'une calotte de taffetas gris. En apprenant qui nous étions, à un bouge où l'on faisait manger les chevaux, il arriva suivi du colonel Bodson, de la même arme, pour saluer le maréchal. Ni l'un ni l'autre ne songeaient à leur accoutrement; il était bien question de cela, en effet!

Je reviens à Wehlau, où nous passâmes une nuit glacée; nous avions dû en prendre l'habitude, mais il n'en fut pas ainsi. Notre maigre souper n'avait pas contribué à réchauffer notre sang, et nous partions tout frissonnants au lever du jour, quand nous vîmes apparaître près de la voiture un jeune sous-intendant militaire, tout brodé, tout pimpant, ayant une figure charmante et un air fashionable. Mais ce qui contrastait étrangement avec cet ensemble d'élégance, c'était une énorme miche de pain, percée par le milieu, et dans laquelle M. Solikow (c'était son nom) avait passé son bras. Après avoir salué respectueusement le maréchal, il se retourna vers moi et me dit en me présentant le pain : « C'est tout ce que je peux vous offrir, madame la duchesse, comme une faible compensation des privations que vous avez souffertes, dans cette résidence dont j'étais absent hier; j'aurai bien de la peine à me consoler de l'inhospitalité dont M. le maréchal et vous avez été victimes, dans un lieu où je suis censé exercer quelque autorité. »

Nous le remerçiâmes autant qu'on peut le faire, quand la bise vous coupe en deux. Il nous salua d'un air ému... Je n'ai jamais revu ce jeune homme, mais plus tard j'ai rencontré son frère à Paris... Il se fit présenter à moi, je fus heureuse de pouvoir lui dire que je n'avais pas perdu le souvenir de cette miche de pain, offerte avec tant de bonne grâce et de dévouement.

Elle nous fut, en effet, d'un grand secours, et nous conduisit nous et nos compagnons, jusqu'à Kœnigsberg, où nous arrivâmes le même soir.

Nous voici donc dans un grand et bel hôtel, et au centre d'une

capitale. Il semblait qne nous allions chercher, en y prenant quelques jours de repos, à consolider notre mieux-être. Vain espoir! Le maréchal était très souffrant, je le trouvais agacé... Je craignais qu'il n'eût la fièvre... j'ambitionnais pour lui le silence, le calme, mais je prévoyais quelque déconvenue. La chambre du cher blessé était vaste, on dressa la table du dîner devant son lit. Tant que dura le repas, il chercha à détourner son attention du vacarme qu'on entendait dans la pièce voisine, mais il devint tel, qu'il chargea M. Jacqueminot d'aller s'informer de ce qui se passait. Celui-ci revint plus sombre qu'il n'était allé, et sans s'expliquer catégoriquement, il chercha à préparer mon mari à la prolongation infinie du bruit en question. Ne voulant pas s'éclairer davantage, le maréchal congédia tout le monde et s'enfonça dans ses oreillers...

Dormit-il? Je ne l'ai jamais su... S'il devina la cause des toasts de vingt ou trente Prussiens qui buvaient à nos désastres, il dut avoir de cruels cauchemars; jamais je n'ai osé le questionner là-dessus.

Les habitants de Kœnigsberg étaient dans l'effervescence des premières nouvelles qui venaient de leur parvenir... Ils connaissaient le départ de l'empereur et tout ce qui devait s'ensuivre...

Ils étaient au début de leur festin, lorsqu'on vint les prier de modérer leurs éclats de voix, par égard pour un officier général français blessé qui venait d'arriver à l'hôtel... Leur dit-on le nom de votre père? Je ne l'ai jamais su, mais ils ne tinrent nul compte de l'avis, il sembla même doubler leur ardeur...

Cette conduite sauvage est un fait isolé dans la vie du maréchal, qui, chez ses ennemis comme chez ses amis, fut toujours l'objet de tant d'égards et de procédés.

Depuis Kœnigsberg nous eûmes recours à la poste, et, dans la soirée du 17 décembre, nous arrivâmes à Brandebourg.

Le Frisches-haff, petit bras de la Baltique, et que l'on côtoie en sortant de Kœnigsberg, était gelé. Ce ne fut donc pas là que je pus juger de cette mer noirâtre, dont j'aperçus plus tard les flots en avançant vers Dantzig.

Avant d'arriver à Dantzig, où nous étions attendus pour coucher, le maréchal voulut se réchauffer à Elbing.

A peine y étions-nous descendus dans un hôtel, que je vois encore et dont on nous ouvrit les portes d'assez mauvaise grâce, que nous reçûmes la visite du général, alors colonel Farine, qui commandait là, et qui nous dit avoir toute la peine du monde à y conserver, comme il l'entendait, notre position militaire, tant la Prusse nous devenait hostile.

Déjà quelques preuves significatives des misères de la retraite s'étaient dénotées. Ainsi les hôpitaux s'emplissaient de malades, atteints pour la plupart du typhus. Il y en avait même dans les maisons particulières, et je pus m'en convaincre, car étant sortie avec Mme Morel, et me trompant de porte dans cette auberge, j'entrai dans la chambre d'un moribond, qui était hors d'état de juger de mon saisissement à sa vue. Oh! que j'étais pressée de quitter Elbing!

Le pauvre général Pajol y arriva peu d'heures après notre départ, et lui, qui avait si brillamment supporté ses blessures et ses fatigues durant cette campagne, fut atteint de l'épidémie régnante, et à un tel degré qu'il eût infailliblement succombé si un médecin français, tout à lui, ne l'eût nourri et couvert de quinquina. Il lui en saupoudra sans relâche tout le corps, et le sauva par ce remède suprême. Ce traitement n'était pas à la portée de la généralité, qui mourait en masse de cette peste.

Le général Rapp, qui commandait à Dantzig lorsque nous y arrivâmes, avait quitté cette importante position par ordre de l'empereur pour aller se battre en Russie. Il en était revenu, non moins énergique et dévoué qu'il y était allé, mais abîmé de fatigue et avec les deux oreilles gelées. Il nous avait devancés de quelques jours en retournant prendre son commandement, et avait déclaré au maréchal, en le rencontrant, qu'il allait lui préparer un logement et le forcerait, bon gré mal gré, à se reposer quelque temps dans les remparts dont il était le gardien. Homme excellent! de combien de soins prévenants nous fûmes l'objet de sa part!

Il nous fut impossible de nous défendre de l'hospitalité, à la fois large et délicate, de ce cœur généreux. La situation du général, à Dantzig, était celle d'une espèce de vice-roi. Mais s'il sut jouir longtemps des avantages de la position, il sut aussi vaillamment la défendre dans les mauvais jours qui suivirent.

Notre séjour donna à beaucoup des échappés de la grande débâcle le temps d'arriver dans cette forteresse où tous, se sentant en sûreté, prirent un repos plus ou moins long; et bientôt, là comme à Wilna, l'appartement du maréchal devint à la fois un quartier général et une espèce d'ambulance où chacun arrivait avec ses blessures du cœur et les autres.

L'un des premiers que nous vîmes arriver après nous, à Dantzig, fut le général Maison. Malheureusement, il n'était pas suivi de son chef d'état-major, le général de Lorencez, qui finit par payer son tribut et resta malade en chemin. Son état n'avait pas encore atteint toute la gravité où il arriva plus tard, au moment où le général Maison l'avait quitté. Néanmoins, cette nouvelle nous attrista

beaucoup, et quand vinrent ensuite les détails qui se rapportèrent à l'abandon obligé de ses canons, le maréchal poussa des cris de douleur énergiques. Les jours et les nuits qui suivirent, il eut sans cesse à la tête et au cœur la perte de ce matériel qui lui était si précieux.

J'abrège les détails de notre route de Dantzig à Berlin, parce qu'avec le danger l'intérêt diminue. La température s'était adoucie, et la neige à demi fondue nous laissait voir, par taches, un pays que l'on disait être assez beau, mais dont il ne m'était pas possible de juger en ce moment.

M. Jacqueminot, qui avait pris le service d'avant-garde, l'avait commencé en traîneau, ne pouvant encore se soutenir à cheval, disait-il. Mais la neige lui ayant fait défaut, il n'en persista pas moins à utiliser son véhicule auquel il se cramponnait après le dégel.

Nous prîmes, le 31 décembre, gîte à Zehden, sur le bord de l'Oder, que nous avions à traverser le lendemain au point du jour. Il n'existait pas de pont, et on le passait ordinairement en bac; mais, pour le moment, la gelée annulait ce moyen. D'autre part, cependant, la glace n'était pas assez solide pour qu'on osât s'y risquer, disait-on. L'alternative était grave. Attendez, dirent les habitants du pays; sous peu de jours, la glace rompue permettra au bac de manœuvrer. Cette proposition n'eut pas le moindre succès près du maréchal, qui ordonna au postillon d'avancer. Nous voici donc affrontant, dans une lourde voiture à six chevaux, ce terrible passage sur une glace crevassée qui me semblait craquer à chaque pas. Ce fut encore ici que le sort de la seconde voiture vint redoubler mes alarmes. Si nous échappons, me disais-je, nous avons assurément donné à la glace un ébranlement qui aura pu préparer l'engloutissement de ceux qui nous suivent. Dieu nous préserva encore cette fois, et, enfin, le 1er janvier 1813, nous entrions à Berlin. Nous descendîmes, à cinq heures du soir, à l'hôtel de Russie, situé dans la belle rue des Tilleuls. Là, pour nos étrennes, nous trouvâmes le sinistre et célèbre vingt-neuvième bulletin de la Grande Armée. Il venait de foudroyer la France!

Certes, la lenteur des communications, d'une part; l'affaire Mallet de l'autre, avaient excité des inquiétudes générales; mais elles étaient vagues encore. On gémissait, sans doute, d'une guerre si prolongée et si lointaine! On se demandait, de famille à famille, où elle nous mènerait; mais la confiance, dans l'étoile comme dans le génie de l'empereur, régnait encore généralement en France. Ce fut lui qui, tout à coup, fit tomber le bandeau par l'aveu complet de ses revers.

THÉORIES ET DÉCOUVERTES

Notre siècle a été fécond en inventions. Voitures sans chevaux, lampes sans huile, boîtes qui parlent, nacelles enlevées dans les nuages et qu'on saura bientôt diriger, navires qui plongent sous les eaux : tous ces objets nouveaux ont excité l'admiration et l'orgueil. Que diraient, avons-nous coutume de répéter, les hommes d'autrefois s'ils revenaient voir ces merveilles?

Certainement, le vulgaire et beaucoup de gens du monde d'autrefois pousseraient les hauts cris. Mais nous ne pensons pas que les savants des deux siècles qui précèdent le nôtre fussent frappés d'étonnement. Ils cherchaient les lois de la nature et ne se préoccupaient pas beaucoup des applications; ils aimaient mieux écrire des livres que de combiner des machines; dans nos machines ils pourraient souvent reconnaître le produit d'idées contenues dans leurs livres. Les idées avaient pour eux plus de prix; et il est assez singulier que dans l'Europe de Newton, de Huyghens, de Descartes, et pendant les cent ans qui les suivent, on ne rencontre guère en fait de machine extraordinaire que le canard de Vaucanson.

C'est qu'à proprement parler, la science d'autrefois poursuivait les découvertes plutôt que les inventions. On découvre des lois; on invente d'ingénieux appareils. Ampère a fait des découvertes, Edison a fait des inventions. Tous les deux, nous les appelons hommes de science; ne donne-t-on pas le même nom de savant à un habile praticien et à Pasteur, le même nom d'artiste à un ténor et à Wagner? C'est que le sens des mots s'efface, et plus encore le sentiment des rangs dans la hiérarchie intellectuelle.

Il n'y a point de science sans idées générales, sans philosophie. A certains moments, on a pu croire que notre siècle en était dénué; on a pu le croire positiviste, adonné seulement à l'expérience et n'ayant foi qu'en les faits matériels. Les expositions de 1878 et de 1889 ont été le résultat et l'exacte expression de cet état d'esprit : on y trouvait la multitude d'objets que la richesse peut offrir aux

regards, les trouvailles du génie commercial, une foule d'appareils arrangés habilement, mais suivant des principes depuis longtemps connus; d'innombrables inventions faites au profit des gens pressés, des gens aimant à bien vivre, ou des industriels qui fabriquent vite et à bon compte.

Dans ce débordement des produits de l'industrie, l'absurde tour de fer attirait surtout les regards par sa hauteur extraordinaire. Le trait de génie du créateur n'était que d'avoir osé dépenser des millions pour un si inutile objet. Car, avec plus de millions perdus, il l'eût faite plus haute.

Un vieux philosophe de mes amis me disait un jour : « On peut avoir des idées opposées. Ce qui est bon, c'est d'en avoir. Deux choses en 1889 ont manifesté pour moi l'absence des idées : le boulangisme et la tour Eiffel. » En effet, s'il est un terrain politique tel que l'extrême droite et l'extrême gauche s'y rencontrent, un système tel qu'il satisfasse à la fois les socialistes et les conservateurs, c'est qu'il n'y a plus ni droite ni gauche, ni socialistes ni conservateurs. Il n'y a plus d'idées politiques. Et si la science regarde comme son chef-d'œuvre d'avoir bâti une tour plus haut montée que les tours précédentes, il n'y a plus d'idées scientifiques.

Mais on aurait tort de juger nos contemporains d'après ces nuls indices, et de les déclarer seulement industriels.

Ce serait oublier et la théorie mécanique de la Chaleur, et les travaux de Fresnel sur la Lumière, et les travaux de Pasteur sur la Vie. Ce serait oublier aussi les progrès accomplis par la chimie, qui d'un art empirique devient de nos jours une science de raisonnement et formera bientôt un grand chapitre de la physique.

C'est sur de récentes découvertes faites dans cet ordre de recherches que nous voulons appeler l'attention des lecteurs du *Correspondant*.

I

Ouvrez les livres de M. Baumé, maître apothicaire à Paris et membre de l'Académie royale des sciences. La vignette de la première page nous montre une jeune Muse assise sur des nuages, une main posée sur leur alambic, et de l'autre tournant les feuillets d'un gros livre que supporte un Amour ailé, le préparateur de ce laboratoire céleste. Le livre ne devrait pas avoir sa place dans cette allégorie; car, à travers tout l'ouvrage, aucune doctrine n'apparaît. C'est un long recueil de recettes.

Lavoisier le premier apporta dans ce chaos la clarté des idées générales. Il montra, au moyen de la balance, que la matière se

retrouve sous toutes les formes successives, toujours en la même quantité pondérable; et que notre terre, avec son atmosphère mobile, où montent et d'où retombent les eaux, avec son écorce luxuriante qu'on dépouille tous les ans de ses moissons et tous les siècles de ses forêts, ne perd ni ne gagne en somme le poids d'une once. Surtout Lavoisier paraît avoir deviné l'avenir quand il a donné à son principal ouvrage le nom de chimie *pneumatique*. Chimie des gaz! Pourquoi Lavoisier a-t-il choisi ce nom?

Il a conçu une théorie de « l'arrangement des molécules des corps[1] » séparées par le *calorique* comme « de petites balles de plomb dans un vase où l'on verse une substance en poudre très fine telle que du sablon » et séparées par des intervalles inégaux suivant la figure, la grosseur des molécules. Il sait que tous les corps, dilatés par le calorique, prennent la forme gazeuse; et il veut étudier des phénomènes que l'inhabileté de ses prédécesseurs avait laissés inexplorés. C'est ce que dit Fourcroy dans le pompeux discours préliminaire de son *Traité de chimie*. Fourcroy célèbre la découverte du gaz acide carbonique par Black, d'Edimbourg : « Elle conduit à la connaissance de plusieurs êtres qui, semblables au premier par leur forme rare et gazeuse, toujours cachés sous ce voile aux chimistes et manquant conséquemment à l'explication des expériences qu'ils avaient faites jusque-là, ainsi qu'au calcul des produits qu'ils avaient estimés, avaient laissé la science dans ce vague et cette incertitude dont les philosophes se plaignaient et qu'ils semblaient reprocher avec une sorte de justice à la nature, avare de ses secrets. Alors et sous l'auspice de ces découvertes sur les fluides élastiques, sur la composition de l'air, sur son influence dans les phénomènes de la nature et de l'art, Lavoisier sentit que toutes les anciennes données de la chimie étaient entachées des erreurs dues à l'ignorance des matières gazeuses et toujours perdues pour les chimistes... »

Il inscrivit donc sur son livre le titre de *Chimie pneumatique*.

Mais ce titre aurait aujourd'hui bien d'autres raisons d'être et que Lavoisier lui-même n'avait pas pu prévoir. Il ne voulait que compléter un chapitre inachevé de la science; or aujourd'hui toute la chimie est pneumatique, en ce sens qu'elle est tout entière fondée sur la connaissance des gaz, et que ses règles les plus générales ne s'appliquent qu'à la matière prise à l'état gazeux. Le gaz, c'est l'état parfait, où les molécules séparés obéissent immédiatement aux lois physiques; dans le liquide et dans le solide, elles semblent être retombées les unes sur les autres, et des

[1] *Chimie pneumatique*, p. 18.

phénomènes trop complexes probablement empêchent que la loi se manifeste à nous.

Par exemple, la chaleur dilate tous les corps; mais, pour la même augmentation de chaleur, on ne voit pas tous les liquides et les solides avoir la même augmentation de volume. Au contraire, les gaz simples ou composés, respirables et délétères, combustibles ou inertes, lourds ou légers, gagnent en volume la même quantité, c'est-à-dire augmentent de 1 deux cent soixante-treizième, quand leur température s'élève de 0 à 1 degré.

Quand, si l'on en croit Laplace, l'univers était une vaste nébuleuse, et que toute la matière était gazeuse, les gaz des divers corps simples existaient déjà sans doute; mais dans son ensemble cette matière primitive suivait les mêmes lois générales, quelles que fussent les substances dont elle était composée.

On peut, à ce sujet, se demander ce que deviendrait la matière, si la température descendait à 273 degrés au-dessous de 0. Le gaz qui aurait un volume de 1 litre à 0 degré, devrait, si les effets de la loi se poursuivent avoir un volume égal à 0, être réduit à néant à la température de 273 degrés au-dessous de 0. Cette température, — le zéro absolu des physiciens, — nous est inconnue; et cette question, assez mystérieuse, demeure sans réponse.

Peu de temps après la mort de Pascal, l'abbé Mariotte, abbé d'un petit prieuré près de Dijon, ayant appelé à son aide M. Hubin, habile constructeur de baromètres, démontra « que la condensation de l'air se fait selon la proportion des poids dont il est chargé [1] ». Ayez un corps de pompe plein d'air, avec un piston chargé d'un certain poids; doublez la charge et, le piston descendant, le volume diminuera exactement de moitié. Et ceci est vrai encore de tous les gaz, vrai aussi de toutes les vapeurs, lorsque, arrivées à une température suffisamment éloignée de leur point d'ébullition, elles ont pris les caractères des gaz parfaits.

Voici des considérations physiques. Revenons à la chimie. Les corps se combinent suivant des rapports de poids constants : 1 gramme d'hydrogène pour 8 grammes d'oxygène ou 35 grammes de chlore. Ces nombres 1, 8, 35 ont été appelés équivalents par Wollaston; poids proportionnés, par Humphry Davy; poids atomiques, par Dalton.

Cette loi des proportions définies, découverte par un obscur professeur de Freyberg, Wenzel, reprise et enseignée vingt ans après par Richter, Dalton la compléta, dans les premières années de ce

[1] *De la nature de l'air.* Œuvres de Mariotte, p. 151.

siècle, en montrant que 1 équivalent d'un corps pouvait s'unir à 1, 2, 3, 4 équivalents d'un autre corps. Si l'équivalent est 8, ce sera une, deux, trois, quatre fois 8; mais non une quantité intermédiaire. Le célèbre maître de Manchester, célèbre alors par son caractère original autant que par son génie, membre de la Société des amis, toujours vêtu de noir, affectant de n'avoir jamais recours à aucun écrit et ne lire que dans le livre de la nature, était cependant versé dans la philosophie antique. Il prétendit ressusciter le système d'Epicure et de Leucippe. Il imagina, comme eux, la matière formée d'atomes et ces atomes doués de poids différents. Qu'est-ce en effet que les équivalents? 1 gramme ou 1 cent-millionième de gramme d'hydrogène se lie à 8 grammes ou à 8 cent-millionièmes de gramme d'oxygène : c'est dire qu'un atome se lie à un autre atome et que le premier pesant 1, le second pèse 8. Et on voit en certains cas 1 atome d'un corps se lier à 2, 3 ou 4 atomes d'un autre corps.

Une grande découverte vint confirmer la théorie nouvelle. Joseph-Louis Gay-Lussac, sortant de l'Ecole polytechnique, âgé de vingt et un ans, présentait, en 1804, à la Société d'Arcueil un mémoire où il démontrait que les corps ne s'unissent pas seulement suivant des rapports de poids, mais aussi suivant des rapports de volume, qui toujours sont simples. C'est ici, comme nous le disions plus haut, que la chimie devient pneumatique, suivant l'expression de Lavoisier : car cette loi fondamentale ne s'applique qu'aux corps pris à l'état gazeux, gaz proprement dits ou vapeurs, examinés à la même température et sous la même pression. Pour étudier le rapport des poids, on prenait les corps à l'état solide ou liquide : peu importait. Mais ce sont les volumes gazeux qu'il faut maintenant considérer; et dès lors toute la chimie n'est plus que l'étude des gaz et des vapeurs.

1 litre d'hydrogène se combine à 1 litre de chlore pour former 2 litres de gaz acide chlorhydrique. Comme le rapport de poids donné plus haut n'en reste pas moins exact, il résulte que si le premier litre de gaz pèse 1, le second pèse 35. Mais alors nous n'avons plus besoin, pour fixer le poids atomique, de nous occuper de la combinaison de deux corps; nous pouvons le connaître pour un corps pris à lui seul. Ce poids atomique, c'est le poids d'un litre de ce corps comparé au poids d'un litre d'hydrogène à la même température et sous la même pression. Or qu'est-ce que la densité? C'est le poids d'un certain volume d'un corps rapporté au poids du même volume d'eau. Le poids atomique d'un corps, c'est donc la densité rapportée à celle de l'hydrogène prise comme unité.

Et voici le premier chapitre de la chimie-physique. L'idée

chimique d'équivalent se confond avec l'idée physique de densité. 1 litre d'un gaz se combine à 1 litre d'un autre. Le second pèse trente-cinq fois plus que le premier; il en est de même pour des volumes, si petits qu'ils soient, pour des atomes. Donc, 1 litre de l'un, 1 litre de l'autre, contiennent le même nombre d'atomes, différents en poids.

Ils contiennent le même nombre d'atomes. La chimie nous a conduit à cette supposition : la loi physique de Mariotte va la confirmer. Prenez en effet deux vases de 1 litre contenant deux gaz différents sous la même pression; et imaginez que ces deux vases contiennent des atomes de gaz en même nombre, doués de la même masse, parfaitement élastiques, et heurtant les parois du vase le même nombre de fois en le même temps, de sorte que la pression que nous percevons soit le résultat total de cette grêle ou de ce bombardement d'atomes. Si les choses se passent ainsi, si les deux vases de même volume contiennent le même nombre d'atomes différents, il sera nécessaire, quand le volume sera réduit de moitié, que la pression exercée devienne double dans l'un et l'autre vase. De cette hypothèse, la loi de Mariotte découle nécessairement : l'algèbre le démontre. Donc aussi bien par la physique que par la chimie, on arrive à cette conclusion : le même volume des différents gaz à la même température et sous la même pression contient le même nombre d'atomes.

Cependant telle n'est pas la formule aujourd'hui adoptée. On ne dit pas atomes, on dit molécules. Et par molécule on entend ordinairement le dernier élément d'un corps composé, élément contenant lui-même les divers atomes composants. Pourquoi employer ici le mot de molécules?

Pour donner un résumé complet de la théorie, une remarque reste à faire. Remarque physique : la loi de Mariotte s'applique aux gaz composés, acide carbonique, acide chlorhydrique aussi bien qu'aux gaz simples, chlore, hydrogène, oxygène. Il faudrait donc, pour que l'hypothèse fût justifiée dans les deux cas, supposer que 1 litre d'un gaz composé contenant un certain nombre de *molécules* complexes, 1 litre d'un gaz simple contient le même nombre d'atomes simples, les premières se comportant d'ailleurs comme les secondes, lorsque la pression augmente et que le volume diminue proportionnellement.

Mais à cette supposition, la chimie ne trouve plus son compte. Admettons que 1 litre de chlore et 1 litre d'hydrogène contiennent chacun mille atomes : dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire mille aussi bien que cent millions. Par la combinaison, nous obtiendrons mille molécules de gaz acide chlorhy-

drique et comme elles occuperont 2 litres, il n'y aura que cinq cents molécules en chaque litre, et voici en défaut l'hypothèse qui rendait compte de la loi de Mariotte. Or, elle sera toujours en défaut, car toujours, quand on prend un volume de chaque gaz composant, le composé occupe deux volumes. Trois volumes, dont deux d'hydrogène et un d'oxygène, se contractent en deux volumes d'ammoniaque. Et si vous supposez mille atomes en un volume du composant, il y aura toujours cinq cents molécules seulement en un volume du composé. Ce qui ne concorde plus ni avec la loi de Mariotte, ni avec toutes les lois physiques concernant les gaz, lois générales et s'appliquant aux gaz composés comme aux simples.

Avogadro et André-Marie Ampère ont tranché la difficulté. Il ne faut plus dire que mêmes volumes de différents gaz contiennent le même nombre d'atomes; mais bien que mêmes volumes de différents gaz contiennent le même nombre de molécules. Nous ne connaissons la matière qu'à l'état moléculaire : dans le gaz simple lui-même, des atomes de même espèce s'associent pour former des molécules. Pourquoi seraient-elles toujours formées d'atomes dissemblables?

Tout s'explique ainsi. Un volume d'hydrogène contient mille molécules faites chacune de deux atomes HH; un volume d'oxygène contient mille molécules OO; pour produire la vapeur d'eau on prendra deux volumes, soit deux mille molécules ou quatre mille atomes d'hydrogène, un volume, soit mille molécules ou deux mille atomes d'oxygène; et on obtiendra deux volumes de vapeur d'eau, contenant chacun mille molécules de formule H^2O. Le compte y est, et l'hypothèse, tout en expliquant les phénomènes chimiques, satisfait à toutes les lois physiques des gaz. Donc, cette hypothèse est vraie, elle est conforme à la réalité.

II

On nous trouvera peut-être un peu hardi de croire que les hypothèses scientifiques sont l'expression de la réalité. Ce sont, dira-t-on, des manières de parler; une science, on l'a affirmé depuis longtemps, n'est qu'une langue bien faite. Avez-vous aperçu des atomes et des molécules, vous qui prétendez les compter et les peser? Vous ne voyez que l'extérieur des phénomènes. Vous n'apprenez rien que par vos sens, et en supposant même que vos sens vous transmettent l'exacte image des choses, ce qui n'est pas, ils ne transmettraient qu'une image grossière. Comment oser pénétrer dans le monde des infiniment petits? Vous voulez compter les atomes, mesurer leur vitesse : autant vaudrait compter les

grains de sable et mesurer la vitesse des ruisseaux de la planète Mars.

Ce doute ne porte pas sur la théorie atomique en particulier, mais sur toutes les théories. Pour la théorie atomique, il est certain maintenant qu'elle est « une langue bien faite », exprimant les phénomènes et en rendant compte. Wurtz a soutenu pour elle de rudes combats, et pendant qu'il triomphait partout et que, dans l'Europe entière, tous les livres étaient écrits suivant la notation nouvelle, en France, on enseignait encore la chimie dans beaucoup d'écoles de l'État, d'après la vieille méthode des équivalents. Certains savants éminents, mais peu philosophes, imbus de positivisme, ennemis des idées générales, se sont conduits en cette circonstance comme avaient fait autrefois Stahl et Cavendish, qui persistaient à croire au *phlogistique*, lorsque Lavoisier eut découvert la combustion par l'oxygène. Mais aujourd'hui la théorie atomique, créée en France il y a quatre-vingt-dix ans par la découverte de Gay-Lussac, fondée en France par Ampère, développée et enseignée en France par Gehrardt, Laurent et Würtz, a fini par triompher, même en France. L'année dernière, nous avons eu la bonne fortune de la faire adopter pour les écoles de la Ville, par le Conseil municipal de Paris, après avoir développé les idées qui précèdent devant cette assemblée, à laquelle il est permis de parler un peu de toutes choses.

Mais, si cette théorie prise en particulier est bonne, que valent en général toutes les théories? Elles valent beaucoup : ou bien la philosophie n'est qu'un vain amusement, et l'auteur de toutes choses nous a rendus les jouets d'une illusion quand il nous a laissé croire que notre raison était faite pour connaître la vérité; ou bien un peu de vérité nous apparaît ici. Laissez de côté ceux qui prétendent que l'univers n'est rien, — un rêve, une hallucination persistante. — Admettez qu'une réalité extérieure provoque en nous les phénomènes de la sensation, et vous vous convaincrez que si l'univers est quelque chose, il est, non pas tel que les yeux le voient, mais tel que la raison le conçoit.

Quand la raison aperçoit à travers le voile de la sensation des faits concordants, quand elle s'empare de ces faits, oublie des apparences, recourt enfin aux idées nécessaires de substance et de cause, et emploie l'aide certaine du calcul mathématique, elle doit approcher de la connaissance réelle du monde extérieur. Je dis approcher, parce que tantôt de nouveaux faits, tantôt de nouveaux raisonnements viennent renverser d'anciennes théories. Stahl croyait encore à la matière du feu, et on sait pendant combien de siècles cette idée, ce mot, le Feu, ont embarrassé et retardé

la science. Newton croyait à l'émission d'une matière lumineuse. Comte niait que l'homme pût jamais arriver à une connaissance scientifique de la matière contenue en les astres. Avant Pasteur, la contagion des maladies, bien plus, les phénomènes familiers des fermentations de la bière et du vin étaient inexpliqués.

Les théories vont se perfectionnant ; et, pour se donner de l'assurance dans leur recherche, les hommes peuvent affirmer deux vérités :

Premièrement, au point de départ de la philosophie, s'il est vrai que les efforts de la raison, encore trop peu renseignée par l'expérience, n'aient réussi qu'à ouvrir la route; si la cosmologie d'Empédocle, si celle des Indiens, si la physique d'Aristote le sont encore bien loin de la réalité : cependant, en le plus rudimentaire de ces systèmes, en les plus étranges inventions de ces philosophes primitifs, il y a une part de vérité plus grande que dans les idées de tel positiviste du dix-neuvième siècle finissant, homme de bon sens, homme de progrès, qui voyage par le chemin de fer, correspond par le téléphone, et n'a jamais douté que ses sensations ne fussent les images directes, exactes, adéquates de la réalité. Il les confond même absolument avec la réalité et il qualifie une sensation de fait matériel, fait tangible. Oui, les imaginations des anciens, le cercle de l'eau, le cercle de feu, inventés par Empédocle offraient quelque ressemblance avec la réalité des choses; tandis que la conception de beaucoup d'hommes civilisés qui se croient de sens commun, n'en offre aucune.

En second lieu, si nous ne considérons plus les premiers essais, mais le résultat des longs efforts des hommes, nous voyons qu'ils réussissent à former des systèmes qu'on peut appeler parfaits. Un système est parfait, une science est parfaite lorsqu'elle est devenue mathématique, c'est-à-dire lorsque par les conséquences mathématiques d'un principe admis, tous les phénomènes sont expliqués ou même prévus.

On peut citer plusieurs de ces systèmes. Pour ce qui était dès lois de la combinaison, de la compression du mélange des gaz, on a dit : Si les atomes existent et sont doués de telles et telles propriétés, tout est expliqué mathématiquement. La conclusion : « Donc les atomes existent », n'est-elle pas légitime? Il en sera de même de la théorie des ondulations et de l'existence de l'éther : les phénomènes calorifiques et lumineux sont expliqués mathématiquement si l'éther existe. Donc l'éther existe.

Un homme est témoin d'un phénomène, la réflexion, par exemple, d'un rayon. Il ferme les yeux, il oublie ses sensations : est-ce de son, est-ce de lumière qu'il s'agit? Peu importe; il ne

considère que la marche du phénomène, et il arrive à cette conception abstraite : un mouvement vibratoire propagé dans un milieu élastique. S'il ajoute alors : je dis mouvement vibratoire, milieu élastique par manière de parler : ce sont là des fictions de mon esprit ; c'est qu'il nie, au point de départ, l'impression venue de l'extérieur. A la condition de réduire tous les phénomènes sensibles à n'être que des modifications de notre esprit, sans cause extérieure à nous, mais à cette condition seulement, nous pouvons soutenir que l'atome, que l'éther, ne sont que des fictions de notre esprit. Autrement il faut bien admettre qu'on nous parle de choses réelles.

La croyance en l'existence du monde extérieur est déjà une croyance rationnelle, non une opinion provenant de la vue directe. Viennent maintenant des systèmes sur la nature et la constitution de la matière, et nous nous demandons si ces systèmes sont conformes à la réalité. Si l'on prétend que ce ne sont que des formes de langage, cette simple déclaration, quand on tire les conséquences, conduit au plus extrême idéalisme.

Si vous voulez aller jusqu'à accepter les idées de Berkeley, jusqu'à nier le monde extérieur, dites que la science est une langue bien faite. Si le monde extérieur est pour vous une réalité, ne dites pas que les systèmes scientifiques sont des formes de langage. Car où serait alors la réalité? Est-elle dans ces images que les sens offrent à l'esprit, dans les couleurs et les sons? Non certes : les couleurs et les sons n'existent que dans notre âme émue. Supprimez l'homme et il n'y a plus ni rouge ni violet, ni sons aigus ni sons graves, ni chaud ni froid. Est-ce que la douleur ne nous appartient pas à nous seuls? Il en est de même des autres sensations. Il n'y a pas de douleur dans le monde matériel : il n'y a pas non plus de lumière, de chaleur, d'harmonie, de parfum. Mais seulement la cause de toutes ces impressions. L'ensemble de ces impressions, c'est le monde humain, existant en nous seuls : à travers ce voile, nous apercevons la réalité extérieure, et notre raison la rebâtit comme à tâtons, d'après les renseignements qui nous arrivent, abstraction faite des sensations. La théorie de la lumière peut être très bien comprise par un aveugle. C'est que la réalité n'est pas dans les sensations, elle est dans ces êtres que la raison a reconstitués pour rendre un compte mathématique des phénomènes. La réalité, c'est l'atome, c'est l'éther, puisque, premièrement, il y a un monde extérieur, et que, secondement, les choses se passent comme si l'atome et si l'éther étaient des réalités.

III

Mais cette excursion nous a mené un peu loin de notre sujet. Nous voulions montrer comment des découvertes récentes sont venues confirmer et compléter la théorie atomique. Il y a trois mois, la Société de chimie offrait un banquet à deux de ses membres, M. Le Bel et M. Van t'hoff. Ces deux savants venaient de recevoir de la Société royale de Londres la plus haute récompense, qui est le plus rarement décernée, la médaille de Davy. Cinq ou six Français au plus, dont M. Pasteur et M. Friedel, la possèdent en ce moment.

M. Van t'hoff en Hollande, comme M. Ostwald en Allemagne, sont les grands promoteurs de la chimie physique. Ce sont des expérimentateurs consciencieux et précis. Mais en même temps ce sont des philosophes, estimant ce que la science positiviste méprise : la théorie. Würtz disait : « La théorie est bonne personne : ce sont messieurs les faits qui sont gênants. » Et toute sa vie, il a travaillé à établir, à faire triompher une théorie : « Nous avons vu, écrit-il dans le discours préliminaire qui est en tête de son grand Dictionnaire, le progrès des idées suivre de près la marche des découvertes... » Et on peut affirmer que toute son œuvre a servi aux progrès des idées générales en chimie.

Tels sont déjà les caractères de l'œuvre de M. Van t'hoff, et on le comprendra au simple exposé de l'un de ses travaux.

La chimie, disions-nous, est devenue, suivant le mot de Lavoisier, pneumatique. C'est la science des propriétés des gaz, et ce qu'elle appelle le poids de la molécule, c'est le poids d'un certain volume de gaz par rapport au poids du même volume d'hydrogène. Si, connaissant le poids de l'hydrogène à une certaine température et sous une certaine pression, on pouvait prendre le poids de toutes les substances chimiques composées à l'état gazeux, à la même température et sous la même pression, ce serait le moyen de déterminer le poids moléculaire de toutes ces substances.

Seulement nous ne connaissons pas toutes les substances à l'état gazeux. Une suffisante élévation de température conduit à cet état les corps simples; nous ne croyons plus à quatre éléments : terre, eau, air et feu, mais nous voyons trois états de la matière, solide, liquide et gaz. Et dans les astres qui gravitent autour de nous, il en est où l'eau est solide comme les rochers, d'autres où les rochers fondus coulent en rivières, d'autres qui sont, comme le soleil, de vastes amas de gaz, mais où figurent les gaz de l'or et du platine. Les corps composés subiraient les mêmes changements, si, à une

température plus ou moins haute, ils ne devaient se rompre en leurs éléments dissociés : l'énergie communiquée aux atomes les sépare et les détache de la molécule; dans le soleil, il n'y a que des corps simples.

Comment donc fera le chimiste lorsqu'il voudra établir le procédé moléculaire d'un corps que la chaleur détruit, bien avant de l'évaporer ou même de le fondre, le sucre, par exemple? On ne connaîtra jamais le *gaz sucre*, et la chimie pneumatique est ici en défaut. Comment imaginer à quelle loi obéiraient les molécules du sucre si elles pouvaient se disjoindre et flotter isolément dans l'espace comme celles d'un gaz?

Si le *gaz sucre* est un mythe, l'eau sucrée est un produit chimique qu'il est plus aisé de se procurer. Or, dans une solution, les molécules sont séparées, libres, éloignées les unes des autres, suspendues dans le liquide. Leur situation est tout à fait semblable, lorsque le corps a été porté à l'état gazeux : alors aussi elles sont séparées et libres, suspendues dans l'éther. Faute d'un gaz, on eut l'idée de recourir à une solution.

Au lieu du corps de pompe fermé par un piston exerçant une pression connue sur le gaz, on prend un vase semi-perméable, muni d'un manomètre. Ce vase semi-perméable est fait de terre poreuse. Il faut le plonger dans le sulfate de cuivre, et quand la terre en est saturée, le rincer à l'eau pure, puis le plonger encore dans le ferrocyanure de potassium. Ainsi se déposera sur la paroi de terre, en dedans et en dehors, une couche de ferrocyanure de cuivre, et le vase aura acquis cette propriété singulière d'être à demi perméable, c'est-à-dire de laisser passer l'eau et de retenir les corps dissous.

On le remplit d'eau sucrée et on le plonge dans un baquet d'eau pure. Bientôt le manomètre accuse à l'intérieur du vase une augmentation de pression. Cette pression, due au phénomène de l'osmose, deviendra plus grande à mesure que la température sera plus élevée; le progrès sera le même, quel que soit le corps dissous. Et aussitôt nous retrouvons une loi générale des gaz : tous éprouvent la même dilatation pour la même élévation de température.

Doublez maintenant la quantité de sucre dissous, prenez une solution deux fois plus concentrée, et la pression osmotique sera d'une intensité double. De même, lorsque nous doublions la concentration du gaz en diminuant son volume de moitié, la pression exercée sur les parois devenait deux fois plus forte. Et on voit qu'ici le sucre dissous, le *gaz sucre*, obéit à la loi de Mariotte.

Enfin, d'après la loi d'Avogadro et d'Ampère, deux gaz, sous le même volume et la même pression, contiennent le même nombre

de molécules; ou, ce qui est identique, deux gaz contenant, sous le même volume, le même nombre de molécules, exercent la même pression. Pareillement, quand la pression osmotique sera la même, la solution contiendra le même nombre de molécules dissoutes. Par exemple, le poids moléculaire de l'alcool étant 46, faites l'expérience avec 46 grammes d'alcool dissous dans l'eau, et notez la pression; vous trouverez la même pression pour 342 grammes de sucre dissous, c'est-à-dire pour le même nombre de molécules de sucre; car le poids moléculaire du sucre est 342.

Ainsi, toutes lois qui régissent les corps gazeux, les molécules dispersées dans l'éther, s'appliquent aux corps dissous dont les molécules sont dispersées dans l'eau. Un corps dissous est un gaz.

N'est-ce pas là une de ces découvertes qui apportent à l'esprit une satisfaction singulière? On se dit : cela devait être. Et c'est une pensée qui revient souvent lorsqu'on étudie la nature. Ses lois sont contingentes, ou du moins nous semblent telles, et nous le sembleront toujours. Car, en supposant qu'elles possèdent le caractère de la nécessité, il faudrait, pour l'apercevoir, connaître d'abord tout l'enchaînement de ces lois, c'est-à-dire tout savoir. Peut-être alors apparaîtrait une loi unique, et telle que notre raison ne peut en concevoir le contraire, une loi nécessaire. Peut-être..., mais rien n'est moins certain, et, en attendant que nous sachions tout, ce que nous apprenons demeure pour nous dans le domaine du contingent. Autrement, nous ne devrions pas observer, expérimenter, chercher, mais fermer les yeux, et raisonner comme des mathématiciens. Nous sommes loin d'en être venus à ce point.

Les lois sont contingentes, et cependant elles sont si vraisemblables, si raisonnables, qu'au moment où on les apprend, on croit s'en être avisé d'avance; il semble que les choses ne pouvaient être autrement qu'elles sont. On répond que *naturellement* elles devaient être ainsi; et entre les deux expressions philosophiques de contingent et de nécessaire, l'usage a créé cette troisième expression : *naturel*, la nature occupant une place à part, entre l'arbitraire et la fatalité.

Ainsi, un corps dissous est un gaz, et les molécules séparées, libérées de la cohésion, obéissent à toutes les lois générales qui régissent les gaz, aux lois que suivent toutes les molécules libres et isolées, quel que soit leur nom. Et toutes ces lois dérivent de la loi de Mariotte.

L'eau en laquelle sont suspendues les molécules dissoutes change de caractère. Et ici, nous quittons les découvertes de Van t'hoff pour passer à celles de notre compatriote, M. Raoult. Le point

d'ébullition devient plus élevé, le point de congélation plus bas : le corps dissous maintient l'eau à l'état liquide, dont il a besoin pour rester dissous, en reculant, d'une part, le moment où la glace se forme, et, d'autre part, celui où la vapeur s'envole. M. Raoult a fixé les abaissements du point de congélation. Si vous employez 46 grammes d'alcool dissous dans une quantité donnée d'eau, vous aurez un abaissement d'un certain nombre de degrés au-dessous de zéro. Si vous employez, avec la même quantité d'eau, 342 grammes de sucre (poids moléculaire du sucre comme 46 est celui de l'alcool), vous constaterez un abaissement du même nombre de degrés au-dessous de zéro. En 58gr.5 de sel et en 342 grammes de sucre, il y a un nombre de molécules inconnu, mais certainement égal : et la présence du même nombre de molécules, quels qu'en soient la nature et le poids, dans la même quantité d'eau, abaisse du même nombre de degrés le point de congélation.

N'est-ce pas encore une loi satisfaisante pour l'esprit, simple comme toutes les lois générales de la matière, et qui, dans le sens que nous prêtions tout à l'heure à ce mot, semble *naturelle?*

L'œuvre poursuivie par M. Van t'hoff, en collaboration avec M. Le Bel, est encore une œuvre qui ne concerne pas la chimie industrielle, et n'a point d'application immédiate. C'est une œuvre philosophique, un progrès accompli dans la connaissance de la matière, une théorie nouvelle. C'est la stéréo-chimie ou chimie dans l'espace. On savait que le même volume gazeux contenait le même nombre de molécules. On savait quel était le rapport des poids des molécules diverses. On savait analyser les molécules et dire de quels atomes chacune d'elles était composée. Aujourd'hui, on nous décrit la forme, l'architecture de ces infiniment petits; on en dessine le schéma géométrique, une pyramide à quatre sommets, et on désigne la place des atomes différents aux différents sommets.

Sur quelles considérations cette théorie est-elle fondée? Nous n'essayerons pas de le dire ici : il nous suffira de rappeler que l'idée première est tirée du célèbre travail de Pasteur sur la dissymétrie moléculaire.

De pareils résultats, — quelle que soit l'explication, et elle est incontestable, — ne sont-ils pas dignes d'admiration? Infiniment petit est un mot impropre : la molécule n'est pas infiniment petite, mais très petite par rapport à nous, car toute grandeur est relative; c'est, dans une combinaison, la partie insaisissable pour nous, qui contient tous les éléments composants, mais ne peut plus être divisée, sinon en atomes simples. Quelle est cette particule, que pèse-t-elle, combien y en a-t-il de millions en 1 gramme de

matière? Nous ne le savons pas encore. Ce sont là des grandeurs inappréciables pour nos sens, mais qui ne seront peut-être pas toujours inaccessibles à nos calculs. Mais déjà nous comparons ces grandeurs entre elles, nous calculons combien l'une pèse par rapport à l'autre, nous comptons et nous pesons les pierres de ce petit monument, la molécule. Bien plus, nous savons dans quel ordre les pierres sont placées.

IV

Il y a plusieurs sortes d'amis des sciences. Certains esprits se complaisent dans les conceptions générales, et quand ils préparent la plus modeste expérience de laboratoire, leur imagination poursuit toujours une théorie générale de la matière, un système du monde, chimère que souvent un fait brutal renverse, mais qui renaît sans cesse et entraîne le savant à sa suite, comme la colonne de fumée guidait les Hébreux dans le désert. D'autres, au contraire, méprisent ce genre de conceptions et se contentent d'observer soigneusement les faits. Mais qui donc alors les excite dans leur poursuite et qui les dirige? Qui nous engage à porter de tel ou tel côté nos recherches, si ce n'est la théorie née dans notre esprit? Et d'où nous vient la satisfaction intime de notre raison à la nouvelle d'une découverte, sinon de la concordance entre le phénomène et la théorie, entre la réalité et le système préconçu?

M. Janet écrivait, il y a près de vingt ans, les lignes suivantes :

« Contentons-nous de signaler le trait dominant et éclatant qui caractérise tous les travaux philosophiques de cette nouvelle période, et qui convient à la fois à toutes les écoles, que toutes admettent sans exception, soit comme un progrès, soit comme une nécessité : ce trait, c'est le rapprochement et l'union des sciences et de la philosophie.

« Ce n'est pas là, à proprement parler, un phénomène nouveau : il n'en est point, au contraire, de plus conforme à la tradition; à toutes les grandes époques philosophiques la science et la philosophie ont été toujours étroitement et inséparablement unies. Mais à partir du commencement de ce siècle, et déjà même au siècle dernier, la séparation s'était faite, et ces deux grandes branches de la pensée humaine étaient devenues étrangères l'une à l'autre. La nouveauté n'est donc en réalité qu'un retour à l'état antérieur et à la loi traditionnelle de la philosophie. Ce n'en est pas moins là un phénomène qui mérite d'être expliqué; mais, pour le comprendre, il faut s'interroger d'abord sur les raisons de l'état anté-

rieur. Nous ne saurions bien pourquoi les sciences et la philosophie se sont rapprochées l'une de l'autre qu'en recherchant d'abord pourquoi elles étaient séparées. »

Ni l'école éclectique, suivant M. Janet, ni l'école théologique, celle de l'abbé de Lamennais, de Bonald, de Maistre, n'avaient fait aucune part aux sciences dans leur philosophie. Le chef de l'école socialiste, Pierre Leroux, n'a pas été un savant. La philosophie de notre siècle est née de la politique, née de la révolution sociale de 1789. « Elle a été une des conséquences, un des incidents de cette révolution; soit comme réaction, soit comme apologie mitigée, soit comme conséquence hardie et avancée de la révolution, elle a été, chez les théologiens, chez les éclectiques, chez les socialistes, non pas une science, mais une cause, un drapeau, une doctrine militante et armée... »

Ensuite, sous la Restauration, sont venues les luttes entre classiques et romantiques, la passion de la littérature, le dédain de ce qu'on appelait les arides travaux de la science. La littérature de ce temps, dit M. Janet, associait la science non seulement au matérialisme du dix-huitième siècle, mais au despotisme impérial. Et il cite un curieux passage de Lamartine, tiré de son discours sur les destinées de la poésie et commençant ainsi : « Le chiffre était alors seul permis, honoré, protégé, payé. Comme le chiffre ne raisonne pas, comme c'est un merveilleux instrument passif de tyrannie qui ne demande jamais à quoi on l'emploie, le chef militaire de cette époque ne voulait pas d'autre missionnaire, d'autre séide, et ce séide le servait bien. Depuis ce temps j'abhorre le chiffre...

« ... Et, continue M. Janet, tandis que les philosophes s'éloignaient des sciences, les savants, de leur côté, acceptaient sans trop de déplaisir et encourageaient eux-mêmes cette séparation. Ils avaient leurs raisons, comme les philosophes les leurs. C'était le souvenir de Descartes qui les tenait en garde. Quelque grandes que nous paraissent aujourd'hui les vues de Descartes en physique, elles parurent, surtout au dix-huitième siècle, romanesques et chimériques... L'intérêt de la rigueur scientifique conduisait aux mêmes conséquences que, dans d'autres camps, l'intérêt de la dignité humaine ou de la destinée sociale. Retranchées ainsi d'un commun accord, chacune, en deçà de ses frontières, la philosophie et la science, vécurent en bonne intelligence à la condition de ne plus s'occuper l'une de l'autre. »

Aujourd'hui un rapprochement s'est opéré et « ce retour vers la science avait sa raison d'être dans la nature même des choses. Il est impossible, en effet, de creuser une question philosophique sans venir se heurter contre une difficulté scientifique; et il est

difficile aussi de pousser bien loin certaines questions scientifiques sans toucher aux problèmes de la philosophie[1]. »

Heureux retour!

Il est probable que les sciences, comme la philosophie, tireront profit de cette réconciliation. Les grands hommes d'autrefois qui unissaient les deux genres de recherché s'en sont bien trouvés. Il ne semble pas que les expériences poursuivies pendant deux siècles nous aient conduit bien loin des vues de Descartes sur la matière et le monde. Et d'autre part, en notre siècle, l'esprit positiviste a-t-il aidé au progrès scientifique? L'étude serait curieuse et je crois que le résultat serait fâcheux pour le positivisme.

« Le progrès des idées, dit Würtz, suit de près la marche des découvertes. » Les unes et les autres vont de pair et le plus souvent ce sont les idées qui précèdent. Une science ne se compose pas seulement d'observations, mais d'idées générales. Le moment vient où, grâce aux travaux des Würtz, des Berthelot, des Van t'hoff, la chimie deviendra un chapitre de la physique : la chimie-physique est déjà enseignée à la Sorbonne par M. Georges Salet. En montrant comment Van t'hoff avait expliqué par la même loi tant de phénomènes qui semblaient d'ordre différent, nous avons essayé de faire connaître la méthode que les savants de nos jours ont remise en honneur, abandonnant les pratiques empiriques et le positivisme étroit : c'est la méthode philosophique des Descartes et des Pascal; c'est l'expérience, toujours scrupuleuse et précise, mais mise au service de l'idée. Le retour signalé par M. Janet s'est effectué et la science en a déjà tiré profit.

Denys Cochin.

[1] Janet, *la Philosophie française contemporaine*. Calmann Lévy, 1879.

LE ROMAN DU GRAND ROI[1]

L'hiver de 1657 à 1658 se passa de la manière la plus brillante à Paris, ce n'était que bals et fêtes; le roi en organisait sans cesse de nouvelles; sa passion pour les ballets ne s'était point ralentie, il y figurait avec Marie... le retour de Mademoiselle à la cour y avait donné une nouvelle animation. Tout en continuant à s'occuper de Mlle de Mancini, le roi ne s'était point complètement brouillé avec la comtesse de Soissons, connaissant le danger de l'avoir pour ennemie. Nous voyons dans le récit d'un bal donné chez le maréchal de l'Hospital, gouverneur de Paris, la preuve qu'Olympe affichait volontiers en public une certaine intimité avec Louis XIV; ce bal avait lieu en carnaval, toute la cour arriva en masque, les femmes habillées de toile d'or et d'argent avec des bonnets garnis de plumes et fort ajustées, les hommes en bas de soie et en habits couverts de broderies; après avoir tenu un instant leur masque devant le visage, tous les ôtèrent et l'on commença à danser; le grand salon, magnifiquement décoré, était éclairé par vingt lustres, on exécuta un fort beau ballet, qui fut suivi d'une magnifique collation, composée entre autres de vingt-quatre bassins de vermeil et d'argent contenant les fruits et les confitures les plus rares, que la maréchale présenta elle-même avec autant de grâce que de politesse à ses royaux invités. On avait préparé un souper dans une chambre particulière magnifiquement ornée pour le roi, Monsieur, Mademoiselle, et les premières dames de la cour; il n'y avait, dit Mademoiselle, qu'un couvert et qu'une chaise à bras. Le roi me dit : « Ma cousine, mettez-vous là, c'est votre place ». Je m'écriai sur cela comme d'une raillerie; il me répondit : « Qui s'y mettra? » La comtesse de Soissons riait et dit : « Ce sera moi! » En effet, elle s'y allait mettre. Monsieur, frère du roi, lui dit : « N'y allez pas. » Cette familiarité avec le roi me surprit; on n'en prenait pas tant

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1894.

quand je partais de la cour. Tout le monde se mit à table; le roi s'y mit le dernier et dit : « Puisqu'il n'y a de place que celle-là, il faut bien que je m'y mette. » Il ne mettait pas la main à un plat, qu'il ne demandât si on en voulait, et ordonnait de manger avec lui. Pour moi, qui ai été nourrie dans le grand respect, cela m'étonnait et j'ai été longtemps sans m'accoutumer à en user ainsi.

Quand je fus prête à sortir, le roi dit à la comtesse de Soissons : « Allons remener ma cousine. » Elle dit qu'elle le voulait bien; nous nous en allâmes à toute bride et si vite que les gardes du roi, qui étaient à cheval, eurent grande peine à nous suivre. Les rues de Paris étaient si peu sûres à cette époque-là pendant la nuit que le roi disait gaiement en voyant ses gardes à une assez grande distance de son carrosse : « Que je serais aise que les voleurs nous attaquassent. »

Loret ne manque pas de célébrer ce bal et les nièces du cardinal. Après avoir nommé la comtesse de Soissons, il ajoute :

> Mancini, son aimable sœur,
> Dont les yeux ont tant de douceur,
> Et de plus, la mignonne Hortense
> Qui parut dans ce noble bal
> Comme un jeune astre oriental.

Aussitôt après les fêtes de Pâques, le 25 avril, le roi et la reine quittèrent Paris; ils se rendirent d'abord à Amiens, où le roi passa quelques jours, puis il essaya de se présenter devant Hesdin, occupé par les révoltés, mais la proximité des forces du roi ne les firent point rentrer dans leur devoir. Turenne se décida à commencer le siège de Dunkerque, et la cour s'établit à Calais; le roi voulait absolument se loger à Mardyck, mais comme ce fort n'était pas trop sûr, on lui fit trouver bon de demeurer à Calais, d'où il venait très volontiers et très souvent à Mardyck, toujours accompagné de Mazarin.

La chaleur était excessive, on manquait d'eau, et les corps morts de l'année précédente, à demi enterrés dans le sable, sans se décomposer tout à fait, répandaient une puanteur détestable et fort malsaine. Quand le roi allait visiter son armée, il était suivi d'une fort petite escorte, et n'emmenait aucun officier de bouche, ni aucun des meubles, lits, tentures, etc., qui le suivaient ordinairement partout. Il logeait chez M. de Turenne, qui était lui-même fort mal installé.

Le siège de Dunkerque durait presque depuis un mois et était sur le point d'aboutir, quand Turenne fut averti que le prince de Condé et don Juan d'Autriche, à la tête de toutes les forces espa-

gnoles, s'approchaient pour empêcher la prise de Dunkerque. Turenne demanda au roi l'ordre de livrer bataille, qui lui fut aussitôt accordé; il sortit rapidement de ses retranchements, surprit l'armée espagnole, l'attaqua et la défit. « Le vingt-troisième juin [1], le roi, avec qui était à l'ordinaire M. le cardinal, était parti de Calais pour aller à Mardyck, et de là au camp, le maréchal de Turenne fut au-devant de Sa Majesté pour la recevoir et l'escorter. Dans ce temps, les assiégés battirent la chamade et demandèrent à capituler. Le roi laissa au général le soin de la capitulation, laquelle ne put être arrêtée ni signée que le lendemain, pour être exécutée le vingt-cinquième.

« Ce jour-ci même, après dîner, Sa Majesté et Son Éminence se rendirent à la prairie, à demi-portée du canon, du côté de Mardyck, pour en voir sortir la garnison. Elle était de six cents chevaux et de douze cents fantassins, sans les blessés et les malades, au nombre de plus de quatre cents. Sa Majesté était vêtue d'un habillement de guerre et d'un justaucorps de velours noir par-dessus, avec l'écharpe blanche sur l'épaule. Elle était montée sur un très beau cheval de poil blanc, paré d'une housse en broderie d'or et d'argent, et avait son chapeau tout couvert de plumes blanches et incarnates. Jamais prince n'eut une mine plus haute, ni plus fière, que le roi l'eut ce jour-là. Son Eminence était pareillement à cheval, sur la même ligne, et proche de Sa Majesté. La garnison commençait à paraître; le roi avança cinq ou six pas hors de la longue ligne où était Son Éminence et toute sa cour, et ne retint auprès de sa personne que des valets de pied qui étaient à sa botte, à droite et à gauche. Il sortit d'abord trois gros escadrons de cavalerie, l'épée à la main, dont les chefs saluèrent respectueusement Sa Majesté, qui leur fit civilité du chapeau de fort bonne grâce. Les escadrons étant passés entre le roi et les gardes, parmi les fanfares continuelles des trompettes, suivirent les régiments d'infanterie sous diverses livrées, et leurs commandants saluèrent aussi avec très grand respect Sa Majesté, chacun à la manière de sa nation. Tout à la queue était le sieur de Bassecourt, homme de main et de réputation en Flandres, qui commandait dans la place depuis la mort du gouverneur, le marquis de Leyde, tué quelques jours auparavant dans l'un des dehors. Approchant de soixante pas ou environ du roi, il mit pied à terre, et, s'avançant avec un profond respect jusqu'à la botte, il lui dit que dans le malheur qu'il avait de ne pouvoir pas défendre

[1] Nous empruntons ce récit assez pittoresque à l'*Histoire du cardinal Mazarin*, par Aubery, qui le tenait d'un témoin oculaire, ce qui donne toujours un caractère plus vivant.

plus longtemps la place; il lui restait cette consolation de la remettre à un si puissant monarque. Sa Majesté lui répondit de la meilleure grâce du monde, et le loua de la réputation qu'il s'était acquise par les armes. »

A peine avait-on eu le temps de se réjouir d'une victoire qui pouvait faire présager la paix, que le roi tomba gravement malade le 30 juin, à Calais, le mauvais air de Mardyck et les fatigues qu'il avait éprouvées en allant lui-même, malgré le cardinal, visiter les avant-gardes et respirant pendant des journées entières cet air pestilentiel, avait déterminé la fièvre pernicieuse et le pourpre. Pendant quinze jours le péril fut extrême, les médecins osaient à peine donner une lueur d'espoir. Paris et toute la France, on peut le dire, était dans la consternation. Colbert écrit à Mazarin :

Colbert à Mazarin.

« Paris, 7 juillet 1658.

« ... Nous sommes icy dans la dernière inquiétude de la maladie du roy, M. de Langlade, qui rendra ce billet à V. E., luy pourra dire les mauvaises nouvelles qu'on en disait hier soir. Dieu veuille qu'elles ne soient pas vraies! Mais, au nom de Dieu, Monseigneur, que V. E. donne ordre à quelqu'un de dépescher tous les jours un courrier en cette ville, estant de l'avis de tous les serviteurs de V. E., de très grande importance que nous soyons avertis, d'un moment à l'autre, de ce qui se passera en une affaire si délicate et si importante. Si les nouvelles sont bonnes, nous travaillerons à les rendre publiques; si elles sont mauvaises, nous les tournerons comme il nous paraistra plus avantageux pour le service du roy et de V. E. »

Les nouvelles du 8 furent presque désespérées, la foule assiégeait la demeure de Colbert et celle des personnages influents que l'on supposait recevoir des nouvelles, la douleur était peinte sur tous les visages. « Et, dit Colbert, les esprits qui ont toujours paru les plus malintentionnés, sont touchés de voir le royaume en risque de perdre le prince du monde qui a les plus grandes qualités. »

Au moment où l'on désespérait de la vie du roi, un médecin d'Abbeville, nommé Dusaussois, jouissant d'une grande réputation dans ce pays, fut appelé en consultation, et après une vive contestation avec Vallot, premier médecin du roi, il fit prendre au malade le vin d'émétique, remède fort peu connu alors et qui le sauva. Le 22 juillet, Louis XIV, parfaitement guéri, quittait Calais et revenait par petites journées à Compiègne.

Si l'inquiétude et le chagrin avaient été violents à Paris, on peut

juger de l'angoisse et des tourments qu'avaient éprouvés la reine et toute la cour à Calais. Mais rien ne fut comparable à la douleur de Marie de Mancini; ne sachant ni cacher ni modérer la vivacité de ses sentiments, elle témoigna un désespoir tel, qu'il ne fut bruit que de cela. Pendant sa convalescence, le roi apprit tous les témoignages de sympathie et de sollicitude dont il avait été l'objet. Mme de La Fayette, sur l'exactitude de laquelle on peut toujours compter, nous dit que «Marie avait témoigné une affliction si violente de son mal et l'avait si peu cachée, que lorsqu'il commença à se mieux porter, tout le monde lui parla de la douleur de Mlle de Mancini. Peut-être dans la suite lui en parla-t-elle elle-même. Enfin, elle lui fit paraître tant de passion et rompit si entièrement toutes les contraintes où la reine mère et le cardinal la tenaient, que l'on peut dire qu'elle contraignit le roi à l'aimer. »

Si Marie fit paraître tant de passion, Mme de Soissons, au contraire, témoigna la plus grande indifférence pendant la maladie du roi, « elle ne montra point le regret qu'elle aurait dû, dit Mademoiselle, vu l'amitié que le roi faisait paraître pour elle. » La reine lui dit un jour : « Toutes les fois que je vous vois, j'ai envie de pleurer, et vous me faites songer à ma douleur. » Elle ne répondit rien du tout, elle se tourna et demanda à ceux qui étaient auprès d'elle : « Qu'est-ce que la reine dit? » La jalousie qu'elle éprouvait des sentiments du roi pour sa sœur était cause de sa froideur.

Le cardinal ne suivit point le roi à Compiègne, il rejoignit Turenne à Bergues, puis se rendit, de là, à Cassel d'où il devait aller à Calais; la reine lui écrit toujours avec le même empressement et la même tendresse :

« A Compiègne, le 3 août 1658 [1].

« Le valet de pied arriva ici hier au soir, et votre lettre, qu'il m'apporta, m'a mise en grande peine, vous sachant souffrant de bien du mal. Vous ne doutez pas que celui-là n'en fasse sentir beaucoup à d'autres personnes, puisque vous savez à quel point elles ont de l'amitié pour vous. Tout ce que je puis vous dire là-dessus est qu'au nom de Dieu vous ayez bien soin de votre santé préférablement à toute autre chose, et je vous avoue que l'air de Calais, où vous voulez aller, me fait bien de la peine, car vous savez qu'il est fort mauvais, et je le crois encore pis que jamais. Je vous souhaiterais en celui-ci, qui est le meilleur du monde et tellement bon, que le roi est si bien remis qu'il ne semble plus qu'il ait

[1] Bibl. nat., fonds Clairembault, 1144, fo 98. Toutes les lettres que nous donnons d'Anne d'Autriche à Mazarin sont prises dans le même fonds.

été malade. Je meurs d'envie de savoir dans combien vous pourriez revenir. C'est pourquoi, si vous le sachez à peu près, faites-le-moi savoir, afin que nous prenions nos mesures. Néanmoins, le confident voudrait vous attendre ici, et, pour moi, je crois que vous n'en doutez pas; mais j'entends qu'il parle souvent de Fontainebleau, et qu'il ne serait pas fâché d'y être, il m'a pourtant dit de vous écrire que cela lui était indifférent, et qu'il vous voulait attendre ici. Vous nous manderez là-dessus ce que vous voudrez, et si nous nous y rendons devant tout ce qu'il faudra faire à Paris et surtout sur toutes les cabales qui s'y sont faites pendant la maladie du roi[1]. M. de Fréjus nous mande particulièrement tout ce que nous en avons appris, ne manquez pas aussi à dire vos sentiments là-dessus qui seront toujours suivis en cela et en toute chose. Nous n'avons pas fait ce que vous nous avez mandé pour notre voyage de Paris, parce que le sujet qui nous avait obligé de vous le dire ne subsiste plus, comme M. le chancelier qui est ici, et M. de Villeroi vous le mandent. Je m'en remets entièrement à eux, et tout ce que nous avons résolu à ce matin est d'attendre de vos nouvelles pour savoir tout ce qu'il faudra faire.

« Le confident[2] ne nous écrira pas, puisque aussi bien vous ne connaissez de différence de nos écritures non plus que de nos sentiments, puisqu'ils sont une même chose pour vous et qu'encore qu'il n'y ait qu'une seule main qui écrive, les cœurs sont fort conformes en amitié; mais 22 (la reine) m'a prié de vous dire qu'il ne pouvait céder à qui que ce soit puisque ≡|≡ ≡|≡ ≡|≡.

« Mon fils[3] m'a prié de vous remercier des soins que vous avez de lui et de vous assurer de son affection. Il voudrait que je vous dis tant de choses de sa part qu'il faudrait une feuille de papier entière pour les écrire, et pour lui, il est trop empêché à se divertir avec toutes les dames que nous avons ici pour pouvoir prendre un moment pour vous écrire, sans cela, je crois qu'il l'aurait fait. Je voudrais dire bien des choses de vive voix qui ne se peuvent pas

[1] Lorsqu'on avait cru que le roi succomberait à sa maladie, un grand nombre de personnes s'empressaient déjà à se rapprocher, soit de Monsieur, soit de M. le Prince.

[2] C'est ainsi que Mazarin et la reine désignent le roi dans leur correspondance :

La reine est appelée *la Confidente,* 22, 26, *les Anges,* etc.

Mazarin est désigné sour le nom de *la Mer, le Ciel,* etc.

Le signe ≡|≡ signifie amour, tendresse, je vous aime, mon affection, selon la phrase dans laquelle il est employé. La clef complète existe dans le volume des *Lettres de Mazarin à la reine,* publié par M. Ravenel.

[3] Le duc d'Anjou, frère du roi.

écrire, mais il faut avoir patience jusqu'à votre retour que je souhaite de tout mon cœur qui soit bientôt, et que cette lettre vous trouve avec aussi peu de douleur que je désire que vous en ayez. C'est tout dire, et je finis en disant ≡|≡ ≡|≡ ≡|≡. »

« A Compiègne, le 5 août 1658[1].

La reine à Mazarin.

« Le gentilhomme que vous aviez envoyé à Paris étant de retour, je suis bien aise d'avoir moyen de vous écrire pour vous dire que je suis en grande impatience d'avoir de vos nouvelles, car sachant que vous endurez du mal, je vous avoue que je ne suis pas en grand repos. Le Roi n'en a plus (de mal) et attend le retour de Lambert pour prendre sa dernière résolution pour son voyage de Paris et de Fontainebleau, de quoi il parle toujours; mais il dit qu'il aime mieux vous attendre ici; pour moi, vous n'en doutez pas, puisque vous n'étant pas ici, au moins j'aime mieux en être plus près. C'est tout ce que j'ai à vous dire parce que votre gentilhomme n'attend plus qu'exprès ma lettre et aussi je n'ai rien à ajouter à la dernière que je vous ai écrite.

« M. de Fréjus vous mande toute chose de tous les pays du monde, et particulièrement de Provence. Le confident (le roi) se recommande fort à vous, sans oublier 22 (la reine) qui est comme il faut ≡|≡ ≡|≡ ≡|≡. »

On voit que les lettres de la reine se suivent de près et témoignent de la tendresse la plus passionnée pour son correspondant. Elles sont, à notre avis, la preuve la plus indiscutable qui existe de son amour pour Mazarin, qu'il soit ou non légitime. Il ne se peut rien ajouter à ce signe ≡|≡ répété trois fois à la fin de chaque lettre. Si elles avaient été connues plus tôt, il n'y aurait pas eu de si nombreuses polémiques à cet égard.

Pendant que la convalescence du roi s'achevait à Compiègne, le cardinal, comme le craignait la reine, tomba malade à Calais. La petite Marianne ne manqua pas de lui écrire, car la reine veillait à ce qu'il reçût au moins une lettre de sa petite favorite chaque semaine; cette fois-ci, elle en écrit deux, se réservant d'envoyer celle qui lui plairait le mieux, les voici :

[1] Bibliothèque nationale : fonds Clairembault 1144 f° 100. Sur un coin au haut de cette lettre, il y a ces notes, probablement de la main de Mazarin : « se couche trop tard. Villequier fort muet. »

« De Compiègne, 6 août 1658. (*Dictée par elle.*)

Marianne de Mancini au cardinal.

« Monsieur,

« Votre maladie me donne tout le chagrin imaginable. Je vous prie, pour l'amour de moi, portez-vous bien, et venez-vous-en le plus tôt que vous pourrez, pour divertir votre chère nièce Marianne qui s'ennuie fort sans Votre Éminence. Elle vous prie de l'aimer autant qu'elle vous aime et de faire ses compliments à tous vos amis de sa part. Mes sœurs et Mme de Venel sont vos très humbles servantes et moi plus que toutes.

« MARIEANNE. »

« Compiègne, 6 août 1658. (*Lettre dictée.*)

« Monseigneur mon oncle,

« Cette lettre est la deuxième que j'écris à Votre Éminence, mais je ne vous en envoie qu'une qui est bien plus jolie, parce que je l'ai faite la première.

« Pour nouvelles je vous envoie que le roi se porte fort bien et je souhaite que vous vous portiez de même, c'est-à-dire Votre Éminence. Mme de Venel voudrait me faire mettre ici des sottises, mais je ne le veux pas, j'ai trop de respect pour Votre Eminence, et c'est ce qui m'empêche de lui faire un plus long discours. Je ne veux pas vous dire quelque chose de Mme la comtesse [1], car elle s'en fâcherait. Je suis, etc.

« *P.-S.* — Monsieur, je vous prie de me faire répondre à cette lettre, car vous ne m'en faites jamais. »

Au lieu de n'envoyer qu'une lettre, comme le disait Marianne, Mme de Venel les envoya toutes deux, à la grande joie du cardinal.

La cour quitta Compiègne pour Fontainebleau et s'arrêta au passage quelques jours à Paris. Mme de Soissons, qui venait d'être nommée surintendante de la maison de la reine, la suivait partout. Elle était en correspondance fort suivie avec son oncle encore absent, et c'est sur elle qu'il comptait pour le tenir au courant des petites et des grandes nouvelles de la cour.

Plus irritée que jamais contre sa sœur Marie, elle faisait tous ses efforts pour la détruire dans l'esprit de son oncle, et ne lui cachait pas le chagrin qu'elle ressentait de la froideur du roi. Voici une lettre bien significative et fort intéressante à ce sujet.

[1] La comtesse de Soissons.

« Ce 19 août 1658.

« Monseigneur,

« Je viens encore de recevoir une lettre de Votre Éminence qui est déjà la troisième que j'ai eu l'honneur de recevoir. Il faudrait que je fusse bien ingrate si je ne reconnaissais les bontés que V. E. a pour moi et si je ne lui écrivais pas aussi souvent qu'il m'est possible, sachant qu'elle le souhaite. Pour commencer à lui donner des nouvelles, je lui dirai que j'ai été assez malheureuse pour perdre la bonne grâce du frère de celui [1] à qui vous voulez que je lui fasse un compliment de votre part. Il ne me parle plus du tout depuis un jour que je demeurai à danser le soir, je ne sais ce qu'il avait, si ce n'est qu'ils boudaient, ma sœur et lui ensemble, et je voulus prendre la liberté de lui en dire quelque chose; je commençai par lui demander si ma sœur ne boudait pas, il me dit que oui, mais que c'était son ordinaire; je lui dis que pour elle il n'importait pas, mais que pour lui, comme il était de la plus méchante humeur du monde, que cela n'était pas bien, que le monde en faisait cent contes, disant qu'ils semblaient deux petits enfants qui boudassent à tout moment; et comme de fait, le monde dit déjà qu'il en est amoureux et comme cela ne peut pas être par la grande beauté qu'elle aye ni par le grand esprit, ils disent qu'il faut que ce soit parce qu'il la croit de meilleur naturel que les autres, vous savez que le monde est méchant, mais en vérité cela est toujours fâcheux. Donc le soir après que je lui eus dit cela, il ne me parla plus et m'a traitée depuis comme une personne qu'il n'aurait jamais ni vue ni connue; je vous avoue la vérité que cela m'a été fort sensible, j'aimerais mieux qu'il ne m'eût jamais parlé, que d'agir de la manière qu'il fait à cette heure.

« Il y eut comédie hier au Louvre, où Mademoiselle était, et Mme de Châtillon, l'abbé Fouquet [2], aussi, lequel dit toujours qu'il ne se soucie point de la belle et même il s'en moqua tout hier soir, mais je crois que tout ce qu'il en fait ce n'est que par colère, et je

[1] Du frère de Monsieur, c'est-à-dire du roi.

[2] L'abbé Fouquet, frère du surintendant, passait pour un des amoureux de la duchesse de Châtillon, qui était encore fort belle à ce moment-là. Mademoiselle en parle dans ses *Mémoires* à l'occasion d'une visite qu'elle lui fit à Chilly : « Rien n'était plus pompeux que Mme de Châtillon ce jour-là, dit-elle; elle avait un habit de taffetas aurore, bordé d'un cordonnet d'argent; elle était plus blanche et plus incarnate que je l'aie jamais vue; elle avait force diamants aux oreilles, aux doigts et aux bras; elle était dans la dernière magnificence. Qui voudrait conter toutes les aventures qui lui sont arrivées n'en finirait pas; ce serait un roman où il y aurait plusieurs héros de diverses manières. On disait que M. le Prince est toujours amoureux d'elle, comme aussi le roi d'Angleterre, milord Digby et l'abbé Fouquet. »

jurerais qu'ils se raccommoderont et je ne suis pas toute seule. Je ne manquerai pas de dire aux deux personnes que vous me mandez ce que vous m'écrivîtes pour eux. Je n'ai pas pu encore le faire...

« On m'a fait un conte d'une de ces quatre personnes que vous savez, c'est celle qui est la plus grande dame, qui est que quand on lui vint dire que le roy était fort malade et qu'il n'y avait plus d'espérance de vie, elle dit : « Hélas! pauvre roi! en quelles mains « étiez-vous; on vous a bien mené à la boucherie, hélas! las! ils « s'en repentiront bien à cette heure. »

« Je m'en vais finir parce qu'il est trois heures et la reine doit partir à quatre heures, et j'aurais peur de la faire attendre. On va en un jour, on soupe à Essonnes et l'on marchera toute la nuit. Je vous prie de m'aimer toujours un peu et de croire que personne au monde ne le mérite mieux que moi par le respect et la tendresse que j'ai pour V. E. »

Ce séjour à Fontainebleau fut le plus brillant du monde, l'humeur du roi était charmante, il éprouvait la joie de vivre que l'on ressent toujours après avoir échappé à une grave maladie, et cette heureuse disposition se répandait sur tout ce qui l'entourait. Chaque jour, il inventait un nouveau divertissement. « La cour était fort belle, dit Mademoiselle, il y avait beaucoup de monde, les comédiens français et italiens y étaient, on se promenait sur l'eau avec les violons et la musique, puis on faisait des excursions dans la forêt; le roi allait en calèche avec la comtesse de Soissons, Mlle de Mancini et Mlle de Fouilloux. Monsieur donna une collation à l'ermitage de Franchard, où il fit venir les vingt-quatre violons, toute la cour était à cheval et en habit de couleur. Arrivé à Fronchard, le roi eut la fantaisie de grimper dans les rochers les plus incommodes du monde. Je crois, qu'il n'y avait jamais été que des chèvres. » Monsieur et beaucoup de dames demeurèrent dans le jardin de l'Ermite, mais Marie et Mlle de Fouilloux suivirent le roi, ils gravirent non sans peine les rochers jusqu'au point le plus élevé, le roi s'occupant avec une sollicitude et une bonne grâce empressée à aider la jeune fille dans les mauvais pas, tandis que le marquis d'Alluye[1] rendait les mêmes bons offices à Mlle de Fouilloux. Parvenu au sommet, le roi envoya quérir les violons et fit dire à ceux qui étaient demeurés en bas de venir le rejoindre; il fallut obéir, ce ne fut pas sans peine... On courut le plus grand risque du monde de se rompre bras et jambes, et même de s'y casser la tête; après souper, on s'en retourna en calèche, avec quantité de flambeaux; lorsque l'on arriva, l'on alla à la comédie.

[1] Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye et de Sourdis, gouverneur de la ville d'Orléans, favori du roi et son confident.

Marie jouissait de tous ces plaisirs avec une passion d'autant plus vive qu'elle en avait été privée si longtemps.

« La mort de ma mère et le mariage de ma sœur Olympe m'avaient rendue plus absolue, et, jouissant de toutes les prérogatives qui sont attachées au droit d'aînesse, dont j'étais en possession, je passais la vie avec assez de tranquillité, et je commençais à en goûter les douceurs. La satisfaction de l'esprit contribue presque toujours à la bonne disposition du corps; l'état où je me trouvais alors en était une preuve assez convaincante pour moi; je n'étais pas reconnaissable, et je puis dire que la prospérité avait été aussi avantageuse à mon esprit qu'à mon corps et en avait augmenté de beaucoup la vivacité et l'enjouement.

« La bonté du roi était si grande, que nous vivions familièrement avec lui et avec Monsieur, et comme cette familiarité me permettait de dire ce que je pensais avec un peu de liberté, peut-être le disais-je avec quelque agrément. J'en usai toujours de même dans un voyage que la cour fit à Fontainebleau (car nous la suivions partout), et, au retour de ce voyage, je m'aperçus que je ne déplaisais pas au roi, ayant déjà assez de connaissance pour entendre cet éloquent silence qui persuade souvent plus que toute la rhétorique. Peut-être aussi que le penchant et inclination que j'avais pour Sa Majesté, en qui j'avais reconnu plus de mérites qu'en personne de son royaume, me rendait plus intelligente en cette matière que je ne l'eusse été en une autre occasion.

« Cependant ce n'était pas assez du témoignage de mes yeux pour croire une chose de cette conséquence, mais les courtisans qui sont autant d'yeux qui veillent sur les actions des rois, s'étant aperçus aussi bien que moi de l'inclination de Sa Majesté, me confirmèrent bientôt dans l'opinion que j'en avais, par leurs respects et leurs déférences extraordinaires, et les assiduités du roi, les magnifiques présents que j'en recevais, ses soins, ses empressements et les complaisances qu'il avait pour moi en toutes choses achevèrent bientôt de me le persuader entièrement. »

La cour quitta Fontainebleau pour Paris, et le roi, depuis son retour, cessa d'aller à l'hôtel de Soissons tous les jours, comme il avait accoutumé. Ce changement fut fort remarqué et aussi la façon dont il s'attacha à entretenir Mlle de Mancini chaque soir avec beaucoup d'empressement; tout le monde en parlait. Mademoiselle avait déjà remarqué cette assiduité pendant le voyage de Fontainebleau et, chose bizarre, c'est à ce moment que l'on commença à parler d'une entrevue projetée entre la princesse Marguerite de Savoie et Louis XIV. Chacun d'eux devait se rendre à Lyon, et si le roi trouvait la princesse à son gré, il l'épouserait. Ce projet

éclata brusquement et surprit tout le monde, Marie la première en fut effrayée.

« Un orage, qui fut promptement dissipé, dit-elle, vint troubler la sérénité de ces beaux jours. On parla de marier le roi avec la princesse Marguerite de Savoie, fille de Madame, et qui depuis a été duchesse de Parme, dont les rares qualités de l'esprit ajoutaient un nouvel éclat à celui de son sang.

« C'était assez de parler de cet engagement pour m'alarmer, et quiconque aura l'esprit délicat verra clairement ce que fait souffrir la crainte de perdre une personne pour qui l'on a une forte inclination et surtout quand cette inclination est fondée sur un mérite infini, et sur la qualité, et que la raison est de la partie du cœur, et en autorise tous les mouvements. »

Gaston d'Orléans, oncle du roi, vint à Fontainebleau, où était la cour. Il avait formé le projet de faire épouser sa fille, Mademoiselle d'Orléans, à Louis XIV; mais il ne remporta pas grande satisfaction de ce voyage. Lorsqu'il en parla au cardinal, celui-ci lui répondit qu'il avait de grands engagements avec Mme de Savoie; que, malgré cela, la reine avait toujours l'infante d'Espagne dans la tête; qu'ainsi il n'y avait nul jour à espérer que Mademoiselle d'Orléans pût épouser le roi.

Au moment où il fut question du voyage de Lyon pour la première fois, le roi devait s'y rendre seul, accompagné seulement du cardinal et de ses gentilshommes ordinaires; la reine, Monsieur, et la cour devaient demeurer à Paris. Mais bientôt le roi sollicita sa mère de l'accompagner, disant qu'il ne se pouvait pas résoudre à la laisser à Paris et que son agrément était nécessaire pour le décider en une circonstance aussi importante. La reine y consentit aisément; nous croyons que cette demande du roi lui fut inspirée par Mlle de Mancini, elle savait bien que le voyage de la reine entraînerait le sien et, au fond du cœur, elle comptait fort sur son influence pour peser sur la résolution du roi. Elle ne s'était point trompée dans son calcul, et la reine se décida à emmener Mademoiselle, toutes les filles d'honneur et les nièces du cardinal qui faisaient toujours partie de sa suite.

Quant à Mazarin, la présence de Marie en cette occasion ne le gênait nullement; au contraire, ce voyage à Lyon, cette entrevue, n'était au fond qu'un simulacre destiné à faire avancer l'Espagne pour proposer le mariage du roi avec l'infante.

C'était l'abbé d'Amoreti qui négociait l'affaire pour Madame Royale. Celle-ci devait quitter Turin au même moment que le roi quitterait Paris. L'abbé partit quelque temps auparavant pour l'avertir. « Lorsqu'il prit congé de Leurs Majestés, il les pressa fort

pour porter une parole positive du mariage à Madame Royale. On ne l'assura de rien que du voyage et que si Mlle la princesse Marguerite plaisait au roi, l'affaire se ferait. »

Il était donc fort commode pour Mazarin d'avoir sous la main une personne assez influente sur l'esprit du roi pour le détourner au besoin d'un mariage avec la princesse Marguerite, s'il semblait y avoir quelque penchant.

Le départ pour Lyon eut lieu le samedi 26 octobre. La suite du roi et de la reine était brillante et nombreuse; le voyage devait s'effectuer soit en voiture, soit à cheval. On partit en carrosse par le plus beau temps du monde, mais le roi était bien décidé à ne pas user beaucoup du carrosse dans lequel se trouvaient la reine, Mademoiselle et la princesse Palatine, ce qui ne l'amusait guère. Dès le lendemain, il proposa à Mademoiselle de monter à cheval. Elle accepta volontiers. « Nous y montâmes, dit-elle, Mlle de Mancini, quelques filles de la reine et moi; le roi fut toujours auprès de Mlle de Mancini à lui parler le plus galamment du monde. » Vers le soir, on remontait en carrosse, et le voyage se continua ainsi jusqu'à Dijon, le roi, d'une gaieté extrême, entretenant Marie quatre ou cinq heures de suite.

Ce voyage ressemblait absolument à ceux qu'on lit dans les romans de chevalerie. Le cortège magnifique du roi, ses carrosses, les innombrables chariots transportant les tapisseries, les lits et les courtines, selon la coutume du temps, ses gardes à cheval, émerveillaient les paysans qui accouraient en foule pour le voir passer. Il arrivait à chaque instant, sur la route, de nombreux détachements de gentilshommes lestement équipés venant au-devant du roi, à quelques lieues de la ville où il allait arriver. Toute cette fidèle noblesse de province l'escortait jusqu'à la porte d'entrée où l'attendaient la magistrature et la bourgeoisie, avides de voir ce roi qu'ils ne connaissaient point, et qui, après avoir couru tant de périls pendant la Fronde, venait encore récemment d'échapper à la mort. L'accueil était partout enthousiaste, et la beauté du jeune souverain, son grand air, la grâce avec laquelle il « saluait du chapeau et maniait son cheval », sa brillante escorte de jolies amazones et d'élégants seigneurs, enchantaient la foule, et la tournure romanesque de ce voyage ravissait Marie.

L'arrivée à Dijon fut superbe; toute la noblesse du pays, le duc d'Épernon en tête, avec toute sa maison, était venue à deux lieues au-devant de son roi, suivie d'un nombre infini de carrosses contenant les dames fort bien parées. Le canon commença à tonner une heure avant l'entrée. Un beau soleil couchant faisait briller les cuirasses des gardes et les broderies des habits. Les échevins, les

magistrats et les bourgeois, attendaient Sa Majesté aux portes de la ville pour lui offrir les clefs et lui souhaiter la bienvenue.

Le roi devait passer quinze jours à Dijon, les États de Bourgogne siégeant en ce moment en cette ville. Mazarin espérait que la présence de leur souverain les engagerait à voter des subsides plus forts qu'à l'ordinaire.

« Le roi, dit Mademoiselle, dansait tous les soirs, pendant que la comtesse de Soissons, qui était grosse, restait en son logis, ou jouait avec la reine. Chaque soir, il se faisait apporter une grande collation qui lui valait un souper et, de cette manière, il ne soupait point avec la reine. » Grâce à cet arrangement, le roi pouvait entretenir Marie tout à son aise; les trois sœurs étaient tous les soirs chez lui, ainsi que Mlles du Fouilloux, de La Motte, etc., etc. On commençait par jouer, puis le roi donnait son jeu à tenir à Hortense et à Marianne qui jouaient avec le grand maître, toujours amoureux de la belle Hortense.

Un petit incident assez drôle vint prouver une fois de plus combien le roi semblait peu se soucier de la comtesse de Soissons, qui, du reste, ne cessait de se picoter avec Marie.

« Pendant la route, dit Mademoiselle, le roi ne dit mot à la comtesse de Soissons, et à Dijon de même. Un jour, comme il faisait collation, la reine lui envoya demander des rissoles et moi aussi; il en envoya à la reine, chez laquelle soupait Mme de Soissons; elle trouva qu'il n'y en avait guère et en envoya encore demander. Le roi lui manda qu'il y en avait assez pour elle et pour moi, qu'il n'en restait pas trop pour lui et sa compagnie. C'était à l'adresse de la comtesse de Soissons. » Comme Marie faisait chaque jour collation chez le roi, elle fut témoin de la demande et de la réponse et s'en divertit fort avec lui. La bonne intelligence ne régnait pas précisément entre les deux sœurs, et Marie eut lieu de le regretter plus tard.

La cour quitta Dijon au bout de quinze jours, et, quoique la saison fût plus avancée, le roi continua à faire, chaque jour, une partie du chemin à cheval; il avait de bonnes raisons pour cela. Mademoiselle y renonça à cause du mauvais temps et du froid, qui n'arrêtèrent point Marie de Mancini; elle tint fidèle compagnie au roi jusqu'à Lyon, où le royal cortège arriva le 28 novembre. Le maréchal de Villeroy vint au-devant de Leurs Majestés avec toute la noblesse du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. La reine fut logée à l'abbaye d'Ainai; le roi, chez un trésorier de France, nommé Mascarani, à la place Bellecour, et Monsieur, chez un Génois, M. Jone, dans la plus jolie maison qu'on pût voir, « un vrai bijou, dit Mademoiselle; c'était le fait de Monsieur, qui les

aime. Il y avait de si beaux meubles qu'il ne fit point tendre les siens ».

Le lendemain de l'arrivée, la reine reçut l'avis que les princesses de Savoie viendraient le jeudi suivant, 2 décembre. Le cardinal, Monsieur, puis le roi et la reine, allèrent au-devant d'elles en carrosses; des chevaux de main suivaient. L'équipage de M. de Savoie[1] et de Madame Royale[2] était magnifique, il les précédait. Aussitôt que l'on sut Madame Royale proche, on le vint dire au roi, qui monta promptement à cheval et partit rapidement au-devant d'elle. La reine attendait son retour avec impatience.

Quelques moments après, le roi revint au galop, mit pied à terre et s'approcha du carrosse de la reine « avec la mine la plus gaie et la plus satisfaite ». « Eh bien! mon fils? » dit Anne d'Autriche; le roi répondit : « Elle est bien plus petite que Mlle de Villeroy, elle a la taille la plus aisée du monde; elle a le teint..., il hésita un peu, puis dit : olivâtre, cela lui sied bien; elle a de beaux yeux; elle me plaît et je la trouve à ma fantaisie. » On dit alors : « Voilà Madame Royale »; les carrosses s'arrêtèrent, et les deux princesses descendirent. Après un échange de compliments, Madame Royale monta dans le carrosse de la reine. Le roi se mit à une portière avec la princesse Marguerite et commença aussitôt à lui parler avec une animation et une familiarité telle que s'il l'eût vue toute sa vie, ce qui surprit fort, car il était naturellement froid « et fort peu aisé à apprivoiser ». Arrivés à Lyon, le roi conduisit Mme de Savoie à son logis. Marie n'avait point fait partie de la suite qui allait au-devant de Madame Royale et de sa fille, et elle attendait avec impatience le retour pour apprendre quelle impression la jeune princesse Marguerite avait produite sur le roi. C'est Mademoiselle qui le lui dit, non sans malice, et qui appuya fort sur la satisfaction qu'avait témoignée le roi. Marie garda le silence, mais le soir même, elle eut avec lui, à demi-voix, une conversation fort longue et fort animée. Personne n'osant s'approcher par respect, on fut réduit aux suppositions. Mademoiselle prétend cependant qu'on l'entendit dire avec vivacité au roi : « N'êtes-vous pas honteux qu'on veuille vous donner une si laide

[1] Charles-Emmanuel II. Ce prince fut adoré de ses sujets, et, sans accomplir de grandes choses, il sut se conduire avec tant de prudence qu'au milieu de ces temps de guerre, il parvint à maintenir la paix dans ses États et à les conserver dans leur intégrité.

[2] On appelait ainsi la duchesse de Savoie, Christine de France, fille de Henri IV, elle avait épousé le prince de Piémont en 1619, âgée de treize ans, étant née en 1606. Son mari devint duc de Savoie après la mort de son père, en 1637.

femme. » Marie dit elle-même dans quel trouble la jeta cette première entrevue et l'émotion qu'elle fit paraître au roi; mais son chagrin ne dura pas longtemps.

En effet, dès le jour qui suivit cette orageuse conversation, l'attitude du roi avec la princesse Marguerite changea complètement, Marie put mesurer l'étendue de son pouvoir, car le lendemain, il alla voir Madame Royale et « fut aussi froid, dit Mademoiselle, qu'il avait paru empressé le jour de l'arrivée, ce qui étourdit fort Mme de Savoie. Pour la princesse Marguerite, elle ne marqua aucun changement dans sa mine. » La visite fut courte et laissa Mme de Savoie fort décontenancée.

Le soir, ce fut pis encore. L'on se réunit chez la reine, et le roi ne cessa d'entretenir Mlle de Mancini devant la princesse Marguerite, à laquelle il affecta de ne pas adresser la parole. Toute la cour fut stupéfaite d'un si brusque changement, la reine la première. Marie rentra le soir enivrée d'un tel succès, sans songer qu'elle pouvait payer cher un jour une marque aussi éclatante de préférence.

Le lendemain, l'arrivée de M. de Savoie fit diversion aux événements de la veille. C'était un prince jeune, bien fait et de bonne mine, dont Mademoiselle trace un agréable portrait dans ses *Mémoires*; il lui plut dès l'abord, mais l'impression ne fut pas la même chez le duc, qui, paraît-il, avait eu quelque pensée de l'épouser. On prétendit à Lyon qu'il s'était écrié après l'avoir vue : « Que je suis aise d'avoir vu Mademoiselle, j'en suis à présent guéri. » Ce bruit vint aux oreilles du prince, qui en fit faire des excuses à Mademoiselle par l'abbé d'Amoreti.

Si le duc avait pensé à Mademoiselle, le cardinal, de son côté, pensait à sa nièce Hortense, dont la beauté était de plus en plus remarquable, et à laquelle il était décidé à laisser la majeure partie de sa fortune.

Le duc de Savoie était parfaitement au courant des intentions du cardinal; aussi son premier soin fut-il de demander à voir la belle Hortense; on s'empressa de la lui montrer, et il la trouva fort à son gré. Le cardinal aurait vivement désiré conclure cette alliance pour sa nièce favorite, et le duc y paraissait assez disposé, mais il demandait qu'on lui donnât Pignerol, que la France possédait à cette époque, et le cardinal s'y refusa absolument. Aussi la négociation se rompit, sans qu'Hortense en prît le moindre souci. En véritable enfant qu'elle était, les plaisirs du bal et de la comédie, les mascarades et le jeu l'occupaient beaucoup plus que toutes les propositions de mariage du monde, quelque brillantes qu'elles fussent.

Cependant les jours s'écoulaient sans que la reine et le cardinal fissent la moindre ouverture à Madame Royale sur le mariage projeté; le roi témoignait la même froideur à la princesse Marguerite et le même empressement pour Mlle de Mancini. L'inquiétude de Madame Royale était à son comble et plus fondée encore qu'elle ne le croyait.

Nous savons déjà que ce voyage à Lyon et cette entrevue avec la princesse Marguerite étaient concertés par le cardinal, et peut-être la reine, pour faire avancer l'Espagne, et la résoudre enfin au mariage du roi avec l'infante, qui, jusqu'alors, avait souffert de grandes difficultés. Ce stratagème fut couronné d'un plein succès, et dès la veille de l'arrivée de Madame Royale, Pimentel[1] arrivait de son côté dans le plus grand secret et porteur d'une lettre du roi d'Espagne. Le cardinal entra vivement dans la chambre de la reine et lui dit : « J'ai une nouvelle à dire à Votre Majesté, à laquelle elle ne s'attend pas et qui la surprendra au dernier point. » La reine répondit : « Est-ce que mon frère m'envoie offrir l'infante, c'est cela à quoi je m'attends le moins? — Oui, Madame, c'est cela, » répondit le cardinal.

La joie de la reine fut grande, comme on peut le penser. Pimentel demeura caché à Lyon, ne voyant que le seul cardinal. Le prince de Savoie, plus clairvoyant que sa mère et qui d'ailleurs n'avait point approuvé le voyage de sa sœur, se douta de ce qui se passait et repartit assez brusquement sans avoir rendu visite au cardinal, fort mécontent des deux échecs qu'ils étaient venus subir, celui de son mariage avec Hortense et la rupture de celui de sa sœur qu'il prévoyait. Le cardinal, tout habile qu'il était, trouvait la situation embarrassante et l'aveu à faire à Madame Royale difficile. Cependant sa tâche fut facilitée par quelques indiscrétions peut-être voulues qui apprirent l'arrivée de Pimentel à la duchesse de Savoie. Celle-ci, bouleversée par une pareille nouvelle, s'adressa directement au cardinal et lui demanda enfin une réponse positive. Mazarin, devant ses instances, dut lui révéler la proposition du roi d'Espagne, en ajoutant que le devoir impérieux de la reine et du roi était de rendre la paix à la France et de terminer enfin une guerre qui durait depuis plus de vingt ans sans issue, et que le seul moyen d'y parvenir était le mariage avec l'infante. « Madame Royale, en entendant ses paroles, devint pâle comme la mort et pensa s'évanouir, dit Mademoiselle, mais, ayant repris ses esprits et son courage, elle répondit avec beaucoup de dignité au cardinal, qu'elle comprenait les nécessités de la politique et les avantages que la France retirerait

[1] Dom Antonio Pimentel, ministre espagnol, envoyé par Philippe IV.

du mariage du roi avec l'infante, mais qu'elle demandait au moins quelques garanties pour la princesse Marguerite, si le roi n'épousait pas Marie-Thérèse. On les lui donna par un papier signé du roi et des secrétaires d'État. »

Mais si Madame Royale se contint devant le cardinal, elle laissa déborder son indignation et sa douleur devant Mademoiselle. Quand cette dernière arriva chez elle, elle la trouva fort changée : on voyait qu'elle avait beaucoup pleuré. Le maréchal du Plessis entra peu après Mademoiselle. « Elle me fit beaucoup d'amitié, dit Mlle de Montpensier, me témoigna qu'elle était persuadée que je prenais part à ce qui la regardait, ensuite elle parla fort de l'affaire. Elle nous dit que ce qui avait été cause que monsieur son fils avait fait si peu de séjour à la cour était le ressentiment qu'il avait du traitement que le roi leur faisait, de les avoir fait venir pour conclure une affaire de laquelle on ne lui parlait non plus que si elle n'avait pas été comme résolue avant leur départ ; qu'elle avait plus de raison de s'en affliger que tout le reste de sa maison, puisqu'elle avait voulu absolument ce voyage. »

Le soir, le cardinal retourna auprès de la duchesse, lui porter le papier signé du roi, puis il ajouta à cette enveloppe un fort beau présent de boucles d'oreilles de diamants et d'émail noir, avec quantité de bijoux, de parfums, d'éventails, etc., etc. ; elle en parut fort satisfaite et se para des boucles d'oreilles pour venir le soir chez la reine où elle ne témoigna rien de sa peine ni de son ressentiment.

Quant à la princesse Marguerite, victime des intrigues de la politique, elle fut d'une tranquillité admirable et agit en cette affaire comme si ç'avait été celle d'une autre, et cependant elle en était touchée comme elle le devait. « Elle a autant de cœur que l'on peut en avoir, dit Mademoiselle. Les princesses de Savoie partirent le dimanche suivant ; la reine et le roi les reconduisirent jusqu'à une lieue de Lyon, Madame Royale ne put s'empêcher de pleurer et la princesse Marguerite marqua plus de dédain que d'émotion. »

La cour demeura encore quelque temps à Lyon. Marie de Mancini fut malade pendant quelques jours, et le roi y allait sans cesse. Elle venait de traverser une épreuve et une crise qui lui donnèrent beaucoup à réfléchir. Jusqu'alors elle s'était abandonnée sans résistance à son penchant pour le roi. Sa vie si triste, si dépourvue de tendresse jusqu'à la mort de sa mère, s'était transformée, et depuis deux ans elle marchait d'enchantement en enchantement, se laissant bercer et vivre dans une sorte d'ivresse; son esprit et son cœur s'épanouissaient sous la douce influence d'un amour partagé,

et, sans prévoir quelle issue pourrait avoir un sentiment de cette nature existant entre deux personnes de conditions si différentes, elle ne songeait qu'au présent et fermait les yeux sur l'avenir. Les attentions continuelles du roi, ses soins assidus pendant la route, sa préoccupation des moindres détails qui la concernaient, le choix du cheval qu'elle montait, la solidité de la selle et des étriers, enfin cette sollicitude de tous les instants qui l'enveloppait d'une chaude atmosphère de tendresse, tout lui faisait oublier le but de ce voyage. Mais l'arrivée de la princesse, l'empressement du roi, lui ouvrirent brusquement les yeux. Elle comprit tout à coup le péril qui la menaçait, sa nature passionnée et violente se réveilla, et dans les conversations particulières qu'elle eut à plusieurs reprises avec le roi, qui la ramenait chaque soir chez elle, elle laissa éclater un emportement qu'elle ne chercha même pas à dissimuler et qui fit grand bruit à la cour. Mme de Motteville, qui ne faisait point partie du voyage, était cependant assez au courant de ce qui se passait par les nombreuses lettres qu'on recevait de la cour à Paris, et quoique son témoignage dans toute l'affaire de la passion du roi pour Mlle de Mancini soit fort suspect et qu'elle cherche en toute chose à donner tort à la jeune fille, elle raconte l'entrevue de Lyon avec une certaine exactitude.

« Mlle de Mancini, qui avait alors moins de maigreur et beaucoup de feu dans les yeux, n'était plus si laide qu'elle l'avait été. Sa passion l'embellissait, elle était même assez hardie pour être jalouse, et déjà elle avait fait de grands reproches au roi de sa légèreté et de l'agrément qu'il avait eu d'abord pour la princesse Marguerite. Comme le roi ne craignait pas que cette princesse le refusât, la galanterie et l'amour présent l'avaient emporté ce jour-là sur le légitime; et pour satisfaire cette fille passionnée, il avait paru plus froid pour la princesse Marguerite. Cette modération avait été visible aux spectateurs, car ceux qui nous écrivirent de Lyon, nous mandèrent l'agrément de l'arrivée du premier jour, et le changement du lendemain...

« Mlle de Mancini, de son côté, admirant la fidélité du roi et la puissance qu'elle avait eue sur lui, reprit son poste ordinaire, qui était d'être toujours auprès de lui, à l'entretenir et à le suivre autant qu'il lui était possible; et la satisfaction qu'elle reçut de se croire aimée fit qu'elle aima encore davantage celui qu'elle n'aimait déjà que trop. »

Quant à Marie, elle s'étend peu sur ce sujet et évite avec soin de parler des scènes qu'elle fit au roi.

« Comme mon mal était violent, dit-elle, il n'eut que la durée des choses qui le sont, et le mariage du roi ayant été presque aussitôt

rompu que proposé par la venue de Pimentel qui arriva justement comme on était prêt à le conclure, et par les ouvertures d'un traité de paix dont il fit le plan, L.L. A.A. reprirent le chemin de Savoie et mon esprit son calme ordinaire. »

La cour prolongea son séjour à Lyon après le départ des princesses de Savoie, et le roi se montra de plus en plus assidu auprès de M[lle] de Mancini. Soit chez elle, où il allait chaque jour, soit chez lui, où elle venait chaque soir, y faisant collation, puis se rendant chez la reine lorsque le roi y allait souper. Dans ce cas, lorsque la reine donnait le bonsoir pour se coucher, il ramenait M[lle] de Mancini chez elle. Au commencement, il suivit son carrosse, puis, il lui servit de cocher, et à la fin il se mit dedans. Il habitait comme elle place Bellecour, et lorsqu'il faisait beau clair de lune, il se promenait fort tard sur la place. Il avait complètement cessé d'aller chez la comtesse de Soissons, qui, étant grosse et malade, ne pouvait sortir de chez elle. On remarquait une chose plaisante, c'est que le comte de Soissons était dans un chagrin non pareil de ce que le roi n'en usait plus comme à l'ordinaire avec sa femme. Quand le roi allait à la comédie, il y menait Marie et s'installait avec elle au bout d'une tribune préparée pour lui; à l'autre bout se plaçaient Monsieur et Mademoiselle. Toute cette intrigue occupait fort la cour et le public; il n'était bruit que de la passion du roi pour la nièce du cardinal, et l'on peut aisément supposer que ce dernier, quoique fréquemment retenu chez lui par la goutte, n'ignorait point ce qui se passait, non plus que la reine; mais ils n'en témoignaient rien. Au fond, cet amour leur avait été fort utile, pour détacher le roi de la pensée du mariage avec la princesse de Savoie. Il leur avait donc convenu de laisser aller les choses sans y apporter d'obstacles, quitte à les arrêter quand cela leur semblerait nécessaire.

Cependant M[me] de Venel ne ralentissait point l'inquisition secrète ordonnée par le cardinal que les promenades tardives du roi sur la place Bellecour ne laissaient pas d'inquiéter. Le rez-de-chaussée que M[lle] de Mancini habitait en Bellecour donnait sur la place, et les fenêtres en étaient assez basses pour qu'on pût y monter aisément. « M[me] de Venel, écrit Hortense, était si accoutumée à faire son métier de surveillante (ou plutôt d'espion), même la nuit, qu'elle se levait tout endormie pour venir voir ce que nous faisions. Une nuit, elle vient dans la chambre de Marie, qui dormait toujours la bouche ouverte; en tâtonnant, elle lui met le doigt dans la bouche, Marie se réveille en sursaut, et ne sachant ce que c'est, la mord bien serré. Quand elles furent toutes deux bien éveillées, Marie entra dans une furieuse colère, d'une telle inquisition; elle en fit le conte

au roi dès le lendemain, et toute la cour en eut le divertissement. » Le cardinal feignit de blâmer Mme de Venel de l'excès de ses précautions, mais il n'en continua pas moins à les lui prescrire et à l'en récompenser largement.

La cour quitta Lyon à la fin de janvier 1759 et revint à Paris de la même façon qu'elle en était partie, c'est-à-dire la plupart du temps à cheval.

Le roi avait témoigné le désir de venir ainsi jusqu'à Moulins, malgré un froid très vif. Mademoiselle, qui avait la poitrine délicate, resta dans son carrosse; une partie des dames, les plus jeunes s'entend, entre autres Mlle de Fouilloux, amie intime de Marie et fort courtisée par le marquis d'Alluye, accompagnaient le roi et Mlle de Mancini, et avaient soin de rester assez en arrière pour ne point gêner les amoureux. Elles s'étaient fait faire un justaucorps de velours fourré et des bonnets de velours noir avec force plumes. Cet ajustement était fort joli, et seyait à merveille à Marie, qui ne quittait pas le roi et se montrait rayonnante de gaieté, d'autant plus que Mazarin et la comtesse de Soissons revenaient par eau jusqu'à Nevers. Mme de Venel cheminait en carrosse, ainsi qu'Hortense, qui était extrêmement frileuse. Quant à la petite Marianne, toujours blottie dans un coin du carrosse de la reine, elle ne s'inquiétait guère de sa sœur, qui jouissait pleinement de sa liberté et des attentions empressées du roi.

Tout lui plaisait, tout la divertissait, même le froid et la neige : sa bonne humeur était partagée par Louis XIV, et chacun s'en apercevait. « Le roi, dit Mademoiselle, était de bien meilleure humeur depuis qu'il était amoureux de Mlle de Mancini, il était gai et il causait avec tout le monde. Je pense qu'elle lui avait conseillé de lire des romans et des vers. Il en avait quantité avec des recueils de poésies et des comédies, il paraissait y prendre plaisir. » Marie exprime bien dans son journal l'impression charmante qu'elle éprouva après le voyage de Lyon.

« Les traverses de peu de durée et qui sont suivies de la prospérité n'étouffent pas le goût des plaisirs, elles le réveillent; aussi goûtai-je avec bien plus de satisfaction les nouvelles marques que je reçus de la bonté du roi, après que je fus revenue de toutes mes craintes, et j'avais d'autant plus de sujet d'être contente que la reine mère me donnait souvent des preuves d'une estime particulière, et que je recevais de mon oncle des témoignages d'amitié qu'il ne m'avait point donnés jusqu'alors. » Cette phrase significative montre que Mazarin et la reine n'en voulaient pas à Marie des *emportements* qui les avaient si bien servis.

Rien de saillant ne se passa dans le voyage (mars et avril), et

quelque temps après le retour de la cour à Paris, c'est-à-dire au commencement de février, les bals et les fêtes recommencèrent de plus belle, l'on fit des mascarades les plus jolies du monde. En souvenir des Bressannes, dont on avait fort admiré le costume en allant à Lyon, Mademoiselle, Monsieur, M[lle] de Villeroy et M[lle] de Gourdon s'habillèrent en toile d'argent avec des passepoils couleur de rose, des tabliers et des pièces de corsage de velours noir, avec de la dentelle or et argent. Leurs habits étaient échancrés à la Bressanne, avec des manchettes et des collerettes à leur mode en toile écrue, à la vérité un peu plus fines que les leurs. « Il y avait à nos manchettes et collerettes du passement de Venise, dit Mademoiselle. Nous avions aussi des chapeaux de velours noir (de la forme des leurs), tout couverts de plumes couleur de feu, de rose et blanc. Mon corps était lacé de perles et attaché avec des diamants, il y en avait partout. Monsieur (vêtu en femme) et M[lle] de Villeroy étaient parés de diamants, M[lle] de Gourdon, d'émeraudes. Nous étions coiffées en paysannes de Bresse avec des cheveux noirs, des houlettes de vernis couleur de feu. » Les bergers qui menaient cette charmante troupe étaient le duc de Roquelaure, le comte de Guiche, Puyguilhem (depuis le célèbre Lauzun) et le marquis de Villeroy. Ils étaient aussi fort bien vêtus.

Ils se rendirent à l'Arsenal chez le maréchal de la Meilleraye, où il y avait grand bal, et le roi vint les rejoindre avec sa suite ordinaire, c'est-à-dire les Mancini et les demoiselles d'honneur de la reine, costumés en divinités de l'Olympe. Toute sa troupe était vêtue de magnifiques habits de brocart d'or et d'argent brodé de soie et de pierreries. Le roi leur avait donné ces superbes habits, mais, d'après Mademoiselle, les bergers et bergères bressans l'emportèrent sur les divinités! Le cadeau des costumes fait par le roi n'était qu'un prétexte pour offrir à M[lle] de Mancini de superbes bijoux, infiniment plus beaux que ceux de ses compagnes.

« A notre retour à Paris, dit Marie, notre unique soin fut de nous divertir; il n'y avait point de jour ou, pour mieux dire, de moment qui ne fût destiné aux plaisirs, et je puis dire que l'on n'a jamais mieux passé le temps que nous le passions. Sa Majesté, voulant assurer la continuation de nos divertissements, ordonna à tous ceux de notre cabale de nous traiter tour à tour. Ce n'était donc qu'une suite de festins et de bals, et quoique tout cela se fît en des lieux champêtres, il n'y avait pourtant rien de plus magnifique, et pour se le persuader, il suffira de savoir que les divertissements étaient donnés par des personnes de la première qualité, et que l'amour, qui est ingénieux et qui anime toutes les choses où il se mêle, les concertait avec soin. Car enfin il n'y avait pas un cavalier qui

n'eût pris parti, le grand-maître faisait tous ses efforts pour plaire à ma sœur Hortense, le marquis de Richelieu prenait les mêmes soins pour Mlle de la Motte-Argencourt, le marquis d'Alluye pour Mlle de Fouilloux qu'il a épousée depuis, en qui S. M. et moi avions une extrême confiance, et quelques autres qui avaient de semblables engagements et dont il serait trop long de parler ici.

« Les aventures galantes qui accompagnaient nos repas et nos promenades demanderaient un volume entier, et ainsi je les passerai toutes sous silence, et me contenterai d'en rapporter une qui fera voir combien le roy aimait délicatement, et qu'il ne perdait aucune occasion de le témoigner. Dans une allée (ce fut, si ma mémoire ne me trompe pas, au Bois-le-Vicomte), comme j'allais avec beaucoup de précipitation, Sa Majesté me voulait donner la main, et la mienne ayant heurté quoique assez légèrement contre le pommeau de son épée, il la tira brusquement du baudrier et la jeta au loin!... Je n'entreprends point de dire de quel air il fit cette action, il n'y a point de termes pour l'exprimer.

« Au milieu de tant de prospérités je n'étais point satisfaite, parce que je l'étais trop; je me plaignais de n'avoir plus rien à désirer et j'eusse souhaité quelque disgrâce légère pour connaître mieux par son opposition le bien dont je jouissais. La fortune eut en cela trop de complaisances pour moi quelque temps après, comme je le dirai bientôt. »

L'événement auquel Marie fait allusion se préparait depuis la visite faite incognito par Pimentel à Lyon, où il avait arrêté avec le cardinal les principales bases du traité. Mais, pour ne pas paraître désirer la paix à tout prix, et pour rendre les Espagnols moins exigeants dans leurs prétentions, Mazarin affectait de dire que l'alliance avec l'Espagne lui faisait peur et qu'il n'entrerait en négociation que par reconnaissance pour la reine.

L'Espagne fit un pas de plus en avant. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV et de la comédienne Calderona, quitta la Flandre, dont il était gouverneur, et, avant d'aller en Espagne, il rendit visite à la reine, au mois de mars 1659. Marie Mancini avait été très alarmée de la venue de Pimentel à Paris, elle le fut encore plus du séjour qu'y fit don Juan. Comme il prenait des airs très hautains, même en présence du roi, Marie mit tout en œuvre pour indisposer contre lui son royal amant.

Don Juan était venu incognito, cependant la reine l'appelait « mon neveu » et il fut logé au Louvre. Il avait avec lui, selon la coutume du temps, une folle appelée Capitor, dont on avait beaucoup parlé comme infiniment spirituelle. Aussitôt arrivé, on lui demanda des nouvelles de sa folle, il dit qu'il l'avait laissée en chemin avec

son équipage. Elle arriva quelques jours après à Paris; elle était habillée en homme, les cheveux coupés, un chapeau et une épée.

Elle était laide avec les yeux de travers et infiniment d'esprit. « Mais c'était, dit Mademoiselle, une fort jolie folle; elle ne quittait point le Louvre. Le roi l'aimait fort. La reine et Monsieur s'en divertissaient, et moi aussi, c'était à qui l'aurait. » Malheureusement cette charmante folle ne cessait de parler de l'infante, ce qui déplut fort à Marie de Mancini, qui la traita avec mépris, l'appelant *folle* tout court et se moquant d'elle. Capitor, c'était son nom, avait la langue fort aiguisée, en espagnol comme en français, elle railla imprudemment la jeune fille, qui le sut et s'en montra fort en colère. On vit bien là, dans un menu détail, l'empire qu'elle avait sur l'esprit du roi. Il prit aussitôt Capitor en aversion; ne pouvant plus la souffrir un moment, il fallut la renvoyer. Tout le monde, sauf le roi, lui fit de beaux présents pour la consoler, entre autres la reine, Monsieur, Mademoiselle et même des dames de la cour, qui la prièrent de parler d'elles à l'infante. Le roi se moqua fort de ces dernières, et la reine s'aperçut bien que Mlle de Mancini ne laissait pas échapper une occasion de perdre dans l'esprit du roi tous ceux qui de près ou de loin appartenaient à l'infante.

« Il y avait déjà quelque temps, dit Marie, que les plaisirs duraient, et comme auparavant j'avais souhaité quelque traverse pour les mieux goûter, la fortune alla plus loin que mes souhaits et m'en donna une plus forte que je ne demandais et à laquelle elle travaillait dans le temps que j'y songeais le moins. »

En effet, Pimentel était à Paris et les négociations avec l'Espagne s'avançaient de plus en plus, et la condition du mariage de Louis XIV avec l'infante était la première du traité. Ce mariage donnait à la France une paix ardemment désirée et nécessaire à sa prospérité, il facilitait toutes les négociations, car le roi d'Espagne accorderait sans doute à son futur gendre ce qu'il pourrait bien refuser au roi de France. Le moment était venu de se préparer aux conférences; on commençait à parler de la paix assez hautement, et toutes les fois que M. le cardinal allait à son palais[1], on disait que c'était pour y voir Pimentel, qui ne se montrait point publiquement. M. de Lyonne, secrétaire d'État, donna une fête magnifique à sa maison de Berny, le roi, la reine, Mlle de Mancini et toute la cour y étaient. Le cardinal y conduisit Pimentel, ce fut le premier jour qu'il parut en public. L'on partit à deux heures après midi, et l'on n'en revint qu'à quatre heures du matin; la beauté du lieu, des

[1] Mazarin habitait alors le Louvre, quoiqu'une partie des appartements de son palais fussent achevés.

jardins, l'élégance de l'ameublement intérieur, tout fut jugé digne des hôtes qu'on y recevait; bal, comédie, concert, rien ne manqua, mais une presse excessive et l'impossibilité de circuler qu'elle amena pendant un certain temps ralentirent un peu les divertissements. Quoique le maître du logis ne se fût point attendu à l'honneur de recevoir le roi, qui était arrivé à l'improviste, les tables du souper se trouvèrent en un instant couvertes avec autant d'abondance que de magnificence; le souper fut suivi d'un feu d'artifice sur le grand canal et d'un bal des mieux éclairés. Sa Majesté témoigna à M. de Lyonne qu'elle n'avait point vu de maison de campagne plus à son gré, ni eu depuis longtemps tant de plaisir en une seule journée. Le roi, sans paraître se soucier le moins du monde de la présence de l'envoyé d'Espagne, ne quitta pas un instant Mlle de Mancini. Pimentel, qui ne les avait point encore vus ensemble, mais qui avait cependant ouï quelques bruits de cela, fut extrêmement surpris de l'assiduité ouverte du roi auprès de la nièce du cardinal, et il ne put s'empêcher d'en parler à celui-ci dès le lendemain.

« Mazarin, comme le dit à merveille Mme de La Fayette, ne s'était point opposé à cette passion tant qu'il crut qu'elle ne pouvait être que conforme à ses intérêts. » Mais, depuis le voyage de Lyon, il commençait à s'en inquiéter; la reine n'était pas plus tranquille, elle voyait avec effroi l'amour croissant du roi pour Marie, et souhaitait ardemment la conclusion du mariage avec l'infante sa nièce; son orgueil d'archiduchesse d'Autriche, son affection pour sa famille et enfin le triomphe de la politique de Mazarin par le traité de paix, tout la portait à rompre violemment l'étroite liaison du roi avec Mlle de Mancini. Mais, d'autre part, elle pouvait difficilement se dissimuler l'empire extraordinaire qu'exerçait la jeune fille; le voyage de Lyon en avait donné la mesure, elle voyait à n'en pas douter sa propre influence très affaiblie; fort soumis jadis aux volontés de sa mère, le roi montrait s'en soucier fort peu maintenant, et ne craignait même pas dans certaines circonstances de les braver ouvertement. Un exemple récent venait de le prouver. On avait dansé pendant le carnaval un fort beau ballet dans lequel brillait Marie; le roi, pour lui plaire, annonça qu'on le danserait encore dans le Carême; la reine s'y opposa et dit que, s'il faisait cela, elle n'y assisterait point et irait passer le Carême au Val-de-Grâce. « Eh bien! allez-y », lui répondit brusquement le roi. Alors Marie, enchantée de prouver qu'il lui suffisait d'exprimer une volonté pour être obéie, demanda elle-même au roi de ne pas danser le ballet, à quoi il consentit.

Comment fallait-il s'y prendre pour soustraire le roi à un tel

empire? Le cardinal était aussi inquiet que la reine, car il s'apercevait que, depuis le retour de Lyon, sa nièce ne lui rendait aucun compte de ses conversations avec le jeune souverain et qu'elle prenait sur son esprit tout le crédit qu'il était possible; il commença à craindre qu'elle n'en prît trop, et voulut apporter quelque diminution à son attachement; mais il s'en avisait trop tard, le roi était entièrement abandonné à sa passion.

Les observations de Pimentel arrivaient précisément au moment où le cardinal s'efforçait vainement de ralentir les attentions du roi pour Marie, et il sembla qu'au lieu d'y réussir, Louis XIV eût voulu, à cette fête de Berny, les rendre plus éclatantes que jamais. « L'opposition que fit paraître le cardinal, dit Mme de La Fayette, ne servit qu'à aigrir contre lui l'esprit de sa nièce et à la porter à lui rendre toutes sortes de mauvais services. »

Cependant on venait de décider le départ de la cour pour Bordeaux, les conférences allaient s'ouvrir à Saint-Jean-de-Luz, et il était indispensable que le roi et la reine fussent dans le voisinage du cardinal.

La reine redoubla d'instance auprès de son fils pour arracher de lui l'assurance qu'il ne s'opposerait pas au mariage projeté; il répondit froidement qu'il ne s'y opposait point, mais qu'il avait le temps d'y penser, les conditions du traité n'étant encore réglées de part ni d'autre.

Le roi rendait fidèlement compte à Marie de ces entretiens, lui jurant qu'il n'en tiendrait aucun compte et qu'il n'épouserait qu'elle. On peut juger, quand on connaît la violence du caractère de la jeune fille, de l'irritation qu'elle ressentait contre la reine.

« Elle ne rendit pas moins de mauvais services à la reine dans l'esprit du roi, dit Mme de La Fayette, soit en lui décriant sa conduite pendant la régence, soit en lui apprenant tout ce que la médisance avait inventé contre elle; enfin elle éloigna si bien de l'esprit du roi tout ce qui pouvait lui nuire, et s'en rendit maîtresse si absolue, que pendant le temps qu'on commençait à traiter de la paix et du mariage, il demanda au cardinal la permission de l'épouser et témoigna ensuite par toutes ses actions qu'il le souhaitait. »

Tous les *Mémoires* contemporains confirment le récit de Mme de La Fayette, et les nombreuses lettres que nous possédons y ajoutent les détails les plus intéressants. Le roi déclara en propres termes à Mazarin qu'il voulait épouser sa nièce, parce qu'il ne trouvait pas de meilleur moyen de récompenser d'une manière éclatante ses longs et importants services.

La reine, apprenant par le cardinal la démarche inouïe que le roi

venait de faire, le fit appeler auprès d'elle. Elle employa les raisons les plus fortes, elle en appela à son honneur, à sa délicatesse. « Il avait promis d'épouser l'infante, et non seulement il manquait à sa parole en y renonçant, mais il rejetait son royaume dans toutes les horreurs de la guerre, il se rendait coupable de manque de foi, et pour ainsi dire de trahison envers ses sujets. » Tout fut inutile, le roi s'emporta avec la dernière violence et déclara qu'il ne renoncerait pas à son amour. La reine, désespérée, ne savait plus quel parti prendre, mais quoi qu'en dise Mme de Motteville[1], ce ne fut point elle qui, dans ces graves circonstances, eut l'initiative d'un parti violent et menaça le cardinal d'une disgrâce, ce fut, au contraire, Mazarin lui-même qui prit la grave décision de rompre, par l'exil, les relations de sa nièce avec le roi. Après avoir essayé inutilement d'obtenir de la jeune fille de renoncer à son amour et n'ayant pu la décider à aucune concession, il lui déclara qu'il ne souffrirait jamais que ce fût dans sa propre famille qu'on trouvât un obstacle aux intérêts et au bonheur de la France, et il lui ordonna de quitter Paris avec sa gouvernante, ses deux sœurs, Hortense et Marianne, pour se rendre à la Rochelle, dans le pays d'Aunis, dont il était gouverneur.

« Avant que la cour, dit Marie, se disposât à ce voyage qui allait rendre le calme à ses deux puissances, Son Éminence se mit en chemin et voulut nous emmener, pour m'ôter aux yeux du roi, jugeant que ma présence serait un obstacle au pas qu'il allait faire. »

Marie reçut cet ordre avec un sang-froid extraordinaire, car elle ne douta pas un instant que le roi n'en empêchât l'exécution. Anne d'Autriche avait été fort troublée en entendant de Mazarin lui-même sa décision. Le roi, dans le premier emportement de sa douleur, en apprenant l'exil de son amie, pouvait faire un éclat de nature à rompre tout engagement avec l'infante; puis si sa passion le dominait au point de vouloir épouser Marie, qu'adviendrait-il de sa situation à elle, la reine, vis-à-vis de son fils? Serait-elle condamnée, comme sa belle-mère, Marie de Médicis, à errer dans l'exil et à mourir misérablement sur une terre étrangère. Toutes ces réflexions se présentaient à son esprit et la jetaient dans un trouble extrême. Elle n'accueillit donc point la nouvelle du parti que venait de prendre Mazarin avec la satisfaction à laquelle celui-ci avait droit de s'attendre.

Elle ne voulut point se charger d'annoncer cette nouvelle à son

[1] Voy. dans notre préface le récit de Mme de Motteville et les preuves de son invraisemblance.

fils, et ce fut le cardinal qui exigea de Marie d'apprendre son prochain départ à Louis XIV. L'explosion de la colère et de la douleur du roi fut terrible, il menaça le cardinal d'une éclatante disgrâce; la vue de Marie augmentait encore son désespoir, pendant trois jours il ne parla plus à la reine, mais voyant le cardinal inflexible dans sa résolution, il changea tout à coup d'attitude, n'écoutant que sa passion, il vint se jeter aux pieds de la reine et de Mazarin et les supplia à genoux : « J'épouserai M[lle] de Mancini, dit-il, je romprai avec l'infante, je ferai tout plutôt que de la voir souffrir pour l'amour de moi. » Le cardinal répondit « qu'ayant été choisi par le feu roi son père, et, depuis, par la reine sa mère, pour l'assister de ses conseils, et l'ayant servi jusqu'alors avec une fidélité inviolable, il n'avait garde d'abuser de la confidence qu'il lui faisait de sa faiblesse et de l'autorité qu'il lui donnait dans ses États, pour souffrir qu'il fît une chose si contraire à sa gloire; qu'il était le maître de sa nièce et qu'il la poignarderait plutôt que de l'élever par une si grande trahison. »

Pendant cette scène terrible, Anne d'Autriche, ébranlée par le désespoir du roi et malgré l'horreur que lui inspirait une telle mésalliance, était sur le point de renoncer à exiler Marie; mais le cardinal demeura inflexible et le roi se retira brusquement, le laissant seul avec la reine. Mazarin ne put s'empêcher de lui reprocher sa faiblesse; elle s'en excusa en répondant : « Que voulez-vous, si j'étais à sa place, je ferais comme lui. »

Pendant ce temps le roi s'était rendu chez M[lle] de Mancini, dont l'appartement était au-dessus du sien, il ne lui cacha point l'inébranlable résolution de son oncle, mais il lui jura que rien ne le ferait consentir à épouser l'infante, à renoncer à l'espoir de vaincre la résistance de la reine et de Mazarin et enfin à la faire monter elle-même sur le trône de France. Toutes ces promesses ne produisirent pas sur la jeune fille l'effet que le roi en attendait. « Pourquoi, dit-elle, si Votre Majesté est aussi résolue, cède-t-elle déjà sur cet ordre d'exil? Ne voit-elle pas qu'une fois partie, le cardinal peut aisément m'envoyer beaucoup plus loin, en Italie même, selon son bon plaisir et nous séparer à jamais? » Le roi, touché de ce raisonnement, lui dit qu'il exigerait, du cardinal et de la reine, la promesse formelle de revoir Marie lors de son voyage à Bordeaux, et qu'il ne partirait lui-même qu'à cette condition. Puis il ajouta les protestations les plus tendres à ces promesses rassurantes, et il ne quitta Marie que lorsqu'il fut parvenu à calmer un peu son désespoir.

Restée seule, la pauvre fille laissa couler sans contrainte les larmes qu'elle avait retenues à grand'peine pendant la visite du

roi, la foi aveugle qu'elle avait eue en lui jusqu'alors commençait à s'ébranler. « Ce serait ici, dit-elle, un endroit à parler des pensées que l'on dit que Sa Majesté a eues en ma faveur si la modestie ne me le défendait, et par la même raison, je ne m'étendrai pas sur les sensibles déplaisirs que ce prince eut de me voir partir. Mais je ne puis taire la douleur que me causa cette séparation : rien ne m'a touché si sensiblement en ma vie, tout ce que l'on peut souffrir ne me paraissait rien en comparaison de cette absence; il n'y avait point de moments où je ne souhaitasse la mort comme l'unique remède à mes maux, enfin j'étais dans un état que ni ce que je viens de dire, ni de plus fortes expressions ne sauraient bien expliquer. »

La douleur du roi ne faisait qu'augmenter en voyant celle de Marie, il ne quittait presque point son amie et cherchait, par tous les raisonnements du monde, à lui persuader que le traité avec l'Espagne n'étant point encore signé, mille questions pouvaient être soulevées qui le rendraient impossible. Ces paroles apaisaient un peu le chagrin de Marie. « Il n'y a guère de malheureux qui ne se flattent de quelque espérance pour soulager leur douleur, écrit-elle, je ne refusais pas ce remède à la mienne, et considérant que la paix n'était pas encore faite, et qu'il y aurait en effet de grands obstacles à vaincre, j'osais quelquefois me promettre qu'elle ne se conclurait point, et que je trouverais, dans la rupture de ce traité, ce que je venais de perdre; mais toutes les difficultés furent surmontées, et il n'y eut que mon malheur d'invincible. »

Le roi ne savait qu'inventer pour prouver à la jeune fille qu'il n'était occupé que d'elle, il redoublait d'empressement et d'attention, et, sans se soucier des remontrances de la reine et du cardinal, il affichait pour ainsi dire devant toute la cour sa tendresse pour Marie et la douleur qu'il éprouvait de son départ.

Une occasion de témoigner à Mlle de Mancini qu'il n'avait point renoncé à l'espérance de la voir un jour reine de France se présenta précisément à ce moment-là.

On apprit que la reine d'Angleterre, alors à Saint-Germain, cherchait à vendre un fil de perles magnifique qu'elle possédait encore. La malheureuse fille d'Henri IV subsistait entièrement des bontés du roi et se défaisait peu à peu de ses bijoux pour ajouter quelque chose à son maigre budget. Mlle de Mancini avait admiré ces belles perles dans les rares occasions où la reine s'en était parée pour paraître à la cour. Le roi, dès qu'il sut qu'elles étaient à vendre, s'empressa de donner l'ordre de les acheter pour les offrir à Marie. Elle eut grand'peine à les accepter et représenta tristement au roi que, désormais, elle ne saurait les porter. Sa

Majesté insista d'une façon si pressante et accompagna ses instances de paroles si pleines de promesses, que la jeune fille céda. L'achat de ce fil de perles était un trait d'audace de la part du roi, qui ne possédait jamais un sol et devait toujours s'adresser au cardinal pour avoir de l'argent. Il en fut de même cette fois-ci, et Mazarin, quoique fort mécontent de cette preuve d'amour, dut s'en consoler en pensant que les belles perles resteraient dans sa famille[1]. Il écrit à Colbert, le 28 juin :

« ..... Vous direz à M. de Villecerf qu'il me doit aussi payer 78 000 livres pour un fil de perles qu'on acheta à la reine d'Angleterre, et que le roi a voulu pour donner à ma nièce; mais, pour cela, il ne faudra faire expédier qu'une ordonnance de comptant par M. Le Tellier, qui connaît la chose[2]. » Mazarin écrit également à Colbert de faire remettre au roi la somme de mille pistoles d'exchange dont Sa Majesté dit avoir affaire sans expliquer pourquoi. Le cardinal se doutait bien de l'emploi que le roi allait en faire, mais il ne pouvait les lui refuser. Cet argent était en effet destiné à Marie, le roi ne voulant pas qu'elle dépendît tout à fait de son oncle, et prévoyant bien d'ailleurs qu'elle aurait l'occasion de s'en servir pour payer quelques agents secrets si le cardinal mettait obstacle à leur correspondance. Louis XIV, conseillé par Vivonne et le marquis d'Alluye, ses confidents, avait largement rétribué tous les gens de la suite de Mlle de Mancini. Ses femmes surtout étaient gagnées à sa cause, sauf Mme de Venel qui trouvait plus avantageux de servir le cardinal, ayant de plus fortes récompenses à en attendre.

Cependant le roi n'avait pas encore perdu toute espérance, et il profita du départ du cardinal, qui était parti trois jours avant ses nièces, pour demander un entretien à la reine.

« Le soir qui précéda le départ de Mlle de Mancini, dit Mme de Motteville, le roi vint chez la reine extrêmement abattu de tristesse; elle le tira à part, et lui parla longtemps; mais, comme la sensibilité d'un cœur qui aime demande la solitude, la reine prit elle-même un flambeau qui était sur la table, et passant de sa chambre dans son cabinet des bains, elle pria le roi de la suivre. Après qu'ils eurent été environ une heure ensemble, le roi sortit avec quelque enflure aux yeux; et la reine en sortit aussi si touchée de l'état où il était, et où elle était obligée de le mettre,

[1] On nous a affirmé que ces fameuses perles sont actuellement en possession de la princesse Rospigliosi, descendante des Colonna.

[2] Manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonds Baluze, Correspondance de Colbert.

qu'il fut aisé de voir que la souffrance du roi lui en donnait beaucoup... »

Le chagrin du roi était cruel en effet, mais Mme de Motteville ne raconte pas tout. Dans cet entretien, il avait fait un dernier effort pour fléchir la reine, sans y parvenir; mais il exigea d'elle de renouveler par serment la promesse de lui laisser revoir Mlle de Mancini lorsqu'il irait à Bayonne. La reine n'osa pas le refuser. Le cardinal, voyant l'état d'exaspération du roi, avait également permis qu'une correspondance régulière s'établît entre sa nièce et Louis XIV, accordant ainsi tout ce qui pouvait adoucir, dans les premiers moments, la rigueur de leur séparation.

Le roi, après avoir quitté sa mère, monta dans l'appartement de Marie; il lui répéta cent fois les promesses qu'il lui avait faites si souvent; il lui jura qu'il n'épouserait jamais l'infante et qu'elle seule serait sa femme. La soirée se passa dans les larmes, la petite Hortense fut le seul témoin de leur entretien; ils se séparèrent fort tard, et le roi rentra chez lui, « morne, accablé, et ne voulant ouvrir la bouche à personne ».

Le lendemain matin, il se rendit de nouveau chez Marie, ne la quitta point jusqu'à l'heure du départ, et voulut lui donner la main pour monter en carrosse. En ce moment, ne pouvant contenir son émotion, il fondit en larmes; et c'est alors, qu'avec l'accent d'un douloureux reproche, elle prononça les célèbres paroles mises par Racine dans la bouche de Bérénice : « Sire, vous êtes roi, vous pleurez et je pars! » Le roi se pencha vers elle et murmura à son oreille quelques mots que personne n'entendit; mais elle se rejeta dans le fond du carrosse et dit en sanglotant à sa sœur : « Ah! Hortense, je suis abandonnée! » Le carrosse partit rapidement, le roi monta aussitôt dans le sien pour se rendre à Chantilly, ne pouvant supporter de rester au Louvre, où tout lui rappelait celle qui venait de s'éloigner, et voulant éviter même la vue de sa mère, ce qui fit dire à la cour qu'il était brouillé avec elle.

Lucien Perey.

La suite prochainement.

LA MUSIQUE ET LA POÉSIE

Les Rapports de la musique et de la poésie considérées au point de vue de l'expression, par M. Jules Combarieu, agrégé et docteur ès lettres. — Paris, Alcan, 1894.

« Nous n'égalons jamais nos idées, a dit Bossuet, tant Dieu a pris soin d'y marquer son infinité. » Nous n'égalons jamais non plus les idées des autres, j'entends certaines idées et de certains autres. On peut du moins, on doit même les examiner, tâcher de les comprendre, et, s'il y a lieu, se les assimiler pour les répandre. C'est ce que nous voudrions essayer aujourd'hui.

Elle n'est pas si ridicule, la question de M. Jourdain à sa servante Nicole : « Que fais-tu quand tu dis *u*? » Il convient que de temps en temps on demande aux artistes, ou plutôt aux arts, à la poésie, à la musique : « Que fais-tu quand tu parles? Que fais-tu quand tu chantes? Et quand vous parlez et chantez à la fois, que faites-vous ensemble et que fait chacune de vous? » Poètes, musiciens surtout, nous oublions trop volontiers dans la joie de sentir le devoir de penser. Grâces soient rendues à qui nous le rappelle, à qui, non pour les troubler, mais pour les ennoblir, introduit l'idée précise, active, dans nos délicieuses rêveries et nos loisirs charmés.

C'est véritablement une thèse que le livre de M. Combarieu : tout de suite il pose quelque chose. Entre la poésie et la musique il établit ou rétablit les bornes que passent, trop librement aujourd'hui, les esprits, même les plus respectueux ailleurs et les plus épris de la classification et de la méthode. De cette confusion, l'exemple vient de loin et de haut. Déjà les Hindous, qui reconnaissaient trois sortes de poésie : inférieure, moyenne et supérieure, donnaient le dernier rang à celle qui avait un sens précis; le premier, à celle qui suggérait certaines idées, non par les mots, mais par les sons. Dion Chrysostome loue très fort Homère d'avoir reproduit tous les sons et imité tous les bruits de la nature; Socrate se plaît dans *le Cratyle* à chercher les analogies entre le son du mot et

l'objet que ce mot désigne. Au dix-huitième siècle, Condillac et Herder ont repris et développé de semblables théories. De nos jours des poètes même y ont souscrit, et Lamartine a déclaré que « la poésie est une musique ». On connaît le plaidoyer éloquent, passionné, de M. Becq de Fouquières en faveur de l'harmonie imitative, et ses remarquables études sur l'assonance et l'allitération dans Racine. Enfin, si l'un des maîtres contemporains de l'esprit classique, M. Brunetière, n'a pas craint d'étudier dans une de ses conférences, *l'orchestration des thèmes lyriques* chez Victor Hugo, doit-on s'étonner encore que nos décadents aient poussé jusqu'à la pire folie l'assimilation de la musique et de la poésie?

Considérez les deux branches ou les deux cornes de la lyre, qui, sorties de la même base, commencent par s'éloigner l'une de l'autre et se rapprochent ensuite. Elles figurent assez exactement la double évolution de la poésie et de la musique. Musique et poésie, le langage primitif, naturel, les contient en germe toutes deux; l'une étant la représentation physiologique et purement instinctive des phénomènes; l'autre en étant la représentation abstraite, logique et convenue. A peine formés, ces deux éléments, ou ces deux facteurs du langage total, se sont en deux sens divers dirigés, fortifiés et enrichis. Ils sont devenus deux arts à la fois opposés et complémentaires, qui, aujourd'hui, tendent à se rapprocher et à concourir.

Tout le dessein de M. Combarieu consiste à en étudier d'abord l'expression respective, puis l'expression commune, mais sans jamais, et cette réserve est essentielle, sans jamais admettre que les deux arts, que les deux modes ou systèmes d'expression fassent plus que se juxtaposer et se pénètrent.

Il est donc vrai que la musique exprime quelque chose? M. Combarieu l'affirme, et nous, qui le croyons avec lui, nous lui savons gré de son affirmation. Mais d'autres, beaucoup d'autres, et non des plus petits, philosophes et savants, l'ont nié. A l'appui de leur négation, ils ont produit des raisons, tantôt d'ordre matériel, tantôt, au contraire, d'ordre suprasensible et transcendantal. Les savants d'abord ont généralement la prétention d'absorber la musique dans les mathématiques et la physiologie. « C'est la rabaisser », protestent aussitôt les philosophes, et ils la relèvent, mais si haut, qu'elle va se perdre dans les nuages, et qu'elle n'a guère moins à souffrir alors de la métaphysique que de la physique même. En réalité, la musique procède à la fois de toutes deux. Si elle n'est pas uniquement matérielle, indépendante de tout intermédiaire psychique, elle n'est pas non plus purement idéale et abstraite. Il n'est pas vrai que la musique exprime ce que les idées

ont d'extérieur à la personne humaine, ni qu'elle contienne « les formes des choses éternelles » (Schelling). Il n'est pas vrai qu'elle traduise les sentiments et la volonté en dehors de leur représentation dans l'âme (Schopenhauer). Par contre, on ne saurait voir en elle, avec Hanslick, une arabesque mouvementée et sonore; on ne peut dire non plus, d'après Helmholtz, que la musique est incapable de représenter les objets, que les sons n'ont d'autre raison qu'eux-mêmes, et produisent leur effet indépendamment de tout rapport d'imitation. Je me trompe : on peut dire tout cela; tout cela est vrai, mais d'une vérité insuffisante, et qui veut être complétée. Toutes ces théories ne sont pas, à proprement parler, des erreurs, mais plutôt des fragments et comme des éclats de vérité qu'il faut rapprocher et ajuster ensemble : ainsi fait M. Combarieu. « Helmholtz, dit-il très bien, est solidement installé au cœur de la vérité musicale quand il parle de l'organisation de notre oreille et des lois objectives du son. Schelling, Hegel et Schopenhauer, malgré leur témérité, ont le grand mérite de nous avertir qu'il faut chercher dans l'œuvre des grands musiciens un sens supérieur. Herbart et Hanslick ont parfaitement raison de voir dans une sonate ou une symphonie de Mozart une ingénieuse combinaison de formes, une suite régulière d'arabesques, un jeu ailé de grâce, d'adresse et de convention; mais aucun d'eux ne possède toutes les faces d'une question extrêmement complexe. » M. Combarieu les rassemble; il combine au lieu de décomposer; plutôt que de ruiner, en les opposant, ces idées diverses, il les fortifie les unes par les autres; il procède enfin avec ce besoin d'affirmation et de synthèse, avec cette large sympathie, qui, en critique, est la grande méthode. Mais à toutes ces théories, même réunies, à toute cette spéculation allemande, il manque un fond, une base encore : la notion de la valeur directement expressive de la musique. Cette base, le bon sens et l'observation pratique des Anglais l'ont solidement établie. C'est avec Herbert Spencer que M. Combarieu va s'y appuyer.

On a le tort de négliger presque toujours, et parfois de méconnaître ce que la nature fournit à la musique. Celle-ci, comme les autres arts, a son point de départ dans la réalité, dans les rapports éternels et nécessaires des choses. L'origine de toute musique est la voix humaine. Or, aussi sûrement que le visage et le geste manifestent l'âme aux yeux, la voix manifeste l'âme aux oreilles par les deux formes rudimentaires du langage : le cri et l'onomatopée. Il existe une relation certaine entre le sentiment et le son, et les variations de l'un correspondent à celles de l'autre. Toute la musique, toute l'expression musicale, vient de cette correspondance

et de cette relation. L'intensité des sons, par exemple, est proportionnelle à celle des sentiments qu'ils expriment : l'émotion crie, tandis que l'indifférence parle bas ou se tait. La hauteur du son obéit aux mêmes lois : la passion prodigue les notes élevées, et les amoureux d'opéra sont presque toujours des ténors. Les intervalles ont aussi leur importance : un sentiment violent les multiplie et les élargit; un sentiment calme et recueilli les réduit ou les supprime, témoin les psalmodies qui se traînent sur trois notes, ou deux, quelquefois sur une seule, derrière la grille et dans la paix des cloîtres. La direction, non moins que l'étendue des intervalles, est significative : la voix monte quand l'âme s'élève; que l'âme au contraire se reploie, la voix aussi retombera. Un orateur ne baisse le ton à la fin d'une période ou d'une phrase, que parce qu'il arrive en même temps à la fin de son idée ou de son émotion. Sur les relations du timbre, du mouvement, avec les divers états de l'âme, on ferait à l'infini des observations pareilles; peut-être en avons-nous dit assez pour établir l'analogie de la musique avec le langage instinctif, et rappeler quels liens unissent à la nature le plus surnaturel même de tous les arts.

A cette théorie, ou plutôt à cette démonstration de l'expression musicale, M. Hanslick, pourtant, a toujours refusé de se rendre. Parmi les objections qu'il y oppose, je n'en retiendrai qu'une, moins pour ce qu'elle vaut en elle-même, que pour l'adresse avec laquelle M. Combarieu sait l'écarter. D'après M. Hanslick nos sentiments ne pourraient être déterminés avec précision que par l'objet auquel ils s'appliquent; nous ne saurions les imaginer indépendamment de cet objet. Or cet objet, la musique ne peut le représenter; elle ne peut donc exprimer nos sentiments. Hegel avait déjà dit : « Si le chanteur veut traduire la tristesse et la plainte que provoque la perte d'un bien, on demandera aussitôt : Qu'a-t-il perdu? Sa fortune, sa femme, sa maîtresse, ses enfants, ses parents ou ses amis? » Et il ajoutait plus philosophiquement : « Il n'y a de contenu réel que dans l'âme concrète. » A Hegel comme à M. Hanslick, M. Combarieu répond avec justesse que la connaissance d'un sentiment n'implique pas nécessairement celle de son objet; un cri trahit la joie ou la douleur sans nous en apprendre la cause. On peut aller plus loin, et soutenir que non seulement le sentiment ou la passion, mais la pensée même, se révèle sans que nous sachions à quoi elle s'applique. Dans la chapelle de Michel-Ange, le front appuyé sur sa main, qui dira jamais à quoi pense le jeune homme de marbre. Il pense pourtant, et les siècles ne s'y sont pas trompés, puisqu'ils lui ont retiré son nom pour lui donner le nom de la pensée elle-même.

On ne peut nier, aujourd'hui surtout, que certains sentiments ne perdent en précision, en détermination, ce qu'ils gagnent, ou du moins ce qu'ils gardent, en vivacité et en étendue. Ainsi l'on était charitable, on compatissait à la misère individuelle; on a pitié de l'universelle misère, on est philanthrope ou socialiste. On croyait en Dieu; on n'y croit plus, mais on conserve le goût du divin. La rêverie même, la rêverie chère aux poètes et aux musiciens, qu'est-elle autre chose que la pensée errante qui ne se prend à rien, ne s'arrête ni ne se définit, et qui mourrait de se définir? Joies ou tristesses sans cause, sentiments obscurs mais puissants, passions vagues mais réelles pourtant, notre siècle en aura vécu plus que tout autre, et c'est peut-être pour cela que plus que tout autre il aura été le siècle de la musique.

Ainsi la musique exprime l'âme. Elle exprime aussi les choses. En d'autres termes, et plus allemands, elle possède avec l'expression subjective, l'expression objective; elle n'est pas uniquement, comme on l'a dit à l'allemande encore, un art de l'intérieur (*Kunst der Innerlichkeit*). Qu'elle sache imiter d'abord les phénomènes sonores de la nature, cela va de soi. Il est moins aisé de montrer comment elle en imite les phénomènes ou les aspects muets. Elle arrive néanmoins à le faire. La grande notion dans laquelle est enveloppé, dans laquelle baigne pour ainsi dire le monde extérieur, c'est la notion de l'espace. Or la musique, M. Combarieu s'en est judicieusement avisé, la musique peut en quelque façon nous représenter l'espace, et par cette représentation elle entre en rapports d'expression avec les choses. D'où vient que nous appelons certains sons hauts ou bas, sinon de la place qu'ils nous paraissent occuper dans l'étendue. Non seulement la musique, par les intervalles, par les accords, divise l'espace, comme par le rythme et la mesure elle partage la durée; elle se meut encore en lui, elle s'y déplace, elle y suit des lignes droites, brisées, courbes ou circulaires; dans l'espace elle monte, elle descend et elle tourne.

Ces deux mondes, celui du dedans et celui du dehors, comment en somme la musique arrive-t-elle à les exprimer? Par des images, et sur ce sujet : *Les images dans la langue musicale*, l'ouvrage de M. Combarieu renferme un chapitre excellent. On y trouve, à propos de l'air de Leporello, à propos des cinq premières mesures de l'ouverture du *Songe d'une nuit d'été*, des pages exemplaires de psychologie musicale. On apprend là comment en musique le mouvement, le rythme, le timbre, les harmonies, tout enfin peut faire image. Image seulement, sans doute, mais où trouver davantage, et qui donc, artiste, orateur ou poète, a surpris ou surprendra jamais le fond, l'abstraction et la réalité? Image, la « tristesse

obscure » dont parle un Racine; image, cette douleur dont un Bossuet nous montre les « grands de la terre, *lumières du monde, enveloppées comme d'un nuage* ». L'âme elle-même, nous ne l'exprimons que par des images : on dit une âme haute, une âme basse, une âme sombre. Nous prêtons un poids, des dimensions à la pensée, quand nous l'appelons étroite ou légère. « Vous ne vous ferez point d'images », a dit le Seigneur. Hélas! pourquoi nous les avoir interdites si, par la faiblesse de notre entendement, nous y sommes réduits et condamnés, si nous ne vivons pas d'autre chose, et si, quand l'esprit s'efforce d'atteindre à Dieu lui-même, impuissant à le comprendre, il ne peut tout au plus que l'imaginer!

A l'expression musicale ainsi caractérisée, il faut maintenant comparer, ou plutôt opposer, l'expression poétique. En passant de l'une à l'autre, le mieux est de citer la formule où M. Combarieu résume leur antimonie : « La langue musicale, dit-il, a recueilli pour l'accentuer et l'enrichir démesurément, toute la partie réaliste du langage instinctif; la langue poétique a conservé, pour l'affranchir et l'abstraire de plus en plus, la partie intelligible de ce même langage. Dans l'une, tout peut être ramené à la vie sensible et aux mouvements de l'instinct; dans l'autre, tout est d'ordre idéal, tout révèle le triomphe de l'esprit sur la sensation, sur le cri, sur l'imitation directe des choses. »

Le principe même de la poésie est donc essentiellement contraire à celui de la musique. La musique exprime les sentiments par les sons; la poésie exprime les sentiments et les idées par les mots. L'une est un système de signes sensibles, universellement intelligibles et en relation réelle avec ce qu'ils signifient; l'autre est un système de signes logiques, variant selon les peuples et les idiomes, et n'ayant avec ce qu'ils signifient qu'une relation arbitraire et sans réalité. « Toute la dignité du langage est dans la pensée », a dit excellemment M. Darmesteter. Aussi le langage doit-il rester étranger à toute imitation; l'importance du son dans la parole est secondaire, et de même que l'abus de la littérature conduirait la musique à sa perte (que dis-je, est peut-être en train de l'y conduire), ainsi l'abus de la musique est pour la littérature un germe de décadence et de mort.

Combien peu ce qu'on nomme de la poésie ou de l'éloquence musicales ressemble à de la véritable musique, M. Combarieu n'a pas de peine à le montrer. Quand M. Becq de Fouquières affirme et tâche de prouver par des exemples que presque toute la beauté des vers de Racine tient à des allitérations et à des consonances, nous n'en pouvons croire ni ses exemples ni son affirmation. Je sais bien, il y a le fameux vers :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

Mais, dans Racine également, il y en a d'autres comme celui-ci :

De ce sacré soleil dont je suis descendue!

où les mêmes allitérations ne peuvent évidemment prétendre au même effet d'harmonie imitative.

De là conclura-t-on que le poète n'a jamais à se préoccuper des sons qu'il emploie? Non pas. Il s'en préoccupe, mais pour éviter la musique et non pour la rencontrer. Prenez une strophe de Lamartine : la première strophe du *Lac*. Prenez une période de Bossuet, et que ce soit l'exorde fameux : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires. » Chez le poète et chez le prosateur, vous trouverez sans doute le nombre, l'harmonie, ce qu'on pourrait appeler une certaine musicalité, mais qui ne ressemble en rien à la musique d'une symphonie, d'une sonate, ou simplement d'un *lied*. C'est quelque chose de monotone, d'uni, de fondu, « où rien de saillant et de heurté ne donne des sensations trop vives ». C'est, pour parler encore avec M. Combarieu, une douceur soutenue, une consonance parfaite, un bercement voluptueux et prolongé, avec lequel la musique véritable n'a jamais eu et n'aura jamais rien ou presque rien de commun.

Mais le rythme, dira-t-on, le rythme ne règle-t-il pas également la poésie et la musique? Non certes, pas également, le rythme poétique et le rythme musical n'ayant, ni dans leur nature ni dans leur fonction, rien qui permette l'assimilation de l'un à l'autre. M. Combarieu formule ainsi la différence capitale qui les sépare : « En musique, la mesure du temps a une précision mathématique; dans le vers elle n'en a point. » Une mesure à 6/8, par exemple, mathématiquement capable de 6 unités de temps, 6 croches, est capable, mathématiquement aussi, de 12 doubles croches ou de 24 quadruples croches. Qui ne voit qu'en appliquant cette loi de subdivision exacte à la poésie, on arriverait à des vers, qui, dans un espace de temps invariable, devraient renfermer un nombre monstrueux de syllabes. Ce n'est pas tout. Le rythme de la poésie, de notre poésie française, ne repose en réalité que sur l'alternative des temps forts et des temps faibles. Or cette succession n'est que l'élément le plus simple et comme l'embryon du rythme musical, lequel est constitué par un groupement de valeurs, par tout un système de formes symétriques, phrases, périodes et autres, infiniment plus riche et plus compliqué. Tout ce qu'on peut dire n'aboutirait, en somme, qu'à reconnaître cette relation lointaine : le rythme poétique est le rudiment du rythme musical.

Enfin, M. Combarieu reprend ici, à propos du rythme, une observation déjà faite à propos des sons : « Là aussi, dit-il, deux phénomènes inverses se produisent dans les deux arts. En musique, c'est la vitesse du rythme qui donne son caractère à la pensée; en poésie, c'est le caractère de la pensée qui détermine la vitesse du rythme. » Qu'on récite avec plus ou moins de précipitation le *Lac* ou la *Tristesse d'Olympio*, l'idée n'en sera point altérée; mais qu'on transforme en *presto*, l'*adagio* de la Sonate en *ut dièze* mineur, c'est l'âme elle-même de la plainte sublime qui disparaîtra. La musique est donc liée au rythme un peu comme une esclave; la poésie au contraire le crée et lui commande, et voilà le dernier trait, la dernière touche, par où s'achève l'opposition entre les deux arts, entre l'expression abstraite et intellectuelle par les mots, et l'expression sensible et imitative par les sons.

Sorties d'une commune origine, la poésie et la musique se sont donc organisées séparément et constituées peu à peu chacune selon sa nature. Après avoir conquis leur pleine indépendance, épuisé leurs ressources respectives, et touché ou cru toucher aux limites de leur pouvoir, elles cherchent à se rejoindre pour reconstituer l'unité primitive du parfait langage, et voici comment Wagner, cité par M. Combarieu, décrit leur attraction réciproque : « Issue d'une signification des mots toute naturelle, personnelle et sensible, la langue littéraire de l'homme se développa dans une direction de plus en plus *abstraite*, et finalement les mots ne conservèrent plus qu'une signification conventionnelle; le sentiment perdit toute participation à l'intelligence des vocables, en même temps que l'ordre et la liaison de ceux-ci finirent par dépendre d'une façon exclusive et absolue de règles qu'il fallait apprendre. Dans leurs développements nécessairement parallèles, les mœurs et la langue furent parallèlement assujetties aux conventions dont les lois n'étaient plus intelligibles au sentiment naturel, et ne pouvaient plus être comprises que de la réflexion qui les recevait, sous forme de maximes enseignées. Depuis que les langues modernes de l'Europe, séparées en des branches différentes, ont suivi avec une tendance de plus en plus décidée leur perfectionnement purement conventionnel, la musique s'est développée de son côté et est parvenue à une puissance d'expression dont il n'existait encore aucune idée. *On dirait que sous la pression des conventions civilisées, le sentiment humain s'est exalté et a cherché une issue qui lui permît de suivre les lois de la langue qui lui est propre, et de s'exprimer d'une manière qui lui fût intelligible, avec une entière liberté et une pleine indépendance des lois logiques de la pensée...* Le développement moderne de la musique a répondu à un besoin

profondément senti de l'humanité; et malgré l'obscurité de sa langue, selon les lois de la logique, elle se fait nécessairement comprendre de l'homme avec une puissance victorieuse que ces mêmes lois ne connaissent pas. En présence de cette nouveauté qu'on ne saurait méconnaître, il ne restait à la poésie que deux voies pour se développer : il fallait qu'elle passât d'une manière complète dans le champ de l'abstraction, de la pure combinaison des idées, de la représentation du monde au moyen des lois logiques de la pensée : or cette œuvre est celle de la philosophie, et non de la poésie; ou bien elle devait *se fondre intimement* avec la musique, et avec cette musique dont la symphonie de Beethoven nous a révélé la puissance infinie. »

Dans cette longue page, M. Combarieu ne trouve qu'un seul mot à reprendre, mais un mot gros de toutes les erreurs ou mieux de l'erreur capitale contre laquelle l'ouvrage est fait pour nous mettre en garde : c'est le mot *se fondre.* Pour la musique et la poésie encore une fois, et sous peine de mort pour l'une et l'autre, il ne doit jamais être question de se fondre, mais de concourir, et c'est de leur concours que la troisième partie de l'ouvrage expose les merveilleux effets. Ils peuvent se ramener tous à cette excellente définition : « C'est un double plaisir pour l'auditeur d'avoir ainsi deux formules de la même pensée : l'une, celle des mots, précise et logique, satisfaisant aux exigences communes et immédiates de la raison, mais conventionnelle; l'autre, celle des sons, plus vague, mais éclairée et soutenue par la précédente, dégageant les vers de toutes les conventions du langage et leur donnant l'universelle intelligibilité. »

Quelle impression d'ensemble produit l'œuvre constituée par la poésie et la musique? « Quelle est, comme dit M. Combarieu, la fin dernière de ce mécanisme si riche et si délicat? » Cette fin est une jouissance d'ordre supérieur et d'ordre général. De même que, selon le mot profond d'Aristote, il n'est de science que du général, ainsi toute l'émotion esthétique a pour caractère et pour condition la généralité. Dans le monde de l'âme ou des choses, dans l'ordre universel où tout se touche et se tient, l'art choisit un détail, et de ce détail il nous élève à l'intelligence et au sentiment de l'ensemble. « L'essence de l'art, disait Gœthe, est de savoir saisir et prendre un objet *particulier*. » Oui, mais pour en tirer un effet, une émotion qui le dépasse infiniment; pour tracer à la surface des eaux où la pierre fut jetée, des cercles concentriques et toujours élargis, pour éveiller dans l'âme le chœur innombrable des harmoniques et des échos. Or le son uni au mot possède une merveilleuse puissance de suggestion; il est un incomparable évocateur de groupes

et d'ensembles. « Le son, dit M. Combarieu qu'il faut citer ici textuellement sous peine de le trahir, le son peut être considéré comme un intermédiaire entre le monde matériel et le monde immatériel; il appartient au premier puisqu'il touche un de nos sens; au second, puisqu'il est impondérable et intangible. Il en résulte que toutes les fois que l'expression musicale est associée à l'idée d'un objet extérieur et particulier, cet objet se trouve, en quelque sorte, allégé, transposé dans le domaine de l'invisible. La musique le spiritualise.

« Le son est toujours instinctivement rapproché par l'auditeur de la voix humaine... Il est le signe des mouvements de la sensibilité à cause de son analogie avec le cri. Il en résulte que quand un objet est traduit par le langage musical, il est *humanisé*, rapproché du monde du sentiment et comme identifié avec lui. La musique lui donne une âme.

« Le son est doué d'un pouvoir d'expression flottant et indécis. Son caractère un peu vague résulte précisément de sa ressemblance avec le langage naturel de la passion. Il en résulte que, lorsqu'il est représenté par lui, un objet perd la précision de ses contours. La musique lui donne l'indétermination. »

Ce n'est pas tout, et cet objet qu'elle fait à la fois plus spirituel, plus humain et moins déterminé, la musique le rattache encore à l'ordre universel. Par la nature du son, qui n'est, comme dit M. Combarieu, que la synthèse des éléments du bruit, par l'harmonie, par le rythme, par la liaison ou l'antithèse des formes qu'elle rapproche ou qu'elle oppose, par la syntaxe et le style qui lui sont propres, la musique réalise magnifiquement l'idée de l'ordre, souveraine condition de la beauté. La musique enfin, ou mieux la musique et la poésie jointes, puisque nous traitons de leur effet commun, nous arrachent à nous-mêmes, à l'égoïsme de notre personnalité. En nous reliant comme nous disions plus haut à l'ordre universel, elles nous le font aimer; elles nous en font préférer le spectacle à la contemplation, à la conscience de notre individu, et l'émotion poétique et musicale est la plus merveilleuse ouvrière de sympathie, de désappropriation et d'amour.

Ainsi la musique et la poésie, l'imitation réelle et l'imitation idéale, reconstituent, après en avoir porté les deux éléments à leur perfection, le langage naturel dont elles sont issues. Elles nous procurent une des plus nobles jouissances d'art qu'on puisse goûter, et font tressaillir en nous, comme dit en terminant M. Combarieu, le sentiment confus de la vie universelle. Mais encore une fois, pour collaborer il faut qu'elles se juxtaposent, qu'elles s'ajoutent l'une à l'autre, sans prétendre à se pénétrer.

Or il arrive que dans leur désir et leur besoin de s'unir, étant contraires par nature, elles se heurtent et se blessent; des difficultés, des différends surgissent entre elles. La question du drame lyrique n'est autre chose qu'un de ces différends, l'éternel conflit qu'on n'a jamais réglé et qu'on ne réglera jamais, sinon par des expédients : tantôt par des usurpations réciproques et successives; tantôt par un partage, une cote toujours mal taillée, toujours sujette à critique et toujours à révision. Wagner a donné du problème une solution fort accréditée aujourd'hui, et dont M. Combarieu semble satisfait sans réserve. D'où vient qu'à nous elle ne paraît pourtant ni parfaite ni définitive? Ce n'est point ici le lieu de le développer. Etrange destinée en vérité, et vocation mélancolique de ces deux arts, musique et poésie, qui se cherchent, qui s'aiment et qui se font du mal, et qui peut-être s'ils en avaient la force, devraient se fuir. Que de concessions, que de sacrifices mutuels ils s'imposent! Et c'est en vain! Au fond de chacun d'eux, quelque chose d'incommunicable, je ne sais quoi d'égoïste et qui ne se livre pas, demeure toujours comme si, en cette vie, hélas! deux choses pas plus que deux êtres, ne pouvaient jamais fondre leurs âmes ni les unifier. Loin de nous l'absurde prétention de rabaisser les prodiges de leur alliance. Certes leur hymen est sacré, il est fécond; il a peuplé le monde de chefs-d'œuvre. Admirable, bien qu'incomplète, est l'union de la musique et de la poésie. Mais il y a peut-être quelque chose de plus admirable encore : c'est la poésie autonome, c'est la musique souveraine, c'est chacun des deux arts se suffisant à soi-même, dans l'indépendance et la fierté, comblant seul toute sa mesure, allant seul jusqu'aux limites de sa force et de sa liberté. Il est beau d'être deux : deux, c'est le chiffre des amours humaines; mais l'unité est plus belle encore : un, c'est le chiffre de Dieu.

Le langage de la poésie est celui de l'intelligence, M. Combarieu le dit et le redit sans cesse. Ce n'est pas assez dire pourtant. Ce langage peut être aussi celui du sentiment et de l'émotion. La poésie, au moins certaine poésie, arrive à se passer de tous les autres arts, et nulle représentation alors, plastique ou musicale, ne saurait ajouter rien à la représentation parfaite, intellectuelle et sensible à la fois, que réalise la toute-puissance du verbe. M. Combarieu l'a bien senti, et quelque part il en convient : « La poésie, écrit-il, lue ou déclamée en dehors du théâtre est indéfiniment suggestive, et crée dans notre esprit une activité libre sans limite précise; pour cette raison, on ne voit pas quel autre art pourrait lui être opposé comme ayant une signification plus riche. Quand le poète de *la Légende des siècles* peint Booz endormi; lorsqu'il décrit le

lever du soleil dans *le Satyre*, ou qu'il fait le portrait de Satan :

L'effrayant ramasseur de haillons de l'abîme,
Ayant sa hotte au dos, pleine d'âmes, son crime
Sous son aile qui ploie, et son croc noir qui luit
Dans son poing formidable, et, dans ses yeux, la nuit...,

il n'est ni marbre, ni toile peinte, ni symphonie ou opéra qui puisse éveiller dans mon esprit des images plus nombreuses, plus précises, plus éclatantes ou plus terribles. Le poète, dans ces conditions, tient le burin universel; l'expression idéale de son langage, parce qu'elle est idéale et ne vise à aucune *imitation*, enveloppe et domine toutes les expressions directes de la réalité. L'absence même de tout moyen d'imitation fait sa puissance. N'étant rien, il est tout. Au lieu de toucher d'abord les yeux ou l'oreille, comme fait le peintre ou le musicien, pour arriver ensuite à la raison, il touche d'abord la raison, la faculté même qui nous permet de voir et d'entendre, et par là il fait tout ce qu'il veut de notre sensibilité et de notre imagination, puisqu'il est maître du point de notre organisme à l'aide duquel on gouverne tout le reste. »

Voilà donc la poésie pleinement efficace par elle-même et par elle seule. Cette efficacité complète, qu'il ne peut s'empêcher ici d'admettre, mais comme à la dérobée et par exception, M. Combarieu peut-être ne l'a pas ailleurs assez reconnue, et on serait tenté de lui en faire un reproche. Pour marquer plus nettement la distinction qui constitue le sujet et le fond de son livre, il semble avoir exagéré, presque forcé, cette distinction même. Il a trop réduit l'action de la poésie sur la sensibilité, au profit de son action sur l'intelligence. Il oublie un peu trop que de certains vers on ne s'émeut pas moins que de certaines mélodies, et qu'il y a des paroles comme des notes dont on rêve et dont on pleure. En somme, il se pourrait que M. Combarieu fût musicien encore plus que poète; il est vrai que ce n'est pas à nous, dira-t-on, qu'il conviendrait de le regretter.

Si M. Combarieu n'a pas assez montré, peut-être faute de l'avoir assez vu, le côté sensible de la poésie, il a mis par contre en pleine lumière le côté rationnel et logique de la musique, l'élément le plus particulier, le plus spécifique de cet art : la pensée musicale. Il y consacre un chapitre développé, l'un des plus intéressants, des plus originaux, l'un des plus riches en vues nouvelles, en promesses aussi pour un autre volume que M. Combarieu nous annonce, et qui traitera de ce sujet exclusivement.

La musique, nous l'avons vu, doit beaucoup à la nature, c'est-à-dire à l'imitation du langage; sa double faculté d'expression

subjective et objective ne lui vient que de là. Cet aspect, ou plutôt cette origine naturelle de la musique, Herbert Spencer l'a fort ingénieusement dégagée, et c'est avec lui, sinon par lui, que M. Combarieu nous l'a fait connaître. Mais à l'observation du philosophe anglais, une moitié du sujet, un fait essentiel, semble avoir échappé : « Fait capital, auprès duquel tout le reste ne garde plus qu'une valeur infime ou secondaire : c'est l'existence d'une *pensée musicale.* » Ainsi parle M. Combarieu et il ajoute : « Le musicien pense avec des sons comme le littérateur avec des mots. C'est un privilège mystérieux, mais certain. Si dans le domaine très flottant de l'esthétique, il y a une partie solide sur laquelle on peut bâtir, c'est celle-là; et pourtant toutes les explications d'ordre empirique viennent échouer devant cette faculté spéciale qui représente toute l'originalité, et peut-être toute la psychologie du musicien... La musique a deux significations différentes, unies dans une même forme, comme l'âme et le corps, et dont l'une est fort simple, l'autre échappe à toute analyse verbale : elle est à la fois une imitation directe de la vie passionnelle et des objets extérieurs, et elle est le langage d'une *pensée sui generis* qui domine les choses. Elle enveloppe dans cette double expression le texte poétique auquel elle donne l'appui d'un réalisme très riche, et qu'elle couronne en même temps en transposant les idées littéraires dans un idéalisme supérieur. »

Cet idéalisme supérieur, qui met en valeur, en ordre surtout, les éléments empruntés par la musique à la nature, M. Combarieu s'en préoccupe avec raison et s'en inquiète. A cette pensée *sui generis* vont et retournent sans cesse ses propres pensées. Il a bien senti que là est le nerf, le cœur de toute l'esthétique musicale, et qu'il l'ait senti, cela révèle en lui un musicien véritable, authentique, qui ne parle et ne raisonne pas de la musique, qui ne la comprend et ne l'aime pas en littérateur seulement. Sur la genèse physique, historique et psychologique de la pensée musicale, sur les éléments qui la composent, sur son mode d'expression et sa structure formelle, sur toutes ces questions spécifiques, hélas! et obscures, M. Combarieu, s'il ne fait pas la pleine lumière, jette au moins quelques rayons. On n'avait point, avant lui, insisté comme lui sur ce que j'appellerais volontiers l'éminente dignité de la musique, j'entends sa dignité spirituelle. Tandis que les peintres, architectes, sculpteurs, peuvent formuler leur idée indépendamment des éléments (couleur, pierre, marbre) par lesquels ils l'expriment, l'élément de la musique, le son, est inséparable de l'idée musicale et ne fait qu'un avec elle. Autrement dit, il y a, par exemple, des idées pittoresques, propres à la peinture; il n'y a pas

une pensée picturale. Il existe au contraire une pensée musicale; on pense en musique, et le compositeur ne saurait même penser autrement.

Elle serait belle, l'histoire de la pensée musicale, et j'aimerais que M. Combarieu l'écrivît, qu'il poussât jusqu'au tableau l'esquisse qu'il en donne et que voici :

« La faculté de penser avec les sons, ignorée des musiciens primitifs, est sortie d'une longue culture du sens artistique, à la suite d'une évolution qu'on peut résumer ainsi : les premières formes musicales créées par l'homme ont été imitatives et descriptives; une fois constituées et fixées par la tradition, il est arrivé un moment où on les a considérées *en elles-mêmes*, en oubliant ce qu'elles représentaient d'abord; elles ont été dégagées ainsi de toute attribution concrète, quoique gardant toujours l'empreinte des émotions qui les avaient provoquées, comme une draperie de dessous laquelle on aurait enlevé la statue, et qui, cependant, conserverait les plis formés autrefois par le corps qu'elle recouvrait. La raison s'est emparée alors de ces formes mélodiques, et les trouvant appropriées à la pensée par leur immatérialité, y a versé peu à peu sa propre substance. Remarquez que ce phénomène de transformation eût été impossible dans les autres arts. On ne peut pas, en effet, en considérant un tableau ou une statue, oublier le sujet précis, — figure humaine, animale, etc., — que le peintre et le sculpteur y ont traité. Les formes plastiques sont nécessairement inséparables de l'idée des objets pour l'imitation desquels on les a façonnées. »

A cette évolution qui alla de la musique expressive à la musique abstraite, M. Combarieu, dans le livre que nous espérons, que nous réclamons de lui, devrait opposer la contre-évolution qui s'accomplit aujourd'hui et qui retourne de la musique abstraite à la musique expressive, dont le drame musical n'est que la forme la plus considérable. Et ce livre, qui ne serait pas historique seulement, reprendrait, pour les traiter à fond, d'autres questions propres à la pensée musicale, et que M. Combarieu n'a pu qu'indiquer ici. De cette pensée, il étudierait la forme classique d'abord, puis la forme moderne, et les comparerait toutes deux, expliquant par des raisons de temps, de milieu, d'idées environnantes, la rigueur de l'une et la liberté, parfois la licence de l'autre. Ce n'est pas tout : M. Combarieu devrait défendre en psychologue, en métaphysicien, la réalité même et le droit à l'être de cette pensée musicale dont les sceptiques doutent encore. Elle n'existe pas, s'obstinent-ils à prétendre, et la preuve c'est qu'on n'en peut donner un énoncé verbal. Mais, ainsi que l'a déjà très bien répondu M. Com-

barieu, n'y a-t-il pas quelque naïveté à demander l'énoncé verbal d'une pensée dont le caractère spécifique est d'être énoncée par les sons? Aussi bien, nul n'énoncera jamais non plus verbalement toute la pensée des autres arts, la pensée que contient l'œuvre du peintre, du sculpteur ou de l'architecte. Si les mots pouvaient exprimer tout ce qu'il y a dans le Parthénon, dans une cathédrale gothique, dans les marbres de Michel-Ange ou les toiles de Rubens, toutes ces œuvres seraient inutiles, ou plutôt, n'ayant pas de raison d'être, elles ne seraient même pas.

Malheureusement ce point de l'esthétique musicale est de tous le plus difficile à éclairer. M. Combarieu ne se le dissimule pas. Qu'importe! C'est le point capital, c'est la cellule vivante, que dis-je, c'est l'âme même d'un art dont tout le reste n'est guère autre chose que le corps.

Douce langue du cœur, la seule où la pensée,
Cette vierge craintive et d'une ombre offensée,
Passe en gardant son voile et sans craindre les yeux.

Oui, plus que toute autre, la pensée musicale est voilée. Nous n'en saisirons jamais sans doute le phénomène essentiel; il est possible du moins de le serrer de près et de le circonscrire. Que M. Combarieu se donne cette tâche. Ce voile qui ne tombera pas, il est digne de le toucher et capable de l'entr'ouvrir. Qu'il suive le conseil de l'oracle grec : qu'il ne fasse plus que de la musique. Par là j'entends la musique pure, indépendante, sans paroles. C'est celle-là qui garde le grand secret.

Camille Bellaigue.

AU GRÉ DES CHOSES[1]

IV

... Marie-Thérèse passa à deux ou trois reprises la main sur sa nuque pour chasser l'engourdissement que lui occasionnait la pose. Elle se leva et s'approcha du chevalet.

— Je ne vous ai pas trop fatiguée? demanda Raymond.

— Non. Mais je suis tout de même contente de remuer un peu.

Et, avec un sourire, elle agita son col long et mince que dégageait sa blouse de flanelle blanche, comme pour le débarrasser d'un imaginaire support.

Ils étaient de nouveau seuls dans l'atelier : un ouvrage de tricot, oublié à côté d'un fauteuil, attestait la présence intermittente de Mme de Doumance. La lumière ensoleillée d'un très chaud matin de juillet tombait, à travers des stores de toile, en large nappe, d'une blancheur teintée et somnolente; derrière l'étoffe légère passaient et frémissaient des moires de soleil; on entendait des chants d'oiseaux et la note irisée du jet d'eau sur la pelouse. Dehors, la chaleur était déjà lourde, mais dans l'atelier, grâce aux stores tirés dans les larges baies des fenêtres ouvertes, on n'avait encore du soleil que la tiède caresse.

— Ça va bien? demanda la jeune fille en désignant du doigt le portrait.

— Presque bien, répondit Raymond.

Il recula de quelques pas pour mieux juger de l'effet de sa peinture :

— Je vous importunerai un quart d'heure encore, mademoiselle, et j'espère après être en état de terminer tout seul.

— Ne vous gênez pas à cause de moi, dit Marie-Thérèse. Cela ne me fatigue pas du tout de poser. Je ne demande que cinq minutes de répit de temps en temps.

— On vous les accorde, dit gaiement Raymond. Et puisque ma mère a eu l'excellente idée de nous faire apporter cette carafe de limonade glacée, je vais vous en servir un verre. Vous l'avez bien mérité! Mais, voyons..., vous n'êtes pas bien ainsi. Voulez-vous un coussin?

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1894.

Sans attendre de réponse, il glissait un coussin turc sous les pieds de son modèle et mettait à sa portée le guéridon débarrassé du tricot maternel.

Mlle de Rochebrune, très souriante, se laissait faire. Une sensation mélangée de bien-être, de fatigue et aussi de chaleur, l'alanguissait.

Raymond la servait avec une sorte de courtoisie attendrie. Il lui savait un gré infini de s'être gardée si élégante et si fine dans ce coin perdu de province. A force de sympathie et de respect, il en venait insensiblement à un sentiment plus tendre : avec son caractère pliant et fataliste, docile aux impressions du moment, il se voyait déjà sur le point de céder au charme croissant de Marie-Thérèse et aux pressantes exhortations de sa mère. Sa vie, auprès de cette jeune fille, après qu'il aurait mis l'irrévocable du mariage entre lui et les mauvais liens qu'il croyait brisés pour toujours, s'écoulerait douce, calme, remplie de pure tendresse; ce ne serait plus l'amour et son exaltation, mais son cœur se reposerait.

Tandis que Marie-Thérèse buvait sa limonade à petites gorgées, lui, s'étant rafraîchi d'un seul trait, pour ne pas perdre de temps, commençait à teinter d'or plus clair les cheveux blonds dressés en brosse au-dessus du front.

Elle le regardait travailler :

— Et vous partez dans huit jours pour Vichy? demanda-t-il.

— Oui. Je me réjouis beaucoup, je n'ai jamais vu de villes d'eaux.

— Pourquoi Vichy plutôt qu'une autre?

— Parce que les eaux seront excellentes pour mon père. Et puis, une tante à lui, que son docteur envoie cette année à Carlsbad, nous prête la moitié de sa villa toute meublée dans les environs du nouveau parc, où elle passait d'habitude ses étés. Vous connaissez Vichy, n'est-ce pas, monsieur?

— Oh! moi, je suis un vieil habitué. J'ai déjà retenu ma chambre à l'hôtel. J'y serai un jour ou deux avant vous.

— Est-ce que c'est gai, Vichy?

— Cela dépend du monde qu'on rencontre. L'année dernière, celle du grand-duc, il y avait une société très brillante. J'ignore s'il reviendra. Mais je retrouve toujours à mon hôtel, ou ailleurs, plusieurs amis qui, comme moi, sont des fidèles. Vous me permettrez de vous les présenter, mademoiselle!

— Volontiers, dit Mlle de Rochebrune, dont le regard brillant souligna l'acquiescement.

— Mon père aussi a beaucoup de relations, reprit-elle. Cela m'étonnerait fort, si, parmi toutes les personnes qu'il connaît, il ne s'en trouvait pas quelques-unes dans un endroit aussi fréquenté.

Quel ennui que nous n'ayons pas une liste des étrangers, nous pourrions voir tout de suite.

— C'est bien facile, s'empressa de répondre Raymond. Je reçois le journal de Vichy. Il doit être ici.

Il se leva et éparpilla d'un revers de main les lettres et journaux arrivés du matin.

— Voici, fit-il. Je n'ai pas même déchiré la bande. A vous de m'apprendre ce qui se passe.

Marie-Thérèse ouvrit le journal et s'amusa à le parcourir, citant à haute voix les noms des personnes qu'elle croyait être de connaissance commune à son père et à M. de Doumance.

— Mais ce sera charmant! s'écria-t-elle. Le grand-duc de Russie est prochainement attendu. Je n'ai jamais vu une Altesse. Ce que c'est que de vivre à la campagne! J'espère qu'on donnera de belles fêtes en son honneur. Et cela nous amènera beaucoup de Russes. On les dit si aimables. Est-ce aussi votre avis?

— Aimables... et perfides comme l'onde, dit ironiquement le peintre, en chargeant sa brosse de couleurs. Je vous souhaite de ne pas sacrifier à la mode des amies russes, mademoiselle!

— Pourquoi?

— Parce que vous pourriez bien être déçue.

Elle continua de feuilleter la liste, interrogeant parfois Raymond, qui peignait avec assiduité.

— Tiens, fit-elle, Mme Martigues..., à l'hôtel des Sources. Serait-ce une parente du député Martigues avec qui mon père a dîné, lors de son dernier séjour à Paris?

Si elle n'eût pas été absorbée par le journal, Marie-Thérèse aurait remarqué l'altération subite des traits de Raymond et l'éclair qui passa dans ses yeux.

« Elle est à Vichy... Dans mon hôtel... Et pourquoi? »

Ces mots s'entre-croisaient dans son cerveau, en un tourbillon. Il recomposa ses traits cependant et répondit, d'une voix laconique.

— C'est la belle-sœur du député... et c'est une Russe.

— Une Russe! Et vous la connaissez?

— Sans doute...

— Est-elle jolie?

— Très belle... Mais voici le moment où votre concours va me redevenir nécessaire, mademoiselle, si vous le voulez bien...

— Oh! je suis toute prête.

Et elle vint d'elle-même reprendre sa place de modèle sur un siège élevé, la tête tournée de trois quarts, pour offrir au peintre les lignes de son menton et de sa bouche sérieuse, baignés de pleine lumière.

— Qu'a-t-il donc? se demandait-elle, tout en s'efforçant de garder son immobilité rigide. On dirait qu'il est mécontent.

Pauvre Marie-Thérèse! Se douta-t-elle qu'elle n'avait jamais été plus près de la réalisation de son rêve, et qu'un nom malencontreusement jeté par elle dans la conversation, réveilla le passé assoupi, et suffit de nouveau à tout remettre en question?...

Raymond peignait d'une main nerveuse, au hasard. A la tête brune de son modèle se substituait devant ses yeux une autre figure de femme blonde, avec des yeux bleus profonds, comme un lac de montagne sous un ciel d'été.

« Que vient-elle faire à mon hôtel? » ne cessait-il de se demander. La réponse jaillissait, involontaire et orgueilleuse, dans son cœur : « C'est pour toi! »

Il l'avait rencontrée dans le monde, l'hiver précédent, et tout de suite il s'était senti attiré vers elle par un attrait dont il n'avait pas d'abord mesuré la puissance. Les allures de la jeune femme, très indépendantes et même un peu excentriques, semblaient écarter l'idée d'un sentiment sérieux, et il avait cru à une conquête facile. Mais elle l'avait repoussé, sans le décourager pourtant, et ce jeu cruel d'une saison, qui lui avait coûté des larmes, où il avait laissé un peu de sa dignité, et qu'il avait interrompu enfin, dans un élan d'amour-propre, pour rentrer dans son nid de province, où l'affection maternelle, pensait-il, guérirait cette blessure, comme elle en avait déjà guéri d'autres. Il ne s'était point trompé : la bienfaisante influence l'avait apaisé, secondée par une autre dont la douceur s'insinuait en lui. Il allait oublier, et voici qu'en ce moment même, à la minute presque où sa vie allait s'engager, l'appel de la sirène résonnait de nouveau. Car enfin, ce ne pouvait être que pour lui qu'elle venait à Vichy, à l'hôtel où il descendait toujours, à l'époque de l'année où on l'y attendait. L'orgueil d'avoir été le plus fort tendit tout son être, en même temps qu'une invincible tristesse, où il y avait de la pitié et comme une sourde honte, l'empêchait de lever les yeux sur Marie-Thérèse. Un moment encore il essaya de travailler : puis, incapable de fixer son effort et de rester assis, il se leva d'un mouvement brusque, et jetant son pinceau :

— Je suis fatigué, dit-il, il faut que je m'arrête.

Il ajouta, en hésitant un peu :

— Mais je ne veux pas abuser de vous, mademoiselle, et, pour terminer, je pourrai me passer de votre concours.

— Oh! je vous assure, s'écria Marie-Thérèse...

Comme leurs regards se croisaient, elle s'arrêta net, le cœur serré d'une soudaine angoisse, pressentant qu'il n'était plus le même.

— Voici votre mère, reprit-elle.

C'était une diversion : elle descendit de son tabouret et courut au-devant de la douairière qui, en entrant, remit à son fils le courrier qu'on venait d'apporter.

— Voyons un peu où vous en êtes, dit la vieille dame, en passant amicalement son bras sous celui de la jeune fille, qu'elle conduisit devant la toile... Positivement, on dirait que votre frère va parler... Oh! Raymond a beaucoup de talent!

— Oui, répondit Marie-Thérèse, je ne crois pas que Bonnat eût mieux fait.

En la voyant si naïvement admirative, si confiante encore, malgré l'intuition qui venait de l'effleurer, Raymond fut traversé d'un éclair de remords : il s'était déjà fait aimer, il n'était plus libre. Mais il secoua cette troublante image :

— Bah! se dit-il, pendant que les deux femmes, toujours appuyées l'une sur l'autre, contemplaient encore le portrait, ce n'est pas moi qu'elle aime, c'est le mariage. Elle trouvera. Tandis que moi...

Sa pensée, qu'il laissa en suspens, s'envolait déjà vers l'autre...

— Je venais vous chercher, dit Mme de Doumance. On va servir le déjeuner. Vous devez avoir faim, ma belle, après cette longue séance. Raymond! Eh bien, mon fils, à quoi penses-tu?

Raymond tressaillit et, ouvrant l'enveloppe d'une des lettres que sa mère venait de lui remettre, il répondit :

— Je vous suis.

Sa résolution était prise, et le hasard lui fournissait un excellent prétexte. Un instant après, il entra à la salle à manger, calme en apparence, et causa gaiement, comme si rien ne s'était passé en lui. Mais sa mère, accoutumée à deviner ce qu'il ne lui disait pas, s'inquiéta : « Il a quelque chose, pensa-t-elle, surprise par ce que cette animation avait de brusque et de factice; Marie-Thérèse lui aurait-elle déplu? » Son regard soupçonneux passait de l'un à l'autre des jeunes gens. Mlle de Rochebrune, peu perspicace, comme on l'est à son âge, ne remarquait rien de ce discret manège. Sa quiétude, un instant troublée, se reformait sans un nuage.

« Quand je serai la maîtresse de cette maison, pensait la jeune fille, je donnerai des soirées pour Odile, — et c'est moi qui la marierai; — des dîners pour papa, où il rencontrera beaucoup de jolies femmes; maman aura enfin son appartement à elle, bien tranquille où, quand elle le désirera, elle pourra se reposer en paix. »

Un amour, fait de reconnaissance, de bonne volonté, d'expansion, véritable amour de jeune fille, qui ignore la passion et qui n'a pas reçu le baptême des larmes, animait alors tout son cœur pour celui qui personnifiait la réalisation du bonheur rêvé.

« Cela ne vient pas d'elle, se disait la douairière, continuant son monologue intérieur et surprenant le regard des beaux yeux de Marie-Thérèse, illuminés de joyeuse tendresse, qui se fixaient sur Raymond, chaque fois qu'il parlait... Et pourtant, il y a quelque chose. Il a son air des mauvais jours...

Les heures chaudes de l'après-midi se passèrent sur la terrasse, à l'ombre tiède des antiques marronniers. Tandis que la douairière, après le café, faisait sa sieste, Marie-Thérèse, assise presque à ses pieds dans une basse chaise d'osier, feuilletait paresseusement un livre, et rêvait.

Raymond leur avait faussé compagnie, sous prétexte d'un fermier à recevoir. Vers trois heures, comme sa mère s'éveillait, il reparut, apportant des journaux, et il se mit à lui lire quelques articles à haute voix, ainsi qu'il avait coutume de le faire lorsqu'il se trouvait à la maison. Marie-Thérèse ne l'écoutait qu'à demi : mille pensées roses et indécises flottaient dans son cerveau et l'occupaient confusément.

— Je ne vois plus rien qui mérite d'être lu, dit enfin Raymond en reposant son journal. Les choses sont au calme plat. Peut-être que nous avons ennuyé mademoiselle?

— La politique ne vous intéresse pas, ma chère enfant? demanda a douairière, en se tournant vers la jeune fille.

— Oh! pas du tout, madame, répondit-elle.

Doumance et sa mère se mirent à rire.

— C'est-à-dire, se hâta d'expliquer Marie-Thérèse, un peu confuse et craignant de leur paraître sotte, que je m'y intéresserais beaucoup si je pouvais la suivre. Mais, sauf quand mon père est malade et que nous devons les lui lire, nous ne voyons jamais de journaux, Odile et moi. Si vous saviez comme on est peu au courant des choses, quand on vit toute l'année à la campagne!

— Patience! vous ne resterez pas toujours dans ce village perdu, murmura la vieille dame en effleurant du bout des doigts les cheveux noirs de sa jeune amie.

Un silence s'ensuivit, où chacun s'absorba dans ses secrètes pensées. Sur l'azur lourd, de petits nuages, légers comme des souffles blancs, se pourchassaient capricieusement.

La comtesse étouffa un bâillement.

— Il fait un peu moins chaud, dit-elle en s'appuyant, pour se lever, sur l'épaule de Marie-Thérèse. Puisque cette enfant désire rentrer de bonne heure, nous allons la reconduire. Quelle voiture prends-tu, Raymond?

— Excusez-moi, fit le jeune homme troublé dans un rêve. Il m'est impossible de vous accompagner. Je le regrette! Figurez-vous

que j'ai reçu ce matin une lettre de mon ami, Pierre de Chailles, qui me prie d'aller le rejoindre sans retard à Paris. Il est malade, je ne puis refuser. Je compte même partir ce soir : j'ai tout juste le temps de me rendre à Mâcon et de joindre l'express.

— Ah!... bien, dit la douairière. Dans ce cas, nous nous passerons de toi. Veux-tu donner l'ordre qu'on attelle la victoria?

Le visage de Mlle de Rochebrune, moins habile dans l'art de cacher ses déceptions, s'était subitement assombri.

— Je vais me préparer, madame, dit-elle d'une voix qui trahissait, malgré elle, son désappointement.

Elle se dirigea, d'un pas lent, vers la maison. Mme de Doumance s'empara du bras de son fils.

— Qu'est-ce que cela veut dire, Raymond? demanda-t-elle, incapable de se contenir plus longtemps. Tu veux, tu ne veux plus! Je te comprends de moins en moins.

— Je suis vraiment contrarié, mais je ne puis pas me soustraire à ce devoir d'amitié, dit-il d'un ton assez brusque.

— Et Marie-Thérèse! que va-t-elle penser de toi? Que dois-je lui dire?

— Ce que vous jugerez bon, fit-il. Je crains d'avoir donné trop d'espérances à cette jeune fille!

Il fut chagriné aussitôt de la peine qu'il faisait à sa mère, car, en la quittant, sur la dernière marche du perron, il ajouta d'une voix radoucie, les lèvres contractées d'un sourire singulier.

— Croyez-moi, je ferais un très mauvais mari!

Il se trouva de nouveau dans la cour quand sa mère et Mlle de Rochebrune réapparurent, voilées, gantées, leurs ombrelles à la main; et il les aida à monter en voiture.

— Seras-tu absent longtemps? demanda Mme de Doumance, tandis qu'il arrangeait une couverture sur ses genoux, avec des soins de fille dévouée.

— Je ne sais pas. Cela dépendra de Pierre. Pas plus de deux ou trois jours, j'espère. Je ne pense pas que j'aurai le plaisir de vous revoir avant mon départ pour Vichy, mademoiselle?

— C'est peu probable, répondit Marie-Thérèse, qui avait recomposé son visage et souriait.

— Alors, c'est au revoir, à Vichy? dit Raymond.

— A Vichy, répéta Marie-Thérèse en inclinant la tête.

Et dès qu'elles furent seules, emportées au trot rapide des alezans sur la route de Saint-Sauveur à Mailly, dont la blanche traînée poussiéreuse s'allongeait à ras des champs uniformes, les deux femmes s'abandonnèrent de nouveau à leurs réflexions. Marie-Thérèse était triste : pourquoi la journée si bien commencée s'ache-

vait-elle sur cette impression morose? Pourquoi ce départ subit de Raymond? Une envie de pleurer la serrait à la gorge, et le temps lourd, qui se plombait de plus en plus, sans un souffle de brise, incitait à l'abattement.

— Nous aurons bientôt de la pluie, fit observer la douairière, pour rompre le silence prolongé.

— Je l'espère, répondit la jeune fille.

La vieille dame retomba dans son mutisme, et Marie-Thérèse, de peur de la déranger, ne lui adressa pas la parole.

— Il faut, en toute chose, savoir ce que l'on veut, reprit la comtesse, comme le cocher ralentissait l'allure de ses chevaux pour gravir la route montueuse qui longeait le village de Mailly..., et tendre au but que l'on s'est proposé de toute sa volonté. Ceux qui veulent, — elle pesa sur les mots, — réussissent toujours. Avez-vous de l'énergie, Marie-Thérèse?

— Si je n'en avais pas, je serais la première de notre nom qui en manquât, madame, répondit Mlle de Rochebrune.

— Alors, embrassez-moi, mon enfant, vous voici arrivée. Et je vous prie de m'excuser auprès de votre mère. Je suis un peu lasse; je préfère ne pas descendre aujourd'hui. Revenez me voir, si la société d'une vieille femme comme moi ne vous ennuie pas trop.

Odile guettait sa sœur dans la cour d'entrée. Dès qu'elle l'aperçut, elle s'élança au-devant d'elle, en s'écriant :

— Marie-Thérèse! Marie-Thérèse! Si tu savais! Nous avons eu une visite pendant ton absence! Devine qui? M. d'Arbeilles et un de ses amis. Ils sont restés tout une heure. Maman ne les a pas vus à cause de sa migraine, mais papa a été charmant!

— Ah vraiment! dit la jeune fille avec un sourire légèrement malicieux. Je regrette d'avoir manqué leur visite.

— Oh! tu les reverras! Et ce qu'il y a d'absolument délicieux, ajouta Odile en passant le bras de Marie-Thérèse sous le sien, c'est que M. d'Arbeilles et son ami vont aussi à Vichy. Voilà une chance! Nous nous amuserons follement, dans ce Vichy! Ce que je me réjouis de partir, moi!

V

Le lieutenant d'Arbeilles, en civil, une rose coquette attachée au revers de soie de son smoking, s'approcha d'un groupe qui se tenait un peu à l'écart, sur la terrasse du casino de Vichy.

— On suffoque dans ce théâtre, dit-il en venant s'asseoir à côté d'Odile de Rochebrune, sans vouloir remarquer les regards courroucés que le comte leur lançait à tous deux.

— Et Doumance? demanda une voix.

— Doumance? Il tient compagnie à Mme Martigues.

Un sourire, très discret, effleura quelques physionomies.

— Ah! Mme Martigues!... Et son mari, qu'est-il devenu?

— Il est reparti par le train de six heures. Il déteste les villes d'eaux en général, et Vichy en particulier. C'est un grand sacrifice qu'il fait aux convenances de venir, de temps à autre, passer ici vingt-quatre heures auprès de sa femme.

— C'est un original.

— C'est un savant. Il n'est heureux qu'avec ses livres et ses enfants. Ils en ont trois, vous savez, le père les adore et passe tout l'été en leur seule compagnie, dans son château de Normandie.

— Tandis que sa femme se divertit à sa manière! C'est un mari commode!

— Elle est à Vichy pour sa santé..., avec des amis. Par exemple, aujourd'hui, nous avons failli la perdre. Elle voulait repartir avec son mari parce qu'un des enfants est malade. Elle est bonne mère, au fond.

— Alors, pourquoi est-elle restée?

— Ah! je ne sais pas! On l'a rassurée.

De nouveau on sourit, plus franchement. Les jeunes filles, qui n'avaient pas pris part à la conversation, sourirent aussi, par contenance. Mais Marie-Thérèse fronça les sourcils.

Elle était assise entre sa mère et un tout jeune homme, de dix-neuf à vingt ans, petit et blond, dont les yeux bleus éclairaient de franche bonté la face rose d'Anglo-Saxon, duvetée sur la lèvre supérieure d'une pâle moustache naissante.

Il fut seul, dans la société, à surprendre la contrariété que venait d'éprouver sa voisine, et il chercha aussitôt un moyen de lui exprimer sa délicate sympathie.

— Voulez-vous me permettre de changer votre chaise de place, mademoiselle, murmura-t-il enfin. Vous êtes juste en face d'un bec de gaz qui vous fatigue.

Marie-Thérèse, reconnaissante, laissa tirer sa chaise dans une encoignure qu'assombrissaient de leurs feuillages étalés deux plantes vertes en caisse; ainsi, les grosses larmes qui scintillaient au bord de ses paupières purent tomber en paix, sans autre témoin que le regard bon, compatissant, du jeune homme.

Depuis trois semaines que durait la lutte, elle était bien forcée de s'avouer qu'elle perdait chaque jour un peu du terrain que gagnait sa rivale. Malgré son vaillant courage, soutenu par les exhortations de ceux qui avaient intérêt à voir s'accomplir ce mariage, elle frémissait de se sentir vaincue d'avance, car quelles armes peut employer une jeune fille contre une femme? Ne doit-

elle pas, avec un soin extrême, emprisonner son cœur, son esprit, sa personnalité dans une réserve de convention, si elle ne craint de se faire mal juger? C'est pourquoi on ne connaît pas les jeunes filles : on les aime rarement. On les épouse, quand elles ont une dot, et l'on fait alors un voyage de découvertes. Mais les pays les plus intéressants, faute d'être connus, restent souvent inexplorés.

« La partie n'est pas égale, se disait amèrement Marie-Thérèse; *elle* le sait bien; c'est ce qui la rend si sûre d'elle-même! » Mme Martigues affectait surtout envers elle une amabilité condescendante et légèrement dédaigneuse qui l'exaspérait.

Blessée dans son tout jeune amour, elle subissait encore l'humiliation de savoir que les péripéties de son malheureux roman défrayaient les conversations de son petit entourage, M. de Rochebrune ayant parlé trop tôt; et c'étaient, chaque fois que Raymond la quittait pour aller rejoindre Mme Martigues, des regards apitoyés ou franchement indiscrets qui mettaient son orgueil au supplice.

« Mais, pensait Doumance agacé (car, si sa conscience ne le laissait pas sans reproche, il s'irritait néanmoins du droit que s'arrogeaient ces étrangers de juger sa conduite et de la bienveillance maladroite qu'ils témoignaient devant lui à Marie-Thérèse), je n'ai rien promis. Parce qu'on connaît une jeune fille dès l'enfance et qu'on est lié avec sa famille, on n'est pas tenu de l'épouser! »

Ces raisons étaient mauvaises, il le savait, et son irritation s'en accroissait. En tout cas, il n'avait donné à personne le droit de se mêler de ses affaires!

..... L'orchestre jouait en sourdine délicate le menuet de Boccherini. Dans le parc, qu'élargissait l'ombre, les lueurs jaunes des réverbères trouaient la noire épaisseur des arbres, et dans ces ronds éclairés passaient de lentes et sentimentales silhouettes. Dans la salle, étincelante, au contraire, s'entassait une foule hétéroclite et parée. Odile jouissait de tout son cœur. Curieuse, elle observait les toilettes, les allures, et, de temps en temps, elle se penchait pour échanger avec son compagnon une remarque à voix basse. Sans sa grosse préoccupation, Marie-Thérèse se serait aussi amusée de cette vie si neuve pour elle; mais elle restait triste, absorbée, sans regards pour personne.

Elle était assise auprès des sœurs, il y en avait cinq! du jeune Anglais, Bertie Ford, dont nous venons de parler. Cette famille Ford, — le père, un général retraité, la mère, leurs filles et le fils, fraîchement promu au grade de sous-lieutenant dans l'armée de Sa Majesté Britannique, — habitait le premier étage de la villa dont les Rochebrune occupaient le rez-de-chaussée. Tout

de suite des relations de très bonne amitié s'étaient nouées entre les deux familles.

— Cinq filles! Et pas une de mariée! s'était écriée la mère de Marie-Thérèse et d'Odile, lorsqu'on avait discuté la question des rapports à avoir avec les nouveaux voisins. Oh! la pauvre femme! Je lui ferai une visite.

Elle avait été surprise de rencontrer, au lieu d'une victime, une femme souriante et gaie, de santé assez frêle, mais qui ne paraissait nullement désolée d'avoir conservé toutes ses filles auprès d'elle. Par exception, la famille se trouvait réunie au complet.

— Mais pas pour bien longtemps, avait dit Mme Ford avec quelque mélancolie. Car, dès l'automne, Bertie ira rejoindre son régiment aux Indes, et, ce sera dur, sept années sans revoir mon fils! Blanche, ma seconde fille, celle qui est *nurse*, rentrera dans son hôpital; et Florrie, la troisième, se mariera, à notre retour. Nous sommes si heureux cependant de les grouper ici, autour de nous, peut-être pour la dernière fois!

Tandis que Marie-Thérèse se liait plus particulièrement avec l'aînée des demoiselles Ford, Cécile, une charmante fille de trente ans, intelligente et bonne, qui portait gaiement son célibat, et qu'Odile devenait troisième dans l'étroite intimité des jumelles de dix-huit ans, Mme de Rochebrune se faisait peu à peu une amie de la mère des jeunes Anglaises. Elle avait été sevrée depuis tant d'années du bonheur d'épancher son cœur qu'elle s'était donnée tout entière, avec l'ardeur naïve d'une jeune fille, à cette nouvelle amitié. Ce séjour à Vichy passait comme un fil d'or dans la trame de sa terne existence, faite de petits soucis et d'un grand découragement. Elle jouissait d'une sécurité et d'un confort dont elle avait désappris la douceur. Sa maison vaste, commode, largement pourvue de toutes les choses nécessaires, lui semblait charmante à habiter après le délabrement de Rochebrune, et l'argent ne manquait pas non plus, grâce à une heureuse spéculation du comte qui lui avait mis quelques mille francs inespérés d'argent comptant dans la poche. D'humeur gracieuse depuis qu'il se retrouvait, comme il disait, dans son élément, il déchirait les rouleaux d'or avec une insouciance qui troublait seule la quiétude de sa femme. Elle se crut d'abord obligée, par conscience, de hasarder quelques timides observations.

— Ne verrez-vous donc jamais que le petit côté des choses, ma chère? lui avait-il répondu. Les dépenses que je fais sont nécessaires pour marier nos filles. Voulez-vous qu'elles continuent à végéter toute leur vie dans cette masure branlante de Rochebrune?

Mais s'il n'avait rien épargné pour lui-même, il avait été également généreux pour les autres. Les deux sœurs avaient reçu de

jolies robes et on les compta parmi les élégantes de Vichy; leur mère avait eu aussi des toilettes. Et ce n'étaient tous les jours que parties, cavalcades, déjeuners au champagne sur quelque pelouse des environs, sauteries dans le salon des Rochebrune.

Sans l'inquiétude que lui causaient ses filles, la pâle comtesse eût été presque heureuse. Mais, malgré les dépenses de toute sorte et l'amazone toute neuve qui faisait valoir sa jolie taille, les affaires de Marie-Thérèse n'avançaient pas : au contraire; et Odile commençait à donner de nouvelles angoisses à sa mère.

— Surveillez donc votre fille cadette! avait dit le seigneur et maître. Ne voyez-vous pas que d'Arbeilles ne la quitte plus!

— Mais..., s'ils s'aiment... Il est de bonne famille, avait objecté timidement Alice.

— De quoi vivraient-ils? Il n'a rien. Il est inutile qu'il la compromette par ses assiduités. D'ailleurs, je ne veux pas qu'elle se marie avant sa sœur.

Mais cette écervelée d'Odile avait un talent tout particulier pour déjouer la surveillance de ses parents, et le lieutenant d'Arbeilles, certainement, devait être doué d'un don d'ubiquité, car il se trouvait partout où l'on ne s'attendait pas à le voir surgir.

Ce soir-là, à une sortie d'entr'acte du casino, dans le flot élégant qui se déversait sous les ombrages, Mme Martigues que suivait Raymond, vint s'asseoir près de Mlle de Rochebrune. Elle était jeune, d'une réelle fraîcheur, avec une taille souple, les gestes félins, la voix caressante : ses yeux suaves trompaient sur son âme dont nul de ses amis ne déchiffrait le mystère embrouillé. Marie-Thérèse remarqua avec douleur le regard de Raymond constamment posé sur elle. Ah! qu'il était loin des promesses faites à sa mère, de la fiancée qu'elle lui avait choisie, des sages résolutions!

— Comme c'est dommage qu'une jeune fille ne puisse pas entendre *Francillon!* je vous aurais offert avec grand plaisir mon entrée, mademoiselle, dit Mme Martigues avec un sourire obligeant. Vous pourrez en profiter demain : on joue *Mignon*.

— Je vous remercie, madame, répondit froidement Marie-Thérèse. Si mon père juge à propos de nous y conduire, il nous trouvera des places sans que nous ayons le regret de vous priver de la vôtre.

Elle bouillonnait, mais sa voix restait polie : elle conformait sa conduite aux instructions de son père qui lui avait fait comprendre qu'une antipathie ouverte contre Mme Martigues serait du plus mauvais goût.

La jeune femme se mit à rire.

— Je vous l'aurais cédée de bien bon cœur, fit-elle. Mais,

puisqu'il en est ainsi, nous irons tous ensemble, demain. N'est-ce pas, comte ?

— Comme vous souhaiterez, dit Raymond.

Marie-Thérèse jeta sur lui un regard méprisant. Un instant leurs yeux se croisèrent, puis Raymond détourna les siens avec ennui. Par politesse, il échangea quelques remarques insignifiantes avec les petites Anglaises, et la conversation devint générale.

D'Arbeilles voulait organiser une excursion pour le lendemain : au milieu du conflit des propositions contradictoires, un pique-nique fut enfin décidé dans la forêt de Randan. La discussion s'anima alors sur l'arrangement de la partie ; puis on tomba d'accord de nouveau et on convint que ceux qui montaient iraient à cheval, les autres en voiture. D'Arbeilles, très excité, la voix claire, le geste vif, s'était mis debout pour pérorer. Il s'engageait à s'occuper de tout : des chevaux, des voitures, du lunch à emporter, des vins.

— Et le temps ? fit la voix gouailleuse de Bertie Ford. Vous engagez-vous aussi à nous assurer le beau temps ? Ici, de deux jours il pleut l'un ; or, il n'a pas plu aujourd'hui !

Mais d'Arbeilles, la main étendue vers le ciel criblé de menues étoiles, promit un temps délicieux. Malheureusement des inquiétudes s'étaient élevées et le projet accepté fut discuté à nouveau. Car le vent soufflait et la lune baignait dans un nimbe rougeâtre ; mais le désir tenace du jeune lieutenant finit par triompher.

— Ce diable de petit Anglais, bougonna-t-il à l'oreille d'Odile. Il a failli faire échouer notre partie !... Ce que ce sera gentil, dans les bois, pour causer !... A propos, montez-vous ?

— Non, dit la jeune fille avec un accent de regret ; Marie-Thérèse, mais pas moi.

— Surveillez donc Odile, glissa M. de Rochebrune en aparté à sa femme.

— Odile, viens ici, dit la comtesse d'une voix effarée.

Entre Raymond et Olga Martigues s'échangeaient à la même minute trois courtes phrases à voix basse :

— En êtes-vous ?

— Si on me veut !

— Je vous conduirai.

— Faut-il commander un cheval pour vous, Doumance ? demanda le lieutenant d'Arbeilles.

— Merci. Je préfère m'en occuper moi-même. J'ai mon loueur.

Marie-Thérèse tourna la tête pour cacher sa joie. Elle savait que Mme Martigues ne montait pas et elle avait craint un instant qu'il ne renonçât à monter lui-même pour rester auprès de la jeune femme.

La sonnette du théâtre appela : Mme Martigues et ses amis se levèrent.

— J'ai envie d'aller écouter ce dernier acte avec vous, dit alors le comte de Rochebrune, mû par une idée subite. Vous avez l'air fatigué, Alice, vous ferez bien de rentrer avec vos filles. Vous venez avec nous, monsieur d'Arbeilles?

L'intention était évidente. Le jeune homme, qui ne voulait pas se brouiller avec le père d'Odile, se résigna de bonne grâce.

Les deux sœurs suivaient des yeux le départ de ceux qu'elles aimaient : la cadette avec un éclair de malice, l'aînée en refoulant ses larmes. Mme de Rochebrune, docilement, se préparait à partir. Bertie Ford, dont le doux regard bleu ne quittait pas Marie-Thérèse, fit un signe à sa sœur aînée. Celle-ci comprit, se leva. Elle était grande, pâle, élégante, ayant conservé à trente ans la taille mince et le buste svelte d'une très jeune fille, ce qui faisait, à première vue, illusion sur son âge. Mais sa toilette, son assurance, ses manières étaient d'une femme.

— Je suis un peu lasse, dit-elle, sans s'adresser à personne en particulier. Si vous permettez, je vais aussi rentrer avec vous, chère madame. Bertie nous escortera.

— Partons tous alors, dit le général Ford, qui prononçait sa première phrase de la soirée. Je ne vois pas ce que nous attendons ici.

Il offrit son bras à la comtesse, et leur petit groupe éclairci descendit les degrés du casino et se perdit dans l'ombre du parc.

Les Rochebrune et leurs amis se séparèrent dans le vestibule de leur villa, commun aux deux appartements. Cécile Ford, peu démonstrative d'habitude, embrassait Marie-Thérèse en lui souhaitant une bonne nuit, tandis qu'Odile se suspendait au cou des jumelles.

— Quel ennui! dit-elle un instant après en entrant dans la chambre de sa sœur pour examiner le ciel. Ça se brouille. Il pleuvra demain...

Il ne plut pas. Mais le ciel resta voilé, d'une indécision irritante, avec des coups de vent vifs et frais qui déroulaient de grosses ouates blanches sur sa robe grise. Le pique-nique tomba dans l'eau. Cependant dans la matinée, un rayon de soleil étant venu éclaircir les nuées, on se décida, devant le désappointement de tous, à partir, en plus courte promenade, pour les Malavaux.

Le rendez-vous fut à deux heures, chez les Rochebrune. Et à deux heures, d'Arbeilles arrivait glorieux, conduisant une légère charrette à quatre places. Les autres voitures suivaient. Les jeunes filles aussitôt apparurent à la grille. Marie-Thérèse venait

la dernière, lentement; ses yeux gris, agrandis par un cercle de bistre, — elle n'avait pas dormi de la nuit, — brillaient d'un feu sombre sous l'aile de son chapeau de dentelle noire. Elle étrennait une toilette neuve, dernier cadeau de son père : une robe de foulard rouge, d'une coupe recherchée, avec des rubans noirs qui serraient, sans la raidir, sa taille onduleuse. Tout ce rouge, souple et chatoyant, l'enveloppait comme d'une montante flamme et échauffait délicatement sa peau blanche. Très en beauté, mais d'une beauté irrégulière, toute d'élégance, elle jouissait, malgré sa peine, de se sentir admirée, tandis qu'elle interrogeait la route d'un regard anxieux, presque irrité. Ne viendrait-il donc pas?

— Ah! Marie-Thérèse, soupira Odile, un peu jalouse de ne porter, elle, qu'une simple petite robe de percale, rafraîchie de l'année précédente, quand donc te marieras-tu?

Marie-Thérèse ne répondit pas. Tout le monde, sauf Raymond et Mme Martigues, était au rendez-vous. Et une espérance sournoise commençait à se glisser en elle, que la belle Russe ne viendrait plus.

— Ah! mais, nous partons sans eux, disait déjà la voix impatiente de d'Arbeilles :

Quand déboucha du haut de l'avenue une charrette à deux roues que Doumance conduisait, tandis que la jeune femme, à côté de lui, l'abritait de son ombrelle rose.

— Je vous ai fait attendre. Pardon, dit-elle en saluant ses amis. J'étais inquiète de mon petit Serge et j'ai attendu le courrier.

La route se déroulait à travers un paysage vert, paisiblement joli, mollement accidenté et sous un ciel d'une lividité qui s'accentuait de plus en plus. Marie-Thérèse, mordue de jalousie, regardait filer, toujours en avant, Raymond et Mme Martigues dans leur trop légère voiture, et restait sombre malgré tous les efforts de Cécile et de Bertie pour l'égayer. Durant tout l'après-midi, sa tristesse ne fit que s'accroître, un malaise nerveux lui ôtait toute sa force pour réagir; enfin, les violences qu'elle comprimait en elle depuis plusieurs jours éclatèrent, à une dernière provocation.

Aux Malavaux, après avoir erré par des sentiers où traînaient jusque sous les pieds des branches de ronces chargées de fruits sauvages, et goûté de quelques rafraîchissements à l'auberge du lieu, les uns voulurent se reposer un peu, tandis que les autres grimpaient, avant de repartir, aux ruines de ce qui a été autrefois, dit-on, un château des Templiers. Marie-Thérèse s'y était isolée, au-dessous d'une roche, et elle y rêvait mélancoliquement, quand Raymond et Mme Martigues, se croyant seuls, eux aussi, surgirent tout à coup devant elle. La jeune femme, debout, l'air candide

dans sa robe blanche, tendait les mains pour faire boutonner ses gants. Raymond, pour toute réponse, attirait ses deux poignets et y déposait des baisers. D'abord complaisante, la Russe regardait, à travers ses cils d'or baissés, cette pluie d'amour tomber sur ses mains; puis elle se dégagea soudain avec un geste de colère. Elle avait senti qu'on les épiait. Grande, mince, rigide, dans une immobilité sculpturale, Marie-Thérèse dardait sur eux des yeux d'incommensurable mépris.

Raymond, confus et embarrassé, entraîna sa compagne.

Un instant après, Marie-Thérèse, les yeux dilatés d'indignation, s'abattait sur le sol, éclatant en sanglots.

Ce fut ainsi que Cécile Ford, qui, inquiète d'elle, s'était mise à sa recherche, la trouva, affaissée sur le seuil, la tête dans ses bras et pleurant comme si son corps allait se briser.

— Chère, qu'est-ce qu'il y a? dit l'Anglaise qui devina aussitôt et la releva avec une douce fermeté. Dominez-vous... Ne pleurez plus! Vous aurez les yeux rouges et il ne faut jamais étaler son chagrin devant des indifférents.

— Ah! si vous saviez! s'écria la jeune fille, hors d'elle... Il lui baisait les mains, tout à l'heure, sous mes yeux!... Non, non, je ne m'imagine rien, puisque je les ai vus! N'a-t-elle pas honte? elle qui est mariée, elle qui est mère! Et lui, lui, presque mon fiancé!...

— Chère, calmez-vous, murmura son amie en l'entourant de ses bras.

Mais Marie-Thérèse se dégagea brusquement : la digue était rompue et le flot de ses colères échappait en phrases entrecoupées.

— Que peut-il aimer en elle? Elle a les cheveux teints! Elle est maquillée! Tout en elle est faux, étudié, détestable! Je la hais, je la méprise. Avant de la retrouver ici, il m'aimait. C'est elle qui l'a détourné de moi... Oh! quel charme exerce-t-elle donc sur lui?

— Chérie, écoutez-moi, supplia Cécile. Songez que si vous tardez encore, on va venir vous chercher, et il ne faut pas qu'on sache que vous avez pleuré. Ce soir, à la maison, nous causerons tranquillement. Suivez-moi, je vais baigner vos pauvres yeux.

L'orgueil de Marie-Thérèse l'aida aussitôt à se dominer. Ah! sans doute, elle serait plutôt morte que d'avouer les larmes qu'ils venaient de lui arracher.

Et docilement, elle se laissa conduire par Cécile auprès d'une petite fontaine naturelle, creusée dans le roc, où, à genoux, elle baigna ses yeux gonflés tandis que son amie réparait le désordre de sa coiffure.

— Non, dit-elle en se relevant et après un silence. Elle est jeune, elle est très belle..., bien mieux que moi!... Je comprends qu'elle

plaise. Mais enfin, Cécile, elle est mariée, et nous étions presque fiancés!... Comme il se joue de moi! Tenez, je l'aimais, mais je sens que je le hais autant qu'elle à présent!

« Pauvre enfant, pensa l'Anglaise, en prenant le bras de sa jeune compagne, combien faible devait être votre amour, pour disparaître ainsi à la première épreuve! »

Au tournant du sentier, elles retrouvèrent Bertie qui les attendait et les joignit aussitôt, sans mot dire, avec une touchante discrétion.

Et pendant ce temps, les deux mères s'entretenaient de leurs filles. Mme de Rochebrune, selon qu'on l'en avait priée, montait chez la femme du général prendre une tasse de thé. Volontiers, elle fût restée seule, tant ces après-midi de quiétude passées, tandis que son mari chaperonnait ses filles, sur un banc solitaire du parc ou dans le calme de sa fraîche maison avaient de douceur pour elle.

Mais elle eût craint de désobliger son amie en refusant.

— Chère madame, soyez la bienvenue, avait dit Mme Ford, alors que la comtesse, toujours timide, entrait en s'excusant d'avoir devancé l'heure.

Elle la fit asseoir auprès d'elle, sur un petit balcon à la mode suisse, en bois sculpté, abrité d'une tendine rouge et blanche, où tenaient juste leurs deux sièges, la table à thé, et une corbeille d'osier, où laines, soies, menus ciseaux, ouvrage commencé, roulaient pêle-mêle. De là, la vue s'étendait sur le nouveau parc, vaste jardin anglais, vert, frais, recueilli, jusqu'à la rive mélancolique de l'Allier.

Dans la chambre, Florrie, la jeune fille, surveillait la bouilloire sifflante. Et tout de suite Mme de Rochebrune se sentit à l'aise dans cet aimable et familial intérieur.

— Vous n'avez plus besoin de moi, maman? interrogea après un moment Florrie.

Elle avait versé pour la seconde fois le thé blond dans les tasses et encapuchonné la théière du *cosey* de soie bleue brodé de fleurs éteintes.

— Non. Allez, dit la mère avec un indulgent sourire.

— Elle est restée pour écrire à son fiancé, expliqua-t-elle à son invitée.

— Ah! fit Mme de Rochebrune que le tour donné à la conversation intéressa aussitôt. C'est gentil à elle de lui avoir sacrifié la promenade. Mais ils s'aiment beaucoup, n'est-ce pas? C'est un pasteur, ce monsieur, m'a dit Marie-Thérèse; un haut dignitaire de votre Église, sans doute?

— Oh! non, c'est un simple vicaire de campagne. La position n'est pas brillante, mais ils s'aiment, c'est là l'essentiel.

— Vous êtes heureuses, vous autres Anglaises, soupira la comtesse. Vous mariez vos filles sans dot, ou plutôt elles se marient toutes seules, tôt ou tard, peu importe. Et tout cela se fait simplement, ah! bien plus simplement que chez nous!

— Vous auriez tort de vous imaginer que cela va toujours sans soucis, répliqua en souriant Mme Ford. Le mariage de Florrie, par exemple, n'a pas été facile. Nous ne voulions pas... Nous eussions désiré une position plus brillante, surtout après la déception que venait de nous causer Cécile...

— Et alors?

— Alors, nous avons fini par dire oui. Florrie était majeure, elle se serait mariée sans notre consentement. Que faire? Nous avons pensé qu'il était plus digne pour nous et pour elle de le lui donner.

— La malheureuse enfant! s'écria Mme de Rochebrune, avec un geste effaré. Vous adresser des sommations respectueuses! Aurait-elle été jusque-là?

— Je le crains. Florrie a une volonté de fer.

— Mais quelle aurait été sa situation après? continua-t-elle, toute pâle à l'idée d'une telle rébellion. On ne l'aurait reçue nulle part!

— Dans votre pays, peut-être, mais dans le nôtre, si. Au contraire, on lui aurait plutôt donné raison, car nous n'avions rien à reprocher à ce jeune homme, si ce n'est de ne pas lui offrir une brillante position. Elle ne se déclasse pas, et, quelle que soit la situation de son mari, elle l'a acceptée. Mais, sans doute, je suis bien heureuse que le général ait cédé : c'est toujours un triste mariage que celui qui se fait sans la bénédiction des parents!

— Et Cécile? demanda timidement Mme de Rochebrune.

Mme Ford passa sa main délicate, ornée de curieuses bagues indiennes, sur son front et soupira.

— Cécile, murmura-t-elle enfin, c'est là, vous le dirai-je, notre gros chagrin. Car elle ne sera jamais heureuse, la pauvre chère!

— Je ne croyais pas vous faire de la peine, balbutia son amie toute confuse. Ne m'en parlez pas, si je suis indiscrète.

— Oh! ce n'est pas un secret, s'empressa d'ajouter Mme Ford. Cécile vous en parlerait elle-même. Elle a été fiancée à un homme vraiment supérieur, lord H., qui mourut de la fièvre typhoïde, il y a cinq ans. Depuis, elle a été demandée par le propre frère du défunt, l'héritier du titre, qui aimait, paraît-il, notre fille, depuis des années, et qui n'aurait jamais parlé sans la mort de son frère. Mais Cécile veut rester fidèle à son unique amour. Lord H. est revenu plusieurs fois à la charge avant de comprendre que son refus était irrévocable : si elle l'avait voulu, elle serait aujourd'hui

une des plus riches et des plus grandes dames de l'Angleterre. Cécile est la beauté de la famille, nous sommes très fiers d'elle, nous aurions été très flattés de ce mariage.

— Il faut être bien riche et bien indépendant pour refuser un tel parti, dit Mme de Rochebrune.

— Mes filles ne sont pas riches pourtant. La pension du général est viagère et c'est la plus grosse portion de notre revenu. Mais nous ne sommes pas inquiets : nous pourrons toujours achever l'éducation des deux cadettes et défrayer pendant quelques années les dépenses de Bertie à l'armée, et les aînées sont élevées à savoir se tirer d'affaires.

Sa compagne l'avait écoutée avec un étonnement croissant.

— Vous devez être bien tourmentée! s'écria-t-elle enfin.

Elle pensait : « Cinq filles! l'aînée ne se mariera pas, Blanche non plus, elle a la vocation; Florrie se marie mal, les jumelles ne veulent pas se séparer. Mon Dieu! Que deviendrais-je à sa place?... »

— Je suis sûre que vous me plaignez, reprit Mme Ford avec un fin sourire, ou que vous me taxez d'insouciance? Mais non! quand je les ai toutes autour de moi, gaies, contentes de leur sort, mon Dieu! je me rassure et je crois en la vie comme elles.

Elles restèrent un instant sans parler; Mme de Rochebrune, les mains croisées sur ses genoux, la tête détournée, regardait dans le parc.

« Elle n'est pas heureuse », pensa l'étrangère, qui observait avec une croissante sympathie ce mince visage fané, dont la peau trop fine se plissait de rides précoces. Les cheveux blonds aussi se dédoraient en tons gris sur les tempes, la bouche tombait aux coins, creusant deux sillons tristes, et la taille se courbait, sans force, comme celle d'une vieille femme.

— Vous vous êtes mariée très jeune, n'est-ce pas? demanda tout à coup Mme Ford.

— Oh! fit Alice, si jeune! je n'avais pas dix-sept ans.

— Et votre famille est éteinte, je crois, m'avez-vous dit?

— Ma proche famille, oui. Mon père mourut un an après mon mariage et je n'ai plus qu'une demi-sœur, de beaucoup mon aînée, qui est entrée en religion quand j'étais encore petite fille et qui est maintenant dans un couvent près de Paris.

— Vous n'êtes pas en relations avec elle?

— Si. Quand j'habitais Paris, lors des premières années de mon mariage, j'allais la voir souvent. A présent, je l'ai un peu perdue de vue et nous correspondons plus rarement. On se comprend si mal quand on ne peut qu'écrire!

Elle se tut, appuya pensivement son menton sur sa main. Ce

qu'elle ne disait pas, c'est que les lettres de sœur Claire, que trente-cinq ans de vie cloîtrée avaient rendue très incompétente dans les affaires de ce monde, ne sachant que lui vanter les joies infinies du renoncement et de la soumission à la volonté divine, la laissaient plus découragée, plus inhabile que jamais à faire face aux difficultés de sa vie.

— Si vous avez habité Paris, vous devez vous ennuyer toute l'année à la campagne, reprit Mme Ford, désireuse de renouer la conversation.

— Oh! nullement. J'ai eu beaucoup de chagrins, au contraire, à Paris, — beaucoup d'ennuis, veux-je dire. Moi-même, j'ai été élevée à la campagne, en Bretagne; j'en ai gardé de si bons souvenirs!

Et, prise d'un soudain besoin d'intéresser à son histoire cette sympathique amie, elle devint tout à fait communicative, racontant d'abondance, au hasard. Quelle joie, pour cette âme comprimée, d'évoquer librement le vieux manoir aimé de Bretagne, l'âpre pays sous un ciel rude, les figures de son père, de sa sœur, des amies d'autrefois, dont elle conservait, depuis combien d'années, la silencieuse mémoire!

. . . .

— Cécile, dit Bertie à sa sœur, en rentrant de la promenade aux Malavaux, avez-vous remarqué? *Elle* avait les yeux pleins de larmes. Je suis sûr que cette migraine n'est qu'un prétexte et qu'elle s'est retirée dans sa chambre pour pleurer. Ne trouvez-vous pas indigne la conduite de cet homme envers elle? Oh! si elle était ma sœur, je saurais bien le forcer à agir en *gentleman*. Mais vous, ne pourriez-vous rien faire pour elle?

— C'est si délicat d'intervenir dans ces choses-là, répondit Cécile en hésitant. Et dans un pays où les mœurs sont si différentes des nôtres! Avec des compatriotes, je retrouverais ma liberté d'agir; mais ici, j'ai toujours peur de dire ou de faire quelque chose de déplacé.

— Personne n'a encore pu vous adresser ce reproche, s'écria le jeune homme. Je vous en prie, ne vous laissez pas arrêter par de telles considérations.

— Je ne m'inquiète pas de ce que l'on pensera de moi, dit-elle en souriant un peu de l'énergie avec laquelle il venait de prononcer ces paroles. Ce que je crains, c'est de compromettre par une maladresse la cause de Marie-Thérèse. Cependant j'ai une idée...

— Laquelle? Aller dire à M. de Doumance qu'il est fou, qu'il est aveugle, que Mlle de Rochebrune vaut dix fois, cent fois mieux que cette Russe, qui est méchante et coquette, qui...

Cécile se mit à rire franchement.

— Quel enfant vous êtes, dit-elle. Si on vous laissait faire, tout espoir de succès serait perdu. Non, j'ai une autre idée.

— Quoi donc? demanda-t-il.

— Je vous la dirai demain, il faut que je réfléchisse encore...

VI

Le lendemain matin, avant le déjeuner, Cécile Ford se rendit chez Mme Martigues. Le domestique qui fit passer sa carte revint, au bout d'un instant, la prier de monter dans le petit salon. Comme elle en franchissait le seuil de son pas délibéré et tranquille, Raymond de Doumance justement se levait pour prendre congé.

— Vous me rassurez, lui disait la jeune femme d'une voix anxieuse.

Mais sa mobile physionomie, qu'éclairait déjà un sourire à l'adresse de sa visiteuse, subitement changea; une expression étrange durcit l'éclat de ses yeux bleus : d'azur profond qu'ils étaient, ils devinrent pâles, d'une froide lueur d'acier sous ses cils blonds, et debout, la main étendue, dans un geste assez emphatique mais sincère, elle ajouta, arrêtant le jeune homme qui allait sortir, après un salut à miss Ford.

— Souvenez-vous! S'il arrivait un malheur en mon absence, je ne *vous* le pardonnerais jamais!

— Avez-vous de meilleures nouvelles de votre petit garçon, madame? demanda Cécile en acceptant le fauteuil que Mme Martigues, de son joli geste, lui désignait.

— Il n'y a pas de changement, répondit-elle en s'asseyant à son tour. J'ai reçu un télégramme ce matin. Ce n'est jamais grave, ces bronchites des enfants? Serge est très fort, et il a son père et sa gouvernante pour le soigner. Cependant, si je n'avais écouté que mon cœur, je serais partie au premier mot de son indisposition; mais mes amis me disent que je suis folle de me tourmenter ainsi.....

Elle s'interrompit. Cette visite, à une heure où l'on était à peu près sûr de la trouver seule, intriguait beaucoup la jeune femme, car elle n'avait avec les Ford que des relations de simple courtoisie et aucune sympathie réelle ne poussait Cécile vers elle; mais déjà, avec sa finesse de Slave, elle croyait deviner ce que signifiait la présence chez elle de la jeune Anglaise : il s'agissait probablement de Marie-Thérèse, peut-être même de l'incident de la veille.

— Que c'est aimable à vous, mademoiselle, d'être venue me voir! reprit-elle avec une bonne grâce charmante.

Plutôt piquée au jeu que troublée, elle se demandait, non sans un malin plaisir, par quel détour habile, si elle avait deviné juste, l'amie de Mlle de Rochebrune amènerait la conversation sur ce très délicat terrain.

Mais son attente fut pleinement déçue. Cécile n'usait pas de faux-fuyants : sa belle franchise allait toujours droit au but. Elle avait longuement pesé la démarche singulièrement hardie qu'elle venait tenter et ne voulait pas perdre son temps en paroles inutiles.

— Vous m'excuserez de vous avoir dérangée ce matin, madame, dit-elle de sa voix sérieuse et vibrante, car je désirais justement un moment de conversation tranquille avec vous, au sujet de mon amie, — de *notre* amie, je crois? — Marie-Thérèse de Rochebrune.

— Mais, dit Olga en se mettant aussitôt sur la défensive et jouant l'étonnée, comment pourrais-je rendre service à Mlle Marie-Thérèse? Ce serait de tout cœur, je vous assure. C'est une personne distinguée, un peu froide, peut-être. Elle n'est pas très accoutumée au monde, je suppose. Les Rochebrune sont d'excellente famille. Quel dommage qu'elle ne se marie pas, elle ferait une charmante femme!

— Que je suis heureuse de vous voir si bien disposée envers elle! continua Mlle Ford. C'est précisément de son mariage que je désire causer avec vous, un mariage très avantageux, très désiré par les deux familles, et où elle avait mis tout son cœur, la pauvre enfant!

— Ah!... et cela ne marche donc plus, ce mariage?

— L'homme dont il s'agit est précisément, madame, un de vos amis, M. le comte de Doumance, dit la jeune fille sans se laisser troubler. Ils étaient pour ainsi dire fiancés avant de venir à Vichy. Depuis qu'il est ici, M. Raymond néglige Marie-Thérèse : elle souffre cruellement de cet abandon.

— Chère mademoiselle, dit Olga en levant sur son interlocutrice le plus bleu, le plus étonné des regards, excusez-moi... mais je ne comprends pas!... Mlle de Rochebrune, dites-vous, a été vaguement fiancée au comte de Doumance? Certes, il est un très beau parti pour une fille sans dot, mais, s'il ne l'aime plus, qu'y puis-je faire!

Les stores soulevés laissaient entrer une franche et paisible lumière : toute baignée de soleil, avec ses yeux de ciel cillés d'or, ses blonds cheveux en auréole, sans formes dans son large peignoir blanc, la jeune femme avait l'air d'un ange d'innocence; et Cécile, grave, brune, pâle, en robe sombre, formait avec elle un étrange contraste.

— Si M. de Doumance se détache de Marie-Thérèse, madame, continua-t-elle avec sa calme assurance que rien ne déconcertait..., c'est parce qu'il s'occupe beaucoup... d'une autre personne... qui

ignore sans doute ses engagements... Je suis sûre que ce qui vous semble une distraction sans conséquence vous déplaira quand vous saurez que ce jeu peut briser l'avenir d'une jeune fille...

Une franchise aussi inouïe eût fait mettre à la porte toute autre personne : mais le sérieux, la bonne foi, la candeur absolue avec lesquelles ces paroles étaient prononcées leur enlevaient ce qu'elles avaient de plus offensant. Pourtant Mme Martigues s'était redressée, les traits altérés, et sa physionomie presque angélique de tout à l'heure était devenue soudain dure et méchante.

— Avez-vous mesuré vos paroles, mademoiselle? dit-elle avec hauteur. Savez-vous ce que vous dites? Et pour qui donc me prenez-vous?

— Je ne songe pas à vous offenser, madame, répondit Cécile avec douceur... J'ai pensé que vous n'attachiez aucune importance aux hommages de M. Raymond et que c'était vous rendre un service que de vous avertir du mal que vous pouvez faire sans le savoir.

Cela était si simple, si franc, si imprévu, que la colère de Mme Martigues en passa brusquement, et qu'elle passa au rire :

— Vraiment! reprit-elle, il n'y a qu'une Anglaise au monde pour dire des choses pareilles! Et peut-être bien qu'il n'y a qu'une Russe pour les écouter... Mais, chère mademoiselle, la conversation a trop bien commencé pour l'interrompre. Continuons, je vous en prie. Seulement, soyez franche tout à fait, et avant d'aller plus loin, avouez-moi que vous parlez au nom de Mlle de Rochebrune.

— Marie-Thérèse ignore, au contraire, ma démarche, dit vivement Cécile, je vous en donne ma parole, madame. Ainsi, que tout cela reste entre nous! Je vous ai dit ce que je pense, comme je le pense. Et si j'ose vous demander d'user de votre influence sur M. Raymond en faveur de mon amie, c'est que je vous crois bonne. C'est aussi parce que je vous ai vue souvent témoigner de l'amitié à Marie-Thérèse...

— ... Qui, en revanche, me déteste de toutes ses forces, interrompit Mme Martigues. Avouez qu'elle me déteste, votre amie? Elle doit m'accuser mélodramatiquement de lui voler le cœur de son fiancé et me maudire soir et matin!... Moi, je ne veux de mal qu'à mes ennemis... Quant à l'affaire elle-même, que vous en dirai-je?...

Elle hésitait un peu; elle continua, d'une voix moins sûre, qui trahissait l'effort :

— M. de Doumance est très empressé auprès de moi, c'est vrai, et il m'amuse, c'est encore vrai, parce qu'il a de l'esprit... Mais je suis mariée, je suis mère, et il perd sa peine... Il perd sa peine, je vous le répète... Vous voyez que je suis franche comme vous...

Visiblement, elle luttait contre ses sentiments confus :

— Il m'aidait à passer agréablement le temps de ma cure, et voici que vous venez me demander son cœur pour votre amie... Son cœur!... Eh, chère mademoiselle, prenez-le, prenez-le pour l'originalité du fait!... Je n'y tiens pas! Seulement...

Elle s'interrompit un instant et parut réfléchir.

— Seulement, reprit-elle, que voulez-vous que je fasse pour vous? Que je le renvoie? Vous connaissez bien peu les hommes, si vous croyez qu'on se débarrasse d'eux aussi facilement!... Que je le pousse dans les bras de Mlle de Rochebrune? Mais il la détestera, s'il le devine!...

Cécile l'écoutait avec étonnement.

— Faites comprendre à M. Raymond, dit-elle toujours sérieuse, qu'il n'a rien à espérer de vous. Quoi de plus simple? Et si cela ne réussit pas, vous n'en aurez pas moins fait une bonne action, au prix d'un petit sacrifice.

— Un petit sacrifice! répéta Mme Martigues... un petit sacrifice!... Mlle de Rochebrune peut se vanter d'avoir en vous une amie dévouée. C'est un bon point en sa faveur d'inspirer de telles amitiés.

Elle s'attendrit, rêva un instant, par un de ces brusques revirements assez fréquents dans les natures russes, elle se leva, courut au fond de la chambre, et là, tournée vers une petite image d'or appendue à la muraille, elle murmura, en se signant dévotement.

— Mon Dieu! je t'offre ce sacrifice. Donne-moi en échange la prompte guérison de mon petit Serge!

Sa dévotion superstitieuse avait l'habitude de ces accommodements, donnant donnant, avec le ciel, et désormais elle aurait cru porter malheur à son enfant en rompant la trêve jurée.

— Je ferai mon possible, mademoiselle, dit-elle en revenant à la jeune fille, qui n'avait rien entendu ni rien compris; je sermonnerai M. Raymond. C'est dit, je n'ai qu'une parole : je vous admire d'être si bonne! Et si je ne réussis pas, vous ne m'accuserez pas de mauvais vouloir, n'est-ce pas?

— Je suis très touchée, murmura Cécile, vraiment émue en lui serrant la main avec effusion.

L'excellente âme se réjouissait du bien qu'elle s'imaginait avoir fait. Elle, qui avait renoncé à jamais à être heureuse, croyait et travaillait sans cesse au bonheur des autres.

Bertie l'attendait en flânant dans les environs de l'hôtel. Dès qu'il la vit en sortir, il courut au-devant d'elle, impatient d'avoir des nouvelles.

— Tout va bien, cher, dit Cécile, les yeux rayonnants; et elle passa amicalement son bras sous le sien. Mme Martigues est avec

nous. N'avais-je pas raison de suivre mon idée? Rien ne vaut une simple et loyale explication.

— Je vous félicite d'avoir réussi, répondit Bertie. Je vous l'avoue, à présent, j'étais rempli de doutes... Ah! mademoiselle Marie-Thérèse, si j'avais quelques années de plus et beaucoup, beaucoup d'argent, je ne vous laisserais pas marchander ainsi!...

Ils étaient allés ensemble boire leur verre d'eau à l'Hôpital, puis, traversant le Casino, ils descendirent lentement la grande allée du parc. Des gouttelettes de soleil, filtrant à travers les larges découpures des feuilles de platane, tombaient en pluie rayonnante sur les jeux animés des enfants. Sous le dôme de verdure régnait une fraîcheur relative, mais au delà, la journée brûlait déjà, sous un ciel aveuglant. Tout Vichy s'était donné rendez-vous dans le parc et faisait les cent pas, ou stationnait en petits groupes assis autour des arbres. Cécile et Bertie eurent ainsi la chance de retrouver leur famille. M. et Mme de Rochebrune avec leurs filles, l'inévitable d'Arbeilles et quelques jeunes gens des deux sexes complétaient l'habituelle coterie, que Doumance vint aussi rejoindre un instant après. Sa déception fut évidente de ne pas trouver là Mme Martigues. Il était nerveux et distrait et ne pouvait s'empêcher de regarder sans cesse du côté où elle aurait pu venir; et dans cette attente, son énervement croissait. La présence de Mlle de Rochebrune le mettait mal à l'aise, surtout depuis la veille, car la jeune fille, abusant de son avantage, le tenait sous le regard constant de ses yeux sombres. Pour un peu, Raymond l'aurait détestée, si, au fond de son cœur, qui était bon, il n'eût ressenti en même temps une affectueuse pitié pour elle. Sa conscience l'assaillait de reproches, et il eût donné tout au monde pour faire cesser ce malentendu, pour oser lui dire que s'il ne l'aimait pas comme elle désirait être aimée, il n'éprouvait cependant que de bons sentiments à son égard et qu'il ne souhaitait rien tant que le bonheur de sa petite amie d'enfance. « Cela vaudrait mieux ainsi, pensait-il, ma situation n'est pas nette non plus vis-à-vis de sa famille. » Mais, avec une indécision très masculine, il ajournait cette explication décisive.

L'arrivée de Mme Martigues, qu'on vit poindre de loin dans une allée latérale, fut pour tous une diversion. Cécile et Bertie, pleins d'espoir dans le succès de leur négociation du matin, échangèrent aussitôt un regard d'intelligence.

La jeune femme avançait, sans se presser, dans l'ombre verte, lamée d'or. Elle tenait son ombrelle claire déployée et une touffe de roses à la main. Complètement rassurée au sujet de son enfant depuis le compromis qu'elle venait de faire, elle arrivait toute souriante, résignée au sacrifice, et, désirant prouver tout de suite sa

bonne volonté à Cécile et à sa jeune rivale, elle s'approcha de Marie-Thérèse et lui dit, en lui tendant ses roses, rayonnante à l'idée du plaisir qu'elle croyait procurer :

— Je quitte à l'instant Mme Dorloff..., à propos de ces tableaux vivants (il s'agissait de tableaux vivants, organisés par la colonie russe de Vichy au profit des pauvres, et où Mme Martigues devait représenter avec Raymond de Doumance la scène de Roméo et Juliette au tombeau). J'ai réfléchi qu'il vaut mieux que ce soit vous qui fassiez Juliette et que je me retire : c'est un rôle de jeune fille. Si vous n'avez pas le temps de vous préparer un costume pour demain, me permettez-vous de vous offrir le mien, mademoiselle?

Raymond, surpris, leva brusquement les yeux. Marie-Thérèse lut dans ce regard un désappointement qui acheva de l'exaspérer.

— Je vous remercie, madame, dit-elle, d'un voix sèche. Je ne voudrais pas vous en priver, et Roméo perdrait trop au change!

Elle avait retiré ses mains, d'un geste non équivoque, et feignait, la tête détournée, de ne pas remarquer les fleurs qu'on lui offrait.

Il y eut un moment de stupeur : Olga, toute changée, laissa tomber ses roses...

— Ah, bien!... fit-elle enfin, avec un petit rire forcé... Comme vous voudrez,... comme vous voudrez...

Puis elle s'assit, contenant d'un regard Raymond, qui était devenu pâle, et elle commença à causer avec une grande aisance, comme si rien ne s'était passé, donnant ainsi à comprendre qu'elle désirait qu'il ne fût plus question de cet incident et qu'elle ne gardait pas rancune aux Rochebrune de l'étrange conduite de leur fille. Mais Cécile et Bertie restaient consternés : leur diplomatie avait compté sans Marie-Thérèse! La jeune fille, se sentant le point de mire des regards de tous, faisait bonne contenance et conservait son hautain mutisme.

Pourtant, la cloche des hôtels qui appelait le déjeuner ne fut jamais la mieux venue : chacun se leva avec empressement. En serrant la main de miss Ford, au moment de se séparer, Mme Martigues lui dit, tandis qu'un sourire aigu soulevait les coins de ses lèvres minces :

— Vous comprenez, mademoiselle Cécile, que je retire ma parole!...

Et souriant de nouveau à M. et Mme de Rochebrune, elle s'en alla avec Raymond, qui avait ramassé les roses et affectait de ne pas voir Marie-Thérèse.

La partie était désormais perdue pour elle. Ce fut en vain que, tancée, raisonnée, dominée par son père, elle consentit, après une discussion violente, à faire quelques avances à Mme Martigues

et que la jeune femme se prêta de bonne grâce à une réconciliation officielle dont personne ne fut dupe. Tout en continuant à se sourire, à se rencontrer, à se parler, à s'asseoir l'une à côté de l'autre quand le hasard les y forçait, elles se haïrent de plus en plus. Quant à Raymond, il ne fallut pas moins que l'expresse volonté d'Olga pour qu'il cachât son ressentiment contre Marie-Thèrèse et daignât lui adresser la parole de temps à autre.

Ainsi, ce séjour à Vichy, dont elle s'était promis tant de plaisir, n'apportait à Marie-Thérèse que le plus douloureux des désappointements. Elle se sentait si malheureuse, si humiliée, si exaspérée surtout de devoir subir la présence de Raymond et de Mme Martigues, qu'elle se demandait parfois, dans son absolu désespoir, si elle ne ferait pas mieux d'en finir par un coup de tête et de s'enfuir à la campagne, ou au couvent, auprès de sa tante, Mais, chaque fois, son horreur du scandale arrêtait ses résolutions.

Le seul adoucissement à son chagrin lui venait de ses amis anglais. Cependant Mme de Rochebrune, peut-être poussée par la femme du général, avait tout d'abord timidement pris le parti de sa fille :

— Il est possible qu'elle ait eu tort, expliqua-t-elle à son mari, mais convenez qu'elle a été exaspérée! Ne ferions-nous pas bien de profiter de cette occasion pour rompre avec M. de Doumance et toute sa société? Puisque tout espoir est perdu pour Marie-Thérèse, épargnons-lui au moins l'humiliation et le chagrin que renouvelle chaque incident de notre vie sociale.

M. de Rochebrune se récria. Pour lui, il ne s'agissait que de sauver les apparences : après tout, sa fille n'avait jamais été officiellement engagée; l'important était donc d'éviter tout ce qui pouvait faire croire qu'ils eussent eu des intentions sur M. de Doumance et qu'ils fussent froissés de les voir déçues.

Mme de Rochebrune proposa alors de hâter leur départ de Vichy, mais il s'y refusa péremptoirement :

— Marie-Thérèse, déclara-t-il, s'est conduite comme une petite sotte! Ce n'est pas une raison pour nous d'abréger un séjour agréable, et qui nous convient à tous.

La jeune fille ignora toujours cette tentative avortée de sa mère pour lui venir en aide, et un ressentiment amer se développa en elle contre toute sa famille. La dureté de son père, l'indifférence supposée de sa mère, l'égoïsme inconscient d'Odile, qui ne pensait qu'à M. d'Arbeilles, achevaient, plus peut-être que l'abandon de Raymond, de la désespérer. Elle ne valait donc pour les siens que pour le sacrifice?

Sa chère confidente, Cécile Ford, la calmait et la consolait de

son mieux. Comme le temps se maintenait très beau, elles avaient pris l'habitude de passer une partie de leurs matinées dans le Nouveau-Parc et cherchaient de préférence un recoin vert et tranquille, où elles s'installaient toutes les deux. Là, Mlle Ford ouvrait un livre anglais qu'elle lisait avec Marie-Thérèse : elle avait pour principe que le grand consolateur de tous les maux, c'est le travail, et elle exhortait sa jeune amie à s'occuper utilement. Vers onze heures, Bertie venait généralement les rejoindre. Mais souvent aussi, à l'heure du couchant, elles se promenaient seules sur le quai de l'Allier et c'étaient alors d'intimes causeries où Marie-Thérèse finissait toujours par se plaindre de la vie et exhaler ses griefs.

— Mais, puisque vous ne l'aimez pas, disait Cécile.

— Je ne l'aime plus, mais je l'ai aimé, répondait la jeune fille.

Puis, après un silence :

— Vous ne comprenez pas, Cécile, ce que ma position a d'intolérable! Oh! ce maudit Vichy! Si nous n'étions pas venus ici, à l'heure qu'il est je serais peut-être mariée et tranquille...

— Croyez-vous? Il vaut mieux que *cela* soit arrivé avant qu'après le mariage.

— Non. Si j'avais été sa femme, j'aurais du moins pu me défendre.

— Je crois, au contraire, que c'est une bonne chose que vous ayez rompu à temps. Vous représentez-vous ce que peut être l'existence de deux êtres liés ensemble pour la vie et qui ne s'aiment pas?

— Ah! j'épouserais n'importe qui! s'écria Marie-Thérèse, dans un élan de désespoir. Oui, n'importe qui, pour sortir de cette situation! Vous raisonnez en Anglaise, Cécile, en fille heureuse et libre. Vous n'avez pas besoin de vous marier! Mais, savez-vous ce qu'est la vie d'une vieille fille en France, à moins qu'elle ne soit riche ou ne se fasse religieuse?....

— D'abord vous n'êtes pas une vieille fille, interrompait Cécile, vous n'avez que vingt et un ans... Et puis, quelque autre se présentera, qui vous aimera et vous rendra vraiment heureuse. Ayez un peu de patience, chère enfant, vous avez la vie devant vous.....

— On me dit cela depuis si longtemps! répondait Marie-Thérèse, en secouant la tête; depuis l'âge de seize ans, qu'on cherche à me marier et que l'on ne réussit pas, j'ai pris de l'expérience. La jeunesse passe, en attendant; et elles tombent, les illusions! Il faut de l'argent, le reste n'est rien. Qui s'inquiète des qualités morales?... Malheureusement, les jeunes filles élevées comme moi ne sont bonnes qu'à être mariées très jeunes... Que faire pour remplir ma vie? Je n'ai rien appris convenablement : mes parents n'ont jamais pu me donner de bons professeurs. Ah! oui, je sais danser,

monter à cheval, patiner, jouer au tennis, au billard, parce que cela peut m'être *utile* dans le monde. Mais quelle est la jeune fille du monde qui ne soit pas aussi habile que moi? Et quel intérêt ces choses-là ont-elles pour le cœur et pour l'intelligence! M'occuper? Je suis trop pauvre ou trop bien née pour entreprendre rien à fond! Gagner mon indépendance? Je suis trop ignorante, et ma famille me renierait! Non, non, je ne suis bonne qu'à marier et j'épouserais n'importe qui!

— Ne parlez pas ainsi, répétait la raisonnable Cécile. Le mariage est trop sérieux pour qu'on le prenne comme pis aller. Il faut attendre d'aimer et d'être aimée. Qu'est-ce qu'un foyer, sans affection?

— L'affection! je suis habituée à m'en passer! Ma mère ne m'aime pas, ma sœur ne pense qu'à elle, mon père me reproche de n'être pas mariée à mon âge! Non, non, je n'ai rien à perdre au change!

Son jeune visage prenait, quand elle parlait ainsi, une expression si découragée, si amère, que Mlle Ford sentait son cœur se serrer de pitié.

— Croyez-vous que quand vous aurez épousé n'importe qui, lui répliquait-elle tristement, votre vie sera mieux remplie, ou plus heureuse? Si vous n'aimez pas votre mari, vous éprouverez bientôt le même ennui, la même sensation d'isolement, la même lassitude, le même besoin de tendresse, dont vous vous plaignez aujourd'hui, et vous aurez l'espérance en moins.

— Oui, mais j'aurai aussi de nouveaux devoirs, de nouveaux intérêts..., le monde, une nouvelle vie..., oui, une nouvelle vie...

— Pensez-vous que la vie d'une femme, exclusivement mondaine, soit très enviable?

— Je ne sais... En tout cas, le monde occupe le temps, empêche de penser, étourdit...

— Et si cet idéal, si pauvre qu'il soit, était aussi trompé? Si, par suite de revers de fortune, de maladie, de malheurs domestiques, de ces circonstances fortuites enfin qui peuvent désorganiser la vie la mieux équilibrée, l'occasion de vous étourdir vous manquait, que deviendriez-vous?

— Alors, je serais tout à fait malheureuse je suppose, répondait Marie-Thérèse, d'une voix mal affermie. Pourquoi cherchez-vous à me décourager, Cécile? Je ne pourrais l'être davantage! Je ne pourrais voir l'avenir..., ni le mariage, sous des couleurs plus noires!... Je reconnais la vérité de vos paroles, et cependant... je serais prête, aujourd'hui même, je vous le répète, à épouser n'importe qui,... parce que je ne peux pas faire autrement.

Le crépuscule violet avançait sur le fleuve, éteignant le ciel derrière lui ; une brume diaphane montait de l'eau. Les jeunes filles revenaient alors sur leurs pas, lentement, sans interrompre la conversation commencée.

— Je ne suis pas libre, parce que je ne suis pas seule, expliquait Marie-Thérèse. Depuis la mort de mon frère, ma famille compte sur moi. Souvent, une sœur marie l'autre, et il faut que ce soit moi qui commence, puisque je suis l'aînée. On a fait beaucoup de sacrifices pour moi, que l'on ne fait pas pour Odile. Il me semble qu'en refusant un bon parti, s'il se présente, je manquerais à un engagement moral envers les miens. On me pare, on m'exhibe, on me promène ; on entretient des relations pour moi ; on ne s'épargne ni dérangements ni fatigues quand il s'agit de moi, ou pour mieux dire, de mon mariage. J'aurais honte d'accepter cela et de ne rien faire pour eux, en retour. Même, quand je le voudrais, je ne pourrais plus reculer, c'est trop tard ; on me traiterait, et l'on en aurait peut-être le droit, de fille ingrate..... Mais je ne le voudrais pas : dans notre pays il faut qu'une femme se marie, car elle n'existe qu'à partir de son mariage, les jeunes filles ne comptent pas.

— N'exagérez-vous pas un peu? disait Cécile.

— Absolument pas. Elles ne comptent pas, comme personnalité, j'entends : il va sans dire qu'à côté de cela, elles sont la grande préoccupation de leurs familles : n'en suis-je pas une bonne preuve? Comprenez qu'il me tarde aussi de devenir quelqu'un, d'avoir le droit d'être moi... Croyez-vous que j'oserais dire à tout le monde ce que je vous confie? Je me ferais très mal juger... et cela nuirait à mon établissement...

Sa bouche se contractait alors en un sourire ironique, tandis qu'un pli mauvais barrait son front :

— C'est pourquoi je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit. Si j'avais été *sa* femme, rien de tout cela ne serait arrivé : j'aurais pu le garder contre *elle !* Le malheur, c'est que nous ne soyons pas venus à Vichy un mois plus tard : nous aurions eu le temps d'être mariés !

— Pauvre enfant! murmurait tristement Cécile, pauvre enfant! sans que Marie-Thérèse comprît exactement quelle signification elle attachait à ces deux mots.

Lorsque leurs entretiens se prolongeaient ainsi, Bertie venait à leur rencontre et ils rentraient ensemble à la maison.

Mais cette intimité, si douce à la jeune fille, ne devait plus durer très longtemps; et Marie-Thérèse ne pouvait songer au prochain départ de ses amis sans angoisse. Les Ford, qui s'étaient aussi beaucoup attachés à elle, avaient proposé, il est vrai, de l'em-

mener quelque temps avec eux en Angleterre, pour qu'elle apprît l'anglais. M. de Rochebrune refusa son consentement.

— Qui sait? dit-il à sa femme. Tandis qu'elle s'en irait à l'étranger, elle manquerait peut-être en France un beau parti. Ces Anglais m'inspirent une médiocre confiance. Sur cinq filles, ils n'ont réussi à en marier qu'une, et quel mariage! Marie-Thérèse, avec les idées romanesques que M[lle] Ford lui met dans la tête, n'aurait qu'à s'éprendre de quelque pasteur ou médecin de village!... Cependant, il faut ménager l'avenir. Si elle ne réussit pas à se marier en France, ces relations pourront plus tard lui être utiles. Qu'elle s'arrange à ne pas les perdre de vue!...

Ce départ, que la jeune fille redoutait tant, fut décidé et exécuté dans les vingt-quatre heures, Bertie ayant reçu l'ordre d'aller rejoindre son régiment et toute la famille devant l'accompagner pour les derniers préparatifs et les adieux en Angleterre, où il embarquerait.

Le soir, en attendant l'heure du train, Cécile, Marie-Thérèse et lui firent ensemble une dernière promenade, au bord de l'Allier. Le coucher du soleil fut superbe : un grand vent froid, précurseur des pluies prochaines, avait déchiqueté le ciel rouge, et de lourds lambeaux aux franges décolorées pendaient sur des dessous bizarres et magnifiques. Ce doux paysage de plaine, sous les tourbillons de sable que soulevait le vent, prenait aussitôt une physionomie aride et désolée. Les trois amis marchaient d'un pas rapide, sentant déjà le froid.

— Je ne désespère pas de vous amener un jour chez nous, dit Cécile, qui voyait que Marie-Thérèse avait le cœur gros de la séparation. On vous permettra de venir une autre fois. Je ne vous dis qu'au revoir, ma chérie...

— Il me semble, à moi, que je ne vous reverrai plus jamais, soupira Bertie. Songez que je serai sept ans sans revenir à la maison!... Vous m'oublierez!... Me permettez-vous de vous écrire, mademoiselle Marie-Thérèse?

— Mais oui.

— Et vous me répondrez?

— Cela va sans dire.

Le visage du petit officier se colora légèrement, et ses yeux brillèrent d'une telle gratitude que Marie-Thérèse devina qu'il avait redouté un refus.

— On me laisse très libre, expliqua-t-elle simplement. On ne s'occupe de moi que pour me marier.

— Elle se plaint que personne ne l'aime; elle a tort, n'est-ce

pas? dit-il quelques instants après à Cécile, lorsqu'ils se trouvèrent seuls.

— Mon cher petit! murmura la sœur aînée.

Elle passa son bras autour de son cou et le baisa au front, avec tendresse.

Tout est relatif : n'importe qui, pour une jeune fille comme Mlle de Rochebrune, n'est pas le n'importe qui de tout le monde, et celui qu'on aurait toléré, faute de mieux, demeurait une abstraction. M. de Rochebrune continuait à promener sa fille. On les rencontrait partout : dans le parc, à l'heure de la musique, au Casino le soir, aux régates le dimanche; ils étaient de toutes les excursions, de toutes les fêtes, de toutes les réceptions. Leur nom et leurs relations leur valurent d'être invités dans les châteaux du voisinage. Marie-Thérèse, en toilettes toujours exquises, dansait, flirtait, recevait des compliments : elle eut même l'honneur d'attirer l'attention d'une Altesse à une *garden-party* où Mme Martigues ne fut pas invitée. On l'admirait beaucoup, surtout depuis qu'une coquetterie fiévreuse remplaçait sa fière réserve et la rendait plus attrayante aux yeux des hommes; mais les mots fatidiques : « sans fortune », refroidissaient tous les enthousiasmes. Un attaché d'ambassade, en qui M. de Rochebrune crut un instant trouver le gendre de ses rêves, battit en retraite, effrayé par les goûts dispendieux qu'il supposait à Marie-Thérèse.

On voyait depuis quelques jours circuler dans Vichy un homme âgé, voûté, d'une maigreur effrayante, avec des yeux ardents qui brûlaient dans un visage basané : il se faisait toujours accompagner d'un domestique qui le suivait à quelques pas. C'était un marquis de Casanegra, grand d'Espagne, qu'on disait extrêmement riche, mais profondément atteint. Il menait d'ailleurs une vie retirée, habitant une villa enclose de murs, et ne sortait que quand son traitement l'exigeait. M. de Rochebrune qui le connaissait un peu pour l'avoir rencontré autrefois à Paris, s'avisa que c'était un homme charmant, d'une haute distinction, mais à qui pesait son isolement et qu'une intelligente jeune femme ne serait pas plus malheureuse avec lui qu'avec un autre.

— Mais c'est un vieillard! et il est malade! s'écria la comtesse Alice, au premier mot que lui en dit son mari.

— Un vieillard, ma chère? Il est plus jeune que moi! M'appelez-vous un vieillard?

M. de Rochebrune, indigné, arpentait le salon à grands pas :

— Les femmes trouvent souvent plus de bonheur auprès d'hommes sérieux, expérimentés qu'auprès de frivoles jeunes maris! Malade!

Des racontars! Chacun parle de sa maladie, et personne ne sait au juste de quoi il souffre. Un homme a bien le droit d'avoir une santé délicate, je suppose? On ne se marierait plus, si tout le monde avait vos idées! Malade, mais nous sommes tous malades, plus ou moins! On pourrait dire que votre fille aussi est malade : elle est anémique... En tout cas, cela ne nous engage à rien de renouveler connaissance avec lui. Je vous le répète, c'est un homme charmant!

Or, l'après-midi du même jour, M[lle] de Rochebrune et son père allèrent se promener du côté des Célestins. Un attroupement considérable leur barra la route, à quelque distance de la source. Comme ils s'approchaient, curieux aussi, un mouvement de recul écarta la foule et ils purent voir une civière qu'emportaient trois hommes, sur laquelle gisait la forme inerte et contorsionnée du marquis de Casanegra : un mouchoir blanc recouvrait le visage.

— C'est le marquis de Casanegra, dit une femme. Il est mort d'une attaque.

Des informations contradictoires se croisaient.

Mais, au bout de quelques minutes, le domestique revint réclamer le chapeau et la canne à pomme d'or de son maître, qui avaient roulé dans sa chute.

— M. le marquis n'est pas mort, dit cet homme, en réponse aux questions qu'on lui posait. Il en reviendra. Ce n'est qu'une de ses crises.

— Viens donc, fit M. de Rochebrune, mal à l'aise, en cherchant à entraîner sa fille.

Une voix nette et claire prononça auprès d'eux :

— Pauvre homme, il est épileptique!

M. de Rochebrune, vivement, saisit le bras de Marie-Thérèse et la força à se remettre en marche.

— C'est là l'homme que vous vouliez me faire épouser, mon père? demanda-t-elle d'une voix glaciale.

Le comte eut honte aussitôt de ce qu'il avait osé désirer.

— Je ne croyais pas, balbutia-t-il..., je ne savais pas...

Mais son front s'empourpra jusqu'à la racine de ses cheveux teints.

Et cet incident laissa à Marie-Thérèse une impression d'amertume infinie.

Du reste, sa grosse déception, sur laquelle d'autres plus petites s'étaient venues greffer, l'avait aigrie, et pour mieux cacher sa déconvenue, elle redoublait d'orgueil. Sa bonté, sa franchise, sa candeur, l'ardeur presque enfantine qu'elle apportait à jouir de la vie, tout ce qui gagnait les cœurs à Marie-Thérèse quand on la connaissait, semblait avoir tout à coup disparu. On la tenait pour

hautaine, intéressée, méprisante. Et ce caractère supposé lui créa des ennemis, ou, pour mieux dire, des ennemies.

Ainsi, tous les envieux qui n'avaient pas pu pénétrer dans le cercle restreint des Rochebrune, tous ceux qu'avait froissés leur hauteur, s'en prirent à Marie-Thérèse personnellement, qu'on taxa d'orgueil infernal. Elle ne pouvait traverser le parc sans deviner l'hostilité dans les regards ironiques ou malveillants qui la toisaient au passage, et sa tristesse intime s'en accrut toujours davantage.

Quelques jours se traînèrent encore. Vichy se dépeuplait par grandes masses : l'ouverture de la chasse fit une rafle parmi les mondains. On ne rencontra bientôt plus dans le parc à demi désert que les malades sérieux ou les gens qui avaient quelque intérêt à s'attarder : ainsi le comte de Doumance et Mme Martigues. Leur intrigue, qu'ils poursuivaient avec une hardiesse extrême, s'abritait, par un reste de prudence, dans un endroit où les figures de connaissances devenaient de plus en plus rares. Les Rochebrune, eux, qui n'avaient d'autre perspective que de retourner à la campagne, trouvaient Vichy encore plus gai que leur morose manoir et reculaient leur rentrée jusqu'aux dernières limites. Le comte était d'une humeur massacrante. La petite somme qu'il possédait au commencement de l'été ayant été dissipée, la question d'argent se présentait de nouveau, dans son humiliante tyrannie, et les échecs qu'il avait essuyés à propos de Marie-Thérèse achevaient de l'exaspérer. La maison retentissait, du matin au soir, de l'écho de ses colères. Odile, seule, puisait dans le bonheur de se savoir aimée assez de sérénité pour parer sans broncher à toutes les attaques. M. d'Arbeilles était, il est vrai, parti, mais avant de se séparer d'elle, il avait engagé la jeune fille à sonder les dispositions de son père à leur égard. L'explication fut courte et orageuse. M. de Rochebrune tonna contre les brillants officiers qui viennent séduire les filles de bonne maison, et menaça Odile, qui l'écoutait debout, les joues en feu et les sourcils froncés, de l'enfermer dans un couvent si elle s'obstinait encore à vouloir ce mariage.

— Il vous serait difficile d'y payer ma pension, répondit la jeune fille, avec sa frondeuse impertinence.

— Il est inutile d'insister pour le moment, dit-elle plus tard à M. d'Arbeilles, en lui rapportant la conversation qu'elle avait eue avec son père. Attendons. Nous sommes encore si jeunes! Quand vous aurez vos galons de capitaine, revenez, et demandez ma main franchement. Il faudra bien qu'on finisse par dire oui!

Et une belle espérance la soutenait, l'aidait à supporter joyeusement sa vie : car elle avait confiance en l'amour tenace qui la voulait malgré tout.

Maintenant les feuilles jaunissantes se détachaient des arbres, desséchées avant l'heure par un été torride, le ciel se plombait, plus un jour ne se passait sans pluie. Marie-Thérèse, éprouvée par le chagrin et par la fatigue, recommençait à s'anémier. Elle perdait l'appétit et le sommeil, mortellement pâle et de plus en plus triste, elle recherchait les promenades isolées, en compagnie de Josette, pour n'avoir pas l'obligation de causer.

Un matin, elle était allée faire quelques commissions pour sa mère, sous la garde de la vieille bonne. Le ciel était gris, d'une mélancolie oppressante; le vent brassait l'eau du fleuve et la secouait, toute jaune et furieuse. Avant de rentrer à la maison, Marie-Thérèse eut envie de monter se reposer un moment dans le jardin des Célestins. Elle s'assit au bout d'un banc de bois, dont Josette silencieusement occupa l'autre extrémité. Ce jardin était absolument solitaire : de grands glaïeuls rouges, à moitié fanés, gardant l'eau de pluie dans leurs feuilles, formaient de hauts boulingrins, mêlés de roseaux; plus loin, des saules penchaient leurs grises chevelures, encore trempées des dernières pluies, et des grenouilles coassaient dans une vasque stagnante.

Toute l'animation de la ville d'eau semblait être venue mourir là. Marie-Thérèse se rappelait que, les premiers jours, elle avait déjà traversé ce jardin, et l'avait trouvé poétique dans son isolement. Depuis, personne ne s'était soucié de l'y accompagner; tel qu'elle le revoyait aujourd'hui, dévasté par la pluie, endeuillé par l'automne, il lui semblait participer de la mélancolie de son âme, et cette harmonie lui plaisait, entre sa tristesse intime et les choses extérieures.

Tandis qu'elle s'absorbait ainsi, un homme, tête baissée, l'air préoccupé, s'approchait à travers les glaïeuls. Elle reconnut Raymond. Un grand embarras se peignit sur leurs visages à tous deux. Ils se rencontraient encore fréquemment, mais jamais seuls, comme autrefois, et ce tête-à-tête inattendu les troublait.

Un instant, il hésita à s'éloigner, après avoir salué Marie-Thérèse; puis un sentiment indéfini de malaise le retint, arrêté debout devant elle :

— Je ne m'attendais pas à vous rencontrer ici, dit-il. Voulez-vous me permettre de m'asseoir un moment à côté de vous, mademoiselle?

Elle fit un geste évasif et poli, qu'il dut prendre pour un acquiescement, car il s'assit.

Josette se leva et s'en alla un peu plus loin.

La jeune fille se taisait, attendant qu'il parlât. Et lui remarqua, ce qu'il n'avait pas vu jusqu'alors, combien elle était changée. Son visage rond s'était allongé et pâli; ses lèvres étaient très blanches,

comme au temps de ses plus mauvaises crises d'anémie, et toute sa personne portait une expression d'immense abattement.

« C'est ma faute, » pensa-t-il douloureusement...

Ce n'était pas un retour de l'affection ancienne, car tout son cœur, maintenant, appartenait à l'autre. Mais il était loin d'être heureux lui-même, et parce qu'il souffrait aussi, il plaignait et comprenait mieux cette douleur qui était vraiment son ouvrage et qu'il eût voulu consoler en frère, en ami. Il ne put se défendre d'interroger Marie-Thérèse.

— Vous n'avez pas l'air de vous porter très bien, mademoiselle?

— Je me suis beaucoup fatiguée. Vichy ne me convient pas, répondit-elle.

Un pli se creusa sur son front, et ses beaux yeux gardèrent leur expression dolente.

Raymond la revit soudain, telle qu'elle était deux mois auparavant, alors qu'elle venait poser dans son atelier, si fraîche, si bien portante, si heureuse. Ah! pauvre Marie-Thérèse! quel mal ne lui avait-il pas fait! et sans qu'il fût en son pouvoir de le réparer! Il éprouvait maintenant le besoin de crier son repentir, d'implorer son pardon.

— Mademoiselle Marie-Thérèse, murmura-t-il, mû par un sentiment irrésistible, il y a une chose qui me pèse depuis longtemps sur le cœur et que je voudrais bien vous dire. Autrefois, nous étions de très bons amis; à présent, il me semble qu'un malentendu nous sépare. Si je vous ai offensée... c'est qu'il y a des circonstances indépendantes de la volonté dont il faut tenir compte..... Je voudrais que vous n'eussiez pas de rancune contre moi.....

— Je n'ai aucune raison de vous en vouloir, répondit-elle, avec une amertume contenue.

Il voulait parler encore; mais elle se leva, raidie de tout son corps pour ne pas laisser voir qu'elle tremblait.

— Je dois rentrer, dit-elle..... ma mère m'attend..... Venez, Josette.

Et le saluant, elle s'éloigna avec une grande dignité.

A.-M. Gladès.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La bombe de la Madeleine. La mi-carême dans la rue. Étudiants et blanchisseuses. La mi-carême à la Sorbonne. Le cours de M. Brunetière. Mlle Jane Harding à l'Opéra-Comique. Le comité de baptême civil et de propagande d'athéisme du XVIIIe arrondissement. Le baptême du petit Léon. Ch. Fauvety et la *Religion laïque*. L'anniversaire du 18 mars. — Les ventes d'art. La bibliothèque du comte de Lignerolles. Les dessins de Maurice Leloir pour les *Trois mousquetaires*. *L'Éclectique*. Les pastels et aquarelles du cercle Volney. La treizième Exposition des femmes peintres et sculpteurs. — Trépas prématuré de la Comédie parisienne. Le Théâtre des lettres : *récitation* d'*Axël*, drame posthume de Villiers de l'Isle-Adam. Théâtre-Libre : *Une journée parlementaire*, par Maurice Barrès. Odéon : *le Ruban*, comédie en trois actes de MM. G. Feydeau et Desvallières. Opéra-Comique : *Fidès*, drame mimé. Opéra : *Thaïs*, par M. Louis Gallet, d'après Anatole France; musique de M. Massenet. — Le cardinal Thomas.

I

On nous permettra tout d'abord d'écarter de cette causerie la bombe de la Madeleine. Après les maisons privées, les hôtels garnis, les commissariats de police, les cafés, la Chambre, il fallait bien que les églises eussent leur tour, et ce n'est pas fini. Le scélérat qui a perpétré ce nouveau crime est mort sur le coup, éventré par son engin, qui n'a frappé que lui. Une fois de plus, le formidable instrument de destruction qu'une chimie infernale a mis aux mains des anarchistes, a fait plus de bruit que de besogne et plus de peur que de mal. Nous verrons ce que le subtil M. Jaurès trouvera à dire de cette explosion, qui dérange un peu sa thèse sur la complicité du clergé, et s'il aura le courage de considérer Pauwels comme un clérical déguisé, chargé de détourner les soupçons : dans la voie où il est entré, il faut avoir tous les courages. Quoi qu'il en soit, les bombes sont si bien devenues un *fait-divers* d'ordre courant, que notre chronique en serait encombrée et en

deviendrait d'une monotonie lugubre, si nous ne nous défendions.

Bombe à part, MM. les étudiants ont été les héros du mois qui vient de s'écouler. Ils se sont particulièrement signalés le dernier février et le premier mars, et l'on ne saurait dire lequel de ces deux exploits est le plus reluisant.

Le 1er mars, c'était la mi-carême. Jusqu'à l'année dernière, la mi-carême ne fut guère que la fête des lavoirs et des blanchisseuses, mais, depuis que les étudiants s'en mêlent, elle tend à détrôner le mardi gras. Tout d'abord l'honorable corporation du battoir a regardé comme une bonne fortune l'appoint inattendu que lui apportait le concours des étudiants : il ajoutait à la fête un éclat exceptionnel; mais je me demande si elle ne trouve pas aujourd'hui cet appoint un peu envahissant. L'exubérante jeunesse des écoles a l'habitude de tirer la couverture à elle, et les cortèges carnavalesques venus de la Sorbonne ont un peu relégué dans l'ombre la reine des reines, quoique celle-ci eût amplement obtenu les honneurs du reportage, de l'illustration, et même ceux de l'*interview*, dont elle s'est tirée à son honneur, presque aussi brillamment que M. Zola ou Mme Sarah Bernhardt.

Grâce au soleil qui a bien voulu se mettre de la fête, toute la population parisienne, qui s'écrasait aux Champs-Elysées et d'un bout à l'autre des boulevards, a vu défiler, encadrant les chars-réclames d'apéritifs, de papier à cigarette, de poudre de riz, de savon du Congo, du Moulin-Rouge et des brasseries à femmes, ainsi que les voitures des lavoirs et le somptueux véhicule où trônait, sous un costume de cour en satin blanc, à côté du Prince-consort, la Reine des reines assise avec majesté dans son fauteuil de velours rouge, — l'École coloniale, l'École d'Alfort, les Écoles de droit et de médecine, groupées en des cavalcades dont chacune s'efforçait d'emporter la palme de la bouffonnerie. La première formait une escorte de mamelucks à cheval autour d'un Napoléon en redingote grise, — car Napoléon est tellement à la mode, pour le moment, qu'il ne pouvait échapper à l'apothéose de la mi-carême, — et entourait le *Dragon de l'Annam*, espèce de Tarasque colossale, construite dans le pavillon de la Ville de Paris, d'où elle n'a pu sortir que par la brèche d'un pan de mur abattu. La deuxième avait adopté les déguisements d'animaux : quatre porteurs, coiffés de clysopompes, soulevaient sur un pavois un cochon gras, escorté de singes, de girafes, d'éléphants et surtout de chats bottés. Mais les dernières emportaient la paille, avec leur char traîné par six paires de bœufs, sur lequel trônaient, étagés en groupes pittoresques, les ministres du Prince Carnaval et ses odalisques. On distinguait parmi ces dernières une jeune personne exerçant l'honorable pro-

fession de modèle dans les ateliers et qui s'est acquis une popularité *sui generis* par le rôle qu'elle a joué l'an dernier au bal des *Quat'z-arts* et sa condamnation en police correctionnelle; elle paraissait toute fière de sa gloire et de son exhibition nouvelle, persuadée qu'elle était ce qu'on appelle une figure parisienne et, au milieu de quolibets, de lazzi, d'apostrophes d'un goût qu'on flatterait en le qualifiant de douteux, saluant la foule comme une souveraine qu'on acclame.

Il y avait aussi la Rosière du XXIe arrondissement, et surtout le cortège de la Vertu, où l'imagination vengeresse des étudiants avait concentré tous ses efforts, en représentant cette pauvre Vertu sous les traits de bébés à cheveux blonds, à culottes courtes, à larges cols, tenant à la main des lis symboliques, précédés d'une bannière que surmontait un éteignoir, guidés par un vieillard austère à barbe blanche et à longue redingote tombant sur les talons; puis, sous la forme d'ânes, coiffés de *tuyaux de poêle*, tout recouverts de feuilles de vigne, et encore sous celle d'un Bazile en carton avec son immense et caractéristique chapeau, et j'en passe. Sur ce chapitre inépuisable; la fantaisie macaronique de la jeunesse des écoles ne tarissait pas. La vertu est une chose si ridicule, si burlesque, si monstrueusement extravagante, que Tartufe seul pourrait la plaindre des nasardes et des croquignoles auxquelles sa figure cafarde a été exposée ce jour-là. On conçoit très bien qu'elle ne soit pas en bonne odeur auprès des jeunes habitués du bal Bullier, et ce n'est pas nous qui aurons l'idée baroque de prendre sa défense contre eux. Demandez un peu à Mme Sarah Brown, dont les étudiants avaient fait l'un des principaux ornements de leur cortège, son opinion sur la Ligue contre la licence des rues, et on peut parier, à coup sûr, qu'elle répondra par des arguments que M. Bérenger lui-même aurait peine à réfuter.

Je ne dis rien des tambours, des fanfares, des musiques, jouant *la Marseillaise* et *l'Hymne russe*. Les serpentins, qui sont une invention purement parisienne, si je ne m'abuse, sillonnaient l'air de toutes parts comme des fusées de papier multicolore, ligotant les piétons de chaînes fragiles, et faisant à tous les arbres de longues chevelures flottantes dont ils gardent encore les vestiges après trois semaines écoulées. Les *confetti*, que Paris a ignorés pendant dix-huit siècles, puis dont il s'est engoué tout à coup, comme pour réparer le temps perdu, volaient en tourbillons, tombaient en pluie, en déluge, en avalanches, et laissaient, de la Madeleine à la Bastille, une couche de 0^m^,03 d'épaisseur. On criait : *Au quartier*, journal de la mi-carême, rédigé par les étudiants, avec le concours d'écrivains à la mode, — articles de

MM. Jules Simon, comte de Vogüé, J. Claretie, Mme Adam; vers d'André Theuriet et de Coppée; dessin de Puvis de Chavannes, qui ne s'attendait guère, sans doute, à illustrer un jour une publication de carnaval, — et vendu 2 francs au profit des pauvres. Une députation est allée en présenter un exemplaire sur japon, relié en maroquin rouge, à M. Carnot qui, « toujours correct », s'était placé, ayant à sa gauche le général Borius, à une fenêtre de l'Elysée, dès que le cortège avait signalé son approche. Enfin, la cérémonie s'est terminée, comme il convenait, par un défilé à l'Hôtel de Ville, devant le bureau du Conseil municipal, ayant le président à sa tête.

J'ignore quelle part l'Association générale des étudiants a prise à cette petite fête, et même si elle y a pris une part quelconque. Je ne le suppose pas, malgré le patronage qu'elle avait accordé, il y a quelques mois, à certain bal compromettant, et le désaveu dont elle fut l'objet, dans cette circonstance, de la part de ses plus illustres patrons. Il est bien vrai, comme on l'a dit dans le *Figaro*, peu suspect d'un rigorisme excessif, que les étudiants pourraient avoir de plus nobles ambitions que de faire cortège à la reine des blanchisseuses, et que le côté forain de ces divertissements jure quelque peu avec les prétentions qu'ils affichent parfois à jouer un rôle social. Mais il est vrai aussi qu'on aime mieux encore les voir s'amuser à mettre des perruques et des faux-nez qu'à interrompre violemment, par des huées, des cris injurieux, des chansons malpropres et des projectiles variés, un cours à la Sorbonne.

C'est précisément la veille, comme pour se mettre en train et s'ouvrir l'appétit, qu'ils s'étaient livrés à cet exercice dans le grand amphithéâtre. « Messieurs, est parvenu à dire le conférencier au milieu du tapage, je croyais que c'était demain seulement la mi-carême. » Mais toutes les bonnes fêtes se célèbrent dès la veille. Les serpentins et les confetti ont joué, là aussi, un grand rôle. L'*armée du chahut* était tout entière au poste, émoustillée par les préparatifs de son cortège carnavalesque, et il y avait longtemps que les étudiants n'avaient *conspué* un de leurs professeurs, tout près d'un an, depuis leur tapage au cours de M. Larroumet, — quelques jours aussi avant la mi-carême de 1893. Cela ne pouvait durer. Il ne faut pas laisser perdre les belles traditions du vieux quartier latin. Telle est la raison la plus sérieuse qui nous apparaisse pour expliquer leur conduite. A moins toutefois qu'ils n'aient voulu protester contre la présence des dames, — car ces jeunes partisans de Sarah Brown n'aiment pas les dames, ailleurs qu'au bal Bullier, — ou contre la réception toute récente de M. Brunetière à l'Académie, ce qu'on pourrait induire de quelques-uns de

leurs cris. Ils chantaient, dit-on, sur un air connu : *C'est Zola qu'il nous faut!* Et comme je ne suppose pas qu'ils réclamassent M. Zola pour monter dans la chaire de Sorbonne et leur faire un cours sur l'*Histoire des variations*, je pense qu'ils voulaient protester contre sa défaite à l'Académie. Voilà un suffrage littéraire dont l'auteur de l'*Assommoir* doit être fier, et qui va sans doute forcer la main à l'illustre compagnie.

M. Brunetière a été le compagnon d'infortune de Mlle Jeanne Harding, qui débutait, quelques jours auparavant à l'Opéra-Comique, dans le rôle de Phryné, et qu'une certaine partie du public a accueillie de façon plus moderne encore, en lui jetant des pommes de terre, une morue salée, des pigeons et des lapins vivants. On avait bien vu lancer des pommes cuites et des gros sous à des acteurs de l'un ou l'autre sexe qui n'avaient pas le don de plaire, et même ce genre de démonstration n'a jamais été rare; mais de la morue et des lapins vivants, c'est la première fois que le cas se présente dans les fastes du théâtre. Tout se perfectionne, et le progrès n'est pas un vain mot. Après cela, pourtant, je crains bien qu'il ne faille tirer l'échelle, car je ne vois vraiment pas ce qu'on pourrait imaginer de plus moderne, — à moins d'aller jusqu'à la bombe.

Autres représentants des idées modernes. Le dimanche 11 mars, le comité de baptême civil et de propagande d'athéisme du XVIIIe arrondissement s'est réuni, pour la troisième fois, à la Maison du peuple, sous la présidence du citoyen député Walter, ex-maire de Saint-Denis, pour y procéder à ses rites. Les deux réunions précédentes avaient été présidées par le citoyen Marcel Sembat, également député, peu connu dans l'histoire, et par le citoyen Clovis Hugues, toujours député, de plus poète et Marseillais. On y a baptisé solennellement quinze enfants, — dont deux lots de deux frères et un lot de trois, tenus en réserve par les parents pour donner plus d'éclat à la cérémonie, tous ayant leurs dents et marchant tout seuls. C'est ainsi qu'on a pu arriver au chiffre de quinze. La première fois, ils n'étaient que dix; la deuxième, que cinq. On a senti le besoin de relever un peu ce chiffre humiliant, en faisant appel au ban et à l'arrière-ban. Les officiants ont conféré le baptême en étendant les mains et en levant les yeux au ciel, ou tout au moins au plafond, tous trois au nom de la république démocratique et sociale, à laquelle le poète Clovis Hugues a ajouté le soleil et les petits oiseaux. Il y avait des parrains et des marraines; je suppose qu'il y avait aussi des bedeaux, afin de pousser la concurrence jusqu'au bout. Divers orateurs révolutionnaires ont prononcé des discours bien sentis contre la *cléricanaillerie*. Le plus

éloquent de tous a accusé le christianisme de chercher à abrutir les masses et d'insulter le radicalisme socialiste et révolutionnaire en le rendant responsable de tous les crimes : « Les catholiques ont fait mieux que la bombe du Palais-Bourbon. Ils ont eu Polyeucte et le moine Jacques Clément, les Ravachols et les Vaillants de leur temps. Des évêques ont brûlé Jeanne d'Arc. Donc, ce ne sont pas les athées qui ont fait le mal : vous les trouverez toujours parmi les victimes, jamais parmi les bourreaux. » A preuve les Ravachols et les Vaillants déjà nommés et quelques autres encore, tels que Chaumette, Hébert, Raoul Rigault, etc.

Nous avions depuis longtemps l'enterrement sans prêtres; depuis longtemps aussi, le mariage purement civil, auquel on a imaginé, dans ces derniers temps, de donner la solennité qui lui manquait en y ajoutant de la musique. En outre, nous avons appris récemment, par la lecture toujours instructive de la *Lanterne*, la création de l'œuvre des missionnaires laïques, chargés d'aller porter la bonne parole dans les contrées envahies par la superstition et que le journal juif oppose avec orgueil à nos missionnaires cléricaux pour en démontrer l'écrasante supériorité; il est à croire que l'envoi de ces « pionniers de la civilisation », comme les appelle la *Lanterne* dans une image aussi neuve que hardie, est précédée d'une espèce d'ordination non moins laïque. La liste des sacrements radicaux sera bientôt complète, et nous pourrions, dès maintenant, en écrire le rituel.

Sans être aussi ancien que le mariage et l'enterrement civils, le baptême civil ne date pas d'hier non plus. Pendant longtemps, il consista simplement dans l'absence de tout baptême, puis on sentit le besoin de lui donner un corps. Le premier baptême civil qui me revienne en mémoire pour le moment est celui du jeune citoyen *Victoire-du-Peuple*, né, le 10 août 1792, pendant le siège des Tuileries, en pleine place du Carrousel, et porté triomphalement à la Commune, qui lui donna ce beau nom; quant à la citoyenne *Pétion-Nationale-Pique*, venue au jour quelques mois plus tôt et dont on rêverait le mariage avec le précédent, elle avait reçu, dans les plis du drapeau tricolore, un baptême constitutionnel des mains de l'évêque Fauchet. En 1871 et les années suivantes, les baptêmes civils n'ont pas manqué non plus; mais, jusqu'alors, ce n'était que des accidents isolés, tandis que maintenant, c'est une institution.

L'un des fondateurs de ce nouveau culte, qui aurait eu tous les droits à présider la cérémonie s'il n'eût été mourant, et d'ailleurs parfaitement oublié, au moment où on l'inaugurait dans le temple de la Maison du peuple, c'était Ch. Fauvety, survivant du saint-simonisme, vieille barbe de 1848, décédé à Asnières le mois der-

nier, à l'âge de quatre-vingts ans. Fauvety avait fait quelque bruit jadis. Philosophe et réformateur, il essaya d'établir une religion nouvelle, qu'il appelait la *Théonomie*, religion idéale, sans dogmes et sans culte, en harmonie avec le progrès et tout à fait conforme aux idées modernes, promulguée dans son livre : *Nouvelle révélation*, et pour la propagation de laquelle il avait créé une revue intitulée : *la Religion laïque*. La *Religion laïque*, rédigée à peu près par lui seul en cahiers grand in-4°, parut jusqu'en 1890; elle fut remplacée alors par la *Religion universelle*, qui paraissait encore en 1893; mais M. Fauvety était à peu près seul à le savoir, quoiqu'il fût prodigue de ses numéros et qu'il eût, à ce qu'on m'affirme, une demi-douzaine d'abonnés, dont deux ou trois lui écrivaient de temps à autre de belles lettres pour lui signaler les progrès de la doctrine. *Théonomie*, *religion laïque*, *religion universelle*, cela faisait bien des étiquettes, ce qui est toujours fâcheux au point de vue de la propagande. On peut dire que cette religion avait presque autant de noms que d'adeptes. D'ailleurs, le temps des messies était passé. Peut-être la *Théonomie* aurait-elle réussi à l'époque du Mapah ou des théophilanthropes; aujourd'hui elle est restée complètement inaperçue, même des citoyens Walter et Sembat.

Pour en revenir aux dernières cérémonies de la Maison du peuple, elles se divisent en deux parties. La première, parodie du sacrement chrétien, ingénue en son impiété, contrefaçon grotesquement sacrilège de sa liturgie, est un hommage indirect à la religion qu'elle affirme en prétendant la détruire, puisqu'elle est réduite à emprunter ses formes, ses noms, et jusqu'à ses jours : les baptêmes civils se font le dimanche. Cette première partie est médiocrement goûtée par l'assistance. Même le sermon de l'*abbé* Walter sur les bienfaits de l'athéisme a laissé les fidèles très froids. La distribution des dragées aux enfants a eu plus de succès. Mais les grandes personnes attendaient impatiemment la seconde partie, qui avait lieu le soir, avec concert, bal, jongleries athlétiques, exercices d'acrobatie et saladiers de vin chaud. A la bonne heure! voilà un baptême comme on le comprend à Clignancourt, et qui est aussi gai que celui du *Petit ébéniste!* Le jour où le comité aura des ressources suffisantes pour mettre Yvette Guilbert sur son programme, la cérémonie ne laissera plus rien à désirer.

Le parti se préparait à compléter ce petit tableau d'ensemble en fêtant le 18 mars avec toute la solennité dont il est capable. Mais le gouvernement a trouvé que la bombe de la Madeleine avait suffisamment célébré, par anticipation, l'anniversaire de la Commune, et averti les citoyens radicaux révolutionnaires, blanquistes, eudistes,

guesdistes, broussistes, allemanistes, et autres *ejusdem farinæ*, par un billet bref et catégorique, qu'aucune manifestation ne serait tolérée dans la rue. A défaut du drapeau rouge déployé en public, on n'a eu que le déjeuner rouge de la Maison du peuple, composé de radis, de saucisson, de biftecks saignants, d'œufs rouges, de choux rouges, de vin rouge, avec assaisonnement de *Carmagnole* et de *Ça ira* chantés en famille. Tout s'est borné à des banquets, à des bals, à des discours et à des chansons. Dans la salle de l'*Ami Poloche*, on a bu à la mort des bourgeois et de la patrie, et M. Vaillant, ancien membre de la Commune, ancien conseiller municipal, aujourd'hui député, a parlé avec un dédain suprême des efforts impuissants de cette réaction qui spécule sur « des faits accidentels et absolument dépourvus de toute espèce d'importance ». Vous devinez quels sont ces faits accidentels sans aucune importance : la série de bombes parmi lesquelles brille d'un éclat particulier celle de son homonyme, si méchamment guillotiné par la réaction. A l'*Éden* de Grenelle, le poète Clovis Hugues a secoué sa crinière sur la république opportuniste, en criblant de ses flèches l'abdomen majestueux de M. Spuller, et en se proclamant heureux d'*embêter* le ministère. Les citoyennes Berthier, Paule Minck, Astié de Valsayre, ont déclaré à nos gouvernants, sans préjudice des gouvernés, qu'ils leur pardonneraient encore d'être canailles, mais qu'ils ne leur pardonnent point d'être bêtes, et leur ont signifié que le flot populaire les balayerait bientôt. A cet aimable chœur féminin, il manquait malheureusement le chef d'orchestre, Mme Maria Deraisme, présidente d'honneur de la Libre pensée, que les sœurs maçonnes et la Ligue de l'émancipation des femmes ont conduite, le mois dernier, à son asile suprême. Le Père-Lachaise était gardé, et la grande nécropole n'a vu d'autres manifestations que celles des familles venant planter sur la tombe de leurs morts la branche de buis bénit qu'elles avaient rapportée de la messe du dimanche des Rameaux.

II

Nous sommes dans la saison des ventes comme dans celle des expositions : ventes de livres et ventes de tableaux. Le bibliophile et bibliographe Octave Uzanne, a fait mettre sur table à l'hôtel Drouot un choix restreint, — moins de cinq cents volumes, — tiré de sa riche bibliothèque : tous ouvrages modernes et archimodernes, par les noms des auteurs, la date de la publication, le caractère de l'illustration et la typographie, la reliure même, tirés sur papier

exceptionnel, et, pour la plupart, enrichis de dédicaces, de lettres, de dessins originaux, de pièces uniques qui en doublaient parfois l'étendue et en décuplaient le prix. Mais la grande vente de livres à été celle de l'admirable bibliothèque Lignerolles, qui n'est pas encore terminée. La bibliothèque de M. le comte de Lignerolles était plus célèbre que connue. Il veillait sur elle avec le soin jaloux d'un gardien du sérail, écartant sans pitié tout profane et ne laissant approcher que de rares privilégiés : encore devaient-ils se borner aux jouissances de l'œil, sans pouvoir feuilleter, ni même ouvrir un seul volume. Il fallait contempler le trésor à distance respectueuse, le plus souvent à travers la vitrine, tant il craignait qu'un souffle d'une pureté insuffisante ne pût ternir ses belles reliures de Derôme et Padeloup.

A l'heure où j'écris, la seconde vente vient de finir. Que de perles rares ou même uniques ont déjà défilé sous les yeux éblouis et fascinés des bibliophiles ! Que de convoitises se sont allumées ! Quel feu roulant d'enchères ! Quelles terribles mêlées de billets bleus ! Les *Prières dévotes*, écrites sur vélin, de la main de Jarry, le calligraphe de *la Guirlande de Julie*, avec neuf miniatures, se sont vendues 6920 francs. Un *Livre d'heures* de la fin du quinzième siècle, orné de trente-neuf grandes miniatures et de dix-neuf plus petites, a atteint 10 500 francs ; un autre manuscrit, antérieur de quelques années, avec calendrier où sont représentés les travaux des mois et les signes du Zodiaque, comme au porche gauche de la cathédrale d'Amiens, et vingt-deux miniatures, divisées en compartiments, où se déroule la vie de Notre-Seigneur, est monté jusqu'à 11 000 francs. Quelques jours après, j'ai vu adjuger un *Plutarque* de Vascosan, riche reliure ancienne de maroquin bleu, doublée de maroquin citron, à 6500 francs ; les *Contes de fées* de Perrault, édition de 1781, avec figures, magnifique exemplaire sur papier de Hollande, relié par Derôme, 4950 francs ; la fameuse édition de Molière de 1673, un des cinq exemplaires connus, relié aux armes de Colbert, 16 200 francs ; une autre, de 1770, avec figures avant la lettre et vingt-deux eaux-fortes, exemplaire non rogné, 22 100 francs ; les *Œuvres diverses* de Balzac l'ancien, un seul volume in-4°, de 1644, aux armes d'Anne d'Autriche, 6000 francs : M. de Lignerolles avait payé ce volume 1700 francs, et le Perrault, 661. Mais voici beaucoup mieux encore comme exemple de la progression ascendante que suivent les beaux livres : c'est un recueil de poésies de Jean Bertaut, imprimé en 1602, relié en vélin, aux armes et au chiffre de Henri IV, qui a fait partie de la bibliothèque de Charles Nodier, à la mort duquel il fut vendu 71 francs. L'autre jour, à la vente Lignerolles, le commis-

saire-priseur a donné son coup de marteau sur un chiffre de 7450 francs. En moins d'un demi-siècle, il a donc plus que centuplé sa valeur.

Il est vrai que nous pourrions exposer la contre-partie et que la même vente nous en fournirait des exemples. Les livres sont soumis en première ligne aux fluctuations ordinaires de la hausse et de la baisse. Les goûts se modifient, quelquefois même ils changent complètement; ce qu'on recherchait tombe dans le discrédit; ce qu'on dédaignait prend une valeur; les amateurs ont leurs caprices, les préférences se déplacent, la mode change de favoris. Les Elzévirs tombent du trône qu'ils avaient si longtemps occupé; après avoir recherché les éditions *princeps* du dix-septième siècle, on les néglige pour les livres illustrés du siècle suivant; les Restif, imprimés avec des têtes de clous sur du papier à chandelle, sont frénétiquement recherchés après avoir longtemps moisi sur les quais, et les romantiques sautent de la boîte à 4 sous dans la case à 20 francs, quittes à redescendre ensuite la pente peu à peu. Mais il est une catégorie qui paraît à l'abri de ces revirements : les livres tout à fait hors ligne, non seulement par leur rareté, par la beauté du papier et de la typographie, par la reliure, par la provenance, mais encore par leur condition parfaite, haussent de vente en vente, et atteignent aujourd'hui, malgré les circonstances défavorables, des prix qui donneraient le frisson aux bibliophiles d'autrefois, tandis que les livres de second ordre, ou même ceux du premier, mais qui ne sont pas dans une condition parfaite, baissent sur toute la ligne, et souvent dans des proportions énormes. Pour passionner les clients de la salle Silvestre ou de l'hôtel Drouot, il ne suffit plus de beaux livres, il faut des livres exceptionnels, — et vous entendez bien qu'il s'agit là de la fabrication et de l'état matériel plus que de la valeur littéraire ou morale. Les collections des amateurs ont toujours été des objets de luxe plutôt que des cabinets de lecture ou des arsenaux de travail; mais maintenant il s'agit moins que jamais pour eux de former une bibliothèque, ou quelque chose du moins qui y ressemble; il s'agit simplement de réunir, pour en orner une vitrine de salon, un plus ou moins grand nombre, suivant leur fortune, de bibelots *livresques*, si je puis ainsi dire, n'importe en quel genre, pourvu qu'ils soient rares, qu'ils soient à la mode, qu'ils soient précieux, sans rivaux, et faits pour exciter l'admiration et la jalousie des autres amateurs. De là ces prix vertigineux qu'atteignent les diamants de la bibliophilie, au milieu de la dépréciation générale des livres. Il n'est pas dit que, même dans ce domaine réservé, l'excès n'amènera pas une réaction; en tous cas,

la vente Lignerolles n'en a guère laissé voir de traces. Elle a produit jusqu'à présent 872 000 francs.

On a vendu à la galerie Georges Petit, les 14 et 15 mars, les deux cent cinquante dessins originaux de M. Maurice Leloir, qui ont servi à l'illustration des *Trois Mousquetaires*, après une exposition de plusieurs jours. M. Maurice Leloir est le frère cadet, l'élève et le continuateur de Louis Leloir, mort depuis une dizaine d'années. Il a certainement fait preuve, dans cet ensemble de dessins, très fins et très soignés, d'une grande variété d'invention et d'une grande dextérité de facture, mais il n'a pas, surtout dans les types de ses mousquetaires, la rutilance, le flamboiement, le panache, la gaieté triomphante, la verve endiablée d'Alexandre Dumas. Le crayon seul de Gustave Doré pouvait marcher de pair avec cette plume.

Dans une salle voisine, une douzaine de peintres et trois ou quatre sculpteurs se sont groupés pour faire une exposition qui n'est point sans intérêt, et qu'ils ont appelée *l'Eclectique*, voulant marquer par là qu'ils admettent toutes les écoles. Plusieurs faisaient partie jadis du groupe des *Inquiets;* aujourd'hui ils ne sont plus *inquiets :* ils cherchaient alors, ils ont trouvé maintenant. Mais qu'ont-ils trouvé? « L'éclectisme en art, dit M. Paul Eudel, qui a écrit quelques pages de préface en tête de leur catalogue, c'est la liberté et la tolérance : ne rien nier, tout admettre (ce ne serait plus de l'éclectisme, ce serait du scepticisme, de l'*indifférentisme*). C'est le devoir de faire pour chacun ce qu'il voit, de l'exprimer comme il le sent, et le droit de viser au succès par les moyens qui lui paraissent les meilleurs. » Je crois bien que cette définition de l'éclectisme laisse à désirer, et qu'un esprit rigoureux ne s'en contenterait pas. Pour exprimer ce qu'on voit, comme on le sent, il n'est besoin que d'être sincère et naïf; or l'éclectisme, en art aussi bien qu'en philosophie, dans l'école de Bologne comme chez M. Cousin, est une doctrine qui, par là même qu'elle repose sur un choix réfléchi, sur des combinaisons d'emprunts faits aux diverses écoles, exclut la naïveté. Viser au succès par les moyens qui paraissent les meilleurs, c'est ce que font tous les artistes, même ceux qui sont le moins éclectiques. Mais, en dehors de ce sens mathématique, le mot a une signification usuelle à laquelle on ne peut se méprendre : en l'inscrivant sur leur bannière, ces jeunes gens ont dit clairement leur aversion pour ces petites églises intolérantes et systématiquement fermées qui excommunient toutes les formes de l'art étrangères à leur idéal.

Et, en effet, les écoles les plus diverses sont représentées dans cette galerie où l'on peut se promener pendant une demi-heure

avec agrément. Il y a loin des aquarelles ou des portraits de M. Bassot, qui peint simplement, suivant les méthodes habituelles, et de la facture ferme et réaliste de M. Assézat de Bouteyre, aux enluminures de M. Filoleau ou aux effets éclatants de M. Carlos Vazquez, qui procède de Fortuny dans ses *Vains propos*, et dont la palette fait penser à celle de Diaz dans la *Fille de l'horticulteur*, où l'on voit une *roussotte* au milieu de la serre paternelle, entourée de plantes et de fleurs, les bras chargés de sa récolte. Parfois même quels contrastes entre les divers envois d'un même artiste! Voici, par exemple, M. Arthur Jacquin : toute la première partie de son exposition se compose de figures mystiques et symboliques : l'*Incantation*, l'*Eucharistie*, qui n'est, en réalité, qu'une première communiante sortant de l'ombre et s'avançant les mains jointes; *Rêve étoilé*, pâle vision aux traits purs, mais à peine précisés, qu'on entrevoit, comme à travers un nuage, sous son auréole d'étoiles; dans la seconde, ce sont de vives, légères et lumineuses aquarelles, reproduisant des coins de paysage cueillis au vol, çà et là, de Paris aux Pyrénées, et de la Bretagne à la Suisse, sans parler d'une vitrine de grès flammés, plats et vases de tout genre et de toutes formes, qui indiquent en lui une rare variété d'aptitudes artistiques. Et de même M. Maurice Chabas, à côté de ses têtes de style et de caractère, qu'on dirait destinées au Salon de la Rose-Croix et à l'illustration des livres du Sâr Péladan, nous a envoyé des études rustiques de plein air, qui nous montrent son talent sous un aspect naturaliste si différent qu'il en paraît opposé, et qu'on ne les croirait pas sorties de la même main.

A son exposition de peintures, le Cercle artistique et littéraire, suivant son usage, a fait succéder une exposition d'aquarelles, de pastels, de dessins et d'eaux-fortes. Les aquarellistes de la rue Volney ne peuvent entrer tout à fait en concurrence avec ceux de la rue de Sèze; beaucoup d'entre eux sont encore peu connus. L'ensemble néanmoins est fort agréable. J'y ai remarqué surtout de magnifiques paysages de M. Allongé. Parmi les pastellistes, signalons MM. Iwill, Régamey, Rouffio : la *Brume sur la lagune*, du premier, est d'une vérité qui donne la sensation de l'espace et du grand air; le deuxième continue, avec la même finesse et la même précision nerveuse, la série de ses escrimeurs; la *Blonde*, de M. Rouffio, et sa fillette qui regarde *Au fond du pot* sont des figures d'une saveur exquise. Quant à la dame en costume d'Eve que M. J. Frappa nous montre dans son pastel intitulé, par antiphrase, *Derrière les rideaux*, on n'est vraiment pas effrontée à ce point, et les organisateurs de l'exposition auraient sagement fait de donner une leçon à l'artiste en tirant eux-mêmes le rideau qu'il

a si largement écarté. Nous nous bornerons à signaler, entre les dessins, ceux que M. Luc-Olivier Merson a exécutés, avec son talent d'une élégance ingénieuse et recherchée, pour quelques poèmes de Wagner, et les illustrations de M. Giraldon pour les *Trophées* de José-Maria de Hérédia, le nouvel académicien : ce ne sont guère que des ornements, des attributs, des *trophées*, en un mot, — suivant le programme tracé par le titre même du livre, — mais combinés avec beaucoup d'art et de goût.

Je m'arrêterais plus longtemps à cette exposition, si elle n'était fermée depuis le milieu du mois. Et c'est la même raison, qui me fera passer plus vite encore à travers le salonnet annuel de l'Union des femmes peintres et sculpteurs. On remarquera, dans la salle d'entrée, de gracieux éventails, de beaux et larges paysages au fusain, de Mme Brasilier, et, çà et là, dans les autres salles, de jolies aquarelles, de Mme Delacroix-Garnier; des portraits au pastel ou à l'huile, louables à divers titres, de Mmes Huillard, Frédérique Vallet, Debillemont, P. Coëffier; deux charmants bébés de Mme Carpentier, dont l'un surtout, le plus petit, vu de face, est la vérité même, avec ses yeux limpides, sa face dodue, ses chairs molles et fraîches, aux traits empâtés; un homme d'âge mûr, assis et méditant, un livre à demi fermé à la main, d'une exécution vigoureuse et sévère, — le meilleur des portraits de l'exposition, — par Mme Jeanne Laporte. Je pourrais citer aussi beaucoup de fleurs et de fruits remarquables, mais il y en a tant qu'on finit par n'y plus faire attention. Trop de fleurs! trop de fleurs! comme dit Calchas.

L'Union des femmes pense affirmer sa vitalité et sa force en accroissant le nombre de ses adhérentes, sans se préoccuper de leur valeur. Elle semble viser beaucoup plus à faire un Salon nombreux qu'un Salon brillant, ou croire que, plus il sera nombreux, plus il sera brillant. De là, une incontinence d'envois qu'on flatterait en les qualifiant de médiocres ou d'insignifiants, et qui font ressembler certaines salles à une exposition de jeunes pensionnaires. Dût-on courir le risque de mécontenter, ou même d'éloigner quelques sociétaires, et je ne méconnais point ce que cette éventualité a de grave, il serait absolument indispensable d'instituer un jury de réception qui, sans pousser la rigueur jusqu'à la cruauté, ne laissât point entrer au Salon comme on entre à l'atelier. Il y a là un millier de morceaux environ; c'est beaucoup plus de la moitié de trop : avec quatre cents numéros seulement, on eût fait un Salon présentable; avec deux cents, un Salon charmant.

III

La Comédie parisienne a vécu. Quand je dis qu'elle a vécu, c'est une manière de parler pour signifier qu'elle est morte, mais on pourrait tout aussi bien dire qu'elle est morte sans avoir vécu. La Comédie parisienne était le théâtre nouveau que M. Victor Koning, au sortir du Gymnase, avait établi dans la salle de l'Eden de la rue Boudreau. Elle aura duré deux mois et quelques jours. Cette salle de la rue Boudreau porte malheur à tous ceux qui viennent l'habiter; elle a déjà vu mourir trois ou quatre entreprises, sans compter l'Eden lui-même. Il semble qu'on lui ait jeté un sort, et un directeur superstitieux ne s'y installerait pas sans se munir de tout un arsenal d'amulettes contre le mauvais œil. On y faisait, vers la fin, des recettes de 40 à 50 francs. Il faut dire aussi que le fondateur de la Comédie parisienne n'y a point relevé sa réputation déjà compromise d'activité et d'habileté : il avait emmené dans ses fourgons la fleur de la troupe du Gymnase, fait bâtir une salle élégante, coquette, luxueuse; demandé à un poète un prologue où les promesses étaient prodiguées : on eût pu croire qu'il allait révolutionner l'art dramatique. La montagne en travail accoucha d'une souris. Jamais avortement ne fut plus complet, ni plus rapide. Après de longs retards, il a ouvert tout simplement par la reprise d'une vieille pièce de MM. Ludovic Halévy et Meilhac, qui n'était même point, il s'en faut, parmi les plus renommées de leur répertoire. A cette pièce, il a ajouté un lever de rideau insignifiant, et c'est tout. Il n'avait même pas préparé un nouvel ouvrage pour prendre la place de *la Veuve* lorsque les recettes baisseraient. Cela est incompréhensible.

En attendant que la Comédie parisienne rouvre, peut-être sous un autre nom, le Théâtre des lettres y donne des représentations intermittentes. Le Théâtre des lettres est une de ces entreprises dramatiques nées du succès du Théâtre-Libre, qui ne sont pas dans leurs meubles, s'adressent à un public spécial et ne s'ouvrent qu'à des intervalles plus ou moins espacés. Ne le confondez pas, s'il vous plaît, avec le Théâtre littéraire : tout ce qu'ils ont de commun, c'est une analogie de titres qui affichent un égal mépris pour la littérature, ou plutôt pour l'absence de littérature, des autres théâtres. Il y a encore le Théâtre des poètes; ne confondez pas non plus. Pour ses débuts, le Théâtre des lettres n'a pas eu la main malheureuse : la comédie en trois actes de M. Jules Chancel, *Maîtresse femme*, qui constituait le plat de résistance de son menu, est une œuvre encore inexpérimentée où ne manquent pourtant

ni la vigueur ni le mouvement et où, à défaut d'une grande nouveauté de conception, l'étude des caractères et la conduite de plusieurs scènes dénotent chez l'auteur un tempérament dramatique.

Des amis et des admirateurs de Villiers de l'Isle-Adam, mort en 1889, ont organisé à la Gaîté, afin de rendre hommage à sa mémoire, une *récitation* de son grand drame posthume, *Axël*. Auguste Villiers de l'Isle-Adam n'était point un homme de théâtre; cependant il avait une tendance marquée à choisir la forme dialoguée de la comédie ou du drame pour l'exposition de ses idées. Avant sa mort, on avait joué de lui trois pièces : *la Révolte*, en 1870, au Vaudeville; *le Nouveau Monde*, en 1875, au Théâtre des Nations; *l'Evasion*, en 1887, au Théâtre-Libre. *Le Nouveau Monde* avait remporté le prix dans un concours ouvert pour une œuvre dramatique ayant comme sujet ou comme cadre la proclamation de l'indépendance des États-Unis. De toutes ses pièces, c'est celle qu'on cite le plus souvent, quoiqu'elle n'ait pas eu plus de succès à la scène que les autres. En outre, il en a laissé deux qui n'ont jamais été jouées : une *Morgane*, en cinq actes, presque introuvable en librairie, et une *Elën*, en trois actes, œuvre de jeunesse, d'un caractère tout à fait romantique, qu'il est question de transporter prochainement à la scène, comme on vient de le faire pour *Axël*.

C'est une pensée malheureuse d'avoir voulu traduire aux feux de la rampe ce poème dialogué dont les défauts deviennent intolérables à la représentation et dont les qualités mêmes s'évaporent pour la plupart, ou se changent en défauts. L'auteur ne le destinait certainement pas à la scène. Il l'a divisé non en quatre actes, mais en quatre parties : *le Monde religieux*, *le Monde tragique*, *le Monde occulte*, *le Monde passionnel*, dont chacune se subdivise en *paragraphes*, portant également des titres spéciaux. Malgré quelques beaux coups de théâtre, gâtés, d'ailleurs, par l'ampleur excessive des développements et qui, après s'être annoncés avec éclat, avortent en faisant long feu, presque tout l'intérêt du drame consiste dans son *écriture*, comme on dit aujourd'hui, et les idées, pas plus que la langue, n'en sont faites pour la représentation. A chaque instant, dans le livre, le dialogue est coupé par des indications de mise en scène qui remplissent souvent des pages entières, avec des descriptions éblouissantes, des récits pittoresques et des effets de style qui font partie essentielle de l'œuvre autant que tout le reste, et qui s'évanouissent forcément dès qu'on transporte le livre sur les planches.

L'action se passe en 1828, d'abord dans le chœur claustral d'une vieille abbaye de religieuses trinitaires, sur les confins de l'ancienne Flandre française; puis dans le vieux burg féodal des margraves

d'Auërsperg, au fond de la Forêt Noire, où le rejeton de la race, Axël, jeune homme farouche, virginal et surhumain, vit dans un décor de féerie sauvage, au milieu de vieillards pareils à des burgraves. Le ressort de l'action est un trésor colossal, — tout est colossal dans *Axël*, — de 350 millions de thalers, sans compter les tonnes de bijoux, de pierreries, de diamants, — enfoui mystérieusement au fond du souterrain du château, dans une cachette plus inaccessible et plus éblouissante que celle d'*Ali-Baba* ou que la grotte d'*Aladin*. Les reflets de ce trésor illuminent la pièce, et il sert de cadre au dénouement.

Le premier acte nous montre une prise de voile, avec un cérémonial arrangé par la fantaisie de l'auteur, où il a mêlé à sa guise les versets de l'Écriture, arrangés de manière à produire de l'effet, et où il ne se prive même pas d'en créer quelques-uns. Sara, de la maison d'Auërsperg, a été mise au couvent par son tuteur, et c'est elle qu'il s'agit de cloîtrer. Mais, en parcourant, dans la bibliothèque du couvent, le premier feuillet d'un antique livre d'heures qui vient d'Allemagne, Sara y a découvert, écrit en formules hermétiques qu'elle est parvenue à déchiffrer, le secret du mystérieux trésor; elle veut échapper à sa prison pour se l'approprier, et quand, après d'interminables cérémonies et d'intarissables discours, coupés par le glas de la cloche, les chants de l'orgue et du chœur, on soulève le linceul qui la recouvre au pied de l'autel pour lui demander : « Acceptes-tu la Lumière, l'Espérance et la Vie », d'une voix grave, très distincte et très douce, elle répond : *Non*. Jusque-là elle était restée muette, et elle ne prononce pas un autre mot dans l'acte entier. C'est pour arriver à ce coup de théâtre, qui fait fuir les religieuses épouvantées, comme devant une manifestation infernale, que M. Villiers de l'Isle-Adam a ménagé et gradué avec art toutes les scènes précédentes. En voici un autre qui, pour le coup, tombe tout à fait dans le mélodrame. Resté seul avec la rebelle, l'archidiacre la condamne à vivre dans un *in-pace;* mais elle, sans prononcer un mot, décroche une hache parmi les *ex-voto* de l'église et, la levant sur le vieux prêtre, le contraint à descendre lui-même dans le tombeau, dont elle referme les dalles sur lui; après quoi, elle s'évade par le vitrail.

Il serait superflu de relever les erreurs matérielles ou les inconvenances de ce tableau qui n'a pas été, d'ailleurs, sans produire une assez vive impression. Au milieu d'un grand étalage liturgique et théologique, l'ignorance y perce. Villiers de l'Isle-Adam confond un archidiacre avec un évêque, il croit encore aux *in-pace*. Ne pensez pas cependant qu'il ait voulu se montrer irrévérencieux.

Non, il se piquait d'être catholique, mais catholique à la façon de Barbey d'Aurevilly. Son archidiacre est la doublure du Torquemada de Victor Hugo : c'est vraiment pour le bien de Sara et pour son amendement qu'il veut l'enfermer dans une tombe; il y descend lui-même, pour lui épargner un crime, avec majesté, la crosse en main, la mitre en tête, en se couvrant d'un signe de croix, et en récitant les paroles sacrées : *In te Domine*, *speravi*. Sa prétendue orthodoxie trébuche à chaque pas; jamais elle n'est sans alliage de fantaisie; elle se teinte d'illuminisme et d'occultisme; elle déforme le dogme par les rêves d'une imagination délirante.

Dans les deux actes suivants, il n'est point question de Sara. Nous assistons à la vie d'Axël dans ce manoir d'Auërsperg qui a conservé toute la physionomie d'un burg du treizième siècle, au milieu des vieux serviteurs et soldats de son père, décorés de la Croix de fer, du quasi-centenaire Herr Zacharias, de maître Janus, le philosophe occultiste, l'esthète archi-platonicien, dont l'âge se perd dans la nuit des temps. Maître Janus ne se contente pas d'être l'héritier des Rose-Croix et un mage de première catégorie; il est aussi un peu bouddhiste, car le bouddhisme était déjà à la mode avant la mort de l'auteur; il enseigne à son élève le mépris des réalités et le culte de l'idée pure. Nous assistons également au duel formidable d'Axël avec son cousin, le commandeur Kaspar, homme prosaïque et positif qui, en le venant voir dans son château, a appris l'existence du trésor, auquel il fait des allusions malséantes. Ce vulgaire viveur blesse si bien toutes les délicatesses du farouche Axël, que celui-ci sent le besoin de le supprimer. La mise en scène de ce combat singulier, à la lueur des éclairs, au fracas du tonnerre, — Villiers de l'Isle-Adam, en bon poète romantique, ne manque jamais d'appeler le roulement de la foudre et les hurlements de la tempête à l'appui de ses scènes dramatiques, — devant les vieux serviteurs immobiles comme des statues, sous leur uniforme de cuirassiers blancs, plastronnés de la Croix de fer, coiffés du casque dont la crinière jaune se mêle à leurs moustaches grises, une torche d'une main, une épée de l'autre, — est fort imposante, mais l'auteur en gâte l'effet par l'incroyable prolixité des discours qu'il prête à ses personnages. Du moment où les deux adversaires tombent en garde jusqu'au dénouement du duel, je compte quarante-cinq pages de harangues à jets continus, où Axël contribue à diverses reprises en débitant, sans reprendre haleine, dix pages d'affilée. Qu'est-ce, à côté de cela, que les disputes des héros d'Homère et le monologue de Charles-Quint au tombeau de Charlemagne?

Les deux actions se rejoignent au dernier acte. Axël est descendu

dans la galerie des sépultures, sous les cryptes du château, afin d'y mourir au milieu de ses ancêtres. Il est dégoûté de la vie, pour des raisons si hautes qu'elles nous échappent. C'est, d'ailleurs, un véritable maniaque, sans cesse obsédé par l'idée de se donner la mort, ou de la donner aux autres; nous l'avons déjà vu, nous l'allons voir encore. Au moment où il interpelle les cendres de ses aïeux, — « Cendres, je suis la veille de ce que vous êtes. Ici, l'adieu retombe, vide, en son propre écho. Contempler des ossements, c'est se regarder au miroir », — il voit approcher une forme blanche. C'est Sara qui, guidée par le document, est venue droit au souterrain; elle monte sur une dalle et appuie la pointe de son poignard entre les yeux d'une tête de mort héraldique, gravée sur un écusson funèbre. Toute l'épaisseur du pan de mur s'abîme sous terre, laissant entrevoir d'immenses galeries, et par la fissure pleuvent, à mesure qu'elle s'élargit, des averses de pierreries, des écroulements de gemmes, des cataractes de perles, des ruisseaux de diamants, des fleuves de pièces d'or. Elle l'aperçoit alors, et s'élance sur lui pour le frapper; il la maîtrise et la regarde ébloui. Mais savez-vous quelle pensée lui suggère la beauté foudroyante de la jeune fille? Celle de la tuer, car, dit-il, « je suis celui qui ne veut pas aimer... J'ai soif de te contempler inanimée, et c'est pour t'oublier que je vais devenir ton bourreau. » Il arrache donc une lourde chaîne de fer à l'un des tombeaux pour l'en broyer. Mais elle désarme un moment ce fou dangereux à force de douces paroles et de douces étreintes. Dans les drames romantiques, la haine est sœur de l'amour; elle le précède et l'annonce. Après avoir lutté l'un contre l'autre, ces deux êtres découvrent qu'ils s'adorent et que leurs âmes sont sœurs. Elle l'appelle son *jeune roi;* il la nomme *enfant radieuse*, et il est si heureux que sa démence le reprend sous une forme plus aiguë encore. Il lui persuade de mourir ensemble, attendu que leur existence est remplie, qu'ils ont épuisé l'avenir, que toutes les réalités ne seraient rien en comparaison du rêve idéal qu'ils viennent de faire : « Accepter désormais de vivre ne serait plus qu'un sacrilège envers nous-mêmes. Vivre! Les serviteurs feront cela pour nous... La seule fièvre dont il faille nous guérir est celle d'exister. » Il aligne encore beaucoup d'autres aphorismes semblables, et tous deux s'empoisonnent au bruit des harpes qui murmurent le chant des Rose-Croix, et au chœur lointain des vieux serviteurs militaires dans les profondeurs du burg et des bûcherons dans les profondeurs de la forêt.

Tel est ce drame étrange, indéfinissable, fatigant, hors nature, auquel l'accumulation des invraisemblances donne une couleur fantasmagorique, où l'action se noie dans les discours, où les person-

nages font des conférences et ne parlent que par oracles débordant de digressions verbeuses, épique en quelques endroits, lyrique en beaucoup d'autres; trop souvent ennuyeux, toujours sans mesure, d'une éloquence tendue et boursouflée que traversent, çà et là, d'admirables éclairs, d'un idéalisme outré et malsain, d'une philosophie, si je puis employer ce mot, *extraréelle* et incompréhensible, qui serait dangereuse si, s'adressant aux seuls initiés, il n'était sans action possible sur la foule. Aussi fallait-il voir, à côté des transports et de l'extase des fidèles, les figures ahuries ou accablées du public. Les acteurs ont fait de leur mieux, la mise en scène était très soignée. Mais, hélas! si l'on avait conçu l'espoir d'entreprendre une tournée triomphale avec ce chef-d'œuvre, on s'était cruellement trompé. Les amis de l'auteur et les curieux, invités par les organisateurs, sont accourus à la répétition générale; à la représentation proprement dite, le public payant a laissé la salle à moitié vide.

On ne saurait rêver un contraste plus complet avec *Axël*, par le sujet et la facture, que la *Journée parlementaire* de M. Maurice Barrès. Il serait trop tard pour en parler longuement aujourd'hui, car elle a précédé de vingt-quatre heures notre dernière chronique et, exclue par la censure des théâtres réguliers, elle a dû se réfugier au Théâtre-Libre, qui n'en renouvellera pas sans doute la représentation. On sait que la censure, très coulante sur les questions de moralité, se montre infiniment plus susceptible dès que la politique est en question. Or la pièce de M. Barrès est une satire politique au premier chef, qui non seulement met en jeu, dans une action transparente, des personnalités trop connues et des scandales tout récents, mais qui fait de son mieux pour compromettre le parlementarisme tout entier dans l'aventure lamentable d'où l'honneur de tant d'hommes publics est sorti éclaboussé. En publiant son œuvre, l'auteur l'a dédiée aux *républicains antiparlementaires*, c'est-à-dire, comme on s'exprimait autrefois, aux boulangistes. Exclu de l'action publique par un revirement du suffrage universel, il a saisi le moyen que lui offrait le théâtre d'y rentrer indirectement, et sous l'imperfection de la forme, dans un genre encore nouveau pour lui, mais dont la souplesse de son esprit lui apprendra vite le maniement, s'il y persévère, on sent l'âpre plaisir d'un homme de parti qui savoure une vengeance.

Non pas qu'elle ne soit tragique et poignante, qu'elle ne prête à une étude psychologique et dramatique à la fois, d'un puissant intérêt, cette situation qu'il met en scène d'un personnage politique influent, le député Thuringe, chef de groupe, sur le point de devenir ministre, mais qui a derrière lui un cadavre en train de se dresser

dans l'ombre pour l'accuser; d'un prévaricateur inquiet, qui sent monter les soupçons, qui se débat avec un mélange de terreur et d'assurance, qui croit se racheter en livrant ses amis, qui un moment semble prendre le dessus, mais voit aussitôt renaître un nouveau péril plus menaçant; ballotté sans cesse dans ces angoisses effroyables, dans ces alternatives d'espoir et de désespoir, de triomphe et d'ignominie; étranglé par une épouvante secrète au moment où il proteste avec l'indignation la plus éloquente, espionné par ses domestiques, voyant luire la certitude de sa honte jusque dans les yeux de ceux qui le félicitent et lui tendent la main, torturé même par la confiance inébranlable de sa femme qui a foi en son honneur; enfin accablé sous l'évidence et acculé au suicide par le féroce égoïsme de ses amis les plus intimes, heureux d'assurer leur salut par sa mort. Çà et là, notamment au troisième et dernier acte, il a rendu avec force ces angoisses de l'homme traqué, autour duquel la meute se resserre et qui essaye de faire face, mais déjà avec tous les présages de la mort sur son masque livide, avec cette espèce de décomposition morale qui le fait, pour ainsi dire, tomber lambeaux par lambeaux, sous les regards des indifférents, des curieux, des complices et de l'ennemi invisible l'épiant dans l'ombre. Ce spectacle d'un intérêt cruel qu'il avait pu étudier dans une séance mémorable de la Chambre et qu'il avait dépeint, avec une joie âpre et concentrée, en un article à la Saint-Simon, il a essayé de le reproduire ici; et c'est un beau coup de théâtre, cette illumination que Thuringe aperçoit tout à coup aux fenêtres de son ennemi Gaudechart, dont il a épousé la femme divorcée, et qui est venu demeurer dans sa maison, afin de poursuivre de plus près sa vengeance contre lui, annonçant qu'il illuminerait le jour où il l'aurait acculé à la cour d'assises ou au suicide. Mais combien nous nous intéresserions plus à cette tempête sous un crâne, si M. Barrès avait pris soin de nous montrer, ne fût-ce qu'en raccourci, comment cet homme a pu tomber peu à peu jusqu'à une pareille chute!

En développant son article en trois actes, il en a affaibli au lieu d'en accroître la force. Il semble avoir voulu poursuivre lui-même, comme Gaudechart, la satisfaction d'une rancune personnelle; il a fait un drame qui ressemble à un pamphlet. L'œuvre, dans son ensemble, est sèche, monotone et pénible. Mme Thuringe, avec son amour pour son mari, représente seule, mais d'une façon insuffisante, l'élément humain, donne seule une note de sentiment et d'émotion. Tous les autres personnages, protagonistes ou comparses, sont des députés ou des journalistes parlementaires, avec lesquels on se meut dans une atmosphère étouffante et sans hori-

zon, comme dans un compte rendu de la Chambre. On dirait d'un drame fait pour être joué dans la salle des Pas-perdus ou le salon de la Paix. Il a le style d'un article courant de journal. La scène où les *amis* de ce malheureux Thuringe, en qui M. Barrès a voulu superposer le banquier Reinach au ministre Baïhaut, le poussent au suicide est tellement affreuse qu'on a peine à la supporter, surtout quand cet ignoble Isidor, — dont le nom indique l'intention de symboliser un Juif, — avec ses manières de bouffon cynique, tire lui-même un revolver de sa poche et le tend à Thuringe, en lui donnant des instructions minutieuses pour ne pas se manquer. Il y a des choses qui peuvent être vraies sans être vraisemblables, et il est un art de présenter au spectateur les crimes les plus odieux mais sans les atténuer, en les enveloppant de cette hypocrisie qui s'allie volontiers, dans les civilisations comme la nôtre, à l'égoïsme le plus atroce. Surtout le grand défaut d'*Une journée parlementaire*, ce qui, plus encore que tout le reste, la relègue en un rang inférieur, c'est ce tissu d'allusions et de personnalités qui étouffe l'œuvre littéraire sous l'œuvre de polémique et qui n'a pas permis à l'auteur de créer des types généraux au lieu de faire simplement des portraits.

Rien de pareil à craindre avec le *Ruban*, comédie en trois actes de MM. Georges Feydeau et Maurice Desvallières, à l'Odéon. Le *ruban*, c'est le ruban rouge, et le sujet de la pièce, c'est l'innocente ambition du docteur Paginier, auteur de la méthode antimicrobienne, qui rêve d'être décoré. Il a peu de titres, mais il a des amis utiles, — en particulier le neveu du ministre, à qui il a promis la main de sa nièce, — pour les faire valoir, et rien ne s'oppose à ce que l'*Officiel* les mentionne sous la rubrique connue : *Titres exceptionnels*. Vous dire toutes les péripéties de ce fameux ruban, qui rebondit de la poitrine de M. Paginier au corsage de Mme Paginier, fondatrice et présidente de l'Orphelinat des enfants naturels; comment le docteur se croit décoré sans l'être, reçoit des hommages qui s'adressent à sa femme, et un reporter myope, qui le prend pour madame et note sur son calepin que la nouvelle chevalière a l'allure masculine et l'habitude de s'habiller en homme; comment, lorsqu'il est informé de la décision ministérielle, que sa femme lui cachait d'abord pour ménager son amour-propre, il ne lui vient pas à l'esprit qu'il s'agit d'un virement, mais il croit avec candeur qu'on a décoré tout le ménage; comment, instruit de la vérité et réduit à enlever de sa boutonnière, avec désespoir, le large ruban écarlate dont il l'avait pavoisée, il essaye de prendre le dessus, félicite d'abord Mme Paginier et, en bon mari, lui fait même cadeau d'une croix en diamants, mais sent bientôt tous les serpents de la

jalousie se glisser dans son cœur, son caractère s'aigrir et s'exaspérer, son humeur devenir intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, par suite d'un quiproquo qu'on accueille sans le chicaner, parce que le rire désarme, le ruban lui revienne, ce serait trop long et assez inutile. Une pièce d'une trame aussi légère, qui n'est qu'un joyeux vaudeville, bien qu'elle touche une ou deux fois à la comédie, et qui ne recule même point devant la farce, bornant son ambition à faire rire le parterre par une gaieté bon enfant, ne demande pas une analyse méthodique.

Malgré la ténuité de l'intrigue, les énormes invraisemblances de l'action, le comique facile et un peu gros des situations, j'avoue m'être fort amusé à ces trois actes qui transportent les folies du Palais-Royal au sévère Odéon. Après *Yanthis*, cela nous changeait. Et je crois que le lecteur s'y amusera aussi, pourvu qu'il ne fasse pas le dédaigneux et qu'il se laisse aller. M. G. Feydeau n'est pas encore un Labiche, mais il en donne quelquefois l'illusion par la gaieté, la rondeur, l'abondance et la fantaisie de l'invention comique. On pourrait même noter, çà et là, quelques réminiscences du *Voyage de M. Perrichon*. Par malheur, il ne sait pas, comme lui, marquer ses physionomies de traits caractéristiques. Sauf Paginier, qui est lui-même un fantoche, mais avec des touches d'observation vraie, les personnages du *Ruban*, surtout les femmes, manquent de consistance et de relief. Il y a des situations, il y a des rôles, il n'y a pas de caractères. On est emporté dans un tourbillon de scènes épisodiques qui corsent le fond un peu mince de l'action. Dailly est l'âme de la pièce : il représente le docteur avec tant de vérité, de naturel, de bonhomie et de bonne humeur qu'il dériderait les spectateurs les plus chagrins et les plus renfrognés.

L'Opéra-Comique nous a donné un spectacle d'une forme nouvelle pour lui, — un drame mimé : *Fidès*, livret de MM. Roger Milès et Egidio Rossi, sur lequel M. Georges Street a écrit une musique agréablement éclectique. Cette tentative est une conséquence assez naturelle, mais un peu tardive, de la faveur obtenue récemment par la pantomime et qui, si je ne me trompe, est en pleine décroissance depuis quelque temps déjà. Seulement, au lieu de la pantomime classique, avec son geste conventionnel, qui a la prétention de traduire et de remplacer tout un dialogue et qui, pour aider à la rapide intelligence du spectateur, ne met guère en scène que des types fournis par la tradition, nous avons un drame où, dans l'esprit des auteurs, le sujet a été choisi de telle sorte que les paroles n'y seraient pas seulement superflues, mais nuisibles ; un drame dessiné en grandes lignes que la mimique seule puisse rendre avec largeur et avec force.

Figurez-vous un *Polyeucte* retourné, c'est-à-dire où Pauline et Polyeucte changeraient de rôle, et réduit à sa conception la plus élémentaire, voilà, avec quelques variantes, le thème de *Fidès*. Un geôlier s'éprend d'une jeune captive chrétienne à la garde de laquelle il est préposé dans les carcères du cirque ; l'amour le conduit à la foi et en fait un martyr. « La bête avait ouvert les yeux à l'âme », comme nous dit M. Roger Milès dans un argument en vers (un peu profanes pour un pareil sujet), et il partage le supplice de celle qu'il devait torturer. A ces deux personnages, ajoutez un vieillard, le père de Fidès, dont le rôle se borne à les bénir, c'est tout et, comme vous voyez, ce n'est pas compliqué. Mais il y a là matière à de belles attitudes, à de beaux gestes, à des tableaux vivants composés avec art, et d'une expression pathétique. Reste à savoir si la pantomime, surtout interprétée par des danseurs, est un art assez noble, assez pur, pour traduire d'une façon soutenue des sentiments élevés, pour rendre, sans les abaisser et les trahir, l'ardeur de la foi, les élans mystiques, la soif du martyre. Celle-ci est certainement réglée avec beaucoup d'art et de goût ; quelques tableaux produisent de l'impression, surtout au début, lorsque le rideau, en se levant, nous laisse voir Fidès attachée au poteau, tandis que, dans le lointain, on entend les chœurs accompagnant la marche de Torquatus au supplice. Il y a là une impression pénétrante et même, jusqu'à un certain point, religieuse. A défaut de l'onction qui serait nécessaire, mais que nous n'aurons point la candeur de lui demander, Mlle Laus, mime excellente, a du moins le sentiment du beau. M. Egidio Rossi l'a-t-il? En tout cas, si habile qu'il soit et quelque mal qu'il se donne, il est impuissant à le rendre, et la trivialité du geôlier domine en lui la noblesse du martyr.

M. Louis Gallet, expert en ces sortes de travaux, a tiré pour M. Massenet un livret, écrit en prose rythmée, de la *Thaïs* de M. Anatole France, conte *philosophique* et peu moral, dont la philosophie a disparu et dont la moralité ne s'est point accrue, loin de là, en passant du livre à la scène de l'Opéra. Paphnuce, le solitaire du conte, est devenu Athanaël dans le livret, mais son rôle est resté le même : c'est toujours l'austère cénobite des bords du Nil qui convertit une courtisane, comme Çâkya-Mouni dans *Izeyl*, mais qui, après en avoir fait une sainte, succombe lui-même aux tentations auxquelles il l'a arrachée : dénouement d'une ironie sceptique où a dû se complaire l'esprit de M. Renan, qui eut tout le loisir de savourer *Thaïs* avant de mourir. D'après ce qu'on raconte, M. Paul Desjardins, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire, serait le premier responsable de la traduction de *Thaïs*

en opéra : c'est lui qui, dans un article publié sur le livre, avait exprimé le désir que la légende dont la lecture venait de le délecter inspirât quelque musicien, « M. Massenet, par exemple ». Disons à sa décharge, d'une part, qu'il ne prévoyait pas sans doute tous les condiments dont l'Opéra assaisonnerait la partition du maître; de l'autre, que cette suggestion profane est antérieure à son apostolat et qu'il n'avait pas accompli alors l'évolution morale d'où devait sortir le *Devoir présent*.

Même au point de vue purement esthétique, l'idée de M. Desjardins était une erreur. Ce qui fait le charme pervers de *Thaïs* dans le texte original, — la délicatesse et la subtilité de l'écrivain, — devait s'évaporer forcément à la scène, qui matérialise tout. La *philosophie* de *Thaïs* disparue, il n'en restait que la charpente, c'est-à-dire un scenario scabreux, rendu forcément plus scabreux par la mise en scène du théâtre, surtout par celle de l'Opéra, spectacle essentiellement sensualiste, s'appliquant à compléter le plaisir des oreilles par le plaisir des yeux et où l'idée fondamentale du conte, cette espèce de chassé-croisé qui met le confesseur à la place de sa pénitente et fait sortir la perdition de l'anachorète de la conversion de la courtisane, aggravée par toutes les ressources d'un art absolument dépourvu de mysticisme, par les séductions de la musique et de la danse, du costume, des poses plastiques, se traduirait en une grande tentation de saint Antoine, mieux faite pour la satisfaction des abonnés que pour celle des philosophes. Malgré le soin qu'a pris le librettiste d'atténuer le dénouement, c'est là un spectacle où il ne reste absolument rien des intentions subtiles de l'auteur, ni des *dessous* de l'œuvre primitive et où l'appareil religieux ne sert plus que de piment à un ragoût de libertinage raffiné.

Le premier tableau, où nous assistons au repas frugal des moines de la Thébaïde, et où Athanaël annonce à ses frères le dessein qu'il a conçu d'aller convertir la comédienne et courtisane Thaïs, qui remplit Alexandrie de scandales, est le seul qui offre, avec les exhortations de Palémon, les prières des moines et ses deux chœurs d'une douceur mélancolique, un caractère vraiment religieux. Encore avons-nous déjà un avant-goût des tableaux futurs dans le songe qui montre au cénobite, avant son départ, la prêtresse d'Aphrodite mimant un de ses rôles lascifs sur le théâtre, devant des spectateurs enflammés de convoitise. De là nous passons brusquement aux jardins de Nicias, le brillant viveur, à qui Athanaël vient demander, à titre d'ancien ami, de l'aider à remplir sa mission. Celui-ci peut d'autant mieux le présenter à Thaïs qu'il en est, pour un jour encore, le propriétaire actuel. Il le fait parfumer et revêtir

d'habits de prix par de belles et rieuses esclaves, ce qui est comme un second prélude, beaucoup plus caractérisé que le premier, de la grande tentation du dernier acte. La scène est spirituellement traitée au point de vue musical, et donne lieu à un quatuor assez piquant, dont la gaieté légère s'accentue par le contraste avec la malédiction solennelle lancée contre la frivole Alexandrie par Athanaël à son arrivée. Thaïs fait alors son entrée, précédée d'un cortège pittoresque de joueuses de flûte et de danseuses. Elle accueille les premières objurgations d'Athanaël avec des railleries, l'exhortant à se couronner de roses et à tendre les bras à l'amour, conseils que lui répète le chœur de ses compagnes, en les assaisonnant d'une pantomime appropriée à la circonstance. Tout ce tableau est l'un des plus colorés de la partition.

Athanaël poursuit Thaïs jusque chez elle. Il déclame et crie beaucoup, avec plus de vigueur que de conviction. Cette scène, trop longue et d'où toute émotion est absente, finit cependant par une assez belle explosion dramatique, lorsque Thaïs, enfin domptée, sans que ni le librettiste ni le compositeur aient su nous faire suffisamment sentir la raison d'une conversion si brusque après une telle résistance, tombe à ses pieds, éperdue et tremblante.

C'est ici que se place la plus belle page certainement de l'œuvre. Entre le troisième et le quatrième tableau, l'orchestre fait entendre un entr'acte symphonique, intitulé dans la partition : *Méditation religieuse.* Méditation, peut-être; religieuse, je ne m'en serais pas douté. Mais inspiration d'une délicatesse et d'un charme exquis, à coup sûr; d'un coloris délicieux et ravissant, avec les chœurs vagues et lointains qui s'y joignent par moments derrière le rideau : du vrai Massenet, et du meilleur.

Je ne vois à noter, dans le tableau suivant, après la prière chantée par Thaïs sur un rythme de cantique, où le compositeur a voulu sans doute exprimer jusque dans la monotonie de la mélopée la transformation morale de la jeune femme, que le chœur tumultueux, heurté, saccadé de la populace d'Alexandrie, furieuse de son départ et voulant s'y opposer. Après l'avoir conduite dans un couvent de femmes, Athanaël a rejoint sa cabane de roseaux, mais il a perdu la paix; son âme est troublée; des visions voluptueuses viennent assaillir son sommeil. Et nous assistons alors à l'exhibition d'un grand ballet, qui est censé nous représenter le rêve d'Athanaël. Il faut avouer que, pour un solitaire de la Thébaïde aux siècles primitifs, Athanaël a des songes d'homme très civilisé. Il rêve absolument comme le pourrait faire, après un souper au champagne, un abonné de l'Opéra en 1894. Et, en

outre, par un dédoublement qui ne s'explique pas très bien, il est à la fois le sujet et l'acteur du rêve, qui commence autour de lui pendant qu'il a les yeux clos, mais auquel il vient se mêler en se levant de sa couche. Au son d'une musique de sabbat, cette fois délibérément vulgaire en son tapage de cymbales et d'instruments de cuivre, les danseuses court vêtues tourbillonnent autour du moine, qui tantôt se couvre la figure, joint les mains comme pour prier, lève les yeux au ciel, tantôt se laisse entraîner à demi, témoigne par ses gestes qu'il est sur le point de succomber et boit dans la coupe que lui offre la Perdition. Un instant, on peut croire qu'il va danser lui-même. Cela est d'une haute inconvenance, pour ne rien dire de plus. Et cette inconvenance s'accroît encore par une autre, dont je crains qu'on n'ait même pas eu conscience, quand le rideau se relève pour nous laisser voir M. Delmas, dans sa robe noire de cénobite, tenant par la main Mlle Rosita Mauri, dans sa jupe courte de danseuse, pour venir avec elle saluer le public.

Averti par une nouvelle vision, à la fin du ballet, que Thaïs va mourir, Athanaël accourt au monastère où elle est couchée sur son lit funèbre, au milieu des religieuses en prières. Et tandis que, dans la frénésie de sa passion déchaînée, il blasphème en déclarant qu'il a menti, que le ciel est vide, que l'amour est tout, la pécheresse purifiée par lui expire, animée d'une joie extatique et surnaturelle, voyant déjà Dieu, qu'elle priera pour son salut.

Encore une fois, ce qui choque dans *Thaïs*, c'est moins encore ce dénouement que l'introduction sur la scène, et sur la scène la plus profane qu'il y ait, de la robe noire du moine, des robes blanches des nonnes, des rites religieux et monastiques, mêlés au monde des débauchés et des courtisanes, aux évolutions des ballerines, uniquement pour rendre le spectacle plus piquant. Qu'un apôtre tombe tandis que ceux qu'il a convertis persévèrent, c'est là un fait qui se rencontre fréquemment dans l'histoire religieuse : plusieurs des âmes qui devaient la foi au Lamennais de l'*Essai sur l'indifférence* ont prié jusqu'au dernier jour pour le Lamennais des *Paroles d'un croyant*. L'orgueil qui éclate dans l'assurance avec laquelle Athanaël parle de convertir Thaïs, pourrait suffire à expliquer sa chute, — mais ce n'est pas une leçon de modestie que M. An. France a prétendu donner, c'est une leçon de scepticisme. Et fût-ce une leçon de modestie, moins encore qu'en tout autre théâtre elle eût trouvé sa place sur la scène de l'Opéra, qui n'est point une tribune à l'usage des moralistes. Le sujet, même de la façon que l'a compris M. France, devait forcément se dénaturer et

s'abaisser dans ce cadre si peu fait pour les tableaux psychologiques. Tout le talent et tout le charme de M. Massenet, qui en eut souvent davantage, mais qui n'en manque pourtant pas dans cette *comédie lyrique*, comme il l'appelle je ne sais trop pourquoi (à moins que ce ne soit pour nous détourner d'en prendre la donnée choquante au sérieux) n'y peuvent rien. Ou, du moins, ils ne peuvent qu'y semer, à l'orchestre et dans le chant, des pages brillantes, gracieuses, d'une grande élégance et d'une grande habileté, d'une inspiration mélodique parfois toute charmante, encore qu'un peu courte, — sans arriver à produire une œuvre vraiment originale et inspirée. Ces pages, il les a trouvées surtout dans le rôle de Thaïs, et Mlle Sibyl Sanderson les fait admirablement valoir avec sa voix souple et séduisante. Notons encore M. Delmas, qui soutient sans faiblir le rôle écrasant d'Athanaël, toujours en scène, et M. Alvarez, fort agréable dans celui de Nicias. L'Opéra n'a ménagé, du reste, ni ses costumes, ni ses décors, ni sa mise en scène pour en faire un cadre splendide à l'ouvrage de M. Massenet, et c'est grand dommage d'avoir fourvoyé tant d'efforts et de talent dans une pareille entreprise.

IV

Le cardinal Thomas, archevêque de Rouen, est mort en sa soixante-huitième année. Dans l'épiscopat français, nul, pas même le cardinal Lavigerie, ne fut plus étroitement associé à l'œuvre entreprise en ces dernières années par le Souverain Pontife et ne s'en fit plus activement l'auxiliaire. Il a secondé ses vues du mieux qu'il a pu, non seulement dans ses rapports avec le gouvernement actuel et dans les journaux qui s'inspiraient de lui, mais dans ses écrits, et notamment ses dernières lettres pastorales sur *Léon XIII et la France*, *l'Eglise et la démocratie*.

Né en 1826, ordonné prêtre en 1850, après des études théologiques faites à Saint-Sulpice et à la Sapience de Rome, et bientôt après vicaire général du diocèse d'Autun, l'abbé Thomas était destiné à réunir sur sa tête tous les honneurs et toutes les dignités ecclésiastiques. Il n'avait guère plus de quarante ans lorsqu'il fut nommé évêque de la Rochelle, d'où il passa en 1883 à l'archevêché de Rouen, et il fut revêtu de la pourpre dans le consistoire du 16 janvier 1893. Il aura donc survécu à peine plus d'un an à cette promotion suprême qui faisait de lui l'un des princes de l'Église, et dix-huit à vingt mois seulement à la célébration solennelle de ses noces d'argent épiscopales, qu'il avait voulu placer, en quelque sorte, sous la protection de la Pucelle et comme dans son ombre,

en choisissant cette date pour l'inauguration du monument élevé par une souscription patriotique et religieuse, sur le plateau de Bonsecours, à la vierge lorraine. On se rappelle ces fêtes inoubliables auxquelles donnèrent tant d'éclat la présence de dix-sept évêques réunis autour du primat de Normandie, la parole du P. Monsabré et celle du cardinal Langénieux, l'affluence extraordinaire de la foule, un concours unanime de respects et d'hommages venus de tous les points de l'horizon, et qui se terminèrent par une adresse au Pape, aujourd'hui exaucée, pour solliciter l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc.

Mgr Thomas avait voulu s'effacer devant la sainte de la patrie, dont le nom de Rouen rappelle le glorieux et sublime martyre, comme Orléans et Reims rappellent ses miraculeux triomphes. Il a tenu à prouver en toutes circonstances qu'il était, lui aussi, l'évêque de Jeanne d'Arc, dont il s'est attaché à mettre en relief, dans de nombreux discours, les vertus héroïques et la mission surnaturelle. En 1885 et 1886, en 1889, en 1891, il a prononcé dans sa cathédrale d'éloquents panégyriques en son honneur, où il l'envisage tour à tour comme l'envoyée de Dieu, comme le type idéal du patriotisme, comme la fleur de la chevalerie, comme l'un des exemplaires les plus admirables de la vierge martyre. Ajoutons, d'ailleurs, que la note patriotique retentit sans cesse dans ses paroles. Il ne laissait échapper aucune occasion de la faire entendre, et toujours avec une nouvelle force. Ce qu'il aimait, en Léon XIII, ce n'était pas seulement le Souverain Pontife, c'était l'ami de la France, le Pape qui, au milieu de sa vigilante sollicitude pour l'Eglise universelle, a toujours fait preuve d'une prédilection et d'une tendresse particulières pour notre pays. Une de ses dernières lettres pastorales débute par cet exorde charmant : « Saint Louis écrivait à sa mère, après une victoire : « Vive Dieu! Notre-« Seigneur s'est montré bon Français. » Nous aussi, parmi les joies et les gloires du jubilé pontifical, nous aimons à dire : « Vive « Dieu! le Vicaire du Christ s'est montré bon Français. » Huit jours avant les fêtes de ses noces d'argent, dans un service solennel célébré pour les soldats du 28e d'infanterie tués à l'ennemi, il associait le drapeau à la croix en une allocution dont la péroraison émouvante évoquait le glorieux passé historique du régiment et les morts tombés au champ d'honneur, depuis Marengo jusqu'à Sébastopol. Et comment oublier que le dernier acte public de sa vie fut cette magnifique et vibrante oraison funèbre de Mac-Mahon, animée de souvenirs personnels, pleine d'apostrophes éloquentes, de traits et de mots à la tournure héroïque, et d'un souffle oratoire qui fait songer à celle de Lamoricière par Mgr Dupanloup !

S. Em. le cardinal Thomas était un lettré, un écrivain qui avait certainement beaucoup lu Chateaubriand et dont la forme avait de l'éclat. On dit qu'il portait dans ses manières et dans sa représentation un peu de la magnificence ordinaire de son style. Esprit libéral, ouvert à tout ce que les idées modernes ont d'acceptable, il connaissait les aspirations et les besoins de son temps, dont il n'était pas l'ennemi, et il s'y associait dans la mesure de la justice et de la raison. Les lettres pastorales que multiplia son infatigable activité jusqu'à la fin de sa vie, ne craignent pas d'aborder, avec une prudente hardiesse, les questions économiques et sociales. Il a traité de l'*Alcoolisme*, dans celle du 6 novembre 1893; dans celle dn 31 décembre suivant, avec un patriotisme attristé il a dégagé des événements, et en particulier des attentats anarchiques, les sévères *Leçons de l'heure présente;* dans celle enfin du 22 janvier 1894, sa dernière, il a étudié les larges courants de la démocratie qui monte, menaçant de nous envelopper de toutes parts, comme des promeneurs indolents attardés sur la grève. Ceux qui l'ont accusé de faiblesse et de concessions excessives seraient étonnés de l'inébranlable fermeté de ses revendications. Même sans partager toutes ses vues, il faut reconnaître que l'archevêque de Rouen n'a jamais rien abdiqué des droits, ni rien oublié des devoirs de l'Église, et que le désir de faire vivre le pouvoir spirituel en bonne harmonie avec le pouvoir civil n'a arrêté sur ses lèvres aucune des protestations nécessaires contre les lois iniques et les persécutions mesquines.

Victor Fournel.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'ÉTRANGER

ANGLETERRE

La presse périodique. — La *Revue d'Edimbourg*. — Les *Mémoires* du chancelier Pasquier. — L'économie des hauts salaires. — La littérature populaire en Italie. — La *Quarterly Review*. — La littérature anarchiste. — L'ancienne cuisine anglaise. — Le *Nineteenth Century* et la *Fortnightly Review*. — La révolte des jeunes filles. — Le *Magazine : Woman at Home*. — La duchesse d'York.

I

LA « REVUE D'ÉDIMBOURG »

La presse périodique a pris un essor si prodigieux qu'on est en droit de lui demander des indications sérieuses sur la nature et la direction des idées qui dominent chez les nations civilisées. Née en Angleterre, au dix-septième siècle, elle s'y est développée plus vite et plus largement que partout ailleurs, et c'est par centaines que se comptent aujourd'hui ses organes : revues et magazines. Il serait néanmoins difficile de signaler, en ce moment, un courant prépondérant d'aucun genre dans les périodiques anglais. La vieille, la conservatrice Angleterre se transforme rapidement ; est-ce pour le mieux? Qui vivra verra! Pour l'instant, il règne un certain désarroi qui rappelle désagréablement, à beaucoup d'égards, ce qui se passe chez nous. Aucune de ces grandes causes qui passionnent l'opinion n'est en jeu aujourd'hui ; le *Home rule* a cessé de faire couler des flots d'encre ; les problèmes d'économie sociale s'élaborent avec calme, en dépit des bombes ; il est vrai qu'elles éclatent chez les autres. La Chambre des lords est la principale préoccupation politique à l'intérieur. A l'extérieur, l'attention se porte de préférence sur l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'au Cap. D'intéressants travaux historiques et artistiques se poursuivent ; les relations de voyages sont en faveur ; le roman et la nouvelle sévissent avec fureur ; les chefs-d'œuvre... se font attendre.

Les douairières font très bonne figure en face de leurs jeunes descendantes. Le numéro de janvier de l'*Edinburgh Review* est fort intéressant. On sait qu'elle fut la première grande revue et qu'elle fut fondée en 1802 par le parti whig.

Voici d'abord un premier article sur les *Mémoires* du chancelier Pasquier, rendant hommage à leur valeur historique, à la clarté singulière, à la sincérité, la fraîcheur d'impressions, la sagesse et l'impartialité qu'a montrées le chancelier en traçant ce tableau d'une époque dont quelques parties sont encore mal connues.

Le critique toutefois donne la préférence aux détails de politique intérieure et de société, sur ceux qui touchent à la politique extérieure. « Là, dit-il, l'auteur des *Mémoires* manque de la connaissance des affaires publiques qu'on ne peut acquérir que sous un gouvernement libre. »

Les économistes liront avec intérêt un article sur *l'Economie des hauts salaires*. Le système basé sur cette idée que les bas salaires et les longues heures de travail concourent au bon marché des produits, semble disparaître, n'en déplaise à Adam Smith et même à M. Chamberlain. Deux hommes très différents, M. Schoenhof, Américain, qui a beaucoup voyagé pour élucider les questions industrielles, et le professeur L. Brentano, l'homme pratique et le savant, répondent identiquement à cette question : Qu'est-ce qui produit le travail bon marché? La qualité supérieure de ce travail, répondent-ils, ce qui implique la haute-paye, le savoir et le temps limité pour le travailleur. M. Brassey, le grand entrepreneur, avait reconnu que le coût du travail inhabile était le même dans le monde entier; ce que l'on économisait en salaires, on le perdait en capacité. Des commissions françaises, anglaises et allemandes ont adopté cette manière de voir. Dans les mines prussiennes, il a été prouvé que la production augmentait ou diminuait, selon le taux des salaires.

Signalons encore dans ce numéro de la *Revue d'Edimbourg*, où tout mérite d'être lu, des pages très attachantes sur cette belle et poétique figure historique, le marquis de Montrose; un exposé des discours et adresses du feu lord Derby; et un article excellent sur le roman italien contemporain, dans lequel tous les maîtres actuels sont passés en revue.

D'Annunzio, né dans les Abruzzes, connu en France, surtout comme poète, est, dit le critique, incomparablement le plus grand styliste de l'Italie moderne. Ses esquisses de vie rurale resplendissent de couleur locale et ses nouvelles sont très supérieures à ses romans malsains et sans charme, malgré celui du style.

Verga doit principalement sa popularité à sa *Cavalleria rusticana*, mais ses peintures de la Sicile et de la vie milanaise sont justement appréciées, car ce sont les œuvres d'un véritable artiste.

Comme dans les chansons de l'Italie méridionale, le mode mineur domine dans les scènes napolitaines de la signora Serao, de sorte qu'on l'accuse d'être pessimiste et d'imiter les romanciers français. Elle sait observer et faire vivre ses personnages, en général peu sympathiques, il faut en convenir, et elle excelle dans la description dont elle abuse.

Les amateurs de légendes et de contes de fées doivent des remerciements à Antonio di Nino et à Luigi Capuana, l'un natif des Abruzzes, l'autre de Sicile.

Salvatore di Giacomo (de Naples) est un journaliste bien connu qui brille au premier rang parmi les poètes fidèles au dialecte de leur pays; il se distingue par l'absence d'exagération, la condensation, la simplicité.

Salvatore Farina, l'un des plus célèbres des romanciers modernes, a été quelquefois appelé le Dickens de l'Italie; c'est peut-être beaucoup dire, mais il possède certainement une sensibilité vraie, sous une gaieté douce, et quand on passe de l'école naturaliste aux œuvres de Farina, c'est comme si l'on s'échappait d'une chambre étouffante et surchargée de parfums violents, pour respirer la brise des champs.

Edmondo de Amicis est peut-être plus connu par ses livres de voyage et ses contes militaires que par ses romans. Il a su faire vibrer la corde patriotique, et il suffit de dire que son livre pour les jeunes garçons, *Cuore*, a déjà eu cent quarante-six éditions, pour donner une idée de sa popularité. Son style, peut-être trop parfait, devient parfois monotone. Le bruit court que cet ex-officier ardemment monarchiste est devenu socialiste, et l'on attend avec curiosité son prochain roman : *Il primo Maggio*, qui traitera de la question ouvrière, à l'ordre du jour en Italie comme partout.

Antonio Fogazzaro, né à Vicence, tantôt dramatique et vigoureux, tantôt poétique et rêveur, possède une qualité rare en Italie : l'humour. Original et suggestif, il fait de temps à autre, penser à Hoffmann, dans des nouvelles où il mêle la fantaisie et la réalité.

L'*Autoress* qui signe Nerea, est aimée des femmes. Ses livres, souvent peu intéressants, ont du moins le mérite de peindre fidèlement la vie des classes moyennes en Italie.

La marquise Colombi est bien connue par ses tableaux de mœurs campagnardes et provinciales, dont quelques-uns rappellent de loin l'incomparable miss Austen.

Cavagnari décrit avec une vérité cruelle la vie misérable du

paysan lombard et du petit propriétaire contraint par les impôts de vendre la terre qu'il aime.

Rovetta, Fucini, de Zerbi et d'autres prouvent à leur tour que l'école dominante est impressionniste et que la nouvelle l'emporte de beaucoup sur le roman. « En somme, l'impression générale que laissent ces tableaux variés de la vie italienne est mélancolique; on s'aperçoit que l'indépendance et la liberté n'ont apporté ni le bonheur, ni la prospérité, ni le contentement à ce peuple. »

II

LA « QUARTERLY REVIEW ».

La cadette des deux « revues doyennes » ne le cède en rien à son aînée. Elle date de 1809 et défend les idées conservatrices. Il n'est pas nécessaire d'être profond philosophe et métaphysicien pour lire avec un vif intérêt le remarquable article traitant de ce que le savant allemand, Max Nordau, appelle la littérature anarchiste, car il traite de la question vitale pour l'humanité civilisée. L'Europe devient-elle folle? M. Max Nordau est tout prêt à répondre oui, et il en trouve la preuve chez les auteurs qu'il désigne comme anarchistes (il ne s'agit nullement des lanceurs de bombes) et qu'il divise en deux groupes : les mystiques, pré-raphaélites ou esthètes, symbolistes et occultistes, et les égotistes ou parnassiens, sataniques, décadents et réalistes. Il y en a, comme on voit, pour tout le monde; mais il faut reconnaître que la France a la part du lion dans cette distribution « d'hystérie qui provient de la fatigue extrême des nerfs et de dégénérescence causée par celle du cerveau ».

Positiviste, matérialiste, athée, M. Max Nordau, qui nie Dieu, l'âme et le jugement dernier, n'en dit pas moins des choses très vraies quant aux faits, mais ses conclusions sont inacceptables pour l'écrivain de la revue, comme pour bien d'autres, grâce au ciel. Le savant Allemand cherche le remède dans des enseignements et des lois qu'il propose; le publiciste le voit dans la réaction dont les symptômes sont partout autour de nous et se manifestent, a dit M. Édouard Rod, dans tous les ordres d'idées; le premier, homme de science avant tout, attribue à la science le pouvoir de guérir tous les maux, y compris ceux qu'elle a causés; le second déclare « qu'il y a en nous des forces trop puissantes pour que la science les manie seule et en devienne la souveraine maîtresse. Si le grand génie inspirateur de tous les temps, c'est-à-dire une religion personnifiée et objective, n'est pas appelé à son aide, on peut se

demander si, au lieu de vaincre l'anarchie croissante, elle ne sera pas, dans une ère de sauvage révolution, foulée aux pieds par elle ».

Après avoir parlé politique, religion, science, littérature classique (on y croit encore en Angleterre), la docte revue daigne descendre de ces hauteurs et traiter un sujet amusant et curieux : *l'Ancienne cuisine anglaise*.

L'auteur a puisé à des sources séculaires. Des douze ouvrages qu'il passe en revue, l'un remonte au treizième siècle et nous met au courant des usages du moyen âge. « Il semble, en feuilletant ces antiques pages, dit-il, que l'on entre dans une Herculanum vivante où les feux flambent, les marmites bouillent, les tournebroches s'agitent, les chefs et leurs aides aiguisent leurs couteaux et courent affairés de ci, de là ; où les jardins sont pleins de roses, de giroflées, embaumés des parfums du romarin, de thym et des mille herbes potagères dont se servait le cuisinier. »

Que de cérémonies exigeait alors le service de la table ! On se les explique néanmoins quand on se rappelle que des gens de tous rangs mangeaient en commun, ce qui devait engendrer forcément un système compliqué d'étiquette. On peut voir encore, dans les universités anglaises, l'antique disposition des tables, « la table du dais » placée sur une estrade et à laquelle ne s'asseyaient que le seigneur féodal et ses invités de distinction ».

A une époque où, depuis le roi jusqu'au plus petit baron, l'importance d'un homme et aussi sa sécurité dépendaient du nombre de ses serviteurs, on dépensait à leur profit la plus grande partie de ses revenus. Les charges de panetier, d'échanson, de sommelier, d'écuyer tranchant, pouvaient être acceptées par des hommes de bonne naissance qui, dans les grandes maisons, avaient, à leur tour, une suite à leurs ordres.

Les saluts et génuflexions exigés des serviteurs qui préparaient la table, et des convives à leur entrée, ressemblaient à un rituel ecclésiastique. Le panetier plaçait, avec grand soin et respect, le sel au bord de la table du dais et, selon leur rang, les convives s'asseyaient au-dessus ou au-dessous dudit sel. Après qu'ils s'étaient lavé les mains à un buffet garni des ustensiles nécessaires, ils gagnaient leurs sièges ; alors le panetier goûtait le pain et le sel ; l'échanson présentait au seigneur, pour ses ablutions, de l'eau qu'il avait aussi goûtée, ainsi qu'une serviette qu'il avait baisée.

Pendant ce temps, on avait porté les plats du premier service au buffet, où les maîtres d'hôtel et les cuisiniers les découpaient, toujours après avoir pris les précautions prescrites (il ne devait pas être facile d'empoisonner les gens à table !), et les ministres de la

religion facilitaient l'attente en chantant quelque « sainte chanson ». La charge de l'écuyer-tranchant n'était pas une sinécure, car l'art de découper avait des règles qui différaient pour toute espèce d'animal, de volaille, d'oiseau et de poisson; les termes mêmes variaient à l'infini. La peau, les os, les têtes, les cuisses, les nerfs, ne devaient pas paraître devant les convives de distinction.

Il était recommandé de faire grande attention en découpant pour la châtelaine, « car les dames se fâchent vite et changent facilement d'humeur (nous parlons du moyen âge), et pour les seigneurs, car les uns se contentent aisément, et d'autres pas ». L'échanson présentait à genoux, au seigneur, le hanap, après en avoir goûté le contenu dans le couvercle, lequel couvercle il tenait sous le menton du maître, afin qu'aucune goutte ne tombât sur lui!

Le second service terminé, on remplaçait ce qui était sur la table, par le dessert et l'hypocras, puis, le chapelain disait les *Grâces*, on chantait un nouveau « Carrol », on se lavait une seconde fois les mains et l'on se retirait à son gré, les plus importants personnages en dernier. On envoyait la desserte aux pauvres.

Il n'y avait sur la table qu'une nappe, des assiettes et des cuillers; chacun apportait son couteau dans sa poche. Les fourchettes furent considérées comme des ustensiles d'un luxe efféminé jusqu'au dix-septième siècle. On en a cependant conservé qui datent du treizième. Le catalogue du trésor d'Edouard Ier mentionne six fourchettes d'argent et une en or. Jean, duc de Bretagne, en faisait usage en cas de sauce et un autre seigneur, pour manger des poires.

Les assiettes étaient de bois, d'étain, de métaux précieux, ou remplacées simplement par de larges tranches de pain coupées sur des miches faites exprès; c'étaient les *tranchoirs*. La faïence ne devint commune qu'au dix-septième siècle. On creusait aussi dans le pain, de petites salières pour les tables supérieures. Quant au code de civilité puérile et honnête, il prouve que les habitudes manquaient encore beaucoup de raffinement. Mais on exigeait des serviteurs un décorum et une impassibilité qui se sont conservés intacts en Angleterre. Vers le milieu du quinzième siècle, les seigneurs commencèrent à abandonner l'usage de manger avec leur maison.

Pour ce qui est de la cuisine proprement dite, il paraît que jusqu'au quinzième siècle inclusivement, on ne faisait guère rôtir que le gibier : les viandes et les volailles étaient de préférence coupées en tranches pour des ragoûts, ou plus souvent encore réduites en purées, auxquelles on ajoutait de la farine, des œufs, du riz, des fruits secs, du vin, du lait, de la crème et une infinité d'épices, le

tout brillamment coloré au moyen de safran, bois de sandal et autres teintures végétales. Il est probable que la variété des *puddings* et des *pies* anglais est un legs de ces lointaines époques, et aussi que l'usage presque exclusif de la cuiller faisait préférer ces purées et blancs-mangers, aux gros morceaux. « Le roast-beef de la vieille Angleterre » ne date que du règne d'Elisabeth et... de la fourchette.

Certains mets, jusqu'au seizième siècle, n'étaient servis qu'au seigneur (lui seul, par exemple, avait droit au pain frais), et d'autres ne paraissaient guère qu'à certaines fêtes, comme la tête de sanglier à Noël; des musiciens le précédaient, des chevaliers, des écuyers, des dames, le suivaient en chantant. Le paon jouissait des mêmes privilèges et, en outre, la plus noble dame le plaçait sur la table enveloppé de son plumage, et le plus vaillant chevalier le découpait.

Les *chefs* s'évertuaient à confectionner des monuments, des personnages, des groupes merveilleux. En 1465, au sacre de l'archevêque d'York, une de ces *subtilités* représentait un docteur en divinité conduit à la chaire par un démon. Environ quarante ans plus tard, à l'intronisation de l'archevêque de Canterbury, saint Augustin et son serviteur parurent, suppliant le roi Ethelbert d'accorder la permission de prêcher le christianisme dans son royaume.

Il est à remarquer que les termes de la plus fine cuisine employés à ces époques reculées étaient, comme aujourd'hui, mpruntés au français.

Nous ne pouvons donner le détail des modifications culinaires qui se sont produites successivement. Nous dirons seulement qu'au dix-huitième siècle l'ancien ordre de service acheva de disparaître. Peu à peu, les usages se rapprochèrent des nôtres, les potages furent introduits, une sorte de logique dans l'ordonnance des repas prévalut et surtout la cuisine se raffina de plus en plus, sous l'influence de la France et certainement aussi d'une civilisation plus avancée, d'une culture plus générale, qui a rendu les sens plus délicats et les estomacs moins robustes.

III

LE « NINETEENTH CENTURY »
LA « FORTNIGHTLY REVIEW »

LA RÉVOLTE DES JEUNES FILLES

Ce qui étonnerait le plus les créateurs de la presse périodique anglaise et américaine, s'ils revenaient, ce serait la place énorme

que l'élément féminin y a prise. Des deux côtés de l'Océan l'invasion est la même. Dans une quinzaine seulement de revues et *Magazines*, nous avons compté dix-huit articles *sur* la femme et environ vingt autres *par* des femmes. Si l'on songe au nombre des recueils publiés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, on peut apprécier l'importance du rôle qu'y joue « l'éternel féminin ». C'est lui qui, à l'heure présente, agite le plus l'opinion publique en Angleterre.

Depuis trois mois, une guerre nouvelle, une guerre impie est déclarée, assure-t-on, par les filles d'Albion à leurs mamans! Le mal, même s'il est moins profond et moins répandu que ne le prétendait M[rs] Crackanthorpe, dans le *Nineteenth Century* de janvier dernier, est néanmoins sérieux, « car il est (tous les partis en conviennent) le résultat de la nouvelle éducation donnée aux jeunes filles. Depuis qu'on leur a ouvert les universités, octroyé les collèges de Girton et de Newnham et toutes sortes de diplômes, ces demoiselles trouvent que leurs mères sont « vieux jeu, pas dans l'train », selon nos élégantes expressions modernes; elles les regardent du haut de leur supériorité grecque, latine et... philosophique: elles aspirent à une vie *personnelle*, *indépendante*, séparée du nid familial, même avant le mariage; elles réclament le passe-partout, la libre fréquentation de *leurs amis*, et avec eux, ou pour le moins avec leurs frères, des cafés-concerts et autres lieux où l'on apprend, paraît-il, à connaître la vie, et « à rester pure de cœur en devenant hardie de parole! » C'est à partir de vingt ans que ces jeunes amazones prétendent partir en guerre pour leur propre compte. Leur défenseur reconnaît « qu'elles sont déraisonnables, égoïstes, ingrates, désagréables, insensibles et indifférentes aux blessures, aux tortures qu'elles infligent à leurs mères »; peu importe! Elle prend carrément leur parti; il faut que jeunesse se passe et jouisse surtout! Elles désirent ardemment expérimenter les choses à leur guise : « ce qu'il leur faut, c'est l'*inattendu* et non ce qui est *présenté*, *accrédité* par ce sage et prudent ambassadeur, la mère. » Loin d'elles, ajoute sans rire leur *avocate*, le désir des choses intrinsèquement mauvaises, la recherche malsaine du fruit défendu! Leur individualité est, pour le moment, la plus forte et la plus gênante; qu'on la laisse se mettre à l'aise! Elles demandent avec passion qu'on leur permette de marcher seules un bout de chemin et si un caillou menace leur jeune équilibre, qu'une main protectrice ne se tende pas à leur secours. « Elles entendent commettre leurs *petites erreurs* (comme s'il y avait de petites erreurs pour les jeunes filles!) et pourquoi pas, puisqu'il faut en commettre et que ceux et celles qui en sont incapables, ne valent

pas la peine qu'on s'occupe d'eux... Combien doit souffrir une jeune fille à qui la nature a joué le tour de lui donner des instincts romanesques, *bohémiens*, et qu'une famille bien ordonnée réprime, blâme sans la comprendre! » (Qui sait! c'est peut-être parce qu'elle la comprend trop bien!)

Mais les aspirations ne sont pas seules en jeu; il y a les faits; notre jeune personne est jalouse horriblement de ce qu'on fait pour ses frères; elle voit là une inégalité révoltante et elle se révolte parce qu'elle ne peut pas venir dire à son père : Donnez-moi une partie de ce que vous avez dépensé pour Dick et Tom, afin que je puisse faire ma petite expérience de la vie! Elle sait trop ce que lui répondrait le *paterfamilias!*

Quant aux pauvres mères, Mrs Crackanthorpe déclare, sans ambages, qu'elles sont bien souvent « mortellement stupides ». Elles ne se donnent pas en général, assure-t-elle, la peine d'*étudier* leurs filles et de devenir leurs amies, pour assister ensuite, en souriant héroïquement sous la torture, à leur émancipation et à leur ingratitude!

Les mères ne se sacrifient pas assez! Voilà vraiment une découverte à laquelle on ne s'attendait guère en ces temps d'effacement maternel exagéré.

Mais leur grande faute, leur crime impardonnable, selon Mrs Crackanthorpe, car il corrompt la société, c'est de faire de l'anneau nuptial l'autorité toute-puissante à laquelle elles obéissent... « De l'idéal passionné de sa fille, de son cœur brûlant, de la pure flamme qu'elle apporte à l'autel, la mère ne se préoccupe nullement! N'a-t-elle pas trouvé ce que son expérience du monde lui fait considérer comme « un beau parti? »... Est-ce une exagération que de dire de beaucoup de mères qu'elles seraient très scandalisées si leur fille venait leur déclarer qu'elle serait bien aise de savoir si l'homme qu'elle va épouser n'a pas « un passé à enterrer? » Non; selon nous, ce n'est pas trop dire et ce n'est pas trop croire. Si les demoiselles très diplômées complètent leur éducation par la lecture de romans, comme *les Jumeaux célestes* de miss Grand, l'immense succès de 1893, grand bien leur fasse! Mais cela aide à comprendre le désespoir et l'ahurissement des mères.

Pareil tocsin ne pouvait vibrer dans l'air social, sans causer une profonde terreur aux cœurs maternels qui avaient jusque-là vécu dans la naïve ignorance « du mécontentement ardent dont brûlaient ceux de leurs filles ».

Une femme distinguée, qui s'est fait une spécialité de ces questions féminines et dont l'esprit et le jugement sont très appréciés en Angleterre, lady Jeune, s'est chargée de répondre, dans la *Fort-*

nightly Review de février, aux accusations portées contre la corporation maternelle par « l'armée de la jeunesse ignorante, qui n'a ni le sens des proportions ni la connaissance de la vie ». Lady Jeune se déclare assez optimiste pour croire que tout ceci est simplement une des phases par lesquelles passe toujours une nouvelle question sociale, et qu'on y attache une importance très exagérée. Elle s'est efforcée, dans des pages pleines de sens et de modération, d'expliquer que si la nouvelle éducation des femmes doit influencer leur vie, la différence qu'elle fera ne sera ni aussi sérieuse ni aussi subversive qu'on le dit ». Et d'abord n'y a-t-il pas toujours eu des mères et des filles qui ne se sont pas entendues? La jeune fille nerveuse, surexcitée, hystérique, n'a-t-elle pas été de tous les temps? La multiplicité des plaisirs, des occupations et des causes de surexcitation dans la vie moderne, les heures tardives, etc., doivent nécessairement augmenter le nombre de ces jeunes filles? Dans les classes moyennes cependant, les malentendus de famille ont plutôt diminué, parce que la nouvelle éducation permet à ces demoiselles de dépenser leur énergie et de satisfaire leurs aspirations, grâce à un travail honnête, utile, solide qui les met en mesure de gagner leur vie... Néanmoins cette éducation qui les développe intellectuellement, ne leur donne que des connaissances théoriques, sans utilité pratique pour leur propre conduite. »

« Il serait futile de nier que la jeune fille d'aujourd'hui est toute différente de celle d'il y a quarante ans... tout est changé autour d'elle, et elle n'est certes pas aussi ignorante de la vie que sa mère l'était à son âge; mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit si impatiente de la retenue nécessaire et désirable. Peu de jeunes filles aspirent si ardemment au fruit défendu et se trouvent maltraitées parce qu'on les prive des cafés-concerts, des spectacles équivoques et des mauvais romans.

« Il est difficile d'imaginer une existence plus heureuse ou plus libre que celle dont jouissent maintenant nos filles, une existence plus remplie d'occupations et d'intérêts variés. La prohibition des libertés que d'aucunes réclament paraît à l'esprit plus calme de leurs mères, doublement indispensable... Si les barrières étaient enlevées, les résultats seraient désastreux. Il y a et il y aura toujours des questions dans lesquelles l'expérience de la mère sera en lutte avec les désirs de sa fille et où son indulgence devra s'arrêter, mais elles sont de telle importance qu'elles ne peuvent être discutées ni devenir des griefs. »

Lady Jeune est surprise du véhément réquisitoire de M[rs] Crackanthorpe, car jusqu'alors, elle avait admiré le tact avec lequel

la plupart des jeunes filles jouissaient de leurs nouveaux privilèges. Elle admet volontiers que quelques mères puissent se montrer trop strictes, vieillir trop vite, ne pas savoir s'y prendre pour devenir l'amie de leur fille; toutefois elle ajoute très justement que l'amitié suppose la parfaite égalité, qu'il est impossible pour la mère de ne pas tenir les rênes et très difficile de les tenir sans paraître conduire. Jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans, la tendresse est d'ordinaire égale des deux côtés; l'enfant ne connaît rien de plus délicieux, de plus adorable, que le dévouement et les soins maternels, mais l'heure arrive où la situation se modifie, où, si la divinité sans rivale sait se changer en bon ange un peu voilé, et admettre l'existence, à côté d'elle, d'une individualité distincte, tout est sauvé. Or lady Jeune a le droit de dire que les mères anglaises acceptent généreusement le nouveau rôle et que leur abnégation est le plus souvent récompensée. D'ailleurs, si les filles se développent plus vite, les mères restent jeunes plus longtemps; les meilleures conditions d'hygiène, l'augmentation du bien-être, une coquetterie plus habile et même le développement de l'intelligence luttent beaucoup plus victorieusement contre l'âge qu'autrefois et rapprochent les distances; si la nature de la jeune fille est bonne, ceci facilite une douce camaraderie mêlée de respect.

Quant à blâmer les mères qui cherchent de bons établissements pour leurs filles, lady Jeune traite cette facétie comme elle le mérite. Tant qu'on ne marchera pas sur la tête, comme le désire miss *Dodo*, l'héroïne d'un roman actuellement fort à la mode, la femme sera épouse et mère, et ses parents auront le devoir autant que le droit de lui préparer une heureuse union, dans la mesure du possible. Ce n'est pas parce que quelques mères chercheront de préférence des avantages matériels, que le monde sera corrompu par elles, et, du reste, les femmes d'Angleterre et d'Amérique ont, plus que toutes les autres, la liberté du choix en matière de mariage. Les accusations de Mrs Crackanthorpe ne s'adressent qu'à une infime minorité. Pour ce qui est de demander au fiancé un certificat..... rassurant, lady Jeune estime que c'est l'affaire des parents et non celle de leur fille, quoique Mrs Crackanthorpe trouve ce système immoral.

« Quel avantage y a-t-il pour une femme de connaître les aspects sombres de la vie et les chemins de traverse du vice, qui ne lui inspireraient que tristesse et horreur? Pourquoi lui enlever les joies, les illusions, la poésie, les vagues aspirations de son aurore? Pourquoi la rendre vieille avant d'avoir été jeune? Les mères, dit lady Jeune en terminant, sans rêver bataille et se réunir en conclave, ont parfaitement conscience des difficultés que leur créent

le nouvel état de choses et l'opposition croissante à toute autorité; mais elles conservent la conviction que la tendresse qui les unit à leurs filles, ne sera pas détruite parce qu'elles leur refuseront le café-concert et les livres immoraux. »

Cette discussion étrange, douloureuse sous plus d'un rapport, et à laquelle on ne se serait certes pas attendu en Angleterre beaucoup plus qu'en Amérique, a été reprise dans le *Nineteenth Century* de mars, par Mrs Crackanthorpe et trois de ses émules.

Mrs Haweis commence par être humouristique, par démontrer clairement la jalousie de la jeune fille pour sa mère restée trop jeune et jolie, par dépeindre la vie d'esclave que mène la mère américaine, et elle arrive enfin à cette conclusion surprenante que cette désagréable humeur qui rend l'existence insupportable à tous, est simplement de l'énergie mal dépensée : les remèdes sont la séparation et le travail! Qu'on se sépare, même si la fille ne se marie pas, que l'énergie trouve une issue et que mademoiselle gagne sa vie; mais « qu'elle soit *équipée* pour le voyage, qu'elle suive des cours de physiologie, de biologie, et qu'elle sache en toute chose ce que parler veut dire! L'ancien antidote religieux n'est plus; qu'on applique le nouveau, le scientifique! »

Et la mère! La mère restée d'une jeunesse inconvenante, que fera-t-elle? Son autorité est méconnue, ses occupations n'existent plus. Que répond la nature? selon Mrs Haweis. Bâtissez un autre nid, recommencez une vie nouvelle, non pour créer une seconde famille, mais pour répondre à des instincts, à des goûts probablement sacrifiés autrefois. « Revenez à nous, lui disent les livres, les arts, les fleurs, les œuvres utiles; nous sommes autant les enfants de votre esprit et de votre âme que les autres l'étaient de votre corps ».

Lady Kathleen Cuffe est plus modeste dans ses exigences; qu'on la laisse marcher seule dans la rue, qu'on la débarrasse du chaperon quand elle ne veut qu'aller voir une amie ou acheter une paire de gants, et elle se déclare satisfaite.

Mrs Crackanthorpe revient à la charge pour nous dire qu'un cataclysme se prépare, que personne n'est sûr désormais de l'avenir, qu'il nous faut prendre exemple sur la meilleure classe ouvrière, enseigner comme elle à nos filles à se protéger elles-mêmes, simplifier la vie, encourager les jeunes mariages avec peu ou pas d'argent; autrement ces indignes mères, qui s'imaginent avoir rempli leur devoir, auront causé le malheur de leurs filles et forcé leurs fils à courir les dots ou bien pis encore!

Voici enfin miss Alys W. Pearsall Smith, qui monte tout de suite aussi haut qu'elle peut monter. « Chacun de nous, dit-elle, est une

partie de la société qui l'entoure, de la nation à laquelle il appartient, du monde dans lequel il vit. Il faut enseigner à la femme la solidarité humaine, lui faire comprendre que si un membre souffre, tous les autres doivent nécessairement souffrir avec lui ; qu'aucune femme ne peut se développer et tirer le meilleur parti de ses facultés, sans octroyer un réel bienfait à sa famille, à ses amis, à ses voisins et au monde entier! » Il y en a très long sur ce ton ; en le lisant, toute femme doit se sentir grandir de cent coudées! Hélas! que sont devenues ce sens droit, ce respect de tout ce qui est respectable qui forçaient à estimer le caractère anglais, lors même qu'on ne l'aimait guère? « Nous avons depuis quelques années, nous dit Mrs Crackanthorpe, décidé de donner l'éducation à tout le monde, y compris nos filles; nous avons dit qu'elles devaient *savoir*. A leur tour elles veulent user librement des armes que nous leur avons fournies. Sont-elles blâmables? » Assurément, si c'est pour s'en servir contre ceux qui n'ont voulu qu'améliorer leur sort. Et c'est là, semble-t-il, l'aimable usage qu'en désirent faire ces aspirantes à l'émancipation complète.

Après tout ce fatras, on lit avec plaisir, dans le *Nineteenth Century* de février, une jolie causerie imaginée par Mrs Frédéric Harrison, entre deux mères, l'une Anglaise, l'autre Française, qui discutent amicalement les systèmes d'éducation de leurs pays respectifs. Sans médire de ses compatriotes, l'auteur se montre toute gracieuse pour les nôtres, mères et filles; c'est un charmant hommage rendu au tact des unes, à la bonne grâce des autres, à l'affectueuse harmonie qui règne généralement dans leurs rapports. Miss Ida et Mlle Marguerite prennent part à la conversation, et la seconde met le doigt sur la plaie quand elle dit des jeunes Anglaises : Elles sont belles, braves, franches, mais elles ne sont pas aimables, c'est-à-dire, explique la mère (car notre mot *aimable* n'a pas d'équivalent en anglais), « elles ne sont pas gracieuses en toute chose, avec le désir d'être obligeantes envers tout le monde! »

Oui, là est le mal; à force d'encourager le développement de leur individualité, le culte de leur *moi*, on les rend férocement égoïstes, orgueilleuses et dures. « On a une fausse théorie de l'éducation, ajoute en terminant la Française, qui demande un peu plus de sympathie et de bonne volonté dans les rapports; l'éducation est un *moyen* et non une *fin;* celle qui laisse de côté la fin, le but de la vie, n'est pas une vraie éducation. Vous me direz peut-être que ceci est la mission de la religion. Mais, hélas! Nous sommes si loin de Fénelon!... La science a la prétention de suffire à tout ; elle nous prépare sans doute bien des désillusions! » — C'est parler d'or!

IV

« WOMAN AT HOME »

LA DUCHESSE D'YORK

Les soi-disant victimes de la tyrannie inintelligente des mères, feraient peut-être bien d'étudier l'exemple que leur donne celle en qui l'on peut voir une future reine d'Angleterre, cette charmante princesse May, qui a su établir, entre elle et le peuple anglais, ce courant souvent inexplicable, magnétique, appelé la popularité.

Elevée par une mère aussi bonne que distinguée, la princesse May était, avant son mariage, nous dit un article du *Magazine*, intitulé *Woman at home*, le coadjuteur intelligent, le secrétaire infatigable de la duchesse de Teck, dans ses nombreuses entreprises philanthropiques, ce qui ne l'empêchait pas d'être la camarade de jeux de ses frères et la compagne préférée de son père, dans ses promenades à pied et à cheval. « C'est toujours elle, disait un jour sa mère, qui me rappelle mes rendez-vous d'affaires, et elle renonce à tout plaisir, si elle croit que nous devons nous rendre quelque part où nous pouvons être utiles à d'autres. »

Née le 26 mai 1867, la princesse est l'aînée de la famille, l'arrière-petite-fille de Georges III par sa mère, et la descendante directe de Georges II par son père. Elevée très simplement, d'abord dans l'ancien Kensington, oasis d'air pur, d'arbres séculaires et de fleurs embaumées, puis, à la *White Lodge*, dans l'admirable parc de Richmond, elle doit à ces milieux sains et agrestes la fraîcheur et l'énergie douce qui la distinguent. En parlant de son enfance, elle déclare franchement qu'elle était « très gamine, très heureuse, et très peu intéressante en ses premières années ». Plus tard, elle passa plusieurs hivers en Italie, où elle cultiva la musique, la peinture, l'aquarelle surtout, et les langues étrangères : le français, l'italien, l'allemand, lui sont aussi familiers que l'anglais.

A Richmond, son père avait orné lui-même le petit salon de sa fille, tout blanc et ivoire; elle y avait rassemblé, outre ses auteurs favoris, les innombrables photographies et miniatures de ses amis, jeunes et vieux. Tous ses trésors de jeune fille ont été, depuis, transportés à York Cottage, Sandringham.

A la « Maison-Blanche », le joli cabinet était bien souvent déserté pour celui de la duchesse, où la princesse May passait la matinée à écrire, sous la dictée de sa mère, un grand nombre de lettres d'affaires, à répondre aux communications officielles et

privées, créant ainsi des loisirs aux deux dames d'honneur. Il est si pénible à la duchesse d'être privée de sa fille, que celle-ci est allée passer, à l'automne dernier, une dizaine de jours auprès d'elle, afin de l'aider à trier et à préparer les milliers de paquets envoyés par la « Guild de l'Aiguille », pour être distribués aux pauvres. Un témoin oculaire a raconté avoir vu les deux princesses, debout pendant plusieurs heures, ranger des piles de chemises et autres vêtements. En outre, une lettre à la directrice de chaque hôpital ou institution charitable accompagnait son paquet respectif.

Comme la princesse de Galles, la duchesse de Teck a des idées sévères en matière d'éducation. Jusqu'à son mariage, la princesse May n'avait pas lu un seul roman sans que sa mère l'eût d'abord parcouru, et jamais elle ne l'avait quittée un seul jour, jusqu'au moment où elle alla passer quelques semaines près de la Reine, avant que ses fiançailles avec le duc de Clarence fussent annoncées officiellement, le 10 novembre 1891. Si les salons de Londres voyaient rarement la jeune princesse des bois de Richmond, les malheureux de la grande cité, comme ceux de son voisinage, connaissaient bien la silhouette élancée, svelte et gracieuse, et l'aimable visage qui se montraient toujours à côté de « la princesse Mary » (ainsi qu'on n'a jamais cessé d'appeler la duchesse) pendant « ses excursions de charité ».

Presque quotidiennes étaient les courses de la princesse May dans la jolie petite « pony-carriage », dont les habitants de Richmond lui avaient fait hommage pour le vingt et unième anniversaire de sa naissance. Toujours le mignon équipage s'arrêtait aux portes des indigents et des malades, car la vue de leurs larmes et de leurs souffrances n'inspirait aucune répugnance à leur noble bienfaitrice, et les provisions, les friandises, les livres, les images, tout ce qui pouvait soulager ou distraire les malheureux de tout âge, passait de la voiture dans la chaumière.

Le pays était en liesse; on voyait avec joie l'union de deux membres de la famille royale si complètement anglais par la naissance et l'éducation. Six semaines seulement s'étaient écoulées, lorsque ce bonheur éphémère se changea en désolation. Albert-Edward, duc de Clarence, foudroyé par la fièvre typhoïde, gisait sur son lit de mort, et la nation multipliait, pour la fiancée-veuve, les témoignages de douloureuse sympathie, comme elle avait multiplié ses félicitations. Après le premier accablement, la princesse May accepta courageusement l'épreuve et s'efforça de redevenir la compagne de son père et de ses frères, le secrétaire et l'aide de sa mère, le bon ange des malheureux.

Mais un espoir était né spontanément dans le cœur du pays; on

s'était rappelé qu'un malheur pareil avait frappé la famille impériale de Russie et que l'union conjugale la plus parfaite en avait été la compensation inattendue. Pourquoi l'événement ne se renouvellerait-il pas pour l'Angleterre? L'espoir n'a pas été déçu. La princesse May est devenue la femme du prince Georges, duc d'York.

La résidence du jeune couple princier à Londres est *York-House*, près du palais de Saint-James; sa retraite à la campagne est un petit cottage aux nombreux pignons, poétiquement situé dans le parc de Sandringham, sur les bords d'un beau lac, à quelques minutes de la demeure du prince et de la princesse de Galles. Dans ce nid charmant, où les nouveaux époux passèrent leur lune de miel, la duchesse May cultive ses fleurs avec passion (elle a hérité ce goût de son père), pendant que son mari, transformé en fermier, se livre à l'élevage des plus belles races de bétail. Il faut croire que la princesse n'a pas eu à se plaindre des habitudes méthodiques de travail et d'occupations qu'on lui a fait prendre dès l'enfance, car elle les a soigneusement conservées, et, grâce à elles, Son Altesse Royale trouve le temps, au milieu des mille devoirs imposés par son rang, de se tracer, chaque mois, un programme de lectures et d'entretenir une énorme correspondance avec ses amis, ses frères qu'elle aime tendrement, et sa mère dont la *tyrannie* lui a été si bienfaisante; chaque matin, la princesse May, sans y manquer jamais, envoie une lettre à la duchesse de Teck. En vérité, il faut plaindre les victimes des systèmes nouveaux quand on pense aux joies dont elles se privent!

Marie Dronsart.

MÉLANGES

FEUILLETS MILITAIRES. SOUVENIRS DU GÉNÉRAL DE BAILLIENCOURT. ITALIE (1852-1862) [1]

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans ce volume une suite aux chevauchées héroïques à travers l'Europe des cavaliers du premier Empire, ni aux grands coups d'épée des camarades de Lassalle et de Marbot : mais les souvenirs consacrés entièrement à l'Italie par le général de Bailliencourt n'en sont pas moins d'un vif intérêt. Rome, d'abord, où, pendant sept années, il commande un régiment dans le corps d'occupation ; la Lombardie et le Piémont, pendant la campagne de 1859, forment la matière de ces *feuillets militaires* : ce titre leur convient bien par la variété des sujets successivement traités, sans autre enchaînement entre eux que le cadre dans lequel ils se déroulent.

La société romaine, les événements multiples qui se succèdent de 1852 à 1859 dans la capitale du monde chrétien, donnent lieu à d'attachants récits, où la grande figure de Pie IX tient une large place, et où M. de Bailliencourt, en suivant la marche des choses, juge, avec une grande justesse de vues, le présent qu'il a sous les yeux et l'avenir qu'il devine : son dévouement personnel pour l'empereur ne l'empêche jamais de discerner et de blâmer les erreurs de la politique impériale. Il ne se fait aucune illusion, dès cette époque, sur la reconnaissance italienne, et tout ce qu'il voit pendant la guerre de 1859 le confirme dans ce sentiment.

Commandant une brigade à l'armée d'Italie, il arrive à Milan en juillet 1859 : on trouvera, dans cette partie du volume, de fort intéressants détails sur la bataille de Magenta, détails écrits en quelque sorte sous la dictée des acteurs de cette grande journée, et complétés au moyen des lettres du maréchal Regnauld de Saint-Jean d'Angély; mais la partie politique présente plus d'intérêt encore.

Les anecdotes sont nombreuses sur les principaux personnages de l'Italie d'alors : Cavour, La Marmora, d'Azeglio, Victor-Emmanuel lui-même, dont une *interwiew* fort originale témoigne de la petite estime dans laquelle le roi tenait ses meilleurs collaborateurs.

Ce qui frappe le plus le général, c'est la versatilité du sentiment populaire. A Milan, où elle est entrée au milieu des acclamations d'une population enthousiaste, l'armée française n'entend, du côté des Italiens, que protestations de dévouement sans fin : nos soldats sont tous des héros, des sauveurs; on les porte en triomphe, on les étouffe sous les fleurs; laissez passer quelques semaines, les libérateurs ne sont plus que des gêneurs; sans l'armée piémontaise, nos troupes étaient écrasées à Solférino; et, lorsque Napoléon III traverse Turin et Suze pour rentrer en France, il n'y a déjà plus de drapeaux aux fenêtres, et, par mesure de prudence, ce sont des régiments de la garde impériale qui font la haie sur le passage du souverain.

[1] 1 vol. in-18, Firmin-Didot, 1894.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mars 1894.

Les anarchistes ne désarment pas; leurs attentats semblent affecter une sorte de régularité périodique. Le public, qui ne demande qu'à oublier, commençait déjà à se persuader que la liste des crimes était close, lorsque la bombe de la Madeleine est venue lui rappeler que les assassins veillaient toujours. Cette fois, la tentative a échoué, et le coupable seul en a été victime; l'explosion prématurée de son engin l'a tué aux portes mêmes de l'église où il allait exécuter son forfait. Les feuilles radicales ont écrit, à ce propos, que les catholiques ne manqueraient pas d'attribuer à la volonté divine ce coup soudain, arrêtant le criminel sur le seuil du temple. Il semble que cette justice providentielle les ait elles-mêmes impressionnées; elles n'ont prêté cette réflexion aux catholiques que, parce que, les premières, elles l'avaient faite.

La police poursuit ses recherches. Elle multiplie les arrestations, sans arriver pourtant à prendre dans ses filets — l'événement vient de le prouver, — les plus dangereux malfaiteurs. On ne peut qu'encourager son zèle, sans s'armer contre elle d'échecs difficiles à éviter. Mais comment ne pas redouter la contagion du crime, quand l'apologie s'en répète chaque jour dans les réunions publiques, dans les banquets et dans les journaux?

Le gouvernement vient de montrer, à l'occasion de l'anniversaire du 18 mars, une louable énergie; il a tenu la main à ce que nulle part, même dans les cimetières, comme on l'avait jusqu'ici toléré, le drapeau rouge ne fût déployé. Il n'en est pas moins vrai que le panégyrique de l'insurrection, le cri de *Vive la Commune!* les appels à des révoltes nouvelles, se font librement entendre dans des réunions ouvertes à tous. Et, si quelques-uns des orateurs de ces réunions essaient de timides réserves contre la propagande par le fait, l'esprit général des harangues montre bien qu'au fond on est d'accord avec ceux qu'on feint de désavouer. C'est à l'occa-

sion des perquisitions faites chez les anarchistes, que le Conseil municipal vote un ordre du jour demandant que la police politique, cessant de déshonorer l'administration de l'Hôtel de Ville, soit rattachée au ministère de l'intérieur; c'est sous le même prétexte que l'un des vice-présidents de cette assemblée, M. Caumeau, parlant au banquet de la réunion syndicale des employés, appelle aux armes le prolétariat; et n'entendait-on pas, le jour même de l'anniversaire du 18 mars, un député, M. Clovis Hugues, répéter que « la bombe de Vaillant était surtout chargée de la misère humaine », et son collègue Chauvin dire, après lui : « Quoi qu'aient fait les anarchistes, quoi qu'on ait fait contre eux, nous ne pouvons nous empêcher de nous unir à eux, dans le grand principe de la liberté et de l'action individuelle. »

Comment veut-on que de telles paroles, tombant sur de jeunes imaginations ou de faibles cerveaux, n'y engendrent pas des pensées de crime? Tous les observateurs ont remarqué la fascination qu'exerce sur les foules le récit des grands attentats, même quand ces attentats ont été suivis d'une condamnation. Qu'est-ce donc quand les foules entendent ou lisent des discours qui les célèbrent? Et demandez-vous, d'autre part, quel effet ces apologies, ces excitations, alternant avec les bombes des anarchistes, doivent produire sur la province et sur l'étranger. Le commerce de Paris en sait quelque chose.

C'est dans ces circonstances que la Chambre a consacré plusieurs séances à la révision de la constitution. Nous craignons que l'incertitude et l'anxiété des esprits ne favorisent une révision bien autrement grave que celle dont M. Pelletan, M. Goblet, M. Bourgeois (du Jura) et autres orateurs ont entretenu l'assemblée. Cette Chambre incohérente, diffuse, bruyante, qui n'arrive pas à mettre debout une loi, qui n'offre au pays ni vues, ni garantie, ni direction, qui n'aboutit à rien, qu'à se donner des congés, pourrait bien, sans s'en douter, travailler elle-même à créer dans le public une pensée de révision, dont elle serait la première victime. On ne s'intéresse plus à ce qu'elle fait; l'indifférence dont ses débats sont l'objet est telle, que les journaux ne prennent plus souci de les reproduire. Le second empire avait institué un procès-verbal officiel des discussions législatives, dont il imposait l'insertion aux feuilles publiques. On trouvait alors ce procès-verbal insuffisant; aujourd'hui on ne peut que le regretter, si, du moins, l'on tient encore à savoir ce qui se dit dans les Chambres. Les journaux, même ceux qui se targuent le plus de rester parlementaires, ne donnent des séances qu'une analyse fantaisiste, où le rédacteur arrange ou supprime, au gré de son

caprice, les discours des orateurs. Apparemment, le lecteur n'en demande pas davantage; il aime mieux qu'on lui parle des réceptions mondaines ou des sports vélocipédiques. Mais cela seul n'est-il pas un symptôme, et, dans ce temps où la légende napoléonienne revit sous toutes les formes, n'y a-t-il pas lieu à quelques réflexions sérieuses, sur l'avenir qui peut être réservé en France aux institutions libres?

Parlons donc de ce débat sur la révision, puisqu'il a été le grand événement parlementaire de la quinzaine. Les républicains auraient mauvaise grâce à traiter leurs adversaires d'anticonstitutionnels, car c'est presque toujours de leurs rangs que partent les attaques contre la constitution. Il y a longtemps que M. Clémenceau a dit d'elle qu'elle n'était plus qu'un « bâtiment lézardé » ; ces lézardes, ce sont bien les coups répétés des républicains qui les auront produites.

A notre avis, la constitution de 1875 ne mérite pas tous les reproches dont on la charge, et c'est moins à ses dispositions qu'à l'application qu'on en fait que les critiques doivent être adressées. Telle qu'elle est, elle résume les conditions nécessaires des gouvernements libres; la forme républicaine étant donnée, elle ne saurait avoir contre elle que les démagogues ou les césariens. On voit que des monarchistes y ont mis la main; c'est là son crime, aux yeux de certains républicains. Il se pourrait que ce fût, au contraire, son mérite, et qu'elle ne dût qu'à cette origine ses principes de consistance. C'est ce qui fait que nous n'avons jamais donné, pour notre part, dans la campagne que, sous le nom de boulangisme, on a dirigée contre elle. Cette campagne ne pouvait aboutir qu'à une convention ou une dictature; on ne voit pas ce qu'y auraient gagné l'autorité et la liberté.

Si regrettable qu'ait pu être la modification portée en 1884 à l'article 8 de la constitution, elle n'a pas changé le fond des choses. M. de Ramel l'a reconnu lui-même dans les observations très judicieuses et très modérées qu'il a présentées à l'appui d'un amendement, dont l'opportunité, nous l'avouons, reste pour nous douteuse. Il a rappelé que les précautions prises en 1815 par Napoléon contre la rentrée des Bourbons n'avaient empêché ni sa chute ni leur retour. Il aurait pu citer d'autres exemples. La souveraineté nationale, dans le droit moderne, domine tous les textes constitutionnels; elle dominait déjà la charte de 1830 et la constitution de 1852, et c'était en l'invoquant que les adversaires des régimes établis alors consentaient à prêter serment. Il n'y a donc pas, surtout quand on est sûr que la proposition sera repoussée, à demander la révision de tel ou tel article. L'important est dans la conduite des hommes bien plus que dans le changement des formules. Que les hommes

se mettent en mesure de conquérir dans le pays la majorité; le reste suivra.

Sur ce point, tout est à réformer, et peut-être dans tous les partis. Il en est d'eux comme de ce ministère des colonies qu'on vient de voter dans des circonstances et avec une précipitation si singulières. On s'est aperçu tout à coup que les colonies ne pouvaient marcher avec un simple sous-secrétaire d'État et qu'il leur fallait un ministre. Les sénateurs, qui n'étaient pas du tout convaincus de cette nécessité samedi soir et qui s'étaient séparés, en ajournant au 24 avril l'examen de la question, ont dû se réunir d'urgence lundi pour la trancher et pour déclarer, l'ayant nié l'avant-veille, qu'un ministère des colonies était indispensable.

Nous ne croyons guère à l'efficacité de la réforme, si un homme ne se rencontre pour la soutenir. C'est l'homme qui fait la fonction. On assure que l'administration des colonies, avec un sous-secrétaire d'État, était livrée à l'anarchie, et qu'un ministre fera cesser le mal. Mais cette anarchie, elle est partout; ce sont les républicains qui la dénoncent, c'est M. Deschanel, c'est M. Jonnart, c'est M. Léon Say, c'est M. Raynal, c'est M. Clémenceau, c'est M. le président du conseil lui-même. Elle existe dans toutes les administrations, et pourtant ces administrations ont à leur tête, non des sous-secrétaires d'État, mais des ministres. Comment donc en sommes-nous venus à pareil état de choses? C'est que les hommes ont manqué. N'accusez donc pas les fonctions; ce ne serait pour vous qu'un moyen de fermer les yeux sur les défauts des hommes.

On ne peut reprocher cet aveuglement à M. Deschanel. Dans le discours qu'il a prononcé contre les projets de révision, il a montré autant de clairvoyance et d'impartialité que de talent. Ainsi qu'il l'a très bien expliqué, il y a deux constitutions en présence, la constitution de 1875, et celle qu'on y a superposée depuis quinze ans, à savoir cette incohérence et cette indiscipline administrative, cette confusion des pouvoirs, ces ministères hétérogènes, « le pouvoir exécutif annihilé, les ministres à la remorque des députés, les députés à la remorque des comités et des coteries locales, les administrations et les fonctionnaires dans la dépendance des députés et de leur clientèle. »

C'est cette constitution là qu'il faut d'abord réviser.

M. le président du conseil a confirmé ce langage : « Je crois, a-t-il dit, qu'il serait plus sage de changer nos mœurs politiques, de modifier nos méthodes de travail, sans atteindre les institutions elles-mêmes », réclamant d'ailleurs pour le gouvernement le droit de « prendre la direction du mouvement », et « d'être le chef naturel de la majorité » dont il a la confiance.

A côté de ces revendications parfaitement légitimes, M. Casimir-Périer a fait d'autres déclarations qui, sans apaiser des adversaires forcenés, ont jeté l'émotion sur des bancs où l'on n'avait pas jusqu'ici marchandé l'appui au ministère.

C'est l'avantage de notre chronique, écrite à quelques jours des événements, d'être à l'abri de ces impressions soudaines auxquelles sont sujettes les assemblées et la presse quotidienne. Il faut, pour apprécier de sang-froid les choses, poser d'abord une distinction. Il y a dans les partis de droite comme de gauche, à l'égard du cabinet actuel, deux sortes de dispositions. Les uns, pour des motifs très différents, s'unissent dans la crainte que le ministère ne fasse longue vie; plus soucieux d'abréger ses jours que de les faire durer, ils grossissent les incidents qui peuvent l'affaiblir en atténuant ceux qui peuvent le fortifier; les autres, à droite comme à gauche, prévoyant que la chute du présent ministère entraînerait fatalement la formation d'un ministère radical ou — ce qui serait moins franc sans être moins dangereux — d'un ministère de concentration, estiment qu'il faut chercher avec lui les points de rapprochement, tenir compte des difficultés immenses que quinze ans de détestable politique ont semées sur sa route, et, sans engagement ni pacte, l'aider à les vaincre.

M. Pelletan a été l'interprète de ceux qui veulent, avant tout, brouiller les cartes. Il a cherché les arguments les plus propres à susciter contre le cabinet les défiances de la gauche, et, dans cette assemblée, encore tout imprégnée des vieilles rengaines anticléricales, il n'a rien trouvé de mieux que de le dénoncer comme inféodé à l'Église et à la droite. L'ordre du jour Barthou, en réponse à l'*esprit nouveau*, a prouvé récemment que cette tactique avait toujours quelque chance de succès dans une pareille Chambre.

M. Casimir-Périer a été évidemment frappé du péril, et il a mis d'autant plus d'énergie à repousser l'accusation que son républicanisme très sincère trouve, aux yeux de sectaires farouches, un démenti dans son nom et dans sa situation sociale. De là, dans ses discours, et notamment dans son discours sur la révision, à côté de formules excellentes, des déclarations dont une feuille peu suspecte d'hostilité à son endroit, le *Journal des Débats* lui-même, a regretté l'excès.

Est-ce donc cependant que nous reprocherons à M. Casimir-Périer d'avoir répudié la pensée de vouloir gouverner avec la droite? Oui, s'il avait entendu par là que jamais il n'accepterait une majorité formée de l'appoint des votes de la droite. Mais comment le croire, puisque déjà, deux fois au moins, l'appoint de la droite a sauvé le cabinet, qui ne s'en est pas plaint? Que si, au contraire, M. Casimir-

Périer a seulement voulu dire qu'il ne garderait pas le pouvoir, en ayant habituellement contre lui la majorité des républicains, nous n'irons pas lui en faire un crime. Car nous trouverions très mauvais que, sous une monarchie, un ministre vînt déclarer qu'il se soucie peu d'avoir une majorité républicaine ou monarchiste, pourvu qu'il en ait une. On ne peut vraiment pas demander à un républicain de parler comme un royaliste.

Mais nos réclamations s'élèvent quand M. le président du conseil enfle la voix pour rappeler aux catholiques le devoir de l'obéissance aux lois, et pour les avertir que la pacification n'est qu'à ce prix. Ce langage jure par trop avec les préoccupations d'un public qu'assourdissent, en ce moment, non les cris de révolte des catholiques, mais les vociférations et les menaces de factieux qui en veulent à la société elle-même et contre lesquels le concours des catholiques et des conservateurs est aussi nécessaire qu'assuré à M. le président du conseil. On ne parle sur ce ton qu'à des rebelles de parti-pris, et M. Casimir-Périer sait bien que ce n'est pas le cas des catholiques ; les observations si mesurées de M. de Ramel ont pu, dans la même séance, le lui rappeler.

Cette réserve faite, ajoutons qu'il y a autre chose dans le discours de M. Casimir-Périer ; les conservateurs qui ne voudraient pas s'en rendre compte risqueraient de renouveler l'erreur que commirent leurs devanciers en 1848. Préoccupé de se défendre contre des imputations analogues à celles qui poursuivent M. Casimir-Périer, le général Cavaignac, en 1848, se laissa entraîner, au moment même où sa politique se rapprochait des idées modérées, à quelques phrases malheureuses que l'esprit de parti, à cette époque, s'appliqua à détacher et à isoler pour en faire sortir la condamnation de l'intègre soldat. On oublia les services rendus et les intentions évidentes ; on ne se souvint que de ces paroles, et, malgré les avertissements prophétiques de conservateurs éprouvés, parmi lesquels nous aimons à citer un des plus nobles survivants de ce temps, M. Audren de Kerdrel, on courut à cette candidature de Louis-Napoléon qui devait, croyait-on, sauver la France, et qui, pour résultat final, l'a laissée vaincue et mutilée.

Nous n'avons pas oublié ces leçons, et si, dans les discours de M. Casimir-Périer, il y a des parties que nous déplorons, il en est d'autres que nous tenons à mettre en lumière parce que, d'accord avec les radicaux, qui ne les lui pardonnent pas, nous y voyons la pensée persévérante du président du conseil.

C'est ainsi que, parlant du mouvement qui se fait dans l'esprit de certains hommes arrivés au pouvoir, M. Casimir-Périer a dit : « On a d'autres devoirs à remplir qu'à donner purement et sim-

plement satisfaction à une coterie ou à des conceptions étroites. On ne parle pas pour soi-même seulement; on engage autre chose que sa personne; on engage la cause qu'on a toujours servie, on engage le pays. Et alors il faut apporter de ce côté (*la droite*), comme de celui-ci (*la gauche*), une véritable tolérance d'idées, une certaine largeur de vues...; il faut se convaincre surtout... qu'il n'y a pas de tâche plus noble, qu'il n'y en a pas de plus patriotique que celle de préparer en temps de paix cette entente universelle qui en temps de guerre se ferait à la frontière. » Et, de même que Cavaignac répondait au radicaux de son temps : « La république que je sers n'est pas la vôtre », M. Casimir-Périer a ajouté : « Je sais qu'il y a des gens d'une autre école; ils prétendent que la république ne sera forte que le jour où, étant entre les mains de quelques-uns, elle aura tout le monde contre elle. Telle n'est pas ma conception de la république. »

C'est dans ces paroles que nous voulons reconnaître la définition exacte de la politique de M. Casimir-Périer. La politique de modération est sa fatalité; il ne peut vivre que par elle et avec elle. Seulement, il ne faut pas que, pour rallier des radicaux qu'il ne convaincra pas, il se croie obligé de l'entremêler de paroles trop vives contre les conservateurs. C'est à ce coup que la politique de modération lui dirait, comme le Régent à Dubois : « Tu me déguises trop. » Non, que M. Casimir-Périer articule simplement et nettement son programme, comme il convient à son caractère. Le pays a l'esprit simple, il ne comprend pas les formules trop mélangées, et pour conclure sur ce chapitre, nous ne pouvons que nous associer à la pensée que M. Eugène-Melchior de Vogüé exprimait ces jours-ci à ses électeurs de l'Ardèche : « Je convie tous mes compatriotes à développer dans la république *cet esprit nouveau* qui est notre espoir, *à la condition qu'il ne reste pas un vain mot et qu'il se traduise par des actes.* »

Le mois de vacances que le Parlement vient de s'accorder donnera au gouvernement toute liberté de traduire l'*esprit nouveau* par des actes.

Les fonctionnaires nommés sous l'*esprit ancien* sont une des grosses difficultés du ministère actuel. On ne saurait, par exemple, imputer au cabinet l'étrange attitude que vient de prendre le procureur général Manau devant la Chambre des requêtes de la Cour de cassation. On sait qu'il s'agissait d'un legs fait par M[me] la marquise du Plessis-Bellière au Saint-Siège, legs confirmé par le tribunal de Montdidier et annulé par la Cour d'appel d'Amiens. Un ancien vice-président du conseil d'État, M. Aucoc, présentant à ses confrères de l'Académie des sciences morales et politiques, un

travail publié sur la question par un professeur de la Faculté de droit de Paris, M. Ducrocq, résumait ainsi les points à débattre :

« 1° Les étrangers peuvent-ils, sous certaines conditions, acquérir en France soit à titre onéreux, soit à titre gratuit? 2° le Saint-Siège est-il une puissance étrangère analogue aux autres États? »

Sur les deux points, M. Aucoc, approuvant les solides arguments donnés par M. Ducrocq et confirmés par les autorités les plus compétentes en la matière, se prononçait pour l'affirmative. C'est pour la négative au contraire que s'est prononcé M. Manau et, contre tous les usages, il est venu lire devant la Chambre des requêtes un long réquisitoire où, avec un acharnement inouï, il a contesté au Saint-Siège et ses droits de souveraineté et son aptitude à posséder en France. En traitant la question à fond, en disant qu'elle était « la plus grave question du siècle », M. Manau n'a réussi qu'à donner plus d'importance à l'argumentation de l'éminent avocat du Saint-Siège, Me Sabatier, et à la décision de la Chambre des requêtes qui, contrairement à l'avis du procureur général, a admis le pourvoi formé au nom du Souverain Pontife.

Il sera difficile au même magistrat de reprendre sa thèse devant la Chambre civile.

La session du Parlement anglais s'est ouverte le 12 mars. Elle a débuté par un incident fort inattendu. Profitant de l'absence d'un grand nombre de membres libéraux qui avaient été dîner, et que le *whip* du parti, M. Ellis, avait négligé de prévenir, le député radical, M. Labouchère, a fait adopter un amendement à l'adresse, portant qu'il serait demandé à la reine « de mettre fin au pouvoir que possèdent à l'heure actuelle les personnes qui font partie du Parlement, sans avoir été élues par les électeurs ». En d'autres termes, c'était demander la suppression de la Chambre des lords. Le ministère a pris un jour pour se remettre de la surprise, et le lendemain il a fait voter le rejet de l'adresse toute entière, et adopter à la place une rédaction plus courte où rien ne restait de l'amendement Labouchère.

Le succès passager de cet amendement, auquel s'étaient associés bon nombre d'Irlandais, n'en a pas moins accusé quelque trouble dans les rangs du parti ministériel. On se demande, en lisant les déclarations des ministres, s'ils sont eux-mêmes bien d'accord entre eux sur le programme à suivre. Sir William Harcourt a été beaucoup plus affirmatif devant la Chambre des communes sur le *home rule* que lord Rosebery devant la Chambre des lords.

Le premier ministre vient de s'expliquer de nouveau sur cette question devant ses compatriotes d'Édimbourg, et bien qu'un des chefs du parti irlandais, M. Dillon, se soit déclaré satisfait, il ne

semble pas que, dans aucun de ses discours, lord Rosebery se soit montré très pressé de faire avancer le projet du *home rule*. En somme, son opinion se résume en ceci, que la cause de l'Irlande ne pourra triompher que le jour où l'Angleterre, nation prépondérante, se sera convaincue de sa justice. C'est donner raison, comme l'a fait observer le *Times*, à l'opposition de la Chambre des lords, qui, en repoussant le *home rule*, n'a fait qu'interpréter le sentiment anglais, et comme il n'est point probable que ce sentiment change de longtemps, on ne voit pas quelle date lord Rosebery assigne à l'affranchissement de l'Irlande.

Quant à la Chambre des lords, lord Rosebery qualifie « d'anomalie » sa constitution présente, et il fait, en termes sévères, le procès des tendances que cette Chambre témoigne. Mais, à moins qu'une poussée populaire ne précipite le mouvement, nous croyons que la haute assemblée peut encore, même dans sa constitution présente, espérer de longs jours.

Le traité de commerce de l'Allemagne avec la Russie a été voté en troisième lecture par le Reichstag. L'intervention de l'empereur Guillaume a eu raison des agrariens; ils ne se sont pas, du moins, laissé battre sans protestation; l'un d'eux, M. de Hammerstein, a déclaré que, bien loin d'ouvrir une nouvelle période de l'histoire, le traité ne serait « qu'une pierre sépulcrale portant cette inscription : « Ci-gît l'agriculture allemande »; et un autre membre, M. Liebermann, l'a appelé un « *Iéna* dans la politique intérieure ».

D'un autre côté, la Chambre des députés de Vienne a adopté un projet de convention commerciale provisoire entre l'Autriche et la Russie. Il y a là un effort visible des deux grands champions de la triple alliance pour se rapprocher du tsar. L'Italie reste seule, abandonnée à son malheureux sort. Les projets de ses ministres sont mal accueillis du Parlement de Montecitorio; les combinaisons financières de M. Sonnino trouvent contre elles une commission hostile, aussi bien que les pouvoirs dictatoriaux réclamés par M. Crispi. La Chambre inclinerait à demander, plutôt que des impôts nouveaux, des réductions de dépenses, même en ce qui touche la marine et l'armée. Mais elle se heurtera à la volonté personnelle du roi, obstinément attaché à ce rêve d'une organisation militaire qui épuise son royaume sans fortifier sa couronne.

La mort de Kossuth est pour la Hongrie un deuil national. Retiré à Turin depuis la funeste issue des guerres de l'indépendance, le grand agitateur avait toujours refusé de rentrer dans sa patrie, réconciliée avec l'Autriche. Le prestige de son éloquence et l'énergie qu'il déploya en 1849 pour soulever les Magyares contre l'Empire lui ont fait une légende héroïque, qui planera toujours sur

sa mémoire. Associé aux révolutionnaires du continent, à Mazzini et à Ledru-Rollin, on peut douter pourtant qu'il ait suivi la politique la plus utile à sa cause, et la Hongrie ne jouirait pas de ses franchises présentes, si des avis plus modérés n'avaient prévalu dans les conseils de ses défenseurs.

En Espagne, les difficultés qui existaient entre le chef du cabinet, M. Sagasta, et M. Gamazo, ministre des finances, ont pris fin par la démission du ministère tout entier. Mais le changement n'a guère été que pour la forme. A part M. Gamazo, dont la démission a été maintenue, la plupart des anciens ministres, M. Sagasta en tête, sont rentrés dans la nouvelle combinaison. Sur les traités de commerce, la révision des tarifs des chemins de fer, la nécessité de mesures énergiques contre la résistance qu'opposent les Navarrais au paiement des impôts récemment votés, le nouveau ministre des finances, M. Amos Salvador, a, dit-on, les mêmes idées que son prédécesseur, en sorte que la modification ministérielle semble avoir été causée par une incompatibilité de personnes plutôt que par une divergence de vues.

C'est aussi au départ d'un seul ministre, le ministre des affaires étrangères, que s'est réduit, en Hollande, le changement du cabinet. Son chef, M. Tak van Poortvliet, ministre de l'intérieur, avait donné sa démission, avec tous ses collègues, après le rejet du projet de réforme électorale par la seconde Chambre. La régente ne l'a pas acceptée, et la seconde Chambre a été dissoute. L'indifférence qu'a montrée le pays pendant la durée des débats de l'Assemblée permet de croire que la question électorale n'y sera pas de sitôt tranchée.

En Belgique, les sections réunies de la Chambre des représentants ayant, avant tout débat public, rejeté le projet de représentation proportionnelle, présenté par le cabinet, M. Beernaert a donné sa démission. Si les conservateurs le laissent partir, on pourra dire qu'ils sont las d'être heureux. Nous voulons croire encore qu'ils ne commettront pas cette faute, et qu'une transaction sera trouvée pour donner satisfaction au ministre en même temps qu'au principe de justice dont il s'est fait, dans cette question électorale, le prévoyant défenseur.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME

(CENT TRENTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1894.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME

TABLE

DU TOME CENT TRENTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1894.

2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1894.

3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1894.

4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1894.

5e LIVRAISON. — 10 MARS 1894.

6e LIVRAISON. — 25 MARS 1894.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

